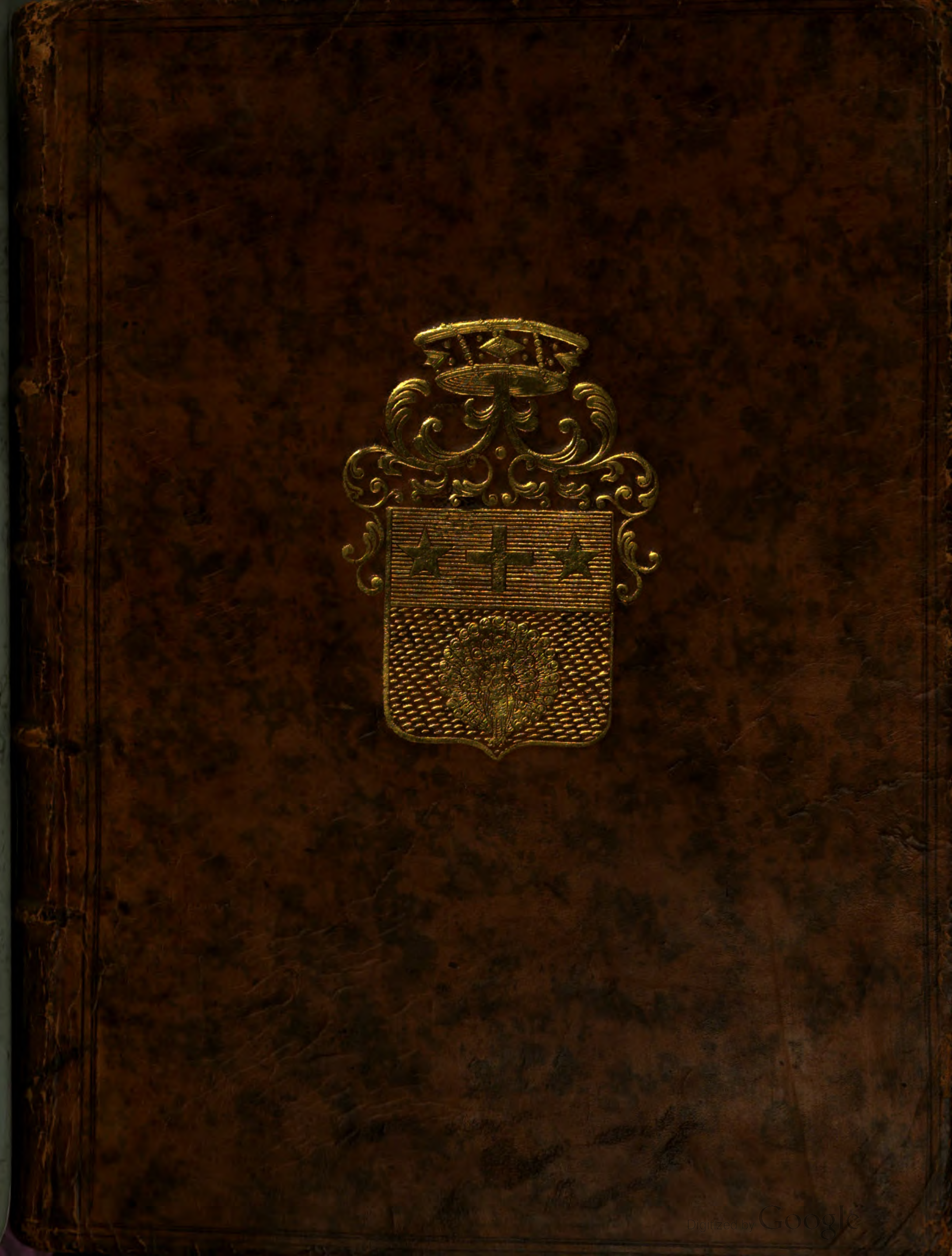
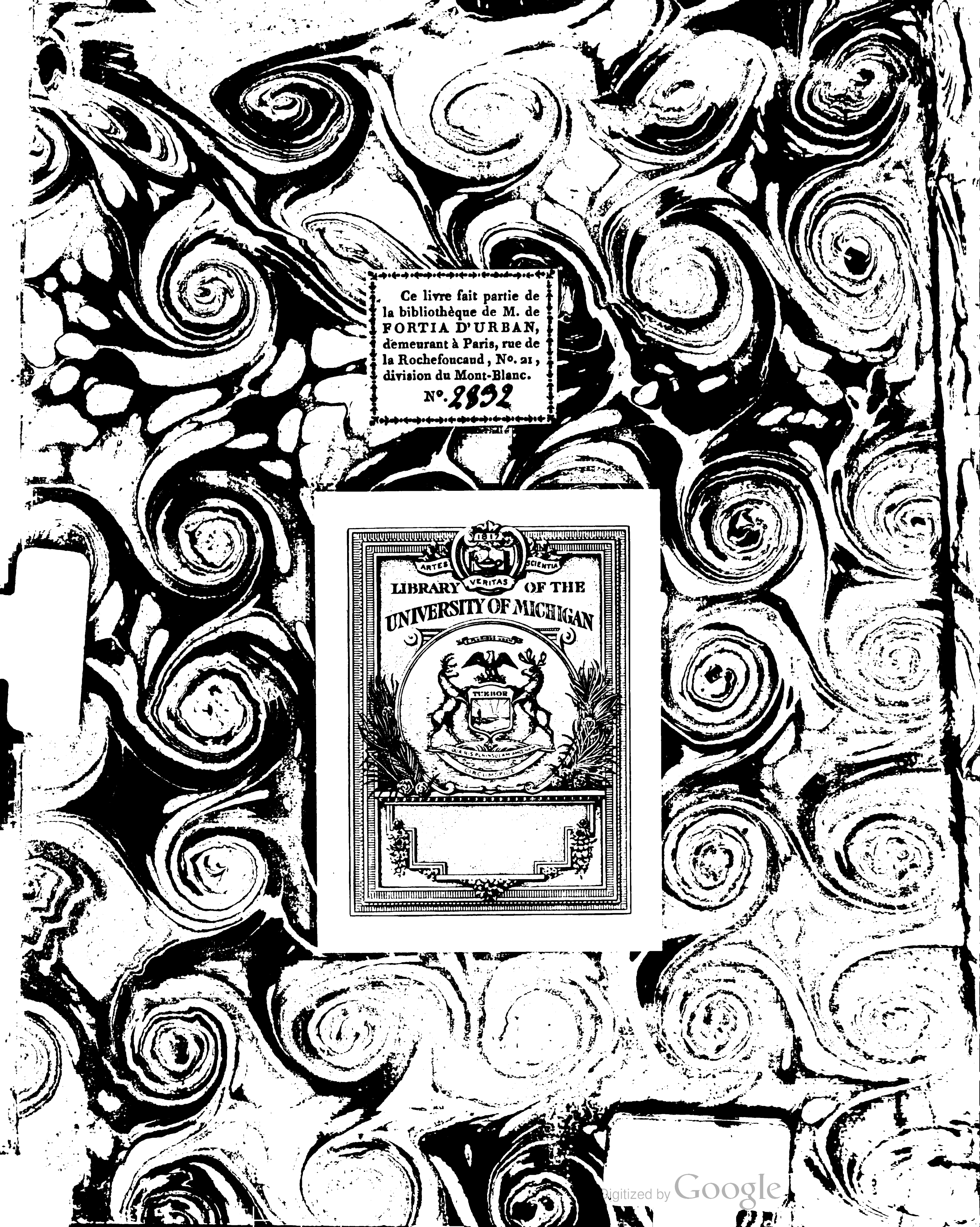






Ce livre fait partie de
la bibliothèque de M. de
FORTIA D'URBAN,
demeurant à Paris, rue de
la Rochefoucaud, No. 21,
division du Mont-Blanc.
No. 2832
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
Digitized by Google



# HISTOIRE
## DES
## HOMMES ILLUSTRES
## DE L'ORDRE
## DE
# SAINT DOMINIQUE;

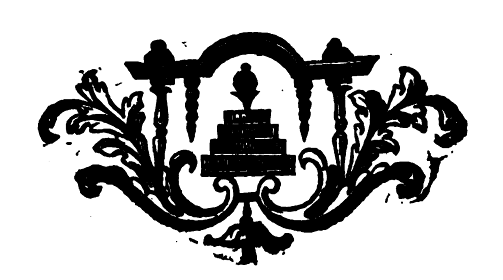
*C'EST-À-DIRE,*

DES PAPES, DES CARDINAUX, DES PRÉLATS éminens en Science & en Sainteté; des célébres Docteurs, & des autres grands Personnages, qui ont le plus illustré cet Ordre, depuis la mort du S. Fondateur, jusqu'au Pontificat de Benoît XIII.

OUVRAGE DÉDIÉ À SA SAINTETÉ,

*Par le Révérend Pere A. TOURON, Religieux du même Ordre.*

TOME CINQUIÉME.



A PARIS,

Chez { BABUTY, rue Saint Jacques, à Saint Chrysostome.
QUILLAU, Pere, rue Galande, à l'Annonciation.

M. DCC. XLVIII.

*AVEC APPROBATIONS ET PRIVILEGE DU ROY.*

v.5

# AVERTISSEMENT.

Hist. Abrégée des premiers Disciples de saint Dominique. Liv. V, pag. 479.

DÈs le commencement de cet Ouvrage, nous n'avons point manqué de déclarer ( & nous déclarons ici de nouveau ) que selon le Décret Apostolique de Notre Saint Pere le Pape Urbain VIII, du treiziéme de Mars 1625, nous reconnoissons que le Titre de Saint, de Bienheureux, ou de Martyr, n'appartient qu'à ceux, qui ont été déclarés tels par l'Autorité de l'Eglise. Si en parlant de quelques Serviteurs de Dieu, que le S. Siége n'a pas encore mis au rang des Saints, nous les avons quelquefois appellés *Bienheureux*, ou *Martyrs*, comme ont déja fait plusieurs graves Auteurs Catholiques, pour marquer la piété éminente de ces illustres Personnages, qui sont morts en odeur de Sainteté, ou pour la Confession de JESUS-CHRIST, nous ne prétendons pas pour cela leur attribuer un Titre d'honneur, que l'Eglise ne leur a point encore décerné; ni donner à leurs Vertus, & aux Miracles, qu'on leur attribue, d'autre certitude, ou Autorité, que celle, que mérite le témoignage des Auteurs Ecclésiastiques, que nous avons ordinairement cités.

Le même respect, que nous ferons toujours profession de rendre au Saint Siége, a conduit notre plume lorsque nous avons eû occasion de parler des Congrégations *de Auxiliis*; & nous avons cru devoir être particuliérement attentif, à ne rien dire qui pût aller contre le Décret du Pape Paul V, ou contre la défense qu'il a faite aux Théologiens des deux Ecoles

de ſe cenſurer. Lorſque l'amour de la Vérité eſt réglé par la Charité, on ſe contient toujours dans les bornes; & on ne préſente à ſes Lecteurs que ce qui peut les édifier en les inſtruiſant.



# QUATRIÉME LETTRE

## Écrite de la part de SA SAINTETÉ, par Son Éminence Monseigneur le Cardinal VALENTI, au P. TOURON Dominicain, au sujet de son *Histoire des Hommes Illustres de l'Ordre de saint Dominique.*

REVERENDE PATER,

*CUM hactenus in singulos annos novum protuleris Historiæ tuæ virorum Illustrium Dominicanæ Familiæ Volumen; & quartum propterea Pontifici maximo nuper delatum, quemadmodum superiora inscripseris, Sanctitas sua illud quoque benignè, humaniterque recepit; mihique in mandatis dedit testatam tibi facere benevolentiam suam, & gratum animum, non solùm quia fæliciter procedere videt Historiam Religiosi cætûs illustris adeo, atque præclari, quemadmodum vester est, eamdemque eleganter, nitidèque conscriptam, verùm etiam propterea quòd in præsenti Volumine perlegit vitam celeberrimi Viri Leandri Alberti, & Gilii Foscararii, Magistri primùm Sacri Palatii, postea Mutinensis Episcopi, quos proinde ut insignes viros, commune secum natale solum sortitos, ipse plurimùm semper existimavit. Incredibile verò Sanctitati suæ gaudium accessit, ubi inter legendum incidit in vitam, & illustria gesta Antecessoris sui, & civis Pariter Bononiensis, S. Pii V, cujus in causa prosequenda, cùm in minoribus ageret, & Consistorialis Advocati dumtaxat in prima sua juventute munere fungeretur, adlaboravit summopere, ut Pontificio calculo comprobarentur miracula, illo intercedente, à Deo O. M. perpetrata: evectus subindè ad Promotoris Catholicæ Fidei Ministerium, multam impendit operam in ejusdem Canonizationis negotio absolvendo; quemadmodum ipse quoque perspexisti, cùm non tam in Epistola tua nuncupa-*

REVEREND PERE,

COMME vous faites paroître tous les ans, un nouveau Volume de votre Histoire des Hommes Illustres, de l'Ordre de saint Dominique; & que le quatriéme Tome, ainsi que les précédens, a été dédié, & présenté au Souverain Pontife, Sa Sainteté l'a aussi reçu avec sa bonté ordinaire, d'une maniére obligeante: Elle m'a chargé de vous assurer, & de sa bienveillance, & du plaisir qu'Elle a, non-seulement de voir que vous avancez heureusement votre Travail en continuant d'écrire avec la même élégance, & la même netteté, l'Histoire d'un Ordre aussi distingué & aussi célébre que le vôtre; mais encore de ce que dans le présent Volume, vous avez donné les Vies de l'illustre Léandre Albert, & de Gilles Foscarari, autrefois Maître du Sacré Palais, depuis Evêque de Modéne. Le Saint Pere a toujours fort estimé ces deux Grands Hommes, qui sont beaucoup d'honneur à la Ville de Bologne, sa Patrie, & la leur: aussi a-t-il lû leur Histoire avec une singuliére satisfaction; mais cette satisfaction a été plus entiére, & plus parfaite, lorsque la suite de la lecture a présenté à Sa Sainteté la Vie, & le Récit des belles Actions de son Prédécesseur, Citoyen aussi de Bologne saint Pie V. On sçait avec quel zéle N. S. P. le Pape BENOÎT XIV, long-tems avant son Exaltation, avoit travaillé pour procurer un Culte au Bienheureux Pontife: déja dans ses jeunes années, & lorsqu'il ne rem-

plissoit encore que les Fonctions d'Avocat Consistorial, il employa avec succès, ses soins & sa plume, pour faire approuver par le Saint Siége; les miracles que Dieu avoit opérés par les Intercessions de son Serviteur. Elevé depuis à la Charge de Promoteur de la Foi, il ne contribua pas moins à terminer l'affaire de sa Canonisation. C'est ce que vous n'ignorez pas, puisque dans votre Epître Dédicatoire, & dans le Corps de l'Ouvrage, vous avez fait mention de cet excellent Abrégé de la Vie, des Vertus, & des Miracles de saint Pie, qui fut alors composé par le sçavant Promoteur de la Foi. Tandis que je vous écris ceci, au nom, & de la part du Souverain Pontife, Sa Sainteté vous donne sa Bénédiction, avec une affection pleine de tendresse. Je vous souhaite aussi toute sorte de bonheur & de succès.

A Rome le 9 des Calendes de Décembre 1747.

Disposé à vous rendre service.

Le Cardinal S. VALENTI.

*toria, quàm in ejusdem S. Pii V Vita enarranda, mentionem feceris compendii illius vitæ, virtutum, & miraculorum, quod ipse Pontifex adornavit, tunc cùm ille Sanctorum Catalogo fuit adscriptus. Quæ dum Sanctitatis suæ nomine habui renuncianda, ille interim tibi amantissimè benedicit: ego autem omnia fausta, & felicia precor à Deo.*

*Romæ 9 Kalendas Decembris 1747.*

*Ad Officia Paratus.*

*S. Cardinalis* VALENTI.

# TABLE

*Des Noms des Saints & Illustres Personnages, dont l'Histoire est contenuë dans ce cinquiéme Volume.*

## *LIVRE TRENTE-TROISIE'ME.*



## *LIVRE TRENTE-QUATRIE'ME.*



## *LIVRE TRENTE-CINQUIE'ME.*

## *LIVRE TRENTE-SIXIEME.*



## *LIVRE TRENTE-SEPTIEME.*

## LIVRE TRENTE-HUITIE'ME.



## LIVRE TRENTE-NEUVIE'ME.



## LIVRE QUARANTIE'ME.



*Fin de la Table des Noms, &c.*

*APPROBATION de M. SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, & Censeur Royal des Livres.*

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, les Livres XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XXXIX, XL, de *l'Histoire des Hommes Illustres de l'Ordre de saint Dominique*, Ce cinquiéme Volume est la suite d'un Ouvrage connu & estimé du Public, qui contient les Eloges Historiques des Religieux qui se sont le plus distingués dans l'Ordre de saint Dominique. Je n'y ai rien trouvé de contraire à la Foi, ni aux bonnes Mœurs. A Paris ce quatriéme Août 1748.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

*APPROBATION des Théologiens de l'Ordre.*

C'Est toujours avec le même goût, & avec la même satisfaction que nous lisons les nouveaux Volumes, dont le Révérend Pere TOURON continue d'enrichir l'Histoire des Hommes Illustres de notre Ordre. Le cinquiéme Tome de cet excellent Ouvrage ne céde en rien au mérite des précédens; l'Auteur déja si avantageusement connu, y fait paroître une fécondité toujours nouvelle à manier les Sujets; une Erudition sans embarras, un discernement sans confusion, de la précision dans les Recherches, de l'onction dans tout ce qui peut édifier la Vertu, il recueille dans ce Journal tous les mouvemens du cœur & de l'ame de ces Grands Hommes. Tantôt il les considére placés avec éclat, sur le Chandelier de l'Eglise; tantôt employés avec succès aux intérêts des Etats; toujours il les fait paroître comme de vives images qui nous instruisent, qui excitent l'émulation, qui les mettent en possession de notre estime. On y reconnoit par tout de sages Dépositaires de toutes les Sciences, de Fidéles Interprêtes de la Loi, de grands Artisans de la Parole, de fermes appuis de la plus saine Morale, des Défenseurs du Saint Siége, en un mot de parfaits Elizées de leur véritable Elie saint Dominique.

Mais ce qui releve le prix de cet Ouvrage, & qui en assure en même tems l'Orthodoxie & la solidité, c'est le noble & précieux Eloge qu'a déja fait des autres Volumes BENOÎT XIV. Ce Souverain Pontife, dont le rare mérite eut fait honneur aux premiers tems, & servira de modéle aux Siécles futurs. Fait à Paris, ce dix-neuviéme Novembre 1748.

F. JEAN-ANDRÉ VASSAL, Professeur en Théologie, de l'Ordre des FF. Prêcheurs.

F. BERNARD MONTPELLIER, Professeur en Théologie, de l'Ordre des FF. Prêcheurs.

HISTOIRE



A

NOTRE TRÈS-SAINT PERE

LE PAPE

*BENOÎT XIV.*

RÈS-SAINT PERE

*LA bonté, avec laquelle* VOTRE SAINTETE' *a reçu les deux premiers Tomes de cette Histoire, ne peut que me faire bien espérer pour ce Troisiéme.*

*J'ose le dire*, TRE'S-SAINT PERE, *ces Grands Hommes, héritiers de l'esprit de saint Dominique, ces nouveaux Elizées, dont les vertus héroïques, & les éclatantes actions sont fidellement rapportées dans ce Volume, n'ont pas moins brillé dans leur Siécle; ils n'ont pas moins été le sel de la Terre, que tous ceux qui les avoient précédés dans l'ordre des tems. Leur zéle pour la beauté de la Maison du Seigneur ne fut pas moins ardent, ni leur Doctrine moins lumineuse; ni leur application moins infatigable, à instruire les Peuples, à édifier toujours les Fidéles, & à défendre avec intrépidité, dans toutes les occasions, les Droits sacrés, & la gloire du Saint Siége. Ils ont combattu par la vertu de Dieu, tout ce qui a osé blasphêmer la pureté inaltérable, ou rompre l'Unité de cette Epouse de* JESUS-CHRIST, *contre laquelle les Portes de l'Enfer ne prévaudront jamais.*

*Le célébre saint Vincent Ferrier, que* VOTRE SAINTETE' *verra d'abord à la tête de plusieurs autres Héros Chrétiens, a donné à toute l'Europe, de si grands, & de si beaux exemples: il a annoncé l'Evangile avec tant de succès; & a attaqué avec tant de force le Vice, & l'Erreur, le Schisme, l'Hérésie, l'Infidélité; qu'il a mérité d'être regardé de son vivant, comme le Maître & le Docteur des Nations, l'Oracle des Souverains, & l'Ange visible de l'Eglise Catholique. Il l'a souvent enrichie.*

*cette Eglise Sainte, des dépouilles de la Synagogue: & les Disciples de Mahamet, à sa persuasion, sont devenus les humbles Adorateurs de* JESUS-CHRIST. *Ses Travaux les plus assidus, comme les plus glorieux, portérent enfin le dernier coup à un Monstre, qui depuis près de quarante ans ravageoit la Vigne du Seigneur. On ne craint point de le dire,* TRE'S-SAINT PERE, *ce fut aux sages conseils, & à la vivacité du zéle de saint Vincent, qu'on dut en partie l'extinction d'un cruel Schisme, le plus opiniâtre, qu'on ait jamais vû dans l'Eglise d'Occident. Un Concile Général l'a reconnu; & le Pape Martin V, l'un des illustres Prédécesseurs de* VOTRE SAINTETE', *voulut bien, en exhortant l'Homme de Dieu, à continuer toujours ses services à la République chrétienne, relever l'importance de ceux, qu'il lui avoit déja rendus.*

*Nous avons aujourd'hui la consolation de voir ce que l'Apôtre du quinziéme Siécle avoit désiré avec tant d'ardeur, ce qu'il n'avoit cessé de demander dans ses ferventes Priéres, & ce qu'il avoit voulu procurer par ses plus grands efforts. Nous voyons, par une faveur spéciale du Ciel, tout le Troupeau de* JESUS-CHRIST *heureusement réuni, sous un seul & légitime Pasteur; sous un Pontife zélé, charitable, saint & sçavant; sous un grand Pape, qui, occupé de tant & de si importantes affaires, mais toujours Supérieur aux plus grandes*

*Occupations, en gouvernant l'Eglise Universelle par son Autorité, & l'édifiant par ses éxemples, l'instruit encore par ses Ecrits, & ne cessera dans les Siécles futurs de la régler par la sagesse de ses Loix.*

*Qu'il est beau,* TRE'S-SAINT PERE, *& qu'il est consolant pour tous les Peuples fidéles de pouvoir (dans des jours d'ailleurs si difficiles, & dans des conjonctures si critiques) goûter les douceurs d'un sage Gouvernement, par la vigilance d'un premier Pasteur; dont les éminentes qualités nous obligent de reconnoître, que quelque respectable que soit par elle-même la suprême Autorité, elle l'est infiniment davantage, lorsque la Charité & la Science en relévent la majesté & l'éclat.*

*C'est à ces augustes Caractéres, que la postérité distinguera sans peine, tout ce qui sort maintenant de la Plume de* VOTRE SAINTETE'. *Nous lirons toujours avec un nouveau fruit, ce que tous les Pasteurs Catholiques reçurent d'abord avec respect: & la longueur des tems n'effacera point l'impression, que firent sur des cœurs fidéles, ces tendres invitations, inspirées par la Religion, & dictées par l'amour: « Venez à nous avec la plus » parfaite confiance, puisque nous vous aimons tous » dans les Entrailles de* JESUS-CHRIST, *» comme nos Freres, les Coopérateurs de notre Mi» nistére, & notre Couronne. Venez à votre Mere*

*la Sainte Eglise Romaine, qui est la Mere &* «
*la Maitresse de toutes les Eglises, le Centre de la* «
*Religion, & de l'Unité Sacerdotale; où se con-* «
*serve sans altération le Sacré Dépôt de la Foi, &* «
*de la saine Doctrine. Nous ne souhaitons rien avec* «
*plus d'ardeur, & rien ne sçauroit nous être plus* «
*agréable, que de travailler de concert avec vous, à* «
*la gloire de Dieu, à la défense ou à la Propaga-* «
*tion de la Foi Orthodoxe, & au Salut des Ames;* «
*pour lesquelles nous répandrions volontiers notre* «
*Sang, & donnerions avec joye notre vie, si cela* «
*étoit nécessaire* (*) ».

*Les belles espérances, que ces premiéres promesses firent concevoir aux Patriarches, aux Primats, aux Archevêques, & à tous les Evêques, à qui vos Lettres Apostoliques,* TRE'S-SAINT PERE, *furent alors adressées, n'ont point été démenties. Les bontés, & les attentions continuelles de* VOTRE SAINTETE' *s'étendent à tout. Aussi toutes les Eglises Chrétiennes, dans l'ancien & dans le nouveau Monde, sensibles à cette effusion de Charité, dont elles ressentent les ardeurs, éclairées en même tems par les nouvelles lumiéres, qui dissipent leurs*

(*) Magno itaque animo, magnâque fiduciâ venite ad nos, qui vos cunctos, ut Fratres, & adjutores nostros, & coronam nostram amamus in visceribus JESU-CHRISTI... Nihil enim nobis optatius, nihil jucundius esse potest, quàm unà vobiscum Dei gloriæ inservire, & Catholicæ Fidei custodiæ, ac Propagationi allaborare, atque animas salvas facere, pro quibus ipsum quoque sanguinem, & vitam nostram libentissimè, si oportuerit, impenderemus, &c. *Epist. SS. D. N. P. Benedicti* XIV *data Romæ* XXI *Decembr. A. D. MDCCXL.*

*doutes, qui fixent leur Créance, qui règlent leur Culte; & qui, en les éloignant de la superstition, leur montrent le Sentier de la Vérité, & celui de la Justice, vous adressent-elles aujourd'hui,* TRE'S-SAINT PERE, *les mêmes paroles, que les Evêques d'un Concile de Milan, dans le quatrième Siècle, adressoient au Pape saint Syrice: « Nous » reconnoissons en vous les soins les plus empressés d'un » bon Pasteur. Nous respectons cette vigilance tou- » jours attentive, qui vous applique sans cesse à la » garde du Troupeau. C'est justement d'un tel Pas- » teur que les Brebis aiment à entendre la voix, à » lui obéïr & à la suivre ».*

*Elles l'écoutent,* TRE'S-SAINT PERE, *cette voix, que vous leur faites si souvent entendre par vos admirables Ecrits: elles l'écouteront toujours, avec d'autant plus de docilité, qu'elles n'ignorent point, qu'à l'éxemple des plus saints Pontifes, celui que le Seigneur leur a donné dans sa Miséricorde, ne trouve d'autre avantage dans son Elévation, d'autre douceur dans sa Dignité, ni d'autre soulagement dans ses Travaux, que le plaisir de pouvoir procurer le bon ordre, le repos, la sûreté, & le salut de son Troupeau.*

*C'est à cela que* VOTRE SAINTETE' *consacre & tant de veilles, & tant de sçavans Ouvrages; Ouvrages toujours solides & lumineux, qu'on s'empresse si justement de traduire en plu-*

*ſieurs Langues, & de répandre au loin par de nouvelles Editions. Ce ſont autant de Tréſors de lumiéres, que l'Egliſe ſe glorifie de recevoir de la charité de ſon Epoux, les Fidéles de la main de leur Pere, & les Sçavans de celle de leur Maître.*

*L'Ordre de ſaint Dominique, ſinguliérement intéreſſé à la gloire d'un Souverain Pontife, qu'une infinité de motifs lui rendent précieux, recueillera auſſi avec un ſoin particulier ces mêmes Leçons de ſageſſe, pour s'en faire autant de régles de conduite: & il n'oubliera jamais les Bienfaits, dont* VOTRE SAINTETE' *continue de le combler. Il ſent, comme il le doit, l'honneur que vous lui avez fait,* TRE'S-SAINT PERE, *en choiſiſſant ſon Illuſtre Général, pour ſolliciter la Canoniſation du Bienheureux Grégoire X. Cette marque de diſtinction, déja ſi honorable au digne Supérieur de tout l'Ordre, ne l'eſt pas moins à l'Ordre entier.*

*Nous nous rappellons, avec de vifs ſentimens de reconnoiſſances, les faveurs ſinguliéres, qu'un ſaint Pape, dont la ſageſſe fit autrefois le bonheur de l'Egliſe, répandit avec profuſion ſur les Enfans de Dominique: & notre joye,* TRE'S-SAINT PERE, *eſt de retrouver aujourd'hui Grégoire X, dans la Perſonne de* BENOÎT XIV. *Si toute l'Egliſe reſpecte maintenant dans l'un, ce que le Siécle de nos Peres admira dans l'autre; la grandeur d'Ame, la fermeté d'Eſprit, l'étendue des Lumié-*

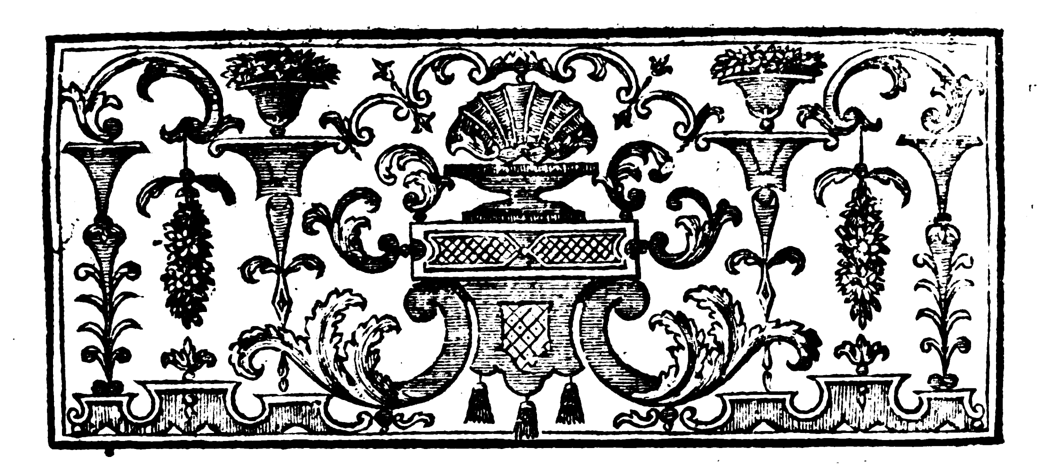
*res, le zéle & l'amour de la Religion; nous avons la ſatisfaction d'y reconnoître de plus, la même générosité bienfaiſante, & les mêmes traits de bonté, de protection, de bienveillance. Faſſe le Ciel, qu'un Ordre, qui doit tout à la faveur du Saint Siége, puiſſe long-tems ſe féliciter du bonheur d'obéïr à celui, qui le remplit à preſent avec tant de Gloire & de Dignité! J'ai l'honneur d'être avec le plus profond reſpect,*

TRÈS-SAINT PERE,

*DE VOTRE SAINTETÉ,*

Le très-humble, très-ſoumis, & très-obéïſſant Fils & Serviteur,
F. ANTOINE TOURON, de l'Ordre des FF. Prêcheurs.

AUTRE



# HISTOIRE DES HOMMES ILLUSTRES DE L'ORDRE DE SAINT DOMINIQUE.

## LIVRE TRENTE-TROISIÉME.

### JERÔME BERNIER DE CORREGIO, EVESQUE, PRINCE D'ASCOLI, CARDINAL, SOUS-DOYEN DU SACRE' COLLEGE.



UOIQUE, selon la remarque de l'Abbé Ughel, la Naissance de Jérôme Bernier fut illustre; & qu'on n'ignore point que la Ville de Corrégio, sa Patrie, a eu ses Princes particuliers, jusqu'en 1634, que cette Principauté fut cédée par l'Empereur au Duc de Modéne, nous ne croyons pas que la qualité de Prince, qui lui est donnée dans quelques Inscriptions, soit un Titre de sa Famille. Aussi voyons-nous que ce Titre (dans l'Histoire de notre Prélat)

LIVRE XXXIII.

JERÔME BERNIER.

LIVRE XXXIII.

JERÔME BERNIER.

est toujours joint à celui d'Evêque d'Ascoli. Mais il ne lui est pas moins glorieux de s'être élevé par son mérite, aux premiéres Dignités ; & d'avoir paru plus grand encore par ses vertus, que par tous les honneurs, qui en ont été la récompense.

I. Naissance, Education de Jérôme Bernier.

JERÔME BERNIER nâquit sous le Pontificat de Paul III, l'an 1540, pendant que les Disciples de Luther & de Calvin portoient par tout, avec leurs Erreurs, le feu de la Division, & l'esprit de Revolte. Les circonstances d'un tems aussi critique engagérent ses illustres Parens (Pierre Bernier, & Antoinette Doria) à faire élever leur Fils sous leurs yeux ; & à ne rien oublier, pour lui inspirer de bonne heure, la crainte du Seigneur, & l'amour de la Religion. Leurs éxemples soutenoient bien leurs Leçons. Les uns & les autres firent une telle impression sur le cœur d'un jeune homme, dont le naturel étoit excellent, que presque dès son enfance il chercha un asyle, où il pût s'assurer les biens de l'Eternité, par le généreux mépris de ceux de la terre. Sa Vocation le conduisit dans l'Ordre de saint Dominique : & en commençant sa carriére, dans un âge si tendre, sa conduite fut d'abord un présage heureux de tout ce qu'il seroit dans la suite (1). Une sainte émulation lui fit porter ses regards sur ceux de ses Freres, qui pouvoient lui servir de modéle. Il voulut apprendre à prier comme eux, à étudier, & à travailler dans le même esprit : & il regardoit comme un vice honteux, l'oisiveté, les frivoles entretiens, les amusemens puérils ; en un mot, tout ce qui auroit pû lui faire perdre un tems, qu'il se croyoit obligé de donner uniquement au soin de sa perfection. Lorsque l'humilité chrétienne accompagne de tels commencemens, elle en assûre toujours les progrés.

II. Sa Vocation. Ciacon. Tom. II, Col. 1787.

Le jeune Religieux en fit de fort rapides dans l'Etude des Lettres Divines & Humaines, dans les beaux Arts, & surtout dans la Science de la Religion. Il rendit ses premiers services au Public, & à son Ordre, dans les Ecoles d'Italie, en communiquant les fruits de ses veilles, à un grand nombre de Disciples, qu'il formoit en même tems à la Science & à la Piété. Pendant qu'il faisoit ses Leçons à Crémone, Nicolas Sfondrate, Cardinal, Evêque de cette Ville, & depuis

III. Habile Théologien, il mérite la confiance du Cardinal, Evêque de Crémone.

(1) Fr. Hieronimus Bernerius Corregiensis, ex Insubriâ Ordinis Prædicatorum. Hic nobilibus Parentibus prognatus est 1540: Pater Petrus appellatus est, Mater Antonia Doria. Adhuc penè Puer sancti Dominici Institutum complexus est; ubi adeò in virtute profecit, ut magnitudinis dignitatum, quò pervasurus erat, haud obscura ediderit præsagia. *Ita. Sacr. Tom. I, Col.* 473.

JERÔME BERNIER.

Pape sous le nom de Grégoire XIV, le prit en affection, autant à cause de la candeur, & de l'innocence de ses mœurs, que par sa réputation de Doctrine : il en fit non-seulement son Théologien, mais aussi son Homme de confiance : à proportion qu'il eût occasion de connoître le caractére de son esprit, sa prudence, & la sagesse de ses conseils, il se félicita de s'être attaché une Personne de ce mérite ; & il lui donna toujours des marques d'une tendre amitié (1).

Ciacon. ut sp.

IV. Emplois dans le Cloître, & dans l'Eglise.

Ibid.

Ita. Sacr. ut sp.

Mais ce sage Cardinal ne voulut point, que les services, que lui rendoit le Pere Bernier, fussent un obstacle à ceux que son Ordre pouvoit éxiger de lui. Il étoit déja honoré du dégré de Docteur, & il avoit élevé plusieurs excellens Sujets, lorsqu'on l'obligea d'accepter la conduite de quelques Couvens, où il fut successivement élu Supérieur. Il soutint la Régularité, & les Etudes, dans celui de sainte Croix, fondé depuis peu à Bosco par le Pape Pie V, & dans celui de Notre-Dame des Graces à Milan. Chargé ensuite du soin de veiller à la conservation de la Foi dans les Etats de Génes, il s'acquita de cet Emploi avec tant de vigilance, de zéle, & de Piété, qu'il se fit aimer dans le Pays, & estimer à la Cour de Rome. Sixte-Quint voulut connoître par lui-même un Homme, dont on lui faisoit les raports les plus avantageux. La conduite, que tint depuis ce Pape à l'égard du P. Bernier, est une preuve qu'il reconnut d'abord en lui, tous les talens qu'on peut souhaiter dans un Sujet destiné aux plus éminentes Dignités.

V. Bernier est fait Evêque, & Cardinal.

Ibid.

Hist. Eccl. Liv. CLXXVII, n. 87.

Ce fut vers le commencement de l'année 1586, que Jérôme Bernier se rendit à Rome, avec la qualité de Prieur de sainte Sabine. Il fut bientôt lié d'amitié avec plusieurs Cardinaux, particuliérement avec le Cardinal Aléxandrin, Michel Bonelli : mais il n'eut pas besoin de leur faveur, pour s'assurer celle du Pontife. Dès le 22 d'Août de la même année, Sixte-Quint le fit Evêque d'Ascoli, dans la Marche d'Ancone : cet Evêché ne releve que du Saint Siége : & quatre mois après, dans la Promotion du dix-huitiéme Décembre, Sa Sainteté l'aggrégea au Sacré Collége, en le revêtant de la Pourpre Romaine. Il eût d'abord le Titre de S. Thomas, puis successivement de Sainte Marie sur la Minerve, de Saint

(1) In Theologica Facultate plures instituit ; laureatusque Magister publicè eam Facultatem professus est. Cremonensibus autem cùm intimam scientiam suam probasset, Nicolai Sfondrati Card. sapientissimi, qui posteà Pontifex Gregorius XIV, appellatus est, Theologus est declaratus. Nullum in Dominicano Instituto penè onus fuit, quod non paribus humeris summa cum laude subierit, &c. *Ita. Sacr. Tom. I, Col.* 473.

Laurent *in Lucina*, d'Evêque d'Albane, & enfin d'Evêque de Porto : mais il fut toujours appellé le Cardinal d'Ascoli.

VI. Sa réputation à Rome, & dans les Cours des Princes.

Dans cette éminente Dignité, le Serviteur de Dieu parut comme une Lampe placée sur le Chandelier. Toutes ses vertus jettérent un nouvel éclat ; & ses talens furent d'autant plus admirés, que sa modestie n'étoit pas moindre que sa capacité. Selon l'expression de Ferdinand Ughel, la sagesse & la prudence de Bernier parurent dans toutes les Congrégations, où on traitoit des affaires de la Religion, des Vérités de la Foi, ou des Régles des Mœurs : & sa réputation bientôt répandue dans toutes les Cours, il n'y eût point de Prince Chrétien, qui ne respectât, & ne chérit singuliérement notre Cardinal, selon qu'il sçavoit estimer la probité, & le vrai mérite (1).

VII. De retour dans son Eglise, il travaille avec succès à la Réforme du Clergé, & du Peuple.

Mais quelque utile que fut sa présence dans la Capitale du Monde chrétien, & quelques honneurs qu'il y reçut, il ne pût se résoudre à s'y arrêter long-tems. Son inclination, & son devoir le rappelloient auprès d'un Troupeau, qui se glorifioit de l'avoir pour Pasteur, & qui ne soupiroit qu'après son retour. Pendant le peu de mois, que l'Evêque d'Ascoli avoit passés dans son Eglise, il avoit donné une si haute idée de sa vertu, & de la sagesse de son Gouvernement, qu'il s'étoit concilié l'amour du Clergé, & l'affection du Peuple. Dès-lors, il se vit en état de tout entreprendre avec succès, soit pour corriger les anciens abus, ou pour rétablir l'Ordre, la Discipline, la Décence & la Majesté du Culte Divin. C'est ce qu'il exécuta à l'édification, & avec les applaudissemens des Fidéles. Tout le monde l'aimoit, dit un Historien, parce que chacun étoit bien persuadé qu'il étoit sincérement aimé de ce bon Pasteur, qui avoit pour tous des entrailles de charité ; & qui ne cessoit d'en donner des preuves réelles dans toutes les occasions. Il réforma d'abord les mœurs, & la conduite des Ecclésiastiques, selon les Décrets du Concile de Trente. Attentif à l'Education des jeunes Gens, surtout de ceux qui se destinoient au service des Autels, il établit un grand Séminaire, qu'il eût soin de bien renter, & encore plus de remplir de Personnages pieux & habiles, capables de former la Jeunesse à la solide Piété, & à la Science.

Ita. Sacr. Tom. I, Col. 473.

(1) Omnem cætum, quos vulgo Romæ Congregationes appellant, in quo vel de rebus Fidei ageretur, vel de moribus, suâ sapientiâ, prudentiâque complevit. . . Nullus fere Princeps christianus erat, cui candor morum, pietasque cordi esset, qui Cardinalem Bernerium non suspiceret, non amaret, &c. *Ita. Sacr. ut sp.*

JERÔME BERNIER.

VIII. Sollicitude Pastorale, effusion de charité.

Le zéle actif du vigilant Pasteur s'étendoit à tout. Tous les jours il signaloit sa Piété envers Dieu, par ses nouvelles attentions à procurer la gloire de son Saint Nom, & sa tendre charité pour son Peuple, par quelque libéralité particuliére. Les pauvres Familles, les Hôpitaux, les Maisons Religieuses, ceux qui étoient retenus dans les Prisons pour des Dettes, en ressentoient ordinairement les premiéres effusions. Il ne négligeoit ni l'instruction, ni les besoins temporels des Paysans, qui vivoient dans les Campagnes. Dans les fréquentes Visites, qu'il faisoit en Personne dans toutes les parties de son Diocèse, il vouloit tout connoître pour remédier à tout, autant qu'il étoit en son pouvoir. Il assembla plusieurs fois son Synode, & il y publia de sages Ordonnances, conformes à ce qui avoit été réglé dans le dernier Concile Général : & afin d'en procurer plus sûrement l'éxécution, il avoit accoutumé les Curés, tant de la Ville, que de la Campagne, de conférer ensemble de tems en tems, pour se communiquer mutuellement leurs lumiéres, sur tout ce qui pouvoit concerner leur Ministére, & les moyens les plus propres pour bannir l'ignorance, la corruption, & le déréglement des Mœurs.

IX. Heureux état du Diocèse d'Ascoli.

La vigilance continuelle de ce Prélat, qui se faisoit tout à tous, par le seul motif de la Charité Pastorale, sembloit avoir ramené dans la Ville, & le Diocèse d'Ascoli, ces heureux tems de l'Eglise primitive; où tous les Fidéles n'avoient entr'eux qu'un cœur; & qu'une ame. Il n'y avoit ni inimitié, ni queréle, ni procès, qu'il ne terminât par sa Médiation. Les Parties s'en rapportoient volontiers à ce qu'il décidoit; & on ne se repentoit jamais de l'avoir pris pour arbitre. La seule crainte de lui causer du chagrin faisoit, que chacun aimoit mieux céder quelque chose de ses prétentions, que de troubler une Paix que le saint Evêque avoit établie par ses soins; & qu'il cimentoit par une générosité, qui ne se lassoit pas de faire du bien à tous.

X. Monument consacré par la Piété & la reconnoissance.

Les Magistrats d'Ascoli, fidéles Interprétes des sentimens du Peuple, voulurent en consacrer le souvenir à la postérité, par un Monument bien honorable à la mémoire de ce grand Homme. Ayant placé ses Armoiries dans l'Hotel de Ville, ils y firent en même tems graver ces paroles, qui contiennent sans doute le plus bel Eloge, qu'on puisse jamais faire d'un bon Evêque : *A Jérôme Bernier, Cardinal, Evêque, Prince*

LIVRE XXXIII.

JERÔME BERNIER.

*d'Ascoli, Pere de la Patrie, Pere des Pauvres, Pere de tous les Gens de bien* (1).

XI. Grandes libéralités du Prélat, envers son Chapitre.

Ita. Sacr. Tom. I, col. 473.

Le Chapitre de la Cathédrale, qui ne recevoit pas de moindres bienfaits de notre Prélat, n'y parut pas aussi moins sensible. On voit encore aujourd'hui la preuve de l'un & de l'autre, dans une longue Inscription, au bas de son Tableau, que les Chanoines voulurent placer dans l'Eglise même, autant pour leur consolation particuliére, que pour l'Instruction de ceux qui viendroient après eux. Outre les Vases d'Or & d'Argent, les Ornemens précieux, & les Décorations, dont l'Evêque d'Ascoli enrichit cette Eglise, il assigna à perpétuité le fonds de cinq cens écus de Revenu, pour augmenter les Distributions, qu'on faisoit certains jours de l'année, à ceux qui avoient assisté aux Heures Canoniales.

Ita. Sacr. ut sp.

XII. Et dans plusieurs autres Lieux de Piété, à Ascoli, à Rome, à Corrégio.

Nous ne sçaurions raporter en détail, tout ce que la Piété & la Religion firent entreprendre à ce généreux Prélat, pour orner la Maison du Seigneur, & augmenter le Culte Divin. Il orna aussi le Palais Episcopal; mais il l'orna en Evêque; & ce qu'il y fit de plus magnifique, est une grande & belle Chapelle, dédiée à la Sainte Croix, sous l'Invocation de saint Emigde, Premier Evêque d'Ascoli, de saint Jérôme, & de saint Dominique. Le Couvent de son Ordre étoit pendant l'Eté, le Lieu ordinaire de sa Retraite : il y fit aussi toutes les Réparations, & les Ornemens qui furent jugés utiles, ou nécessaires. Il donna des Sommes considérables, pour faire achever l'Eglise de saint Pierre Martyr; celle de sainte Sabine à Rome, & celle de saint Nicolas au Champ-de-Mars. Il fit élever, & doter plusieurs Chapelles, en différens Lieux, à l'honneur de saint Hyacinthe, nouvellement canonisé. Parmi plusieurs autres pieux Etablissemens, qu'il fit dans la Ville de Corrégio, sa Patrie, il y fonda un nouveau Monastére, en faveur des Religieux de saint François (2). Mais les besoins des

(1) Diœcesim sæpius visitavit; Synodales constitutiones promulgavit; Congregationem Parochorum instituit; populum, civesque tanquam filios dilexit; versa vice ita ab omnibus amatus, & charus est habitus, ut communi decreto decurionum in prætorio fuerint ejus insignia apposita cum sequenti Inscriptione :

Fratri Hieronimo Bernerio, Cardinali, Episcopo, ac Principi Asculano,
Patri Patriæ, Patri Pauperum, Patri omnium bonorum. *Ita. Sacr. ut sp.*

(2) Ecclesiam suam Asculanam mirabili amore prosequebatur; in quâ Seminarium ad Pueros benè instituendos à fundamentis ædificavit. Ecclesiam sancti Petri Martyris magnificè perfecit; Sacellum sancto Hyacintho sacrum in eadem Civitate in Ecclesiâ sancti Dominici erexit, ac dotavit. Corregium natale solum illustribus Ædificiis nobilitavit; Patres Capucinos mirè amavit; ibidemque eorum Cœnobium ferè à funda-

Pauvres occupoient toujours les premiéres attentions d'un Evêque, qui avoit beaucoup à donner, parce qu'il dépensoit peu pour lui-même, & qu'il ne pensoit point à accumuler les richesses de ses Parens.

Uniquement occupé du soin de son Salut, & de celui des Fidéles confiés à sa conduite, le plus grand désir du pieux Cardinal, eût été de pouvoir faire toujours sa Résidence, au milieu d'un Troupeau chéri & docile; cependant pour obéïr aux Souverains Pontifes, il se vit souvent obligé de se rendre à Rome, & de s'y arrêter même quelque tems: ses Emplois le demandoient ainsi. Le Pape, qui l'avoit honoré de la Pourpre, l'avoit aussi fait entrer dans presque toutes les Congrégations des Cardinaux, particuliérement dans celles du Saint Office, de l'Indice, & de l'Examen des Evêques. Un Auteur remarque que quoique notre Cardinal se fut toujours conservé dans la possession de dire librement la vérité; & que par une sage fermeté il eût contribué à la Réforme de bien des Abus, il fut néanmoins également agréable aux Papes, & à tous les autres Souverains (1).

XIII. Souvent apellé à Rome, il parle toujours pour la Justice, & la Vérité.

La mort de Sixte-Quint, & de ses trois Successeurs, Urbain VII, Grégoire XIV, & Innocent IX, donna souvent occasion au Cardinal d'Ascoli, de montrer dans le Conclave, quelle étoit sa droiture, la pureté de son zéle, & quel étoit son attachement aux Régles. Si dans la Collation des moindres Bénéfices à charge d'Ames, il regardoit comme un devoir indispensable, de ne faire attention qu'au mérite des Sujets; & de choisir toujours le plus digne; c'est-à-dire, celui qui étoit jugé le plus capable de bien remplir sa Charge, pour la gloire de Dieu, l'honneur de l'Eglise, & l'utilité des Fidéles; il n'avoit garde de s'écarter jamais de cette maxime, lorsqu'il s'agissoit de donner un Chef visible, & un premier Pasteur à l'Eglise Universelle. L'intérêt, l'amitié, l'espérance, ou la crainte humaine, toutes les vûes de politique, les sollicitations les plus vives, & les plus pressantes: tout cela étoit employé sans effet, lorsqu'il étoit question d'obtenir le suffrage de ce Cardinal. Cela parut principalement dans le Conclave

XIV. Sa conduite dans les Conclaves.

mentis extruxit. Sancti Quiriaci nobile Pavimentum stravit. Romæ Ecclesiam S. Nicolai ad Campum Martium positam picturis exornavit; Monasterium sanctæ Sabinæ à Pio V inceptum, maximo sumptu perfecit; in eaque Ecclesia pulcherrimum Sacellum sancto Hyacintho erexit, annuoque attributo censu dotavit, &c. *Ciacon. ut sp.*

(1) Congregationibus S. Inquisitionis, Episcoporum examinis, Indicisque Librorum adjunctus, ubi suâ auctoritate, quæ maxima semper apud Principes, & Pontif. Sum. fuit, multa utiliter correxit, & feliciter emendavit, &c. *Ciacon. ut sp.*



LIVRE XXXIII.

JERÔME BERNIER.

Hist. Eccl. Liv. CLXXIX, n. 116.

de Clément VIII. Quoique notre Cardinal fut attaché par reconnoiſſance au Neveu de Sixte-Quint, Montalte ne pût jamais l'engager à favoriſer un Sujet, qu'il ne jugeoit pas digne de monter ſur la Chaire de ſaint Pierre. Cette fermeté fit échouer bien des Brigues, & donna aux Electeurs le tems de reconnoître celui que le Seigneur avoit élû. Le Cardinal Hippolyte Aldobrandin, généralement eſtimé de tout le Sacré Collége, & auſſi diſtingué par ſes Lumiéres que par ſes vertus, réunit enfin tous les Suffrages, & fut ſalué Pape, ſous le nom de Clément VIII.

XV. Son amour pour l'Egliſe d'Aſcoli.

Depuis cette Election, faite le 30 de Janvier 1592, le Cardinal d'Aſcoli fut plus vivement preſſé de fixer ſa demeure à Rome. Ses qualités d'eſprit & de cœur, le rendoient extrêmement cher au nouveau Pape; qui aimoit à prendre ſes conſeils; & qui auroit voulu ſe ſervir de ſon Miniſtére, pour le Gouvernement de toute l'Egliſe. Mais les liens, qui l'uniſſoient à ſon Peuple, étoient trop forts, pour être ſitôt rompus; & parmi ſes premiers engagemens, il comptoit celui de la Réſidence. Il rentra donc dans ſon Diocèſe auſſitôt qu'il lui fut permis; & il continua encore pendant pluſieurs années, à inſtruire, à édifier, & à conduire dans la Paix des Fidéles, qu'il trouva toujours dociles à ſa voix.

XVI. Raiſons de retourner à Rome.

Dupin, Hiſt. Eccl. du XVIIe Siéc. Tom. I, pag. 90. 100.

Cependant les célébres Diſputes ſur la Grace, excitées d'abord entre quelques Théologiens Eſpagnols, & pouſſées depuis avec beaucoup de vivacité, en préſence de Clement VIII, engagérent ce Pape à apeller notre Cardinal, qui ne ſe refuſa pas dans une occaſion, où il s'agiſſoit de la Doctrine de ſaint Auguſtin & de ſaint Thomas, dont il ſe glorifioit d'être le fidéle Diſciple. Il fut l'un des ſix Cardinaux, qui aſſiſtérent avec Sa Sainteté, à ſoixante-huit Congrégations, tenues à Rome depuis le 20 de Mars 1602, juſqu'au 22 de Janvier 1605. On ſçait quel fut le ſuccès de ces longues & ſçavantes Conférences; dans leſquelles le Cardinal d'Aſcoli, aſſis parmi les Juges, ne fit point paroître moins de ſageſſe, & de modération, que de préſence d'eſprit, de pénétration & de lumiéres.

XVII. Il pourvoit ſon Egliſe d'un autre Paſteur.

Tandis qu'il étoit à Rome, le Pape le déclara Protecteur de l'Ordre des Servites; & lui donna le Titre de Cardinal, Evêque d'Albane (1). Les affaires trop multipliées, dont on le chargeoit

(1) Sub Clem. VIII non minori auctoritate valuit; à quo, ob ſingularem animi candorem, & in dicenda ſententia libertatem, unicè amplexus, & ad graves adhibitus conſultationes, ordinis ſervorum beatæ Mariæ Protector datus eſt, quem ita moderatus

chargeoit continuellement, ne lui laissant plus la liberté de résider, comme autrefois, au milieu de son Troupeau, il pensa à lui procurer un autre Pasteur, capable de maintenir, ou de continuer, tout le bien qu'il avoit fait; & il le trouva parmi les illustres Personnages, qui composoient sa Famille. L'Abbé Ughel remarque que notre Cardinal avoit si bien choisi ceux, qu'il vouloit admettre dans sa Maison; & les beaux éxemples qu'il leur donna, furent si efficaces pour les former, & les rendre utiles à la Religion; qu'on en vit trois, qui furent depuis honorés de la Pourpre Romaine. Un quatriéme se distingua parmi les Auditeurs de Rote, & mourut Doyen de ce Tribunal. Un cinquiéme, apellé Sigismond Donat, déja Evêque de Vénosa, succéda à notre Cardinal dans l'Evêché d'Ascoli (1), dont il prit possession le septiéme de Janvier 1605.

XVIII. Grands Personnages qu'il a formés.

Ita. Sacr. Tom. I. Col. 475.

Quelque pure que fut la vertu du nouveau Prélat; & quelque appliqué qu'il parut toujours à la conduite de son Eglise, dont il défendit les Priviléges avec beaucoup d'intrépidité; la Ville, & le Diocèse d'Ascoli regretérent long-tems le Cardinal Bernier. Pendant près de dix-neuf ans, qu'il les avoit gouvernés, il n'avoit rien omis de tout ce qui pouvoit contribuer à la félicité de son Peuple. Aussi avoit-il gagné les cœurs de tous ses Diocésains, moins peut-être par ses bienfaits, que par les charmes de sa douceur, & par toutes ses vertus. Son entrée dans l'Episcopat avoit été signalée, par plusieurs Etablissemens utiles au Public: il voulut que l'Epoque de sa sortie fut encore marquée, par les nouvelles libéralités qu'il fit au Clergé, & en particulier à la Maison du Séminaire. On en a conservé le souvenir dans une Inscription, gravée sur le Frontispice du Séminaire, l'an 1604.

XIX. Regrets de l'Eglise d'Ascoli.

Obligé de résider désormais à Rome, notre Cardinal partagea tout son tems, entre les affaires de la Religion, & la Priére; dont le fréquent Exercice servit toujours à nourrir sa tendre Piété, & à conserver la pureté de cœur. Cependant le Pape Clément VIII, après avoir rempli le Saint Siége, avec

XX. Mort du Pape Clément VIII.

est, ut illius Ordinis piissimus Pater ab ejus instituti Religiosis vocatus sit... Anno 1603... Factus est Episcopus Cardinalis Albanus, &c. *Ciacon. ut sp.*

(1) At non modo ipse sanctis moribus erat, sed etiam ex suis virtutibus casta illi, insigniterque erudita Familia, in quibus enituere Scipio Cobellutius, Franciscus Çenninus, & Fr. Desiderius Scalia, sub Paulo V postea Cardinales, Sigismundus Donatus; ejus in Asculano Episcopatu successor; ac Jo. Baptista Coccinus nuper Romanæ Rotæ Decanus defunctus. Omnes quidem ad Domini sui ita perfectè exculti, ad prudentiæ cotem, ut cujuslibet dignitati instituendæ viderentur aptissimi, &c. *Ita. Sacr. Col. 474.*

beaucoup de gloire, l'eſpace de treize années, mourut le troiſiéme de Mars 1605. Le Cardinal de Florence, Aléxandre de Médicis, qui lui ſuccéda ſous le nom de Léon XI, ne régna pas un mois entier, puiſqu'ayant été élû le premier jour d'Avril, & couronné le dix, il décéda le vingt-ſept du même mois. Le Cardinal d'Aſcoli entra donc, pour la ſixiéme & derniére fois, dans le Conclave, au mois de Mai 1605. Toujours ferme à ne s'attacher à aucun parti; mais à favoriſer l'Election de celui qu'il jugeoit le plus capable de procurer le bien, & la paix de l'Egliſe, il donna ſon ſuffrage au Cardinal Camille Borghéſe, qui prit le nom de Paul V. La grande expérience du nouveau Pontife, la pureté de ſes Mœurs, & le zéle qu'il avoit toujours montré pour l'honneur de la Religion, en firent beaucoup à ceux qui l'avoient élevé. On conçut d'abord les plus belles eſpérances de la ſageſſe de ſon Gouvernement.

XXI. Election de Léon XI.

XXII. Et de Paul V.

Sa Sainteté eût toujours pour le Cardinal d'Aſcoli, la même confiance, dont ſes Predéceſſeurs depuis Sixte-Quint, l'avoient conſtanment honoré. Elle lui donna d'abord la qualité de Sous-Doyen du Sacré Collége, avec le Titre de Cardinal Evêque de Porto; & fit uſage de ſes Lumiéres, dans toutes les grandes Affaires qui occupérent le Saint Siége, les premiéres années de ſon Pontificat. Le détail que nous pourrions en faire, paroîtroit peut-être déplacé: il appartient naturellement à l'Hiſtoire de Paul V. Il doit nous ſuffire de remarquer, qu'au milieu de toutes ces occupations, notre pieux Cardinal ne ceſſoit de ſoupirer après le repos de l'Eternité. A meſure qu'il approchoit de ce terme; il s'éloignoit, autant qu'il lui étoit poſſible, du bruit & du tumulte des Affaires, pour ſe tenir enfermé dans le Couvent de ſainte Sabine, où il avoit choiſi ſa Retraite; & où il s'étoit préparé un Tombeau (1).

XXIII. Saintes occupations du Cardinal d'Aſcoli.

Après avoir aſſiſté l'an 1610, à la Solemnité de la Canoniſation de ſaint Charles Borromée, il ne parut plus occupé que du déſir d'imiter toutes les vertus de ce ſaint Cardinal, & du ſoin de ſe purifier de plus en plus par la Pénitence, pour mériter de mourir, comme lui de la mort des Juſtes. Ce fut le 8 d'Août 1611, dans ſa ſoixante-onziéme année, que ce grand Prélat, chéri de Dieu & des Hommes, ſe repoſa

XXIV. Sa mort.

(1) Humile Sepulchrum ſibi vivens poſuit anno 1600. Integerrimus, eruditiſſimuſque Pater, Theologicâ Doctrinâ celebris, vitæ exemplo, & Eccleſiaſticæ Diſciplinæ zelo admirabilis,... majori Dignitate dignus; ſanctiſſimè, ut vixit, ex hac luce ſubtractus eſt.... anno ſalutis per Virginem partæ 1611, conditusque eſt in Æde ſanctæ Sabinæ, &c. *Ciacon. ut ſp.*

JERÔME BERNIER.

dans le Seigneur. Tous les Gens de Bien le pleurérent : mais le Sacré Collége, qu'il honoroit depuis vingt-quatre ans, l'Ordre entier de saint Dominique, celui des Servites, & l'Eglise d'Ascoli, parurent particuliérement sensibles à cette perte. Un habile Poëte du tems fit à ce sujet une Elégie, que l'Abbé Ughel nous a conservée ; & qui commence ainsi :

Ita. Sacr. Tom. I, Col. 474.

Cogimur in liquidos dissolvere lumina fontes,
Et teneras lacerare genas, tuus, optime Princeps;
Cogit amor, cogit pietas, reverentia cogit.
Fundite sanguineos, mea lumina, fundite rivos.

---

## ANDRÉ JUSTINIANI, EVÊQUE D'ISOLA. JEROME JUSTINIANI, EVESQUE DE SCIO.

NOus avons déja écrit la Vie de plusieurs Grands Personnages, que la noble Maison des Justiniani n'a cessé de donner, de Siécle en Siécle, à l'Ordre de saint Dominique, presque depuis sa Fondation jusqu'à nos jours. Si c'est un devoir de reconnoissance, dont nous nous acquittons envers cette illustre Famille ; ce n'est pas moins un tribut de louange, qu'il ne nous est point permis de refuser au mérite distingué de ces saints Religieux ; qui ont tous honoré leur Habit, & par la pureté de leurs Mœurs, & par les services qu'ils ont rendus à l'Eglise. Nous voudrions qu'on nous eût appris plus en détail leurs belles Actions.

ANDRÉ JUSTINIANI.

Vide Abbat. Mich. Just. de Scrip. Ligur. Fontan. in The. pag. 206. Echard. Tom. II, pag. 405.

ANDRE' JUSTINIANI, né le 22 de Décembre 1570, dans la Ville d'Aiazze, dans la partie Occidentale de l'Isle de Corse, avoit trois Freres, apellés Etienne-Vincent, Fabien, & Benoît. Le premier, s'établit selon sa Qualité dans le Siécle. Le second, consacré dès sa jeunesse au service de Dieu dans l'Etat Ecclésiastique, fut depuis Evêque d'Aiazze, sa Patrie. Le troisiéme, embrassa, comme son Frere, l'Institut des FF. Prêcheurs (1) : où devenu puissant en œuvres & en paroles, il travailla long-tems, & avec succès, à l'Instruction des Fidéles, & à la Conversion des Hérétiques. Le Cardinal Campori, Evêque de Crémone, lui écrivit pour le féliciter de ce que, par la force de ses Prédications, & de ses Ecrits, il

(1) Fr. Andreas Justiniani Ligur, Adjaci Corsicæ Insulæ Civitate natus die 22 Decembris anni 1570... Germanos Fratres habuit Fabianum Adjacensem Episcopum, Stephanum-Vincentium Connubio alligatum, & Benedictum Ordini etiam ascitum... Viros omnes sua ætate præclaros. *Echard. Tom. II, pag.* 405.

LIVRE XXXIII.

ANDRÉ JUSTINIANI.

avoit rapellé plusieurs Luthériens, à la véritable Foi, & à l'obéissance du Saint Siége (1).

I. Ses Etudes à Rome.

Les premiéres années d'André Justiniani, furent employées à l'Etude des Belles-Lettres, & des Langues: il y réussit. Mais il ne se fit pas moins estimer par sa vertu, que par ses progrès dans les Sciences. Dans l'Isle de Corse, à Gênes, & à Rome, on le vit toujours également attentif à remplir tous ses devoirs de Chrétien, & à éviter la compagnie des jeunes Gens, dont la conduite n'étoit pas assez réglée. Il étudioit à Rome sous le Pontificat d'Urbain VII, de Grégoire XIV, & d'Innocent IX. Peu de jours avant la mort de celui-ci, Justiniani demanda l'Habit de saint Dominique; & il le reçut dans le Couvent de la Minerve, le 30 de Novembre 1591, dans sa vingt & uniéme année.

II. Il entre dans l'Ordre de saint Dominique.

Appliqué, d'abord après sa Profession, à l'Etude de la Théologie, & des Saintes Ecritures, ainsi qu'à la Lecture des Peres, il mit si bien à profit le secours qu'il pouvoit retirer, tant de la connoissance des Langues, que des Leçons de ses Maîtres; qu'en fort peu de tems, il fut en état de communiquer aux autres les lumiéres, dont il s'étoit rempli. On le fit professer pendant plusieurs années; dès l'an 1600, Justiniani étoit Maître des Etudians, dans nos Ecoles de la Minerve; & l'an 1607, il fut établi Supérieur du Collége des Grecs, fondé à Rome par le Pape Grégoire XIII. Parmi les sçavans Disciples qu'il forma, on distingue avec raison Léo Allatius, si connu depuis dans la République des Lettres, par sa rare Erudition, & par ses Ecrits.

III. Il professe à la Minerve, & dans le Collége des Grecs.

La probité & la capacité de Justiniani, lui ayant mérité la confiance de la Cour de Rome, Paul V lui donna la Charge de Commissaire Général du Saint Office, & le fit entrer dans la Congrégation établie pour l'Examen des Evêques. La maniére dont il remplit les obligations de l'un & de l'autre Emploi, ne servit qu'à mettre ses talens dans un plus beau jour. Il n'y avoit que quatre ans qu'il occupoit ces deux Places, lorsqu'il fut nommé à l'Evêché d'Isola, dans la Calabre ultérieure. Sa Sainteté le chargea en même tems du soin de revoir le Traité *de la Souveraine Autorité du Pape sur l'Eglise*, composé depuis peu par M. André Duval, Docteur de Sorbonne, &

IV. Ses Emplois à la Cour de Rome.

V. Il est fait Evêque. Bullar Ord. Tom. V. pag. 724.

(1) Fr. Benedictus Justiniani... Vir potens opere & sermone, animos ita regebat ex sacro pulpito, ut Lutheranos plures ad Ovile Christi reduxerit. Quindecim anno 1626 Cremone Vicarium Sancti Officii agens converterat; quam ei victoriam Litteris suavissimis gratulatus est Cardinalis Campori, ejus Urbis Episcopus, &c. *Echard. Tom. II, pag. 453. Col. 1.*

ANDRÉ JUSTINIANI.

imprimé à Paris la même année 1614. On conserve encore en Manuscrit dans la Bibliothéque du Cardinal Barberin (1), ses remarques sur cet Ouvrage.

L'Abbé Ughel, qui apelle André Justiniani un excellent Théologien, & un Homme consommé en tout genre d'Erudition, assure qu'il avoit beaucoup écrit. Mais il ne nous aprend point quels sont ses autres Ouvrages; & il a négligé de marquer ce qu'il avoit fait dans le Gouvernement de son Eglise. Nous sçavons cependant que la charité du Prélat, & sa Sollicitude Pastorale, l'avoient rendu extrêmement cher au Clergé, & au Peuple d'Isola. Les Fidéles faisoient des vœux pour le conserver long-tems, & son mérite sembloit l'apeller aux plus hautes Dignités, lorsque la mort le ravit aux espérances de ses Amis, le 27 Novembre 1617, dans la quarante-septiéme année de son âge, & la troisiéme de son Episcopat (2).

Ita. Sacr. Tom. IX, Col. 514.

VI. Sa mort.

JERÔME JUSTINIANI.

L'Eglise, & l'Ordre de saint Dominique firent bientôt après une autre perte, par la mort de JERÔME JUSTINIANI. Il étoit né dans l'Isle de Scio l'an 1554, dans le tems que ses illustres Parens étoient encore reconnus pour Seigneurs de cette Isle. Son Pere, apellé Paul Justiniani, voulut être son premier Maître; il l'éleva avec beaucoup de soin dans son Palais; & il pensoit deja à l'envoyer dans les Ecoles d'Italie, lorsque l'Armée des Turcs, commandée par les Généraux de Sélim II, ayant surpris cette Isle en 1565, y fit tous les ravages, dont nous avons eû occasion de parler dans un autre lieu. Tandis que les Infidéles, déja chargés de Butin, mettoient dans les fers les autres jeunes Gens de Qualité, & particuliérement ceux de la Maison des Justiniani, dont plusieurs furent emmenés Captifs à Constantinople; celui-ci, destiné par la

I. Dérobé dans son enfance aux Recherches des Turcs.

(1) Scripsit jussu Pauli V hoc titulo: Censuræ & Correctiones in Librum de suprema Pontificis in Ecclesia Potestate, auctore Andreâ Duvallio Doctore Sorbonico. Quæ ms in Bibliotheca Francisci Cardinalis Barberini etiamnum asservantur. *Abbas. Justiniani Ap. Echard. Tom. II, p. 405. Col. 2.*

(2) Andreas Justinianus... Ordinis Præd. summus Theologus, & omni Doctrinâ scientissimus multa composuit, inter quæ celebratur censura in Librum Andreæ Duvallii de Potestate Pontificis... excessit verò 27 Novembris 1617. Jacet in Cathedrali, sequenti in marmore sculpto Elogio exornatus à Clero.

D. O. M.

Fratri Andreæ Justiniano Nobili, ac patritio Januæ genere Nato, Prædicatorum Familiæ vitâ, & Litteris claro, non indigno totius ordinis moderatori viro, à Paulo V Pont. Max. in Commissarium Sancti Officii, Antistitumque examinatorem electo, ac demum in Episcopum Insulanum evecto. Cumque in diem ad majora designaretur, morte immaturâ eripitur. Clerus Insulanus ob singularem amorem, acceptaque beneficia grati animi ergo posuit. Obiit anno Dñi 1617. ætatis suæ 47. *Ita Sacr. Tom. IX, Col. 514.*





LIVRE XXXIII.

JERÔME JUSTINIANI.

Providence à être un jour le Consolateur de sa Patrie, & le Pasteur de son Peuple, fut dérobé aux Recherches des Ennemis, & conduit depuis à Naples.

II. Son Education dans la Ville de Naples.

Banni ainsi de son Pays dans un âge si tendre, Justiniani ne murmura point ; il ne se plaignit pas de son sort, parce qu'il étoit moins touché de la perte de tous ses Biens, que sensible à la faveur qu'il avoit reçûe de la Divine Bonté, de n'être point exposé à perdre la Foi sous le joug des Infidéles. Ces nobles sentimens, qu'une Education chrétienne avoit fait naître dans son cœur, le soutinrent toujours dans ses épreuves. Il s'accoutuma de bonne heure à se contenter de peu, & à imiter la Pauvreté de JESUS-CHRIST : aussi en croissant en âge, croissoit-il toujours en sagesse & en piété. L'Etude, la Priére, la Lecture des bons Livres, & la conversation des Personnes vertueuses, faisoient dès-lors ses délices. Lorsqu'il eût atteint sa seiziéme année, déja instruit des Lettres Humaines, il délibéra sur le genre de vie qu'il embrasseroit. La ferveur, & l'innocence de ses désirs lui méritérent de connoître la volonté du Seigneur ; & il s'estima heureux de ne point rencontrer d'obstacle à sa Vocation.

III. Il embrasse l'Institut des FF. Prêcheurs.

Le Couvent des Dominicains, apellé de sainte Catherine de Formelle, lui parut un asyle tel qu'il le souhaitoit, pour conserver la pureté de son Ame, & se mettre en état de servir un jour l'Eglise & le Prochain. Il demanda l'Habit, qui lui fut donné le 17 d'Avril 1570, pendant que les Visiteurs Apostoliques, envoyés par le Pape Pie V, travailloient avec succès au rétablissement de la Discipline, dans le Clergé Séculier & Régulier de Naples.

Cette heureuse circonstance ne favorisa pas peu les pieux desseins du nouveau Religieux. L'Esprit d'Oraison, de Recueillement & de Pénitence, s'étant renouvellé dans le Cloître, il en reçut comme les prémices : & ce qu'il avoit si saintement commencé, il ne pensa depuis qu'à l'affermir, & à le perfectionner toujours, par la fidélité à la grace de sa Vocation.

IV. Ses sentimens en apprenant la mort de plusieurs de ses Parens.

On ne lui laissa point ignorer ce qui venoit d'arriver dans la Ville de Constantinople, à plusieurs jeunes Chrétiens, la plûpart de ses Parens, dont la généreuse résistance, à ceux qui les sollicitoient de préférer l'Alcoran à l'Evangile, leur avoit procuré la Couronne du Martyre. S'il répandit des larmes, sur la mort de ces innocentes Victimes, ce furent des larmes de joye ; des larmes, que la Religion faisoit couler, & que la Religion essuya. En cessant d'espérer de revoir sur la terre ceux, avec qui il avoit passé les premiéres années de son Enfance,

Justiniani ne fut occupé que de l'espérance de leur être un jour réuni dans le Ciel.

V. Il enseigne avec succès.

Ainsi préparé, & animé par tant de motifs à porter le joug de JESUS-CHRIST, & à lui faire le sacrifice de sa liberté, on conçoit aisément quels pûrent être ses progrès, dans toutes les Vertus chrétiennes, & religieuses. Il n'en fit pas de moindres dans les Sciences. Dès qu'il eût été ordonné Prêtre, on auroit pû lui confier le saint Ministére ; mais on jugea à propos de l'appliquer d'abord aux Exercices de l'Ecole : il enseigna avec réputation la Théologie dans les Ecoles de Naples (1).

VI. Autres Emplois.

Les Supérieurs le retirérent bientôt après de cet Emploi, pour se servir eux-mêmes de ses conseils, & de son exemple. Le Provincial de la Pouille en fit le Compagnon de ses Travaux ; & partagea en quelque maniére avec lui le Gouvernement de sa Province. La Congrégation de Raguse eût ensuite le bonheur de l'avoir pour Vicaire Général. Enfin Sixte Fabri, Général de tout l'Ordre, résolu de faire la Visite des Maisons, soumises à sa Jurisdiction dans le Royaume d'Espagne, & de n'amener avec lui que des Religieux d'un mérite supérieur, choisit le Pere Jérôme Justiniani, qu'il mit à la tête de ceux qui devoient l'accompagner. Il furent reçus l'un & l'autre avec distinction à la Cour de Castille ; & ils employérent les années 1587 & 1588, à visiter les Couvens, & les Monastéres des différentes Provinces d'Espagne.

VII. Il prêche avec beaucoup de fruit.

De retour depuis en Italie ; pendant que Sixte Fabri, déposé par le Pape Sixte-Quint, se reposoit dans le Couvent de sainte Sabine ; & que son successeur, le Révérend Pere Hippolyte-Marie Beccaria, gouvernoit tout l'Ordre de saint Dominique, le Pere Justiniani ne travailloit qu'à sa propre perfection, & au salut des Ames, par le Ministére de la parole. C'étoit sa Vocation, & son talent principal. Aussi éloquent que zélé Prédicateur, il instruisoit, & touchoit les Fidéles : il ne les édifioit pas moins par la sainteté de ses exemples. Depuis près de huit ans, il remplissoit à Rome, & dans les autres Villes d'Italie, toutes les Fonctions Apostoliques, lorsqu'en 1597, on apprit la mort de Benoît Garreti Evêque de Scio, & le triste état de cette Eglise, sous la Domination des Turcs. Personne n'étoit

(1) Fr. Hieronimus Justinianus patritiâ Justinianorum Januensi de gente in insula Chiensi, cui tunc imperabant, anno 1554 natus est... qui cùm egregiæ indolis, optimisque moribus esset, ac ingenio ad Litteras aptissimo atque propensissimo, brevi magnum sibi fecit apud suos Eruditionis, & regulari Disciplinæ nomen. Itaque mox adhuc junior iisdem quas didicerat alios edocendis atque tradendis adhibitur Philosophiæ ; ac Theologiæ disciplinis, &c. *Echard. Tom. II, pag. 407. Col. 2.*

VIII. Etat de l'Eglise de Scio.

ni mieux instruit des besoins de ce Peuple, ni plus sensible à ses maux, que le Cardinal Benoît Justiniani, qui en fit une peinture naturelle au Pape Clément VIII. Ce Pontife & ce Cardinal, animés d'un même zéle, désiroient aussi avec la même ardeur de procurer quelque sujet de consolation à une Eglise depuis si long-tems affligée. Les Catholiques, qui se trouvoient encore dans la Ville, ou dans le Diocèse de Scio, étoient mêlés avec des Grecs Schismatiques, avec des Juifs & des Mahométans; & ils n'étoient guéres distingués de ces Infidéles, que par les mauvais traitemens qu'on leur faisoit; où par de plus grands Tributs, dont on les accabloit: ce qui devenoit une nouvelle tentation pour les Foibles.

Plus on réfléchissoit sur la nécessité de trouver un Pasteur, en état de conduire sûrement ce Troupeau, & de le défendre contre tant de périls; plus on en sentoit la difficulté & l'importance. Les qualités connues du Pere Jérôme Justiniani, le firent considérer comme le plus capable d'une telle entreprise. Sa Sainteté le fit apeller; & lui avoua d'abord que le Bénéfice, qu'on vouloit lui confier, n'avoit rien qui flatât l'ambition, ou la cupidité; mais que cela même faisoit espérer qu'il ne le refuseroit point. On sçait lui dit le Pape, quelles sont vos lumiéres, votre charité & votre fermeté. On compte sur votre zéle; comptez-vous même sur l'assistance du Ciel; & disposez-vous à aller sauver les restes de votre Peuple, opprimé dans l'Isle de Scio, déja dépouillé des biens de ce monde, & en danger de perdre ceux de l'Eternité, si une main charitable ne vient à son secours. La Réponse du Serviteur de Dieu fut précise & modeste. Saint Pere, dit-il, ordonnez: celui, qui aime à se servir des plus foibles instrumens, pour faire son Ouvrage, approuvera sans doute ce que son Vicaire aura fait.

IX. Le Pape en confie le soin à Justiniani.

I. Tim. III, 1. Bullar. Ord. Tom. V, pag. 626.

Plein de cette confiance, en la Divine Bonté, & n'envisageant qu'un travail, que l'Apôtre apelle une Fonction & une œuvre sainte, Justiniani fut Sacré à Rome avant la fin de l'année 1597. Il ne différa pas de se rendre à son Eglise, & de prendre d'abord connoissance de tous ses besoins, résolu de sacrifier son repos, & sa vie même (s'il étoit nécessaire) pour le salut de ses Compatriotes, devenus ses Ouailles. Sa présence ne fut pas un petit sujet de consolation, pour des personnes, à qui le seul nom de Justiniani étoit cher, parce qu'il leur rapelloit le flateux souvenir de leur ancienne liberté. Mais la tendre charité, dont il les prévint dans toutes les occasions, acheva de leur faire oublier leur misére présente. On le voyoit continuellement

X. Charité, & Sollicitude Pastorale.

continuellement appliqué à pourvoir à leurs nécessités. Il leur rompoit tous les jours le pain de la Parole ; leur administroit lui-même les Sacremens ; les corrigeoit avec douceur : & en leur montrant le péril, auquel les exposoit leur commerce avec les Ennemis de la Foi, il les obligeoit ou à éviter l'occasion, ou à se tenir sur leurs gardes, lorsqu'ils ne pouvoient absolument l'éviter. Ses exemples, & ses instructions étoient également efficaces, pour leur faire embrasser la vertu, & toutes les Pratiques de la Piété Chrétienne. Les Infidéles même, & les Schismatiques respectoient sa sainteté. Il en apella plusieurs à la Foi, ou à l'Unité ; & il conserva avec tous la charité, & la paix. Pour avancer de plus en plus l'Œuvre du Seigneur, le zélé Evêque employa utilement les Religieux de son Ordre, & ceux de la Société de JESUS, établis depuis peu dans cette Isle (1).

XI. Sa conduite envers les Infidéles.

L'Eglise de Scio sembloit reprendre peu à peu sa premiére beauté ; & on espéroit que, sous un tel Pasteur, le Troupeau goûteroit long-tems les douceurs du repos. On se trompa. Un coup manqué par les Chrétiens, excita de nouveau contr'eux la colére des Infidéles. Virginio des Ursins, Général des Armées de Ferdinand, Grand Duc de Toscane, & un Neveu de notre Evêque, à la tête de quelques Troupes, essayérent de reprendre sur les Turcs l'Isle de Scio, l'an 1599, trente-quatre ans depuis que ces Infidéles s'en étoient emparés par trahison. L'entreprise n'eut pas le succès désiré : & tous les Chrétiens, qui habitoient dans la Capitale, quoiqu'ils n'eussent eû aucune connoissance du dessein, furent contraints de sortir de la Ville, & d'abandonner leurs Maisons, pour se disperser dans les Campagnes, ou dans quelques Villages.

XII. Tentative sans succès de quelques Princes Chrétiens.

XIII. Ses suites.

Notre Prélat, uniquement attentif aux devoirs de sa Charge, n'avoit donné aucun sujet de plainte aux Mahométans. On ne le soupçonna pas même d'avoir sçu ce qui avoit été projetté, pour les chasser du Pays. Cependant il fut obligé, comme les autres, de sortir de la Ville de Scio, & de trans-

XIV. L'Evêque de Scio obligé de transporter ailleurs le Siége Episcopal.

(1) Hieronimum nostrum ad Chiensem Sedem promovit eodem anno Clemens VIII. Qui Pastorali coactus humeros oneri supponere, parereque jubenti Pontifici, sponsam suam, unàque Patriam adivit ; gregisque sui curam solicitus egit, verbo Dei insistens assiduè, confessiones illorum excipiens, Sacramentorum administratione ad pietatem eos excitans, salutaribus eos monitis, puriorique Mysteriorum Fidei propositione, & expositione frequenti creditas oves, ab omni Schismatis, Hæreseos, aut Infidelitatis arcens contagio, & ad veri, Christianique cultûs exercitium & perfectionem verbo, & exemplo erudiens ac provocans. Nec contentus iis unum se insistere... Fratrum Ordinis sui fidam addidit operam, Patrumque Societatis JESU recens in eam Insulam inducctorum, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 407, *Ex Abb. Mich. Justin.*

porter son Siége ailleurs. Il le fixa dans un Bourg de l'Isle, où ses Successeurs ont toujours Siégé depuis, dans une Eglise nommée sainte Marie de Travéna. C'est là qu'il assembla désormais son Troupeau, & qu'il remplit pendant plusieurs années toutes les Fonctions Pastorales. Tant que ses forces purent le lui permettre, on le vit aller de Village en Village, entrer dans les maisons des Pauvres, & des Malades, instruire les uns, & les fortifier dans la Foi, consoler les autres, & leur apprendre l'usage qu'ils devoient faire de leurs épreuves, pour mériter le pardon de leurs péchés. Quelques modiques que fussent ses Revenus, il les partageoit libéralement avec ceux qui étoient dans l'indigence, doublement satisfait & de pouvoir assister les Pauvres, & d'éprouver lui-même les rigueurs de la Pauvreté.

XV. Il abdique son Evêché.

C'est ainsi que ce Successeur des Apôtres répondoit à l'attente des Fidéles, & aux désirs du Pape, lorsqu'il plût au Seigneur de mettre sa patience à de nouvelles épreuves. Un travail continuel l'avoit épuisé; & les vives douleurs de la goute achevérent de lui rendre désormais impossible l'Exercice du Divin Ministére. Il demanda donc un Successeur; & il l'obtint. Le Pere Marc Justiniani, Religieux du même Ordre, & Profès du Couvent de saint Dominique à Gênes, fut mis en sa place le 31 Mai 1604. Celui-ci, selon Fontana, conduisit en paix l'Eglise de Scio pendant trente-six ans, n'étant mort qu'en 1640. L'ancien Evêque, rentré dans la Compagnie de ses Freres, au Couvent de sainte Catherine à Naples, les édifia long-tems, par la pratique constante de toutes les Vertus. Son humilité, sa patience, sa douceur, ne se démentirent jamais. Tous les membres de son Corps étoient dans la souffrance; mais son cœur & son esprit, toujours uni à Dieu, jouissoient de la joye & de la paix, qui font ici-bas la félicité d'une ame pure. Ne pouvant plus travailler pour l'Eglise, il ne cessoit d'offrir pour elle ses Vœux, & ses Priéres.

Fontan. in Theatr. pag. 168. Ex Mich. Justin. in Scio sacra.

XVI. Sa Retraite dans le Couvent de sainte Catherine.

Ce ne fut pas cependant dans le Couvent de Naples, que le respectable Prélat consomma son Sacrifice, mais dans le Château de Gripteria dans la Calabre; où sa sœur Flore Justiniani, Dame du lieu, l'avoit fait porter, pour s'édifier par l'exemple de ses vertus, & se servir de ses conseils dans la conduite de sa Famille, & de ses Affaires. Il avoit atteint sa soixante-cinquiéme année lorsqu'il se reposa dans le Seigneur l'an 1618. Son Corps fut enterré dans une Eglise de son Ordre, & un de ses Neveux, apellé comme lui, Jérôme Justiniani, ayant pris depuis l'Ha-

XVII. Sa mort.

bit de saint Dominique, fit graver son Epitaphe, qui contient l'Abrégé de sa Vie (1). LIVRE XXXIII.

## SEBASTIEN MICHAELIS, RESTAURATEUR DE LA VIE REGULIERE DANS QUELQUES PROVINCES DE FRANCE, FONDATEUR DU COUVENT DE L'ANNONCIATION A PARIS.

SEBASTIEN MICHAELIS.

I. Désordres causés par les nouvelles Hérésies.

ON ne sçauroit représenter avec des couleurs assez vives, la grandeur de la playe, qu'avoit fait à l'Eglise dans le seiziéme Siécle, un esprit d'erreur & de libertinage, conçu dans les ténébres, enfanté par l'orgueil, & soutenu par toute la puissance de l'Enfer. L'Eglise de JESUS-CHRIST attaquée par ses propres Enfans, combattue en même tems dans sa Doctrine, dans sa Discipline, & dans son Autorité, voyoit toutes ses Loix méprisées, & ses plus saintes pratiques devenues l'objet de la dérision des hommes charnels, qui osoient se donner le nom de Réformateurs, suscités de Dieu, pour rétablir la pureté de son Culte, selon la vérité de sa Parole.

II. Dans l'Eglise & dans le Cloître.

Après avoir fait révolter contre les Pasteurs, contre les Souverains même, ceux qui ne devoient avoir en partage que la soumission & l'obéissance : après avoir renversé la Hiérarchie, & mis la confusion dans les Etats, il n'étoit pas difficile à ces Ministres de Satan, de troubler les plus saintes Retraites, en faisant glisser jusques dans le Cloître le venin de leurs maximes corrompues. L'homme est par tout ce qu'il est, foible, léger, inconstant dans le bien ; &, par ce fonds de corruption qu'il porte au-dedans de lui-même, toujours trop disposé à secouer le joug, qui géne ses passions. Luther avoit donné le malheu-

(1) Magnâ humilitate, & patientiâ, religiosâque conversatione, Fratribus suis exemplo fuit & admirationi. Demum posteà secessit in Calabriam, & ad oppidum Gripteriæ, ubi soror ejus Flora Justiniana loci domina manebat, se contulit ; ibique susceptis Ecclesiæ Sacramentis piissimam Deo efflavit animam anno 1618, sepultus in Ecclesiâ Ordinis. Ei fuit hæc à nepote suo, F. Hieronimo Justiniano Floræ dictæ Filio, ejusdem instituti posita Inscriptio :

Hic è regione jacet sepultus V. F. Hieronimus Justinianus Episcopus Chiensis, Natalibus, eloquentiâ, & humanitate clarissimus. Qui cùm in Ordine Prædicatorum variis perfunctus fuisset muneribus, à Clemente VIII P. M. invitus ad Patriam sedem traductus, Clerum Ecclesiasticis disciplinis instruxit, Populumque à Turcarum tyrannide sanctâ in fide servavit illæsum. Laboribus inde ac diutinâ invaletudine fessus Episcopale onus ultrò dimisit, & ad claustra rediit ; diùque in iis cùm illibatam vitam servasset, ad Griptoriæ Oppidum secessit in Calabriâ, ubi omnibus charus, omnibus admirabilis, consilio præfuit, exemplo, auxilio profuit, & piè ut vixerat in Dño requievit, ætatis suæ anno 65, salutis 1618. F. Hieronimus Justinianus ejusdem Ordinis S. T. P. avunculi optimi memoriam excitans cur. An. 1654. *Ap. Echard, Tom. II, pag.* 408. *Col.* 1. Son Epitaphe.

LIVRE XXXIII.

SEBASTIEN MICHAELIS.

reux éxemple, qui ne fut que trop éxactement suivi par ses semblables. Les uns, au mépris de leurs vœux, contractérent publiquement des alliances criminelles: & les autres, sans en venir à cet excès, parurent oublier, du moins dans la pratique, la sainteté, & les devoirs de leur Profession.

III. En Allemagne & en France.

Ce que les Disciples de Luther avoient fait dans les Royaumes du Nord; Calvin & ses Sectateurs le faisoient dans celui de France. Ne rapellons pas ici le triste souvenir de tant d'abominations, & de tant de crimes, dont les traces ne sont pas encore entiérement effacées. Contentons-nous de dire, que si les Nations infidelles avoient inondé un Royaume Chrétien, les Lieux Saints n'auroient pas été plus indignement profanés, ni les Ministres de l'Autel traités avec plus de cruauté. Les personnes consacrées par état au service du vrai Dieu, auroient peut-être montré, dans ces occasions critiques, une constance digne de leur Vocation.

Ici l'erreur se cacha sous le voile de la piété: on ne parloit que de Réforme. Mais de quelle Réforme? Qu'on en juge par les suites. L'esprit de ferveur & de régularité s'affoiblit, & parut presque s'éteindre dans tous les Etats, & dans tous les Ordres Religieux. On eût moins d'attention à observer les Vœux Monastiques, parce que les Novateurs affectoient de les décrier. On se familiarisa avec les fréquentes transgressions des Régles. On tomba enfin dans le plus pitoyable relâchement; & on trouva le secret de se tranquiliser dans un état, où tout étoit à craindre pour le Salut.

IV. Courage, & fermeté de quelques Religieux.

En parlant ainsi, nous ne prétendons pas dire que la défection fut alors générale. Nos Annales nous ont conservé la mémoire des glorieux combats, que plusieurs saints Religieux soutinrent avec une constance héroïque, pour la défense de la Foi, & de la pureté de leur Institut. Selon Palavicin, le Cardinal Charles de Lorraine parlant dans le Concile de Trente, l'an 1563, ne fit point difficulté d'assurer, que dans le seul Royaume de France, & dans l'espace de peu de mois, trois mille Religieux de différens Ordres avoient souffert un cruel martyre, en s'opposant de toutes leurs forces, aux profanes nouveautés. (1). Il est vrai que ce qui tournoit à la gloire des

(1) De Regularibus illustre præconium habuit Lotharingus, testatus tria Regularium millia in Galliâ, paucorum mensium spatio crudele martyrium passos fuisse, quòd obedientiam Romano Pontifici debitam abjurare noluissent. Quapropter uti cæterorum clericorum immunitatem ab Episcopis plurimùm improbabat, ità eamdem in Regularibus admodum à se comprobari; & patres cohortabatur, ut illorum privilegia illæsa præstarent. *Hist. Conc. Trid. Lib. XXIV, Cap. III, n. 7.*

uns, servoit à l'affoiblissement des autres. Si le courage de ces illustres Défenseurs de la Vérité faisoit honneur aux Corps, dont ils étoient Membres, leur mort y laissoit aussi un vuide, qu'on ne pouvoit réparer. Le petit nombre, qui tenoit encore ferme, plus exposé que jamais aux piéges des méchans, étoit continuellement éprouvé par le feu de la tribulation. Il n'étoit pas donné à tous de résister à de telles épreuves. Les foibles ou les sensuels, trop accoutumés à une vie commode, aimoient mieux s'accommoder aux tems, que de souffrir la persécution, ou de se faire à eux-même une sainte violence, pour vivre selon l'Evangile : & s'ils conservoient encore la Foi, ils n'en faisoient point les œuvres.

V. Lâcheté, & affoiblissement de quelques autres.

C'est ce que l'illustre Vincent Justiniani, Général des FF. Prêcheurs, avoit remarqué, en faisant la Visite de son Ordre, dans le Royaume de France. Il en gémit, & il s'en plaignit amérement dans son Chapitre Général, tenu à Avignon dans le mois de Mai 1561. Il cherchoit dès-lors le reméde à un si grand mal; & c'est ce qui l'occupa principalement dans les derniéres Sessions du Concile de Trente, où il eût l'honneur d'assister sous Pie IV. Les Peres de ce Concile, peu contens d'avoir proscrit l'erreur, & vengé les vérités de la Foi obscurcies ou combatues par les Hérétiques, donnérent encore des régles pleines de sagesse, pour faire revivre dans tous les Ordres Religieux, le premier esprit de leurs Fondateurs. Il ne s'agissoit plus que de les réduire en pratique, ces Loix, & ces Régles, si propres à rendre à un Etat si saint son ancienne beauté. Parmi les grands Hommes, que la Providence suscita, pour les charger de ce glorieux travail, celui dont nous allons écrire l'Histoire, mérite de tenir un rang distingué.

VI. Le Concile de Trente donne des Régles pour la Réforme des Monastéres.

SEBASTIEN MICHAELIS étoit né vers l'an 1543 à saint Zacharie, petit Bourg de Provence, bâti au pié de la Montagne apellée communément *la sainte-Baume*, dans le Diocèse de Marseille. Ses pieux Parens lui procurérent d'abord toute l'Education qu'ils pouvoient lui donner selon leurs facultés, qui n'étoient pas grandes, quoiqu'ils fussent des principaux du lieu. Mais le génie du jeune Michaelis, son emulation, sa piété, & le désir de se consacrer à Dieu, suppléérent au reste. Sçachant à peine les premiers Elémens de la Langue Latine, il alla se présenter aux Dominicains de Marseille, qui lui donnérent l'Habit de Religieux; parce qu'ils firent moins d'attention à ce qu'il pouvoit avoir acquis, qu'aux belles dispositions, & à la bonne volonté, qu'il faisoit paroître. Les Maîtres qu'on lui

VII. Naissance de Michaelis.

VIII. Son Education dans l'Ordre de saint Dominique.

donna, soit dans le même Couvent de Marseille, soit depuis dans celui de Toulouse, le prirent toujours en affection; & à proportion de sa docilité, ils redoublérent leurs soins, pour le former à la vertu, & aux Sciences. On s'apperçut bientôt qu'on travailloit sur un riche fonds.

IX. Application à la Piété & à l'Etude.

La ferveur du jeune Religieux croissoit toujours; & sa fidélité à tous les points de sa Régle, le faisoit admirer de ceux même, qui ne lui donnoient point l'éxemple d'une aussi éxacte régularité. Il étoit aimé de tous ses Freres, parce qu'il n'en méprisoit aucun; & qu'il ne paroissoit remarquer en eux, que ce qu'il y avoit de bon; ce qui pouvoit contribuer à le rendre meilleur. Par son application à l'Etude, & à la Priére, il acquit un trésor de connoissances. Déja bon Philosophe, & bon Théologien, versé dans les Saintes Ecritures, & dans l'Histoire, il apprit la Langue Grecque sans le secours d'aucun Maître. Le Pere Echard, qui nous a donné la Chronologie de son Histoire sur de bons Mémoires, remarque que dès le 17 de Mars 1565, Michaelis âgé seulement de vingt-deux ans, fut ordonné Prêtre par dispense. Ce fut Pierre Dannée, Evêque de Lavaur, qui lui imposa les mains. Envoyé ensuite dans les Ecoles de Paris, il y puisa de nouvelles lumiéres, & étudia l'Hébreu, sous le célébre Génébrard, depuis Archevêque d'Aix. La lecture des Ouvrages des Peres, surtout de ceux de l'Eglise Grecque, lui donna occasion de faire plusieurs utiles Collections, qu'il sçut mettre à profit, particuliérement dans l'éxercice du saint Ministére.

Echard. Tom. II, pag. 409. Col. 2.

X. Progrès dans les Sciences & dans les Langues.

XI. Il enseigne, & il prêche avec fruit à Toulouse.

L'an 1570, ayant été chargé d'enseigner la Philosophie, & d'expliquer l'Ecriture Sainte dans le Couvent de Toulouse, le Pere Michaelis fut prié par le Chapitre de saint Etienne, de prêcher l'Avent & le Carême, dans cette Métropole. Quelques applaudissemens, que le Public eût donnés aux premiers Sermons qu'il avoit déja prêchés; il n'osoit accepter l'honneur, que lui faisoient les Chanoines. Sa modestie cependant céda enfin à leurs instances; & le succès surpassa de beaucoup tout ce qu'il étoit permis d'espérer d'un Prédicateur; qui à l'âge de 27 ans remplissoit un Emploi, qu'on ne confie ordinairement qu'à ceux; qui, par leurs talens, & par de longs travaux, se sont fait une brillante réputation. Il éxerça avec le même fruit les Fonctions Apostoliques, dans les Villes d'Avignon, d'Arles, & dans plusieurs autres. On le rapella souvent à Toulouse: il y étoit en 1587, lorsque les Calvinistes entrérent à main armée dans notre Eglise, pillérent les Vases sacrés, & enleverent la

XII. Et en Provence.

Chasse d'argent, où étoient les Reliques de saint Thomas d'Aquin. S'ils ne rompirent point celle d'ivoire, qui les renfermoient immédiatement ; c'est que les Catholiques, qui vinrent au secours, ne leur en laissérent pas le loisir. Ils ne se retirérent cependant de la Maison, qu'après y avoir détruit, ou gâté tout ce qu'ils ne purent emporter. Le Pere Michaelis ne perdit dans cette occasion, que quelques papiers ; parce que l'étroite pauvreté, dont il fit toujours profession, ne lui permettoit pas d'avoir rien dans sa Célule, qui fut capable de tenter la cupidité.

XIII. Régularité de sa vie.

La vie réguliére, austére & pénitente, qu'il commença à mener dès son entrée dans le Noviciat, ne fut que comme son coup d'essai. Il avançoit toujours dans la pratique de toutes les vertus ; toujours semblable à lui-même, il pouvoit servir de modéle à ceux qui vouloient vivre selon la perfection de leur état. Et lorsqu'il fallut mettre la main à l'œuvre, pour introduire une Réforme, dont tous les Gens de bien sentoient la nécessité, il fut trouvé comme un Vase d'honneur, préparé pour toutes sortes de bonnes œuvres.

XIV. Michaelis va au Chapitre.

Ayant été envoyé à Rome, en qualité de Définiteur Général de sa Province, il assista au Chapitre tenu sous Sixte-Quint, le 21 de Mai 1589 ; & il donna son suffrage pour l'Election du Pere Hippolyte Beccaria. Le zéle que ce nouveau Général fit d'abord paroître, pour le rétablissement de la vie réguliére dans toutes les Provinces de son Ordre, enflamma encore davantage celui du Pere Michaelis. Les tendres exhortations, les avertissemens, les ordonnances d'un si digne Supérieur, il les recevoit comme autant d'oracles du Ciel ; & plus résolu que jamais de faire dans notre France, ce que le Pere Général alloit faire en personne, dans les Royaumes du Nord, il n'attendoit que le moment, ou l'occasion favorable, pour éxécuter ce que le Seigneur lui mettoit dans le cœur.

XV. Et en revient avec un nouveau désir de travailler à la Réforme.

XVI. Il est élû Supérieur de sa Province.

Ce tems n'étoit point éloigné. Le Chapitre de sa Province s'étant assemblé à Arles, après les Fêtes de Pâques 1590, le Pere Michaelis y fut élû Provincial. Il accepta d'autant plus volontiers cette Charge, qu'elle sembloit le mettre en état de travailler utilement au salut de ses Freres. Ce n'est pas qu'il ne prévit dés-lors une partie des obstacles & des contradictions, qu'il ne pouvoit manquer de rencontrer dans l'éxécution de ses desseins. Mais de quoi n'est pas capable un homme ferme & généreux, animé de l'esprit de JESUS-CHRIST, & tout brûlant de zéle pour la gloire de Dieu, & le salut des Ames ?

Il ne cherche pas à plaire aux hommes, mais à les ſauver: & il ne craint ni le travail, ni les fatigues, ni les affronts; parce que tout cela peut ſervir à le purifier, & à le couronner. Après tout, ce n'eſt point dans ſes propres forces, qu'il met ſa confiance, mais uniquement dans le ſecours de Dieu, qui tient tous les cœurs entre ſes mains; & qui les change quand il lui plaît.

XVII. Moyens, qu'il employe pour faire aimer, & embraſſer la vie réguliére.

Ce fut ſur ce plan, que notre zélé Provincial régla d'abord ſes entrepriſes, ou ce qu'il devoit propoſer à tous les Supérieurs, & à toutes les Communautés de ſa Province, pour les faire entrer les uns & les autres dans ſes vûes. La ferveur de la priére, la perſuaſion, la vigilance, & l'éxemple fürent les ſeuls moyens qu'il voulut employer, pour déraciner les abus, abolir les mauvaiſes coutumes, faire reſpecter les vœux, & rétablir toutes choſes ſelon l'eſprit de la Loi. Il faiſoit ſes Viſites dans le même eſprit, & de la même maniére que les avoit fait ſaint Dominique. S'il ne parloit pas avec la même autorité, on voyoit au moins en lui le parfait imitateur de ſes vertus, & le rigide obſervateur de tout ce que le ſaint Patriarche avoit preſcrit à tous ſes Enfans. Il éxigeoit toujours moins des autres, que ce qu'il pratiquoit lui-même: & par un ſage tempéranment de fermeté & de douceur, il eſſayoit de vaincre la réſiſtance des indociles, & de donner du courage, ou de l'émulation aux plus lâches. Lorſque ſes travaux paroiſſoient avoir quelque ſuccès, il en donnoit à Dieu toute la gloire, & le prioit de vouloir achever par la puiſſance de ſa Grace, ce qu'il avoit commencé par ſa Miſéricorde. S'il reconnoiſſoit quelquefois qu'il avoit travaillé en vain; il ne l'attribuoit qu'à ſes propres péchés; & il redoubloit la ferveur de ſes Oraiſons, avec la rigueur de ſes Pénitences.

XVIII. Pendant ſon Provincialat, il ne peut que faire les préparatifs pour la Réforme.

Sçachant bien que Dieu a ſes momens, & que ce qu'il refuſe dans un tems, il l'accorde dans un autre, lorſque la Priére eſt accompagnée d'humilité & de perſévérance; le ſaint Homme ne ſe laſſoit pas d'avertir, d'exhorter, & de preſſer. La Charité de JESUS-CHRIST, dont ſon cœur étoit rempli, lui faiſoit quelquefois verſer des larmes, ſur l'aveuglement de ceux qui ne pleuroient pas eux-mêmes leurs péchés. Ses paroles toutes de feu en touchoient quelques-uns. Pluſieurs parurent réſolus de conformer déſormais leur vie à la ſainteté de leur Profeſſion. Mais nous ſommes obligés d'avouer, qu'en finiſſant ſon Provincialat, le Pere Michaelis n'avoit encore que peu avancé l'Ouvrage de la Réforme. Ce travail devoit être celui de toute

sa vie ; & ce qu'il avoit déja fait pouvoit être une préparation, à ce qu'il lui restoit à faire.

XIX. Ce qu'il fait dans son Chapitre de Fanjaux.

Toujours soumis à la volonté de Dieu, & plein d'espérance de voir enfin l'accomplissement de ses désirs, il alla tenir son Chapitre Provincial à Fanjaux, lieu célébre dans le Pays, par le Miracle que Dieu y opéra dans le treiziéme Siécle, en faveur de saint Dominique, ou plutôt en faveur des vérités qu'il prêchoit aux Hérétiques Albigeois. Le Pere Michaelis proposa dans ce Chapitre, & y fit accepter des Réglemens, qui auroient suffi sans doute pour assurer les commencemens de la Réforme, si tous les Supérieurs des Maisons avoient été animés du même esprit, qui faisoit agir le Serviteur de Dieu. Mais il comprit bien qu'il falloit quelque chose de plus que de Réglemens. Pour ne rien négliger dans une affaire, qui intéressoit si particuliérement la Religion, il tenta encore deux choses, qui lui réussirent ; ce fut de faire élire pour son Successeur un Religieux de mérite, bien intentionné pour la régularité ; & de choisir pour lui-même un Couvent presque abandonné ; où, avec ceux qui voudroient se joindre à lui, il pût former une nouvelle Communauté, propre à servir de modéle à toutes les autres.

XX. En quel état les Calvinistes avoient réduit le Couvent de Clermont de Lodéve.

Dans la petite Ville de Clermont de Lodéve, l'Ordre de saint Dominique avoit un Couvent, autrefois en état de loger commodément une cinquantaine de Religieux. Mais ce Sanctuaire venoit d'être presque entiérement ruiné par les Calvinistes. Peu contens de s'être emparés d'un vaste Enclos, qui appartenoit à la Maison, & d'avoir enlevé les Meubles, les Ornemens, & tous les Vases sacrés, ces Sectaires avoient affecté de détruire tous les lieux réguliers. L'Eglise seule subsistoit encore en entier ; soit que la solidité de l'Edifice, bâti d'une espéce de Marbre du Pays, eût résisté à la violence du feu ; soit que les Hérétiques ne l'eussent conservé que pour le faire servir un jour à leurs usages. Tout le reste ne consistoit plus que dans quelques masures, habitées encore par deux ou trois Religieux.

XXI. Michaelis le choisit pour le lieu de sa Retraite.

Tel étoit le lieu de Retraite que le Pere Michaelis, en 1594, demanda au Chapitre de Fanjaux. Il obtint sans peine l'agrément de l'Assemblée ; & par sa constance il surmonta toutes les difficultés qu'on lui fit, lorsqu'il se présenta à Clermont de Lodéve. L'ordre & l'arrangement qu'il mit d'abord dans ce pauvre Couvent, la ferveur de ses Prédications, & la bonne odeur que sa vertu répandoit dans le Pays : tout cela lui attira bientôt, & l'admiration des Peuples, & la Compagnie de plu-

LIVRE XXXIII.

SEBASTIEN MICHAELIS.

ſieurs de ſes Freres, qui ſe rendirent auprès de lui, pour pratiquer à ſon éxemple tout ce qui eſt preſcrit par la Régle. Dans très-peu de tems on vit s'élever ſur ces maſures un petit Bâtiment, régulier & commode; &, ce qui étoit l'eſſentiel, une Communauté formée ſur le modéle de celles, que ſaint Dominique, ou ſes premiers Enfans avoient autrefois établies. Le Pere Claude du Belli, dont le Pere Michaelis s'étoit déja ſervi, pour commencer la Réforme dans le Couvent d'Avignon, fut fait Prieur de celui de Clermont de Lodéve; & il répondit parfaitement aux eſpérances du ſaint Réformateur. Le nouveau Provincial, apellé Matthieu Barthelemy, & après lui Etienne le Maire, favoriſoient ſes pieux deſſeins; & la providence lui adreſſoit tous les jours des Sujets de mérite, qui demandoient d'être reçus dans ce nouveau Sanctuaire, où on n'étoit occupé le jour & la nuit qu'à chanter les louanges du Seigneur; & d'où on ne voyoit jamais ſortir les Religieux, que pour annoncer la Parole de Dieu aux Fidéles, & leur donner tous les autres ſecours ſpirituels.

XXII. Il en fait le berceau de la Réforme.

XXIII. Il eſt apellé à Montpellier.

Le zéle du Pere Michaelis ne lui permit pas de ſe refuſer aux beſoins des Catholiques de Montpellier, qui le firent prier de venir à leur ſecours; parce que le parti des Calviniſtes s'y fortifioit, & devenoit tous les jours plus redoutable à ceux qui n'embraſſoient pas leurs nouvelles opinions. Cette Secte inſolente & ſéditieuſe, ſans reſpect pour le Trône, & ſans obéïſſance aux Paſteurs, avoit déja détruit ou profané, preſque tout ce qu'il y avoit d'Egliſes, de Couvens, de Monaſtéres, dans la Ville de Montpellier. Les Miniſtres continuoient à corrompre la Foi des Peuples, & à les ſéduire par leurs diſcours artificieux. Le grand Couvent des Dominicains, qui entretenoit près de cent Religieux, & en logeoit un plus grand nombre, lorſqu'on y aſſembloit les Chapitres Généraux, dans le treiziéme & le quatorziéme Siécle, n'étoit plus avant la fin du ſeiziéme, qu'un vaſte Déſert, que les Uſurpateurs ont depuis changé en Champs & en Vignes. Mais toute la puiſſance, le nombre, & la fureur des Sectaires n'empêchoient pas qu'il ne ſe trouvât encore à Montpellier pluſieurs zélés Catholiques, ſincérement attachés à la Religion de leurs Peres.

XXIV. Où l'Héréſie faiſoit de malheureux progrès.

XXV. Michaelis ſoutient la Foi des Fidéles, & combat les Miniſtres de l'Erreur.

C'étoit donc pour appuyer la conſtance de ceux-ci, & combattre les faux Dogmes de ceux-là, que le Pere Michaelis ſe rendit dans cette Ville l'an 1595. Il ne ceſſa, l'eſpace de trois ou quatre années, de prêcher avec toute l'intrépidité d'un Apôtre, les Véritès de la Foi, & la Morale de l'Egliſe. Il diſ-

puta souvent, & toujours avec avantage, contre les Ministres de l'Erreur: il les confondit.

Mais cette confusion n'opéra pas leur changement. Au défaut de bonnes raisons, les Ministres employérent les menaces & la violence. Plus d'une fois ils essayérent de lui ravir la vie; mais le Seigneur le conserva par un Miracle de protection (1). Le zéle, dont il étoit dévoré, sembloit s'enflammer davantage à la vûe du péril. Il devint à son tour formidable à ses Ennemis, & ne parut occupé que du désir, ou de les rapeller eux-mêmes à la Foi, ou d'empêcher qu'il n'entraînassent le reste des Citoyens dans leur Hérésie. L'Histoire nous apprend, que le Pere Michaelis avoit déja refusé, ou qu'il refusa depuis, deux Evêchés, pour ne point abandonner l'affaire de la Réforme (2); il ne craignit pas néanmoins de suspendre quelque tems tout le reste, pour vaquer uniquement à sa Mission. Il ne l'avoit pas terminée sur la fin de 1598, qu'il fut fait Prieur du Couvent de Toulouse; après les Fêtes de Pâques de l'année suivante, il alla prendre possession de sa nouvelle Charge, qu'il considéroit avec raison comme le plus grand moyen, que le Ciel lui eût encore fourni, pour le rétablissement de la vie réguliére.

XXVI. On attente à sa vie.

XXVII. Il est fait Prieur du Couvent de Toulouse.

Ceux qui venoient de le choisir pour Supérieur, ne l'avoient préféré à plusieurs autres sujets de mérite, que par le désir & dans l'espérance d'une prompte Réforme. Ils l'avoient autrefois appréhendée; & pendant tout le Provincialat du Pere Michaelis, ils s'étoient montrés fort peu disposés à l'embrasser. Mais le bon éxemple de la petite Communauté de Clermont faisoit, dans toute la Province, les plus fortes impressions sur les esprits. Ce qu'on racontoit de la vie toute Angélique de ces nouveaux Réformés, & des grands fruits qu'ils faisoient dans le Pays, avoit excité une sainte émulation dans le Couvent de Toulouse. On rapporte, que lorsque le Pere Etienne le Maire, alors Provincial, vint faire sa Visite dans cette Communauté, tous les jeunes Etudians, animés & conduits par leur Professeur, apellé le Pere Gratien Siméon, furent se jetter à ses

XXVIII. Belles dispositions de cette Communauté.

(1) In eâ verò Urbe (*Claro Montensi*) ità agebat, ut potissimam anni partem in Montepessulano duceret, verbo Dei instans, & cum Ministris Calvinianis ibidem ferè dominantibus continuò concertans: ubi & periculum capitis non semel subiit, sclopeto majori etiam aliquandò in eum, licèt frustrà, servante Deo, exploso, &c. *Echard. Tom II, pag.* 409. *Col.* 2.

(2) Vir reverà fuit excelsi, infractique animi, seu vitæ sanctimoniâ, seu concionum æstibus ac vehementiâ, seu Scholasticæ, polimicæque, atque etiam affectivæ Theologiæ præstantiâ, sublimioribus sui ævi Doctoribus conspicuus, heterodoxisque formidandus, qui & ne suæ deesset Congregationi, oblatas sibi Arausicæ, & forojulii in septimaniâ detrectavit infulas. *Ibid. pag.* 410. *Col.* 2.

LIVRE XXXIII.

SEBASTIEN MICHAELIS.

piés, pour lui demander de vouloir leur procurer les moyens de se sauver en vivant réguliérement.

Une demande si raisonnable ne pouvoit qu'édifier un Supérieur, ami lui-même de la régularité. Il en fut touché jusqu'aux larmes; il loua le zéle de ces jeunes gens; leur promit tout; &, pour commencer d'accomplir sa promesse, le Prieuré de Toulouse étant venu à vaquer, il procura l'Election du Pere Michaelis; & le pressa par ses Lettres de se rendre à Toulouse, aussitôt que les affaires qui le retenoient depuis si long-tems à Montpellier, pourroient le lui permettre. Attendant son arrivée, le sage Provincial menageoit toutes choses avec les Anciens: & pour y mieux réussir, il fit venir deux Religieux de Clermont, formés de la main du Pere Michaelis. La présence de ces deux véritables Enfans de saint Dominique; la gravité, la modestie de leur extérieur; & la joye de leur ame, qui paroissoit sur leur front, au milieu des plus grandes austérités: tout cela étoit une Prédication qui se faisoit entendre au cœur de leurs Freres. Après avoir observé attentivement leur conduite, on commença à les admirer, à les aimer, à les suivre, & à vouloir les imiter.

XXIX. Qui prévient l'arrivée du Prieur, pour se ranger à ses désirs.

On en étoit là, lorsque le Pere Michaelis arriva à Toulouse, vers le mois d'Avril 1599. Il seroit difficile d'exprimer quelle fut sa joye, en voyant l'œuvre de Dieu si heureusement commencée. C'étoit à lui à la continuer avec sa prudence ordinaire, & à porter la Réforme à sa perfection. Il le fit, mais avec tant de succès, que toute cette grande Communauté, réunie dans les mêmes sentimens, & dans les mêmes pratiques, sembloit représenter au naturel celle, que notre saint Fondateur avoit lui-même formée dans sa premiére Maison de saint Romain. Le silence y étoit profond; la Priére presque continuelle, l'obéïssance éxacte, & la pauvreté rigoureuse. Le Travail, l'Etude, la Psalmodie, les autres saints Exercices se succédoient, & remplissoient tous les momens: aucune parcelle du tems n'étoit laissée à l'oisiveté. Les jeûnes & les veilles sembloient faire les seules délices de ces fervens Religieux. La charité parmi eux étoit parfaite; & le zéle du salut des Ames les rendoit tous utiles au prochain. Toute la Ville de Toulouse ne pouvoit assez admirer, & louer un si heureux changement. Le nombre de Sujets qui se présentérent d'abord pour demander l'Habit, fut si grand, que dans l'espace de deux ou trois années, le Pere Michaelis se trouva en état d'envoyer comme des Colonnies de Religieux dans différens Couvens de la Province. Il en en-

XXX. A quelle perfection on y porte la régularité.

voya d'abord plusieurs dans celui d'Alby, qui est compté parmi les premiers, qui embrassérent la Réforme.

XXXI. De là elle s'étend dans quelques autres Maisons.

Le Chapitre Provincial, assemblé l'an 1602 dans la même Ville, donna aux Religieux Réformés, les Couvens de Béziers, de Montauban & de Castres. Les Calvinistes depuis plusieurs années avoient ruiné ces trois Maisons : ils les avoient traitées comme celle de Clermont de Lodéve : c'est-à-dire, qu'après en avoir enlevé tous les Meubles, ils avoient détruit & renversé les Edifices, ou se l'étoient appropriés. Ainsi le présent que le Chapitre Provincial faisoit au Pere Michaelis & à ses Disciples, les obligeoit à se procurer des Logemens, avant que de pouvoir former des Communautés (1). La difficulté ne les arrêta point. Le Prieur, & la Communauté de Toulouse fournirent des Sujets. Ceux-ci travaillérent avec tant de zéle ; & les Peuples, attirés par l'odeur de leurs vertus, les assistérent si efficacement, que les trois Couvens furent bientôt rétablis tant pour le temporel, que pour le spirituel. Le Pere Michaelis conduisoit tout ; il étoit l'ame de tout.

XXXII. Le Pere Général en favorise les progrès.

Le Général de l'Ordre, Hippolyte Beccaria, extrêmement zélé pour la vie réguliére, n'apprit qu'avec une joye sensible les beaux commencemens de cette Réforme. Résolu de la soutenir, & de l'étendre de toutes ses forces, il avoit déja assigné le Chapitre prochain à Toulouse. Mais sa mort arrivée bientôt après, fit que ce Chapitre se tint à Rome. Le P. Jérôme Xaviére y fut élû Supérieur de tout l'Ordre ; & le nouveau Général entrant dans les vûes de son Prédécesseur, prit sagement toutes les mesures qui parurent nécessaires, pour affermir la Réforme naissante. Le Chapitre de Rome fit pour cela divers Réglemens, & déclara que nul Religieux, dans la Province du Languedoc, ne pourroit désormais être promu à aucun Office, non pas même à celui de Lecteur, s'il n'étoit résolu de vivre dans l'éxacte Observance de la vie réguliére.

XXXIII. Un nouveau Provincial entreprend de les arrêter.

Malheureusement le Pere Joseph *Bourguignon*, élû Provincial dans le Chapitre d'Alby, n'avoit pas les mêmes sentimens dans le cœur, quoiqu'il les fit paroître au-dehors. Aussi ne marcha-t-il pas sur les traces des trois Provinciaux qui l'avoient précédé. C'étoit d'ailleurs un homme d'un génie élevé, & habile Docteur de Paris : ses talens l'avoient mis en considération

(1) Omnia sic bellè procedebant sub Marii regimine ; imò & ab eodem, in suo Capitulo Provinciali Albiæ anno 1602 celebrato, Reformatis relicti sunt Conventus Biterensis, Montalbanensis, & Castrensis, ab Hugonotis eversi, & ab iisdem suscitandi, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 410. *Col.* 1.

dans son Ordre. Mais la Réforme n'étoit pas de son goût; & il ne dissimula quelque tems, que pour mieux réussir à l'étouffer dès sa naissance. Il écrivit au P. Général, que le P. Michaelis, & ses Religieux introduisoient un nouvel ordre dans l'Ordre de saint Dominique; que leur prétendue Réforme tendoit visiblement à la division; & qu'on n'avoit qu'à considérer leur maniére de vivre, d'agir, ou de s'habiller, pour être convaincu qu'ils pensoient à se soustraire à l'obéïssance des Supérieurs, sans reconnoître même l'autorité du Général. L'accusation étoit grave; mais elle n'étoit point fondée. Cependant elle fit impression sur l'esprit d'un Supérieur Général, qui n'avoit rien plus à cœur, que de conserver l'unité, & d'écarter de son Ordre, tout ce qui auroit pû en causer la division. Le Provincial reçut bientôt la réponse qu'il attendoit de Rome: elle étoit conforme à ses désirs, puisqu'on lui ordonnoit de faire incessanment sa Visite dans le Couvent de Toulouse; d'éxaminer mûrement toutes choses, d'éprouver l'obéïssance des Religieux; &, s'il le jugeoit à propos, de les disperser dans différens Couvens de la Province, en déposant même de l'Office de Prieur, celui qui étoit le Chef & l'Auteur de cette nouvelle maniére de vie.

XXXIV. Il surprend le Général.

Avec de tels ordres, & de tels pouvoirs, le politique Provincial se préparoit à frapper le coup qu'il avoit médité à loisir. Déja il s'applaudissoit d'avoir conduit prudenment une affaire, que tout autre n'auroit osé entreprendre. Mais ses projets n'étoient point inspirés par un vrai zéle: ils devoient être confondus. La Priére dans cette occasion, comme dans toutes les autres, fut la premiére ressource du Pere Michaelis; & il ne pria pas en vain. Le Seigneur, qui avoit suscité cet autre Nééhémie, pour relever la gloire de sa Nation, ou pour en réparer les ruines, donna aussi une bonne volonté à ceux qui, par leur autorité, pouvoient soutenir cette entreprise. Le célébre Cardinal d'Ossat, François de Nation, mais Résident à Rome, s'y porta avec zéle; le Roi Très-Chrétien, Henry le Grand, ne dédaigna point la favoriser. Le Pape même, & son Légat en France, le Cardinal de Joyeuse, n'oubliérent rien pour faire que les premiers fondemens de la Réforme fussent solides. Enfin les Généraux de l'Ordre, comme les plus intéressés à l'Œuvre de Dieu, y donnérent aussi leurs soins particuliers. Nous pouvons dire cependant que les Toulousains furent les premiers qui firent éclater leur zéle.

XXXV. Michaelis trouve de puissans Protecteurs, qui appuyent la Réforme.

XXXVI. Desseins du Pere Provincial.

Le Pere Provincial, ayant pris ses mesures pour éxécuter l'ordre qu'il s'étoit procuré, en surprenant la Religion du Gé-

néral, s'étoit enfin rendu à Toulouse; & il avoit amené avec lui un bon nombre de Religieux, qu'il vouloit mettre à la place des Réformés. M. de Verdun, alors Premier Président du Parlement de Toulouse, informé de tout, se rendit d'abord à notre Couvent, où il voulut entendre les raisons du Provincial, & du Prieur. Le premier assura d'abord, qu'il étoit venu dans ce Couvent, non pas pour y ruiner la vie réguliére, comme quelques-uns se l'étoient imaginés; mais pour y éxercer les devoirs de sa Charge; & sçavoir si ces Religieux vouloient vivre sous l'obéïssance de l'Ordre, ou selon leur caprice, comme ils sembloient avoir commencé de faire; ce qui ne pourroit tendre qu'à la destruction de la Communauté & de la Religion. Ces paroles donnérent lieu au Pere Michaelis de répondre, que si le Révérend Pere Provincial n'avoit autre chose à faire, il n'auroit pas dû amener avec lui une si grande Troupe de Religieux; qu'il n'avoit qu'à venir seul, ou avec son Compagnon, dans le Couvent, où il auroit eû le plaisir de voir qu'en vivant comme ils faisoient, bien loin de se soustraire à l'obéïssance, ils en gardoient d'autant plus parfaitement tous les points, qu'ils s'étudioient à ne rien négliger de ce qui est prescrit dans la Régle. Après ce peu de mots il se tût.

XXXVII. Déconcertés par le Premier Président du Parlement de Toulouse.

Le Premier Président ajoûta: Vous faites bien, Pere Provincial, de travailler à ce que dans ce Couvent, & dans tous les autres de votre Jurisdiction, les Religieux vous rendent l'obéïssance qui vous est dûe: mais vous feriez un grand mal, si, sous prétexte d'obéïssance, vous entrepreniez quelque chose qui fut contraire à l'Observance de vos Loix. Ainsi gardez-vous bien de changer l'état de la Maison, tant pour ce qui regarde les Religieux en général, que le Prieur en particulier: car si vous l'entrepreniez, non-seulement la Cour ne vous seroit point favorable; mais elle vous résisteroit de toute son autorité.

Cette déclaration du Premier Président, extrêmement applaudie dans toute la Ville, assura d'abord le repos de la Communauté; & arrêta la vivacité du P. Provincial, qui voyoit par là tous ses projets déconcertés. Il fit cependant sa Visite; mais selon nos usages ordinaires, & sans entreprendre aucun changement. Il entendit séparément tous les Religieux en commençant par les plus jeunes. Il leur fit mille questions; & tous, depuis le dernier des Profés jusqu'au plus ancien, répondirent à ses interrogations, avec tant de modestie, & de sagesse: ils firent paroître tant de confiance en leur Prieur; & une si ferme résolution de vivre désormais comme ils avoient commencé, dans la

XXXVIII. Résolution ferme & unanime des Religieux de Toulouse.

plus éxacte régularité; qu'il auroit dû reconnoître l'Œuvre de Dieu, dans la conduite si bien soutenue de ses Serviteurs. S'il en parut peu touché, les personnes sages, & non prévénues, y firent beaucoup d'attention. Tous les Religieux de la Province les mieux intentionnés, en conçurent de bonnes espérances: & on comprit dès-lors, que le Couvent de Toulouse, déja le Berceau de tout l'Ordre de S. Dominique, seroit aussi le soutien, & le plus ferme appui de la Réforme. On sçait qu'il l'a été jusqu'à nos jours; & qu'il n'a cessé d'élever de Grands Hommes, de véritables Enfans de S. Dominique, & de sçavans Disciples de S. Thomas.

Cependant le caractére du Pere Provincial pouvoit faire craindre les suites de son mécontentement. On ne doutoit pas qu'il n'eût encore recours à Rome, & qu'en rapportant les choses à sa façon, il n'indisposât de plus en plus le Supérieur Général. Il étoit de la prudence de se pourvoir de ce côté-là. Le Pere Michaelis résolut donc de faire le Voyage d'Italie; il y fut accompagné par le Pere Claude Du Belly, Personnage respectable, l'un des premiers Religieux, qui avoient non-seulement embrassé la Réforme, mais travaillé utilement à l'établir, & à l'étendre. Arrivés à Rome, ils trouvérent leur Général fort prévenu contre eux: ils s'y attendoient; & ils n'en espérérent pas moins. La vérité, la justice, l'innocence, la Religion, n'ont besoin que d'elles-mêmes pour se défendre: on les aime, dès qu'on les connoît. Le P. Michaelis en fit l'expérience auprès du Pere Jérôme Xaviere. Il parla; il fut écouté; il obtint tout ce qu'il étoit venu demander. Le Pape Clément VIII le reçut avec bonté au baiser des piés; & le Cardinal Baronius qui l'invita à sa table, voulut avoir quelques Conférences avec lui, sur des matiéres d'Erudition & d'Histoire.

XXXIX. Le Pere Michaelis va à Rome.

XL. Succès de ce Voyage.

Vers les Fêtes de Pâques 1603, le Pere Michaelis étoit de retour à Toulouse. Bientôt après il fut fait Prieur du Couvent de Béziers, dont on relevoit les Masures. Sa présence, & l'activité de son zéle applanirent bien des difficultés; & sa réputation attira bien des Citoyens; quelques-uns même qui avoient été dans les Charges; & qui vinrent se ranger sous sa discipline, dans la même Profession. Le Chapitre Général de l'Ordre ayant été convoqué à Valladolid en Espagne l'an 1605, le Pere Michaelis s'y rendit par le seul désir de faire approuver, & autoriser la Réforme. On y fit en effet des Ordonnances, qui en favorisérent le progrès. Une de ces Ordonnances défendoit

XLI Et de celui qu'il fait en Espagne.

doit aux Provinciaux d'inquiéter en aucune maniére, ceux qui avoient embrassé la vie réguliére; & de rien innover dans les Couvens, où on l'avoit heureusement introduite.

XLII. Le Légat du Pape parle, & agit selon les désirs du Pere Michaelis.

Le Cardinal François de Joyeuse, qui étant Archevêque de Toulouse, avoit particuliérement connu le mérite du Pere Michaëlis, & ses talens pour la Prédication, fut aussi un des puissans Promoteurs de sa Réforme. Après un assez long séjour à Rome, ce Cardinal étoit de retour en France, avec la qualité de Légat Apostolique, pour tenir sur les Fonts de Baptême au nom de Sa Sainteté, le Dauphin, appellé depuis Louis XIII; il vit avec plaisir tout ce que le Serviteur de Dieu avoit déja fait, & ce qu'il continuoit de faire, pour rendre à son Ordre son ancien éclat. Peu content d'admirer son zéle infatigable, & de donner à ses travaux les justes louanges qu'ils méritoient, il voulut avoir lui-même quelque part à une œuvre si sainte. Par ses Lettres du 19 Septembre 1606, il recommanda très-expressément au Pere Joseph *Bourguignon*, encore Provincial, de soutenir, & d'avancer de tout son pouvoir la Réforme. Le Legat lui défendoit en même tems, sous peine d'excommunication, d'envoyer aucun Religieux non réformé dans les Couvens de Toulouse, d'Alby, de Béziers, ou de Clermont de Lodéve; il lui ordonnoit enfin de prendre toujours dans les Maisons les plus réguliéres, les Supérieurs qui devoient les gouverner.

Vide Echard. Tom. II, pag. 410.

XLIII. Quelques Archevêques le servent aussi à la Cour.

Il ne faut pas douter que le même Cardinal n'ait rendu de bons services au Pere Michaëlis auprès du Roi Très-Chrétien, Henry IV. Il est certain que ce Prince le reçut très gracieusement, quand il se présenta à Sa Majesté l'an 1607. Le Prieuré du Couvent Royal de S. Maximin en Provence, étant alors vacant, les Archevêques d'Aix & d'Embrun, qui se trouvoient à la Cour, crurent rendre un service important à cette Communauté, en lui procurant un Supérieur, tel que le Pere Michaëlis. Le Roi écouta avec plaisir tout le bien, que ces Prélats lui dirent de ce Grand Réformateur; il voulut bien s'entretenir familiérement avec lui, & s'informer de sa façon de vivre, du nombre des Couvens qui avoient embrassé la Réforme, des contradictions qu'il avoit éprouvées, & de l'état où se trouvoient les choses.

XLIV. Le Roy Henry IV le nomme au Prieuré de saint Maximin, & lui promet sa protection.

Le Monarque, en le nommant au Prieuré de S. Maximin, lui recommanda expressément de faire dans cette Maison Royale, ce qu'il avoit déja fait dans celle de Toulouse; lui promit sa protection, & fit écrire à son Ambassadeur à Rome, pour obtenir de Sa Sainte-

té, que les Couvens réformés fussent érigés en une Congrégation particuliére, indépendante des Provinciaux, qui n'avoient pas embrassé la même Réforme. Ce point étoit essentiel. Personne n'en sentoit mieux la conséquence que le Pere Michaelis; aussi n'oublia-t-il rien pour en voir la réussite.

XLV. Michaelis retourne à Rome.

Dès qu'il eût mis les premiers arrangemens dans le Couvent de saint Maximin, & dans celui de la sainte-Baume qui en dépend, il se disposa à faire une seconde fois le Voyage de Rome. Le Pere Xaviere ayant été fait Cardinal, le Chapitre de l'Ordre s'étoit assemblé au mois de Mai 1608, pour nommer un autre Général; & le Pere Michaelis crut devoir profiter de cette occasion, pour le succès de l'affaire, dont il paroissoit que la Providence l'avoit chargé. Une griéve maladie, dont il fut attaqué presqu'en arrivant à Rome, ne le fit point repentir d'avoir entrepris ce Voyage. Les suites en furent très-heureuses, & selon ses désirs. Le Seigneur lui rendit la santé, lorsque les Médecins n'espéroient plus de la lui procurer. Le Chapitre, & le Pere Augustin Galamini, qui y fut élû Général de l'Ordre, se montrérent également favorables à la Réforme. Le Cardinal d'Ossat, au nom du Roy Très-Chrétien, sollicitoit avec zéle le Pape Paul V; enfin Sa Sainteté fit expédier un Bref, pour ériger en Congrégation les Couvens Réformés. C'étoit tout ce que le Serviteur de Dieu s'étoit proposé d'obtenir; mais le Pape & le nouveau Général firent quelque chose de plus; puisqu'en remettant le Bref Apostolique entre les mains du Pere Michaelis, ils le nommérent lui-même premier Supérieur, ou Vicaire Général de cette Congrégation. On ne pouvoit rien faire de plus à propos, pour donner à cette Réforme naissante, toute la perfection, la solidité, & l'étendue qu'elle devoit avoir.

XLVI. Il obtient tout ce qu'il avoit désiré.

XLVII. Diverses occupations.

A proportion que les occupations du Pere Michaelis se multiplioient, son zéle devenoit aussi plus ardent. Il étoit en même tems Inquisiteur d'Avignon, Prieur de saint Maximin, & Supérieur d'une Congrégation, répandue dans plusieurs Diocèses; comme elle le fut bientôt après dans plusieurs Provinces. Avec cela, il continuoit toujours l'exercice du Ministére Apostolique; & il donnoit quelques Ouvrages au Public. Nous avons un de ses Discours, avec ce Titre: *Oraison Funèbre faite aux Funérailles de Très-Puissant & Invincible Roy de France & de Navarre, Henry IV, prononcée dans l'Eglise du Couvent Royal de sainte Madeleine, en la Ville de saint Maximin en Provence, le 10 Août 1610.* La même année Michaelis prê-

XLVIII. Ecrits du Pere Michaelis.

cha l'Avent dans l'Eglise Cathédrale d'Aix. Et il fit imprimer un Livre intitulé: *Accord & Union de deux fameux Prédicateurs Catholiques, contre la vanité des Trophées, & fausses suppositions des Adversaires de notre Foi.* Ces deux Prédicateurs étoient un Religieux Minime, & le Théologal de l'Eglise d'Arles. Le dernier avoit écrit pour combattre deux Propositions, avancées par le premier, touchant le Feu du Purgatoire, & la Sanctification des Fêtes. Comme leurs Disputes pouvoient scandaliser les Fidéles; & que les Hérétiques prétendoient en tirer avantage, pour autoriser leurs nouvelles Opinions; le Pere Michaelis entreprit d'expliquer les points disputés; de montrer que les deux Prédicateurs étoient d'accord dans le fonds; & que les Calvinistes étoient également condamnés dans le sentiment de l'un & de l'autre.

XLIX. Autres Ouvrages.

Ce n'étoit pas la premiére fois, que ce sçavant Homme avoit pris la plume pour réfuter les Erreurs, ou les Calomnies des Ennemis de l'Eglise. Il avoit déja fait imprimer à Toulouse, ses Disputes touchant la vérité de l'Eucharistie, contre Jean Gigord Ministre de Montpellier. Mais dans le courant de cette année 1610 ou dans la suivante, il publia un Ecrit d'un autre genre, qu'il apelloit: *Histoire admirable de la possession & conversion d'une Pénitente, séduite par un Magicien*, &c.

L'Auteur joignit à cette Histoire, un Traité des Esprits, pour expliquer en sa maniére tout ce qui regarde cette matiére des Sorciers & des Magiciens. Voici ce qui lui avoit donné occasion de faire cet Ouvrage, qu'il présenta à la Reine Régente Marie de Médicis.

L. Occasion de ce dernier Ecrit.

Deux Religieuses Ursulines d'un Monastére d'Aix se trouvoient dans un état extraordinaire, & qui faisoit beaucoup de bruit dans tout le Pays. Leur état passoit dans l'esprit de plusieurs pour une véritable possession. D'autres n'attribuoient le tout qu'à certaines maladies; & chacun raisonnoit en sa maniére. On avoit voulu d'abord éviter l'éclat. Les Médecins essayérent vainement la vertu des remédes; & un vertueux Prêtre de la Doctrine Chrétienne, Supérieur ou Directeur du Monastére des Ursulines, n'employa pas avec plus de succès les Exorcismes & les Priéres de l'Eglise. La réputation du Pere Michaelis fit qu'on le pria d'agréer, qu'on lui amenât à saint Maximin, ou à la sainte Baume, les deux Religieuses, apellées Madeleine de la Pallud, & Louise Capeau. Il y consentit; il éprouva leur esprit, examina avec soin leur état présent; & s'informa de leurs habitudes passées. Persuadé enfin avec bien

Echard. Tom. II, pag. 411, 483.

des Personnes sages, que la Possession étoit réelle, il recommença les Exorcismes; & les fit continuer, pendant le mois de Décembre 1610, par le Pere François Dooms, Dominicain Flamand, Docteur de Louvain, qui s'étoit retiré à la sainte Baume, pour y vivre dans la Solitude, & la plus étroite Observance. La suite, ou le dénouement de cette affaire, fut que Louis Gaufridi, un des Curés de Marseille, fut accusé & convaincu d'avoir employé le secours de l'Enfer, le Maléfice & le Sortilége, pour séduire une de ces jeunes Filles, lorsqu'elle étoit encore dans le monde, & pour se venger de l'autre, qui vivoit fort saintement dans le Cloître. Les preuves qu'on produisit contre lui parurent si fortes, que le Parlement de Provence le condamna à être brûlé vif. L'Arrêt fut exécuté le 30 d'Avril 1611.

LI. Michaelis ayant prêché le Carême dans la Cathédrale d'Aix.

Le Pere Michaelis venoit de prêcher le Carême dans la Métropole d'Aix: & il en partit d'abord après les Fêtes de Pâques, pour assister au Chapitre Général de son Ordre, convoqué à Paris pour le mois de Mai de la même année. Ce n'étoit pas cependant le seul motif qui l'avoit apellé dans cette Capitale. Le Cardinal Pierre de Gondy qui en étoit Evêque, souhaitoit y fonder un Couvent en faveur des Réformés; le Pere Général, alors présent dans le Couvent de saint Jacques, pour présider au Chapitre, avoit donné son consentement: & le Pere Michaelis, toujours zélé pour les progrès de la vie réguliére, fit venir dix excellens Sujets, avec lesquels il vouloit travailler à cet Etablissement. On les logea d'abord dans une Maison d'emprunt au Collége de Boissy; d'où ils répandirent une si bonne odeur, qu'elle ne contribua pas peu à lever les obstacles que rencontroit la Fondation projetée. La réputation du Pere Michaelis croissoit aussi toujours, & lui faisoit de nouveaux Amis. Estimé dans la Ville, & à la Cour, tant par l'éclat de ses vertus, que par ses talens; il fut encore admiré par la force & l'onction de ses Prédications. L'Evêque de Paris l'engagea à prêcher le Carême de 1612 dans sa Cathédrale; ce qu'il fit avec autant de fruit que d'applaudissement. Dès le mois de Mars de l'année suivante, il jetta les Fondations du Couvent de l'Annonciation, dans le Fauxbourg saint Honoré. Le Cardinal de Gondy en est regardé comme le Fondateur (1).

LII. Vient à Paris: le Cardinal de Gondy le fait prêcher à Notre Dame; & lui procure un Etablissement dans la rue saint Honoré.

(1) Per quadragesimam anni 1612. in Cathedrali cum eximio plausu & fructu concionatus est; [illegible] tandem omnibus impedimentis, Cœnobium sanctissimæ Annunciationis in via sancti Honorati erexit mense Martio 1613, Fundatore Cardinali Gondio præfato, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 416. *Col.* 2.

LIII. Eloge de cette nouvelle Communauté.

On vit aussitôt dans ce nouveau Sanctuaire, tout ce que l'on admiroit depuis quelques années dans celui de Toulouse. La régularité, la piété & l'étude y fleurirent également. Ils devinrent l'un & l'autre la retraite de plusieurs saints & sçavans Personnages, qui ont porté au loin, & transmis jusqu'à nous les fruits précieux de leur zéle & de leur Doctrine. Pendant que les Religieux de S. Honoré, toujours chéris & favorisés par le Cardinal de Gondy, continuoient à édifier le Public, & à perfectionner leur nouvel Etablissement; le Pere Michaelis travailloit avec le même succès à étendre sa Congrégation dans le Languedoc, par l'acquisition de plusieurs Maisons, qui embrassoient la Réforme avec un empressement digne de louange.

LIV. Gouvernée par le Pere Michaelis.

Il y avoit huit ans, qu'il remplissoit avec un zéle incroyable, la Charge de Vicaire Général de cette Congrégation; lorsqu'en 1616 il fit nommer à sa place le Pere Girardel, Profès du Couvent de Toulouse, & aussi distingué par son Erudition, que par toutes les autres qualités, qu'on pouvoit désirer dans un Successeur du Pere Michaelis. Celui-ci revint alors à Paris, & fut élu Prieur du Couvent de saint Honoré; où il vêcut encore deux ans dans la pratique de toutes les vertus. Epuisé enfin par tant de travaux & chargé de mérites, il mourut en opinion de Sainteté, le 5 de Mai 1618, dans sa soixante-quatorziéme année. Son Corps, d'abord inhumé dans une petite Chapelle, fut depuis transféré près du grand Autel de l'Eglise. Dans les deux Translations qu'on en a faites, on l'a toujours trouvé sans aucune corruption, & on a été témoin des sentimens de vénération, dont les Fidéles, les Grands même du Siécle, ont paru pénétrés pour ce grand Serviteur de Dieu.

LV. Sa mort.

Outre les Ouvrages dont nous avons eû occasion de parler, le Pere Michaelis nous a laissé plusieurs Homélies, & quelques autres Discours Moraux, avec les Sermons de la Fête, & de l'Octave du Saint Sacrement. Ses premiers Ecrits intitulés: *Démonstrations Evangéliques sur la vraye Généalogie de sainte Anne, & de ses trois Filles, les trois Maries*; avoient été imprimés à Toulouse l'an 1590. Mais ce sentiment, qui donne deux Sœurs à la sainte Vierge, n'a jamais été commun dans l'Eglise, ni reçu parmi les Sçavans.

LVI. Son Eloge.

Le plus beau titre, ou le plus grand sujet de gloire du Pere Michaelis, c'est sans doute d'avoir comme ressuscité, dans quelques Provinces de France, l'esprit de saint Dominique, & rapellé dans des jours de corruption le Siécle d'Or de son Ordre. Nous avons vû avec quel courage, il osa entreprendre ce qui

paroissoit alors moralement impossible; avec quelle constance il sçut conduire, soutenir, étendre un Ouvrage, dont les foibles commencemens ne promettoient point des progrès si rapides. Cette petite Congrégation, érigée dix ans seulement avant la mort du pieux Réformateur, a formé depuis deux Provinces; celle de Toulouse, & celle de saint Louis. La premiére compte plusieurs Couvens dans le Languedoc, la Guienne, la Provence, le Dauphiné, & le Velay. L'autre s'étend dans la Normandie, la Picardie, la Lorraine. C'est de là aussi qu'on a pris des Sujets, pour réformer nos Couvens de Bretagne, & celui de saint Sixte à Rome.

LVII. Inféré dans un Martyrologe des FF. Prêcheurs.

Dans l'Edition qui fut faite du Martyrologe de l'Ordre des FF. Prêcheurs, après la mort du Pere Michaelis, on inséra son Eloge parmi ceux de plusieurs autres Religieux, recommandables par leur Sainteté. On y a depuis substitué une autre Légende, qui renferme l'Abrégé de sa Vie, en ces termes:

« La mort du Vénérable Pere, Frere Sébastien Michaelis, » Docteur en Théologie, & Inquisiteur d'Avignon; qui, par » ses vives Prédications, a travaillé pendant quarante ans à la » Conversion des Hérétiques; & par un zéle infatigable a » essuyé les plus grands travaux, pour rétablir l'Observance » réguliére, dans plusieurs Monastéres. Il avoit formé par son » exemple, & étendu par ses soins, la Congrégation apellée » de l'Occitaine, qu'il a gouvernée pendant huit ans. Pour ne » point abandonner une œuvre si sainte, il a refusé deux » Evêchés, celui d'Orange, & celui de Fréjus, qui lui étoient » offerts. Ayant fondé le Couvent de l'Annonciation à Paris, » il le conduisit en sage & vigilant Supérieur. Accablé enfin » par le poids des années & des travaux; rigide Observateur de » ses Loix jusqu'au dernier période de sa vie, il s'est reposé en » paix dans le Seigneur: Homme chéri des Princes & des Pré- » lats, estimé & respecté dans toute la France, pour sa haute » piété, son excellente Doctrine, sa candeur & son zéle. On » dit qu'il a été doué du don de Prophétie; & on lui a attribué » pendant sa vie, & après sa mort quelques guérisons miracu- » leuses (1) ».

(1) Obitus Venerabilis Patris Fratris Sebastiani Michaelis, Sacræ Theologiæ Magistri, & Inquisitoris Avenionensis, qui post impensos quadraginta annos Concionibus habendis, cum clarissimâ famâ, & fructu, in Hæreticorum conversione, post incredibiles labores insumptos in restaurandâ Observantiâ regulari in plerisque conventibus, & Congregatione Occitanâ, quam per octo annos rexit, propagavit, suoque exemplo, & ardentissimis verbis ad striciorem observantiam efformavit: duos Episcopatus sibi oblatos, ne inchoatum Reformationis opus desereret, recusavit. Ac demum Conventum Parisiensem sanctæ Mariæ Annonciatæ à Fundamentis erexit; ubi Priorem agens, placidissimè ac religiosissimè obiit septuagenario major, Fractus laboribus, abstinentiis,

## JOSEPH DE TEXERA, PRE'DICATEUR, ET AUMÔNIER DU ROI TRE'S-CHRETIEN HENRY III, ET DE LA REINE CATHERINE DE MEDICIS.

JOSEPH DE TEXERA.

Bibl. Nov. Hisp. Tom. I, pag. 626. Echard. Tom. II, pag. 418.

CE noble Portugais, qui avoit fait ses Vœux dans l'Ordre de saint Dominique l'an 1565, âgé de vingt-deux ans, se rendit illustre dans le seiziéme & dix-septiéme Siécles ; autant par sa piété, & son Erudition, que par les Emplois qu'il remplit avec honneur dans la Cour de Portugal, & dans celle de France. (1)

Le talent de la Parole lui ayant d'abord concilié l'estime du Roi, Don Sébastien I, il en fut choisi pour un de ses Prédicateurs, selon Nicolas Antoine, & sa conduite lui mérita la confiance de toute la Famille Royale, dont il vit avec douleur l'extinction, après avoir donné au dernier Prince de cette auguste Maison, des marques éclatantes du plus parfait attachement.

Son Emploi de Prédicateur du Roi ne l'empêchoit pas de remplir ceux que l'obéïssance lui confioit, soit pour l'Instruction des Peuples, ou pour la conduite de quelques Maisons de son Ordre. Il étoit Prieur du Couvent de Santaren en 1578, lorsque Don Sébastien I partit pour la fatale Expédition d'Afrique. Bientôt après il mêla ses larmes avec celles de tous les Etats du Royaume, lorsqu'on eut appris la déroute de l'Armée Chrétienne, & la perte d'un Souverain, qui faisoit les délices de ses Peuples, & toute leur espérance. Mais dans ce deuil général, Joseph de Texera avoit des raisons particuliéres de pleurer un Monarque, de qui il avoit été aimé, & qui ne laissoit point de postérité : ce qui faisoit justement craindre toutes les Révolutions, qui furent en effet les malheureuses suites d'une entreprise trop précipitée.

Pendant le Régne trop court du Cardinal Don Henry, Joseph Texera, toujours utile & caressé à la Cour, s'attacha fortement à Don Antoine, Prince illégitime, mais qui avoit

vigiliis, aliisque observantiis, quarum suprà ætatem, ac penè suprà Fidem, ac ultimum usque Spiritum tenacissimus fuit: à Principibus, & Prelatis, ac totâ Galliâ, in summâ Veneratione habitus, tanquam vir solidissimæ virtutis, eximiæ Doctrinæ, candoris antiqui, & zeli Apostolici ; qui Spiritu Prophetiæ vivens multa prædixisse, & gratiâ sanitatum tam in vitâ quam post mortem, claruisse dicitur.

(1) F. Josephus de Texera, loco nobili ineunte anno 1543 natus, & sub curâ parentum Litteris humanis egregiè excultus, ætatis 22 jam completo, Christi 1565, Ordini nomen dedit in Conventu Azeitamensi; vitque fuit & Disciplinæ regularis studio, & Eruditionis laude, & avitæ Catholicæ Fidei zelo commendatissimus, &c. *Echard. ut sp.*

LIVRE XXXIII.

JOSEPH DE TEXERA.

de grandes qualités, & le seul qui pût empêcher que le Royaume ne tombât sous une Domination Etrangére. Aussi avoit-il un Parti considérable dans le Clergé, & puissant parmi les Peuples. L'âge avancé du Cardinal régnant donnoit occasion aux mesures, qu'on prenoit déja pour lui choisir un Successeur agréable à la Nation : & Joseph de Texera ne contribuoit pas peu par ses conseils, à conserver ou augmenter le nombre de ceux qui étoient bien intentionnés pour Don Antoine. Mais si les Portugais veilloient à ce qui les interessoit sur un point aussi essentiel, les Princes Etrangers, qui avoient leurs prétentions sur la même Couronne, ne s'endormoient point. La mort de Don Henri, arrivée le 31 Janvier 1580, fut l'époque d'une Guerre, moins longue que sanglante.

Tandis que les Universités de Coïmbre,& d'Alcala décidoient sur le droit à la Couronne de Portugal ; celle-là en faveur de Don Antoine, Prieur de Crato, fils naturel de l'Infant Don Louis Duc de Béja, second fils du Roi Emmanuel ; & celle-ci en faveur du Roi Catholique Philippe II, les deux Princes se préparoient de leur côté à faire valoir leurs Droits par les armes. Le premier fit plus de diligence, & le second, déja plus puissant, prit mieux ses mesures. Le Prince Antoine fut proclamé Roi à Santaren le 19 Juin 1580,& le 24 du même mois ayant fait son Entrée à Lisbonne, aux acclamations du Peuple, il rendit un Edit, par lequel il déclaroit Philippe ennemi de l'Etat, & tous les Portugais ses Partisans traîtres à la Patrie. Don Philippe au contraire, ayant mis une bonne armée sur pié, fit publier dans le Royaume de Portugal une Amnistie générale pour tous ceux qui voudroient le reconnoître. Il n'en excepta que Don Antoine son Concurrent, & ceux qu'il appelloit les Auteurs de la révolte ; c'est-à-dire, les plus fidéles amis de ce Prince, & les plusattachés à la Maison de Portugal.

Cette déclaration, & la marche des Troupes Espagnoles affoiblirent d'abord le Parti de Don Antoine, qui fut vaincu le 25 d'Août, proche le Bourg d'Alcantara. Après la perte de cette Bataille, il fuit toujours devant l'Ennemi, où il eut le même désavantage toutes les fois qu'il se présenta au combat. Ayant erré dans le Royaume jusqu'au mois de Mai 1581, il en sortit enfin, & se réfugia en France. Dans toutes ces révolutions le Prince infortuné éprouva, qu'il y a peu d'amis sincéres & généreux. Il s'en trouva cependant quelques-uns qui ne le méconnurent point dans les revers de la fortune. Joseph

JOSEPH DE TEXERA.

Joseph de Texera fut de ce nombre : sans se laisser jamais intimider par les menaces de Philippe II, ni gagner par ses promesses, il n'avoit cessé d'aider de ses conseils, de son éloquence, & de son crédit sur l'esprit des Peuples, le Prince qu'il croyoit le mieux fondé dans ses prétentions. Il le vit renversé du Trône, sans lui être moins attaché, ni moins actif à relever le courage de ses Serviteurs intimidés. Obligé depuis de céder à la force, il suivit Don Antoine dans le Royaume de France, où il étoit reconnu Roi de Portugal.

Parmi toutes ces agitations, le zéle de Joseph de Texera lui fit prendre la plume, pour montrer le Droit des Portugais à se choisir un Roi, dans le cas où ils se trouvoient alors, & l'intérêt qu'ils avoient de préférer à des Etrangers, un Prince né parmi eux, & issu du Sang de leurs anciens Maîtres. C'est ce qu'il éxécuta dans son Ouvrage intitulé : *De l'Origine du Portugal, des commencemens de cette Monarchie, & des belles actions faites, tant par les Rois de Portugal, que par la Nation* (1). Ce petit Livre, qui fut bientôt répandu parmi les Peuples d'Espagne, parut, avec le nom de son Auteur, imprimé à Paris l'an 1582.

La même année, le Roi Très-Chrétien ayant donné quelque secours à Don Antoine, il y eut un combat Naval entre son Armée & celle de Philippe II, près des Isles Azores. Les Espagnols demeurérent encore victorieux. Joseph de Texera, trouvé sur un Vaissau, parmi les François faits prisonniers de Guerre, fut conduit à Lisbonne, & renfermé avec les principaux des Portugais, qui avoient suivi comme lui la fortune de Don Antoine. On avoit déja connoissance du Livre qu'il venoit de faire imprimer à Paris ; & les Espagnols ne manquérent pas de lui en faire un nouveau crime. Cependant en perdant la liberté, il ne perdit rien de sa premiére résolution : il supporta sa disgrace avec beaucoup de fermeté ; & la Providence lui ayant fourni l'occasion de sortir des mains de ses ennemis, il revint aussitôt en France, auprès de son Prince, qui le prit pour son Confesseur, & l'un de ses Conseillers. Ses Talens commençant à éclater dans la Cour de France, le Roi Henri III, & la Reine Mere Catherine de Médicis, l'honorérent de leur confiance ; le mirent d'abord au rang de leurs

(1) De Portugaliæ ortu, Regni initiis, & de rebus à Regibus, universoque Regno præclarè gestis compendium excerptum per F. Josephum de Texera Lusitanum Ord. Præd. Parisiis, Joan. Mettayer 1582. *Ap. Nic. Ant. & Echard. ut sp.*

Prédicateurs, & lui donnérent dans la suite de nouvelles marques de leur estime (1).

Les fréquentes occasions qu'il eut de traiter des Vérités de la Foi, avec des personnes déja infectées d'Hérésie, ou du moins trop prévenues en faveur des nouvelles Opinions, en faisant paroître toute la vivacité de son zéle, son érudition & sa capacité, firent honneur à la Religion, & devinrent salutaires à quelques-uns, qu'il eut le bonheur de ramener à de meilleurs sentimens. Cependant les Troubles, dont le Royaume étoit agité, & qui augmentoient toujours, obligérent Don Antoine de se retirer en Bretagne, & de passer ensuite en Angleterre. Joséph de Texera l'accompagna dans tous ses Voyages, & partagea ses dangers. Il se trouvoit à Londres l'an 1585 : & pendant que le Prince sollicitoit quelque secours pour rentrer dans les Etats de Portugal, notre Religieux veilloit avec une nouvelle attention à écarter tout ce qui auroit pû faire tort à la pureté de sa Foi.

Nous ignorons ce qu'il fit pendant près de trois ans dans le Royaume d'Angleterre; mais nous sçavons que vers le commencement de l'Eté de 1588, il étoit de retour à Paris, & que dans le mois de Juillet, il fut envoyé par la Reine Mere à Lyon, avec des Lettres de recommandation pour le Gouverneur Mandelot, & les Principaux de la Ville (2). Il y fit imprimer un nouvel Ouvrage en faveur de Don Antoine; & il essayoit en même tems de ménager les esprits trop ardens pour la Ligue. On sçait que le Traité d'Association, appellé alors la Ligue-Sainte, sous prétexte de défendre l'Eglise, la Religion, la liberté & les biens des Catholiques, contre les entreprises des Huguenots; devenoit tous les jours plus formidable à la Cour, & plus préjudiciable à l'Autorité Royale. L'Archevêque de Lyon, Pierre d'Espinac, tout son Clergé, & les plus considérables Bourgeois, étoient entrés avec beaucoup de chaleur dans cette Union. L'attachement de Texera aux intérêts du Roi Très-Chrétien, & son opposition à la Ligue; le rendirent

Gall. Christ. Tom. IV, pag. 187.

(1) Cùmque Aulam sæpius adiret, ità Henrici III Reginæque Matris Catharinæ Mediceæ sibi conciliavit gratiam, ut ab utroque inter Concionatores, & Conciliarios regios ascitus sit, Sacramento hujus muneris præstito. *Echard. ut sp.*

(2) Antonium ob tumultus Gallicos in Britanniam minorem, seu Armoricam, & exinde etiam in Angliam anno 1585 trajicientem comitatus est. Anno tamen 1588 exinde Lutetiam redierat; nam à dictâ Reginâ Matre tum Lugdunum legitur missus, cum commendatitiis ad Urbis Præfectum Mandelot, & primores Litteris, ubi & à mense Julio ad anni sequentis 1589 exordia vixit, &c. *Echard. Tom. II, pag. 418. Col. 1.*

suspect aux Lyonnois. On le traita d'Hérétique, ou de fauteur des Hérétiques. On se saisit de ses Papiers, où l'on ne trouva pas sans doute les preuves de cette prétendue Hérésie ; mais on ne les jetta pas moins aux flammes ; & on n'auroit pas manqué de le maltraiter lui-même, s'il n'avoit eu la prudence de se retirer à propos (1). En sortant de Lyon il se rendit à Tours, auprès du Roi, & il s'arrêta quelque tems dans cette Ville, où il publia l'annee suivante un Ouvrage intitulé : *Explication de la Généalogie du très-invincible & très-puissant Monarque Henri IV du nom, soixante-cinquième Roi de France, & trente-neuvième Roi de Navarre. Le tout tiré des Histoires très-approuvées, tant Latines, que Françoises, Italiennes, Espagnoles & Portugaises.*

On voit par le seul Titre, & par la date de cet Ouvrage, imprimé en 1590, que l'Auteur étoit du nombre de ceux qui reconnurent d'abord Henri de Bourbon pour légitime Héritier de la Couronne de France, avant même qu'il eût abjuré le Calvinisme. Honoré de l'amitié de ce Prince, il fut toujours sincerement attaché à sa Personne ; il entra à sa suite dans Paris l'an 1594. Il continuoit aussi à rendre ses services ordinaires à Don Antoine, qu'il considéroit toujours comme son Souverain, & qu'il disposa à la mort le 26 d'Août 1595. *Echard. ut sp.*

L'emploi de Prédicateur de Sa Majesté, dont Joseph de Texera remplissoit les fonctions, sous Henri IV, comme il avoit fait du tems de son Prédécesseur, l'obligeant de suivre la Cour, il se trouvoit à Rouen sur la fin de 1596 ; & il fut présent à la Cérémonie qui se fit le jour de saint Estienne, dans cette même Ville, pour la réconciliation de la Princesse Charlote-Catherine, Veuve du Prince Henri de Condé. Le Cardinal de Florence, Légat *à Latere* du Pape Clément VIII, après avoir reçu l'Abjuration du Calvinisme, & la Profession de Foi que cette Princesse fit entre ses mains, il mit la même Princesse sous la conduite du P. Joseph de Texera, qui devoit achever de l'instruire, d'entendre sa Confession, & l'ab- *Ibid.* *De la Tremoille.*

(1) Verùm æstuante tum in Galliis unione, vulgo *la Ligue*, adversus Henricum III juratâ, cui primores Lugdunenses pertinacissimè adherebant, potissimum Archiepiscopus Petrus de *Pinac* clerum utrumque sæcularem & regularem secum ducens, Josephus ceu Regi Christianissimo in primis addictus, & unionis infensissimus hostis, iis mox suspectus, tum ut Hæreticus, aut Hæreticorum fautor traductus est. Hinc eo fortè absente Libros ejus omnes, omniaque Scripta ex ejus cellâ subripuerunt, accusandi causam in iis inventuros se sperantes; quæ & omnia flammis addixerunt, in Auctorem eodem modo sævituri, ni de totâ re monitus, vitæ suæ consulens prudenter aufugisset initio anni 1589. Ad Henricum III, Patronum suum exindè rediit, Turonibusque aliquandiù stetit, &c. *Ap. Echard. ut sp.*

soudre dans le Tribunal de la Pénitence. L'Auteur d'un petit Livre qui a pour titre : *Histoire de la Conversion de la Princesse Charlote de Condé*, rapporte le fait en ces termes :

Ibid.

« Le Légat ayant achevé toutes les Cérémonies, il appella » à haute voix le Pere Joseph de Texera Portugais, de l'Or- » dre de saint Dominique, Docteur en Théologie, homme » fort connu par son érudition & sa doctrine, qui avoit été » long-tems Confesseur de Don Antoine Roi de Portugal. Ce » Religieux s'étant donc approché, les Cardinaux & les Pré- » lats, qui étoient encore à genoux, l'avertirent de se mettre » aux piés du Légat, lequel lui adressant la parole, dit que » bien des personnes sages & vertueuses lui avoient rendu té- » moignage de sa Religion, de sa bonne conduite, particulié- » rement de son zéle pour l'honneur de l'Eglise, & la con- » version de ceux qui étoient dans l'Erreur : qu'il sçavoit aussi » qu'il étoit connu & estimé, non seulement de Sa Majesté » Très-Chrétienne, des Princes, & de plusieurs Seigneurs de » la Cour, mais aussi de la Princesse de Condé ; puisqu'elle lui » avoit confié le soin d'instruire dans la Religion l'Illustrissime » Prince son fils, dont il étoit déja le Conseiller, l'Aumônier » & le Prédicateur, comme il avoit l'honneur de l'être de Sa » Majesté. Le Légat ajouta, que pour toutes ces raisons, & » pour plusieurs autres, il étoit bien-aise de le trouver présent » à cette Cérémonie, pour remettre à ses soins une Brébis, qui » venoit maintenant de rentrer dans la voie du Salut : qu'il lui » ordonnoit donc, en son nom, & de la part de Sa Sainteté, » d'instruire éxactement la Princesse de tout ce qui appartient » à la Foi & à la Doctrine Chrétienne ; d'effacer de son esprit » jusqu'au souvenir des Erreurs, des pratiques, ou des céré- » monies, dont les Calvinistes l'avoient imbue ; d'entendre » ensuite la confession de ses péchés, pour l'absoudre dans le » Tribunal de la Pénitence, & la faire participer aux Saints » Mystéres. Pour cette fin, le Légat lui donna toute l'autorité » & tous les pouvoirs qu'il avoit lui-même reçus du Pape (1).

L'Auteur du petit Imprimé, qui nous apprend toutes ces

(1) Propterea se ut Legatum suæ Sanctitatis, & illius nomine illi præcipere, ut in pensum suum annumeraret : nimirum de instituendâ illâ Principissâ in iis omnibus, quæ ad fidem & Doctrinam Christianam pertinent ; erroribus, ritibus, & ceremoniis Calvinismi penitus ejectis omnibus atque eradicatis, perpetuâque oblivione extinctis : ac simul ut sibi munus assumeret, quod ad confessarii jus, & auctoritatem referri solet, ad illam Principissam audiendam, & absolvendam ab omnibus suis peccatis, & erroribus. Ad quod exequendum munus ille D. Legatus ipsi omnem suam potestatem conferebat adeo integram, atque à SS. D. Papa habebat, &c. *Echard. ut sp.*

JOSEPH DE TEXERA.

circonstances, remarque en même tems, que toute l'Assemblée parut fort satisfaite du choix qu'avoit fait le Légat, parce qu'on n'ignoroit pas avec quel zéle le Pere Joseph de Texera travailloit à détruire les faux Dogmes, & à ramener les Hérétiques à la Vérité & à la pureté du Culte : on avoit vû plus d'un éxemple de ces sortes de Conversions. (1) Il ne faut pas douter qu'il ne se soit particuliérement appliqué à rendre celle-ci solide & constante. Trop de motifs l'engageoient à ne rien oublier pour cela. La Princesse persévera toujours dans les sentimens, qu'elle avoit fait paroître le jour de sa Conversion, & mourut à Paris le 28 Juillet 1629, âgée d'environ 62 ans.

Joseph de Texera étoit décédé en France neuf ans auparavant. Les divers Ouvrages que nous avons de lui, sont une preuve de son amour pour l'Etude, aussi-bien que de sa reconnoissance, & de son zéle persévérant pour les Princes de la Maison de Portugal. La mort de D. Antoine n'avoit pû éteindre dans son cœur le désir ardent, qu'il avoit toujours eu de voir ce Trône occupé par un Prince Portugais. Il parut concevoir de nouvelles espérances, lorsque le bruit se répandit dans toute l'Europe, que le Roy Don Sébastien n'avoit point été tué à la Bataille d'Alcacer.

Vers la fin de 1598 il parut à Venise un homme qui se disoit Sébastien I Roy de Portugal : il en donnoit des preuves qui frappoient & surprenoient les plus attentifs. Il lui ressembloit si parfaitement de visage, de taille, de ton de voix, que les Portugais qui se trouvoient à Vénise, ceux principalement qui avoient vû & connu leur Roy, furent persuadés que c'étoit le même, & le reconnurent avec joie pour leur Prince. Quelques jours après il fut arrêté, & obligé de répondre devant les Juges nommés par le Sénat, pour décider une affaire si délicate ; il ne se démentit en rien. Il avoua qu'il fut méconnu par les Maures, qui l'avoient fait prisonnier ; ce qui dans la suite lui avoient facilité le moyen de s'échapper ; mais que le repentir d'avoir si légerement entrepris cette Guerre, où la meilleure partie de la Noblesse de Portugal avoit péri, lui avoit presque causé la mort ; qu'après avoir beaucoup souffert, & long-tems erré dans différentes Contrées de l'Afrique, & de l'Asie, il venoit reprendre une Couronne que le

Vide Spondan. ad An. 1600. n. 27.

(1) Notum erat plerisque ejusdem Patris exemplo, Doctrinâ, & consuetudine, nonnullos Hæreticorum Dogmata deserentes verum Dei cultum fuisse amplexos : quod cùm rescivissent, gaudio summo affecti sunt, &c. *Ibid.*

Ciel & sa naissance lui avoient donnée. Ensuite il fit voir sur son corps des marques qu'on avoit vûes sur celui du Roy de Portugal ; & dit aux Vénitiens des secrets, qu'ils lui avoient fait proposer par leurs Ambassadeurs, n'oubliant aucunes des circonstances qui pouvoient faire connoître qu'il étoit Don Sébastien. Le Sénat se trouva embarrassé ; & pendant deux ans qu'on retint en prison ce Roy, vrai ou prétendu, les doutes ne furent point dissipés.

Cependant les Peuples de Portugal, dans l'espérance de revoir leur ancien Souverain, portoient plus impatiemment le joug des Castillans, & ne pensoient qu'à le secouer. Ceux ci persuadés au contraire que le prétendu Sébastien n'étoit qu'un Ibid. imposteur, demandoient qu'on le leur remît. Les Vénitiens ne purent s'y résoudre ; mais en rendant la liberté à leur prisonnier, ils lui ordonnérent d'être dans huit jours hors des terres de la Seigneurie. Résolu de se rendre en Portugal, il prit sa route par la Toscane, où le Grand Duc l'ayant fait arrêter, il fut livré aux Espagnols, & conduit d'abord à Naples, de là en Espagne. On ne le fit pas mourir, mais il périt misérablement en prison. Cette conduite des Castillans, trop douce peut-être envers un criminel, trop rigoureuse à l'égard d'un innocent, augmenta encore le nombre & l'ardeur de ceux qui pensoient en sa faveur. Plusieurs Auteurs Portugais écrivirent d'une maniére qui ne marquoit pas moins leur amour pour la Patrie, & pour la mémoire de leurs Rois, que leur opposition à la Domination Espagnole (1). Joseph de Texera n'avoit pas gardé le silence dans une affaire qui intéressoit si justement toute sa Nation. Comme on croit aisément ce que l'on désire avec passion ; & que dans le cas présent, tout ou presque tout sembloit parler en faveur de celui qui se donnoit pour le Roy de Portugal, notre Auteur en recueillit avec soin toutes les preuves ; & il fit un Ouvrage qui parut à Paris l'an 1601, avec ce Titre: *Aventure admirable, qui contient un Discours touchant les succès du Roy de Portugal D. Sébastien, depuis son Voyage d'Afrique, auquel il se perdit, en la Bataille qu'il eût contre les Infidéles l'an 1578, jusqu'au six de Janvier de la présente année 1601, &c.*

(1) Pro quo prodierunt à nonnullis Lusitanis Scripta publica, quibus inutili labore & eximium suum in Patriam ac Regum suorum memoriam amorem, & implacabile in Castellenses odium confirmarunt, &c. *Spondan. ut sp.*



## NICOLAS COEFFETEAU, PREDICATEUR ORDINAIRE DU ROY HENRY IV, CELEBRE ECRIVAIN, EVESQUE DE MARSEILLE.

NICOLAS COEFFETEAU.

I. Naissance, Education de Coëffeteau.

L'ILLUSTRE Coëffeteau, également distingué parmi les habiles Théologiens, & les célébres Prédicateurs du dernier Siécle, naquit l'an 1574 dans la Province du Maine; au Château du Loir, selon quelques Auteurs, ou à Saint-Calais sur la Riviére de ce nom, selon les autres. Son Pere, nommé Nicolas Coëffeteau, & sa Mere Marie Legeay, veillérent à son Education avec d'autant plus de soin, que c'étoit le premier fruit de leur Mariage, & que les Novateurs faisoient de plus grands efforts pour répandre par tout le venin de leurs Dogmes.

II. Il entre dans l'Ordre de saint Dominique.

Le jeune Nicolas, destiné à en être un jour le fléau, voulut se mettre de bonne heure à l'abri de la contagion, en se dévouant au Service des Autels, dans le Couvent de Sens, où il prit l'Habit de saint Dominique en 1588, dans sa quatorziéme année. D'abord après sa Profession on l'envoya dans les Ecoles de Paris; & il y fit de si rapides progrès, qu'il fut chargé d'enseigner la Philosophie en 1595, n'étant âgé que de vingt-un an.

III. Ses progrès, ses Emplois.

Ayant ainsi commencé sa carriére, la beauté de son génie, son éloquence naturelle, ses vertus, ses talens le firent toujours paroître au-dessus des Emplois, dont il fut successivement honoré. Docteur & Professeur de Théologie à Paris, Prieur du Couvent de saint Jacques, Vicaire Général & Définiteur de la Congrégation de France; il annonçoit en même tems la Parole de Dieu avec autant de fruit que d'applaudissement, à Blois, à Angers, à Chartres, & dans la Ville Royale. Si l'Ecole estimoit son Erudition, & le Cloitre la sagesse de son Gouvernement, les plus nombreux Auditoires n'admiroient pas moins le Don de la Parole, la force & les graces de ses Discours. Coëffeteau étoit dès-lors apellé le Pere de l'Eloquence Françoise.

IV. Il est fait Prédicateur du Roi Henry IV.

Les Seigneurs de la Cour joignirent volontiers leurs applaudissemens à ceux des Peuples, lorsqu'en 1602 le Roy Très-Chrétien Henry IV, l'eût choisi pour son Prédicateur Ordinaire (1).

(1) F. Nicolaus Coëffeteau Gallus Cenomanus, vir inter primi nominis Theologos, hæresisque Calvinianæ debellatores suâ ætate celebratissimus, linguæque Gallicæ purioris parens vulgò dictus... ingentem sibi famam suis lectionibus comparavit. Sed nec mino-

LIVRE XXXIII.

NICOLAS COEFFETEAU.

La suite de la Cour, ou la nécessité d'y paroître souvent, ne firent point de tort à sa piété, ni aux progrès de ses Etudes. Nous pouvons faire connoître l'Emploi, qu'il faisoit de son tems, par la date de ses Ouvrages. Il en publioit quelques-uns, presque d'année en année; les uns Historiques, les autres Moraux, plusieurs Théologiques ou de Controverse, destinés à expliquer, & à défendre la Doctrine de l'Eglise contre ses Ennemis. Tels sont: 1°. *L'Hydre abbattue par l'Hercule Chrétien:* 2°. *L'Examen du Livre de la Confession de Foi, publiée sous le nom du Roy de la Grande-Bretagne, traduit du Latin du Cardinal du Perron:* 3°. *Les merveilles de la Sainte Eucharistie, exposées & défendues contre les Infidéles:* 4°. *La défense de la Sainte Eucharistie, & de la présence réelle du Corps de* JESUS-CHRIST, *contre la prétendue Apologie de la Céne, publiée par Pierre du Moulin Ministre de Charanton:* 5°. La Traduction d'un Livre Italien, intitulé: *La Montagne sainte de la Tribulation*, ou *Traité des afflictions & de leurs remédes.*

V. Ses premiers Ouvrages.

Tous ces Ecrits, les uns composés, & les autres traduits par Coëffeteau, avoient paru depuis l'an 1603, jusqu'en 1606. L'année suivante l'Auteur fit imprimer son *premier Essai des Questions Théologiques, traitées en notre Langue selon le style de saint Thomas, & des Auteurs Scholastiques, par le commandement de la Reine Marguerite Duchesse de Valois.* Il avoit déja traduit avec beaucoup de netteté & de fidélité, les vingt-six premiéres Questions de la Somme de saint Thomas; &, comme il le marque d'abord dans le titre même de l'Ouvrage, il ne l'avoit entrepris, que parce que la Reine Marguerite l'avoit souhaité. Cependant la Faculté de Théologie de Paris souffrant avec peine qu'on exposât aux yeux du Public, & en notre Langue, des Matiéres qu'elle jugeoit devoir être réservées aux Sçavans, elle fit avertir l'Auteur de discontinuer, & il n'alla pas plus loin. Il éxerça sa plume, & son zéle sur un autre sujet. Les nouvelles opinions, qui faisoient alors tant de bruit, ne manquoient pas d'en fournir aux Docteurs Catholiques. Dès l'an 1608, Coëffeteau fit imprimer son Traité du *Sacrifice de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine.* On le trouve à la suite de celui qu'il avoit déja publié sur les merveilles de l'Eucharistie.

VI. Autres Ecrits.

rem è concionibus, quas in solemnioribus Regni pulpitis, Blesis, Andegavi, Carnuti, &c. Ac præsertim Parisiis habuit, sibi peperit: quâ ratione jam anno 1602 à Christianissimo Rege, Henrico Magno hujus nominis IV Prædicator, ut vocant, ascitus erat ordinarius, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 434. *Col.* 1.

Il continuoit cependant à prêcher souvent à la Cour, & à conduire avec sa vigilance ordinaire, la Congrégation de France, dont il étoit Supérieur. Cette Charge l'obligea de faire un Voyage en Italie, & de se trouver au Chapitre assemblé à Rome pour l'Election d'un Général de son Ordre. De retour à Paris, & ayant fini sa Charge de Vicaire Général en 1609, il publia sa *Réfutation des faussetés contenues en la seconde Edition de l'Apologie de la Cene du Ministre du Moulin.* M. Perrault remarque, à la louange de notre Auteur, que dans tout ce qu'il écrivit contre les Hérétiques, il usa toujours d'une telle modération, qu'il n'avança jamais rien qui les blessât en leur personne, n'ayant en vûe que de combattre leurs Erreurs; en quoi il ne suivoit pas seulement les régles d'une éxacte Morale; mais aussi les plus fins préceptes de l'Eloquence, qui ne permet jamais les injures, dont l'effet naturel est de soulever le Lecteur contre celui qui les dit, & de le rendre favorable à celui à qui elles sont dites.

VII. Il va en Italie.

VIII. Réfute un Ministre.

De Viris Illustr. Gallis Sæc. 17.

IX. Sage modération.

Un Auteur de ce caractére & de cette réputation, pouvoit bien être opposé à l'illustre Adversaire qu'on avoit alors à combattre. Jacques I, fils de la Reine Marie Stuart, & Successeur d'Elizabeth, ayant uni les Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, il prit le nom de Roy de la Grande-Bretagne, & chassa de ses Etats tous les Catholiques qui refusérent de prêter le Serment, dont il avoit lui même dressé le Formulaire, moins selon la Religion que selon sa Politique. Il fit depuis un Avertissement qu'il adressa à tous les Souverains, & qui devoit servir de Préface à son Apologie pour le Serment de fidélité. Comme cet Ouvrage contenoit plusieurs Erreurs contre la Foi, il étoit nécessaire de le réfuter : ce fut par le conseil du Cardinal du Perron, que le Roy de France Henry IV chargea le Pere Coëffeteau de cette Réfutation. Il la fit, & elle fut imprimée à Paris l'an 1610, sous le Titre de *Réponse à l'Avertissement adressé par le Sérénissime Roy de la Grande-Bretagne Jacques I, à tous les Princes & Potentats de la Chrétienté.* Cette Piéce, dit M. Dupin, est écrite avec beaucoup d'art, & Coëffeteau, sans s'attacher à ce qui regarde le Serment de fidélité, y traite les Questions de Controverse que le Roy avoit touchées dans cette Préface, & lui répond avec beaucoup de force & de respect.

X. Le Roy d'Angleterre Jacques I, écrit en faveur des nouvelles opinions.

XI. Le Roy Très-Chrétien choisit Coëffeteau pour lui répondre.

Aut. du XVII Siéc. Tom. I, pag. 188.

Quelques Ecrivains ayant entrepris de combattre l'Ouvrage de Coëffeteau, il le défendit par un second encore plus solide, qu'il intitula : *Apologie pour la Réponse à l'Avertissement du Sérénis-*

XII. Nouveaux Ouvrages de Controverse.

*sime Roy de la Grande-Bretagne*, *contre les accusations de Pierre du Moulin*, *Ministre de Charanton.* Il publia en même tems sa Réponse au Livre intitulé : *Le Mystére d'iniquité du Sieur du Plessis.* Dans cette Réponse, notre Auteur traite avec beaucoup de lumiére & de précision, de l'Histoire des Souverains Pontifes, des Empereurs & des Rois Très-Chrétiens, depuis saint Pierre jusqu'au dix septiéme Siécle de l'Eglise.

XIII. Coëffeteau fait l'Oraison Funébre de Henry IV, & publie quelques Traités de Piété.

Après la mort de Henry IV, dont Coëffeteau prononça l'Eloge Funèbre, dans l'Eglise de saint Benoît à Paris, il fut également estimé & chéri à la Cour. Le Public reçut aussi avec édification plusieurs de ses Ouvrages de Piété : *Le Tableau des Passions* ; *le Tableau de la Pénitence de la Madeleine* ; *le Miroir des Graces & de l'Innocence de la Vierge Marie* ; *la Marguerite Chrétienne dédiée à la Reine Marguerite.*

Les Messieurs de sainte Marthe prétendent, que la Reine Marie de Médicis, Veuve du Roy Henry IV, avoit nommé Coëffeteau aux Siége de Lombés, & de Xaintes ; qu'il refusa selon M. Dupin, ou qu'il quitta selon Moreri. Le Pere Echard a cru qu'il n'avoit pas été effectivement nommé à ces Evêchés ; mais que la Cour lui avoit simplement assigné une Pension sur l'un & sur l'autre. Quoiqu'il en soit ; il est certain que le Pere Coëffeteau continua quelque tems son séjour à Paris, toujours appliqué à remplir les devoirs d'un Docteur Catholique, & ne cessant d'enrichir la République des Lettres, soit de ses propres Ecrits, ou de ses Traductions. Une des plus belles qu'il nous ait donnée, est celle de l'*Histoire Romaine*, *contenant tout ce qui s'est passé de plus mémorable*, *depuis le commencement de l'Empire d'Auguste jusqu'à celui de Constantin le Grand* ; *avec l'Epitome de L. Florus*, *depuis la Fondation de la Ville de Rome*, *jusqu'à la fin de l'Empire d'Auguste.* On avoue que c'étoit le plus excellent Traducteur de son tems. Son style avoit tant d'élégance & de pureté, qu'on ne se lassoit pas de lire ses Ecrits, ni d'écouter ses Discours. M. de Vaugelas propose ses Traductions, comme les vrais modéles du beau langage. Il admire surtout l'ordre, & la clarté dans tout ce qui sortoit de sa plume. Selon son expression, Coëffeteau pensoit les choses si nettement, que le Galimathias n'étoit pas moins incompatible avec son esprit, que les ténébres avec la lumiére.

XIV. Histoire Romaine.

XV. Excellent Traducteur, loué par M. de Vaugelas.

Mais s'il brilloit par ses talens, il n'étoit pas moins estimé par la pureté de sa Foi, & la régularité de sa vie toujours irréprochable. Dans le mois de Juin 1617, il fut proposé par Louis XIII, & agréé par le Pape Paul V, pour Evêque Titu-

laire de Dardanie, Suffragant, ou Administrateur de l'Evêché de Metz. Cette Eglise étoit alors gouvernée par un jeune Prélat, d'autant plus incapable de soutenir le poids de l'Episcopat, que les Calvinistes avoient déja répandu leur Hérésie dans ce Diocèse, Ce fut par la vigilance & le zéle de l'illustre Coëffeteau, que l'erreur en fut bannie ; & la pureté de la Foi rétablie, avec la Discipline Ecclésiastique, & le Service Divin. C'est à quoi il s'appliqua particuliérement pendant trois ou quatre années.

LIVRE XXXIII.

NICOLAS COEFFETEAU.

Bullar. Ord. Tom. V. pag. 726.

XVI. Coëffeteau est fait Evêque.

Il fut depuis transféré à l'Evêché de Marseille. Mais comme sa santé étoit déja fort affoiblie, tant par ses infirmités, que par ses veilles & ses travaux continuels, il obtint de Sa Majesté, que le Pere François de Loménie, Religieux Dominicain, Profès du Couvent de Limoges, seroit son Coadjuteur (1).

Tom. VI. pag. 24.

XVII. Il continue à défendre la Foi par ses Ecrits.

Attendant les Bulles de Sa Sainteté, notre Evêque ne demeuroit pas dans l'oisiveté. Dès l'an 1622, on vit paroître un autre Ecrit, avec ce Titre : *Œuvres du Révérend Pere en Dieu, F. Nicolas Coëffeteau, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat, nommé par Sa Majesté à l'Evêché de Marseille, contenant un nouveau Traité des noms de l'Eucharistie, auquel est réfuté tout ce que les Sieurs du Plessis, Casaubon, & M. Pierre du Moulin, Ministre de Charanton, ont écrit sur ce sujet contre la Doctrine de l'Eglise ; avec divers autres Traités ci-devant publiés par le même Auteur.* L'inquiétude des Ministres Protestans, qui ne se lassoient pas d'attaquer la Foi de l'Eglise touchant le Sacrement de l'Autel, obligeoit notre Auteur à reprendre souvent la plume, & à donner divers Ouvrages ; dans lesquels il a recueilli & expliqué tous les noms, que les Saints Peres ont donnés à l'Eucharistie, pour faire voir l'excellence de ce Sacrement, & conclure de chaque apellation, qu'il contient réellement le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST.

XVIII. Sa réputation.

Ces Ecrits toujours lumineux, servoient à affermir la Foi des Peuples. Ils faisoient la joye & la consolation de l'Eglise, & le désespoir de ses Ennemis. Ce n'étoit pas seulement dans le Royaume de France, que la réputation de notre sçavant Pré-

(1) Diœcesim Metensem Calvinianâ Hæresi infectam sapientissimè administravit, Ministrosque haræ illius segregis egregiè retudit, ad annum 1621, quo 22 Augusti diplomate regio ad sedem Massiliensem nominatus est. Verùm cùm infirmâ tum uteretur valetudine, morboque præsertim articulari pessimè haberet, F. Franciscum de Lomenie Conventûs Lemovicensis alumnum, & Sacræ Facultatis Parisiensis Licentiatum Coadjutorem à Rege obtinuit, &c. *Echard. Tom. II, pag. 434. Col. 2.*

LIVRE XXXIII.

NICOLAS COEFFETEAU.

lat attiroit sur lui les regards des Princes & des Pasteurs ; le Saint Siége le considéroit depuis long tems comme un des plus fermes appuis de la Vérité attaquée de toutes parts. Aussi le Pape Grégoire XV, le choisit-il préférablement à tant d'autres Sçavans, pour écrire contre le fameux Marc Antoine de Dominis.

XIX. Histoire d'un Évêque Apostat, qui écrit contre la Doctrine de l'Eglise.

Antoine de Dominis étoit Archevêque de Spalato, Primat de Dalmatie, & de Croatie ; homme naturellement inquiet, avare, soupçonneux ; qui n'avoit pris la résolution d'abandonner en même tems son Siége, & sa Religion, que parce qu'il étoit chagrin d'avoir perdu un Procès, & de se voir haï, ou méprisé par les Evêques ses Suffragans. Après avoir d'abord parcouru la Suisse, la Haute-Allemagne & la Flandre, il se retira enfin en Angleterre ; où, sous la Protection d'un Prince Protestant, il écrivit deux gros Volumes contre la Doctrine, la Hierarchie, & la Police de l'Eglise. Il intitula son Ouvrage : *De la République Chrétienne* (1). Bien des Docteurs Catholiques, en differens Pays, avoient pris la plume pour le réfuter. Mais leurs lumiéres ne dissipoient pas ses ténébres : il ne daignoit pas même lire leurs Ecrits ; ne croyant pas qu'il fut digne de lui (ainsi qu'il avoit averti dans sa Préface) d'entrer en lice avec un Adversaire, qui ne seroit pas son égal ; c'est-à-dire, Evêque comme lui.

Bibl. Pontif. Tom. XVII, pag. 2.

Cependant l'Ambassadeur d'Espagne à la Cour de Londres, ayant fait espérer à cet Archevêque Apostat, le pardon de sa faute, il revint à Rome avant la fin de 1622, & il fit une Rétractation par écrit de tout ce qu'il avoit publié contre la Foi, & la Discipline de l'Eglise. Mais bientôt après, sa légéreté naturelle le précipita de nouveau dans l'abîme (2). Ses intelligences avec les Ministres Protestants ayant été découvertes, il fut enfermé dans le Château Saint-Ange ; où il mourut

(1) Innatâ animi inquietudine, & æstro amissæ litis de quadam pensione annuâ, quâ prædictus Archiepiscopatus erat oneratus, percitus, & quòd suis Suffraganeis odio & contemptui se esse animadverteret; de Patriâ, & fide deserendâ infaustum consilium cæpit; perque Helvetiam, ac Superiorem Germaniam, in Belgium, atque indè in Angliam trajecit: ubi benignè à Rege exceptus, duo ingentia volumina rapsodiarum contrà fidem Catholicam evulgavit titulo *De Republicâ Christianâ.* Quæ multi Catholici continuò variis locis confutarunt, &c. *Spondan. ad an.* 1616. *n.* 9.

(2) M. Antonius de Dominis, quem vidimus sexennio antè apostatasse à fide Catholicâ & in Angliam secessisse, prætesus vitam Allophilorum ; & operâ Oratoris Hispanici in Angliâ... Palinodiam canens, ac valedicens Angliæ, Romam pervenit... ibique abjuratâ Hæresi, Scriptum edidit, quo distinctim revocavit quæcumque adversus Ecclesiæ Catholicæ Doctrinam evomuisset, eademque confutavit. Sic vidimus eum apostatantem ; vidimus recantantem ; videbimus & deinceps relabentem : adeò erat vario & inconstante animo. *Spondan. ad an.* 1622. *n.* 10. *Vide & ad an.* 1624. *n.* 2.

au mois de Décembre 1624, en donnant quelques marques de repentir ; marques équivoques, qui n'empêchérent pas que son Cadavre ne fut livré au Bourreau, & brûlé publiquement dans le Champ de Flore.

XX. Coëffeteau est choisi par le Pape Grégoire XV, pour réfuter cet Auteur.

L'Ouvrage de cet Archevêque, quoique déja combattu par plusieurs Ecrivains, ne laissoit pas de faire beaucoup de mal. Les Calvinistes en triomphoient ; & les Foibles en étoient scandalisés. C'est ce qui engagea le Pape Grégoire XV à donner Commission à notre Prélat, de réfuter tout ce que cet Auteur avoit avancé de contraire à la Religion, & à la Vérité. Le zéle de Coëffeteau lui fit oublier en cette occasion toutes ses infirmités, & les douleurs de la goute, dont il étoit accablé. Il composa en Latin son Traité intitulé : *Pro sacrâ Monarchiâ Ecclesiæ Catholicæ, Apostolicæ & Romanæ, adversùs Rempublicam Marci-Antonii de Dominis, quondam Archiepiscopi Spalatensis, libri quatuor Apologetici, quatuor prioribus ejus libris oppositi.*

XXI. Ce travail est le dernier de Coëffeteau.

Notre Auteur, plus Théologien, meilleur Critique, & plus versé dans l'Histoire Ecclésiastique que son Adversaire, le suit pié à pié, & rapporte son Texte de Chapitre en Chapitre. Il ne s'éloigne jamais de sa matiére, & il accorde à l'Adversaire plusieurs choses qui n'entrent point dans leur dispute. Mais il le releve à propos, & le réfute solidement dans tous les endroits, où il avoit erré. Il ne se contente pas d'opposer des passages à des passages des Peres ; mais il les explique fort clairement, & en montre la conformité avec les Textes même de l'Ecriture, aussi-bien qu'avec la Tradition, & la pratique constante de l'Eglise. Ce Traité divisé en quatre Livres, fut dédié au Pape Grégoire XV, & imprimé à Paris l'an 1623. L'Auteur le finit à la discussion du septiéme Chapitre du quatrieme Livre d'Antoine de Dominis, sa maladie l'empêcha de continuer, & la mort mit fin à son travail. L'ancien Archevêque de Spalato vivoit encore à Rome ; & parce qu'on le croyoit alors sincerement converti, notre Prélat félicitoit le Pape, de ce qu'en imitant le bon Pere de Famille, il n'avoit pas rebuté l'Enfant Prodigue revenu de ses égaremens.

XXII. Sa mort.

Nicolas Coëffeteau n'avoit pas encore atteint sa cinquantiéme année lorsqu'il mourut à Paris le 21 d'Avril 1623. Il fut enterré dans notre Eglise de saint Jacques, & dans la Chapelle de saint Thomas. Don Denis a eu raison de dire, qu'il

n'avoit point pris possession de son Evêché de Marseille (1). Mais les différens Ouvrages qu'il avoit donnés depuis deux ans, sont une preuve que si sa mauvaise santé l'obligeoit de différer son voyage, elle ne l'empêchoit pas de continuer à travailler utilement pour l'Eglise.

Outre les Ecrits, dont nous avons parlé, & qui ont été souvent imprimés, cet infatigable Auteur avoit entrepris de traduire en François le Nouveau Testament sur le Texte Grec. On conserve dans la Bibliothéque de saint Honoré son Manuscrit, ou sa Version des dix-huit premiers Chapitres de l'Evangile selon saint Matthieu, de tout le Livre des Actes des Apôtres, de l'Epître aux Romains, & de la premiére aux Corinthiens. Nous ignorons si on a eû soin de recueillir ses Lettres : il est certain qu'il en avoit écrit plusieurs sur des sujets très-intéressans, ayant toujours été en relation avec les Sçavans de son Siécle, sur-tout avec l'illustre Cardinal du Perron. Cet habile Cardinal vouloit toujours être le premier à lire ce qui sortoit de la plume de Coëffeteau; particuliérement ce qu'il écrivoit contre les nouvelles Hérésies.

Echard. Tom. II, pag. 435. Col. 2.

Cependant, selon l'expression du Pere Niceron, « quelque » réputation qu'ayent eû ces Ouvrages de Controverse, leur » mérite a été fort effacé par ceux qui ont paru depuis, & où » l'on voit régner, dit-il, une critique plus éxacte; des rai- » sonnemens plus précis, & des preuves plus solides ». Je ne sçai si cela est vrai sans exception, & s'il n'y auroit pas une réfléxion à ajouter à la louange de Coëffeteau. Nous n'admirons pas moins dans ces Grands Hommes, que la Providence a donnés, sur-tout à l'Eglise de France, & qui ont fait tant d'honneur au Siécle de Louis XIV, la solidité, la précision, la justesse, la force du raisonnement, l'éxactitude de la critique, & l'abondance des preuves. Mais ils n'ont point marché sans Guide : & s'ils ont la gloire d'avoir porté le dernier coup à l'Erreur; tant de fois attaquée; l'illustre Coëffeteau aura toujours celle de l'avoir combattue des premiers, & avec tant d'avantage, que ses principaux Défenseurs n'entré-

Tom. III, pag. 10.

(1) Cùm propter eximiam Eruditionem doctis viris etiam exteris innotuisset, à Gregorio ipso XV Pontifice inter Præsules assumitur ad errores refutandos Archepisc. Spalatrensis, egregio illo opere, quod inscripsit: *De Sacrâ Monarchiâ*... cui operi clarissimus Antistes immortuus est Parisiis anno 1623 die 21 Aprilis, anno ætatis 49, consecratus Episcopus sub Titulo Dardaniæ Episcopalia munia metis exercuit. A Rege Christianissimo designatus fuit Episcopus Lombariensis, & posteà Santonensis, quibus titulis nuntium remisit; uti & Masiliensi Episcopatui, quem cessit in gratiam Francisci de Lomenie, nondum, ut putamus, adeptus possessionem. *Gall. Christ. Tom. I, Col. 669.*

NICOLAS COEFFETEAU.

rent jamais en lice avec lui qu'à leur confusion. Les principes lumineux qu'il a établis, sont les mêmes qui ont été depuis employés par nos Sçavans. Il avoit ouvert la route que ceux-ci ont suivie : & le tems qui change tout, ne peut empêcher qu'on ne sente encore aujourd'hui dans les Ecrits de Coëffeteau, l'énergie, la force, le bon goût, & l'élévation de son génie. M. Dupin avoit principalement en vûe ses Livres de Controverse, quand il a dit :

Aut. du XVIIe Siécl. Tom. I, pag. 189.

« Ces Ouvrages de Coëffeteau sont parfaitement bien écrits « en notre Langue, sçavans, solides, & dignes d'être lûs par « tous ceux qui se mêlent de Controverse. On y peut voir la « différence qu'il y a entre un habile homme, qui traite les « matiéres de Controverse avec dignité & avec majesté ; & « quantité de Controversistes vulgaires, dont les Ouvrages « sont aussi méprisables, que ceux de Coëffeteau sont dignes « de louange ».

## JERÔME BAPTISTE DE SELLAN DE LANUZA,
### SAINT ET SÇAVANT EVESQUE.

JERÔME-BAPTISTE DE LANUZA.

Nic. Anton. Bibl. Nov. Hisp. Tom. I, pag. 434. Curita in Annal. Part. I, Lib. III, Cap. CI, pag. 227. Echard. Tom. II, pag. 438, &c.

I. Naissance de Lanuza.

CET illustre Aragonois, natif du Diocèse de Saragosse, vint au monde le 23 d'Octobre 1553, dans un Bourg nommé Yxar, dont ses Ancêtres, selon les Auteurs Espagnols, étoient Seigneurs depuis plus de quatre cens ans. Son Pere, appellé Michel-Baptiste de Sellan, & sa Mere Catherine de Lanuza, n'étoient pas moins recommandables par leur probité, que par leur Noblesse (1). Le Ciel avoit béni leur Mariage par la naissance de plusieurs Enfans, dont l'aîné fut Grand Chancelier du Royaume d'Aragon. Celui dont nous écrivons l'Histoire, n'étoit que le troisiéme ; mais il ne fut pas celui qui fit le moins d'honneur à sa Famille & à sa Nation, puisque sa haute piété & ses doctes Ecrits lui ont mérité les plus grands Eloges, & feront passer son nom avec gloire jusqu'à la derniére postérité.

Le jeune de Lanuza finissoit sa seiziéme année : & la pureté de ses mœurs, jointe à plusieurs talens naturels, l'avoit rendu extrêmement cher à sa pieuse Mere (dont il voulut porter le nom), lorsque docile à l'attrait de la vocation, il renon-

(1) Parentes habuit utrumque avitâ Nobilitate spectabiles, claros origine, fortunâ, & moribus, nempe Michaelem Baptistam de Sellan Patrem, matremque Catharinam de Lanuza, Fratres verò natu se majores duos; Martinum Regni Aragoniæ justitiæ præfectum, & Michaelem, &c. *Echard. ut sup.*

LIVRE XXXIII.

JERÔME-BAPTISTE DE LANUZA.

II.
Sa Vocation; il est Disciple de S. Louis Bertrand.

ça à toutes les espérances du Siécle, pour embrasser l'Institut des FF. Prêcheurs. Il en reçut l'Habit dans le célébre Couvent de Valence le 18 de Septembre 1569. La Providence qui l'avoit conduit comme par la main dans ce Sanctuaire, lui fit d'abord trouver dans la personne de saint Louis Bertrand, un Guide éclairé, un Pere-Maître plein de tendresse, un parfait modéle de toutes les vertus. La suite de la vie du nouveau Religieux fit assez connoître qu'il n'avoit été ni insensible, ni ingrat à cette faveur du Ciel. Il suça avec joie le lait de la Religion: & en conversant tous les jours avec un ami de Dieu, il apprit de bonne heure à se conduire par le même esprit; c'est-à-dire, à mourir au monde, à l'amour impur des créatures, & à lui-même, pour ne vivre qu'en Dieu & pour sa gloire.

III.
Avec quel succès il étudie.

Les habiles Professeurs qu'on lui donna depuis dans nos Ecoles de Salamanque, ne furent en quelque maniére que les témoins de son application à l'Etude, & de ses progrès dans les Sciences. Ils eurent peu à faire pour la perfection d'un jeune homme, qui se portoit toujours avec zéle à tout ce qui étoit de son état, & à ce qui pouvoit contribuer à le rendre meilleur. Les subtilités de l'Ecole, & cet amas de certaines Questions purement spéculatives, qui ne paroissent propres qu'à éxercer l'esprit, & quelquefois à sécher le cœur, ne l'occupérent pas long-tems: il ne voulut pas les ignorer; mais déja épris de la beauté de la divine Sagesse, & connoissant quelle est la majesté de la Religion de JESUS-CHRIST, ce fut principalement dans la méditation des saintes Ecritures, & dans la lecture des Prophétes, qu'il crut devoir puiser une Science plus sublime, & en même tems plus utile à son salut & à celui du prochain.

IV.
Et il enseigne les saintes Lettres.

Rappellé ensuite à son Couvent de Valence pour y communiquer à ses Freres, & bien-tôt après à une foule d'Etudians dans l'Université de la même Ville, les lumiéres dont il s'étoit rempli, il suivit toujours les mêmes routes. Aussi étoit-ce dans l'explication des Livres Saints que Lanuza sembloit se surpasser lui-même. Dans tout le reste on ne pouvoit qu'admirer la pénétration, la justesse, la vivacité de son esprit: mais lorsqu'il expliquoit les Oracles divins, il touchoit & gagnoit les cœurs. Ses expositions de la Parole de Dieu avoient quelque chose de si élevé, de si solide & de si lumineux, que les autres Professeurs, & ses anciens Maîtres, venoient ordinairement se confondre avec ses Disciples pour avoir le plaisir d'entendre ses explications. C'est

C'est ce que l'on a particuliérement remarqué de saint Louis Bertrand. Ce grand Serviteur de Dieu avoit été témoin des grands progrès que Lanuza faisoit tous les jours dans la science des Saints, tandis qu'il étoit sous sa discipline. Il admira depuis ce trésor de sublimes connoissances, qui le distinguoit avec tant davantage parmi les Sçavans de réputation. Mais rien ne lui faisoit tant estimer ce cher Disciple que la droiture de son cœur, l'innocence de sa vie, & le saint zéle, dont il le voyoit animé pour la gloire de Dieu, & le salut des ames. Lorsque le Saint continuoit ses courses Evangéliques dans le Diocèse de Valence, il aimoit à partager le travail avec le Pere de Lanuza; & le fruit de ses premiéres Prédications ne lui permettoit pas de douter que son ministére déja glorieux, ne fût long-tems utile aux Peuples. Il avoit coutume de dire que le Saint-Esprit, qui habite dans les ames pures, avoit communiqué à ce jeune Religieux ses dons les plus précieux, surtout ceux de la sagesse & de la science. (1)

V. Témoignage de S. Louis Bertrand.

L'un & l'autre paroissoit avec tant d'éclat dans toute la conduite de Lanuza, dans ses Prédications, & dans ses Leçons, que le Général de son Ordre, Sixte Fabri, faisant ses Visites en Espagne l'an 1588, fut agréablement surpris de voir avec quel concert les Peuples, & tous les Religieux de la Province d'Aragon publioient les louanges de ce saint Homme. Le Général l'obligea de continuer l'Explication des Livres Saints; défendit qu'on le détournât d'une occupation si utile, en le chargeant de quelque autre Emploi, & l'exhorta fortement, ou plutôt il lui ordonna, de faire imprimer incessanment ses Commentaires sur le Pseautier. Avant que de sortir des Royaumes d'Espagne au commencement de l'année 1589, le même Général donna le Bonnet de Docteur à Lanuza, moins pour répondre aux désirs empressés du Provincial, & de toute la Province d'Aragon, que pour honorer le mérite, & récompenser en quelque maniére les travaux du Serviteur de Dieu. Il n'y avoit pas encore vingt ans qu'il portoit l'Habit de saint Dominique, & il y en avoit douze qu'il ne cessoit d'enseigner, ou de prêcher avec des fruits incroyables. (2)

VI. Le Général de l'Ordre admire ses talens, & sa réputation.

VII. Il lui donne le Bonnet de Docteur.

(1) Valentiæ hic ad Prædicatorum Familiam admissus, Ludovicum Bertrandum, sanctitate illustrem, institutorem adeptus fuit; quem quidem tribuere solitum fama prodit Hieronimo discipulo, cùm de eo sermo incideret, scientiæ, & intellectûs dona cœlitus communicata, *&c. Bibl. Nov. Hisp. Tom. I, pag.* 434. *Col.* 2.

(2) His omnibus ducimur, ut te supremo Magisterii gradu, & sacri Doctoratûs honore, & titulo decoremus, cùm Philosophicos, Theologicos cursus, etiam pro gradu & formâ magisterii, in Universitate nostri Conventûs Prædicatorum Valentiæ perfeceris; atque pluribus aliis in locis duodecim annos continuos, tum legendo, tum prædicando,

VIII. Lanuza obligé d'accepter une Supériorité, donne l'exemple d'un parfait Supérieur.

Depuis que par la mort de saint Louis Bertrand il avoit perdu un Guide fidéle, un Pere & un ami, il n'avoit pas discontinué de se le proposer pour son modéle, & de faire de nouveaux efforts pour être son imitateur. Les vertus qu'il avoit long-tems admirées dans ce grand Saint, étoient toujours présentes à son esprit; & résolu de marcher sur ses traces, il se faisoit une loi de vivre, d'agir, & de parler comme lui. Ce fut pour imiter son obéissance, que malgré son éloignement des Charges, il soumit sa volonté à celle de ses Supérieurs pour accepter la conduite de la Communauté de saint Onuphre, à deux petites lieues de Valence. Dans cet Emploi Jérôme de Lanuza soutint parfaitement l'idée que tout le monde avoit de lui. Régulier, sage, vigilant Supérieur, il observoit tous les points de la Régle, & les faisoit observer par les autres; mais avec tant d'éxactitude, qu'il y avoit peu de différence entre cette sainte Communauté, & celles qui avoient été formées sous les yeux du premier Fondateur. Il est vrai qu'il ne remplit pas long-tems cette Charge.

IX. Il est demandé à Valence, pour reprendre ses Leçons de l'Ecriture Sainte.

L'Evêque & le Clergé de Valence pensoient avoir perdu leur Docteur & leur lumiére, depuis que Lanuza ne faisoit plus dans cette Capitale du Royaume ces Leçons de Théologie, & ces Explications de l'Ecriture; où, en s'instruisant solidement de la Religion, on s'animoit à en pratiquer les maximes. On s'adressa donc aux Supérieurs de l'Ordre, qui ne purent se refuser aux désirs du Public. Lanuza reprit avec joie un travail, pour lequel il avoit un talent particulier, & une vocation marquée. Depuis son enfance les Livres Saints faisoient ses chastes délices, & sa premiére étude. Il ne les lisoit jamais qu'avec ces sentimens de respect, d'amour, d'humilité, & avec cette pureté d'intention, qui pouvoient lui en donner l'intelligence. Aussi disoit-on communément de lui, ce qui avoit été dit de saint Bernard, qu'il n'entendoit jamais mieux l'Ecriture que par l'Ecriture même. Les sens profonds & mystérieux, qui échappent souvent aux lumiéres de l'esprit le plus pénétrant, s'offroient comme d'eux-mêmes aux yeux épurés de son cœur. Mais il s'attachoit principalement à ce qui pouvoit servir à former les mœurs, & faire de parfaits Chrétiens. Il seroit difficile de dire quelle sainte émulation pour l'étude des divines Ecritures, il excita,

aliosque docendo, magnos labores maximo cum fructu pertuleris; adeò ut testimonio etiam, ac instantissimâ intercessione, & petitione Reverendi Provincialis, & Patrum tuæ Provinciæ hujusmodi gradu dignum te præstiteris, &c. *Vida del V. F. Gero. Bat. de Lanuza, Lib. V, pag.* 332.

tant parmi les Ecclésiastiques, que parmi les Religieux; combien de sçavans Disciples il éleva, & quels fruits les Fidéles de tous les Etats retirérent de son travail : car à ses Leçons Théologiques, il ajoutoit des Homélies, ou des Discours familiers, pour l'instruction & l'édification du Peuple.

Telles étoient les occupations de Lanuza dans la Ville de Valence, lorsque le Général des FF. Prêcheurs, Hippolyte Beccaria, y arriva l'an 1596. Le Chapitre de la Province d'Aragon, & celui de tout l'Ordre de saint Dominique, s'étant en même tems assemblés dans la même Ville, le Pere Général voulut profiter de cette favorable conjoncture, pour avancer l'ouvrage de la Réforme, qui lui avoit fait entreprendre tant de différens Voyages. Le zéle dont il parut animé, fut heureusement secondé par la bonne volonté de tous ceux; qui, par leur Charge, ou par leur réputation & leur mérite, pouvoient le plus contribuer à rendre à leur Ordre sa premiére splendeur. Le Provincial d'Aragon sortoit alors de Charge; & ceux qui avoient droit d'élire son Successeur, remirent tous leur suffrage entre les mains de leur Général; afin que, selon sa prudence, il donnât lui-même pour Provincial celui qu'il jugeroit le plus propre à entrer dans ses vûes, & le plus capable d'éxécuter les grands desseins qu'il leur proposoit. Le choix fut bientôt fait : parmi un grand nombre de Religieux, dont plusieurs brilloient depuis long-tems dans les Universités, & dont quelques-uns furent depuis élevés à l'Episcopat, le P. Général nomma sans hésiter Jérôme de Lanuza, & toute la Province d'Aragon se fit un plaisir de le reconnoître pour Supérieur.

X. Il est fait Provincial d'Aragon.

Vida del V. F. Gerom. de Lan. Lib. V. pag. 337.

On vit alors quelle étoit dans tous les Royaumes d'Espagne la réputation de ce Grand Homme. Les Evêques, les Princes, & les Peuples parurent prendre part à son Election. Le Roy Catholique, Philippe II, & sa Cour ne l'apprirent qu'avec joie. Lui seul en fut sincerement affligé : mais accoutumé à faire céder tout le reste au mérite de l'obéissance, il se laissa charger du fardeau, & ne pensa qu'à le porter à l'avantage de la Religion. Le Seigneur bénit son zéle & ses travaux. Le succès en fut prompt & heureux. Quelques difficultés qui se recontrent ordinairement dans l'éxécution, quand il s'agit d'abolir d'anciens abus; de remettre en vigueur de saintes pratiques, trop long-tems négligées; & de s'appeller à l'Esprit de la Loi, des Communautés entiéres attachées à leurs Coutumes, ou à leurs Usages : notre zélé Provincial surmonta tous les obstacles. Et ce ne fut pas seulement dans une Ville, ou

Ibid. pag. 338.

XI. Heureux fruits de son Gouvernement.

dans un Diocèse, mais dans toute une vaste Province, aussi étendue que les Royaumes d'Aragon & de Valence, & la Principauté de Catalogne. De Lanuza fit dans tous ces Pays, ce que le Pere Michaëlis commençoit alors de faire dans quelques endroits de notre France. Il y avoit pourtant cette différence, que le premier trouvoit, & un plus grand nombre de bons Sujets tout disposés à l'aider, & de moindres désordres à réparer. Les nouvelles Hérésies n'avoient point porté les mêmes coups aux Couvens, & aux Monastéres d'Espagne, qu'elles avoient fait sentir à ceux de la France. Il fallut moins de de tems & de peine pour les remettre sur le pié, où on pouvoit désirer de les voir.

Dès le mois de Septembre 1597, le Pere Général Hippolyte Beccaria, se trouvant à Valladolid, écrivit au Provincial d'Aragon pour le féliciter de ce que, par une bénédiction particuliére du Ciel, il avoit déja bien avancé son entreprise. Il lui recommandoit aussi d'user dans l'occasion, de quelque Indulgence, en laissant subsister ce qu'on pouvoit appeller des Dispenses justes & nécessaires, introduites, non par le relâchement, mais par la seule nécessité de favoriser les Etudes. Le zéle de Lanuza pour le progrès des Sciences n'étoit pas moins connu, que son amour pour la régularité; & il venoit d'en donner une nouvelle preuve par sa Requête du 22 Août 1597, présentée au Roy Philippe II, pour prier Sa Majesté, de réprimer quelques Professeurs, qui, dans la plupart des Universités d'Espagne, commençoient à vouloir rendre suspect le Systême de saint Thomas, & de son Ecole, touchant la nature & l'efficacité des secours Divins. On sçait que le sage Monarque fit attention à la justice de ses plaintes. Son Successeur, Philippe III, entra aussi dans les mêmes vûes: il intéressa même le saint Siége à la défense de la Doctrine du Docteur Angélique, & de son Ecole. Cela parut pendant tout le tems que ces matiéres furent agitées à Rome, en présence des Souverains Pontifes, Clément VIII & Paul V.

Ibid.

Echard. Tom. II, pag. 440. Col. 1.

XII. Zéle du Pere de Lanuza, pour la Doctrine de saint Thomas.

Pour faire connoître de quel poids devoit être dans la Cour de Castille, le sentiment, ou la recommandation du Pere de Lanuza, il suffiroit de traduire ici la Lettre que le Roy Philippe III lui écrivit, le deuxiéme jour de Décembre 1598, peu de mois après la mort de Philippe II. Ce religieux Prince ne se contentoit pas d'approuver & de louer, tout ce que le zéle du Serviteur de Dieu lui faisoit entreprendre, pour le bien de l'Eglise, & l'honneur de son Ordre; mais, par une suite de son

XIII. Le Roy Catholique lui donne de grandes marques de confiance.

LIVRE XXXIII.

JERÔME-BAPTISTE DE LANUZA.

estime & de sa parfaite confiance, il ordonnoit à notre Provincial de lui envoyer un Mémoire secret, & détaillé pour lui faire connoître tous les Sujets, qui, dans le Clergé Séculier ou Régulier, lui paroîtroient dignes d'être élevés aux Charges. « Vous m'apprendrez, lui disoit-il, quels sont les « Ecclésiastiques, ou les Religieux, que vous jugez propres pour « l'Episcopat. Marquez éxactement le nom, l'âge, la capacité « d'un chacun; dans quelle Université il a étudié; quels de- « grés il y a pris; quelle a été sa conduite passée; quelles sont « aujourd'hui sa vertu, & sa réputation; s'il est charitable, « éxempt d'avarice, & d'ambition: car ces deux passions obs- « curcissent toutes les vertus. Marquez aussi avec le même « soin, toutes les qualités de ceux que vous croyez pouvoir être « placés dans les Abbayes, les Prieurés, & les autres moindres « Dignités. Nous ferons usage de ce Mémoire, que vous devez « adresser au Secretaire, qui a signé cette Lettre, &c. A Madrid « le 2 Décembre 1598 ».

Vida del V. F. Gerom. de Lan. Lib. V, pag. 339.

Cette conduite d'un jeune Monarque est véritablement digne de la Sagesse, & de la Prudence d'un Prince Chrétien, qui sent combien il est important, & en même tems difficile, de bien choisir des Ministres capables de conduire le Troupeau de JESUS-CHRIST. Son discernement ne paroît pas moins que sa Religion, dans la préférence qu'il donne d'abord à un Homme du caractére de Lanuza, pour être guidé par ses lumiéres dans la distribution des Bénéfices. Un Auteur Espagnol remarque, que le Serviteur de Dieu joignoit à toutes ses autres vertus, une expérience consommée, & un zéle ardent pour l'honneur de l'Eglise; zéle si pur & si désintéressé, qu'on l'apelloit communément *le saint Dominique de son Siécle* (1). Ce Titre glorieux, que le Roy Catholique lui donnoit quelquefois, n'est pas une petite preuve du bien qu'il faisoit dans le Gouvernement de sa Province.

XIV. Il l'apelle *le saint Dominique de son Siécle.* Ibid. pag. 342.

Jérôme de Lanuza s'étant démis de cette Charge l'an 1600, l'Archevêque de Saragosse, l'Université, & le Sénat de cette Ville, le priérent de vouloir remplir la Chaire destinée à un Docteur, Interpréte des saintes Écritures. Il accepta volontiers un Emploi si conforme à son génie; & on eut le plaisir de voir que tout ce qu'il y avoit de grand & de sçavant, dans cette Capitale d'Aragon, se faisoit un devoir de venir tous les jours grossir le nombre de ses Auditeurs. Il continuoit en même

XV. Utiles occupations de Lanuza dans l'Université, & le Diocèse de Saragosse.

(1) Que el Solia Namar al Maestro Batista de Lanuza, el santo Domingo de estos tiempos. *Jer. Fuser. ut sp.*

LIVRE XXXIII.

JERÔME-BAPTISTE DE LANUZA.

tems ses Prédications, dont les fruits n'étoient pas moins sensibles : & après le travail du jour, il se trouvoit souvent dans la nécessité d'écrire une partie de la nuit, pour répondre à tous ceux qui le consultoient sur toutes sortes de matiéres. Les Evêques, plusieurs Vicerois, le Conseil Souverain d'Aragon, & quelquefois la Cour de Castille, s'adressoient à lui pour avoir sa décision sur les cas les plus embarrassans. Les Commissions dont il fut chargé, tantôt par le Prince, tantôt par son Général, devinrent enfin si fréquentes, qu'il se vit obligé de remettre à un autre sa Chaire de Théologie, pour vaquer à ce que l'obéissance, & le bien de l'Eglise, ou de son Ordre demandoient de lui. Ce fut avant la fin de 1601, que Lanuza discontinua ses Explications de l'Ecriture dans l'Université de Saragosse.

XVI. Retraite santifiée par la priére & le travail.

Sans entrer dans le détail de tout ce que la charité & le zéle lui firent entreprendre pour le service du Prochain, soit dans les Etats soumis à la Couronne d'Aragon, soit dans le Royaume de Portugal, où il fut nommé Visiteur Apostolique, pour rétablir la Discipline dans les Maisons des Chanoïnes Réguliers, nous pouvons dire que tous les jours de Lanuza furent remplis. Lorsqu'après une longue suite d'occupations, il étoit de tems en tems rendu à lui-même, la solitude faisoit ses plus chéres délices ; mais la Priére, la Pénitence, & le travail santifioient toujours sa retraite. Pendant son séjour dans les Couvens de Saragosse & de Linarez, il profita de ce repos pour retoucher ses Ouvrages (1). Les Evêques, qui avoient entendu les Prédications de cet Homme Apostolique, souhaitoient avec ardeur de voir ses Discours imprimés ; & les Supérieurs de l'Ordre avoient souvent ajouté le Précepte à leurs Exhortations, pour l'engager à ne point cacher plus long-tems un trésor, dont les Peuples, & les Prédicateurs devoient retirer de si grands fruits. Lanuza se rendit aux désirs des uns & des autres, en publiant d'abord une partie de ses Ouvrages.

XVII. Traités Evangéliques, publiés par Lanuza.

Le premier Tome qui parut à Saragosse l'an 1612, sous le Titre de *Traités Evangéliques*, contient sept Traités, où on trouve tous les principes de la plus pure Morale, & les plus solides Maximes de la vie Chrétienne. Le style en est beau,

(1) Mole tamen negotiorum sibi à Magistro Ordinis Commissorum oppressus, dimittere coactus est sub finem anni 1601: quibus ut se expedivit, duodecim circiter annos privatim egit, tum in Collegio nostro Cæsaraugustano, tum in Conventu de Linarez... gratâ solitudine, amænitate, & aeris temperie conspicuâ, operibus suis concinnandis, prælo parandis, quibusdam etiam edendis unicè intentus, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 438. *Col.* 2.

& soutenu sans affectation. Mais la lumiére & l'onction en font le plus bel ornement. Si nous considérons, dit Nicolas Antoine, le fonds & la doctrine de ces Ouvrages, il n'y a rien que d'excellent & de salutaire; rien qui ne serve à nous instruire & à nous rendre meilleurs. Nous y apprénons la véritable sagesse; & la maniére dont nous devons étudier les Divines Ecritures, pour nous former à la parfaite piété. Mais si nous faisons attention aux qualités de l'Auteur, à sa vie, à ses mœurs, à ses actions, nous reconnoissons avec plaisir que tout part d'un même principe: il a vêcu comme il a écrit; il a donné en même tems les préceptes, & les éxemples de la sainteté (1).

XVIII. Reçus avec applaudissement, & lûs avec fruit.

Les Traités Evangéliques, entre les mains des Fidéles, furent lûs avec une pieuse avidité. Ceux qui avoient eû la consolation de les entendre prononcer, n'étoient pas les moins empressés à vouloir en faire la lecture. Les Ministres de l'Autel surtout, qui se croyoient apellés à annoncer un jour l'Evangile, ou qui éxerçoient déja le saint Ministére, y puisoient des lumiéres particuliéres, pour lire avec fruit les Livres Saints, & apprendre à traiter dignement la Parole de Dieu. La favorable prévention alloit jusques-là; que dans tous les Royaumes d'Espagne, c'étoit comme un Proverbe commun, qu'on ne prêchoit bien qu'autant qu'on sçavoit imiter Lanuza.

Un succès si complet étoit bien capable d'inviter l'Auteur, à publier incessanment ses autres Ouvrages: cependant il ne se hâta pas de les donner. Il est vrai que de nouvelles occupations ne lui laissoient guéres le loisir de mettre la derniére main à ce qu'il avoit déja écrit. Le Provincial d'Aragon ayant été obligé d'aller à Rome & de s'y arrêter, pour gouverner tout l'Ordre de saint Dominique, à la place du Pere Augustin Galamini, honoré depuis peu de la Pourpre Romaine, Jérôme de Lanuza fut chargé de nouveau, du Gouvernement de sa Province, d'abord en qualité de Vicaire Général, & bientôt après comme Provincial, élû pour la seconde fois dans le Chapitre assemblé à Saragosse, dans le mois d'Avril 1613. L'Election fut unanime, & aussi applaudie que l'avoit été la premiére. Le

XIX. Il est mis une seconde fois à la tête de sa Province.

(1) Hujus si Doctrinam spectemus, salutarem quidem illam, quâ non minus docti, quàm boni efficimur; quæque in sapientissimis ejus commentariis orbi Christiano communicata est, datum hac tempestate nobis existimáre possumus, cui veram & Germanam eruendi ex Sacris Litteris, in homiliis solemnibus, quibus Ecclesia utitur, Christianæ pietatis, & Disciplinæ sensus formam acceptam referremus. Si ad vitam & mores, resque toto vitæ tempore ab eo sanctè gestas nos convertamus, piissimæ ejus Doctrinæ omnia hæc apprimè respondere docebimur ab iis, qui hominem vel datâ operâ, vel ex occasione laudarunt. *Bibl. Nov. Hisp. Tom. I, pag.* 434.

LIVRE XXXIII.

JERÔME-BAPTISTE DE LANUZA.

Serviteur de Dieu, qui auroit voulu se cacher désormais dans quelque Solitude, ne recevoit qu'avec peine des félicitations qui offensoient sa modestie : & il ne tarda pas à se voir exposé à une autre épreuve, que l'humilité lui faisoit apeller une persécution. Lorsque selon l'usage, tous les Religieux qui composoient le Chapitre, & la Communauté de Saragosse, se furent rendus en Procession à la Métropole, pour y chanter une Messe solemnelle ; l'Archevêque, Don Pierre Manrique, voulut honorer la Cérémonie en faisant lui-même le Discours qu'on a coutume de faire dans ces sortes d'occasions. Il parla avec dignité de saint Dominique, & de son Ordre : mais il s'étendit particuliérement sur les louanges de l'illustre Provincial, qu'il ne craignit point d'apeller la fidéle Copie de l'un, & le grand ornement de l'autre.

XX. Et loué publiquement par l'Archevêque de Saragosse.

Le Pere de Lanuza méritoit d'autant plus cet Eloge, qu'il s'en croyoit plus indigne. Non-seulement tout l'Auditoire aplaudit au Discours de l'Archevêque de Saragosse ; mais les Peuples d'Espagne, qui souhaitoient depuis long-tems d'avoir l'Homme de Dieu pour leur Pasteur, ajoutoient beaucoup à tout ce que le Prélat avoit publié de ses héroïques Vertus. La seule crainte de le contrister, avoit engagé jusqu'alors le Roy Catholique à ménager sa modestie : mais se reprochant dans la suite une complaisance, qui lui parut préjudiciable au bien commun de l'Eglise, sa Majesté le nomma à l'Evêché de Balbastre, Ville d'Espagne en Aragon. Le Pape Paul V donna les Bulles dès l'an 1614, selon quelques Auteurs, ou au mois de Juin 1616, selon le Pere Echard. Le nouvel Evêque, malgré ses humbles priéres, & tout ce qu'il put mettre en œuvre pour fuir l'éclat des honneurs, fut sacré par Don Pierre-Gonçalez de Mendoça, alors Archevêque de Saragosse, & son Métropolitain (1).

XXI. Il est nommé à l'Evêché de Balbastre.

Bullar. Ord. Tom. V, pag. 725.

Nous ne sçaurions donner une idée plus naturelle de la conduite, qu'il tint constanment dans cette auguste Dignité, qu'en disant qu'il étoit entré dans l'Episcopat comme Barthélemy des Martyrs ; qu'il y vêcut de même ; qu'il agit toujours sur les mêmes principes, & donna les mêmes éxemples de toutes les vertus. La seule différence que j'y trouve, c'est que l'Evêque de Balbastre n'eut pas les mêmes occasions de montrer ce

(1) Episcopus Balbastrensis, à Rege Catholico Philippo III nominatus fuit, & S. P. præsentatus XI Junii 1616 ; Bullisque Româ acceptis, à Cæsaraugustano Archiepiscopo F. Petro Gonçalez de Mendoza... consecratus est... Rexit ad 1622, quo ad Albaracinensem est translatus. *Echard. Tom. II, pag. 438. Col. 2.*

courage,

JERÔME-BAPTISTE DE LANUSA.

courage, & cette fermeté Episcopale, qui avoient paru avec tant d'éclat dans l'illustre Archevêque de Brague. Ajoutons que celui-ci, après ses longs & glorieux travaux, obtint enfin la permission d'abdiquer sa Dignité, & de couler tranquilement ses derniéres années dans la solitude: au lieu que celui-là, obligé de porter jusqu'à la mort tout le poids de la sollicitude Pastorale, fut transféré l'an 1622 à l'Eglise d'Albarasin, pour faire dans ce second Diocèse ce qu'il avoit fait dans le premier (1).

XXII. Et transféré à celui d'Albarasin. Ibid. Tom. VI, p. 24.

Dans l'un & dans l'autre le pieux & zélé Pasteur fut tout à son Troupeau. Uniquement occupé du désir de procurer la gloire de Dieu, le salut des ames, le soulagement des Pauvres, & l'instruction de tous, il n'oublioit que ses propres nécessités. Toutes ses attentions, depuis le jour qu'il entra dans son Eglise jusqu'à celui de sa mort, furent de régler son Clergé selon l'esprit des Canons; de faire vivre les Peuples dans la piété & dans la paix; de déclarer la guerre au vice, & de bannir de par tout les abus, les superstitions, l'ignorance, & la discorde. Il recommençoit souvent à visiter les différentes parties du Diocèse, & ne faisoit jamais ses Voyages qu'à pié. Ses longues veilles, ses austérités, ses travaux continuels l'avoient déja épuisé: il prêchoit cependant avec une force, qui ne pouvoit venir que de l'ardeur de sa charité. Si les différens Emplois, qu'il avoit remplis pendant plus de quarante ans dans son Ordre, n'avoient pû l'empêcher de continuer toujours les Fonctions du saint Ministére, il s'en dispensa encore moins, depuis que la Providence l'eut chargé du soin de rompre aux Peuples le Pain de la Parole. Il commençoit & finissoit toujours ses Visites, par quelque Exhortation familiére proportionnée à la portée, & aux besoins de ceux à qui il parloit.

XXIII. Sa conduite dans l'un & l'autre Diocèse.

XXIV. Prédications.

Mais quelque patétiques que fussent ses Discours, & quelque empressement qu'on eût de les entendre, on étoit encore moins touché de la force de ses paroles, que de la sainteté de ses éxemples. Frugal, modeste, pénitent, plein de tendresse & de compassion pour les affligés, prêt à donner sa vie pour ses Brébis; le saint Prélat pouvoit bien dire à tous ses Diocèsains, ce que saint Paul, dont il étoit le Successeur, avoit dit

XXV. Beaux éxemples.

I. Cor. IV. 16.

(1) Hanc uti priorem piè sedulòque administravit in egenos liberalissimus, suppellectili tenuissimâ, famulitioque necessario contentus, somni, cibique parcissimus, Dioecesim pedes continuò ferè visitando, nullis parcens laboribus, perfectissimum denique virtutum omnium gregi suo sese præstans exemplum. *Ibid.*

LIVRE XXXIII.

JERÔME-BAPTISTE DE LANUZA.

aux premiers Chrétiens de Corinthe : *Soyez mes Imitateurs, comme je le suis de* JESUS-CHRIST. Son éxactitude égaloit sa charité. Il s'informoit avec soin, dans chaque Paroisse, de la conduite, des mœurs & de la doctrine des Pasteurs ; de la maniére dont ils s'acquittoient de leur Charge, & de la docilité des Fidéles. Il vouloit tout connoître, tout éxaminer, afin de conserver ou de remettre tout en régle. Quand il s'agissoit de faire cesser les scandales, il ne faisoit acception de personne. Les bons Ministres trouvoient toujours en lui un Pere tendre, un puissant Protecteur, & les mauvais un Censeur inéxorable. Lorsqu'il se présentoit des cas qui demandoient une plus grande discussion, pour ne point s'exposer à être surpris, il renvoyoit l'affaire à son Synode : il l'assembla plusieurs fois dans les deux Diocèses qu'il a successivement gouvernés.

XXVI. Sollicitude Pastorale.

XXVII. Méditation des Saintes Ecritures.

Cette sollicitude Pastorale ne dérangeoit pas ses éxercices ordinaires de Piété. Il ménageoit si bien ses momens, qu'il en trouvoit toujours assez pour satisfaire à tous ses devoirs. On remarque que presque dès son entrée en Religion, le Serviteur de Dieu s'étoit fait comme une Loi, de consacrer plusieurs heures du jour ou de la nuit, à l'Oraison & à la méditation des saintes Ecritures ; pratique qu'il n'abandonna jamais, pas même dans les plus grands embarras du Gouvernement. Le grand nombre de personnes qui s'adressoient à lui, ou qui lui écrivoient avec confiance, pour lui proposer leurs difficultés, ne pouvoit qu'augmenter encore ses occupations : & avec cela il continuoit toujours à composer quelques Ouvrages, ou à les perfectionner.

XXVIII. Nouveaux Ouvrages.

Outre les Traités Evangéliques, dont on a parlé, il nous a laissé trois Volumes d'Homélies sur toutes sortes de sujets de Morale. L'empressement du Public à se les procurer, & des Sçavans à les traduire en plusieurs Langues, en font connoître le mérite. Le premier des trois Volumes fut imprimé l'an 1621, & dédié au Prince Philibert de Savoye ; qui, ayant entendu une partie de ces Discours, lorsque de Lanuza les prêchoit dans l'Eglise de Barcelone, n'avoit cessé de prier, & de presser l'Auteur de les donner au Public. Il commença donc de les publier, étant Evêque de Balbastre ; & il se préparoit à donner les deux derniers Tomes, depuis qu'il fut transféré à l'Eglise d'Albarasin, lorsque le Seigneur l'apella à lui. Agé de soixante-douze ans, & chargé de mérites, après neuf ou dix années d'Episcopat, il mourut dans une haute opinion de sainteté le 15

XXIX. Sainte mort.

de Décembre 1625 (1). Les larmes des Pauvres qui regretoient leur Pere; & la voix publique qui louoit, ou invoquoit cet Ami de Dieu, ne firent pas moins d'honneur à sa mémoire, que le Discours du Docteur Gaspard Sanchez; chargé de prononcer son Oraison Funêbre.

XXX. Son Eloge, & son Epitaphe.

Après qu'on eut rendu les derniers honneurs au saint Evêque, dans l'Eglise Cathédrale, son Corps fut porté dans celle de sainte Marie, qui appartient aux Religieux de son Ordre. Mais les Seigneurs de Lanuza le firent depuis transporter à Saragosse, & enterrer avec Pompe dans le Tombeau de leurs Ancêtres; sur lequel Michel de Lanuza, Neveu de notre Evêque, fit graver cette Inscription, composée par le Pere Paul de Bajas de la Compagnie de JESUS.

*D. Hieronimus-Baptista de Lanuza, Prædicatorum Ordinis vir, Barbastrensis Episcopus V, Albaracinensis XL, Magni Martini Justitiæ in Aragoniâ summi Præsidis Frater natu Minor, dignitate major, hìc situs est. Qui florem ætatis & indolis, nec dum sæculi afflatus flatu, quem sub Dominici instituto Deo voverat, servavit integrum, illibatum reddidit. Morum gravitatem à limine ad devexa ætatis metas amicè coluit. Orator implevit templa, Doctor scholas, veterum ordinis patrum exempla secutus vitâ expressit, moribus ad posteros transmisit. Quæ singula alios ornavere unus amplexus, fastigia honorum ut præcipitia horruit, ut naufragia cavit, ut onera coactus tulit. Suorum hominum haud semel cœtus justis legibus temperavit. Aragoniam Provinciam severitate disciplinæ coercuit, moribus Dux, monitis magister, Pater indulgentiâ, æquali comitate Frater. Majora meritum Philippus III & IV, optimi Hispaniarum Reges illustribus Ecclesiis dedere Antistitem: Christi gregis Pastor ipse bonus moribus præivit: Doctrinâ animos, corpora beneficientiæ Pabulo fovit: Scriptis doctissimis posteritati prospexit, de communi bono solicitus etiam post mortem. Peri-*

Vi la del V. P. Geron. Bat. de Lanuza. Liv. IV, pag. 291. Echard. Tom. II, pag. 439.

CY gît D. Jérôme-Baptiste de Lanuza, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, cinquiéme Évêque de Balbastre, quarantiéme d'Albarasin, Frere Cadet de D. Martin, Grand Chancelier d'Aragon, & son Aîné par sa Dignité. L'air contagieux du Siécle n'ayant pû corrompre son beau naturel, ni ternir la fleur de son innocence, il la consacra au Seigneur sous l'Habit de S. Dominique; & il la conserva toujours sans tache. La gravité, & la pureté de ses mœurs ont été les mêmes depuis sa tendre enfance, jusqu'à l'âge décrépit. On admira long-tems son Eloquence Chrétienne dans les Chaires, sa rare Erudition dans les Ecoles, sa régularité dans le Cloître. Imitateur des mœurs antiques de ses Peres, il est un modéle pour ceux qui viendront après lui. Ce qui pourroit former le mérite de plusieurs se trouvoit réuni en lui seul: il regarda l'éclat des honneurs, comme un précipice, & un écueil; il sçut craindre les Dignités & les fuir; il ne les accepta que par obéissance, & les reçut comme un redoutable fardeau. Sage Supérieur, il conduisit ses Freres selon l'esprit des saintes Loix. Il rétablit la Discipline

(1) Obiit cum magnâ sanctitatis opinione xv Decembris, Dom. III. adventûs 1625, horâ sequi-octavâ serotinâ, &c. *Echard. Tom. II, pag. 438. Col. 2.*

LIVRE XXXIII.

JERÔME-BAPTISTE DE LANUZA.

réguliére dans la Province d'Aragon; qui se glorifioit d'avoir trouvé en lui une régle des mœurs, un sage Maître, un tendre Pere, & la douceur toujours égale d'un Frere. Son mérite l'ayant fait élever par les Rois Catholiques, Philippe III & Philippe IV, au Gouvernement de deux illustres Eglises, il fut le bon Pasteur du Troupeau de JESUS-CHRIST: il l'édifia par ses vertus, l'instruisit par sa Doctrine, le fit subsister par ses Aumônes. Il a voulu être utile, même après sa mort, par ses sçavans Ecrits.

*turorum pertæsus terris quanquam corpore adhuc hærens, animo suspexit Cœlum. Cùm vixisset annos lxxj, mensem unum, dies xxiii, ingentium virtutum alis subvectus, quò clarissimum Fratrem vocabat Frater, quò pia rapiebant vota, ingressus est ovans, dignus qui æternum viveret, durissimâ necessitatis lege mortuus hìc jacet. Fallor. Vivit adhuc, vivetque in sæcula felix. D. Michael-Baptista de Lanuza, Fratris filius ejus pietati devotissimus Patruo optimo, & omnibus de se merito hoc monumentum posuit.*

Dégoûté enfin de tout ce qui doit périr, il n'avoit que le Corps sur la terre; son cœur étoit déja dans le Ciel. Agé de soixante-onze ans, un mois, & vingt-trois jours, digne de l'immortalité, & porté sur les aîles de ses héroïques vertus, il s'envola où son illustre Frere l'attendoit; & où les saints désirs de la mort le faisoient tendre continuellement. Après son heureux décès il vit encore; & il vivra heureux dans tous les Siécles. D. Michel-Baptiste de Lanuza, animé d'un sentiment de reconnoissance & de piété, a consacré ce Monument à la mémoire de son très-cher Oncle.

Cet Eloge donne une idée éxacte des sublimes vertus, que le Pere Jérôme Fuser, Auteur Espagnol, a décrites plus au long, dans cinq Livres qui contiennent toute l'Histoire de ce grand Evêque. Les bornes, dans lesquelles nous devons nous renfermer, ne nous ont pas permis de raporter tout ce qu'on y lit de beau & d'édifiant. Mais nous ne devons pas omettre ce que la Province d'Aragon écrivit au Chapitre Général de Rome l'an 1629, en ces termes:

XXXI. Témoignage de la Province d'Aragon, après la mort du Pere de Lanuza.

« Le Révérendissime Seigneur, & Frere Jérôme-Baptiste de » Lanuza, Profès du Couvent de Valence, Evêque de Bal- » bastre & d'Albarasin, est mort dans cette derniére Ville. » Toujours éxact Observateur de sa Régle, il affligeoit sa » chair, non-seulement par des jeûnes rigoureux, mais aussi » par des chaines de fer. L'Oraison & la lecture des Livres » Saints étoient sa nourriture de tous les jours. Il a paru doué » de l'esprit de Prophétie; & il lui a été donné de connoître » les secrets des cœurs, l'état de plusieurs Ames dans le Pur- » gatoire, & leur délivrance. Selon le témoignage de S. Louis » Bertrand, son ancien Maître dans la Vie spirituelle, il avoit » reçu dans un sublime dégré, les Dons de sagesse & d'intelli- » gence, surtout pour l'explication des Divines Ecritures. Ses » Ouvrages en sont une bonne preuve. Il a éxercé avec fruit » le Ministére de la Parole, pendant cinquante ans: & on l'a

vû plus d'une fois tout éclatant de lumiére. A l'éxemple des « plus saints Evêques, il a aimé les Pauvres, & la pauvreté, « jusqu'à se priver de son propre lit, pour le donner à ceux qui « étoient dans le besoin. Toute sa vie, au raport de son Con- « fesseur, a été éxempte de péché mortel : & en mourant dans « un âge fort avancé, il a laissé une agréable odeur de sainte- « té (1) ».

## LOUIS DE VERVINS, ARCHEVESQUE DE NARBONNE, PRIMAT DE LANGUEDOC, ET PRESIDENT DES ETATS DE LA PROVINCE.

LOUIS DE VERVINS.

Monum. Conv. Carpent.
Gall. Christ. Tom. VI, Col. 118.
Fontan. in Theatr. Dom. pag. 87.

I. Patrie, & Vocation de Louis de Vervins.

LOUIS DE VERVINS naquit le quatriéme jour d'Août 1547, dans un petit lieu apellé la Beaume, au Diocèse de Carpentras, d'une Famille Noble. Son Pere qui s'étoit distingué dans les Armées, sous le Régne de François I, étoit a'ors Capitaine des Galéres, & Gouverneur de la Tour de Bouch, située sur un rocher à l'entrée de la Mer de Martiguez, dont elle défend le passage. Ayant été d'abord élevé dans la crainte de Dieu par les soins de sa pieuse Mere, le jeune de Vervins fut envoyé faire ses Etudes à Carpentras : & ce fut dans cette Ville, Capitale du Pays Vénaissin, qu'il embrassa l'Institut de saint Dominique l'an 1561, ayant à peine atteint sa quinziéme année.

II. Ses Emplois dans les Diocèses de Toulon, & de Castres.

Loin du bruit & des scandales du monde, pendant que l'Hérésie répandoit par tout son venin mortel; le fervent Religieux, uniquement occupé du désir de son salut, sçut si bien profiter des avantages de la Retraite; & il cultiva avec tant de soin les riches talens qu'il avoit reçus de la nature; que devenu habile Théologien, & célébre Prédicateur, aprèsavoir pris quelques Dégrés dans l'Université de Paris, & le Bonnet de Docteur dans celle d'Aix en Provence, il remplit avec honneur plusieurs Emplois dans son Ordre, & dans l'Eglise.

(1) Obiit Albarazini Reverendissimus D. F. Hieronimus-Baptista de Lanuza... qui in omni vitâ suâ Constitutiones Ordinis ad unguem servavit; jejuniis, catenisque ferreis carnem maceravit: orationi, & sacræ lectioni quotidiè vacavit: Prophetico spiritu claruit: secreta cordium, multorumque statum in Purgatorio, egressumque ab eo cognovit. Dono sapientiæ, & intellectûs, in sacris præcipuè Scripturis exponendis divinitus, S. Ludovici Bertrandi ejus Magistri testimonio, eximiè præditus fuit: quod ejus opera claré demonstrant. Quinquaginta annis in Prædicationis munere consumptis; non semel facie splendidus apparuit. Paupertatem in Episcopatu summoperè coluit, omnibus suis bonis usque ad proprium lectum pauperibus erogatis, sanctorum Episcoporum Æmulator. Ab omni lethali labe immunis, confessario teste, septuagenarius in magnâ sanctitatis opinione ex hac luce migravit. *Ap. Fontan. in Thc. Dom. p. 118. 119.*

Celle de Toulon voulut l'avoir pour Théologal l'an 1577, quoiqu'il ne fût âgé alors que de trente ans; & l'Evêque de Castres, bien instruit de son mérite, le choisit l'année suivante pour son Grand-Vicaire & son Official (1).

III. Il est député à la Cour de Castille.

Don Denis dit que pendant le feu de l'Hérésie, & la fureur de la Ligue, de Vervins fut envoyé en Espagne vers le Roy Catholique, Philppe II, sans doute pour solliciter quelque secours contre les excès des Hérétiques, dont l'audace & la cruauté augmentoient tous les jours. Mais on ne nous apprend point dans quelle année, ni par qui se fit cette Députation. Nous en ignorons le succès. Un autre Auteur ajoute, qu'à son retour de Castille, Louis de Vervins fut nommé Commissaire Général, pour rétablir la Vie réguliére dans tous les Couvens de sa Province. Il est vrai que le zéle qu'on lui connoissoit pour l'observance des Loix, sa rare prudence, & le crédit qu'il s'étoit acquis par la douceur de son gouvernement, dans la conduite de quelques Communautés: tout cela pouvoit le faire considérer par le Pere Général, comme un Sujet capable d'entreprendre avec succès une affaire de cette importance. Mais l'événement fit connoître que cela étoit réservé à un autre: & dans le tems que le Pere de Vervins se disposoit à éxécuter les ordres de son Supérieur, le Pape Sixte V l'établit Inquisiteur Général de la Foi dans la Ville & dans toute l'étendue de la Légation d'Avignon, non pas en 1579, comme le Pere Feuillet l'a dit par erreur, puisque Sixte V n'étoit pas encore Pape, mais l'an 1589 (2).

Jean-Bapt. Feuillet, Pevr. pag. 240.

IV. Et fait Inquisiteur d'Avignon.

Ce nouvel Emploi, dans les circonstances où l'on se trouvoit, étoit un nouvelle occasion pour le Ministre de JESUS-CHRIST, de montrer sa fermeté, sa vigilance, toute l'activité de son zéle. Les Calvinistes depuis long-tems cherchoient à faire recevoir leurs Dogmes dans le Comtat Vénaissin, comme ils avoient fait dans les Contrées des environs; & ils n'avoient déja que trop réussi dans la Principauté d'Orange. On ne pou-

V. Zéle & vigilance pour la conservation de la Foi.

(1) Balmis in Diœcesi Carpentoratensi, nobili prosapiâ ortus Ludovicus, patre Gubernatore pro Rege Christianissimo Castri Turris de Bucco in Provinciâ, & triremis Regiæ præfecto, natus est anno 1547, die Festo S. Dominici, cujus postmodùm institutum in Conventu FF. Prædicatorum Carpentoratensi solemniter est professus; in eoque tantam Doctrinæ & concionandi præstantiam est assecutus, ut doctorali laureâ donatus, & in gremium Universitatis Aquensis cooptatus, inter clarissimos ætatis suæ Concionatores ubique sit habitus. Primùm Ecclesiastes, seu Theologus Ecclesiæ Tolonensis anno 1577, tum ad munus Vicarii Generalis, & Officialis Ecclesiæ Castrensis assumptus, &c. *Gall. Christ. Tom. VI, Col.* 118.

(2) Pluribus Præfecturis in Ordine Dominicano dignissimè perfunctus, postremò à Pontifice maximo Sixto-Quinto, Inquisitor Generalis Fidei in Civitate, & totâ Legatione Avenionensi creatur anno 1589, &c. *Gall. Christ. ut sp.*

voit ignorer ni leurs desseins, ni les relations qu'ils entretenoient de toutes parts, avec des personnes dévouées à leur parti. Sa Sainteté avoit bien choisi l'Homme qu'il falloit pour l'opposer à toutes les entreprises des Sectaires, & faire échouer leurs projets. Les attentions de Louis de Vervins servirent, non-seulement à arrêter les progrès de l'Hérésie, en déconcertant tous les desseins des Novateurs; il eut encore la consolation d'en ramener quelques-uns dans le sein de l'Eglise; moins par la terreur, ou la crainte des peines, que par l'Instruction, & la force de la vérité.

Pendant qu'il veilloit ainsi à la conservation du sacré Dépôt, dans tout le Pays Vénaissin, Raymond Cavalési, Religieux du même Ordre de saint Dominique, & alors Evêque de Nîmes, travailloit avec le même zéle, & avec moins de succès, à réprimer les ennemis de la Foi, qui continuoient à faire toujours de nouveaux ravages dans sa Ville Episcopale, & dans tout le Diocèse. Ce Prélat s'étoit distingué dans les Etats de Blois en 1577, & 1588: & ses combats continuels avec les Ministres de l'Erreur l'avoient rendu célébre, lorsqu'en 1590 François de Joyeuse, Archevêque de Narbonne, ayant été nommé à l'Archevêché de Toulouse, voulut faire passer notre Evêque de Nîmes au Siége de Narbonne. On prétend que dans cette disposition, Louis de Vervins étoit destiné à gouverner l'Eglise de Nîmes. Mais ce projet ne fut point éxécuté, soit peut-être à cause de la confusion générale, où étoit alors l'Eglise de France; soit, comme l'a crû Don Denis de Sainte-Marthe, parce que le Pape ne voulut point consentir à ces différentes Translations (1). Raymond Cavalési continua donc à conduire son Diocèse de Nîmes jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin de l'année 1597; & François de Joyeuse retint celui de Narbonne jusqu'en 1599, qu'il proposa Louis de Vervins pour être son Successeur.

VI. On pense à le faire nommer au Siége de Nîmes.

VII. Il est proposé pour celui de Narbonne.

Le Sujet, aussi connu à la Cour de Rome, qu'à celle de France, fut également agréable au Roy Très-Chrétien, Henry IV, & au Pape Clément VIII, qui accorda volontiers les Bulles. Louis de Vervins les reçut dans l'année du Jubilé 1600; & la Cérémonie de son Sacre se fit avec tout l'appareil possible

VIII. Il reçoit les Bulles, & il est sacré à Lyon, par le Cardinal de Joyeuse.

(1) Ex ordine FF. Prædicatorum assumptus in Episcopum Nemausensem Raymundus Cavalesi, præerat an. 1577, quo Blesensibus Regni Comitiis adfuit... Idemque rursus interfuit Comitiis Blesensibus Regni, pro Senescalliâ Bellicardi an. 1588. Hujus in gratiam Franciscus de Joyeuse Narbonensem Archiepiscopatum factus Archiepiscopus Tolosanus resignasse legitur an. 1590: sed incassum, Papâ, ut videtur, improbante. *Gall. Christ. Tom. VI, Col. 459.*

LIVRE XXXIII.

LOUIS DE VERVINS.

par le Cardinal de Joyeuse, en présence de leurs Majestés, de toute la Cour, & de presque tous les Etats du Royaume, assemblés alors à Lyon, pour la solemnité du Mariage du Roy avec la Princesse de Toscanne, Marie de Médicis (1). Notre Archevêque n'ignoroit pas combien sa présence étoit nécessaire à ses Peuples; aussi ne différa-t-il point de venir à leur secours.

IX. Etat où se trouvoit l'Eglise de Narbonne.

La longue vacance de ce grand Siége, depuis 1575 jusqu'en 1581; & la plus longue absence de la plupart de ses Prélats, avoient laissé à l'homme ennemi, le loisir & la facilité de semer l'yvroye parmi le bon grain, dans le Champ du Pere de Famille. On peut bien présumer que les Sectaires n'avoient pas manqué une si favorable occasion de répandre leurs pernicieuses Maximes. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'ignorance, & la corruption des Mœurs étoient presqu'aussi grandes dans ce Clergé, que parmi le Peuple. Les Eglises de la Campagne ayant été ou pillées, ou presque entiérement abandonnées, les Pauvres étoient sans secours, & les Fidéles sans Instruction.

X. Sollicitude du nouvel Archevêque.

C'est à tous ces maux que le nouvel Archevêque de Narbonne se hâta d'apporter le remede; & il commença d'abord par son Clergé. Il soutint par ses éxemples & par ses Prédications les Réglemens pleins de lumiére & de sagesse, qu'il proposa à ses Ecclésiastiques. Quelques-uns se joignirent à lui; & avec leur secours il entreprit de déraciner, dans toutes les parties de son Diocèse, une infinité d'abus, également contraires aux bonnes Mœurs & à la Discipline. Il visita en personne toutes les Eglises, tant de la Ville, que de la Campagne; & y rétablit le Service Divin. S'il trouva encore quelques bons Pasteurs, il les encouragea, & les mit en état, par ses libéralités, de continuer les Fonctions du saint Ministére, & de faire du bien aux Pauvres de leurs Paroisses. Mais sa principale attention fut de procurer de dignes Ministres à celles qui n'en avoient point. Ayant souvent recommencé ses Visites, & pris une éxacte connoissance de tous les besoins du Diocèse, il voulut connoître aussi ceux de toute sa Province Ecclésiastique, afin de travailler avec les Evêques ses Suffragans, à arrêter les désordres, à faire respecter la Religion, & à remettre en honneur les pratiques de Piété.

(1) Sed ad majora destinatus, agente potissimum Cardinali de Joyosa, & promovente Christianissimo Rege Henrico Magno, ad Archiepiscopatum Narbonensem à Clemente Papâ VIII, evectus est anno 1600, die sacro conceptæ Deiparæ Virginis; quem idem Franciscus Cardinalis de Joyosâ Lugduni, in solemni omnium ferè ordinum totiûs Galliæ pro nuptiis Henrici IV, & Mariæ Mediceæ concursu inauguravit, &c. *Gall. Christ. Tom. VI, Col. 118.*

Dans

Dans cette vûe, il assembla l'an 1609 un Concile Provincial, qui se tint dans l'Eglise Métropolitaine, & auquel assistérent les Evêques de Carcassonne, d'Agde, de Nîmes, de Montpellier, d'Usez, & d'Alet, avec les Députés de Béziers, de Lodéve, & de S. Pons. Le Primat y proposa plusieurs Ordonnances touchant le Culte & le Service de Dieu, le rétablissement de la Discipline Ecclésiastique, & la réformation des Mœurs. Toutes ces Ordonnances, qui ressentent parfaitement la piété & le zéle, dont l'Archevêque étoit animé, ont parut si judicieuses, si utiles, si proportionnées aux besoins des Peuples, & de leurs Conducteurs, que plusieurs Prélats les ont depuis insérées dans leurs Instructions, & s'en sont servis pour régler leurs Diocèses. Le Pape Paul V, par un Bref du 27 Novembre 1611, a approuvé avec éloge ce Concile de Narbonne, dont les Réglemens, renfermés dans quarante-neuf Chapitres, se trouvent dans le quinziéme Tome de la Collection des Conciles (1). La vigilance continuelle de notre Archevêque, & sa fermeté à faire observer ce qui avoit été si sagement ordonné par le concours des premiers Pasteurs, servirent beaucoup à rendre à toutes les Eglises de la Province, particuliérement à celle de Narbonne, l'éclat qu'elles avoient perdu; & à procurer aux Peuples les secours spirituels, dont ils avoient été long-tems privés.

XI. Concile Provincial.

XII. Approuve par le Saint Siége.

Dans les Etats du Languedoc, où sa Dignité d'Archevêque de Narbonne lui donnoit rang de Président-né, Louis de Vervins montra toujours tant d'intégrité & de capacité, tant de zéle pour le bien public, pour les intérêts du Prince, & en même-tems pour le soulagement des Pauvres, qu'il fut apellé le Protecteur & le Pere du Peuple. Invité depuis à l'Assemblée Générale des Etats du Royaume à Rouen, & à celle du Clergé de France à Paris, il fit également admirer sa constante fidélité envers le Souverain, la vivacité de son zéle pour le rétablissement de la Discipline, & son éloquence à persuader tout ce qui pouvoit intéresser le bien de l'Etat, ou l'honneur de l'Eglise, & l'avancement de la Religion. Parmi les qualités

XIII. Le Prélat toujours estimé dans les Etats du Languedoc.

XIV. Dans l'Assemblée du Clergé de France.

XV. Et dans celle des Etats Généraux du Royaume.

(1) Porrò in Archiepiscopatu vigilantissimum agens Pastorem Ludovicus, & ubique bonum opus desiderans, Synodum Provincialem Narbonæ coegit anno 1609: in quâ saluberrimas evulgavit Constitutiones, editas ad calcem Tom. XV, Conci. Labb. Col. 1574, & seqq. Ecclesias & omnia loca Diœcesis sibi commissæ accuratissimâ visitatione lustravit; collapsam Ecclesiasticam Disciplinam ubique restituit; ac denique frequentissimis concionibus populum in Fidei Catholicæ zelo confirmavit, &c. *Gall. Christ. ut sp.*

qu'on a louées en lui, on n'a point oublié ſon habileté, & ſa prudence dans le maniment des grandes affaires (1).

XVI. Refuſe de nouvelles Dignités.

On prétend que ſous le Régne de Louis XIII, la Cour voulut l'employer dans les affaires d'Etat; & que le Grand-Prévôt de France vint lui offrir les Sceaux de la part de Sa Majeſté. Mais, ſoit modeſtie, ſoit zéle, ou amour pour ſon Peuple, le Prélat aima mieux continuer à remplir les Fonctions d'Archevêque, qu'être chargé de celles de Miniſtre. Il connoiſſoit bien ſa vocation, & il l'aimoit. Toute l'Hiſtoire de ſon Epiſcopat ne nous repréſente qu'un bon & fidéle Paſteur; zélé pour la pureté de la Foi, pour le maintien de la Juſtice, & pour le ſalut des Ames; un Succeſſeur des Apôtres, toujours attentif ſur lui même, & ſur ſon Troupeau; inſtruit des régles de l'Egliſe, & éxact à les obſerver, ſoit dans la diſpenſation des biens ſpirituels, ſoit dans l'uſage & la diſtribution des biens temporels. Pour obliger tous les Curés & les autres Bénéficiers à la Réſidence, ſi recommandée par le Concile de Trente, il leur donnoit l'éxemple, ne ſortant jamais de ſon Diocèſe, que pour des raiſons de néceſſité qui regardoient le bien public; y rentrant auſſitôt qu'il lui étoit permis, & ne s'y occupant que des beſoins des Fidéles.

XVII. Nouvelles Viſites.

Ses premiéres Viſites lui avoient fait connoître toute la néceſſité de les réïtérer ſouvent. Chaque année il viſitoit quelques Quartiers du Diocèſe; & il n'en ſortoit pas qu'il n'eût pourvû, ſelon ſa ſageſſe, à tout ce qui demandoit l'autorité de ſon Miniſtére. Peu content d'annoncer la Parole du Salut, d'adminiſtrer le Sacrement de Confirmation, de réconcilier les Familles diviſées, & de terminer leurs Procès; il s'informoit avec ſoin, ſi entre les Miniſtres de l'Egliſe, ou parmi les ſimples Fidéles, il n'y en avoit pas quelqu'un qui entretînt des liaiſons avec les Sectaires, ou qui montrât du penchant pour les profanes nouveautés : ſes attentions ſur ce point étoient d'autant plus grandes, qu'il ſçavoit bien que donner atteinte à la Foi, c'eſt ſaper la Religion par ſes fondemens.

XVIII. Pieuſes libéralités.

Si les autres Vertus de ce grand Archevêque le rendoient

(1) Præſes natus trium ordinum Occitaniæ Provinciæ, in Generalibus Comitiis numquam non incorruptè Regis jura, & plebis levamen infracto animo tutatus eſt, ità ut communis parentis nomen ac Defenſoris Populi totius Provinciæ meritò ſit adeptus. Hanc autem generoſi animi conſtantiam, & inconcuſſam ergà Reges fidelitatem, in agendis prudentiam, in dicendis ſapientiam, non minùs in cætu Cleri Gallicani an. 1610, quàm in totiùs Regni Conventibus Rotomagi & Pariſiis, apud omnes demonſtravit, &c. *Ibid. Col.* 119.

respectable, son humeur bienfaisante, & une charité sans bornes lui avoit gagné la confiance de tout son Clergé, & l'amour de ses Peuples. Les pauvres Familles, les Hôpitaux, les Monastéres, & presque toutes les Eglises de son Diocèse, partageoient avec lui ses Revenus. Il répara les ruines de celles que la fureur des Calvinistes avoit abbatues; & donna des Calices, & d'autres Vases d'argent, pour remplacer ceux qui avoient été enlevés par des mains sacriléges. Mais l'Eglise Métropolitaine fut la mieux partagée; & la magnificence de ce grand Prélat y paroît encore dans les beaux Monumens qu'il a laissés. Trois rangs de riches Tapisseries qui ornent tout le vaisseau de cette grande Eglise, plusieurs Ornemens complets, & fort précieux, une Chapelle entiére de vermeil doré; c'est-à-dire, six grands Chandeliers, une Croix, un Calice, des Burettes & leur Bassin, de même métail : ce n'est qu'une partie des Présens que notre magnifique Archevêque fit à son Eglise : & il n'attendit pas le jour de sa mort pour faire de si grandes Libéralités. Lorsqu'il entra dans son Diocèse, il trouva que les Maisons, Châteaux, & autres Lieux, qui lui appartenoient, étoient presqu'entiérement ruinés, par la longue absence des Archevêques ses Prédécesseurs; il résolut dès-lors de remettre tout en état; & il le fit dans la suite (1); mais, ce ne fut qu'après avoir pourvû à ce qui regardoit les besoins des Pauvres, & le soulagement des Peuples. XIX. Pauvres préférés.

On assure que son Palais étoit toujours ouvert à ceux qui étoient dans la nécessité, & que pas un ne se retiroit sans avoir reçu la charité. Outre le grand nombre de Pauvres connus, à qui l'Archevêque fournissoit tous les jours la subsistance, il s'informoit avec soin des nécessités de ceux, à qui la honte de demander ôtoit la liberté de faire connoître leur misére. Il leur faisoit toucher de grosses Aumônes, par le ministére de quelques bons Prêtres de confiance : & il les envoyoit souvent pour le même sujet dans les Bourgs, ou les Villages de son Diocèse. Sa charité toujours ingénieuse ne se bornoit pas au tems présent, ni aux seules nécessités du corps. Il voulut fournir à tous ses Diocésains de nouveaux moyens de s'instruire,

(1) Ad suam reversus Diœcesim, illam undequaque munificentiæ suæ largitionibus amplissimis nobilitavit : nam præter domos, & Castra ad ditionem Archiepiscopalem spectantia, vel omnia refecta, vel restaurata, Metropolitanam Ecclesiam tribus ordinibus ditissimorum aulicorum, seu peristromatum, totam imùs circumvestivit, & sumptuoso sacrarum vestium ornavit apparatu. Singulis penè omnium Diœcesis suæ oppidorum parœcialibus Ecclesiis Calices, & urceolos argenteos, pro digniori Sacrificii Eucharistici celebratione, rarâ liberalitate distribuit, &c. *Gall. Christ. ut sup.*

LIVRE XXXIII.

LOUIS DE VERVINS.

& de s'édifier, & laisser à plusieurs des ressources contre les occasions de péché.

XX. Utiles Etablissemens.

Les Peres de la Doctrine Chrétienne s'étoient dès lors rendus utiles au Public, & par la sainteté de leurs éxemples, & par leur application à élever chrétiennement la Jeunesse, en leur apprénant en même tems les Belles-Lettres, & la pratique des vertus. Louis de Vervins les apella à Narbonne, leur fit bâtir un Collége, & leur assigna des Revenus. Cette Fondation fut faite le 16 Juillet 1619. L'année suivante les Dames Carmelites furent reçues dans la même Ville, où elles ont toujours répandu l'odeur de leurs vertus. La Réforme du Pere Michaelis n'étoit pas d'une moindre édification pour les Peuples : notre Archevêque, qui avoit toujours favorisé la régularité, & ceux qui l'avoient embrassée, fit venir plusieurs de ces Religieux dans son Diocèse ; & s'en servit utilement pour y conserver, étendre, & perfectionner tout le bien qu'il y avoit déja fait. Il employa des sommes considérables pour faire reparer le Couvent de son Ordre dans la Ville de Narbonne, & un Vicariat proche la Chapelle apellée Notre-Dame de Liesse. Ayant toujours conservé l'esprit de sa vocation, il ne put oublier le Couvent de Carpentras, où il avoit reçu autrefois l'Habit de saint Dominique. Aussi lui a-t-il fait des biens considérables, en Réparations, en Fondations, & en Ornemens ; on en voit encore d'illustres Monumens dans l'Eglise, & dans la Bibliothéque de Carpentras (1).

XXI. L'Archevêque pourvoit pour toujours aux besoins de quelques pauvres Familles.

Mais je ne sçai si de tous les pieux Etablissemens, qui ont consacré à la Postérité la magnificence de cet Archevêque, il en est aucun qui fasse autant d'honneur à sa générosité, à sa Religion, & à sa sagesse, que celui par lequel il a prétendu pourvoir, dans tous les Siécles, au soulagement de quelques pauvres Familles. Quoique les grandes Libéralités, qu'on lui avoit vû faire pendant tout le cours de son Episcopat, parussent avoir consumé tous ses Revenus, quelque grands qu'ils pussent être ; sa frugalité, & sa sage œconomie firent qu'il se trouva encore en état de placer une grosse somme d'argent, dont le revenu annuel, doit être employé à marier chaque an-

(1) Patres Doctrinæ Christianæ admisit in Urbem die 16 Julii 1619 ; & in eorum Collegio Philosophiæ cursum publicè prælegendum annis singulis fundavit. Moniales de Monte Carmelo excepit anno 1620, die 27 Maii. Patribus Ordinis Prædicatorum in Civitate Narbonensi dormitorium, & domum Vicarialem juxtà Sacellum Beatissimæ Virginis de Lætitiâ nuncupatæ à fundamentis erexit. Conventum Carpentoratensem, in quo professionem emiserat, Templo omni ex parte illustrato, dormitorio, Bibliothecâ, & annuorum redituum incremento ditavit. *Gall. Christ. ut sup.*

née quelques pauvres filles, soit dans la Ville, ou dans le Diocèse de Narbonne (1).

Des actions si dignes d'un Prince de l'Eglise, font assez connoître de quel esprit Louis de Vervins fut toujours animé; & avec combien de raison l'Eglise de Narbonne le compte parmi ses plus illustres, & ses plus saints Archevêques. Son tendre amour pour son Troupeau, ne se démentit jamais; il ne reconnut pour ses Parens que les Pauvres; & il mit sa gloire, comme son plaisir, à remplir toutes les Fonctions de la sollicitude Pastorale. Lorsque son grand âge ne lui permit plus de visiter lui-même ses Peuples, & de donner les mêmes attentions à leurs besoins, il demanda pour Coadjuteur M. Claude de Rébé, Chanoine Comte de Lyon, & Prévôt du Chapitre de Mâcon. Il connoissoit depuis long-tems la capacité, & toutes les vertus du Prévôt; & dans le choix qu'il en faisoit, il ne consultoit ni la chair, ni le sang, mais uniquement la gloire de Dieu, & le plus grand bien de son Eglise. Le Roy Louis XIII, & le Pape Grégoire XV, ayant consenti aux justes désirs de notre Archevêque, & agréé le sujet qu'il présentoit; Claude de Rébé fut sacré à Rome, dans le mois d'Août 1622, sous le titre d'Evêque d'Héraclée. Il se rendit aussitôt à Narbonne auprès de l'Archevêque, qu'il honora toujours comme son Bienfaiteur, & son Pere; & dont il se fit un devoir de suivre les traces.

XXII. Il se procure un digne Coadjuteur.

Pendant que le Coadjuteur veilloit à tout ce qui se passoit dans le Diocèse, le pieux Archevêque ne s'occupoit que de la pensée de la mort, & du soin de se purifier toujours par la pénitence. Il continuoit cependant à répandre ses Aumônes dans le sein des Pauvres: & ne pouvant oublier ses Brébis, qu'il portoit dans son cœur, il publia l'an 1626 une Ordonnance, pour renouveller, & faire observer plus exactement celles, qu'il avoit déja faites, afin d'obliger les Bénéficiers à résider dans les lieux de leurs Bénéfices, & à y remplir tous leurs devoirs. Ayant appris que les Dominiquains de Toulouse faisoient travailler une riche Châsse, pour y renfermer les Reliques de saint Thomas, il voulut y contribuer, & leur envoya cinquante pistoles pour être employées à cette fin (2).

XXIII. Se prépare à la mort, en continuant ses bonnes œuvres.

(1) Puellis pauperibus Civitatis, & Diœcesis Narbonensis honesto locandis matrimonio, fructus annuos duodecim millium librarum Turonensium in perpetuum constituit. *Gall. Christ. Ibid.*

(2) Adhuc tamen Gregis sollicitus, Ludovicus residentiam præcepit omnibus Diœcesis suæ Beneficiatis anno 1626. Denique virtutum omnium meritis clarus, solius senectutis pressus ægritudine, semper tamen integer mente, Sacramentis omnibus Ecclesiasticis præmunitus, animam Cœlo dignam exhalavit anno salutis 1628; sexto idus Februarii, hora post meridiem prima. ... sc-

LIVRE XXXIII.

LOUIS DE VERVINS.

XXIV. Il meurt âgé de 81 ans.

Louis de Vervins avoit atteint sa quatre-vingt-uniéme année, & il étoit dans la vingt-huitiéme de son Episcopat, lorsque chargé de bonnes Œuvres, & muni de tous les Sacremens de l'Eglise, ayant conservé jusqu'à la fin beaucoup de vivacité, & de présence d'esprit, il rendit son ame à Dieu, entre les bras de ses Chanoines, & des Religieux de son Ordre, le 8 Février 1628. M. de Bonzy, alors Evêque de Béziers, depuis Cardinal, & Archevêque de Narbonne, officia Pontificalement aux Obséques du pieux Prélat, dont la mémoire est encore en bénédiction dans tout son Diocèse.

## THOMAS MALVENDA.

THOMAS MALVENDA.

Bibl. Nov. Hisp. Tom. II, pag. 248. Dupin, Aut. du XVIIe Siéc. Tom. I, pag. 261. Echard. Tom. II, pag. 454. &c.

I. Commencemens de Thomas Malvenda.

THOMAS MALVENDA, fort connu parmi les Sçavans, mais plus estimable encore par sa Piété, que par son Erudition, naquit à Xativa dans le Royaume de Valence, l'an 1566, sous le Régne de Philippe II. Ses pieux Parens l'élevérent avec soin : & un Religieux de saint Dominique, charmé de la douceur, & du beau naturel de cet Enfant, après lui avoir appris à lire, à écrire & à parler Latin, lui donna les premiéres Leçons de Philosophie. Les progrès étonnans de Malvenda, & la facilité, avec laquelle il retenoit tout ce qu'on vouloit lui enseigner, engagérent ce charitable Maître, à lui continuer ses soins. Mais rien ne le surprit davantage, que de voir que de lui-même, & sans le secours de personne, il avoit déja appris le Grec, & l'Hébreu (1).

II. Il se fait Dominicain.

Après de tels commencemens, il étoit permis de se promettre tout d'un jeune homme, dont l'imagination vive & féconde, le génie élevé, & la mémoire prodigieuse étoient de sûrs garands des progrès, qu'il fit depuis dans les Sciences. Il étoit d'une petite taille; mais d'un tempéranment assez robuste, pour ne pas craindre les plus grandes fatigues. Aussi ne fit-on pas difficulté de lui donner l'Habit de Religieux; qu'il reçut l'an 1582, dans le Couvent de sainte Croix, fondé à Lombay en faveur des FF. Prêcheurs, par le Duc de Gandie, François de Borgia, depuis Général des Jésuites. Malvenda, apellé

pulturæ traditur in Ecclesiâ Metropolitanâ, cùm paulò-antè quingentas libras contulisset ad fabricam thecæ argenteæ pro recondendo sancti Thomæ Aquinatis corpore. *Gall. Christ. ut sp.*

(1) A parentibus tenerè educatus, ab uno è nostris Conventûs Setabitani legere, Scribere, latinèque loqui didicit : Græcam subindè, Hebraicamque solus ipse, nulloque usus præceptore, ubi linguas comparavit; &c. *Echard. Tom. II, pag. 454. Col. 1.*

Jacques au Baptême, & Thomas à sa Profession, ~~étoit encore~~ Etudiant en Théologie, & n'avoit pas achevé sa dix-neuviéme année, comme il le remarque lui-même, lorsqu'au mois de Mai 1585 il publia un petit Traité, pour prouver que sainte Anne n'avoit été mariée qu'une fois; & que saint Joseph avoit été toujours Vierge (1). Dans ce premier Essai de son génie, le jeune Auteur fit également admirer la solidité de son jugement; l'étendue, & la justesse de son esprit; sa tendre piété, & sa modestie. Nous n'avons plus cet opuscule; dont on nous a à peine conservé les derniéres lignes, qui font regretter le reste.

III. Et publie son premier Ouvrage à l'âge de 19 ans.

Malvenda donna depuis sa principale application à l'Etude de l'Ecriture Sainte, & de l'Histoire; ainsi qu'à la lecture des Peres Grecs, & Latins; sans négliger les Auteurs profanes de réputation. On ne peut lire ses Ouvrages sans s'appercevoir, qu'il avoit une parfaite connoissance de tout ce qu'ont écrit les bons Orateurs, & les meilleurs Historiens de l'antiquité. Avec ces secours, il s'est rendu habile en tout genre d'Erudition. Mais ce qu'on ne comprend pas aisément, c'est que dès ses jeunes années il eût déja acquis ce Trésor de Science, qui n'est ordinairement le fruit, que d'une longue vie, passée dans le travail, & dans une Etude opiniâtre. On sçait d'ailleurs, que le Serviteur de Dieu, continuant toujours comme il avoit commencé, donnoit moins de tems à l'Etude, qu'à la Priére, & à ses éxercices de Dévotion. Professeur, Ecrivain, Prédicateur, il ne se dispensoit d'aucune action de Communauté: le jour & la nuit il assistoit avec ses Freres, à toutes les heures de l'Office.

IV. Il s'applique également à la Piété, & à l'Etude.

Pendant les quatorze & quinze années, qu'il fut obligé de dicter la Philosophie, & la Théologie, dans son Couvent de Lombay, Malvenda fit imprimer presque d'année en année, quelques nouveaux Ouvrages; que les Sçavans reçurent toujours avec d'autant plus d'estime, qu'on y trouvoit, avec un grand fonds de Doctrine, beaucoup de netteté, d'ordre, de précision & dans les pensées, & dans les expressions. Le style en est toujours pur, concis, élégant. Et il s'étoit fait une loi d'éxaminer sur le Texte Grec, & Hébreu, tous les passages de l'Ecriture, qui servoient de preuves aux vérités Catholiques, qu'il

V. Il donne presque d'année en année, quelques nouveaux Ouvrages.

(1) Hæc igitur sunt quæ pro Josephi Virginitate, & pro Annæ unicis nuptiis mihi sese offerunt dicenda: conati enim sumus pro nostrâ virili secundùm zelum Dei, nescio an secundùm scientiam, sanctissimæ Matronæ Annæ dignitatem extollere, & vulgi opinionem, quam diù plerique imbiberant, vehementer elidere... In Conventu S. Crucis de Lombay Ordinis Prædicatorum, anno Virginis partûs 1585, ætatis verò meæ decimo nono declinante, mensis Maii decimo nono die. *Ap. Echard. Ibid.*

LIVRE XXXIII.

THOMAS MALVENDA.

vouloit établir. C'est ce qu'on remarque en particulier dans son excellent Traité de l'Incarnation ; dans celui qu'il a écrit des Actions de Notre Seigneur JESUS-CHRIST ; & dans ses Commentaires sur quelques Pseaumes de David ; où il s'est heureusement servi de l'original Hébreu, pour éclaircir le Texte de la Vulgate, & en montrer la conformité. En 1587, & 1588, c'est-à-dire, dans sa vingt-uniéme, & vingt-deuxiéme année, Malvenda publia deux Traités, l'un sur le mot Hébreu *Hosanna* ; & l'autre pour faire remarquer tous les endroits de la Bible, dans lesquels par la négligence, l'ignorance, ou la précipitation, soit des Copistes, ou des Imprimeurs, il s'étoit glissé quelque faute dans plusieurs Exemplaires de notre Vulgate Latine.

Les recherches curieuses de notre Auteur, & ses Dissertations sur quelques passages obscurs de l'Ecriture, l'avoient déja mis en relation avec tout ce qu'on connoissoit d'habiles Théologiens en Espagne ; & il commençoit un de ses plus grands Ouvrages, lorsque les premiers Tomes des Annales de Baronius parurent en Espagne sur la fin du seiziéme Siécle. Malvenda les lût ; il y fit des Notes ; ainsi que sur le Martyrologe Romain ; & il crût que le sçavant Cardinal, qui avoit consacré ses veilles à la recherche de la vérité, ne trouveroit pas mauvais qu'il lui communiquât ses Remarques, sur tous les endroits, qui lui avoient paru ou peu éxacts, ou même contraires à la Vérité Historique. C'est ce qu'il fit par sa Lettre de 1600. Si la franchise & la candeur du sçavant Espagnol plûrent beaucoup à Baronius, il n'admira pas moins sa rare Erudition, son discernement, la sagacité & l'étendue de son esprit. Le désir de le voir, & de pouvoir conférer avec lui, le porta à prier instanment le Général de l'Ordre de faire venir Malvenda à Rome. Jérôme Xavierre, qui venoit d'être élû Général des FF. Prêcheurs, se conforma aux désirs du Cardinal ; & Malvenda sortit de sa Retraite pour se rendre en Italie. Il étoit âgé de trente-cinq ans.

VI. Il fait des Notes sur les Ouvrages du Cardinal Baronius.

VII. Les communique à l'Auteur, qui le fait appeller à Rome.

On a eû raison de dire, qu'il ne manqua point d'occupations à Rome. Mais il lui fallut donner ses premiers momens au Cardinal Baronius, qui eut plusieurs Conférences avec lui. Il avoit déja lû ses Notes ; lui communiqua ses Réfléxions ; pesa ses Réponses ; convint avec lui sur plusieurs points ; & il changea depuis quelques endroits dans les Volumes des Annales Ecclésiastiques, qu'il avoit publiés. Ce Grand Cardinal, aussi modeste que sçavant, compta dès-lors notre Auteur au nombre

VIII. Et corrige quelques endroits de ses Annales, selon les Réfléxions de Malvenda.

bre de ceux, qu'il honoroit de son estime, & de sa confiance.

IX. Malvenda est chargé de corriger le Breviaire, le Missel, & le Martyrologe de son Ordre.

Le Pape Clément VIII, ayant institué une Congrégation pour revoir, & corriger le Missel, le Bréviaire, & le Martyrologe Romain, se proposoit de faire recevoir ces mêmes Livres dans toutes les Eglises Catholiques, & dans tous les Ordres Religieux; afin que dans toutes les parties du Monde Chrétien, les Saints Mystéres fussent désormais célébrés, & les Louanges de Dieu chantées, de la même maniére. Ce dessein étoit digne de ce Grand Pape; mais il rencontroit de grandes difficultés: il ne fut point éxécuté. Cependant le Général des FF. Prêcheurs prit de là occasion de charger Malvenda, de faire la même Correction dans le Breviaire, le Missel, & le Martyrologe de l'Ordre. C'est ce qu'il éxécuta en très-peu de tems; & néanmoins d'une maniére, qui mérita l'approbation de la Sacrée Congrégation des Rits. Nos Livres ainsi corrigés & approuvés, furent imprimés par l'ordre du Pere Général Jérôme Xavierre, l'an 1603.

Aut. du XVIIe Siéc. Tom. I, pag. 261.

X. Il publie de nouveaux Ouvrages.

Malvenda ne tarda pas à faire paroître deux nouveaux Ouvrages, que M. Dupin apelle deux excellens Traités, l'un sur l'Antechrist, & l'autre sur le Paradis Terrestre. Le premier, qui fut extrêmement applaudi des Sçavans, & qu'on lit encore avec estime, avoit été commencé en Espagne. L'Auteur l'avoit depuis continué à Rome; & il le publia l'an 1604. Le second fut imprimé l'année suivante: & dans le même tems Malvenda fut chargé, par la Congrégation de l'*Index*, de travailler avec quelques autres sçavans Personnages, à l'éxamen, & à la correction des Livres défendus. Il eut pour son partage ce grand nombre de Livres, qui se trouvoient ramassés dans la Bibliothéque des Peres, publiée depuis peu à Paris, en neuf gros Volumes, par Margarin de la Bigne, Docteur de Sorbonne. Le travail & la diligence de Malvenda furent d'une grande utilité à l'Eglise, & à la Republique des Lettres. Il fit connoître le véritable nom, la qualité, la profession, & la doctrine de tous ces Auteurs, dont ont avoit fait imprimer les Ecrits, sous le titre de Bibliothéque des Peres. Il montra & par les témoignages de l'Antiquité, & par leurs propres Ouvrages, que plusieurs d'entr'eux, bien-loin de pouvoir être apellés des Saints, & des Peres de l'Eglise, n'avoient pas même vécu dans sa Communion, & qu'ils avoient écrit plusieurs Hérésies. La censure, & les sçavantes corrections de Malvenda ont été depuis insérées, dans les nouvelles Editions de cette Bi-

XI. Et fait des Notes critiques sur la Bibliothéque des Peres.

Vide Echard. Tom. II, pag. 455. Col. 2.

LIVRE XXXIII.

THOMAS MALVENDA.

bliothéque des Peres; & le Maître du Sacré Palais les fit imprimer à Rome l'an 1607.

Et Nic. Ant. Bibl. Nov. Hisp. Tom. II, pag. 248. Col. 2.

XII. Il est chargé d'écrire les Annales de son Ordre.

L'estime générale qu'on faisoit de la capacité de notre Ecrivain, & de tout ce qui sortoit de sa plume, porta le Général des FF. Prêcheurs, à le nommer pour écrire les Annales de son Ordre. On ne pouvoit mieux choisir le Sujet; mais il auroit fallu le laisser un peu plus maître de son tems; & empêcher qu'on ne le surchargeât toujours de nouvelles occupations. Malvenda en avoit déja plusieurs, sans compter les différens Ouvrages, dont il avoit fait le plan. Il donnoit cependant ses premiers soins à se bien acquitter du travail, que l'obéïssance lui avoit imposé; & il continuoit à faire ses Collections, lorsque le Pere Isidore Aliaga, personnage d'un grand mérite, alors Assistant du Pere Général, pour l'Espagne, & depuis Archevêque de Valence, partit de Rome l'an 1608. Ce Religieux s'étoit lié d'amitié avec Malvenda; & ayant été fait Provincial d'Aragon, il souhaita l'amener avec lui, afin de profiter de ses lumiéres, & de ses éxemples, tant pour lui même, & son utilité particuliére, que pour celle de la Province. Ils firent ensemble le Voyage d'Espagne; & travaillérent de concert à tout ce qui demandoit les attentions du nouveau Provincial; qui ne demeura qu'une année en Charge, parce que Sa Majesté Catholique le nomma à l'Evêché d'Albarasin, & bientôt après à celui de Tortose.

XIII. Retourne en Espagne.

XIV. Est apellé à Valence; puis à Madrid.

Thomas Malvenda, rapellé en même tems à Valence, avoit à peine repris son travail, qu'il fut obligé de le suspendre de nouveau, & enfin de l'abandonner. Le Grand Inquisiteur d'Espagne, Bernard de Rojas, Cardinal, Archevêque de Tolède, le fit prier de venir à Madrid, & de se joindre à trois autres Théologiens, pour travailler avec eux à l'éxamen, & à la correction des Livres suspects, ou défendus. Ce pénible travail l'occupa depuis le mois de Mars 1610, jusques vers la fin de 1612. Ceux qui l'avoient partagé avec lui, furent magnifiquement récompensés. Malvenda, toujours semblable à lui même, ne voulut avoir pour récompense, que la liberté de se retirer au Couvent de Valence, où il avoit été affilié. Il y étoit déja le 24 de Janvier 1613, qu'il fit imprimer la Vie de saint Pierre Martyr, & l'Histoire de sa Canonisation.

XV. Occupations.

Bibl. Nov. Hisp. ut sp.

Bientôt après Isidore Aliaga ayant été transféré de l'Eglise de Tortose, à l'Archevêché de Valence; il regarda comme une faveur singuliére du Ciel, de pouvoir y rejoindre son cher

XVI. L'Archevêque de Valence se l'attache pour toujours.

Malvenda. S'il avoit cru avoir besoin de ses Conseils, pour la conduite de la Province d'Aragon, il se félicita d'avoir encore l'occasion de s'en servir, dans le Gouvernement d'un grand Diocèse. Parmi les soins, & les embarras de la Sollicitude Pastorale, il trouvoit toujours un secours assuré dans ses lumiéres; un agréable délassement dans la douceur de sa conversation; & surtout un éxemple édifiant, propre à soutenir, ou à ranimer sa piété. Enfin Malvenda lui devint un homme nécessaire; & cet Archevêque demanda avec tant d'instance, aux Supérieurs de l'Ordre, la permission de le loger, & de le retenir toujours auprès de sa Personne, qu'on ne pût lui refuser ce qu'il désiroit avec tant d'ardeur. Mais également animés l'un & l'autre de l'esprit de leur Vocation, ils ne vêcurent pas autrement dans le Palais Archiépiscopal, que dans le Cloître. La Priére, l'Etude, & un travail toujours utile au Prochain, furent leurs occupations. Ibid.

XVII. Dessein des Annales abandonné

Soit que Malvenda n'eut pas la facilité de se procurer tous les Mémoires nécessaires, pour continuer ses Annales; soit pour quelqu'autre raison, il laissa à un autre la composition de cet Ouvrage; qu'il n'avoit conduit que jusqu'à l'an 1246; ce qui ne renferme proprement que les trente premiéres années de l'Ordre de saint Dominique. Encore avoit-il averti de ne point faire imprimer son Manuscrit; parce que n'ayant pû y mettre la derniére main, il s'y trouvoit bien des choses, qu'il auroit voulu changer, ou corriger. Cela n'empêcha pas que Dominique de Gravina ne le publiât depuis à Naples, & qu'il ne fut lû avec éloge: tant les Ecrits de Malvenda, ne fussent-ils que des coups d'essai, paroissoient précieux même aux hommes de Lettres. Ibid.

XVIII. Seconde Edition du Traité de l'Antechrist.

Nous avons dit que son Traité de l'Antechrist, imprimé à Rome l'an 1604, lui avoit attiré de grands applaudissemens. On y admiroit avec raison, la lecture presque infinie, les recherches curieuses, le goût, le discernement, la vaste Erudition de l'Auteur, & les richesses de son Ouvrage. Lui seul n'en étoit pas tout-à-fait content; & il profita de son loisir, pendant son séjour à Valence, pour en donner une seconde Edition, beaucoup augmentée, & plus complette, qui parut en 1621. C'est un gros Ouvrage *in-folio*, partagé en onze Livres. On y trouve d'abord un Catalogue de tous les Auteurs anciens & modernes, Juifs ou Chrétiens, qui ont traité de l'Antechrist, soit exprès ou par occasion; soit dans leurs Commentaires sur l'Ecriture, soit dans leurs Histoires, soit dans des Traités de

LIVRE XXXIII. THOMAS MALVENDA.

Controverse, ou dans d'autres Ouvrages. Le nombre en est prodigieux.

XIX. Analyse de cet Ouvrage.

Livre I.

Le sçavant Auteur explique ensuite le nom, & les caractéres de l'Antechrist; il prouve que, par ce terme, on ne peut point entendre un Démon, ni une Monarchie, ou une Succession de plusieurs Princes, persécuteurs de l'Eglise, mais un homme particulier, apellé par saint Paul, l'*Homme de péché*, & *le Fils de perdition.* Malvenda compte parmi les Précurseurs de l'Antechrist, Antiochus Epiphanés, Hérode Antipas, Simon le Magicien, Barchochebas, & quantité d'autres Imposteurs, qui ont voulu passer pour le Messie. Pour fixer le tems de l'avénement de l'Antechrist, notre Auteur traite la question de la différence des Chronologies du texte Hébreu, & des Septante, & celle de la durée des septante Semaines de Daniel. Il rapporte ensuite les sentimens des Peres, qui ont cru que le monde ne dureroit que six mille ans, & que le Jugement dernier étoit proche. Il réfute l'opinion de ceux, qui prétendent que JESUS-CHRIST est venu précisément au milieu du tems de la durée du monde; & que le nombre des Siécles, qui le suivront, sera égal à celui des Siécles qui l'ont précédé. Enfin il prouve par l'Ecriture, & par les Peres, que le tems de la fin du monde est entiérement inconnu aux hommes: & prend de là occasion d'expliquer ces paroles de JESUS-CHRIST, rapportées dans l'Evangile de saint Marc: *Quant à ce jour ou à cette heure, nul ne la sçait, ni les Anges qui sont dans le Ciel, ni le Fils, mais le Pere seul.* (Cap. XIII. 32.)

Liv. II.

Dans son second Livre, Malvenda examine l'opinion de plusieurs Anciens, qui ont cru que Néron seroit l'Antechrist, & qu'il étoit réservé jusqu'à la fin du monde, ou qu'il ressusciteroit alors pour exercer une nouvelle persécution contre l'Eglise. Victorin avoit appuyé cette opinion sur les paroles de saint Paul, dans sa seconde Epître aux Thessaloniciens: *Vous sçavez ce qui empêche qu'il ne vienne, afin qu'il paroisse en son tems: car le mystére d'iniquité se forme dès à présent. Que celui qui tient maintenant, tienne, jusqu'à ce qu'il soit détruit; & alors se découvrira l'impie, que le Seigneur Jesus détruira par le souffle de sa bouche, & qu'il perdra par l'éclat de sa présence.* (II. Thess. II, 7, 8.) Ce passage très-obscur étant un de ceux, où l'Antechrist est désigné, Malvenda tâche de l'éclaircir; & après plusieurs réflexions, il donne quelques remarques sur la Vie de Mahomet, que quelques-uns ont cru être l'Antechrist. Il déplore les malheurs que Luther a causés à l'Eglise, & qui l'ont fait considérer comme l'Antechrist. Mais

quoique le faux Prophête, & l'Héréſiarque, ayent été oppoſés à la véritable Religion de JESUS-CHRIST, & qu'en ce ſens ils puiſſent être apellés Antechriſt, ni l'un ni l'autre n'eſt l'Antechriſt prédit dans l'Ecriture.

Dans le troiſiéme, & quatriéme Livres, l'Auteur traite du premier, & du ſecond Signes, qui doivent précéder la venue de l'Antechriſt; c'eſt-à-dire, de la Prédication de l'Evangile dans toute la Terre, & de l'entiére deſtruction de l'Empire Romain. Il ſoutient que l'Antechriſt ne viendra point que JESUS-CHRIST n'ait été prêché dans tous les Pays du Monde. Il ne s'éloigne pas du ſentiment de ceux, qui, par la Babylone de l'Apocalypſe, entendent généralement tous les Impies. Cependant comme tous les Peres conviennent que l'Empire Romain ſera entiérement détruit avant que l'Antechriſt vienne, Malvenda s'étend ſur l'Hiſtoire de cet Empire, & ſur les Prédictions de Daniel, & de l'Apocalypſe, qui en déſignent la fin. Liv. III & IV.

Il explique auſſi les Prophéties de Balaam, & de Daniel, qui ſemblent indiquer, que l'Homme de Péché devoit venir d'Italie. Malvenda prétend qu'il ſortira de Babylone; & qu'ayant ſubjugué l'Egypte, la Lybie, l'Aſſyrie, & défait Gog & Magog, Rois de Scythie, il établira le Siége de ſon Empire dans Jéruſalem, où les Juifs viendront le reconnoître pour leur Meſſie. Après avoir traité du Régne, & de la Monarchie de l'Antechriſt, dans ſon cinquiéme Livre, l'Auteur parle de ſes vices dans le ſixiéme; de ſa Doctrine, & de ſes Miracles, dans le ſeptiéme; où, pour égayer ſa Matiére par quantité d'Epiſodes, il dit en même tems beaucoup de choſes touchant les faux Miracles des Payens, & des Hérétiques. Liv. V, VI, VII.

Le huitiéme Livre eſt de la perſécution de l'Antechriſt. L'Auteur, après avoir rapporté les principales Perſécutions, qui ſe ſont élevées contre l'Egliſe, depuis JESUS-CHRIST juſqu'à préſent, explique les Prophéties de Daniel, de JESUS-CHRIST, & de ſaint Jean, ſur la Perſécution de l'Antechriſt, & cite les Paſſages des Peres, qui décrivent cette Perſécution. Il explique enſuite le nom de la Bête, dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe. Liv. VIII.

Le neuviéme Livre eſt touchant Enoch & Elie, qui doivent paroître avant le Jugement. Malvenda prouve que ces deux Elûs ſont encore conſervés en vie, & qu'ils viendront à la fin du monde, en qualité de Précurſeurs de JESUS-CHRIST; mais il rejette le ſentiment de quelques Anciens, qui ont cru Liv. IX.

LIVRE XXXIII. — THOMAS MALVENDA.

que Moyse, & saint Jean seroient avec eux. Il explique les playes, dont Enoch & Elie doivent frapper les Sectateurs de l'Antechrist ; il parle de la mort de ces deux Prophétes, & de ce qui la suivra.

Liv. X. Le dixiéme Livre est du Royaume de JESUS-CHRIST. Malvenda y rapporte les sentimens des anciens Peres, touchant le Régne de mille ans, pendant lesquels le Diable doit être enchaîné ; il explique sur cela la Prophétie de l'Apocalypse, & ce qui est dit de la Résurrection premiére, ou de la Gloire des Ames des Saints, avant la Résurrection des Corps.

Liv. XI. Le onziéme & le dernier Livre, est de la Conversion des Juifs à la fin du Monde. L'Auteur prouve par les Prophéties d'Osée, de Malachie, de saint Paul, & par le sentiment des Peres, que les Juifs se convertiront alors, en reconnoissant enfin JESUS-CHRIST pour le Messie. On n'est pas certain du tems qui sera entre la mort de l'Antechrist & le Jugement dernier. Il semble que selon la Prophétie de Daniel, & le sentiment des Peres, il ne doive y avoir que quarante-cinq jours. Malvenda s'en tient à cette opinion ; & il explique une Prophétie d'Ezéchiel, qui pourroit y paroître contraire.

On comprend bien que dans tout ce qui est dit dans ce long Traité, sur une Matiére très-obscure, l'Auteur a souvent hazardé ses Conjectures, & celles des autres. Les Sçavans néanmoins reconnoissent que cet Ouvrage, très-curieux, est en même-tems rempli d'Erudition ; & que les Digressions de l'Auteur sur un grand nombre de points d'Histoire, & de Critique, ne sont pas ce qu'il a écrit de moins utile.

XX. Commentaire sur les Saintes Ecritures.

Pendant que les Gens de Lettres lisoient, avec un nouveau goût, ce grand Ouvrage, ainsi retouché, & enrichi par l'Auteur : celui-ci continuoit à s'occuper utilement à faire une nouvelle Traduction Littérale de toute la Bible, & des Commentaires sur tous les Passages obscurs des Livres Saints. Il avoit déja bien avancé ce travail, lorsqu'il fut apellé au repos de l'Eternité, le septiéme jour de May 1628, dans sa soixante-deuxiéme année. On trouve écrit de sa main, qu'il expliquoit actuellement le seiziéme Chapitre du Prophéte Ezéchiel, quand les douleurs de la mort l'obligérent de quitter la plume, & de fermer ses Livres, pour paroître devant son Souverain Juge. Sa vie toujours pure, laborieuse, exempte de cupidité & d'ambition, avoit été une préparation continuelle à la mort. Aussi envisagea-t-il cette derniére heure avec une humble con-

XXI. L'Auteur meurt dans ce travail.

THOMAS MALVENDA.

fiance. Il la vit s'avancer, sans rien perdre de sa fermeté. La Piété & la Religion ne le distinguoient pas moins, que ses grandes connoissances (1).

XXII. Ses Commentaires sont imprimés par les soins de Thomas Turcus.

L'Archevêque de Valence, qui avoit reçu les derniers soupirs de cet illustre, & fidéle Ami, voulut faire l'Office des Obséques ; & contribuer aux frais de l'Impression de ses Ouvrages, qui n'avoient pas été encore publiés. Il remit ses Manuscrits sur l'Ecriture Sainte, au Général de l'Ordre, Thomas Turcus, qui les fit imprimer à Lyon, en cinq Volumes. Le premier contient les Commentaires de Malvenda sur les cinq Livres de Moyse, la Génèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, & le Deutéronome. Le second est sur Josué, les Juges, Ruth, & sur les quatre Livres des Rois. Le troisiéme renferme les deux Livres des Paralipoménes, ceux d'Esdras, de Néhémie, de Tobie, de Judith, d'Ester, & de Job. Nous avons dans le quatriéme, ses Notes sur les Pseaumes, sur les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse, & l'Ecclésiastique. Le cinquiéme enfin contient l'Explication des Prophéties d'Isaïe, de Jérémie, & d'Ezéchiel, jusqu'au quinziéme Verset du seiziéme Chapitre.

Le dessein de Malvenda dans ses Notes Littérales, étoit de faire connoître les différentes Interprétations, qu'on avoit données, ou qu'on pouvoit donner, du Texte Hébreu ; & de faire remarquer celles, qui méritoient d'être préférées. Aussi versé dans l'Ecriture, que dans la connoissance de la Langue Hébraïque, il étoit très-capable de faire ce choix. Si M. Simon l'accuse d'obscurité dans sa Version, c'est peut-être, parce que voulant être Littéral, & toujours éxact, Malvenda auroit paru quelquefois moins intelligible, s'il n'avoit lui-même fait disparoître cette obscurité, par des Remarques, qui répandent un grand jour & sur la Lettre, & sur les sens du Texte sacré. Au reste, il a écrit avec tant de justesse, & de goût, que les plus habiles Interprétes entre les Modernes, l'ont jugé digne, non-seulemenr de leur estime, mais aussi de leur imitation. C'est ce qu'il est aisé de remarquer, en comparant les Notes de Malvenda sur le Pseautier, avec les nouvelles Explications sur tes Pseaumes, qui ont paru depuis peu

(1). Die VII Maii mensis ritè expiatam susceptione vivificæ Hostiæ animam Deo reddidit, subjectâ his Commentariis propriâ manu his diebus annotatione, quâ se in Ezechielis explicando capite decimo-sexto allaboravitem ad meliora vocatum refert. Acerrimo fuit ingenio, totiúsque sacræ ac prophanæ litteraturæ capaci, prompto & acri judicio, memoriâ singulari ; doctrinæque insigne meritum ; Religionis ac pietatis curâ & studio cumulavit. Operum septem volumina hoc tempore edita sunt. *Bibl. Nov. Hisp. Tom. II, pag.* 248. 249.

LIVRE XXXIII.

en notre Langue. Les Dissertations de Don Calmet en fournissent aussi plus d'une preuve.

## SERAPHIN SICCUS DE PAVIE, CINQUANTE-CINQUIE'ME GENERAL DE L'ORDRE DES FRERES PRESCHEURS.

SERAPHIN SICCUS.

Mich. Pic. Part. II, Lib. IV, Col. 392. Lopez Hist. Gen. Part. IV. Fontan. Passim in The. & Monu. Chron. Parv. Const. Jo. Mahuet Præd. Aven. Lib. V, Cap. III.

SERAPHIN SICCUS, issu de la Noble & Ancienne Famille *de Secchi*, naquit à Pavie l'an 1560, sous le Pontificat de Pie IV. La nature l'avoit favorisé de plusieurs belles qualités d'esprit, & de corps: & ses Parens, qui vouloient le produire dans le monde, ne négligérent rien, pour le mettre en état d'y paroître avec honneur. Mais le Seigneur l'apelloit à son Service; & le sage jeune Homme préférant le joug de JESUS-CHRIST, aux flateuses espérances de la fortune, se hâta de chercher un Asyle à son innocence, dans le Couvent des FF. Prêcheurs de Pavie. La tendre Piété, & la ferveur d'esprit, qu'il fit d'abord paroître dans le Noviciat, & pendant ses Etudes, ne se démentirent point dans la suite des années; & ses rares vertus n'illustrérent pas moins sa Patrie, que son Ordre (1).

I. Qualités naturelles.

On auroit fait plus d'attention à ses talens pour la Prédication, & pour l'Ecole (car ils n'étoient pas médiocres) si son habileté dans le maniment des affaires n'avoit en quelque maniére effacé ses autres qualités naturelles. Il donna de bonne heure des preuves d'une sagesse, & d'une prudence peu communes, d'un génie aisé, subtil, pénétrant, au-dessus des difficultés, & capable de saisir en chaque chose ce qui pouvoit la faire réussir. Il n'étoit âgé que de trente-cinq ans, lorsque le P. Paul de la Mirande, Procureur & Vicaire Général de tout l'Ordre, l'apella à Rome, pour partager avec lui les sollicitudes du Gouvernement, pendant que le Révérend Pere Hippolyte Beccaria faisoit ses Visites dans les Royaumes d'Espagne, l'an 1595. Le mérite de Siccus fut bientôt connu, & estimé de plusieurs Cardinaux, qui le prirent dès-lors en affection, & ne le perdirent plus de vûe. En 1601, le Pere Paul de la Mirande sortit de Rome, pour aller prendre possession de l'Evêché de Squillace, dans la Basse-Calabre; & Siccus se rendit en même tems à Pavie, où il venoit d'être élu Prieur de cette Communauté;

II. Premiers Emplois de Siccus.

(1) F. Seraphinus Siccus Insuber, Ticini ex nobili & antiquâ stirpe *dè secchi*, anno 1560 natus, adolescens miræ indolis ordini nomen dedit in Patriâ, quam ut & Religionem suis virtutibus non parùm illustravit; &c. *Echard. Tom. II, pag.* 379. *Col.* 1.

Communauté. Il y soutint parfaitement la réputation, qu'il s'étoit faite, de Supérieur prudent, éxact, régulier, zélé pour le bon ordre, incapable de se laisser prévenir, & d'une humeur toujours égale. Son éxemple, & l'affection, que tous ses Religieux avoient pour lui, le mirent en état de faire dans sa Communauté, tout ce qu'il jugea convenable, pour la perfection de la vie réguliére, & l'avancement des Etudes.

III. Il veille à la conservation du sacré Dépôt, à Ancone, & à Mantoue.

Il ne fut néanmoins qu'assez peu de tems dans cette Charge; parce que la Congrégation du Saint-Office le nomma Inquisiteur de la Foi, dans la Ville d'Ancone, & ensuite dans celle de Mantoue. On le transféra à ce second Poste, dans l'espérance que, par ses maniéres douces & insinuantes, il gagneroit l'affection, & l'estime du Prince; & qu'il feroit servir sa protection aux intérêts de l'Eglise. Siccus ne trompa point l'attente des Cardinaux; & la maniére, dont il s'acquitta de son difficile Emploi, dans des circonstances d'ailleurs critiques, le fit également estimer dans la Cour de Rome, & dans celle du Duc de Mantoue (1).

IV. Il est fait Vicaire, & Procureur Général de tout l'Ordre de saint Dominique.

Les Supérieurs de l'Ordre n'avoient pas une moindre idée de ses talens: ils le firent paroître dans le Chapitre assemblé à Rome, au mois de Mai 1608. Le Pere Augustin Galamini y avoit été élû Général de tout l'Ordre de saint Dominique: mais résolu d'en commencer incessanment la Visite, il proposa de laisser à Rome, en sa place, le Pere Siccus, avec la qualité de son Vicaire, & de Procureur Général de l'Ordre. Tout le Chapitre applaudit à ce choix; qui fut aussi très-agréable au Pape Paul V, & au Sacré Collége. Pendant l'absence du Général, qui fut longue, on eût plus d'une occasion d'admirer la capacité, & la vertu de son Vicaire: & il semble que l'Ordre entier n'attendoit que celle, de pouvoir lui donner de plus grandes marques de son estime. Elle se présenta cette occasion, lorsque le Pere Galamini ayant été élevé à la dignité de Cardinal en 1611, le Chapitre Général, assemblé l'année suivante pour lui donner un Successeur, élût presque tout d'une voix, & au premier Scrutin, le Pere Siccus pour Supérieur Général de tout son Ordre.

V. Elû Supérieur Général.

Tout le peuple Romain parut s'intéresser à cette Election: & le nouveau Général, pour répondre aux espérances, qu'on avoit conçues de son Gouvernement, se proposa d'abord de marcher sur les traces de ses plus illustres Prédécesseurs. Nous

(1) Anconæ Inquisitor & paulò post Mantuæ positus, ità se gessit, ut & Ducis animum sibi conciliarit, & summo Pontifici se maximè probaverit, &c. *Echard. ut sp.*

VI. Ce qu'il se propose.

avons remarqué plus d'une fois, que le rétablissement de la vie réguliére, dans toutes les Provinces de l'Ordre, & les progrès des Missions pour la Conversion des Infidéles, étoient toujours les deux grands objets, qui occupoient l'esprit, & le cœur de ces dignes Successeurs de saint Dominique. Séraphin Siccus ne perdit jamais de vûe ni l'un, ni l'autre. Il y travailla & par ses soins continuels, & par son éxemple, s'étant rendu lui-même un modéle de régularité à tous ses Religieux. Il présida à cinq Chapitres Généraux; & il eût toujours la satisfaction de voir beaucoup de zéle, & d'unanimité parmi ceux, qui devoient travailler avec lui à l'œuvre du Seigneur.

Les Supérieurs des Provinces nouvellement établies, ou dans l'Amérique, ou dans les Philippines, & dans les autres parties des Indes, qui n'avoient pas encore paru dans nos Chapitres Généraux, se trouvérent pour la premiére fois dans celui de Rome de 1612. Le Pere Général profita de cette occasion, pour être éxactement instruit de l'état de la Religion, & des Missions dans ces Contrées éloignées; & de ce qu'il y avoit à faire pour l'accroissement de la Foi parmi les Peuples du Japon, & de la Chine, où la parole de Dieu étoit annoncée avec quelque fruit, quoique souvent parmi les plus violentes persécutions. Après avoir loué le zéle de ces fervens Missionnaires, qui travailloient depuis long-tems dans la vigne du Seigneur; & les avoir exhortés à mériter la Couronne par leur persévérance; le sage Supérieur leur donna plusieurs salutaires avis; qu'ils devoient communiquer à tous ceux, qui étoient déja employés dans les mêmes Missions, ou qui le seroient dans la suite. Les deux articles, qu'il leur recommanda le plus, regardoient la maniére d'établir la Religion de JESUS-CHRIST; & la conduite qu'il convenoit de tenir avec tous les autres Missionnaires de différens Ordres.

VII. Ce qu'il recommande spécialement à ceux qui prêchoient la Foi aux Infidéles.

Parmi les nouveaux Chrétiens, qui vivoient sous la Domination des Princes infidéles, il n'étoit pas rare d'en trouver, qui, peu instruits, ou peu réglés dans leurs mœurs, n'étoient point à l'épreuve de la premiére persécution. On les voyoit successivement Idolâtres, Chrétiens, & Apostats. Leur désertion étoit toujours une tache, qui déshonoroit la sainteté de notre Religion. Quoique notre Général n'eut point lieu de se plaindre de l'éxactitude de ses Religieux; il ne laissa pas de leur recommander très-expressément, de ne point se hâter, de recevoir au Baptême tous les Infidéles, qui le demandoient, mais de les éprouver selon que le tems, & les circonstances

pourroient le permettre; de les instruire également & des Mystéres de la Foi, & des maximes de l'Evangile; de bien s'assurer de la sincérité de leur volonté, & de leur conversion: mais surtout de ne jamais souffrir le mélange honteux des superstitions payennes, avec la profession du Christianisme. Ce fut dans le même esprit de zéle, & avec la même attention, que le Pere Siccus exhorta tous ses Religieux, ceux particuliérement qui devoient annoncer les Vérités du Salut aux Gentils, de conserver toujours la charité & la paix, avec tous les Ministres de la Parole; de quelque Institut qu'ils pussent être. Il étoit persuadé que si les Hommes Apostoliques ne combattent de concert, & avec les mêmes armes, le péché & l'idolâtrie, ils ne réussiront jamais à établir solidement le Royaume de JESUS-CHRIST; parce qu'ils ne pourront, ni édifier les peuples, ni leur faire respecter les maximes de la Religion, dont on ne verroit point la pratique dans leur conduite.

VIII. Pour la pureté du Culte.

IX. Et la paix entre les Ministres de l'Evangile.

Avant que de congédier les Provinciaux du Pérou, & des Philippines, notre Général les assura qu'il ne tarderoit pas à leur envoyer de nouveaux Ouvriers Evangéliques: & il se mit en devoir d'éxécuter sa promesse. Les trois premiéres années de son Gouvernement furent employées, non sans succès, à visiter toutes les Maisons de son Ordre, dans les Deux-Siciles, dans les Etats de Venise, dans la Toscane, la Lombardie, & les autres parties de l'Italie. Par tout il travailla à abolir les abus, à perfectionner la Discipline, à favoriser les Etudes, à ranimer le zéle des Religieux pour le salut des Ames. Dans le Chapitre Général, qu'il assembla à Bologne, dans le mois de Juin 1615, il destina pour chaque Province, quelques Couvens, pour y élever les Novices dans l'Etroite Observance des Loix; afin que ces jeunes Religieux, remplis de bonne heure, de l'esprit de leur Vocation, pussent dans la suite répandre par tout le même esprit de ferveur & de régularité. Il nomma aussi des Visiteurs, dont il connoissoit bien le zéle, & la capacité; & il les envoya dans les Provinces du Septentrion; où l'Hérésie avoit fait les plus grands ravages. Enfin il choisit un nombre de Prédicateurs Apostoliques, qui partirent pour les Missions Etrangéres, avec les Pouvoirs & les Priviléges, que leur avoit accordé Paul V par sa Bulle: *Cœlestium munerum thesauros.*

X. Utilité de ses Visites.

XI. Et de ses Chapitres.

Bullar. Ord. Tom. V. pag. 697.

Les nouvelles, que le Pere Général venoit de recevoir de France, & dont il ne manqua pas de faire part à ses Religieux, furent pour lui, & pour son Chapitre de Bologne, un grand

XII. Il apprend avec joye les progrès de la Réforme du Pere Michaelis.

sujet de consolation. On lui apprenoit, que la nouvelle Congrégation, formée par les travaux du Pere Michaelis, & confirmée depuis peu par Sa Sainteté, renouvelloit dans les Etats du Roy Très-Chrétien, la premiére ferveur de l'Ordre, & faisoit véritablement revivre l'esprit du saint Fondateur; que ceux, qui avoient embrassé cette Réforme (& le nombre en augmentoit tous les jours) ne se contentoient pas d'édifier les Peuples par leurs exemples, en répandant au loin la bonne odeur de JESUS-CHRIST; mais qu'animés d'un saint zéle, ils prêchoient, & défendoient avec force les Vérités de la Foi; confondoient par tout les Novateurs; & confirmoient les Fidéles dans la profession publique des Dogmes, que l'Hérésie s'efforçoit de combattre, ou d'obscurcir. La Réforme du Pere Michaelis avoit été déja approuvée dans les deux derniers Chapitres Généraux de Paris, & de Rome; Siccus voulut encore y ajoûter l'autorité de celui de Bologne (1): & peu satisfait de marquer aux Religieux de France, son parfait contentement, par des Lettres pleines de tendresse, il résolut de les venir visiter, pour s'édifier, & se réjouir avec eux, de ce que le Seigneur opéroit par leur Ministére.

XIII. Il se prépare pour aller en Espagne.

Mais la suite des affaires ne lui permit pas de faire sitôt ce Voyage: il fut arrêté en Italie jusques vers la fin de l'Eté de 1617; & le prochain Chapitre Général ayant été indiqué à Lisbonne pour le mois de Juin 1618, le Pere Général fut obligé de faire diligence pour se rendre en Espagne. Nous avons trois Brefs de Paul V, écrits pour ce sujet, le premier au Roy Catholique Philippe III, le second au Duc de Lerma son Ministre, & le troisiéme à l'Archevêque de Capoue, alors Nonce du Pape à la Cour de Castille. Toutes ces Lettres Apostoliques, en date du 13 Septembre 1617, marquent bien l'estime que faisoit Sa Sainteté du mérite de Siccus, de sa prudence, de sa Religion, & de ses Travaux continuels pour l'honneur de l'Eglise, & de son Ordre. Lorsque le Général, avant que de sortir de Rome, fut recevoir la Bénédiction Apostolique, le Saint

Bullar. Ord. Tom. V, pag. 714. 715.

(1) Approbamus & confirmamus Congregationem nostram reformatam Occitanam, S. D. N. Pauli Papæ V. auctoritate, ad instantiam Christianissimi Francorum Regis Henrici IV, ab Illustrissimo D. Cardinali de Aracœli tunc nostri Ordinis Generali Magistro erectam, & in duobus immediatè succedentibus Capitulis Generalibus, Parisiensi, & Romano confirmatam.
Fuere igitur hujus Congregationis Patres suprà sexaginta, Prædicatores insignes ac fervidi, per Urbes, & Villas Regni incedentes, & prædicantes Evangelium Dei, Fidem Christi, & Symbolum Apostolicum, non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostentione Spiritûs & virtutis, Hæreticos oppugnantes, & Catholicos in veritate confirmantes, maximo cum Hæreticorum damno, ac livore. *Ex Actis Cap. Bonon. Ap. Fontan. in Monum. ad an. 1615. pag. 587.*

Pere lui dit, qu'il prioit le Seigneur de le préserver de tout danger, & de conserver son Ordre, afin qu'il fut toujours, comme il avoit été jusqu'alors, le bras droit de l'Eglise, & son ferme appui (1).

Nous ne parlerons point de diverses avantures de son Voyage : cela ne doit pas entrer dans un Abregé. Nous nous contentons de dire, que l'affliction du Serviteur de Dieu fut extrême, lorsque passant par Montpellier, il vit dans les ruines encore fumantes des Eglises, & des Monastéres, jusques où s'étoient portées l'impiété, & la fureur des Huguenots. La douleur qu'il en conçut ne fut point adoucie, ni par l'officieuse charité d'une Dame Catholique, qui le logea dans sa Maison, parce que notre Couvent avoit été détruit une seconde fois; ni par les honneurs, qu'il reçut depuis à la Cour de Castille; où Sa Majesté, & toute la Famille Royale lui firent le plus favorable accueil. Le Pere Louis d'Aliaga, Inquisiteur Général d'Espagne, & alors Confesseur de Philippe III, se distingua par ses attentions à procurer à son Général, tout ce qui pouvoit le dédommager des fatigues d'un long Voyage. On ne put cependant l'arrêter que peu de jours à Madrid; parce qu'il voulut prévenir les pluies, ou les froids de l'Hyver, pour se rendre à Lisbonne, & faire les préparatifs du Chapitre, qui fut assemblé aux Fêtes de la Pentecôte 1618.

XIV. Ce qu'il remarque à Montpellier.

Fontan. in Monum. pag. 596.

XV. De quelle maniére il est reçu à la Cour de Castille.

Ce qui occupa le plus le Pere Siccus, dans cette Assemblée, fut l'état des Missions dans les Indes, soit Orientales, ou Occidentales. L'Espagne, & le Portugal, depuis leurs Conquêtes dans tous ces Pays, étoient en possession d'y envoyer des Ministres de l'Evangile. Et il faut rendre justice à cette Nation; elle seule a fourni un plus grand nombre d'Ouvriers Evangéliques, pour la Conversion des Amériquains, des Asiatiques, des Chinois, & des Japonois, que tous les autres Royaumes Chrétiens ensemble. Notre Provincial des Philippines en particulier étoit chargé du soin, de faire passer des Missionnaires de son Ordre, dans les Royaumes voisins, encore Idolâtres. Outre les autres mesures, que l'Ordre de saint Dominique avoit prises depuis long-tems, pour remplir cet objet, le Pere Siccus, dans son dernier Chapitre de Bologne, avoit porté un Décret, pour établir un Collége dans la Ville de Manille, Capitale des Isles Philippines, afin que ce fût comme un Séminaire de Théologiens, & de Prédicateurs, appliqués à ap-

XVI. Chapitre Général de Lisbonne.

XVII. Siccus pourvoit aux besoins des Missions.

(1) Sospitet te Deus, & cui præfectus es familiam conservet; ut sit in posterum, sicut hactenus fuit, Ecclesiæ loco dexteræ, & validi præsidii.

prendre les Langues Etrangéres, & toujours prêts à aller annoncer JESUS-CHRIST, dans tous les lieux, où on voudroit les envoyer (1). Le premier soin du Pere Général, dans le Chapitre de Lisbonne, fut de s'assurer de l'éxécution de ce Décret, & de l'état, où se trouvoit alors le nouveau Collége.

Il voulut aussi que les Provinciaux d'Espagne, d'Aragon, & de Portugal lui rendissent compte du nombre, de l'âge, des mœurs, de la capacité, & des autres qualités des Sujets, sur lesquels on pouvoit compter pour le secours des Missions. Ce secours étoit nécessaire, & devoit être d'autant plus prompt, qu'on venoit d'apprendre que la Persécution, dans les Terres des Infidéles, avoit été fort violente, les derniéres années; & que la plûpart des anciens Missionnaires en avoient été la victime, avec presque tous leurs Catéchistes, & plusieurs de leurs nouveaux Chrétiens. Parmi ceux qui eurent le bonheur de répandre leur sang, pour le nom de JESUS-CHRIST, nos Annales distinguent particuliérement l'illustre Alphonse Navarrete, Profès du Couvent de Valladolid, & Supérieur de nos Missionnaires Apostoliques dans le Japon. Après de longs & glorieux travaux, qui avoient servi à la Conversion d'une multitude d'Infidéles, il avoit été arrêté dans la Ville de Nangazaqui, sur la Côte Occidentale de la Province de Figen, tandis qu'il continuoit à instruire les Peuples, & à confirmer dans la Foi ceux qui l'avoient déja embrassée. Il avoit édifié ses Freres par l'éclat de ses vertus; les avoit soutenus par son intrépidité & son courage, au milieu des plus grands périls; & sa mort précieuse les affligea moins, qu'elle ne servit à enflammer leur zéle dans le saint Ministére. Ceux, que la Persécution avoit dispersés, ou obligés de se cacher, parurent remplis d'une nouvelle force. En écrivant, cette année 1618, au Provincial des Philippines, pour demander de nouveaux Prédicateurs, ils lui marquoient leur désir, & leur espérance d'un prochain Martyre (2).

Vide Fontan. in Monu. ad An. 1615, 1616, 1617, 1618.

XVIII. Persécution contre les Missionnaires, & les nouveaux Chrétiens.

(1) Ut in Novellâ Provinciâ Philippinarum commodiùs erudirentur nostri Fratres ad Apostolicas Missiones, tam ibi, quàm foris, in Japoniâ, & Chinâ obeundas, eidem Provinciæ anno 1615, in Generali Capitulo Bononiensi Provisum fuit de Gymnasio, seu studio Generali Manilæ instituendo; injunctumque Provinciali, ut illi Universitati optimos S. Theologiæ Lectores præficiat... ne unquam illic perenne seminarium idoneorum Pugilum Fidei orthodoxæ deficiat. *Fontan. in Monum. pag.* 590.

(2) Anno 1618, perseverabant nostri Prædicatores apud magnum Japonum Imperium in Prædicatione Evangelii, amissis licèt per sanguinis effusionem sociis: de quo monitum priùs P. Provincialem sanctissimi Rosarii Philippinarum, rogaverunt ut & alios operarios mitteret adjutores messis illius copiosæ, sperantes & ipsi qui erant residui, per Dei misericordiam, in Brevi martyrii palmam se consecuturos. *Fontan. in Monum. pag.* 592.

XIX. Attentions de Siccus pour soutenir les Missions.

Notre zélé Général considéroit ces pertes, comme un gain, qui enrichissoit son Ordre, sçachant bien, que, selon la pensée d'un Pere, le sang des Martyrs est une semence de Chrétiens. Il résolut de ne rien oublier pour que ceux, qui avoient déja reçu la récompense, fussent bientôt remplacés par d'autres, qu'une même Vocation apelloit au même travail. Comme il n'avoit pû faire ses Visites dans les Provinces d'Espagne, avant son Chapitre, il les commença en sortant de Lisbonne; & il y employa deux années entiéres. Ces courses lui donnérent occasion de connoître, & d'éxaminer lui-même la Vocation, & les Talens des Religieux; qui, sous le bon plaisir des Provinciaux, se destinoient pour les Missions Etrangéres. Siccus fit différer le départ de quelques-uns, qui lui parurent peut-être ou trop jeunes, ou trop peu avancés; & il pressa le départ de quelques autres, plus éxercés dans les travaux de la Pénitence, & du saint Ministére.

XX. Troubles dans le Pérou.

La Cour de Castille reçut en même tems des nouvelles, qui inquiétérent fort le Ministére. On apprenoit que plusieurs Villes s'étoient révoltées dans le Pérou; & que par la mauvaise conduite, ou par la tyrannie de quelques Gouverneurs, encore plus que par l'inquiétude des Peuples, on étoit menacé de perdre ce beau Royaume. La résolution qu'on prit d'abord, fut d'envoyer incessanment dans ce Pays quelques Hommes choisis; c'est-à-dire, de bons Officiers, de sages Politiques, & des Prédicateurs puissans en œuvres & en paroles, capables de contenir, ou de ramener la multitude, par la force de leurs Discours. Notre Général en destina plusieurs de ce caractére;

XXI. Un célébre Prédicateur, envoyé par le Général, rétablit la tranquillité.

& il mit à leur tête le Pere Benoît de Sarandiglia, Profès du Couvent de Plaisance. Ce Religieux s'étoit déja fait une grande réputation dans les Provinces d'Espagne; & il la soutint si bien dans le Pérou, que l'heureux changement, qui s'y fit en peu de tems, fut principalement attribué à la ferveur de ses Prédications, & à la sagesse de ses Conseils. Après avoir appaisé la Sédition, en faisant rentrer dans leur devoir ceux qui avoient déja embrassé la Foi, il travailla avec beaucoup de succès à la Conversion des Gentils (1). Il fonda une nouvelle Chrétienté; & fit bâtir un Couvent de son Ordre. Il fut moins heureux à réprimer la cruelle avarice de quelques Officiers. La vûe de tous les maux, qu'ils causoient aux Peuples, & un se-

(1) Hic cum aliquibus suis sociis conscenso navigio, in ætate 45 annorum, cum ad Peruanum Regnum pervenisset, suâ Prædicatione, consilio, atque monitione multum utiliter perfecit pro Regni quiete. *Fontan. in Monum. pag. 597. Col. 1.*

LIVRE XXXIII.

SERAPHIN SICCUS.

cret pressentiment de ceux, dont ils alloient eux-mêmes être accablés, affligeoient continuellement son cœur. Quelques Religieux lui ayant demandé un jour le sujet de ses larmes, il leur dit: Vous voyez, mes Freres, quelle est aujourd'hui la splendeur de la Ville Royale de Trughillo, si célébre par ses superbes Edifices, ses richesses, & la multitude de ses Habitans: bientôt vous la verrez dans un tel état de désolation, qu'il n'y restera pas pierre sur pierre; & ce fléau sera la juste punition de la tyrannie des Gouverneurs; qui, au mépris des Loix, & de l'Humanité, fouillent jusques dans les entrailles des misérables, pour y trouver de l'or. Deux Auteurs Italiens assurent que la prédiction du saint Homme fut accomplie, par les horribles tremblemens de terre, qui renversérent de fond en comble toute la Ville de Trughillo, dans la partie Septentrionale du Pérou: ceci arriva en 1619 ou 1620 (1).

XXII. Il prédit un fléau, dont la Ville de Trughillo est accablée.

Le Pere Général partit bientôt après d'Espagne, pour retourner en Italie, en visitant toutes les Maisons de son Ordre, qui se trouvoient sur sa route: ce qui l'occupa encore quelque tems. Il étoit cependant à Rome au commencement de l'année 1621; & se trouva à la mort du Pape Paul V, ainsi qu'à l'Exaltation de Grégoire XV, qui lui donna toujours les mêmes témoignages de bonté, que son Prédécesseur. Dans le Chapitre Général, que le Pere Siccus assembla l'année suivante à Milan, il fit lire les Rélations, qu'on lui avoit envoyées des Philippines, pour annoncer la sainte mort de plusieurs Religieux, qui avoient été couronnés du Martyre, par les mains des Infidéles; les uns dans quelques Provinces du Japon, les autres dans différentes Isles, sur-tout dans celles de Java, de Timor, & de Flores, apellée plus communément *Enda*, dans la grande Mer des Indes. Nos Annales nous ont conservé les noms de ces généreux Martyrs de JESUS-CHRIST; dont quelques-uns furent éprouvés par de longs supplices; & dont la constance soutint celle de plusieurs Indiens, de l'un & de l'autre Sexe, qui ayant été autrefois apellés à la lumiére de l'Evangile, par l'illustre Alphonse Navarrete, scellérent

XXIII. Nouvelle persécution dans les Indes Orientales.

Vide Fontan. in Monu. ad An. 1619, 1620, 1621.

(1) Erat Benedictus in suâ Prædicatione velut alter Elias, zelo zelatus pro Domino Deo exercituum, & conversione Idololatrarum illorum, ex quibus multitudinem copiosam ad Christum per sacrum lavacrum attraxit... Cùm autem die quâdam inconsolabiliter lugeret coram Religiosis nostris, interrogatus de planctu, respondit: Videbitis, Fratres, Civitatem regiam du Truxillo, ædificiis, divitiis, ac populo potentem, desolatam ità ut non relinquatur lapis super lapidem, propter tyrannidem Commendatorum, qui conculcatâ omni justitiâ, aurum ex pauperum visceribus siti maximâ extorquent. Quod & evenit die 14 hujus anni, totâ Civitate corruente ex multiplicatis terræ motibus, & oppressâ innumerabili populi multitudine. *Fontan. Ibid. ex Marchesio.*

leur

LIVRE XXXIII.

SERAPHIN SICCUS.

leur Foi de leur sang : ainsi qu'il est prouvé dans le Procès de leur Béatification. Il seroit difficile d'exprimer l'effet, que produisit la lecture de ces Relations, dans les cœurs de tous les Supérieurs de Provinces, qui se trouvoient au Chapitre de Milan. L'esprit Apostolique, & le zéle du Salut des Ames, parurent se ranimer en tous ceux, qui étoient encore en état de porter au loin la lumiére de la Foi. Le récit patétique, & circonstancié des Travaux, & des Combats de tant de saints Missionnaires, & leur fin glorieuse firent plus d'impression sur les esprits, que n'auroient pû faire les vives Exhortations du Pere Général.

Ibid. pag. 598.

XXIV. Qui couronne plusieurs nouveaux Chrétiens.

De retour à Rome, Siccus obtint des Souverains Pontifes, Grégoire XV & Urbain VIII son Successeur, la confirmation de tout ce qui avoit été réglé dans ses Chapitres Généraux. Il fit aussi renouveller, & confirmer tous les Priviléges, déja accordés par le Saint Siége, à l'Ordre de saint Dominique ; particuliérement aux Religieux, qui se dévouoient aux Fonctions Apostoliques dans les Pays des Infidéles. Et afin d'étendre de plus en plus le fruit des Missions, le Pere Général résolut d'établir, dans quelques uns de nos Couvens de Russie, l'Etude des Langues des Arméniens, des Vallaques, & des Tartares. Le Pape Urbain approuva fort ce Projet ; & pour en favoriser l'éxécution, Sa Sainteté accorda à tous ceux, qui étudieroient ces Langues, ou qui les enseigneroient aux autres, les mêmes Priviléges, que Paul V avoit accordés à ceux de nos Religieux qui s'appliquoient à l'Etude des Langues, Grecque, Hébraïque, Caldaïque, & Arabique (1).

XXV. Ce que le Pere Général obtient du Saint Siége, pour son Ordre.

Vide Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 7. 22, 29, 36, 50.

XXVI. Pour les Couvens de Russie.

Le même zéle de la Religion engagea le Pape, & le Pere Général, à favoriser notre Couvent de Raguse, & deux autres qu'on avoit commencé de bâtir dans ce Pays. Ces Maisons Religieuses se trouvant sur les Frontiéres des Turcs, Sa Sainteté les considéroit, non-seulement comme très-utiles, mais comme absolument nécessaires pour la conservation de la Foi, & de la Piété, parmi des Peuples Tributaires des Infidéles ; & toujours exposés à leurs insultes. C'est dans cet esprit que le Pape, à la priére du Pere Siccus, écrivit au Roy d'Espagne, Phippe IV, pour solliciter sa libéralité Royale, en faveur de

XXVII. Et de Raguse.

Le 8 Juin 1624.

(1) Cæterùm te in Dño hortamur, ut in aliquo, seu aliquibus dicti Ordinis regularibus Domibus in Russiâ existentibus, studia Linguæ Armenæ, Vallaschæ, & Tartareæ, instituere cures: nos enim hujusmodi Linguarum lectores, & studentes, iisdem facultatibus, & privilegiis, quæ alias fel. rec. Paulus Papa V Prædecessor noster Lectoribus, & studentibus Linguis Hebraïcæ, Græcæ, Chaldeæ, & Arabicæ concessit, ornare, & communicare non deerimus, &c. *Bullar. Tom. VI, pag. 50.*

LIVRE XXXIII.

SERAPHIN SICCUS.

ces Monastéres, qu'il apelloit des Forteresses de la Religion Chrétienne (1).

Cependant les soins continuels du Pere Général, pour établir, ou affermir la régularité, dans toutes les Maisons de son Ordre, n'avoient pas encore eu par tout le même succès : & en remerciant le Seigneur, du bien qu'il pouvoit avoir fait dans différentes Provinces, il continuoit toujours ses travaux, & ses priéres, pour mériter de voir le même changement dans quelques autres. Celles de la Pouille, de la Calabre, & de Sicile, n'avoient guéres répondu à ses désirs. Il résolut donc de faire de nouveaux efforts, pour introduire, ou perfectionner la vie réguliére dans tous ces Couvens : & il trouva les mêmes dispositions dans le Pape Urbain VIII, toujours prêt à seconder ses pieux desseins. Sa Sainteté fit expédier un Bref Apostolique, le 28 de Juillet 1625, adressé à notre Général, pour l'autoriser à destituer tous les Supérieurs, Prieurs, ou Provinciaux, peu favorables à la Réforme ; & en établir de nouveaux, qu'il pourroit prendre (s'il étoit nécessaire) dans les Provinces réformées de Lombardie, de Toscane, de l'Abruzze, ou dans la Congrégation, apellée de la Santé, de Naples. Il employa près de deux années dans ce Travail ; & lorsqu'il eut mis les choses sur le pié, où il les souhaitoit, il prit aussitôt la route de France, pour tenir son cinquiéme Chapitre Général, dans le Couvent de Toulouse, où il avoit été convoqué pour le mois de Juin 1628.

XXVIII. Il travaille à la Réforme de quelques Provinces.

Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 39.

XXIX. Chapitre Général de Toulouse.

XXX. Jean de Spilla s'y distingue par sa grande Erudition.

Les Religieux Espagnols, qui se trouvérent à cette Assemblée, l'édifiérent beaucoup par leur piété ; & ils ne firent pas moins admirer leur Erudition. Le Pere Jean de Spilla, destiné pour soutenir des Théses, au nom de la Province d'Espagne, ne proposa pas moins que tout ce que saint Thomas a enseigné dans ses différens Ouvrages. Les Disputes durérent trois jours ; & les Sçavans de Toulouse n'oubliérent rien pour embarrasser le Soutenant ; ou pour le surprendre dans quelqu'une de ces Questions, dont la multitude est presqu'infinie. Mais notre habile Théologien, dont la présence d'esprit, & la mémoire égaloient l'Erudition, sortit toujours victorieux du combat, & on avoua que, quelque hardi que parût son dessein, il n'avoit rien entrepris, qui fût au-dessus de sa capacité.

Une autre circonstance, qui rendit le Chapitre de Toulouse

(1) Ragusinus Dominicanorum Fratrum Conventus Arx esse videtur Christianæ Religionis, in Turcarum sævientium finibus constituta, quam Pontificis maximi Patrocinio, & Catholicorum Principum beneficiis armari par est, &c. *Ibid. pag.* 30.

fort célébre, fut la Translation solennelle, qu'on fit des saintes Reliques du Docteur Angélique. Depuis que les Calvinistes, plusieurs années auparavant, avoient enlevé la Châsse d'argent qui les renfermoit, on s'étoit mis en état de réparer cette perte; soit en faisant travailler une nouvelle Châsse de vermeil, beaucoup plus grande, & plus riche que la premiére; soit en élevant un superbe Mausolée, dont la régularité & la beauté font l'admiration des Curieux. Tout étant préparé pour le tems du Chapitre, Charles de Montchal, Archevêque de Toulouse, ordonna une Procession, où lui-même assista, accompagné des Evêques de Mirepoix, de Vabres, d'Aleth, de Lodéve, & précédé de tout son Clergé, Séculier & Régulier: M. le Prince de Condé, Gouverneur de la Province, fit les Honneurs de cette auguste Cérémonie; où se trouvérent Messieurs du Parlement, les Capitouls, beaucoup de Noblesse, & un Peuple infini. La piété & le zéle des Toulousains rendirent cette seconde Translation des Reliques de saint Thomas, aussi solemnelle, que celle qui en avoit été faite en 1369. Nous en avons parlé en son lieu.

XXXI. Seconde Translation des Reliques de S. Thomas.

Vie de S. Thomas, Liv. III, Chap. XXII. pag. 345.

Les Honneurs, que notre Général reçût à Toulouse, le touchérent bien moins, que le plaisir de voir la louable émulation de cette célébre Communauté, & la solide Piété de ce grand nombre de Religieux, tous également attentifs à marcher sur les traces de leur Bienheureux Patriarche, & à se remplir de l'esprit de leur saint Docteur. Ils n'auroient pas cru mériter l'honneur d'être les Dépositaires de ses Reliques, s'ils ne l'avoient aussi été de sa Doctrine. La joie qu'en conçut le Pere Siccus fut telle, qu'il voulut la témoigner, par sa Lettre Circulaire, adressée à tous les Religieux de l'Ordre (1).

XXXII. Eloge de la Communauté de Toulouse.

Nous ne devons point oublier, que les Relations envoyées cette année par les Supérieurs des Philippines, touchant ce qui s'étoit passé les années précédentes, dans le Japon, dans le petit Royaume de Solor, dans les Isles Molucques, & dans quelques autres parties des Indes Orientales, n'étoient pas moins propres à exciter le zéle des Ministres Apostoliques, que celles qui avoient été communiquées au Chapitre précédent. On y lisoit avec plaisir les noms, les travaux immenses, & les glorieux succès d'un grand nombre de Missionnaires, dont la plûpart

(1) Tolosanum Conventum invisimus, in quo cernere jucundissimum fuit Fratres ibi degentes, quidquid regulâ & constitutionibus, præscribitur, vitâ & moribus mirificè exprimentes: quibus rerum tantarum monumentis vehementiùs incensi, nostrum institutum Tolosæ natum, ibidem nobis inspicientibus incorruptè servatum: studia verò ab Angelico nostro Doctore in ordinem nostrum gloriosiùs invecta, &c.

XXXIII. Constance héroïque des nouveaux Chrétiens, dans les Indes.

Ap. Fontan. in Monum. ad An. 1622, 1623, 1624, 1625, &c.

venoient de terminer leur course par un cruel Martyre; ayant souffert pour la Confession du nom de JESUS-CHRIST, & surmonté par la vertu de sa Grace, tout ce que le fer & le feu ont de plus violent. On ne devoit pas être moins édifié d'apprendre, que parmi cette multitude d'Insulaires, & d'autres Gentils, qui avoient abandonné le culte des Idoles, pour faire prefession de l'Evangile, il s'en étoit trouvé plusieurs, qui n'avoient point paru moins fermes dans la Foi, ni moins constans dans les Supplices, que leurs Peres Spirituels. Les femmes, dans la Persécution, avoient égalé, ou surpassé le courage des hommes. On avoit vû de jeunes filles, & de tendres enfans, dont quelques-uns n'avoient point encore atteint leur dixiéme année, souffrir, sans se plaindre, les tourmens & la mort, plutôt que de renoncer à JESUS-CHRIST, en offrant un encens sacrilége aux fausses Divinités (1). C'est ce que nous lisons dans ces mêmes Relations, conservées dans nos Archives: & il en est fait mention dans les Actes du Chapitre Général de Toulouse.

XXXIV. Le Pere Général va présenter ses respects au Roy, devant la Rochelle.

Ayant terminé avec beaucoup de satisfaction ce Chapitre, le dernier que le Général Siccus ait assemblé, il alla présenter ses respects au Roy Très-Chrétien, Louis XIII, alors occupé au Siége de la Rochelle. Ce Monarque le reçut d'une maniére qui dut lui faire plaisir. Le Cardinal de Richelieu lui donna aussi des marques d'affection, & d'estime. Pendant la continuation du Siége; qui ne finit que par la reddition de la Place, le 30 d'Octobre 1628, le Pere Général se rendit à Paris, où il eut l'honneur de saluer les deux Reines, Marie de Médicis, & Anne d'Autriche. On assure que sa Visite fut fort agréable à l'une & à l'autre; & que ces Princesses le firent recevoir avec les honneurs dûs à son Rang, & à son mérite (2). La reconnoissance, & le zéle de la Religion lui faisant souhaiter la prospérité des Armes du Roy, il ordonna pour cette fin des Priéres publiques, & particuliéres, surtout dans le Couvent

XXXV Et aux Reines à Paris.

(1) Inter quos (mirabile dictu) puer annum nonum nondum egressus, cum caput præscindi aliis ad mortem adjudicatis videret, & ipse Filius unicus Matris suæ, quæ vidua erat, ante eam genuflexus lictorem expectaret, de repente surgens, & manibus propriis sibi capillos devinciens, laneo thorace se, ne carnificis ictum retardarent, exspoliavit; atque iterum ante genitricem genuflexus truncato capite evolavit in Cœlum, cunctis adstantibus obstupescentibus, Catholicisque præ gaudio ubertim flentibus, ac Deum laudantibus, qui in sanctis suis semper est admirabilis. *Ap. Fontan. in Monum. pag. 604. ex relat. P. Colliadi ad Magist. Ord.*

(2) His Tolosæ actis Rupellam se contulit Siccus Regem Ludovicum XIII, in ejus obsidione detentum salutaturus, à quo gratanter & honorificè exceptus, & Parisios dimissus est, ubi Reginas, Mariam Mediceam, & Annam Austriacam invisit, quæ gratissimum habuerunt, & omni honore prosecutæ sunt, &c. *Echard. Tom. II, p. 379. Col. 2.*

de saint Honoré; où il eut la consolation de retrouver toute la Régularité, qu'il avoit admirée dans la Communauté de Toulouse.

XXXVI. Il part pour l'Italie.

Les Maladies Epidémiques, qui affligeoient quelques Provinces du Royaume, ne permettant pas au Pere Général d'en faire la Visite, il ne pensa qu'à s'en retourner au plûtôt en Italie. Il passa par Lyon; & le 12 de Septembre il étoit arrivé devant Avignon; mais on ne lui permit point d'entrer dans la Ville, qu'après qu'il auroit fait sa Quarantaine. Il la commença dans une Maison de Campagne de M. du Crouzet, où il avoit été reçu avec beaucoup d'humanité. Ce fut le dernier terme de ses Travaux, & de ses Voyages: car déja affoibli par ses grandes austérités, autant que par la suite de ses fatigues, il tomba malade, & il déclara dès-lors à ses Compagnons, que sa fin approchoit. Son mal augmentant toujours, il demanda les derniers Sacremens, qu'il reçut avec des sentimens dignes de sa haute Piété. Ce fut le 24 Septembre 1628, qu'il rendit son Ame à son Créateur, dans la soixante-huitiéme année de son âge, & la seiziéme de son Gouvernement.

XXXVII. Meurt à Avignon.

On peut dire que ses jours furent trouvés pleins; puisque dès sa tendre enfance, on l'avoit vû pratiquer constanment la vertu; & que depuis son entrée en Religion, surtout après qu'on l'eut mis dans les Emplois, il n'avoit cessé de travailler, avec le même zéle, à sa propre perfection, à celle de ses Freres, & au salut des Ames. S'il s'étoit d'abord proposé de rétablir, ou de perfectionner par tout, la Régularité; de faire fleurir les Etudes; & de procurer des Ministres de l'Evangile aux Nations Infidelles, le Seigneur avoit été toujours avec lui, pour lui faire éxécuter ce qu'il avoit si sagement résolu. Son Histoire est en même tems son Eloge.

Par ordre des Consuls d'Avignon, & des Conservateurs de la Santé, le Corps du Pere Séraphin Siccus fut mis en dépôt dans une Chapelle de la Paroisse de Mont-Favet; d'où le Pere Nicolas Rodolphe, Général des FF. Prêcheurs le fit depuis transporter dans l'Eglise de son Ordre à Avignon. Mario Philonardi, Archevêque & Vice-Légat d'Avignon avoit donné son consentement pour cette Translation, où l'un & l'autre Clergé, les Corps de Ville, & la Noblesse, se trouvérent. Le Pere Général chanta la Messe, & le R. P. Ramat Jésuite prononça l'Oraison Funébre. Le Corps fut enterré proche le Grand Autel, où on voit encore l'Epitaphe de ce Grand Homme. Mais d'abord après sa mort, & en exécution de ses vo-

Le 23 de Sept. 1632.

LIVRE XXXIII.

SERAPHIN SICCUS.

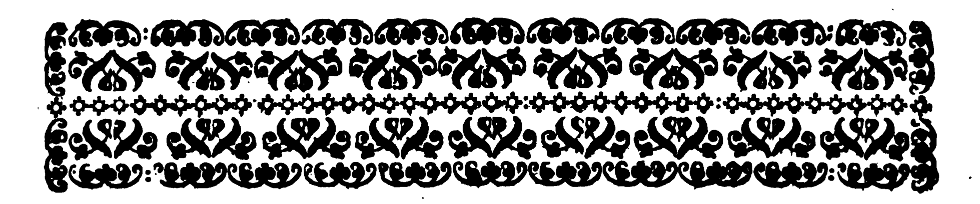
Echard. Tom. II. pag. 380. Col. 1.

lontés, son Cœur avoit été porté dans l'Eglise de l'Annonciation, au Couvent de saint Honoré à Paris. On le mit dans un petit Mausolée, sur lequel on grava cette Inscription:

Humani hic Seraphin, Patrisque Sicci
Ardens cor gelidus silex recondit.
Siccorum taceo vetus virensque
Germen, quod celebres togâ vel armis
Heroas tulit, inter hos supremum
Orbis præsulem, & Italos Proreges.
Vix mortale genus refert, sapitve
Cor nostri Seraphin. Puto dedisse
Illi nomen, originemque Cœlos;
Nam sæcli impatiens, amoris igne
Totum sydereo ut Seraph perustum,
Divinâque perustione Siccum
Arsit; nec proprio sinu teneri
Vitalis potuit calor, sed omnem
Ut Phœbus radiis adivit orbem,
Per mundi quatuor Plagas, quaterque
Annorum quatuor vices parentis
Sacrum Dominici Ordinem refovit.
Hoc Sicci modo cor silex recondit.
Tibi cor silicis foret viator,
Si Siccis oculis pedem hinc referres,
Nec cordi bona consepulta fleres.
Obiit Avenione A. S. 1628, ætatis suæ 68.

*Fin du trente-troisiéme Livre.*





# HISTOIRE
## DES
# HOMMES ILLUSTRES
## DE L'ORDRE
## DE
# SAINT DOMINIQUE.

## *LIVRE TRENTE-QUATRIÉME.*

### THOMAS DE LEMOS, THEOLOGIEN, CONSULTEUR GENERAL DU SAINT OFFICE.

LIVRE XXXIV.

THOMAS DE LEMOS.



CET illustre Personnage, si cher à l'Ordre de saint Dominique, si connu parmi les Sçavans ; & aussi recommandable par ses Vertus, que par ses Ecrits, étoit issu de l'ancienne Famille des Comtes de Lémos. Selon la plus commune opinion, il vint au monde vers l'an 1546, sous le Régne de Charles-Quint, & le Pontificat de Paul III. Sa Patrie fut la petite Ville de *Rivadavia*, dans la Province, ou Royaume de Galice, qui n'a jamais été dominée, ni infectée par les Sarasins, comme le remarquent les Auteurs Espagnols (1).

I. Patrie, & Naissance de Thomas de Lémos.

L'Histoire de la Vie de Thomas de Lémos, & ses propres Ouvrages, nous font assez connoître, que la nature lui avoit

II. Ses qualités naturelles.

(1) In Gallæciæ Regno, quod nunquam tyrannidi, nec Maurorum perfidiæ patuit, aut paruit, à parentibus genere illustribus, avitæque Fidei retinentissimis, ductâ origine, natus est Thomas Lemos. Puerilibus, & humanitatis Litteris sub cura Fratris natu majoris, progenitoribus orbatus operam dedit, &c. *Synopsis vitæ Auctoris Panopliæ.*

III. Son Education.

comme prodigué ses plus précieux dons : génie élevé, vif, étendu, juste, pénétrant ; jugement solide ; imagination, & mémoire heureuse ; la santé, & les forces du corps à l'épreuve des plus grandes fatigues. Quoique dans ses tendres années il eût perdu son pere, & sa mere, il ne fut pas élevé avec moins de soin, par les sages attentions de son frere aîné, qui lui fit faire ses premiéres Etudes dans la maison paternelle. Les Maîtres, qu'on lui avoit choisis, lui apprirent en même tems les Belles-Lettres, les Langues, & les Principes de la Religion. Il mit tout à profit, pour se rendre capable de tout.

IV. Et sa Vocation.

Mais le Saint-Esprit fut son premier Maître : & la Grace, dont il devoit être un jour le zélé Défenseur, en le faisant triompher des appas de la volupté, le rendit docile à la voix de Dieu, qui l'apelloit à son Service. Ce fut aux piés du Crucifix, dans la ferveur de la priére, qu'il prit la résolution de marcher sur les traces des Saints, dans l'Etat Religieux. On tenta vainement sa constance : rien ne fut capable de l'ébranler. En recevant l'Habit de saint Dominique, dans le Couvent de *Rivadavia*, le jeune de Lémos demanda au Seigneur, de le remplir de l'esprit du Bienheureux Patriarche, afin qu'il ne fût pas moins son Imitateur, que son Disciple. On assure aussi qu'il conçut dès-lors une particuliére dévotion pour S. Thomas d'Aquin ; & que s'étant proposé sa vie, comme le modéle de la sienne, il reçut plusieurs faveurs du Ciel, par ses intercessions (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que la lecture des Ouvrages de saint Augustin, & du Docteur Angélique, fut toujours la plus sérieuse, comme la plus douce occupation de Lémos. Il commença de bonne heure à respecter leur Doctrine, à se remplir de leurs Principes, & à se rendre familiers leurs Ecrits. Il méditoit avec la même application les Livres Saints, & ceux des Peres, les Décrets des Conciles, & les Décisions des Souverains Pontifes. Il reconnut dès-lors ce qu'il a solidement prouvé dans la suite, que les deux saints Docteurs, qu'il avoit pris pour ses Guides, & ses Maîtres, avoient puisé dans l'Ecriture, & dans la Tradition, tout ce qu'ils nous ont enseigné touchant la Prédestination des Saints, la nature, & l'efficacité des secours Divins, la foiblesse de l'homme, sa liberté sous l'empire de la Grace.

V. Il commence de bonne heure à lire & à respecter les Ouvrages de saint Augustin, & de saint Thomas.

(1) Numinis beneficio è sæculo ereptus, ut Deo viveret, ejusque obsequio mancipatus, sensit vim gratiæ Divinæ, vocantemque habere meruit divum Thomam, velut qui aliquando gratiæ miram, sed veram efficaciam, & profundissimam de illa SS. Augustini, & Thomæ Aquinatis Doctrinam... tueri destinatus, & prælectus erat, &c. *Ibid.*

Les

THOMAS DE LEMOS.

Les progrès de Thomas de Lémos dans cette Etude furent tels, qu'il sembloit posséder, & avoir toujours présens tous les Ouvrages de saint Augustin, & de saint Thomas. On n'auroit pû commettre la plus légére infidélité, dans la citation de leur Texte, sans qu'il s'en apperçût aussitôt (1). Mais ces beaux progrès ne furent pas utiles à lui seul. Il forma un grand nombre de Disciples; & il les éleva tous dans les mêmes Principes. Il enseignoit la Théologie dans l'Université de Valladolid l'an 1594, lorsque les Disputes sur la Grace, qui ont fait depuis tant de bruit dans les Ecoles, commencérent à s'échauffer en Espagne, pendant les six derniéres années du seiziéme Siécle; Lémos combattit avec force, dans le même Royaume, tout ce qui lui parut s'écarter de la Doctrine de saint Augustin: & il avoue que, dans ces combats Littéraires, il n'employa jamais d'autres armes, que celles que lui fournissoit le Docteur Angélique (2).

VI. Il répand leur Doctrine.

VII. Et la défend avec zéle.

VIII. En Espagne.

Ce fut dans le mois de May 1600, que le Chapitre Général de son Ordre s'étant assemblé à Naples, Thomas de Lémos fut choisi pour y soutenir des Théses publiques, au nom de sa Province d'Espagne. Ses Propositions, dédiées au Cardinal d'Avila, renfermoient tout le Systême de saint Thomas, & de son Ecole, sur la Grace; & il le défendit avec tant d'Erudition, & de succès, qu'il fut chargé par le Chapitre de poursuivre cette affaire à Rome, avec Diégo Alvarez, depuis Archevêque de Trani. On sçait avec quelle gloire, & quels applaudissemens il remplit, ou il surpassa même, l'attente de ses Supérieurs; quel fond de Doctrine, quelle présence d'esprit, quelle élévation, & quelle supériorité de génie, il fit paroître, soit qu'il établît ses Principes, qui n'étoient autres que ceux de saint Augustin, & de saint Thomas; ou qu'il entreprît de renverser tout ce qui y étoit contraire. Le simple récit de ces Disputes, les plus célébres, & les plus importantes, à tous égards, qui ayent jamais été entre des Théologiens Catholiques, sous les yeux du premier Juge de la Doctrine, suffiroit pour faire l'Eloge de Lémos, comme il fait la plus belle partie de son Histoire. Mais ce détail, quelque éxact, &

IX. A Naples.

X. Et à Rome.

(1) Hinc SS. Augustini & Thomæ, de Prædestinatione & Gratiâ, sensis disquirendis totus incubuit; eorumque doctrinâ sic se imbuit, modumque loquendi, stylum, ac ipsa verba sic sibi familiaria reddidit, ut fraus illi à nemine obrepere posset, nec voculam quis mutare, quin continuo animadverteret, &c. *Echard. Tom. II, pag. 461.*

(2) Nec nos in Hispaniâ aliis armis nisi armis S. Thomæ incæpimus hanc doctrinam impugnare. *Lem. in Act. Disp. 2. Col. 176.*

LIVRE XXXIV.

THOMAS DE LEMOS.

mesuré qu'il fût, ne plairoit pas à tout le monde; & notre intention est de n'offenser personne. Nous abrégerons donc ce que la liberté Historique nous permettroit d'écrire, à la louange de ce Grand Homme. Les Curieux peuvent lire ce qu'en rapportent les différens Auteurs. Dans le récit que nous en ferons, nous suivrons l'Auteur de l'Histoire Ecclésiastique du dix-septiéme Siécle; parce que dans le fonds il n'appartient réellement à aucune des deux Ecoles.

Hist. Eccl. du XVIIe. Siécle, Tom. I, depuis la page 47, jusqu'à la page 157.

Nous n'entrerons pas cependant dans le même détail que cet Ecrivain; nous supprimerons même ce qu'il dit de plus favorable à la Cause de Lémos, lorsqu'il rapporte les sentimens des Consulteurs; & dans ce qu'il n'est pas possible d'omettre, nous n'employerons que ses expressions, pour donner une légére idée du sujet de ces sçavantes Disputes, qui appartiennent essentiellement à l'Histoire, que nous écrivons.

XI. Partage des Théologiens Catholiques sur les Matiéres de la Grace.

Les Théologiens Catholiques ont toujours été assez partagés sur les difficiles Questions de la Prédestination, de la Grace, & du Libre-Arbitre; mais cette Division n'a jamais tant éclaté, que depuis le milieu du seiziéme Siécle. Jean Grimani, Patriarche d'Aquilée, ayant écrit une Lettre le 17 Avril 1549, pour prouver qu'*un Prédestiné ne peut être damné, & qu'un Réprouvé ne peut être sauvé*; cette Lettre, & un Traité plus ample, que ce Patriarche publia depuis sur la même Matiére, excitérent de grandes Disputes. Elles devinrent plus vives l'an 1586, par les Censures, que les Facultés de Louvain, & de Douay portérent contre quelques sentimens sur la Prédestination, & sur la Grace, différens de ceux qu'on enseignoit communément dans leurs Ecoles.

Dans le même tems, Louis Molina, Théologien Espagnol de la Compagnie de JESUS, travaillant à un Commentaire sur la premiére Partie de la Somme de saint Thomas, s'appliqua particuliérement à chercher les moyens d'accorder la liberté de l'Homme avec la Prescience de Dieu, la Providence, & la Prédestination. Cela l'engagea à entrer dans les Questions de la Grace, qui en sont une suite, & qu'il est nécessaire de traiter, pour accorder le Libre-Arbitre avec la Prédestination. Comme il s'étoit fort étendu sur cette Matiére, il crut en devoir faire un Ouvrage séparé de son Commentaire; & il le fit imprimer à Lisbonne l'an 1588, sons le Titre de *Concorde de la Grace, & du Libre-Arbitre*.

XII. Livre de la Concorde de la Grace, & du Libre-Arbitre.

Sur la fin du même Ouvrage, l'Auteur dit que son sentiment

sur la Prédestination, & sa maniére d'accorder le Libre-Arbitre, avec la Prescience, la Prédestination, & la Grace, auroient été approuvés par saint Augustin, & par tous les autres Peres, s'ils leurs avoient été proposés. Il ajoute, que si l'on eût suivi ses Principes, & qu'on les eut bien développés, peut-être que l'Hérésie Pélagienne ne se seroit pas élevée; que les Luthériens n'auroient pas osé nier la liberté, en soutenant qu'elle ne pouvoit pas s'accorder avec la Grace, la Prescience, & la Prédestination; que tant de Fidéles n'auroient pas été troublés par l'opinion de saint Augustin; ni par ses Disputes contre les Pélagiens; que les restes du Pélagianisme dans les Gaules (dont il est fait mention dans les Lettres de saint Prosper, & de saint Hilaire) auroient été aisément éteints; & qu'enfin les Disputes entre les Catholiques auroient été facilement terminées. Il avoue enfin, que sa maniére d'accorder la liberté de l'Homme, avec la Prédestination Divine, n'avoit été jusqu'alors enseignée par aucun Auteur, qu'il eût lû: *A nemine quem viderim hucusque tradita.*

Q. 23. Act. 5. Disp. 2.

Toute la doctrine de ce Théologien (selon le sentiment même des Consulteurs Romains) peut se réduire à quatre Principes. Le premier est la maniére particuliére, dont Dieu influe, tant par le concours général pour les actes naturels du Libre-Arbitre, que par les secours particuliers pour les actes surnaturels; il l'explique en disant que ce concours n'est pas une influence de Dieu sur les causes secondes, pour les mouvoir & les faire agir; mais une influence avec les causes secondes, & sur les effets. Le second Principe concerne le Don de la Persévérance, qui dépend, selon lui, de la liberté, & de la coopération de l'homme. Le troisiéme est la Science moyenne, par laquelle Dieu connoît, avant aucun acte libre de sa volonté, toute la suite des événemens, suivant les volontés libres, supposé telle & telle chose. Le quatriéme Principe est qu'on peut parler de la Prédestination en général, ou en particulier; qu'il n'y a point d'autre cause de la Prédestination en général que la volonté de Dieu; mais qu'en particulier, le futur bon usage du Libre-Arbitre est cause de la Prédestination. On voit donc que, selon l'intention de l'Auteur, ses deux premiers Principes devoient servir à accorder le Libre-Arbitre avec la Grace; & les deux derniers expliquoient l'accord de la Liberté de l'Homme avec la prescience de Dieu, & la Prédestination.

Hist. Eccl. du XVIIe Siécle, p. 78, 79.

XIII. Quatre Principes de l'Auteur.

Dès que cet Ouvrage parut, il fut vivement attaqué par de sçavans Théologiens, nourris dans les Principes de saint Au-

gustin, & de saint Thomas; ausquels la nouvelle Concorde parut tout-à-fait opposée. On disputa donc avec chaleur de part & d'autre. Les Écoles, & les Tribunaux d'Espagne retentirent long-tems du bruit de ces Disputes, qui ne décidoient rien, & ne finissoient rien. Mais par la sage vigilance du Pape Clément VIII, pendant que ces choses se passoient dans la Castille, dans les Etats d'Aragon, & en Portugal, le fonds de l'affaire commençoit à s'instruire à Rome. Diego Alvarez, qu'un Ecrivain François apelle l'un des plus celébres Théologiens de l'Ordre des FF. Prêcheurs, & Procureur Général de ceux d'Espagne, s'étoit rendu auprès du Saint Siége au commencement de Novembre 1596. L'année suivante, il présenta une Requête à Clément VIII, pour demander à Sa Sainteté de faire éxaminer le Livre de la Concorde, dont il soutenoit que la Doctrine étoit pernicieuse. Le Pape ayant égard à cette Requête, établit une Congrégation, composée d'abord de dix Consulteurs; ausquels il en ajoûta depuis plusieurs autres. Ils commencérent à s'assembler le 2 de Janvier 1598. Le Cardinal Louis Madruce, Président de l'Assemblée, déclara aux Prélats, & aux autres Théologiens Consulteurs, que l'intention de Sa Sainteté étoit, que mettant à part toute sorte de passion, d'intérêt, & d'esprit de contention, ils fissent un raport fidéle, & religieux de ce qu'ils auroient remarqué digne de Censure dans le Livre intitulé *La Concorde*. C'est aussi ce qu'ils firent dans onze Congrégations, dont la derniére fut tenue le 13 de Mars de la même année 1598.

XIV. Attaqués par de sçavans Théologiens.

Ibid. pag. 76.

Ibid. pag. 78, 79, 80, 81.

L'Examen n'ayant pas été favorable au Livre; le Pape, pour ne rien faire avec précipitation dans une affaire de cette importance, ordonna aux Consulteurs de repasser sur ce qu'ils avoient arrêté, d'éxaminer les Mémoires, & les Censures envoyées d'Espagne, & de donner leurs Suffrages par écrit. Ils continuérent donc de s'assembler tous les Vendredis jusqu'au 22 de Septembre: ils firent tout ce que Sa Sainteté leur avoit prescrit, & confirmérent leur premier Jugement.

Pag. 82.

On demanda, & on obtint de nouvelles Conférences, qui continuérent depuis le 22 de Février 1599 jusqu'au 16 de Mai. Les Cardinaux, Bernier d'Ascoli Dominicain, & Bellarmin Jésuite, avoient été joints au Cardinal Madruce, pour présider aux Assemblées, & en être comme les Arbitres. Sa Sainteté avoit espéré que ces Sçavans Cardinaux pourroient accommoder les Parties. Il y eut bien des Ecrits de part & d'autre; mais il ne fut pas possible de réunir les Théologiens dans les mêmes sentimens.

Ibid.

Le Cardinal Madruce mourut le 20 d'Avril 1600; & sa mort n'interrompit point le cours de cette affaire. Le Pape, sollicité par le Roy d'Espagne de la finir, ordonna aux Consulteurs de revoir, & d'abreger la Censure, dressée par le Secretaire de la Congrégation, & de la lui remettre avec leurs Souscriptions, après avoir éxactement conferé les Propositions censurées avec le texte du Livre. Quoique les Consulteurs s'assemblassent deux fois par semaine, dans le Palais du Feu Cardinal Madruce, cet éxamen dura depuis le 27 d'Avril 1600, jusqu'au 9 de Septembre. Pag. 88.

Thomas de Lemos envoyé à Rome, par le Général de son Ordre, Hippolyte Beccaria, y étoit arrivé dans le tems, que l'on croyoit que cette affaire alloit finir. Aussi se préparoit il déja à retourner en Espagne, lorsque les Théologiens, qui défendoient le Livre de la Concorde, s'étant plaints qu'on avoit mal expliqué le sens de l'Auteur, & ayant demandé d'être entendus, le Pape crut qu'il étoit juste de leur accorder un quatriéme éxamen, tant pour le fait, que pour le droit. Clément VIII fit plus; il résolut de faire éxaminer l'affaire sous ses yeux, en présence des Cardinaux, & il ajoûta de nouveaux Consulteurs aux précédens. Thomas de Lemos eût aussi ordre de s'arrêter à Rome, parce que le Pape étoit bien-aise de l'entendre dans les Disputes solemnelles, qui alloient s'ouvrir sur des Questions, dans lesquelles on sçavoit qu'il étoit parfaitement versé. Il en avoit donné de bonnes preuves, en Espagne, à Naples, & à Rome même dans trente-sept Assemblées, qui s'étoient tenues depuis le 25 de Janvier 1601, jusqu'au 31 de Juillet. Outre les autres qualités dont nous avons parlé, Lemos réunissoit tous les avantages, qu'on pouvoit désirer dans un Sçavant, obligé de soutenir le poids d'une aussi longue, & aussi fatiguante Dispute (1). Il écrivoit & il parloit avec beaucoup de facilité, de netteté, & de méthode. Il sçavoit parfaitement bien son saint Augustin, & son saint Thomas. Familiarisé depuis long-tems avec leurs Ouvrages, il avoit leurs passages très-présens. Il étoit bon Scholastique, fort dans la Dispute, ne s'écartoit jamais de l'état de la Question, se servoit de Preu- Pag. 89. Ibid.

(1) Nempe Lemosio, præter singularem eruditionem, & omnino decoctam SS. Augustini & Thomæ lectionem, aderant illæ aliæ dotes, quæ in contentionibus Theologicis non parum excellunt, vox magna & canora, firma latera, oratio facilis, argumentorum robur, memoria præsentissima, quam nihil objectorum præteriret, judicium acre, cui nemo facile fucum faceret: quæ omnia simul juncta in causa fuerunt, cur eum Pontifex in solemnibus quas parabat disputationibus partes actoris sustinere voluerit. *Echard. Tom. II, pag. 462. Col. 1.*

LIVRE XXXIV. THOMAS DE LEMOS.

ves solides, & répondoit précisément à la difficulté. Ce sont les expressions de M. Dupin. Tous ceux qui l'entendirent dans ce combat littéraire, lui rendirent la même justice.

Voici l'ordre, suivant lequel on y procéda : Le Pape proposoit lui-même les Sujets des Disputes, les Secretaires de la Congrégation les communiquoient aux Consulteurs, & aux Théologiens, quelques jours avant l'Assemblée. Les Théologiens mettoient leur Réponse par écrit, & la lisoient dans la Congrégation; ils disputoient ensuite pour soutenir leurs Réponses, ou pour combattre celles de leurs Adversaires. Après quoi les Parties se retiroient, & les Consulteurs donnoient leur Avis sur la Question qui avoit été agitée. Mais comme les Disputes duroient trop long-tems, le Pape fut obligé, depuis la sixiéme Congrégation, de marquer d'autres jours que ceux des Disputes, pour entendre les Consulteurs : c'est pourquoi on compte soixante-huit Congrégations dans les Actes, quoiqu'il n'y ait que trente-sept Disputes dans le Journal de Lémos.

Pag. 175. Pag. 90.

« Clément VIII commença les Congrégations le 20 Mars » 1602, par déclarer dans la premiére, qu'il vouloit que la » Doctrine de saint Augustin servît de Régle, pour juger ces » Contestations touchant la Grace ; & dit que quoiqu'il ne fut » obligé de rendre compte qu'à Dieu seul, des raisons pour » lesquelles il l'ordonnoit ainsi, cependant il vouloit bien s'en » expliquer ; que saint Prosper, consulté sur ce sujet par » Ruffin, lui avoit répondu avec beaucoup de sagesse, que s'il » vouloit être instruit sur ces Questions, il étudiât les Ouvrages » de saint Augustin, afin d'y trouver l'intelligence la plus pure, » & la plus salutaire de la Doctrine Evangélique & Apostolique » sur la Grace ; que c'est pour cela que les Souverains Pontifes » ses Prédécesseurs, Zozime, Boniface, Célestin, Léon, Hormisdas, ont loué la Doctrine de ce Saint contre les Pélagiens, » & approuvé ses Ecrits, qui étoient contredits dans les Gaules, par de nouveaux Sectateurs de l'Hérésie Pélagienne ; » qu'il avoit cru ne pouvoir mieux faire, que de suivre les traces de ses Prédécesseurs : outre que saint Augustin avoit si » bien pénétré & expliqué toutes les difficultés, agitées par les » Pélagiens, ou leurs Sectateurs, & répondu si nettement à » tous leurs Sophismes, qu'il ne peut y avoir en ce tems-ci aucune Controverse sur cette matiére, qui n'eut été traitée amplement par ce Pere. Sa Sainteté ajoûta qu'il étoit faux que » les Questions présentes eussent été nouvellement inventées » par les Théologiens Scholastiques, puisque quelques nou-

Pag. 91. Pag. 92.

veaux Auteurs ne disoient rien contre la nécessité & la force « de la Grace, qui n'eut été autrefois soutenu par les Péla- « giens, & les Semi-Pélagiens; & qu'on ne devoit rien dire non « plus contr'eux, pour défendre la nécessité, & l'efficacité de la « Grace Divine, que saint Augustin n'eut enseigné il y a plus « de douze cens ans ».

Dans le cours des Disputes, Sa Sainteté avertit plus d'une fois les Théologiens de ne point employer dans leurs Preuves, les Témoignages des Auteurs Scholastiques, mais seulement l'Autorité des Livres Divins, les Décrets des Conciles, les Passages des Peres, & surtout de saint Augustin. Lémos répondit bien aux intentions du Pape; & il lui étoit d'autant plus facile de le faire, que dans les Ecrits du grand Docteur de la Grace, il trouvoit abondanment tout ce qu'il pouvoit désirer, & pour attaquer, & pour se défendre; pour établir ses Principes, & pour répondre à tout ce qu'on lui objectoit. On remarque qu'il ne s'arrêta guéres aux Témoignages des Scholastiques, que pour expliquer ceux qu'on lui opposoit : ce n'est pas qu'il méprisât l'autorité, ni le mérite des Docteurs de l'Ecole; mais il préféroit les Témoignages des Peres de l'Eglise, & parce qu'ils doivent être d'un plus grand poids, & parce que Sa Sainteté le souhaitoit ainsi. Pag. 1036.

A l'exception de la premiére, & de la vingt-sixiéme Congrégation, où Diégo Alvarez parla pour les Dominicains, Lémos parut seul dans toutes les autres jusqu'à la soixante-septiéme Congrégation, qui fut tenue le vingt-uniéme Janvier 1605, sous le Pape Clément VIII. On peut voir dans les Historiens tous les points de Doctrine, que cet habile Théologien établit, & ceux qu'il impugna. On y voit aussi les sentimens des Consulteurs; lesquels (si on en excepte un ou deux) furent toujours de l'avis de Lémos. Pag. 1318.

Cependant le Pape Clément VIII, qui pendant toutes ces Disputes n'avoit pas fait paroître moins d'Erudition, que de zéle pour la Doctrine de saint Augustin, tomba malade le 14 de Février; & mourut le 3 de Mars 1605, lorsqu'il se préparoit à donner enfin sa Décision. Léon XI, son Successeur, ne fut que peu de jours en place : & Paul V étant monté après lui sur la Chaire de saint Pierre, ne parut pas d'abord déterminé à poursuivre cette affaire, qui occupoit depuis si longtems la Cour de Rome. Le Roy Catholique (selon les vœux des Dominicains) fit demander par son Ambassadeur, que Sa Sainteté prononçât sur cette Contestation. Le Roy Très-Chré- Pag. 134.

LIVRE XXXIV. tien fit remontrer au contraire, par le Cardinal du Perron, que cette affaire méritoit une plus mure delibération; qu'il falloit prendre les avis des Universités, qui n'avoient point été consultées; & qu'il seroit même à propos de convoquer un Concile Général. Plusieurs Personnes jugeoient qu'il convenoit d'ensevelir cette affaire sous le silence; les unes le souhaitoient, pour éviter le scandale, que causeroit dans l'Eglise, la condamnation de la Doctrine de l'un de ces deux Ordres fameux, & la division qui pourroit s'en suivre, si celui qui seroit condamné, ne vouloit point acquiescer à la Sentence rendue. Les autres pensoient que ces Questions étoient du nombre de celles, dont le Pape Céléstin I a dit, qu'il ne faut pas entreprendre de les définir, quoiqu'il ne faille pas les mépriser.

THOMAS DE LEMOS.

Ibid.

Un sçavant Cardinal donna sur la fin de May, un Mémoire au Pape, contenant vingt Propositions sur les forces du Libre-Arbitre, dans l'état de la nature corrompue, & sur l'efficacité de la Grace; qu'il croyoit que le Saint Siége pourroit définir pour préserver les Fidéles des erreurs de Pélage & de Calvin. Cet Ecrit étant tombé entre les mains de Lemos, il fit des Notes, pour montrer que ces Propositions étoient équivoques, captieuses, & insuffisantes.

Pag. 135.

« Les Consulteurs de leur côté pressoient le Saint Pere d'a-
» chever ce que son Prédécesseur avoit commencé. L'Arche-
» vêque d'Armach, qui étoit à leur tête, présenta une Requête
» à Sa Sainteté, dans laquelle il exposoit les raisons pour
» lesquelles il étoit important de terminer ces différends:
» 1°. Parce que de l'aveu même des Parties, ils appartenoient
» à la Foi, puisqu'on s'accusoit mutuellement de Pélagianisme,
» & de Calvinisme: 2°. Parce que ces Questions étoient telle-
» ment répandues dans toutes les Parties de la Théologie, que
» s'il y avoit de l'erreur de part ou d'autre, toute la Théologie,
» s'en ressentiroit: 3°. Parce que la Dispute étoit entre deux
» Ordres célébres dans l'Eglise; & qu'il étoit à craindre que si
» on laissoit la chose indécise, les dissensions, qui étoient en-
» tre les Théologiens ne s'augmentassent, & qu'ils ne demeu-
» rassent plus attachés à leurs sentimens: 4°. Parce que ces
» Disputes s'étoient répandues dans toute l'Eglise, & causoient
» par tout des divisions: 5°. Parce que les Calvinistes & les
» Luthériens en tiroient avantage, reprochoient ces Disputes
» à l'Eglise même, insultoient les Catholiques sur ce que le
» Saint Siége étoit si long-tems à décider, & osoient dire pu-
» bliquement qu'il avoit enfin reconnu la vérité, mais qu'il ne
» vouloit

Pag. 138.

vouloit pas la définir, de peur qu'on ne crut qu'il s'éloignoit « de la Doctrine qu'il avoit eûe jusqu'alors. Qu'au reste il ne « falloit point écouter ceux, qui disoient qu'on devoit ensévelir « cette Controverse dans le silence. Les uns (ajoûtoit cet Arche- « vêque) sont de cet avis, parce qu'ils craignent qu'il n'arrive « quelque tumulte dans l'Eglise, par la condamnation d'un des « deux partis : mais ils ont tort de ne pas croire, que les uns « & les autres auront pour le Saint Siége, la soumission qu'ils « lui doivent : les autres, par la considération même de ces « Questions, qu'ils croyent être du nombre de celles, sur les- « quelles il est libre d'avoir tel sentiment qu'on veut, & que « le Pape Célestin n'a pas cru devoir définir ; & ceux-ci s'éloi- « gnent de la déclaration des deux partis, qui défendent leurs « sentimens comme de Foi, & accusent leurs Adversaires d'Hé- « résie. Enfin l'Archevêque d'Armach rejette le sentiment de « ceux qui demandoient un Concile, après que la Question « avoit été si long-tems agitée devant le Saint Siége. Il cite la- « dessus un célébre Passage de saint Augustin, qui rejette une « pareille Demande faite par les Pélagiens ».

Ce n'est que le précis de cette Requête, plus étendue, & fort pathétique. Si le saint Pere avoit été quelque tems en suspens, il se détermina enfin à reprendre cette affaire ; & pressé par les vives instances du Cardinal de Monopoli, il envoya querir le Pere Lémos le jour de saint Dominique, 4 Août 1605 ; lui déclara qu'il vouloit bientôt terminer ces Disputes par une définition ; & lui ordonna de mettre par écrit les Propositions, qu'il croyoit condamnables, & à côté les Propositions Catholiques. Lémos présenta six jours après son Ecrit au Pape ; & Sa Sainteté donna ordre au Secretaire de la Congrégation, de dresser une Relation des Actes des Congrégations précédentes, & de tout ce qui s'étoit passé sur les Controverses, touchant la Grace, depuis les Disputes de Louvain, jusqu'à la mort de Clément VIII, afin d'en faire son rapport à la Congrégation, qui devoit se tenir le 14 de Septembre 1605.

Pag. 140.

Depuis cette Epoque jusqu'au premier de Mars 1606, il se tint seize Congrégations en présence du Pape Paul V, & des Cardinaux. Les cinq Consulteurs Evêques, qui avoient été du dernier Examen, le furent encore de celui-ci ; mais il n'en restoit que cinq du second Ordre. Lémos & Alvarez furent encore les Disputans du côté des Dominicains ; le premier surtout continua à porter la parole. Dans la premiére Congrégation sous Paul V, après que le Secretaire eut lû un abregé des Ac-

LIVRE XXXIV.

THOMAS DE LEMOS.

Pag. 141.

tes de toutes les Congrégations précédentes, on proposa l'examen d'un grand Ecrit sur la Grace Efficace ; Ecrit, que Clément VIII avoit donné à la Congrégation le 9 Juillet 1603, contenant quinze Articles appuyés sur des témoignages de saint Augustin. « Ces Articles, sont 1°. Selon saint Augustin, » il y a deux sortes de secours Divins : 2°. Il y a deux Graces, » dont l'une est opérante, & l'autre coopérante : 3°. C'est une » grace de Dieu que nous trouvions des personnes qui nous » portent au bien : 4°. Selon saint Augustin, il y a une Grace » Efficace, & même très-Efficace, qui néanmoins ne blesse » point la Liberté de l'Homme : 5°. Cette Grace tire son efficacité de la Toute-puissance de Dieu, & de l'Empire que » sa Majesté Suprême a sur les volontés des Hommes, comme » sur toutes les choses, qui sont sous le Ciel : 6°. Par cette » Grace, selon saint Augustin, Dieu étant Tout-puissant, » forme dans le cœur des Hommes le mouvement même de » leur volonté, faisant qu'ils veulent le bien, au lieu qu'ils ne » le vouloient pas auparavant ; qu'ils y consentent, au lieu qu'ils » y résistoient auparavant ; & qu'ils l'aiment, au lieu qu'ils le » combattoient auparavant : 7°. Dieu répand, selon saint Augustin, cette Grace Efficace dans nos cœurs, par l'opération » du Saint-Esprit, en une infinité de maniéres, très-secrétes, » & très-cachées : 8°. Cette Grace Efficace de Dieu est secréte, & » cachée, selon S. Augustin : 9°. Cette Grace Efficace, selon S. » Augustin, ne suit pas, mais précéde la volonté, ne nous étant » pas donnée, parce que nous voulons, mais afin que nous voulions ; ainsi Dieu nous donne par elle, non-seulement l'action, » mais aussi la volonté : 10°. L'effet de cette Grace Efficace, » est certain & infaillible, selon saint Augustin : 11°. Cette » Grace Efficace, selon saint Augustin, n'établit point le Destin, & ne fait pas qu'il y ait acception de personnes en Dieu : » elle n'empêche ni la prédication, ni la correction ; mais elle » s'accorde parfaitement bien avec la liberté de la volonté de » l'Homme : 12°. C'est par un secret jugement de Dieu que » cette Grace Efficace est donnée à l'un, & n'est pas donnée à » l'autre : 13°. Cette Grace Efficace de Dieu, est nécessaire pour » chaque action de piété : 14°. Cette Grace n'est pas dûe à aucun » mérite que nous ayons, mais elle nous est donnée par une » bonté gratuite de Dieu, parce qu'il n'y a dans nous, avant » elle, aucun mérite véritable : 15°. Le Don de Persévérance » est un Don de Dieu, qui est singulier, il n'est pas commun » à tous ; & il fait que chaque Homme, à qui il est donné, » persévére dans le bien jusqu'à la fin ».

Lémos reconnut avec plaisir dans cet Ecrit la Doctrine de son Ecole; qu'il avoit glorieusement défendue dans les Congrégations précédentes : & il conclut deux choses; la premiére, que tous les Articles de cet Ecrit, sans en excepter aucun, étoient la Doctrine constante de saint Augustin : la seconde, que ces Articles contenoient toute la Doctrine de la Grace contre les Pélagiens. Comme la Dispute rouloit principalement sur le cinquiéme Article, il prouva par divers Passages de saint Augustin, que la Grace tiroit son efficacité de la Toute-puissance de Dieu : & il ajouta fort à propos, que la comparaison de l'Empire de Dieu sur les volontés des Hommes, avec celui qu'il a sur les autres Créatures, ne devoit s'entendre que quant à l'efficacité, & non pas quant à la maniére de les mouvoir; parce qu'il meut les Créatures suivant leurs natures, celles qui sont libres, librement; & celles qui agissent avec nécessité, nécessairement. Par ce mot d'Explication, qui est de S. Thomas, & de son Ecole, Lémos faisoit disparoître la gratuite accusation de Calvinisme. Après que l'on eut beaucoup disputé sur le sentiment de Calvin, & sur quelques Passages de saint Augustin, la Congrégation finit. Le lendemain (21 Septembre 1605) les Consulteurs admirent toutes les quinze Propositions, & même la cinquiéme, de l'Ecrit de Clément VIII, comme étant la Doctrine formelle de saint Augustin.

Pag. 144. Pag. 145.

Paul V, pour réduire la Question à un seul point précis, donna cette Proposition à examiner; sçavoir, *Si Dieu par sa Grace Efficace meut la volonté de l'Homme aux actes libres & bons, non-seulement en conseillant, & en invitant, en excitant intérieurement, ou en attirant moralement, mais aussi réellement, activement, & proprement; sans donner toutefois atteinte à la liberté de l'Homme; & si quelques Scholastiques ont raison de dire que cette Grace Efficace prédetermine physiquement.* Cette Question fut le sujet de toutes les Congrégations suivantes. Thomas de Lémos soutint la Proposition, qu'il établit sur le Concile de Trente; & apporta un grand nombre de Passages de saint Augustin, & de saint Thomas, pour prouver cette Doctrine. Les Consulteurs, ayant entendu tout ce qui fut dit de part & d'autre, s'assemblérent le 15 d'Octobre, & conclurent tous (un seul excepté) pour l'affirmative de la Proposition. Ils persistérent dans leur Avis, dans les Congrégations du 29 Novembre, du 3 Janvier 1606, du 25 du même mois, & du premier de Mars.

Pag. 146. Pag. 147. Pag. 148, 149.

Les Disputes des Théologiens, & les Délibérations des Con-

sulteurs étant finies, le Pape Paul V délibéra avec les Cardinaux, le 8 de Mars 1606, s'il étoit à propos de porter un Jugement sur ces Matiéres. De douze Cardinaux, qui étoient de la Congrégation, dix furent pour l'affirmative, & deux pour la négative. Sa Sainteté ayant donc résolu de prononcer, fit venir les Sécrétaires de la Congrégation, & leur donna un Mémoire écrit, & signé de sa main, par lequel il ordonnoit aux Consulteurs de travailler séparément, & sans se communiquer; & de marquer dans leurs Avis, clairement & en peu de mots, les Propositions qu'ils croyoient de Foi, touchant les Forces du Libre-Arbitre, & de la Grace Efficace; & celles qu'ils croyoient condamnables, en y joignant les principales raisons, & autorités, qui appuyoient leur sentiment; de distinguer la Doctrine Catholique de l'Impiété des Hérétiques, & d'en marquer la différence; de dire aussi leur Avis sur la méthode, qu'ils jugeoient qu'il faudroit observer dans la Constitution Apostolique.

Pag. 150.

Les Consulteurs travaillérent selon l'intention de Sa Sainteté, & lui remirent entre les mains, sur la fin du mois d'Août, leurs Avis cachetés. Ils se trouvérent tous, à l'exception d'un seul, de même sentiment. Mais le Pape ne trouva pas que leurs Avis fussent bien digérés, qu'ils eussent assez nettement expliqué les Articles qu'ils vouloient condamner, ni qu'ils eussent rapporté assez clairement les motifs, & les raisons de cette condamnation. Ainsi il leur ordonna de s'assembler dans la Maison de l'Archevêque d'Armach, & d'y conférer ensemble pour dresser la Censure. Sa Sainteté chargea depuis les deux Sécrétaires, & les deux Archevêques de la Congrégation, de dresser une Constitution conformément à l'avis des Consulteurs. Ils y travaillérent pendant près de six mois. Ce projet de Bulle fut souvent retouché; & on en donna des Copies aux Cardinaux de la Congrégation. Le Pape les assembla le 28 d'Août 1607; & trois jours après, ayant fait venir les Généraux des deux Ordres, leur donna un Ecrit, par lequel il déclaroit que les Disputans, & les Consulteurs sur l'Affaire *de Auxiliis*, pouvoient s'en retourner chez eux; qu'il publieroit sa Décision, quand il le jugeroit à propos; & que cependant il faisoit défense aux Parties de se noter, ou censurer mutuellement en traitant ces Matiéres. Ce Décret fut aussi notifié aux Nonces Apostoliques, & aux Inquisiteurs Généraux de la Chrétienté, afin qu'ils tinssent la main à l'exécution.

Ibid. & pag. 151.

Vide pag. 152. Pag. 155.

Pag. 156.

Pag. 156, 157.

Le Roy Catholique, Philippe III, pressa depuis le Pape

de publier sa Décision ; & les Dominicains présentérent une Requête à Sa Sainteté, pour lui demander la même chose. Ils insistérent encore l'an 1620. Et depuis la mort de Paul V, l'Ordre des FF. Prêcheurs a supplié plus d'une fois le Saint Siége de vouloir donner son Jugement. Mais, pour des raisons que nous devons respecter, les Souverains Pontifes ont toujours différé de nous accorder cette consolation. Nous ne devons la désirer, & la demander, qu'autant que cela peut contribuer à faire triompher la Vérité, à réunir les Ecoles, à fomenter la Paix, & conserver la Charité parmi les Ministres de JESUS-CHRIST, chargés d'annoncer son Evangile, & obligés d'édifier les Peuples, plus par leurs exemples, que par leurs paroles. Elevés dans ces Maximes, nous avons tâché d'éviter tout ce qui auroit pû offenser des personnes, que nous honorons ; & avec lesquelles, aux sentimens de l'Ecole près, tout nous doit être commun. Nous ne pensons pas au reste, qu'on puisse se plaindre de nos Réflexions ; puisque dans tout le récit Historique, qu'on vient de lire, nous avons affecté de n'en faire aucune. Revenons à Lémos.

Il s'étoit acquis tant de réputation dans ses Disputes, que le Pape, & le Roy d'Espagne lui offrirent divers Evêchés : il les refusa toujours avec beaucoup de modestie. Il fut choisi pour Consulteur Général le 15 de Novembre 1607 ; & le Roy Catholique lui donna une Pension, qu'il n'accepta que pour n'être point à charge au Couvent de la Minerve ; où il passa le reste de ses jours. Pendant plus de vingt-deux ans qu'il vécut encore après la fin des Congrégations, on ne le vit occupé que de la Priére, de l'Etude, & de la composition de ses Ouvrages sur les Matiéres de la Grace. Non moins recommandable par la solidité de ses Vertus, que par l'étendue de sa doctrine, il édifia long-tems ses Freres, & toute la Ville de Rome, toujours chéri & respecté du Peuple, recherché des Sçavans, honoré de la confiance des Cardinaux, & des Souverains Pontifes. Les pratiques de Pénitence, qu'il ajoutoit à un travail continuel, & à ses longues veilles, en épuisant ses forces, affoiblirent sa vûe. Trois ans avant sa mort, il fut éprouvé comme Tobie : mais dans cette épreuve, si rude pour toutes sortes de personnes, & infiniment plus sensible à un homme, qui avoit toujours fait ses chastes délices de la lecture, sa patience, & sa soumission ne se démentirent pas ; & le Ciel, en l'éprouvant le consola : on assure que quoiqu'il ne pût voir les personnes même, qui étoient en sa présence,

LIVRE XXXIV.

THOMAS DE LEMOS.

& qui s'entretenoient avec lui, il eut toujours l'avantage de pouvoir lire son Breviaire, & de célébrer tous les jours les Divins Mystéres (1).

On convient que Thomas de Lémos mourut à Rome, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Mais quelques Auteurs, qui ont placé cette mort en l'année 1624, se sont trompés; il est certain qu'elle n'arriva que le 23 d'Août 1629. Nous avons encore une Lettre, que l'Université de Salamanque écrivit à Lémos, le 29 d'Octobre 1627, pour demander sa protection, & le prier d'employer son crédit auprès du Saint Siége, pour faire confirmer par l'autorité Apostolique le Décret, que cette Faculté venoit de rendre pour obliger ses Professeurs, & les Etudians, à suivre toujours religieusement la Doctrine de saint Thomas (2). Lémos ne manqua pas d'agir avec son zéle ordinaire, auprès du Pape Urbain VIII, qui l'aimoit. Bientôt après il finit sa glorieuse carriére, regrété des Romains, qu'on vît s'empresser d'honorer ses Obséques, comme celles d'un ami de Dieu (3).

Les Ecrivains de son Ordre ne sont pas les seuls, qui ont publié ses louanges. Un célébre Jésuite, cité par Nicolas Antoine dans sa Bibliothéque d'Espagne, a fait en peu de mots son Eloge, quand il l'a apellé une grande lumiére de l'Ordre de saint Dominique, & un excellent Docteur, dont le rare génie, la piété, l'érudition, la maniére d'enseigner, ou de traiter les Matiéres les plus épineuses, l'ont fait briller pendant sa vie, & le font encore plus estimer après sa mort (4).

(1) Finitis Congregationibus Lemosius, qui jam oblatas sibi à Rege Catholico Infulas vir modestus recusarat, in Museum Romanum apud Minervam se recepit, ac scribendis de gratiâ victrice juxtà Doctrinam Augustinianam & Thomæam Commentariis totum se dedit, inter Consultores sanctæ & Universalis Inquisitionis Romanæ 15 Novembris 1607 allectus; tribus ante mortem annis oculis ità orbatum ferunt, ut nec præsentes seque alloquentes videret; id tamen dante Deo residui habuit, ut Officium Divinum, & in sacro dicenda legere posset, &c. *Echard. Tom. II, pag. 462.*

(2) Jam verò ut id faciliùs obtineat Academia nostra, nullum alium aptiorem, propensioremque ad benè de ipsâ merendum, Patronum, precatoremve invenit, quàm te, qui diligentiùs, eximiùsque (quod sine molestiâ tuâ, Reverendissime Pater, fiat) hoc deprecandi pro eâ munus suscipiat. Quod quidem facilè impetrabis, cùm semper is exstiteris, qui in publicis, privatisquè Disputationibus, nec non elaboratis doctissimis Scriptis, Angelici Doctoris sententias & Scripta diligentissimè defenderis, qui te quasi deditâ operâ ad tantum culmen evexit, ut hoc tempore illius & totius Ecclesiæ partes agas & tuearis. Hanc verò Academiam tuo Patrocinio confidentem tibi in perpetuum devinxeris; quæ non dubitat quin, te fautore & auditore, quod humiliter petit, efficaciter consequatur. *Ap. Hya. Serry, Pref. §. XI. pag. XXXII.*

(3) Maximam sanctitatis opinionem reliquit, ad ejus feretrum totâ concurrente urbe, ac pluribus vestium ejus particulas tanquam reliquias aufferentibus, ut bis illius corpus novis vestibus induere necesse fuerit. Sic enim habet ejus elogium in Actis citati Capituli Valentini, &c. *Echard. Tom. II, pag. 462. Col. 1.*

(4) De eo Melchior Incofer Societatis JESUS, in conjectatione pro Epistolâ Deip.

Nous n'entreprenons pas de donner un Catalogue exact, moins encore de faire l'Analyse, de tous les Ouvrages de Lémos; mais il convient de faire connoître celui de ses Ecrits, qui fait le plus d'honneur à son érudition, & qui réunit en sa faveur les Suffrages des Sçavans. C'est un Récueil de plusieurs Traités, intitulé: *Panoplie de la Grace*, & divisé en quatre Tomes, qui composent deux gros Volumes in-folio. La premiére partie du premier Tome renferme six Traités Historiques.

Le premier Traité contient l'Histoire de Pélage, & ses Erreurs. Le but de Lémos est de faire voir, que cet Hérésiarque n'a pas nié des Graces surnaturelles & intérieures, qui ne faisoient qu'éclairer l'Entendement, & conseiller la Volonté; mais qu'il a nié la Grace Efficace, défendue par saint Augustin, & la Grace Suffisante, qui donne un vrai pouvoir d'agir. Dans le 19 & dernier Chapitre de ce Traité, l'Auteur fait le Catalogue de toutes les Erreurs Pélagiennes. Tom. I, pag. 50.

Dans le second Traité, divisé en deux Chapitres, Lémos rapporte les Erreurs des Manichéens, des Luthériens, & des Calvinistes contre la Liberté. Il a mis à la fin deux Ecrits à trois Colonnes, dans lesquels il expose succinctement les sentimens des Catholiques, des Pélagiens, & des Calvinistes, sur les Forces du Libre-Arbitre, & l'Efficacité de la Grace. Pag. 57, 58, &c.

Le troisiéme Traité contient en deux Chapitres, les Erreurs de Célestius & de Julien. Lémos y fait remarquer en quoi Julien convient avec Pélage, & en quoi il différe de lui, touchant le Péché Originel, & la Grace. Pag. 61-68.

Le quatriéme Traité, divisé en quatre Chapitres, est de l'Hérésie Pélagienne, combattue, vaincue, condamnée. L'Auteur y rapporte ce que saint Augustin a fait pour la détruire, & les condamnations de cette Hérésie par les Conciles, par les Papes, & par les Empereurs Hônoré & Théodose. Pag. 69-81.

Le cinquiéme Traité, partagé en dix-neuf Chapitres, explique les Erreurs de Cassien & de Fauste Sémi-Pélagiens. Lémos ne dissimule pas l'estime, que l'on avoit pour ces deux célébres Personnages; mais il ne peut souffrir qu'on défende leur Doctrine; & il prétend, que quoiqu'ils reconnoissent le Péché Originel de nom, ils le nient en effet, parce qu'ils sou-

Virg. ad Messanenses: hæc magnificè: *Insigne Ordinis Prædicatorum lumen, quod Nuper è mortalitate Cœlo insertum, ut confidimus, altiùs orbi cæpit irradiare. Qui præcellentis ingenii famam eximio docendi usu diù Romæ exercitatam, ità pietate vitæ anteivit, ut cùm doctissimus esset, non videri tamen, religiosissimus quoque, etsi refugeret, haudquaquam posset.* Bibl. Nov. Hisp. Tom. II, pag. 670. Col. 2. inter addenda.

LIVRE XXXIV.

THOMAS DE LEMOS.

Pag. 82-124.

tiennent que la nature de l'Homme est demeurée saine; qu'elle a les mêmes semences de vertu, & qu'elle n'a rien perdu de la connoissance du bien & du mal. Ils ne nioient pas absolument les Graces prévenantes, mais ils disoient que Dieu ne les accordoit, que parce qu'il avoit prévû les efforts, & la disposition de la volonté.

Le sixiéme Traité contient vingt-six Chapitres; dans lesquels après avoir expliqué les sentimens de quelques Théogiens Catholiques, touchant le Péché Originel, la Prédestination, la Science de Dieu, & la maniére dont il influe sur les Créatures, Lémos fait un Abrégé de ce qui s'étoit passé à Louvain, en Espagne, & à Rome, à l'occasion de cette Doctrine.

Pag. 125-160.

La seconde Partie du premier Tome contient six autres Traités; & chaque Traité est partagé en plusieurs Chapitres. Le premier Traité est sur la lézion du Libre-Arbitre par le Péché Originel. L'Auteur y rapporte la Doctrine des Conciles, & des Peres, tant Grecs que Latins; & explique les sentimens des Théologiens sur cet Article. Le second Traité est de la nature de la Liberté, & de sa premiére source. Le troisiéme, des prédéfinitions de Dieu. Le quatriéme, de la véritable explication du sens composé, & du sens divisé, selon les Thomistes; où l'Auteur soutient fortement cette maxime, que quoique le Libre-Arbitre ne résiste jamais à la Grace Efficace, il a toujours le pouvoir d'y résister, parce que l'Acte par lequel il consent, subsiste avec le pouvoir de ne pas consentir. Le cinquiéme Traité est contre la Science moyenne, que l'Auteur réfute par l'autorité, & par la raison. Le dernier est de la maniére, dont Dieu connoît les futurs contingens, & les actions libres, dans le décret de sa volonté.

Pag. 1-554.

Le second Tome de Lémos contient cinq Traités; le premier est de la Providence, en général & en particulier: le second, de l'Amour éternel de Dieu pour les Elûs: le troisiéme, de la Prédestination: le quatriéme, de la Réprobation. Il est parlé dans le cinquiéme de la Prédestination de JESUS-CHRIST, qui nous a mérité la Prédestination, & les moyens, par lesquels nous parvenons à la Gloire; Dieu n'ayant élû personne de toute Eternité, à la Grace, & à la Gloire, que par JESUS-CHRIST, & en vûe de ses mérites.

Tom. II, pag. 1-564.

L'Auteur ajoûte à ces cinq Traités une Dissertation particuliére, contre le sentiment de ceux qui soûtiennent que la Prédestination se fait par une prescience absolue, & en conséquence

LIVRE XXXIV.

THOMAS DE LEMOS.

ſéquence de la Prévision de la fin de l'homme en état de Grace, ou de péché. La Doctrine que Lémos établit, eſt que les hommes ſont élus, & prédeſtinés, par un Décret abſolu de Dieu entiérement gratuit, qui précéde toute Prévision de leurs actions; mais qui eſt accompagné de la ſcience certaine & infaillible, que ceux qu'il prédeſtine ſeront ſauvés.

Tom. III, Part. I. pag. 1-284. II. Part. pag. 1-128.

Le troiſiéme Tome de Lémos, diviſé en pluſieurs Traités, eſt pour expliquer l'influence de Dieu ſur les Créatures, le Concours Divin, & la Prédétermination Phyſique à l'égard du Libre-Arbitre. Il y a auſſi un Traité du péché originel.

Tom. IV, Part. I. pag. 1-288. II. Part. pag. 1-234.

Le quatriéme Tome eſt diviſé en deux Parties, dont la premiére contient huit Traités; & la ſeconde quatre. C'eſt principalement dans ce dernier Tome que l'Auteur prouve la néceſſité de la Grace Divine, pour obſerver les Commandemens, pour éviter les péchés, pour vaincre les tentations, pour croire comme il faut pour le Salut, pour déſirer, & demander la Grace, & ſe diſpoſer à la recevoir. Il réfute amplement l'Opinion de ceux qui penſoient, que la Grace eſt donnée infailliblement à celui, qui fait tout ce qui dépend de lui par les forces de la Nature; & montre qu'on ne peut demander le ſecours de la Grace, ſans la Grace même, ni ſe diſpoſer à la Grace de la juſtification, par les ſeules forces de la Nature. Lémos rejette la diviſion de la Grace, en congrue & incongrue, efficace & inefficace par le conſentement, ou l'oppoſition de la volonté; mais il admet celle de la Grace en efficace, & ſuffiſante: & il remarque que le mot de Grace ſuffiſante ſe peut prendre en pluſieurs ſens, ou pour une Grace qui donne tout le pouvoir néceſſaire pour agir actuellement, & qui devient efficace par le conſentement de la volonté; ou pour une Grace qui effectivement convertit l'homme, & fait produire la bonne action; ou enfin pour un ſecours diſtingué de la Grace efficace; ſecours, qui donne à l'homme le pouvoir de faire le bien, quoiqu'il ne le faſſe jamais, s'il n'eſt ſecouru par une autre Grace. L'Auteur rejette la Grace ſuffiſante au premier ſens; il admet la ſeconde comme Grace efficace; & il reconnoît la troiſiéme; mais il inſinue qu'on pourroit l'apeller un ſecours général dans l'Ordre de la Grace; un ſecours, ſans lequel l'homme ne peut pas faire de bonnes œuvres pour le Salut, & avec lequel il les peut faire s'il le veut. Cependant parce que les anciens Scholaſtiques ſe ſont ſervis du mot de *Grace ſuffiſante* en ce ſens, & que ce terme eſt commun dans l'Ecole, il reçoit le terme & la choſe, dans le ſens des Tho-

LIVRE XXXIV. THOMAS DE LEMOS.

mistes. Cette Grace suffisante, selon Lémos, & le sentiment commun de son Ecole, est toujours efficace à l'égard de l'Acte, qu'elle doit produire suivant le Décret absolu & efficace de la volonté de Dieu; & elle le produit toujours: elle donne, par éxemple, de bonnes pensées, & une connoissance de ce qu'on doit croire, qui précéde l'Acte de croire: elle inspire des mouvemens de crainte & d'horreur du péché, qui précédent la contrition. En un mot, elle est efficace par raport à l'Acte imparfait, & suffisante à l'égard de l'Acte parfait.

Le pieux & sçavant Auteur, en finissant ce quatriéme Tome, fait une humble Priére, pour obtenir de la gratuite Miséricorde de Dieu, ce secours puissant, ou cette Grace véritablement efficace, qui donne le vouloir & le faire: & dont il avoit entrepris la défense dans ses Disputes, & dans tous ses Ecrits, qu'il soûmet au jugement, & à la correction de la Sainte Eglise Romaine (1).

L'an 1701. Un autre grand Ouvrage de Lémos, qui n'a été imprimé que près de quatre-vingt ans après sa mort, est un Journal des Actes des Congrégations, tenues sous les Papes Clément VIII, & Paul V. Il y raporte les Questions proposées, les Objections, & les Réponses faites de part & d'autre. C'est un Mémoire écrit dans le tems même, jour par jour; ainsi il ne lui est presque rien échapé de ce qui s'est dit: &, selon la remarque d'un Auteur, on y voit une grande ingénuité (*). L'Original de cet Ouvrage, écrit de la main de Lémos même, étant tombé entre les mains du Pere François Vermeil Dominicain de Douay,

* Hist. Eccl. du XVIIe Siéc. I. Part. pag. 160.

(1) Hos labores læti suscepimus, quos sicut prius in disputationibus plurimis sustinuimus pro verâ & antiquâ SS. Patrum Doctrinâ certantes, ità & his quatuor Libris, aliquali diligentiâ, pro ut à quo est totum quod bonum est, elaboratos pio Lectori tradimus; & sicut Domino adjuvante incepimus, ità eo confirmante, & ad finem usque perducente complevimus... Quod si in ipsis aliquid est (quod humani ingenii proprium est) quod à veritate declinet, totum Sacro-Sanctæ Romanæ Ecclesiæ judicio, & correctioni submittimus. Et Dominum, cujus est velle & perficere pro bonâ voluntate, humiliter deprecamur, ut hos assumptos labores pro defensione gratiæ suæ, & libertatis humanæ benignus suscipiat; & illud magnum & efficacissimum donum perseverantiæ usque in finem vitæ, nobis ex gratiæ suæ immensitate largiatur, per D. N. J. C. *Tom. IV, Part. II. pag. 234.*

(*) On sçait que le Pape Innocent X, par son Décret du 23 Avril 1654, pour faire observer celui de Paul V, qui défend aux Parties de se censurer mutuellement, a déclaré apocriphes les Actes des Congrégations, tenues sous Clément VIII, & sous Paul V; soit que ces Actes se trouvent en Manuscrit, ou Imprimés, publiés sous le nom de François Pegna, ou de Thomas de Lémos, ou de quelque Consulteur. C'est-à-dire, que ces Actes n'étant point munis du Sceau du Cardinal Préfet de la Congrégation, ne peuvent faire foi en jugement, ni être cités pour ou contre l'une ou l'autre Partie. Au reste, disoit autrefois un sçavant Prince: *Déclarer une chose apocriphe, ce n'est pas dire qu'elle est fausse; mais qu'elle n'est pas imprimée avec permission: & cela se fait toujours à Rome, par une Police très-judicieuse. Mais cela n'empêche pas la vérité de l'Ecrit.*

il le cita dans son Livre intitulé : *La Clef Royale sur la première Partie de saint Thomas*, imprimé à Douay l'an 1650. L'année suivante, ce Pere le reconnut devant Roger Notaire Apostolique, & Greffier de l'Archevêque de Paris, par Acte du 30 Juillet 1651, & le céda à M. Angran, Conseiller au Parlement de Metz.

LIVRE XXXIV.

THOMAS DE LEMOS.

Echard. Tom. II. pag. 462-586.

Nous ne dirons rien d'une vingtaine d'Opuscules, ou petits Traités sur les Questions agitées, que le même Auteur avoit écrits, soit pendant le cours des Disputes, soit depuis la fin des Congrégations. Cette multitude d'Écrits sur une même matiére, fait voir, dit M. Dupin, combien Lémos l'avoit présente, & avec quelle facilité il écrivoit. Nous ajoutons, que si la mémoire de ce Grand Homme est toujours en bénédiction dans l'Ordre de saint Dominique, son Autorité n'est pas d'un petit poids dans l'Ecole de saint Thomas.

Pag. 175.

Notre intention n'étant point de retoucher ces Matiéres, il ne faut pas finir cet Article sans dire quelque chose du célébre Diégo Alvarez, qui avoit partagé avec Lémos le travail, & la fatigue des Disputes.

DIEGO ALVAREZ.

Echard. Tom. II. pag. 481.

DIEGO (ou Didace) ALVAREZ, étoit natif de Médina de *Rio-Sicco*, petite Ville d'Espagne, dans la Vieille Castille. Lorsqu'il prit l'Habit de saint Dominique, dans sa Patrie, son Frere aîné se faisoit déja honneur dans la même Profession; & il y fut suivi par un de ses Cadets. Tous trois se rendirent récommandables par leurs Talens, & leurs Vertus. Le plus jeune tint long-tems un rang distingué parmi les premiers Prédicateurs de sa Nation, & de son Siécle. Diégo Alvarez, sans négliger le saint Ministére, fit son Etude particuliére de la Théologie: & il y réussit si bien, qu'il la professa avec de grands aplaudissemens, l'espace de trente années, soit dans diverses Villes d'Espagne, soit dans le Couvent de la Minerve à Rome.

Nous avons dit qu'il étoit venu en Italie avant la fin de 1596, & que l'année suivante, il avoit présenté un Mémoire au Pape, touchant les Disputes déja commencées dans les Provinces d'Espagne; & qui furent depuis continuées par l'ordre, & en présence de Sa Sainteté. Alvarez, choisi par son Général pour soutenir la Cause des Dominicains, s'acquitta avec dignité de cet Emploi dans les Disputes particuliéres, qu'il y eut en présence des Consulteurs, les années 1598, 1599, 1600. Il parut aussi dans quelques Congrégations tenues depuis devant le Pape; & quoiqu'il eut cédé ensuite le

LIVRE XXXIV.

DIEGO ALVAREZ.

champ de la Dispute à Lémos, il fut toujours présent aux Congrégations ; & y parla de tems en tems.

L'idée avantageuse, qu'on avoit conçue de son mérite, de sa doctrine, & de sa piété, fit que le Pape Paul V l'éleva le 19 de Mars 1606, à la Dignité d'Archevêque de Trani dans le Royaume de Naples. Il gouverna son Diocèse avec beaucoup de vigilance, & de gloire, pendant vingt-neuf ans ; & mourut chargé de mérites dans une heureuse vieillesse. M. Dupin s'est trompé, lorsqu'il a dit que ce Prélat vivoit encore l'an 1640. Fontana, l'Abbé Ughel, & les autres Auteurs conviennent que sa mort arriva l'an 1635 (1). Aucun n'a marqué le jour, ni le mois de son Décès.

Hist. Eccl. du XVIIe Siéc. I. Part. pag. 176.

Alvarez a composé divers Ouvrages de Théologie, avant & depuis qu'il a été Archevêque. Nous avons de lui, 1°. Un Commentaire sur Isaye, où il explique le Sens Littéral, & Moral du Prophéte, selon les Saints Peres : 2°. Quatre-vingt Disputes sur l'Incarnation, & plusieurs autres sur la premiére Partie de la Seconde de saint Thomas : 3°. Un Manuel pour les Prédicateurs, tiré de plusieurs Passages choisis de l'Ecriture, & des SS. Peres : 4°. Une ample Réponse aux Objections touchant l'Accord de la Liberté avec la Prédestination. Le premier de ces Ouvrages a été imprimé à Rome, en 1599, & 1602 ; le second, à Trani l'an 1617. Les autres ont paru à Lyon, en 1611, 1614, 1622.

Mais le principal Ouvrage de notre Auteur, est son Traité des Secours de la Grace, & des Forces du Libre-Arbitre. Le dessein d'Alvarez a été de recueillir, & d'expliquer clairement dans ce Traité, divisé en douze Livres, toutes les Matiéres que saint Thomas, & les autres Théologiens ont traitées touchant les Secours Divins, soit extérieurs, ou intérieurs, habituels, ou actuels. Notre Auteur en traitant ces Matiéres, suit toujours les Principes de saint Augustin, & de saint Thomas ; il répand par tout de grandes lumiéres, & réduit toute sa Doctrine à ces vingt Propositions :

Lib. XII, de aux. Divinæ Gratiæ. pag. 494-502.

1°. Sans le secours de la Grace, il ne peut y avoir de vé-

(1) F. Didacus Alvarez, Hispanus, Ord. Prædicatorum insignis Theologus, ab Hispaniâ Romam accersitur, ut in celebri illâ de auxiliis Controversiâ, sub Clemente VIII, inter Dominicanos, Societatisque JESU Patres excitatâ consultor adesset ; quâ de re accutissimè & solidè Scripsit... cujus promptum in Scientiis Divinis acumen admiratus Paulus V. P. M. illum libenter ad Archiepiscopalem Tranensem Cathedram sublimavit anno 1606, die 19 Martii. 29 omninò annos in hac dignitate in studiis, Christianisque virtutibus consumpsit, pluraque alia sui ingenii monumenta posteris reliquit, decessitque penè capularis senex anno salutis 1635. Jacet in suâ Ecclesiâ. *Ita. Sacr. Tom. VII, Col.* 914.

ritable Vertu : 2°. Sans ce secours l'Homme ne peut croire fermement les Vérités surnaturelles, comme revélées : 3°. Le commencement de la Foi vient de Dieu : 4°. Dans l'état de la Nature corrompue, l'Homme ne peut aimer Dieu pardessus tout, sans le secours de la Grace : 5°. Il ne peut non plus sans la Grace vaincre les grandes tentations : 6°. Dieu ne s'est point obligé par aucune Loi, de donner sa Grace, à celui qui fait un bon usage de ses forces naturelles : 7°. La Grace qui nous aide, nous prévient aussi : 8°. Dieu n'attend pas le consentement de la volonté, pour l'aider, mais il l'aide, afin qu'elle veuille le bien, & qu'elle le fasse : 9°. La Grace & la volonté ne sont pas deux causes partiales de la bonne action ; quoiqu'elle procéde de l'une & de l'autre : 10°. On ne peut admettre en Dieu une Science Moyenne : 11°. La Prédestination à la Gloire, est toute gratuite : 12°. Toutes nos bonnes actions sont prédéterminées dans le Décret éternel de Dieu : 13°. La coopération à la Grace dans les Elûs, est un effet de la Prédestination : 14°. Il y a une Grace efficace, & une Grace suffisante : celle-ci donne le Pouvoir, & celle-là l'Action : 15°. Le secours efficace meut la volonté moralement, & réellement : 16°. Cette efficacité de la Grace vient de la Toute-puissance de la Volonté Divine : 17°. Supposé la Grace efficace, donnée pour la conversion du Pécheur, il est infaillible qu'il se convertira, & qu'il se convertira librement : 18°. Le Décret pour le Don de la Persévérance finale, & son efficacité ne dépendent point de la coopération du Libre-Arbitre : 19°. La présence du Secours efficace, & le pouvoir d'y résister, ne sont pas incompatibles dans le Libre-Arbitre : 20°. La Grace efficace ne détruit pas notre Liberté ; mais elle la perfectionne.

Alvarez prouve séparément toutes ces Propositions, par des Textes clairs & précis des Divines Ecritures, & des SS. Docteurs : & il finit tout son Ouvrage par ces paroles de saint Prosper : « Ne nous troublons point par les plaintes frivoles « de ceux qui s'imaginent que s'en est fait du Libre-Arbitre, « si nous reconnoissons que le commencement, le pro- « grès, & la persévérance dans le bien, sont des Dons de « Dieu : car les secours de la Grace Divine, sont les soutiens « de la volonté humaine. Nous ne prions, que parce que nous « voulons prier ; & cependant c'est Dieu qui répand dans nos « cœurs, l'Esprit d'adoption des Enfans, par lequel nous crions : « *Mon Pere, mon Pere.* Nous parlons, lorsque nous voulons « parler ; & cependant si nous parlons selon la Piété, c'est l'Esprit « (Rom. VIII. 15.)

LIVRE XXXIV.

DIEGO ALVAREZ.

» de notre Pere, qui parle en nous. Nous travaillons librement » à notre salut ; & cependant c'est toujours Dieu, qui opére » en nous le vouloir, & le faire (1) ».

Cet Ouvrage, dédié par notre Archevêque au Roy Catholique, Philippe III, fut imprimé pour la seconde fois à Lyon l'an 1620. Il continuoit cependant à écrire sur le même sujet ; & l'an 1629, il publia à Trani, son Histoire de l'origine, des progrès, & de la condamnation de l'Hérésie Pélagienne, proscrite par le Saint Siége, & par differens Conciles. Nicolas-Antoine, dans sa Bibliothéque d'Espagne, nous fait connoître l'estime, que les Sçavans de sa Nation firent de tous ces Ouvrages, dont la solidité donnoit un nouveau lustre à la réputation de l'Auteur ; qu'il apelle un Homme d'un génie supérieur, d'un grand jugement, d'une rare modestie, d'une candeur, & pureté de mœurs, qui le rendent illustre dans tout le monde (2).

## JEAN DE PORTUGAL ; ET PIERRE DE HERRERA, EVESQUES.

JEAN DE PORTUGAL.

I. Illustre naissance de Jean de Portugal.

DON ALPHONSE DE PORTUGAL, Comte de Vimieu, de l'illustre Maison de Bragance, ayant épousé Dona Louise de Guzman (*), en eut plusieurs Enfans, qu'il fit élever avec soin dans la crainte du Seigneur, & dans tous les éxercices convenables à leur naissance. Deux de ces jeunes Princes, Don Jean & Don Louis, firent depuis honneur à l'Habit de saint Dominique ; mais le premier, qui entra dans l'Ordre, lorsque le second pensoit déja à s'engager dans le

S. Prosp. Lib. VI. contra Collat. Cap. XXXVIII.

(1) Non conturbet nos superbientium inepta quærimonia, quâ liberum arbitrium causantur auferri, si & principia, & profectus, & perseverantia in bonis usque in finem, Dei dona esse dicantur : quoniam opitulationes Divinæ Gratiæ stabilimenta sunt voluntatis humanæ. Volentes oramus, & tamen misit Deus Spiritum in corda nostra clamantem, Abba Pater. Volentes loquimur, & tamen, si pium est quod loquimur, non sumus nos loquentes, sed Spiritus Patris nostri, qui loquitur in nobis. Volentes operamur salutem nostram, & tamen ipsum velle atque operari, Deus est, qui operatur in nobis. Cui potestas, imperium, claritas, sapientia, gratiarum actio, honor, & gloria, in sæcula sempiterna. Amen. *De auxiliis Divinæ Gratiæ. Lib. XII, pag.* 502.

(2) Vir præcellentis ingenii, magni judicii, ac memoriæ ; nec non candore animi, modestiâ, atque aliis virtutibus clarus. His nimirùm stravit sibi ad Pontificatûs apicem viam ; Tranensisque in Neapolitano Regno Archiepiscopus meruit renuntiari. Quem quidem opera Theologica foras anteà missa adhuc magis conspicuum reddiderant, & usque hodie reddunt orbi. *Bibl. Nov. Hisp. Tom. I, pag.* 204.

(*) L'Histoire fait mention d'une autre Louise de Guzman, femme de Jean IV, apellé *le Fortuné*, qui monta sur le Trône de Portugal l'an 1640, lorsque les Portugais secouérent le joug d'Espagne, en faveur de la Maison de Bragance.

Mariage, s'est rendu beaucoup plus célébre, & par ses talens, & par une haute piété.

LIVRE XXXIV.

JEAN DE PORTUGAL.

Jean de Portugal étoit né à Evora, vers l'an 1557, dans le tems que l'Empereur Charles-Quint, dégoûté enfin des grandeurs humaines, abdiquoit l'Empire en faveur de son Frere Ferdinand I; & cédoit à son Fils Philippe II, toute la Monarchie d'Espagne. Jean III du nom, mourut d'Apopléxie la même année, après avoir gouverné le Royaume de Portugal pendant trente-six ans. Le Prince, dont nous écrivons l'Histoire, auroit pû prétendre un jour à la Succession de ce Monarque, qui ne laissoit qu'un Enfant presqu'au Berceau, & qui mourut depuis sans postérité. Mais la Grace avoit tourné toutes ses inclinations vers un autre objet: & dès ses jeunes années, il ne parut touché que du désir des biens futurs. Les plaisirs ne corrompirent pas la pureté de ses mœurs: il ne mit point son espérance dans les richesses; & il étoit déja regardé comme un modéle de vertu, lorsque âgé de seize ans, il embrassa l'Institut des FF. Prêcheurs, dans le Couvent d'Evora (1).

D. Sébastien, né l'an 1554.

II. Sa Piété & sa Vocation.

Fidéle à sa Vocation, le jeune Religieux ne pensa qu'à en remplir tous les devoirs. La chair & le sang n'avoient pû l'empêcher de la suivre; & les austérités de la Régle ne le rebutérent jamais. Résolu de joindre les lumiéres de la science aux ardeurs de la charité, il faisoit tous les jours de nouveaux progrès dans l'une & dans l'autre. Il continuoit encore ses Etudes dans les Ecoles de Salamanque, pendant les violentes agitations, qui firent répandre tant de sang, & verser tant de larmes aux Peuples de Portugal; soit en 1578, lorsque l'Armée Portugaise, conduite en Afrique, par le Roy Don Sébastien I, fut défaite à la malheureuse Journée d'Alcacer: soit en 1580, après la mort du Cardinal Don Henry, & la Victoire de Philippe II, qui s'empara du Trône de Portugal, par la force des Armes. Le Duc de Bragance s'étant soumis des premiers au Vainqueur, cette démarche procura la sûreté, & le repos à tous ceux de cette illustre Maison. Notre Religieux sçut bien en profiter, pour couler doucement ses jours dans la Retraite: il n'étoit point insensible aux maux, qui accabloient sa Nation, pendant qu'un Parti considérable, attaché à la fortune de Don Antoine, luttoit vainement contre la puissance du Roy

III. Pendant les troubles de Portugal, après la mort de Don Sébastien, & de Don Henry, il ne s'occupe que du soin de son Salut.

(1) F. Joannes de Portugal, non eruditione minùs, & vitæ puritate, quàm Titulis, ac Regii stemmatis origine clarus, ex Regiâ scilicet Brigancciorum stirpe satus, Patre Alphonso de Portugal Comite de Vimioso; Matre Ludovicâ de Guzman, adolescens annorum circiter sexdecim Eboræ in Patriâ voto se obstrinxit. *Echard. Tom. II, p. 460.*

LIVRE XXXIV.

JEAN DE PORTUGAL.

Catholique. Mais tous ces troubles, ausquels il ne prit jamais de part, excitoient de plus en plus sa reconnoissance envers le Seigneur, qui l'avoit apellé à son Service. C'étoit pour lui de nouveaux motifs de ne s'attacher qu'à Dieu seul, & de le servir de toute la plénitude de son cœur.

IV. Il prend ses Dégrés, & prêche avec fruit.

Dès qu'il fut honoré du Caractére de la Prêtrise, il commença à faire usage de ses Talens, pour l'édification, & l'utilité des Fidéles. Pendant plusieurs années, il enseigna avec réputation la Théologie dans les Universités d'Espagne, & de Portugal; & l'obéissance l'obligea de prendre le Dégré de Docteur. Il n'annonça pas avec moins de fruit la Parole de Dieu dans les Provinces; quelquefois même dans la Cour de Castille. Il fut fait Assesseur du saint Office à Lisbonne (1).

V. Bonnes œuvres.

Mais ce qui relevoit davantage le mérite de Jean de Portugal, & qui lui concilioit en même tems l'estime des Grands, & la confiance des Peuples, c'étoit cette charité bienfaisante, qui ne lui permettoit pas de se refuser jamais aux besoins du Prochain. Le grand crédit que lui donnoient, & sa naissance, & sa réputation, il l'employoit à réconcilier les ennemis, à prévenir, ou à faire cesser leurs Procès, & leurs Querelles. On le regardoit, (& cette opinion étoit fondée sur des faits) on le regardoit comme le Pere commun des Pauvres, à qui il procuroit souvent d'abondantes Aumônes; & comme le Protecteur de tous les Affligés, des Veuves, & des Orphelins, dont il défendoit les intérêts avec zéle; toujours prêt à interrompre ses plus sérieuses occupations, & à sacrifier son repos, pour ne pas manquer une occasion de secourir ceux, qui venoient lui exposer leurs nécessités, & leurs peines.

VI. Vertus chrétiennes.

Le caractére de modestie, & de douceur de ce saint Religieux, le rendoit peu sensible à ses propres injures: il pardonnoit aisément ceux qui l'avoient offensé; souvent il les prévenoit par des maniéres si affables, & en même tems si chrétiennes, qu'il forçoit ses ennemis même à l'aimer, & à le respecter. Mais l'humilité, dont il faisoit profession, n'empêchoit pas qu'il ne montrât beaucoup de résolution, & de fermeté, quand il falloit s'opposer avec force à l'injustice des Puissans du Siécle, qui entreprenoient sur l'Héritage des plus foibles.

(1) Studiis Salmanticæ exactis, ad tradendas aliis quas acceperat disciplinas applicitus, inter subtiliores Hispaniæ Scholasticos nomen sibi fecit. Theologiam in variis illius Regni Academiis, tum in Lusitanis docuit cum laude; & per agones Scholæ, ac gradus omnes ibidem consuetos, Magisterii lauream adeptus est. Nec minus è sacris pulpitis inclaruit, facundissimus Ecclesiastes habitus, & inter Regios etiam ascitus, sacri præterea Tribunalis Olissiponensis aggregatus Censor, &c. *Echard. ut sp.*

Une

VII. Conversions

Une vertu si bien soutenue étoit d'un grand éxemple dans tout le Pays: & cet éxemple produisoit quelquefois de meilleurs effets, que ses Discours les plus éloquens. La main du Seigneur étoit avec lui; & cela parut dans plusieurs conversions d'éclat. Celle qui le toucha le plus, & qui le remplit d'une plus douce consolation, fut la conversion de son propre Frere, & de toute sa Famille.

VIII. Louis de Portugal, & son Epouse, Jeanne de Mendoza.

Nous avons dit que notre Religieux avoit un Frere, apellé Don Louis de Portugal; qui, ayant hérité des grands biens de Don Alphonse leur Pere, avoit épousé Jeanne de Castro de Mendoza. Le Seigneur bénit leur Mariage; & ils vêcurent plusieurs années ensemble avec beaucoup d'union; mais selon l'esprit, & les maximes du monde; c'est-à-dire, dans le luxe, le faste, & les plaisirs. Ils se faisoient honneur de leurs richesses; ils n'envioient point celles des autres: & à juger de leur conduite suivant les Loix du Siécle, elle étoit irréprochable. Ils commencérent cependant à se la reprocher à eux-mêmes, lorsque plus attentifs aux véritables devoirs du Christianisme, ils firent de plus sérieuses réfléxions sur la Doctrine de JESUS-CHRIST, & sur les éxemples de ses Saints. Ils en avoient toujours un présent dans la personne d'un Frere, dont ils ne se lassoient pas d'admirer les vertus; dont ils aimoient à entendre les Discours édifians; & dont ils résolurent enfin de suivre les sages conseils, pour acquérir, par la perte de tout le reste, ce trésor caché, qui seul peut rendre solidement heureux ceux qui le possédent.

IX. Edifiés par l'éxemple de Jean de Portugal.

X. Renoncent aux vanités du Siécle: & se consacrent à Dieu, dans l'Ordre de saint Dominique.

Don Louis, & son Epouse, après avoir d'abord réformé ce qu'il y avoit eû de trop mondain dans leur vie passée; après avoir essayé de racheter leurs péchés par l'Aumône, & s'être éxercés quelque tems dans de saintes Pratiques, animés du désir d'une plus grande perfection, ou craignant peut-être les tentations, & les dangers de leur condition, donnérent l'un & l'autre un éxemple de piété, d'autant plus estimable, qu'il a été rare dans ces derniers Siécles. Non-contens d'offrir à Dieu, dans la personne des Pauvres, une partie des Biens, qu'ils avoient reçûs de sa libéralité, ils résolurent de se consacrer eux-mêmes à son service: & deux de leurs Filles voulurent les imiter. Ils firent bâtir, & dotérent richement, un Monastére de Religieuses de saint Dominique à Lisbonne: & pendant que Don Louis recevoit l'Habit des FF. Prêcheurs, dans le Couvent de saint Paul d'Almada, l'an 1612; sa pieuse Epouse,

& ses deux Filles prenoient le Voile, dans le nouveau Monastére, apellé du Saint Sacrement (1).

XI. Nouveau Sanctuaire.

XII. Ecrits de Jean de Portugal.

Le Pere Jean de Portugal, qui fut considéré comme le Fondateur, & le Directeur de ce Sanctuaire, eut soin de l'établir, & de le conserver dans un grand esprit de retraite, de piété, & de ferveur. Il eut le plaisir d'y voir entrer un grand nombre de Vierges Chrétiennes, qui sçurent profiter de sa Direction, & de ses éxemples, pour s'élever à une haute perfection. Et, afin de se rendre plus long-tems utile à ces Ames chastes, qui avoient tout quitté pour ne s'attacher qu'à JESUS-CHRIST, le Serviteur de Dieu composa divers Traités de Piété, convenables à leur Etat. Tels sont son Livre de la Doctrine Chrétienne; celui, qui a pour titre, le Chrétien Intérieur; & un autre, où en décrivant les vertus, & les actions de la sainte Vierge, l'Auteur a fait le plus parfait Tableau de la Vie Religieuse. Ces trois petits Traités, qui n'ont point été imprimés, se conservent en Manuscrit dans le Monastére du Saint Sacrement. Il travailloit en même tems à un grand Ouvrage Théologique, intitulé: *Du Saint-Esprit*, ou *de la Grace increée*, *& de la Grace créée*. Cet Ouvrage est renfermé dans deux gros Volumes *in-folio*: dont le premier, qui contient plus de quatorze cens pages, fut depuis imprimé à Coïmbre. Le second n'a pas été publié.

Echard. ut sp.

Bibl. Nov. Hisp. Tom. I, pag. 585.

XIII. Il est fait Evêque de Viseo.

Cependant les Eglises d'Espagne demandoient depuis long-tems un Pasteur du caractére de Jean de Portugal, pieux, habile, zélé, capable de les instruire par la solidité de sa Doctrine; de les édifier par la sainteté des exemples; de les défendre, & de leur faire goûter les douceurs de la paix, par sa vigilance, & par son crédit. Le Siége Episcopal de Viseo, Suffragant de l'Archevêque de Brague, étant vacant l'an 1625, le Roy Catholique, Philippe IV, nomma le saint Religieux à cet Evêché; & le Pape Urbain VIII fit aussitôt expédier les Bulles, qui lui furent envoyées à Lisbonne.

Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 139.

Si nous avions pû recouvrer l'Histoire de sa Vie, qui a été écrite avec soin par Pierre de *Povolide*, l'un des Sécretaires de notre Prélat, nous aurions le plaisir de raporter dans quelque détail, la suite, de ses saintes actions, qui le firent regar-

(1) Fratrem habuit germanum Ludovicum *de Portugal*, Vimiosi Comitem, qui raro his sæculis exemplo, unà cum conjuge Joannâ de Castro & Mendozâ, mundo valedixit; erectoque Olissipone propriis sumptibus, sub Titulo SS. Sacramenti, Monialium Ordinis Gynæceo, sese suaque ambo Domino consecrarunt, hæc cum duabus filiabus suis in dicto Monasterio; ille in sancti Pauli *de Almedâ*, Conventu nostro. Quod anno 1612 actum, &c. *Echardi ut sp.*

LIVRE XXXIV.

JEAN DE PORTUGAL.

der (dit Cardoso) comme un modéle des Pasteurs, & apeller le Pere des Pauvres. Il n'est pas surprenant, qu'après s'être éxercé pendant plus de cinquante ans dans la pratique de toutes les Vertus Chrétiennes, & Religieuses, sous l'Habit de saint Dominique, & dans les Fonctions du saint Ministére; Jean de Portugal ait fait également admirer, les quatre derniéres années de sa vie, toutes les Vertus Episcopales, surtout les effusions de sa Charité, & le zéle qui le dévoroit pour le salut des Ames. Le devoir de sa Charge s'accordoit parfaitement avec son inclination; & la liberté, qu'elle lui laissoit de de disposer de ses Revenus en faveur des pauvres Familles, le mettoit en état de suivre les mouvemens de son cœur, dans la pratique d'une vertu, qui sembloit née avec lui. Il se livra tout entier aux besoins spirituels, & temporels de son Troupeau. Continuellement appliqué à le visiter, à l'instruire, à le nourrir, ou à le corriger, il pouvoit dire à tous ses Diocésains ce que saint Paul disoit autresfois aux Chrétiens de Corinthe : *Qui est foible, sans que je m'affoiblisse avec lui? qui est scandalizé, sans que je brûle?*

In Agiologio Lusitano, ad diem 26 Febr.

XIV. Charité, & Sollicitude Pastorale.

II. Cor. XI, 29.

Le bonheur de l'Eglise de Viseo auroit excité l'envie des Peuples voisins, si elle avoit pû posséder long-tems ce Pasteur selon le cœur de Dieu; en qui on voyoit réunies toutes les qualités, qui forment le grand & saint Evêque. Lorsque le Seigneur l'apella au repos de l'Eternité, le 26 de Février 1629, les larmes des Pauvres, ou plûtôt de tous les Fidéles de son Diocèse, firent mieux son Eloge, que les Discours des plus Eloquens Prédicateurs (1). Les Actes du Chapitre Général de l'Ordre de saint Dominique, célébré à Rome, peu de mois après la mort de Jean de Portugal, en font mention parmi les illustres Personnages, morts depuis peu en odeur de sainteté (2).

XV. Sainte mort du pieux Evêque.

L'Eglise d'Espagne, & l'Ordre des FF. Prêcheurs firent bientôt après une nouvelle perte, par la mort de PIERRE DE HERRERA, qui avoit long-tems illustré l'Université de Salamanque, & gouverné sagement le Diocèse de Tuy dans la

PIERRE DE HERRERA.

(1) Obiit autem verus pauperum Pater, ingenti cum omnium suarum ovium luctu XXVI Februarii 1629, ætatis 71, quorum quinquaginta in Ordine, non omninò quatuor in Episcopatu transegerat, in utroque statu, humilitatis, disciplinæ regularis, mortificationis; ac virtutum cæterarum absolutissimum exemplar, &c. *Echard. ut sp.*

(2) Fr. Joannes de Portugaliâ, ex Familiâ Comitum de Vimioso, Episcopus Visei, vita in Religione, & in Episcopatu religiosissimè ducta, maximam in suo obitu sanctitatis de se famam excitavit; & ex ejus corpore suavissimus odor emanavit, &c. *Act. Cap. Gen. Rom. Ap. Fontan. in Theo. Dom. pag. 325.*

LIVRE XXXIV.

PIERRE DE HERRERA.

I. Dominicain.

Galice. Il étoit né à Seville l'an 1548, d'une Famille Noble, & Catholique. Aussi fut-il élevé avec soin à la Piété, & aux bonnes Mœurs, par les attentions de ses Parens, Rodrigues de Herrera, & Catherine Suarez. Il continuoit avec succès ses Etudes à Salamanque; lorsque, pour fixer son Etat, en évitant les piéges où son innocence étoit exposée dans le monde, il se fit recevoir dans notre Couvent de S. Etienne, au commencement de l'année 1566.

II. Docteur & Professeur de Salamanque.

D'abord après ses Vœux, on l'appliqua, sous d'excellens Professeurs, à l'Etude de la Théologie. Il joignit aussi au travail le Jeûne & l'Oraison, pour entrer dans l'intelligence des Livres saints: & comme il n'avoit pas moins d'émulation, que de solidité, & de justesse d'esprit, il se fit dès-lors une réputation, qui devint toujours plus brillante. Ayant pris tous ses Dégrés dans l'Université de Salamanque, il y remplit successivement trois Chaires de Théologie, qui ne furent accordées qu'à son mérite. En 1603, il occupoit celle qu'on apelle de Scot; & l'année suivante, la Chaire de saint Thomas étant vacante par la mort de Dominique Bannez, on la mit à la dispute, selon la coutume. Il y avoit près de deux Siécles que nos Théologiens la remplissoient sans interruption, l'ayant toujours obtenue dans le Concours des Disputans depuis l'an 1416. Mais c'étoit pour cela même, & pour empêcher que la premiére Chaire de l'Université ne parût héréditaire, ou affectée pour toujours à l'Ordre de saint Dominique, que les autres Docteurs, Séculiers & Religieux, résolurent de faire tous leurs efforts, pour interrompre cette longue possession.

III. Célébre Dispute dans cette Université.

Alphonse Curiel, Chanoine de Valence, & déja célébre Professeur dans la même Université, se mit avec plusieurs autres sur les Rangs, pour disputer la Chaire de saint Thomas; & ce sçavant Homme ne trouva point de plus fort Antagoniste que Pierre de Herréra. Le Génie, l'Erudition, l'Eloquence, la présence d'esprit, le désir de vaincre, ou la crainte d'être vaincu, paroissoient les mêmes dans les deux Docteurs, qui s'étant fait d'abord distinguer entre tous les autres, attirérent particuliérement les attentions du Public, & partagérent quelque tems leurs Suffrages. Bientôt après ce ne fut pas dans les seules Ecoles, ni dans la Ville seulement de Salamanque, mais dans toutes les Provinces d'Espagne, & parmi les Nations Etrangéres, qu'on parla de ces sçavantes Disputes. Les deux Contendans avoient chacun ses Amis, ses Admirateurs, ses Partisans particuliers: &, comme nous avons dit, le Chanoine

pouvoit compter parmi les Siens, tous les Professeurs de l'Université, qui indépendanment du mérite de l'un, ou de l'autre, regardoient comme un point capital, que la premiére Chaire, si souvent disputée, ne fut pas toujours donnée aux Théologiens d'un même Institut. Ils montroient sur cela un zéle, ou un empressement, qui alloit jusqu'à l'intrigue: & déja flatés par le grand nombre des Docteurs, qu'ils croyoient avoir mis dans leurs intérêts, ils commençoient à se féliciter eux-mêmes du succès.

IV. Pierre d'Herréra emporte la Palme.

Cependant le mérite supérieur de Pierre d'Herréra, sa capacité, & les nouveaux applaudissemens, que lui attiroit sa profonde Erudition, toutes les fois qu'il avoit occasion de parler dans ces Disputes, tout cela ne laissoit pas d'intimider ses Adversaires. L'Assemblée du 22 de Décembre 1604, acheva de les déconcerter, en couronnant le mérite du sçavant Disciple de saint Thomas. On rendit justice aux grandes qualités, au sçavoir, & à la vaste lecture de Curiel, mais on lui préféra d'Herréra; & la Chaire lui fut adjugée, comme à celui qu'on croyoit le plus capable de la remplir avec honneur, & à l'avantage de l'Université. Pour faire connoître quelle étoit la réputation de ce Théologien, il suffira de remarquer ici que le Pape Clément VIII, ayant appris le succès de la Dispute, lui en fit faire des complimens de félicitation, par l'illustre François de Pegna, alors Auditeur de Rote à Rome (1).

V. Il en reçoit des félicitations de la part de Sa Sainteté.

La Cour de Castille n'en parut pas moins satisfaite: & le Roy D. Philippe III, pour témoigner d'une maniére plus sensible, & l'estime qu'il faisoit de ce sçavant Homme, & son affection pour la Doctrine du Docteur Angélique, voulût que dans un tems, où on commençoit à l'attaquer avec plus d'opiniâtreté, elle fut aussi enseignée avec plus d'éclat. C'est ce qui porta Sa Majesté Catholique à fonder, dans sa même Université de Salamanque, une seconde Chaire de saint Thomas, avec les mêmes émolumens, droits, & priviléges, que la premiére. Avec néanmoins cette différence, que l'ancienne devoit toujours être mise à la Dispute, après la mort de celui qui l'avoit remplie, afin qu'elle fut accordée aux plus méritans.

VI. Le Roy Catholique fonde une seconde Chaire de S. Thomas, dans l'Université de Salamanque.

(1) Cunctis ferè cæteris omnium ordinum, Collegiorumque viris præcipuis... pro dicto Curiele, zelo, studiis, negotiatione, totis viribus pugnantibus, ac pene victoriam inclamantibus; vicit tandem, laureamque disputatione reportavit Petrus noster summo cum Ordinis honore, eodem anno 22 Decembris. Quo Romæ accepto Nuntio summus Pontifex Clemens VIII singulari affectus est lætitiâ, adeo ut clarissimo Francisco Pegna, suo Romæ Auditori, jusserit, ut suæ sanctitatis nomine Petro scriberet, ac gratularetur de ejus ad hanc Cathedram promotione, &c. *Echard. Tom. II*, pag. 467.

LIVRE XXXIV.

PIERRE DE HERRERA.

comme elle l'avoit été jusqu'alors: au lieu que la nouvelle Chaire fut pour toujours affectée à l'Ordre de S. Dominique, sans Concours, ni Dispute. Le Prince nomma d'abord le Pere Pierre de Herréra, pour la remplir le premier. Cette Fondation se fit l'an 1607 (1), peu de tems après la fin des célébres Congrégations, *De Auxiliis*.

VII. Dont Herréra augmente la réputation.

Il ne seroit pas facile d'exprimer l'honneur que notre Théologien se fit à lui-même, ni la réputation qu'il donna à une Université déja si fameuse, ni enfin la multitude de Disciples, qu'il y attira de toutes les Provinces d'Espagne. Soit qu'il expliquât les difficultés qui se trouvent dans les Ecritures Saintes, ou les Questions les plus épineuses de la Théologie; il le faisoit avec tant d'érudition, d'ordre, de clarté, & il répandoit tant de lumiéres sur les matiéres les plus obscures, qu'on prenoit le même plaisir à entendre ses Leçons, & à lire ses Ecrits.

VIII. Ses Ecrits.

Il en a composé plusieurs, dont les principaux sont un Traité de la Trinité, des Commentaires sur la Somme Théologique de saint Thomas, & des Notes tant Littérales que Morales sur tous les Livres de l'Ecriture. Un Auteur assure qu'avant même que ces Ouvrages fussent imprimés, ils se trouvoient entre les mains de tous les Gens de Lettres. On les recherchoit avec empressement; & on les lisoit avec fruit (2).

IX. Sa Retraite.

Après avoir employé la meilleure partie de sa vie, à remplir son esprit de toutes sortes de connoissances, ou à communiquer aux autres tout ce qu'un véritable Sçavant peut apprendre dans les Livres, qui traitent de la Religion; Pierre de Herréra avoit cédé, en 1617, sa Chaire de Théologie à un de ses Freres, & s'étoit retiré dans le secret du Cloître. Son dessein étoit sans doute de mettre la derniére main à ses Ouvrages, & de profiter cependant du repos de sa solitude, pour s'occuper plus particuliérement du soin de sa perfection, par l'exercice de la Priére, dans la méditation de ces mêmes Vérités, qui avoient fait l'objet de ses Etudes. Mais on ne le laissa pas long-tems dans cet agréable loisir. Quoiqu'il fut déja dans sa soixante-treiziéme année en 1621, son Ministére pouvoit être encore

(1) Hanc autem cum non vulgari totius Academiæ laude, & ingenti per Hispanias famâ rexit, ac moderatus est ad annum 1607, quo erectâ & dotatâ, à Rege Catholico Philippo III in gratiam Ordinis alterâ eadem hora primoria Cathedrâ, iisdem immunitatibus, & privilegiis quibus antiqua, fulcita; ad eam primus à Rege Petrus nominatus est, &c. *Ibid.*

(2) Cujus innumeræ in Scholasticâ, & expositivâ Theologiâ lucubrationes nondum impressæ manibus omnium teruntur, evolvuntur, avidissimè expetuntur, &c. *Domini. Gravina, in voce turturis Part. II, Cap. XXIII.*

utile au prochain, & à l'Eglise. Le Roy Philippe III, selon la louable coutume de ses Prédécesseurs, qui ne mettoient ordinairement à la tête des Diocèses, que des Personnages respectables par leurs Vertus, connus par leur Doctrine, ou distingués par des services déja rendus au public dans des Postes moins élevés, le fit sortir de sa Retraite, pour le charger de la conduite des Eglises des Canaries. Le Pape Grégoire XV envoya les Bulles; & Pierre de Herréra fut sacré le 21 de Novembre 1621, par notre Archevêque de Valence, Isidore d'Aliaga, dans le Couvent Royal de saint Dominique à Madrid.

X. Il en est retiré, pour être élevé à l'Episcopat.

Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 24. Echard. ut sup.

Nicolas - Antoine semble insinuer que ce Docteur n'avoit quitté sa Chaire de Salamanque, que pour accepter l'Episcopat (1); mais il est contredit par les autres Historiens. Quoiqu'il en soit, pendant que le Prélat se préparoit à passer les Mers pour se rendre dans son Diocèse, le Roy Catholique Philippe IV, qui venoit de succéder à son Pere, changea sa destination. Soit par considération pour son âge avancé; ou afin qu'il fut plus à portée de donner ses avis dans le besoin, Sa Majesté le nomma à l'Evêché de Tuy dans la Galice. Ce fut dans cette Eglise que le pieux & sçavant Evêque éxerça son zéle, l'espace de huit années. Rigide Observateur des Canons, il maintint, ou rétablit la Discipline dans le Clergé; nourrit son Peuple du pain de la Parole; excita l'émulation des jeunes Ecclésiastiques, par de fréquentes Conférences, où il se trouvoit lui-même; bannit de son Diocèse la discorde, le libertinage, l'ignorance: & il fit un si sage emploi de ses Revenus, que les pauvres Familles trouvérent toujours une ressource assurée dans sa charité. On peut dire en deux mots, qu'il donna de grands éxemples; qu'il pratiqua de grandes vertus; & qu'il fit respecter la Religion.

Ibid.

XI. Sa conduite dans cette Charge.

Dans le mois de May 1630, notre Evêque, après avoir demandé au Pape, & au Roy d'Espagne, la permission de se décharger d'un fardeau trop pesant à son âge de quatre-vingt-deux ans, il se retira dans son Couvent de Salamanque, pour y attendre une réponse, qu'il ne doutoit pas dévoir être conforme à ses désirs. Il n'en fut pas cependant ainsi: les Lettres, qu'on lui remit de la Cour, contenoient un Brevet de Sa Majesté, qui le transféroit de l'Evêché de Tuy à celui de

XII. Il veut l'abdiquer pour rentrer dans la Solitude.

(1) F. Petrus de Herrera, Hispalensis, Ordinis Prædicatorum, in Academiâ Salmantinâ primum tenuit locum docendi præceptoris Angelici Doctrinam: quo munere ingenti sui cum laude gesto cessit, ut ad Canarienses iret Episcopus. *Bibl. Nov. Hisp. Tom. II., pag. 160.*

LIVRE XXXIV.

PIERRE DE HERRERA.

Tarazone dans l'Aragon. Le Serviteur de Dieu crut devoir renouveller ses instances, pour se procurer un repos nécessaire, & faire nommer à l'Eglise de Tarazone, un Pasteur qui eût assez de forces, pour remplir tous les devoirs de la Sollicitude Pastorale. On différoit toujours d'acquiescer à ses Demandes; parce que malgré son grand âge, il étoit ardenment désiré des Peuples; & qu'on se persuadoit à la Cour, que son mérite, sa réputation, sa présence suppléeroient à tout le reste. La mort décida la question. Chargé de jours, & de bonnes œuvres, le Religieux Prélat se reposa dans le Seigneur, le trente-uniéme de Décembre 1630.

XIII. Sa mort.

L'Evêque de Salamanque, avec tout son Clergé, les Magistrats, l'Université en Corps, & toutes les Communautés de la Ville, voulurent honorer les Obséques d'un Sçavant, dont ils avoient si long-tems admiré les Vertus; & qui avoit relevé par sa réputation celle de leurs Ecoles. Son Corps fut enterré avec beaucoup de pompe, dans la Sacristie de notre Eglise, qu'il venoit d'enrichir de plusieurs beaux Ornemens, & de quelques Vâses sacrés. Il avoit fait aussi une Fondation, pour faire célébrer tous les ans, avec plus de solemnité, la Fête de S. Thomas d'Aquin. Son Epitaphe, dressée par lui-même, ne contenoit que ces trois mots: *Hic expectat Petrus.* Celle qu'on grava sur son Tombeau, & qui est raportée par Gilles Gonçales Davila, n'est guéres plus étendue, puisqu'on n'y lit que ces deux lignes: *Anno Dñi 1630, ætatis suæ 82, trigesima prima Decembris, hoc suo sacello propitium sibi numen expectat F. Petrus de Herrera.*

Echard. Tom. II. pag. 467. Col. 2.

De tous les Ouvrages, qui étoient sortis de la plume de notre Auteur, il n'avoit fait imprimer que son Traité de la Trinité, qui parut à Pavie, l'an 1627. Les autres se conservent en Manuscrit à Salamanque, & à Rome, selon le témoignage de Fontana.

In Theatr. p. 154.



THOMAS

## THOMAS DE TORRÉS, EVÊQUE DE L'ASSOMPTION, ET DE TUCUMANA DANS LE PARAGUAY.

THOMAS DE TORRÉS.

THOMAS DE TORRE'S, noble Espagnol, natif de Madrid, ayant passé les premiéres années de sa jeunesse, avec assez d'innocence, dans l'Etude des Belles-Lettres, demanda l'Habit de saint Dominique dans le Couvent Royal de Notre-Dame *de Atocha*; & fit ses Vœux entre les mains du Pere Bernard de Lerma, Prieur de la Maison. Sa naissance, & sa sagesse lui méritérent une place parmi les Etudians du Collége de saint Grégoire; où (comme nous l'avons remarqué quelqu'autrefois) on a coutume de n'envoyer que des Sujets choisis, & de grande espérance. Le jeune Religieux ne démentit point, celle qu'on avoit conçue de ses qualités d'esprit, & de cœur: & parmi les éxercices de l'Ecole, il ne parut pas moins appliqué à apprendre la science des Saints, qu'à approfondir tout ce qui peut faire honneur à un Philosophe, & à un Théologien. Il réussit en l'un & en l'autre. Il ne négligea pas non plus le talent de la Parole, si utile au divin Ministére, auquel il étoit apellé.

I. Ses commencemens.

Echard. Tom. II, pag. 468.

La réputation qu'il se fit parmi les Sçavans, dans les Ecoles de Madrid, de Valladolid, d'Alcala, & dans quelques autres Villes d'Espagne, obligea le Pere Jérôme Xaviére, Général de l'Ordre, de l'envoyer à Louvain, avec le Titre de premier Régent des Etudes. Thomas de Torrés répondit parfaitement aux intentions de son Supérieur, & à ses désirs. Il arriva à Louvain l'an 1606: l'année suivante il prit le Bonnet de Docteur; & chargé depuis d'expliquer les saintes Ecritures, dans les Ecoles publiques, il s'acquitta de cet Emploi, avec un succès qui lui concilia en même tems l'affection & l'estime de tout ce qu'il y avoit d'Habiles Gens dans le Pays. Ennemi des Nouveautés, & toujours jaloux de conserver la charité, & la paix, avec tous ceux qui travailloient comme lui à expliquer, & à défendre la Doctrine de l'Eglise, il n'eut jamais d'autres Ennemis, que ceux qui l'étoient de la Vérité, & de la Religion. Albert Archiduc d'Autriche, & Prince de Flandres, lui assigna des Emolumens; & on assure que tous les Seigneurs de la Cour se faisoient un plaisir de marquer dans toutes les occasions, l'idée avantageuse qu'ils avoient, non-seulement de la

II. Ses progrès, & sa réputation, dans les Ecoles d'Espagne & de Louvain.

LIVRE XXXIV.

THOMAS DE TORRÉS.

capacité, mais aussi de la modestie, & de la vertu de ce Sçavant Homme (1).

Parmi les Disciples, qu'il forma, & dont plusieurs brillérent depuis dans les Universités d'Espagne, Jean Poinsot, connu sous le nom de Jean de Saint-Thomas, s'est rendu fort célébre par ses Ecrits Théologiques. En 1611 le Pere de Torrés étoit Définiteur de la Province de la Basse-Allemagne; & en cette qualité il fut député au Chapitre Général de son Ordre, assemblé à Paris sous le Pere Augustin Galamini, depuis Cardinal. Il présida à un Acte fort solennel, ou aux Théses qui furent soutenues, dans le Collége de S. Jacques, par le Pere Hyacinthe Coquetius, habile Flamand. L'un & l'autre firent paroître combien ils étoient versés dans les Matiéres Théologiques, dans la Science des Canons, surtout dans la lecture des Saintes Ecritures, & des Peres. Il y avoit longtems que Thomas de Torrés en faisoit son étude particuliére, persuadé que pour mériter le nom de Théologien, il faut puiser ses principes, & ses lumiéres, dans ces premiéres sources de la Religion.

III. Ce qu'il fait à Paris.

Après avoir enseigné, écrit, & prêché pendant huit ans dans les Pays-Bas, il partit de Flandre en 1614, pour retourner en Espagne, où son mérite le fit passer par divers Emplois. Il gouverna quelque tems la Communauté de Zamora dans le Royaume de Léon; & il étoit Prieur du Couvent de Notre-Dame *de Atocha* à Madrid, lorsque le Roy Catholique le nomma à l'Evêché de l'Assomption, Ville Capitale du Paraguay, dans l'Amérique Méridionale. Le nouvel Evêque, ayant reçu les Bulles de Paul V, en date du 30 Mars 1620, fut sacré dans notre Eglise en présence de la Cour; & se rendit d'abord dans la Nouvelle Espagne, pour travailler selon sa vocation au Salut des Peuples confiés à ses soins (*). Il étoit alors âgé de cinquante-six ans; & son mérite étoit assez connu à la Cour de Castille; il y avoit assez de puissans Amis, pour pouvoir espérer

IV. De retour en Espagne.

Bullar. Ord. Tom. V. p. 717. & Tom. VI, pag. 139. Echard. ut sp.

V. Il est nommé à un Evêché dans le Paraguay.

(1) Honorario extrà ordinem ab Alberto Archiduce Belgarum Principe conductus: quo munere septem circiter annos, summâ laude, summo Auditorum concursu, & proventu functus est... semper in Belgio, Lovaniique præsertim maximo in honore habitus est & pretio, ob integros mores, regularis Disciplinæ studium, ac pari cum profundiori conjunctam Eruditione modestiam, tam apud suos & domesticos, quàm apud extraneos & Aulicos, &c. *Echard. Tom. II, pag. 469. Col. 1.*

(*) Vincent Fontana, en distinguant Thomas de Tonnes, de notre Thomas de Torrés, les fait monter successivement sur le même Siége: le premier en 1619, & le second en 1626. Mais, selon la remarque du Pere Echard, cette distinction est chimérique: & on ne sçait ce que c'est que ce Thomas de Tonnes. Il y a apparence qu'on n'en a parlé, que parce que le nom de Torrés, avoit été ou mal écrit, ou mal lû. *In Theatr. pag. 260. Col. 2.*

des postes plus capables de flater l'ambition, ou la cupidité. Mais le Serviteur de Dieu, peu susceptible de ces sortes de passions, & aussi éloigné de désirer l'éclat, que de refuser le travail, crut que si le Seigneur l'apelloit à éxercer son zéle parmi les Sauvages de l'Amérique, il devoit sacrifier son repos, & sa vie même, s'il étoit nécessaire, pour entrer dans les desseins de la Providence.

Le sage Prélat agit toujours sur ce principe; & il eut souvent besoin de toute sa fermeté, pour se mettre au-dessus des difficultés, qu'il rencontra dans l'éxercice de son Ministére. Il est vrai, que dans les Indes Occidentales, déja soumises au Roy Catholique, on n'étoit point exposé aux mêmes persécutions, qui procuroient la Couronne du Martyre à tant de Ministres de l'Evangile, dans les Indes Orientales, sous la Domination des Princes Infidéles : mais dans l'Amérique même les Evêques, & les Prédicateurs, zélés pour la propagation de la Foi, & la pureté du Culte, avoient d'autres obstacles à vaincre, soit pour protéger les Indiens contre la dureté de leurs Vainqueurs; soit pour les arracher à leurs anciennes superstitions, & leur faire embrasser la Doctrine Chrétienne sans aucun mélange des pratiques Payennes. C'est à ces deux points que notre Evêque s'attacha particuliérement, & pour faire des Chrétiens, & pour faire aimer le joug de Jesus-Christ à ces nouveaux Fidéles.

VI. Difficultés qu'il rencontre dans l'éxercice de son Ministére.

Si l'excessive cupidité, qu'ils remarquoient dans la plûpart des Européens, ne leur donnoit pas une grande idée de leur vertu; la rigueur que quelques Gouverneurs éxerçoient à leur égard, refroidissoit encore plus leur zéle pour la sainte Religion, qu'on venoit leur prêcher: & il arrivoit quelquefois, que le désir de recouvrer leur premiére liberté, les engageoit à des entreprises, non moins préjudiciables à l'Etat, qu'à la Religion. C'est ce qu'on avoit éprouvé depuis peu, dans le Royaume du Pérou; où la révolte presque général n'avoit pas été facilement appaisée.

Vide Fontan. in Monu. ad An. 1619. pag. 596. Col. 2.

La charité de notre Prélat, le zéle du salut des Ames, & l'amour du bien public, le portérent à chercher d'abord les moyens de prévenir de semblables révoltes, en faisant cesser les inconvéniens qui y donnoient occasion. La prudence les lui fit connoître ces moyens, & il les mit heureusement en usage. Pour engager le Gouverneur Espagnol à traiter humainement les naturels du Pays, sa premiére attention fut de cultiver lui-même avec soin son amitié, & celle des autres Offi-

VII. Moyens, qu'il employe pour les vaincre.

LIVRE XXXIV.

THOMAS DE TORRÉS.

ciers de sa Nation; de vivre toujours avec eux dans la plus parfaite intelligence; & d'agir de concert dans tout ce qui intéressoit le bon ordre, & la police, ou qui pouvoit favoriser les progrès de la Religion, & assurer la felicité des peuples. La disposition, où il avoit trouvé les esprits à son égard, en arrivant dans la Province, ne pouvoit être plus favorable. Il en profita pour l'éxécution de ses desseins. La seule réputation de son mérite, de sa droiture, de sa probité l'avoit fait estimer, avant qu'on eut le bonheur de le posséder: on commença à l'aimer, quand on le vit de plus près: & par ces deux liens d'estime, & d'amour, s'étant attaché ceux qui étoient à la tête des affaires, bientôt il eùt la confiance, & l'affection de toute la Colonie. Il n'oublia rien pour entretenir cette heureuse harmonie, qui le mettoit en état de rendre son Ministére également utile, & à la tranquillité des Indiens, & au salut de ses Compatriotes.

VIII. Il s'attache les Officiers Espagnols, & les rend favorables aux Indiens.

La Providence lui fournit plus d'une occasion de resserrer toujours plus étroitement ces nœuds sacrés entre le Troupeau & le Pasteur: outre ces maniéres douces & affables, qu'il avoit envers tous; il rendit à plusieurs des services considérables, tantôt en les réconciliant les uns avec les autres, & terminant sans éclat leurs dissentions, ou leurs querelles: tantôt en écrivant en leur faveur à la Cour de Castille; où son témoignage étoit de grand poids, & sa recommandation toujours respectée. Après s'être employé auprès du Souverain pour l'intérêt de ses Officiers, il n'y avoit rien qu'il ne pût obtenir de ces mêmes Officiers, pour le soulagement des Peuples, sur lesquels ils dominoient. Et voilà tout le secret de cette prudence Chrétienne, ou de cette politique sainte, dont le sage Evêque se servit, pour faire de grands biens dans son Diocèse.

S'il n'eut pas l'avantage de pouvoir arrêter par tout les véxations, que les Américains souffroient si impatienment, il fit qu'elles furent moins fréquentes, & plus supportables. Ses priéres, ses remontrances, ses vives, & patétiques exhortations pour donner des bornes à la cupidité, ses menaces, quand il fut nécessaire, & sa fermeté, ne furent pas sans effet. De simples Particuliers, sans emploi & sans caractére, auroient craint d'offenser un Prélat, qu'ils voyoient chéri & respecté de tous les Chefs de la Colonie: & cette crainte étoit un frein, qui arrêtoit la main de ceux, dont la Religion n'avoit pas encore changé le cœur. Les Sauvages, sous les auspices de leur bon Pasteur, commencérent d'abord à respirer, & se ren-

IX. Ceux ci se rendent dociles aux Instructions.

dirent plus dociles aux Instructions. Bientôt après ils crurent n'avoir plus rien à appréhender pour leurs biens, leur repos, ni pour l'honneur de leurs femmes.

X. Le Prélat les réunit, les police.

Dès que le pieux Evêque eut amené les choses à ce point, il ne trouva presque plus d'obstacles au succès de sa Mission. Il retira du milieu des Forêts, ou fit descendre des Montagnes, des hommes que la seule crainte y avoit dispersés, & il leur persuada sans beaucoup de peine, que leur avantage étoit de vivre ensemble, pour s'aider mutuellement, dans leurs Maisons, & dans leurs Bourgades. Il leur fit prendre des habits, car la plûpart en ignoroient encore l'usage; & il les catéchisoit lui-même, également attentif à les bien instruire des vérités de notre Religion, & à régler leurs mœurs, en combattant les vices grossiers où il les voyoit adonnés. Ceux, dont il eût plus de peine à les retirer, étoient l'yvrognerie, l'impudicité, & la vengeance. Les Sauvages sont ordinairement vindicatifs; & pour de fort petits Sujets, ils se font de longues guerres, de Famille à Famille, ou de Village à Village. Ce que le Gouvernement Espagnol n'avoit pû encore retrancher parmi eux, la douceur de l'Evangile l'a peu-à-peu corrigé.

XI. Régle leurs Mœurs.

On comprend par là que les occupations de l'Evêque du Paraguay ne pouvoient être petites. Mais nous avons dit qu'il étoit allé chercher le travail: il n'en fut point rebuté; & le Seigneur répandit ses Bénédictions sur tout ce qu'il lui fit entreprendre. Les anciens Chrétiens apprirent de lui à conformer leur vie à leur Foi; & les Nouveaux furent confirmés dans la profession des Vérités, qu'ils avoient embrassées. Plusieurs de ceux qui s'étoient montrés les plus obstinés dans leurs anciennes superstitions, les abandonnérent, pour mériter d'être régénérés par le Baptême. La vivacité du zéle de notre Prélat avançoit d'autant plus l'œuvre, à laquelle il s'étoit consacré, qu'il étoit toujours le premier à mettre la main à tout. Plusieurs bons Ministres travailloient avec lui, & sous ses ordres; mais ils avoient le plaisir de le voir marcher à leur tête: son courage pouvoit les soutenir parmi les périls du Voyage; & sa patience dans les plus grandes fatigues, sembloit leur interdire jusqu'à la liberté de se plaindre.

XII. Et en fait des Chrétiens.

Mais ce qui devoit être un puissant motif de consolation, tant pour les Missionnaires, & les autres Ministres du second Ordre, que pour leur digne Pasteur, c'étoit l'état florissant où ils voyoient dès lors cette Eglise, si différente de ce qu'elle avoit été. Déja les Espagnols, & les Indiens, réunis dans les





LIVRE XXXIV.

THOMAS DE TORRÉS.

exercices d'une même Religion, ne faisoient tous qu'un même peuple, soumis aux mêmes Loix, & travaillant avec un zéle égal à leur commune conservation. On n'y craignoit plus de Séditions, ni de Cabales. L'autorité du Prince, respectée dans tous le Pays, faisoit régner la tranquillité dans les Familles, & assuroit le repos & la paix parmi des hommes, qu'on avoit crû aussi incapables de société, que de discipline. C'est aux soins attentifs, & aux travaux de notre Prélat, qu'on étoit principalement redevable de ce changement. Il n'avoit pas encore fini la sixiéme année de son Episcopat, lorsque le Roy Catholique Philippe IV, le transféra au Siége de Tucumana, afin qu'il fit dans ce nouveau Diocèse ce qu'il avoit fait dans le premier (1).

XIII. Etat florissant de cette Eglise.

XIV. L'Evêque est transféré à une autre.

Tucumana, que quelques uns apellent la Province *de la Sal*, est un vaste Pays de l'Amérique Méridionale, assez éloigné de l'une & de l'autre Mer, entre la Riviére de la Plata à l'Orient, & le Royaume de Chili à l'Occident. Les Espagnols y possédent les Villes, qu'ils nomment san Jago, san Miguel, Corduba, Talavera, & quelques Bourgades, où ils ont des Colonies. La Ville de saint Michel, séjour ordinaire de l'Evêque, est considérée comme la Capitale de la Province, à laquelle elle donne quelquefois son nom. On y distingue principalement trois sortes de Sauvages, sçavoir les Tucumanes, les Juries, & les Diaguites. Ces deux derniers Peuples sont des Pasteurs de Brebis. En général cette Nation est laborieuse, moins adonnée à l'yvrognerie, que les autres Sauvages de ces Régions, mais aussi vindicative que toute autre; c'est pour cela (dit-on) que les Habitans disposent leurs Maisons en rond, & les environnent de Hayes d'Epines, à cause des cruelles guerres, qu'ils se font sans cesse. Au reste les Naturels ont cessé d'y aller nuds, comme ils faisoient autrefois, & ont commencé de prendre des maniéres plus douces, & plus civiles, envers ceux qui ne les offensent pas.

XV. Mœurs des Habitans de Tucumana.

Ce fut donc vers ces Peuples, que le Pape Urbain VIII, à la demande du Roy d'Espagne, envoya l'Evêque Thomas de Torrés; afin que suivant le plan, qu'il s'étoit fait dans la Province du Parraguay, il apellât à la Foi tant de milliers d'ames, qui vivoient encore dans les ténébres de la Gentilité. Plusieurs

(1) Probatus à Paulo V, 30 Martii 1620, consecrationisque subindè accepto munere, ad sedem suam eodem anno pervenit; eamque optimis institutis ornavit ad annum 1626, quo 21 Aprilis, sic petente Philippo IV, ad Tucumanam in eâdem Indiarum Occidentalium regione translatus est Ecclesiam, &c. *Echard. Tom. II, pag. 469. Col. 1.*

de nos Missionnaires Espagnols y avoient déja travaillé, avec plus ou moins de succès : mais le nombre de ceux qui avoient ouvert les yeux à la lumiére de l'Evangile, n'étoit pas bien considérable. Les Prédicateurs n'avoient point manqué de se plaindre dans ces Contrées (comme dans presque toutes les autres du nouveau Monde) que le plus grand obstacle, qu'ils trouvoient à la la Conversion des Infidéles, venoit du mauvais éxemple des anciens Chrétiens, qui n'avoient pénétré dans ces Pays éloignés, que pour satisfaire leur insatiable cupidité & leur avarice. Ces plaintes n'étoient jamais sans fondement : & notre Prélat sentoit trop bien la nécessité d'en ôter le sujet, pour ne pas commencer l'Exercice de son Ministére par ceux de sa Nation. Il s'y porta avec d'autant plus de zéle, qu'en essayant de réformer leurs Moeurs, sur les Maximes de l'Evangile, il travailloit en même tems à leur Salut, & préparoit les voyes à la Conversion des Idolâtres.

XVI. On avoit travaillé avec peu de succès à leur Conversion.

XVII. Pourquoi ?

XVIII. Le zélé Evêque tâche de remédier au mal.

Quoique l'air soit assez tempéré dans le Tucumana, où l'Eté commence le 23 de Septembre, & ne finit que le 20 de Mars, les Voyages ne laissent pas d'y être toujours difficiles ; parce que le terroir en est sablonneux, & le Pays presque tout rempli de bêtes sauvages. Mais ni les incommodités des chemins, ni les périls qu'on pouvoit craindre, n'empêchérent point notre Prélat de visiter les différens Quartiers de son vaste Diocèse. Il parcourut plusieurs fois tous les Lieux, où les Espagnols avoient des Colonies ; & il voulut connoître par lui-même en quel état se trouvoient le Clergé, & le Peuple. Il prêcha, il administra les Sacremens ; il n'omit rien pour déraciner les abus, & abolir les pratiques indécentes, ou superstitieuses. La sainteté de ses exemples, & son caractére de douceur le faisoient déja respecter, & aimer des Sauvages même ; & son Ministére n'auroit pas été sans fruit, s'il avoit été plus long. Mais pendant qu'il se hâtoit de se rendre à un Concile Provincial, convoqué dans la Ville des Rois ; c'est-à-dire, dans la Capitale du Pérou, par l'Archevêque de Lima, il fut arrêté par une maladie, qui termina ses travaux, & ses jours l'an 1630, dans sa soixante-sixiéme année, la dixiéme de son Episcopat. Il eut la consolation de mourir entre les mains de ses Freres ; & son corps fut inhumé dans une de nos Eglises (1). Gonçalez d'Avila, dans son Théatre Ecclésiasti-

XIX. Ses Travaux.

XX. Sa mort.

Theatr. Eccl. de las Indias, Tom. II.

(1) Dum Limam ad Concilium Provinciale vocatus properaret, in itinere lethali Synocho sublatus est Chuquisacæ anno 1630; ibidemque apud nostros sepultus, &c. *Echard. ut sp.*

LIVRE XXXIV.

THOMAS DE TORRÉS.

Ap. Echard. ut sp.

que des Indes, a fait souvent l'Eloge de ce Prélat, parmi les Evêques du Paraguay, & de Tucumania. Le Pere Séguier, dans son *Laurea Belgica*, l'apelle un Homme d'un génie Divin. Il est certain qu'il avoit reçu de grands talens du Ciel; & qu'il en fit toujours un saint usage, pour l'honneur de la Religion, & le salut des Ames.

## JEAN LOPEZ, EVESQUE DE CROTONE, ET DE MONOPOLI.

JEAN LOPEZ.

Bibl. Nov. Hisp. Tom. I, pag. 549. Ita. Sacr. Tom I, Col. 974. Tom. IX, Col. 388. Echard. Tom. II, pag. 474 Col. I. Fontan. in Thet. Dom. p. 181. 259.

QUOIQUE les Historiens, pour distinguer cet illustre Espagnol de plusieurs autres du même nom, l'apellent communément Lopez de Valladolid, parce qu'il avoit pris l'Habit des FF. Prêcheurs dans cette Ville, & qu'il y fit un long séjour; il est pourtant certain, selon Nicolas Antoine, qu'il étoit Aragonois de nation, & natif de Boria, sur les Frontiéres de la Navarre, à trois lieues de Tarazone. L'Abbé Ughel dit qu'il eut un grand nom parmi les Théologiens, & les célébres Prédicateurs de son tems; mais que sa haute piété, & le zéle de la Religion le rendirent encore plus recommandable, que ses talens. Il faut qu'il ait porté le joug du Seigneur, soit dans l'Ordre de saint Dominique, ou dans l'Episcopat, environ quatre-vingt-dix ans; puisque tous les Ecrivains de sa Vie assurent qu'il en a vécu cent huit, étant né l'an 1524, dans le tems que Clément VII occupoit la Chaire de saint Pierre, & n'ayant terminé sa longue carriére que sous le Pontificat d'Urbain VIII l'an 1632. Cependant ce qui mérite d'être particuliérement remarqué dans son Histoire, c'est moins cette longue suite d'années, que sa persévérante fidélité dans la pratique de toutes sortes de bonnes Œuvres

I. Jean Lopez, né l'an 1524, mort en 1632, âgé de 108 ans.

Outre les differens Emplois qu'il a remplis dans son Ordre, pour l'édification de ses Freres, & l'accroissement de la Régularité, dont il fut toujours un modéle; outre le ministére de la Prédication, qu'il a fait servir à la Conversion d'un grand nombre de Pécheurs, & à l'Instruction de plusieurs Peuples; il a gouverné successivement, & fort saintement, deux Eglises dans le Royaume de Naples: & parmi ces diverses occupations, il a écrit plusieurs Ouvrages d'Histoire, & de Pieté, qu'on lit encore avec plaisir, & avec fruit.

II. Saintes, & glorieuses occupations.

Ayant été fait Evêque de Crotone dans la Calabre l'an 1595, par la Nomination de Philippe II, & la volonté de Clément

Clément VIII, Lopez ne se proposa pas d'autres éxemples, que ceux des plus saints Evêques de l'Antiquité; & il eut le courage de les imiter presqu'en tout; dans la vigilance continuelle sur eux-mêmes, & sur leur Troupeau; dans leur zéle pour la conservation du sacré Dépôt, & le rétablissement des Mœurs; dans le mépris des richesses, de l'éclat, & du faste mondain; enfin dans l'éxercice de toutes les Fonctions Episcopales, & la pratique de toutes les Vertus; dont le Pasteur doit être comme le modéle, afin que les Fidéles puissent être ses Imitateurs. Il annonçoit souvent la Parole de Dieu à son Peuple : il formoit lui-même, ou éprouvoit soigneusement les Ministres, qu'il devoit employer; & vouloit être instruit des besoins des Familles; parce que sa vie extrêmement frugale, la sage œconomie de ses Revenus, ou les libéralités du Prince, le mettoient en état de pourvoir à toutes leurs nécessités. Les Eglises Paroissiales de la Ville de Crotone étoient trop multipliées; & n'en étoient pas mieux servies : notre Prélat les réduisit au nombre de sept. Il établit, ou il enrichit un Mont de Piété, en faveur des Pauvres; fit réparer, & orner sa Cathédrale : & dans l'espace d'un peu moins de quatre ans, il parut avoir renouvellé toutes choses. Le Roy d'Espagne, Philippe III, sur la fin de 1598, le transféra à l'Eglise de Monopoli, dont l'Evêché ne releve que du Saint Siége; & le même Pontife, qui avoit approuvé sa Nomination au Siége de Cortone, agréa aussi sa Translation à celui de Monopoli, ne doutant point que ce saint Evêque ne fît par tout beaucoup de fruit (1).

III. Dans le Diocèse de Crotone.

IV. Et dans celui de Monopoli.

Pendant les dix années qu'il gouverna ce second Diocèse, Lopez donna les mêmes éxemples de toutes les Vertus Chrétiennes; & procura à son Peuple les mêmes avantages; l'instruction, la paix, & les autres secours spirituels, ou temporels, surtout dans les tems fâcheux de contagion, ou de disete. Lorsque la charité de plusieurs se refroidissoit; & que dans les besoins les plus pressans, la crainte de l'avenir rendoit les riches moins sensibles aux nécessités actuelles des Peuples, le charitable Pasteur ouvroit alors plus libéralement ses mains. Non-

V. Sollicitude Pastorale, & Charité.

(1) Fr. Joannes Lopez, Hispanus, Ordinis Prædicatorum nobilis alumnus, concionator egregius, ac Theologicâ Facultate clarus, pietate tamen, & Religione longè clarissimus, Crotonensis Episcopus delectus anno 1595, Parochiales Ecclesias ad septem in Civitate reduxit : montem pietatis auxit; Cathedralem Ecclesiam mirificè exornavit; omniaque egit, quæ boni Pastoris videntur Officia; & cùm annos quatuor sedisset, ad Monopolitanam Ecclesiam translatus est die 25 Novembris 1598. *Ita. Sacr. Tom. IX, Col. 388.*

LIVRE XXXIV.

JEAN LOPEZ.

ſeulement il ne s'inquiétoit pas pour lui-même du lendemain ; mais il partageoit ce qui lui étoit néceſſaire pour le jour ; ou il s'en privoit, en faveur de celui qu'il croyoit dans un plus grand beſoin. On ne s'adreſſa jamais à lui, ſans en recevoir quelque ſecours, ou quelque conſolation. Auſſi fut-il apellé, dit un Auteur, le Pere des Pauvres, le Protecteur des Veuves, & des Orphelins, le Conſolateur, & l'Appui de tous les Affligés (1).

Mais quelque amour, qu'il eût pour ſon Troupeau, dont il étoit ſincerement aimé, il ſoupiroit toujours après le repos du Cloître, que la ſeule obéiſſance avoit pû lui faire abandonner pour un tems. Il demanda ſouvent, & il obtint enfin du Pape Paul V, l'an 1608, la permiſſion d'abdiquer ſon Evêché, pour ſe renfermer dans la Solitude. Cependant le Comte de Benevent, Viceroy de Naples, voulant ſe ſervir de ſes Conſeils, & de ſes Lumiéres, l'obligea de s'arrêter quelque tems auprès de lui ; & ce ne fut pas ſans regret, qu'il le vit depuis partir pour l'Eſpagne ; ou cet ancien Evêque avoit réſolu de paſſer le reſte de ſes jours avec ſes Freres, dans le Couvent de Valladolid.

VI. Le ſaint Evêque abdique ſa Dignité, pour vivre dans la Solitude.

VII. Ses Occupations.

Son âge de plus de quatre-vingt-quatre ans l'invitoit au repos ; mais il ne voulut le chercher que dans les mêmes Exercices, qui avoient ſi dignement rempli les premiéres années de ſa jeuneſſe : je veux dire, la Priére, l'Etude, la Méditation des Livres Saints, les Pratiques de Pénitence, & un travail, qu'il ſçut rendre utile au Prochain, & à ſon Ordre par la variété des Ouvrages, qu'il compoſa encore, ou auſquels il mit la derniére main.

Ferdinand du Château avoit entrepris, (comme il a été remarqué ailleurs) d'écrire les Annales, ou l'Hiſtoire Générale de l'Ordre des FF. Prêcheurs ; & il n'avoit pas eû le tems de la conduire juſqu'à ſon Siécle. Lopez, avec les mêmes talens, & animé du même zéle, continua ce deſſein avec plus de ſuccès. Tout ce qu'il put trouver des choſes mémorables, paſſées dans ſon Ordre, particuliérement dans les Provinces de Caſtille, d'Aragon, & de Portugal, il le réduiſit en un Corps d'Hiſtoire, qui eſt diviſé en quatre Tomes *in-folio*, & qu'il fit imprimer à Valladolid, en 1613, 1615, 1621, & 1622. Les trois premiers Volumes furent depuis traduits en Italien, & réimprimés à Florence en 1645.

VIII. Il continue l'Hiſtoire de ſon Ordre.

Vide Echard. Tom. II, pag. 474.

(1) Præfuit huic Eccleſiæ Epiſcopus optimus, primævos Eccleſiæ ſanctos Epiſcopos æmulatus, Pauperum, Viduarum, Orphanorum Pater Communi voce appellatus, annos decem, &c. *Fontan. in The. Dom. pag.* 239. *Col.* 2.

Il a composé aussi, pour la commodité des Prédicateurs, un excellent Abregé des Sentences des Peres de l'Eglise; où il traite solidement des vertus, & des vices. Il y explique tous les Mystéres de notre Foi, & tous les sujets de Morale, qui peuvent servir à l'instruction, & à l'édification des Fidéles. Ses petits Traités du Saint Sacrement de l'Autel, du Rosaire, & de la Préparation à la Mort, ne méritent pas moins d'être lûs. On y remarque par tout les sentimens d'un cœur tout rempli de Dieu; & les lumiéres d'un Auteur consommé dans la connoissance des Divines Ecritures, & des Ecrits des saints Peres (1). Ce sont les expressions de Nicolas-Antoine.

LIVRE XXXIV. JEAN LOPEZ.

IX. Autres Ecrits.

Chargé enfin d'années, & de mérites, ayant commencé sa cent huitiéme année, le pieux Prélat s'endormit dans le Seigneur, dans le mois de Janvier 1632. Son Corps fut enterré dans notre Eglise de Valladolid; & sa mémoire est encore en bénédiction dans son Ordre, particuliérement dans sa Province d'Espagne (2).

---

## MANUEL-LOUIS DE SOUSA.

MANUEL-LOUIS DE SOUSA.

I. Noblesse.

SI l'Histoire de l'illustre de Sousa peut satisfaire la curiosité du Lecteur, par plusieurs traits particuliers; elle n'est pas moins propre à édifier sa piété, & à faire admirer la force de la Grace sur le cœur de l'Homme. Issu d'une des plus Nobles Maisons de Portugal, il ne dégénera pas de la valeur de ses Ancêtres. Autant qu'il parut constant & fidéle à porter le joug de JESUS CHRIST, lorsqu'il se fut une fois consacré à son Service; autant avoit-il montré de courage & de résolution, dans celui de son Prince.

II. Et mérite des Parens de Louis de Sousa.

Son pere, apellé Lopez de Sousa-Coutinho, avoit rendu de bons services à l'Etat, & dans la Paix, & dans la Guerre. On raporte qu'à toutes ses qualités Politiques & Militaires, il ajoutoit beaucoup de Probité, de Religion, & tous les avantages qu'on peut tirer de la connoissance des Belles-Lettres. Il

(1) Vixit adhuc in studioso, plenoque utilissimi negotii otio ad decrepitam, raròque contingentem, centenario etiam octo annis majorem ætatem... vir fuit Sacrarum Scripturarum, sanctorumque Ecclesiæ Patrum lectione, & cognitione instructissimus, ad hæc domesticæ Historiæ post Ferdinandum Castellum vindex egregius. *Bibl. Nov. Hisp. Tom. I, pag.* 549. *Col.* 2.

(2) Obiit Vallisoleti in Patriâ anno 1632, sepultus apud suos Dominicanos; plura post se ingenii sui Monumenta reliquit; quibus clarissimam suæ virtutis sibi æternam peperit famam. *Ita. Sacr. Tom. IX, Col.* 388.

LIVRE XXXIV.

MANUEL-LOUIS DE SOUSA.

étoit Gouverneur de la Forteresse de Saint-Georges de la Mine (*); & son Mariage, avec Marie de Noronha, avoit été béni par la naissance de plusieurs Enfans.

III. Belle Education de Sousa.

Celui dont nous écrivons l'Histoire, & qui reçut au Baptême le nom de Manuel, n'étoit que le cinquiéme. Ayant été élevé, dans la Ville de Santaren, d'une maniére convenable à sa naissance, il fit paroître autant de génie & de goût, que de facilité pour tout ce qu'on voulut lui apprendre. Dès ses tendres années, déja instruit des Lettres, & des Langues, il faisoit ses délices de la Poësie; & il étoit plus versé dans l'Histoire, que son âge ne sembloit le permettre. Mais cette Etude n'éteignit point en lui le désir d'acquérir un nouveau genre de gloire, par la Profession des Armes: c'est ce qui l'engagea à se faire recevoir dans l'Ordre des Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, qu'on apelloit déja les Chevaliers de Malte. Il n'avoit pas encore fait ses Vœux; lorsque, dans une Expédition contre les Maures, il fut pris; & demeura quelque tems au pouvoir de ces Infidéles, souffrant avec fermeté toutes les suites d'un rude Esclavage, sans faire jamais rien de contraire ni à sa naissance, ni à sa Religion. Il recouvra enfin sa liberté, soit par un effet singulier de la Providence; soit peut-être parce qu'il n'avoit pas été connu pour appartenir à l'Ordre de Malte, comme Nicolas-Antoine semble l'insinuer, en disant qu'il fut racheté (1).

IV. Il entre dans la Religion de Malte.

V. Sans faire profession dans cet Ordre, il porte les armes, pour le service de son Prince.

Quoiqu'il en soit; le Chevalier de Sousa, sans reprendre les marques de son Ordre, continua à porter les Armes, pour la gloire de son Souverain, & les intérêts de sa Patrie. Il mérita l'estime de la Reine Catherine d'Autriche, Régente du Royaume de Portugal, après la mort de Jean III, & pendant la Minorité de Sébastien I. Ce fut dans ce même tems que Sousa passa dans les Indes Orientales, & Occidentales. Un Auteur Espagnol semble dire que ce ne fut qu'un Voyage de curiosité (2). Et un autre prétend au contraire, qu'il avoit

(*) Cette Forteresse, sur la Côte d'or de la Guinée, est la principale de toutes celles, que les Européens possédent sur les Côtes d'Afrique. Les Portugais, à qui elle appartient encore, la bâtirent en 1482. On prétend dans le Pays que les François dès l'an 1383 s'y étoient établis, & y avoient construit un Fort.

(1) F. Ludovicus de Sousa, Dominicanus, lustrali nomine Emmanuel de Sousa Coutinho, Lusitanus, Lupi sancti Georgii de Mina Gubernatoris, atque Mariæ Noroniæ Parentum nobilissimorum proles, cùm justæ ætatis factus Jerosolimitanis equitibus sancti Joannis se in tyrocinium dedisset, atque in captivitatem aliquandò Maurorum deveniens, pretio se redemisset, &c. *Bibl. Nov. Hisp. Tom. II, pag. 51. Col. 2.*

(2) Occidentales, & Orientales Indiarum plagas visitavit, &c. *Bibl. Nov. Hisp. Tom. I, pag. 51.*

été employé dans les Expéditions, que faisoient les Portugais dans ces Pays éloignés; & qu'il s'y distingua beaucoup (1). Ce que nous sçavons de certain, c'est qu'il ne fut de retour en Portugal, que plusieurs années après la défaite de l'Armée Portugaise dans l'Afrique en 1578.

VI. Don Jean de Portugal, passe pour mort à la Bataille d'Alcacer.

Parmi les Seigneurs, qui avoient été pris ou tués dans la Journée d'Alcacer, on regrétoit le Prince Don Jean; & les nouvelles réïtérées, qui en avoient été portées à son Epouse, apellée Madeleine de Vilhena, ne permettoient pas de douter de sa mort. La Famille ne laissa pas de faire, & d'ordonner de nouvelles recherches. La jeune Veuve écrivit, & fit écrire à tous ceux, qui traitoient avec les Maures de la rançon des prisonniers de Guerre, pour sçavoir si son Mari ne se trouveroit pas avec les autres. Mais toutes les réponses, qu'elle put avoir, confirmérent le bruit, qui s'étoit d'abord répandu, qu'il avoit été tué dans le Combat. On avoit donc cessé de douter de cette mort dans le Portugal, lorsque le Chevalier de Sousa y revint des Indes Orientales. Résolu de fixer son Etat par un honnête Mariage, il rechercha cette Dame, qu'il croyoit, comme elle se croyoit aussi elle-même, Veuve de son premier Mari.

VII. Sa Veuve prétendue épouse Louis de Sousa.

Quelque distingué que fût Sousa, & par sa naissance, & par son mérite, la prétendue Veuve témoigna d'abord un grand éloignement de cette proposition, & fut long-tems sans pouvoir se résoudre à l'écouter. Enfin s'étant passé déja près de dix ans, depuis les premiéres nouvelles de la mort de son Epoux, voyant que tous ses Parens lui conseilloient d'accepter l'alliance de Sousa, elle s'y rendit, & l'épousa.

VIII. Ils vivent long-tems, & tranquillement ensemble.

Ils vécurent long-tems dans une parfaite union, qui devint encore plus étroite, par la naissance d'une fille. Mais ce fruit de leur Mariage, qui faisoit leurs délices, & leur plus douce consolation, leur fut bientôt enlevé par la mort; & ce coup inopiné commença à troubler les douceurs de leur repos, sans diminuer leurs attentions à se prévénir mutuellement (2).

Ils n'étoient pas encore consolés de cette perte, qu'un second événement, moins triste sans doute, mais beaucoup plus

(1) Militaris gloriæ cupidus, etsi Melitensi cruce depositâ oblatas armorum expeditiones alacriter insecutus est; in quibus strenuè semper ille pro Rege, patriâque decertavit: horum occasione penetravit ad Indias utrasque Orientales & Occidentales, easque nominis sui famâ illustravit, &c. *Echard. Tom. II, p. 475. Col. 1.*

(2) Undè in patriam redux equestri militiæ renuncians, matrimonio copulavit se Magdalenæ à Vilhenâ, Joannis de Portugalliâ Comitis Vimiosi Filii, atque in Africâ illâ nunquam satis deploratâ expeditione occisi, relictæ. Huic matrimonio per plures annos hæsit, Filiâ etiam ex eo dives, nisi turbato mortalitatis ordine, parentes ea prævertisset, &c. *Bibl. Nov. Hisp. ut sp.*

LIVRE XXXIV.

MANUEL-LOUIS DE SOUSA.

embarrassant, leur fit faire de nouvelles réfléxions. L'ancien Mari de la Dame Madeleine de Vilhena, qu'on avoit oublié comme mort depuis si long-tems, vivoit encore; & dans la dureté de son Esclavage lui ayant été permis de parler à un Négociant, qui devoit passer du centre de l'Afrique en Espagne, il l'avoit prié d'apprendre à sa femme l'état, où il se trouvoit, depuis la Bataille d'Alcacer, où il avoit été fait prisonnier. Cet homme vint en effet en Portugal; trouva sans peine la Dame de Vilhena; l'assura qu'il avoit vû son Mari Esclave chez les Maures; & que, pour faciliter sa délivrance, il l'avoit chargé de lui dire certaines choses, dont il lui fit un rapport assez éxact, pour mériter d'en être cru. On peut bien penser, mais on ne sçauroit bien exprimer, quelle fut la surprise de cette Dame. Une confusion de pensées troubloit son esprit; & son cœur n'étoit peut-être pas moins agité par des passions contraires. La nouvelle qu'on lui donnoit étoit entiérement opposée à toutes celles, qu'on avoit reçues jusqu'alors; & sur la vérité desquelles il n'y avoit pas eû deux sentimens dans le Portugal. D'une autre part, cet Etranger parloit avec tant d'assurance; il circonstancioit si bien tout ce qu'il avançoit, qu'il paroissoit raisonnable d'ajouter foi à ses paroles, ou d'éxaminer du moins le fait. Mais comment l'éclaircir? De là l'embarras de cette Dame.

IX. Le premier Mari, Esclave parmi les Maures, donne enfin de ses nouvelles.

Sousa qui étoit fort sage, & qui craignoit Dieu, la voyant dans une si grande agitation, lui dit qu'il sçavoit un moyen pour la tirer de cette incertitude. En même tems il mena ce Marchand dans une Galerie de sa Maison; où, parmi beaucoup de portraits, il y avoit celui du Gentilhomme dont il s'agissoit. Si vous connoissez bien, lui dit-il, ce Seigneur, que vous assurez avoir vû depuis peu plein de vie, montrez-moi ici son portrait; vous l'avez sous les yeux. L'Etranger s'excusa d'abord, sur ce que les mauvais traitemens, que souffroit un Esclave depuis tant d'années, l'ayant sans doute beaucoup défiguré, pouvoient bien l'avoir rendu peu semblable à ce qu'il étoit autrefois. En effet, il n'y avoit pas moins de trente-cinq ans que s'étoit donnée la Bataille d'Alcacer. Cependant ayant jetté les yeux sur tous ces portraits; il distingua fort bien celui de Don Jean; & déclara sans hésiter que c'étoit le véritable portrait de l'Esclave, qui l'avoit chargé de la commission.

X. Sousa éclaircit le fait.

Après cet éclaircissement, Sousa n'en demanda pas davantage; & il persuada sans peine à sa prétendue Epouse, qu'ils de-

XI. Se sépare de sa prétendue Epouse.

voient se séparer. Il lui conseilla en même tems de travailler de tout son pouvoir à procurer la délivrance de son Mari. C'est aussi ce qu'elle se mit en devoir de faire : l'Histoire ne nous a point appris quel en fut le succès. Nous sçavons seulement que Madeleine de Vilhena se retira d'abord parmi les Religieuses de saint Dominique, dans le Monastére du Saint Sacrement, que Don Louis de Portugal, pere de son Mari, avoit fondé autrefois à Lisbonne, avant que de prendre lui-même l'Habit de notre Ordre ; elle y reçut depuis le Voile ; & y vécut avec beaucoup de piété. Sa Profession, & sa persévérance dans ce nouvel état, sont une preuve qu'elle ne réussit point à retirer son Mari de la Captivité ; & qu'elle en avoit obtenu la permission de consacrer au Seigneur le reste de ses jours.

Bibl. Nov. Hisp. ut sp.

XII. Ils entrent l'un & l'autre dans l'Ordre de saint Dominique.

Manuel de Sousa lui avoit donné l'exemple : le huitiéme Septembre 1614 il se présenta à notre Couvent de Benfigue, qui avoit été célebre par la premiére retraite de Don Barthelemy des Martyrs ; & qui méritoit alors la préférence de Sousa, pour être celle de deux personnes, qui lui étoient chéres ; car son frere Germain, Georges de Coutinho, étoit l'un des Religieux de cette Communauté ; & Don Louis de Portugal en avoit été fait Prieur. Ce fut ce Religieux Prince, qui donna l'Habit, & son nom au Postulant ; qu'on apella depuis Louis de Sousa. C'est le seul nom qu'il ait mis dans les differens Ouvrages, que nous avons de lui (1). En quittant le monde, dans un âge, où il pouvoit en avoir connu tous les abus, il n'en retint que ce qui s'accordoit avec ses nouveaux engagemens ; & en cela, il parut ce qu'il avoit toujours été, un homme vrai, & un zélé Chrétien, sincérement attaché aux Régles de son Etat. Dans le Siécle, il avoit passé pour un Gentilhomme plein de courage, de probité, de mérite : & dans le Cloître, il mérita d'être regardé comme un modéle de modestie, de régularité, & un exemple à proposer aux plus avancés. Ce sont les expressions des Historiens (2). Nous nous dispensons d'en-

(1) Itaque ultimum vale pro hac vita invicem dicentes, Magdalena de Vilhena Monasterium SS. Sacramenti ingressa est ; Manuel verò, qui jam Fratrem Germanum in ordine habebat, Georgium de Coutinho, Beneficensem Conventum adiit, in quo VIII. Septembris 1614, vestem Dominicanam induit ; quoque Spiritus fervore eoque summo incepit, ad mortem usque perseveravit, quæ retro sunt obliviscens, & ad anteriora semper extendens seipsum. *Manuelis* nomen cum sæculi pompa deposuit ; & Ludovici cum veste ordinis accepit à F. Ludovico *de Portugal*, mox laudato, tumque Conventus priore, &c. *Echard. Tom. II, pag. 475. Col. 1.*

(2) Vixit ergo inter Sodales perfecti Religiosi quædam veluti idea, Emmanuelis nomine in Ludovici commutato, in gratiam Ludovici de Portugallia Vimiosi Comitis amicissimi capitis, eidem sacro Instituto addicti, &c. *Bibl. Nov. Hisp. ut sp.*

LIVRE XXXIV.

MANUEL-LOUIS DE SOUSA.

trer dans le détail de ses pratiques de mortification, d'humilité, d'obéïssance, de renoncement à lui-même, & à tout ce qui flatte les passions. Nous nous contentons de remarquer, que quelque grande qu'eût toujours été son union avec sa prétendue Epouse, pendant tant d'années qu'ils avoient vécu ensemble; & quoique depuis leur séparation, ils vécussent dans le même Ordre, & sous les mêmes Supérieurs; ils demeurérent l'un & l'autre si arrêtés dans la résolution d'oublier le passé, pour ne penser qu'à se revêtir de JESUS-CHRIST, qu'ils ne se permirent jamais à eux-mêmes, ni le plaisir de se parler une fois, ni même la consolation de s'écrire.

XIII. Ils y persévérent avec beaucoup d'édification.

Cependant la retraite de Sousa dans le Couvent de Benfigue fut de dix-huit ans. On n'auroit pas manqué de le faire passer par les Charges, & les Emplois, qu'il étoit en état de remplir avec honneur, si sa modestie, & son attrait pour la solitude, ne l'avoient porté à vouloir être toujours le dernier dans la Maison du Seigneur. C'est la place, qu'il avoit choisie; & qu'il n'abandonna point. Mais le désir de sa propre perfection, ne le rendit pas moins appliqué à ce qui pouvoit contribuer à l'utilité des autres; & les Ecrits, qui sortirent de sa plume, justifient assez l'usage, qu'il sçut faire de son loisir, & de ses talens: il en avoit beaucoup pour bien écrire. Esprit délicat, juste, solide, cultivé par les Lettres, & par l'usage du beau monde, il s'étoit fait un style pur, élegant, & fort châtié. Il sçavoit parfaitement toutes les beautés, & les délicatesses de sa Langue Portugaise; & il en avoit donné des preuves étant encore dans le Siécle. Les honnêtes Gens lisoient avec plaisir ses Réfléxions, ou ses Notes, sur un Poëme Latin de Jacques Falconis, célébre Poëte de Valence.

XIV. Occupations de Sousa dans sa Retraite.

Bibl. Nov. Hisp. ut sp.

Ce qu'il donna au Public, depuis qu'il eut consacré sa plume à la Religion, & ses veilles à la Pénitence, fit également estimer les sentimens de son cœur, & les graces de son style. L'Histoire des Saints & des Saintes de son Ordre en fut le sujet. Il écrivit aussi la Vie de plusieurs Personnages de l'un & de l'autre Sexe, dont la sainteté avoit particuliérement illustré le Royaume de Portugal: & il ne se chargea de cette occupation, que dans le dessein de se rendre lui-même une copie vivante de ces précieux Originaux. Son Ouvrage fut divisé en trois Parties, dont la premiére, imprimée par les soins de l'Auteur, parut l'an 1623. La seconde n'a été publiée à Lisbonne qu'en 1662. Georges Cardose nous apprend qu'il faisoit lui-même usage de la troisiéme

XV. Ses Ecrits.

me, qu'il conſervoit en Manuſcrit. Il avoue que dans ce dernier Tome on ne trouve ni moins d'éxactitude, ni moins de lumiére, & d'onction, que dans les deux précédens. Nicolas-Antoine ajoute que les Supérieurs de l'Ordre de ſaint Dominique avoient bien choiſi leur Ecrivain ; puiſque le genie, le jugement, l'éducation, & l'éloquence naturelle de Souſa, le rendoient très-capable de bien remplir l'Emploi qu'on lui confioit (1).

XVI. Vie de D. Barthelemy des Martyrs.

Le plus beau & le plus achevé de ſes Ouvrages, eſt ſans contredit, celui qu'il nous a donné de la Vie de Don Barthelemy des Martyrs. Souſa, qui pouvoit avoir converſé familiérement avec le Serviteur de Dieu, vivoit dans un Couvent, où on l'avoit vû Supérieur ; & où l'on conſervoit encore bien des Monumens de ſa Piété. Il avoit d'ailleurs entre les mains, les Mémoires écrits ſur le même ſujet par Louis de Grenade, & bien étendus par le travail de Louis de Cacégas. Mais peu content de tous ces ſecours, il ſortit de ſa Retraite pour s'informer de diverſes choſes, qu'il crut néceſſaires à la perfection de ſon Hiſtoire. Il alla à Brague, & parcourut preſque tout le Diocèſe, s'arrêtant dans les Paroiſſes, les Villes, & les Villages, où le ſaint Archevêque avoit fait quelque choſe de mémorable, & éxaminant avec une attention particuliére les faits les plus importans, par le témoignage de ceux mêmes qui les avoient vûs. Il s'entretint de la conduite, des Vertus, & des Miracles du Prélat, avec pluſieurs perſonnes de conſidération, dont les uns l'avoient ſouvent accompagné dans ſes Viſites ; les autres avoient demeuré long-tems avec lui. Après cette diſcuſſion ſi éxacte, Louis de Souſa compoſa ſon Hiſtoire en Portugais, d'une maniére grave, noble, élégante, comme le remarquent tous les Auteurs, qui ont entrepris de la traduire, ou d'y ajouter quelque choſe. Il la publia à Viane l'an 1619, ſous le nom de Cacégas, & le ſien ; lorſque pluſieurs de ceux qui avoient vû ce qu'il rapporte, vivoient encore.

XVII. Ecrite avec éxactitude, par Louis de Souſa.

Cet Ouvrage, qui fit beaucoup d'honneur à ſon Auteur, parut dans le même Siécle, en Caſtillan, & en François, & ſans doute en pluſieurs autres Langues. Ce fut peut-être ce qui donna occaſion au Roy Catholique, Philippe IV, de choiſir Louis de Souſa, préférablement à tout autre, pour le char-

XVIII. Philippe IV, le charge d'écrire la Vie de Jean III, Roy de Portugal.

(1) Nec niſi ut Superioribus obediret, Ordinis ſui Hiſtorici munus ſuſcepit; cui verè ingenium elegans, excultumque olim Rhetoricis atque humanitatis artibus, judicium in paucis maturum, miráque & exquiſitâ luſitani ſermonis facundiâ deſtinabant, &c. *Bibl. Nov. Hiſp. ut ſp.*

LIVRE XXXIV.

MANUEL-LOUIS DE SOUSA.

ger d'écrire l'Histoire de la Vie, & du Régne de Don Jean III Roy de Portugal. Le Prince fut ponctuellement obéi. Sousa remit ensuite son Manuscrit entre les mains du Viceroy de Portugal, qui devoit le faire imprimer. On n'a jamais sçu, dit un Auteur, pourquoi cet Ouvrage, si digne d'être mis au jour, n'a point été publié (1). Nous ne pensons pas que le Pere Echard ait eû raison d'attribuer cela aux troubles, dont le Royaume de Portugal fut agité, lorsque Jean IV monta sur le Trône, au préjudice du Roy Catholique; puisque cette célébre Révolution n'arriva qu'en 1640; Louis de Sousa décédé au mois de Mai 1632, avoit fini, & remis son Ouvrage, plusieurs années avant sa mort.

Au reste, on ne doit pas être surpris, qu'en délivrant l'Original aux Officiers de Sa Majesté, l'Auteur n'ait pas retenu quelque Copie d'un Livre, qu'il avoit travaillé avec soin, & qui ne pouvoit qu'augmenter, & étendre sa réputation. Ceux qui ont bien connu le caractére de Sousa, & son éloignement de toute vûe d'interêt, d'ambition, ou d'ostentation, sçavent combien il étoit éloigné de prendre certaines précautions, qu'un Ecrivain moins modeste, ou moins généreux n'auroit pas cru devoir négliger.

## ABRAHAM BZOVIUS.

ABRAHAM BZOVIUS.

Le Pere Echard remarque que, selon quelques Historiens Polonois, Bzovius, apellé Stanislas au Baptême, étoit issu de l'ancienne & très-illustre Maison des Ostoloski; laquelle dans differens Siécles a donné, dit-on, des Sénateurs à la Bohême; des Evêques, & des Palatins à la Pologne; des Princes, & des Héros à la Transilvanie; des Rois à l'Albanie, & à l'Ilirie (2). Nous laissons aux Généalogistes la discussion de tous ces faits, pour ne faire entrer dans cette Histoire, que ce qui appartient proprement à la Vie de Bzovius, ses Actions, ses Vertus, ses talens & ses Ecrits.

(1) Chronica do Rey D. Joaõ o terceiro de Portugal, duobus libris conscripsit, ut morem gereret Philippo IV, Regi pensum ei hoc imponenti. At opus hocce consignatum Portugaliæ Proregi, ut Typis mandaretur, latet adhuc, nescio apud quem ineditum, luce prorsus, ut cætera, dignissimum. *Bibl. Nov. Hisp. ut sp.*

(2) Abraham Bzovius natione Polonus, Patriâ Prosovicienfis, ex antiqua atque clarissima Ostolorum gente Originem traxit; à quâ & olim Albanis Reges prodierunt, ac Illiriis, si Mauro Orbini, Libro de Regno Sclavorum Fides, inquit Starovolscius, quæ & Sigismundo imperante, Transilvanis Liberatores ac Principes, Bohemis Senatores, Polonis Præsules, Regni administros, procéresque plurimos edidit ac Palatinos. *Echard. Tom. II, pag.* 488. *Col.* 1.

LIVRE XXXIV.

ABRAHAM BZOVIUS.

On met communément sa naissance vers l'an 1567, & il étoit encore au Berceau, lorsqu'une cruelle Peste, qui affligeoit tout le Royaume de Pologne, enleva coup sur coup son Pere Thomas Bzovius, & sa Mere Madeleine Vesecia. On crut que lui-même étoit atteint du mal contagieux : quelques marques, qui en parurent sur plusieurs parties de son corps, firent craindre pour sa vie. Mais la Providence le conserva; & il fut confié dès-lors aux soins de sa grande-mere, Dame d'une excellente Piété, si charitable envers tous les affligés, qu'on ne l'apelloit communément, que l'Aumôniére, & la Mere des Pauvres. S'il est vrai, ainsi que l'assurent les Historiens de la Nation, que dès l'âge de dix ans Bzovius sçavoit la Musique, une partie des Mathématiques, & assez de Latin, pour s'énoncer avec facilité en Vers, & en Prose; nous avons une preuve non-seulement de sa mémoire, & de son génie, mais aussi des soins attentifs de celle qui s'étoit chargée de son Education.

I. Commencemens de Bzovius.

Mais en le faisant instruire de tout ce qui pouvoit enrichir, ou orner son esprit, elle ne pensoit pas moins à graver dans son jeune cœur, l'amour de la Vertu, & un grand respect pour la Religion. Ces attentions ne furent jamais plus nécessaires, que dans un tems, où les nouvelles Hérésies de Luther & de Calvin n'avoient que trop de Partisans, animés d'un faux zéle, pour semer par tout leurs Erreurs, & faire de nouveaux Prosélites. Lorsque le jeune Bzovius fut envoyé vers l'an 1580 dans les Ecoles Publiques, pour y continuer ses Etudes sous des Maîtres de réputation, il en trouva plusieurs, qui, sous prétexte d'enseigner les Belles-Lettres, insinuoient adroitement la nouvelle doctrine, & ne travailloient qu'à faire de leurs Disciples autant de Calvinistes. La négligence des Parens, & un défaut de vigilance de la part des Pasteurs, & des Magistrats, laissérent à ces Docteurs de mensonge, la liberté & le tems de faire tout ce qu'ils vouloient. Plusieurs jeunes Polonois avalérent imprudenment le poison, qu'on leur présentoit : ils apprenoient les régles de l'Eloquence; & déja ils avoient perdu le Don de la Foi.

II. Artifices des Sectaires pour répandre leurs profanes Nouveautés.

Bzovius n'eut pas le malheur d'être de ce nombre : il étudioit avec les autres, & sous les mêmes Professeurs; mais plus sage que les autres, ou plus fortement attaché à la saine Doctrine, qu'on lui avoit fait comme sucer avec le lait, il sçavoit se défier de tout ce qui lui paroissoit contraire. Ses fidéles Parens, peu contens de l'avoir prémuni par leurs Instructions, s'étoient encore avi-

III. Le jeune Bzovius s'en garantit.

IV. Et en retire quelques-uns de ses Condisciples.

sés de mettre entre ses mains un excellent Abregé des Vérités Catholiques, composé par le célébre Jean Eckius, qui avoit été le fléau des Hérétiques, & de l'Hérésie naissante. Bzovius sçut si bien profiter de ce secours; que, quoiqu'il n'eût que quatorze ou quinze ans, non-seulement il se garantit toujours du venin de l'Erreur; mais il eut de plus l'avantage de retenir dans le sein de l'Eglise plusieurs de ses Compagnons d'Etude, & d'y rapeller quelques-uns de ceux, qui s'étoient laissé séduire. Les Sectaires ne purent l'ignorer, ni le dissimuler longtems: mais le Serviteur de Dieu avoit assez de zéle pour ne pas se repentir d'une bonne action; & assez de courage pour mépriser les menaces, ou pour souffrir les mauvais traitemens, que cela lui attiroit (1).

V. Ce qu'il fait à Cracovie.

Ce fut peut-être à cette occasion, qu'il quitta ce premier Collége, pour aller à Cracovie; où pendant qu'il étudioit la Philosophie sous un habile Professeur, nommé Pierre Rochi, il suivoit tous les bons Prédicateurs, & écoutoit avec avidité leurs Discours de Controverse. On n'étoit point surpris de le voir quelquefois répéter en présence de ses Parens, & de ses Amis, les Sermons qu'il venoit d'entendre. Il avoit déja donné d'autres preuves de la fidélité de sa mémoire, ayant appris par cœur plusieurs Oraisons de Cicéron, & toute l'Enéïde de Virgile (2).

VI. Guéri d'une dangereuse Maladie, il demande l'Habit de saint Dominique.

On raporte qu'étant tombé dangereusement malade; tandis que les Médecins, qui ne voyoient aucun effet de leurs Remédes multipliés, commençoient à ne plus espérer sa guérison, le Malade l'obtint du Ciel, en conséquence d'un Vœu, qu'il avoit fait à Dieu, en invoquant avec confiance la protection de saint Hyacinthe. Le premier usage qu'il voulut faire de sa santé, fut pour accomplir éxactement ses promesses au Tombeau du Saint, dans notre Eglise de Cracovie. Il fit plus, car commençant dès-lors à chercher une Retraite; où il pût avec moins de danger travailler à sa propre santification, & se mettre en état de procurer le salut des Ames, il demanda d'ê-

(1) Uno fultus Joannis Eckii Enchiridii præsidio, annos licèt decem & quinque nondum prætergressus, Calvinianæ fæcis virus à se depulit: sed & Sodales & Condiscipulos, ejusdem Eckii usus Enchiridio... vel incontaminatos servavit, vel etiam ad fidem Catholicam reduxit, invitis licèt ipsorum Parentibus, frendentibusque Calvinistarum antesignanis, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 488. *Col.* 2.

(2) Cracoviæ postmodum adhuc adolescens Petrum Rochum Philosophum, Joannem Volbramium Oratorem... Severinum Hebræum Dominicanum, Ecclesiæ magna tonitrua, inquit Starovolscius, audivit; à quorum eruditione suprà ætatem major factus, integras Ciceronis Orationes, Virgilii Poëmata, vel etiam conciones à se in Ecclesiâ auditas, sic memoriter ac si ex Codice legeret, recitabat, &c. *Ibid.*

ABRAHAM BZOVIUS.

tre reçu dans le Couvent de la sainte Trinité, parmi les Enfans de saint Dominique. Cela lui fut accordé d'autant plus volontiers, que dans un âge peu avancé il s'étoit déja acquis la réputation d'un homme à talens; & dont la piété n'étoit pas moindre, que le génie, & l'érudition.

VII. Après sa Profession, & ses Etudes, il fait l'essai de ses talens, sous un célébre Prédicateur.

En faisant ses Vœux solemnels, après son année de Probation, Bzovius prit le nom d'Abraham, au lieu de celui de Stanislas. Toute la suite de sa Vie fut une preuve qu'il imitoit en effet la fidélité, & la foi de cet ancien Patriarche. A peine eût-il achevé ses Etudes de Théologie, n'ayant encore reçu que le Diaconat, qu'on le destina pour Compagnon d'un fameux Missionnaire, nommé Barthelemy de Premislau, que le Pere Echard apelle le Bazile de sa Nation, & de son Siécle. Ce fervent Prédicateur, dont les Ecrits furent dédiés à Sigismond Roy de Pologne, parcourut pendant plusieurs années les Provinces de ce Royaume, avec d'autant plus de fruit, que la sainteté de sa Vie donnoit un nouveau poids à sa Doctrine, & à la force de ses Discours, pour combattre en même tems l'Hérésie, & la corruption des Mœurs. Ce fut sous un tel Maître que le jeune Religieux, rempli lui-même de zéle, se forma à l'Exercice de la Prédication : ses premiers Essays dans le Pays lui firent honneur (1).

VIII. Il va se perfectionner en Italie.

Mais afin qu'il pût travailler un jour avec plus de succès, les Supérieurs trouvérent à propos de lui donner le tems, & de lui fournir les moyens, d'acquérir de plus grandes lumiéres, en approfondissant d'avantage les Matiéres Théologiques, surtout dans les points contestés, ou combattus par les Sectaires. Dans cette vûe on l'envoya en Italie; où ayant continué encore quelque tems ses Etudes, il fit des Leçons de Philosophie à Milan, & de Théologie à Bologne. Il lisoit en même tems les Livres Saints, les Ouvrages des Peres, les Monumens Ecclésiastiques; & il commença quelques Commentaires sur la premiére, & la troisiéme Partie de la Somme de saint Thomas. Le grand nombre d'Ouvrages qu'il donna depuis au Public, est une preuve qu'il avoit commencé de bonne heure à mettre à profit tous ses momens, & ses lectures.

IX. Où il professe, & commence à composer quelques Ouvrages.

De retour en Pologne, Bzovius rendit de grands services à

(1) Voto nuncupato Litteris quàm qui maximè semper affectissimus erat, & pietati se totum vovit: cumque Diaconii gradum & ætatem attigisset, datus est insigni viro, F. Bartholomæo Premislensi, alteri scilicet & suæ gentis, & sæculi Basilio, verbi Dei Præconi celeberrimo, comes individuus atque Discipulus; à quo miram hausit dicendi vim ac energiam, quam ab inde contra peccatores & Hæreticos in concionibus exhibuit, &c. *Echard. ut sp.*

LIVRE XXXIV.

ABRAHAM BZOVIUS.

sa Patrie, & à son Ordre. Il défendit fortement, & dans toutes les occasions, la Doctrine de l'Eglise par ses Prédications, ses Ecrits, & ses Leçons. La nécessité de s'opposer aux progrès de l'Erreur, multiplioit bien ses occupations. Il est vrai que plusieurs de ses Freres, qui étoient entrés avant lui dans la même carriére, continuoient avec zéle à réfuter les Novateurs, & les nouvelles Hérésies. Le Pere Melchior de Mosty, apellé le fléau des Hérétiques, ne refusoit jamais d'entrer en Dispute avec leurs Ministres, & s'opposoit comme un mur d'airain à tous leurs efforts. Le Pere Hyacinthe *Suscius*, & le Pere Barthélemy de Premislau, qui depuis dix-huit ans remplissoit l'Emploi de Théologal dans l'Eglise Cathédrale de Cracovie, ne combattoient pas avec moins de persévérance, tout ce qui s'écartoit de la pureté de la Foi, des Mœurs, & de la Discipline de l'Eglise. Leurs Travaux continuels, & la sainteté de leurs exemples avoient produit de si bons effets, que les Conversions n'étoient plus rares dans la Pologne, sur la fin du seiziéme Siécle, & au commencement du dix-septiéme. Les Fidéles s'affermissoient dans la Réligion de leurs Peres: & ceux qui avoient suivi trop imprudenment les nouveaux Docteurs, revenoient sur leurs pas, & demandoient d'être réconciliés à l'Eglise.

X. Revient en Pologne; & y travaille utilement. Vide Fontan. in Monu. ad An. 1590, 1593, 1602, 1606, &c.

Bzovius nous apprend lui-même, que le P. Albert Secovius, Provincial de la Province de Pologne, l'an 1602, reçut une Commission spéciale du Pape Clément VIII, pour nommer dans chacun de ses Couvens, un ou deux Religieux, qui, en qualité de Pénitenciers Apostoliques, pourroient recevoir l'abjuration de ceux, qui, abandonnant le parti des Hérétiques, venoient confesser humblement leurs crimes, & en demander l'absolution (1).

XI. Fréquentes Conversions.

Mais Bzovius, en écrivant les actions de ses Freres, a laissé à un autre à nous apprendre la part qu'il avoit eûe lui-même à leurs Travaux Apostoliques. Nous sçavons que depuis son retour d'Italie, il fut presque toujours employé dans le saint Ministére. Il professa avec honneur la Théologie, & il prêchoit en même tems avec encore plus de fruit, tantôt à Cra-

XII. Dans la Pologne, & en Silésie.

(1) Cùm Prædicatorum operâ, multi Hæretici in Poloniâ, abjuratâ Hæresi ad Catholicam Fidem reverterentur, vigilante in hoc Provinciali Poloniæ P. Alberto Secovio, is zelo promovendæ Fidei succensus, auctoritate Apostolicâ sibi à Clemente VIII, P. M. concessâ, destinavit in majoribus conventibus duos ex sibi subditis Fratribus Pœnitentiarios Apostolicos, in minoribus verò unum, ad excipiendas eorundem abjurationes, confessiones, & anteactorum criminum detestationes, &c. *Bzov. Ap. Fontan. in Monum. pag. 569.*

covie, & tantôt dans le Palatinat de Posnanie. Il alla depuis annoncer la Parole de Dieu, dans les autres Provinces. On assure que, par ses Conférences, & ses Disputes, il arrêta souvent les mauvais desseins des Hérétiques, & qu'il en ramena plusieurs au sein de l'Eglise, tant dans la Pologne, que dans la Silésie (1). Plus les Novateurs combattoient le Culte, & l'Invocation des Saints; plus l'Orateur Chrétien travailloit à faire sentir aux Fidéles, l'utilité de cette pratique de l'Eglise Catholique. Il les instruisoit cependant sur le fonds de la Religion; & leur apprenoit à ne mettre leur confiance qu'en Notre Seigneur JESUS-CHRIST, l'unique Auteur du Salut, & le seul Médiateur de rédemption. Il aimoit aussi à parler des vertus, des grandeurs, & des prérogatives de la sainte Vierge; & par ses fréquentes Prédications, il donna un nouveau lustre à la dévotion du Rosaire.

XIII. Bzovius fait bâtir un Couvent, & une Eglise à Warsovie.

L'Eglise venoit de mettre au nombre de ses Saints, l'illustre saint Hyacinthe, autrefois l'Apôtre de la Pologne, & le Thaumaturge de son Siécle. On solemnisoit avec beaucoup de pompe cette Fête, dans toutes les Villes du Royaume; & Bzovius voulut la rendre plus durable dans celle de Warsovie, par la magnifique Eglise, dont il fit jetter dès-lors les Fondations. Quoique l'entreprise parut bien au-dessus des forces d'un Particulier, & d'un jeune Religieux, le zéle & le crédit de Bzovius surmontérent les difficultés; & il fit joindre un grand Couvent à cette Eglise, qui fut dédiée sous l'Invocation de S. Hyacinthe.

XIV. Il fait réparer, & orner celle de S. Ceslas à Brêleau.

Il fit aussi réparer, aggrandir, & orner celle de saint Ceslas, dans la Ville de Brêleau, Capitale de la Silésie; & de peur que les Reliques de ce Bienheureux ne fussent exposés à la fureur des Hérétiques, déja trop répandus dans le Pays, il prit toutes les mesures jugées nécessaires, pour qu'elles fussent en sureté (2).

XV. Enrichit la Bibliothéque de Cracovie.

Nous ne parlerons pas du grand nombre de Livres, ni des

(1) Reversus in Patriam, Posnaniæ primùm, tum & nono post mense Cracoviæ conciones ad populum habuit, summo populorum concursu & plausu, nec minori fructu; Philosophiamque & Theologiam ibidem professus est. Scripto & verbo, Regni Poloniæ, Ducatûsque Silesiæ Hæreticos suis ipse concertationibus, & frequentissimis concionibus compescuit; plurimosque eorum ad Fidem reduxit, pluribus in id editis opusculis, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 488. *Col.* 2.

(2) Rosarii Sodalitatem instauravit non sine ingenti ejusdem splendore, animarumque salutis incremento. Cracoviensi suo Cœnobio copiosissimam ac locupletem instruxit Bibliothecam. In honorem Dei, ac sub invocatione sancti Hyacinthi primam Basilicam Warsaviæ, Cœnobiumque sui Ordinis, seu Sodalium numero, seu ædificiorum amplitudine magnificum brevissimo tempore erexit. Sacras Beati Ceslai Odrovasii exuvias, ne furentium Hæreticorum incursibus & rabie comburerentur, tutiori loco reponendas curavit, &c. *Echard. ut sp.*

LIVRE XXXIV.

ABRAHAM BZOVIUS.

précieux Manuscrits, dont il enrichit notre Bibliothéque du Couvent de Cracovie. Mais il ne faut point passer sous silence, un fait qui suffiroit seul pour montrer, quelle étoit dès-lors la réputation de Bzovius dans le Royaume de Pologne; & quel usage il sçavoit faire du Pouvoir, que sa vertu lui donnoit sur l'esprit des Peuples.

XVI. Semences de Révolte étouffées, principalement par les soins de Bzovius.

Soit l'ennui & le mécontentement des Vassaux, surchargés par la Noblesse; soit le prétexte trop ordinaire des Impôts multipliés, & levés avec rigueur; soit enfin les menées secrétes, & les intrigues des Novateurs; ou peut-être tout cela ensemble avoit jetté dans les esprits de fâcheuses semences de Révolte, dont les prémiers mouvemens devoient faire craindre les suites. Presque par tout on se donnoit la liberté de censurer le Gouvernement. Dans quelques Provinces on ne se contentoit plus de murmurer en secret; on se plaignoit hautement: & on se croyoit à la veille de quelque révolution générale. Parmi les personnes sages, zélées pour le bien public, pour la Patrie, & pour l'honneur de leur Souverain, qui essayérent de dissiper les factions, Bzovius se fit distinguer; & on attribua en partie à sa prudence, à son industrie, à ses Prédications, & à la vivacité de son zéle, la docilité peu attendue des Peuples, qu'on vit rentrer dans leur devoir, au moment qu'on appréhendoit le plus d'éprouver toute la violence de leurs séditieux emportemens (1).

XVII. Il préche avec beaucoup de fruit dans divers Palatinats.

Pour rendre cet important service à sa Nation, Bzovius fut obligé de régler le plan de ses Missions, selon que les affaires demandoient sa présence dans un Palatinat, ou dans un autre; & en parcourant ces diverses Contrées, il ne perdoit point de vûe le dessein, qu'il avoit d'écrire l'Histoire de sa Province, & les Annales de son Ordre. Il visitoit donc avec soin les Archives, éxaminoit les Monumens, & profitoit de tout ce qu'il rencontroit, soit dans nos Maisons Religieuses, soit dans les autres Eglises, fondées autrefois par saint Hyacinthe, ou par ses Disciples. Ces différentes occupations ne l'empêchérent pas de publier en même tems la Vie de ce Saint, & un Recueil de Panégyriques, qui avoient été faits en son Honneur, depuis la solemnité de sa Canonisation. Ce Livre, imprimé à Venise l'an 1598, contenoit huit Eloges Historiques de la composition de Bzovius même; & sept autres, qui avoient

Vide Echard. Tom. II, pag. 491.

(1) Polonos tum fortè imperii sui pertæsos, & regiminis, variisque motuum studiis actos in diversa, quâ valebat apud eos auctoritate & facundia, ad laborum solitam perseverantiam, & meliora consilia revocavit, &c. *Echard. ut sp.*

été

été prononcés sur le même sujet, mais par différens Orateurs, en Italie, ou en Pologne.

XVIII. Ses Travaux honorés dans deux Chapitres de son Ordre.

Sans entrer dans un plus grand détail de tout ce que fit ce zélé Religieux, pendant les sept ou huit années, qu'il s'arrêta dans ce Royaume; nous nous contenterons de dire avec le Pere Echard, & après les anciens Auteurs, qu'il n'omit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à la conservation de la paix, ou de la tranquillité publique, à la défense de la Foi Orthodoxe, & à l'Honneur de son Ordre. Aussi étoit-il déja précieux à ses Supérieurs: quoiqu'il ne se fût point trouvé au Chapitre Général assemblé à Rome l'an 1601, ni à celui de Valladolid en 1605, son mérite, & ses services furent loués dans l'un, & dans l'autre. Le premier lui déféra le Dégré de Bachelier; & le second, celui de Docteur (1).

XIX. Apellé à Rome, & logé au Vatican, il publie plusieurs Ouvrages.

Le Cardinal Aléxandre Montalte, Vice-Chancelier de la sainte Eglise Romaine, & Protecteur du Royaume de Pologne, ayant fait connoître les talens de Bzovius au Pape Paul V, Sa Sainteté l'apella à Rome, lui assigna une Pension, & lui donna d'abord un Logement au Vatican, comme à un Homme qui pouvoit servir utilement l'Eglise. Il répondit parfaitement à cette idée. Le premier Ouvrage, qui sortit de ses mains, depuis son retour à Rome, fut *l'Abregé de l'Histoire Ecclésiastique:* Ouvrage, qui plut extrêment aux Cardinaux, aux Prélats, & aux autres Sçavans, à qui le Manuscrit avoit été communiqué. L'Auteur le fit depuis imprimer en deux Volumes *in-folio*; dont il dédia le premier au Pape Paul V; & le second à Sigismond III, Roy de Pologne.

XX. Dans quelle vûe il lit, & il écrit.

C'étoit dans les Etats de ce Prince, que Bzovius avoit commencé autrefois son Abregé de l'Histoire Ecclésiastique; & il n'avoit alors aucune pensée de le donner au Public: il ne l'avoit entrepris que pour son usage particulier. Déja engagé dans de fréquentes Disputes avec les Ministres Protestans, il avoit bien compris, que pour réfuter plus solidement leurs Erreurs, il devoit lire non-seulement les Livres des Peres, mais aussi les célébres Historiens, qui ont recueilli avec le plus de soin les Antiquités sacrées. En les lisant, il faisoit ses Notes, tantôt pour concilier entr'eux les Auteurs, qui paroissoient opposés; ou pour relever les méprises de quelques-uns; tantôt pour

(1) Nihil denique eorum quæ ad Fidem Catholicam in Poloniâ tuendam, & illustrandam, vel ad Ordinis sui decus & ornamentum conferre possent, pro virili non egit. In Comitiis Generalibus Romæ 1601 ad Baccalaureatum, in sequentibus Pinciæ 1605 ad Magisterium pro meritis evectus fuit, &c. *Ibid.*

éclaircir ce qui étoit obscur ou incertain ; & ordinairement il abregeoit leur narration. Ses deux Volumes contiennent, avec assez d'ordre, & de clarté, presque tout ce que le sçavant Cardinal Baronius a renfermé dans les douze Tomes de ses Annales Ecclésiastiques.

Plusieurs Cardinaux, à la tête desquels étoient Aléxandre Montalte, Paul Crescenti, & Scipion Borghese, ayant vû ce travail de Bzovius, ils en approuvérent également le fonds & la méthode, le dessein, & la correction. Non seulement ils le pressérent fortement de le donner au Public ; mais ne doutant pas qu'il ne pût entreprendre, avec le même succès, un autre Ouvrage plus difficile, & plus important ; ils voulurent lui persuader de continuer les Annales Ecclésiastiques, que Baronius n'avoit pas eû le tems d'achever. Bzovius avoue qu'il regarda cette entreprise comme au-dessus de ses forces ; aussi ne se rendit-il pas à leurs instances, non plus qu'aux sollicitations de plusieurs autres Prélats, dont quelques-uns furent depuis honorés de la Pourpre Romaine. Les raisons du Général de son Ordre, Augustin Galamini, ne le persuadérent pas davantage. Mais il céda enfin à l'ordre exprès du Pape Paul V.

XXI. On éxige de lui qu'il continue les Annales Ecclésiastiques de Baronius.

Dès que Sa Sainteté eut parlé, Bzovius ne pensa qu'à obéir ; & il employa plusieurs années à recueillir, ou à digérer les Matiéres, en lisant les anciens Monumens Ecclésiastiques, tant dans les Livres imprimés, que dans les Manuscrits des meilleures Bibliothéques de Rome, surtout de celle du Vatican. On lui remit aussi entre les mains les Collections qu'avoit laissé le Cardinal Baronius.

XXII. Idée du grand Ouvrage de ce Cardinal.

Ce sçavant Cardinal, qu'on apelle avec raison le Pere des Annales Ecclésiastiques, avoit donné dans douze Tomes l'Histoire des douze premiers Siécles de l'Eglise. Quoique ce grand Ouvrage, justement loué, & admiré par les uns, & critiqué par les autres, ne soit pas entiérement éxempt de fautes de Chronologie, & d'Histoire ; les plus habiles reconnoissent qu'il est très-bon, & très-utile, fort méthodique, bien digéré, plein de grandes recherches, composé avec soin, & avec autant d'exactitude, qu'on pouvoit l'espérer d'un Ecrivain, qui entreprenoit le premier un Ouvrage aussi vaste, & aussi difficile que celui-là. L'Auteur l'a composé en forme d'Annales, année par année, séparées les unes des autres, & désignées par les années des Papes, des Empereurs, & par les noms des Consuls Romains. Il rapporte sur chaque année ce qui regarde les Eglises d'Orient & d'Occident, la Succession des Souverains

Pontifes, des Patriarches, des Empereurs, & des Rois; les Actes des Conciles, les Lettres des Papes, les Loix des Princes qui concernent l'Eglise; les Persécutions, les Martyrs, les Saints, les Auteurs Ecclésiastiques, les Hérésies, leurs Défenseurs, leur Condamnation; en un mot, tous les Evénemens, qui peuvent avoir raport à l'Histoire Ecclésiastique.

XXIII. Et de la Continuation des Annales, par Bzovius.

Bzovius, chargé de continuer cet Ouvrage, se proposa de suivre la même méthode : & comme le douziéme Tome de Baronius, publié en 1607 sous le Pontificat de Paul V, finissoit en l'année 1198, le Continuateur commença par là son premier Tome, & le conduisit jusqu'à la derniére année du treiziéme Siécle. Le second comprend l'Histoire du quatorziéme Siécle, jusqu'en 1378. Celui là fut imprimé à Rome l'an 1616, & celui-ci en 1617; l'un & l'autre furent dédiés à Paul V, & réimprimés à Cologne. Le troisiéme, dédié au Pape Urbain VIII, & imprimé à Rome l'an 1623, ne contient que l'Histoire de cinquante-trois années, depuis 1378 jusqu'en 1431. Le quatriéme, cinquiéme, & sixiéme, dédiés au même Pape, & imprimés à Rome, en 1623, 1625, 1627, vont jusqu'en l'an 1503. Le septiéme Tome, dédié à l'Empereur Ferdinand II, parut à Rome l'an 1629. Le huitiéme, & neuviéme ne furent publiés qu'après la mort de l'Auteur; celui-là à Cologne l'an 1641, & celui-ci à Rome l'an 1672; un Siécle entier après la mort de Pie V; au Pontificat duquel finissent les Annales Ecclésiastiques de Bzovius.

On ne sçauroit nier que cet Auteur n'ait eû les principales qualités requises pour l'éxécution de son entreprise, le génie, la mémoire, l'érudition, la justesse, & la solidité du jugement, une vaste lecture, une grande connoissance de l'Histoire, & une plus grande facilité d'écrire. Il ajoutoit à cela une application infatigable; il aimoit le travail; & il étoit en état de le soutenir. Il seroit à souhaiter qu'il eût voulu se borner à un dessein déja si vaste, & si capable d'occuper tous les momens de la vie d'un homme : mais nous verrons que dans le même tems qu'il écrivoit les Annales de l'Eglise, il travailloit à bien d'autres Ouvrages. Il n'a point manqué d'envieux; qui, en l'attaquant, ne se sont pas toujours contenus dans les bornes d'une juste Critique. On a pû sans doute relever dans ses Annales plus d'une méprise : car parmi cette multitude de faits, dont il a été obligé de parler, il n'étoit guéres possible qu'il apportât toujours toute l'attention nécessaire, pour donner à chacun le dégré de certitude, ou de probabilité, qui lui convenoit.

XXIV. Il est critiqué.

LIVRE XXXIV.

ABRAHAM BZOVIUS.

XXV. Et injustement accusé de présomption.

Mais c'est sans aucun fondement, que quelques Ecrivains ont osé accuser Bzovius, de vanité ou de présomption, comme s'il s'étoit lui-même chargé de la Continuation des Annales Ecclésiastiques. Nous avons déja dit, que bien-loin d'ambitionner ce travail, il avoit refusé de l'entreprendre, quoiqu'il en fût fortement sollicité par de Grands Personnages; & qu'il n'avoit cédé qu'à la volonté du Vicaire de JESUS-CHRIST. C'est Bzovius lui-même, qui le déclare au commencement de son premier Tome, publié à Rome l'an 1616 (1); c'est-à-dire, avant que ses Adversaires, lui eussent rien reproché; & dans un tems, où les Papes, les Cardinaux, & les Prélats, dont il parle, étoient pleins de vie : ce qui ne permet point de douter de la vérité de ce qu'il avance.

XXVI. Querèle d'un Allemand.

Jean-George Herwart, qui a publié l'Apologie de l'Empereur Louis de Baviére, s'est étudié à dire bien des injures à Bzovius (2); qui ne lui a répondu qu'avec beaucoup de modestie, laissant à un autre à le venger des insultes de l'Apologiste. C'est aussi ce qu'a fait le sçavant Starovolscius, dans son Histoire *des illustres Polonois* (3). Voici tout le sujet de cette querèle. Lorsque Bzovius composoit le second Tome des Annales, dans lequel il falloit nécessairement parler des démêlés de Louis de Baviére avec le Saint Siége, il écrivit à George Herwart, pour le prier de vouloir lui communiquer tout ce qui pourroit servir à la cause de ce Prince, & à la gloire de sa Nation, lui promettant d'en faire usage, dans son Histoire. Sa priére ne fut point écoutée; Herwart se contenta de lui mander qu'il eût à envoyer son Manuscrit en Baviére, pour y être éxaminé; & il insista sur cette demande. L'Annaliste ne crut

(1) Seriò ad tentandas meas vires pectus Serium admovi, & eò contumaciùs, quantò nonnulli & purpuratorum, & majorum meorum, & sacratiorum virorum, quasi agmine facto, & monitis, & votis, & jure suo mihi necessitatem imposuissent. Imprimis enim Alexander Montaltus, Romanæ Aulæ pro-cancellarius, & Regni Poloniæ Protector Cardinalis, &c. *Tom. I, Annal. Eccl.* (Sive XIII.) præscrip. ad Lectorem.

(2) Bzovius (*inquit Hervartus*) non rerum ignarus modo, sed omnibus etiam Historici partibus est destitutus: quippe cui Solertia rerum indagandi nulla, acrimonia dijudicandi nulla, memoria dictorum in progressu nulla, diligentia scribendi parva, fides exigua, affectus partium plurimus, &c.

(3) Sed quod Hervartus Bzovio ingenii, judicii, memoriæ, Eruditionis, eloquentiæ patrimonium est conatus eripere, id illi Simon Starovolscius, in Scriptorum Polonicorum Hecatantade, tanquam tutor Fidelis & fortis summâ ope studuit conservare: ac præter alias laudes, quibus eum exornat, virum vocat ad laudem, ad gloriam, ad immortalitatem nominis, ad sæculi sui miraculum, ad posteritatis utilitatem divinitus datum, atque concessum. Ricci. Erithræus. *Ap. Echard. Tom. II, pag.* 490. *Col.* 2.

On trouvera peut-être que ces deux Auteurs ont excédé, chacun en sa maniére. Le premier a accumulé les mensonges pour décrier un honnête homme; le second a outré la louange pour relever un sçavant Ecrivain.

ABRAHAM BZOVIUS.

pas devoir prendre ce parti. Il suivit donc les Mémoires, qu'il trouva dans la Bibliothéque Vaticane ; & il parla de l'affaire de Louis de Baviére, comme en avoient parlé les autres Ecrivains avant lui ; & comme en a parlé depuis Oderic Raynald. Dès que le deuxiéme Tome des Annales Ecclésiastiques eût été publié, Herwart fit paroître les Actes de l'Election de Louis de Baviére ; & il se glorifia d'avoir donné le premier ces Actes, inconnus auparavant à toute la terre. Il y ajoûta l'Apologie de cet Empereur, qui est une invective presque continuelle contre Bzovius.

XXVII. Réfutée.

Mais si, de l'aveu de l'Apologiste, ces Actes, qui sont toute la preuve de l'Election légitime de Louis de Baviére, avoient été jusqu'alors inconnus ; où est le crime de Bzovius de les avoir ignorés ? Cette ignorance ne lui étoit-elle pas commune avec tous ceux, qui ont écrit avant le dix-septiéme Siécle ? Celui, qui avoit ces Actes entre les mains, devoit-il se refuser à la priére, qu'on lui avoit faite de vouloir les communiquer ? Etoit-il bienséant en lui d'éxiger que l'Annaliste, avant que de publier son Ouvrage, le fit éxaminer en Baviére ? C'est cependant pour l'avoir refusé, que Bzovius s'est attiré de sa part ce torrent d'injures, qui ne peuvent faire tort qu'à celui qui les a dites. Il n'est personne, qui ne sente & tout le ridicule de la proposition, & toute l'indignité du procédé. L'un n'avoit aucun droit de faire une telle demande ; ni l'autre aucune raison de l'accorder.

Si chaque Cour de l'Europe éxigeoit la même chose de celui, qui écrit une Histoire generale ; où en seroit l'Auteur ? Un demi-Siécle, un Siécle entier suffiroit-il pour voir la fin de tous ces Examens ?

XXVIII. Bzovius s'est trop étendu sur l'Histoire de son Ordre, en écrivant celle de l'Eglise.

Ceux qui blâment notre Annaliste de s'être trop étendu sur l'Histoire, & les Eloges de son Ordre, paroissent avoir plus de raison de le critiquer. On devroit cependant faire attention, qu'il a commencé ses Annales par le treiziéme Siécle, où l'Ordre de saint Dominique, & celui de saint François, nouvellement fondés, étoient en grande considération dans l'Eglise, & avoient beaucoup de part à presque toutes les grandes affaires de la Religion. Oderic Raynald, qui a écrit depuis sur le même sujet, quoiqu'il ne fût lié à aucun des deux Ordres, n'en a point parlé moins souvent, ni moins honorablement. Nous ne dissimulerons pas cependant, que Bzovius auroit pû être moins diffus, & qu'il auroit dû passer sous silence quelques Histoires peu intéressantes, ou peu certaines. Les

LIVRE XXXIV.

ABRAHAM BZOVIUS.

Annales de M. Sponde méritent en cela d'être préférées. Mais ce Sçavant Evêque, ainsi qu'Oderic, ayant pû profiter du travail de Bzovius, il leur en a coûté beaucoup moins, pour faire un peu mieux. Si les Ecrits de ceux-ci paroissent quelquefois plus châtiés ; les soins & les travaux de celui-là ne seroient pas moins estimables, quand il n'auroit fait que recueillir les Matiéres, & fournir de bons Mémoires pour un aussi vaste dessein. Un Auteur habile, & désintéressé, qui vivoit peu de tems après Bzovius, a préféré ses Annales Ecclésiastiques, à tout ce qui avoit paru dans ce genre, depuis Baronius (1).

Tom. II, p. 564. Verbo Bzovius.

Moréri a eû raison de dire, que Bzovius étoit un Homme extrêmement laborieux ; & qu'il a composé une si grande quantité d'Ouvrages, que ceux qui viendront après nous, auront de la peine à se persuader, que sa vie ait suffi pour cela. Outre les différens Ecrits, dont nous avons déja fait mention, il nous en a donné plusieurs autres de Morale ; & en particulier quatre Tomes de Sermons pour tous les Dimanches de l'année, pour toutes les principales Fêtes, & bien des Discours, ou des Traités à la louange de la Sainte Vierge. L'Auteur paroissoit intarissable sur cette Matiére. Il a mis en Latin l'Histoire de sainte Cunegonde, Reine de Pologne, qui avoit été publiée en Italien par un Secretaire du Duc de Parme, & de Plaisance. Il a aussi composé la Vie des Papes en trois Volumes, & celle de Paul V séparément. La Vie de saint Dominique, & les Annales de son Ordre, n'ont point été imprimées, parce que l'Auteur n'avoit pas eû le tems d'y mettre la derniére main. Le Pere Echard, qui en a eû le Manuscrit entre les mains, assure qu'on y trouve un grand nombre d'excellens Monumens. Nous ne dirons rien des autres Ouvrages de Bzovius, dont quelques-uns avoient paru avant la fin du seiziéme Siécle ; & les autres ne furent travaillés, que dans le tems qu'il écrivoit à Rome ses Annales Ecclésiastiques.

XXIX. Autres Ouvrages de cet Auteur.

Tom. II, p. 491. col. 2.

XXX. Droiture de ses intentions.

Au reste la Piété de ce Grand Homme n'étoit pas moins solide, que sa Doctrine : & la vivacité de son zéle pour la pureté de la Foi, fut aussi persévérante, que son application au travail. On peut même avancer qu'il ne travailla jamais, que pour les intérêts de la Religion, pour l'honneur de l'Eglise,

(1) Ea enim & operis mole, & argumenti gravitate, & rerum numero, & varietate, & laboris magnitudine, cæteris præstare dicenda sunt, quæ incredibile memoratu est, quantâ animi alacritate susceperit; quantâ celeritate ad absolutionem, perfectionemque perduxerit. Præsertim cùm non parum multi ab excessu Baronii assiduo opere eamdem incudem dies noctesque tutuderint, neque adhuc quidquam in hoc genere, quod maximè probares, attulerint, &c. *Jan. Ricci. Ap. Echard. ut sup.*

& la Défense des Vérités qu'elle enseigne. Ces louables sentimens, qu'on avoit admirés en lui presque dès son enfance, s'accrurent avec l'âge, & se perfectionnérent toujours. Nous avons autant de preuves de cette vérité, qu'il nous a donné d'Ouvrages.

XXXI. Modestie

Toujours aimé dans la Cour de Rome, honoré de l'estime de trois Papes, & de celle de plusieurs autres Souverains de l'Europe, Bzovius ne pensa jamais à se prévaloir de cette faveur, pour s'élever aux Dignités, dont sa naissance, son mérite, & ses travaux le faisoient juger digne. Il aimoit sincerement l'état auquel il s'étoit d'abord engagé par préférence, & par choix; & son unique ambition fut d'en remplir tous les devoirs. Nous avons dit que dès son arrivée à Rome, vers le commencement du Pontificat de Paul V, il avoit été logé au Vatican. Le Pape Urbain VIII le maintint dans cette possession; & ce ne fut que peu d'années avant sa mort, qu'on lui permit de se retirer, selon ses désirs, dans le Couvent de la Minerve (1). Mais dans le Palais du Pape, Bzovius vivoit, comme il avoit vécu jusqu'alors, & comme il fit depuis, dans le Cloître; modeste, charitable, régulier, appliqué à tous les Exercices de la Pénitence, & de la Priére, aussi ennemi du relâchement, que de l'oisiveté.

XXXII. Sa vertu à l'épreuve des louanges, & des insultes.

Sa Vertu parut principalement dans deux sortes d'épreuves, qui ont coutume de démasquer l'Homme, & de le faire connoître tel qu'il est. Les applaudissemens flattent son orgueil; & les injures le font ordinairement sortir de ce dehors de modestie, dont une fausse vertu aime quelquefois à se parer. L'Hypocrite applaudi, ne cache pas long-tems les sentimens d'orgueil, qui lui enflent l'esprit, & le cœur. On le pénétre malgré lui; & dans ses paroles, dans ses maniéres, dans sa façon d'écouter ses propres louanges, on apperçoit assez le plaisir qu'il a de les écouter. Mais surtout, sa modération apparente se trahit elle-même; s'il arrive que le mépris, l'insulte, ou la mauvaise humeur de quelque particulier, viennent troubler ce concert de louanges, qu'il recevoit du Public. Cette double tentation n'a servi qu'à faire estimer davantage la vertu de Bzovius: l'estime des hommes ne lui avoit pas fait oublier son néant; & les traits plus que satyriques, dont un

(1) Simul ac è Polonia venit in Urbem, statim à Pontifice, ob insignem ingenii doctrinæque famam, exceptus est in Ædes Vaticanas; ibique quoad vixit, hospitio victuque liberaliter habitus: nisi quòd paucis antè ejus mortem annis Cœnobium Fratrum sui Ordinis Ædi D. Mariæ super Minervam adjunctum Vaticanâ habitatione mutavit, &c. *Ricc. Erithr. Ap. Echard. Tom. II, p. 492. Col. 1.*

Adversaire injustement irrité voulût le percer, n'arrachérent jamais de sa bouche, ni de sa plume, une réponse, que la plus éxacte Morale ne puisse avouer. Aussi sa réputation demeura-t-elle toujours entiére, & sa personne toujours chere aux Princes, qui le connoissoient particuliérement.

XXXIII. Il est cheri, & estimé de deux Rois de Pologne.

Il s'étoit concilié l'affection, & la confiance de Sigismond III, Roy de Suéde, & de Pologne, à qui il avoit offert quelques-uns de ses Ouvrages. Mais il ne fut ni moins chéri, ni moins estimé de Ladislas, Fils & Successeur de ce Prince, très-estimable lui-même par ses qualités Royales. Avant que de monter sur le Trône, Ladislas avoit signalé son courage, dans la Guerre contre les Moscovites, & dans la défaite d'Osman, Sultan des Turcs, auquel on prétend qu'il tua plus de cent cinquante mille hommes en diverses rencontres. Ce Prince, qui joignoit à la valeur un parfait amour de la justice, parloit diverses Langues, & aimoit les Sçavans. Ayant fait un Voyage de dévotion à Rome, il y connut Bzovius; le traita avec la distinction, que méritoit un Homme, qui faisoit honneur à sa Nation; & ayant succédé à son Pere, mort au mois de Novembre 1632, il écrivit l'année suivante au Pape Urbain VIII, pour obtenir de Sa Sainteté le retour de Bzovius dans le Royaume de Pologne. Voici la Lettre de ce Prince, trop honorable à notre Ecrivain, pour n'être point insérée dans son Histoire.

XXXIV. Lettre du Roy de Pologne.

Ap. Echard. Tom. II, pag. 492. ex Staravolscio.

*Très-Saint, & très-Clément Pere en* JESUS-CHRIST.

APRÉS les longs Travaux de Bzovius, & les services, qu'il a rendus à la République des Lettres, par ses Ouvrages Historiques, je souhaiterois que ce Religieux pût revenir dans sa Patrie, pour y jouir du repos, dont il a besoin dans sa vieillesse, & y recevoir quelque récompense, digne de sa Doctrine, & de son Erudition. Je supplie donc Votre Sainteté de ne me point refuser une chose que je désire avec ardeur. On sçait que dans ces derniers tems, il s'est passé bien des choses parmi nous, qui peuvent servir à illustrer, & à étendre même la sainte Religion, mais qu'on ne sçauroit consacrer à la postérité, en les mettant dans nos Fastes, si on n'est

Sanctissime ac Beatissime Pater, in C. D. Dne Clementissime.

*TOT Annorum laboribus confectum religiosum Patrem Bzovium cuperem aurâ Patriâ recreari, atque adeo in deflexa ac præcipiti illius ætate fructum aliquem Doctrinæ & Eruditionis ejus in describendis nuperrimo tempore rebus gestis degustare. Quapropter ut istius mei ardentissimi desiderii Sanctitas Vestra compotem me efficiat, quàm possum maximè Sanctitatem Vestram oro. Multa superioribus paulo temporibus hoc in Regno gesta sunt, quæ ad illustrandam & amplificandam sanctam Religionem pertinent, quæ nisi è propinquo in fastos commodè referri non possunt. Certus sum id S. V. enixæ petitioni meæ daturam, ut vir mihi cumprimis carus ad natale solum post diuturnos*

*turnos labores postliminio quodammodo redeat, & in eo ossa sua ac labores suos deponat. Quod ego inter infinita S. V. erga me benevolentiæ argumenta non postremo loco reponam, quando virum tam paterna quam mea gloria studiosum propinquiùs complecti, & consuetudine illius, atque lucubratione frui licebit. Precor autem ut S. V. diutissimè sanctam Ecclesiam, ac felicissimè gubernet; meque ac dominia mea solito suo favore, & gratiâ tueatur. Datum Cracoviæ die 26 Martii A. D. 1633. Clement. S. V. Obsequentissimus Filius Uladislaus Rex Poloniæ ac Sueciæ.*

à portée de les examiner sur les Lieux. Je me flate, que Votre Sainteté aura égard à ma priére, en m'accordant le retour d'un homme qui m'est véritablement cher; & qui, après tant de fatigues, a besoin de respirer l'air natal. Le zéle, dont il a toujours été animé pour la gloire de mon Pere, & pour la mienne, augmentera bien le plaisir, que j'aurai de pouvoir l'embrasser, & de jouir en même tems de sa conversation, & de son travail: je suis déja redevable à Votre Sainteté d'une infinité de bienfaits; & je ne regarderai pas celui-ci comme le moindre de tous. Je prie cependant le Seigneur de vous conserver long-tems pour le bonheur de la sainte Eglise; & je vous demande la continuation de vos bontés, pour moi, & pour mes Etats. Fait à Cracovie, le 26 de Mars 1633, de Votre Sainteté, le très-obéissant Fils, Ladislas Roy de Pologne, & de Suede.

XXXV
Les occupations de Bzovius le retiennent à Rome.

Il ne faut pas douter, que le Pape Urbain VIII n'eût été bien-aise de faire plaisir à un Souverain, zélé Catholique, & dont les Ancêtres avoient toujours bien mérité de l'Eglise. Bzovius lui-même, sans demander son retour dans la Patrie, n'y mettoit point d'obstacle: mais les divers Ouvrages, qu'il avoit commencés, & qu'il avançoit heureusement, ne permettoient pas qu'il s'éloignât de Rome, avant que d'y avoir mis la derniére main. Les secours qu'il pouvoit trouver ailleurs n'auroient point suppléé à ceux, que lui fournissoit la Bibliothéque du Vatican. Ce fut sans doute la seule, ou la principale considération, qui engagea Sa Sainteté à prier le Roy Ladislas, de vouloir bien agréer, que Bzovius différât encore quelque tems le Voyage de Pologne. Il continua donc son travail, & passa ses dernieres années à Rome, dans la pratique des bonnes œuvres. La Pension, que le Pape lui faisoit, & les bienfaits, qu'il avoit reçus, soit du Roy de Pologne, soit de quelques autres Princes, le mettoient en état d'exercer la charité, surtout en faveur de ceux qui souffroient pour la cause de la Religion, ou qui combattoient pour l'enseigner, & la défendre. C'est dans cette vûe qu'il laissa sa Bibliothéque au Couvent de la Minerve; & qu'il y fit quelques Fondations, pour les Religieux de sa Nation, & de son Ordre, qui viendroient puiser dans les Ecoles de Rome les lumiéres nécess-

XXXVI.
Bonnes œuvres.

LIVRE XXXIV.

ABRAHAM BZOVIUS.

faires pour la propagation de la Foi, & la réfutation des Hérésies.

XXXVII. Sa mort.

Bzovius avoit atteint sa soixante-dixiéme année, lorsqu'il se reposa dans le Seigneur, le 31 Janvier 1637. Cet âge avancé n'empêcha pas que sa mort n'affligeât beaucoup, non-seulement ses Freres, & ses Compatriotes, qui espéroient toujours de le revoir dans leur Pays, mais aussi les Cardinaux, & tous les Sçavans de Rome, dont plusieurs honorérent ses Funérailles. Son Corps fut enterré dans l'Eglise de la Minerve, à l'entrée de la Chapelle de saint Dominique; & on grava sur son Tombeau l'Epitaphe suivante:

Echard. Tom. II, pag. 492.

D. O. M.

Fr. Abrahamo Bzovio Polono S. T. M. O. P. post Cæsarem
Baronium Annalium Ecclesiasticorum Scriptori,
Religio posuit. Obiit Septuagenarius pridie Calendas
Februarii anno Salutis *1637*.

## MICHEL OPHOVIUS, EVÊQUE DE BOLDUC.

MICHEL OPHOVIUS.

Infulæ Belgic. Ord. FF. Præd.
Gall. Christ. Tom. V, pag. 401.
Echard. Tom. II. pag. 496.

I. Naissance, Education, premiéres inclinations d'Ophovius.

BOLDUC, ou Bois-le Duc, Ville considérable du Pays-Bas, dans le Duché de Brabant, fut la Patrie de Michel Ophovius, le premier théatre de ses travaux, & le Siége de son Episcopat. Il étoit né de Parens Catholiques, vers l'an 1570, dans le tems que l'Hérésie de Calvin avoit commencé d'infecter ces Contrées; ou que les Calvinistes travailloient à y faire recevoir leurs Erreurs. Ce fut une nouvelle raison à ses Parens de l'éloigner du péril, & de veiller sur son éducation. Heureusement toutes les inclinations du jeune Ophovius étoient tournées vers le bien: dès ses tendres années il aima la vertu, respecta la Religion; & parut plein de zéle, contre tout ce qui lui sembloit opposé à l'une ou à l'autre. Ayant fait ses premiéres Etudes dans sa Patrie, il fut envoyé à Anvers, d'abord après que le Duc de Parme, Aléxandre Farnése, Gouverneur du Pays-Bas, eut enlevé cette Ville aux Hollandois, pour la remettre sous l'obéissance du Roy d'Espagne, Philippe II. Ce qui n'arriva que dans le mois d'Août 1585, après un Siége opiniâtre de près d'un an.

II. Dominicain.

Avant la fin de la même année, Michel Ophovius prit l'Habit de saint Dominique, dans le Couvent de saint Paul à Anvers. Lorsqu'il eut prononcé ses Vœux, il alla continuer ses

Etudes dans les Ecoles de Louvain; où il fit de si beaux progrès, que dans le Chapitre de sa Province, tenu à S. Omer l'an 1592, il fut nommé Lecteur de Philosophie. Son Cours fini, il passa en Italie, & s'arrêta quelque tems à Bologne, pour acquérir une plus grande connoissance de la Théologie. Il étoit de retour à Louvain l'an 1599; & il prit ses Dégrés dans cette célébre Université. Il commença dès-lors à se donner tout entier au Ministére de la Prédication, pour l'édification, & l'instruction des Peuples.

III. Docteur de Louvain.

Le zéle du salut des Ames, qui l'avoit toujours conduit dans ses Etudes, lui fit employer tous les moyens, que la charité la plus ardente peut inspirer, pour ramener à la véritable Foi ceux que l'Hérésie avoit déja séparés de l'Eglise, ou pour y retenir les Fidéles, que la contagion de l'exemple pouvoit encore séduire. Il n'ignoroit point à quels dangers il exposoit sa liberté, & sa vie même, dans ces malheux tems, où un faux zéle persuadoit aux Novateurs, que c'étoit faire un sacrifice agréable à Dieu, que d'égorger les Disciples de JESUS-CHRIST, qui combattoient pour la Loi, & la Religion de leurs peres. Mais la vûe du péril ne l'empêcha pas de prêcher toujours avec liberté les saintes Vérités, qu'on attaquoit; & de se prêter même à la Direction des Ames, pour assurer davantage le fruit de ses Prédications. Résolu de ne rien omettre de tout ce qui pouvoit rendre son Ministére utile à plusieurs, il visitoit les malades, & les prisonniers; & s'il ne pouvoit leur procurer la liberté, il tâchoit du moins d'adoucir leurs peines, & de les soulager dans leurs miséres (1).

IV. Il travaille avec zéle, à la conversion des Pécheurs, & à la réduction des Hérétiques.

C'est ce qu'il fit pendant plusieurs années, & avec fruit, dans plusieurs Villes du Pays-Bas; particuliérement à Bolduc, à Gand, à Bruxelles, à Malines, & à Anvers. Son zéle éclairé ne fut pas seulement utile aux simples Fidéles; il le fut aussi aux Religieux, dont il fut souvent obligé de prendre la conduite. Etant Prieur de son Couvent d'Anvers, il en releva les ruines, causées par la fureur des Hérétiques, fit réparer l'Eglise, & y ajoûta un Choeur magnifique. L'an 1611, il fut élu à Bruxelles Provincial de sa Province de la Basse-Allemagne; & la même année il se trouva, en cette qualité, au Chapitre Général assemblé à Paris, par le Pere Augustin Galamini,

V. Provincial de la Basse-Allemagne, il se rend utile au public, & à son Ordre.

(1) Prædicationibus strenuè habendis ad populum, confessionibus sedulò excipiendis, infirmis, incarceratis, afflictis charitativè visitandis, Pauperibus consolandis, devìis à Fide commonendis, atque ad sanam mentem reducendis ardenter incumbens, omnium sibi gratiam conciliavit, &c. *Insulæ Belgica Ord. FF. Præd. pag.* 35.

alors Supérieur de tout l'Ordre. Les conversations qu'il eût avec le Pere Michaélis, l'enflammérent d'un nouveau zéle pour la beauté de la Maison du Seigneur ; il résolut de faire, dans sa Province, ce que cet illustre Restaurateur de la régularité faisoit avec succès dans la sienne. Tous les Réglemens, qu'il proposa dans un Chapitre tenu à Bolduc l'an 1613, ne tendoient qu'à cette fin. Egalement appliqué à faire fleurir les Sciences, & à soutenir, ou étendre la vie réguliére, il rétablit notre Collége de Douay, que le malheur des tems avoit fait tomber. Ses démarches réglées par la prudence, & sa fermeté toujours accompagnée de douceur, lui avoient concilié l'estime, & l'affection de tous ses Religieux.

VI. Il remplit avec beaucoup d'intrépidité, la Charge de Préfet de nos Missions, dans les Provinces-Unies.

Avec ces qualités, & ces avantages un Supérieur est en état de faire de grands biens. Tous ceux que le sage Provincial avoit procurés à son Ordre, en y renouvellant en quelque maniére le zéle Apostolique ; il les fit servir depuis à l'honneur de l'Eglise, & au salut des Fideles. Les Cardinaux de la Congrégation de la Propagande, instruits de ses talens, & de son mérite, l'établirent Préfet Général de nos Missions, dans les Provinces-Unies. Cette Charge, qui l'exposoit à de grands travaux, & à de plus grands périls, étoit conforme au désir, qu'il avoit de servir le prochain, & de mourir pour la Confession de la Foi. Les opprobres, les prisons, la mort même dont il étoit menacé, ne l'empéchérent pas de prêcher hautement les Dogmes Catholiques, dans des Pays tout infectés d'Hérésie, & remplis d'Hérétiques. Il parcouroit continuellement ces Provinces, soit pour encourager nos Missionnaires à fournir dignement leur carriére ; soit pour soutenir lui-même, consoler, & assister les Fidéles, dans le pressant besoin, où ils se trouvoient au milieu d'une Nation déja plus qu'à moitié pervertie.

Il y avoit bien des années qu'il remplissoit, avec le zéle d'un Apôtre, tous les devoirs de sa Charge ; lorsqu'en 1623 se trouvant à Heusden, sur les Frontiéres du Brabant, il tomba entre les mains des Calvinistes, qui avoient résolu de le faire périr, s'ils ne pouvoient le rendre Apostat. Ils l'accusérent d'abord d'avoir trahi la Patrie, le chargérent de chaînes ; & l'ayant conduit à la Haye, ils le jettérent dans une obscure Prison. Là sa foi, & sa fidelité furent tentées en plusieurs maniéres. Aux insultes, & aux moqueries, on ajoûta les mauvais traitemens, & la menace du dernier Supplice, s'il refusoit de suivre l'exemple de ceux, qui avoient renoncé en même tems,

VII. Les Calvinistes le chargent de chaînes, & menaçant de le faire mourir.

à l'obéissance du Saint Siége, & du Roy Catholique. Mais tous leurs efforts furent inutiles. Ophovius fit voir qu'il craignoit Dieu, & qu'il n'appréhendoit pas l'injuste puissance des hommes (1).

Persuadés qu'ils avanceroient beaucoup les affaires de leur Prétendue Réforme; si d'une maniére ou d'une autre, ils pouvoient mettre dans leur parti un Homme de ce caractére, les Calvinistes l'attaquérent successivement par tous les endroits. N'ayant pû l'ébranler par la crainte, ni le vaincre par les tourmens, ni le corrompre enfin par les plus belles espérances, ils voulurent essayer de le séduire, ou de l'embarrasser dans la Dispute. Ils apellérent à leur secours deux de leurs plus Sçavans hommes; sçavoir, Rosai Ministre des Etats de Hollande, & Festus Hommius, premier Professeur de l'Univesité de Leyde, qui étoit alors dans ce Pays; ce qu'avoit été parmi les Anciens l'Apollon de Delphes. Ces deux habiles Protestans entrérent en Conférence avec Michel Ophovius, sur les Matiéres de la Religion. Il y avoit long-tems qu'ils étudioient ces Matiéres, mais selon les préjugés de leur Secte, moins pour connoître la Vérité, que pour l'obscurcir. On peut bien penser qu'ils firent usage, dans cette occasion, de leur génie, de tous les Sophismes de leurs Maîtres, & de toutes les subtilités de la Logique. Le Serviteur de Dieu étoit plus instruit qu'eux du fond de la Religion; cependant il ne mettoit sa confiance que dans le secours Divin: il ne lui manqua pas. Non-seulement les Adversaires ne gagnérent rien sur lui; mais après avoir évité les piéges, qu'on lui tendoit, & montré le foible, ou le faux de leurs Argumens, il leur porta de si rudes coups, que s'il ne les changea pas (ce qui n'appartient qu'à la Grace) il les confondit du moins, & leur fit voir clairement la vérité de nos Dogmes, & l'illusion, ou la folie de leur Prétendue Réforme.

Inf. Belg. pag. 38, 39.

VIII. Dispute, où deux fameux Ministres sont confondus.

Don Denis de Sainte-Marthe n'a point oublié ce trait, dans l'Histoire abrégée qu'il a faite de la vie de notre Prélat, dans son cinquiéme Tome du *Gallia Christiana* (2). Mais il faut ajouter que ce qui chagrina le plus les deux Ministres, & ce qui obligea ceux qui les avoient apellés, à rompre bientôt les Conférences; c'est qu'au lieu qu'ils s'étoient flattés d'engager leur

(1) Mirum quot calumnias, irrisiones, opprobria, ærumnas hic perpessus est Ophovius; sæpissimè etiam de Fide, ac legitimo in principem obsequio ejurandis tentatus, victor semper extitit, &c. *Gall. Christ. Tom. V, Col.* 401.

(2) Duos Hæreticorum insignes ministros, de falsitate Doctrinæ, divinique verbi corruptela; post crebras disputationes strenuè convicit, &c. *Gall. Christ. ut sp.*

LIVRE XXXIV.

MICHEL OPHOVIUS.

illustre Captif dans leur Secte, celui-ci leur enleva au contraire plusieurs de leurs Proselytes; lesquels s'étant trouvés présens à la Dispute, & persuadés par les solides raisons d'Ophovius, revinrent de leurs égaremens, & renoncérent à leurs Erreurs, pour rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique. Le Confesseur de JESUS-CHRIST en donna à Dieu toute la gloire; & il fit part de cet Evénement au Procureur Général de l'Ordre de saint Dominique, par sa Lettre du troisiéme de Janvier 1625, dans laquelle il s'expliquoit ainsi:

IX. Plusieurs Sectaires désabusés.

X. Lettre d'Ophovius, au Procureur Général de son Ordre.

« Après une Captivité de près de deux ans, la Grace de » Dieu m'a fait sortir de prison avec gloire, & avec fruit » pour le Salut de plusieurs: car par un effet de la Divine Pro» vidence, j'ai rendu plus de service à l'Ordre, à l'Eglise, & à » la Monarchie d'Espagne, dans ma Prison, que je n'en aurois » pû rendre étant en pleine liberté. On m'a fait disputer avec » deux célébres Ministres Protestans; & le fruit de ces Dis» putes a été la Conversion de plusieurs Calvinistes, qui ont » ouvert les yeux à la Vérité, & sont rentrésdans l'obéissan» ce de leur Prince légitime. La gloire en soit à Dieu (1) ».

XI. Autre avantage qu'il procure à l'Eglise dans sa Prison.

La détention du Pere Ophovius fut encore avantageuse à la Religion Catholique par un autre endroit. Pendant qu'il étoit dans sa Prison, il vit entre les mains d'un Calviniste un Catéchisme écrit en Indien, par quelque Ministre, qui avoit prétendu apprendre par ce moyen aux Néophites, du nouveau Monde, la Doctrine, & les Maximes de Calvin. Ophovius usa de tant d'adresse qu'il obtint, ou enleva ce Catéchisme. Il le fit lire depuis au Pere Jacques Brouvert, qui lui avoit succedé dans la Charge de Préfet de nos Missions de Hollande. Celui-ci en ayant averti la Congrégation de la Propagande, les Cardinaux ordonnérent de traduire ce Catéchisme en Latin, & de le leur envoyer avec la version, afin qu'on en pût composer un autre, pour servir d'Antidote à ce pernicieux Catéchisme.

Idem. pag. 609. ex Archiv. Ord.

XII. Il est délivré, & fait Evêque de Bois-le Duc.

Cependant la Princesse Isabelle-Claire-Eugénie, Gouvernante des Pays-Bas, pour le Roy Catholique, agissoit avec

(1) Post duorum fere annorum captivitatem ab Hæreticis... Dei gratiâ cum gloriâ, & profectu animarum multarum sum liberatus. Hoc enim mirabiliter operata est & suaviter Divina Providentia, ut nunquam à me vel ordo, vel Ecclesia, vel Monarchia Hispanica tantum beneficii, vel obsequii postulare potuisset in libertate, quantum assecutus sum in captivitate, dum cum primariis Hæreticis conferendo, & cum prædicantibus disputando, non parvam animarum conversionem, & affectum erga naturalem suum Principem procuraverim. Laus Deo. *Fontan. in Monu. Dom. ad An. 1625. p. 608.*

LIVRE XXXIV.

MICHEL OPHOVIUS.

zéle auprès des Etats de Hollande, pour la délivrance du Pere Ophovius. Ses vives instances eurent enfin leur effet; le Prisonnier de JESUS-CHRIST fut mis en liberté l'an 1625; & l'Evêque de Bolduc, Nicolas Zoës, étant mort le 22 d'Août de la même année, les Catholiques souhaitérent de voir ce Siége rempli par Ophovius. Il fut en effet proposé par l'Archiduchesse, nommé par Philippe IV, & agréé par le Pape Urbain VIII, qui fit expédier les Bulles.

XIII. Ce Siége avoit été déja rempli par cinq illustres Prélats.

Gall. Christ. Tom. V, Col. 396, 397, &c.

Depuis que la Ville de Bolduc, en 1559, avoit été érigée par le Pape Paul IV, en Evêché Suffragant de l'Archevêque de Malines, le Chapitre, & la Cour d'Espagne avoient eû la même attention, à ne nommer pour ce Siége, que des Personnages d'un mérite distingué, d'une vertu éprouvée, & d'une capacité connue. Les circonstances du tems, & des lieux demandoient surtout qu'on prît ces précautions. Il n'y avoit eû encore que cinq Evêques de Bolduc; sçavoir, François Sonnius, Laurent Metsi, Clément Crabellis, Gisbert Masius, & Nicolas Zoës. Michel Ophovius étoit le sixiéme; & le premier qui eût pris naissance dans la Ville même, dont il devenoit Evêque. Son Election fut d'autant plus applaudie de tous les Fidéles, qu'outre sa rare Erudition, & ses autres Vertus, on connoissoit l'ardeur de son zéle, pour la Religion, & le Salut des Ames (1).

Ce ne fut que le 17 de Septembre 1626 qu'il se fit sacrer, dans l'Eglise Cathédrale d'Anvers, par Jacques Boonen Archevêque de Malines, assisté des Evêques d'Anvers, & de Gand. Bientôt après son Sacre, il se rendit à Bolduc; où ses Compatriotes le reçurent avec de grandes acclamations, & tous les témoignages d'une joye publique. Il avoit mérité ces sentimens d'estime & d'affection, par la conduite qu'on lui avoit vû tenir, dans différens Emplois, & au milieu des plus rudes épreuves. La Grace, qu'il reçut dans son Ordination, & à laquelle il s'étoit préparé par le Jeûne, & la Priére, donna de nouveaux accroissemens à sa Charité; & le fit paroître encore plus saint Evêque, qu'il n'avoit été saint Religieux. Le zélé Prélat se persuada du moins, que les Vertus de l'un & de l'autre Etat n'etant point incompatibles, il devoit perfectionner les unes par les autres; & il y réussit. Pour travailler à sa

XIV. Il joint les vertus Episcopales, à toutes les vertus religieuses.

(1) Vacanti Cathedræ imponitur sextus Ordine Præsul Michael Ophovius, primus isque unicus Patriâ Silvæducensis, professione Dominicanus, & Sacræ Theologiæ Doctor, variis iisque præcipuis apud suos muneribus summâ cum laude perfunctus. Catholicæ Fidei zelo flagravit; animarumque salutis sitientissimus fuit... Et summo civium suorum applausu exceptus est, &c. *Ita. Sacr. Tom. V, Col.* 401.

LIVRE XXXIV.

MICHEL OPHOVIUS.

Insul. Belg. pag. 40. 41.

propre perfection, en travaillant au Salut des autres, il n'abandonna pas les Exercices de la vie Réguliére; mais il y ajouta les soins de la sollicitude Pastorale (1).

XV. Sollicitude Pastorale.

Son assiduité aux Offices Divins; la frugalité de sa table; la modestie dans ses habits, dans son domestique, dans ses meubles, dans son équipage; son application à l'Oraison, & à la Méditation des Livres Saints; son détachement de tous les biens de la terre; sa libéralité envers les Pauvres, & une tendre compassion pour tous les Affligés: tout cela ne pouvoit qu'édifier son Peuple. Mais peu content de l'instruire par ses actions, il avoit soin de le nourrir du pain de la Parole, ne cessant de l'exhorter à s'affermir dans la Foi Catholique, & dans les sentimens d'une solide Piété. Le déreglement des Mœurs, qu'il remarquoit, dans quelques-uns de ses Diocèsains, le faisoit gémir d'autant plus amérement, qu'il craignoit, que les péchés des Particuliers n'attirassent peut-être la colére du Seigneur sur tout le Troupeau. Il n'ignoroit pas d'ailleurs les desseins de ces Republicains, qui, ayant secoué le joug de la Monarchie Espagnole, ne cherchoient que l'occasion d'étendre de plus en plus leurs Etats, par de nouvelles Conquêtes. Tout cela tenoit le Prélat dans une vigilance, & une crainte continuelle. Ses Exhortations étoient fréquentes; & ses attentions, tant sur le Clergé, que sur le Peuple ne pouvoient aller plus loin.

XVI. Pendant le Siége de Bolduc.

Avec cela il vit arriver ce qu'il n'avoit cessé d'appréhender. Les Hollandois, ayant grossi leur Armée de quelques Troupes de France, & d'Angleterre, mirent le Siége devant Bolduc, au commencement de May 1629. Pendant plus de quatre mois la Place fut attaquée, & défendue avec une égale valeur. Le Baron de Grobendonc, qui y commandoit, fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Capitaine fidéle, & expérimenté; & personne ne seconda avec plus de zéle ses efforts, que le Pieux Prélat. On ne sçauroit exprimer tous les mouvemens, qu'il se donna pour empêcher la prise de la Ville; parce qu'il en prévoyoit les suites, qui ne pouvoient être que funestes, non-seulement à la fortune, mais aussi à la Religion, & au salut des Citoyens. Non content de prier, de jeûner, & de lever, comme un autre Moyse, les mains au Ciel; pour attirer sur

(1) Omnia regularis Disciplinæ exercitia, quantùm licuit, cum Pastorali sollicitudine conjunxit, nihil de prioris vitæ instituto remittens; mensa ei frugalis, profusa in egenos liberalitas, summa denique fuit erga gregem suum vigilantia, &c. *Gall. Christ. ut sp.*

les

les Assiégés un esprit de force, & de courage; il animoit lui-même les Officiers, & les Soldats, à combattre généreusement, pour la cause de Dieu, & le salut de la Patrie; il assistoit les Troupes, selon son pouvoir; & leur faisoit distribuer des vivres, & de l'argent. Il faisoit faire en même tems des Priéres Publiques, dans les Maisons Religieuses, & dans toutes les Eglises de la Ville. Cependant les Ennemis continuoient à la foudroyer; & ceux qui étoient les plus intéressés à sa conservation, ne marchoient pas à sa défense. Dans le mois d'Août, notre Evêque écrivit la Lettre suivante à la Princesse Gouvernante des Pays-Bas: Ibid.

MADAME,

XVII. Lettre du Prélat, à la Gouvernante du Pays-Bas.

« Le Gouverneur, & le Magistrat de cette Ville ont eû « l'honneur d'écrire plusieurs fois à Votre Altesse Séréníssime, « pour lui apprendre l'extrême danger, où nous nous trou- « vons, & le besoin que nous avons de secours. Depuis deux « mois nous n'avons reçu ni réponse, ni aucune consolation « de Votre Altesse; & on vient de découvrir la trahison du Ca- « pitaine Campagne, qui entretenoit une grande correspon- « dance avec les Ennemis; nous ne doutons plus qu'il ne les ait « mis en état d'enlever nos Messagers, & de surprendre nos « Lettres. Nous vous envoyons celle-ci, pour implorer du se- « cours, en toute diligence, & sans aucun retardement. L'En- « nemi ayant occupé tous nos Forts, ou renversé nos Forte- « resses, il met déja en deux endroits le pié sous les murailles « de la Ville, & avec le canon la bat en ruine; nous man- « quons d'ailleurs de bien des choses nécessaires, pour une plus « longue résistance: le danger ne sçauroit être guéres plus « pressant, ni le secours venir trop tôt. Nous supplions donc « Votre Altesse Séréníssime, de vouloir pourvoir incessanment « aux besoins de cette Ville; & nous prions le Seigneur de lui « donner un bon succès dans toutes ses affaires, &c ».

Cette Lettre, signée par l'Evêque de Bolduc, par l'Abbé de Berne, & par le Doyen du Chapitre, n'eut pas un meilleur sort que les précédentes. Ceux qui s'étoient chargés de la remettre à la Gouvernante, fúrent pris, & conduits au Prince d'Orange. Ainsi le secours si long-tems attendu ne venant point, les Assiégés se trouvérent dans la nécessité de capituler, & de se rendre le 14 de Septembre. Tandis que le Gouverneur, avec les Officiers de sa Garnison, tâchoit de faire

XVIII. La Ville n'étant pas secourue, est obligée de capituler.

une Capitulation honorable; notre Evêque, avec le Magistrat, faisoit de son côté tous ses efforts, pour obtenir une composition avantageuse aux Bourgeois, & au Clergé. Dans le second, des vingt-huit Articles signés de part & d'autre, il étoit réglé que tous les Ecclésiastiques, & tous les Religieux sortiroient de la Ville, dans le terme de deux mois: dans le troisiéme, que les biens desdits Ecclésiastiques & Religieux (du Revenu desquels ils jouiroient leur vie durant) appartiendroient aux Etats Généraux: & dans le quatriéme, que les Religieuses pourroient demeurer dans la Ville; mais que les Etats Généraux pourroient aussi les pourvoir d'autres demeures, ou les laisser dans leurs Monastéres.

XIX. Triste situation des Catholiques.

Quelques dures que fussent déja ces conditions, les Hollandois les rendirent encore moins supportables, par la maniére dont ils en usérent d'abord envers les Catholiques. Plusieurs furent dépouillés de leurs biens; & tous se trouvérent privés du secours spirituel, dont ils avoient besoin. Dans moins de cinq semaines, après la reddition de la Place, les Protestans chassérent de la Ville, & de la Mairie de Bolduc, tous les Pasteurs Orthodoxes, pour mettre en leur place des Ministres de leur Secte. Cela paroît par une de leurs Ordonnances, donnée à Bolduc, le 20 Octobre 1629. En demandant aux Religieux, & aux Religieuses, l'état de leurs Biens, & leurs Titres, ils leur firent en même tems défense d'éxercer la Religion Catholique dans leurs Couvens: & l'Evêque, résolu de se sacrifier pour la consolation des Fidéles, qui demeuroient dans la Ville, ne pût obtenir la liberté de s'arrêter avec eux. Il sortit donc de Bolduc, faisant porter la Croix devant lui, accompagné de tout son Clergé Séculier, & Régulier, & suivi d'un peuple infini tout fondant en larmes. Spectacle touchant, & infiniment triste aux yeux de la Religion! Les Fidéles, à qui il n'étoit point donné de rompre leurs liens, & de suivre le sort de leur Evêque, & de leurs Freres, envioient en quelque maniére la condition de ceux, qui se bannissoient eux-mêmes de leur Patrie, pour n'être point exposés à perdre leur Foi, après avoir perdu leurs Biens. La tristesse des uns & des autres, ne pouvoit être égalée que par celle du charitable Pasteur, qui, aimant tendrement ses Brebis, souffroit lui seul tout ce que ressentoit le troupeau entier.

XX. L'Evêque se retire, avec tout son Clergé.

Les Ornemens sacrés, les Vases précieux, les saintes Images, tout ce que notre Prelat pût garantir des mains avides des Hérétiques, il le mit en dépôt dans l'Eglise Métropoli-

taine de Malines (1); & il s'arrêta lui-même à Lyra, Ville du Pays-Bas Espagnol, sur les Frontiéres du Brabant Hollandois. Il choisit cet endroit, non-seulement parce que, pendant son Provincialat en 1612, il y avoit fait bâtir un Couvent, où il pouvoit vivre en repos à la Compagnie de ses Freres; mais aussi à cause du voisinage de Bolduc, qui le mettoit en état de donner de tems en tems quelque secours à son Troupeau désolé. La Divine Providence ne lui en fournit aucune occasion, dont il ne sçut profiter, pour assister, consoler, & affermir dans la Foi, des Fidéles, qu'il portoit toujours dans son cœur; & dont il sentoit plus vivement les pertes que les siennes propres. Malgré la cruelle vigilance des Hérétiques, & de leurs Ministres, toujours attentifs à ôter aux Citoyens de Bolduc, tout ce qui pouvoit adoucir leurs peines, le saint Evêque les visita quelquefois; mais toujours avec les sages précautions, que la prudence ne permettoit pas de négliger dans ces tems critiques (2).

XXI. Il continue, comme il peut, ses soins au Troupeau dispersé.

Le zéle qui le dévoroit pour le salut des Ames, ne lui permit point de borner là ses attentions: il les porta plus loin. On assure que par le Ministére de ses Freres, il procura divers secours spirituels aux Catholiques, exposés à la persécution dans les autres parties de la Hollande, dans le Hostein, le Danemarck, la Norvege, la Suéde, & dans les autres Pays Septentrionaux. Don Denis ajoûte que notre Evêque avoit commencé d'établir pour cela un Seminaire de Missionnaires de son Ordre, dans la Ville d'Anvers; & que plusieurs d'entr'eux, s'étant répandus dans toutes ces Contrées, avoient déja procuré des Conversions, & recueilli de précieux fruits de leurs Travaux (3).

XXII. Et il porte plus loin sa Sollicitude en faveur des Fidéles.

Il est vrai que Michel Ophovius avoit conçu ce grand des-

(1) Civitas Buscoducensis acri exercitus Batavici obsidione cincta, ad deditionem tandem, factâ priùs conventione, compulsa est anno 1629, 14 Septembr. regiminis præsulis Ophovii quarto. Hinc pius Antistes, prævio crucis vexillo, in exilium è Civitate suâ pulsus unà cum Canonicis, Clero, ac Religiosis, omnia Episcopatûs instrumenta, cum plerisque Ornamentis Ecclesiæ Cathedralis, statuis æneis, cæterisque mobilibus prætiosis ad Metropolitanam Mechlinienſem Ecclesiam custodienda deposuit.

(2) Interim verò Gregem suum Lyrâ atque Antuerpiâ, quò mæstus secesserat, pro viribus, opportunè & importunè consolari atque fovere ad finem usque vitæ non destitit, aliquando etiam (occultè tamen ob metum Hæreticorum) Diœcesim visitans, &c. *Gall. Christ. ut sp.*

(3) Neque contentus ovium sibi creditarum utilitati consulere, aliarum etiam in Hollandiâ, Holsatiâ, Daniâ, Norvegiâ, Sueciâ, cæterisque Septentrionalibus plagis errantium saluti prospexit; quem in finem Seminarium Missionariorum Ordinis sui Antuerpiæ fundare cœpit; qui fidem Catholicam in hisce Regionibus prædicarent ac foverent; jamque aliqui è suis indè ad Missionem profecti maximos animarum fructus reportaverant, &c. *Gall. Christ. ut sp.*

LIVRE XXXIV.

MICHEL OPHOVIUS.

sein dès l'an 1604, n'étant encore que Prieur de son Couvent d'Anvers. Elû depuis Provincial, & ensuite Préfet de nos Missions dans la Hollande, il commença à éxécuter son projet, dans la destination des Ministres de l'Evangile. La Providence l'ayant fait monter sur le Siége de Bolduc, il redoubla son espérance, & prit de nouvelles mesures, pour la Fondation du Séminaire des Missionnaires. La Congrégation de la Propagande approuva ce dessein; & il ne faut pas douter, que, sage & zélé comme il étoit, il n'eut mis les choses sur un très-bon pié, si les Hérétiques en le chassant de son Eglise, ne lui avoient ôté les moyens de faire un Etablissement si utile. Dieu se contenta de la bonne volonté de notre Prélat; & cet homme des désirs, se borna à prier le Maître de la Moisson, d'envoyer des Ouvriers dans sa Vigne. Il exhorta aussi les Supérieurs de son Ordre, de ne point négliger cette partie de leur devoir; & ce fut peut-être le principal motif, qui l'avoit engagé à se rendre au Chapitre Provincial, tenu à Anvers l'an 1637.

XXIII. Projet d'un Etablissement.

Insul. Belg. p. 43.

Il étoit alors dans la douziéme année de son Episcopat, & la huitiéme de son éxil. Ces tristes années, qu'il avoit passées dans l'Exercice continuel de la Pénitence & de la Priére, dans une parfaite soumission aux Ordres de Dieu, & un désir ardent d'être apellé dans sa Patrie céleste, n'avoient pû effacer de son cœur le souvenir de ses Brebis. La situation, où il sçavoit les Fidéles de Bolduc, la foiblesse des uns, la chûte des autres, & le danger de tous, le tenoient dans des continuelles allarmes. Il ne cessoit le jour & la nuit d'offrir pour eux ses priéres, & ses mortifications. Un Auteur assure que la vive douleur dont il étoit pénétré, abregea ses jours. Il mourut saintement à Lyra, entre les bras de ses Freres, le quatriéme de Novembre 1637, âgé d'environ soixante-six ans. Son Corps, porté depuis à Anvers, fut enterré dans l'Eglise, où il avoit pris l'Habit de saint Dominique. Le Pere Hyacinthe Choquetius, Religieux du même Ordre, & Docteur de Louvain, prononça son Oraison Funêbre qui a été imprimée. On lui dressa un magnifique Mausolée de Marbre, avec une Inscription Latine, qu'on y lit encore aujourd'hui (1).

Ibid.

XXIV. Mort du pieux Evêque.

(1) E terreno tandem exilio ad cælestem Patriam, uti sperare fas est, migravit Lyræ die 4 Novembris an. 1637. Undè cadaver ejus Antuerpiam delatum, sepulturæ traditur in Choro Ecclesiæ PP. Dominicanorum ejus potissimum diligentiâ extructo, juxtà aram majorem ad lævam, ubi visitur statua lapidea ad vivum ipsum repræsentans, & in genua antè imaginem Deiparæ procumbens, cui tale appositum est Epitaphium:

D. O. M.

Fr. Michaël Ophovius, Ord. Præd. Sacræ Theologiæ Doctor, quem Conventus hic quartò Priorem, Belgium Provincialem, Silvaducis Patria VI Antistitem vidit, sub hoc lapide jacet. Obiit an. 1637, 4 Novemb. Requiescat in pace, Amen. *Gall. Christ. Ibid.*

Nous n'avons aucun Ouvrage de ce Prélat, que les Réglemens qu'il avoit faits pour la Confrérie du Saint Nom de JESUS; & dans lesquels il avoit taché d'inspirer beaucoup d'horreur du blasphême, & des juremens illicites.

## DIEGO ADVARTE, PREDICATEUR DE LA FOI DANS LES PHILIPPINES, EVESQUE DE LA NOUVELE SEGOVIE.

DIEGO ADVARTE.

Hist. Provin. SS. Rosarii Lib. II, Cap. LVII, LVIII. Bibl. Nov. Hisp. Tom. I, pag. 202. Fontan. in Theat. pag. 250. Echard. Tom. II, pag. 493. Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 141. Acta Cap. Gen. Rom. An. 1644.

I. Commencemens de Diégo.

CE Noble Aragonois, né à Saragosse vers l'an 1566, fut envoyé dès sa jeunesse dans l'Université d'Alcala, où il montra d'abord, & beaucoup de génie, par ses progrès dans l'Etude des Sciences; & une prudence peu commune, dans le choix qu'il fit de ses Amis. Eloigné de la vûe de ses Parens, Diégo n'abusa point de cette liberté, pour satisfaire ses passions, en se livrant à des compagnies capables de les flatter, ou de les irriter par leur éxemple : il crut au contraire, que pour conserver son innocence, il devoit veiller avec d'autant plus de soin à la garde de son cœur, qu'il étoit plus maître de lui-même : Sage précaution, qui en l'écartant de premiers écueils, où la vertu des jeunes Gens est souvent exposée, lui attira de nouvelles graces du Ciel; & parut en quelque maniére décider du reste de sa vie. Il eut le bonheur de se lier d'une sainte amitié, avec un jeune Religieux, dont la tendre piété, & la douceur des mœurs faisoient ses plus chéres délices.

Diégo Advarte ne trouvoit ni plaisir, ni joie, ni consolation, que dans ses entretiens, qui étoient toujours saints; & il y répondoit avec d'autant plus d'effusion, que la nature sembloit les avoir formés sur le même modéle, & leur avoir également départi ses faveurs; mêmes talens, même candeur, même inclination à la vertu. L'un, par sa fidélité à la grace de la Vocation, éprouvoit déja la vérité de ce qu'a dit JESUS-CHRIST, que son joug est doux, & sa charge légére : l'autre ne désiroit rien avec plus d'ardeur, que de connoître la volonté de Dieu, pour la suivre. Il faisoit pour cela des vœux sincéres, & de ferventes priéres; il fut éxaucé : & lorsqu'il prit l'Habit de S. Dominique dans le Couvent d'Alcala, le 29 d'Avril 1586, il fit paroître plus de satisfaction de renoncer pour toujours aux plaisirs sensuels, & à toutes les espérances du Siécle, que les mondains n'en peuvent ressentir dans la jouissance des biens & des honneurs de cette vie.

II. Il entre dans l'Ordre de saint Dominique.

LIVRE XXXIV.

DIEGO ADVARTE.

III. Edifie la Ville d'Alcala par ses Vertus, & ses Prédications.

Cet esprit de Religion, & de Ferveur fut toujours persévérant. Diégo alla depuis de vertu en vertu ; & un sacrifice le prépara à un autre. La Ville d'Alcala, édifiée depuis longtems de la sainteté de sa vie, commençoit déja à profiter de ses premiéres Prédications, lorsque le désir d'étendre le Royaume de JESUS-CHRIST, & d'annoncer son saint Nom à des Peuples Infidéles, le porta à passer les Mers, pour aller continuer son Ministére parmi les Insulaires Orientaux. La Providence se servit encore ici de l'éxemple d'un Homme Apostolique, qui avoit rempli avec honneur la carriére, qui s'ouvroit au nouveau Missionnaire. Le Pere Alphonse Delgado, l'un des premier Fondateurs de l'illustre Province du Rosaire, dans les Philippines, étant revenu de ces Pays en Espagne, pour y assembler de nouveaux Ouvriers Evangéliques, en trouva plusieurs dans nos Maisons de Castille, qui se joignirent à lui, résolus de le suivre dans les Philippines ; & de passer de là, selon les besoins des Missions, dans l'Empire de la Chine, ou dans celui du Japon.

IV. On veut l'engager à retenir en Espagne un Prédicateur, destiné pour les Missions Etrangéres.

Le Pere François Blancas, dont le mérite, & les talens étoient fort connus dans l'une & l'autre Castille, avoit été des premiers à s'offrir pour cette Mission. Mais parce que depuis plusieurs années il en faisoit une autre, avec beaucoup de fruit, dans les Provinces d'Espagne, le Prieur, & toute la Communauté d'Alcala s'opposoient fortement à son départ. Il est vrai que le Pere Delgado ayant fait lire les Patentes de Rome, qui l'autorisoient à emmener dans les Missions Etrangéres un certain nombre de Religieux, propres à travailler utilement à la Conversion des Indiens, l'opposition de ceux d'Alcala se réduisoit à des priéres, & à des représentations. Diégo Advarte fut chargé par la Communauté, de parler & d'agir en conformité, & selon sa prudence. On se flattoit, ou qu'il gagneroit le Pere Blancas, avec lequel il étoit étroitement uni d'amitié ; ou que par ses raisons, il persuaderoit au Pere Delgado, de ne point s'opiniâtrer à vouloir priver les Peuples d'Espagne, de tous les avantages qu'ils retiroient du Ministére, & de l'éxemple de cet Homme Apostolique. La Providence tourna les choses autrement.

Les Ministres de l'Evangile ne manquoient point dans un Pays, où on en formoit continuellement un si grand nombre. Mais on en avoit un besoin extrême, tant dans l'Amérique, que dans l'Asie. Outre les Nations, & les Peuples, qui, dans ces deux Parties du Monde, obéissoient au Roy Catholique,

plusieurs Royaumes, voisins, soumis à des Princes Infidéles, offroient tous une riche moisson, à qui auroit assez de zéle, & de courage, pour entreprendre de l'aller cueillir. Sans éxagérer les travaux réels de ses Freres, & sans parler des siens, le Pere Delgado exposa, d'une maniére si patétique, les grands fruits, que la Parole de Dieu avoit déja faits, & ceux qu'on pouvoit encore espérer de faire, dans ces vastes Contrées; où le Démon avoit été adoré pendant tant de Siécles; & où le Nom de Jesus-Christ commençoit d'être connu, & invoqué; que Diégo Advarte se sentit tout embrasé du désir d'exposer sa vie, pour contribuer à la Conversion des Infidéles. Baigné de larmes de joye, & embrassant tendrement son ami, allons, lui dit-il, allons où la voix de Dieu nous apelle. En m'opposant à votre résolution, je m'opposois sans le sçavoir aux desseins de la Providence : & si j'avois eû le malheur de réussir, je me serois rendu coupable de la perte de toutes les Ames, que Dieu veut sauver par votre ministére. Je m'offre à présent pour être le Compagnon de vos Travaux; & par cette démarche, je ne fais que renouveller la volonté, où le Seigneur m'avoit déja mis lorsque je demandai l'Habit de S. Dominique.

V. Il se dévoue lui-même à aller annoncer Jesus-Christ aux Nations Infidelles.

Ils se rendirent l'un & l'autre à Toléde, & de là à Séville; où tout se trouvant prêt pour l'Embarquement, ils montérent sur un Vaissau le premier jour de Juillet 1594. Le Pere Alphonse Delgado, Vicaire Général de la Mission, à la tête de quinze Missionnaires choisis, & pleins de bonne volonté, se proposoit d'aller d'abord dans le Méxique, où il devoit en laisser quelques-uns; & de continuer sa route avec les autres, pour aborder aux Philippines. Les violentes Tempêtes, dont ils furent accueillis, presque en quittant les Côtes d'Espagne, dérangérent un peu ce Plan; mais les fatigues, & les périls, en se multipliant, ne servirent qu'à faire éclater davantage la vertu, dont le Saint-Esprit avoit rempli ces dignes Ministres. Nous pourrions les suivre dans toute leur route; parce que tout y est édifiant; dans le Vaisseau, dans les Isles Canaries, à Puébla, au Méxique, à Manille, & dans la Nouvelle Ségovie. Mais, pour éviter la longueur, & la confusion, nous ne nous attacherons qu'à ce qui regarde Diégo Advarte; & ne parlerons des autres qu'en passant.

VI. Il s'embarque à Séville.

Ne perdant jamais de vûe le saint Ministére, qu'ils alloient remplir dans une Terre Etrangére, ils voulurent que tout leur servît de préparation à un Emploi si divin. Leur Vaisseau de-

vint pour eux un lieu de Priére, d'Oraiſon, & de Pénitence. Ils chantoient ſouvent les Louanges du Seigneur; récitoient dévotement, & tous enſemble l'Office Divin; & pratiquoient le jour & la nuit tous les Exercices du Cloître, avec autant d'éxactitude, qu'on pourroit le faire dans un Monaſtére le plus régulier. Les Fidéles, qui ſe trouvoient dans le même Bâtiment, déja édifiés par une conduite ſi ſainte, écoutoient avec plus de reſpect, & de fruit, l'Inſtruction, qu'on leur faiſoit réguliérement une fois du jour, lorſque le tems le permettoit. Mais les Orages furent ſi affreux, & ſi fréquens, qu'on fut contraint de relâcher aux Iſles Canaries, ſur la Côte Occidentale d'Afrique. Ce Trajet, qui n'eſt pas de deux cens lieues, avoit extrêmement fatigué la plûpart des Religieux; les trois plus jeunes ne parurent pas en état de continuer ſitôt le Voyage; & Diégo Advarte, lui-même indiſpoſé, s'arrêta avec eux dans une de ces Iſles, pour avoir ſoin de leur ſanté, & les conduire enſuite à la Capitale du Méxique. A peine eurent-ils repris un peu de forces, dans un Pays, où l'air eſt aſſez ſain, le terroir fort fertile, & les fruits excellens; que le déſir de joindre leurs Freres, & d'aller travailler à la Vigne du Seigneur, les porta à ſe remettre ſur Mer; & pendant toute la Navigation, ils ſe traitérent moins en malades qu'en pénitens. Auſſi achevérent-ils bientôt leur ſacrifice: arrivés dans une Ville de l'Amérique Septentrionale, que les François apellent la Ville des Anges; & les Eſpagnols *la Puébla de los Angelos*, les trois jeunes Religieux, dont deux étoient Freres-Germains, moururent fort ſaintement; l'un le 18 de Septembre, & les deux autres peu de jours après; trois mois ſeulement depuis leur départ de Séville.

VIII. Diégo s'arrête quelque tems aux Iſles Canaries.

IX. Il arrive à Méxique.

Diégo, les ayant ſervis juſqu'au dernier ſoupir, avec toute l'affection d'un Frere, & la tendreſſe d'un Ami, ſe rendit en diligence à Méxique; où ſa conſtance fut encore éprouvée par une nouvelle perte; je veux dire, par la mort du P. Alphonſe Delgado, qui termina ſa glorieuſe carriére le 25 Décembre 1594. Cet Homme tout de zéle, & véritablement rempli de l'Eſprit Apoſtolique, après avoir apellé beaucoup d'Infidéles à la Foi, & de Pécheurs à la Pénitence, avoit encore cette conſolation en mourant, que ce nombre de Miſſionnaires, qu'il voyoit autour de ſon lit, & qu'il avoit amenés d'Eſpagne, ne ſouhaitoient rien plus ardenment que de ſuivre ſes éxemples, pour faire de nouvelles Conquêtes à JESUS-CHRIST.

Quelque ſenſible que fût au Pere Diégo la mort d'un excellent

cellent Religieux, qu'il consideroit comme son guide, & son modéle, il n'en parut que plus déterminé à poursuivre avec un nouveau zéle l'œuvre du Seigneur : & le Pere Michel de saint Hyacinthe, ayant été nommé Supérieur de la Mission, à la place d'Alphonse Delgado, il disposa toutes choses, pour conduire dans l'Asie le secours qu'on y attendoit depuis longtems. Ce fut le 23 de Mars 1595, qu'ils s'embarquérent dans le Golfe de Méxique. Dans ce second Voyage, moins exposé aux Tempêtes que le premier, nos Missionnaires continuérent à suivre éxactement le même genre de vie, qu'ils s'étoient d'abord prescrits en partant de Séville. Ils ne séjournérent que peu de tems à *Acapulco*, Ville de la Nouvelle Espagne sur la Mer de Sud, à quatre-vingt lieues de Méxique; & dirigeant leur route par la Mer Pacifique, ils arrivérent enfin à Manille, Capitale des Philippines, le 12 de Juin, n'ayant pas employé trois mois entiers dans cette heureuse Navigation.

X. Et à Manille, Capitale des Philippines.

Les Nations voisines des Philippines y font ordinairement un grand Commerce; aussi y voit-on une multitude de Chinois, connus sous le nom de *Sangleyes*. Plusieurs de leurs Familles s'y sont établies; ce qui a donné occasion à nos Religieux de leur faire connoître JESUS-CHRIST, en même tems qu'ils annonçoient son Evangile aux Naturels du Pays. Depuis la Fondation du Collége de saint Thomas dans la Ville de Manille; les Conversions, tant des Insulaires, que des Chinois, avoient été plus fréquentes; & on avoit toujours eû une attention particuliére de les cultiver avec soin. Dans la distribution, que le Pere Provincial des Philippines fit d'abord des nouveaux Missionnaires, Diégo Advarte fut chargé de l'Instruction, & de la conduite des Chinois. Le commerce, qu'il eut avec eux, lui servit encore plus que l'Etude pour apprendre leur Langue; il y réussit assez bien, pour être bientôt en état de les catéchiser, d'entendre leurs Confessions; & même de leur prêcher. En travaillant au Salut de ce petit Troupeau, Diégo se proposoit d'étendre un jour sa Mission dans l'Empire même de la Chine; & il mettoit tout à profit pour le faire avec succès. Ce n'étoit pas seulement la Langue des Chinois, mais encore plus leurs mœurs, leurs inclinations, & leur caractére qu'il étudioit.

XI. Ses premiéres Occupations dans ce Pays.

Pendant que dans ces saintes occupations, Advarte n'attendoit que l'ordre des Supérieurs, pour porter plus loin les lumiéres de la Foi, la Providence lui fournit une nouvelle occasion d'éxercer son zéle, & de souffrir beaucoup dans l'éxer-

LIVRE XXXIV.

DIEGO ADVARTE.

cice de l'obéïssance. Le Roy de Camboya (Pays de l'Inde au-delà du Gange) venoit d'envoyer des Ambassadeurs au Gouverneur de Manille, pour demander du secours contre le Roy de Siam, qui l'attaquoit avec de grandes forces : ce Prince faisoit aussi demander des Missionnaires, pour instruire ses Peuples des Vérités de la Religion Chrétienne. Le Gouverneur (apellé Don Louis Pérez de Mariñas) n'avoit que peu de Troupes dans le Pays : & notre Provincial des Philippines, Alphonse Ximenés, ne se trouvoit que médiocrement pourvû d'Ouvriers Apostoliques, après la distribution qu'il en avoit faite en différentes Contrées. Il ne falloit pas cependant rejetter, ni même négliger, la demande du Roy de Camboya; puisqu'il avoit toujours paru affectionné aux Espagnols; & que depuis plusieurs années, il favorisoit assez ouvertement le Christianisme. Trois Dominicains Portugais, Silvestre d'Azévédo, Lopez Cardoso, & Jean Madere, sous la protection de ce Prince, prêchoient actuellement la Foi dans ses Etats, & y faisoient plusieurs Conversions. D'Azévédo surtout chéri du Roy, & de ses Sujets, en avoit déja retiré un grand nombre des ténébres du Paganisme; il avoit bâti des Eglises; & parmi les Conquêtes, qu'il avoit faites à JESUS-CHRIST, il avoit vû un Prêtre des Idoles, qui, pour ne pas renoncer à la Foi, qu'il venoit d'embrasser, s'étoit laissé égorger par les autres Ministres des faux Dieux.

Ou Cambge.

XII. Le Roy de Camboya demande des Missionnaires.

Lud. Sousa. Hist. Provi. Lucit. Part. III.

Joan. Lopez, Hist. Gen. Ord. Præd. Part. V.

XIII. Diégo est destiné pour cette Mission.

Voulant donc soutenir une Mission, si heureusement commencée, les Religieux des Philippines résolurent d'y envoyer de nouveaux Prédicateurs, & de suppléer au nombre par le mérite des Sujets. Alphonse Ximenés, qui finissoit sa Charge de Provincial, & Diégo Advarte, furent choisis pour cela. Ils partirent de Manille le 18 de Janvier 1596; & s'embarquérent avec quelques Officiers, & Soldats, que le Gouverneur envoyoit au Roy de Camboya, sous la conduite de Jean Suarez Gallinato. Ils furent exposés les uns & les autres à une infinité de dangers, & de fatigues; soit dans le cours d'une fâcheuse Navigation, qui, par des événemens extraordinaires, fut de plus d'une année; soit depuis leur arrivée dans le Royaume de Camboya. Le Pere Diégo en a fait lui-même une ample Relation, qui a été insérée dans l'Histoire de la Province des Philippines. Il suffit de dire ici, qu'arrivés presqu'à la vûe du Port, après avoir essuyé plusieurs rudes tempêtes, ils furent battus, & presque submergés par la violence d'un Ouragan, qui les rejetta bien loin des Côtes de Camboya. Le Vaisseau se trouva

Tom. I, Lib. I, Cap. XLVI, XLVII, XLVIII.

XIV. Il essuye une horrible tempête.

bientôt sans Mat, sans Voiles, sans Cordages; & les Flots irrités, continuellement poussés par des vents contraires, le remplissoient d'une si grande quantité d'eau, que les Matelots, & les Passagers ne pouvant suffire à le vuider, ils se voyoient à tous les momens sur le point d'être engloutis.

Nos deux Missionnaires étoient l'unique consolation, qui leur restoit dans des circonstances si critiques; & eux-mêmes n'attendoient leur Salut, que de la seule miséricorde de celui, qui commande aux Vents & à la Mer, & raméne le calme quand il lui plaît. La vivacité de leur Foi les soutenoit; ils redoubloient avec confiance l'ardeur de leurs priéres; & comme ils ne s'étoient exposés à tant de périls, que par le seul désir de gagner des Ames à JESUS-CHRIST, ils espéroient, ou que le Ciel les délivreroit de la mort, qui paroissoit si présente, ou qu'il l'accepteroit comme un sacrifice de bonne odeur. Pendant le long trajet, qu'ils venoient de faire, ils avoient eû le loisir, & plus d'une occasion d'éxercer avec fruit leur Ministére, ils avoient travaillé à régler les Mœurs des Soldats Espagnols, & à expliquer aux Indiens, qui se trouvoient sur le Vaisseau, les Vérités de notre sainte Religion. Lorsque le danger parut inévitable, les premiers demandérent d'être purifiés par la Pénitence, & les derniers par le Baptême. Il y en eût vingt-deux qui reçurent la Grace de la régénération par le Ministére de Diégo Advarte.

XV. Donne le Baptême à quelques Indiens.

Après ce furieux Ouragan, & une seconde tempête qui dura dix jours, tout l'équipement du Vaisseau ne pouvoit être que dans un pitoyable état. On remit comme on pût de nouveaux Mats, des Voiles, & des Cordages: mais les Provisions de bouche étoient bien diminuées, ou gâtées; & l'eau douce commençoit à manquer. Quoique les Vents fussent un peu moins violens, ils éloignoient toujours le Vaisseau du lieu, où on vouloit aller. Après mille efforts inutiles, transportés enfin vers la Zone Torride, brûlés par les ardeurs du Soleil, & accablés de faim & de soif, ils mesuroient comme goûte à goûte, ce peu d'eau qui leur restoit, & attendoient avec soumission la fin de leur vie, ou quelque coup favorable de la Providence. Plusieurs jours s'écoulérent de la sorte; après lesquels ils apperçurent, sur le Rivage d'un bras de Mer, où la tempête les avoit jettés, deux ou trois petites Cabanes. Ils prirent terre; & ne rencontrérent que quelques Indiens, Esclaves d'un Seigneur, qui les retenoit dans ces lieux stériles, pour les y faire travailler à son profit. Ces pauvres Gens, quoique surpris de l'arrivée

XVI. Nouveaux périls; extrêmes fatigues.

des Espagnols, ne laissérent pas de les recevoir avec humanité; mais le meilleur présent qu'ils purent leur faire, ce fut de partager avec eux, une eau demi-corrompue, qu'ils gardoient depuis deux ans dans quelques Canaux.

Les charitables Missionnaires se seroient crus bien dédommagés de leurs fatigues passées, s'ils avoient pû communiquer à ces Infidéles les richesses du Salut. On ne leur donna pas le loisir de les instruire. Il fallut rentrer incessanment dans le Vaisseau, & cotoyer le Rivage pour chercher de l'eau douce, & potable. Après quelques jours de Navigation, ils découvrirent l'Isle, apellée dans le Pays *Pulonubi*. Ils y firent leur provision d'eau, & continuant leur Voyage, ils arrivérent enfin à un Port du Royaume de Camboya. Leur joye fut grande, mais bien courte. Les Officiers Espagnols se flatoient d'être reçûs avec distinction par le Prince, qui avoit imploré leurs secours; & les Missionnaires ne se promettoient pas moins que la Conversion de ces Peuples infidéles, dont on leur avoit venté beaucoup la docilité

XVII. Le Missionnaire arrive enfin au Royaume de Camboya.

Les choses avoient bien changé de face: outre que les Troupes Espagnoles n'étoient pas assez considérables, pour sauver le Pays d'une invasion, leur Navigation avoit été si longue, que le Roy de Siam avoit eû tout le tems d'éxécuter son projet. Il étoit entré avec plusieurs Armées, & par différens endroits, dans le Royaume de Camboya: il en étoit déja le maître; & le véritable Roy étoit détrôné à l'arrivée des Espagnols. Ceux-ci n'apprirent ces nouvelles, que lorsqu'il ne dépendoit plus d'eux de reculer. Dans cette fâcheuse situation, ils prirent le seul parti, qui leur restoit, l'un d'eux fut député pour aller saluer le nouveau Roy, & lui dire qu'ils étoient venus dans ce Royaume, en qualité d'Ambassadeurs du Gouverneur de Manille. Le Roy de Siam parut recevoir le Député avec bonté; il lui dit qu'il ne se regardoit pas comme le Propriétaire du Royaume de Camboya, mais comme tenant la place du Souverain légitime, qui, pour certaines raisons, s'étoit retiré ailleurs. Il ordonna cependant de fournir des Voitures, tant par Mer que par Terre, aux Espagnols, & envoya le Mandarin de la Côte, pour les faire conduire à la Cour.

XVIII. Dont le Roy de Siam venoit de s'emparer.

Tout cet accueil n'etoit qu'un effet de la Politique de ce Prince; qui, bien instruit de tout, dissimuloit avec des Gens, qui usoient de dissimulation. Son véritable dessein étoit de s'en assurer, & de les faire périr. Les Espagnols en furent avertis par quelques nouveaux Chrétiens de Camboya, qui leur apprirent

en même tems que l'Usurpateur, zélé pour le Culte de ses Dieux, ne permettoit ni la Prédication de l'Evangile, ni aucun Exercice de la Religion Chrétienne dans ses Etats. On profita de cet avis: les Espagnols ne perdirent pas de tems; & ce fut une nécessité à nos Missionnaires de se rembarquer avec eux. Ils n'étoient pas bien éloignés du port, qu'ils se virent investis de tous côtés, par une multitude de Barbares, qui avoient eû ordre de prendre les armes, & de les poursuivre. Le Combat fut moins long que sanglant. Les Espagnols étoient bien inférieurs en nombre, mais beaucoup plus adroits, & plus aguerris que les Indiens, ils en tuérent plusieurs, & continuérent leur route.

XIX. Les Espagnols ne peuvent s'y arrêter.

L'occasion de prêcher l'Evangile dans le Royaume de Camboya, étant manquée, Diégo tourna du côté de celui de Chiampaa, qui n'en est pas éloigné; & pénétra dans la Cochinchine. La vûe d'une Croix plantée sur une hauteur, & l'accueil favorable, que lui fit d'abord le Viceroy de la Cochinchine, le remplirent d'espérance; il se disposoit à commencer les Fonctions de son Ministére, parmi ces Peuples Asiatiques, & Idolâtres. Mais les Officiers, & les Soldats Espagnols, qui suivirent de près le Missionnaire, gâtérent tout. Dès que le Viceroy eut appris leur arrivée, il entra dans de violens soupçons; & ne voulut plus entendre parler de Chrétiens, ni de Christianisme. Il donna ses ordres; & tous ces Etrangers auroient été massacrés par les Barbares, s'ils ne se fussent promptement retirés dans leurs Vaisseaux. Attaqués dans leur route par quatre Corsaires du Pays, les Espagnols se défendirent avec beaucoup de valeur; ils perdirent cependant quelques-uns de leurs Soldats; Diégo lui même, occupé à confesser les malades, ou à exhorter les mourans, reçut deux coups de fléches, l'un au visage, & l'autre dans le sein; mais aucune de ces blessures ne parut dangéreuse; & dans cette nouvelle épreuve, il trouva un nouveau sujet de mérite, par la pratique de la patience, & de la plus parfaite soumission aux ordres du Ciel.

XX. Obligés de sortir de la Cochinchine.

XXI. Ils sont attaqués, & se défendent vaillamment. Diégo est d'un grand secours aux Mourans.

Arrivés enfin à Malaca, après avoir passé, non sans quelque risque, le détroit de Sincapour, nos deux Missionnaires reçurent de la part des Religieux Portugais, toute sorte de consolation, & de rafraîchissement. Les longues fatigues, qu'ils venoient d'essuyer, leur rendoient ce secours nécessaire. Pendant deux mois, qu'ils s'arrêtérent dans le Couvent de Malaca, Diégo édifia extrêmement toute cette Communauté, par sa modestie, sa régularité, & son esprit de pénitence. Dès

XXII. Il se rend à Malaca.

LIVRE XXXIV.

DIEGO ADVARTE.

XXIII. Et revient à Manille.

qu'il se crut guéri de ses blessures, il se remit sur Mer pour aller à Manille; où il n'arriva que vers la fin de Juin 1597, dix-huit mois depuis qu'il en étoit parti, pour se rendre à Camboya. Son séjour dans cette Capitale des Philippines ne fut pas long. Le Gouverneur Don Louis Pérez de Mariñas étant tombé entre les mains des Portugais, ils l'avoient conduit à Macao (*), où ils le retenoient prisonnier: Diégo fut chargé par le Conseil de Manille, & par ses Supérieurs, d'aller travailler à sa délivrance; & il ne refusa pas la Commission, quelque difficile qu'elle fût. Il y rencontra en effet de très-grands obstacles, qu'il tâcha de vaincre par sa patience, son adresse, & son courage. Mais tout ce que la politique des Portugais, & la cupidité de quelques Mandarins Chinois lui firent souffrir, l'affligea bien moins que la mort du Pere Alfonse Ximénés; qui partageoit toujours avec lui ses sollicitudes, & ses peines; & qui termina sa carriére à Macao le 25 de Décembre 1597.

XXIV. Il est envoyé à Macao.

XXV. Il va à Goa, & passe dans l'Isle de Ceylan.

Au sortir de la Chine, Diégo Advarte reprit la route de Malaca; & passa de là à Goa; où trois Religieux Portugais s'étant joints à lui, ils se rendirent ensemble à Ceylan, l'une des plus considérables Isles de l'Océan Oriental, deçà le Gange. Quelque affoibli que dût être le Serviteur de Dieu, & par ses austérités, & par la suite de tant de Voyages, il travailla quelque tems, & avec fruit à la Conversion des Insulaires. La Charité de JESUS-CHRIST, qui le pressoit, lui rendoit supportable le plus rude travail, dans un Pays fort chaud, & au milieu des Infidéles adonnés à toutes sortes de vices. Depuis qu'il s'étoit dévoué au saint Ministére, en quittant sa Patrie, il n'avoit pas joui d'un jour de repos. Sur terre & sur mer, il avoit souffert la faim, la soif, la lassitude; & s'étoit souvent trouvé dans un prochain danger de la mort. Mais le zéle du salut des Ames lui faisoit mépriser les plus grands périls, & embrasser toutes les occasions d'annoncer l'Evangile, sans jamais considérer ce qu'il devoit lui en coûter, plus content de catéchiser un Indien, & de procurer à un mourant la Grace du Baptême, que les avares mondains ne le sont, lorsqu'ils accumulent leurs richesses. Nous avons vû qu'il étoit lié d'une sainte amitié, avec le Pere François Blanças, son Compatriote: cependant il consentit sans se plaindre, d'être privé de la douceur de sa conversation, dès que l'obéissance les destina à travailler à la Vigne du Seigneur, dans différentes Contrées.

XXVI. Travail assidu, & toujours désintéressé.

(*) Ville de la Chine, habitée par les Portugais qui en sont les Maîtres, sous la protection du Roy de la Chine, auquel ils font quelques présens pour n'en être pas inquiétés.

XXVII. Retour en Espagne.

Diégo fit paroître le même détachement, & le même zéle, lorsque les intérêts de la Mission demandérent qu'il retournât en Espagne; soit pour communiquer quelques affaires à Sa Majesté Catholique; soit pour assembler un nombre de Ministres de la Parole, & les conduire dans les Royaumes d'Asie. Il partit de l'Isle de Ceylan avec un vent favorable; mais qui ne se soutint pas long-tems. Après huit mois de Navigation, pendant lesquels il essuya plusieurs Tempêtes, dont la derniére faillit à faire périr le Vaisseau sur les Côtes de Portugal, il arriva à Vigo le 16 de Septembre 1603. Il parcourut une partie de la Galice; & ayant fait ses Dévotions dans l'Eglise de S. Jacques à Compostelle, il se rendit à la Cour de Castille. Son nom, & son mérite n'étoient point inconnus au Roy Philippe III, qui lui donna plusieurs Audiences; & prit confiance en lui, pour être éxactement instruit de l'état présent des Peuples, & des vastes Pays de l'Asie, qui relevoient de sa Couronne. On sçait que Philippe réunissoit les deux Monarchies d'Espagne, & de Portugal, tant dans les Indes Orientales & Occidentales, que dans l'Europe. Ce Prince attentif à tout ce qui pouvoit intéresser la gloire de son Régne, n'étoit rien moins qu'indifférent aux progrès de l'Evangile; & il aimoit à apprendre de la bouche de Diégo, ce qu'on pourroit faire de plus, pour l'avantage des Missions, & la propagation de la Foi. Après divers entretiens, Sa Majesté le chargea de dresser un Mémoire, & de le lui remettre.

XXVIII. Ce qu'il y fait.

Le séjour d'Advarte en Esgagne fut de près de deux ans; & il mit tout ce tems à profit, pour sa propre perfection, & pour l'utilité du Prochain. Après avoir passé plusieurs mois dans la priére, & le silence, à la suite de sa Communauté d'Alcala, il parcourut en Apôtre l'une & l'autre Castille, l'Andalousie, l'Aragon, & quelques autres Provinces; prêchant par tout avec son zéle ordinaire; & ne négligeant aucune occasion de s'associer ceux de ses Freres, qui lui paroissoient propres à soutenir les travaux des Missions. Le Seigneur lui en donna plusieurs de ce caractére, avec lesquels Diégo se disposa à partir dans le mois de Juillet 1605. Le Roy Catholique fit volontiers toutes les dépenses nécessaires; & il voulut qu'on prît d'abord la route des Philippines. Cela convenoit également aux vûes de Sa Majesté, & aux progrès de la Mission. Depuis que nos Religieux avoient fondé dans les Philippines, la célébre Province apellée du Saint Rosaire, l'une des plus florissantes, & peut-être la plus réguliére de tout l'Ordre de saint Dominique, c'étoit

XXIX. Il en part, pour retourner aux Missions, avec plusieurs de ses Freres.

comme une Ecole, & un Séminaire d'Hommes Apostoliques; où ils apprenoient la Langue, & les Mœurs des différens Peuples d'Asie; & d'où on les faisoit partir pour aller prêcher la Foi aux Nations Infidelles, en-deçà, & en-delà le Gange.

XXX. Quelques-uns meurent sur Mer.

Plusieurs de ceux, qui s'étoient embarqués avec le Pere Diégo, souffrirent beaucoup pendant la Navigation, qui fut longue, & pénible. Quelques-uns succombérent sous le poids; le Seigneur reçut leur sacrifice; & les apella à lui, avant l'arrivée du Vaisseau aux Philippines. Ceux qui eurent le bonheur d'entrer dans le Port, ne laissérent pas d'être un grand sujet de joye à toute la Province, qui avoit de la peine à fournir des Prédicateurs pour tous les lieux, qui en avoient besoin. Tandis que les Religieux, qui s'éxerçoient depuis quelque tems dans la même Province, alloient selon leur destination dans des Pays plus éloignés; ceux qui arrivoient d'Espagne, prenoient leur place, chacun dans le quartier, que le Pere Provincial lui avoit assigné. Les plus jeunes étoient arrêtés quelque tems à Manille, pour y être formés dans notre Collége de saint Thomas. Diégo fut aussi obligé, pour un autre sujet, de s'arrêter dans la même Ville, ayant été élû Supérieur de ce Collége, & de la Communauté. Sa fermeté à refuser cette Charge ne put le dispenser de l'accepter. Il eut la liberté d'éxercer son zéle dans le Ministére de la Prédication; mais aux Fonctions de l'Apostolat, il lui fallut ajouter les sollicitudes du Gouvernement. Sa prudence, ses lumiéres, & le zéle infatigable, qu'on avoit toujours admiré en lui, le mettoient en état de profiter en même tems à ses Freres, & aux Peuples: les uns & les autres montroient une égale confiance en lui.

XXXI. Diégo est élû Supérieur du Couvent de Manille.

Le Serviteur de Dieu répondit parfaitement à leur attente. Par sa vigilance, & par son éxemple, il maintint l'esprit de régularité, & de ferveur dans la Communauté; fit fleurir les Etudes dans le Collége; & ne refusa jamais aux Fidéles, les secours spirituels, qu'ils pouvoient attendre de sa charité. Cependant il n'avoit pas encore rempli les trois années de cette Charge, lorsqu'on l'engagea à en accepter une autre, non moins importante. Sur la nouvelle de la mort du Pere Dominique de Niéva, Procureur de la Province des Philippines à la Cour de Castille, Diégo Advarte fut d'abord choisi pour le remplacer; cet Emploi le rapella en Espagne; & l'exposa de nouveau à tous les risques de la Mer. Mais déja accoutumé aux plus grandes fatigues, Diégo fut à l'épreuve de celles-ci, qui lui fournirent

XXXII. Et Procureur Général des Philippines, à la Cour de Castille.

fournirent une belle occasion de pratiquer la charité, & de montrer son parfait désintéressement.

XXXIII. Violente tempête.

Pendant les horreurs d'une Tempête aussi longue que violente, puisqu'elle se soutint avec la même fureur l'espace de vingt jours, le Vaisseau extrêmement maltraité, fut plus d'une fois sur le point d'être englouti sous les flots, ou brisé par l'impétuosité des vagues, & des vents contraires. Les Mariniers, ainsi que les Passagers, avoient presque perdu toute espérance de pouvoir échapper au péril; & on abandonnoit la manœuvre, ou par découragement, ou faute de Matelots en état de servir. Pendant que l'obscurité, & un déluge de pluie augmentoient la frayeur avec l'embarras, personne ne pensoit à prendre la nourriture, si nécessaire à des gens tout épuisés par une longue fatigue Dans ces fâcheuses circonstances, notre charitable Religieux fit ce qu'avoit fait autrefois S. Paul dans un cas fort semblable. Son courage, & sa confiance en inspirérent à tous ceux qui étoient dans le Vaisseau. Ses ferventes Priéres, & ses tendres exhortations firent le reste. On prit de la nourriture; & on se mit au travail. L'orage s'étant un peu appaisé, on raccommoda comme on put le Vaisseau; & on continua le Voyage.

XXXIV. Maladie, & mort de plusieurs.

La maladie cependant faisoit du ravage, & la mort en enleva plusieurs; parmi lesquels on distingue le Capitaine, le Maître du Vaisseau, & un riche Marchand Portugais. La charité du Pere Diégo fut leur unique consolation dans ces derniers momens. Le Marchand, avant que de mourir, lui confia tout son argent, lui déclarant que n'ayant point nommé d'Héritier, il le prioit d'en distribuer une partie à quelques-uns de ses plus proches Parens, & d'employer le reste en bonnes œuvres. La somme alloit à soixante mille écus: Diégo ne s'en chargea qu'en présence de quelques-uns de la Compagnie, qu'il voulut rendre témoins de la distribution qu'il en feroit. Arrivé en Portugal, il fit chercher, & assembler tous les Parens du Défunt; & leur partagea la somme entiére, sans se réserver la moindre chose, ni pour lui-même, ni pour sa Communauté. Mais il n'oublia pas d'avertir ceux qui recevoient cet argent, que la piété, & la reconnoissance les obligeoient de prier, & de faire des aumônes, selon la pieuse intention de leur Bienfaiteur.

XXXV. Prudence, & désintéressement du Pere Diégo.

XXXVI. Il assiste au Chapitre Général de Paris.

Après s'être acquitté de quelques Commissions à la Cour de Castille; & avoir pris ses arrangemens avec le Provincial d'Espagne, pour un nouvel Envoi de Missionnaires, Diégo se

rendit en diligence à Paris; où le Pere Augustin Galamini, alors Genéral des FF. Prêcheurs, avoit convoqué son Chapitre pour le mois de May 1611. La Relation qu'il y fit des progrès de l'Evangile, dans une partie des Indes Orientales, & les temoignages, qu'il en aportoit par écrit, réjouirent beaucoup le Pere Genéral, & tous les Définiteurs du Chapitre; parmi lesquels Diégo prit sa place, en qualité de Définiteur de la Province des Philippines (1). On ne tarda pas à voir un nouveau fruit de son zéle, ou une nouvelle preuve de l'ascendant que son mérite lui donnoit sur les esprits. A peine fut-il de retour en Espagne, qu'il en fit partir la même année plusieurs Missionnaires. De ce nombre étoit le Pere Alphonse Navarrete; qui ayant depuis pénétré dans le Japon, eut la gloire d'y répandre son sang pour le Nom de JESUS CHRIST l'an 1617. Diégo Advarte, qui l'avoit enrôlé dans cette sainte Milice, a fait l'Histoire de sa Vie, & de son Martyre; & a recueilli avec soin les Informations, qui pourront servir un jour à sa Canonisation (2).

XXXVII. Il fait partir de nouveaux Missionnaires d'Espagne.

Il seroit difficile de raporter en détail tous les avantages, que le Serviteur de Dieu procura à nos Missions, & tous les moyens de salut qu'il fournit à un grand nombre de Peuples, pendant les dix années, qu'il remplit en Espagne la Charge de Procureur Général des Philippines. Sa haute réputation, ses vertus, surtout son désintéressement connu, faisoient que le Prince l'écoutoit toujours avec plaisir, & qu'il ne lui refusoit rien; parce qu'on n'étoit pas moins persuadé de la droiture de ses intentions, que de sa capacité à choisir les moyens les plus propres à établir solidement, ou à étendre la Religion dans les Indes. Comme l'embarras de son Emploi, & la diversité de ses occupations ne l'empêchoient pas de donner toujours beaucoup de tems à la Priére; aussi son assiduité aux Exercices réguliers ne le détournoit jamais des soins de la Mission. La Province des Philippines ne fut pas la seule à profiter de ses attentions; celle de Méxique lui marqua la même confiance, & en reçut les mêmes services.

XXXVIII. Il obtient du Roy Catholique, tout ce qu'il demande en faveur des Missions.

(1) In Galliam & Parisios usque pervenit anno 1611., Magistrum Ordinis Augustinum Galaminium Comitia Ordinis Generalia ibidem celebrantem conventurus, ac sincerâ hujus felicis Provinciæ novæ Philippinarum successûs relatione recreaturus: quibus in Comitiis & ipse sedit ejusdem Provinciæ diffinitor, &c. *Echard. Tom. II, pag. 493. Col. 2.*

(2) F. Alphonsus Navarrete Hispanus, Conventûs sancti Pauli Vallisoletani nobilis alumnus, Christi martyr Ordinis primus apud Japones, die jovis octavâ Corporis Domini, Kalendis Junii 1617, cervicibus abscissis ter gladio percussus, sanguine suo Fidem Christianam sancivit. De quo legendus Didacus Advarte noster. Tom. I, Hist. Philip. Lib. II, Cap. V, &c. *Echard. Tom. II, pag. 405. Col. 1.*

Ce que Diégo Advarte avoit observé dans ses différens Voyages, & les Relations éxactes, qu'on lui envoyoit presque d'année en année, touchant ce qui se passoit dans nos Missions d'Orient, lui firent naître la pensée de transmettre à la Postérité un grand nombre de Faits, qui ne pouvoient qu'édifier l'Eglise, & faire honneur à la Religion. Il commença donc son Histoire de la Province du S. Rosaire, & de tout ce que les Religieux de son Ordre avoient fait jusqu'alors, pour la conversion des Gentils, tant dans les Isles Philippines, que dans les Royaumes du Japon, & de la Chine. Mais l'Auteur ne se pressa pas de faire imprimer son Ouvrage; parce qu'il espéroit pouvoir un jour l'enrichir, & le perfectionner, après avoir éclairci davantage certains faits, qu'il vouloit éxaminer sur les lieux. La Providence le mit en état d'éxécuter son dessein.

XXXIX. Il commence son Histoire de la Province du saint Rosaire.

Après avoir fait embarquer en différentes années, plusieurs Ouvriers Evangéliques, pour les Indes, Diégo résolut de se mettre à la tête de ceux qui, en 1621, devoient faire la même route. Dans cette vûë il demanda, & il obtint, qu'on lui donnât un Successeur dans la Charge de Procureur Général des Philippines. Le Pere Matthieu de la Ville ayant été mis à sa place, Diégo ne différa plus son départ; il fut suivi d'une vingtaine de Religieux Espagnols, qu'il conduisit comme la premiére fois au Méxique, & de là dans les Philippines. Ses momens furent d'abord partagés entre la Priére, le Ministére de la Prédication, & la continuation de son Histoire: sa piété s'accommodoit parfaitement de ces différentes occupations, qui, en le laissant dans l'état de simple Religieux, lui donnoient plus de moyens de travailler à son salut, & à l'instruction des Peuples. Mais son Ministére pouvoit être utile à quelque autre chose. Les Religieux de Manille l'élûrent une seconde fois pour leur Supérieur: & pendant qu'il remplissoit les devoirs de cette Charge, il fut nommé par le Roy Catholique à l'Evêché de Ségovie la Neuve, Ville d'Asie dans l'Isle de Manille. Il travailla inutilement pour faire tomber sur un autre le fardeau, dont il redoutoit le poids: la Cour de Castille ne voulut écouter ni ses raisons, ni ses priéres; & le Pape Urbain VIII fit expédier les Bulles l'an 1632.

XL. Retourne une troisiéme fois aux Indes.

XLI. Il est nommé à un Evêché.

Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 141.

Le Pere Echard prétend que ces Lettres Apostoliques ne furent reçues dans les Philippines, que sur la fin de 1635. Ce long retardement fut un sujet de consolation, & pour le Prélat élû, & pour les Fidéles de Manille. Celui-là se flattoit qu'on auroit eû égard à ses représentations; & ceux-ci profitoient

cependant des ſervices, qu'il continuoit à leur rendre avec une charité, qui ne ſe laſſoit point. La veille de ſon Sacre, une perſonne fort riche, & très-affectionnée au Serviteur de Dieu, lui préſenta une belle Croix d'or, enrichie de diamans; mais il la refuſa conſtanment; parce qu'il vouloit vivre auſſi pauvre dans l'Epiſcopat, qu'il l'avoit été dans le Cloître : il ne ſe démentit pas. C'étoit moins par ſes paroles, que par ſes exemples, qu'il s'efforça d'inſpirer à tous ſes Diocéſains l'amour des Biens ſolides, & le mépris des richeſſes périſſables, ſelon cet Oracle de JESUS-CHRIST, qu'il avoit pris pour la régle de ſa conduite : « Ne vous faites point de tréſors ſur la terre, où » la rouille & les vers les mangent; & où les voleurs les déterrent, & les dérobent. Mais amaſſez dans le Ciel un tréſor » qui ne périſſe jamais; d'où les voleurs n'approchent point, » & que les vers ne peuvent corrompre : car où eſt votre tréſor, là ſera auſſi votre cœur ».

XLII. Amour de la pauvreté.

Math. VI, 19. Luc. XII, 33, 34.

La vie que ce ſaint Homme avoit menée depuis ſa tendre enfance, juſqu'à l'âge décrépit, étoit une preuve aſſez ſenſible que ſon tréſor, & ſon cœur étoient véritablement dans le Ciel. Auſſi avoit-il ordinairement l'avantage de faire goûter aux autres, ces grandes Vérités, qu'on ne réuſſit guéres à perſuader, qu'autant qu'on les pratique. Sans rien ajouter à la vérité de ſon Hiſtoire, nous pouvons dire en deux mots, qu'il donna des éxemples de toutes les Vertus Chrétiennes, & Epiſcopales; & qu'il eut toutes les qualités d'un Paſteur ſelon le cœur de Dieu. Sobre, modeſte, pénitent, zélé, vigilant, charitable, formé ſur les maximes de ſaint Paul, & infatigable dans le travail, il ne fut attentif qu'aux beſoins ſpirituels, ou temporels de ſon Troupeau; auſſi indulgent pour les autres, que ſévére envers lui-même, il ſe fit tout à tous, pour apeller les Pécheurs à la Pénitence, & les Infidéles à la Foi. Dans le peu de tems qu'il conduiſit le Diocèſe confié à ſes ſoins, il mit le Clergé ſur un très-bon pié; & il augmenta bien ſon Troupeau, par un grand nombre de Converſions. Le Ciel parut ſe hâter de couronner ſes travaux. Sa derniére maladie fut courte, & ſa mort précieuſe.

XLIII. Pratique de toutes les vertus.

XLIV. Sainte mort.

Ce ne fut pas ſeulement dans la nouvelle Ségovie, mais dans toute l'Iſle de Manille, ſurtout dans la Ville Capitale, qu'on regreta ce grand Evêque. Les Chinois, & les Japonois répandus dans les Philippines, ceux même qui n'avoient pas encore embraſſé le Chriſtianiſme, mêlérent leurs larmes avec celles des Chrétiens. Son Corps d'abord enterré dans l'Egliſe Cathé-

XLV. Les Chrétiens, & les Infidéles y ſont ſenſibles.

drale, fut transféré un an après dans celle de son Ordre. Le Chapitre des FF. Prêcheurs tenu à Rome l'an 1644, a parlé avec éloge de Diégo Advarte, parmi les Religieux décédés en Odeur de sainteté dans la Province des Philippines.

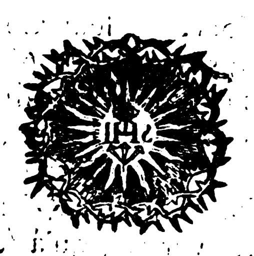
Un Auteur met sa mort au mois d'Août 1637. Un autre la place au douze d'Octobre de la même année; & un troisiéme la recule de deux ans. Selon le Pere Echard, son Episcopat n'a été que de dix-huit mois. Mais en suivant l'opinion de l'Auteur du Bullaire, pour la date des Bulles; & celle de Fontana, pour celle de sa mort, il faudroit dire qu'il a gouverné l'Eglise de Ségovie l'espace de six, ou de sept années. Echard. Tom. II, pag. 493. Ibid.

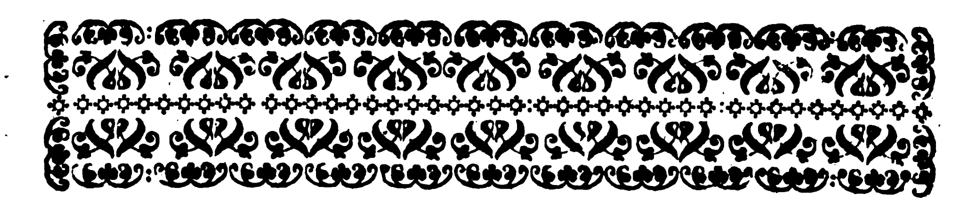
XLVI. Ecrits.

La premiére Partie de son Histoire de la Province du saint Rosaire, avoit paru à Rome l'an 1632. Il publia lui-même la seconde à Manille en 1633; & il promettoit le reste pour l'an 1635. Les soins sans doute de son Troupeau lui firent interrompre cet Ouvrage, qui fut depuis continué, & publié par le Pere Dominique Gonçalez, Supérieur de la même Province, & du Collége de S. Thomas de Manille. Nicolas-Antoine, dans sa Bibliothéque d'Espagne, remarque que le Continuateur y a inséré la Vie de Diégo Advarte; c'est-à-dire, un Récit abregé de ses belles actions, & de ce qu'il avoit souffert pour la prédication de l'Evangile (1).

(1) F. Didacus Advarte, Cæsaraugustanus, Ordinis FF. Prædicatorum, Novæ Segoviæ in Luzoniâ insulâ Philippinarum unâ indici Maris, Præsul, Dominicanæ suæ istius tractûs Provinciæ Historiam, lectu quidem dignissimam, quousque potuit, Hispanâ Oratione pertexuit. Quæ auctior reddita per Dominicum Gundizalvi ejusdem instituti, Provinciæque istius præfectum, deindeque Collegii sancti Thomæ in Manilâ Urbe Rectorem prodiit in lucem... anno 1640 in-folio. Argumentum 57 & 58, hujus Historiæ libri secundi capitum, vita, & res piè, & strenuè pro Fide Christi Salvatoris gestæ ab *Advarto* sunt, &c. *Bibl. Nov. Hisp. Tom. I, pag.* 202. *Col.* 2.

*Fin du trente-quatriéme Livre.*





# HISTOIRE DES HOMMES ILLUSTRES DE L'ORDRE DE SAINT DOMINIQUE.

## LIVRE TRENTE-CINQUIÉME.

### AUGUSTIN GALAMINI, GENERAL DES FF. PRESCHEURS, APELLE' DEPUIS LE CARDINAL D'*Ara Cæli*.



AUNUSTIN GALAMINI.

Ita. Sacr. Tom. I, Col. 512, 771, 1224. Fontan. in The. pag. 38, 621. Et in Monu. p. 607, 608, 611, 639. Bullar. Ord. Tom. V, pag 717, 724, 727. Echard. Tom. II, pag. 364. Moreri Tom. IV, pag. 233. Verbo. Galamini.



UGUSTIN GALAMINI naquit l'an de Notre Seigneur 1552, à Brisighella, petit Canton de la Romagne, dans le Diocése de Faënza. On assure que ses Ancêtres, originaires de Florence, avoient eû rang autrefois entre les nobles Familles de cette Republique. Mais leurs Descendans étoient bien déchus de cet éclat dans le seiziéme Siécle; leur fortune étant fort médiocre, & leur Condition assez obscure, ils ne se distinguoient plus que par la piété, & la probité, qui sembloient héréditaires dans leur Famille Le mérite supérieur du jeune Augustin lui donna un lustre, qu'elle n'avoit plus : pour s'élever aux premiéres Dignités de l'Eglise, il n'eut besoin, que de ses talens naturels; & l'Histoire de sa vie fait encore plus d'honneur à ses vertus, qu'à ses talens (1).

(1) Natus est Augustinus in Brischellâ flaminiæ oppido, humilibus quidem parentibus, sed adeo vividâ, nobilique indole, ut gentilium suorum, progressione solidarum

LIVRE XXXV.

AUGUSTIN GALAMINI.

I. Commencemens.

Ayant coulé ses tendres années dans l'innocence, & pris l'Habit de S. Dominique dans le Couvent de Modéne (pour celui de Faënza) Galamini ne parut occupé que du désir de répondre à sa Vocation, par la Priére, & l'Etude; afin qu'également sçavant & vertueux, il pût servir un jour utilement, l'Ordre qu'il avoit embrassé; & l'Eglise, dont les maux se multiplioient avec le nombre de ses Ennemis. On le vit bientôt en état de faire l'un & l'autre, avec un succès qui a immortalisé son nom.

II. Progrès de Galamini : ses Emplois, dans l'Eglise, & dans son Ordre.

La réputation, qu'il se fit d'abord, soit dans le Ministére de la Parole, soit en professant la Philosophie, & la Théologie, dans nos Couvens de Faënza, de Mantoue, & de Bologne, engagea les Souverains Pontifes Grégoire XIII & Sixte V à lui confier le soin de veiller particuliérement à la conservation de la Foi, dans les Diocèses de Bresse, de Plaisance, de Genes, & de Milan. Sa vigilance & sa modération lui firent honneur. Le Pape Clément VIII l'apella depuis à Rome; & le fit Commissaire Général du Saint-Office. Pendant que Galamini remplissoit ce nouvel Emploi, avec l'estime & l'approbation de tous les Gens de bien, le P. Joseph-Marie Guanzelli, natif comme lui de Brisighella, faisoit les Fonctions de Maître du Sacré Palais; & lorsque celui-ci fut élevé à l'Episcopat l'an 1607, Paul V choisit Galamini pour lui succéder, en le nommant son Théologien. Mais il ne put posséder long-tems ce Poste, parce que le Général des FF. Prêcheurs, Jérôme Xavierre, ayant été honoré la même année de la Pourpre Romaine, Augustin Galamini fut élû Général de tout son Ordre, dans le Chapitre assemblé à Rome, aux Fêtes de la Pentecôte 1608.

Cette Election, que le Vicaire de JESUS-CHRIST avoit souhaitée, lui fut d'autant plus agréable, que connoissant déja le zéle, & la capacité du nouveau Général, Sa Sainteté ne doutoit pas qu'il ne marchât sur les traces de ses Prédécesseurs; tant pour l'entier rétablissement de la Discipline réguliére, dans toutes les Provinces de l'Ordre de S. Dominique; que pour la Propagation de la Foi, par le moyen des Missions dans le Pays des Infidéles. Il travailla en effet à l'un & à l'autre; & ce fut dans le Chapitre même de son Election, qu'il mit la main à

virtutum, obscuritatem omnem deterserit, atque ad miraculum illustrarit, quippe cùm apud FF. Prædicatores faventiæ Dominicanum institutum fuisset amplexus, adeò brevi profecit; ut nobilium facultatum intimâ scientiâ imbutus gradus omnes, tum literarios, tum suæ Religionis dignitatum felicissimè ascenderit, &c. *Ital. Sacr. Tom. I, Col.* 512.

LIVRE XXXV.

AUGUSTIN GALAMINI.

l'œuvre. Jusqu'alors la Réforme du Pere Michaelis n'avoit fait que de médiocres progrès : & cet illustre Réformateur, obligé de lutter contre l'autorité d'un Provincial, qui ne favorisoit pas ses louables desseins, se trouvoit continuellement exposé à de nouvelles contradictions. Notre Général, en se conformant à la volonté du Pape, & aux désirs du Roy Très-Chrétien, Henry IV, accorda d'abord sa protection au Pere Michaelis; érigea les Couvens déja réformés, & ceux qui voudroient suivre leur exemple, en Congrégation indépendante de tout Provincial; & il établit le Pere Michaelis premier Vicaire Général de cette Congrégation réformée. Par cette disposition, le sage Supérieur leva tous les obstacles, qui pouvoient arrêter les progrès de la Réforme : ils furent depuis plus heureux, & plus rapides.

III. Il favorise la Réforme du Pere Michaelis.

Le zéle de Galamini, aussi étendu que sa Jurisdiction, ne lui permit point de négliger aucune portion du Troupeau, qu'on venoit de lui confier. Les Provinces du Septentrion, l'Allemagne, la Pologne, la Hongrie, ne recueillirent pas moins les fruits de sa vigilance, que l'Italie; & l'Espagne. Mais il parut toujours donner ses premiéres attentions à ce qui regardoit son Ordre dans le Royaume de France. Deux motifs l'engageoient à cela; les ravages, que la fureur des Calvinistes avoit faits dans la plûpart de nos Couvens, devoient particuliérement exciter le zéle des Supérieurs : & les efforts du Pere Michaelis, pour réparer les ruines, & remettre le bon ordre dans une grande Province, meritoient qu'on se rendît surtout attentif à cet objet. Ce fut aussi pour porter cette Réforme à sa perfection, que le Pere Général avoit indiqué son prochain Chapitre à Paris.

IV. Pourquoi il assemble son Chapitre à Paris.

Dès le commencement de l'année 1611, il se rendit dans cette Capitale; où, après avoir présenté ses respects à la Reine, Marie de Médicis, il n'eut rien de plus pressé, que d'apeller auprès de sa Personne le P. Michaelis; avec lequel il étoit bienaise de conférer, afin de prendre de concert les mésures convenables, pour faire dans toutes les Provinces du Royaume, ce qu'on faisoit déja avec succès dans celle du Languedoc. Dans cette vûe, il avoit ordonné au zélé Réformateur, d'amener avec lui à Paris ceux de ses Religieux, qu'il jugeroit les plus capables d'entrer dans le même dessein; & d'en procurer l'éxécution. Galamini ne gouverna pas assez long-tems l'Ordre des FF. Prêcheurs, pour lui procurer un si grand avantage. Mais il en fit assez, pour mériter d'être considéré comme le principal

V. Ce qu'il y fait.

pal Promoteur de tout le bien, qui se fit dans la nouvelle Congrégation Réformée ; & par elle dans toute l'Eglise de France. Voici ce que nous lisons dans les Actes du Chapitre Général de Paris. Vincent Fontana l'a inseré dans ses Monumens de l'Ordre.

« Le très-Révérend Pere Général de l'Ordre des FF. Prêcheurs, Homme d'une admirable sainteté, & d'un plus grand zéle pour le salut des Ames, désirant avec ardeur l'Extirpation de l'Hérésie, qui désoloit les Eglises de France, a établi, avec l'agrément du Pape, & par la faveur du Roy Très-Chrétien, Henry IV; une nouvelle Congrégation de Religieux également zélés & réguliers ; lesquels, sous la conduite du Pere Sébastien Michaëlis, ne cessent de combattre l'Erreur, par la sainteté de leurs exemples, par leurs priéres, leurs jeûnes, leurs Ecrits, leurs Prédications, & leurs Disputes. Cette Congrégation, approuvée par l'Ordre dans ce Chapitre de Paris, s'est tellement accrue, par le grand nombre des Sujets, qui viennent s'y rendre de toutes les Provinces du Royaume, que déja elle fournit à toutes les Villes, & à tous les Diocèses, des Ministres de l'Evangile, puissans en œuvres, & en paroles ; qui en répendant la bonne odeur de JESUS-CHRIST parmi les Fidéles, confondent les Sectaires, & en ramenent plusieurs dans le sein de l'Eglise Catholique (1) ».

Act. Capit. Gen. Paris.

Les bénédictions, que le Ciel continuoit de répandre sur les Travaux de nos Missionnaires, dans les différentes Contrées de l'Asie, & de l'Amérique, n'étoient pas un moindre sujet de consolation, pour le Pere Général ; qui depuis trois ans ne cessoit d'envoyer dans ces Pays de nouveaux Ministres de la Parole, pour cultiver, & étendre ce que nos Religieux Espagnols, & Portugais, y avoient heureusement commencé, il y avoit plus d'un Siécle. Dans le Chapitre Général de Paris il s'en trouvoit plusieurs, qui ayant travaillé eux-mêmes avec

VI. Progrès de l'Evangile parmi les Infidéles.

(1) Reverendissimus Pater Magister Generalis Ord. Prædicatorum, vir vitæ sanctitate mirabilis, salutis animarum cupidissimus, atque Hæreticorum hostis à juventute, grassantem Hæresim in Galliâ comprimere, atque eradicare totis visceribus desiderans, novam Congregationem in eadem ex sibi subditis Fratribus zelum Dei habentibus... instituit, de consensu Pauli Pontificis, & Galliæ Regis Henrici IV, Patre Sebastiano Michaëlis Vicario eidem præfecto ; qui ad amussim constitutionum nostrarum observatores effecti, assiduis orationibus, jejuniis... nec non & calamo, & linguâ... cum Hæreticis decertarent. Quæ Congregatio in Parisiensi capitulo anno 1611, ab Ordine approbata... brevi tempore tantum invaluit, ut Evangelii Ministros in singulas civitates, villas, & oppida, Missionarios mitteret... qui Hæreticos Doctrina sanâ confundentes, atque ab Hæresis mortifero somno excitantes, indefesso labore ad Ovile Christi reducere conarentur. *Fontan. in Monn. p. 579. Cap. ex Act. Cap. Gen. Paris.*

honneur dans les Indes Orientales, pouvoient rendre un compte éxact des progrès, que faisoit la Prédication de l'Evangile parmi les Nations Infidelles. Le célébre Diégo Advarte étoit un de ces Hommes Apostoliques. Outre le témoignage qu'il rendit au zéle persévérant de ses Freres, il fit lire devant tout le Chapitre, une Lettre que le Pere Alphonse de Ména, & le Pere Thomas du S. Esprit lui écrivoient du Japon, en date du dixiéme de Mars 1608. Jean Lopez nous a conservé cette Lettre, dans son Histoire Générale de l'Ordre des F.F. Prêcheurs. Nous la raporterons ici, parce qu'elle nous donne une idée de l'état de ces Missions, dont nous avons souvent occasion de parler:

Joan. Lopez, Hist. Gen. Part. IV, pag. 1126.

VII. Lettre écrite de Figen, au Pere Diégo Advarte.

« Depuis votre départ de ce Pays, le Roy de Figen a toujours » continué de nous favoriser. L'année derniére il nous accorda » une place dans ses Terres, pour y bâtir une Eglise, que nous » avons dédiée sous l'Invocation de Notre-Dame du Rosaire. » Depuis ce tems là, nous concevons de nouvelles espérances » pour l'avancement de la Religion: car les Japonois, sensibles à la tendresse que nous avons pour eux, demandent tous » les jours de se faire Chrétiens. Le Roy ne s'oppose point à » leurs désirs; il les favorise au contraire, puisqu'encore cette » année, il nous a donné des Emplacemens considérables, dans » les deux plus grandes Villes de son Royaume. Ce Prince » fait sa Résidence ordinaire dans l'une de ces Villes; & un » de ses Oncles demeure dans l'autre. Ce dernier, ayant séjourné quelques jours à Figen, il est venu avec la Reine, » dans notre Maison; & s'est entretenu familiérement avec » les Religieux, sur les moyens d'établir solidement la Foi » dans ce Pays. Le Christianisme fait déja beaucoup de progrès par la protection de ce Prince. Au moment que j'écris » ceci, on nous aporte du bois, pour bâtir notre maison; & je » suis extrêmement pressé, parce qu'il y a plusieurs personnes, » qui demandent le Baptême. Vous sçavez, mon Révérend » Pere, que ce Pays est bon; l'air y est plus sain que dans le » reste du Japon. Les Habitans affables, & honnêtes, ont » beaucoup de jugement; ce qui nous fait espérer, qu'on pourra » aisément les instruire des Vérités de notre Foi; & qu'avec la » Grace du Seigneur, nous ferons tous les jours de nouvelles » Conversions, sans être exposés aux contradictions, que » nous avons essuyées dans le Royaume de Satcuma. Au reste » comme Votre Révérence n'ignore pas quelle est la vie pénitente de nos Religieux dans la Province du saint Rosaire,

tant pour les Habits, & la Nourriture, que pour la suite du « Chœur, les Prédications, & les courses continuelles, qu'on « est obligé de faire, pour visiter, & encourager les Chrétiens, « dispersés dans divers Quartiers; il me suffit de vous dire que « nous suivons ici les mêmes pratiques; & quoiqu'il n'y ait que « deux Religieux dans chaque Maison du Japon, ils se levent « éxactement à minuit, pour réciter Matines, & vaquer à l'O- « raison. Nous nous appliquons avec d'autant plus de soin à « apprendre la Langue du Pays, que nous espérons d'y faire « de plus grands fruits. Je ne dois pas vous dissimuler, que l'es- « time, que les Grands de ce Royaume font de la Science, & « de la Sainteté de nos Religieux, & le motif qui a porté le « Roy à nous donner une Maison dans sa Capitale, sont prin- « cipalement fondés sur l'idée, qu'ils ont de notre désintéres- « sement. Le Prince a cru avoir achevé notre Eloge, en nous « apellant *Xaxinosin*, c'est-à-dire, des Gens qui méprisent les « choses de ce monde, & qui n'ont d'autre désir que de tra- « vailler au salut des Ames. Tant que les Prédicateurs se com- « porteront d'une maniére, à convaincre ceux à qui ils annon- « cent l'Evangile, qu'ils n'ont que du mépris pour les biens de « la terre, ils feront du fruit: car c'est le moyen le plus efficace, « pour mériter la confiance des Japonois; c'est par ce moyen « que les Religieux de saint François ont obtenu de l'Empe- « reur du Japon, la permission de bâtir un Couvent dans la « Ville de Nangazaqui; où un Habitant de Manille leur a « acheté une Maison. Nous espérons que nous aurons bientôt « la même Permission, car les Portugais & les Japonois, mê- « lés dans cette Ville, témoignent la même affection pour nos « Religieux. Que notre Seigneur vous conserve dans sa Grace. « De Figen (*) dans le Japon, ce 10 de Mars 1608. F. Al- « phonse de Mena, F. Thomas du saint Esprit ».

VIII. Le Pere Général prend de nouvelles mesures, pour augmenter le fruit des Missions.

Le Pere Général, & tout son Chapitre, animés d'un même zéle pour la Propagation de la Foi, prirent de nouveaux arangemens pour l'accroissement des Missions parmi les Gentils: & il fut ordonné que dans chaque Province de l'Ordre, surtout dans les Etats du Roy Catholique, on rétabliroit incessanment l'Etude des Langues Orientales. Les Provinciaux, chargés de l'éxécution de ce Décret, furent en même tems avertis, de

(*) Figen est la Ville Capitale d'un Royaume de même nom, qui fait partie de l'Empire du Japon. Les belles dispositions des Japonois pour le Christianisme, changérent bientôt après, par la criminelle fourberie de quelques Hollandois; & ce changement procura la Couronne du Martyre à plusieurs Religieux. Les deux qui avoient écrit cette Lettre, furent de ce nombre.

LIVRE XXXV.

AUGUSTIN GALAMINI.

redoubler leurs attentions pour le Choix des Ministres, qui devoient passer dans les Indes; afin de ne destiner à cet Emploi, que ceux dont la capacité, & les mœurs pouvoient faire espérer le succès, qu'on se proposoit. Le Général s'arrêta encore plusieurs mois à Paris; où, pendant qu'on jettoit les Fondations de l'Eglise, & du nouveau Couvent de saint Honoré, il travailloit à mettre celui de saint Jacques, sur un pié à pouvoir servir de modéle à tous ceux de la Province de France.

Bullar. Ord. Tom. V, pag. 717.

IX. Il est fait Cardinal, & il continue à gouverner l'Ordre jusqu'à l'Election de son Successeur.

Telles étoient les occupations d'Augustin Galamini, lorsque, par un Bref de Paul V, il apprit que Sa Sainteté venoit de le comprendre dans la Promotion de Cardinaux, du 17 Août 1611. Le Saint Pere lui ordonnoit en même tems de se rendre sans délai à Rome; où étant arrivé avant la fin du mois de Septembre, il reçut le Chapeau, & le Titre de Cardinal de Sainte Marie *de Ara Cœli*. Dès-lors, dit l'Abbé Ughel, Galamini entra dans toutes les Congrégations des Cardinaux, où on traitoit des affaires de la Religion, touchant la Foi, ou les Mœurs (1); & néanmoins Sa Sainteté voulut qu'il continuât à gouverner son Ordre, jusqu'au prochain Chapitre Général. Ce Chapitre fut assemblé à Rome, dans le mois de Juin 1612. Le nouveau Cardinal y présida, & contribua beaucoup à l'Election du Pere Séraphin Sicci; qui, en lui succédant dans la Charge de Général de tout l'Ordre de saint Dominique, se fit un devoir de suivre en tout le plan de son illustre Prédécesseur.

Ibid. pag. 724.

XI. Chargé de la conduite des Eglises de Récanati, & de Lorette.

Les Diocèses de Récanati, & de Lorette, unis ensemble, & immédiats du Saint Siége, se trouvant sans Pasteur, par la mort de Rutilius Benzoni, noble Romain, qui avoit gouverné l'un & l'autre depuis l'an 1586; Paul V chargea d'abord notre Cardinal de la conduite de ces Peuples. C'étoit le troisiéme Evêque de Lorette; & le premier Cardinal nommé à cette Eglise, depuis qu'elle avoit été érigée en Evêché, par le Pape Sixte-Quint. L'Abbé Ughel, dans son premier Tome de l'Italie sacrée, page 771, met cette Nomination au premier jour de Février 1614; & dans la page 1224 du même Tome, il la place au premier de Février 1613. Pour accorder cet Auteur avec lui-même, nous ne doutons pas qu'il ne faille corriger la

(1) A Paulo V Purpuratus Senator renunciatus est anno 1611, die 17 mensis Augusti; reversusque Romam, omnes, qui illic celebrari solent de rebus Fidei, deque moribus cœtus, suo Suffragio juvit; insignitusque est titulo sanctæ Mariæ *de Ara Cœli*... factusque Lauretanus Episcopus, illuc se transtulit purioris vitæ tranquillitate fruiturus, &c. *Ital. Sacr. Tom. I, Col. 512.*

premiére de ces dattes, par la seconde; soit parce que celle-ci est conforme aux Registres du Vatican, & au Bullaire de l'Ordre des FF. Prêcheurs; soit parce que Ughel lui-même reconnoit que Rutilius étoit mort au mois de Janvier 1613.

XI. Il se livre tout entier à la Sollicitude Pastorale.

Notre Cardinal ne considéra pas sa Nomination à ces deux petits Evêchés, comme un Titre, qui lui permettoit d'en retirer les Revenus, en se déchargeant de leur Administration sur de Grands Vicaires. Toujours semblable à lui-même, il n'accepta jamais ni Emploi, ni Dignité Ecclésiastique, que dans la ferme résolution d'en remplir tous les devoirs, selon l'esprit des Saints Canons. Ughel assure qu'il se retira d'abord dans son Diocèse, pour y mener, dans l'éloignement du faste, & du tumulte de la Cour, une vie plus pure, & y travailler à l'instruction, & au salut des Fidéles commis à ses soins. L'éclat de la Pourpre ne l'avoit point ébloui; & les Sollicitudes de l'Episcopat ne lui firent rien relâcher de ses pratiques ordinaires de mortification & de pénitence. Il fit toujours ses Visites dans l'un & l'autre Diocèse, comme il les avoit faites dans son Ordre; en observant les abstinences, & les Jeûnes de la Régle; & ajoûtant beaucoup à la rigueur de ceux, qui sont prescrits par l'Eglise, puisqu'il jeûnoit ordinairement les Carêmes entiers au pain & à l'eau. Si sa frugalité édifioit les Fidéles; sa charité, sa douceur, son humeur bienfaisante, lui gagnoient tous les cœurs; & il faisoit tout servir au bien de ceux, à qui il vouloit inspirer l'amour, & la pratique de la Vertu.

XII. Sage œconomie, bonnes œuvres.

Quoique ses Revenus ne fussent pas considérables, il les ménagea avec tant d'œconomie, qu'il fut en état de faire de grandes aumônes, aux Pauvres, aux Hôpitaux, aux Monastéres; & de contribuer à la Décoration de la Maison du Seigneur. Il augmenta les Rentes, & les Bâtimens de son Séminaire; donna à sa Cathédrale des Ornemens très-précieux, avec une Chapelle de Vermeil; acheva l'Edifice du Palais Episcopal; & ses libéralités également partagées aux pauvres Familles de Récanati, & de Lorette, lui méritérent les bénédictions des deux Peuples. Par cette conduite, qui fut toujours la même, Galamini fit voir, que lorsqu'un Evêque veut mépriser le faste mondain, & se retrancher à soi-même tout le superflu, il lui est aisé de faire des réserves, pour nourrir les Pauvres, & enrichir les Eglises. Un Auteur Contemporain a fait le portrait, & le plus bel Eloge de notre Prélat, en assurant, que par l'innocence de ses mœurs, & l'éclat de ses vertus Episcopales, il

LIVRE XXXV.

AUGUSTIN GALAMINI.

faisoit revivre dans ses jours, l'esprit des saints Evêques des premiers Siécles (1).

XIII. Le saint Evêque est transféré au Siége d'Osimo.

Il ne faut donc pas être surpris, si ses Diocésains ne perdirent qu'à régret un Pasteur, qui depuis sept ans étoit le Pere de tous, & en particulier des Pauvres (2). Ce fut l'an 1620, que Paul V le transféra à l'Evêché d'Osimo, dans la Marche d'Ancone; afin que par ses soins il procurât à ce nouveau Diocèse, les mêmes avantages, dont il avoit fait jouir les deux autres. Il seroit inutile de faire remarquer ici, combien la confiance dont ce Pape honoroit le Serviteur de Dieu, étoit constante: la suite des Faits, que nous venons de raporter, en est une preuve bien sensible. Peu content de l'avoir d'abord choisi pour son Théologien, en lui donnant la Charge de Maître du Sacré Palais, Paul V désira le voir dans celle de Général de tout l'Ordre de saint Dominique. Il ne le retira depuis de ce Poste, que pour l'élever à l'Eminente Dignité de Cardinal, & lui confier la conduite de trois Diocèses. Mais ce qui fait le mérite, & la gloire du saint Cardinal, c'est que, sans avoir ambitionné, ni refusé, aucune de ces places, il les remplit toutes d'une maniére à faire taire l'envie. On admira toujours sa vertu; & on loua le sage discernement du Pontife son protecteur.

XIV. Avec quel zéle il gouverne cette Eglise.

Pendant les dix-neuf derniéres années de sa vie, on le vit toujours appliqué à conduire, & policer son Eglise d'Osimo; à former son Clergé; à instruire les Fidéles, & corriger les Abus. Quelque désir qu'on eût de le voir à Rome (où ses lumiéres auroient été d'une grande utilité dans les Congrégations, & où on jugea quelquefois sa présence nécessaire) il ne sortit que très-rarement de son Diocèse; & jamais que pour des raisons indispensables. Nous ignorons s'il se trouva à la mort du Pape Paul V; mais nous sçavons qu'il assista au Conclave de ses deux Successeurs; & qu'il favorisa l'Election de Grégoire XV, l'an 1621, & d'Urbain VIII, l'an 1623 (3).

(1) Non attinet modò dicere, quanto pietatis affectu utramque Ecclesiam, Lauretanam scilicet, & Recanatensem gubernaverit. Satis sit dixisse, Galaminum in iis præsulibus hoc tempore numerari, qui priscos illos mores, redivivo, rarissimoque exemplo, revocare videntur. Seminarium adauxit, eidem propriâ domo attributâ, in cæptumque à Benzonio Episcopale Palatium absolvit, &c. *Ita. Sacr. Tom. I, pag.* 771.

(2) Haud sine lacrymis ejus Populi inde abscessit; apud quem ea singularis pietatis opera effecerant spectatissimum. *Ibid. pag.* 1224.

(3) Ad Auximensem translatus... Ecclesiam vicissim sic sedulus administravit; ut è Diœcesis suæ limitibus nunquam exierit, nisi ut summorum Pontificum Gregorii XV, & Urbani VIII, Electioni Romæ adesset, primâ illa sede à pluribus etiam dignus habitus, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 364. *Col.* 2.

LIVRE XXXV.

AUGUSTIN GALAMINI.

Dans l'une & l'autre occasion le Cardinal d'*Arà Cœli* fit également estimer sa prudence, sa fermeté, & sa modération. Dégagé de tout intérêt particulier, & incapable d'entrer dans des vûes peu convenables au bien de la Chrétienté, ou à l'honneur du S. Siége, il ne se prêta jamais, sous quelque prétexte que ce pût être, ni aux passions des Ministres des Couronnes; ni à l'ambition de ceux, qui faisoient briguer les Suffrages, pour s'élever à la suprême Autorité Il eut lui-même quelque voix pour le Souverain Pontificat; mais, soit qu'on n'eût égard en cela qu'à son mérite connu; soit peut-être qu'on voulût, par cet appas, l'engager dans un Parti, on ne le fit point sortir de son plan. Il cherchoit un Sujet, digne d'être le Chef visible de l'Eglise Universelle, le premier Vicaire de JESUS-CHRIST, & le Successeur du Prince des Apôtres. Bien éloigné de reconnoître en lui-même toutes les qualités nécessaires, pour cette haute Dignité, il n'étoit pas moins résolu de ne donner son Suffrage, qu'à celui qu'il croyoit le plus capable de porter un poids, qui pourroit paroître formidable aux Anges même. Dès que la volonté de Dieu s'étoit manifestée par la réunion des Electeurs; notre Cardinal (comme s'il n'avoit plus rien à faire à la Cour de Rome) se rendoit aussitôt à son Peuple; persuadé, dit l'Abbé Ughel, que rien ne sçauroit être plus avantageux au Troupeau, que la présence du Pasteur (1).

XV. Sagesse, & fermeté dans le Conclave.

L'Evêque d'Osimo remplit ce devoir dans toute son étendue, selon l'esprit des Canons, & les intentions des Peres du Concile de Trente. Nous aurions bien des choses à raporter, si nous voulions entrer ici dans un détail circonstancié de tout ce que la sollicitude Pastorale lui fit entreprendre, pour le bien de son Peuple, dans cette longue suite d'années. Ses Visites, & ses Prédications presque continuelles, ses fréquens Synodes, ses Réglemens, ses Ordonnances, & sa vigilance à tout ce qui pouvoit regarder le Service Divin, le maintien de la Discipline, les Mœurs des Clercs, l'Education de la Jeunesse, l'honneur, ou le repos des Familles, & le soulagement des Pauvres : tout cela fourniroit une ample matiére. Pour ne point passer les bornes d'un Abregé, nous nous contentons de dire en peu de mots; qu'il n'y avoit point d'Eglise dans l'étendue du Diocèse d'Osimo, que le pieux Cardinal n'ait visitée plu-

XVI. Vigilance continuelle, travail assidu.

(1) Gregem nunquam, nisi gravissimis distrahentibus causis, vel tantisper deseruit, ratus nulla re magis quam Pastorum præsentiâ subditorum urgeri salutem. *Ita. Sacr. Tom. I. Col.* 512.

sieurs fois ; & où il n'ait laissé des marques de sa tendre charité ; point d'abus, de scandale, ou de vice public, qu'il n'ait fait cesser ; point d'inimitié, de dissention, de querelle, dont il n'ait essayé de couper la racine, & de prévénir les suites. Ses grandes qualités, & ses bienfaits lui avoient attaché les Ecclésiastiques ; & il fit vivre les Fidéles dans le respect, & la subordination à leurs Pasteurs. Après avoir publié ses Actes Synodaux, & des Instructions Familiéres, adressées à son Peuple, toute son attention fut de faire observer, ce qui avoit été sagement ordonné.

Mais ce fut moins par ses Instructions, que par la sainteté de ses éxemples, qu'il réussit à faire aimer, & pratiquer tous les devoirs de la Religion. Sa modestie, ou son recueillement dans le lieu saint, inspiroit à tous le respect pour les Divins Mystéres, & pour la présence de Dieu, qui habite dans son Temple. La ferveur de ce Prélat dans l'Oraison étoit telle, qu'on le voyoit les heures entiéres, immobile sur ses génoux, & comme ravi en esprit. Nous ne parlerons pas davantage des effusions de sa charité envers les Nécessiteux. Depuis son entré dans l'Episcopat, il ne s'étoit considéré, que comme le Pere, ou l'Œconome des Pauvres, & il regardoit ses Revenus comme leur Patrimoine : son plus grand plaisir étoit de les distribuer ; & les Fidéles, pour être soulagés dans tous leurs besoins, n'avoient d'autre peine que celle de les faire connoître au charitable Prélat ; encore leur épargnoit-il cette peine, lorsqu'il pouvoit connoître d'ailleurs leurs nécessités. C'est ce qu'il avoit fait pendant qu'il gouvernoit les Diocèses de Lorette, & de Recanati. Dans celui d'Osimo, il possédoit de plus grands Revenus ; aussi fit-il de plus grosses Aumônes ; & il établit plusieurs Monts de Piété, comme autant de ressources toujours ouvertes aux besoins des Peuples.

XVII. Vertus Chrétiennes, & Episcopales.

Parmi les Vertus Chrétiennes, qui éclatérent le plus dans la vieillesse du Serviteur de Dieu, on admira particuliérement cette patience héroïque, ou cette force d'esprit, qui sembloit l'élever au-dessus de lui-même, afin qu'il souffrît sans se plaindre les plus cruelles douleurs de la pierre. Si ses Amis, attendris sur ses maux, lui témoignoient quelquefois combien ils y étoient sensibles ; ou s'il arrivoit à ses Domestiques de verser quelques larmes, en voyant tout ce qu'il souffroit, il les consoloit lui-même par des paroles pleines de douceur, & de religion : « Ne pleurez pas, mes Enfans (leur disoit-il) si nous » avons reçu des douceurs de la main du Seigneur, pourquoi n'en » recevrons-

XVIII. Patience héroïque.

recevrons-nous pas, avec soumission, une partie des châti- « mens, que nous avons mérités? que son saint Nom soit « béni ». Dans le fort de ses douleurs les plus violentes, & les plus aigues, le saint Evêque trouvoit toute sa consolation, dans le souvenir des Souffrances de l'Homme-Dieu; il unissoit les siennes à celles de JESUS-CHRIST; pour accomplir, selon l'expression de l'Apôtre, ce qui manque à sa Passion: & il répétoit souvent ces paroles de saint Augustin: *Brûlez, coupez, Seigneur, & ne m'épargnez point en cette vie; mais pardonnez-moi dans l'autre.* Col. 1. 24.

XIX. Saintes Préparations à la mort.

Ses infirmités, quoique multipliées, n'empêchoient point qu'il ne continuât toujours à traiter rudement son corps, par des pénitences volontaires; & à l'âge de quatre-vingt-sept ans, il s'appliquoit encore avec la même vigilance au gouvernement de son Diocèse. La veille de saint Laurent 1639, il jeûna avec sa rigueur ordinaire; & le lendemain, pendant qu'il se préparoit pour célébrer la sainte Messe, il fut attaqué coup sur coup de deux dangereux symptomes, qui le forcérent de consentir qu'on le mît au lit. Il y fut très-mal jusqu'au jour de saint Augustin; ce jour-là se trouvant un peu mieux, il voulut se lever pour solemniser avec plus de ferveur la Fête de son S. Patron: il dit la Messe; & il donna Audience à plusieurs personnes, en distinguant toujours les Pauvres, qu'il avoit coutume d'écouter les premiers. Mais le soir même son mal augmenta d'une maniére à allarmer tout le Troupeau, sincéremnt attaché à un si bon Pasteur. Il connut bien que son heure approchoit; & il ne pensa plus qu'à se préparer à paroître devant Dieu. Toute sa vie n'avoit proprement été qu'une préparation à la mort; mais la Grace excita alors dans son ame de nouveaux sentimens de contrition, & d'amour, de crainte des Jugemens de Dieu, & de confiance en sa Misericorde.

Le troisiéme jour de Septembre, ayant reçu le Saint Viatique, en présence de ses Chanoines, & des Religieux de son Ordre, il les exhorta tous à vivre toujours selon la sainteté de leur Etat, & avoir soin des Pauvres. Il leur donna ensuite sa Bénédiction, & se recommanda à leurs Priéres. Il passa les trois derniers jours de sa vie dans un profond recueillement, & dans une continuelle union avec Dieu. Il n'avoit retenu auprès de lui que le Prieur des Dominicains, avec lequel il récitoit de tems en tems les Pseaumes de la Pénitence; & à qui il dit un jour, en lui prenant la main: *Hé, mon Pere, de quoi me sert à présent, d'avoir passé par tant de Charges, & d'être*

XX. Sages réflexions.

LIVRE XXXV.

AUGUSTIN GALAMINI.

*monté à la Dignité de Cardinal? C'est*, répondit le Pere, *que votre Eminence a été en état de rendre des services plus considérables à Dieu, & à son Eglise, & de faire plusieurs autres bonnes œuvres. C'est quelque chose*, répliqua le saint Malade, *si la Grace de Dieu en a été le principe, & sa Gloire la fin.* Il ajouta tout de suite ces paroles du Prophéte: *N'entrez point, Seigneur, en jugement avec votre serviteur, parce que nul homme vivant ne sera trouvé juste devant vous.*

Ps. CXLII, 2.

XXI. Mort précieuse.

Ces sentimens de pénitence, & d'humilité durérent autant que sa vie; qu'il termina par une sainte mort, le sixiéme de Septembre 1639; dans la quatre-vingt-septiéme année de son âge; il y avoit soixante-dix ans qu'il portoit l'Habit de saint Dominique: & ce ne fut que dans sa derniére maladie qu'il quitta le Cilice, & une chaîne de fer, dont il affligeoit sa chair. Les Médecins ayant fait ouvrir son Corps, pour l'embaumer, découvrirent deux grosses pierres, qui firent mieux connoître quel devoit avoir eté l'excès de ses douleurs, & le mérite de sa patience. Les Pauvres, qu'il n'avoit point oubliés en mourant, ne furent pas les seuls, qui le regretérent: sa mort fut sinceremeut pleurée dans les trois Diocèses, qui l'avoient eû pour Pasteur; & tous, jusqu'aux Enfans, publioient ses louanges. Le Général des FF. Prêcheurs, en annonçant cette mort à toutes les Provinces de son Ordre, donna la plus haute idée de la sainteté de ce Prélat. Et l'Abbé Ughel, témoin de ses actions, n'a pas fait difficulté de l'apeller l'ornement de l'Ordre de saint Dominique, le miroir, & le modéle des Evêques, la lumiére du Sacré Collége, un Homme supérieur à lui-même dans la plus éminente Dignité, & plus distingué par ses Vertus, que par ses Charges.

Vide Fontan. in Monu. ad An. 1639.

Ita. Sacr. Tom. I, Col. 512.

XXII. On lui attribue quelques miracles.

Nous ne devons pas omettre que parmi les Fidéles, qui, dans leurs maladies, ou leurs autres nécessités, reclamérent la protection de cet Ami de Dieu, il y en eut plusieurs, qui en ressentirent d'abord les heureux effets. On nomme en particulier une Dame d'Osimo, & un Religieux Franciscain de la même Ville. Celle-là souffroit depuis plusieurs années une douleur dans le bras, qui lui causoit de fâcheuses insomnies: elle se recommanda avec confiance aux priéres du Serviteur de Dieu; & en appliquant sur la partie affligée un morceau du Linceul, dans lequel il étoit mort, elle fut subitement & parfaitement guérie. Celui ci, tourmenté d'un violent mal de tête, qui le rendoit incapable de toute occupation; s'aprocha avec le même esprit de confiance du Cercueil de l'Evêque, & fit sa

I. C.

priére en ces termes : *O saint Pasteur, si vous êtes déja dans le Ciel, comme je le crois, priez le Seigneur qu'il me délivre de cette douleur.* Il en fut délivré dans le moment. La déposition de l'un & de l'autre fut envoyée à Rome.

Cependant le Corps du saint Evêque, ayant demeuré plusieurs jours exposé, pour contenter la Piété du Peuple, on l'enterra avec beaucoup de pompe, dans sa Cathédrale (1), comme le dit l'Abbé Ughel ; ou, selon quelques autres Auteurs, dans l'Eglise de son Ordre. Le P. Echard a suivi ce sentiment : *Obiit ille fere nonagenarius Auximi anno* 1639, *Septembris* VI, *apud nostros ingenti & Ovium, & Fratrum luctu sepultus.* Tom. II, p. 464.

XXIII. La Congrégation de la Propagande, fait graver son Epitaphe.

Nous avons vû avec quelle libéralité ce Cardinal, avoit toujours pourvû aux besoins des Eglises, & des Pauvres ; cela n'empêcha pas, qu'il ne leur laissât encore diverses aumônes, & des biens considérables à la Congrégation de la Propagande, pour être employés au Service de la Religion, & des Missions. Ce fut aussi par les soins de cette Congrégation, que les Cardinaux Lande, Spada, & Borghése firent graver sur son Tombeau, une Epitaphe, qui contient l'Abregé de sa Vie, & la preuve d'une partie de ce que nous avons écrit dans cette Histoire.

(1) Galaminus... seipso semper cum dignitate major effectus... diu vixit sui Ordinis decus, cæterorum Episcoporum speculum, lumen senatûs, & Togæ ; obdormivit in Dño, Sept. die sexta, anno 1639, sepultusque in Cathedrali. Hoc Cœnotaphium ad ejus tumulum, & grati animi monumentum posuit Sacra Congregatio de Propaganda Fide. *Ita Sacr. ut sup.*

D. O. M.

Fr. Augustinus S. R. E. Presbyter Card. de *Ara Cœli*, ex Galaminâ & recuperatâ Familiis antiquis & honestis, in terrâ Brisighellæ ortus, ex Caligariâ Florentinâ Oriundis, Prædicatorum Ordini ab adolescentiâ adscriptus, per omnes ejusdem Ordinis gradus ad Commissariatum sancti Officii, ad Magistratum Sacri Palatii, ad Generalatum Dominicanorum evectus ; exinde ad Cardinalitiam purpuram, ad Episcopatum Recinatensem, & Lauretanum, ac demum ad Auximanum promotus, magnâ sanctimoniæ famâ vixit, & obiit, Hærede Scripto Sacrâ Congregatione de Propagandâ Fide : quæ, ut tantæ beneficentiæ gratitudo, tanti viri memoria, ac tantum virtutis exemplum, posterorum exemplo, & stimulo, conservaretur, in hoc sacello, ex supremâ ipsius Testatoris voluntate ornato, præsens voluit extare Monumentum, curantibus M. Cardinale Lante Episcopo Ostiensi, B. Cardinale Spada Episc. Albanensi, P. M. Diacono Cardinale Burghesio, Executoribus testamentariis. Natus an. Sal. 1552, obiit 1639.



## DIDIER SCALIA, APELLÉ LE CARDINAL DE CREMONE.

DIDIER SCALIA.

Ita. Sacr. Tom. I, Col. 941. & Tom. V, Col. 321.
Fontan. in Theatr. pag. 39, 177, 233, 545.
Et in Monum. ad An. 1639.
Bullar. Ord. Tom. Tom. V, pag. 718, 727. & Tom. VI, pag. 138.
Echard. Tom. II, pag. 501.

DIDIER SCALIA, issu d'une noble Famille de Bresse, dans l'Etat de la République de Venise, vint au monde sous le Pontificat de Pie V, vers l'an 1570. Il étoit né avec de grands talens, & ce qui rend les talens plus utiles, avec celui de se faire écouter. L'éducation perfectionna ses qualités naturelles; & ses jeunes années furent utilement employées à l'Etude des Lettres Divines & Humaines.

Ayant embrassé l'Institut des FF. Prêcheurs dans le Couvent de Crémone, Scalia continua ses Etudes dans l'Université de Bologne; il y prit tous ses Dégrés; & il enseigna depuis avec tant de succès, soit à Crémone, soit dans les autres Villes de Lombardie, qu'avant la fin du seiziéme Siécle, il tenoit un Rang distingué parmi les Théologiens, & les célébres Prédicateurs d'Italie. Comme son Erudition étoit relevée par une solide piété; & qu'il joignoit beaucoup de prudence, & de fermeté au zéle, qui l'animoit pour la pureté de la Foi, son mérite le fit connoître dans la Cour de Rome: Clément VIII le nomma Inquisiteur Général de la Foi, & le chargea du soin de veiller sur les démarches des Novateurs, dans les Diocèses de Pavie, de Crémone, & de Milan. Dans cet Emploi toujours difficile, mais devenu encore plus critique depuis la naissance des Hérésies de Luther, & de Calvin, le zélé Ministre se comporta avec une sagesse, & une vigilance, qui lui firent honneur. Le Pape Paul V l'apella à Rome, & l'honora de la Charge de Commissaire Général du Saint Office. Dans ce nouveau Poste, Scalia donna de nouvelles preuves de sa capacité; & il se fit de puissans Amis dans le Sacré Collége. Fontana raporte un événement, qui ne servit pas peu à faire connoître le zéle toujours actif, & toujours prudent du Commissaire Genéral.

I. Talens, & qualités de Scalia.

II. Inquisiteur de la Foi dans plusieurs Diocèses.

III. Et Commissaire Général du Saint Office.

IV. Sacrifice impie, médité & découvert.

Quelques mauvais Chrétiens, aveuglés par leur cupidité, s'étoient laissé séduire par l'esprit de mensonge jusqu'à ce point, qu'ils avoient pris le détestable dessein de sacrifier un Enfant au Prince des tenèbres, dans la folle espérance, que le sang de cette victime leur rendant le Démon favorable, ils découvriroient enfin les trésors cachés qu'ils cherchoient. Les démarches de ces hommes impies, leurs Assemblées fréquentes, & toujours nocturnes, ne furent pas si secrétes, que notre

Commissaire Général n'en eût quelque connoissance. Mais sans rien précipiter, il se contenta d'abord de les éclairer de plus près, & de bien connoître leur caractére, leurs liaisons, leurs pratiques : il fut éxactement instruit de tout, avant que les Coupables pussent même soupçonner qu'on veilloit sur leur conduite. Cependant la Victime étoit prête ; & déja on avoit marqué le lieu, & le tems de l'Immolation.

V. Conduite de Scalia dans cette affaire.

Lorsque le Pere Scalia eût suffisanment éclairci le fait, il en parla au Souverain Pontife ; qui lui ordonna aussitôt de faire tout ce qui seroit nécessaire pour prévenir l'éxécution ; c'est-à-dire, pour sauver un innocent, & surprendre ceux qui devoient l'égorger, dans le tems qu'ils se prépareroient à éxécuter leur criminelle résolution. C'étoit vers l'heure de minuit, & dans la Ville même de Rome, près le grand Amphithéâtre de Vespacien, en un lieu, que l'Auteur Italien apelle : *Le Sette Sale*. Le Commissaire Général avoit pris des mesures si justes, qu'il se trouva, avec ceux dont il s'étoit fait suivre, au milieu de l'Assemblée, au moment que les Ministres de Satan, après de sacriléges invocations, alloient immoler leur Victime. Surpris & effrayés, autant peut-être par la noirceur d'un crime, qu'ils ne pouvoient nier, que par la présence du Ministre du Pape, ils ne pensérent pas même à se mettre en défense. Ils furent tous arrêtés, & remis entre les mains des Juges. Vincent Fontana, qui raconte le fait avec ses circonstances, parle du crime, & du supplice de ces malheureux, comme témoin oculaire (1).

VI. Il est fait Cardinal, & Evêque de Melphi.

Les services, que Scalia rendoit tous les jours à la Religion, soit par ses Ecrits, soit par son application à remplir dignement tous les devoirs de sa Charge, le firent juger digne des premiéres Places. Paul V, pour récompenser son mérite, l'honora de la Pourpre Romaine, dans la Promotion de Cardinaux, faite le onziéme de Janvier 1621. Sa Sainteté lui donna le Titre de saint Clément, avec l'Evêché de Melphi dans le Royaume de Naples. La mort de ce Pontife, décédé le 28 du

(1) Cùm quidam perditi homines, auri cupiditate pressi, thesauros consecuturi, quos mendaciorum Pater inimicus humani generis promiserat, si infantis baptizati sacrificium sibi immolassent, in loco, qui dicitur vulgari nomine *le Sette Sale*, propè Romanum Colosseum constituti nocturno tempore innocentem parvulum essent statutâ horâ sacrificaturi, re ad Desiderium delatâ, ab eoque cum Pontifice collatâ, Sacro Christi Corpore communitus, ad sacrificii locum, circa quartam horam post solis occasum, satellitum catervâ atque auxilio fretus, intrepidus accessit, principisque tenebrarum perfidos adoratores innocentem victimam illicò jugulandam offerentes invenit, quos propriâ voce, atque præsentiâ perterrefactos, vinctos atque in carcerem conjectos, mortisque reos adjudicatos publico patibulo suspensos vidimus, &c. *Fontan. in Theat. Domin. pag.* 545.

LIVRE XXXV.

DIDIER SCALIA.

même mois, ne laissa pas à notre Cardinal le tems d'aller prendre possession de son Siége. Il s'arrêta à Rome pour rendre les derniers devoirs à son Bienfaiteur, & concourir à l'Election de son Successeur. Le Conclave ne fut point long, puisque dès le neuviéme de Février, le Cardinal Aléxandre Ludovisio, natif de Bologne, fut porté sur la Chaire de saint Pierre, sous le nom de Grégoire XV. Bientôt après le Couronnement du nouveau Pape, l'Evêque de Melphi, se hâta d'aller visiter son Eglise, & prendre la conduite de son Troupeau. Il ne le gouverna pas long-tems, ayant été transféré à l'Evêché de Côme, dans le Duché de Milan, avant la fin de l'année 1622.

VII. Transféré à l'Evêché de Côme.

Mais en quittant l'Eglise de Melphi, Scalia eut soin de lui procurer un Pasteur capable de remplir ses désirs. Lazare Caraffini, pieux & sçavant Ecclésiastique de Crémone, qui avoit été à la suite de notre Cardinal, éxécuta les desseins qu'avoit formé son Prédécesseur, pour l'avantage du peuple qu'il lui étoit confié. Il augmenta le nombre des Chanoines, fit réparer l'Hôpital, établit un Séminaire pour l'Instruction, & l'Education des jeunes Clercs, assembla un Synode Diocésain, & enrichit son Eglise Cathédrale de plusieurs Reliques, qu'il avoit reçûes du Cardinal.

Ita. Sacr. Tom. I. Col. 941.

Après un Pontificat assez court, mais fort glorieux, le Pape Grégoire XV étant mort dans le mois de Juillet 1623, le Cardinal de saint Clément, qu'on apelloit toujours le Cardinal de Crémone, se rendit en diligence à Rome; & ne contribua pas peu à l'Exaltation du Cardinal Maffée Barberini, qui prit le nom d'Urbain VIII. Ce Pape, le Protecteur de tous les Sçavans, avoit toujours été uni d'amitié avec Scalia; & il le consultoit volontiers dans les affaires importantes, qui intéressoient la Religion, où le Saint Siége. Si cette confiance faisoit honneur aux lumiéres,& à la probité de l'Evêque de Côme; elle pouvoit devenir en quelque sorte préjudiciable à son Eglise; dont il étoit obligé de s'absenter souvent, pour se trouver aux Congrégations des Cardinaux. Ne pouvant satisfaire pleinement aux désirs de Sa Sainteté, & remplir en même tems les devoirs de la Résidence, notre Prélat abdiqua l'Evêché de Côme, vers le commencement de 1626, pour vaquer avec plus de liberté aux intérêts de l'Eglise Universelle (1).

VIII. Il se trouve au Conclave d'Urbain VIII.

IX. Et abdique son Evêché, où il ne pouvoit résider.

Cependant son amour pour un peuple, qui lui étoit sincérement attaché, & en qui il avoit trouvé de la docilité, ne lui

(1) Præfuit usque ad annum 1626, eoque munere se exolvit, in favorem Caraffini, ut Aulæ Romanæ negotiis expeditior posset incumbere. *Ita. Sac. Sacr. Tom. V, Col. 332.*

permit point de l'oublier. Peu content de le protéger toujours auprès du Saint Siége, il en usa envers les Habitans de Côme, de la même maniére, qu'il avoit fait avec ceux de Melphi. Les grands avantages, que Lazare Caraffini continuoit de procurer à l'une de ces deux Eglises, engagérent le sage Cardinal à lui faire donner le soin de l'autre ; & il eut encore la consolation de voir, que les vœux des Fidéles s'accordoient avec les siens. Pendant près de trente ans, que Caraffini gouverna le Diocèse de Côme, il donna les plus beaux éxemples de toutes les Vertus Episcopales. L'Abbé Ughel, qui écrivoit pendant l'Episcopat de ce Prélat, n'a point fait difficulté de le proposer comme un modéle de la Sollicitude Pastorale (1).

X. Il procure un bon Pasteur à l'Eglise de Come. *Ita. Sacr. Tom. V. Col. 322.*

Qu'on ne pense pas néanmoins, que ce ne fut qu'aux dépens de l'Eglise de Melphi, que notre Cardinal voulut favoriser celle de Côme. L'Illustre Evêque, qu'Urbain VIII, accorda à celle-là, ne parut pas inférieur à celui qu'elle perdoit. C'est encore d'après l'Abbé Ughel, que nous ferons le Portrait & l'Eloge de Deodat Scalia, qui succéda à Caraffini. C'étoit, dit cet Historien, un homme d'une éminente Vertu, & d'une rare Erudition, Neveu du Cardinal de Crémone, & comme lui Religieux de saint Dominique. Habile Philosophe, sçavant Théologien, Prédicateur zélé, éloquent, patétique, il avoit paru avec beaucoup d'éclat, & dans l'Université de Bologne, & dans les premiéres Chaires d'Italie, lorsque le Cardinal son Oncle le prit pour son Théologien (2).

XI. Et à celle de Melphi.

XII. Déodat Scalia, Dominicain, Neveu du Cardinal.

Si la réputation du jeune Scalia avoit été dès-lors moins éclatante, nous penserions peut-être que l'intention du Cardinal, en le recevant dans sa maison, auroit moins été de se servir de ses Talens, que d'éprouver sa capacité, ou d'achever de le former à la piété, à la science, & aux affaires. Personne n'étoit plus en état de perfectionner un sujet docile, & plein d'émulation : mais il eut le plaisir de le trouver déja formé, propre à tout, & capable de tout. Aussi n'eut-il qu'à le montrer à la Cour de Rome, pour l'y faire estimer. Le Pape Urbain ne

XIII. Ses belles Qualités.

(1) Diœcesim descripsit perbellè, quam non semel lustravit maximo Christianæ, atque Catholicæ Religionis commodo; præest, prodestque nobili Ecclesiæ nobilis præsul, ut successuris optimi Pastoris videatur exemplum futurum; cujus laudes silentio obvolvimus, ne viventis modestiam oneremus. *Ita. Sacr. Ibid.*

(2) Fr. Deodatus Scalia, Ordinis Prædicatorum, Cardinalis Scaliæ Nepos, spectatæ virtutis vir... Ab adolescentia jugum suave Domini suscepit, optimisque disciplinis apprimè Eruditus, Philosophiæ, mox Theologiæ in Universitate Bononiensi Magister, summa cum laude præcelluit, Orator ac Verbi Dei declamator in præcipuis Italiæ Urbibus, & publicè docendo Divinam Scripturam diu est Interpretatus, à Patruo in Theologum adscitus, &c. *Ita. Sacr. Tom. I, Col. 941.*

voulut point différer de l'employer ; & lorsque le Cardinal de Crémone pria Sa Sainteté de lui donner Caraffini pour Successeur, dans le Siége de Côme ; ce sera, répondit le Pape, à condition que votre Neveu prendra sa place dans celui de Melphi. Il le nomma en effet à cette Eglise le 19 de Février 1626. Mais ce ne fut que dans le mois d'Avril de l'année suivante, que le nouvel Evêque fit son Entrée solemnelle dans la Ville de Melphi.

XIV. Ce qu'il fait dans son Diocèse.

Il y entra dans un esprit de paix ; & pendant dix-huit ans, qu'il gouverna ce Troupau, il remplit sans interruption tous les devoirs d'un bon Pasteur, zélé, vigilant, charitable, attentif à tout. Son premier soin fut d'abord de visiter toutes les parties de son Diocèse, pour connoître par lui-même les besoins des Fidéles, & corriger les Abus. Quelque grandes qu'eussent été les attentions de son illustre Prédécesseur, Ughel reconnoît que la Discipline des Mœurs s'étoit bien affoiblie parmi les Peuples ; & qu'on avoit trop négligé leur instruction. Notre Prélat se fit un devoir de commencer son Ministére par une plus grande vigilance à instruire les Fidéles, & à régler leurs Mœurs : pour y réussir il prit sagement tous les moyens qui pouvoient assurer le succès de ce qu'il se proposoit. Après ses Visites Episcopales, pendant lesquelles il avoit annoncé lui-même la Parole de Dieu, & avoit pris connoissance de la Doctrine, & de la conduite des Ecclésiastiques, il fit assembler le Synode du Diocèse ; où il dressa divers Statuts touchant le Gouvernement des Eglises, tant pour le Spirituel, que pour le Temporel. Il rétablit les Congrégations, apellées de la Doctrine Chrétienne, interrompues depuis plusieurs années ; & son éxemple servit à animer le zéle de tous ceux, qui devoient travailler avec lui, ou sous ses ordres. Parmi les pratiques de Piété, qu'il renouvella, on remarque particuliérement celles qui regardoient le Culte, & la véritable Dévotion envers la sainte Vierge.

Les Grecs répandus dans le Diocèse de Melphi n'étoient point en petit nombre ; & quoiqu'ils n'eussent qu'une même Foi avec les Latins, leurs Rits, ou leurs Usages étoient bien différens ; & cette diversité dans la célébration des Divins Mystéres, sembloit être un obstacle à la parfaite union des cœurs. Le zélé Evêque s'en apperçut bien ; &, sans vouloir ôter aux Grecs la liberté, que l'Eglise leur laissoit, il les engagea par ses douces persuasions à se conformer à toutes les pratiques de l'Eglise Romaine. Il donna en même tems un autre

autre sujet d'édification à tout son Diocèse, en terminant enfin un long Procès, commencé depuis plusieurs années (peut-être depuis plusieurs Siécles) entre les Evêques de Melphi, & l'Abbé de Saint-Ange, au sujet de la Jurisdiction Ecclésiastique. Il n'eut pas la consolation de voir finir de même les anciennes Disputes, entre les Gouverneurs de sa Ville Episcopale, & les Juges Royaux; mais on le loue d'avoir toujours défendu avec beaucoup d'intrépidité, & d'avoir heureusement conservé tous les Droits, les Priviléges, & les Immunités de son Eglise.

XV. Termine un vieux Procès.

Le soin des Hôpitaux, & des Pauvres, avec lesquels notre Evêque avoit coutume de partager ses Revenus, ne l'empêcha pas de faire d'autres libéralités aux Eglises. Il donna plusieurs beaux Ornemens, & des Vases précieux à sa Cathédrale; & fit de grandes réparations au Palais Episcopal, qu'il rendit & plus régulier, & plus commode (1). Pendant que ce Prélat, toujours chéri, & respecté de son Peuple, ne s'occupoit qu'à lui faire goûter les douceurs de son Gouvernement; le Cardinal de Crémone continuoit à assister de ses conseils le Pape Urbain VIII; & on peut dire qu'il eut beaucoup de part à tout ce que ce Pontife entreprit, pour la gloire du Saint Siége, la réconciliation des Princes Chrétiens, & le bien général de la Chrétienté. Parmi ces occupations, qui lui laissoient toujours le tems de composer, ou de perfectionner quelques Ouvrages, & de vaquer à la Priére, le sçavant Cardinal finit ses jours à Rome dans le mois de Juillet (ou selon quelques Auteurs le 22 du mois d'Août). 1639. Il voulut être inhumé dans l'Eglise de saint Charles au Cours, dont il étoit alors Titulaire. Son Neveu, transféré depuis au Siége d'Aléxandrie, fit

XVI. Pieuses libéralités.

Echard. Tom. II, pag. 501.

XVII. Mort du Cardinal de Crémone.

(1) Fr. Deodatus Scalia... Ab Urbano VIII, ad Episcopalem infulam vocatus, consecratus, inde sequenti anno Aprilis mense solemniter Urbem ingressus, statimque perlustratâ Diœcesi, collapsam morum disciplinam sedulò restituit... Cathedralem sufficienti sacrâ supplectili adauxit. Doctrinæ Christianæ Congregationem multis retro annis prætermissam ad usum pristinum revocàvit. Beatissimæ Virginis Rosarium alternis choris, vicibusque recitandi modum, singulari in eandem sacram Virginem pietate sæpius adhortando indixit. Græcos suæ Diœcesis ad Latinum vivendi morem suaviter adduxit. Litem inter Abbatem sancti Angeli in vultu, & Episcopos Melphienses subjurisdictionis utilitate sedavit. Veteres Controversias inter Urbis suæ Gubernatores, Regiosque judices in favorem Ecclesiasticæ dignitatis, Episcopalisque jurisdictionis, indefessè sustinuit. Mensæ Episcopalis redditus auxit. Jura temporalium castrorum acerrimè defendit, confirmavitque in posterum. Episcopale Palatium ampliavit, restauravit, & in meliorem faciem reduxit. Diœcesanam Synodum celebravit, in quâ plura edidit decreta, tum ad spirituale, tum verò ad temporale Regimen spectantia. *Ita. Sacr. Tom. I, Col. 941.*

graver ſur ſon Tombeau l'Epitaphe, qu'on y lit encore (1).

Les Hiſtoriens, qui ont loué les Talens de ce Grand Perſonnage, ont fort négligé le détail de ſes actions; & nous ne ſommes guéres plus inſtruits de celles de Déodat Scalia, pendant les quinze années, qu'il eut la conduite de l'Egliſe d'Aléxandrie, depuis 1644, juſqu'en 1659. Nous ſçavons ſeulement que, toujours ſemblable à lui-même, il donna par tout de grands éxemples de vertu; & qu'après un Epiſcopat de trente-trois ans; il mourut dans une heureuſe vieilleſſe, régreté ſurtout des Pauvres, & de ſes Freres, parmi leſquels il avoit choiſi ſa Sépulture, dans l'Egliſe des Dominicains d'Aléxandrie (2).

---

## NICOLAS RICCARDI, MAÎTRE DU SACRÉ PALAIS, PRÉDICATEUR ORDINAIRE DU PAPE URBAIN VIII.

NICOLAS RICCARDI.

Lopez Hiſt. Gen. Ord. Præd. Tom. V, fol. 426.
Fontan. in Theatr. Dom. pag. 453.
Oldoin. in Athen. Liguſt.
Leo Allatius in Apibus Urbanis.
Echard. Tom. II, pag. 503.

QUELQUES Eloges, que les Ecrivains du dix-ſeptiéme Siécle ayent fait du génie, de l'éloquence, & de la vaſte Erudition du Pere Nicolas Riccardi; le Roy d'Eſpagne, Philippe III, en a dit beaucoup plus en un ſeul mot, lorſqu'il l'a apellé un *Monſtre*, ou un prodige de Science (3).

I.
Riccardi va en Eſpagne, & prend l'Habit de ſaint Dominique à Valladolid.

Riccardi étoit né à Gênes l'an 1585, vers la fin du Pontificat de Grégoire XIII. Ses Parens nobles & pieux ne négligérent point ſon Education; & ils eurent le plaiſir de voir que dans très-peu de tems il avoit appris, comme par maniére de divertiſſement, les Lettres Humaines, & les Langues. Envoyé depuis en Eſpagne, pour continuer ſes Etudes dans les Ecóles de Valladolid, il s'y fit d'abord admirer; & il n'étoit pas moins l'étonnement de ſes Profeſſeurs, que de ſes Condiſciples, lorſque plus touché du déſir de s'aſſurer le bonheur de l'Eternité, que flaté de toutes les louanges, qu'on lui

D. O. M.

(1) Deſiderii Scaliæ, ex Prædicatorum Familiâ Cardinalis, vita, dum deſideratur, eripitur; & quod de eo condi potuit, ſub marmore jacet. Cæterùm eximiæ ejus virtutes per ora volant. Fr. Deod. Scal. Epiſcop. Alexandrin. Avunculo Beneficientiſſ. grati animi exiguum argumentum poſ. an. Sal. MDCLIII. *Ap. Fontan. in The. pag.* 40.

(2) Ingreſſus eſt mortalium terminum Scalia anno 1659, in Eccleſiâ Fratrum Dominicanorum Alexandriæ ſepultus. *Ita Sacr. Tom. IV, Col.* 325. *in additionibus.*

(3) F. Riccardus Ordinis Prædicatorum Sydus fulgentiſſimum, noſtri ſæculi decus, in Cathedrâ, ac in ſuggeſtu, Philippi III Regis Hiſpaniarum oraculo, *Monſtrum*, &c. *Oldoin. in Athen. Liguſt. Ap. Echard. Tom. II, pag.* 504. *Col.* 1.

donnoit, il alla se renfermer dans notre Couvent de saint Paul, où il prit l'Habit de Religieux l'an 1602.

L'application du jeune Novice à tous les devoirs de son Etat, égaloit son ardeur pour les Sciences. Pour connoître les progrès qu'il fit d'adord, tant dans les Etudes, que dans la Vertu, il suffit de remarquer, que dès l'an 1613 il remplissoit la premiére Chaire de saint Thomas, dans le célébre Collége de saint Grégoire; où, comme nous l'avons dit ailleurs, l'Ordre de saint Dominique n'envoyoit que des Sujets choisis, qui s'étoient déja distingués dans quelqu'autre Ecole d'Espagne. Riccardi, quoiqu'étranger, fut donc jugé capable de tenir le premier rang parmi les Maîtres; & cela en moins d'années, que les autres n'en mettent ordinairement, pour mériter une place parmi les Etudians.

II. Sa réputation, ses grands talens pour la Chaire.

Les suites répondirent bien à de si beaux commencemens. Le nom de Riccardi, & sa réputation devinrent célébres dans toutes les Provinces d'Espagne; on venoit de loin pour profiter de ses leçons. Le nombre de ses Disciples croissoit tous les jours; & on couroit avec le même empressement à se Prédications; car ses talens n'étoient pas moindres pour la Chaire, que pour l'Ecole. Ce fonds d'Erudition, ou ce trésor de Science, qu'il avoit puisé dans les Livres Saints, dans la lecture des Peres, & dans les meilleurs Ecrivains de l'Antiquité, il le relevoit encore par une Eloquence naturelle, noble, & si énergique, qu'elle le rendoit en quelque maniére maître des esprits, & des cœurs, pour les tourner selon sa volonté. Nous verrons bientôt ce qu'en écrivoit un sçavant Homme de son Siécle à Leo Allatius, en le plaignant, de ce qu'il ne s'étoit point trouvé à un Sermon de Riccardi.

Le Discours, que notre Prédicateur prononça à Madrid l'an 1615, pendant la Solemnité de la Béatification de sainte Thérese, fut aussitôt imprimé dans cette Ville Royale, & lû avec autant de plaisir que d'édification dans tout le Royaume.

III. Le Roy Catholique, l'apelle un *Prodige*.

Enfin le Roy Catholique voulut entendre un Orateur, dont la réputation étoit si répandue; & ce fut dans cette occasion, que Sa Majesté, pour exprimer tout ce qu'elle pensoit de tant de talens réunis, en un si haut dégré, l'apella un prodige; *Monstrum*. Il fut connu depuis sous ce titre, tant en Italie, qu'en Espagne.

IV. Retour de Riccardi en Italie.

Lorsque peu de tems après il arriva à Rome, où sa réputation l'avoit devancé, les Romains, lorsqu'ils le voyoient passer dans la rue, se le montroient l'un à l'autre, par ces paroles: *Il Padre Mostro* (1).

(1) Fr. Nicolaus Riccardi, gente Italus, natione Ligur, januam patriam habuit, ubi

LIVRE XXXV.

NICOLAS RICCARDI.

Petr. de Alva. Sol. Verit. Col. 1019.

Un Auteur Castillan attribue la sortie de Riccardi, des Etats du Roy Catholique, à une cause, qui ne feroit pas son Eloge. Mais cet Auteur se montre partout trop prévenu contre notre Théologien, pour mériter d'en être crû, quand il en dit du mal; & qu'il est seul à en dire. D'ailleurs la maniére honorable, dont ce Religieux fut d'abord reçu à la Cour de Rome, la réputation, & les Emplois qu'il y eut jusqu'à sa mort, ne sont pas de petites preuves que sa conduite parut toujours aussi irréprochable, que sa Doctrine. Honoré de l'amitié de Paul V, & de Grégoire XV, Riccardi professa long-tems, & avec beaucoup de succès, la Théologie, dans le Couvent de la Minerve. Cette occupation ne l'empêchoit pas de composer divers Ouvrages de Piété, & de Litterature, de Critique, & d'Histoire. L'Auteur en donna dès-lors quelques-uns au Public; & il réservoit pour un autre tems la publication des autres, qu'il vouloit perfectionner à loisir. Avec cela il continuoit toujours à annoncer la Parole de Dieu; & le fruit de ses Prédications n'étoit pas moindre en Italie, qu'il avoit été en Espagne. Les simples Fidéles y apprenoient à connoître leur Religion, & à la pratiquer: les Sçavans y trouvoient un fonds inépuisable d'Erudition: les beaux Esprits admiroient la justesse de ses raisonnemens, la force, & la solidité, soit qu'il traitât du Dogme, ou de la Morale; & ceux qui aimoient particuliérement la finesse des pensées, la délicatesse des expressions, l'ordre, ou l'harmonie du Discours, n'étoient pas moins satisfaits que les autres. Les plus attentifs enfin étoient toujours les plus contens du Prédicateur, & les plus mécontens d'eux-mêmes.

V. Il enseigne avec éclat à Rome.

VI. Et prêche de même.

VII. Le Pape Urbain VIII, le nomme son Prédicateur, & son Théologien.

Entre les Cardinaux, qui se plaisoient à entendre cet Orateur Chrétien, Maffée Barbérini, aussi distingué parmi les Princes Romains par son sçavoir, & son amour pour les Lettres, que par l'éclat de la Pourpre, avoit conçu une si haute idée du mérite de Riccardi, & de ses talens, qu'il le mettoit bien au-dessus de tous les Prédicateurs de son Siécle. Il aimoit aussi à l'entretenir souvent en particulier; & lorsqu'il fut élevé

anno 1585, honestis clarisque parentibus natus est. Corporis mole pinguior, & obesus, ob idque paulò deformior, sed ingenio à naturâ præstantissimo dotatus, ætatis suæ miraculum fuit. Is à puero Litteris deditus, jam tum librorum belluo erat, tenacissimâ simulque felicissimâ memoriâ præditus... ferunt cùm primâ vice coram Hispaniarum Rege, Philippo III. Concionaretur, miratum Regem tantam divinarum, humanarumque rerum abundantiam, summo tamen cùm judicio, nec inferiori elegantiâ depromptam, *Monstrum* eum appellasse: quod nomen ei deinceps adhæsit, adeo ut cùm Romam venisset (& non ita multò post venit...) passim lustrali, gentilique suppresso nomine, hoc uno *il Padre Mostro* vulgò diceretur, ac notus esset, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 503. *Col.* 1.

sur la Chaire de saint Pierre l'an 1623, il le choisit d'abord pour son Prédicateur ordinaire. Riccardi remplit cet Emploi pendant six années, sans discontinuer celui de Régent des Etudes à la Minerve. Mais le Pape ne borna pas là les marques de son estime, & de son affection. Nicolas Rodolphe Maître du Sacré Palais, ayant été élû Supérieur Général de tout l'Ordre de saint Dominique, au mois de Juin 1629, Sa Sainteté après avoir applaudi à cette Election, donna la Charge de Maître du Sacré Palais au Pere Riccardi, voulant qu'il fût son Théologien, sans cesser d'être son Prédicateur.

VIII. Il favorise les Sçavans.

Ces deux Postes lui fournirent bien des occasions, & de paroître tout ce qu'il étoit, & de rendre de bons services, à ceux qui avoient besoin de sa protection; particuliérement aux Sçavans, dont il favorisa toujours les louables efforts. Il étoit en commerce de Littérature avec les Ecrivains de son tems, qui se distinguoient davantage par leurs Talens, & par le zéle de la Religion. Il leur communiquoit volontiers ses lumiéres, & ses propres Ouvrages. Leo Allatius avoit vû ses beaux Commentaires sur tous les Livres de la Bible, & son excellente Paraphrase sur l'Ouvrage des six jours. L'Eloge qu'Allatius a fait de cet Ecrit (1), nous fait regreter que les trop grandes occupations du Maître du Sacré Palais ne lui ayent point permis d'y mettre la derniére main, & de le rendre public par l'impression.

IX. Et compose divers Ouvrages.

Le Sçavant Victorelli, dans ses Additions sur la Vie de saint Pie V, ne nous a pas donné une moindre idée d'une Histoire du Concile de Trente, que notre Auteur avoit entrepris d'écrire, tant pour mettre dans tout son jour la Doctrine du saint Concile, que pour venger la Religion des Peres, en réfutant les calomnies, dont un Anonyme aussi impie qu'ignorant s'étoit forcé de les noircir (2). Riccardi n'a point eû le tems d'achever cet Ouvrage. Mais dès l'an 1627 il avoit fait imprimer à Rome l'Analyse de la Doctrine, & les Décrets du Concile; & cette Analyse devoit faire comme le prélude, ou la premiére Partie de son Histoire.

Echard. Tom. II, pag. 504. Col. 2.

(1) Ingens, arduus, immensus, & nonnisi Riccardio permeabilis oceanus. Sic Allatius, qui addit hujus operis jam nonnulla se vidisse impressa anno 1635; sed multitudo negotiorum, & mors præmatura, ne perficeret obstitere. *Echard. Tom. II, pag.* 404. *Col.* 2.

(2) Cujus (Pii V) zelum secutus R. Sacri Palatii Magister Nicolaus Riccardius, Theologicâ Doctrinâ, reconditâ variâque Eruditione, linguarum peritiâ, & concionandi præstantiâ in Urbe & Orbe doctissimus, eamdem Synodum (Tridentinam) ab anonymo impiè & imperitè contumeliis petitam, propugnandam suscipit, propugnatque præclarè. Nobile & eruditissimum opus aliquando prodibit in lucem. *Victorellus ap. Echard. ibid. Col.* 1.

LIVRE XXXV.

NICOLAS RICCARDI.

X.
Lettre d'un Sçavant de Rome, à Leo Allatius.

La variété des affaires, des soins, & des occupations du Théologien du Pape, ne lui laissoit que bien peu de tems pour la composition de ses Ouvrages. Cependant tous les Discours, qu'il prononçoit de tems en tems en présence de Sa Sainteté, & du Sacré College, ne paroissoient ni moins travaillés, ni moins remplis de nouvelles beautés. Voici de quelle maniére s'exprimoit sur ce sujet Ferdinand Charles, dans la Lettre qu'il écrivoit en 1631 à Leo Allatius :

« Nous entendîmes hier au Quirinal le Maître du Sacré » Palais, Nicolas Riccardi, ce grand ornement de l'Ordre de » saint Dominique, qui parla sur l'Immortalité de l'Ame ; & » vous n'y étiez pas, Sçavant Allatius ; vous, qui êtes accou- » tumé à vous rendre des premiers aux Prédications de cet » Homme, qu'on peut bien apeller une Bouche d'or, & un fleuve » d'Eloquence. Nous vous cherchâmes long-tems des yeux, » mais inutilement. Plût à Dieu, vous fussiez-vous trouvé dans » l'Auditoire ; vous auriez certainement jugé que Rome ne » doit pas envier aujourd'hui à Athénes son Périclès. Toutes » les paroles de Riccardi, comme celles de cet ancien Orateur, » sembloient autant de foudres, capables d'ébranler toute la » Ville. Certes, si dans toutes ses Prédications il est véritable- » ment admirable, on peut dire qu'il s'est surpassé lui-même » dans celle-ci ; où l'abondance de la Doctrine, & la force du » raisonnement répondoient bien à la dignité du sujet. Nous » avons été touchés jusqu'aux larmes : il n'est point d'Auditeur » qui n'en ait répandu beaucoup. Vous n'ignorez pas qu'il est » ordinaire à notre Prédicateur d'enrichir tous ses Discours » de ce que les Oracles Divins, les Ecrits des Anciens Peres, » & la sagesse des Grecs, peuvent fournir de plus beau : il épuise » toujours la matiére ; & il n'omet rien qui doive venir à son » sujet. Mais nous n'avions peut-être jamais si bien éprouvé » la force victorieuse de cette Eloquence, qui le rend maître » des esprits, pour les tourner à sa volonté. Avouez que c'est » un aimable Monstre. Nous sentons tous combien notre esprit » craint d'être captivé : je ne sçai donc comment nous avons » pris tant de plaisir à être vaincus dans cette occasion ; & à » applaudir encore à notre Vainqueur. Tâchez de vous trouver » à son premier Sermon, pour n'être pas frustré une seconde » fois, de ce qui cause tant de joie à vos Amis (1) ».

(1) Audivimus hesternâ die Pontificii Palatii Magistrum Nicolaum Riccardium, egregium Dominicanæ Familiæ Decus, in Quirinali, de nostrorum animorum immortalitate dicentem, nec aderas, doctissime Leo, qui nunquam soles abesse, cum arcana

LIVRE XXXV.

NICOLAS RICCARDI.

Nous n'avons point la réponse de Leo Allatius; mais dans un de ses Ouvrages nous trouvons une Ode à la louange de Riccardi; où les Talens de ce grand Homme ne sont pas moins relevés, que dans la Lettre, dont on vient de donner la traduction. Rien cependant ne fait mieux son Eloge, que ses propres Ecrits. Le Lecteur habile n'y admire pas moins la justesse, & l'élevation du génie, que la majesté du style, la pureté de l'expression, & cette abondance de doctrine, qui lui a mérité un rang si distingué parmi les Sçavans en tout genre d'Erudition.

Vide ap. Echard. Tom. II, pag. 503. Col. 2.

XI. Autres Ouvrages du Maître du Sacré Palais.

Outre les Ouvrages, dont nous avons déja parlé, le Maître du Sacré Palais en a écrit plusieurs autres sur différens sujets: 1°. Un Traité intitulé, de la véritable maniére d'entendre, & d'expliquer l'Ecriture Sainte. 2°. Un autre de la Grace de JESUS-CHRIST, & de la Conception de la Sainte Vierge. 3°. Un Ouvrage beaucoup plus étendu, renfermé en trois Tomes, dont le Titre est *le Théologien*, ou, de la Théologie Chrétienne, de sa nature, de ses propriétés, & de ses parties. 4°. Deux Tomes d'Opuscules Théologiques. 5°. Une Explication du Cantique des Cantiques, & une de l'Oraison Dominicale. 6°. Des Notes sur divers Ouvrages de saint Thomas. 7°. Des Dissertations sur plusieurs points de Théologie, de Philosophie, ou de Critique. Leo Allatius dit qu'en 1633, l'Auteur en avoit déja donné soixante-dix. Nous ne parlerons point de la Collection des Sermons, qu'il avoit prononcés, soit pendant l'Avent & le Carême, soit les jours de Dimanche, ou de Fête. La plûpart de ces Piéces, qui n'ont pas la derniére main, se conservent encore en Manuscrit, dans quelques Bibliothéques de Rome. Il paroît que l'Auteur écrivoit ordinairement ses Ouvrages, selon que l'occasion lui mettoit la plume à la main, tantôt pour réfuter quelque Erreur; & tantôt pour répondre à ceux qui le consultoient, & éclaircir les difficultés qui lui étoient proposées.

sacrorum aureum illud eloquentiæ flumen evolvit. Te diu frustrà quæsivimus, & utinam adfuisses! Periclem suum Athenis fortasse minus invideres. Sic tonare, fulminare, totamque Urbem de sublimi concutere noster ille videbatur, qui semper admirandus; se tamen ipsum copioso illo, gravissimoque sermone superavit. Omnes quotquot adfuimus, liquescere coegit in Lacrymas. Viro quidem semper est solemne, veterum patrum sententias promere, Græcorum excutere sapientiam, Divinorum Scriptorum abdita rimari, locos Argumentorum omnes exhaurire, nec quidquam opportunum causæ prætermittere: sed ita violenter dominari mentibus, & ad nutum quò voluisset impellere, hoc nunquam expertis verè nobis Monstrum fuit, sed amabile. Scis enim quàm sit impatiens jugi mortale genus; nos autem nescio quo pacto volentes capti sumus, & triumphanti, nostroque victori plausimus. Te ne diutiùs amicorum tuorum gaudiis invideas, proximæ concioni cura diligenter ut intersis. Vale. *Ap. Echard. ibid.*

LIVRE XXXV.

NICOLAS RICCARDI.

XII. Sa mort.

XIII. Son Eloge.

Riccardi avoit à peine atteint sa cinquante-quatriéme année; & il paroissoit pouvoir travailler encore long-tems pour l'honneur de la Religion, & de la République des Lettres, lorsque la mort le ravit tout d'un coup à ses Livres, & à ses Amis le 30 de May 1639. Ses Freres ne furent pas les seuls à le pleurer: cette perte affligea sensiblement toute la Cour de Rome, & tous les Gens de bien. Ceux qui n'avoient été jusqu'alors que les admirateurs de ses Talens, devinrent les panégyristes de ses Vertus. Il est vrai que l'intégrité des mœurs, la piété, la modestie, la douceur de ce digne Religieux, sa prudence, & son habileté dans les affaires, jointes à un naturel franc, noble, généreux, donnoient un nouveau lustre à ses autres talens. Tout cela l'avoit mis dans une si haute estime, qu'on peut dire que jusqu'à sa mort il fut constanment honoré, & de l'affection de tous les Cardinaux, & de la plus parfaite confiance du Pape Urbain VIII (1).

XIV. Oraison Funèbre.

Le célébre Melchior Incofer, sçavant Jésuite, Supérieur du Collége des Allemans à Rome, prononça l'Oraison Funébre du Maître du Sacré Palais: & il ne manqua pas de faire quelques réfléxions, à l'occasion d'une Eclipse de Soleil, arrivée le jour de la mort de Riccardi, comme si cet Astre, qui éclaire tout l'Univers, avoit voulu marquer, en retirant sa lumiére, que la Capitale du Monde Chrétien venoit de perdre la sienne (2).

Fontan. in Theatr. Dom. pag. 453.

Nous ne mettrons pas de même Théophile Raynaud parmi ceux, qui ont publié les louanges de notre Auteur. Cent fois il l'a mordu sans pitié, & sans aucun ménagement; parce qu'il croyoit pouvoir lui attribuer la Censure, qu'on avoit faite à Rome, de son Livre intitulé: *De vero per pestem Martyrio.*

(1) Sed & illud (nomen) sapientiâ suâ, eloquentiâ, in agendis dexteritate, honestate morum, quandiu vixit, egregiè tutatus est; ut nemo unquam fuerit Sacro Collegio, summoque Pontifici Urbano VIII acceptior. *Echard. Tom. II, pag.* 503. *Col.* 1.

(2) Romæ robustâ adhuc ætate, annorum vix quinquaginta quatuor natus, apoplexiâ correptus die 30 Maii 1639 (*), mortalitatem implevit, summo suorum, aulæque Romanæ mærore; sepultusque fuit ad Minervam, nullo ab aliis pro viri dignitate erecto Cenotaphio. In ejus exequiis & funere peroravit elegantissimè Melchior Incofer, S. J. vir apud Eruditos nominatissimus; suamque Orationem hac observatione clausit, Nicolai nostri mortem, splendidissimique Romanæ aulæ luminis extinctionem solem oculum mundi luxisse, ac eclypsim patiendo, quæ ea die contigit, pullatum defuncto parentasse, &c. *Echard. ibid. p.* 504. *Col.* 1.

(*) Cette année ne fut pas favorable à l'Ordre de saint Dominique, qui perdit en fort peu de mois, deux sçavans Cardinaux, le Maître du Sacré Palais, & plusieurs autres Personnages de réputation, ou d'illustres Ecrivains.

THOMAS

# THOMAS CAMPANELLA.

THOMAS CAMPANELLA.

On ne proposera pas sans doute Thomas Campanella, comme un modéle à imiter, puisque tout a paru singulier en lui. Tout a été extraordinaire, dans son génie, dans sa façon de penser, & d'écrire, dans sa conduite, & dans ses avantures. Mais cela même doit piquer davantage la curiosité du Lecteur, & nous empêcher de passer sous silence, ce qui regarde un Personnage, qui s'est attiré les attentions des Souverains, & l'estime des plus sçavans Hommes de son tems. C'est, ou de ses propres Ecrits, ou des Monumens du Couvent de saint Honoré (qui fut la derniére demeure de Campanella) que le Pere Echard a pris la preuve de tout ce qu'il a avancé dans l'Abrégé de son Histoire (1) : nous le suivrons.

I. Commencement de Thomas Campanella.

Thomas Campanella, né à *Stilo*, Bourg de la Basse-Calabre, le cinquiéme de Septembre 1568, sous le Pontificat de Pie V, fit voir dès son Enfance ce qu'on devoit attendre de lui dans un âge plus avancé. On assure que dès l'âge de cinq ans, il concevoit avec beaucoup de facilité, & récitoit de même, tout ce que ses Parens, ou ses Maîtres vouloient lui apprendre, & ce qu'il avoit entendu dans quelques Sermons. Il apprit aussi avec une rapidité prodigieuse les Livres des Poëtes, des Orateurs, des Historiens, qu'on a coutume d'expliquer à la Jeunesse dans les Colléges, les Régles de la Poësie, & celles du Discours; ensorte que dans sa treiziéme année, il faisoit sur le champ des Discours en Prose, & en Vers, sur tous les sujets, qu'on vouloit lui proposer.

II. Il entre dès sa jeunesse, dans l'Ordre de saint Dominique.

Lorsqu'il fut entré dans sa quinziéme année, ses Parens flattés par les belles espérances, que leur donnoit un jeune homme de ce caractére, lui dirent de se préparer à aller étudier à Naples, sous le Docteur Jules Campanella, son Allié, qui y professoit le Droit avec beaucoup d'applaudissement : mais il leur déclara la résolution qu'il avoit déja prise de quitter le monde, pour se consacrer à JESUS-CHRIST : résolution, qu'il exécuta bientôt après en prenant l'Habit de saint Dominique dans sa Patrie.

On fut content de son exactitude, de ses mœurs, & de sa

(1) Fr. Thomas Campanella, Italus Neapolitanus, vir fuit suâ ætate ejus per Europam, & apud eruditos nominis, & famæ, ut ejus sicut & sui similium vitæ Chronótaxim, variosque casus lector curiosus meritò scire aveat; quæ proinde hìc tum ex ipsius scriptis, tum ex à nobis visis, servatisve apud nos monimentis breviter exponere visum est, &c. *Echard. Tom. II, pag. 505.*

régularité, pendant l'année de Probation ; quoique son inclination parût dès-lors le porter à l'étude des Sciences spéculatives, plûtôt qu'à ces premiers Exercices, dont on a coutume d'occuper d'abord les Novices. Bientôt après sa Profession, il fut envoyé à *Sangiorgio*, pour y faire son Cours de Philosophie. C'étoit proprement l'Etude la plus conforme au goût, & au génie de Campanella. Aussi les progrès qu'il y fit, parurent-ils avec éclat, dans toutes les occasions, où il eut à défendre, ou à impugner quelque sentiment. On raporte, que son Professeur se trouvant incommodé un jour qu'il auroit dû assister à des Théses, qu'on soutenoit chez les Franciscains, il y envoya Campanella, pour proposer quelque difficulté, s'il en étoit prié. Le jeune Etudiant saisit avec joie cette occasion ; & on n'eut pas moins de plaisir de l'entendre disputer : il le fit avec tant de force, & de subtilité, que parmi les applaudissemens quelqu'un s'écria, que l'esprit de *Télésius* étoit passé en lui. Campanella ne connoissoit pas encore ce Philosophe, quoique célébre dans le Pays : mais le succès de la dispute flatta sa vanité ; & ne servit qu'à irriter sa passion pour l'Etude de la Philosophie.

III. Il se distingue, surtout dans l'Etude de la Philosophie.

Envoyé depuis à Cosenza, Ville Capitale de la Calabre, pour y étudier la Théologie, il eut moins d'ardeur pour les Livres Saints, & ceux des Peres, ou des Docteurs de l'Eglise, que pour les Ecrits de Physique, de Médecine, & d'Astronomie. Sa réputation cependant lui fit d'abord des Amis ; & le principal avantage qu'il voulut retirer de leur commerce, fut de se procurer par leur moyen, les Livres de Platon, de Pline, de Galien, & de plusieurs autres Philosophes, Anciens, ou Modernes. Ceux de Raymond Lulle lui plurent, par l'endroit même qui les fait mépriser des autres ; c'est-à-dire, par ce qu'ils ont de singulier, ou d'inintelligible. Il n'oublia pas les Ouvrages de Bernardin Télése. La lecture trop assidue qu'il fit de ces différens Auteurs, lui remplit la tête, de je ne sçai quel amas d'idées : & comme il avoit une grande vivacité d'imagination, il ajoûta encore beaucoup à toutes ces idées, par les Réfléxions qu'il faisoit sur la nature, & sur les mœurs des Hommes.

IV. Il lit sans précaution, tous les Ecrits des Philosophes, des Médecins, des Astronomes.

Campanella avoit assez bonne opinion de lui-même ; & il n'estimoit pas assez les autres, pour vouloir être leur Disciple. Il commença donc de bonne heure à se former un nouveau plan d'Etude : & ayant secoué le joug de l'Autorité, qui tenoit tous les Philosophes asservis, il résolut de ne s'attacher à aucun Auteur en particulier, mais de faire usage de ses propres lumiéres, & de tout ce qu'il trouveroit de bon dans

V. Et se fait un nouveau plan d'Etude.

les différens systêmes. Aristote étoit celui de tous les anciens Philosophes, qu'il estimoit le moins : & on le vit toujours plus disposé à le combattre, qu'à suivre ses opinions.

LIVRE XXXV.

THOMAS CAMPANELLA.

VI. Il publie ses premiers Ouvrages.

Ayant fait assez irréguliérement ses Études de Théologie à l'âge de vingt-deux ans, Thomas Campanella ne voulut point différer de donner ses productions au Public : bien-loin de craindre la Censure des Sçavans, il auroit été fâché de n'être point attaqué ; puisque cela lui auroit fait perdre l'occasion de soutenir plus hautement ses opinions particuliéres. Avant la fin de 1590, il eut la permission d'aller à Naples, pour y faire imprimer quelques-uns de ses premiers Ouvrages. En arrivant dans cette Ville, & passant devant un Monastére de Recolets, il vit une si grande quantité de personnes qui y entroient, ou qui en sortoient, qu'il fut curieux d'en sçavoir le sujet. On lui dit qu'on y soutenoit actuellement des Théses de Philosophie ; heureuse rencontre, s'écrie Campanella ; il entre tout de suite, demande, & obtient la permission d'argumenter ; & presse si vivement le Répondant, que toute l'Assemblée dans l'admiration lui applaudit. On l'accompagne ensuite avec de grandes acclamations jusqu'à son Couvent.

VII. Ce qui lui arrive à Naples, chez les Recolets.

Cette espéce de triomphe fut suivie bientôt après d'un autre ; mais ce dernier ne fut pas sans quelque mortification pour Campanella. Il assistoit à un Acte Théologique, où un ancien Professeur de son Ordre, qui présidoit à l'Acte, ayant dit quelque chose, que Campanella trouva fort sensé, il se mit à le combler de louanges. Mais ce vieux Théologien, le regardant d'un air de mépris, & avec une espéce d'indignation, taisez-vous, lui dit-il ; il ne convient pas à un jeune homme comme vous, de parler de Théologie, n'ayant encore lû que des Philosophes. La correction étoit dure : il n'en falloit pas tant, pour échauffer la bile d'un Campanella. Aussi répondit-il, avec moins de modestie que de vivacité, que la Théologie n'étoit pas pour lui un pays inconnu. Cette Assemblée, ajoûta-t-il, en jugera, si elle veut m'honorer un moment de son attention. On se tut ; & aussitôt reprenant par ordre toutes les difficultés qui avoient été proposées, & les réponses qu'on avoit données, il mit celles-là dans un nouveau jour, & combattit celles-ci avec tant de netteté, de force, d'érudition ; qu'il fit généralement admirer sa pénétration, & sa capacité.

VIII. Et dans un Couvent de son Ordre.

Cependant ses nouvelles opinions ne firent point fortune à Naples : il se détermina bientôt à retourner parmi ses Calabrois, & ne trouvant pas, même dans sa Patrie, tous les agré-

IX. Ses Courses dans plusieurs Villes d'Italie.

LIVRE XXXV.

THOMAS CAMPANELLA.

mens qu'il croyoit mériter, il en sortit l'an 1592 pour aller à Rome, où il ne fut pas plus favorablement reçu. Il passa de là à Florence; & comme en voyageant il ne laissoit point d'écrire, il fut en état de présenter plusieurs de ses Ouvrages au Grand Duc Ferdinand I, qui étoit alors le Protecteur des Gens de Lettres. Il auroit pû mériter les faveurs de ce Prince, par ses rares Talens, plûtôt que par le nombre de Livres, qu'il avoit composés avant l'âge de vingt-cinq ans. Mais le Grand Duc lui ayant peut-être témoigné, qu'il falloit écrire un peu moins, pour bien écrire, Campanella ne s'arrêta que peu de tems à Florence, & résolut d'aller faire quelque séjour à Padoue. Il passa par Bologne, où on lui enleva adroitement ses Ecrits, qui furent envoyés à Rome, & remis entre les mains du Maître du Sacré Palais. Cette perte n'inquiéta guéres notre Auteur; il continua toujours sa route; & arrivé à Padoue, il se mit à composer quelques nouveaux Ouvrages, en même tems qu'il enseignoit les Préceptes de la Rhétorique, & ses opinions Philosophiques, à plusieurs jeunes Vénitiens.

X. Premiers Ouvrages de Campanella.

Les Ouvrages, que Campanella avoit composés avant son arrivée à Padoue, & ceux qu'il travailla pendant son séjour dans cette Ville, sont écrits la plûpart en Latin: il y en a aussi plusieurs en Langue Toscane. Les uns en Vers Héroïques, qui furent fort applaudis la premiére fois que le jeune Auteur les déclama, & assez estimés, quand ils parurent imprimés. Les autres sont, ou des Piéces d'Eloquence, ou des Discours Philosophiques; quelques-uns regardent la Médecine. Parmi les premiers, on distingue son Poëme, qu'il présenta à l'âge de dix-sept ans, au Gouverneur de *San-Georgio*. Ce Seigneur choisit plusieurs de ces Vers, & les fit graver sur un Arc de Triomphe. Les Sçavans applaudirent aussi à son Elégie sur la mort de Bernardin Teléfe. Thomas Campanella fit paroître bientôt après deux Livres Apologétiques, pour défendre les Ecrits, & la mémoire de ce même Philosophe, contre deux Auteurs, qui l'avoient attaqué, l'un à Naples, l'autre à Véronne. Il publia encore ses Leçons de Rhétorique, de Logique, de Physique, & de Mathématique; ainsi que ses idées sur les Principes de la Métaphysique, & ses Disputes contre toutes les Sectes. On peut raporter au même tems un Traité intitulé: *La Philosophie de Pithagore*; un autre apellé, *la Philosophie d'Empédocle rétablie*; & un troisiéme touchant la Monarchie des Chrétiens, où on trouve un paralléle entre les

Vide Echard. Tom. II, pag. 509, 510.

Princes, les Rois, ou les Empereurs Chrétiens, & les Souverains qui ont régné chez les Hébreux (1).

XI. Il s'arrête quelque tems à Rome, où il est estimé.

Après quatre ou cinq ans de séjour à Padoue, Campanella voulut retourner à Rome; & il y fut mieux reçu que la premiére fois. L'illustre Hypolite Beccaria, alors Général de l'Ordre de saint Dominique, Homme plein de sagesse & de douceur, lui montra toute la charité d'un véritable Pere; qui, connoissant les Talens de son Fils, & ses défauts, corrige prudenment ceux-ci, pour rendre ceux-là plus utiles. Thomas Campanella eut encore le plaisir de se voir honoré de l'estime de plusieurs Cardinaux, avec lesquels il étoit déja, ou il fut depuis, en commerce de Lettres (2). Mais incapable de se fixer à quelque chose, il s'ennuya trop tôt dans un Pays; où avec plus d'ambition, & moins d'inconstance, il auroit pû briller long-tems, & parvenir aux premiers Postes. Il reparut à Naples l'an 1598; & de là il alla visiter ses Parens, & sa Patrie.

XII. Il retourne en Calabre.

Le Pere Echard remarque, que dans les Matiéres Thélogiques, Campanella ne s'étoit pas encore écarté des sentimens communs de son Ecole. Il se glorifioit même d'avoir écrit pour défendre la Doctrine de saint Thomas, contre les nouvelles Opinions de quelques Théologiens, qui faisoient alors beaucoup de bruit, en Espagne, & à Rome (3).

XIII. Où on lui vole les Manuscrits de quelques Ouvrages.

Pendant le court séjour qu'il fit dans la Calabre, quelques Amis peu fidéles lui volérent les Originaux de deux Traités, qu'il avoit composés depuis peu à Rome. L'un étoit de l'Art Poëtique selon les nouvelles Régles, qu'il s'étoit faites; & l'autre regardoit le Gouvernement de l'Eglise. L'Auteur avoit prétendu y montrer d'une maniére claire & sensible, par quelle voie le Souverain Pontife, sans employer que ses Armes Spirituelles, & sans s'exposer aux Contradictions des Princes, pouvoit aisément réunir tout le Troupeau; c'est-à-dire, tout le monde connu, sous un seul Pasteur (4). Il avoit présenté le premier de ces Traités au Cardinal Cynthius Aldobrandin,

(1) De Monarchiâ Christianorum Commentarius, quibus artibus res Christiana crevit, crescet, & decrescere solet, & quibus recuperanda sit. Ubi & parallelum inter Regnum & Reges Hebræorum, & Regnum Regesque, & Imperatores Christianorum.

(2) Romam post aliquot annos reversus, meliorem tum quàm aliàs sortem expertus est, junctâ etiam cum pluribus Sacri Collegii Patribus Litterarum necessitudine, &c. *Echard. Tom. II, pag. 505.*

(3) Tum autem Theologica saltem Thomisticæ scholæ Dogmata nondum exuerat; si quidem ardentibus eâ tempestate in Hispaniâ nostros inter & Molinæ Defensores Controversiis, pro Thomistis adversus Molinam se scripsisse ipse testatur. *Echard. Tom. II, pag. 505. Col. 2.*

(4) De Regimine Ecclesiæ ad Pontificem, quibus modis non obnoxiis Principum contradictionibus, ex toto mundo Pontifex maximus, solis armis Ecclesiasticis, potest efficere unum ovile sub Pastore uno. *Ap. Echard. ibid. pag. 510. Col. 1.*





LIVRE XXXV.

THOMAS CAMPANELLA.

& le second à Lælius Ursini. C'est ce qui le mit depuis en état de confondre la vanité de quelques Plagiaires, qui, à la faveur de quelques legers changemens, osérent publier son Art Poëtique sous leur propre nom.

Campanella se consola sans peine de toutes les autres pertes, tant qu'on lui laissa la liberté, & la plume. Mais après toutes les courses, & les voyages, dont on a parlé, ses Ennemis lui procurérent un repos involontaire. Ou plûtôt ils mirent sa constance aux plus cruelles épreuves, dans une Prison de Naples, où le Viceroy le fit conduire comme un Criminel d'Etat. Les Ministres de Sa Majesté Catholique, pour justifier leur conduite, qui paroissoit barbare, & rendre en même tems leur Prisonnier plus odieux, firent courir bien des faux bruits, que quelques Ecrivains ont trop légérement adoptés. On voulut faire croire que Campanella, peu content de vouloir être Chef d'une nouvelle Ecole, avoit cherché les moyens d'usurper un Trône, & de se faire Souverain du Royaume de Naples. Idée chimérique, dont on n'eut jamais ni preuve, ni indice, ni le moindre aveu du prétendu Coupable, quoique pendant près de trente ans on ait éxercé sur lui des cruautés inouies. Le Sçavant Naudée, dans un Discours, qu'il prononça depuis en présence du Pape, & de tout le Sacré Collége, nous a appris avec plus d'éxactitude la véritable cause de cette Détention.

XIV. Il est arrêté & renfermé dans un Château de Naples.

XV. Faux bruits, qu'on fait courir contre lui.

XVI. Ce que pensoit Naudée du sujet de cette Détention.

« Je ne sçai, disoit-il, par quelle fatalité, le trouble général, dont tout un Pays se trouvoit agité, a pû jetter dans cet » abîme de malheurs, un Particulier qui n'y avoit pris aucune » part. Les affaires du Royaume de Naples, & de toute la » Calabre étoient alors dans une espéce de crise, pendant les » vives, & continuelles Disputes, qu'on voyoit entre les Magis» trats & les Evêques, à l'occasion des Priviléges, & de la Ju» risdiction des Eglises. Les Exilés, en très grand nombre, s'é» toient assemblés, sous un Chef; & leurs mouvemens devoient » faire craindre une funeste Guerre. Le fameux Corsaire, » *Cigala*, nous la faisoit déja, avec sa Flote, & ses Pirates, » qui infestoient nos Côtes, & menaçoient toute la Province. » Les querelles des Particuliers, les haines, les dissentions des » Familles augmentoient encore le désordre. Et avec cela les » Peuples étoient ravagés par la Peste, les Campagnes inon» dées par le débordement des Riviéres; & les Villes ruinées » par de fréquens Tremblemens de Terre ».

« Parmi tant de sujets de réfléxion, il étoit naturel, que » Campanella, le Philosophe de son Siécle, & l'Oracle de

son Pays, en fit quelques-unes. Rempli, comme il étoit, de « toutes les Observations Astronomiques des Caldéens, des « Egyptiens, des Grecs, des Arabes, & des Latins, il remon- « toit plus haut pour découvrir la cause secrete de nos Cala- « mités ; & il cherchoit dans le Ciel le principe, de ce qu'on « voyoit arriver sur la terre.... Il ne doutoit pas que les Ré- « volutions qu'on éprouvoit tous les jours, ne dûssent être sui- « vies de plusieurs autres. Mais tandis que, tout occupé de cet « embrasement, dont les premiéres étincelles voloient déja au « loin, il en parloit sans précaution, tantôt dans ses Discours « publics, & tantôt dans des Entretiens familiers avec un nom- « bre d'Amis, on le dénonce au Viceroy de Naples ; & il est « aussitôt arrêté, non pour avoir simplement prédit de grands « changemens ; mais comme s'il avoit conspiré pour changer « lui-même toutes choses dans l'Etat. Un Homme si illustre « par son sçavoir, si recommandable par l'intégrité des Mœurs, « & si justement estimé des Peuples, se voit en un moment « précipité dans une obscure Prison, par la crainte de quelques « Politiques, qui pensoient cependant agir par le seul amour « du bien public. Tant il est vrai, ce que disoit derniérement « un grand Personnage, qu'il est dangereux de sçavoir ce que « tous les autres ignorent (1) ».

Ce ne fut donc ni pour avoir conjuré contre l'Etat ; ni, comme l'a cru Moréri, par les cabales d'un vieux Professeur, & sous le prétexte imaginé qu'il avoit divulgué quelques secrets de la Monarchie Espagnole ; ni enfin pour aucun Crime réel, dont on ait jamais donné des preuves, que l'infortuné Campanella fut saisi par les Officiers du Viceroy, & renfermé pendant si long-tems dans le Château de Naples. Son unique Crime fut sa trop grande facilité de dire tout ce qu'il pensoit, dans un tems infiniment critique, & parmi des gens extrêmement ombrageux. Cette Epoque, la plus célébre, comme la plus triste, de sa vie, arriva l'an 1599, sous le Ponti-

Moréri Tom. II, pag. 70. Verbo. Campanella.

(1) Hæc enim dum entusiasmo quodam, & divino quasi furore in Cœlum raptus efferebar ; dum Pestis, Eluvionum, Famis, & Monstrorum, quæ tunc frequenter grassabantur, latentes causas inquirebat, & de ipsis mutationibus, quarum jam scintillæ volitabant, publicis in concionibus, & amicorum confabulationibus non satis cautè loqueretur, ecce quòd proregi Neapolitano denunciatur, & propter hos Sermones, quos de mutationibus habuerat, tamquam ipse Regnum mutaturus esset, in carcerem conjicitur : atque hunc quem pauló ante Doctrina erexerat ad laudem, virtus extulerat ad gloriam, populus vocarat ad honorem, eumdem paucorum timor Reipublicæ saluti consulentium depulit ad calamitatem : adeo quemadmodum nuper Gaulminus dicebat : infelix est Eruditio scire quod multi nesciunt, periculosa etiam intelligere quod omnes ignorant. *Naudæus in suo ad Urban. VIII, ob beneficia in Campanellam præstita Panegyrico*, pag. 128. Ap. Echard. Tom. II, pag. 509. Col. 1.



LIVRE XXXV.

THOMAS CAMPANELLA.

ficat de Clément VIII, & le Régne de Philippe III. Campanella n'étoit alors que dans sa trente-uniéme année; & on le laissa vieillir dans différens cachots, ou parmi les tortures. Voici de quelle maniére il en parloit lui-même, dans un Livre, que l'horreur de la Prison ne l'empêcha pas de composer contre les Athées, & que l'un de ses Amis fit imprimer dès-lors en Allemagne.

XVII. On le fait languir, & vieillir dans une obscure Prison.

XVIII. Cruauté éxercée sur lui.

In proœmio Atheismi triomphati. Ap. Echard. Tom. II, pag. 506. Col. 1.

« Jusqu'ici (c'étoit en 1608 qu'il écrivoit) on m'a fait » changer cinquante fois de Prison; & j'ai été appliqué sept » fois à la question. La derniére, qu'on a continuée pendant » quarante heures, a été si violente, que j'y ai perdu au moins » dix livres de Sang. Il a plû au Seigneur de me conserver, & » de me guérir après six mois. Mais à peine guéri, j'ai été jetté » dans une Fosse, d'où on ne m'a depuis retiré, que pour me » faire subir cinq différens Interrogatoires. D'abord on m'a » traité de Démoniaque, parce que je sçavois, disoit-on, ce » que je n'avois pû apprendre des hommes. On m'a ensuite ac- » cusé: 1°. D'avoir fait le Livre, qu'on apelle *des trois Imposteurs*, Ouvrage déja connu trente ans avant ma naissance: » 2°. De suivre les sentimens de Démocrite, quoique j'aye » écrit contre les opinions de ce Philosophe: 3°. De penser » mal du Gouvernement de l'Eglise, & de sa Doctrine; tandis » que, dans le Livre de la Monarchie des Chrétiens, j'ai » prouvé qu'aucun Philosophe n'a jamais formé l'idée d'une » République plus parfaite, que celle que les Princes des Apô- » tres ont établie à Rome. On a voulu ensuite me faire passer » pour Hérétique, moi, qui, dans un Dialogue connu, ai ex- » pressément combattu toutes les Hérésies de notre tems. On » persiste cependant à me traiter de Rebéle, & de Fanatique, » pour avoir réfuté Aristote, qui fait le monde éternel... » Après des accusations si mal fondés, on n'a pas laissé de me » remettre dans une Fosse obscure, où on ne peut ni respirer » l'air, ni jouir de la lumiére ».

XIX. Interrogatoire, & Accusations.

Au reste on loue en cette occasion la constance, & la fermeté de Campanella. Un ancien Auteur assure que la violence des tourmens, ne fut pas capable de lui arracher une parole, indigne de la gravité d'un Homme sage, & courageux (1). Il faut ajoûter qu'on n'en usa pas toujours aussi sévérement à son égard. Dans les commencemens de sa Captivité, il ne voyoit

XX. On modére la rigueur de sa Prison.

(1) Tormentum tantâ animi fortitudine passus est, ut ne vocem quidem unam emiserit docti ac sapientis viri gravitate indignam, &c. *Ap. Echard. Tom. II, pag. 505. Col. 2.*

personne;

personne; & il ne pouvoit ni étudier, ni écrire: mais dans la suite il eut la liberté de travailler, & de voir ses Amis. Il reçut en effet la visite de plusieurs Sçavans; & il composa plusieurs nouveaux Ouvrages. Tobie Adami, noble Saxon, qui revenoit de Jérusalem, ayant eû, en passant par Naples, la curiosité de voir Campanella, se chargea à sa priére de quelques-uns de ses Ecrits, dont il procura fidélement l'impression. L'Auteur se plaignit dans la suite que tous n'avoient pas montré la même bonne-foi, puisqu'il y en avoit eû, qui s'étoient effrontément attribué les Ouvrages, qu'il leur avoit confiés.

Echard. Tom. II. pag. 507. Col. 2.

XXI. Il veut faire approuver quelques-uns de ses Ouvrages par la Faculté de Paris.

Dans les Actes de la Faculté de Théologie de Paris, il est marqué, que dans le mois de Novembre 1622, Maître Besse, Syndic de la Sacrée Faculté, présenta à l'Assemblée un Volume, & une Lettre du Pere Campanella Dominicain, qui supplioit MM. les Docteurs de vouloir approuver ce Volume, ainsi que quelques autres Opuscules, qu'il croyoit en état d'être imprimés. Mais on jugea à propos de lui faire répondre honnêtement par le Syndic, que l'usage de la Faculté n'étoit pas de donner, même aux Ouvrages de ses Docteurs, une Approbation, telle qu'il la souhaitoit (1).

XXII. On sollicite inutilement pour sa liberté.

Pendant qu'il s'occupoit ainsi, il n'étoit point oublié de ceux, qui devoient s'intéresser à sa liberté. Ses Amis, les Supérieurs de son Ordre, plusieurs Grands d'Espagne, le Pape même agissoient en sa faveur: Paul V avoit envoyé Sciopius à Naples, pour solliciter la délivrance du Prisonnier. Mais tout cela avoit été inutile. Cependant Don Pierre Giron III, Duc d'Ossone, ayant été fait Viceroy de Naples l'an 1615, il donna plusieurs marques de bonté, & d'estime au Prisonnier; il le visitoit souvent, & il aimoit à le consulter. On ne doute pas qu'il ne lui eût enfin procuré la liberté, comme il lui avoit déja fait oublier la dureté de ses Prédécesseurs. Mais ce Seigneur tomba lui-même dans la disgrace de la Cour de Madrid. Accusé d'être entré dans la famuse Conjuration contre Vénise, & d'avoir voulu se rendre Souverain de Naples, il se vit obligé de reprendre la route d'Espagne; où il fut arrêté, & conduit

XXIII. Disgrace d'un Viceroi de Naples.

(1) Anno 1622, Kalendis sive nonis Novembris Magister Besse Syndicus obtulit Facultati, seu prodidit volumen, cum Epistola cujusdam Dominicani, cui nomen erat Campenalla, qui efflictim rogabat Facultatem approbationem sui voluminis, & quorumdam opusculorum, quæ auctori prælo matura videbantur. De quibus jure suo usa Sacra Facultas censuit approbanda non esse opera Campanellæ, sed ad eum honorificis verbis per Syndicum rescribendum esse Facultatem non solere aliquorum, ne quidem suorum opera, eo quo postulat modo, approbare. *Ap. Echard. Tom. II, pag. 506. Col. 2.*

LIVRE XXXV.

THOMAS CAMPANELLA.

prisonnier au Château d'Alméda, à deux mille de Madrid.

XXIV. Celle de Campanella lui devient utile.

On croit avec quelque fondement que la chute du Viceroy, qui mourut dans sa Prison, prolongea encore celle de Campanella. Mais le Seigneur, qui fait tout servir à l'accomplissement de ses desseins sur les Enfans des Hommes, apprit à son Serviteur à profiter de cette suite d'épreuves, & pour s'éxercer dans la pratique des Vertus Chrétiennes, & pour se connoître lui-même. Il fit aussi de nouveaux progrès dans les Sciences. Campanella avoue que dans les liens, & la solitude, il avoit acquis de plus grandes connoissances, qu'il n'auroit pû faire dans le commerce même des Sçavans. Privé, dit-il, de la vûe de ce monde corporel, & comme enséveli parmi ceux qui me persécutoient sans raison, mon esprit jettoit de plus profondes racines, & il s'élevoit, avec moins de distraction, jusqu'à celui qui est apellé le Pere des Lumiéres, & le Seigneur des Sciences. (1). Mais toute sa Philosophie ne l'empêchoit pas de faire des vœux pour sa liberté.

XXV. Il est enfin déclaré innocent, & délivré.

Le Pape Urbain VIII, agit efficacement pour la lui procurer. Innocent-Maxime, Evêque de Catane, & Séraphin Rinaldi, Dominicain, Evêque de Motala dans la Pouille, l'un & l'autre en grand crédit auprès du Roy d'Espagne, Philippe IV, furent employés par Sa Sainteté; & à leur sollicitation, le Roy Catholique ordonna au Duc d'Albe, Viceroy de Naples, de mettre Campanella en liberté; & de le déclarer innocent du crime d'Etat, dont on l'avoit accusé: ce qui fut éxécuté le 15 de Mai 1626.

Echard. Tom. II, pag. 506. Col. 2.

XXVI. Il se rend à Rome.

Campanella alla aussitôt à Rome; où il demeura encore quelques années dans les Prisons du Saint Office; mais, ajoûtent les Auteurs, il n'y étoit Prisonnier que de nom, car il y avoit toute la liberté qu'il pouvoit souhaiter. On apporte différentes raisons de cette nouvelle Captivité. Les uns prétendent que Campanella, pour se délivrer de la dure & longue prison de Naples, avoit apellé de l'Inquisition d'Espagne, à laquelle on l'avoit déféré, à celle de Rome, où il espéroit trouver plus de douceur. D'autres veulent que le Pape, pour avoir un prétexte de le retirer de Naples, avoit fait entendre au Roy

(1) Cùm apud ingratos Dominos in ergastulis degerem, Deus cujus nutu omnia fiunt atque ordinantur, me tanto tempore teneri voluit, quantum sufficeret ad scientiarum omnium instaurationem, quam præconceperam Duce Deo, nec tamen in vulgari prosperitate, aut extrà solitudinem perficere valuissem, & qui corporali mundo privatus eram, in longè spatiosiori mundo mentali, ac proindè in Archetypo immenso... ipse versabar. Radices altas animus egit apud persequentes me gratis humatus, &c. *Epist. Phil. realis.*

Catholique, que puisque Campanella n'étoit convaincu d'aucun crime contre l'Etat ; & qu'il étoit d'ailleurs accusé d'avoir avancé quelques erreurs dans ses Livres, il étoit à propos qu'il vint à Rome, rendre raison de sa Foi devant le Tribunal de l'Inquisition. En ce cas là, il falloit qu'il demeurât quelque tems en une espéce de Prison, pour colorer ce prétexte.

LIVRE XXXV.

THOMAS CAMPANELLA.

Mém. pour l'Hist. des Hommes Illust. Tom. VII, pag. 74, 75.

Ce ne fut qu'en 1629, avant le mois d'Avril, que Thomas Campanella, âgé alors de soixante & un an, se vit enfin dans une pleine & entiére liberté. Son premier soin, après en avoir rendu ses actions de Graces à Dieu, & au Pape, fut de redemander ses Ecrits : puisque le Maître du Sacré Palais, n'avoit plus, disoit-il, aucune raison de retenir les papiers comme en prison, après que le Maître en étoit sorti. Le Pape Urbain VIII le favorisa encore en ceci (1). Ce généreux Pontife, peu content d'avoir fait élargir Campanella, voulut encore lui assigner une Pension ; & lui donna tant d'autres marques d'affection, & de bienveillance ; que Gabriel Naudée en prit occasion de faire un Discours public, à la louange de Sa Sainteté ; & comme pour lui rendre de solemnelles actions de Graces, au nom de tous les Sçavans. Ce qui n'étoit pas sans doute moins flateur pour Campanella, qu'honorable à ce grand Pape (2).

XXVII. Réclame ses Ecrits.

XXVIII. Reçoit plusieurs faveurs du Pape.

Mais les Espagnols haïssoient trop notre Auteur, pour le laisser en repos. Les faveurs, dont le Pape l'honoroit, excitérent la jalousie de quelques-uns ; & ses liaisons avec les François leur donnérent de nouveaux soupçons contre lui. Il est vrai que moins occupé des affaires des Cours & des Nations, que de son Etude, Campanella ne pensoit guéres qu'à écrire. Il faisoit tous les jours de nouveaux Livres ; ou il retouchoit en liberté la plûpart de ceux qu'il avoit composés durant sa détention. Il en fit paroître six contre les Astrologues Juifs, & Arabes, quatre d'Astronomie, pour expliquer son nouveau Systême, contre celui de Copernic, & de Ptolomée : quinze de Métaphisique : vingt-neuf, qu'il apelloit de Théologie, où il vouloit donner une notion des Loix de tous les Peuples de

XXIX. Donne plusieurs nouveaux Ouvrages.

Vide Ap. Echard. Tom. II, pag. 510. Col. 2. pag. 511, Col. 1, 2.

(1) Curavimus Romæ anno 1629, die 6 April. me liberato liberari etiam codices meos, SS. ac sapientissimo Urbano Papa VIII jubente. *Ipse Campan. Præf. in qq. Physiologicas.*

(2) Neque verò summo Pontifici sat fuit hominem in libertatem asseruisse, quin constituto in singulos menses honestissimo stipendio sublevarit ; atque inter Domesticos interioris admissionis habere voluerit ; tot deniquè gratiis cumularit, ac tantâ prosecutus fuerit benevolentiâ, ut ei ob tot beneficia in Campanellam collata, Panegyricum, seu gratiarum actionem publicam vir eloquens juxtà ac Eruditus Gabriel Naudæus reddendam duxerit, & coram percelebri omnium ordinum concessu pronunciarit anno 1632. Quod certè rarum eatenus, ac nescio an de privato homine aliàs factum legeris. *Echard. Tom. II, pag. 507. Col. 1.*

LIVRE XXXV.

THOMAS CAMPANELLA.

l'Ancien, & du Nouveau monde. Outre ses Aphorismes Politiques, il donna divers Traités qui regardoient la même matiére. L'un de la Monarchie d'Espagne; un autre du Gouvernement de Naples, présenté au Comte de Lémos; un troisiéme touchant le Droit du Roy Catholique sur le Nouveau Monde, où il se déclaroit contre ceux qui l'étendoient trop, ou qui le nioient absolument. Il faisoit aussi paroître quelques Piéces de Poësie; une Tragédie, intitulée : *Marie, Reine d'Ecosse* : Diverses Elégies sur ses propres Calamités, & celles de ses Amis; & des Lamentations sur le modéle de celles du Prophête Jérémie, &c.

XXX. Les Espagnols ne le laissent pas en sureté à Rome. Idem. p. 507. Col. 1.

Cependant les Amis de Campanella l'avertirent, que les Espagnols machinoient quelque chose contre sa Personne; & lui persuadérent de se mettre à couvert de leurs coups. Il profita de l'Avertissement par le conseil de M. François de Noailles, Ambassadeur du Roy Très-Chrétien; & s'étant déguisé en Minime, il sortit secrétement de Rome l'an 1634, dans le Carosse de M. l'Ambassadeur. S'étant embarqué pour la France, il arriva à Marseille dans le mois d'Octobre. M. Peiresc, Conseiller au Parlement de Provence, ayant sçu son Arrivée, l'envoya chercher dans une Litiére, & le fit venir à Aix, où il le retint quelques mois chez lui. Le célébre Pierre Gassendi, qui depuis long-tems étoit en relation de Lettres avec Campanella, se rendit aussi fort assidu auprès de lui, tout le tems qu'il demeura en Provence. Les sçavantes Conversations de ces trois habiles Philosophes, leurs faisoient paroître les jours bien courts.

XXXI. Il arrive à Marseille, & à Aix.

XXXII. Et vient à Paris.

Lorsque Campanella voulut continuer son Voyage pour se rendre à Paris, le généreux Peiresc l'obligea d'agréer, qu'il en fit les frais; & lui procura de nouveaux amis dans la Ville Royale; où il arriva dans le mois de Mai 1635. Il y fut bien reçu du Roy Louis XIII, & de son Ministre le Cardinal de Richelieu, qui lui procura une Pension de deux mille livres. Charles de Noailles, Evêque de Saint Flour, & Frere de l'Ambassadeur, se trouvoit alors à Paris, & lui rendit aussi de bons services. Thomas Campanella en a marqué sa juste reconnoissance, dans la Dédicace d'un de ses Ouvrages, qui fut présenté de sa part au Comte François de Noailles. L'Auteur s'y expliquoit ainsi : « Je vous dois la liberté, l'honneur, & la vie : » car lorsque la Synagogue des Puissans, sans aucune crainte de » Dieu, & sans respect pour les Loix, toujours animés d'un » faux zéle, ou aveuglés par leurs passions, ne cherchoient

XXXIII. Paroles de Campanella.

qu'à me perdre, soit par la violence, ou par l'artifice : lors- « qu'au milieu de Rome, & après que le Roy Catholique avoit « reconnu mon innocence, on me tendoit de nouveaux piéges ; « & que le Souverain Pontife, ainsi que tous les Romains, « avoient presque perdu l'espérance de me sauver ; vous seul, « généreux Héros, avez mis ma vie en sureté, en rendant inu- « tiles tous les efforts de mes Ennemis. Sans oser approcher de « votre Palais, qui me servoit d'asyle, ils attendoient toujours « une occasion favorable, pour dévorer la proye. Mais par vo- « tre sagesse, vous avez trompé leur vigilance. Conduit de nuit « dans votre Carosse, sous un Habit emprunté, je suis sorti de « Rome, par une Porte, où je n'étois point attendu. Vous « avez fait plus ; puisqu'il vous a plû me recommander, par « vos Lettres, non-seulement aux Princes, & aux Consuls des « Lieux, par où je passerois, mais encore au Roy Très-Chré- « tien, le plus grand des Monarques, le puissant appui des In- « nocens, le Protecteur des Gens de bien, & le Défenseur « perpétuel de la Sainte Eglise. Ma plume ne sçauroit expri- « mer tout ce que vous avez fait paroître de prudence, & de « générosité, dans cette rencontre, dont je ne perdrai jamais « le souvenir. Arrivé heureusement à Paris, j'ai été aussitôt « rendre mes devoirs à l'Illustrissime Evêque de Saint Flour : « c'est votre Frere, & presque un autre vous-même. Aussi en « ai-je reçu la même assistance, les mêmes secours, la même « protection. Ce magnifique & charitable Prélat, après m'a- « voir accueilli avec tant d'humanité, a bien voulu encore me « présenter à Sa Majesté Très-Chrétienne ; & me faire ressen- « tir ses faveurs : je vis maintenant, éxempt de crainte, & à « l'abri de la Calomnie ; je le dois à la Miséricorde du Seigneur, « à la bonté du Roy, à la protection de ses illustres Ministres, « & des deux nobles & généreux Freres, les Seigneurs de « Noailles (1).

Epistolâ Philosophiæ rationalis nuncupatoria, ad Franciscum Comitem de Noailles.

XXXIV. Il passe tranquillement le reste de ses jours, parmi ses Freres, dans le Couvent de S. Honoré.

Campanella écrivoit ceci à Paris, dans le Couvent de son Ordre, rue saint Honoré. Il y passa en paix le reste de ses jours, chéri de ses Freres, visité quelquefois par les Grands du Siécle, plus souvent par les Gens de Lettres, & partageant tous ses momens entre la Priére, le Travail, & la Conversation avec les Sçavans. Les Ecrivains de réputation, Poëtes, Philosophes,

(1) Nunc ad te sermo meus, magnanime Carole, qui humanissime recepisti me peregrinantem, refocillasti lassum, & penè defunctum ad vitam revocasti, & tandem invictissimo Regi Regiis favoribus cumulandum me exhibuisti, &c. Vivo & tutus à miseriis, & securus à calumniis ; gratias Deo, & Christianissimo Regi, ac Ministris Heroicis, nempè Fratribus nobilissimis Noailliis. *Ap. Echard. Tom. II, pag. 507. Col. 2.*

Astronomes, Historiens, Orateurs, soit François, ou Etrangers qui se trouvoient alors à Paris, vouloient avoir le plaisir de le connoître, & de profiter de ses lumiéres. Le Pere Echard en nomme plusieurs des plus connus, qui entretinrent avec lui un commerce de Littérature, aussi utile qu'agréable. Gassendi, qui travailloit dans ce tems-là son Systême de Philosophie, ne se contenta pas de lui écrire plusieurs Lettres, pour lui proposer ses difficultés; il fit encore le Voyage de Paris, où il fut depuis Professeur Royal de Mathématique. Ce sçavant Homme, si estimé lui-même pour son Erudition, & ses talens, trouvoit qu'il y avoit toujours beaucoup à apprendre dans les Entretiens de Campanella.

XXXV. Aimé, & consulté de Sçavans.

XXXVI. Apellé quelquefois à la Cour.

On ne pensoit pas moins favorablement de notre Auteur à la Cour de Louis XIII. Aussi y étoit-il quelquefois apellé, & toujours écouté avec plaisir. Lorsque j'étois à Paris, dit Forsterner dans sa derniére continuation sur les Annales de Tacite, j'ai vû plus d'une fois le célébre Thomas Campanella, apellé au Conseil du Roy, & consulté par le Cardinal de Richelieu, particuliérement lorsqu'il s'agissoit des affaires d'Italie (1).

Quoique Campanella eût écrit contre les Astrologues, il étoit lui-même prévénu pour l'Astrologie Judiciaire; & il se mêloit de prédire l'avenir par ses régles. On prétend que le Cardinal de Richelieu lui ayant demandé, dans un tems où le Roy Louis XIII n'avoit point encore d'enfant, si le Frere de Sa Majesté, le Duc d'Orléans parviendroit à la Couronne, il répondit aussitôt: *Imperium non gustabit in æternum.* Il écrivit depuis un Poëme de deux cens quarante-neuf Vers, sur la Naissance du Dauphin. Ce petit Ouvrage, imprimé d'abord à Paris, fut présenté au Roy, & critiqué par quelques-uns, qui trouvoient à redire, qu'il eût apellé le Dauphin, *portentose Puer*; parce qu'ils croyoient que le mot *Portentosus*, ne se prenoit jamais qu'en mauvaise part. Mais il prouva le contraire par le témoignage des meilleurs Auteurs.

Echard. pag. 507.

Joan. Casalas, Candor. lilii. pag. 273. Echard. pag. 519. Niceron Tom. VII, pag. 83, 85.

La vivacité de Campanella étoit toujours la même; il étoit cependant entré dans sa soixante-onziéme année, lorsqu'une fiévre, dont on craignit d'abord les suites, l'avertit de sa fin. Il se prépara à la mort avec fermeté, & avec résignation; il reçut tous les Sacremens des Mourans avec de grands senti-

(1) Vidi aliquoties dum apud Cardinalem Richelium Ludovicus Rex in consilio esset, Thomam Campanellam famâ super cætera notum accitum, deque rebus Italicis sententiam rogatum fuisse. Nimirum in iis quisque negotiis adhiberi debet quibus par est. *Forsterus ap. Echard. Tom. II, pag. 507. Col. 2.*

mens de piété ; & expira entre les bras de ses Freres le vingt-uniéme de May 1639. Son Corps fut enterré le lendemain, dans notre Eglise de l'Anonciation, rue saint Honoré ; & ses Funérailles attirérent un grand concours des Peuples, des Gens de Lettres, & des personnes de la premiére distinction.

XXXVII. Mort de Campanella.

L'Histoire de Campanella doit avoir fait connoître son caractére. Il avoit certainement d'excellentes qualités : & il ne fut pas sans défauts. Ses Mœurs parurent toujours pures ; mais on ne sçauroit dire que sa conduite ait toujours paru irrépréhensible. Génie aisé, vif, subtil, fécond, pénétrant ; ami du travail, excessivement curieux, avide de tout sçavoir, de parler, de raisonner de tout : la justesse : la prudence, une sage modération ne furent point ses Vertus. Un Auteur Italien, qui a loué ses grands Talens, sans dissimuler ses défauts, a fait assez bien son portrait, en disant qu'il avoit beaucoup d'esprit, peu de jugement, & qu'il manquoit de retenue. On a dit aussi quelquefois que le plus grand défaut de Campanella étoit d'avoir trop d'esprit. J'aimerois mieux dire, que son défaut le mieux marqué étoit de n'avoir pas assez de docilité. L'Homme n'a jamais trop d'esprit, quand il sçait en faire un bon usage : & s'il ne manque pas de docilité, il n'abusera jamais de cette noble faculté de l'Ame, qui le rend l'image de la Divinité. Plus il aura d'élévation de génie, plus il connoîtra combien il est borné, & capable d'erreur ; & par conséquent combien il doit se défier de lui-même, & de ses propres lumiéres, qui ne sont que des ténébres, comparées à la Lumiére de Dieu.

XXXVIII. Son Portrait.

Après ce que nous venons de remarquer, il ne faut point être surpris, que les jugemens des Auteurs ayent été extrêmement partagés, sur l'estime qu'on devoit faire de Campanella. Ceux-là ne l'ont, ce semble, consideré que par ces bons endroits ; ils l'ont loué avec excès. Ceux-ci au contraire, ne faisant attention qu'à ce qu'ils ne pouvoient approuver, ils ont outré la Censure. Il n'est pas ordinaire à tous les Ecrivains de prendre le juste milieu. Et nous conviendrons sans peine, que Campanella s'en est trop souvent écarté, aussi-bien dans ses Ecrits, que dans sa conduite. Il a eû des sentimens fort singuliers, ou fort hardis ; plus ordinairement il s'est trop abandonné à son génie, & à son imagination.

On ne lui pardonnera pas aisément l'Etude, qu'il avoit faite de l'Astrologie Judiciaire, Science vaine & impie, dont la raison & la Religion doivent également nous éloigner. Il a

LIVRE XXXV.

THOMAS CAMPANELLA.

voulu aussi parler plus qu'il ne lui convenoit des Matiéres Théologiques ; & se faire à son ordinaire, de nouvelles régles, ou de nouveaux principes. Dans son Traité de la Providence, de la Prédestination, de l'Election, & de la Réprobation des Créatures, il affecte de s'éloigner de presque tous les sentimens reçus dans les Ecoles ; & il préfére la Doctrine d'Origéne, à celle de saint Augustin, & de saint Thomas. Aussi a-t-il traité toutes ces Questions avec si peu d'éxactitude, que nos Sçavans de Paris lui conseillérent de supprimer son Ouvrage, ou de le corriger. On auroit bien dû lui donner le même Avis touchant un de ses Traités Philosophiques, intitulé : *De sensu rerum, & Magiâ.*

Il est vrai que cet Ouvrage, divisé en quatre Livres, avoit été publié à Francfort dès l'an 1620, par les soins de Tobie Adami. Mais l'Auteur l'ayant depuis augmenté, sans y changer ce qu'il y avoit de répréhensible, il le fit réimprimer à Paris l'an 1636, & il le dédia au Cardinal de Richelieu. Le dessein de Campanella, dans tout cet Ecrit, est de prouver qu'il y a du sentiment dans tous les Corps, & dans tous les Etres, qui nous paroissent immobiles & insensibles. Les Astres, les Elémens, les Plantes, les Pierres, les Cadavres même, tout, selon lui, est sensible dans le Monde ; tout participe plus ou moins au sentiment, autant qu'il est nécessaire à la conservation de toutes les parties de cet Univers (1). On ne doit pas s'étonner après cela, qu'il attribue une intelligence, & des raisonnemens, aux Bêtes, & qu'il prétende qu'elles ont un langage très-intelligible entre elles. Les éxemples qu'il aporte pour prouver son Systême, sont assez curieux, & ont quelque chose d'éblouissant. Ses raisonnemens ne manquent que de solidité.

Athanase, Prêtre Grec de Constantinople, qui vivoit à Paris en même tems que Campanella, réfuta cet Ouvrage par un autre qu'il fit en Grec ; & qui a été en Manuscrit dans la Bibliothéque de M. de Coislin. Le même fit depuis en Latin un abregé de sa Réfutation, & le publia à Paris l'an 1655 (2).

Nous ne parlerons pas des autres Ouvrages de Campanella :

(1) De sensu rerum & Magiâ Libri IV. Pars mirabilis occultæ Philosophiæ, ubi demonstratur mundum esse vivam Dei statuam, benèque cognoscentem ; omnesque illius partes, partiumque particulas sensu donatas esse, alias clariori, alias obscuriori, quantùm sufficit ipsarum conservationi, ac totius in quo consentiunt ; & ferè omnium naturæ arcanorum rationes aperiuntur, &c. *Ap. Echard. Tom. II, pag.* 513. *Col.* 2.

(2) D. Athanasii Rhetoris Presbiteri Byzantini Anti-Campanella, in compendium redactus, adversus Librum de sensu rerum, & Magiâ. *Ibid. pag.* 514. *Col.* 1.

le

THOMAS CAMPANELLA.

le nombre en est prodigieux, comme on peut le voir par le long Catalogue qu'en a fait le Pere Echard. Nous nous contentons de dire que quoique plusieurs ayent été imprimés plusieurs fois, & quelques-uns traduits en différentes Langues, on peut justement douter s'il en est un seul, qui ne mérite d'être retouché. Il paroît que l'Auteur pensoit moins à bien écrire, qu'à écrire beaucoup.

## DECE JUSTINIANI, EVESQUE D'ALERIA, DANS L'ISLE DE CORSE.

DECE JUSTINIANI.

Abbas Michael. Justiniani, de Scriptor. Ligur.
Antonin. Mongitor. in Biblio. Sicul. Ita. Sacr. Tom. III, Col. 511.
Fontan. in Theatr. pag. 120.
Echard. Tom. II, pag. 527.
Bullar. Ord. Tom. V, pag. 723.

DECE, issu du côté du Pere & de la Mere, de la Maison des Justiniens (autrefois Souverains de l'Isle de Chio) & de la Branche établie à Gênes, naquit à Messine dans la Sicile, l'an 1580; & embrassa l'Institut des FF. Prêcheurs dans la même Ville, n'étant âgé que de quinze ans, le onziéme d'Août 1595. On lui avoit donné le nom de Jean-Baptiste au Baptême; & il reçut celui de Déce à sa Profession (1).

Plein de sentimens de piété & d'honneur, le jeune Religieux marcha sur les traces de plusieurs de ses illustres Parens, dont le mérite éclatant avoit déja illustré l'Ordre de saint Dominique: à leur exemple, il joignit toujours la pratique des Vertus Chrétiennes, & Religieuses, à l'Etude des Sciences; non pour s'élever par là aux Dignités; mais par le seul désir de se rendre agréable à Dieu, & utile au Prochain, en remplissant les devoirs de sa Vocation. Le Seigneur benit des sentimens, & des dispositions, dont sa Grace étoit le principe: & les Supérieurs ne tardérent pas de mettre à profit ses Talens, pour l'instruction, & l'édification des Peuples. La sage maxime de Justiniani (qui devroit être aussi celle de tous les Religieux) étoit de ne jamais rechercher les Emplois; de n'en refuser aucun; & de se mettre en état de remplir avec fruit tous ceux, que l'obéïssance l'obligeroit d'accepter. On l'occupa d'abord, selon l'Esprit de l'Ordre, aux Exercices de l'Ecole, & au Ministére de la Prédication. Dans l'un & l'autre Emploi, il donna de belles preuves de capacité, & de zele. Il

I. Premiéres Occupations de Justiniani.

(1) Fr. Decius Justiniani, in Baptismo Joannes-Baptista dictus, è Patriciâ Januæ Justinianorum Chii condominorum oriundus Familiâ, sed Messanæ in Siciliâ natus anno 1580, primâ die Januarii, Filius Accelini, & Hyeronimæ Justinianorum, Ordinem ingressus die XI Augusti 1595, in Conventu Messanensi Provinciæ Siciliæ, votisque ibidem anno sequenti nuncupatis, ità pietati, Litterisque Sacris, & disciplinis applicuit animum, ut &c. *Echard. Tom. II, pag. 527. Col. 1.*

LIVRE XXXV.

DECE. JUSTINIANI.

forma des Disciples, qui lui firent honneur; il annonça la Parole de Dieu, & fit des Conversions, tant dans la Sicile, que dans la République de Gênes.

II. Il est fait Docteur.

Le Chapitre Général de son Ordre, tenu à Valladolid l'an 1605, l'honora du Bacca-laureat; & celui de Paris en 1611 lui fit prendre le Dégré de Docteur. Le Pape Paul V, bien instruit de son mérite, lui donna presqu'en même tems des marques de son estime, en le nommant à l'Evêché de Léria, vacant par la mort de Jean-François Myrti, Clerc Régulier de l'Ordre des Théatins. C'étoit le Cardinal Dominique Rivarola qui avoit favorisé cette Nomination. Cet illustre Personnage, ayant été lui-même Evêque d'Aléria, connoissoit bien les besoins de ces Peuples; & l'intérêt, qu'avoient les Génois, qu'on ne confiât leur conduite, qu'à des Prélats du caractére de Justiniani. La Cour de Rome, & la République applaudirent au choix qu'on avoit fait de sa personne; & le Cardinal lui écrivit le premier jour de Décembre 1611, pour lui représenter le grand bien, qu'il pourroit faire, non-seulement dans le Diocèse, dont on vouloit le charger; mais aussi dans tout le Royaume de Corse; & le pria de donner au plûtôt une réponse, qui fit plaisir au Saint Pere, & à ses Amis.

III. Et Evêque.

Le saint Religieux, qui ne s'attendoit à rien moins qu'à ce qu'on lui proposoit, se trouva combattu par de différens sentimens d'humilité, & de zéle. Il ne considéroit qu'en tremblant le poids de l'Episcopat, & toutes les obligations qui y sont attachées; l'indocilité des Peuples, celle d'un Clergé ennemi du joug, & le peu de secours qu'il pouvoit se promettre de la part de ceux, avec qui il devroit partager les soins de la sollicitude Pastorale. Il n'ignoroit pas, que pour maintenir, ou rétablir la paix, parmi des Insulaires, trop amateurs du changement, & de l'indépendance, le Pasteur avoit besoin de grands talens, de beaucoup de prudence, surtout d'une expérience consommée: & il n'avoit garde de reconnoître en lui toutes ces qualités. Son âge peu avancé (car il n'étoit que dans sa trente-uniéme année) favorisoit encore ces réfléxions. Il les exposa donc avec beaucoup de candeur, & de simplicité; mais en suppliant le Cardinal de les proposer au Vicaire de JESUS CHRIST, il ajouta qu'ayant renoncé à sa volonté par le Vœu d'Obéïssance, il se soumettroit, dans toutes les occasions, à l'ordre de ses Supérieurs.

Cette réponse plut beaucoup au Pape; mais elle ne fit rien changer dans le projet: & Justiniani, obligé de céder à un

commandement, fut sacré le dix-septiéme de Février 1612. Il se rendit aussitôt à Aléria (Ville aujourd'hui ruinée dans l'Isle de Corse) & son arrivée y parut aporter la joie, & la paix dans tous les cœurs. Son nom, & sa réputation avoient favorablement prévénu les Peuples; & il sçut profiter pour leur avantage, de ces heureuses dispositions. L'Abbé Ughel, Contemporain de notre Prélat, en a fait un magnifique portrait, & nous a donné une grande idée de ses Vertus, & de ses actions. Il loue particuliérement son érudition, sa douceur, sa prudence, l'ardeur de sa charité, l'innocence de ses mœurs, son infatigable application à rétablir la Discipline Ecclésiastique, & la décence du Culte Divin. Pour représenter en peu de mots toute l'énergie, & les fruits de son éloquence, & son assiduité à rompre le Pain de la Parole à ses Peuples, l'Historien assure que les Fidéles, accoutumés à recevoir tous les jours ses salutaires Instructions, l'apelloient le second Fondateur du Christianisme dans le Royaume de Corse (1).

IV. Vertus, & qualités de ce Prélat.

Cet Eloge étoit d'autant plus glorieux, que la flatterie n'y avoit point de part. L'Evêque d'Aléria le méritoit, autant par la sainteté de sa vie, que par ses soins attentifs, pendant plus de trente ans, à tout ce qui pouvoit bannir du milieu de son Peuple, l'ignorance, le vice, la superstition, la discorde, les dissentions, l'indigence. Se considérant comme le Pere commun des Pauvres, le Médecin des Malades, l'appui, & le consolateur de tous ceux, qui se trouvoient dans quelque affliction, il répandoit d'une main libérale, ses Revenus; & sa bouche ne s'ouvroit (ainsi que son cœur) que pour porter la consolation dans celui de ses chéres Brebis. Pour réformer les mœurs de son Clergé, il employa moins l'autorité des Ordonnances, & la force des Discours, que celle des éxemples.

V. Sollicitude Pastorale, tendre charité.

Le jour & la nuit, il entroit le premier au Chœur; sa piété, sa modestie, sa ferveur à chanter les Louanges de Dieu, inspiroient des sentimens de dévotion aux plus tiédes, & aux moins religieux (2).

VI. Beaux éxemples.

(1) Fr. Decius Justinianus, Ordinis Prædicatorum... à Paulo V, nec ipso cogitante, Aleriensis declaratus Antistes anno 1612, egregiè auxit, & illustravit Cultu Divino eam Ecclesiam; vir ut eximiè doctus, ac prudens, & præcipuâ bonitate, ac vitæ sanctimoniâ clarus erat, eloquentiâ conspicuus tantâ, ut qui assiduè in Cathedrali concionantem audirent, alterum Christianæ Fidei in eâ Insulâ fundatorem appellárent. *Ita. Sacr. Tom. III, Col.* 511, 512.

(2) Pauperes fovit, ità ut ipse Pauperrimus appareret; in eos enim redditus suos dispersit liberalissimè; Clerum ad Ecclesiasticas Disciplinas allexit exemplo magis quàm verbo, diu noctuque ad divinas laudes canendas assistens. Sacrarium, Ecclesiamque Cathedralem auxit indumentis preciosis, & illustravit liberalissimè, &c. *Ibid.*

VII. Pieuses libéralités.

Après avoir pourvû, avec une charité de Pere, aux besoins des Hôpitaux, & des pauvres Familles, continuant toujours à mener une vie, non seulement très-frugale, mais aussi très-pénitente, il se vit en état de laisser de précieux Monumens à la Postérité. Il fit réparer, aggrandir, & orner son Eglise Cathédrale, la Sacristie, & le Séminaire; fit construire un Edifice commun & commode pour les Chanoines; & une magnifique Chapelle, qu'il dédia sous l'Invocation de S. Michel; il enrichit cette Chapelle, ainsi que la Cathédrale, de plusieurs vases, & ornemens sacrés.

VIII. Conduite de l'Evêque d'Aléria, envers les bons, & les mauvais Ministres.

Mais sçachant bien que la beauté de la Maison du Seigneur, ne consiste pas dans cette décoration extérieure, qui ne frappe que les sens; les premiers soins du saint Evêque furent toujours d'inspirer à tous ceux qui étoient sous sa conduite, la crainte & l'amour de Dieu, la fidélité à sa Loi, l'horreur du crime, & la pratique des Vertus Chrétiennes. Il redoubloit surtout ses attentions à l'égard des Curés, & des autres Ministres; parce que leur bon, ou leur mauvais éxemple contribue toujours beaucoup au réglement, ou au déreglement des mœurs parmi les simples Fidéles. Il traitoit les bons Prêtres avec toute sorte d'affabilité; il les prévénoit en tout; & alloit au-devant de leurs besoins; parce qu'il les considéroit comme ses Freres, ses Amis, ses Conseillers, & les Coopérateurs de son Ministére, dans la conduite des Peuples. Mais il ne dissimuloit point la négligence des Pasteurs peu attentifs à remplir leurs devoirs; & ne souffroit jamais le scandale de ceux, qui étoient vicieux. Si après les premiers avertissemens, & les corrections Canoniques, il ne voyoit point en eux les marques d'amendement, il les ôtoit sans respect humain de leurs places; & les faisoit remplir par d'autres Ministres, plus capables d'édifier les Fidéles, & de travailler à leur salut.

IX. Visites, Synodes.

A cela il faisoit servir ses fréquentes Visites, ses Synodes Diocèsains, & ses sages Ordonnances; qu'il ne publioit jamais qu'après les avoir mûrement concertées avec les Pasteurs du second Ordre, & avec son Chapitre. Il donnoit par là plus de poids à tout ce qui étoit réglé, & engageoit plus efficacement les premiers du Clergé, à mettre en éxécution ce qu'ils avoient jugé eux mêmes nécessaires d'ordonner. L'Abbé Michel Justiniani, qui a écrit l'Histoire de sa Famille, & celle de l'Isle de Chio, lui servoit de Grand-Vicaire. Le Prélat lui avoit donné toute sa confiance; non précisément parce qu'il lui étoit uni par le sang; mais parce qu'élevé dès son enfance dans le

ſein de la Religion, & dans la pratique de toutes les vertus, il vivoit dans une haute réputation de probité, de régularité, & de doctrine.

X. Louable émulation.

Une des attentions de notre Evêque étoit, non-ſeulement de faire obſerver dans tout ſon Diocèſe, ce que ſes Prédéceſſeurs y avoient ſagement établi, dans des tems différens, pour la Diſcipline des mœurs, & les pratiques de Piété : mais auſſi de ſe rapeller ce qu'il y avoit eû de plus beau, & de plus édifiant dans la vie de quelques-uns, pour en faire l'objet de ſon imitation, & la régle de ſa conduite. Ce fut dans cet eſprit qu'il écrivit l'Hiſtoire abregée du pieux Evêque Aléxandre Sauli, qui gouvernoit l'Egliſe d'Aléria ſur la fin du Siécle précédent, & qui, transféré depuis au Siége de Pavie, étoit mort en Odeur de ſainteté. Juſtiniani trouvoit encore de grands éxemples à imiter, dans deux illuſtres Perſonnages de ſa Famille, qu'il vit ſucceſſivement aſſis ſur le Siége d'Aiazzo, dans la même Iſle. Le premier, apellé Jules Juſtiniani, avoit conduit fort ſaintement ſon Egliſe, pendant vingt-neuf ans, lorſqu'il ſe repoſa dans le Seigneur, au mois d'Avril 1616. Fabien Juſtiniani, qui lui succéda peu de mois après, ne donna pas de moindres preuves de ſa tendre piété, & de ſa ſollicitude Paſtorale, juſqu'à ſa mort, arrivée l'an 1627. L'un & l'autre avoient toujours entretenu une ſainte union avec notre Evêque : on les vit agir toujours de concert pour avancer l'œuvre du Seigneur, & aſſurer la félicité de leurs Peuples.

Vide Ita. Sacr. Tom. III Col. 498, 499.

Le plus grand ſervice, que l'Evêque d'Aléria ait pû rendre, non-ſeulement à ſon Diocèſe ; mais auſſi à tout le Royaume de Corſe, & en même tems à la République de Gênes ; c'eſt d'avoir travaillé avec un zéle infatigable, & avec ſuccès, à éteindre dans le Pays, les factions, les querelles, les inimitiés. On ſçait que ces Peuples naturellement remuans, & ennemis du repos, renouvellent ſouvent leurs Diviſions, toujours prêts à ſe faire la Guerre, les uns aux autres, lorſque les intérêts communs de la Nation ne les forcent point de ſe réunir contre les Etrangers, ou qu'ils manquent de prétexte pour ſe révolter contre leurs Maîtres. Nous en avons vû de triſtes preuves, de nos jours : & les Corſes étoient alors, ce qu'ils ſont aujourd'hui. Notre Evêque n'ignoroit pas quel étoit le génie de la Nation : témoin des diſſenſions, qu'il vit d'abord parmi ſon Peuple, il reconnut que tout le mal n'étoit pas renfermé dans ſon Diocèſe : mais il étoit juſte qu'il commençât par là, à faire goûter la paix, qu'il ſe propoſoit d'étendre enſuite plus loin.

XI. Troubles de Corſe.

LIVRE XXXV.

DECE JUSTINIANI.

Il s'insinua d'abord dans les esprits par ses maniéres douces, propres à gagner les cœurs ; il voulut ensuite être éxactement instruit de tout : il écouta avec la même bonté tous les plaignans ; & parce qu'il s'intéressoit sincerement au bien de tous, il se concilia si bien leur confiance, que les uns & les autres se sçurent bon gré de l'avoir pour Juge, ou pour Arbitre de leurs différens. Il leur fit oublier, ou les engagea à se pardonner réciproquement, tous les sujets qu'ils croyoient avoir de se plaindre, & de se venger.

XII. Pacifiés, d'abord dans le Diocèse d'Aléria.

Mais peu content d'avoir chassé de son Diocèse, le Démon de la Discorde, & rapellé la tranquillité parmi les Fidéles, confiés à ses soins, il entreprit de procurer les mêmes avantages à tous les Peuples de l'Isle. Il conféra pour cela avec les autres Evêques ses Voisins, particuliérement avec ceux d'Aiazzo : & tous ces Prélats, animés d'un même esprit, se portérent aussi avec le même zéle, à faire réussir une entreprise non moins difficile que nécessaire. La paix qu'ils voyoient si heureusement rétablie dans le Diocèse d'Aléria, après les violentes agitations, qui l'avoient long-tems divisé, leur fit concevoir quelque espérance du succès : ils profitérent pour cela des sages conseils, du crédit, & de l'éloquence persuasive de notre Evêque. C'est lui qui avoit proposé les moyens, dont on pourroit se servir ; il les avoit employés le premier ; il continua toujours sur le même plan ; & le Seigneur répandit tant de Bénédictions sur ses travaux, que les fruits en parurent miraculeux : c'est l'expression des Chanoines de sa Cathédrale, qui composérent depuis son Epitaphe, & son Eloge : *In Componendis odiis Corsicæ Miraculum.*

XIII. Puis dans tout le Royaume.

Pendant son long Episcopat, Justiniani n'eut rien plus à cœur, que de cimenter, d'entretenir, d'augmenter toujours cette heureuse paix ; d'éloigner avec soin tout ce qui auroit pû la troubler, ou d'éteindre les premiéres étincelles d'un nouvel incendie. Par là il se mit en état de faire tout le bien, qu'il se proposoit, pour la réforme générale des mœurs, tant dans le Clergé, que parmi les Peuples. La cessation des troubles ne l'auroit pas pleinement satisfait ; & il n'auroit point regardé une paix purement extérieure, comme durable, ni fort agréable à Dieu, si la Charité Chrétienne, & l'union des cœurs, n'avoient été les solides fondemens de cette tranquillité, dont on se félicitoit. Ce fut donc vers cet objet que le religieux Evêque tourna toutes ses attentions. Il en fit la matiére ordinaire de ses Prédications, & de ses Instructions familié-

XIV. Vigilance continuelle du saint Evêque.

res (1). A tous ces soins, il ajoûtoit toujours la Priére, & la Pénitence : & il s'offroit comme une victime à la Justice de Dieu, pour le Salut de son Troupeau. Voilà une partie des Vertus, & des Travaux de ce véritable Successeur des Apôtres.





XV. Sa mort.

L'Abbé Ughel, qui a écrit en abregé son Histoire, assure qu'il avoit fait plusieurs autres belles actions, dont il ne nous instruit pas, content d'ajoûter qu'ayant vêcu toujours fort saintement, il mourut de même; que la douleur, & les larmes des Peuples firent son Eloge; & que sa mémoire sera en bénédiction à toute la Postérité (2). La mort de ce Grand Evêque arriva le vingt & uniéme de Novembre 1642, dans la soixante-troisiéme année de sa vie, & la trente-uniéme de son Episcopat. Son Corps fut inhumé dans la Chapelle de saint Michel, qu'il avoit fait bâtir; & qu'il avoit richement dotée. Le Chapitre de la Cathédrale, pour marquer ses sentimens de vénération, & de gratitude, envers un Prélat, qui l'avoit comblé de bienfaits, fit graver sur son Tombeau, une longue Inscription, qui contient l'abregé de sa vie, & la preuve de tout ce que nous avons dit (3).

(1) Ad gravissimas simultates, quæ in eâ insulâ nimium familiares sunt, non solùm delendas, verùm ad animos in mutuum amorem demulcendos impiger fuit. *Ita. Sacr. Tom. III, Col.* 512.

(2) Alia plura laudabiliter operatus est, Julii, & Fabiani Adjacensium Episcoporum exemplo, quæ recensentur inter varia monumenta, quæ extant apud Abbatem Michaelem Justinianum, olim ejusdem Decii affinem, & Generalem Vicarium, virum doctum, & eruditum amicum nostrum, qui Justinianæ suæ, insulæque Chiæ Historiam molitur... *Ibid.*

(3) Decessit, ut vixerat, sanctissimè... non sine populorum dolore, & lacrymis; cujus memoria apud posteros in benedictione erit. *Ibid.*

D. O. M.

Decio Justiniano, Patricio Genuensi, Acelini, ac Hieronimæ, ex Dominis Chii dignissimo Filio; quem animi candor, vitæque probitas adolescentem, religioso Prædicatorum cœlo addixere. Virtutibus deindè, ac sanctimoniâ eximiè expolitum, anno à Virginis partu 1612, Paulo V Pontifice, eum sacrâ dignitate, non cogitantem, Episcopum Aleriensem dedere. Fuit Decius moribus suavis; sapientiâ conspicuus; prodigus ergà pauperes; in Ecclesiasticis muneribus assiduus; in componendis Odiis Corsicæ miraculum. Ecclesiam regali supellectili, novoque sacello S. Michaelis dicato, & dotato, locupletavit, exornavit. Ædificium in usum Canonicorum instruxit, & Seminarium Clericorum ampliavit; ipsum Clerum, & populum celebribus concionibus, ac piis constitutionibus pavit, ac reformavit. Tandem meritis, ac diebus oneratus ad æthera evolavit anno 1642, die 21 Novembris, ætatis suæ 62. M. IX. Huic ergò parenti sapientissimo, universus capitularis cœtus, ne diurno funere satis fecisse videatur, hoc diuturnum cænotaphium, in tesseram grati animi, non minus ad Canonicorum, quam præsulum incitamenta P. C. *Ap. Fontan. in The. Dom. pag.* 121.



LIVRE XXXV.

# JEAN DE SAINT-THOMAS, CELEBRE THEOLOGIEN, CONFESSEUR DU ROY CATHOLIQUE PHILIPPE IV.

JEAN DE S. THOMAS.

Diego Ramirez, Jac. Quetif. Nic. Anton. Bibl. Nov. Hisp. Tom. I, pag. 602. Echard. Tom. II, pag. 538.

PIERRE POINSOT, Noble Allemand, natif de Vienne en Autriche, & Secretaire de l'Archiduc Albert, ayant suivi ce Prince en Espagne, se maria à Lisbonne, avec une Demoiselle, nommée Marie Garcez, d'une illustre Famille de Portugal. De ce Mariage sortit l'illustre Jean de S. Thomas, ou Jean Poinsot, né à Lisbonne le neuviéme de Juillet 1589, & baptisé dans l'Eglise de sainte Marie des Martyrs; où le saint Archevêque de Brague, Don Barthélemy, avoit été régénéré soixante-dix ans auparavant.

Jean Poinsot fut d'autant plus cher à ses Parens; que dès son enfance il fit paroître, non-seulement les plus heureuses dispositions à la vertu, & une grande vivacité d'esprit; mais, ce qui est moins ordinaire à cet âge, une maturité de jugement, une sagesse, & une modération, qui ont fait depuis son caractére, & qu'on remarque aujourd'hui dans tous ses Ecrits.

I. Etudes de Jean de saint Thomas à Coïmbre.

Ayant d'abord appris les Belles-Lettres, & la Philosophie, dans l'Université de Coïmbre, il y fut reçu Maître ès Arts, avec les Eloges, que méritoient son génie, & sa capacité. Son Pere ayant été obligé de retourner en Flandre, à la suite de l'Archiduc d'Autriche, il y apella son Fils, pour lui faire continuer ses Etudes dans l'Université de Louvain. Le Pere Thomas de Torrés, Sçavant Dominicain, depuis Evêque de Tucuman, dont nous avons écrit ailleurs la vie, enseignoit alors avec réputation la Théologie dans les Ecoles de Louvain. Le jeune Etudiant fut mis sous sa Discipline; & il s'attacha d'autant plus fortement à cet habile Maître, qu'il ne l'estimoit pas moins à cause de sa vertu, que par l'éclat de la science. Il en fut aimé, & estimé à son tour; & il se forma dès-lors une étroite union entre ces deux Amis de Dieu. Ils paroissoient l'un & l'autre animés du même désir de leur perfection; & joignoient les ardeurs du cœur aux lumiéres, dont ils enrichissoient tous les jours leur esprit.

II. Et à Louvain.

Les Matiéres Théologiques, & le motif qui engageoit Jean Poinsot à les approfondir, n'avoient servi, qu'à le confirmer dans le mépris de toutes les choses de la terre; & à allumer de plus en plus dans son ame le feu de la charité. Aprés de ferventes priéres, pour mériter de connoître la volonté de Dieu,

III. Sa tendre piété.

Dieu, & l'état de vie qu'il devoit embrasser, il communiqua à son Professeur, le dessein, où il étoit de se consacrer au Service des Autels, dans l'Etat Religieux; & il le pria de lui en faciliter les moyens. Torrès, témoins des progrès surprenans de son Disciple, & accoutumé à admirer l'Esprit du Seigneur dans ses démarches, ne douta point de la bonté de sa Vocation; il lui conseilla de se rendre à Madrid; & lui donna des Lettres, pour le Supérieur du Couvent Royal, apellé Notre-Dame d'Atocha. C'est dans cet auguste Sanctuaire, que le pieux jeune Homme, âgé de vingt-trois ans en 1612, reçut l'Habit de S. Dominique, & le nom de Jean de S. Thomas, sous lequel il est connu aujourd'hui.

IV. Il va prendre l'Habit de saint Dominique à Madrid.

Les Historiens de sa vie décrivent bien au long ses Exercices de Piété, & toutes ses Pratiques de Pénitence. Il nous suffit de remarquer avec eux, que le nouveau Religieux commença saintement une carriére, qu'il fournit glorieusement. Dès son Entrée dans l'Ordre, ayant pris pour modéle le Docteur Angélique, dont il ne vouloit pas être moins l'Imitateur, que le Disciple, il parut faire revivre cet Ange de l'Ecole, par la régularité & l'innocence de ses mœurs; par son amour pour la Chasteté, l'Etude, le Silence, l'Oraison; par l'oubli du monde, & de lui-même; en un mot par la fidelle imitation de toutes ses vertus Chrétiennes, & Religieuses. Ayant ainsi commencé avec cette ferveur d'esprit, qui lui attira d'abord l'estime de ses Freres, & bientôt après l'admiration de tous les Peuples d'Espagne, il continua jusqu'au dernier période de sa vie, à marcher d'un pas égal sur les traces de son illustre Modéle: si on s'apperçut de quelque changement, ce ne fut que par les nouveaux progrès, qu'il ne cessa de faire dans les sentiers de la perfection. Telle est en peu de mots la juste idée que des Ecrivains Contemporains nous ont donnée de cet excellent Religieux, non moins excellent Théologien.

V. Il prend S. Thomas pour Modéle, & s'efforce d'imiter toutes ses vertus.

Après ses Vœux solemnels, le Disciple de JESUS-CHRIST auroit repris volontiers sa place parmi les Etudians; mais on avoit trop de preuves de sa capacité, pour ne pas lui donner rang entre les Professeurs. On l'obligea de faire des Leçons de Philosophie, & de Théologie dans l'Université d'Alcala; & il y fit admirer, ce que celle de Paris avoit autrefois admiré dans saint Thomas; je veux dire une profonde Erudition, jointe à une plus rare modestie; la beauté, & l'élévation du génie; la profondeur & la justesse des raisonnemens; la précision & la clarté de la Doctrine; son respect surtout pour les Oracles

VI. Il enseigne avec fruit dans l'Université d'Alcala.

Divins, & les Ecrits des Saints Peres. La réputation du Professeur augmenta de beaucoup celle d'une Université déja célébre en Espagne; & les lumiéres qu'il y répandit, procurérent le double avantage, d'éclairer, & d'édifier (1). Toujours ennemi des nouvelles opinions, & des Novateurs, il n'enseignoit aux autres, que ce qu'il avoit puisé dans les Saintes Ecritures, ou dans la Tradition, & les Décisions de l'Eglise. Il mettoit dans un si beau jour toutes les Vérités de notre Religion, ses Dogmes, ses Régles de Morale; & en même tems il combattoit, il détruisoit avec tant de force toutes les erreurs opposées; qu'il paroissoit bien qu'il n'étoit jamais au-dessous de son sujet, quelque obscur, ou quelque élevé qu'il pût être.

VII. Sa réputation.

C'est ce qu'il est aisé de remarquer dans les sçavans Ouvrages, que nous avons de lui; & c'est aussi le témoignage que lui rendent tous ceux, qui en ont quelque connoissance. On convient que parmi ce grand nombre de Théologiens, qui ont fait des Commentaires sur tous les Ecrits de S. Thomas, il en est peu, qui ayent mieux pénetré son Systême; ou appliqué plus heureusement ses principes, pour expliquer solidement toutes les Questions, qui ont été agitées dans les Ecoles depuis sa mort. C'est la réputation que Jean de S. Thomas s'étoit faite, par ses Leçons publiques; & qui lui attiroit une si grande foule d'Auditeurs; que quoiqu'il enseignât en même tems que le sçavant Pierre de Tapia, Religieux de son Ordre, depuis Evêque de Ségovie; & qu'il eût été précédé dans la même Chaire, par les plus habiles Théologiens de la Nation, il parut les effacer tous: du moins n'en connoit-on aucun, qui ait été plus généralement, & plus constanment suivi, & applaudi (2).

VIII. Sa sage retenue, & sa modération dans les Disputes.

Pendant plus de trente années, qu'il professa sans interruption, dans les Ecoles d'Alcala, il en fut toujours l'oracle. Il forma à la Piété & aux Sciences, un nombre infini de bons Ministres de l'Eglise, & de sçavans Hommes, qui à leur tour firent honneur à la Patrie, & à leur Maître. Ils ont fait souvent son Eloge; & ont rendu témoignage à sa vertu. Ils nous ap-

(1) Hinc inter complutenses in luce istius splendidissimæ Academiæ, tam piétate quàm profundissimæ cujusdam doctrinæ radiis coruscare cæpit, &c. *Bibl. Hisp. ut sp.*

(2) Tantam in eâ Universitate sibi pepetit famam, ut promoto ad primariam matutinam, Theologiæ Cathedram publicam F. Petro de Tapia, 20 Sept. 1630, eidem in vespertinâ itidem publicâ suffectus fuerit, quam & decem annis solidis rexit, usquequo eodem de Tapia ad Ecclesiam Segobiensem evecto anno 1640, ipsam etiam matutinam primariam consecutus est. Quandiu verò utramque Lector & Magister administravit, tantam Auditorum accivit frequentiam, ut vix unquam alius tot & tantos habuisse credatur. *Echard. ut sp.*

prennent que dans ces combats Littéraires, où le désir de vaincre, & la crainte de paroître vaincu, ne font que trop éclater toute la vanité des demi-Sçavans, & leur présomption; Jean de saint Thomas, toujours semblable à lui-même, ne parut pas moins humble que sçavant. Il n'eut jamais d'autres Ennemis, que ceux qui l'étoient de la Religion; & il se comporta avec tant de retenue avec ceux, qui, dans la Profession de la même Foi, avoient d'autres sentimens que lui, dans la maniére d'expliquer les sens de l'Ecriture, ou des Peres; qu'on peut dire qu'en défendant la Vérité, il ne blessoit jamais la Charité. Si ceux qui eurent quelquefois occasion de disputer avec lui, ne suivirent pas toujours scrupuleusement les mêmes Maximes; les saillies, les emportemens, ou les paroles piquantes de quelques-uns, ne lui firent point oublier la loi qu'il s'étoit prescrite à lui-même; & ils furent contraints d'avouer enfin, qu'il ne leur étoit pas moins supérieur, par la solidité de sa vertu, que par l'étendue de ses lumiéres.

IX. Ses premiers Ouvrages, souvent réimprimés.

Un Sçavant de cette réputation, pouvoit sans doute en donner à ses Ouvrages. Les premiers qu'il fit paroître à Alcala l'an 1631, furent bientôt après reïmprimés à Madrid, à Rome, à Cologne. Ses Traités Théologiques suivirent de près ceux qu'il avoit donnés sur toutes les parties de la Philosophie; & on les reçut dans le Public avec encore plus d'empressement. Dans l'espace de peu d'années, l'Auteur en vit plusieurs Editions, faites non-seulement en Portugal, & en Espagne, mais aussi en France, en Italie, en Allemagne, & dans les Pays-Bas.

X. Il refuse plusieurs Dignités.

Pendant ce tems-là, Jean de saint Thomas refusa avec une modeste fermeté, des Emplois honorables dans son Ordre, & les Dignités Ecclésiastiques, qui lui furent offertes plusieurs fois. L'Etude, la Priére, la Retraite faisoient toutes ses délices; & c'étoit l'offenser que de le presser d'accepter ces Postes, que la cupidité, ou l'ambition font rechercher à tant d'autres. Il ne faut pas croire néanmoins, que les Livres, & les Leçons de Théologie, fussent ses seules occupations. Trop souvent consulté par les Evêques, & par les Ministres de l'Inquisition, il étoit obligé de répondre presque tous les jours à de nouveaux cas, & d'interrompre son travail, pour éclaircir les doutes, ou les difficultés, qui arrêtoient les autres. Ayant été fait Qualificateur du Saint Office, d'abord à Coïmbre, & puis dans différens Tribunaux d'Espagne, le suprême Tribunal de l'Inquisiteur Général, voulut aussi profiter de ses lumiéres: & la grande estime qu'on en faisoit, lui devint à charge; parce

XI. Souvent consulté par les Evêques, & par les Ministres du S. Office.

LIVRE XXXV.

JEAN DE S. THOMAS.

qu'on lui commettoit ordinairement l'Examen, souvent la décision, des affaires les plus importantes, & les plus embarrassées. Ce fut aussi par une suite de cette confiance, que les Supérieurs avoient, autant en sa probité connuë, qu'en son sçavoir, qu'on le chargea seul du soin de revoir, & de corriger l'Indice des Livres suspects, ou expressément défendus (1).

Quelque long & pénible que fut ce travail, le Serviteur de Dieu ne crut pas devoir s'y refuser; dès là qu'il n'étoit point incompatible, ni avec l'Emploi de Professeur, ni avec la Solitude, où il aimoit à se cacher autant qu'il lui étoit permis. Mais on ne le laissa pas toujours dans ce Port; & malgré l'éloignement infini qu'il avoit toujours eû des affaires, qui agitent ceux qui vivent dans le monde, surtout dans le grand monde, on le força d'y prendre part. La Cour de Castille connoissoit depuis long-tems son mérite; & l'humble Religieux se seroit estimé heureux, si on l'y avoit oublié; ou si on se fut contenté d'avoir pour lui des sentimens, qu'il n'avoit garde d'ambitionner. Sa surprise fut extrême, & sa douleur encore plus grande, lorsqu'il se vit arraché à ses Livres, & au repos de sa Cellule, pour paroître à la Cour, & être chargé de la conscience de son Souverain (2). Nicolas-Antoine a cru que ce ne fut qu'après la mort d'un autre Dominicain, apellé Antoine de Soto Major, que Jean de saint Thomas, fut choisi pour Confesseur du Roy Catholique Philippe IV. Mais c'est une méprise de cet Historien. Antoine de Soto-Major, originaire de Galice, & Profès de notre Couvent de Salamanque, n'étant décédé selon les Auteurs, cités par le Pere Echard, qu'en 1648, il a survêcu à Jean de saint Thomas. Il est vrai qu'après avoir été long-tems Confesseur du Roy Catholique, de la Reine, & des Infants, honoré de la Charge d'Inquisiteur Général d'Espagne, & sacré Archevêque de Damas, il se retira de la Cour vers le commencement de 1643, déja plus que nonagénaire. Ce fut donc la Retraite, non pas la mort de

XII. Le Roy Philippe IV, le choisit pour son Confesseur.

Vide Echard. Tom. II, pag. 555.

(1) Fidei Censor Conimbricensis, aliarumque in Hispaniis Inquisitionum, tum & supremæ Generalis allectus, quàm graves multiplicesque eà de causâ sustinuerit labores vix dici potest: ut enim maxima illi erat apud omnes ab Eruditione & pietate auctoritas, majora illi ac præcipua demandabantur plerumque negotia; tentique eum fecit sacer ille Hispaniarum Senatus, ut vel uni illius Fidei commiserit novi prohibitæ lectionis, fermentatæque doctrinæ Librorum expurgatorii recensendum opus, &c. *Echard. ut sp.*

(2) Studiorum merita probatissimis moribus, prudentiæque eximiâ laude cumulatoria sic hominem undique venerabilem, & Aulicis commendatum reddiderunt, ut Antonio Sotomajore, quem Philippus IV, Hispaniæ Rex diu habuerat à confessionibus, diem suum obeunte, potissimus inter Dominicanos habitus sit, quem Rex in hoc tam spectatæ Fidei Ministerium demortuo sufficeret. *Bibl. Hisp. Tom. I, pag. 602.*

cet illustre Vieillard, qui donna lieu au choix, dont nous parlons.

XIII. Et lui écrit de sa propre main.

Philippe IV, pour marquer d'abord toute sa confiance au nouveau Confesseur, voulut bien lui apprendre lui-même ses intentions, en lui écrivant de sa propre main, pour l'inviter, & lui ordonner en même tems, de se rendre sans délai auprès de sa personne. Ces Lettres, que Jean de saint Thomas reçut à Alcala, furent pour lui un coup de foudre, & il ne les considéra que comme un arrêt de mort. Ni la confiance du Prince, ni l'honneur que lui faisoit Sa Majesté, ne purent modérer l'excès de son affliction. On la vit peinte sur son visage, & dans ses yeux. Ses paroles exprimérent bien les sentimens de son cœur, puisqu'après avoir lû les Lettres du Roy, il ne dit à ses Amis, & à ses Disciples, qui se trouvoient auprès de lui, que ce peu de mots : *C'en est fait de ma vie ; priez pour moi ; & regardez moi déja comme mort* (1).

XIV. Surprise, & affliction du S. Religieux.

Ce trouble n'étoit qu'un effet de sa modestie, ou de cette crainte religieuse, qui lui faisoit fuir tout ce qui pourroit être une occasion de péché. Aussi ne lui fit-il point oublier ce qu'il devoit à son Souverain. Il partit d'abord pour Madrid ; mais avant que de se présenter à la Cour, il se retira dans son Couvent de Notre-Dame d'Atocha, soit pour se consoler avec ses Freres, & se recommander à leurs priéres ; soit peut-être dans l'espérance de trouver quelque moyen de faire tomber sur un autre, le fardeau, dont le poids lui paroissoit au dessus de ses forces. La Lettre qu'il écrivit de là au Provincial d'Espagne, en date du vingt de May 1643, semble dictée par la Religion même : on ne peut la lire, sans admirer la haute pieté, l'humilité profonde, & la sainte simplicité de ce Grand Homme ; qui prioit son Supérieur de lui tenir la place de saint Dominique sur la terre ; & s'il ne pouvoit détourner l'orage, de ne pas du moins le laisser à lui-même au milieu des dangers de la Cour ; mais de le regarder toujours comme son humble Religieux, dépendant de ses volontés, & soumis à sa correction.

XV. Il se rend à Madrid, & écrit à son Supérieur.

Conduit par ces mêmes sentimens, le Serviteur de Dieu alla se jetter aux piés du Roy Catholique ; & la premiére grace qu'il lui demanda, fut de vouloir le renvoyer dans sa Cellule ; parce que tous ceux, disoit-il, qui avoient parlé à Sa Majesté

XVI. Dans quels sentimens, il se présente au Roy, & ce qu'il lui demande.

(1) Suscepit quidem quâ par erat regiâ manu exaratas ea de re Litteras... Properare jubebatur ; tacitusque & silentio legit : toto pallens ore, linguâ, & oculis conturbatus, totoque deficiens pectore & animo, in has ille erupit voces : *Actum est de vitâ meâ, mortuus sum, orate pro me.* Nihilque his addidit, aut interrogantibus rei quidquam aperuit, quæ mox eventu ipso cunctis innotuit, &c. *Synop. vitæ R. P. F. Jo. à S. Tho.*

en sa faveur, connoissoient peu & son incapacité, & ses autres défauts encore plus réels. Mais ce Prince, estimé lui-même pour sa prudence, & sa sagesse, répondit en peu de mots à l'humble Religieux, qu'il le connoissoit par ses œuvres; & qu'il étoit prêt à lui accorder tout, excepté ce qu'il venoit de lui demander. Ce fut donc une nécessité d'obéir; & en se soumettant, Jean de S. Thomas, supplia Sa Majesté de lui promettre deux choses; la premiére, qu'on ne l'obligeroit jamais d'accepter des Dignités Ecclésiastiques; & la seconde, qu'on diminueroit l'Honoraire, ou les Appointemens du Confesseur, en faisant distribuer aux Pauvres, ce qui n'étoit pas nécessaire à son propre entretien, & à celui de son Compagnon. Le Roy, toujours plus édifié de sa modestie, & de son désintéressement, lui promit l'un & l'autre; & lui dit avec bonté que l'ayant choisi, pour régler sa conscience, il ne voudroit rien faire, qui pût charger la sienne.

XVII. Sa maniére de vivre à la Cour, & d'opiner dans le Conseil.

Diégo Ramirez, Dominicain Espagnol, qui a écrit le premier la Vie de Jean de saint Thomas, dont il avoit été le Disciple, nous apprend qu'étant entré dans les Fonctions de son Ministére, dans la seule vûe de la Gloire de Dieu, du bien du Roy, & du Royaume, & du soulagement des Peuples, il remplit toujours avec une éxacte fidélité tout ce qu'il s'étoit proposé. En son particulier, il vécut à la Cour, comme il avoit fait dans son Monastére; pauvre, modeste, recueilli, pénitent, & toujours occupé. Obligé de se trouver dans tous les Conseils du Roy, & de dire son sentiment sur les affaires, qu'on mettoit en délibération, on n'étoit point surpris de l'entendre toujours opiner selon ce que le droit, & la justice demandoient; mais on l'étoit souvent de la justesse, & de la précision, avec lesquelles il parloit des véritables intérêts du Prince, & de la Nation; quelquefois dans des cas, sur lesquels on n'auroit pas cru qu'un Homme de sa Profession pût être si éxactement instruit. Aussi son Avis étoit-il toujours d'un grand poids, surtout dans l'esprit du Monarque. Lors même que les Ministres de Sa Majesté n'étoient pas du même sentiment, ils ne trouvoient pas mauvais que le sçavant & zélé Confesseur parlât avec une généreuse liberté; tant on étoit persuadé de sa droiture, & de l'étendue de ses lumiéres.

XVIII. Le Roy défére toujours beaucoup à ses avis, surtout dans les affaires Ecclésiastiques.

Mais si on déféroit beaucoup à son jugement, lors même qu'il ne s'agissoit que des affaires purement civiles, concernant la Paix, ou la Guerre, la Politique, la levée des Impôts, & le Gouvernement de l'Etat; on laissoit presque à sa seule décision

ce qui regardoit la Religion, ou l'Eglise, la Collation des Bénéfices, les Pensions, & le choix des Sujets. On en usoit ainsi, ajoûte l'Historien, parce qu'on sçavoit bien qu'il étoit sans parti; qu'il agissoit sans prévention; & qu'aussi incapable de se laisser tromper, que de faire acception de personnes, il ne considéroit que le mérite, & les services, déja rendus, ou ceux que l'Eglise pouvoit recevoir des Ministres, qu'il mettoit en place (1).

On sçait que le Confesseur du Souverain, quand il est regardé dans un grand Royaume, comme le canal des bienfaits du Prince, & le distributeur des Récompenses, ne manque jamais de voir à sa porte une foule de Courtisans; & les plus riches sont quelquefois les plus assidus: car la cupidité, & l'amtion ont-elles des bornes? Les Pauvres trouvent rarement le moyen de faire entendre leur voix, ou leurs plaintes. Ils ne sont pas du moins les premiers reçus, ni les plus favorablement écoutés. C'étoit à eux cependant que le saint Confesseur de Philippe IV donnoit plus volontiers Audience; il recevoit avec bonté toutes leurs Requêtes, les lisoit avec l'attention qu'elles méritoient; & y faisoit toujours réponse (2). Peu content d'accorder de bonne grace, tout ce que les Pauvres lui demandoient de juste, lorsque la chose ne dépendoit que de sa volonté; il se rendoit leur Avocat, & leur Intercesseur, lorsque l'affaire devoit être portée au Conseil du Roy. Si un homme aussi modeste que désintéressé, avoit jamais pû paroître importun, c'eût été lorsqu'il plaidoit la cause des Pauvres, ou qu'il représentoit les besoins, & la misére des Peuples. Jamais le respect humain, ou la crainte de déplaire, ne l'arrêtoit dans ces occasions. Son inclination bienfaisante l'engageoit à défendre les Malheureux; & il regardoit ce devoir comme inséparable de son Ministére.

XIX. Les Pauvres trouvent en lui un Pere, & un charitable Protecteur.

Quoique le Roy, comme on l'a remarqué, lui eût d'abord promis de réduire ses Appointemens selon ses désirs; il l'obligea toujours de recevoir les mêmes sommes, qu'on avoit coutume de donner aux autres Confesseurs de Sa Majesté. Souvent

(1) In rebus Fidei vel Ecclesiæ, in Infularum, Dignitatumque Ecclesiasticarum, ac censuum distributione, judicii illius à Rege potissima ratio habebatur, quòd censorem illum noverat rigidissimum, perspicacissimum observatorem & vitiorum, & meritorum; apud quem nec privatus in suos aut Sodales, aut affines, & amicos unquam prævaleret affectus. *Synopsis vitæ.*

(2) Nec jam regio admotus lateri & auri, cæterisque gradu altior, pauperum consortium dedignabatur & alloquium. Qui Litteris eum quâcumque de re convenisset, responsum mox ab eo, gravioribus quantumcumque negotiis implicito, manu ipsius propriâ scriptum accipiebat. Omnibus sese facilem ille præbebat... miseris præsertim, &c. *Ibid.*

XX. Sages, & abondantes libéralités.

même on lui en envoyoit de plus considérables, qu'on n'avoit fait à ses Prédécesseurs. Mais le Prince, & son Supérieur le chargeoient de faire (comme il le jugeroit à propos) la distribution de tout l'argent, qui ne seroit point nécessaire à ses besoins particuliers. On ne pouvoit le confier à des mains plus fidelles. Les Pauvres, les Veuves, les Orphelins, les Prisonniers, en recevoient toujours la premiére portion : & parmi ceux qui se trouvoient dans l'indigence, les Pauvres Militaires, Soldats ou Officiers, étoient particuliérement distingués. Le sage Confesseur aimoit à leur distribuer ses libéralités; & il disoit que c'étoit moins un acte de charité, que de justice; parce que ce qui venoit du Trésor du Roy, devoit être employé en faveur de ceux qui exposoient leur vie pour le Service du Prince, & de l'Etat (1).

XXI. Nouveaux Ouvrages.

Au reste, ni le tumulte de la Cour, ni la variété, & la multitude des affaires, ni les différentes occupations, ausquelles le Serviteur de Dieu ne pouvoit se refuser, ne l'empêchoient pas de donner toujours ses premiers momens à la Priére, & quelques-uns même à la composition de plusieurs nouveaux Ouvrages. Nous pouvons mettre de ce nombre trois petits Traités de piété, qui ne sont pas ce qu'il a donné de moins lumineux, ou de moins châtié. Le premier a pour Titre : *Pratiques, & Considérations, pour apprendre à bien mourir.* Le second; que Nicolas-Antoine apelle un Livre tout d'or, & qui a été traduit en Latin, après avoir été réimprimé sept fois en Espagnol, est un excellent abregé, ou une explication de la Doctrine Chrétienne (2). Le troisiéme, qui fut écrit à la demande du Roy Catholique, & pour son usage, est une méthode courte, & facile pour aider un Pénitent à faire une Confession Générale.

Vide Echard. Tom. II, pag. 539. Col. 2.

XXII. Le Confesseur accompagne le Roy dans un Voyage; & il est attaqué de sa derniére maladie.

Peu de mois après avoir présenté ce dernier Ouvrage à Sa Majesté, le pieux Confesseur eut l'honneur de l'accompagner dans le Royaume d'Aragon; & étant arrivé dans la Ville de Fragues, aux Frontiéres de la Catalogne, il y fut attaqué de sa

(1) Regio muneris sui stipendio, censuque annuo, oblatisque sibi quibusvis à Rege muneribus & pecuniis, sic utebatur, ut ex illis. . . Quæ immensa frequenter erant & plurima, miseris erogaret & pauperibus, viduis, Orphanis, Vinctis, Cœnobiisque, sexûs utriusvis inopiâ laborantibus, aut Militibus... Militum ratio habebatur, quòd Regiæ, Regiique essent ac publici juris... pecuniæ, quas proindè & in Regis, Regnique commodum, & defensionem, cui merebant milites, expendi, credereque conveniebat, &c. *Synopsis vitæ.*

(2) Hispanicè verò Libellum aureum ab eo habemus hoc Titulo : *Explicacion de la Doctrina Christiana*... Post septem Hispanicas Editiones Latina exiit hoc Titulo : *Compendium totius Doctrinæ Christianæ.* Bibl. Nov. Hisp. Tom. I, pag. 603.

derniére

dernière maladie. Plein de foi, & de confiance en la Miséricorde du Seigneur, il mit ses derniers momens à profit; & il chanta le Cantique de sa délivrance: lui, qui avoit tremblé, & pâli, lorsqu'on l'apelloit à la Cour; regarda d'un œil tranquile l'approche de la mort. En présence de l'Auguste Sacrement, qu'il alloit recevoir en forme de Viatique, il protesta que pendant trente années, passées dans les Exercices de l'Ecole, il n'avoit rien écrit, ou enseigné, qu'il ne crût conforme à la Doctrine de la Foi, & aux Principes de S. Thomas: & que dans l'espace de treize mois, qu'il avoit été Confesseur du Roy, il ne lui avoit jamais suggéré, ou conseillé, que ce qu'il croyoit pouvoir tourner à la Gloire de Dieu, à l'utilité publique, à l'honneur, & à l'avantage du Prince; au salut duquel il s'intéressoit particuliérement (1). Le Monarque étoit bien persuadé des sentimens de son Confesseur. Aussi montra-t-il beaucoup de crainte de le perdre, & beaucoup de douleur de l'avoir perdu.

XXIII. Sa mort.

L'illustre Jean de saint Thomas mourut le 17 de Juin 1644, dans la cinquante-cinquiéme année de son âge, infiniment regreté des Pauvres, & de tous les Gens de bien. La mort, dit un Auteur, l'enleva trop tôt au Roy Philippe, à toute l'Espagne, & à la République des Lettres (2). Mais la terre n'étoit pas sa Patrie; & il vit encore par la bonne odeur de ses Vertus, ou par les beaux exemples qu'il a toujours donnés, dans le Cloître, dans les Ecoles, & à la Cour. Ce n'est pas une petite gloire pour lui, d'avoir paru aussi élevé au-dessus des passions, dans une Cour, où régnoient toutes les passions; & d'avoir été si avant dans la confiance du Roy, & des Ministres de Castille, dans un tems, où les Espagnols & les Portugais se faisoient une cruelle Guerre; depuis que le Royaume de Portugal, à qui il devoit sa naissance, avoit secoué le joug de la Domination Espagnole.

XXIV. Son Eloge.

XXV. Editions de ses Ouvrages.

Les Sçavans, qui ont toujours regardé Jean de S. Thomas, comme l'un des plus éclairés, des plus profonds, & des plus

(1) Fragæ Aragoniæ Regni, quò cum Philippo venerat, contraxit lethalem morbum, protestatusque coram venerali Eucharistico pane, se nihil per triginta totos annos aut scripsisse, aut docuisse, quod non judicaret, & veritati consonum, & doctrinæ sancti Thomæ conforme; nihil Regi suo consilii dedisse, vel suggessisse (mensibus tantum tredecim hanc curam volverat) quod non in Dei obsequium, Reipublicæ utilitatem, & Principis ipsius beneficium cessurum credidisset, &c. *Bibl. Nov. Hisp. Tom. I, pag. 603. Col. 1.*

(2) Vitam commutavit cum morte 17 Junii die anni 1644. quo minus debuit tempore (si ità loqui fas est) præreptus Hispaniæ, Philippo, & Litterarum studiis, quas nullo tempore non in pretio magno ac deliciis habuit. Doctrinæ ingeniique ejus clarissima extant monumenta, quæ passim omnes amplectuntur. *Ibid.*

judicieux Commentateurs du Docteur Angélique, recueillirent avec soin ses Ecrits, précieux Monumens de sa Doctrine, & de son esprit. L'Imprimerie Royale de Madrid les donna l'an 1656, en sept Tomes *in-fol.* Ils ont été depuis imprimés à Lyon, & à Paris, en huit Volumes.

XXVI. Celle de Lyon peu correcte.

Le Pere François Combefis, qui a procuré cette derniére Edition, nous avertit que celle de Lyon est très-imparfaite, fort infidelle, & remplie de fautes; ce qu'il n'attribue qu'à la témérité, à l'ignorance, ou à la précipitation des Imprimeurs, peu jaloux de leur honneur, & de celui de la Nation (1).

## JEAN-PAUL NAZARIUS DE CRÉMONE, AMBASSADEUR A LA COUR D'ESPAGNE.



LA perte, que l'Ordre de saint Dominique venoit de faire, par la mort de l'illustre Jean de saint Thomas, fut bientôt après renouvellée, ou rendue encore plus sensible, par celle d'un autre sçavant Théologien; qui n'avoit pas rendu de moindres Services à l'Eglise; & qui avoit fourni une carriére également glorieuse, mais beaucoup plus longue.

Fontan. passim, in Monum. Echard. Tom. II, pag. 544.

Jean-Paul Nazaire, ou Nazarius, Italien de nation, né dans la Ville de Crémone l'an 1556, sous le Pontificat de Paul IV, fut comme un autre Samuel, consacré à Dieu dès le ventre de sa Mere, & confié dans sa plus tendre enfance aux soins des Disciples de saint Dominique. Le Seigneur bénit les pieuses intentions, & agréa le sacrifice d'un Enfant, qui ne voulut vivre que pour lui, ni travailler que pour sa Gloire. L'amour & la pratique de la vertu parûrent en lui comme naturelles; & par sa docilité il sembloit toujours prévénir ce qu'on pouvoit lui commander. Il ne s'engagea cependant à la Religion, qu'avec connoissance, & selon les Loix de l'Eglise. S'il a vécu, comme on le prétend, quatre-vingt-dix ans, il a eu l'avantage de porter le joug du Seigneur pendant les quatre-vingt années entiéres: & cette longue suite de jours a été une suite d'actions de piété, de zéle, & de Religion, par

I. Commencemens de Paul Nazarius.

(1) Menda num ferri possent, essentque qualia ferè typi pariant... dispicère cæpimus: antiquis nova contulimus, utraque edita (neque enim ulla nova novo hoc partu, seu magis ab orsu, præter corruptionum incredibile examen, Lugdunenses novi typi effuderunt) tantaque mox spurcitiarum se se aperuit Augia, tanta mendorum seges, ut ad specimen duntaxat, iis librum, multasque ejus pagellas implere licuerit, ejusque sarciendæ injuriæ nomine, quâ læsus, Prædicatorum ordo, læsa res Theologica ac literaria, læsa publica fides, læsum Gallicæ ingenuitatis nomen, &c. *Fran. Combefis ad Lectorem, in Editione Parisien. 1667. Tom. de Sacram.*

le saint usage, qu'il a sçu faire de ses Talens pour l'instruction des Fidéles, & la défense des Vérités de la Foi (1).

JEAN-PAUL NAZARIUS.

II. Son ministére en Italie.

Ayant professé avec réputation dans les Ecoles de son Ordre, & annoncé la Parole de Dieu dans plusieurs Villes d'Italie, il fut choisi pour une autre Mission plus difficile, parmi des Peuples, que l'Erreur avoit malheureusement séduits. L'an 1592 le Pape Clément VIII, nouvellement élû, & le Général des FF. Prêcheurs, le chargérent d'accompagner le Nonce Apostolique dans le Royaume de Bohême, pour travailler dans ce Pays à l'Extirpation des Herésies, & à la Réduction des Hérétiques. Notre Théologien n'étoit âgé alors que de trente-six ans; mais les preuves qu'il avoit déja données, & de sa capacité, & de son talent à persuader, le firent préférer à plusieurs autres fort habiles, & plus âgés. Le Nonce se servit utilement de ses conseils, & de sa plume; & les Citoyens de Prague furent témoins plus d'une fois de la confusion, qu'il fit subir aux Ministres de l'Erreur, qui osérent disputer contre lui. Pendant trois ans qu'il s'arrêta dans cette Capitale, il y fit des Leçons publiques de Théologie; il prêcha souvent; & il combattit avec force toutes les nouvelles Herésies, qui n'étoient que trop répandues, & accréditées dans ces Contrées. Ceux qui étoient regardés comme les Chefs, ou les Docteurs de la Secte, acceptérent quelquefois les Conférences, qu'il leur offroit; & la Vérité y triompha toujours. Si ceux qui faisoient profession d'enseigner les Dogmes des Wiclefites, des Hussites, ou des Luthériens, ne les abandonnérent pas, pour se rendre à la Vérité, dont on leur donnoit tant de preuves; ils furent eux-mêmes abandonés par la plûpart de leurs Sectaires. On en vit plusieurs, qui firent publiquement Abjuration de leurs faux Dogmes, pour vivre désormais, selon l'Esprit de JESUS-CHRIST, dans le sein de son Eglise, sous l'obéissance de son Vicaire (2).

III. Et en Bohême.

(1) Fr. Joannes-Paulus Nazarius, Italus Cenomanus, Cremonæ anno 1556 natus, veluti Samuel Deo à puero consecratus, ad ultimam senectutem apud arcam sedulus ac vigil permansit; in ipsis scilicet pueritiæ annis ad ordinem ascitus, & veste donatus in patriâ, quam voverat severiorem disciplinam regularem, ad nonagesimum ætatis annum fidelissimè servavit. Vir fuit ingenio promptus & acer, Sacræ Theologiæ Magister nominatissimus, quam variis in locis cum plausu & fructu docuit, &c. *Echard. Tom. II, pag. 544. Col. 2.*

(2) P. Joannes-Paulus Nazarius Cremonensis mittitur à Magistro Generali Beccaria, cum Apostolico Nuntio in Germaniam, ut in Pragensi Universitate, seu veriùs dicamus, in Generali Ordinis studio ibidem Theologiam doceret, atque Controversias publicè enodare satageret, Hæreticorum falsa impiaque dogmata impugnando; quod ille feliciter præstitit; & disputationibus, opusculis scriptis, conclusionibus publicè, congressibusque cum illis per tres annos sæpè habitis, Catholicæ Fidei veritatem propalavit, multis Hæreses abjurantibus. *Fontana in Monum. Dom. pag. 557.*

LIVRE XXXV.

JEAN-PAUL NAZARIUS.

IV.
De retour en Italie.

Fontan. in Monu. Dom pag. 561. Col. 2.

De retour en Italie avant la fin de 1595, Nazarius reprit d'abord ses Fonctions Apostoliques, & cela ne l'empêchoit pas de professer la Théologie, dans le Couvent de Milan, apellé Sainte Marie des Graces. Il arriva en ce tems-là, que dans un Bourg du Comté de Chiavenne, apellé *Pleurs*, & sujet aux Grisons, quelques femmes élevées dans les Maximes de Calvin, & de Luther, ayant commencé de fréquenter les Catholiques, & profitant des Instructions d'un bon Prêtre, nommé Bernardin, qui desservoit une Paroisse dans ce même lieu, elles renoncérent à la doctrine, & aux pratiques de leur Secte, pour se ranger parmi les Orthodoxes. Les Ministres Calvinistes firent beaucoup de bruit; ils parlérent, & écrivirent avec aigreur contre cette Conversion, qu'ils apelloient une séduction. Thomas Casselli, l'un des plus ardens, s'offrit d'entrer dans une Dispute publique avec Bernardin, & de lui prouver que la Messe n'étoit point un veritable Sacrifice, institué par JESUS-CHRIST, mais une pure cérémonie humaine, pleine de superstition. Les principaux d'entre les Grisons, s'étant assemblés dans la Ville de Coire Capitale de leur Pays; ils donnérent un Décret pour autoriser les Ministres à disputer publiquement avec les Catholiques; & ils promirent de se trouver à la Dispute, comme témoins de la Victoire des uns, ou des autres.

Ibid. pag. 562. Col. 1.

Le zélé Curé ne refusa pas la Dispute; mais il ne crut pas devoir s'y engager, sans avoir consulté son Evêque, & l'Inquisiteur de Côme, qui étoit alors le Pere Jean-Dominique de Ravenne. Celui-ci informa aussitôt la Congrégation du S. Office de tout ce qui se passoit; & en présence de Sa Sainteté il fut arrêté qu'on accepteroit la Dispute publique, tant pour éviter le scandale des Fidéles, si on avoit paru la craindre, que pour avoir une nouvelle occasion de faire éclater la Vérité, & de détromper les Sectaires. Mais, parce qu'on pouvoit douter si le Curé de *Pleurs* avoit autant d'Erudition, & de capacité, que de zéle; le Pape jugea à propos de confier la défense de la Doctrine Orthodoxe, au Pere Nazarius, déja célébre par ses Prédications, par ses Leçons Théologiques, & par ses Ecrits. Le Préfet de la Sacrée Congrégation fit sçavoir la volonté de Sa Sainteté, au Cardinal Frédéric Borromée, Archevêque de Milan, qui loua le choix qu'on avoit fait de notre Théologien, & l'avertit de se tenir prêt pour se rendre au lieu marqué.

V.
Il est choisi par Sa Sainteté, pour une célébre Dispute.

C'étoit le Bourg même de *Pleurs*, qu'on avoit choisi pour cela;

JEAN-PAUL NAZARIUS.

les Ministres, & leurs Partisans s'y rendirent en bon nombre; & les Catholiques des environs voulurent aussi s'y trouver. Nazarius y arriva au commencement de Mars; il étoit accompagné de quelques autres Sçavans, mais il fut le seul qui entra en lice avec le Ministre Thomas Casseli. Celui-ci, comme l'Agresseur, proposa le premier ses Argumens; & il le fit avec autant de confiance, que de subtilité. Persuadé que tous ses raisonnemens étoient autant de démonstrations, ausquelles on ne sçauroit répondre, il s'applaudissoit d'avance; & il lisoit dans les yeux de ses semblables, combien ils étoient satisfaits de la maniére, dont on le voyoit commencer. Le sage silence du Docteur Catholique, qui eut la patience de l'entendre longtems discourir, sans l'interrompre, augmentoit encore en lui la flateuse espérance d'un triomphe assuré.

VI. Confiance d'un Ministre Calviniste.

Après avoir d'abord déclamé contre le nom, & les Cérémonies de la Messe, le Ministre s'attacha à prouver, que le Sacrifice de la Croix est le seul, qui ait été jamais offert pour notre Rédemption; & que les Chrétiens n'en sçauroient reconnoître un autre, sans faire en même tems injure à la Passion de JESUS-CHRIST, & aller contre les Textes formels des Saintes Ecritures. Il fit valoir divers Passages, tant de l'Ancien Testament, où l'obéissance est préférée au Sacrifice, & où le Seigneur semble rejetter toutes sortes de Victimes, que du Nouveau; qui portent, selon l'expression même de saint Paul, que JESUS-CHRIST s'est offert une seule fois; & qu'il a racheté le monde par une seule Oblation, en s'immolant pour nous sur la Croix. De tout cela le Ministre concluoit, que la Céne, ou l'Eucharistie, n'est qu'un pur Sacrement, & nullement un Sacrifice.

VII. Ses Argumens.

Ps. L, 18. I. Reg. XV, 22. Osée, VI, 6.

Hebr. X, 12.

Le feu, & l'éloquence de Casseli pouvoient bien éblouir, pour un moment, les Fidéles présens à la Dispute, & lui attirer les applaudissemens de ses Confréres. Mais notre Docteur n'en fut guére émû; & lorsqu'il parla à son tour, il n'eut point de peine à montrer que son Adversaire, en parlant beaucoup, n'avoit encore rien prouvé contre la Foi, & la Doctrine des Orthodoxes.

Pour réduire la Dispute à son point, Nazarius fit d'abord remarquer que la question n'étoit pas de sçavoir, si le nom de Messe, dont nous nous servons pour désigner notre Sacrifice, est propre, ou s'il ne l'est pas; ni si les Cérémonies de la Messe sont essentielles au Sacrifice. Ce nom de Messe, dit-il, est un terme juste, & très-ancien; mais ce n'est pas en

VIII. Paul Nazarius ramene son Adversaire au point de la difficulté.

quoi consiste notre différend. Nous reconnoissons que les Cérémonies qui sont employées pour la décence, & comme pour l'ornement de ce Mystére, ne sont pas de son essence. Il n'est pas question non plus de sçavoir, si le Sacrifice de la Croix est le seul Sacrifice qui a mérité notre Rédemption; tous les Catholiques font profession de le croire.

Le différend qui est entre nous, continua le sçavant Dominicain, consiste donc à sçavoir; si, comme il y a eû divers Sacrifices en l'Ancienne Loi, pour figurer, & faire connoître d'avance le grand Sacrifice de la Croix, avant qu'il fût offert; il a plû à Dieu en instituer aussi quelqu'un dans la Nouvelle Loi, pour célébrer la mémoire de celui de la Croix, déja consommé dans la plénitude des tems; & si JESUS-CHRIST le jour de la Céne donna son Corps à ses Apôtres comme Sacrement, & l'offrit à Dieu son Pere comme Sacrifice. L'Eglise Catholique, depuis les tems Apostoliques, l'a toujours cru ainsi; & nous faisons profession de le croire avec l'Eglise. Les nouveaux Réformateurs ont osé nier de nos jours cette Vérité : mais tous les Passages de l'Ecriture, qu'ils peuvent alléguer, & dont on vient d'entendre un long récit, ne font rien contre nous.

IX. Et répond à ses difficultés.

Le Docteur Catholique fit voir en même tems, que les Textes de l'Ancien Testament, cités par son Adversaire, montrent seulement que l'Obéissance, la Miséricorde, la Pénitence d'un cœur contrit & humilié, sont plus agréables à Dieu, que les Victimes de ceux, qui lui immolent des animaux, sans lui consacrer leur cœur : car, dit le Sage, *les Victimes des Impies sont abominables devant le Seigneur; les Vœux des Justes lui sont agréables.* (Prov. XV, 8.) Tous les Holocaustes, tous les Sacrifices de l'Ancienne Loi étoient impuissans par eux-mêmes, pour effacer le péché; c'est pour cela qu'ils devoient être abolis, par le nouveau Sacrifice, que JESUS-CHRIST a offert une fois sur la Croix, & qui est renouvellé tous les jours, d'une maniére non sanglante, sur nos Autels. C'est ce que le Prophête David a voulu marquer, lorsque parlant à Dieu, en la personne de JESUS-CHRIST, il a dit : *Vous n'avez voulu ni Sacrifice, ni Oblation; mais vous m'avez donné des Oreilles parfaites. Vous n'avez point demandé d'Holocauste, ni de Sacrifice pour le péché; & j'ai dit alors : Me voici, je viens.* (Ps. XXXIX, 9, 10.)

Quand S. Paul dit qu'il n'y a qu'un Sacrifice, il parle de celui, qui s'est accompli par l'Oblation sanglante de JESUS-CHRIST mourant en Croix, pour nous réconcilier à Dieu son Pere. Il est certain qu'il n'y a jamais eû qu'une Oblation

de cette nature ; & il n'y en peut avoir plusieurs ; ce qui fait dire à l'Apôtre, que la rémission du péché étant obtenue, il n'y a plus d'Oblation pour le péché. Mais, ajoûta notre Théologien, comme le Sacrifice sanglant de Jesus-Christ n'empêche pas qu'il ne s'offre continuellement dans le Ciel, d'une maniére différente de celle, dont il s'est offert une fois sur la Croix ; il n'empêche pas aussi qu'il ne s'offre tous les jours sur l'Autel, d'une maniére différente de celle dont il s'est offert en Croix, & de celle dont il s'offre encore dans le Ciel. La fin du Sacrifice de la Messe n'est pas de nous mériter, mais de nous appliquer la Rédemption, qui a été pleinement méritée par le Sacrifice de la Croix. Si dans la Nouvelle Loi, la rémission de nos péchés, & les autres fruits de la mort de Jesus-Christ nous sont appliqués par le Baptême, par la Pénitence, par les Aumônes, & les autres bonnes œuvres, pourquoi ne peuvent-ils pas aussi nous être appliqués par le Sacrifice de l'Autel ?

Hebr. X, 18.

X. Il prouve la vérité du Sacrifice de la Messe.

Nazarius ne se contenta pas de répondre avec exactitude, & précision à tous les Argumens de son Adversaire ; mais il le poussa à son tour, en établissant sur des preuves, non moins solides que lumineuses, la Foi de l'Eglise touchant la vérité du Sacrifice Evangélique. Il fit voir clairement que les plus anciens Peres, & les Interprétes les plus sçavans avoient toûjours reconnu ce même Sacrifice, dans cette Hostie pure & sainte, que le Seigneur avoit promis de substituer aux Sacrifices de la Loi ; & dont le Prophéte Malachie a parlé en des termes si énergiques, comme d'une Oblation, qui devoit être toute nouvelle ; comme d'une Offrande que le Peuple Juif n'avoit pas encore connue ; comme d'un Sacrifice enfin, qui devoit être offert généralement dans tous les lieux, & parmi toutes les Nations, après que le Nom de Dieu y auroit été manifesté par la Prédication de l'Evangile. Toutes les paroles de la Prophétie conviennent parfaitement au Sacrifice de l'Eucharistie, & ne peuvent convenir qu'à ce seul Sacrifice, institué & offert par Jesus-Christ, qui n'est apellé par David, & par saint Paul, *Prêtre Eternel selon l'ordre de Melchisédec* ; que parce qu'il continue toûjours de sacrifier, & de sacrifier en la maniére que Melchisédec a sacrifié.

Malach. I, 10.

XI. Par différens textes de l'Ecriture.

Ps. CIX, 5. Hebr. V, 6.

Dans toute l'Ecriture on ne voit rien, qui marque la fonction Sacerdotale de Melchisédec, sinon l'Offrande qu'il fit du Pain & du Vin. C'est aussi sous les symboles de l'un & de l'autre, que Jesus-Christ dans la Cêne a institué le Sa-

crement, & offert le Sacrifice de son Corps & de son Sang. Ce qu'il fit alors, il le fait tous les jours par le Ministére des Prêtres, qui sont ses Vicaires. Il les a établis en terre pour le représenter, & pour agir par sa vertu, & sous son autorité. D'où vient que ses Prêtres, & ses Ministres n'agissent jamais dans cette rédoutable Fonction, que par l'autorité, qu'il leur a communiquée, & qu'il éxerce actuellement par leur entremise, autant de fois qu'ils offrent les Saints Mystéres.

XII. Et par des raisons Théologiques.

Notre Théologien ne fut pas plus embarrassé, à prouver que toutes les propriétés, & les conditions, qui conviennent essentiellement au Sacrifie en général, & qui en composent la définition, conviennent aussi parfaitement au Sacrifice de la Messe; & que la Divine Eucharistie, pour être un Sacrement, en-tant qu'elle est instituée pour être distribuée aux hommes, & que nous y participons; n'en est pas moins un Sacrifice, & une Oblation, en-tant qu'elle est présentée, & offerte à Dieu.

XIII. Il réduit le Ministre au silence.

Le Ministre Casseli répliqua plus d'une fois; & il fit voir qu'il avoit assez bien étudié la Doctrine de ses Maîtres. Mais tout ce, qu'il put avancer, fut toujours sçavanment réfuté; & il demeura enfin sans réponse. La Conférence dura trois jours; c'est à-dire, le huitiéme, neuviéme, & dixiéme de Mars. Après lesquels, Casseli avoua sa défaite par sa retraite. Il eût été à souhaiter, que tous ceux qui en furent témoins, en eussent sçu profiter, pour rentrer dans le sein de l'Eglise : s'il y en eut plusieurs, qui prirent sagement ce parti, on ne peut point assurer la même chose de tous : la Justice Divine ne tarda pas à punir sévérement leur aveugle obstination. Le Bourg de *Pleurs*, où cette Dispute avoit été faite l'an 1597, fut depuis enséveli sous une grande quantité de rochers, qui se détachérent d'une Montagne voisine; & comme cet accident arriva la nuit, en 1618, tous les Habitans y périrent malheureusement. Un Auteur François dit, qu'on voit la place de ce Bourg, auparavant riche & bien peuplé, dans une petite Isle, que la Riviére de Méra y a formée à une lieue au-dessus de Chiavenne.

Echard. Tom. II, pag. 544.

Baudrand, Dictio. Geogr. Histor. Col. 1414.

Cependant la Sacrée Congrégation du S. Office, ayant appris le succès de la Dispute, en félicita Nazarius, de la part de Sa Sainteté. Fontana ajoûte qu'on lui offrit dans la suite diverses Dignités, qu'il refusa toujours (1). Il ne refusoit pas

XIV. Ses Ouvrages.

(1) Nazarius plurium accessit : ibique statutis diebus cum Casselio non semel disputavit; ac tandem ità manifestè hominem confudit, ac convicit, ut in publicum prodire ulteriùs non audeter. Monitam ergò voluit Nazarius Sacram Congregationem de iis

de

LIVRE XXXV.

JEAN-PAUL NAZARIUS.

de même le travail; on peut le connoître par le nombre, & le mérite de ses Ouvrages. Il en avoit déja publié un à Prague, sur la Primauté de saint Pierre; & il écrivit en 1597 les Actes de la Dispute de *Pleurs*. Ses Livres de Controverse, & ses Commentaires sur quelques parties de la Somme de saint Thomas, furent depuis imprimés à Bologne, où il étoit pour la troisiéme fois Régent des Etudes l'an 1620. Nous ne parlerons pas de ses Opuscules Théologiques, renfermés dans deux Volumes *in-folio*, ni de ceux qu'il écrivit sur l'Etat & les Obligations des personnes Religieuses. C'est principalement dans ceux-ci qu'on remarque la tendre piété de l'Auteur; son zéle, & son amour pour la vie réguliére; & les lumiéres, qu'il puisoit encore plus dans l'éxercice de l'Oraison, que dans la lecture des Livres. Son Traité de la Vie spirituelle, qui contient seize Régles, pour nous apprendre à nous élever à la connoissance de la Sagesse Divine, & Humaine, est un excellent Commentaire d'une Lettre attribuée à saint Thomas, & qui se trouve parmi ses Opuscules.

Vide Echard. pag. 544, 545.

XV. Il est envoyé par les Etats de Milan, à la Cour de Madrid.

Comme ce saint Religieux n'étoit pas moins en réputation de prudence, que de doctrine, les Etats de Milan le choisirent pour leur Ambassadeur auprès du Roy Catholique Philippe III. On ne nous a point instruits du sujet, ni de l'année de cette Ambassade, que nous ne pouvons mettre au plus tard qu'en l'année 1620, Philippe III étant mort dès le mois de Mars de la suivante. Nous sçavons que le succès de ses Négociations fut heureux (1); & qu'il s'arrêta quelque tems à la Cour de Madrid; où il se trouvoit encore en 1621, lorsque son Libraire de Cologne dédioit le premier Tome de ses Commentaires, au Cardinal Frédéric Zollerano (2). Au sortir d'Espagne Nazarius entra dans le Royaume de France; où deux objets le frappérent également, la licence effrénée des Calvinistes, & la grande régularité de notre Communauté de Toulouse, ou plûtôt de toute cette Province, dont la Réforme

XVI. Il passe par la France: Eloge qu'il fait du Couvent, & de la Province de Toulouse.

quæ acciderant; à quâ etiam nomine Pontificis maximi de peractis commendatus est; indèque Nazarii gesta encomium apud doctos invenerunt, recusante ipso animarum curam per infulas suscipere. *Fontan. in Monum. Dom. ad An.* 1597. *pag.* 562. *Col.* 2. *Vide etiam opuscula ipsius Nazarii.*

(1) Statuum ac ordinum ducatus Mediolanensis Orator ad Regem Catholicum Philippum III, missus de gravissimis negotiis, sibi mandata strenuè ac solerter executus est, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 544. *Col.* 2.

(2) En iterum, Reverendissime & Illustrissime Princeps, sub Augustissimo nominis tui Patrocinio, eximium quiddam in lucem emitto; disputationes nimirum Scholasticas in primam partem Summæ S. Thomæ Angelici Doctoris, quas admodum R.P. Joannes-Paulus Nazarius Cremonensis, Ordinis Prædicatorum, tertium in Academiâ Bononiensi Regens, & nunc quidem apud Catholicum Monarcham pro inclyto statu Mediolanensi in Hispaniis Orator elucubravit, &c. *Epist. Nuncupator. Coloniæ Agripi.* 1621.

LIVRE XXXV.

JEAN-PAUL NAZARIUS.

presque naissante répandoit au loin la bonne odeur de JESUS-CHRIST. Cet Homme, toujours zélé pour le bien, & rempli de sentimens de Religion, ne pouvoit assez admirer, & louer la douceur de la Providence, du nouveau secours qu'elle donnoit à son Eglise, dans un tems, & parmi des Peuples, dont les Ministres de l'Hérésie s'efforçoient de corrompre la Foi, & les Mœurs. Dans son Traité des devoirs des Religieux, Nazarius n'a pas manqué de faire un magnifique Eloge de ceux de Toulouse, dont la ferveur & la solide piété l'avoient édifié. Il les propose pour modele à tous ceux qui voudront vivre selon l'esprit de S. Dominique; & il se réjouit dans le Seigneur, de ce que nos Religieux d'Allemagne avoient demandé au Révérend Pere Général, quelques Disciples du Pere Michaelis, pour les diriger dans la Réforme qu'ils avoient aussi commencée dans leur Province.

XVII. Ce qu'il remarque à Montpellier.

Ce que le Serviteur de Dieu avoit vû à Toulouse, il le vit encore à Montpellier; avec cette différence, que les Sectaires, plus puissans, ou en plus grand nombre dans cette seconde Ville, y avoient fait aussi de plus grands ravages; & que nos Religieux, dont le Monastére avoit été renversé par la fureur des Hérétiques, se trouvoient tous les jours exposés aux plus violentes persécutions. L'illustre Evêque de Montpellier, Pierre Fénoillet, qui gouvernoit saintement cette Eglise depuis l'an 1608, & qui ne mourut qu'au mois de Novembre 1652, s'opposoit toujours comme un mur d'airain, & une colonne de fer aux audacieuses entreprises des Novateurs; & favorisoit de tout son pouvoir ceux, qui, fidéles à leur Vocation, édifioient les Peuples par la sainteté de leur vie, & ne cessoient de les instruire par leurs Prédications. Mais quoiqu'honoré autrefois de la confiance du Pape Paul V (*), & de l'amitié de saint François de Sales; quoique toujours protégé par le Roy Très Chrétien, Louis XIII, le Prélat se trouvoit alors dans la dure nécessité de se dérober à la vûe de son Troupeau, pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis; qui, peu contents de déchirer sa réputation par de noires Calomnies, en vouloient encore à sa vie (1). Ce fut dans ces circonstances critiques, que le pieux & sçavant Evêque, visité par notre

Gall. Christ. Tom. VI, pag. 818.

(*) Dans le sixiéme Tome du *Gallia Christiana*, Col. 818, il est dit que Clément VIII, fit expédier les Bulles pour l'Evêque de Montpellier en 1608. Mais on sçait que ce Pape, élû le 30 de Janvier 1592, mourut le 3 de Mars 1605, après treize ans de Pontificat.

(1) In vitam ac famam præsulis insurrexere malevoli; eumque falsis laceratum criminibus procul dubio occidissent, nisi... tutas ab Hæreticorum insidiis latebras quæsiisset. *Gal. Christ. ut sp.*

Religieux, le reçut avec beaucoup de tendresse, & de grandes marques de distinction. Ils s'entretinrent quelques tems sur l'état de l'Eglise en Italie & en Espagne ; & se consolérent mutuellement, dans l'espérance, que le Seigneur ne permettroit pas, que l'Hérésie prévalut dans un Royaume, dont le Monarque porte le titre glorieux de Fils aîné de l'Eglise.

XVIII. Où l'Evêque le reçoit avec distinction.

Au mois de May 1622, Nazarius se trouvant, en qualité de Définiteur de la Province de Lombardie, au Chapitre Général de son Ordre assemblé à Milan, y travailla avec beaucoup de zéle, pour faire établir, ou refleurir, partout les Etudes, & la régularité. Son Suffrage en cela avoit d'autant plus de poids, que toute sa conduite étoit le modéle d'un parfait Religieux, toujours occupé selon son Etat. Son âge avancé, & ses longs travaux, ne lui avoient fait rien perdre de la vigueur de son esprit, ni de son application à perfectionner toujours ses Ouvrages, ou à en écrire de nouveaux.

Un Ecrivain Espagnol, ayant voulu combattre quelques Articles de la Doctrine de saint Thomas, il attaqua en même tems celle de l'Eglise en plusieurs points. Son Livre, imprimé à Barcelone, l'an 1626, sans nom d'Auteur, parut depuis à Huësca, sous le nom, réel ou supposé, de François Torrès, qui se disoit Lecteur en Théologie, & Gardien d'un Couvent dans la même Ville. Cet Ouvrage ne fut pas plutôt connu en Italie, que Nazarius prit la plume pour en montrer tout le venin. Il auroit pû absolument s'épargner cette peine, puisque le Livre avoit été déja proscrit par l'Université de Salamanque, par l'Inquisition d'Espagne, & enfin par le Saint Siége : mais parce que ses propres Commentaires avoient été aussi attaqués par l'Adversaire, il se crut obligé de le réfuter expressément, en mettant dans le plus grand jour tous ses écarts, ses mauvais raisonnemens, & ses fausses Citations. Cette défense de Nazarius fut publiée à Bologne l'an 1632 (1). L'année suivante il donna une Traduction Latine d'une autre Ouvrage, écrit en Espagnol, sous le Titre d'Apologie des Peres, & des SS. Docteurs, où on explique quelle est leur Autorité, dans les Questions qui regardent la Doctrine, & la Religion.

XIX. Nouveaux Ecrits.

Nazarius coula ses derniéres années, dans le silence, & la Retraite, toujours occupé de la pensée de l'Eternité, & du soin de son Salut ; sans pourtant se refuser à ceux qui venoient le consulter, ou qui lui écrivoient pour avoir la Décision de leurs

XX. Sainte mort.

(1) Defensiones seu responsiones ad impugnationes dictorum in Commentariis ad primam partem D. Thomæ.

LIVRE XXXV.

JEAN-PAUL NAZARIUS.

doutes. Les Réponses qu'il faisoit à ces sortes de Consultations se trouvent dans le sixiéme de ses Opuscules. Enfin plein de jours & de mérites, il se reposa dans le Seigneur, le onziéme de Juin 1645. Les Actes du Chapitre Général des FF. Prêcheurs, tenu deux ans après en Espagne, ont mis son Eloge parmi ceux des Religieux décédés en odeur de Sainteté.

## NOEL DESLANDES, PREDICATEUR DU ROY TRE'S-CHRETIEN LOUIS XIII, DEPUIS EVESQUE DE TREGUIER, DANS LA BASSE-BRETAGNE.

NOEL DESLANDES.

Vie de Noël Deslandes, par Louis Doublet. Fontan. in Theatr. Dom. pag. 311. Echard. Tom. II. pag. 545.

LA naissance de Noël Deslandes ne pouvoit être plus obscure, ni ses commencemens moins proportionnés à ce qu'il a été dans la suite. Ses pauvres Parens menoient une vie champêtre dans le Diocèse de Blois : encore fut-il privé de leur secours, avant que d'avoir pû les connoître. En naissant il perdit sa mere, qui mourut dans les douleurs de l'enfantement : & son Pere, Laboureur de son métier, mourut trois ans après. On imagine aisément quelle pouvoit être l'Education d'un pauvre Orphelin, sans biens, & sans Protecteurs, d'autant plus misérable, qu'il n'étoit pas même en état de sentir sa misére.

Mais la Providence veilloit à sa conservation; & le Seigneur, qui en vouloit faire un excellent Ministre de sa parole, & le placer un jour parmi les Princes de son Eglise, ne l'abandonna pas dans cet âge si tendre. Une pauvre Femme, qui avoit autrefois servi dans la Maison de ses Parens, eût assez de charité pour le recueillir, & partager avec lui le pain, qu'elle gagnoit à la sueur de son front. Bienfait, que Deslandes n'oublia point, lorsqu'il fut en état de le reconnoître. Ayant à peine atteint sa onziéme année, en 1580, & instruit peut-être des premiers Elémens de la Religion, il se présenta avec confiance aux Dominicains de Blois, & ne craignit pas de leur demander d'abord l'Habit de leur Ordre. Mais, lui dit-on, vous êtes encore trop jeune, pour décider de votre Vocation; & vous n'avez ni la capacité requise pour être Clerc, ni assez de force, pour être mis au rang des Freres Lais. Quant au premier défaut, répondit le jeune Postulant, je m'en corrige tous les jours : & vous pouvez, mes Révérends Peres, faire bientôt disparoître le second ; car je viens avec la meilleure volonté du monde : si c'est le Seigneur qui me conduit ici, voudriez-vous me rejetter?

I. Deslandes, Pauvre & Orphelin.

II. Reçoit dans son enfance, l'Habit de S. Dominique.

Cet air d'ingénuité & de candeur, & je ne sçai quel feu qu'on voyoit briller dans ses yeux, tournérent les esprits en sa faveur,

Peut-être aussi que la disette de Sujets, dans un tems, ou l'Hérésie, & le libertinage désertoient les Monastéres, rendit le Supérieur de celui de Blois moins difficile. Deslandes fut reçu, & il fit sa Profession en son tems (1). Cependant, soit à cause d'une longue maladie, dont il fut affligé; soit qu'on n'eut pas eû assez de soin de cultiver son esprit, & de le former, parmi les troubles continuels, les Calamités, & les Guerres Civiles, qui désolérent toutes les Provinces du Royaume, sous le Régne de François II, de Charles IX, & de Henry III, les progrès du jeune Religieux ne répondirent pas d'abord aux espérances, qu'on avoit conçuës de lui.

III. Il ne répond pas d'abord aux espérances, qu'on avoit conçuës de lui.

Ce fut à l'âge de dix-neuf ans, que semblable à un homme, qui revient d'un long sommeil, il commença à s'appliquer si sérieusement à l'Etude; que, dans l'espace de deux années, il parut tout différent de ce qu'il avoit été jusqu'alors. Parmi ses Condisciples on n'en connoissoit pas, qui fut plus avancé dans les Belles-Lettres, ni en qui l'ouverture pour les hautes Sciences, & le don de la Parole commençassent à paroître avec tant d'éclat. Mais ce qui le rendoit particuliérement cher à tous ses Freres; c'étoit une douceur d'esprit, une pudeur naturelle, & une modestie Angélique, qui lui gagnoient déja les cœurs; & qui le distinguérent depuis dans les différens Etats de sa vie. Deslandes avoit appris les Humanités à Bourges; & en 1595, il fut envoyé dans les Ecoles de Paris.

IV. Il les surpasse dans la suite.

Il eut le bonheur d'avoir pour Professeur dans le Collége de saint Jacques, le célébre Coëffeteau : & ce Grand Homme, ayant bientôt connu sur quel fonds il travailloit, il en prit un soin particulier. Il l'estimoit, & l'aimoit tendrement. Le sage Disciple, pour reconnoître les bontés d'un tel Maître, s'appliqua à suivre ses exemples, à imiter ses vertus; &, ce qu'il n'osoit même se proposer, il égala bientôt sa réputation (2). Ses Talens naturels, cultivés par l'Etude, & sanctifiés par l'Oraison, se montrérent dans un si beau jour, soit dans les Ecoles de Sorbonne, soit dans les Chaires Chrétiennes, que le nom de Deslandes devint célébre parmi les Théologiens, &

V. Sa réputation; dans les Ecoles, & dans les Chaires de Paris.

(1) Fr. Natalis Deslaudes Gallus, Villâ quâdam ad Blesos, gente rusticâ anno 1569 natus, Matre in ipso ortu, Patre vix trimulus orbatus, Pauper Orphanus ob ingenii acrioris igniculos in oculis micantes undennis tantùm à Blesensibus nostris habitu ordinis donatus est... emissâ suo tempore professione, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 545.

(2) Parisios anno 1595... missus, sub Magistro Artium F. Nicolao Coeffetau... Philosophiæ studuit, cujus ut curis mirè respondit, itâ & amicitiam promeritus est; & ex tanti viri contubernio itâ profecit, ut magistrum Discipulus assecutus fuerit, & aliquando æquaverit, &c. *Idem ibid.*

LIVRE XXXV.

NOEL DESLANDES.

les Orateurs du dix-septiéme Siécle. Il prit le Bonnet de Docteur l'an 1608. L'Oraison Funébre du Roy de France Henry IV, qu'il prononça dans l'Eglise de S. Médéric en 1610, fut d'abord applaudie de tous les Auditeurs, & non moins goûtée de ses Lecteurs, lorsqu'elle parut imprimée par les soins de l'Aumônier de Sa Majesté.

VI. Il fait l'Oraison Funêbre de Henry IV.

Pendant les trente-cinq, ou trente-six ans, que Deslandes vécut depuis, il éxerça toujours, avec des applaudissemens incroyables, & avec un plus grand fruit, le Ministére Apostolique, sans que les Emplois qu'il eut (& dans son Ordre, & dans l'Eglise) fussent jamais pour lui un prétexte, pour se dispenser de ce devoir, qu'il considéroit comme le plus essentiel de sa Vocation. Plusieurs Evêques du Royaume se procurérent le plaisir de l'entendre, dans leurs Cathédrales; mais ce fut particuliérement dans la Ville Royale qu'il annonça les Vérités du Salut. Bien-loin qu'on parût jamais se lasser de l'entendre, les Parisiens couroient en foule partout, où ils sçavoient que Deslandes devoit prêcher. Son Eloquence n'avoit pas moins de force, & d'énergie, que de grace & de douceur. Aussi avoit-il aquis un tel empire sur les cœurs, qu'il sembloit les tourner à son gré, & les conduire toujours, où il vouloit.

VII. Et est choisi pour Prédicateur du Roy Louis XIII.

Ayant été fait Prédicateur du Roy Très-Chrétien Louis XIII, dès l'an 1615, il enleva pendant vingt années consécutives les suffrages de la Cour, comme il avoit fait ceux de la Ville.

VIII. Sentiment du Cardinal de Richelieu.

On assure que le Cardinal de Richelieu, si juste estimateur du mérite, avoit coutume de dire que les talens de notre Prédicateur, & son crédit étoient tels, qu'il auroit pû facilement entraîner tout le Peuple de Paris dans un parti, s'il avoit voulu l'entreprendre (1).

IX. Le Maréchal d'Ancre, travaille en vain à le faire entrer dans ses intérêts.

Le Maréchal d'Ancre n'en avoit pas une autre idée : & cet Etranger, pendant trop long-tems toutpuissant à la Cour du jeune Monarque, n'auroit souhaité qu'un peu plus de complaisance dans son Prédicateur. Pour mettre dans ses intérêts un Homme de ce caractére, il lui fit offrir deux cens pistoles de Pension : Deslandes eut le courage de les refuser; & ce refus lui attira les menaces du Favori. Mais il ne fut pas moins à l'épreuve de cette seconde tentation. Trop sage pour entrer

(1) Quemdam sibi, ut ita loquar, linguæ dominatum acquisierat, ut auditores quò vellet oratione suâ compelleret, in iisque quos præconceperat affectus excitaret. Prædicatorem Aulicum jam sibi asciverat anno 1615, Christianissimus Ludovicus XIII, eumque tanti habuit primus Regni Administer Cardinalis Richelius, perspicacissimus ingeniorum censor, ut qui totam civitatem auctoritate suâ circumagere, ad seseque trahere posset, æstimaret. Sic enim mihi narrabant ejus ætatis senes. *Echard. ut sp.*

dans des Intrigues de Cour, & trop Religieux pour prostituer ses talens aux passions des hommes, il ne les fit servir qu'à combattre les passions, les vices, ou l'Erreur. Tel fut l'usage que le Serviteur de Dieu fit du Don de la Parole. Il ne faut pas être surpris si on lui attribue un grand nombre de Conversions. Il édifioit par ses vertus; il instruisoit, & touchoit par ses Discours; la solidité, & la véhémence de ses raisonnemens terrassoient les plus obstinés pécheurs; & les forçoient de reconnoître leur injustice, sans désespérer de la Miséricorde du Seigneur.

X. Deslandes attaque avec avantage, les nouvelles Hérésies.

Les nouvelles Hérésies, alors si répandues dans presque toutes les parties du Royaume, mirent souvent le Ministre de JESUS-CHRIST, dans l'occasion, & dans la nécessité d'attaquer ce Monstre; qui, comme une cangréne, faisoit tous les jours de funestes progrès. Aussi habile Théologien, qu'Eloquent Prédicateur, il prouva plus d'une fois aux Partisans de Luther & de Calvin, que l'Eglise Romaine seule a tous les caractéres de la vraye Eglise de JESUS-CHRIST, seule incapable d'errer dans ce qu'elle déclare être de Foi; & que la nouvelle Secte des prétendus Réformés ne peut se glorifier d'avoir ce Titre; parce qu'elle n'a point toujours subsisté depuis l'établissement du Christianisme; parce qu'elle n'a ni l'Unité de la Doctrine, que JESUS-CHRIST a laissée à son Eglise, ni le dépôt de la Tradition; ni aucun moyen légitime de connoître le Canon des saintes Ecritures, & leur vrai sens; parce que leurs principes, & leurs maximes portent les Hommes au fanatisme, au schisme, à la révolte contre l'autorité légitime, établie de Dieu; enfin, parce que leurs Patriarches, gens sans autorité, & sans mission, n'ont laissé à leurs Sectateurs, avec une doctrine fausse, absurde, impie, pleine de blasphêmes, que des éxemples scandaleux d'impureté, & de libertinage; éxemples dignes de cet Esprit des ténébres, dont ils se glorifioient d'être les Disciples.

XI. Raisons qu'il fait valoir contre les Sectaires.

Ce n'étoit point une vaine déclamation. L'Histoire de la nouvelle Réforme, & celle de la vie de ses premiers Auteurs, fournissent assez de preuves de tous ces points, & de plusieurs autres, qui ne montrent pas avec moins d'évidence, qu'en se séparant d'avec nous, les Novateurs sont sortis de la vraye Eglise de JESUS CHRIST; hors de laquelle il n'y a point de Salut. Toutes ces Vérités développées avec méthode, & mises dans tout leur jour, ne pouvoient manquer de faire de fortes impressions sur les esprits; & la charité du Serviteur de Dieu, qui n'attaquoit les Sectaires, avec tant de force, que par-

LIVRE XXXV.

NOEL DESLANDES.

ce qu'il désiroit leur Salut, le rendoit plus propre à les rapeller de leurs égaremens. Les Calvinistes de bonne foi; c'est-à-dire, ceux qui avoient été séduits, sans être corrompus, firent leur profit des Prédications de Deslandes; & le retour de ceux-ci donna une nouvelle ardeur à son zéle, pour la conversion de ceux, qui résistoient toujours à la Vérité.

XII. Fruit de ses Prédications.

Il n'ignoroit pas que le changement du cœur est toujours l'ouvrage de la Grace; & que la vertu de la Priére, ou les larmes de la Pénitence obtiennent quelquefois, ce que les Discours les plus éloquens, les plus patétiques, ne sçauroient opérer. C'est la maxime, qu'il s'étoit proposée à lui-même en entrant dans le saint Ministére; & de laquelle il ne s'écarta jamais. Louis Doublet, Religieux du même Ordre, qui avoit vécu long-tems, & fort familiérement avec Deslandes, a fait un récit édifiant de ses pratiques de piété, & de mortification, particuliérement de sa tendre dévotion envers la très-sainte Vierge, & de son assiduité à la Priére, au milieu même de ses plus grandes occupations. Nous n'entrerons point dans le détail de ses pieuses pratiques, qui le mettoient en état de faire du fruit en annonçant la Parole de Dieu; nous nous contenterons de remarquer, que la même maxime qu'il suivoit avec tant de fidélité, il avoit aussi coutume de l'inculquer à tous les Religieux, qui étoient sous sa conduite.

XIII. Il y joint la Priére, & la Pénitence.

L'obéissance l'ayant obligé d'accepter deux fois la Charge de Prieur du Couvent de saint Jacques, & ensuite celle de Vicaire Général de la Congrégation de France, Deslandes remplit l'un & l'autre Emploi avec toute la capacité, & tout le succès qu'on pouvoit désirer. Vigilant, actif, & toujours appliqué à former les jeunes Religieux selon l'esprit de leur Vocation, il étoit aux plus anciens une Régle vivante de tout ce qu'ils devoient pratiquer, pour être de véritables Enfans de saint Dominique. Son Gouvernement plein de modération & de douceur, le faisoit aimer de tous: mais le zéle de la régularité ne lui permettoit point de dissimuler les plus légéres transgressions: & il chérissoit particuliérement ceux, qui amis du silence, de l'étude, & de la priére, travailloient avec soin à leur propre perfection, pour rendre leurs talens plus utiles au Prochain, & à l'Eglise.

XIV. Sage & zélé Supérieur.

Parmi les Eléves, qui firent honneur à l'habile Main, qui les avoit formés, on distingue particuliérement le Pere Nicolas le Févre, natif de Montfort dans le Diocèse de Chartres. Il avoit eû le bonheur de se consacrer à Dieu dès sa tendre Enfance;

Enfance; puisque, comme Deslandes, il n'avoit que onze ans quand il prit l'Habit de saint Dominique dans le Couvent de Chartres le 19 de Janvier 1599. Ayant eû depuis l'avantage d'étudier à Paris, sous le même Deslandes, qui fut son Professeur, & son Prieur, il se fit un devoir de le prendre aussi pour son modéle; il le suivit de près; & l'égala presque, tant dans la pratique des Vertus Chrétiennes, & Religieuses, que par le talent de la Prédication. Parmi les Ouvrages, qu'il nous a donnés, son Abregé de l'Histoire Ecclésiastique depuis la naissance de Jesus-Christ, jusqu'en l'année 1646, ne tient point le dernier rang. Nicolas le Févre travailla aussi beaucoup à l'Extirpation de l'Hérésie dans le Royaume. Après que la Ville de la Rochelle eut été réduite par les Armes Victorieuses de Louis XIII, l'an 1628, il employa si utilement ses Talens à l'Instruction des Rochellois, qu'il eut le crédit, non-seulement de faire rétablir dans cette Ville, l'Eglise, & la Maison de son Ordre, detruites depuis plusieurs années par les Calvinistes, mais de rentrer encore en possession des Terres, & autres Biens, qui avoient appartenus au Couvent, & dont les Sectaires s'étoient accommodés.

Livre XXXV. Noel Deslandes.

XV. Belles actions, & Ecrits de Nicolas le Févre, Disciple de Deslandes.

Vide Echard. Tom. II, pag. 576.

Pendant que le Févre relevoit les ruines du Sanctuaire à la Rochelle, Deslandes employoit sagement les Pensions, qu'il retiroit de la Cour, pour réparer son Couvent de Blois. Celui, que cette Communauté avoit autrefois reçu comme un petit Orphelin, sans naissance, sans éducation, sans Lettres, en étoit alors le principal appui, & le plus bel ornement de sa Province. Toujours scrupuleusement attaché à son devoir, & renfermé dans les bornes de son Ministére, il ne laissoit pas d'avoir la confiance du premier Ministre, & celle de plusieurs Prélats de l'Eglise de France. Il avoit déja refusé l'Evêché de Nantes, & la Dignité de Suffragant de l'Evêque de Toul; lorsque l'Archevêque de Tours, sur ses vieux jours, voulut l'engager à accepter la même Dignité dans son Eglise, se promettant d'avoir sans peine l'agrément de Sa Majesté. Mais ce saint Homme, & véritable ami, profitant de la confiance du Prélat, pour le porter à faire des réflexions plus sérieuses, & plus convenables à l'état d'infirmité, où il se trouvoit, le jetta d'abord sur un autre sujet: Monseigneur, lui dit-il, pensez à votre conscience; & tâchez de bien mourir. Laissons-là les Dignités de la terre, & tâchons de sauver notre Ame.

XVI. Deslandes, refuse diverses Dignités.

XVII. Ce qu'il répond à un Archevêque de Tours.

La vertu toujours uniforme de Deslandes soutenoit bien les grandes Vérités, qu'il annonçoit en Chaire; & faisoit que les

Grands ne s'offensoient jamais de la liberté Chrétienne, avec laquelle il parloit dans l'occasion, lorsque leur Salut, & la Gloire de Dieu le demandoit. Cependant sa prudence égaloit sa piété; & il passoit pour entendre les affaires: c'est ce qui porta le Cardinal de Richelieu à l'envoyer à la Cour de Madrid, auprès du Roy Catholique Philippe IV, pour quelque Négociation secrette. La maniére, dont il s'y conduisit, plût également à Louis XIII, & à son Ministre; & dès son retour en France, l'an 1635, on l'obligea d'accepter l'Evêché de Tréguier dans la Basse Bretagne. Le Pape Urbain VIII, qui étant autrefois Nonce en France, n'avoit pas moins admiré la Doctrine de Deslandes, dans les Ecoles de Sorbonne, que son Eloquence dans les Chaires, fit aussitôt expédier les Bulles, que Sa Sainteté accompagna d'une Lettre pleine de témoignages d'estime, & d'amitié (1).

XVIII. est envoyé à la Cour d'Espagne.

XIX. Et obligé d'accepter l'Evêché de Tréguier.

D'abord après sa Consécration, le bon Pasteur se rendit à son Eglise, pour prendre soin du Troupeau, que la Providence lui confioit: & on peut dire qu'il se donna tout à lui. Trop instruit, & en même tems trop jaloux de son devoir, pour le négliger, la Résidence, & tout ce que cette obligation renferme, fut la premiére loi, qu'il se proposa de garder avec la derniére éxactitude, & dans toute son étendue. Nous ne lisons pas qu'il ait plus préché hors de son Diocèse; ses Brebis furent désormais les seules, qui reçurent ses instructions; & il ne cessa de leur rompre le pain de la Parole. Ses Visites Episcopales se renouvelloient tous les ans, au grand avantage des Peuples, & à la consolation des bons Ministres, qui trouvérent toujours en lui, le conseil, & tout le secours, dont ils avoient besoin, pour remplir dignement les devoirs de leur Charge. La vigilance du zélé Prélat le rendoit attentif à tout; la charité & sa sollicitude le mettoient en état de pourvoir à tout. Le concert, qu'on vit toujours entre le premier Pasteur, & ceux qui partageoient avec lui les Fonctions du saint Ministére, fit un effet merveilleux pour corriger les abus, faire cesser les scandales, & remettre tout dans l'ordre, dans toutes les parties du Diocèse. Les Instructions s'y firent plus réguliérement; on prit un plus grand soin de l'Education de la Jeunesse; on fournit avec

XX. Résidence, & sollicitude Pastorale.

(1) Demum ex Hispaniâ, quo à Rege missus fuerat, redux, agente Cardinali Richelio, ad Trecorensem in Armoricâ Ecclesiam, à Ludovico XIII, 29 Octobris 1635 designatus est; quod non solùm probavit Urbanus VIII.. sed & quàm grata sibi esset electio Litteris amantissimis significavit, ut qui in Scholis S. Thomæ, & Sorbonæ respondentem aliàs tum Nuncius Apostolicus cum summâ voluptate audivisse se probè meminisset. *Echard. Tom. II, pag.* 546.

une nouvelle attention, & plus abondanment à tous les besoins des Pauvres, & des Malades. La meilleure partie des Revenus de notre Evêque étoit toujours consacrée au soulagement de ceux, qui étoient dans l'indigence; & son exemple n'engageoit pas moins les personnes riches, à leur faire part de leurs richesses, que les Ecclesiastiques à leur donner à propos les secours spirituels.



Heureusement les nouvelles Hérésies n'avoient point fait, dans la Basse-Bretagne, les mêmes ravages, qu'elles continuoient de causer dans les autres Provinces du Royaume. Mais il étoit toujours à craindre, que le venin de l'erreur ne s'y glissât enfin, si les Pasteurs eussent cessé de veiller, & d'être toujours en garde contre les desseins des Novateurs, qui se répandoient par tout, résolus de ne rien négliger pour faire des Prosélites. Cette considération tenoit l'Homme de Dieu dans une sainte crainte, & dans une vigilance continuelle. De là le redoublement de ferveur dans ses Oraisons, & d'attention sur tout son Troupeau. De là les austérités, & les Pratiques de Pénitence, qu'il ajoûtoit à la Priére, pour obtenir de nouvelles graces du Ciel, & pour lui-même, & pour les Fidéles, dont il devoit procurer le Salut. De là enfin, ces louables Exercices de piété, qu'il sçut mettre en vigueur dans tout son Diocèse. Peu content d'instruire les peuples, par ses fréquentes Prédications; & de leur expliquer toutes les Vérités de notre sainte Religion; il leur recommandoit fortement une dévotion tendre & réglée envers la sainte Mere de Dieu, à la puissante protection de laquelle l'Eglise attribue l'Extirpation de toutes les Hérésies. Ce fut pour unir les Fidéles dans ce culte Religieux, & les accoutumer à méditer les Mystéres de l'Homme-Dieu, qu'il fit établir la Confrérie du saint Rosaire, dans toutes les Paroisses de son Diocèse. En cela, comme dans tout le reste, il donnoit toujours l'exemple de ce qu'il vouloit faire pratiquer.

XXI. Ce qu'il fait pour fermer l'entrée de son Diocèse, à l'Hérésie.

Dans le fragment d'une Lettre, que le Saint Evêque écrivoit avec confiance à un de ses Amis, nous admirons encore les sentimens, dont son cœur étoit rempli; sentimens d'humilité, de modestie, de reconnoissance envers Dieu, & d'une dévotion particuliére envers sa très-pure Mere: « Je confesse, disoit-il, « que je suis élevé à un Rang, où un homme de ma naissance « ne devoit point oser aspirer. Mais je n'ignore pas d'où j'ai été « tiré, ni qui m'a fait changer de condition. Si j'en dois des « remercimens, c'est à la Vierge-Mere, qui m'a établi par son «

XXII. Lettre du saint Prélat.

LIVRE XXXV.

NOEL DESLANDES.

» Fils parmi les Princes de l'Eglise. Elle est l'Echelle par où » j'ai été éxalté sur le Trône : quoique j'eusse mieux aimé être » éxalté sur un bois pareil à celui, où le Sauveur a fini sa vie » mortelle, pour être un jour élevé dans les airs avec les Elûs, » lorsqu'ils seront séparés des Réprouvés. Je me console dans » cette espérance, que je fonde sur la miséricorde infinie de » Dieu, sur les mérites de JESUS-CHRIST, & la protection » de la Reine des Cieux. Elle me donne occasion d'y prétendre » une place, puisqu'elle m'en a fait avoir une si éminente dans le » monde, & si contraire à mon humeur. J'avois refusé un Siége » Episcopal dans l'Eglise Militante, par l'amour que je portois » à l'humilité de ma Profession ; mais j'espére une place dans » l'Eglise Triomphante, quoique mes désirs ne soient pas aussi-» tôt éxaucés que je le voudrois. La terre me déplaît, les » Compagnies me sont ennuyeuses, les Ornemens de l'Episco-» pat frappent les yeux, & me percent le cœur. Que je vou-» drois avoir changé la terre avec le Ciel, la Compagnie des » hommes avec celle des Anges, & les Pierres précieuses de la » Mytre, avec celles qui composent le Diadême des Bienheu-» reux !... Je ne fais plus qu'attendre, comme un autre Si-» méon, la venue de mon Rédempteur, & pour me consoler, » je passe tous les jours dans le Temple, où je l'embrasse, & » l'adore voilé sous les espéces du pain, & les saintes Ténébres » de la Foi. Mais que je serai content, quand tous ces voiles » une fois ôtés, je le verrai à découvert ! Comme Siméon l'a » reçu des mains de la sainte Vierge ; j'espére aussi qu'elle me » fera la même faveur, & que je serai semblable à ce saint » Homme, dans la possession du même Trésor ».

XXIII. Il se renferme de tems en tems dans un Couvent avec ses Freres.

Quand un Historien ne nous auroit point appris, que le pieux Evêque se plaisoit beaucoup à la lecture des Ouvrages de saint Bernard ; il seroit aisé de remarquer dans cette Lettre, que les sentimens & les expressions de l'un étoient bien semblables aux expressions, & aux sentimens de l'autre. Le second imitoit encore le premier dans l'amour de la solitude, & du recueillement. Notre Communauté de Guinguamp, à six lieues de saint Brieu, vivoit alors dans une étroite Observance des Régles ; & c'est ce qui lui attiroit souvent la visite de l'Evêque de Tréguier. Il aimoit à s'y renfermer avec ses Freres, & à s'édifier de leur ferveur ; à chanter avec eux les louanges de Dieu, & à pratiquer les mêmes Exercices de mortification. Il ne manquoit guéres de s'y rendre tous les ans, pour y célébrer la Fête de saint Dominique : il s'y trouvoit au mois de Juin 1643,

Echard. Tom. II, pag. 599.

lorsque son bon Ami, le Pere Louis Doublet, prononça dans notre Eglise, l'Oraison Funêbre du Roy Très-Chrétien Louis XIII.

Après la mort de ce Monarque, & celle du Cardinal de Richelieu, notre Prélat crut qu'il pourroit obtenir, ce qu'il avoit jusqu'alors inutilement demandé; je veux dire la permission d'abdiquer son Evêché, pour aller finir ses jours dans la Retraite. Mais le Ministre de la Reine Régente, tint à son égard la même conduite, que son Prédécesseur: le Cardinal Mazarin ne répondit à ses Instances reïtérées, que pour l'exhorter à couronner sa belle vie, par une persévérance digne de ses commencemens. Ses soins étoient encore nécessaires à son Troupeau; & il les lui continua avec la même vigilance, jusqu'au 19 d'Août 1645, qu'il rendit son Ame à Dieu, dans la soixante-quatorziéme année de son âge, la neuviéme de son Episcopat (1). Il avoit souhaité être enterré dans l'Eglise de son Ordre à Blois, afin de reposer dans le même lieu, où il avoit reçu autrefois l'esprit de la Vocation Religieuse. Mais les Chanoines & les Habitans de Tréguier y firent de si fortes oppositions, que cette cause ayant été plaidée dans le Parlement de Bretagne, ils obtinrent que le Corps de leur Evêque seroit inhumé dans sa Cathédrale.

XXIV. Demande inutilement la permission d'abdiquer son Evêché.

XXV. Sa mort.

Le Théologal du Chapitre, chargé de faire son Eloge Funêbre, releva également ses talens, & ses Vertus Chrétiennes, & Episcopales; la pureté, & l'innocence de sa vie; sa tendre charité pour les Pauvres; son détachement de toutes les choses de la terre; & cette rare modestie, qui ne lui avoit jamais permis d'oublier son premier Etat. Evêque, & Comte de Tréguier, parmi les honneurs, qu'on rendoit à son mérite, & à sa Dignité, il se rapelloit continuellement, & il disoit quelquefois à ceux qui l'environnoient, qu'il n'étoit que le Fils d'un pauvre Laboureur; à qui l'Ordre de saint Dominique avoit ouvert son sein par une pure charité. L'Orateur Chrétien n'eût garde de passer sous silence, l'obligation essentielle, qu'on avoit à ce saint Evêque d'avoir, par sa vigilance, fermé l'entrée du Diocèse à l'Hérésie: ce n'étoit pas en effet le plus petit service, qu'il eût rendu à son Peuple.

XXVI. Son Eloge.

Quoique dans le cours de sa vie, il eût composé un nombre

(1) Oves suas novem circiter annis Pastor vigilantissimus verbo & exemplo pavit; obiitque 19 Augusti 1645, ætatis 74, in suâ Cathedrali sepultus, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 546.





LIVRE XXXV.

NOEL DESLANDES.

considérable de Discours, qui avoient été admirés & applaudis, à la Cour, & dans les premiéres Chaires du Royaume, il avoit négligé de les faire imprimer. Les Religieux, & les Ecclésiastiques, qui se trouvérent auprès de lui à sa mort, se partagérent entr'eux ses Ecrits. Nous n'avons aujourd'hui de lui que l'Oraison Funêbre, qu'il avoit prononcée à Paris, après la mort de Henry IV, Roy de France & de Navarre.

## MICHEL MAZARIN, MAÎTRE DU SACRÉ PALAIS, DEPUIS ARCHEVESQUES D'AIX, CARDINAL DU TITRE DE SAINTE CECILE, VICE-ROY DE CATALOGNE, ET AMBASSADEUR DU ROY TRE'S-CHRETIEN LOUIS XIV, A LA COUR DE ROME.

MICHEL MAZARIN.

Fontan. in Theatr. Dom. p. 41. & 455. Justinian. Scritt. de la Ligur. Gall. Christ. Tom. I, Col. 338.

MICHEL MAZARIN, ou Mazarini, Frere Germain du célébre Cardinal Jules Mazarin, Premier Ministre d'Etat en France, sous la Régence de la Reine Anne d'Autriche, & le Régne glorieux de Louis XIV, étoit né à Rome l'an 1605, vers le commencement du Pontificat de Paul V. Doué d'un excellent naturel, & élevé avec soin à la piété, & aux Lettres, il embrassa l'Institut des FF. Prêcheurs, dans le Couvent de la Minerve, avant la fin de sa quinziéme année, en 1620.

Après ses Etudes de Théologie, qu'il fit avec succès dans les Ecoles de Bologne, sous le Pere Thomas Turcus, il enseigna quelque tems dans son Couvent de la Minerve : & bientôt après, il fut mis dans les Emplois, qui lui firent toujours honneur. Le Général de l'Ordre, Nicolas Rodolphe, eût lieu de se louer de sa prudence, & de la maniére, dont il s'acquitta d'une difficile Commission, pour laquelle il l'avoit envoyé à Venise. On ne tarda pas à lui confier la conduite de la Province de la Pouille, & puis de celle de Rome. Fontana, qui l'accompagna quelquefois dans le cours de ses Visites, assure qu'il fit aimer & estimer son Gouvernement: *Laudabiliter præfuit.* Il sortit de Charge l'an 1642; & pour des justes raisons, qu'il proposa au Pape Urbain VIII, il fit ordonner par Sa Sainteté, que les Provinciaux de cette Province, ne la gouverneroient désormais que l'espace de deux années; & que les Docteurs privilégiés ne pourroient jamais excéder le nombre de vingt.

I. Emplois de Mazarin dans son Ordre.

Livre XXXV.

Michel Mazarin.

Le Pere Lucarini, Maître du Sacré Palais, ayant été élevé à l'Episcopat, le Pape donna aussitôt cette Place à Michel Mazarin (1).

II. Il préside à un Chapitre Général; où il est élû Supérieur Général de son Ordre.

Dès le mois d'Octobre 1642, Mazarin avoit été établi par Sa Sainteté, Vicaire Général de tout l'Ordre de saint Dominique : & dans un Chapitre Général extraordinairement assemblé dans la Ville de Gênes, auquel il présida, il fut élû par une partie des Vocaux, pour remplacer le Pere Nicolas Rodolphe; dont le Pape avoit résolu la Déposition, comme nous dirons dans la Vie de cet illustre Général. Mais le Chapitre de Gênes ne procéda point selon nos Loix; & il y eut une double Election; pendant que les François, & plusieurs Italiens élisoient Michel Mazarin; les Espagnols, les Flamans, & les Allemands donnoient leurs Suffrages au Pere Thomas de Roccamora, Aragonois de Nation, & aussi distingué par son mérite que par sa naissance. Si les deux Elûs se fussent opiniatrés à vouloir soutenir chacun son Election, on auroit pû appréhender un Schisme dans l'Ordre; d'autant plus que tous les Religieux qui se trouvoient sous la Domination de la Maison d'Autriche, en Espagne, en Allemagne, en Hongrie, dans les Pays-Bas, se réunissoient à ne vouloir pas reconnoître Michel Mazarin, pour Supérieur Général; moins peut-être pour quelque raison particuliére, qui regardât sa personne, qu'à cause du crédit de son Frere, qui étoit déja fort grand dans la Cour de Louis XIII, & par là redoutable aux Nations jalouses de la France. La Providence ne permit pas que la division eût de longues suites. L'amour de la paix régnoit également dans le cœur de l'un & de l'autre Religieux, qui avoient donné lieu au partage des Suffrages. Mazarin (ainsi que son Compétiteur) ne fit point difficulté de renoncer à son Droit, afin qu'on procedât à une nouvelle Election : & ce fut en cette occasion, que le Pape Urbain l'établit son Théologien, Maître du Sacré Palais.

III. Il renonce à cette Election invalide.

IV. Nommé à l'Archevêché d'Aix, il est sacré à Rome.

Il n'occupa ce Poste que l'espace de deux années : car Louis de Bretel, Archevêque d'Aix en Provence, étant mort dans le mois de Mars 1644, le Roy Très-Chrétien, quelque tems après, nomma le Maître du Sacré Palais, pour remplir le Siége de cette Métropole. Le Cardinal de Richelieu, en 1625, y

(1) Michaël Mazarini Romanus, Julii Cardinalis Mazarini Frater, Romæ in Conventu FF. Prædicatorum Theologiam aliquot annis primùm docuit : mox Provincialis in Apuliâ, & in Romanâ Provinciâ, atque ab Urbano VIII, creatus est Magister Sacri Palatii, &c. *Gal. Christ. ut sup.*

avoit fait placer ſon Frere, Alfonſe-Louis du Pleſſis ; & Jules Mazarin, Succeſſeur de ce premier Miniſtre, ſe crut ſans doute autoriſé à ſuivre ſon éxemple. Le Pape Innocent X, accorda les Bulles ; & le nouvel Archevêque fut ſacré dans notre Egliſe de la Minerve, par le Cardinal Jérôme Grimaldi, qui lui ſuccéda depuis dans le même Siége. Ce fut dans le mois de Juillet 1645, que Mazarin reçut la Conſécration ; dans le mois d'Août le Pape lui fit donner le *Pallium* ; & bientôt après l'Archevêque ſe rendit en France ; prêta le Serment ordinaire de Fidélité au Roy ; & fit ſon Entrée dans la Ville d'Aix le trentiéme d'Octobre. On remarque qu'il fit ſupprimer la Pompe, uſitée dans ces occaſions (1).

V. Il eſt fait Cardinal.

Quoique Mazarin eût pluſieurs qualités, qui pouvoient le faire aimer, & lui gagner la confiance des Peuples ; & quoiqu'il ne manquât pas de moyens, pour ſervir utilement les gens de bien, qui s'attachoient à lui, on ne voit pas qu'il ait fait rien de conſidérable au milieu d'un Troupeau, qu'il n'eut pas le tems de reconnoître. Il bornoit peut-être ſes vûes aux ſoins d'une Egliſe, qui méritoit ſans doute toutes ſes attentions ; mais ſon Frere les portoit déja plus loin. Il vouloit lui procurer le Chapeau de Cardinal ; & il y réuſſit. L'Archevêque d'Aix retourna à Rome, & fut honoré de la Pourpre, par le Pape Innocent X, qui lui donna le Titre de ſainte Cécile, l'an 1647, le huitiéme d'Octobre, ſelon Fontana, ou le ſeptiéme, ſelon Don Denis de Sainte-Marthe. A peine étoit-il revêtu de cette éminente Dignité, que le Roy Très-Chrétien, Louis XIV, le nomma à la Viceroyauté de Catalogne. Ce point d'Hiſtoire mérite d'être éclairci, en reprenant les choſes d'un peu plus haut.

VI. Et Viceroy de Catalogne.

VII. A quelle occaſion les Catalans s'étoient révoltés contre les Eſpagnols.

Les Catalans dès l'an 1640 s'étoient révoltés ; & en ſecouant le joug de la Domination Eſpagnole, ils s'étoient mis ſous la Protection de la Couronne de France, pour être maintenus dans la poſſeſſion de tous leurs Droits, & Priviléges. Car le premier motif, qui les avoit portés à ſe ſouſtraire à l'obéïſſance du Roy Catholique, étoit que la Cour de Caſtille les ſurchargeoit de quartiers d'hyver, d'impôts, & de nouvelles Loix, toutes contraires aux anciennes, ſelon leſquelles cette

(1) Evectus poſteà ad hanc Aquenſem Metropolim conſecratur Romæ, menſe Julio an. 1645, in Æde ſacrâ Beatæ Mariæ ſuper Minervam, ab Hieronimo Cardinale Grimaldo... menſe Auguſto ejuſdem anni Pallium accepit ab Innocentio X, ſummo Pontifice ; mox in Galliam profectus, ibi ſolitum Fidei clientelaris Sacramentum Regi præſtitit ; & confeſtim ſe in ſuam Diœceſim contulit ; Civitatem Aquenſem ſolemniter, neglectâ tamen ordinariâ Pompâ, ingreſſus 30 Octobris ejuſdem anni, &c. *Gal. Chriſt. Tom. I, Col.* 338.

Principauté



Principauté se gouvernoit depuis long-tems, presque comme un Etat entiérement libre. L'insolence, ou plûtôt l'impiété de quelques Soldats, avoit fourni un autre sujet de plainte, & n'avoit pas peu servi à avancer la révolution. Voici comment en a parlé M. Sponde, dans ses Annales Ecclésiastiques.

Comme les Peuples de Catalogne sont naturellement jaloux de leurs Loix, & de leurs anciennes Coutumes, ils n'ont pû voir sans une extrême douleur, & un chagrin mortel, les fréquentes atteintes qu'on y donnoit. Mais ce qui les a remplis surtout d'indignation, & d'horreur, c'est le déreglement, & une suite d'excès des Soldats Espagnols, logés pendant l'hyver dans leurs Bourgs, & dans leurs Villages. Comme s'ils avoient été dans un Pays ennemi, ils voloient, ils pilloient; ils attentoient à la pudicité des Femmes : & à tous ces Crimes, trop familiers aux Gens de Guerre, mais auparavant peu connus aux Catalans, ils ajoûtoient l'impiété, & le sacrilége, brûlant les Eglises, renversant les Autels, & profanant en mille maniéres nos redoutables Mystéres. Un Peuple religieux, & plein de zéle pour la Foi, ajoûte l'Analiste, ne laissa pas long-tems impunis des attentats de cette nature : il arma d'abord ses mains contre ces Hommes sacriléges; il en fit un grand carnage; & il mit en fuite les Troupes, que le Viceroy fit depuis marcher contre lui (1).

Après une espéce de Tréve qui ne fut point longue, les Catalans provoqués par de nouvelles injures, coururent de nouveau aux Armes; & le Comte de Sainte-Colombe, leur Viceroy, étant imprudenment sorti de Barcelone, où il auroit pû être en sûreté, en suivant le Conseil des Magistrats, il fut attaqué, & assommé par les Paysans, le propre jour de la Fête du Saint-Sacrement, dont il avoit négligé de venger l'Honneur, outragé par ses Soldats. La Cour de Castille lui donna pour Successeur un Viceroy Catalan, & par là agréable à la Nation, dont il sçut appaiser les mouvemens; mais ce Gouverneur étant mort peu de tems après, les Séditions recommencérent avec le mécontentement. De part & d'autre on mit des Troupes en Campagne. Et

(1) Majus Periculum Hispaniæ à Motibus Catalonicis, hominum immunitatum suarum, & consuetudinum antiquarum retinentissimorum; qui... à militibus Hispanis, per vicos, quibus hospitabantur, bonorum direptionem, conjugum violationem, omnia ejusmodi scelerum consueta cæteris, insueta ferè sibi mala pati incipientes, suprà modum horrendis Sacrilegiis incensarum Ecclesiarum, altarium dissipatorum, divinissimi denique Corporis Christi Sacramenti protritionis, combustionis, omnisque generis ludibrii; pro zelo quo ardent ergà Fidem Catholicam, & Sacramenta Ecclesiæ: commoti, sanctâ conspiratione factâ, magnam Sacrilegorum stragem fecerunt; aliasque copias adversum se à Prorege immissas fugarunt, &c. *Spondan. ad An. 1640. n. 4.*

les Catalans, après divers avantages remportés sur les Espagnols, implorérent la protection du Roy Très-Chrétien; qui leur envoya le secours, dont ils avoient besoin.

Le Maréchal de la Mothe, envoyé en Catalogne par la Cour de France, fut reçu à Barcelone l'an 1643, en qualité de Viceroy. Le Comte d'Harcourt lui succéda dans la Viceroyauté, en 1645. Le Prince de Condé, Louis de Bourbon, prit deux ans après la place du Comte: & notre Cardinal Michel Mazarin eut l'honeur de succéder à ce Prince (1). Il avoit été nommé avant la fin de 1647; mais il ne fit son entrée dans Barcelone, que dans le mois de Janvier 1648. Toujours aidé des Conseils du célébre Hyacinthe Serroni, son Compatriote, & son ancien Ami, le Cardinal ne parut pas au-dessous de la Charge, dont on l'avoit revêtu. Il ménagea, & protégea le Peuple; se fit aimer des Catalans par sa piété, & sa douceur; & ne leur donna jamais occasion de se plaindre, ni de sa conduite, ni de celle des personnes, qui étoient à son service. On le regreta lorsque six mois après on le vit partir pour Rome; où le Roy Très-Chrétien venoit de le nommer son Ambassadeur ordinaire auprès du Pape Innocent X.

VIII. Mazarin nommé Ambassadeur du Roy Très-Chrétien.

IX. Retourne à Rome.

Ce dernier Voyage, parmi les chaleurs excessives de la Canicule, fut funeste à la santé du Cardinal, dont la compléxion n'étoit point robuste. Arrivé à Rome au commencement du mois d'Août, il fit son Entrée solemnelle la veille de saint Laurent; & il se préparoit pour l'Audience publique, que Sa Sainteté avoit marquée au vingt-huit, jour de saint Augustin. Mais dès le vingt-six, il se trouva atteint d'une maladie, qu'on jugea d'abord mortelle. Il ne fallut pas prendre les timides précautions, dont on use ordinairement pour annoncer à un mortel, qu'il touche à sa fin. L'éclat des Honneurs, & des Dignités n'avoit point effacé dans son ame les premieres impressions, que la Grace y avoit faites; & dans le tumulte des affaires, il s'étoit toujours souvenu qu'il étoit Chrétien, & Religieux. Il en donna des marques plus frappantes dans cette occasion.

X. Sa derniére maladie.

Sa soumission aux ordres de la Providence fut parfaite: & oubliant dès-lors toutes les affaires temporelles, il ne voulut plus s'occuper que de celle du salut. Il se purifia par une Confession générale; reçut avec beaucoup de piété les derniers Sacremens; & ayant fait apeller le Pere Thomas Turcus, alors

XI. Il se dispose chrétiennement à la mort.

(1) Die 7 Octobris 1647, factus est Cardinalis Tituli sanctæ Ceciliæ; ac paulo post Catalonia Prorex, Illustrissimo Principi Condæo Ludovico Borbonio datus est Successor in eâ præfecturâ. *Gal. Christ. Tom. I, Col.* 338.

Général de tout l'Ordre, il demanda avec humilité sa Bénédiction, & le pria de le faire enterrer sans aucune pompe, aux piés de ses Freres, dans l'Eglise, où il avoit reçu autrefois l'Habit de saint Dominique. Parmi les plus vives douleurs, il ne laissa jamais échapper une parole d'impatience; moins encore aucun mouvement, qui fît comprendre que son cœur fût attaché à cette vie, qu'il alloit finir dans un âge si peu avancé. Il parla à ses Domestiques avec bonté, & les récompensa tous selon leurs services. Comme il n'avoit point de Créanciers, il fit plusieurs libéralités à ceux, qui s'étoient attachés à sa personne; laissa à l'Eglise d'Aix ce qu'il avoit de plus précieux en ses Meubles; & fit présent au Couvent de la Minerve d'un anneau de la valeur de trois mille écus (1). Vincent Fontana, présent à sa mort, dit qu'il rendit son ame à Dieu, dans de grands sentimens de Pénitence, & de Religion, le premier jour de Septembre, à trois heures après le coucher du Soleil, âgé de quarante-trois ans. L'Epitaphe qu'on lit sur son Tombeau dans le Couvent de la Minerve, porte la même chose (2). Moréri, & Don Denis se sont donc trompés, lorsqu'ils n'ont donné que quarante-un an à ce Cardinal. Il est naturel de penser que les Religieux, qui l'avoient vû entrer dans leur Ordre; & qui lui rendirent depuis les derniers devoirs, étoient plus éxactement instruits de son âge, que deux Ecrivains postérieurs, qui n'avoient point eû avec lui les mêmes liaisons.

XII. Caractére de ce Cardinal.

On loue la douceur, & la générosité de ce Cardinal; & on remarque, que dans les différens Emplois, qu'il remplit dans son Ordre, dans l'Eglise, & dans l'Etat, il se comporta toujours avec circonspection, & sans reproche. Homme droit, équitable, modéré, & ami sincére; il n'eut ni les défauts, ni les grandes qualités de son Frere. Il avoit vû avant sa mort

(1) Romam die 9 Augusti reversus, ut apud Innocentium X, pro Galliæ Rege Oratoris munere fungeretur; cùm die sancto Augustino sacrâ ad Pontificis maximi audientiam, solemni Pompa Regias Litteras exhibiturus pergere deberet, die 26 Augusti, vigentibus in Urbe Caloribus maximis... in gravem morbum incidit... Abdicatis ergo cunctis mundanis curis, solique Deo addictus, post Generalem totius ante actæ vitæ confessionem peractam, advocato Thoma Turco Generali Magistro... veniâ postulatâ, benedictioneque obtentâ, annulo valoris scutorum trium millium suo Conventui sanctæ Mariæ super Minervam, nobilioríque suppellectile Aquensi Ecclesiæ legatis, Spiritûs fervore maximo inter manus nostras placidissimè quievit in Domino, die 1 Septembris, hora tertia post solis occasum, anno 1648, &c. *Fontan. in The. pag.* 456.

(2) Fratri Michaëli Mazarino, Ordinis Prædicatorum, Apulo Romanoque Provinciali, Sacri Palatii Magistro, Aquensi Archiepiscopo, sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinali, Tituli sanctæ Ceciliæ, Cataloniæ Proregi, à Ludovico XIV, Galliæ Rege ad Innocentium X, Pontificem maximum Oratori electo, immaturâ morte sublato Calendis Septembris anno 1648, ætatis suæ 43, Fratres sanctæ Mariæ super Minervam Fratri benefactori amantissimo posuere. *Ap. Fontan. in The. Dom. pag.* 41.

LIVRE XXXV.

MICHEL MAZARIN.

la haute élévation de cet habile Ministre ; la grande réputation qu'il s'étoit faite dans toute l'Europe ; les services importans qu'il avoit rendus au Roy son Maître ; les louanges enfin, & les applaudissemens, que lui avoit d'abord attiré de la part de tous les Etats du Royaume, le succès de ses entreprises. Et il ne vit point le changement de fortune, qui l'humilia depuis, les Proscriptions, & les Arrêts rendus contre lui, pendant les troubles de la Guerre Civile, depuis 1649, jusqu'en 1652. Il est vrai que la sagesse, & la fortune de ce grand Politique le firent reparoître encore avec plus de gloire ; & que ses plus grands ennemis, forcés de l'admirer, cessérent enfin de le haïr ; & rendirent justice à la supériorité de ses Talens.

## NICOLAS JANSENBOY, ET SES TROIS FRERES, ILLUSTRES DE'FENSEURS DE LA FOI.

NICOLAS JANSENBOY.

Belgium Dominican. pp. 226, 233, 309.
Echard. Tom. II, pp. 479. 493. 552. 607.
In Batavia desolata passim.

NOus mettons ici sous le même Titre, l'Histoire abrégée de quatre Freres Germains, que le Seigneur avoit remplis de zéle pour la défense de la Foi, & pour la consolation de son Peuple, dans un tems, & des lieux, où l'Hérésie faisoit tous les jours des Apostats, & quelquefois des Martyrs. Leur surnom étoit Jansens, ou Jansenboy ; & ils avoient été nommés au Baptême, Nicolas, Corneille, Dominique, Léonard Nous suivrons moins l'ordre de leur naissance, que celui de leur mort.

Ziriczée, petite Ville des Provinces-Unies du Pays-Bas, en Zélande, & dans l'Isle de Schowen, fut leur Patrie. Cette Place, que les Espagnols avoient prise par famine l'an 1575, fut reprise bientôt après par les Hollandois. Le peu de liberté, qu'on laissa alors aux Catholiques, obligea la Famille de Jansenboy d'aller chercher ailleurs un asyle plus sûr, ou plus favorable à l'éxercice de leur Religion. L'Education Chrétienne, qu'avoient reçu les quatre Freres, fait honneur à la Piété de leurs Parens. Nicolas, & Dominique prirent l'Habit de Religieux dans notre Couvent d'Anvers. Corneille, & Léonard furent reçus dans celui de Bolduc, lorsque cette Ville étoit encore sous la Domination du Roy Catholique. Ils répondirent tous fort dignement à leur Vocation : & dans une Congrégation, dont la régularité étoit éxacte, & le zéle du salut des Ames soutenu par l'exemple de plusieurs saints Religieux, ceux-ci se distinguérent d'abord par une constante

fidélité à tous leurs devoirs, & devinrent depuis fort célébres, tant par leurs Travaux Apostoliques, que par leurs Ecrits. Le Pere Echard parle d'un cinquiéme, nommé Ambroise, qui avoit suivi ses Freres dans le même état de vie; mais on connoît moins ses actions; & il ne paroît pas qu'il ait rien écrit.



NICOLAS JANSENBOY.

Tom. II, p. 493. Col. 1.

I. Premiers Emplois de Nicolas Jansenboy.

Nicolas Jansenboy avoit ajoûté aux Etudes ordinaires de Philosophie & de Théologie, celle des Langues Orientales, particuliérement de la Grecque; parce qu'il étoit persuadé que cette connoissance lui seroit d'une grande utilité, dans les Disputes avec les Ministres de la nouvelle Secte, qui commençoit à être dominante dans le Pays. Le zéle de la Religion lui faisoit tourner vers cet objet, tout son travail, & toutes ses lectures. Ayant été établi d'abord Régent, & puis Supérieur, dans notre Collége de Lire, au Duché de Brabant, sa plus grande application fut d'instruire solidement la Jeunesse, en lui expliquant dans un grand détail, non-seulement tous les devoirs, qu'il faut remplir pour vivre chrétiennement; mais aussi toutes les Vérités qu'il est nécessaire de croire; & les Dogmes, que l'Hérésie attaquoit; afin de mettre ainsi ses Eléves en état de rendre raison de leur Foi, & de ne pas craindre les vaines subtilités des Ministres. Ce qu'il avoit fait dans le Collége de Lire, il le continua avec fruit dans l'Université de Louvain; où il enseigna la Théologie, & prit ses Dégrés. Il fit imprimer dans la même Ville en 1621 le Panégyrique de saint Thomas d'Aquin, qu'il avoit prêché dans notre Eglise de Bruxelles; & l'année suivante il publia à Anvers une Vie de saint Dominique, tirée des Auteurs Contemporains, & enrichie de quelques Notes critiques. On peut raporter au même tems ses Remarques sur un Ecrit, qui venoit de paroître, sous le Titre d'Apologie de la vie, & de la mort de Jean Duns.

II. Premiers Ouvrages.

Echard. Tom. II, pag. 479.

Mais ces différentes occupations ne l'empêchoient pas de travailler toujours, avec le même zéle, à la Conversion des Hérétiques; & de s'opposer de toutes ses forces au progrès de l'Erreur. Le succès de ses travaux dans les Pays-Bas porta le Nonce Apostolique, Jean-François Conti, à l'envoyer, avec le Pere Jacques Brouver, dans le Dannemarck, pour essayer de rapeller les Luthériens dans le sein de l'Eglise. C'est à quoi il s'appliqua avec autant de prudence que de zéle. Après avoir parcouru, non sans beaucoup de dangers, le Holstein, la Norvége, & quelques autres Provinces du Nord, il alla à Rome,

III. Il va prêcher dans le Dannemarck.

LIVRE XXXV.

NICOLAS JANSENBOY.

rendre compte au Pape Grégoire XV, & à la Congrégation de la Propagande, de tout ce qu'il avoit fait dans ces Pays; & proposer les moyens, qu'il jugeoit convenables pour faire de plus grands fruits parmi ces Peuples. Il fut favorablement écouté de Sa Sainteté; & ayant reçu de nouvelles Instructions, avec de nouveaux Pouvoirs, il fut renvoyé dans les mêmes Provinces, pour y continuer son Ministére. La Congrégation des Cardinaux voulut qu'il y fût accompagné par deux de ses Freres, Corneille, & Dominique : ce fut l'an 1623.

IV. Se rend à Rome; & revient dans le Nord.

V. Frédéric III le favorise : les Luthériens le persécutent.

Le Roy de Dannemarck, Frédéric III, les reçut avec bonté; les honora de sa protection, & leur permit de prêcher la Religion Catholique dans tous ses Etats. Les zélés Missionnaires sçurent bien profiter de cette liberté. Mais ni la faveur du Prince, ni la conversion de plusieurs Sectaires, ne purent empêcher, que Nicolas Jansenboy ne fût souvent exposé à de grandes contradictions de la part de ceux, qui résistoient plus opiniatrement à la lumiére de la Foi. On le menaça, on l'insulta publiquement, on lui tendit des piéges pour le surprendre dans ses paroles; & on essaya plus d'une fois de lui ôter la vie. Rien cependant ne fut capable de l'intimider, ou de lui faire abandonner l'Œuvre du Seigneur. Il sçavoit bien que les Apôtres n'avoient établi le Christianisme que parmi les persécutions; & que l'Homme Apostolique, pour faire quelque fruit, ne doit craindre ni la faim, ni la soif, ni les prisons, ni la mort. Rempli de cet esprit, qui avoit animé saint Paul, le Disciple de JESUS-CHRIST, mit toute sa confiance en Dieu; & la main du Seigneur fut avec lui, pour le salut de plusieurs.

VI. Il obtient le libre Exercice de la Religion, pour les Catholiques.

Il obtint de Frédéric III le libre Exercice de la Religion Catholique, dans la Ville de *Friderickstad*, nouvellement bâtie par ce Prince, dans le Duché de Holstein; & dès-lors les Vérités Orthodoxes y furent prêchées avec succès, malgré les murmures, & tous les efforts des Ministres Luthériens (1).

In Monu. Dom. ad An. 1625. p. 609.

Fontana, qui avoit lû dans nos Archives de la Minerve, ce

(1) Labore multiplici in Hæreticorum conversione insudabat P. Nicolaus Jansenius, non carceribus, non inediis, non afflictionibus assiduis fractus, ut Catholicam Fidem apud Hollandos, Unitarumque Provinciarum populos plantaret, & plantatam confoveret, ac constabiliret. Ea propter, cùm, Deo coöperante, apud Federicum Norvegiæ Principem, novam Civitatem Fridericopolim ad flumen Eydoram extruentem gratiam invenisset, de concedendâ in dicta Civitate, totaque ditione suâ Catholicis libertate plenissimâ, ibidem cum omnibus Catholicæ Religionis exercitiis, Ecclesiis Prædicationibus, Sacramentorumque usibus permanendi, ac exercendi cum Religiosorum concursu egit, &c. *Fontan. ut sup.*

que nous venons de raconter, raporte les Lettres, que le Duc de Holstein fit publier en ces termes :

*Nous Frédéric, par la Grace de Dieu, Héritier de Norvége, Duc de Sleswick, de Holstein, &c. à tous ceux qui verront les Présentes.*

VII. Lettres du Duc de Holstein.

« Nous faisons sçavoir, qu'ayant fait construire depuis « peu la Ville de *Fridericksttad*, sur la Rivière d'Eyder, dans un « Pays commode, & très-avantageux pour le Commerce de « tous les Royaumes, & de tous les Peuples de l'Europe, nous « avons accordé de grands Priviléges à tous les Négocians, « qui voudront s'y rendre, de quelque Pays qu'ils viennent. Et « parce que le grand Commerce de notre nouvelle Ville dépend « principalement de celui du Royaume d'Espagne, & des Pro- « vinces-Unies, nous promettons par ces Présentes, que tous « ceux qui viendront desdits Pays, pour commercer dans notre « Ville, pourront y demeurer en toute sûreté, & liberté, & se « retirer de même quand ils voudront. *Nous accordons aussi aux « Catholiques Romains la faculté d'exercer librement leur Religion « dans la même Ville, & de commercer dans tous nos Etats. Défen- « dons très-expressément à tous nos Gouverneurs, Magistrats, ou « Juges des lieux de les inquiéter en aucune manière ; ou de permettre « qu'ils soient inquiétés, directement ou indirectement pour cause « de Religion. Et ce que nous disons des Catholiques, nous l'en- « tendons aussi de leurs Prêtres, & Prédicateurs, qui viendront « chez nous, du sçu, & consentement de Maître Nicolas Jansens, « ou de celui qui tiendra sa place : car nous déclarons que nous « les avons pris, & les prenons sous notre protection. Donné dans « notre Ville de Gottorp le 24 Février 1625 (1)* ».

VIII. Nicolas Jansenboy, établit une Paroisse à Fridérickstad, pour les Catholiques-Romains.

Après cette Déclaration, qui avoit été accordée au mérite de notre Religieux, & à ses vives instances, il prêcha avec encore plus d'assiduité, & de force les Vérités Orthodoxes ; & il eut le plaisir de voir bien des Gens du Pays, qui rentrérent sous l'obéissance du Saint Siége. Il y eut aussi plusieurs Familles Catholiques, auparavant dispersées dans les Provinces-Unies, qui se réfugiérent dans la nouvelle Ville, attirées moins par les Priviléges, & les autres avantages, que le Prin-

(1) Idem quod de Catholicis dictum est, intelligimus de eorum Prædicatoribus & Sacerdotibus, qui de sciiu & consensu Magistri Nicolai Jansenii, vel ejus vicem gerentis, ad nostras ditiones venerint : quos omnes & singulos in nostro patrocinio, ac tutela esse déclaramus. Datum in nostra Goctorpia 24 Februarii 1625. *Ibid.*

LIVRE XXXV.

NICOLAS JANSENBOY.

ce leur promettoit: que par le désir de professer librement la Religion de leurs Peres. Nicolas Jansenboy y fit venir encore un nombre de Religieux de son Ordre, pour l'aider dans ses Travaux Apostoliques. Il fonda, ou établit à Friderickstad une Eglise Paroissiale, dont il fut le premier Pasteur, & le modéle de ceux qui devoient le suivre dans un si saint Ministére. Comme la Foi n'est jamais plus vive, ni la Piété plus sincére, & plus agissante, que parmi des Fidéles, qui ont été mis à l'épreuve, ou qui se trouvent encore environnés d'un Peuple ennemi, le Serviteur de Dieu eut l'avantage de pouvoir former un Troupeau docile, sur les plus pures Maximes de l'Evangile, & de lui faire religieusement observer toutes les Régles, & les saintes Pratiques de l'Eglise.

IX. Il forme son Troupeau sur les Maximes de l'Evangile.

On peut bien penser, que les Luthériens ne voyoient pas sans chagrin, la Religion Catholique en honneur, & en bonne odeur, dans un Pays, dans lequel depuis près d'un Siécle ils se glorifioient d'avoir tout soumis à leurs Loix; ou plûtôt d'avoir tout infecté, & tout corrompu. Si la vigilance du Prince les empêchoit d'éclater d'une certaine façon, ils tâchoient de se dédommager par quelque autre voie; & n'osant plus attaquer ouvertement le Pasteur, ils essayérent de séduire adroitement du moins une partie de son Troupeau. Ils crurent pouvoir y réussir en répendant parmi le Peuple, un Ecrit, composé depuis peu par Jean Muller, Ministre de Hambourg, sous le Titre: *D'Avertissement nécessaire*. Mais cet Ouvrage, tout rempli de la doctrine, & de l'esprit de Luther, étant tombé entre les mains de Nicolas Jansenboy, il fut aussitôt réfuté par un autre, que notre Auteur intitula: *Défense de la Foi Catholique, Apostolique, & Romaine, contre l'Avertissement de Jean Muller*. Il le fit imprimer à Anvers l'an 1631: & il en publia l'année suivante un second, pour exciter la Pieté de tous les Fidéles, & en particulier la reconnoissance des Religieux de son Ordre, envers la Sainte Vierge (1).

X. Il donne divers Ouvrages.

XI. Traduit en Latin un Ouvrage écrit en Espagnol.

Il y avoit déja plusieurs années, qu'il avoit fait paroître à Anvers, & à Cologne, sa Version de l'*Instruction des Prêtres*, composée sur la fin du Siécle précédent par Don Antoine de Molina, Chartreux Espagnol. Comme cet excellent Ouvrage est très-propre à instruire solidement les Ministres de l'Autel, de tous leurs devoirs, & à les faire entrer dans l'esprit du Sacerdoce, Jansens voulut le rendre plus commun, afin de le

(1) Beneficia Fratribus Prædicatoribus à divâ Virgine collata. *in*-12.

rendre

NICOLAS JANSENBOY.

rendre plus utile; & c'est ce qu'il fit en traduisant en Latin un Livre, qui n'avoit été encore imprimé qu'en Langue Espagnol (1).

Telles étoient les saintes occupations de ce Disciple de JESUS-CHRIST; qui, depuis son entrée dans l'Ordre de saint Dominique, n'avoit cessé de travailler, par ses Prédications, ses Ecrits, & ses Souffrances, à l'Edification de ses Freres, à la défense de la Foi, & à la conversion des Hérétiques. Moins chargé de jours, que de mérites, il se reposa dans le Seigneur le 21 de Novembre 1634; & alla recevoir la récompense promise au Serviteur fidéle, qui n'aura pas enfoui son Talent. Parmi ceux qui ont publié ses louanges, Jean-Adolphe, Auteur des Annales des Evêques de Slefwick, l'apelle un Homme très-respectable, très-sçavant, & fort célébre; dont la mémoire doit être précieuse à l'Eglise (2).

XII. Sa mort.

CORNEILLE JANSENS.

CORNEILLE JANSENS ayant fait avec succès ses Etudes à Louvain, où ses Vertus & ses Talens le firent estimer, il se rendit en Italie vers le commencement du dix-septiéme Siécle. Quoiqu'Etranger, il se mit bientôt en état d'éxercer le Ministére de la Parole dans les Villes de Lombardie; & il enseigna avec honneur dans les Ecoles de Bologne. Il n'interrompit depuis ce double Emploi, que pour aller le reprendre dans un autre Pays, où les Ouvriers Apostoliques étoient plus rares, & leur Ministére plus nécessaire. La Congrégation de la Propagande, bien instruite de sa capacité, & de la vivacité de sa Foi, le fit partir en 1623, pour les Provinces du Septentrion. Il y arriva avec son Frere Nicolas; & ce que l'un faisoit dans le Holstein, pour l'accroissement, ou le rétablissement de la Religion Catholique, l'autre tâchoit de le faire de même dans la Basse-Saxe. Ni les travaux & les fatigues de l'Apostolat, ni le danger, où il se trouva quelquefois, de perdre en même tems la liberté, & la vie, ne purent le rebuter. Cependant les fruits de sa Mission ne répondirent pas toujours à son zéle; parceque l'Hérésie de Luther avoit jetté de plus profondes racines,

I. Son ministére dans la Lombardie.

II. Dans la Basse-Saxe.

(1) Opus, quod unâ omnium voce, uno omnium sensu, atque existimatione in paucis laudatur... post septimam verò Editionem Hispaniensem, Latinitate id donavit Nicolaus Jansenius, Belga Dominicanus, ediditque Coloniæ, Antuerpiæque, &c. *Bibl. Nov. Hisp. Tom. I, pag.* 114.

(2) His incumbebat vir Apostolici planè pectoris, cùm anno 1634, Novembris 21, maximo omnium luctu huic luci ereptus est. Ejus cum laude meminit Episcoporum Slefwicensium Annalium Scriptor Joannes-Adolphus Cyprius; eumque vocat virum reverendum, doctissimum, ac celeberrimum, &c. *Echard, Tom. II, pag.* 479, *Col.* 1.

LIVRE XXXV.

CORNEILLE JANSENS.

dans le Pays où elle étoit née ; & qui avoit été le malheureux berceau de cet Héréſiarque.

III. Et en Hollande.

Après que le Miniſtre de JESUS-CHRIST eut employé le travail de pluſieurs années, à l'œuvre dont il avoit été chargé, l'obéïſſance le rapella en Flandres. Il s'arrêta quelque tems à *Munickedam*, petite Ville du Pays-Bas, dans la Nord-Hollande, occupé à inſtruire les Peuples, à adminiſtrer les Sacremens aux Fidéles, & à veiller avec la ſollicitude d'un Paſteur à la garde du Troupeau, que les Loups environnoient de toutes parts. Si ſes ſoins ne furent point ſans quelque fruit, comme on l'aſſure (1); il ne manqua pas auſſi lui-même d'épreuves : pendant qu'il travailloit à ramener des Apoſtats ; ou à fortifier dans la Foi, ceux qui en faiſoient encore profeſſion, il étoit tous les jours à la veille de devenir la victime de ſon zéle, ou par la trahiſon des uns, ou par la fureur des autres. Mais en ſe dévouant aux Travaux de l'Apoſtolat, il avoit fait à Dieu le ſacrifice de ſa vie ; & il ſe ſeroit cru trop heureux de mourir, en travaillant au Salut de ſes Freres.

Pendant le ſéjour qu'il fit en Hollande, il écrivit quelques Ouvrages de Piété, ou d'Hiſtoire, qui ne furent imprimés qu'après ſa mort. Mais dès l'an 1635 il avoit fait l'Apologie de l'Ouvrage intitulé : *La Défenſe de la Foi Catholique*. Le Miniſtre Jean Muller venoit de répliquer pour défendre ſon Avertiſſement ; & Nicolas Janſens (qui l'avoit ſçavanment réfuté) étant déja mort, Corneille crut, que c'étoit à lui à prendre la plume, pour venger en même tems la Foi attaquée, & la mémoire de ſon Frere, outragée par le Miniſtre Luthérien.

Echard. Tom. II, pag. 493. Col. I.

Nous ne ſommes point inſtruits des autres circonſtances de ſa vie : mais on ne nous a pas laiſſé ignorer celles de ſa mort, que nous apellerions triſte, ſi nous ne ſçavions que la Divine Providence régle tous les événemens, & fait tout ſervir à l'éxécution de ſes deſſeins, pour le ſalut des Elûs. Corneille Janſens, après avoir ſi glorieuſement éxercé ſon Miniſtére, en Italie, en Allemagne, & dans les Pays-Bas, s'étant embarqué, pour aller inſtruire le Saint Siége, de l'état préſent de la Religion, dans les Provinces-Unies, fut accueilli ſur mer d'une ſi furieuſe tempête, que le Vaiſſeau, où il ſe trouvoit avec le cinquiéme de ſes Freres, nommé Ambroiſe, s'ouvrit par la violence des vents. Tous les Matelots, & tous les Paſ-

IV. Il périt ſur Mer.

(1) Bataviam indè petens, Monachodami aliquot annis Catholicorum paſtorem egit cum fructu non modico, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 493.

sagers furent submergés, le onziéme jour d'Octobre 1637 (1).

LIVRE XXXV.

DOMINIQUE JANSENS.

DOMINIQUE JANSENS, le troisiéme de ses Freres qui avoient été envoyés par le Saint Siége dans les Provinces du Nord, poussa plus loin que les deux précédens, ses jours, & ses travaux. La Ville de Hambourg, une des plus grandes, & des plus considérables de toute l'Allemagne, fut le premier, ou le plus glorieux Théâtre de ses Combats, & de ses Disputes contre les Docteurs de la Religion Prétendue Réformée. Ce fut en 1623 qu'il arriva, avec la qualité de Prédicateur, & de Pasteur Apostolique, dans cette Ville Impériale; où, environné d'une foule de Ministres séducteurs, & d'un peuple séduit, il annonça les Dogmes Catholiques; & les défendit, avec autant de prudence, que de courage, & d'intrépidité. Armé de la parole, & de la vertu de Dieu, au milieu des plus grandes persécutions, il fit paroître une patience invincible; & à l'éxemple de saint Paul, dont il prêchoit la Doctrine, il combattit à droit & à gauche, aussi peu sensible à la gloire humaine, qu'aux mépris des hommes, & à leurs menaces (2).

I. Ses travaux Apostoliques, dans la Ville de Hambourg.

Le Seigneur, qui l'avoit rempli de son esprit, donna aussi une force & une onction particuliére à ses Discours. Malgré les clameurs des Hérétiques obstinés, il se fit écouter; il convainquit, il persuada, & il en rapella plusieurs dans le sein de l'Eglise. Dans toutes les Disputes qu'il eût avec les Ministres Luthériens, la vérité triompha toujours dans sa bouche. Il est vrai que si ses Victoires couvrirent souvent ses ennemis de honte, & de confusion, elles furent toujours une occasion de nouvelles persécutions, qu'on lui suscita; mais comme les intérêts de la Foi lui étoient plus chers, que son repos; & qu'il préféroit le salut du prochain, à sa propre sûreté; il ne fut jamais ébranlé, ni découragé, par tous les efforts, que firent ses ennemis pour le perdre.

II. Parmi les persécutions.

Le plus violent de tous étoit Jean Muller, dont nous avons déja parlé. Ce Ministre, peu content de déclamer avec em-

(1) At cùm Romam de re Fidei acturus tenderet, naufragio periit anno 1637, Octobris XI. Quatuor habuit in ordine Fratres germanos, quorum unus, Ambrosius scilicet eadem cum eo tempestate involutus est. *Idem ibid.*

(2) Fr. Dominicus Jansenboy zelandus... à sacrâ Cardinalium Congregatione, *de Propagandâ fide*, Hamapolim, vulgò *Hambourg*, Apostolicus Prædicator & Pastor missus anno 1623, intrepidum se Dei Ministrum exhibuit, in multâ patientiâ, in verbo veritatis, in virtute Dei, per arma justitiæ à dextris, & à sinistris, per gloriam, & ignobilitatem, per infamiam, & bonam famam. Quis oves errantes ab eo in gremium Ecclesiæ revocatas numeret! Quis narret quot & quanta à Lutheranis Ministris, præsertim à Joanne Mullero passus sit, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 552. *Belgi. Domin. pag.* 233.

portement, & dans toutes les occasions, contre le Prédicateur Apostolique, se mit à la tête de tous ceux de son parti, qui voulurent le suivre, pour essayer d'exciter la populace à quelque Sédition; non seulement contre le Serviteur de Dieu, mais encore contre les Magistrats, qu'il osoit traiter de Prévaricateurs, prétendant que c'étoit violer toutes les Loix du Pays, que d'y souffrir un Ministre du Pape, qui prêchoit tous les jours hautement les Dogmes de l'Eglise Romaine. Cette entreprise ne lui ayant point réussi; parce que le peuple demeurant tranquille, notre Prédicateur l'avoit méprisée, & le Gouvernement paroissoit y avoir fait peu d'attention; Jean Muller voulut en tenter une autre: pour cela, il fit un Libelle, qu'il remplit de fiel, & de plusieurs Calomnies, aussi injurieuses au Sénat de Hambourg, qu'au Défenseur de l'ancienne Doctrine. Cet Ecrit, que les Luthériens prirent soin de répandre, & dans la Ville, & dans tout le Pays, fit plus d'impression sur les esprits: on crut être à la veille de voir éclater un soulévement général de la part des Disciples de Luther; qui se trouvoient Supérieurs en nombre, & en force, parmi les Hambourgeois.

III. Les Ministres Luthériens veulent le faire chasser de la Ville.

IV. Le Sénat donne un ordre.

Ce fut alors, que pour prévenir de plus grands maux, le Sénat ordonna au Pere Dominique Jansens, de sortir dans deux jours de la Ville. Mais pendant ce peu de tems, qui lui fut accordé pour se préparer au départ, la sagesse des Magistrats, ou plutôt la Divine Providence, qui vouloit se servir encore du Ministére de l'Homme Apostolique, pour la Conversion de plusieurs, fit cesser le tumulte. Les moins échauffés rougirent de leur emportement, & de la surprise qui leur avoit été faite. Les autres suivirent leur éxemple; le peuple s'appaisa; l'ordre du Sénat fut révoqué; & notre Prédicateur continua à remplir ses Fonctions, & à faire beaucoup de fruit dans le Pays, jusqu'en l'année 1634, qu'il fut enfin contraint, en secouant la poussiére de ses piés, d'aller annoncer ailleurs la parole du Salut.

V. Qu'il révoque.

Il y avoit déja onze ans, que cet infatigable Ministre de JESUS-CHRIST, éxerçoit le saint Ministere, au milieu d'un grand peuple; à qui il n'avoit jamais donné que les plus beaux éxemples de patience, de douceur, de charité, de désintéressement; & à qui il auroit pû dire ce que disoit autrefois S. Paul aux Thessaloniciens: « Dans l'affection, que nous ressentions » pour vous, nous aurions souhaité de vous donner, non-seu» lement la connoissance de l'Evangile de Dieu, mais aussi no» tre propre vie, tant étoit grand l'amour que nous vous por-

1. Thessal. II, 8, 9, 10, 11, 12.

tions. Car vous n'avez pas oublié, quelles peines, & quelles « fatigues nous avons souffertes; & comme nous avons prêché « l'Evangile de Dieu, en travaillant jour & nuit, pour n'être à « charge à aucun de vous. Vous êtes témoins vous mêmes, & « Dieu l'est aussi, combien la maniére dont je me suis conduit « envers vous, qui avez embrassé la Foi, a été sainte, juste, & « irréprochable. Vous sçavez que j'ai agi envers chacun de « vous, comme un Pere envers ses Enfans, vous exhortant, « vous consolant, & vous conjurant de vous conduire d'une ma- « niére digne de Dieu, qui vous a apellés à son Royaume, & à « sa gloire ».

VI. Occupations du Serviteur de Dieu, à Cologne.

En sortant de Hambourg, Jansens se retira d'abord à Cologne; où il fit imprimer quelques Ouvrages en Latin, & en Allemand, pour expliquer les Pratiques de l'Eglise Romaine, attaquées par les Luthériens; & montrer que la Doctrine de ceux-ci n'étoit pas moins opposée à l'Ecriture Sainte, qu'à toute la Tradition; quoiqu'ils se vantent faussement de ne s'appuyer que sur la pure Parole de Dieu. Le séjour du Pere Dominique à Cologne, fut utile à plusieurs; dont les uns par ses soins attentifs, furent confirmés dans la Foi, & les autres retirés de l'Hérésie, ou des routes de l'iniquité. Après avoir essuyé tant de fatigues, & s'être exposé à tant de périls, il crut qu'il lui convenoit d'aller se renfermer dans son Couvent d'Anvers; non pour s'y reposer, mais pour travailler avec une nouvelle ferveur à sa propre perfection, dans le silence, & dans l'éxercice de la Priére.

VII. A Anvers.

Ces saintes occupations néanmoins, ne lui firent point oublier ce qu'il devoit à ses Freres; & ayant lû dans un Auteur Italien le récit circonstancié des merveilles, qui s'opéroient tous les jours devant l'Image de saint Dominique, dans l'Eglise de Soriano; il jugea à propos d'opposer aux nouveaux Iconoclastes, ce témoignage public; par lequel le Ciel sembloit se déclarer si hautement contre leur impiété. Il traduisit donc en Flamand, ce qui avoit été d'abord écrit en Italien, par un Auteur de réputation, & témoin oculaire de la plûpart des faits, qu'il raportoit. Cette Traduction parut à Anvers l'an 1643.

VIII. Et à Amsterdam.

Ce fut à peu près dans le même tems, que l'obéïssance engagea Dominique Jansens à faire une nouvelle Mission. Les Supérieurs jugeant ses Talens nécessaires aux Peuples les plus exposés à la séduction, l'envoyérent à Amsterdam, pour y soutenir ceux qui obéïssoient encore au Saint Siége, & tâcher

LIVRE XXXV.

DOMINIQUE JANSENS.

de ramener par la vertu de la Parole, ceux qui avoient eû le malheur de se séparer de l'Eglise. Le Disciple de JESUS-CHRIST, accoutumé au travail, reçut cet ordre, comme venant de Dieu même; & il l'éxécuta avec beaucoup de zéle, & de nouveaux fruits. Plusieurs Hérétiques abjurérent leurs Erreurs; & les Fidéles se fortifiérent contre la tentation par l'usage des Sacremens. Le Seigneur couronna la persévérance de son Serviteur, par une mort précieuse le 14 de Mars 1647 (1).

IX. Sa mort.

LÉONARD JANSENS.

Le quatriéme Religieux, dont nous devons parler en ce lieu, pour ne pas le séparer de ceux, avec lesquels la nature, la Grace, & la même profession l'avoient si étroitement uni, s'apelloit LEONARD JANSENS, Profés du Couvent de Bolduc. Doué de plusieurs talens, & rempli du même esprit, que ses illustres Freres, il se dévoua au même ministére de charité. S'il n'entreprit pas comme eux de longs Voyages, pour aller chercher la Brébis égarée, il ne fut point exposé à de moindres périls; & ses travaux ne furent pas moins utiles à ceux, qui dans leur Patrie avoient besoin de son secours.

I. Il se trouve à Bolduc, lorsque la Ville est prise par les Hollandois.

Léonard Jansens se trouvoit dans la Ville de Bolduc, lorsque cette Place en 1629 fut assiégée, & prise par les Hollandois, commandés par le Prince d'Orange. La Religion avoit encore plus de part que la Politique dans cette Guerre. Ce double motif animant les Assiégeans, & les Assiégés, ils firent les uns & les autres les plus grands efforts; ceux-là pour emporter la Place, ceux-ci pour la défendre; & le Clergé ne fut pas oisif spectateur du zéle des Citoyens Catholiques. Lorsque le Seigneur, pour punir les péchés de son Peuple, eut permis qu'il fut livré à ses Ennemis; tous les Ecclésiastiques, & tous les Religieux, selon les conditions de la Capitulation, sortirent de Bolduc, à la suite de leur Evêque, comme il a été dit dans l'Histoire de ce Prélat Dominicain. Mais Léonard Jansens ne tarda pas de rentrer dans la Ville; parce que les Supérieurs, qui connoissoient sa prudence, & qui ne pouvoient douter de la vivacité de son zéle, avoient jugé à propos de le destiner au service de cette Eglise désolée; c'est-à-dire, à l'ins-

Michel Ophovius, Liv. XXXIV, p. 170.

(1) Mansit tamen ad annum 1634, pugil invictus, Catholicos verbo, & exemplo in Fide confirmans. Tandem exulare coactus est ac cedere, ut iræ impotentium hominum locum daret. Coloniam primùm, deindè Antuerpiam secessit; sed zelo urente quietis impatiens Amstelodamum jussu Superiorum se contulit, ubi Missionarium agens, dum Catholicis verbum Dei, & Sacramenta ministraret, non paucos etiam Hæreticos ad veram frugem reduxit. His incumbentem Christus Athletam suum ad meliora transtulit 14 Martii 1647. *Echard: Tom. II, pag. 552.*

truction, & à la consolation d'un grand nombre de Fidéles, qui se trouvoient désormais sous la Domination des Hérétiques, sans Pasteur, sans Eglises, sans Exercices publics de leur Religion, & sans autre secours extérieur, que celui que quelque Ministre zélé voudroit leur procurer, aux risques de sa liberté, & de sa vie. Le Pere Jansens ne se refusa pas à un Ministére si hazardeux; mais afin qu'il pût le remplir plus longtems, & avec moins de péril, on lui permit de ne paroître, soit dans la Ville, ou dans le Diocèse de Bolduc, que sous un habit de Séculier; celui d'un Ecclésiastique, & encore plus celui d'un Religieux, étant toujours odieux ou suspect, aux Sectateurs de Luther, & de Calvin.

II. Il continue à instruire, servir, & consoler les Fidéles.

Le Seigneur prolongea les jours de son fidéle Ministre; il le revêtit de force, pour qu'il ne craignît point les dangers, où il étoit continuellement exposé; il semble que la Providence prit plaisir à fermer les yeux à ses Ennemis, & à le garantir toujours de leurs piéges. Pendant trente-quatre ans, que le Serviteur de Dieu éxerça son ministére, au milieu d'une infinité d'Apostats, témoin tous les jours de leur acharnement à persécuter les Catholiques, à renverser les Autels, à détruire, ou profaner les Monastéres, & les autres Lieux saints, il ne s'occupa qu'à consoler chrétiennement ceux qui gémissoient sur les ruines du Sanctuaire, à leur administrer les Sacremens, à soutenir les foibles dans la Foi, à aider enfin les malades, en les préparant à une mort chrétienne, par l'espérance des biens promis à ceux, qui persévéreront jusqu'à la fin dans la piété, & dans la confession généreuse de toutes les Vérités revelées à l'Eglise.

III. Il éxerce pendant 34 ans le S. Ministére, dans la même Ville de Bolduc.

Dans ses moments de loisir, le fervent Missionnaire composoit quelques petits Ouvrages de Dévotion; soit pour nourrir sa piété, ou pour exciter davantage celle des Fidéles, & employer saintement son tems. Ses Cantiques spirituels écrits en Flamand, furent imprimés à Anvers l'an 1635. En 1644 il publia une Histoire abregée de quelques saints Personnages de l'Ordre de saint Dominique, qui avoient été la bonne odeur de JESUS-CHRIST, parmi les Peuples du Pays-Bas; les uns dans l'Episcopat, les autres dans les travaux de la vie Apostolique; & quelques-uns dans les tourmens qui leur avoient procuré la Couronne du Martyre. S'il n'eut pas lui-même le bonheur de mourir pour la Foi, il eut du moins celui d'employer dans des œuvres de charité & de miséricorde, tous les jours de

IV. Ses Ecrits.

V. Sa mort.

ſa vie, & de terminer ſa carriére par une ſainte mort, le 21 de Février 1663 (1).

## NICOLAS RODOLPHE, MAITRE DU SACRÉ PALAIS, CINQUANTE-SIXIE'ME GE'NE'RAL DES FF. PRESCHEURS.

NICOLAS RODOLPHE.

I. Noble naiſſance de Nicolas Rodolphe.

NICOLAS RODOLPHE, ou RODULPHE, illuſtre par ſa naiſſance, mais beaucoup plus recommandable par les qualités de l'eſprit, & du cœur, naquit à Florence l'an 1578, ſous le Pontificat de Grégoire XIII. Son Pere, Jean-François Rodolphe, étoit Sénateur de Florence; & ſa Mere, Conſtance Hugoline, appartenoit à la Maiſon de Médicis, étant Niéce du Cardinal Aléxandre de Médicis, qui fut Pape ſous le nom de Léon XI. Les trois Freres aînés de Nicolas, nommés Aléxandre, Octavien, & Louis, ſe diſtinguérent par leur mérite, leurs talens, & leurs emplois. Le premier hérita des Biens, & des Titres de ſes Ancêtres. Le ſecond fut créé Cardinal du Titre de ſainte Agathe, par le Pape Grégoire XV. Et le troiſiéme mourut Evêque de Patti, dans le Royaume de Sicile, pendant le Pontificat d'Innocent X.

II. Ses illuſtres Freres.

Cette nombreuſe Famille ne partagea pas tellement les attentions des Parens de Nicolas Rodolphe, qu'ils ne priſſent un ſoin particulier de ſon Education : & lorſqu'il plût au Seigneur de l'apeller à ſon Service, dans l'Etat Religieux, ils ne s'opposérent pas moins fortement à ſa Vocation, qu'ils auroient pû faire au ſacrifice d'un fils unique. Le pieux jeune Homme, trop convaincu de cette tendreſſe, ſurtout de ſa Mere, pour n'en point craindre les ſuites; mais réſolu de n'écouter que la voix de Dieu dans le choix d'un Etat de vie, eut la prudence de s'éloigner de ſon Pays, avant que de faire connoître le deſſein qu'il méditoit. Soit qu'il eut témoigné ſouhaiter faire ſes derniéres Etudes à Rome; ſoit peut-être ſous prétexte d'un Voyage de curioſité, ou de dévotion, il étoit dans cette Capitale du Monde Chrétien, & ſous la direction de ſaint Philippe

III. Etudiant à Rome, il ſe met ſous la Direction de ſaint Philippe de Neri.

(1) Fr. Leonardus Janſenboy Siricſeæ in Zelandiâ natus, è quatuor Fratribus germanis, qui Silvæducis ordinem amplexi ſunt, dum hæc Regi Catholico pareret civitas, unus, ſub ementito habitu poſtquam à Batavis ſubacta eſt, ibidem perſeveravit Catholicis Verbum Dei, & Sacramenta miniſtrans, ac in Fide Romanâ confirmans: quo in munere operarium ſe inconfuſibilem, ſed diligentem, ſed virum verè Apoſtolicum exhibens, curſum ibidem conſummavit 21 Februarii 1663, annis & meritis plenus. *Belgi. Dom. pag. 309. Echard. Tom. II, pag. 607. Col. 1.*

lippe de Néri, lorsqu'en 1594 il demanda l'Habit de S. Dominique, au Prieur du Couvent de la Minerve. Ce qu'il désiroit avec ardeur, il l'obtint avec d'autant plus de facilité, qu'outre les grandes espérances, que ses qualités naturelles faisoient concevoir, les marques de sa Vocation n'étoient point équivoques. Sous la conduite d'un Directeur le plus saint, & le plus éclairé de son Siécle, il s'étoit éprouvé lui-même; il avoit tâché de mériter, par ses ferventes priéres, de connoître la volonté du Seigneur; & il n'y avoit que l'inspiration céleste, qui l'eût déterminé à préférer la pauvreté volontaire, à tout ce que le Siécle lui offroit de richesses, de plaisirs, & d'honneurs.

IV. Il entre dans l'Ordre de saint Dominique.

Mais les vûes des Parens étoient moins pures: aussi ne se trouvérent-elles pas conformes à celles du Disciple de JESUS-CHRIST. Leurs premiéres plaintes furent celles que la chair & le sang ont coutume de former dans de semblables occasions; & ils n'en demeurérent point là. Pour donner quelque chose à leurs importunes sollicitations, il fallut que le Pape Clément VIII ordonnât, que le Novice seroit remis entre les mains de saint Philippe de Néri, afin que ce saint Homme éprouvât mûrement sa Vocation, & qu'il en jugeât. Si les illustres Parens du jeune Religieux ne vouloient être assurés que de ce point, ils devoient être satisfaits de l'ordre de Sa Sainteté; puisque la haute piété, la sagesse, & les lumiéres de Philippe de Néri étoient dès-lors connues dans toute l'Italie. Nicolas Rodolphe ne fut pas moins content de se voir remis au jugement de l'Homme de Dieu, à qui il avoit déja donné toute sa confiance, s'étant fait un devoir de lui communiquer ses plus secretes pensées, & tous les sentimens de son cœur. Pendant le peu de jours qu'il passa encore auprès de lui, il continua à lui parler toujours avec la même ouverture, & à répondre éxactement à toutes ses interrogations. Après quoi, le saint Fondateur l'ayant confirmé dans sa Vocation, rendit au Souverain Pontife le témoignage qu'on désiroit; Rodolphe fut rendu lui-même à ses Supérieurs; & il ne pensa plus qu'à attirer sur lui de nouvelles faveurs du Ciel, en s'efforçant d'acquérir la perfection de son Etat (1).

V. Ses Parens s'opposent à sa Vocation. Le Pape la fait éxaminer.

VI. Saint Philippe de Néri le confirme dans son dessein.

Il y travailla avec une fidélité si constante, qu'il parut aller toujours de vertu en vertu; & il ne fit pas de moindres pro-

VII. Fidélité du jeune Religieux.

(1) Hic Florentiæ nobili sanguine ortus, Leonis Papæ XI Pronepos, Dominicanam togam in Conventu S. Mariæ super Minervam induit, reluctantibus parentibus, atque apud Clementem VIII, reclamantibus: probatoque ejus Spiritu, inventus est ex Deo esse, &c. *Fontan. in The. Dom. pag. 452. Col. 2.*

Echard. Tom. II. pag. 457. Col. 2.

grès dans la Science, que dans la Pieté. Il est vrai que les Maîtres, qu'on lui donna, avoient tout ce qu'il falloit, pour le former egalement à l'une & à l'autre. Les PP. Grégoire Servanti, & Diégo Alvarés; élevés depuis, l'un à l'Evêché de Trivento, & l'autre à l'Archevêché de Trani, furent ses Professeurs de Théologie dans le Couvent de la Minerve. Ces Sçavans Hommes, nourris dans les principes de saint Thomas, & d'autant plus appliqués à conserver religieusement le dépôt de sa Doctrine, qu'elle étoit alors plus hardiment attaquée, ne négligeoient rien pour en faire bien connoître la solidité, la pureté, la vérité. Ils puisoient dans la source les lumiéres, qu'ils répandoient; & ne cherchoient que dans les Ouvrages mêmes du Docteur Angélique, de quoi réfuter ses Adversaires, répondre à leurs Objections, & anéantir tout leur systême.

VIII. Progrès dans la Piété, & dans la Science.

D'aussi habiles Maîtres pouvoient sans doute former d'habiles Disciples. Nul ne profita mieux de leurs Leçons, que le jeune Rodolphe; & il trouva un nouveau secours dans ses conversations avec le célébre Thomas de Lémos; qui avoit paru avec tant d'éclat dans les Congrégations *de Auxiliis*; & qui édifia long-tems la Communauté de la Minerve, où il coula dans un saint travail, les derniéres années de sa vie.

La preuve, que Nicolas Rodolphe avoit sçu mettre à profit, pour sa perfection, & son instruction, les moyens, que la Providence lui fournissoit; c'est qu'il fut préféré à tous ses Condisciples, pour enseigner successivement la Philosophie, & la Théologie, dans le Collége de la Minerve: Emploi qu'il remplit pendant plusieurs années, avec beaucoup d'applaudissement, & de succès. Il n'auroit pas fait de moindres fruits dans le saint Ministére, puisqu'il avoit toutes les qualités, qui forment le parfait Orateur Chrétien; le zéle, l'érudition, le don de la parole, la justesse & l'élévation de génie: & avec cela un extérieur qui prévenoit, & imposoit. Mais son talent le mieux marqué parut être pour le Gouvernement, & la conduite des Ames: aussi la Province Romaine se hâta-t-elle de le choisir pour son Provincial. La prudence, la sagesse, la douceur de Rodolphe, & son amour pour la régularité, lui firent honneur dans cette Charge; qui le préparoit à en remplir un jour une plus considérable, à la tête de tout son Ordre.

IX. Il est fait Provincial de la Province Romaine.

X. Et Maître du Sacré Palais.

Dès l'an 1622, le Pere Hyacinthe Pétronius, noble Romain, & Maître du Sacré Palais, ayant été élevé à l'Episcopat par Grégoire XV, le même Pape prit Rodolphe pour son Théolgien; & Urbain VIII, qui le continua dans ce Poste, lui

donna de nouvelles marques de sa confiance. Sa Sainteté, ainsi que le Sacré Collége, admirérent plus d'une fois ses lumiéres, dans les matiéres de Religion, qui furent agitées en présence du Saint Siége, & on n'entendit pas avec moins de satisfaction, les sçavans Discours qu'il prononça de tems en tems dans le Palais Apostolique (1).

XI. Il obtient que les Congrégations du S. Office se tiendroient désormais dans le Couvent de la Minerve.

Fontana nous apprend que, pendant l'absence du Général de l'Ordre, qui faisoit la Visite de ses Maisons, dans le Royaume de France, le Pape & le Maître du Sacré Palais s'accordérent, à fixer désormais l'Assemblée des Cardinaux du Saint Office, dans notre Couvent de la Minerve. Ensorte qu'au lieu qu'il s'assembloient auparavant tous les Mercredis, dans la Maison du plus ancien des Cardinaux; par conséquent tantôt dans un endroit, & tantôt dans un autre, non sans quelque incommodité pour plusieurs, l'Appartement de notre Général fut dès-lors destiné pour toujours à cet usage. Ce qui fut autorisé par un Décret porté dans une Congrégation Générale, le 14 de Septembre 1628, & confirmé depuis par le Pape Innocent X (2).

XII. Il est nommé par Sa Sainteté, Vicaire Général de l'Ordre; & élû Supérieur Général par le Chapitre.

Peu de semaines après cet arrangement, on apprit à Rome que le Général des FF. Prêcheurs Séraphin Siccus étoit mort à Avignon, le 24 de Septembre. Le Pape Urbain nomma aussitôt le Maître du Sacré Palais, pour gouverner tout l'Ordre de saint Dominique, en qualité de Vicaire Général jusqu'au prochain Chapitre. Ce Chapitre fut tenu à Rome dans le mois de Juin 1629; & tous les Electeurs s'y trouvérent d'abord réunis en faveur du même Nicolas Rodolphe; dont l'Election, fort agréable à Sa Sainteté, ne le fut pas moins aux Cardinaux, & à tous les Romains. La réputation de ce grand Homme étoit déja si brillante, que Diégo Alvarés, autrefois son Professeur, & alors Achevêque de Trani, lui dédia la même année, son grand Ouvrage, intitulé: *Histoire de l'Hérésie Pélagienne*. Le Lecteur curieux peut voir dans l'Epître Dédicatoire, quelle

(1.) Ad Romanæ Provinciæ regimen postmodum assumptus, mox Magister Sacri Palatii renunciatus, doctissimas, eruditissimasque Conciones in Apostolico Palatio habuit. *Fontan. in Theat. pag. 452.*

(2) Cùm ferè hactenus S. R. & Universalis Inquisitionis Senatus in Domibus antiquorum Cardinalium ejusdem Congregationis, Feria 4, cujuslibet Hebdomadæ soleret congregari, non sine eorundem aliquali incommodo; ac proptereà tractaretur de constabiliendo loco, in quo perpetuis futuris temporibus, ad consessum conveniret, P. Rodulphius Sacri Palatii Magister cum Urbano P. M. egit, ut apud Conventum Minervæ in mansionibus Magistri Generalis perpetuò illæ Sessiones haberentur: quo benignè indulsit Urbanus (absente ab Urbe Mag. Generali Sicco) atque in Generali Congregatione coram eodem sanctissimo factâ, die 14 Septembris tale constabilivit decretum, &c. *Fontan. in Monum. ad An. 1628. pag. 615.*

LIVRE XXXV.

NICOLAS RODOLPHE.

idée ce sçavant Prélat avoit du mérite du nouveau Général. Mais ses propres actions le feront mieux connoître, que tous les Eloges de ses Amis, quelque graves & quelque sincéres, qu'on puisse les supposer.

XIII. Ce qu'il fait dans le Chapitre de son Election.

Dans le Chapitre de son Election, Rodolphe donna de nouvelles preuves de sa capacité, & du zéle qui l'animoit. Peu content d'exhorter fortement tous ses Religieux, à rendre à leur Ordre sa premiére beauté, en marchant toujours sur les traces de leurs Peres; il prit les plus justes mesures pour introduire, ou soutenir, & perfectionner par tout la vie réguliére. Il porta aussi de sages Réglemens, tant pour étendre les Missions chez les Infidéles, que pour favoriser ceux qui y travailloient déja avec honneur, & augmenter le nombre des Ouvriers Evangéliques. Il fit ordonner par le Chapitre, que tous nos Missionnaires, dans les Indes Orientales, & Occidentales, y mettroient en usage le Cathéchisme Romain, pour l'Instruction de ceux qui se convertissoient à la Foi; & afin de faciliter l'Exécution de cette Ordonnançe, il voulut que ce Catéchisme fut incessanment traduit en Langue Indienne, par quelques Religieux sçavans, & particuliérement versés dans cette Langue. Sans entrer dans le détail des autres Réglemens, qui furent faits dans ce Chapitre, soit pour l'avancement des Etudes, ou pour la Propagation de la Foi, nous ajouterons seulement, qu'on y trouva les moyens d'assurer un fonds, que le sage Supérieur destina à trois choses; à la Rédemption des Captifs, à la Canonisation des Saints, & à l'impression des Livres, lorsqu'on les jugeroit bons, & que les Auteurs auroient besoin de secours, pour les faire imprimer (1). On comprend bien que ces trois différens objets étoient relatifs à l'Ordre de saint Dominique.

Vide Fontan. in Monu. ad An. 1629. p. 616, 617, 618.

XIV. Ses premiéres Visites dans quelques Provinces d'Italie.

Il n'y avoit que deux mois, que notre Général avoit été mis en place; & il en recevoit encore des félicitations, lorsque le Seigneur l'affligea par la mort du Pere Thomas de Lémos. Après avoir rendu les derniers devoirs à cet Homme illustre, dont il avoit toujours respecté le mérite, & la vertu, Rodolphe sortit de Rome, pour aller commencer la Visite de son Ordre, dans la Province Romaine, & dans celle de Lombardie. Pendant son séjour dans le Couvent de Bologne, il re-

(1) In eo capitulo multa fuere in Fidei obsequium sancita, pro iis maximè qui inter Infideles in Evangelii promulgatione laborabant, & quotidie laborant. Ordinis ærarium pro Captivorum Redemptione, Sanctorum Canonisatione, atque Librorum pauperum Fratrum impressione institutum est, &c. *Fontan. in Monu. Dom. p. 616. Col. 2.*

NICOLAS RODOLPHE.

nouvella auprès du Tombeau de saint Dominique, tous les sentimens de Religion, de zéle, de piété, qu'il avoit conçus en entrant dans son Ordre: & pour se montrer le digne Successeur du Bienheureux Patriarche, il résolut de suivre éxactement ses éxemples, d'agir toujours par le même esprit; & de ne rien négliger, de tout ce qui pourroit faire revivre dans ses Freres, l'ancienne ferveur de l'Ordre naissant. La Lettre Circulaire, qu'il écrivit de-là à tous les Supérieurs des Provinces, est toute remplie d'expressions, & de sentimens, qui ne peuvent partir que d'un cœur brûlant de zéle, & embrasé du feu de la charité.

XV. La Peste ravage le Milanez, & la Toscane.

La cruelle Peste, qui désoloit le Milanez en 1630, & qui se répandant toujours de proche en proche, causa encore de plus grands ravages dans toutes les parties de la Toscane, ne permit pas à notre Général de faire alors la Visite de ses Maisons dans ces Quartiers. Mais il n'eut garde d'oublier les besoins de ces Peuples affligés. Par ses vives Exhortations, il ranima le zéle de ses Religieux, dont plusieurs mépriserent généreusement les horreurs de la mort, pour donner aux pauvres malades tous les secours spirituels, & temporels, qu'ils pouvoient attendre de leur charité. Fontana nous a conservé les noms de plusieurs, qui, dans la Ville de Florence, perdirent la vie, pour ne pas laisser les Fidéles sans consolation, dans une nécessité si pressante, & un danger si éminent, qu'il n'étoit que trop ordinaire de voir les Enfans abandonnés de leur Pere, & les Brebis de leur Pasteur.

Idem ad An. 1630, 1631. p. 618, 619.

XVI. Le Pere Général vient visiter son Ordre en France.

Pendant que la Contagion continuoit à ravager les plus belles Provinces d'Italie, notre Général se rendit en France; où les affaires de son Ordre l'apelloient; & où il s'arrêta près de deux ans. La Reine Marie de Médicis, à laquelle il avoit l'honneur d'être allié, se trouvoit encore à Paris; & Sa Majesté le reçut avec beaucoup de bonté, & de distinction. Cette Princesse bientôt après se retira dans les Pays-Bas: mais le mérite de Rodolphe lui fit trouver, dans le Cardinal de Richelieu, un puissant Protecteur, en état de le servir dans tout ce qu'il voudroit entreprendre, pour l'honneur, & l'avantage de son Ordre. Ce qu'il souhaitoit avec le plus d'ardeur, c'étoit de mettre toutes les Maisons Religieuses, qui lui obéissoient en France, sur le même pié, où il avoit le plaisir de voir celle de saint Thomas à Toulouse, & celle de l'Annonciation, rue S. Honoré à Paris. L'éxacte régularité, qu'on observoit dans ces deux Communautés, & dans plusieurs autres, qui appar-

XVII. Il veut étendre la Réforme.

tenoient à la même Congrégation, étoit d'une si bonne odeur dans le Public, & rendoit le Ministére des Religieux si utile aux Fidéles, que rien ne pouvoit paroître plus interessant, que de régler sur ce modéle tous les autres Couvens, ou Monastéres du Royaume.

XVIII. Dispositions qu'il y met.

Mais le succès d'une entreprise, également importante & difficile, devoit être le fruit de la patience, & du travail de plusieurs années. Pour y disposer les choses, le sage Supérieur fit d'abord plusieurs salutaires Réglemens, dans le Collége de saint Jacques; &, par le crédit du Cardinal de Richelieu, il fonda dans le Fauxbourg Saint-Germain, un nouveau Couvent, ou Noviciat général, destiné à élever dans la plus parfaite régularité, les jeunes Novices qu'on y enverroit de différentes Provinces. On pouvoit se flater, que parmi ceux qui, en suçant le lait de la Religion, n'auroient vû que de saints Exemples, & ne se seroient remplis que de Maximes, toutes conformes à la sainteté de leur Etat, plusieurs en conserveroient toujours l'esprit, & contribueroient dans la suite à faire pratiquer, dans leurs différentes Maisons, ce qu'ils auroient pratiqué les premiers dans la ferveur de leur Vocation.

XIX. Fondation du Noviciat Général à Paris.

Le Terrain pour le nouveau Couvent ayant été marqué, dans un lieu sain, fort commode, & assez spacieux; le Pere Général donna des sommes considérables, pour y construire quelques Bâtimens; & fit tant de diligence, que dès le mois d'Août 1631, une Communauté put être logée dans le Noviciat Général. Le Cardinal-Ministre la gratifia d'une Rente annuelle de deux mille livres, à prendre sur l'Hôtel de Ville de Paris. Le Nonce du Pape célébra la premiére Messe, dans la nouvelle Eglise, le jour de l'Assomption de la Sainte Vierge; & Madame la Duchesse d'Aiguillon y assista en qualité de Fondatrice, le Cardinal de Richelieu, son Oncle, lui ayant cédé ce droit.

La principale attention du Pere Rodolphe fut de former d'abord une Communauté, qui ne cédât en rien aux plus réguliéres; & qui pût servir de modéle à toutes celles, qu'on se proposoit de réformer. Il choisit pour cela ses Religieux parmi les Disciples du célébre Pere Michaelis, & il leur donna pour premier Prieur, un Homme d'un mérite fort distingué, apellé Jean-Baptiste Carré, Profés du Couvent de Toulouse, & alors Maître des Novices dans celui de saint Honoré. Le Noviciat Général a toujours relevé immédiatement de nos Généraux, qui le font gouverner par des Religieux de la Province de

LIVRE XXXV.

NICOLAS RODOLPHE.

Toulouse. C'est aussi à leur zéle persévérant, & à leur sage œconomie, qu'on est redevable, & du bon ordre qu'on y voit constamment régner depuis plus d'un Siécle, & des autres avantages qui peuvent assurer le Spirituel, & le Temporel. Les Successeurs du Pere Carré s'attachérent principalement à affermir, ou perfectionner l'un, sans negliger l'autre. Leur amour pour la Pauvreté Evangélique, les mit souvent (eux & leur Communauté) à de rudes épreuves; surtout depuis que la Rente de deux mille livres, assignée par le Cardinal de Richelieu, eût été réduite à la moitié, & qu'on les eût même obligés de recevoir le capital de cette moitié (*). L'Histoire particuliére de cette Maison, & celle de plusieurs de ses Supérieurs, pourroit nous fournir une riche matiére d'Eloges: mais cela nous écarteroit de notre sujet.

XX. Soumis immédiatement aux Généraux de l'Ordre.

XXI. Rodolphe entreprend de fonder un Couvent à Vannes.

Dès que le Pere Rodolphe vit la Fondation de son Noviciat Géneral en bon train, il ne pensa qu'aux moyens d'en faire une autre, qui ne lui tenoit pas moins au cœur. Depuis la mort de saint Vincent Ferrier à Vannes en Bretagne, l'Ordre de saint Dominique désiroit avec ardeur d'avoir un Couvent dans la Ville, où l'on conserve ses Reliques. La Piété même sembloit former ces désirs, & l'honnêteté devoit empêcher les Habitans de Vannes de s'y opposer. Cependant ce qui nous faisoit souhaiter cette Fondation, étoit précisément ce qui y mettoit les plus grands obstacles. Les Chanoines de la Cathédrale, dépositaires des sacrées dépouilles, appréhendoient que ce Trésor, tôt ou tard, ne leur fût enlevé, si ceux qui avoient un si juste titre de le reclamer, venoient à s'établir un jour dans leur Ville. Ils ne pouvoient ignorer ni la derniére volonté de saint Vincent, (nous en avons parlé dans sa Vie) ni les protestations qu'avoit fait dans le tems un Général de l'Ordre. De là les Oppositions persévérantes du Chapitre, & de la Ville: Oppositions, que cinq Généraux de l'Ordre, Martial Auribelli, Salvi Cassete, Joachim Turriani, Jean Clerée Confesseur de Louis XII, & par François Sylvestre de Ferrare, avoient tenté inutilement de vaincre. Il étoit réservé

(*) Ce fut l'an 1682, qu'on fit ce remboursement. L'argent fut d'abord employé à commencer une Eglise plus commode, & beaucoup plus grande que celle, où on faisoit le Service depuis cinquante ans. M. Serroni Premier Archevêque d'Alby, mit la premiére pierre de cet Edifice; que le P. Antonin Massoulié, Prieur du Noviciat Général en 1686, conduisit presque à sa perfection: il fit bâtir aussi un Couvent Régulier, en un seul Corps de Logis, mais à trois Dortoirs. Depuis l'an 1736, nous y avons vû ajoûter trois autres Corps de Logis, qui font aujourd'hui de cette Maison, une des plus belles, & des plus réguliéres de Paris.

LIVRE XXXV. NICOLAS RODOLPHE.

à Nicolas Rodolphe, de faire après plus de deux Siécles, ce que ses illustres Prédécesseurs n'avoient pû éxécuter.

Le nom & la réputation de ce Grand Homme avoient déja prévénu en sa faveur, l'Evêque de Vannes, & son Chapitre. Ses maniéres insinuantes lui gagnérent aussi les Suffrages des Magistrats, & des principaux Bourgeois; & peut-être la recommandation du Cardinal de Richelieu acheva-t-elle d'aplanir toutes les difficultés: car ce premier Ministre ne se refusoit jamais aux justes désirs d'un Supérieur, dont il connoissoit le mérite, & honoroit la vertu. La Fondation désirée fut donc résolue l'an 1632, & bientôt après éxécutée, aux conditions, dont on étoit convenu entre la Ville de Vannes & notre Général. Celui-ci continua ses Visites dans le Royaume, laissant par tout des marques de sa piété, & du zéle qui l'animoit pour la Gloire de la Maison du Seigneur. Déja il se préparoit pour aller en Espagne, lorsque le Pape Urbain VIII lui fit sçavoir que sa présence étoit nécessaire à Rome (1).

XXII. Et il réussit.

XXIII. Rapellé à Rome.

XXIV. Il y apelle plusieurs Religieux François, de la Réforme du Pere Michaëlis.

En partant de France, le Pere Rodolphe amena avec lui en Italie, quelques Religieux de la Réforme du Pere Michaelis; & il résolut d'en apeller un plus grand nombre, voulant se servir de leur Ministére, ou de la vertu de leur éxemple, pour donner un nouvel accroissement à la vie intérieure dans nos Communautés de Rome. Dès son arrivée dans cette Capitale, il proposa son dessein au Pape, & au Cardinal Antoine Barberin, Neveu de Sa Sainteté, alors Protecteur l'Ordre de saint Dominique. L'un & l'autre approuvérent la résolution; & pour y contribuer, le magnifique Cardinal ne se contenta pas de faire faire diverses réparations dans le Couvent de saint Sixte; où les Religieux François devoient être logés, il destina encore des sommes considérables pour leur entretien. Les choses ainsi disposées, le Pere Général envoya ses ordres à ceux qu'il avoit choisis, afin qu'ils se rendissent tous dans le tems marqué, au Port de Marseille, où une personne de confiance vint les prendre pour les conduire & les défrayer jusqu'à Rome (*).

Vincent Fontana, qui se trouvoit dans le Couvent de la Minerve,

(1) Duobus circiter annis in Galliâ permansit, ubi Parisiensem Noviciatum instituit & fundavit; regularemque observantiam in Congregationis de Observantiâ Conventibus mirabiliter fovit, ipsâ ad amussim cum patribus illius ab eodem amplexatâ. Dum autem visitaturus Hispaniæ Provincias, iter ad illas esset suscepturus, in Urbem à Pontifice evocatus... reversus est. *Fontan. in Monum. pag. 617. Col. 1.*

(*) Ces Religieux étoient Jean Jeard, Louis Achard, & Etienne Laqueille, du Couvent de Toulouse; le P. Albert, de celui d'Avignon; les PP. Michel Jourdain, & Richeaume, du Couvent Royal de S. Maximin; & le P. Dominique Dunant de S. Honoré. Ce dernier fut fait Prieur du Couvent de S. Sixte à Rome; & le P. Laqueille prit depuis possession de celui de S. Clément, dont il fut le premier Supérieur.

Minerve, parle comme témoin oculaire, du mérite, & de la haute piété de tous ces fervens Religieux. Il avoue que par leur régularité, leur zéle, leur application au divin Ministére, ils répandirent la bonne odeur de JESUS-CHRIST, & dans la Cour du Pape, & dans toute la Ville de Rome. Comme ils renouvelloient dans le dix-septiéme Siécle, les beaux éxemples de vertu, que saint Dominique dans le treiziéme avoit donnés au Peuple Romain, la Communauté de saint Sixte se trouva bientôt fort nombreuse; & le Noviciat fut rempli de jeunes Gens, qui venoient tous les jours se renfermer dans ce Sanctuaire, pour y être formés à la Vie Religieuse, & Apostolique. Il est vrai que plusieurs consommérent en peu de tems leur sacrifice, par une sainte mort. Les maladies, causées peut-être par le changement de nourriture, peut-être par l'intempérie de l'air, ou par la situation du lieu, diminuérent bientôt cette Communauté (1). Ce fut en cette occasion, & pour remédier à cet inconvénient, que le Cardinal Protecteur nous fit donner une nouvelle Maison à Rome; apellée le Couvent de saint Clément, parce que l'on y conserve les Reliques de ce saint Pape.

XXV. Qu'il établit dans le Couvent de S. Sixte.

XXVI. Et dans celui de saint Clément.

Le zéle du Pere Rodolphe ne lui permettant point de se reposer, tandis qu'il croyoit pouvoir faire du bien à ses Freres, & avancer l'Œuvre de Dieu par son travail, il sortit une seconde fois de Rome, pour aller visiter les Maisons de son Ordre dans l'une & l'autre Sicile. Ces Visites n'étoient jamais sans fruit; & on ne les recevoit jamais avec peine. La prudence, la douceur, l'éloquence, la vertu, ou la force de l'éxemple, étoient les seuls moyens qu'il employoit pour engager ses Religieux à vouloir toujours ce qu'il jugeoit convenable, ou nécessaire; soit pour corriger, & abolir les Abus; soit pour affermir, ou porter plus loin la régularité. Celle du Couvent de saint Dominique de Soriano, & les fréquens Miracles, qui s'y opéroient en faveur des Fidéles, obligérent le pieux Général de faire un plus long séjour dans une Communauté, qui lui donnoit plus d'un sujet d'édification,

XXVII. Il va faire ses Visites, dans le Royaume des Deux Siciles.

(1) Eminentissimo Cardinali Antonio Barberino... copiosas eleemosynas pro eorundem sustentatione effundente, ac Rodulphio Conventum reaptante, ædificiis augente, atque circumstantes hortos emente, instituta est ibi (aliis Religiosis ex Gallia adventantibus) atque in aliquod tempus protracta Dominicana Observantia cum Romanæ curiæ ædificatione maximâ. At heu citò nimis nascentis illius flores evanuere, aeris inclementiâ urgente, atque Religiosos illos perimente, cum Novitiis ferè omnibus, &c. *Fontan. in Monum. pag.* 617.

&qu'il édifia à son tour par l'innocence, & l'austérité de sa vie.

XXVIII. Favorise les Missions, pour la Propagation de la Foi, & le Salut des Ames.

Un des principaux avantages, qu'on se proposoit de retirer, & qu'on retiroit en effet, de ces Maisons réformées, regardoit la Propagation de la Foi, ou la Prédication de l'Evangile, parmi les Nations Infidelles. Nous avons souvent remarqué que c'étoit le grand objet des attentions de presque tous nos Généraux. Le Pere Rodolphe n'eut garde de négliger ce qu'il considéroit avec raison comme la fin de son Ordre. Aussi depuis son Election ne s'étoit il point passé d'année, qu'il n'eût envoyé des Missionnaires Apostoliques dans les trois Parties du Monde, où ce secours étoit principalement nécessaire; je veux dire, dans l'Afrique, l'Asie, & l'Amérique. Outre les Espagnols, déja accoutumés depuis plus de deux Siécles, à traverser les Mers, pour donner la connoissance de JESUS-CHRIST & de sa Loi, aux Peuples du nouveau Monde, il y eut plusieurs Italiens, & quelques François, qui se dévouérent généreusement au même Ministére;& on peut dire que leurs travaux ne furent ni moins pénibles, ni moins glorieux, que l'avoient été ceux de leurs illustres Prédécesseurs dans la même Carriére. Nos Annales ont consacré les noms de plusieurs, dont le Ministére fut couronné par le Martyre. On peut voir dans les Monumens de Fontana les Relations éxactes, qui étoient adressées année par année, tantôt à la Sacrée Congrégation de la Propagande, tantôt à notre Général, & quelquefois au Vicaire de JESUS-CHRIST.

Vide Monu. Dom. ad An. 1631, 1632, 1633, 1634, 1635, 1636, 1637, &c.

Le zéle du Salut des Ames, dont le cœur de ces Hommes Apostoliques étoit tout embrasé, doit paroître d'autant plus admirable, que la persécution qu'ils souffroient de la part des Princes Idolâtres, étoit plus générale; & la mort, qu'ils avoient toujours devant les yeux, plus cruelle & plus violente.

XXIX. Travaux, & fruits de quelques Prédicateurs Apostoliques.

Le fruit de leurs sueurs, & en même tems leur grande consolation, étoit la docilité de plusieurs milliers d'Infidéles; qui, touchés intérieurement de la Grace, se soumettoient avec joie au joug de JESUS-CHRIST; demandoient d'être régénérés par le Baptême; & s'y préparoient par le renoncement au culte sacrilége de leurs Idoles, à leurs superstitions, & à toutes leurs pratiques criminelles. Pour ne point abandonner ces nouveaux Chrétiens, ou pour en augmenter le nombre, il n'y avoit ni fatigue, ni danger, ni tourment, que nos Missionnaires ne fussent toujours prêts de supporter. Lorsqu'ils ne pouvoient éxercer publiquement leur Ministére, ils se cachoient dans les

Antres, dans les Forêts, ou sur les Montagnes; & à la faveur de la nuit, ils rendoient aux Fidéles, le service, qu'ils ne pouvoient leur rendre pendant le jour (1).

XXX. Plusieurs sont martyrisés dans le Japon.

Cependant l'Empereur du Japon, de tous les Princes Infidéles le plus opposé au Christianisme, publioit toujours de nouveaux Edits, & pour défendre l'entrée de ses Etats à tous les Prédicateurs de l'Evangile; & pour ordonner à tous ses Sujets de déférer les Chrétiens aux Tribunaux de ses Officiers; ou d'abjurer eux-mêmes la Foi en JESUS-CHRIST, s'ils en faisoient déja profession. L'un & l'autre étoit défendu, ou ordonné, sous peine de la vie. En conséquence de ces Edits, les Magistrats, & les Gouverneurs faisoient tous les jours de sanglantes éxécutions; les uns pour plaire au Prince; les autres par crainte de lui déplaire; ou parce qu'ils étoient eux-mêmes superstitieusement attachés au culte des Démons. Mais si les Fidéles étoient alors traités, dans une grande partie de l'Asie, comme les premiers Chrétiens l'avoient été dans l'Europe sous les Nérons, & les Dioclétiens; la vivacité de leur Foi, leur constance, & leur fermeté paroissoient aussi souvent avec le même éclat. On vit des Japonois, de toute condition, de tout âge, & de tout Sexe, répandre généreusement leur sang, pour la Confession de JESUS-CHRIST; sans que la longueur, ni l'attrocité des tourmens pussent les porter à dire une parole, ni à faire un signe, que la Religion dût désavouer. Il est vrai, que les fidéles Ministres, qui leur avoient donné la connoissance de JESUS-CHRIST; & qui étoient quelquefois les Compagnons de leur supplice, leur donnoient aussi les plus beaux éxemples de courage, & de force, en scellant les premiers de leur sang les Vérités qu'ils leur avoient annoncées.

Parmi plusieurs autres, dont l'Histoire fait mention, nous distinguons quatre Missionnaires Dominicains; le Pere Guillaume Courtet, François de nation, de la Province de Toulouse; Antoine Gonçalez, Vincent de la Croix, & Michel de Oçaraza, Espagnols. Ces quatre Religieux condamnés à la mort, avec deux Laïques, dont ils se servoient dans leurs

(1) Ne deficerent in partibus illis, ac Regnis vastissimis, qui parvulis petentibus Evangelii panem frangerent; per silvas, nemora, & montes incedentes, in speluncis & cavernis terræ... latitabant; & opportuno tempore de nocte, christianitates illas, modò unius, modò alterius loci, in fide, Sacramentorum Ministerio confoventes aderant. Inter hos fuere Venerabiles PP. Jacobus à sanctâ Mariâ, Lucas à Spiritu sancto, & Franciscus Japonius; qui huc illucque discurrentes, & Catholicos in Fide consolidantes, novos Gentiles attrahebant ad Christum. Hos tandem post multas insidias eis paratas, captos, variis tormentis afflictos, trucidatos voluit Imperator, &c. *Fontan. in Monu. pag. 624. Col. 2.*

LIVRE XXXV.

NICOLAS RODOLPHE.

Missions, soit pour la connoissance des Lieux, ou pour celle de la Langue Japonoise, soutinrent avec une constance si héroïque, les divers tourmens qu'une cruauté ingénieuse éxerça sur leurs Corps; qu'ils inspirérent la même résolution, & le même courage, aux deux nouveaux Chrétiens. Tous six eurent le bonheur de souffrir, & de mourir pour le nom de JESUS-CHRIST, dans le mois de Septembre 1637, à *Nangazaqui* (1), Ville célébre au Japon, dans l'Isle de Ximo, & sur la Côte Occidentale de la Province de Figen.

XXXI. Le Pere Général en louant leur zéle, excite une sainte émulation.

Le Pere Rodolphe, ayant appris par des voies sûres, toutes les circonstances de cette glorieuse mort, ne manqua pas d'en informer, à son ordinaire, toutes les Provinces de l'Ordre, afin d'exciter une sainte émulation parmi les Religieux, & d'enflammer davantage la ferveur de ceux, qui étoient particuliérement apellés au même ministére de charité. Il s'en trouva en effet plusieurs, qui s'offrirent pour aller remplacer leurs Freres; & le zélé Général leur en facilita les moyens.

Je sçai que le zéle du Supérieur, & de ceux qui s'empressoient, sous ses ordres, de porter le Flambeau de la Foi, dans un Empire, dont l'entrée leur étoit rigoureusement défendue, ne sera point loué par certains Politiques; dont la maxime est, que les Peuples ne doivent avoir d'autre Religion que celle de leur Prince. Mais cette maxime génerale est-elle sage? On sçait que les Sujets doivent être toujours soumis à leurs légitimes Souverains, de quelque Religion qu'ils soient. Mais peut-on avancer de même, & sans restriction, que la Religion du Prince doit être toujours celle de ses Sujets? Ce principe, aussi absurde que dangereux, ne peut-être soutenu, que par des Gens, qui n'ont en effet aucune Religion, ou qui ignorent qu'il ne peut y en avoir qu'une seule véritable. Heureusement les Apôtres ignoroient cette maxime: &, où en serions-nous, si les premiers Disciples de JESUS-CHRIST avoient pensé, comme pensent aujourd'hui nos prétendus Sages?

XXXII. Fausse maxime de quelques Politiques sans Religion.

(1) Anno 1637, capti sunt quatuor Ministri Evangelii, anno Superiori recensiti, PP. Antonius Gonzales, Guillelmus Courtet, Vincentius à Cruce, & Michael de Osaraza, cum duobus secularibus, uno dicto Laurentio Ruiz, & altero Japone, qui viam eis ostendebat, atque eos linguam edocebat: itaque ad supremum Judicem apud Nagasacum die 13 Septembris in vinculis adducti, mox ligneo, & perangusto carcere clauduntur; cùmque se esse Religiosos professione Dominicanos dixissent, damnati sunt ut crudeli morte perimerentur. Ad tormentorum igitur locum ducti, atque in sedibus ligati, imposito ori singulorum infundibulo, tantum aquæ eos deglutire coegerunt donec visceribus distentis, vix non disrupti sunt: quo facto tumentes, & semimortuos humi projectos super impositis asseribus calcabant, adeo ut evomentes aquam cum sanguine... etiam Spiritum evomissent, nisi divina gratia eos ad majora destinasset certamina gloriosa, &c. *Fontan. in Monu. pag.* 630. *Col.* 2.

LIVRE XXXV.

NICOLAS RODOLPHE.

*Allez*, leur avoit dit le Sauveur, *allez par tout le monde; prêchez l'Evangile à toute Créature. Celui qui croira, & sera baptizé, sera sauvé; & celui qui ne croira point, sera condamné.* Après un Commandement si exprès, les Apôtres ne considérerent point si les Empereurs Idolâtres consentoient, ou s'ils ne consentoient pas, que l'Evangile fût annoncé dans leurs Etats. S'ils eussent attendu ce consentement, ils n'auroient point répondu à leur Vocation. La Foi de JESUS-CHRIST n'auroit pas été annoncée dans l'Empire Romain; nos Peres (comme ceux qui les avoient précédés) seroient morts dans la Gentilité; & nous vivrions encore dans les ténébres du Paganisme. Or ce qui autorisoit les Apôtres à porter la lumiére de la Foi aux Nations, malgré la contradiction des Puissances du Monde, autorise aujourd'hui les Hommes Apostoliques à faire la même chose. L'ordre de la Providence ne change pas; & aujourd'hui, comme autrefois, il est vrai de dire, que celui qui ne croira pas en JESUS-CHRIST, périra : & nul ne peut croire, s'il n'est instruit; ni être instruit, si on ne lui prêche des Vérités, que la chair & le sang n'ont point révélées.

S. Marc. XVI, 15, 16.

XXXIII. Opposée à celle des Apôtres.

Sur ces principes, nos Missionnaires ne croyoient pas que les sévéres défenses de l'Empereur du Japon, dussent les empêcher de tendre une main charitable, à des Peuples entiers, qui demandoient leur secours, ou qui en avoient besoin. La premiére attention de notre Général étoit aussi de faire ensorte, que ces Missions, tant dans l'Orient que dans l'Occident, fussent toujours pourvûes d'un nombre suffisant d'Ouvriers Evangéliques. Sur cet article, il aimoit à entrer dans le plus grand detail, & à prendre connoissance de tout. Les Supérieurs des Missions lui écrivoient réguliérement, pour lui rendre compte de tout ce qui se passoit, par raport à la Religion, soit dans les vastes Contrées de l'Amérique, soit dans les Philippines, & les autres Royaumes de l'Asie. Les Provinciaux, dans les différentes parties de l'Europe, étoient aussi chargés, de lui faire sçavoir de tems en tems, le nombre des Prédicateurs, qui étoient déja partis de leurs Provinces, & les noms de ceux, qui seroient bientôt en état d'aller éxercer au loin le saint Ministére, dont ils remplissoient d'abord les Fonctions dans leur Pays.

XXXIV. Et des hommes Apostoliques.

XXXV Sollicitude du Pere Rodolphe.

La capacité, ou la prudence consommée du Pere Rodolphe, que Fontana apelle un Homme né pour les grandes choses, paroissoit dans les mesures qu'il prenoit pour fournir à tout; & dans les moyens, dont il se servoit, pour qu'un chacun se

LIVRE XXXV.

NICOLAS RODOLPHE.

fit un devoir de travailler selon sa Vocation, & ses forces. Quoiqu'il aimât tendrement tous ses Religieux, comme un Pere aime ses Enfans; il distinguoit toujours le mérite; & n'accordoit jamais à la faveur, ce qui n'étoit dû qu'aux talens, & au travail. C'est la maxime qu'il suivit scrupuleusement, dans la distribution des Charges, & des Emplois, surtout dans la Collation des Grades (1).

XXXVI. Il encourt la disgrace du Pape, qui le suspend, de son Office.

Un Supérieur de ce caractére ne pouvoit qu'être précieux à tout son Ordre. Mais parce qu'il étoit agréable au Seigneur, il falloit que la tentation l'éprouvât. Saint Philippe de Néri lui avoit prédit dans sa jeunesse, qu'il auroit de grands honneurs, qu'il en refuseroit de plus grands, & qu'il ne manqueroit pas de croix. La premiére partie de la Prophétie étoit déja vérifiée; & il commença à éprouver la seconde, lorsqu'il auroit dû naturellement s'y attendre le moins. L'an 1642, après avoir gouverné l'Ordre de S. Dominique, l'espace de douze ou de treize années, avec toute la vigilance, & le succès, qu'on pouvoit désirer: lorsqu'on se promettoit de nouveaux fruits d'un Gouvernement aussi doux, que sage & glorieux, la Providence permit, que quelques intérêts particuliers de la Famille des Barbérins, fissent perdre à notre Général les bonnes graces du Pape Urbain VIII; qui l'avoit honoré jusqu'alors, non-seulement de son estime, mais aussi de son amitié & de sa confiance. L'illustre Général, sans formalité de Procès, comme sans cause légitime, fut d'abord suspendu de son Office, & relegué dans le Couvent de saint Sixte, puis chez les Chanoines Réguliers, apellés de saint Pierre aux Liens, & enfin à Naples (2). Tout l'Ordre de saint Dominique, plein de vénération pour son digne Chef, sentit vivement l'injure qui lui étoit faite. Plusieurs Cardinaux, & tous les Gens de bien en gémirent; & le Serviteur de Dieu, plus grand dans l'adversité, que dans la plus riante fortune, fit ce que les Hommes sages ont coutume de faire, dans ces sortes d'occasions; il adora les desseins de Dieu; il pria, & se tût.

(1) A conferendis gradibus, maximè immeritis abstinuit; & non nisi dignos, atque annosos, ad illos in præteritorum laborum solatium promovebat. Vir erat ad grandia natus, aspectu decorus, scientiâ ornatus, prudentiâ singulari præditus, de minimis non curans, sed magna pro Ordinis decore molitus, Principibus & Regibus charus, ordinem filiosque suos unicè diligebat, &c. *Fontan. in Monum. pag. 617. Col. 2.*

(2) Tum verò privatis, ut ferunt, Urbani VIII, Familiæ sed occultis de causis, in eum concepto odio, inanibusque in speciem per concitatos in eum sodales eidem objectis, ab eodem summo Pontifice primùm suspensus, & apud Canonicos Regulares sancti Petri ad vincula detentus, mox Neapolim relegatus est, &c. *Echard. Tom. II, pag. 457.*

Le Pape n'avoit porté encore contre lui aucune Sentence de Déposition ; & il vouloit se servir pour cela du Ministére d'un Chapitre Général, qui fut assemblé extraordinairement dans la Ville de Gênes, au mois d'Octobre 1642. Ce tems de tenir un Chapitre Général n'étoit pas selon nos Loix ; & la sincérité dont un Historien doit faire profession, nous oblige de dire, que tout fut irrégulier dans une affaire, où on ne suivoit aucune régle. Michel Mazarin, depuis Maître du Sacré Palais, nommé par Sa Sainteté, pour présider à ce Chapitre, assembla les Electeurs dans le Couvent de saint Dominique ; & ayant fait procéder à la Déposition du Pere Nicolas Rodolphe, il fut lui-même élû à sa place. Mais cette Déposition, & cette Election ne furent faites que par la moindre partie des Vocaux ; les autres en plus grand nombre, également mécontens de l'une & de l'autre, s'assemblérent dans une autre Maison de l'Ordre ; & y firent une seconde Election. Le Pape fut obligé de casser, & annuller tout ce qui avoit été fait dans les deux Assemblées ; & d'user de sa plénitude de Puissance pour déposer un Général, qui, sans manquer à son devoir, avoit eû le malheur de lui déplaire. Ce qui mérite d'être remarqué, c'est que dans le Bref même de Déposition, Sa Sainteté déclaroit expressément, que le Pere Rodolphe pouvoit être élevé à l'Episcopat. On ne tarda pas en effet de lui présenter un Archevêché, & de le presser même de l'accepter. Mais toujours semblable à lui-même, Rodolphe refusa cette Dignité, avec autant de modestie, que de grandeur d'ame ; & il se contenta de répondre, que s'il n'étoit point en état de gouverner un Ordre Religieux, il ne le seroit pas de conduire un grand Diocèse (1).

Exempt d'ambition, & éloigné du tumulte des affaires, il ne pensoit dès-lors qu'à couler le reste de ses jours dans la Priére, & la Retraite. Nous ignorons si ce fut dans ce tems de loisir qu'il composa son Traité de l'Oraison Mentale, pour l'Instruction des Novices. Ce qu'il y a de certain, c'est que si le Disciple de JESUS-CHRIST continuoit à garder le silence,

LIVRE XXXV.

NICOLAS RODOLPHE.

XXXVII. Et veut le faire déposer dans un Chapitre.

XXXVIII. Irrégularité de celui, qui fut assemblé à Gênes.

Vide Bullar. Ord. Tom. VI, pp. 132, 133.

XXXIX. On offre un Archevêché à Rodolphe, qui le refuse.

(1) Urbanum VIII, ferunt ceu præcipitis suæ, adversus tantarum partium hominem sententiæ pœnitentem, Archiepiscopatum illi obtulisse; quem ille constanter recusavit, aiens quem suo Ordini regendo imparem judicaverat, immeritò ad Dignitatem Episcopalem, & ad amplam Diœcesim regendam promoveri. Mortuo anno 1644, die 29 Julii Urbano, Innocentius X, eodem anno illi suffectus, causam Rodulphii à capite recognosci volens, quinque Cardinales in id delegavit; qui omnibus expensis, omnia hactenus adversus Magistrum nostrum acta, ut nulla & temeraria resciderunt, sequenti Decreto. *Echard. Tom. II, p. 458.*

LIVRE XXXV.

NICOLAS RODOLPHE.

il ne manquoit pas de puissans Amis dans le Sacré Collége, qui agissoient, & qui parloient pour lui. Leur zéle éclata surtout après la mort du Pape Urbain, & l'Exaltation d'Innocent X. Aussi le nouveau Pontife nomma-t-il d'abord cinq Cardinaux, pour revoir les plaintes, ou les accusations faites trois ans auparavant contre le Pere Rodolphe. Ces cinq Commissaires Apostoliques, ayant tout examiné avec beaucoup de soin, déclarérent juridiquement que notre Général étoit innocent de tout ce qui lui avoit été objecté; & qu'on n'avoit jamais rien prouvé, qui pût faire tort à sa réputation, ni diminuer en quelque maniére la haute idée qu'on avoit de sa probité (1). Le Décret des cinq Cardinaux fut depuis confirmé par un Bref Apostolique.

XL. Son innocence est juridiquement reconnue.

Si la place de Général des FF. Prêcheurs ne s'étoit alors trouvée remplie, par un Sujet aussi méritant que l'étoit Thomas Turcus, Sa Sainteté ne se seroit peut-être pas bornée à faire déclarer innocent le Général déposé. Ce que Paul II avoit fait, dans le quinziéme Siécle, en faveur de Martial Auribelli, Innocent X, auroit bien pû le faire, avec autant de justice, & avec la même facilité, en faveur de l'illustre Rodolphe. Tout l'Ordre de saint Dominique auroit vû son rétablissement avec une joye sensible; si cela avoit pû se faire sans déplacer un autre Grand Personnage, d'autant plus digne du Poste qu'il occupoit, qu'on ne pouvoit pas lui reprocher d'avoir fait des démarches pour se le procurer.

La Providence parut vouloir éxaucer les désirs de ses Serviteurs, en prolongeant les jours du Pere Rodolphe. Il y avoit déja sept années révoluës, que retiré dans sa Solitude, il ne s'occupoit que du soin de sa perfection, & ne soupiroit qu'après le repos de l'Eternité, lorsque le Pere Thomas Turcus, son Successeur dans le Gouvernement de l'Ordre de S. Dominique, finit ses jours le premier de Décembre 1649. Le Pape Innocent X, nomma aussitôt Nicolas Rodolphe, pour gouverner tout son Ordre en qualité de Vicaire Général; voulut que le prochain Chapitre se tint à Rome; & temoigna le plaisir qu'il auroit,

XLI. On lui rend le Gouvernement de l'Ordre.

(1) Nos Cardinales, Lentes, Cenninus, Spada, Cornelius, & Franciottus, Judices Commissarii... Christi nomine invocato, pro Tribunali sedentes, & solum Deum præ oculis habentes, per hanc nostram deffinitivam sententiam, quam ferimus in scriptis, dicimus, declaramus, & deffinitivè sententiamus, eumdem Reverendissimum Patrem Rodulphium à prætensis excessibus, in prædictis Litteris S. M. Urbani VIII, enunciatis, & in eisdem processibus deductis, nil reperto quod ejusdem integritati labem aut præjudicium inferat, vel inferre possit, fore & esse absolvendum, pro ut nos per hanc nostram deffinitivam sententiam absolvimus, & liberamus, & pro liberato haberi volumus, & mandamus, &c. *Ibid. In Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 158.*

roit, de voir tous les Suffrages se réunir, pour remettre ce Grand Homme dans sa place. Les Vœux des Electeurs n'étoient pas différens de ceux de Sa Sainteté : ils étoient tous partis de leurs Provinces dans la même intention ; & arrivés à Rome, ils se félicitoient mutuellement d'une Election qu'ils regardoient déja comme faite. Mais leur joye ne fut pas longue : le jour de l'Assemblée étoit marqué au cinquiéme de Juin 1650 ; & le 25 de May le Pere Rodolphe, âgé de soixante & douze ans, termina sa carriére, au milieu de cette multitude de Religieux de toutes les Nations, qui l'aimoient & le respectoient comme leur Pere. Leur douleur fut vive, & leurs larmes sincéres. Les Religieux de la Minerve en particulier, sensibles à tous les biens, qu'ils avoient reçus de l'illustre Défunt, voulurent consacrer leur reconnoissance, par cette magnifique Inscription, qu'ils firent graver sur son Tombeau :

XLII. Sa mort.

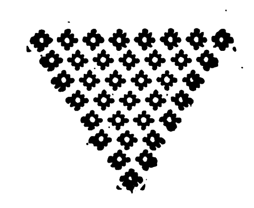
Echard. ut sp.

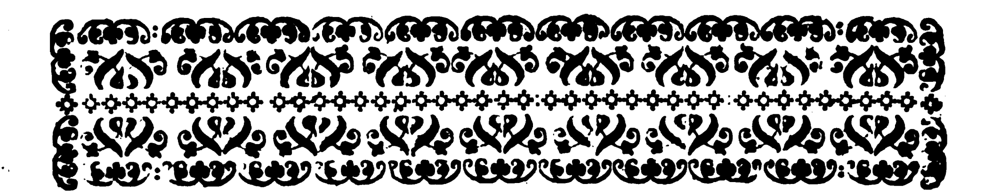
XLIII. Son Epitaphe.

D. O. M.

F. Nicolao Rodulphio Florentino, Octavii S. R. E. Presb. Card. & Ludovici Episcopi Pactensis Germano Fratri; Sac. Pal. Apost. Magistro; Ord. Prædicat. Vicario, ejusdemque omnium P. P. consensu Magistro Generali; qui sub Urbano VIII, Pont. Max. honoribus amplissimis, ac variis, gravibusque negotiis pro Ordine gestis, XIV annis integerrimè præfuit. Principibus charus, bonis gratus, lividâ æmulorum deinde offensus dicacitate, excelso, ac forti animo violenta eorum tela sanctâ fefellit patientiâ; sacros faces tunc ultrò sibi oblatos detraxit: cujus probitas, atque innocentia eò magis intelligi & suspici potest, quò magis æquo judicio quinque S. R. E. Cardinalium denudata, ab Innocentio X. P. M. comprobata est. Cùm post quinquennium extincto Thoma Turco Successore, inaudito sanè exemplo præses Generalis institutus fuisset; demum instantibus Comitiis, unico cùm omnium ore, ad summum revocaretur fastigium, gloriâ cumulatus, Ordini, Patriæ, bonisque omnibus ablatus anno Sal. 1650, VIII. Cal. Junii, ætatis suæ 72. FF. Conventûs S. M. S. Miner. Parenti opt. MM. posuerunt. *Ap. Fontan. in The. Dom. p. 452.*

*Fin du trente-cinquiéme Livre.*





# HISTOIRE
## DES
## HOMMES ILLUSTRES
## DE L'ORDRE
## DE
# SAINT DOMINIQUE.

## *LIVRE TRENTE-SIXIÉME.*

### THOMAS TURCUS, CELEBRE PROFESSEUR DE BOLOGNE, CINQUANTE-SEPTIE'ME GENERAL DES FF. PRESCHEURS.

LIVRE XXXVI.

THOMAS TURCUS.

Thomassin in Gymnas. Patavino. pag. 188. 417. Fontan. passim. Echard. Tom. II, pag. 535.



HOMAS TURCUS (ou Turco) naquit à Crémone, d'honnêtes Parens, sur la fin du seiziéme Siécle; & embrassa l'Institut des FF. Prêcheurs dans sa Patrie, vers l'an 1614. Le Pere Echard, après les Auteurs Italiens, l'apelle un grand ornement de l'Ordre de saint Dominique; & une des plus belles Lumiéres de son Ecole. En effet, Turcus n'eut rien de médiocre, ni dans ses Talens, ni dans ses Vertus. La gravité de ses mœurs, la fermeté de son ame, & l'élevation de son génie parurent dès sa jeunesse; & pour achever son Eloge, il suffiroit de faire son portrait au naturel.

Ni l'attrait des plaisirs, ni l'éxemple de jeunes Libertins, ses Compagnons d'Etude, n'avoient pû le corrompre, lorsqu'il apprenoit les Belles-Lettres dans le Collége de Crémone: & depuis qu'il se fut consacré au Seigneur dans le Cloître, il ne fut occupé, que du désir d'avancer toujours dans la connoif-

LIVRE XXXVI.

THOMAS TURCUS.

sance, & la pratique de la Vertu. Ami du travail, du silence, de la Priére, & de l'Etude, il ne fuyoit pas moins l'oisiveté, les vains amusemens, les conversations inutiles, que les vices grossiers; & n'estimoit que ce qui pouvoit contribuer à le rendre meilleur, en l'aidant à acquérir le trésor des Sciences, & la perfection de son Etat. Profitant ainsi de tous ses momens, & de tous les moyens que la Religion lui fournissoit, pour s'élever où une noble émulation le faisoit aspirer, Turcus parut presqu'aussitôt Maître que Disciple. Dès qu'il eut l'âge d'être ordonné Prêtre, on le vit en état de faire servir ses Talens à l'utilité du Prochain, soit dans le Ministére de la Parole, soit dans les Ecoles.

I. Commencemens de Thomas Turcus.

Sans négliger l'éxercice de la Prédication, auquel il auroit peut-être donné la préférence, il fut particuliérement appliqué par la volonté des Supérieurs, à professer la Philosophie, & la Théologie : ce qu'il fit d'abord avec tant d'éclat, que tout jeune qu'il étoit, il passoit déja pour un des plus habiles, comme des plus zélés Disciples de saint Thomas. Après avoir enseigné dans plusieurs autres Villes de Lombardie, Turcus déja honoré du Doctorat, en 1629, occupa la premiére Chaire de Bologne; & il fut depuis apellé par le Sénat de Vénise, pour faire ses Leçons dans l'Université de Padoue. Pendant quatorze ans, qu'il enseigna dans l'une, ou l'autre Ecole, il forma bien des Sçavans, qui lui firent honneur; & il en fit beaucoup à son Ordre (1).

II. Il enseigne avec éclat, à Bologne, & à Capoue.

On ne devoit pas moins estimer la modestie de Turcus, que son Erudition : quelque force d'esprit qu'on lui connût, on ne le vit jamais abonder dans son sens. Aussi ennemi des nouveautés que des Novateurs; toujours attaché à la Doctrine de l'Eglise, & par conséquent à celle de son Ordre; ce qu'il enseignoit aux autres, il se faisoit gloire de le puiser dans les premiéres sources; je veux dire, dans les Livres Saints, dans les Décrets des Conciles, dans les Ecrits des Peres; & des Saints Docteurs, surtout de saint Augustin, & de saint Thomas, dont

III. Ennemi des nouveautés.

(1) F. Thomas Turcus, eximium Ordinis decus ac lumen, sub finem seculi XVI Cremonæ in Cenomanis honesto loco natus, adolescens ingenii acris, ac optimæ indolis Ordini nomen dedit in Patriâ. Isque evasit in scholis, ut in Peripateticâ & Thomisticâ Doctrinâ omnium sui temporis habitus sit versatissimus. Artes & Theologiam in variis Provinciæ suæ utriusque Lombardiæ studiis professus fuerat, cùm ad eamdem in Gymnasio Generali Bononiensi è Superiori loco docendam vocatus est; laureâq; Magisterii insignitus... 1629, primarius regens Bononiensis datus fuit, quod munus pluribus annis, summâ sui nominis famâ, summâ & Ordinis gloriâ sustinuit. Exindè à Senatu Veneto... Patavium... accitus, &c. *Echard. Tom. II, pag. 535. Col. 2.*

LIVRE XXXVI.

THOMAS TURCUS.

les Ouvrages lui étoient devenus si familiers, qu'il sembloit les posséder, & les sçavoir comme par cœur.

IV. Il est apellé à Rome.

La réputation de ce Grand Homme, connu depuis longtems dans toutes les Cours d'Italie, le faisoit particuliérement désirer dans celle de Rome. Le Pape Urbain VIII l'apella auprès de sa personne l'an 1643 ; & après quelques entretiens, qu'il eut avec lui, ce Pape avoua que la réputation de Turcus n'étoit pas au-dessus de son mérite ; pour l'arrêter dans cette Capitale, il le nomma Procureur Général de son Ordre en Cour de Rome. Cette Charge, dont il ne remplit les Fonctions que pendant une année, le préparoit à une autre plus importante. Le Chapitre de tout l'Ordre de saint Dominique avoit été convoqué à Rome, pour les Fêtes de la Pentecôte 1644. Il falloit donner enfin un Successeur au Pere Rodolphe ; & faire cesser la division, qui avoit paru dans le Chapitre de Gênes. Le mérite supérieur de Thomas Turcus réunit d'abord les esprits ; & au premier Scrutain, il fut élû Général des FF. Prêcheurs, par les Suffrages de presque tous les Electeurs, & avec l'applaudissement de toute la Ville de Rome (1). Rodolphe apprit lui-même avec plaisir cette Election : & le nouveau Général fut jugé d'autant plus digne du Poste, où on l'avoit élevé, qu'il n'eût que des maniéres pleines d'attention, & de respect pour son illustre Prédécesseur, dont il se proposa de suivre les traces. Il ne pouvoit mieux choisir son modéle.

V. Fait Procureur Général, & bientôt après élu Supérieur Général de tout l'Ordre de S. Dominique.

VI. Zélé pour la Conversion des Infidéles ; & le soulagement des Catholiques persécutés en Irlande.

Animé du même zéle pour le Salut des Ames, il eût aussi les mêmes attentions à tout ce qui pouvoit favoriser le succès de la Prédication, & la Propagation de la Foi ; mais les Américains, & les Indiens ne furent pas les seuls, qui occupérent ses premiéres pensées. Vivement touché de la triste situation, où se trouvoient dès-lors les Catholiques en Irlande, il chercha le moyen de leur procurer au moins les secours spirituels, dont ils avoient besoin, pour se soutenir pendant le feu de la persécution. Parmi nos Religieux Irlandois, qui avoient assisté au Chapitre Général de Rome, Fontana parle avec distinction d'un certain Térence Albert ô Brien, issu des anciens Rois d'Irlande, & alors Provincial de l'Ordre de saint Dominique, dans le même Royaume. Turcus ayant connu le mérite

(1) Anno 1644 coactis, jussu summi Pontificis, Generalissimis Romæ Comitiis... ille 13 Maii, Sabbato Vigiliâ Pentecostes, in primo Scrutinio Electus est Magister Ordinis, ingentique Electorum lætitiâ, ac plaudente Urbe salutatus, &c. *Echard. Tom. II, pag. 535.*

de ce Religieux, plus respectable encore par ses vertus, & la vivacité de sa Foi, que par la noblesse de son Sang, l'honora du Bonnet de Docteur; & le Pape le fit sacrer Evêque; après quoi le nouveau Prélat retourna dans sa Patrie, résolu de donner tous ses soins, & d'exposer sa vie, pour la consolation, & le salut des Fidéles (1).

VII. La persécution en couronne plusieurs dans cette Isle.

Son Ministére fut en effet utile à plusieurs, dont la Foi étoit tous les jours éprouvée par tout ce qu'il y a de plus capable d'abattre la foiblesse de l'Homme, & d'ébranler même la constance d'un Chrétien. On ignore quel fut le nombre de Familles désolées, ou des simples Fidéles sacrifiés, autant peut-être à l'ambition, & à l'avarice des Politiques, qu'à la fureur des Hérétiques. Mais il est certain que ce nombre fut très-grand : on peut en juger par celui des Religieux, que la persécution enleva dans l'espace de cinq ou six années. Un Auteur Contemporain nous apprend, que dans un de nos Chapitres Généraux, tenu à Rome en 1650, le Provincial Evêque, dont nous venons de parler, comptoit encore six cens Religieux dans sa Province d'Irlande; & que dans le Chapitre de 1656, il fut vérifié qu'il n'en restoit pas la quatriéme partie; tous les autres ayant perdu la vie, pour ne point perdre la Foi; ou en refusant de consentir à la tyrannie du fameux Cromwel; qui détruisoit les uns par le fer, & le feu; tandis qu'il faisoit périr les autres par la faim dans les Prisons, ou dans l'exil (2).

VIII. Et dans les Provinces-Unies.

Les fervens Ministres de JESUS-CHRIST n'étoient guéres moins exposés, dans les Provinces-Unies; depuis que ces Peuples, en se retirant de l'obéissance du Roy Catholique, avoient cessé de reconnoître l'Autorité du Pape, & de l'Eglise Romaine. Il s'y conservoit néanmoins un nombre de Fidéles, que la contagion de l'éxemple n'avoit pû entraîner : & c'étoit pour

(1) Generalissimo Capitulo interfuit inter cæteros Patres, Fr. Terentius Albertus ô Brien, Provincialis Hyberniæ, Claro Priscorum Hyberniæ Regum sanguine ortus, magnarum virtutum vir, qui terminato Capitulo à Thoma Turco Magister creatus, atque ab Urbano VIII Episcopus institutus, in eo totus fuit, ut Episcopali dignitati inviolabilem sui Ordinis tenorem conjungeret, & Ecclesiæ suæ, quæ tunc vel maximè in Hyberniâ tanto viro indigebat, auctoritate, vigilantiâ; & consilio indefesso ubique succurreret, etiam cum vitæ discrimine, &c. *Fontan. in Monum. Dom. ad An. 1644. pag. 643.*

(2) Recensiti sunt in hoc Capitulo, ipso Provinciali suprà referente, plus minus sexcenti Fratres in Hyberniæ Provinciâ existentes; quorum major pars ex Cromwelisticâ persecutione, vel gladio cedente, vel crudeli ad insulas deportatione, vel aliis exiliis variè dissipata fuit; ità ut in sequenti Romano Capitulo, anno 1656 congregato, nec quarta pars prædictorum fuerit superstes, multis in propriis conventibus trucidatis, aliis in novo orbe longam mortem obeuntibus; & hi omnes testimonio Fidei comprobati, inventi sunt in Christo Jesu Domino nostro. *Fontan. ut sp. ex Act. ejusd. Capit.*

Vide Fontan. in Monum. pp. 644, 645, &c.

l'instruction, la consolation, ou pour le service de ces bons Catholiques, que nos Religieux continuoient toujours à exercer leur Ministére, au milieu des périls, qui les menaçoient continuellement. Il est vrai, que si les liens & la mort étoient la récompense la plus ordinaire de leur zéle, ils avoient aussi quelquefois la satisfaction de voir, que par leurs travaux, les uns devenoient toujours plus constans dans la Foi; & que plusieurs autres, touchés de leurs égaremens, rentroient dans le sein de l'Eglise, par une sincére Conversion. C'est ce qu'écrivoient à notre Général ceux de ses Religieux, qui travailloient à la Vigne du Seigneur, particuliérement à Rotterdam, à Groningue, & à Bolduc (1).

IX. Le Général commence ses Visites.

Plus la Moisson avoit besoin d'Ouvriers; plus le zéle de Turcus devenoit attentif à tout ce qui pouvoit contribuer à les former, ces Ouvriers Evangéliques, & à les multiplier. Après avoir pris une connoissance éxacte de l'état présent de toutes les Maisons de son Ordre dans les différentes Provinces d'Italie, & avoir pourvû à tout ce qui demandoit ses prémiéres attentions, il se mit en chemin pour venir faire ses Visites en France, dans le Pays-Bas, & le Royaume d'Espagne.

X. En France.

Dans le mois de Novembre 1645 il se trouvoit déja à Paris; où honoré de l'estime des Sçavans, & de l'amitié de plusieurs Seigneurs de la Cour, il reçut du Cardinal Mazarin le même accueil, que le Cardinal de Richelieu avoit fait à son Prédécesseur. Ayant réglé toutes choses dans les Couvens de saint Jacques, de saint Honoré, & de saint Germain, Turcus partit pour la Flandre, avant la fin du mois de Mars 1646 (2).

XI. Dans le Pays-Bas.

Dans toutes les Villes du Pays-Bas Espagnol, il reçut de grands honneurs, & il donna d'illustres preuves de sa Religion, & de sa Capacité. Les Evêques, les Gouverneurs des Places, les Magistrats, les Peuples, les Chapitres enfin, & les Communautés Religieuses de différens Instituts, sembloient vouloir se surpasser, par je ne sçai quelle émulation, à donner à ce Grand Homme, des marques de considération, & d'esti-

(1) Silvæ Ducis autem magnas inter persecutiones, dies ac noctes, pro conservandâ Catholicâ Fide totos se impendebant P. P. Jo. Davides, Raymundus Pottei, & Dominicus Stick, sacras confessiones Fidelium audientes, Sacramenta ministrantes, Evangelium prædicantes... Pluribus ex Calvinistis ad Catholicam Fidem, per errorum abjurationem accedentibus, &c. *Fontan. in Monu. pag. 647.*

(2) Cùm autem faciem Gregis agnoscere in votis haberet, ac sibi religioni duceret, anno mox sequenti 1645, perrexit in Gallias, Lutetiamque appulit 26 Novembr. ubi maximam sui fecit & in Aulâ, & apud Magnates, Eruditosque omnes æstimationem. Visitationibus in tribus Urbis Regiæ Conventibus completis mense Martio 1646, in Belgium se contulit, &c. *Echard. Tom. II, pag. 535.*

me, qu'on n'avoit peut-être jamais données à aucun autre Général d'Ordre. Un Auteur Flamand nous a conservé une espéce de Journal de ses Visites; & de tout ce qu'il fit dans nos Couvens de Malines, d'Anvers, de Gand, de Tournai, de Bruxelles, &c. La fureur des Calvinistes, dans le Siécle précédent, avoit profané, pillé, & presqu'entiérement détruit la plûpart de ces Maisons; mais par la faveur du Roy Catholique, & le zéle vigilant des Religieux, elles étoient déja rétablies, & remises dans leur premiére splendeur, tant pour le Temporel, que pour le Spirituel. Le Pere Général fut édifié de la régularité, qu'il trouva dans quelques-uns de ces Monastéres; il la perfectionna dans quelques autres; & il résolut d'établir un Noviciat dans celui de Gand; ce qu'il éxécuta l'année suivante (1).

LIVRE XXXVI.

THOMAS TURCUS.

Vide Belgium Dominican. p. 52. 210.

De retour à Paris vers les Fêtes de la Pentecôte, Turcus confirma tout ce qui avoit été fait par son Prédécesseur, pour la Fondation du Noviciat Général; & chercha de nouveaux moyens d'en procurer l'accroissement. Ce fut dans le même tems qu'ayant reçu la visite de deux Hommes illustres, sçavoir de M François Bosquet, depuis Evêque de Lodéve, & de M. Philippe-Jacques de Maussac, Premier Président à la Cour des Comptes de Montpellier, il approuva fort le dessein, qu'avoient ces Sçavans, de faire une nouvelle Edition du Livre de notre Raymond-Martin, intitulé *Pugio Fidei*. Ces Messieurs avoient un ancien Manuscrit de cet excellent Ouvrage; qui étot alors fort rare; & notre Général leur en procura trois autres, qu'il fit venir de Toulouse, de Barcelone, & de Majorque. C'est sur ces quatre Exemplaires que fut faite la nouvelle Edition, qui parut à Paris l'an 1651, avec les sçavantes Notes de M. Joseph de Voisin, Conseiller au Parlement de Bordeaux. Dans le premier Tome de cette Histoire nous avons fait celle de Raymond-Martin, & l'Analyse de son Ouvrage.

XII. Il favorise l'Edition du Livre apellé *Pugio Fidei.*

Voyez Tome I. de l'Hist. des Hommes Illustr. pag. 495.

Le séjour de Thomas Turcus, dans la Ville Royale, ne pouvoit être long; parce que les affaires de son Ordre l'apelloient ailleurs. Il se hâta donc de reprendre le cours de ses Visites; & dans le mois d'Octobre il arriva à Toulouse, où il avoit résolu de s'arrêter quelques jours. Le premier Discours, qu'il prononça en Latin, en ouvrant sa Visite, devant une

XIII. Son arrivée à Toulouse.

(1) Reverendissimus P. Thomas Turcus, totius Ordinis nostri Magister Generalis, peractâ hujus Conventûs (Gandensis) visitatione, delectatus laudabili Fratrum illius vivendi modo, anno sequenti, nempe 1647, in hoc Conventu Noviciatum erexit; qui usque in hodiernum diem feliciter perseverat. *Belg. Domin. pag.* 52. §. IV.

LIVRE XXXVI.

THOMAS TURCUS.

illuſtre Aſſemblée, ſoutint parfaitement l'idée qu'on avoit de la beauté de ſon Génie. Il loua avec dignité l'Archevêque de cette grande Ville, le Parlement, l'Univerſité, les Capitouls, & les autres Magiſtrats, qui ſe trouvoient préſens en grand nombre. Il n'oublia pas, qu'il parloit dans un lieu, que le Grand Dominique avoit arroſé de ſes ſueurs; & où il avoit jetté les premiers fondemens de ſon Ordre, qui de-là s'étoit étendu juſqu'aux extrêmités de la terre. Il félicita la Communauté de Toulouſe d'avoir toujours conſervé l'eſprit du ſaint Patriarche; ou de l'avoir fait revivre, par une ſainte Réforme; dont la bonne odeur, en réjouiſſant l'Egliſe, faiſoit la confuſion de ſes Ennemis, & leur condamnation. Le choix, qu'un Souverain Pontife avoit fait de la Ville de Toulouſe, pour être la dépoſitaire des Reliques de ſaint Thomas; la piété, & la dévotion des Toulouſains envers le Docteur Angélique, & leur zéle perſévérant pour ſa Doctrine : tout cela fut relevé par des traits ingénieux, & pleins de grace.

XIV. Son premier Diſcours fort applaudi.

Les Diſputes ſolennelles, ou les Théſes de Théologie, que nos Profeſſeurs firent ſoutenir pendant pluſieurs jours, donnérent occaſion aux Sçavans d'admirer la rare Erudition de Turcus, & de la célébrer par de dignes louanges. On diſoit communément de lui, que ce n'étoit point en vain qu'il portoit le nom du ſaint Docteur, puiſqu'il en poſſédoit l'eſprit, & la Doctrine. Parmi les perſonnes illuſtres, qui recherchérent particuliérement à montrer leur eſtime pour le P. Général, on diſtingua avec raiſon, M. Jean de Bertier, Premier Préſident du Parlement, & M. Charles de Montchal, Succeſſeur du Cardinal de la Vallete, dans l'Archevêché de Toulouſe. Ce Prélat, non moins recommandable par ſa Piété, que par la connoiſſance de l'Hiſtoire Sainte & Profane, du Droit Canonique & Civil, & des Langues Orientales, fit tant de politeſſes à Turcus, qu'il donna lieu de penſer, que les Grands Hommes aiment à connoître leurs ſemblables, & à cultiver leur amitié.

XV. Eſtimé des Grands, & des Sçavans.

Mais les civilités, que notre Général recevoit tous les jours; & qu'il étoit obligé de rendre, ne l'empêchoient pas de donner toujours ſes premiéres attentions à ce qui intéreſſoit particuliérement ſon Ordre. Il fit tous les Réglemens qu'il jugea néceſſaires; ſoit pour l'avancement des Etudes (ce qui lui tenoit fort à cœur) ſoit auſſi pour l'accroiſſement de la Régularité. Les Supérieurs de différentes Provinces, & ceux de pluſieurs Maiſons, qu'il ne pouvoit viſiter en perſonne, étoient venus le joindre à Toulouſe, pour lui rendre un compte éxact de

XVI. Ce qu'il fait dans la Viſite de ce premier Couvent de l'Ordre.

LIVRE XXXVI. THOMAS TURCUS.

de tout ; & recevoir ses ordres. Comme la Congrégation, qui avoit embrassé la Réforme du Pere Michaelis, se trouvoit déja fort étendue ; le Pere Turcus, par l'autorité du Pape, la partagea en deux Provinces ; & nomma le premier Provincial de la premiére, qui retint le nom de Province de Toulouse. La seconde, ayant pour Chef le Couvent de saint Honoré à Paris, fut dès-lors apellée la Province de S. Louis. Le diligent Pere Percin, qui rapporte ceci, dans ses Monumens du Couvent de Toulouse, ne parle que de ce qu'il avoit vû, & entendu, dans tout le cours de la Visite de Turcus (1).

XVII. Il se rend en Espagne : où il est reçu avec honneur, particuliérement par les Seigneurs de la Maison de Guzman.

La rigueur de l'Hyver ne pût empêcher le Pere Général, de partir de Toulouse vers la fin de l'année 1646, pour se rendre à grandes journées dans le Royaume d'Espagne. Si le favorable accueil, que lui fit le Roy Catholique avec toute la Cour de Castille, lui fit oublier une partie des fatigues, qu'il avoit déja essuyées ; cela ne retarda pas la suite de ses Visites. Par les Lettres du Duc de Médina-Sidonia, écrites de Valladolid le 28 de Janvier 1647, il paroît que Turcus étoit alors attendu dans l'Andalousie ; & il est aisé de juger de quelle maniére il fut reçu dans tous les Domaines de ce Seigneur ; qui, peu content d'avoir ordonné à tous les Magistrats, & Gouverneurs des Places, d'aller à huit lieues au-devant de notre Général ; de lui remettre les Clés de ses Villes, & Châteaux ; de faire ouvrir les Prisons, & d'acquitter à ses dépens toutes les dettes des Prisonniers, sembloit manquer de termes assez expressifs, pour témoigner ses sentimens généreux, sa vénération, & son amour, pour un Successeur de saint Dominique de Guzman. Nous ne pourrions qu'affoiblir ses expressions, dans un Extrait de ses Lettres : on peut les lire dans la Dissertation, que nous donnâmes en 1739, à la fin de la vie de saint Dominique (*).

Voyez la Lettre de D. Gaspar-Alphonse Perez, de Guzman, Vie de S. Dominique, pag. 750.

Si la piété du Pere Turcus, & la vivacité de son zéle pour

(1) Omnibus his adfui ; loquorque de visu, & auditu. Solemnes habitæ sunt disputationes toto tempore, quo hic mansit ; in quibus Doctrinam suam probavit vir Ordinis nostri doctissimus ; à quo unus Thomas loquebatur ab ipso Thoma explicatus ; quem incredibili studio ita comparaverat, ut dissita in ejus operibus loca, in unum ita consequenter, & ita apposité refferret, ut ipsummet sanctum Thomam loqui diceres, & redivivum docere. . . Recessit separatâ Congregatione S. Ludovici, & nostra portione in Provinciam Tolosanam erectâ ; vicarioque nostro Generali, F. Vincentio Bossede in primum Provincialem instituto auctoritate Apostolica. *Monum. Conv. Tolos. p.* 156. *Col.* 2.

(*) Cette Dissertation a mérité la Critique du R. P. Cuper. Mais bien loin que l'habile Editeur ait renversé nos preuves, touchant la descendance de saint Dominique, de la Maison de Guzman ; il n'a pas même entrepris de les attaquer toutes. S'il est permis de s'exprimer ainsi, l'Adversaire a essayé de mettre de la confusion dans notre Arriére-Garde ; mais sans oser insulter le Corps d'Armée ; rien ne nous a obligé de revenir à la charge.

X[illegible]I. [illegible]e Géné- [illegible]alence en [illegible]e.

les Observances Régulières, parurent avec éclat dans tous les Couvens, & dans tous les Monastéres, où il fit sa Visite; il ne dônna pas de moindres preuves de sa reconnoissance, dans le Chapitre Général, assemblé à Valence aux Fêtes de la Pentecôte 1647; puisqu'un de ses premiers soins fut d'y renouveller; & s'il eut été possible, d'augmenter dans le cœur de tous ses Religieux, les anciens sentimens de respect pour l'illustre Maison de Guzman, que tant de titres leur rendoient déja si respectable; & qui venoit d'ajoûter à ses premiers bienfaits, de nouvelles preuves d'un amour aussi tendre, que persévérant pour les Enfans du Grand Dominique. Don Gaspar-Alphonse Perez de Guzman, Duc de Médina-Sidonia, fut déclaré Patron Général & perpétuel de tout l'Ordre des FF. Prêcheurs: Titre, que ce Duc accepta pour lui, & pour sa famille, comme un gage des sentimens de respect pour le Sang de saint Dominique. On peut lire encore ce qu'il écrivit sur ce sujet à notre Général, en le priant de joindre les armes de Guzman à celles de l'Ordre.

Voyez sa Lettre au P. Turcus, p. 758.

Pendant le Chapitre de Valence, Turcus eût le plaisir de voir, avec quelle capacité plusieurs de ses Religieux, Espagnols, François, Italiens, Allemands, Hongrois, & Polonois, défendirent leurs Conclusions Théologiques sur toute la Doctrine de saint Thomas. Mais ces Sçavans de toutes les Nations furent toujours réunis à reconnoître la supériorité des lumiéres de leur Général. On l'entendit souvent disputer avec une solidité, & une précision, qui ne laissoit rien à désirer.

XIX. Une Dispute du Pere Général, donne occasion à une méprise.

Le Théologien Député par la Province de Toulouse, soutenoit que Dieu a une connoissance certaine des futurs contingens, parce que toutes choses lui sont physiquement présentes dans l'Eternité. Turcus attaqua vivement cette Thése; & parce que, dans la Dispute, il assura plusieurs fois que saint Thomas n'avoit point eû recours à cette présence Physique des choses dans l'Eternité, pour établir l'infaillibilité de la Science Divine, quelques-uns ou peu attentifs, ou peut-être trop éloignés pour bien entendre tout ce qu'on disoit, crurent que, selon le Pere Général, saint Thomas n'avoit jamais enseigné, ce que son Ecole apelle *la Prémotion Physique*. Un Auteur, sous le nom emprunté de Philalethe, l'a ainsi soutenu, & publié, dans un de ses Ouvrages. Nous ne nous arrêterons pas ici à réfuter une Fable, ou une méprise, qui fut rejettée, dès qu'elle parut. Les Sçavans Peres Massoulié, & Serry en ont démontré la fausseté. Il nous suffit de remarquer que, dans les Manus-

Massoulié, S. Thomas, sui Interpres.

crits Théologiques de Turcus, qui se conservent dans notre Bibliothéque de Crémone, la Question de la Prédétermination Physique, est fort clairement expliquée, & solidement prouvee par plusieurs textes de saint Thomas.

LIVRE XXXVI.

THOMAS TURCUS.

Ce seroit encore perdre le tems, que de vouloir relever la bévue d'un autre Ecrivain, qui a prétendu que le même Thomas Turcus désavoua une seconde fois le sentiment de la Prémotion Physique; lorsque ce Général, dit-il, faisoit sa Visite dans le Collége de saint Jacques, l'an 1664. Mais en parlant ainsi, cet Ecrivain a montré qu'il n'étoit pas mieux instruit des dates, que des Faits. Il a ignoré que le Pere Turcus étoit mort l'an 1649, quinze ans avant l'Epoque de cette prétendue Visite.

Tom. II, Diss. IV, Q. III, pag. 389. Serry Hist. de Aux. Lib. V, Sec. III, Cap. XI, Col. 777, 778, 779, 780.

XX. Toujours zélé pour la Doctrine de saint Thomas, & son Ecole.

Ce qu'il y a de certain, c'est que nul Supérieur de l'Ordre de saint Dominique, ne fut peut-être jamais ni plus versé que Turcus, dans la Doctrine du Docteur Angélique, ni plus zélé à en conserver toujours le précieux Dépôt. Il n'auroit pas fait grace à un Professeur, convaincu de s'être écarté en quelque chose des Principes du saint Docteur, ou du Systême commun de son Ecole. L'Illustre Marius-Ambroise Capello, qui l'accompagnoit dans ses Visites; & qui fut depuis Evêque d'Anvers, nous apprend qu'il avoit donné plus d'une preuve de zéle, & de fermeté sur cet Article. (1) Les trois choses qu'il recommandoit le plus fortement à tous les Supérieurs; & sur lesquelles il veilloit lui-même avec une attention particuliére, étoient l'uniformité dans la Doctrine, la fidélité dans l'Observance des Régles, & le zéle du Salut des Ames. Il aimoit sincérement tous les bons Religieux; il distinguoit toujours, ceux en qui la piété, relevée par la Science, faisoit honneur à leur Profession; mais il portoit plus loin ces sentimens d'affection & d'estime envers ceux, qui consacroient leurs talens à la Conversion des Pécheurs, & à l'Instruction des Peuples, particuliérement des Infidéles.

XXI. Ce qu'il recommandoit le plus à tous ses Religieux.

Pour allumer de plus en plus le feu de ce zéle Apostolique, dans les cœurs de tous les Religieux, assemblés dans le Chapitre

(1) Prædeterminationis Physicæ tam acer fuit Defensor, & Propugnator (Reverendissimus P. Turcus) ut ausim affirmare, quòd si quem reperisset, eidem, contra communem Thomistarum sensum, contradicentem absolvisset eum ab omni non solum gradu, sed & docendi munere; uti me præsente, & oppugnante absolvit alterum, licèt in alia materia, Theologiæ Professorem, ac præsidem. In fidem ac robur, hisce manu nostrâ subscripsimus, ac Sigillo nostro eas muniri curavimus. Datum Antuerpiæ die 17 Novembris 1674. F. Ambrosius Capello Episcopus Antuerpiensis, ex Ordine Prædicatorum assumptus. *Hist. de Auxil. Lib. V, Col. 780.*

LIVRE XXXVI.

THOMAS TURCUS.

Général de Valence, Turcus leur communiqua les Relations, qu'il recevoit depuis trois ans, de tous les différens Pays ; dans lesquels nos Prédicateurs travailloient à la Propagation, ou à la défense de la Foi ; ceux-là parmi les Idolatres dans les Indes Orientales ; & ceux-ci dans des Contrées autrefois Catholiques, mais alors infectées de nouvelles Hérésies. Il fit lire les noms de plusieurs, qui étoient morts dans les travaux du saint Ministére ; ou dont le zéle avoit été couronné par le Martyre, soit en Irlande, soit dans les Provinces-Unies.

XXII. Ce qu'il leur apprend de l'Etat de nos Mission.

Mais rien ne parut plus édifiant, que les Lettres qu'on venoit de recevoir de l'Amérique Méridionale ; & dont Thomas Turcus voulut donner connoissance à tout son Ordre, par ce peu de paroles, qu'il fit insérer dans les Actes du Chapitre : « Nous faisons sçavoir que la Vigne du Seigneur cultivée par » les soins de nos Missionnaires, dans le Royaume du Pérou, » étend aujourd'hui ses branches, depuis la Mer Pacifique, » jusqu'aux Contrées les plus avancées, dans la terre ferme, » de ces vastes Régions : & parmi nos zélés Prédicateurs, qui » ne cessent de les arroser de leurs sueurs, le Pere Présenté, » Adrien de Uffelde, ayant pénétré dans les Provinces de la » Guyana, & de Darien, y a fait un très-grand nombre de » Conversions. Ces Peuples Sauvages, qui depuis tant de Sié- » cles, vivoient dans les ténébres du Paganisme, sans Loi, & sans » Police, toujours errans dans les Forêts, ou sur les Montagnes, » ont enfin reçu les saintes Instructions ; & en se soumettant » au joug de JESUS-CHRIST, par le Baptême, ils ont com- » mencé de vivre entr'eux dans une sainte société. Le Pere » Adrien en a déja réuni une multitude dans six ou sept Bour- » gades, où ces Américains observent à présent toutes les » Loix de la Religion, & de la Piété Chrétienne (1) ».

XXIII. En particulier dans le Pérou.

XXIV. Dans les Philippines, & à la Chine.

On apprit en même tems les succès de plusieurs autres Ministres de la Parole, dans les Royaumes d'Asie. Le Pere François Fernandez Espagnol, Profés du Couvent de Valladolid, après avoir prêché long-tems, & avec fruit dans les Philippi-

(1) Indefesso labore invigilabant conversioni gentium apud Indos nostri prædicatores, de quibus in actis Capituli Generalis Valentiæ celebrati sic dicitur : Denunciamus Vineam Dñi Sabaoth in Partibus Peruanis, labore Fratrum Ordinis Prædicatorum, cultam, suos extendere Palmites & Propagines, à mari usque ad interiora vastissimæ illius Regionis : cùm ex nostris unus, inter alios Evangelii Ministros, P. Præsentatus F. Adrianus de Uffelde à S. Thoma, penetratis Provinciis de Guaimi, & Del Darien, jam ex illis Idololatris sine lege, in sylvis, & montibus more Silvestrium viventibus, sex & ampliùs collegit oppida ; Gentiles illos efferatos, & indomitos, Christi subjiciens suavissimo jugo, & inter se sub Christiana Politia sanctæ constringens vincula charitatis. *Fontan. in Monum. pag. 646. Col. 2.*

nes, étoit entré dans la Chine; où il gagnoit tous les jours des Ames à JESUS-CHRIST. Les Tartares, ayant envahi ce grand Empire, firent depuis mourir cet Homme Apostolique, en haine de la Foi (1).

Ces différentes Relations étoient confirmées, par le témoignage des Religieux, qui avoient été députés par les Supérieurs des Missions, pour assister au Chapitre de Valence. Aussi eurent-elles tout l'effet, que le Pere Turcus en attendoit. Une sainte émulation fit que plusieurs s'offrirent à aller annoncer l'Evangile par tout, où on jugeroit leur Ministére nécessaire. Le sage Général sçut bien profiter de cette ardeur, pour les intérêts de la Religion. Mais il voulut éprouver lui-même la vocation, l'esprit, & la capacité de ceux, dont les Talens lui étoient moins connus: & c'est ce qu'il fit durant le cours des Visites, qu'il continua le reste de l'année, tant dans le Royaume de Valence, que dans les autres Provinces d'Espagne.

XXV. Il choisit de nouveaux Ouvriers Evangéliques.

Fontana remarque, que cette attention de Turcus, à employer toujours les Sujets selon leur portée; & à ne jamais accorder les Dégrés, ni les autres Titres d'Honneur, qu'à des Services rendus, ou à un mérite distingué, contribua beaucoup à relever l'éclat de son Ordre, en y faisant refleurir les Etudes, & revivre l'esprit de ferveur, & de régularité (2).

Après deux années, ou plus, d'absence, Turcus étoit de retour en Italie dans l'Eté de 1648. Le Pape Innocent X, qui conservoit toujours pour lui les sentimens d'estime, qu'on ne pouvoit refuser à ses grandes qualités, & à ses belles actions, approuva avec éloge, tout ce qu'il avoit fait en France, & en Espagne; & Sa Sainteté applaudit de même à un dessein, que notre Général avoit conçu depuis long-tems; & qu'il ne voulut plus différer de mettre en éxécution.

XXVI. Le Pape approuve tout ce qu'il a fait dans le cours de ses Visites.

Nous avons vû que le Pere Nicolas Rodolphe, avec l'agrément du Pape Urbain VIII, & du consentement des Cardi-

XXVII. Turcus fait cons.

(1) Ex tyranni decreto postmodum toto corpore nudatus, immanissimèque à Carnificibus raptatus in custodiam compeditus dimissus, paulò post truncato capite, felicem Spiritum Cœlo dedit 15 Januarii hujus anni 1648. Primus omnium in amplissimo illo Regno sanguine coronatus. *Fontan. in Monum. pag. 651. Col. 1.*

(2) Fuit P. Thomas Turcus... Vir doctissimus, qui in visitatione Ordinis maximum decorem Religioni attulit. In Galliâ & Hispaniâ à Regibus humanissimè exceptus; Universitatibus cunctis, tam Gallicanis quam Hispanis acceptissimus fuit, ob Doctrinæ profunditatem, Sanctorum Patrum, atque Conciliorum notitiam: ab Urbano VIII, & Successore Innocentio X, in æstimatione singulari habitus, atque adamatus. Statutorum Ordinis observantissimus; secundum Capitulum Valentiæ in Aragonia celebravit; in quo multa pro regularis nitoris, studiorumque incremento ordinavit; atque gradus Scholasticos nonnisi manifestè dignis, & juxta Constitutionum tenorem exactissimè promeritis impertiri voluit, &c. *Fontan. in Monu. pag. 643. Col. 2.*

naux de la Congrégation du Saint Office, avoit destiné l'Appartement de notre Général, dans le Couvent de la Minerve, pour servir désormais aux Assemblées de la Sacrée Congrégation. Il y avoit déja vingt ans que les Cardinaux s'assembloient une fois de la semaine, dans le même Appartement; mais on s'appercevoit bien, que le lieu n'étoit ni assez vaste pour cette auguste Assemblée, ni assez commode pendant l'Eté. Pour remédier à cet inconvénient, le Pere Turcus proposa de faire élever, joignant son Appartement, un nouvel Edifice, qui ne serviroit que pour la Sacrée Congrégation. La dépense devoit aller au-delà de quinze mille écus Romains; mais cela n'empêcha pas, que la Communauté de la Minerve n'entrât avec plaisir dans les vûes de son Supérieur; & que l'Ouvrage ne fût conduit en peu de tems à l'état de perfection, où on le voit aujourd'hui.

truire un Edifice pour la commodité de la Congrégation du saint Office.

Fontan. in Monu. pag. 651.

XXVIII. Il assiste le Cardinal Mazarin à la mort.

Pendant qu'on élevoit cet Edifice, le Cardinal Michel Mazarin, arrivé depuis peu à Rome, fut attaqué de sa derniére maladie. Le Pere Turcus s'employa avec beaucoup de zéle, & d'assiduité, pour l'aider à bien mourir; & selon sa derniére volonté, il le fit enterrer dans le Chœur de l'Eglise de la Minerve. En annonçant depuis cette mort aux différentes Provinces de l'Ordre de saint Dominique, il prit de là une nouvelle occasion, d'exhorter tous ses Religieux à remplir dignement les devoirs de leur Vocation. Il écrivit aussi des Lettres Circulaires aux Provinciaux de France, pour leur recommander d'envoyer de nouveaux Missionnaires, dans les Isles de l'Amérique, particuliérement dans celle de la Guadaloupe, qui appartenoit aux François depuis l'an 1627. Il y envoya lui-même le Pere Pierre Coliard, Exprovincial de la Province Occitaine, en qualité de Visiteur de toutes nos Missions, dans cette partie du Nouveau Monde: & bientôt après il fit partir pour le même Pays, les Peres Philippe de Beaumont, & Hyacinthe Guibert; qui devoient travailler à la Vigne du Seigneur, avec ceux qui les avoient précédés dans le saint Ministére.

XXIX. Envoye des Missionnaires à l'Amérique.

Ibid. pag. 655.

XXX. Procure une nouvelle Edition des Ouvrages de plusieurs fameux Auteurs.

Toujours occupé de ce qui pouvoit contribuer à la Gloire de Dieu, & à l'honneur de son Ordre, le Pere Turcus avoit fait apporter à Rome, de différentes parties du Monde Chrétien, les Exemplaires les plus anciens, & les plus corrects, de tous les Ouvrages du Bienheureux Albert le Grand, du Cardinal Hugues de Saint-Cher, & du Pape Innocent V, ou de Pierre de Tarantaise: & il en procura une nouvelle

Edition, beaucoup plus belle, & plus éxacte, que celles qui en avoient été faites jusqu'alors (1).

XXXI. Il néglige de publier les siens.

Mais ce qui ne montre pas moins la modestie, que le zéle de Turcus; c'est que tandis qu'il faisoit de grandes dépenses, & qu'il donnoit ses soins, pour faire réimprimer les Ecrits de ces trois célébres Docteurs, il différoit toujours de publier les siens propres. Nous n'avons encore qu'en Manuscrit ses Préleçons Théologiques, que l'Université de Bologne avoit autrefois entendues avec tant d'applaudissement; & que les Sçavans attendoient avec tant d'ardeur. Peut-être vouloit-il se ménager quelque loisir, pour y mettre la derniére main; mais la mort ne lui en laissa point le tems. Dans un âge encore peu avancé, & avec un tempérament qui paroissoit robuste; lorsqu'on n'espéroit rien que de grand de la sagesse, & du zéle éclairé de Turcus, il finit sa carriére beaucoup moins chargé de jours, que de mérites, le premier de Décembre 1649, dans sa cinquantiéme année. Tout l'Ordre de saint Dominique ressentit vivement cette perte. Toute la Ville de Rome parut y prendre part; & les Gens de Lettres publiérent à l'envi les louanges d'un Sçavant, qui relevoit encore les qualités de l'esprit, par celles du cœur (2).

XXXII. Sa mort.

Je ne sçai par quelle distraction, Moréri; qui a mis comme nous la naissance de Turcus sur la fin du seiziéme Siécle, & sa mort en 1649, a ajoûté qu'il étoit âgé *de quatre-vingt ans ou environ*.

Tom. VI, p. 884.

(1) Opera omnia Beati Alberti Magni, Hugonis Cardinalis, & Petri de Tarantesia, ex diversis Christiani Orbis partibus conquisita, in singulare Ordinis ornamentum, nitidiori prælo subjecit. Et dum majora tantus vir moliretur, decessit in Urbe, maxima cum animi constantia, & devotione, dolente de tanti viri jactura Ordine, &c. *Fontan. in Monu. pag.* 643. *Col.* 2.

(2) E vivis abreptus est Kal. Decembris 1649, ætatis circiter quinquagesimo: in sanctæ Mariæ super Minervam Templo conditus. Mortem præmaturam luxit universus ordo, qui ut patrem amantissimum venerabatur, & ferè deperibat: luxerunt quotquot eruditi excelsioris ingenii virum, ac primi nominis Theologum: luxit ipsa Urbs amplissima, quæ pro meritis ad majora brevi evehendum sperabat, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 535. *Col.* 2.



## CHRISTOPHE DE TORRÉS, PRÉDICATEUR DES ROIS CATHOLIQUES PHILIPPE III, & PHILIPPE IV, DEPUIS ARCHEVESQUE DE SAINTE-FOI, DANS LE ROYAUME DE LA NOUVELLE GRENADE.

CHRISTOPHE DE TORRÉS.

Ægidius, Gonçales, Davila, Passim. Echard. Tom. II, pag. 575.

CET illustre Espagnol, né l'an 1574 dans la Ville de Burgos, Capitale de la Vieille Castille, embrassa l'Institut des FF. Prêcheurs, dans le Couvent Royal de saint Paul de la même Ville : & assura sa Vocation par les Vœux ordinaires, le 28 de Mars 1590. L'emploi qu'il avoit sçu faire de ses jeunes années, pour perfectionner son esprit, par la connoissance des Belles-Lettres, des Langues, & de l'Histoire, le rendit plus propre à faire ensuite de rapides progrès dans l'étude de la Religion.

I. Torrés, bon Théologien, & excellent Prédicateur.

Nous ne parlerons point, ni des pratiques de Piété, par lesquelles ce fervent Religieux se prépara au Divin Ministére ; ni de l'honneur qu'il se fit, tant dans les éxercices de l'Ecole, que dans les autres Emplois, qu'il remplit dans le Cloître. Habile Théologien, Directeur éclairé, sage & prudent Supérieur, Torrés se concilia d'abord l'estime de ses Freres, & la confiance des Grands du Siécle. Ses talens, son génie, une vertu toujours soutenue firent naître, & conservérent jusqu'à la fin cette haute réputation, qui rendit son nom très-célébre, & dans l'Espagne, & dans l'Amérique. Mais ce qui le distingua particuliérement, fut le Don de la parole, une éloquence mâle, & chrétienne, accompagnée de toutes les parties, qu'on peut désirer dans un parfait Orateur.

II. Il est choisi Prédicateur du Roy, & apellé le Chrisostome de son Siécle.

Ce grand talent, dont il ne fit jamais usage, que pour faire aimer la Vertu, & porter les Fidéles à l'accomplissement de la Loi du Seigneur, en les retirant du vice, lui attira les applaudissemens, non-seulement des Peuples, mais aussi des personnes les plus capables d'estimer ce qui est excellent : & cela dans le tems, où il commençoit, pour ainsi dire, à produire ses premiers essais. Dès l'an 1606, seize ans depuis sa Profession Religieuse, la réputation de notre Prédicateur étoit déja si établie, qu'il fut dès-lors apellé à la Cour de Castille ; & son mérite parut tel à Sa Majesté Catholique, qu'on ne lui permit plus de se retirer de la Cour, que pour se charger de la conduite d'un grand Diocèse. Un Auteur de la Nation, cité par le Pere Echard, assure que malgré la secréte

CHRISTOPHE DE TORRÉS.

crete jalousie, trop ordinaire aux personnes de la même profession, les autres célébres Prédicateurs du Roi d'Espagne, se faisoient un plaisir de reconnoître la Supériorité de celui-ci, de lui donner toujours le premier rang, quoiqu'il fût peut-être le plus jeune de tous, & de l'apeller le Chrysostome de son Siécle (1).

III. Sa conduite à la Cour de Castille.

Les Seigneurs de la Cour n'estimoient pas moins la modestie de Torrés, sa probité, & l'intégrité de ses mœurs; que cette douce harmonie de paroles, qui flatoit si agréablement les oreilles, pendant que, par l'énergie de ses raisonnemens, il portoit dans le fonds des consciences la lumiére, avec la crainte des Jugemens de Dieu. Tous ses Discours avoient d'autant plus sûrement l'effet qu'il se proposoit; qu'ils étoient toujours soutenus par la vertu de l'éxemple. Aussi religieux (on peut dire aussi austére, & aussi recueilli) dans une Cour, où régnoient le faste, la mollesse, l'ambition, & l'orgueil; que dans le secret du Cloître, où il aimoit à se cacher autant de tems, qu'il lui étoit permis; il ne vivoit, & ne s'occupoit que selon son Etat, toujours d'une maniére, qui pût être utile au Prochain.

IV. Ouvrages de piété: Panégyriques estimés.

Pour mettre son talent à profit, & remplir tous ses momens, Torrés publia quelques Traités de Piété; qu'on lisoit avec autant de satisfaction, qu'on en avoit à l'entendre. On recherchoit aussi avec empressement ses Panégyriques des Saints; ceux particuliérement qu'il avoit prononcés à Madrid, en l'honneur de sainte Thérese; & qui furent imprimés dans la même Ville l'an 1627.

V. Son style dans les Oraisons Funébres.

On admira surtout la religion & la prudence de l'Orateur Chrétien, dans les Oraisons Funébres, dont il étoit ordinairement chargé, à la mort des Princes, ou des Grands d'Espagne. Egalement éloigné de la flaterie, & de la satyre, il ne croyoit pas que l'usage l'autorisât, à embellir son Discours aux dépens de la Vérité. Mais sans s'ériger en rigide Censeur de ceux, dont il devoit honorer la mémoire, il louoit modestement les actions qui paroissoient dignes de louange;

(1) Fr. Christophorus de Torrés Hispanus, Patria Burgensis, Ordinem adolescens humanioribus Litteris optimè instructus amplexus est ibidem, in regio sancti Pauli Conventu; & die Mercurii 28 Martii 1590 Professus. Is quantùm in pietate, litterisque profecerit, quàmque facundiâ dicendique facilitate & gratiâ præcelluerit, & quæ postea gessit in Religione munia, quibus & illum illustrarunt Hispaniarum Reges Philippi III & IV munera manifestarunt. Maximam enim ille apud hosce Principes dicendo sibi conciliavit gratiam, qui & eum in Regia sibi delegerunt, retinueruntque diutiùs, & libenter audierunt Apostolici pectoris Ecclesiasten. .. Hyacintus de Parra. .. addit anno 1606, regium concionatorem renunciatum; ac tanti nominis, tantæque auctoritatis apud omnes fuisse, ut ab aliis concionatoribus etiam regiis Chrysostomus suorum temporum palam acclamaretur, &c. *Echard. Tom. II, p. 573.*

il expliquoit en bonne part les intentions, qui pouvoient avoir été bonnes; & ne faisoit jamais servir le saint Ministére, à louer de fausses vertus; moins encore à canoniser ces vices réels, que les mondains admirent quelquefois, parce qu'ils sont utiles à ceux, qui sçavent en faire usage, pour s'enrichir, ou pour s'élever. Les sévéres Maximes de l'Evangile furent toujours la régle d'un Disciple de JESUS-CHRIST, qui sçavoit bien, qu'on ne trahit jamais les intérêts de la Vérité, qu'aux dépens de sa propre conscience, & de son honneur.

VI. Il prépare à la mort le Prince D. Charles d'Espagne, Frere de Sa Majesté.

C'étoit surtout par cet endroit, que notre Prédicateur s'étoit attiré la confiance de tout ce qu'il y avoit de Grand, & dans la Ville Royale, & à la Cour. Gonçalez d'Avila raporte, que l'Infant d'Espagne, Don Charles, Frere du Roy Philippe IV, étant dangereusement malade, fit apeller le Pere Torrés, pour recevoir de lui la consolation, & le secours, dont il avoit besoin dans le triste état, où il se trouvoit. Quoique ce Prince sentît une partie de son mal, il se flatoit encore d'une vaine espérance de guérison; & personne n'osoit lui dire ce qu'on en pensoit; tandis que plusieurs lui disoient ce qu'ils ne pensoient pas; moins attentifs, selon les folles maximes du monde, à procurer le salut du malade, qu'à écarter de son esprit, la pensée de la mort; à laquelle il touchoit déja. Le Serviteur de Dieu, avec sa prudence ordinaire, lui parla sans déguisement; lui persuada de ne plus faire des vœux, pour recouvrer la santé, mais pour obtenir une sainte mort; il entendit sa derniére Confession, & reçut ses derniers soupirs le troisiéme de Juillet 1632.

Ap. Echard. ut sp.

VII. Usage qu'il fait de son crédit.

Il y avoit déja vingt-six ans, que le P. Torrés remplissoit avec succès, les Fonctions de Prédicateur du Roy, dans la Cour de Castille: ce qui ne l'empêchoit pas de prêcher aussi avec fruit, dans différens Diocèses; & de rendre d'autres services à ses Freres; dont il eut quelquefois la conduite, dans son Couvent de saint Paul à Burgos. La confiance constante du Prince, l'amitié des Grands, & l'estime générale des Peuples, lui fournirent souvent l'occasion de faire de grands biens, tant pour la conversion des uns, ou pour leur réconciliation avec leurs ennemis; que pour le repos, & le soulagement des autres. Les Pauvres surtout, & ceux que la fortune, ou la dureté des Créanciers persécutoit, étoient assurés de trouver en lui un Ami, & un Pere, un Protecteur toujours prêt à parler, & à agir en leur faveur. Cette inclination bienfaisante, qui lui faisoit trouver son plaisir le plus doux

dans l'exercice de la Charité, sans lui permettre de se refuser jamais aux besoins des malheureux, ne fut peut-être pas la moindre considération, qui porta Sa Majesté Catholique à lui confier le Gouvernement de plusieurs Peuples.

VIII. Il est nommé Archevêque de Sainte Foi.

Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 138.

Don Bernardin d'Almanza, Archevêque de Sainte-Foi, dans la Nouvelle Grenade, étant mort avant la fin de l'année 1633, le Roy Philippe IV choisit aussitôt le Pere Torrés pour lui succéder; & fit écrire à son Ambassadeur à Rome, pour prier le Pape Urbain VIII de vouloir agréer la nomination, & donner les Bulles. Cependant la présence de l'Archevêque élû, étoit jugée si nécessaire dans le Pays, que le Roy le fit partir pour les Indes, avant qu'on eût pû recevoir de Rome les Lettres Apostoliques. Il les reçut depuis étant déja à Cartagene, Ville de l'Amérique Méridionale; & il fut sacré dans l'Eglise de saint Dominique, par l'Evêque de Cartagene, l'un de ses Suffragans. Pendant son séjour dans cette Ville, notre Archevêque s'étoit éxactement instruit de tout ce qu'il lui importoit de sçavoir; je veux dire, de l'état présent des Eglises de l'Amérique, surtout dans sa Province Ecclésiastique; du progrès de l'Evangile; du nombre, & du caractére de ceux qui étoient chargés de l'annoncer; du Génie, & des Mœurs des Américains; de la conduite enfin, tant des anciens Chrétiens, que de ceux qui avoient renoncé depuis peu aux superstitions du Paganisme, pour recevoir le Baptême. D'abord après sa Consécration, le Prélat continua sa route; & le premier jour d'Octobre 1635, il fit son Entrée dans la Ville de Sainte-Foi, Capitale de la Province de Bogota, & de tout le Royaume de la Nouvelle Grenade.

IX. Et sacré à Cartagéne dans l'Amérique Méridional.

X. Description du nouveau Royaume de Grenade.

Ce beau Pays, que les Géographes apellent *Castille Neuve*, ou *Castille d'Or*, est très-fertile, riche, & tempéré. On n'y sent presqu'aucune différence entre l'Eté & l'Hyver; non plus qu'entre la longueur des nuits, & celle des jours; qui y sont ordinairement égaux, à cause de la proximité de l'Equateur. Les Mines d'Or, les Eméraudes, & les autres Pierres Précieuses, qu'on y trouve, font que les Européens, depuis la découverte de ce Pays, ne négligent rien, pour s'y établir, & s'y fortifier. Les Espagnols habitent la Ville Capitale, qu'ils apellent *Santa-Fé*, avec le Bourg de Saint-Michel, & les Villes de Tocayma, la Trinidad, Tunia, Pampélona, Mérida, Belez, Maréquita, Ybague, Vittoria, Saint Juan de los Lanos; sans parler de moindres Bourgs, de Palma, de Saint-Christophle, &c. Le Siége du Parlement, ou du premier Tribunal, & la

Résidence du Gouverneur, sont dans la Ville de Sainte-Foi; où on voit aussi, outre la Cathédrale, quelques autres Eglises, assez réguliéres, & deux beaux Couvens, l'un de Dominicains, & l'autre de Cordeliers. L'Archevêque, dont le Diocèse n'est pas moins étendu que le Royaume, ou Gouvernement, de la Nouvelle Grénade, a pour Suffragans les Evêques de Carthagene, de Sainte-Marthe, & de Popayan. Au reste, tout ce que les Espagnols n'occupent pas, faute de Colonies assez nombreuses, est habité par les Naturels du Pays; dont les uns sont nommés *Panches*, & les autres *Moxes*: ceux-là plus sauvages retiennent encore beaucoup de leur ancienne férocité; ceux-ci plus traitables, prennent plus aisément les maniéres des Européens. Il n'est pas même impossible d'en faire de bons Chrétiens; & ce fut proprement le premier objet, que se proposa le nouvel Archevêque.

XI. Trois différens Peuples.

Il avoit dans son vaste Diocèse comme trois différens Peuples: les Espagnols; les Naturels du Pays, qui avoient déja embrassé la Foi de JESUS-CHRIST; & ceux qui continuoient toujours à adorer leurs Idoles, & à vivre selon tous les penchans de la nature. La Conversion des uns, & la persévérance des autres dépendoient beaucoup, non seulement de l'Instruction, mais encore plus de l'Exemple, qu'ils devoient recevoir des premiers. On ne pouvoit pas dire cependant que la vie & les mœurs des anciens Chrétiens fussent assez édifiantes, pour donner une véritable idée de notre Sainte Religion, & à ceux qui commençoient d'en faire profession; & à tous les autres, qu'on vouloit apeller à la Foi. Les divisions parmi les Espagnols étoient fréquentes, & animées. Environnés des Nations ennemies, ou mal soumises, ils ne comprenoient pas combien il leur importoit de demeurer unis; du moins ils ne travailloient pas à conserver entr'eux cette union, autant qu'il convenoit & à leur propre sûreté, & aux intérêts du Souverain; & à la gloire de la Religion. Leurs animosités, leurs jalousies, l'espérance, & le désir de se venger éclatoient souvent avec scandale. Tandis que les premiers Officiers se faisoient une espéce de guerre; le Peuple, trop peu ménagé, ou trop jaloux de sa liberté, remuoit continuellement; & faisoit paroître peu de soumission aux Loix, & peu de zéle pour le bien commun de la Nation.

XII. Jalousies & Divisions parmi les Espagnols.

Ces désordres, dont on voyoit plus d'un éxemple dans les Colonies Espagnoles, étoient le principal motif, qui avoit fait souhaiter à la Cour de Castille, que notre Archevêque se rendit

sans délai dans son Diocèse. Dès son arrivée il mit la main à l'œuvre, pour rétablir le bon ordre, la paix, la subordination, la justice : & pour y réussir, il sçut faire plus d'usage de ses talens, ou de l'autorité que lui donnoient son caractére, & sa vertu; que de celle, dont Sa Majesté Catholique avoit jugé à propos de le revêtir, dans le Gouvernement Temporel. Peu content d'avoir pacifié les esprits, & fait cesser la désunion des Familles; il entreprit de corriger tous les abus, qui deshonoroient la Religion; de régler les Mœurs de son Peuple; & de remettre en vigueur les pratiques de Piété, les plus propres à édifier les nouveaux Chrétiens, & les Infidéles. Ce qu'il éxigea particuliérement des Espagnols, fut que leur conduite, envers les Naturels du Pays, parût toujours sans passion, sans fraude, & accompagnée de modération, & de douceur. Les Instructions qu'il publia sur cet article, & ses fréquentes Prédications, produisirent de très-bons effets. Les Missionnaires, qui travailloient depuis long-tems à la Vigne du Seigneur, parmi ces Peuples, voyant à leur tête un Homme de ce caractére, puissant en œuvres, & en paroles, firent de nouveaux efforts, pour remplir dignement leurs saintes Fonctions; & le Seigneur répandit de nouvelles Bénédictions sur leurs Travaux. La lumiére de l'Evangile se répandit au loin dans la terre ferme; & les Conversions furent plus fréquentes, même parmi les *Panches*, au Midi des Provinces de *Bogota*, & de *Tunia*.

XIII. L'Archevêque rétablit la paix, & l'union.

XIV. Il attire plusieurs Infidéles à la Foi.

On agitoit depuis long-tems une célébre Question, qui ne pouvoit être décidée que sur les lieux, & qui partageoit les esprits, touchant la conduite qu'on devoit tenir à l'égard des Sauvages, qu'on vouloit attirer à la Foi de JESUS-CHRIST, ou qui en faisoient déja profession. Bien des Gens, trop frappés du naturel barbare de ces Indiens, de leur ignorance, ou de leur stupidité, soutenoient que quoiqu'ils demandassent la Grace du Baptême; & qu'on pût la leur accorder, après les avoir suffisanment instruits, & s'être assuré de la sincérité de leur conversion; on ne devoit pas de même les admettre à la participation de nos plus redoutables Mystéres, en leur accordant la Divine Eucharistie. Tous les Evêques, & Archevêques de Sainte-Foi, jusqu'en l'année 1633, s'en étoient tenus à cette Maxime. Lorsque le nombre des Chrétiens augmenta dans le Pays, par de nouvelles Conversions, la Dispute s'échauffa aussi davantage, entre ceux qui persistoient à vouloir exclure pour toujours ces nouveaux Chrétiens, de la Sainte Table, & ceux qui ne pensoient pas de même.

XV. Dispute à l'occasion des Sauvages convertis.

LIVRE XXXVI. CHRISTOPHE DE TORRÉS.

XVI. Examinée avec soin par le Prélat.

Notre Prélat, sans rien précipiter, & avant que de se déclarer pour l'un, ou pour l'autre sentiment, résolut de tout examiner, & de connoître tout par lui-même. Il étudia avec soin le caractére, & la portée de ces Indiens, leur capacité, leurs inclinations, & toute la suite de leur vie. Il fit sur tout attention au changement, qu'on pouvoit remarquer en eux, depuis qu'ils avoient reçu le Baptême, à leur persévérance dans le bien, ou à leurs rechutes. Il ne dédaignoit pas faire à leur égard l'office de Catéchiste, en les instruisant familiérement des Vérités de notre Religion; revenant souvent aux mêmes Instructions, & les obligeant de lui rendre compte de ce qu'il venoit de leur expliquer.

Si par ces maniéres, pleines de douceur & de charité, l'Archevêque se concilioit l'affection des Sauvages, dont les uns étoient devenus Chrétiens par la Foi, & le Baptême; & les autres demandoient la même Grace; il avoit de plus, l'avantage de s'assurer de leurs dispositions; & de mieux connoître qu'on n'avoit encore fait, de quoi ils étoient, ou ils n'étoient point capables. Après un éxamen sérieux, & souvent réitéré, il lui parut que la Maxime jusqu'alors pratiquée, prise dans toute son étendue, renfermoit quelque chose d'injuste, ou de trop dur. Il louoit l'intention de ceux, qui avoient agi sur un principe très-bon en lui-même. Il recommanda même qu'on redoublât les attentions, pour ne point exposer les choses Saintes à être profanées. Mais il ne crut pas que cette sage précaution autorisât les Ministres de l'Eglise à exclure pour toujours, & sans distinction, un Peuple entier, d'une Grace que JESUS-CHRIST a voulu être pour tous ceux, qui croiroient en lui; lorsque joignant les œuvres à la Foi, ils travailleroient sérieusement à mériter de la recevoir.

XVII. Ce qu'il en pense.

Cependant pour décider une Matiére si importante, & faire un changement dans la Discipline de son Eglise, le prudent Archevêque ne voulut point se fier à ses lumiéres particuliéres. La trop grande distance des lieux, & les circonstances des tems ne lui permettoient point de convoquer, comme il l'eût désiré, un Concile Provincial; mais il communiqua par écrit ses Réfléxions, à tous les Evêques ses Suffragans; & leur demanda leur Avis. Lorsqu'il l'eut reçut, il assembla les Théologiens, les Pasteurs, les Missionnaires, & tout ce qu'il pouvoit y avoir de Gens éclairés dans son Diocèse. Après de ferventes priéres, l'Archevêque proposa lui-même la Question, & toutes les difficultés, qu'on pouvoit faire pour, ou contre les

XVIII. Assemblée qu'il fait tenir.

Américains. En rendant compte de l'Examen qu'il en avoit fait, il ne dissimula point leurs défauts; & il ne releva pas trop ce qu'il avoit remarqué de bon, & d'avantageux. Enfin, il déclara que chacun avoit une liberté entiére de dire son sentiment; & qu'il les prioit tous de parler selon leurs lumiéres, & leur conscience, en ne se proposant que la Gloire de Dieu, & le Salut des Ames: puisque cela seul devoit être la fin de toutes leurs Délibérations. La difficulté ainsi éxaminée, il fut décidé presque unanimement, selon l'Avis de l'Archevêque, que tous les nouveaux Chrétiens, suffisanment instruits, & dont les Mœurs seroient réglées, pourroient être reçus à la Sainte Table, lorsque les Pasteurs, ou leurs Confesseurs les en jugeroient capables. Cette Décision a fait depuis une Loi, qui s'observe encore (1).

XIX. Ce qui y est décidé.

Il ne faut pas douter, que notre Prélat n'ait dès-lors communiqué à cette Assemblée, un autre dessein qu'il avoit formé depuis long-tems, & qu'il éxécuta dans la suite, pour le bien Spirituel, & Temporel de ses Diocésains, & de tout le Royaume de Grénade. C'étoit l'Etablissement d'une Université, dans la Ville de Sainte-Foi, sur le modéle de celle, qu'un autre Archevêque de son Ordre avoit érigée dans la Ville de Lima, Capitale du Pérou. Dès son arrivée dans le Pays, il avoit senti combien un tel Etablissement étoit néçessaire; & l'expérience de tous les jours lui rendoit cette néçessité toujours plus sensible. Il voyoit avec peine la jeunesse Espagnole sans aucun honnête Exercice, capable de la former, pour la rendre utile à l'Eglise, & à l'Etat. On vivoit dans l'ignorance des Loix; on manquoit des moyens propres à s'instruire solidement des Dogmes de la Religion: & les Chrétiens, dans leurs maladies, se trouvoient plus communément obligés de s'adresser aux Naturels du Pays, qui pouvoient avoir quelque légére connoissance de la Médecine.

XX. Nouveaux projets de notre Archevêque, pour le bien de son Diocèse.

Le charitable Archevêque, résolu de remédier à ces inconvéniens, prit de loin toutes les mesures néçessaires. Ses Revenus étoient fort considérables; & le nombre des Pauvres n'étoit pas grand. Il se trouva ainsi en état de faire un Fonds pour des

(1) Sub eo tandem anxiè dudum agitata quæstio de admittendis ad SS. Corporis Christi synaxin, atque adoranda Mysteria, revocatis ab Idolorum cultu barbaris Indis, & indigenis, exitum accepit utilissimum, ex habita solemni graviorum hujusce Diœceseos atque Regionis undequaque, Christophoro mandante, curanteque Archiepiscopo, virorum & Theologorum super ea difficultate concertatione & conclusione: quorum judicio & calculo ad sacras epulas illi deinceps invitati & admissi, quos hactenus à Sacra Dñi mensa priores omnes hujus sedis Antistites arcebant. *Echard. Tom. II, p. 573.*

LIVRE XXXVI.

CHRISTOPHE DE TORRÉS.

besoins publics. Il demanda cependant, & il obtint de la Cour de Rome, & de celle de Castille, non-seulement la permission de faire l'Etablissement projetté, mais aussi tous les Priviléges, qui pouvoient en relever l'éclat, & en assurer le succès. Lorsque le Roy Catholique fit expédier pour cela les Lettres Patentes; il assigna en même tems une Rente annuelle de cinq mille Ducats, pour l'entretien des Professeurs. Notre Archevêque apella d'Espagne des Sçavans de réputation; & il fit construire un magnifique Collége, apellé de Sainte-Marie du Rosaire; où il fonda quinze Chaires, pour autant de Docteurs; dont cinq étoient destinés à enseigner les beaux Arts, & la Médecine; cinq pour la Théologie; & autant pour le Droit, Civil & Canonique. Avant la fin de l'année 1651, il eut le plaisir de voir la perfection de son Ouvrage, & tous les Professeurs en exercice (1).

XXI. Il établit une Université dans la Ville de Sainte-Foi.

Ce n'étoit pas le premier Monument de la génerosité de notre Prélat. Les Fidéles, & les Infidéles même renfermés dans l'étendue de son Diocèse, avoient souvent éprouvé les effusions de sa charité, toujours attentive à connoître leurs besoins, & à les soulager. Mais on peut assurer, que par ce dernier trait, il couronna glorieusement tout ce qu'il avoit fait jusqu'alors, soit pour l'ornement de la Ville de Sainte-Foi, & celui de son Eglise; soit pour l'instruction, l'éducation, & l'avancement de la Jeunesse; soit enfin pour faciliter aux anciens Chrétiens, les moyens de policer insensiblement, & d'attirer à la Foi, tout ce qui restoit parmi eux, de Sauvages, & d'Idolâtres. L'Archevêque contribua encore à ce grand bien, par les sages Réglemens, qu'il fit pour la Discipline de son Collége. Pour recevoir les Dégrés, à plus forte raison pour obtenir une place parmi les Professeurs, la capacité, & les talens n'étoient pas des titres suffisans: on vouloit trouver de plus dans le Sujet, une piété solide, & une réputation sans tache: aussi avoit-on une égale attention à former l'esprit, & les mœurs des jeunes Etudians. De tous les Statuts, dont l'illustre Fondateur faisoit promettre l'observation, il n'y en avoit point qu'il recommandât plus souvent, ni plus fortement que celui-

XXII. Quels Réglemens il fait pour les Maîtres, & pour les Etudians.

(1) Utque gregis sui æternum saluti prodesset seu corporali, seu spirituali, novam in sua civitate erigi curavit Academiam; & impetravit à Rege dotari Catholico, die 19 Decembris 1651, quinque millium in id assignato, regiâque munificentiâ concesso Ducatorum,. annuo censu; constructoque sub Titulo SS. Mariæ de Rosario nobili Collegio; quindecimque in eo Collegialibus Institutis, Theologis utique quinque, totidem & Medicis, ac juris utriusque consultis. *Echard. Tom. II, pag. 573. Ex Ægidio Gon. Davila.*

ci : & il s'y rendit lui-même extrêmement attentif le reste de ses jours.

XXIII. Sa mort.

Mais il ne survêcut pas long-tems à sa Fondation. Agé de près de quatre-vingt ans ; & en ayant déja passé dix-huit dans les Fonctions d'un bon Pasteur, uniquement occupé du soin de son Troupeau, qu'il n'avoit cessé d'instruire, de nourrir, d'édifier, & d'augmenter, il se reposa dans le Seigneur l'an 1653, regreté de tous ses Peuples, & emportant avec lui les bénédictions des Pauvres, dont il s'étoit toujours montré l'Avocat, & le Pere (1). Son Corps fut enterré avec beaucoup de solemnité dans l'Eglise Cathédrale : son nom, & sa mémoire sont encore en vénération dans ces Pays. Parmi ses Ouvrages Manuscrits, on trouve, dit le Pere Echard, un Volume entier des Panégyriques de saint Thomas d'Aquin, dont il avoit été le zélé Disciple. Le Titre de ce Manuscrit est : *Lingua Eucharis.*

---

## DOMINIQUE PIMENTEL, ARCHEVÊQUE DE SE'VILLE, AMBASSADEUR DE PHILIPPE IV EN COUR DE ROME; CARDINAL, PROTECTEUR DU ROYAUME D'ESPAGNE.

DOMINIQUE PIMENTEL.

Fontan. in Theatr. pag. 41. & 254.
Bullar. Ord. Tom. III, pag. 442, 626. Tom. IV, pag. 65. & 663. Tom. V, pag. 610.
Davila in Theatr. Eccles. de Espana.
Echard. Tom. II, pag. 574.

L'Illustre & ancienne Maison de Pimentel de Bénéventé, dont il est souvent parlé dans l'Histoire d'Espagne, a donné dans différens tems plusieurs marques de sa générosité, à l'Ordre de saint Dominique ; soit dans la Fondation de quelques Couvens ; soit par divers autres Bienfaits, dont on conserve toujours le souvenir. Mais le présent le plus précieux qu'on ait reçu de cette noble Famille, c'est la personne même de Dominique Pimentel, Fils du Comte de Bénéventé, Viceroy de Naples.

Ce jeune Seigneur, né à Ségovie dans la Vieille Castille, l'an 1580, sous le Régne de Philippe II, avoit reçu de la nature toutes les qualités d'esprit, & de cœur, qui pouvoient le faire paroître digne de succéder à ceux de ses illustres Ancêtres, qu'on voyoit depuis plusieurs Siécles remplir les premiéres Charges, tant dans les Conseils de Sa Majesté Catholique, que dans ses Armées. L'éducation perfectionna encore ses ta-

(1) Demum & in curando grege sedulus, & assiduus, anno Christi 1653, mortem lætus inter oves aspexit atque suscepit, magno suorum, pauperumque, in quos effusus ille vivens extiterat, luctu & desiderio, sepultusque jacet in Ecclesia sua Cathedrali, &c. *Echard. Tom. II, pag. 573. Col. 2.*

LIVRE XXXVI. DOMINIQUE PIMENTEL.

lens naturels : mais comme s'il avoit sucé la piété avec le lait, il n'eut pas besoin des attentions de ses Maîtres, pour s'éloigner d'abord de tout ce qui auroit pû ternir son innocence, ou corrompre son beau naturel. Son jeune cœur ne s'ouvrit jamais à l'amour des plaisirs, des honneurs, ou des richesses. La beauté de la vertu eut pour lui d'autres attraits, & il commença à la pratiquer aussitôt qu'il put la connoître. Il étoit encore dans un âge fort tendre, lorsqu'il embrassa l'Institut des FF. Prêcheurs, dans le Couvent de Sainte Croix à Ségovie. Sa ferveur reçut de nouveaux accroissemens sous l'Habit Religieux ; & il ne fit pas de moindres progrès dans l'étude des saintes Lettres (1).

I. Commencemens de Dominique Pimentel.

On ne fut point dans l'occasion de lui reprocher, de s'être trop tôt lassé de marcher dans la voye des Divins Commandemens, & des Conseils Evangéliques ; puisqu'on le vit aller toujours de vertu en vertu ; & faire sa félicité de l'accomplissement de ses devoirs. Dans le généreux sacrifice, qu'il avoit fait de sa propre liberté, en renonçant à toutes les espérances du Siécle, il n'avoit consulté ni la chair, ni le sang, mais la seule voix de la Grace, qui l'apelloit à la suite de Jesus-Christ, par la profession de la pauvreté volontaire. Le même esprit de Piété & de Religion le soutint depuis dans tous les Exercices du Cloître. Le silence, la solitude, la priére, les pratiques de mortification, le chant des Pseaumes, & l'étude de la sagesse : telles furent ses occupations, & ses chastes délices durant l'année de Probation. Ses illustres Parens se procuroient, le plus souvent qu'ils pouvoient, le plaisir de le voir, & de l'entretenir : & ils ne sortoient jamais de sa conversation, qu'ils ne sentissent quelle différence il y a entre l'esclavage des Mondains, & la liberté des Enfans de Dieu. Au milieu de la plus grande opulence, & dans l'enyvrement de tout ce qui flate les passions, ils étoient bien éloignés de goûter cette paix de l'Ame, cette sainte joie, ou ce contentement intérieur, qui reluisoient sur le front du jeune Religieux. Témoins de ce qui faisoit en même tems l'objet de l'édification, & de l'admiration de toute la Communauté de Ségovie, ils cessérent de craindre que la rigueur de la Régle ne fût au-dessus de ses forces ; & ils ne s'opposérent point à sa Profession solemnelle.

II. Solide piété.

III. Profession religieuse.

(1) In Hispaniâ ex nobilissimâ Pimentellâ Familiâ Comitum Beneventanorum ortum habuit Dominicus ; qui in tenerâ ætate Dominicanâ togâ in Conventu sanctæ Crucis Segoviensi assumptâ, pietati, sacrarumque Litterarum studio totaliter addictus, in eisdem singulares fecit progressus, &c. *Fontan. in The. Dom. pag.* 41.

Pour répondre lui-même aux engagemens, qu'il venoit de contracter avec le Seigneur, & à toutes les graces qu'il en recevoit, il ne se proposa pas moins que les Exemples des Saints, qui avoient le plus honoré l'Habit, & l'Etat qu'il avoit choisi. La Vie du saint Patriarche, dont il portoit le nom, & celle du Docteur Angélique, furent le modéle, sur lequel il voulut régler la sienne. Jusqu'alors il avoit été obligé de recevoir les visites de ceux de sa Maison; mais afin de vacquer désormais à la Priére, & faire ses Etudes, dans un plus grand recueillement, il souhaita une Retraite éloignée de sa Patrie. Les Supérieurs ne se rendirent pas difficiles; & Pimentel fut envoyé dans notre Collége de S. Grégoire à Valladolid; où sous d'habiles Maîtres, & en la compagnie de plusieurs Etudians choisis, il travailla sans relâche, à acquérir les lumiéres, qui devoient servir à sa propre perfection, & au salut du Prochain. Ce fut cependant moins par une étude opiniâtre, que par la pureté de cœur, & la méditation continuelle de la Loi du Seigneur, qu'il mérita de posséder ce trésor de science, qui le fit mettre bientôt après parmi les Docteurs. Etabli premier Régent du même Collége de saint Grégoire, il y enseigna plusieurs années la Théologie, avec beaucoup d'applaudissement, & peut-être avec un plus grand fruit pour ses Disciples (1).

IV. Il étudie avec succès.

V. Et enseigne avec applaudissement à Valladolid.

L'odeur de ses vertus rendoit encore son Ministére utile; soit aux Fidéles, à qui il annonçoit la Parole de Dieu; soit à ses Freres, qui le choisirent souvent pour remplir la place de Supérieur. Après qu'il eut successivement gouverné plusieurs Communautés, on le mit à la tête de toute la Province d'Espagne: & dans ces différens Emplois, Pimentel donna d'illustres preuves de sa capacité, & d'une prudence consommée. Deux Généraux de l'Ordre de saint Dominique trouvérent toujours en lui, un de ces Hommes zélés, capables d'entrer dans leurs grands desseins; & d'en procurer l'éxécution, pour la Gloire de Dieu, & le Salut des Ames.

VI. Provincial d'Espagne.

Dans la Vie des RR. PP. Séraphin Siccus, & Nicolas Rodolphe, nous avons remarqué quel avoit été leur zéle à rétablir, ou perfectionner la Vie réguliére, dans toutes les parties de leur Ordre; & à ranimer parmi les Religieux la ferveur de la Charité, pour la Propagation de la Foi, & la Conversion des Infidéles. On comprend aisément, que ces dignes

VII. Il entre dans les pieux desseins des Généraux de son Ordre.

(1) Sicque pietati simul & Litteris imbuit, ut in Collegio sancti Gregorii Pinciano primarius Regens demum institutus, Theologiam docuerit cum plausu, & fructu. *Echard. Tom. II, pag. 574.*

LIVRE XXXVI.

DOMINIQUE PIMENTEL.

Successeurs de saint Dominique, malgré l'activité de leur zéle, ne pouvoient avancer l'Œuvre du Seigneur, qu'autant que les Supérieurs des Provinces étoient animés du même esprit ; & qu'ils se portoient à favoriser leurs louables efforts. Or le Provincial d'Espagne étoit considéré avec raison, comme le plus capable de procurer cet avantage ; tant à cause du grand nombre de Maisons & de Sujets, qui sont sous sa Jurisdiction ; que par la facilité qu'il a toujours de faire passer des Missionnaires dans les Philippines, & de là dans l'Empire du Japon, dans celui de la Chine, & dans l'Indostan, qui est la plus grande des trois parties de l'Inde, sujette au Grand Mogol.

Nous reconnoissons avec plaisir, que tous les Provinciaux d'Espagne, depuis plus d'un demi Siécle (*), s'étoient toujours fait un devoir capital de fournir à ces différens Pays, des Ouvriers Evangéliques. Toutes nos Annales en rendent témoignage ; & on en trouve d'illustres preuves dans les Archives de la Congrégation, apellée de la Propagande. Dominique Pimentel ne céda point en cela à ses Prédécesseurs. Il étoit déja Supérieur de sa Province au commencement de l'an 1621 ; puisque, selon un Auteur, il remplissoit cette Charge lorsque dans le mois d'Avril de la même année, il fut choisi pour prononcer l'Oraison Funébre du Roy Catholique Philippe III, pendant le Service Solemnel, que la Ville de Madrid fit célébrer pour le repos de son Ame, dans notre Eglise, apellé Notre-Dame d'Atocha (1).

VIII. Il fait l'Oraison Funébre du Roy Philippe III.

Toutes les années de son Gouvernement furent marquées, par quelque secours considérable, qu'il donna à nos Missions, tant de l'Amérique, que de l'Asie. Sans entrer dans un long détail nous nous contentons de dire, qu'en 1623 ce Provincial fit partir tout à la fois trente Prédicateurs pour les Philippines, sous la conduite du célébre Diégo Advarte ; qui, ayant déja travaillé avec honneur dans le même Pays, distribua si à propos ces nouveaux Ministres de la Parole, que plusieurs Provinces en retirérent un grand avantage. Cela parut par la multitude des Infidéles, qu'ils attirérent à la Foi ; &

IX. Il envoye un grand nombre de Missionnaires dans les Pays des Infidéles.

X. Conversions.

(*) Les Isles de l'Asie dans la Mer des Indes, apellées Philippines de Philippe II, ne furent habitées, par les Espagnols qu'en 1564. Nos Religieux y avoient déja annoncé l'Evangile ; ils s'y établirent depuis, & la Province d'Espagne n'a pas cessé d'y envoyer toujours de nouveaux Sujets.

(1) Pluribus posteà Conventibus cùm præfuisset Prior electus, & suæ provinciæ Hispaniæ Prior Provincialis omnium votis assumptus est : quo munere fungens, in solemnibus exequiis Matriti, in Conventu sanctæ Mariæ de Atochâ, nomine civitatis Regiæ anno 1621 Aprili mense celebratis, pro Philippo III, recens extincto peroravit. *Echard. Tom. II, pag. 574.*

par le louable empressement que montrérent ces nouveaux Chrétiens, à abattre eux-mêmes leurs Idoles, à dresser des Autels au vrai Dieu, à bâtir des Eglises, & des Couvens pour le logement de leurs Missionnaires (1).

XI. Persécution suscitée par les Prêtres des Idoles.

Les nouvelles de cet heureux succès, portées à la Congrégation de la Propagande, & aux Supérieurs de l'Ordre de saint Dominique, réjouirent beaucoup le pieux Provincial. Il s'en servit utilement pour exciter de plus en plus le zéle de ses Religieux, qui se préparoient à passer aussi les Mers, pour continuer les travaux de ceux, qui les avoient précédés : & il ne fut ni surpris, ni découragé, lorsqu'il apprit dans la suite la cruelle persécution, suscitée contre les Disciples de JESUS-CHRIST par les Prêtres des Idoles. A proportion que le Christianisme s'étendoit dans les Indes Orientales, les Temples des faux Dieux étoient abandonnés, leur culte méprisé, & les Sacrifices sacriléges, proscrits, ou négligés. C'est ce qui remplit les Sacrificateurs Idolatres de jalousie, & de fureur, & contre nos Prédicateurs, & contre tous les nouveaux Chrétiens, qui ayant reçu de leur main le Baptême, ne vouloient plus se souiller, en offrant, comme autrefois, des Victimes aux Démons. La persécution fut longue, & violente : elle n'épargna ni âge, ni sexe, ni condition. Aussi vit-on des Miracles de force, & de constance dans tous les Etats; quelquefois dans de jeunes Vierges, qu'on n'auroit pas cru capables de résister seulement aux premiéres menaces. Mais la Grace de JESUS-CHRIST les soutenoit; elles mouroient avec joie pour la Confession de son Nom : & plus le nombre de ceux qu'on faisoit expirer dans les Tourmens, étoit grand, plus la multitude des Fidéles s'augmentoit; en sorte qu'encore dans le dix-septiéme Siécle, comme dans les tems Apostoliques, on pouvoit dire, selon l'expression d'un ancien Pere, que le sang des Martyrs étoit une heureuse semence de Chrétiens.

XII. Zéle, & fermeté des nouveaux Chrétiens.

XIII. Et de leurs Prédicateurs.

Les saints Ministres, dont la Providence avoit voulu se servir, pour apeller les Indiens à la Foi, n'avoient garde de les laisser sans secours dans le besoin. Ils s'exposoient toujours

(1) Anno 1623 felici navigio P. Didacus Advarte, nobili coronâ triginta Prædicatorum associatus, de Superiorum licentiâ animas Cœlo, ovesque novas Ecclesiæ lucraturus, ad Provinciam SS. Rosarii Philippinarum properavit; ut Dominicano sanguine plantatam inibi vineam Domini irrigarent cuncti, confoverent, constabilirent, pro ut afflante Deo præstitere feliciter, constructis successu temporis Ecclesiis, erectis Deo Altissimo Sacris Aris, ædificatisque pro Fidelium pio solatio Ecclesiis, ac patrum nostrorum inhabitatione conventibus pluribus, copiosâque Infidelium multitudine ad Catholicam Fidem Spiritu oris sui attractâ. *Fontan. in Monu. Dom. pag. 602. Col. 2. ex Relat. ad S. Congr. & Mag. Ord. dat.*

LIVRE XXXVI.

DOMINIQUE PIMENTEL.

les premiers, quand il étoit nécessaire, pour le salut de ceux qu'ils avoient régénérés en JESUS-CHRIST : & après leur avoir donné la connoissance de l'Evangile, ils leurs donnoient encore l'éxemple d'un courage, & d'une fermeté plus qu'héroïque, en méprisant les supplices les plus atroces ; & scellant de leur sang les Vérités qu'ils prêchoient (1).

XIV. Pimentel envoye toujours de nouveaux Prédicateurs, dans les Indes Orientales.

Le nombre des Religieux, qui finirent ainsi leur glorieuse carriére dans nos Missions d'Orient, pendant le Gouvernement de Dominique Pimentel, fut si considérable, qu'on pourroit s'étonner, qu'il ait pû envoyer toujours de nouveaux Prédicateurs, pour remplacer les premiers. Mais on l'a souvent remarqué ; plus la Discipline réguliére est en vigueur dans un Ordre, ou dans une Congrégation, plus les bons sujets s'y multiplient. Il faut ajoûter, que le zélé Provincial d'Espagne, dès le commencement de son Administration, ne s'étoit pas rendu moins attentif à procurer la perfection de ses Religieux, que la conversion, & le salut des Infidéles : il croyoit travailler à l'un en travaillant à l'autre : & on assure que pour porter ses Freres à la pratique éxacte de toutes les Vertus Chrétiennes, & Religieuses, il n'employoit guéres d'autres moyens, que ses douces invitations, la vertu, & la force de l'éxemple (2).

Une conduite si sage le rendoit aussi cher à tous les Religieux, que sa naissance, & son mérite le faisoient estimer dans la Cour de Castille. Il est vrai qu'il n'y paroissoit que rarement, & jamais sans une véritable nécessité : mais plus il s'en éloignoit, moins il réussissoit à s'y faire oublier. Philippe IV lui en donna une preuve, lorsque sans aucune sollicitation il le nomma à l'Evêché d'Osma, Suffragant de l'Archevêque de Tolédе. Le Pape Urbain VIII confirma avec plaisir cette Nomination ; & il se hâta d'envoyer les Bulles, datées du deuxié-

Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 140.

(1) Anno 1624 non modicas patiebantur Patres nostri apud Indos persecutiones, afflictiones, ærumnas à gentilibus, eorumque impiis Sacerdotibus ; eò quòd ex Gentium conversione Catholica fides dilatabatur, & augebatur in dies magis ac magis, Idolorum cultu, in proprium damnum ob sacrificiorum deficientiam, corruente. Quare sub Religionis ac pietatis velamine, Tyrannos ad effundendum siti inextinguibili novorum Christianorum sanguinem hortabantur, impellebant, compellebantque, non sexui, neque ætati parcentes. Quos tamen in fide stabiles, atque in opere efficaces, suis exhortationibus, monitionibus... imo & propriâ sanguinis effusione, cum vitæ temporalis jacturâ æternam consecuturi, confortabant, confovebant, atque constabiliebant illi propriæ professioni satisfacturi, &c. *Fontan. in Monu. pag.* 604.

(2) Ad Conventuum regimen assumptus, proprio exemplo sibi subditos Fratres ad virtutes singulas hortabatur. Prior Provincialis Hispaniæ electus, subditos tanquam filios diligens, non timore sed amore ad religiosam observantiam exequendam compellebat, omnibus omnia factus, &c. *Fontan. in Theat. Dom. pag.* 42, *Col.* 1.

me de Décembre 1630 (1). Le nouvel Evêque ne fit pas peut-être moins de diligence, pour se montrer à un Troupeau; qui le désiroit avec d'autant plus d'ardeur, qu'on se promettoit tout de sa charité. Le Chapitre de cette Cathédrale, que saint Dominique avoit autrefois édifié par ses beaux éxemples, se flatoit aussi de retrouver le Pere, dans la personne d'un de ses plus illustres Enfans. Mais leur satisfaction fut courte: ils reçurent leur Prélat au commencement de l'année 1631; & ils eurent le regret de le perdre avant la fin de la suivante: le Roy Catholique, pour des raisons que nous ignorons, ayant jugé à propos de le transférer au Siége de Cordoue, Ville d'Espagne dans l'Andalousie, Capitale du Royaume de même nom.

XV. Il est fait Evêque d'Osma.

XVI. Et transféré à l'Evêché de Cordoue.

Cette seconde Eglise posséda plus long-tems son Evêque; puisque, nonobstant les différentes Commissions, dont il fut chargé par Sa Majesté pour l'intérêt général de la Nation, il gouverna son Diocèse l'espace de dix-sept ans, depuis 1632, jusqu'en 1649. L'idée, que nous avons déja donnée de ses talens, & de ses Vertus, pourroit suffire pour faire connoître, quelle dut être son application à remplir saintement tous les devoirs de la sollicitude Pastorale; c'est-à-dire, à faire fleurir la Piété, & la Science dans son Clergé; à instruire, édifier, & pacifier les Peuples; à bannir les dissentions, les querelles, les procès; à détruire enfin les abus, & les superstitions populaires, peut-être trop enracinées dans un Pays, où les Maures, avoient long-tems dominé. C'est à cela qu'il fit servir ses sages Réglemens, ses Visites Episcopales, ses Synodes, le Don de la Parole, & l'éxemple qu'il donna toujours à ses Diocésains. Une longue expérience lui avoit appris, que c'est le plus puissant moyen, que puisse employer un Supérieur, pour faire aimer, & pratiquer la vertu à tous ceux qui sont sous sa conduite.

XVII. Sollicitude Pastorale.

La modération, & la douceur, qui lui étoient naturelles, lui conciliérent d'abord l'affection de tous ceux qui aimoient le bien: & il ne se porta jamais qu'avec peine, à user de son autorité dans des cas, où il falloit agir avec plus de vigueur. L'incontinence, & l'endurcissement de quelques Clercs l'obligérent quelquefois de sortir en quelque maniére, de son caractére, pour réprimer par une juste sévérité, des pratiques scan-

XVIII. Douceur, & sage sévérité.

(1) F. Dominicus Pimentellus Hispanus, ex Beneventanis Comitibus, Neapolitani Proregis Filius, sanguinis nobilitate, vitæque inculpabilis præstantiâ commendatissimus, post peractum in Provinciâ Hispaniæ Prioris Provincialis, cum regularis observantiæ incremento maximo, munus, à Philippo IV Oxomensis Episcopus nominatus, ab Urbano VIII confirmatus fuit die 2 Decemb. anno 1630. Ad Cordubensem Ecclesiam postmodum promotus, &c. *Fontan. in Theat. Dom. pag. 254. Col. 1.*

daleuses, que les Avertissemens secrets, & les Exhortations Paternelles n'avoient pû arrêter. Cette sévérité, qui naissoit de la charité, & que la prudence régloit toujours, produisoit ordinairement de bons effets : & les coupables devenus pénitens, trouvoient toujours, dans la personne de leur Evêque, un pere compatissant, un ami même, & un zélé protecteur dans le besoin.

XIX. Le Roy l'envoye en Ambassade à Rome.

Par sa vigilance attentive, notre Prélat avoit commencé de mettre sur un autre pié, tout le Diocèse de Cordouë, lorsque Philippe IV, qui avoit beaucoup de confiance en son habileté, le chargea d'une Ambassade auprès du Saint Siége, pour traiter avec le Pape Urbain VIII, de quelques affaires, qui regardoient les intérêts de sa Couronne, & ceux des Eglises d'Espagne. Fontana, qui eut l'honneur de voir plus d'une fois cet Ambassadeur dans le Couvent de la Minerve, ne nous a point appris quelles étoient en particulier les affaires, dont il étoit chargé : mais il nous assure que sa piété éxemplaire édifia extrêmement les Romains, & qu'il ne fit pas moins d'honneur à sa Nation, qu'à son Ordre, par ses grandes libéralités envers les Pauvres, & par plusieurs autres actions de charité.

XX. Ses pieuses libéralités à Rome.

Il passa à Rome les derniers mois de l'année 1633, & toute la suivante. Il employa les plus habiles Orfévres du Pays, pour faire travailler plusieurs Vases précieux, & de magnifiques Chandéliers, dont il fit présent à son Eglise (1).

Ce fut apparenment vers le commencement de 1635, qu'après avoir rendu compte de sa Négociation au Roy Catholique, l'Evêque de Cordouë alla se renfermer dans son Diocèse; où il fit toujours depuis sa Résidence, uniquement occupé du soin de sa propre sanctification, & de celle de ses Peuples.

XXI. Et dans son Diocèse.

Ayant été magnifique envers sa Cathédrale, il ne parut guéres moins libéral à l'égard des autres Eglises, tant de la Ville, que de la Campagne. Avec une partie de ses Revenus Ecclésiastiques, il fournissoit tout ce qui pouvoit être nécessaire, ou au Service Divin, ou à l'honnête entretien des Ministres; & il avoit destiné l'autre partie au soulagement des Familles, qui se trouvoient dans le besoin. Les bienfaits du Prince, & ce qu'il recevoit de ses illustres Parens, suffisoient pour sa Table, toujours frugale, & pour le salaire de ses Domestiques.

(1) Ab eodem Philippo Regius Orator ad ipsum Urbanum Pontificem missus, pro gravioribus suæ coronæ negotiis, Romæ annis 1633, & 34 manens, pietate, charitate, atque eleemosynis, sibi & ordini maximum decoris attulit ornamentum. In Hispaniam rediens, ditissimâ sacrâ suppellectile, candelabrisque argenteis in Urbe fabricatis, miræ artis, & magnitudinis suam Ecclesiam ditavit, &c. *Fontan. in The. pag.* 42.

Telle

LIVRE XXXVI.

DOMINIQUE PIMENTEL.

Telle fut la conduite de ce charitable Evêque, jusqu'en 1649, qu'il fut transferé à l'Archevêché de Séville, après la mort du Cardinal Augustin Spinola. L'an 1651 Sa Majesté le présenta au Pape, pour être honoré de la Pourpre Romaine (*); dont il fut revêtu le 19 Février de l'année suivante. Le Pape Innocent X, en lui donnant le Chapeau, avec le Titre de Cardinal Prêtre de saint Silvestre, le nomma, selon les désirs du Roy, Protecteur du Royaume, & des Affaires d'Espagne. Mais le nouveau Cardinal, ne pouvant plus faire sa Résidence dans son Eglise de Séville, en donna volontairement la démission, de peur que son absence ne fût préjudiciable au Diocèse (1).

XXII. Il est fait Archevêque de Séville, & Cardinal.

Si l'arrivée de notre Cardinal à Rome avoit réjoui le Souverain Pontife, & tout le Sacré Collége; parce qu'on ne doutoit pas, que par sa rare prudence, il ne conservât, & n'augmentât même la bonne intelligence entre le Saint Siége, & la Cour de Castille; sa mort causa une sensible affliction à tous les Cardinaux: & les Pauvres ne la pleurérent pas moins sincerement. Il les avoit toujours aimés avec tendresse; & il voulut leur donner une derniére marque de son affection, en les déclarant par son Testament ses seuls Héritiers. Il mourut le deuxiéme jour de Décembre 1653, dans sa soixante-treiziéme année; & fut enterré avec ses Freres, dans l'Eglise de Sainte Marie sur la Minerve; où on voit encore son Epitaphe, gravée sur un magnifique Tombeau, qui est du travail du Chevalier Bernini (2).

XXIII. Sa mort.

Les Auteurs Italiens, & Espagnols, qui ont parlé de Dominique Pimentel, nous le représentent tous comme un excellent Religieux, un saint Evêque, & un Grand Cardinal.

(*) Dans le Supplément de l'Histoire d'Espagne (pag. 101. Col. 2.) on lit ces paroles: *Le Roy d'Espagne nomme au Cardinalat D. Pimentel, Archevêque de Sicile.* Ce dernier mot est sans doute une faute de l'Imprimeur, qui a mis *Sicile*, pour *Séville*. 1651.

(1) Hispalensem Archiepiscopalem Cathedram conscendit post Augustini Cardinalis Spinulæ decessum anno 1649, Rege præsentante, & Innocentio X, promovente... quam sponte dimisit anno 1651, factus deinde S. R. E. Cardinalis, &c. *Fontan. in The. pag. 78. Col. 2.*

(2) In Urbem Pompâ Equestri solemniter ingressus mense Maiio... 1653, Regiis negotiis in curia præfectus, 4. Non. Decembris ejusdem anni felicem Spiritum Creatori reddidit... Pauperibus ex asse relictis hæredibus; ad nostram Ecclesiam sanctæ Mariæ super Minervam delatus; ubi per magnificum fuit eidem constitutum sepulchrum Equitis Bernini opus, tali elogio exornatum. *Fontan. in The. Dom. pag. 42.*

Dominico S. R. E. Tit. S. Sylvestri, Presbitero Cardinali Pimentel, Ordinis Prædicatorum, Hispano, excellentissimi Comitis Beneventani Filio, pietate non minus quàm Doctrinâ præstanti; Philippi IV, Regis Catholici ad Urb. VIII, Oratori; Episcopo primùm Oxomensi, deinde Cordubensi; demum Archiepiscopo Hispalensi, qui Pauperum quandiu vixit Pater. Obiit Romæ IV, Nonas Decembr. 1653, ætatis 73.

LIVRE XXXVI.

Mais leur peu de soin à rapporter le détail, & la suite de ses belles actions, nous a laissé ignorer bien des faits, qui auroient pû rendre cette Histoire, & plus édifiante, & beaucoup plus intéressante.

---

## JEAN-BAPTISTE CARRÉ, FONDATEUR DU NOVICIAT GENERAL A PARIS.

JEAN-BAPT. CARRÉ.

Monum. Convent. Tolosani, Sanjacob, S. Honorat. & Noviciat. Generalis Parisiens.

NOus ne devons point passer sous silence, les actions toujours édifiantes, & les Vertus de ce grand Serviteur de Dieu; qui a vécu, & qui est mort dans une haute opinion de sainteté. Prévenu de bénédictions de douceur, il a été entre les mains de Dieu, un instrument de salut, pour un grand nombre de Fidéles, qui ont profité de sa Direction, pour se sanctifier parmi les embarras du Siécle; & il a laissé une odeur de vie, dans plusieurs Maisons Religieuses; qui lui doivent le commencement, ou le rétablissement de la régularité, dont elles ont fait long-tems profession.

Jean-Baptiste Carré naquit dans le Comté de Bresse, vers l'an 1593; lorsque les Disciples de Luther, & de Calvin, trop multipliés dans nos Provinces, pour le malheur de la France, s'efforçoient de mettre tout en confusion, & dans l'Eglise, & dans l'Etat. Ses Parens, dans une fortune médiocre, vivoient selon les Loix de l'Evangile; & ils inspirérent de bonne heure la crainte du Seigneur à un jeune Enfant, qui se portoit au bien par inclination. La modestie, la pudeur, l'horreur du vice, & une sage retenue lui firent éviter les mauvaises compagnies, & les autres écueils, où il auroit pû perdre son innocence. Lorsqu'il se consacra au Service du Seigneur, à l'âge de dix-neuf ans, il n'avoit encore ni éprouvé, ni connu la corruption du Siécle: & la Providence, qui avoit sur lui ses desseins, l'avoit conduit à Toulouse, dans le tems que la Réforme naissante du Pere Michaelis, reçue depuis peu dans notre Couvent de saint Thomas, jettoit un grand éclat dans tout le Pays. Le jeune Carré, destiné à soutenir, & à étendre la vie réguliére, l'embrassa avec joye dans le Couvent de Toulouse; où en prenant l'Habit de saint Dominique, il parut rempli de son esprit.

I. Elevé chrétiennement par ses Parens.

II. Il reçoit l'Habit de S. Dominique, dans le Couvent de Toulouse.

Fidéle à la grace de sa Vocation, il commença sa nouvelle carriére, avec une ferveur d'esprit qui ne se démentit jamais: & qui, le faisant aller de vertu en vertu, l'éleva à une haute

perfection. Nous ne ferions que son portrait au naturel, si nous entreprenions de tracer ici celui d'un parfait Religieux; d'un véritable Disciple de JESUS-CHRIST; d'un Homme enfin, qui peut dire avec saint Paul, qu'il meurt tous les jours, au monde, à lui-même, & à toutes ses passions, pour ne vivre qu'en Dieu, pour Dieu, & de Dieu. Le Couvent de Toulouse étoit alors, comme il avoit été du vivant de saint Dominique, l'asyle de l'innocence, une excellente Ecole de toutes les vertus, & un Sanctuaire, où se formoient des Hommes puissans en œuvres & en paroles; dont toute l'émulation étoit de tenir le dernier rang dans la Maison du Seigneur; & de se préparer aux Travaux de l'Apostolat, par ceux de la Pénitence. Ce fut sur de tels modéles, que le fervent Novice régla d'abord sa conduite. Il eut peu à faire, pour atteindre ceux qui l'avoient prévénu dans cette sainte Milice; & avant la fin de ses Etudes, il pouvoit être proposé lui-même pour éxemple, aux plus réguliers, ou aux plus avancés.

III. Beaux éxemples, qu'il y trouve, & qu'il suit fidélement.

Quoique ses Talens ne fussent point médiocres, soit pour la Chaire, soit pour l'Ecole; & que le zéle, dont on le voyoit embrasé pour le Salut des Ames, répondit de sa vocation à la vie Apostolique, l'ordre des Supérieurs, dont la volonté fut toujours la régle de la sienne, retint long-tems cette lumiére sous le boisseau. On se persuada sans doute, qu'en élévant de jeunes Religieux, pour en faire de saints Ministres, il ne contribueroit pas moins à l'Instruction, & à la Conversion des Peuples, que s'il éxerçoit lui-même le Divin Ministére. On ne fut point trompé dans cette espérance. Notre Couvent d'Avignon ayant embrassé la Réforme du Pere Michaelis, les Dames de sainte Praxéde avoient suivi cet éxemple; & les deux Communautés, animées du même esprit, sembloient se disputer l'une à l'autre la gloire de pratiquer, dans toute leur perfection, les Vertus Chrétiennes, & les Conseils Evangéliques. Le Pere Carré, moins avancé en âge qu'en sainteté, fut chargé en même tems & de l'Education des Novices, & de la Direction des Religieuses. Les uns & les autres profitérent également de ses Instructions, & de ses éxemples. Autant qu'il se rendit utile à ceux-là par ses soins attentifs, par sa vigilance, & son application continuelle à les former à la solide piété; autant édifia-t-il celles-ci, par une prudence pleine de pudeur & de retenue. Ses Eléves lui firent honneur, & n'en firent pas moins à la Religion, en suivant le reste de leurs jours, toutes les

IV. Ce qu'il fait dans le Couvent d'Avignon, & pour la Communauté de sainte Praxede.

saintes Maximes, qu'il avoit pris soin de leur inspirer, & de graver profondément dans leur cœur.

V. Il continue les Fonctions de Maîtres des Novices, dans le Couvent de S. Honoré à Paris.

L'obéissance apella depuis le Pere Carré à Paris, afin que ce qu'il avoit déja fait dans le Couvent d'Avignon, il le fit dans celui de l'Annonciation, rue S. Honoré. Les Novices, qu'on lui confia, montrérent bien par leur docilité, & leurs progrès dans la vertu, qu'ils n'étoient point indignes d'un tel Maître. Leur promptitude à obéir, leur ferveur dans l'Oraison, leur éxactitude au silence, à la retraite, & à tous les Exercices de régularité, ou de pénitence; leur recueillement enfin, & leur modestie, répandirent une telle odeur de sainteté, que les personnes les plus distinguées par leur naissance, ou par leurs Emplois, avouoient que leurs éxemples les rapelloient à leur devoir, & les touchoient plus efficacement, que les Discours des plus éloquens Prédicateurs. On raporte qu'un des célébres Magistrats de son Siécle, M. Nicolas de Verdun (le même qui avoit soutenu hautement la Réforme du Pere Michaelis, étant Premier Président du Parlement de Toulouse) se trouvant depuis à la tête de celui de Paris, se rendoit fréquenment dans notre Eglise de S. Honoré, attiré par les vertus de ces Religieux, particuliérement des Novices. L'innocence & la ferveur de ces petits Anges le charmoient à ce point; qu'après avoir chanté avec eux dans le Chœur, les Vêpres du grand Office, il les suivoit dans le Noviciat, pour réciter en leur Compagnie celles de la sainte Vierge, & participer à leur dévotion.

M. de Verdun mourut le 16 de Mars 1627: le P. Carré n'étoit alors âgé que de trente-quatre ans; & il y en avoit plusieurs qu'il remplissoit la Charge de Maître des Novices. On lui avoit donc confié de bonne heure un Emplois, qui fut toujours regardé comme le plus important de la Religion: ce qui n'est pas une petite preuve de son rare mérite, de sa prudence, & de ce talent singulier, qu'il avoit reçu pour amener les Ames à Dieu, & les faire toujours avancer dans les voyes de la perfection chrétienne.

VI. Saintes Maximes.

Quoique sa plus grande attention fut d'apprendre à ses Pénitens à combattre toutes leurs passions, à renoncer à eux-mêmes, & à se dégager de toute attache à la Créature, pour se revêtir de JESUS-CHRIST, & arriver ainsi à la pureté de cœur; il faisoit goûter, & aimer ces saintes Maximes,

VII. Qu'il fait aimer.

toutes opposées qu'elles sont à la sensualité, & à la nature corrompue. En détruisant, selon l'esprit de l'Evangile, tout ce qui peut servir à flater les sens, ou à diminuer l'ardeur de la Charité, le sage Directeur conduisoit une Ame fidelle, à cet

état si peu connu; où par l'heureuse expérience des plaisirs purs & innocens, l'homme spirituel éprouve combien le Seigneur est doux à ceux qui ont le cœur droit. Sous la conduite du Pere Carré, les jeunes Religieux trouvoient tant de consolation dans le Service de Dieu; que pour ne rien perdre de cet esprit intérieur, dans lequel il les avoit élevés, ils demandoient comme une grace, après avoir reçu la Prêtrise, de demeurer encore dans le Noviciat; ou au moins de pouvoir suivre les Novices, & converser avec eux. C'est ce que l'on accorda d'abord à quelques-uns; mais tous les autres demandant depuis la même chose, on prit le parti de la refuser à tous, & d'ordonner que chacun tiendroit désormais son rang, les Novices avec les Novices, & les Prêtres avec les Prêtres.



Ceux-ci cependant trouvérent un moyen innocent de se venger: & pour se procurer l'avantage, qu'ils désiroient avec tant d'ardeur, aussitôt que la place de Prieur fut vacante, ils élurent le Pere Carré pour la remplir. Dans cette nouvelle Charge, il donna un nouveau lustre à une Communauté, qui étoit déja dans une grande réputation. La sainteté du Serviteur de Dieu le fit dès-lors connoître, & estimer à la Cour: les deux Reines, Marie de Médicis, & Anne d'Autriche lui en donnérent une preuve publique l'an 1628; pendant que Louis XIII, à la tête de ses Armées, marchoit contre des Sujets rebéles.

VIII. Il est connu & estimé à la Cour de France.

Tout ce qu'on avoit fait jusqu'alors, pour réduire les Calvinistes, ou pour empêcher qu'ils ne se rendissent plus formidables, n'avoit pû affoiblir leur parti. Ils se soutenoient, & cabaloient toujours; surtout dans le Languedoc, en Guienne, & dans les Cévennes. Ils entretenoient des liaisons avec les Princes Etrangers: ils avoient dans le cœur du Royaume, & des Troupes sur pié, & plusieurs Places fortes, Nîmes, Usez, Montauban, Castres, Privas, Alais, Millaud, Sainte-Afrique. La Rochelle, une des plus fortes Places de l'Europe, étoit considérée, selon l'expression d'un Historien François, comme la Capitale de l'Etat Huguenot. Ce fut aussi contre cette Ville rebelle, que le Monarque, à la persuasion du Cardinal de Richelieu, s'étoit déterminé à tourner d'abord ses Armes. Le Siége en fut commencé le 20 Août 1627. La présence du Roy, le zéle & l'activité de l'habile Ministre, après en avoir hâté les préparatifs, animoient le courage des Officiers, & des Soldats. Mais les difficultés, qu'il falloit vaincre, paroissoient insurmontables. Les Rochellois, aguerris & opiniâtres, avoient une

IX. Siége de la Rochelle.

M. le Gendre, Hist. de Louis XIII, pag. 794.

quantité prodigieuse de Munitions de guerre, une nombreuse Garnison, & par-dessus tout, un Chef d'une fermeté, & d'une valeur héroïque. Les secours d'Angleterre, qu'ils espéroient de recevoir par Mer, les rendoient encore plus fiers, & plus résolus de périr, plutôt que de se soumettre. Le Siége traînoit donc en longueur; & quoiqu'il fut commencé depuis près de neuf mois, on pouvoit douter quel en seroit le succès.

Guitton, Maire de la Ville.

Tandis que, pour fermer le Port de la Rochelle aux secours étrangers, le Cardinal Ministre faisoit élever une Digue prodigieuse, dans un Golphe large & profond, le Roy Très-Chrétien, écrivit à la Reine-Mere, pour lui faire sçavoir que son intention étoit que, dans sa Ville Royale, on fit des Priéres extraordinaires, pour la prospérité de ses Armes, & l'heureux succès de ses desseins; qui ne tendoient qu'à désarmer les Rebéles, & détruire l'Hérésie dans ses Etats. Ayant reçu ces Lettres la Reine fit apeller le Pere Carré, lui communiqua les ordres du Roy son Fils; & peu contente de le charger de mettre toute sa Communauté en Priéres, Sa Majesté l'avertit qu'elle avoit choisi son Eglise, pour y faire réciter le Rosaire tout haut, & par chœurs, ainsi qu'elle l'avoit vû pratiquer à Florence, & dans quelques-autres Eglises de l'Ordre de saint Dominique en Italie. Monseigneur l'Archevêque de Paris, pour se conformer aux intentions de la Reine, ordonna à Messieurs les Curés, d'avertir le Peuple à leurs Prônes, que le Samedy 20 de May 1628, on commenceroit, dans l'Eglise des FF. Prêcheurs du Fauxbourg saint Honoré, les Priéres publiques pour la Personne Sacrée du Roy, & la prospérité de ses Armes.

X. La Reine-Mere choisit l'Eglise de saint Honoré pour les Priéres publiques.

Au jour marqué, les deux Reines, M. le Duc d'Orléans les Cardinaux de la Rochefoucault, & de Bérulle, M. l'Archevêque, plusieurs autres Prélats, toute la Cour, & une grande foule de Peuple, se rendirent à notre Eglise. Un Religieux de la Communauté fit sur ce sujet un Discours fort patétique; il le finit en exhortant ses Auditeurs, à réclamer avec confiance la Protection du Ciel, par la puissante Intercession de la Sainte Vierge; à laquelle l'Eglise a toujours attribué ses Victoires sur les Ennemis de la Foi. Après la Prédication, l'Archevêque de Paris, étant monté en Chaire, expliqua tout haut les Mystéres du Rosaire; & commença à le réciter; les Religieux, & le Peuple le continuérent par Chœurs. On fit ensuite la Procession par le Cloître; & on réïtéra avec la même ferveur, ces pratiques de Piété tous les Samedis, jus-

XI. Ferveur des Parisiens.

qu'à la fin du Siége. Le succès répondit aux justes désirs du Roy, & de ses fidéles Sujets. Malgré les opiniâtres efforts de ses Ennemis, & l'impétuosité des Vents, & des Marées, la fameuse Digue, ouvrage le plus hardi que l'on ait peut-être jamais entrepris, fut heureusement achevée. Deux puissantes Flottes Angloises se présentérent successivement sans oser même l'attaquer: & ces anciens Rivaux de la France, après avoir été chassés avec perte de l'Isle de Rhé, eurent encore la honte d'avoir fait inutilement des dépenses immenses, pour secourir des Sujets révoltés contre leur Souverain. Les Rochellois dévorés par la faim, & réduits aux derniéres extrémités, n'eurent point d'autre ressource, pour sauver quelques misérables restes d'Habitans, que d'ouvrir leurs portes au Vainqueur, & d'implorer sa miséricorde. Louis XIII entra triomphant dans la Rochelle, le 30 d'Octobre 1628. Presque toutes les autres Places fortes, occupées par les Huguenots, eurent le même sort dans le cours de l'année suivante.

XII. Fruit de leurs Priéres.

Mais ce qui humilioit les Novateurs, ne les convertissoit pas. Ce changement si désiré devoit être l'effet de la Grace; & pour y travailler avec succès, il falloit employer la vertu de la Priére, de la Prédication, & de l'Exemple. Tels furent aussi les moyens dont le Pere Carré, & ses fervens Religieux continuoient à se servir. Le zéle du Serviteur de Dieu, pour la Réforme de tous les Couvens de son Ordre en France, devenoit tous les jours d'autant plus vif, qu'il sentoit toujours mieux combien cela contribueroit, & à l'édification des Peuples, & à la conversion des Hérétiques. Il en conféra quelquefois avec le Cardinal de Richelieu, qui connoissoit parfaitement son mérite, & qui entroit avec plaisir dans ses vûes. Le Pape, & le Roy les favorisérent aussi. Urbain VIII, l'an 1629 donna un Bref Apostolique, pour ordonner que les Novices, reçus dans les Couvens non réformés, ne pourroient être élevés que dans un Noviciat éxactemement régulier, déclarant nulles toutes les Professions qui se feroient ailleurs. Louis XIII voulut que ce Bref fût vérifié, & homologué dans tous ses Parlemens. Les Provinciaux, qui en connoissoient la justice & la nécessité, s'y soumirent tous avec respect, & promirent de le faire inviolablement observer.

XIII. Le Pere Carré travaille à étendre la Réforme.

Pour leur faciliter les moyens de tenir leurs promesses, on résolut dès-lors de fonder un Noviciat Général à Paris; où tous les Novices, qu'on habilleroit désormais dans les Provinces, qui n'avoient pas encore embrassé la Réforme, passeroient

XIV. Il est chargé de la Fondation d'un Noviciat Général.

LIVRE XXXVI.

JEAN-BAPT. CARRÉ.

leur année de Probation, pour y être élevés selon l'esprit de la Régle. Ce dessein fut concerté entre le Cardinal Ministre, le Pere Rodolphe Général des FF. Prêcheurs, & le Pere Carré : & par la volonté des deux premiers, le troisiéme demeura chargé de l'éxécution de l'entreprise. Le prompt & heureux succès qu'elle eut, justifia le choix qu'on avoit fait du Fondateur. Le zéle, la prudence, l'activité du Pere Carré ne parurent jamais mieux que dans cette occasion. Il faut ajoûter que la haute opinion, qu'on avoit de sa sainteté, contribua doublement à la perfection de cet Ouvrage : d'une part, bien des Personnes de Qualité, par la confiance qu'elles avoient en lui, firent de grandes libéralités pour le mettre en état de faire construire les Bâtimens nécessaires; & de l'autre, plusieurs Religieux du premier mérite voulurent vivre sous sa conduite, afin d'apprendre de lui, ce qu'ils se proposoient d'établir ensuite dans leurs Couvens. Celui du Noviciat Général, dans le Fauxbourg Saint-Germain, pouvant loger une Communauté dès le commencement de l'année 1632, le Cardinal de Richelieu, juste estimateur du mérite, témoigna souhaiter que le Pere Carré en fût établi le premier Supérieur; & le Pere Rodolphe, qui avoit prévénu les désirs même du Ministre, le chargea de cet Emploi, en le déclarant soumis immédiatement au Général de l'Ordre, & indépendant de tout Provincial.

XV. Et en est établi premier Supérieur.

Dans la Vie du Pere Rodolphe, nous avons remarqué quelle part le Cardinal de Richelieu avoit voulu prendre à cette Fondation, qu'il fit autoriser par des Lettres Patentes du Roy, homologuées au Parlement de Paris : & nous ne nous arrêterons pas à décrire ici toutes les pratiques de vertus, qui furent d'abord en usage dans le nouveau Sanctuaire. Nous pourrions emprunter pour cela les expressions de saint Antonin, lorsqu'il a voulu représenter la premiére ferveur de son Ordre naissant. Mais il nous suffit de dire avec un Auteur du dernier Siécle, que le Noviciat, sous la conduite, & par les éxemples du Pere Carré, étoit un Paradis, où les Religieux menoient une vie plus Angélique qu'humaine. L'oraison, le silence, l'étude, les saints Exercices de la Mortification faisoient leurs délices; & ils ajoûtoient aux rigueurs de la Pénitence, le zéle, & les travaux de la vie Apostolique.

Feuillet, 25 Janv. pag. 605.

Après avoir éxercé avec fruit le saint Ministére, tant dans la Ville Royale, que dans les Provinces du Royaume, plusieurs allérent porter plus loin la lumiére de la Foi, à l'occa-

sion

ſion que nous allons dire. Le Cardinal-Miniſtre, dont la louable émulation étoit d'étendre la Prédication de l'Evangile, avec la gloire de la Monarchie Françoiſe, ayant envoyé des Colonies dans différentes Contrées de l'Amérique, demanda au Pere Carré un nombre de Miſſionnaires, capables de travailler en même tems à l'Inſtruction de ces Colonies, & à la Converſion des Sauvages, ou des Naturels du Pays. Le zélé Supérieur s'offrit à conduire lui-même tous ceux de ſes Religieux, qu'on croiroit néceſſaires pour cette Miſſion. Le Cardinal loua ſon zéle; mais jugeant ſa préſence plus utile à Paris, il le pria de s'y arrêter, & de ſe contenter de lui fournir quelques-uns de ſa Communauté. Le Pere Carré les aſſembla tous; leur communiqua les intentions du Miniſtre; & il eut le plaiſir de les voir tous dans la même réſolution, & dans le même déſir de paſſer les Mers, pour aller travailler à la Vigne du Seigneur dans une Terre Etrangére. Il n'en choiſit d'abord que quatre; & il mit à leur tête le Pere Pierre Pélican, Docteur de Sorbonne. Mais il ne tarda pas à en envoyer pluſieurs autres, ſous la conduite du Pere Nicolas de la Marre, Docteur auſſi de Paris, également recommandable par ſes vertus, & par ſa doctrine. Ces fervens Miſſionnaires, & ceux qui les ont ſucceſſivement remplacés, ont glorieuſement rempli leur Miniſtére dans les Iſles de la Martinique, de la Guadeloupe, de Saint-Chriſtophle, de Sainte-Croix, & de Saint-Domingue. Quelques-uns pouſſant plus loin leur zéle, ont pénétré dans des Pays, où les Colonies Françoiſes n'étoient point établies, particuliérement dans l'Iſle de Saint-Vincent habitée par les Caraïbes, qui en ſont encore les Maîtres. Mais le naturel féroce, & l'eſprit extrêmement groſſier de ces Peuples Sauvages, ont toujours mis un obſtacle à leur Converſion; & nos Prédicateurs juſqu'ici ont travaillé parmi eux, avec moins de fruit que de danger, & de mérite. Le ſalut de quelques petits enfans, à qui ils ont procuré la Grace du Baptême, peu de momens avant leur mort, a été peut-être l'unique fruit de leur Miſſion.

XVI. Il envoye pluſieurs de ſes Religieux dans les Iſles de l'Amérique.

Le Pere Carré, ſans s'éloigner encore de Paris, continuoit à produire des fruits plus abondans; ſoit dans l'intérieur de ſa Communauté, laquelle ſe perfectionnant toujours, ou s'affermiſſant de plus en plus dans la plus éxacte régularité, croiſſoit auſſi par le nombre, & le mérite des ſujets; ſoit dans les perſonnes de toute condition, qui aimoient à ſe conduire par ſes Maximes, pour apprendre à ſanctifier leur travail, & à

vivre dans le Siécle selon l'esprit de l'Evangile. La bonne odeur de ses Vertus se répandant jusques dans les Pays Etrangers, plusieurs Supérieurs de nos Couvens de Flandres, soumis alors à la Domination du Roy Catholique, lui demandérent quelques uns de ses Religieux, qu'il leur accorda avec plaisir, pour réformer leurs Maisons sur le modéle du Noviciat Général. Il alla lui-même, par l'ordre des Supérieurs réformer les Couvens de Rouen, & de Caën en Normandie.

XVII. Quelques autres, dans le Pays-Bas.

XVIII. Il va lui-même réformer quelques Couvens de Normandie.

Cependant le Cardinal de Richelieu, après avoir porté sous son Administration la gloire de la France au plus haut point, & avoir heureusement éxécuté plusieurs choses, jugées jusqu'alors impossibles, épuisé par ses longs travaux, étoit tombé dangereusement malade. Dans cet état, il éxigea du P. Carré, qu'il ordonnât pour sa santé des Priéres particuliéres dans sa Communauté; & qu'il allât lui-même faire une Neuvaine à saint Fiacre en Brie. Le Serviteur de Dieu n'avoit pas besoin d'être pressé pour s'intéresser sincérement à la conservation de son illustre Bienfaiteur. Les Religieux de saint Benoît, dans l'Abbaye de saint Fiacre, furent édifiés de sa piété éxemplaire, & de cet esprit d'oraison, de ferveur, & de pénitence, qui fut presque toute sa nourriture, pendant les neuf jours, qu'il passa dans cette Retraite. Le Cardinal un peu soulagé lui avoua à son retour, que durant la Neuvaine, qu'il faisoit à son intention, il avoit formé trois résolutions; sçavoir, de travailler fortement à l'entiére réduction des Calvinistes, & de leurs Ministres; de procurer la paix générale, & de soulager les Peuples. Mais la mort de ce grand Ministre, arrivée le 4 de Décembre 1642, dans la cinquante-huitiéme année de son âge, ne lui permit point d'éxécuter de si beaux projets; qui, également avantageux à l'Eglise, & à l'Etat, auroient mis le dernier trait à la gloire de son Ministére.

XIX. Neuvaine pour la santé du Cardinal de Richelieu.

Depuis long tems le Pere Carré souhaitoit avec ardeur, de remettre à un autre le Gouvernement du Noviciat Général: & il n'avoit cessé de demander cette grace au Supérieur de tout l'Ordre. Mais on la lui avoit toujours refusée, tant à cause des grands biens qu'il faisoit dans cette Maison, qui lui devoit sa naissance, que parce qu'on n'ignoroit pas les intentions, ou les désirs du Cardinal de Richelieu. Après la mort de ce Ministre, & la Déposition de Nicolas Rodolphe, le Pere Carré renouvella avec plus d'instance ses humbles priéres; & il trouva les mêmes dispositions dans le nouveau Général Thomas Turcus, bien instruit de son mérite, & édifié de sa modestie,

XX. Le Pere Carré demande long-tems, & obtient enfin un Successeur dans la Charge, qu'il remplissoit depuis 16 ans.

refusa constanment d'accepter sa Démission, jusqu'en 1646, que se trouvant à Paris il ne put plus tenir contre ses pressantes sollicitations. En consentant enfin à lui donner un Successeur, Turcus l'embrassa avec tendresse, lui donna une partie des louanges qu'il méritoit; & après l'avoir remercié, au nom de tout l'Ordre, des soins infatigables qu'il avoit pris, pour l'établissement, & la conduite d'une Communauté, qui pouvoit servir de modéle à toutes celles, qui voudroient vivre dans la plus étroite Observance, il le pria de lui continuer toujours ses services.

XXI. Il se retire dans le Couvent de Montpellier. Sa réputation le suit.

Mais les mêmes motifs, qui lui avoient fait souhaiter de sortir de Charge, lui rendoient désormais importun le séjour de Paris. Il y avoit un trop grand nombre de personnes, qui s'adressoient continuellement à lui, pour recevoir ses conseils, & régler leur conscience. Cela ne s'accordoit pas avec son amour pour la retraite. Il demanda donc la permission de se retirer dans le Couvent de Montpellier; & il l'obtint. Il espéroit de pouvoir passer au moins quelques années dans la Solitude, tout occupé du soin de sa propre perfection, dans un entier recueillement. Mais il ne fut pas long-tems à s'appercevoir qu'en changeant de lieu, il ne s'étoit procuré qu'une partie de ce qu'il désiroit. Sa réputation le suivit dans la Province; & l'obscurité du Cloître, où il avoit voulu se cacher, ne put empêcher, que l'éclat de ses vertus ne le fît bientôt rechercher, par une infinité de personnes pieuses de l'un & de l'autre Sexe, qui employérent l'Autorité même des Supérieurs, pour l'engager à les conduire dans les Voyes du Salut. La charité, & l'obeïssance l'obligérent ainsi de partager son tems; de se contenter de prendre celui de la nuit pour lui-même, & de donner aux autres la plus grande partie du jour, afin de rendre à une foule de Pénitens tous les services, qu'ils attendoient de ses lumiéres, & de son expérience.

XXII. On l'oblige de revenir à Paris.

Plusieurs en firent leur profit, les uns pour leur avancement dans la vertu; & les autres par un changement de vie, qui édifia les Fidéles, & ferma la bouche aux Calvinistes. Cependant bien des Dames de Qualité sollicitoient vivement son retour à Paris: & le Pere Général, persuadé que le seul exemple de cet excellent Religieux seroit, dans le College de saint Jacques, d'un grand secours, pour y établir, ou perfectionner la régularité, lui écrivit de se rendre sans délai dans ce Couvent. Pour ne point l'affliger, on ne lui donna aucune Supériorité; mais la sainteté de sa vie lui en donnoit une d'une

autre espéce, qui lui attiroit toujours l'estime, l'affection, & le respect, de tous ceux qui l'approchoient. On ne pouvoit qu'admirer son recueillement continuel, son assiduité à l'Oraison, sa douceur, son humilité, sa modestie, la rigueur de sa pénitence, & sa patience héroïque dans les souffrances. Un travail continuel, & ses grandes austérités avoient épuisé ses forces; & quoique les Médecins lui eussent ordonné de les ménager, en suspendant pour un tems les pieuses occupations, qui l'apelloient à toute heure à l'Eglise, ou au Confessional, son ardente charité lui faisant sacrifier sa santé au salut du prochain, il s'en rendit la victime.

XXIII. Il édifie la Communauté de saint Jacques.

Son courage lui avoit fait cacher, pendant quelque tems, la maladie, dont il étoit atteint. Mais enfin le mal s'augmenta avec tant de violence, qu'il ne pensa plus qu'à se preparer à la mort. Toute sa vie avoit été une longue préparation à ce dernier passage. Il voulut cependant s'y disposer encore par une Confession générale, & par les derniers Sacremens. Il les reçut avec des sentimens de dévotion si tendres, & si animés, qu'il tira les larmes des yeux de tous ceux qui lui rendoient ces derniers devoirs. Il s'endormit dans le Seigneur, le 25 de Janvier 1653, dans sa cinquante-neuviéme année. Ses Obséques furent magnifiques, par le concours des Fidéles, qui s'empressoient de toucher ses Habits, ou son Cercueil, pour témoigner l'opinion qu'ils avoient du bonheur, dont sa sainte Ame jouissoit dans le Ciel. Les Religieux des Couvens de saint Honoré, & de saint Germain assistérent à son Enterrement; & ceux de saint Jacques, pour conserver à la Postérité le souvenir de ses admirables vertus, firent graver sur son Tombeau cette Epitaphe:

XXIV. Sa sainte mort.

XXV. Son Epitaphe.

Sta Viator; & quos cineres calcas, attende, & vereare. Hìc jacet R. P. F. Joannes-Baptista Carré, origine Mirabello Zegusianus, Ordinis Prædicatorum, Conventûs Tolosani, ingenii folertiâ, & animi firmitate suprà fidem, regularis observantiæ cultu, suprà coævos; zelo salutis animarum unicus; famâ sanctus.

Luget familia Parisiensis Beatæ Mariæ Annunciatæ ereptum sibi suum quondam Priorem: luget protoparentem Noviciatus Parisiensis, cui primò præfuit, postulante, quod omni laude majus, Armando Cardinali Richelæo, quemque rexit per 16 annos continuos viri virtutem mirante Lutetiâ: lugent illustriores Galliæ Proceres; & ferè quisquis salvari cupiebat, securum conscientiarum œconomum: lugent denique omnes virum piissimum, mitissimum, amicissimum; cui fatum ultimum attulère vitæ austeritas incredibilis, & officia graviora charitatis; anno ætatis 59, die 25 Januarii 1653.



## JACQUES GOAR, SÇAVANT ÉCRIVAIN, ET MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE DANS L'ORIENT.

JACQUES GOAR.

Fontan. in Monu. pag. 636. Col. 2. Echard. Tom. II, pag. 574. Moréri Tom. IV, pag. 341. Niceron Tom. XIX, pag. 384.

JACQUES GOAR, né à Paris l'an 1601, d'une honnête Famille, s'appliqua de bonne heure à l'Etude de la Langue Grecque. Les progrès qu'il y fit d'abord, & qu'il perfectionna toujours, le mirent en état de travailler dans la suite, à la Conversion des Schismatiques, & de rendre ses Veilles utiles à la République Chrétienne. Il étoit fort distingué parmi tous ses Condisciples, autant par la pureté de ses mœurs, que par les qualités de son esprit, lorsqu'en 1619, il embrassa l'Institut des FF. Prêcheurs, dans le Couvent de saint Honoré; peu d'années après la Fondation de cette Maison, qui a donné plusieurs Sçavans, & qui etoit alors dans la première ferveur de la Réforme.

I. Sa Vocation.

Un jeune homme, qui, par Vocation, & par le seul désir d'éviter les écueils, où le salut est toujours exposé dans le monde, choisissoit une telle retraite, ne craignoit pas sans doute de porter le joug du Seigneur, & de marcher à la suite de JESUS-CHRIST, par la voye étroite. Le fervent Novice étoit bien entré dans ces sentimens : il y persévéra avec fidélité; & il en fit la régle invariable de sa conduite. Par ce peu de mots, nous croyons l'avoir représenté tel qu'on le vit dans les différens âges de sa vie.

II. Sa piété.

Mais persuadé qu'avec la piété seule, sans la science, il ne rempliroit qu'une partie des devoirs de sa Vocation, qui l'obligeoit de travailler & à son propre salut, & à celui du prochain, Goar joignit toujours une étude sérieuse, avec ses Exercices de dévotion & de pénitence. Ayant fini son cours de Philosophie, & de Théologie, il se trouva en état de professer l'une & l'autre. Il le fit avec beaucoup de succès dans la Ville de Toul. Les Théologiens Scholastiques n'étoient pas les seuls qu'il lisoit avec attention. La lecture des Livres Saints, & de ceux des Peres de l'Eglise l'appliquoit bien davantage : & comme il avoit un goût particulier pour la Langue Grecque, il étudioit aussi avec plus de soin les anciens Auteurs Ecclésiastiques, qui avoient écrit en cette Langue. Les connoissances, qu'il y puisa, lui inspirérent le désir d'approfondir davantage la Doctrine des Grecs, & de connoître exactement leurs Rits, leurs Cérémonies, toute leur Liturgie, ce qui s'étoit pratiqué, & ce qui se

III. Ses Etudes.

pratiquoit encore dans leurs Eglises, & généralement tout ce qui avoit rapport à leur créance, à leur morale, à leur discipline, ou à leurs coutumes, soit dans la Célébration des Saints Mystéres, ou dans l'Administration des autres Sacremens.

Quoique le Pere Goar ne fut que dans sa trentiéme année, lorsque Nicolas Rodolphe arriva à Paris l'an 1631; le sage Supérieur, faisant moins d'attention à son âge, qu'à sa capacité, & à sa vertu, résolut de lui fournir le moyen de s'instruire de tout ce qu'il vouloit sçavoir, & de travailler en même tems à la Réduction des Schismatiques. Il lui donna le Titre de Missionnaire Apostolique, avec la qualité de Prieur du Couvent de saint Sébastien dans l'Isle de Chio; & le fit partir pour ce Pays, où les Grecs se trouvoient fort répandus. Fontana, qui vivoit alors dans notre Couvent de la Minerve, dit que le Pere Goar, étoit venu d'abord à Rome avec son Général; & que ce fut de cette Capitale du monde, qu'il prit sa route pour l'Orient (1). Les autres Historiens ont ignoré, ou tû cette circonstance; mais ils conviennent tous, que le zélé Missionnaire passa huit années entiéres dans l'Isle de Chio, toujours occupé à affermir les Fidéles dans la Foi, à éxaminer les sentimens, les usages, ou les pratiques des Grecs; & à ramener les Schismatiques à la créance de l'Eglise Romaine.

IV. Sa Mission dans l'Isle de Chio.

Ses maniéres pleines de douceur, son inclination naturelle pour les Grecs, l'estime qu'il faisoit de leurs Sçavans, & la connoissance qu'il avoit de leur Religion: tout cela lui concilia bientôt leur amitié, & leur confiance. Les plus habiles d'entr'eux, leurs Prêtres & leurs Prélats, aimoient à converser avec lui; à lui communiquer sans réserve leurs Livres; à le recevoir dans leurs Assemblées, toutes les fois qu'il vouloit s'y trouver; à lui proposer enfin leurs difficultés, & à l'écouter dans ses réponses (2). Plusieurs en firent leur profit, parcequ'il leur mon-

V. Les Grecs le reçoivent, & l'écoutent avec plaisir.

VI. Il en retire plusieurs du Schisme.

(1) P. Jacobus Goar Parisinus Græcæ Linguæ peritiâ clarissimus, atque in sanctis Patribus Græcis versatissimus... à Magistro Generali Rodulphio Romam perductus, & in Chiensem insulam Prior directus, ut Catholicos in fide constabiliret, Schismaticosque Græcos ad summi Pontificis, venerationem perduceret, multùm ibidem profecit, ob Linguæ peritiam magno in precio ab eisdem habitus, &c. *Fontan. in Monum. Dom. pag. 636. Col. 2.*

(2) A Magistro Ordinis F. Nicolao Rodolphi, tum Gallias ex Officio lustrante Parisiisque agente, missus est in Orientem anno 1631; ubi annis octo solidis sterit & amplius; & Conventum nostrum sancti Sebastiani in Insula Chio vulgo dicta Prior institutus rexit annis totidem, Apostolici Missionarii etiam munere fungens, Græcorum Ecclesias ubicumque eum adesse contingeret frequentans, illorum ritus sigillatim investigans... cum illorum sapientioribus ac peritioribus sæpius colloquens, ac omnium rationem diligenter exquirens, ipsis etiam Schismaticis, quos ad Romanam pellicere nitebatur Ecclesiam, ob morum suavitatem, ac exactam Eruditionem acceptissimus, *Echard. Tom. II, pag. 574. Col. 2.*

tra clairement la vérité de tous les Dogmes de l'Eglise Latine, la conformité de sa Doctrine avec celle de tous leurs anciens Docteurs, & la vanité des prétextes, que pouvoient alléguer les Modernes, pour excuser leur séparation Schismatique. Les Grecs étoient d'autant moins en état de tenir contre la force de ses raisonnemens, qu'il les battoit par leurs propres Armes. Quand avec tous ces avantages, on a encore celui de plaire aux personnes qu'on veut persuader, on ne peut manquer de faire du fruit. Mais si le séjour de notre Missionnaire dans l'Isle de Chio fut utile à plusieurs, dont il procura la Conversion, en les réconciliant à l'Eglise Catholique; il le fut aussi à lui-même, puisqu'il y apprit à fonds tout ce qui concerne la créance, & les coutumes de l'Eglise Grecque d'aujourd'hui, & qu'il y fit de riches Collections, qu'il mit depuis en œuvre pour composer le plus beau de ses Ouvrages.

VII. Il se perfectionne lui-même, dans la Langue, & la Doctrine des Grecs.

De retour à Rome, vers la fin de 1639, le P. Goar fut fait Prieur du Couvent de S. Sixte; où il trouva plusieurs de ses anciens Amis, Religieux de sa Province, qui venoient de réformer cette Communauté sur le plan du Pere Michaëlis. Ce ne fut pas une petite consolation pour un homme, qui avoit toujours fait Profession de la plus éxacte régularite: aussi travailla-t-il à la soutenir dans toute sa vigueur, autant par ses éxemples, que par une vigilance continuelle. Les Bibliothéques de Rome, dont il se procura facilement l'Entrée, lui fournirent de nouveaux secours, pour les Ouvrages, qu'il méditoit déja. Mais rien ne pouvoit lui être plus agréable, & en même tems plus avantageux, que le commerce d'Erudition, qu'il eut avec les plus sçavans hommes de leur Siécle. Son mérite le fit aussi estimer des Cardinaux, François & Antoine Barberin, tous deux Neveux du Pape Urbain VIII, alors régnant. Mais il se lia particuliérement d'amitié avec le célébre Léon Allazzi, connu parmi les Sçavans sous le nom de *Leo Allatius*.

VIII. Ce qu'il fait à Rome.

IX. Il se lie d'amitié avec *Leo Allatius*.

Cet habile Homme, né dans l'Isle de Chio, d'une Famille de Grecs Schismatiques, & transporté dès son enfance en Italie, avoit fait ses premiéres Etudes dans la Calabre; & s'étoit depuis perfectionné à Rome dans le Collége des Grecs; où placé ensuite parmi les Maîtres, il donna de grandes preuves de sa rare Erudition, de la pureté de sa foi, & de son zéle ardent pour la conversion des Schismatiques ses Compatriotes. Le désir de les réconcilier à l'Eglise Romaine le porta à fonder divers Colléges dans l'Isle de Chio, où il passa lui-même quelques années. Lorsque le Pere Goar arriva pour la se-

X. Histoire abrégée de ce sçavant Homme.

conde fois à Rome, Allatius y étoit de retour, & jouissoit d'une haute réputation, continuant à enrichir tous les jours le Public d'une quantité de bons Livres, soit en faisant imprimer divers Ouvrages des Anciens Grecs, qu'il avoit tirés des ténébres; soit en les traduisant, & les expliquant par ses Notes; soit en donnant les productions de son esprit, & le fruit de ses longues veilles. Ses deux Ouvrages intitulés, l'un *La Gréce Orthodoxe*, & l'autre, l'*Apologie du Concile d'Ephése*, lui firent beaucoup d'honneur, tant parmi les Sçavans de sa Nation, que dans la Cour de Rome.

XI. Son dessein dans le plus beau de ses Ouvrages.

Mais le plus beau, comme le plus connu de tous ses Ecrits, est son grand Traité, *du Consentement perpétuel de l'Eglise Orientale & Occidentale*. C'est dans cet Ouvrage, que, pour raprocher les Grecs des Latins, Allatius entreprend de prouver, que les deux Eglises ont toujours été unies dans la même Foi. Après une foule de preuves, qu'il déduit avec beaucoup de sincérité, de précision, & de lumiére; il fait voir que les Grecs s'accordent avec les Latins, non-seulement dans le Dogme, mais encore dans les points les plus essentiels de la Discipline; & qu'ils n'ont pas moins condamné que nous, les nouveautés des prétendus Réformés. Il trouve une preuve de ce fait, dans le traitement qu'on venoit de faire à Cyrille Lucar, Patriarche de Constantinople, déposé, & anathématisé par ses Collégues, pour avoir osé faire alliance avec les Calvinistes, & voulu introduire leurs Erreurs dans l'Eglise Grecque.

Leo Allatius n'oublie pas que plusieurs illustres Prélats, & autres Grands Personnages de l'Eglise Grecque, sont demeurés toujours unis au Saint Siége, surtout depuis le Concile de Florence, & le Pontificat d'Eugene IV. Il montre ensuite que les deux Eglises, en divers tems, ont changé bien des choses dans leurs anciens Rits; & il ajoûte sensément que la Foi seule est toujours immuable, & que la diversité des Cérémonies ne doit point causer de division. Son zéle le porte à blâmer également ceux des Grecs, & des Latins, qui s'accusent mutuellement d'Erreur; & il reprend en particulier quelques Ecrivains, qui ont attribué à leurs Adversaires, des opinions Hérétiques, dont ils ne sont pas coupables. Il est certain qu'il y a beaucoup de recherches, & un grand fonds d'Erudition dans tout ce Livre, qui contient une Histoire éxacte de l'Eglise Grecque, & qui fait connoître les Auteurs de la même Nation, qui ont écrit pour ou contre l'Eglise Romaine.

Allatius étoit tout occupé de cet Ouvrage, quand il commença

mença à connoître le Pere Goar. On comprend que la conformité de ſentimens, d'inclinations, & d'étude, ne ſervit pas peu à les unir étroitement. Ils ſe communiquérent réciproquement leurs Ecrits, & leurs lumiéres; & leurs ſçavans Entretiens furent utiles à tous les deux. Allatius beaucoup plus ancien étoit auſſi plus profond dans la ſcience des Grecs, plus connu par la publication de pluſieurs de ſes Ouvrages: & les recherches plus récentes, que l'autre venoit de faire dans les Egliſes de Chio, ſervirent à ſon Ami, pour enrichir, ou perfectionner ceux, qu'il n'avoit pas encore donnés au Public. Dans ſon Traité du Conſentement perpétuel de l'Egliſe Orientale, & Occidentale, Allatius cite le témoignage du Pere Goar, pour prouver que parmi les Orientaux, comme dans l'Egliſe Romaine, les Fidéles communient ſous une ſeule eſpéce (1).

XII. Le Pere Goar revient en France.

L'an 1642 le Pere Goar revint en France. Mais pour ne rien perdre des avantages, qu'il retiroit de ſon commerce avec les Sçavans de Rome, il fut toujours ſoigneux de l'entretenir par les Lettres, qu'il leur écrivit, & qu'il en reçut. Son ſéjour dans le Couvent de ſaint Honoré à Paris, ne fut ni long, ni inutile: à peine un peu délaſſé de ſes fatigues, il accepta l'Emploi de Maître des Novices: ſon zéle, ſa prudence, & ſa piété, le rendoient très-capable de former l'eſprit, & le cœur des jeunes Religieux. Bientôt après la Providence lui fournit l'occaſion de revoir ſes Amis en Italie; les affaires de ſon Ordre l'ayant obligé d'y retourner, il arriva à Rome dans le mois de Novembre 1643. On remarque, que ſes Voyages ne lui furent jamais un ſujet de diſſipation; & qu'ils n'interrompoient guéres ſes Etudes, parce qu'il ſçavoit mettre tout à profit. Il prenoit connoiſſance de toutes les célébres Bibliothéques, qu'il trouvoit ſur ſa route; & il feuilletoit avec plus de ſoin celles, qui étoient riches en Manuſcrits Grecs. Comme les affaires ne lui faiſoient point oublier ſes Livres; auſſi ſon application à l'Etude ne le rendoit pas moins attentif au ſuccès des affaires, dont il étoit chargé. Ayant rempli ſa Commiſſion, avec autant d'éxactitude, que de diligence, il retourna auſſitôt à Paris; où il étoit déja dans le mois de Juillet 1644 (2).

XIII. Obligé de faire de nouveau le Voyage d'Italie, il fait de nouvelles Découvertes dans les Bibliothéques.

(1) Atteſtatio Jacobi Goari Ord. Prædicatorum de Communione Orientalium ſub ſpecie unica. *Extat ap. Allatium, de perp. Conſenſ. &c. Col. 1659. Echard. ut ſp.*

(2) Anno 1642, Lutetiam ad ſuos reverſus, primò Magiſter Novitiorum ac Juvenum datus eſt; ſed in his non diu ſtetit; Romam enim ob negotia Congregationis delegatus repetere compulſus eſt; quo & pervenit menſe Novembri 1643, Bibliothecas Græcas ex itinere pro more luſtrans, Legationi ſuæ ita intentus, ut ſtudii ſui non

LIVRE XXXVI.

JACQUES GOAR.

Résolu de publier enfin les Ouvrages, qu'il travailloit avec tant de soin depuis plusieurs années, il mit tous ses momens à profit. La Charge de Maître des Etudians, qu'on lui donna, lui laissoit assez de tems libre; & il s'étoit accoutumé dès sa jeunesse à pousser fort loin ses veilles, pour donner à la Priére, ou à la lecture tout ce qu'il pouvoit prendre sur le sommeil.

XIV. Il publie son *Eucologe*, ou Rituel des Grecs.

Le premier Ecrit, dont il ait fait présent au Public, est son *Eucologe*, ou Rituel des Grecs, qui renferme, dans un *in-folio* de 949 pages, toute la Liturgie sacrée des Orientaux; tout ce qui appartient aux Cérémonies, & aux pratiques, observées par les anciens, & par les nouveaux Grecs, dans leurs Solemnités; c'est-à-dire, dans la Célébration des Divins Offices, dans l'Administration des Sacremens, & l'Ordination des Ministres, dans les Consécrations, les Bénédictions, les Funérailles, les Priéres Publiques, &c. L'Auteur, qui avoit recherché, lû, & examiné avec la derniére éxactitude, un grand nombre des meilleurs Exemplaires, tant imprimés, que manuscrits, a joint à son Ouvrage de sçavantes Remarques, pour expliquer l'origine, l'antiquité, le véritable sens des saintes Cérémonies: & parmi cette diversité de pratiques, qui ont quelquefois varié selon les tems, & les lieux, il ne manque pas de faire remarquer la Foi constante des Peuples fidéles, touchant la vérité, l'unité, la perpétuité, & l'uniformité du Sacrifice, qui est, & qui a toujours été le même dans l'Eglise Chrétienne (1).

XV. Moréri.

Cet Ouvrage, imprimé à Paris l'an 1647, en Grec & en Latin, est devenu fort rare; &, selon la Réfléxion d'un Auteur Moderne, il mériteroit bien d'être réimprimé; surtout dans ce Siécle, où on s'applique beaucoup plus aux Livres des nouveaux Grecs, qu'on ne faisoit lorsque l'*Eucologe* parut.

XVI. Autres Ouvrages.

Le Pere Goar ne tarda pas à donner les Traductions, qu'il avoit faites, de divers Ouvrages Grecs, & ses Notes sur ces mêmes Livres; dont quelques-uns contiennent une bonne partie de l'Histoire Byzantine. Il en dédia un l'an 1648 au

oblivisceretur. Expletis negociis, Parisiisque redditus 24 Julii 1644, tum demum operibus, quibus tantum desudarat, edendis serio appulit animum, &c. *Echard ibid.*

(1) Una est Orientalis Ecclesia, una est Occidentalis; unum Deum auctorem omnium suspicit ac veneratur: penes externos venerationis ritus hæc ab illa discrepat; quia unus & idem operatur in ea Spiritus... Deus ergo Opt. Max cum sit unicum Fidei, quam utraque Ecclesia profitetur, objectum; hinc si alterutrius sequaces, quæ sit spes illorum, quid expetant, & expectent; velis interrogare, respondebunt beatitudinem esse totius suæ expectationis objectum, quoniam in unica *Sacramentorum* perceptione nascuntur, aluntur, & perficiuntur. Nam si Latina totum orbem cum Græca partiatur & dividat, quid mirum si variis dividantur agendi rationibus? *Sensus* verborum eundem Dei cultum apud utramque sonat; sonus linguarum discrepat, &c. *Goar. in suo Proemio Eucologii.*

Cardinal Michel Mazarin, Religieux de son Ordre, alors Archevêque d'Aix. Et en 1652 il en présenta un second à M. Séguier, Chancelier de France. Il y avoit déja huit ans que cet infatigable Religieux avoit presque continuellement la plume à la main, lorsqu'il fut élû Vicaire Général de sa Congrégation de saint Louis. Cette Charge ne pouvoit que le détourner de ses Etudes; aussi ne l'accepta-t-il qu'à regret, & dans un esprit de sacrifice. Il en remplit tous les devoirs avec son zéle ordinaire. Mais quoique les Fonctions nécessairement attachées à la Supériorité, l'occupassent beaucoup, il ne voulut rien relâcher, ni de ses pratiques de Pénitence, ni de son application à son premier travail.

XVII. Mort du P. Goar.

Une lecture presque continuelle avoit déja fort affoibli sa vûe; & la sévérité avec laquelle il se refusoit les plus petits soulagemens, parmi ses occupations multipliées, contribua encore à ruiner sa santé. Après sept semaines d'une fiévre lente, il mourut le 23 de Septembre 1653, âgé de cinquante-deux ans, n'ayant cessé de travailler, qu'en cessant de vivre (1).

On peut voir, dans le Pere Echard, le Catalogue de ses Ouvrages, soit imprimés, ou Manuscrits; car il y en a plusieurs qu'il n'avoit point publiés, n'ayant pas eû le tems de les revoir, & de les retoucher. Le Pere Combéfis, Dominicain, & M. Du Cange en ont depuis achevé, & publié quelques-uns.

(1) Dum Vicarii Generalis Congregationis sancti Ludovici onus subiret, sancto fine quievit anno 1653, in translatione operum quorumdam sanctorum Patrum ex Græco idiomate in Latinum occupatus. *Fontan. in Monu. Dom. pag. 636. Col. 2.*



LIVRE XXXVI.

## VINCENT CANDIDE, PÉNITENCIER APOSTOLIQUE, ET MAÎTRE DU SACRE' PALAIS.

VINCENT CANDIDE.

I. Patrie, & Famille de Vincent Candide.

LA Ville de Siracuse, si célébre du tems des anciens Romains, & des Grecs, apellée plus communément aujourd'hui Saragouse, située dans une presqu'Isle, sur la Côte de la Mer de Sicile, a été la Patrie de Vincent Candide, plus connu lui-même par ses Vertus, & ses Emplois, que par la noblesse de sa Famille. Son Pere, Joseph Candide, & sa Mere Agathe Ursie, vivoient selon les Maximes de l'Evangile, dans un rang qui les distinguoit parmi leurs Concitoyens. Ils eurent plusieurs Enfans; & la sainte Education, qu'ils leur donnérent, les mit tous en état de se faire honneur, les uns dans les Charges Civiles, les autres dans l'Eglise, ou dans le Cloître. Celui, dont nous allons écrire succinctement la vie, naquit sous le Pontificat de Grégoire XIII l'an 1573, le second jour de Février; & fut apellé Marius au Baptême.

II. Ses beaux commencemens.

Ses jeunes années s'écoulérent dans la pratique de toutes les vertus, propres à son âge; & dans l'Etude des Belles-Lettres: Etude qu'on lui fit commencer à Syracuse; & qu'il continua avec succès à Rome. La candeur, & l'innocence faisoient son caractére; mais à la simplicité de la colombe, il joignoit déja la prudence du serpent, pour fuir les compagnies dangereuses, & veiller à la garde de son cœur, selon l'avertissement du Sage. Une rare Erudition releva dans la suite cette haute piété, dont il fit toujours profession. Avant la fin de sa dix-neuviéme année, il demanda au Supérieur de notre Couvent de la Minerve, l'Habit de saint Dominique : & il le reçut, avec le nom de Vincent, qu'on lui donna au lieu de celui de Marius. Son excellent naturel, & les dispositions, qu'on remarqua en lui pour les hautes Sciences, firent concevoir dès-lors les plus belles espérances. C'est ce que le Maître des Novices, qui fut d'abord chargé de son Education, a expressément marqué par une Note, qui se trouve dans le Livre des Vêtures, & des Professions (1). Un Auteur Contemporain ajoûte, que Candide répondit parfaitement à l'idée qu'il avoit donnée, de sa capacité, & de ses vertus (2).

III. Son Entrée dans l'Ordre de saint Dominique.

(1) Fuit adolescens magnæ spei, quippe qui optimis moribus ornatus, humanioribus Litteris imbutus, omnium virtutum specimen præ se ferens, &c.

(2) Hic ordinis habitu in nostro S. M. super Minervam Cœnobio assumpto, pueri-

IV. Ses progrès.

V. Ses Emplois.

Il n'eut pas plûtôt achevé ses Etudes de Théologie, qu'on l'obligea de communiquer aux autres, les lumiéres, dont il s'étoit rempli ; & bientôt après on fit violence à sa modestie, pour l'engager à prendre le Bonnet de Docteur. Comme la science des Saints étoit le premier objet de ses Etudes, en devenant plus sçavant, il devenoit aussi plus vertueux, & doublement utile à ceux qui prenoient ses Leçons. Cependant on ne le laissa que peu d'années dans les Exercices de l'Ecole ; parce que tous ses autres talens paroissoient obscurcis, par celui qu'il avoit reçu du Ciel, pour la conduite des Ames. Ses Freres en profitérent les premiers : & quatre Souverains Pontifes le placérent, ou le continuérent, dans un Ministére public, afin de rendre son Talent plus utile aux Fidéles.

VI. Sa réputation.

Vincent Fontana, qui avoit passé la meilleure partie de sa vie, sous la conduite du Pere Candide, & qui se glorifie d'avoir reçu l'Habit de Religieux de ses mains, nous apprend dans quelle estime il étoit à Rome ; avec quelle pureté de zéle, il remplit pendant vingt ans, l'Office de Pénitencier Apostolique, sous plusieurs Papes, celui de Supérieur dans trois différentes Provinces ; & enfin la Charge de Maître du Sacré Palais ; dans laquelle ayant succédé à un Cardinal, il eût aussi un Cardinal pour Successeur (*). Mais ce qu'il y a de plus glorieux à sa mémoire, c'est d'avoir fourni sa longue carriere dans une ferveur d'esprit si persévérante ; dans un si grand éloignement de tout ce qui peut flater la cupidité, ou l'ambition ; enfin dans la pratique si exacte de toutes les Vertus Chrétiennes & Religieuses, qu'il ait mérité d'être aimé de Dieu, & des Hommes.

(*) Michel Mazarin, & Raymond Capisucchi.

VII. Il est élû trois fois Prieur de la Minerve, & quatre fois Provincial.

Dans un âge peu avancé, son mérite le fit élire pour la premiére fois Prieur du Couvent de la Minerve. La sagesse & la douceur de son Gouvernement engagérent depuis cette grande Communauté, à lui confier une seconde, & une troisiéme fois la même Charge. On eut toujours occasion de se louer, & de son zéle attentif pour le maintien, ou l'accroissement de la régularité ; & de sa charité prévenante pour les besoins de ses Freres. La Province de Sicile, qui le vit deux fois à sa tête ; & celles de la Pouille, & de Rome, qu'il gouverna successivement, n'admirérent pas moins sa rare prudence, & son habileté dans les affaires, que la sainteté de ses exemples. Dans ces différens Emplois, Candide éprouva la vérité de ce qu'a dit le Sage, que *celui qui marche simplement, marche en assurance.* Comme il ne se proposoit en tout que la gloire de Dieu, l'honneur de son

Prov. X. 9.

tati, modestiæ, atque divinis Literis vacans. Doctissimus, & Religiosissimus vir effectus est, &c. *Fontan. in Thr. Dom. pag.* 456. *Col.* 2.

Ordre, le salut, & la perfection de ses Religieux, qu'il aimoit tendrement; le Seigneur bénissoit toutes ses entreprises. Il conserva dans la tranquillité, & la paix, les Provinces, dont il avoit la conduite; y excita le zéle, & l'émulation, favorisa les Etudes, & porta l'amour de la vie réguliére aussi loin qu'aucun de ses Prédécesseurs.

VIII. Sa conduite dans le Gouvernement.

Séraphin Siccus, & Nicolas Rodolphe, deux des plus zélés Généraux de l'Ordre de saint Dominique, trouvérent toujours dans notre illustre Provincial, un de ces Hommes sages & vigilans, dont ils avoient besoin pour l'avancement, & l'éxécution de leurs louables desseins. Aussi se reposoient-ils sans peine sur sa prudence; & tandis qu'ils le sçavoient dans une Province, ils portoient eux-mêmes leur attention ailleurs. Ce qui fit le plus d'honneur au Pere Candide, dans tout le tems de son administration, fut de n'avoir jamais été dans l'obligation d'user de sévérité, pour maintenir, ou rétablir le bon ordre; & réformer les abus. Sa vertu connue, sa douceur naturelle, & son adresse à manier les esprits, le rendoient en quelque maniére Maître des Cœurs. On l'aimoit assez, pour ne pas vouloir lui déplaire: d'ailleurs on le connoissoit incapable de rien ordonner, qui ne fut juste, & nécessaire; & on sçavoit par expérience, que dans la pratique des Observances réguliéres, il en faisoit toujours plus, qu'il n'en éxigeoit des autres.

Un Supérieur de ce caractére fait toujours la félicité de ceux, qui ont l'avantage de vivre sous sa Discipline. Il semble répandre sur eux les Graces, qu'il a mérité de recevoir le premier.

IX. Il est fait trois fois Vicaire Général de tout l'Ordre.

Il leur applanit en quelque façon les voyes du Salut; en leur faisant aimer ce qu'ils doivent pratiquer, il leur donne occasion d'accumuler leurs mérites, en diminuant même les tentations, & les épreuves; puisqu'il est certain qu'on se rend d'autant plus agréable au Seigneur, qu'on le sert avec ferveur; & qu'on

X. Il remplit en même tems la Charge de Pénitencier du Pape.

porte son joug avec joye. Il ne faut donc pas être surpris, si dans trois différentes occasions, les Souverains Pontifes, bien instruits de ses talens, l'établirent par leur Autorité, Vicaire Général de tout son Ordre; & s'ils l'obligérent de donner à la confiance des peuples, & à leur consolation, tous les momens, qu'il pouvoit prendre sur ses autres occupations. Dieu seul connoît les fruits de sa charité, & de sa direction, dans la Charge de Pénitencier du Pape, qu'il éxerça avec beaucoup de réputation, pendant plus de vingt ans, dans l'Eglise de Sainte Marie-Majeure (1).

(1) Provinciarum Apuliæ primò, Siciliæ postmodum, ac Romanæ tandem Prior Pro-

XI. Il publie quelques Ouvrages, qui sont souvent réimprimés.

Quelque pénible & multiplié que fut le travail de ce saint Religieux ; le zéle du Salut des Ames le porta encore à composer quelques Livres de Morale, pour l'Instruction des Confesseurs, & des Pénitens. Le long Exercice de Penitencier lui avoit fait comprendre combien les uns & les autres avoient besoin de ce secours. On le reçut aussi avec avidité ; on le lut avec édification ; & dans l'espace de trois années, on en fit trois Editions. Son Traité des Cas de Conscience, expliqués selon les Saints Canons, & la Doctrine des Docteurs de l'Eglise, partagé en deux Tomes *in-folio*, fut imprimé à Rome, sous le Pontificat d'Urbain VIII, l'an 1637, à Lyon l'an 1638, & à Venise en 1639. Le célébre Nicolas Ricardi, alors Théologien du Pape, en parlant de ce Livre, l'apelle un Ouvrage d'Or : *Opus Aureum*. Il est vrai qu'on y trouve un grand fonds d'Erudition, d'excellentes maximes, un détail curieux & intéressant. Nous n'oserions cependant assurer qu'il soit sans défaut. Du moins il ne parut pas tel au sçavant Pere Turcus ; parce que, dans quelques endroits, l'Auteur sembloit avoir moins consulté la rigueur des régles, que cette charité compatissante, dont son cœur étoit rempli (1). Mais ces endroits, dans lesquels il pourroit paroître favoriser la morale commode, ne sont pas en grand nombre : & les Principes solides, qu'il a d'abord établis, doivent servir à expliquer, ou à corriger, tout ce qui n'y seroit point conforme.

Echard. Tom. II. pag. 580. Col. 2.

XII. Toujours estimé du Public, il est calomnié par un Particulier.

Dans le tems que cet Ouvrage fut publié, le Pere Candide étoit déja Consulteur du Saint Office ; c'est-à-dire, destiné par le Pape à l'Examen des Propositions, qu'on défére au Saint Siége : & dans cet Emploi, ainsi que dans tous les autres, il s'étoit acquis une estime générale, autant par sa Doctrine, que par sa pieté, & son intégrité. Il donna d'illustres preuves de l'une & de l'autre, dans les différentes occasions, qui se présentérent pendant les huit ou neuf années, qu'il donna son Suffrage dans cet Office. Mais sa probité, si reconnue dans toute l'Italie, &, selon l'expression de Fontana, dans tout le monde Chrétien, n'a point empêché qu'un Anonyme, caché

Vide Libr. cui Titulus : Candor Lilii.

vincialis effectus, in regulari observantia promovenda totus eluxit. Apostolicus Ordinis Vicarius iterum ac tertio ; & in Basilica Liberiana, quæ sanctæ Mariæ Majoris communi nomine nuncupatur, per viginti & supra annos Papæ pœnitentiarius extitit. Disquisitiones Morales in quatuor Libros sectas, Romæ & alibi pluries impressas evulgavit, &c. *Fontan. in Tho. Dom. pag. 456. Col. 2.*

(1) Fatendum tamen in suis *Disquis. Moral.* laxioribus quibusdam opinionibus suffragatum : unde audivi, à Magistro Ordinis F. Thoma Turco non probatum... unde colligas integritatem morum, & vitæ sanctitatem non semper esse sanioris scientiæ argumentum. *Echard. ut sp.*

LIVRE XXXVI.

VINCENT CANDIDE.

sous le nom emprunté de Pierre de Vaucluse, n'ait entrepris de noircir sa réputation, sa Doctrine, & sa Personne; dans un misérable Libelle, qui a mérité d'être flétri, par les Arrêts des Parlemens d'Aix, & de Toulouse, le 17 Juillet, & le 1 Septembre 1662. La même année, sous le Pontificat d'Aléxandre VII, le même Libelle fut mis au nombre de ceux dont la lecture est défendue, par l'Autorité du Saint Siége.

Le Vicaire de JESUS-CHRIST, n'avoit pas différé jusqu'alors, à donner de nouveaux témoignages de la parfaite confiance, dont il continuoit d'honorer Vincent Candide; puisque dès l'an 1645, le Pape Innocent X, le choisit pour son Théologien, en lui conférant la Charge importante de Maître du Sacré Palais. Voici comment un Docteur de Paris, qui se trouvoit alors à Rome, a parlé depuis de ce choix, & des vertus de celui sur qui il étoit tombé:

XIII. M. Bourgeois, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris.

Relation touchant le Liv. de la fréquente Communion, pp. 97, 98, 99.

« Les grandes vertus du Pere Candide, Maître du Sacré Palais, son zéle pour toutes les Vérités de la Grace, & de la Pénitence, son humilité que quelques-uns trouvoient excessive, & la réputation de sainteté, dans laquelle il est mort, rendront excusable cette petite digression, que je ferai sur son sujet.

« La Charge de Maître du Sacré Palais vint à vaquer, par la Promotion du Pere Mazarin Dominicain, à la Dignité Eminente de Cardinal... La premiére pensée du Pape, fut d'en pourvoir le Frere du Pere Marinis, dont je viens de parler, aussi Religieux du même Ordre, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, ensuite Archevêque d'Avignon. Il le fit mander en diligence pour cela: mais ou l'égarement des Lettres, ou quelqu'autre accident ayant empêché que ce Religieux ne vint à Rome dans le tems; le Pape, qui avoit toujours eû de l'estime, & de l'inclination pour le Pere Candide, à cause de sa vertu, le fit pourvoir de cette Charge, sans que qui ce fut, & lui moins que personne, en eût la moindre pensée. Ce choix si judicieux, & si surprénant, ne fit pas moins d'honneur à Sa Sainteté, qu'à cet humble Religieux; réjouit tous les Gens de bien de la Ville, plus que ce saint Homme: & comme ni la chair, ni le sang, n'y eurent nulle part, on le prit dans Rome, plutôt pour une inspiration du souverain Pasteur, que pour une action de son Vicaire.

XIV. Le Pape le fait Maître du Sacré Palais.

« Cette Elévation (continue le Docteur François) ne changea rien dans toute la conduite du Pere Candide. Son Carosse, & ses Estafiers étoient plutôt à sa charge qu'à lui; & il

» ne

ne s'en servoit que lorsqu'une nécessité de bienséance l'y « contraignoit : on ne le voyoit ordinairement dans les rues « qu'à pié, avec son Compagnon. Son humilité ne reçut nul « autre changement de l'éclat de sa Charge, sinon qu'elle en « devint plus éclatante, & plus édifiante. Le respect, que j'a- « vois pour sa vertu, me portoit plus souvent en son Palais, « que la nécessité de mes affaires : mais je n'ai pû souvent l'em- « pêcher de se jetter à mes piés pour les baiser, quelque vigi- « lance que j'apportasse pour l'en empêcher. Le zéle de tous les « Religieux de cet Ordre, que j'ai connus en Italie, a toujours « été très-ardent, & très-sincére pour toutes les Vérités de la « Grace, enseignées par saint Augustin & par saint Thomas : « mais je crois pouvoir dire en vérité, qu'il n'étoit rien en com- « paraison de celui de ce Pere ».

Ces paroles de l'Historien, représentent assez bien une partie des Vertus du Pere Candide ; dont le zéle & l'Erudition parurent souvent dans les Fonctions de sa nouvelle Charge, depuis l'an 1645, jusqu'en 1654, qui fut celui de sa mort. On sçait que sous le Pontificat d'Innocent X, il y eût plusieurs Disputes de Doctrine, portées à son Tribunal ; les Théologiens de France en présentérent deux fort Célébres ; sur lesquelles le Maître du Sacré Palais, comme Théologien du Pape, ne pouvoit manquer d'être consulté.

XV. Examen du Livre de la Fréquente Communion.

La premiére de ces Disputes, fut au sujet du Livre, intitulé : *De la Fréquente Communion* ; publié par M. Antoine Arnaud l'an 1643 ; approuvé avec éloge par plusieurs Archevêques, Evêques, & un grand nombre de Docteurs François ; attaqué d'abord par quelques autres ; & bientôt après dénoncé au Saint Siége, comme un Livre pernicieux. Ceux qui seront curieux de sçavoir toute la suite de ces Disputes, la trouveront dans l'Histoire Ecclésiastique du XVII^e Siécle. Il nous suffit de dire ici (pour ne point omettre ce qui touche notre sujet) que la Dénonciation du Livre de la Fréquente Communion avoit été faite à Rome, du vivant du Pape Urbain VIII ; & que sous le Pontificat suivant, lorsqu'en 1645, il y eût des Disputes de part & d'autres, pour faire condamner, ou pour soutenir, & défendre l'Ouvrage, les Religieux de saint Dominique, qui avoient des Emplois dans la Cour du Pape (Vincent Candide Maître du Sacré Palais, Vincent Préti de Saravallo, Commissaire Général du Saint Office, & Jean-Baptiste de Marinis, alors Sécretaire de l'Index) furent chargés d'examiner avec soin la Doctrine de ce Livre.

LIVRE XXXVI.

VINCENT CANDIDE.

Nos Théologiens agirent en conséquence : ils lûrent, ils éxaminérent, ils ne manquérent pas de vérifier éxactement tous les Textes cités, & portés en preuve : & ils se montrérent toujours favorables au Livre, persuadés que le dessein de l'Auteur, en rapellant l'Ancienne Discipline de l'Eglise, n'étoit pas d'en rétablir la Pratique (ce qui ne peut appartenir qu'à l'Autorité de l'Eglise même) mais seulement de faire sentir aux Pécheurs l'obligation, où ils sont de s'humilier à la vûe de leurs péchés; de leur faire accepter, par cette considération, une pénitence qui ait, comme le Concile de Trente le demande, de la proportion avec le nombre, & la grandeur de leurs iniquités; & de leur inspirer ainsi plus de respect, & de vénération pour nos Sacrés Mystéres, afin qu'ils n'en approchent jamais qu'avec de saintes Dispositions, en véritables Pénitens, & après s'être éprouvés eux-mêmes, selon l'avertissement de saint Paul.

XVI Vincent Candide, & les autres Théologiens de son Ordre, le favorisent à Rome.

Dupin, Hist. Eccl. du XVII[e] Siéc. Tom. II, pag. 147.

Ces mêmes Théologiens eurent le plasir de voir, lorsque l'affaire fut éxaminée dans la Congrégation du Saint Office, que tous les Cardinaux qui s'y trouvoient, opinérent de même; & que le Livre ne fut point condamné (*). M. Bourgois, qui avoit été député à Rome par les Prélats Approbateurs, n'a point oublié, dans sa Rélation, ce que nous venons de raporter; & il loue particuliérement le zéle de Vincent Candide: « Quelque affection, dit-il, qu'eût pour moi le Commissaire » du Saint Office, je crois pouvoir dire en vérité, que le P. Candide, Maître du Sacré Palais, & le Pere Marinis, Sécretaire » de l'Index, tous deux Prélats de la Cour de Rome, & tous » deux du même Ordre de saint Dominique, n'ont pas eû » moins d'affection pour moi, ni moins de passion que lui, pour » la défense de notre Livre ».

La seconde affaire, que le Pape Innocent X fut sollicité de terminer, par un Jugement solemnel; & à laquelle son Théologien eut beaucoup de part; regardoit la condamnation des cinq fameuses Propositions de Jansénius. Sa Sainteté ayant établi pour cela une Congrégation particuliére de Cardinaux, &

(*) M. Dupin rémarque que, dans la Préface du Livre de la Fréquente Communion, on lisoit, que *saint Pierre & saint Paul, sont les deux Chefs de l'Eglise, qui n'en font qu'un.* Mais il ajoûte que cette proposition, étrangére au sujet, n'étoit pas de M. Arnaud. Quoiqu'il en soit, la proposition a été censurée à Rome, en ce sens » qu'elle mettroit une entiére & parfaite » égalité entre saint Pierre & saint Paul, » sans aucune subordination, ni sujétion de » saint Paul, à l'égard de saint Pierre, dans » la Puissance Souveraine, & dans le Gouvernement de l'Eglise Universelle ». Ce sont les termes du Décret. *Ibid. pag.* 146.

XVII. Sa conduite dans l'Examen des cinq fameuses Propositions de Jansénius.

de Consulteurs, le Maître du Sacré Palais, qui se trouva à la tête de ceux-ci, examina les Propositions déférées, dans tous les sens, qu'elles pouvoient avoir, & avec toute l'attention, que méritoit l'importance de la Matiére. Il écouta souvent les Théologiens de France, dont les uns vouloient faire censurer les Propositions, & les autres les défendoient. Il proposa aux uns & aux autres ses difficultés, & ses Réfléxions; & il les entendit dans leurs réponses. Selon le devoir de sa Charge, il parla toujours à Sa Sainteté, avec le zéle, & la sincérité d'un Docteur Catholique, & d'un Consulteur, qui ne doit se proposer que les intérêts de la Foi, la conservation, & la sûreté du sacré Dépôt. En considérant les Propositions dans leur sens propre, & naturel, il étoit persuadé qu'elles méritoient d'être condamnées; & il n'ignoroit pas combien elles étoient contraires aux principes de saint Thomas, qui sembloit les avoir proscrites d'avance.

Cependant comme les Défenseurs des Propositions craignoient (ou faisoient semblant de craindre) que les Théologiens peu affectionés à la Doctrine de saint Augustin, & de saint Thomas, ne voulussent prendre occasion dans la suite, de combattre cette même Doctrine par la condamnation pure & simple, qu'on auroit faite desdites Propositions, parce qu'il leur paroissoit que quelques-unes auroient pû être expliquées au sens de la Grace Efficace; le Pere Candide souhaitoit, ou qu'on en fixât le sens; ou qu'avant que de prononcer sur cette affaire, le Saint Pere voulût bien décider les Contestations autrefois agitées à Rome, en présence des Souverains Pontifes Clément VIII & Paul V. Le Général des FF. Prêcheurs, & celui des Augustins le demandoient avec instance. Mais Innocent X, fort éloigné de vouloir renouveller ces anciennes Questions, jugea à propos de s'en tenir à la seule, qui avoit été portée devant son Tribunal, & d'abreger, ou d'éviter les Disputes. Il déclara néanmoins qu'il ne prétendoit en aucune maniére porter aucun préjudice, par sa Définition, à la Doctrine de saint Augustin, & de saint Thomas. En effet, les cinq Propositions, telles qu'elles sont énoncées, & qui furent enfin condamnées par la Bulle du dernier jour de May 1653, n'ont rien de commun avec les principes de ces saints Docteurs: principes, que le Pape Aléxandre VII apella depuis (comme avoient fait ses Prédécesseurs) des Dogmes très-sûrs, & inébranlables: *Inconcussa, tutissimaque dogmata.*

M. Dupin, Hist. Eccl. du XVIIe Siéc. Tom. II, pag. 218. Pag. 230.

Bref aux DD. Louv. du 7 Août 1660.

Le grand âge du Pere Candide, déja plus qu'octogénaire, ne

LIVRE XXXVI.

VINCENT CANDIDE.

l'empêchoit pas de continuer toujours ses austérités ordinaires; & de remplir avec la même activité tous les devoirs de sa Charge. Mais enfin épuisé par ses veilles, ses études, & un travail continuel; ou consumé peu à peu par une fiévre-quarte, il finit ses jours dans une haute opinion de sainteté, le sixiéme de Novembre 1654. Le Pape, qui l'aimoit tendrement, parut sensible à cette perte; & le Peuple Romain, accoutumé à admirer ses vertus, pleura sincérement sa mort. Ses Obséques attirérent un grand concours de personnes de Qualité; plusieurs Princes, entre autres les Neveux, & les Parens du Pontife régnant, voulurent les honorer de leur présence, chacun demandant comme un grand présent quelques morceaux de ses habits (1). Le Pere Adam, Jésuite, Professeur de Rhétorique, dans le College Romain, en prononçant l'Oraison Funébre du Maître du Sacré Palais, loua beaucoup sa profonde Erudition, son éminente Piété, ses Travaux, & ses Ecrits. Il ajoûta que le Pape Innocent X avoit coutume de l'apeller un Guide sage & éclairé, un Maître de la solide Piété, & un Appui de l'Eglise Romaine (2).

XVIII. Sa mort.

XIX. Son Eloge.

Le Révérend Pere Jean-Baptiste de Marinis, alors Général des FF. Prêcheurs, ne releva pas moins les Vertus de l'illustre Défunt, dans la Lettre Circulaire, qu'il écrivit à toutes les Provinces de son Ordre, pour leur apprendre la mort du Pere Candide: & la Communauté de la Minerve fit graver sur son Tombeau une magnifique Epitaphe (3).

Nous omettons les louanges, que l'Abbé Justiniani, & plusieurs autres Ecrivains de différentes Nations, ont données

(1) In Romanâ curiâ, Ordine, & orbe, etiam apud summos Pontifices in magnâ existimatione habitus semper fuit: demum assiduis studiis, orationibus, ac vigiliis fractus; quartanâque febri paulatim consumptus, mortem lætus aspexit die 6 Novembris anno 1654; relicto cunctis de se sanctitatis odore, ad cujus funus Maximus Populi, & Principum concursus, ejus vestium particulas pro magno munere efflagitantium. *Fontan. in The. Dom. pag.* 457. *Col.* 1.

(2) Magistrum habemus, cujus ingenium cunctos exhausit Doctrinarum thesauros; cujus sapientiam tot edita volumina prædicant, cujus pietatem religio universa confirmat; cujus auctoritatem Pontificia majestas roborat & commendat. Audiat hoc Universitas Orbis; tanti Magistri Discipulus. A Pontifice pluries commendatur Vincentius tanquam sapientiæ jubar, Magister pietatis, Romanæ Ecclesiæ fulcimentum, &c. *Orat. Funebr.*

D. O. M.

(3) F. Vincentio Candido Ord. Præd. morum candore, Doctrinâ, vitæque probitate, Clarissimo; Cœnobii S. M. S. Minervam, semel, iterum, ac tertiò Priori; Provinciarum Apuliæ, Siciliæ, atque Romanæ Provinciali præfecto; Apostolico Pœnitentiario; Ordinis ter Generali Vicario; Sacri Palatii Magistro; VII. Id. Novembr. An. 1654, è mortalium oculis erepto.

Ex Fratrum S. M. S. M. pietate Positum.

*Ap. Fontan. ut sp.*

LIVRE XXXVI.

VINCENT CANDIDE.

comme à l'envi à ce saint & sçavant Religieux ; qu'ils apellent avec raison, un Homme droit, & selon le cœur de Dieu. Ferdinand Ughel, dans son Italie Sacrée, n'a point manqué de faire son Eloge, lorsqu'il a parlé de son illustre Frere, Jacques Candide, Evêque de Cédonia dans le Royaume de Naples ; & de son Neveu, Joseph Candide, Evêque de Lipari, mort à Rome l'an 1644, & enterré dans notre Eglise de la Minerve. L'Historien, après avoir raporté sommairement les belles actions, & loué les vertus Episcopales de ces deux Prélats ; semble vouloir achever leur Eloge, en disant qu'ils étoient unis par le sang au Maître du Sacré Palais, le célébre Vincent Candide (1).

Tom. I, Col. 784. Tom. VI, Col. 840.

## HYACINTHE SUBIANI, ARCHEVÊQUE D'EDESSE, VICAIRE APOSTOLIQUE DE L'EGLISE DE CONSTANTINOPLE ; ET ALEXANDRE DE LUGO, MARTYR DANS L'ISLE DE SCIO.

HYACINTHE SUBIANI.

SUBIANUS, ou Subiani, zélé Défenseur de la Foi de JESUS-CHRIST dans l'Orient, naquit dans la Ville d'Arezzo en Toscane l'an 1593, sous le Pontificat de Clément VIII. Ses Parens fort nobles & zélés Catholiques, l'ayant élevé dès son enfance, dans la crainte du Seigneur, ils eurent le plaisir de voir, que son inclination à la vertu, & l'amour de JESUS-CHRIST sembloient prévénir en lui l'usage de la raison. Croissant en âge, il croissoit en sagesse. Lorsque les passions commencent à faire sentir leur tyrannie ; & que toutes les attentions des Parens, ou des Maîtres, suffisent à peine, pour empêcher une jeunesse volage de courir à sa perte ; Subiani n'eut qu'à suivre les penchans de son beau naturel, pour continuer à marcher toujours dans les sentiers de la justice, de l'honnêté, de la bienséance.

I. Il prêche avec fruit, dans les Provinces d'Italie.

Son entrée, & sa Profession solemnelle dans l'Ordre de S. Dominique ; ses rapides progrès dans la Piété, & dans les Sciences ;

(1) Jacobus Candidus, nobilis Syracusanus, à Paulo V, dictus est Laquedonensis Episcopus, die 6 Novembris 1606. Magnus planè Præsul, & multarum virtutum clarus insignibus ; cujus vota brevis vitæ suæ terminus non potuit æquare : rexit enim hanc Ecclesiam plus minus annis duobus, cum laude prudentiæ, ac promemodum angelicis moribus... Fratrem Germanum habuit Jacobus Vincentium Candidum Ord. Præd. Sacri Palatii Apostolici Magistrum, Doctrinâ, ac vitæ candore clarissimum ; qui Romæ decessit anno 1654. Jacet in Ecclesiâ sanctæ Mariæ super Minervam ; quorum Nepos fuit Joseph Episcopus Liparensis, Romæ defunctus anno 1644, 9 Decembris in eodem Templo sanctæ Mariæ ad Minervam humatus. *Ita. Sacr. Tom. VI, Col.* 840, 841.

LIVRE XXXVI.

HIACINTHE SUBIANI.

& la vie Apostolique, qu'il commença à mener, en commençant dans son propre Pays les Fonctions du saint Ministére: tout cela confirma les belles espérances, que ses premiéres inclinations avoient fait concevoir. Mais quelque fruit qu'il pût faire dans les Villes de Toscane, & dans les autres Provinces d'Italie, où il prêcha avec beaucoup de réputation, pendant près de vingt ans, il ne considéroit lui-même ce qu'il faisoit parmi les Peuples Chrétiens, que comme des essais, ou de simples préludes de son Apostolat. La Charité de JESUS-CHRIST, qui le pressoit, & le zéle du Salut des Ames, lui inspirérent un ardent désir d'aller porter le flambeau de la Foi chez les Infidéles; & d'exposer sa vie pour leur Conversion. Le Saint Siége ne rebutoit point des Ouvriers de ce caractére; & de l'avis de la Congrégation de la Propagande, Urbain VIII l'envoya l'an 1640, dans les Royaumes d'Orient, avec la qualité de Missionnaire Apostolique (1).

II. Et va annoncer la Foi dans l'Orient.

Dans cette longue & pénible carriére, il fut toujours soutenu par le même esprit, qui l'y avoit fait entrer. Souvent destitué de tout secours humain, mais puissant en œuvres & en paroles, il parcourut les Côtes de l'Archipel, & plusieurs autres Contrées de la Turquie; & sans craindre les dangers, où il étoit continuellement exposé, il travailla avec zéle à apeller les Mahometans à la Foi de JESUS-CHRIST, & les Schismatiques à l'obéissance de l'Eglise Romaine. Il retira plusieurs Apostats du précipice, où le désespoir les avoit jettés, & confirma dans des sentimens de Religion, quelques Esclaves, à qui ses facultés ne lui permettoient pas de procurer la liberté. Sa constance se trouva souvent dans de rudes épreuves. La faim, la soif, la lassitude, la nudité, les sueurs, & les plus grandes fatigues (apanage ordinaire de l'Apostolat) furent aussi son partage; mais le zéle, dont il étoit dévoré, n'en fut point ralenti.

III. Fruit de ses Prédications.

IV. Constance dans le S. Ministére.

V. Subiani revient à Rome.

Selon les ordres, qu'il avoit reçus du Saint Siége en partant d'Italie, après avoir visité, consolé, encouragé les Catholiques, qui conservoient encore la pureté de la Foi, dans quelques endroits de l'Asie, sous la Domination des Infidéles, il revint à Rome vers le commencement de l'an 1644; & rendit compte à la Congrégation de la Propagande, de l'état, où il

(1) F. Hyacinthus Subiani, Etruscus Aretinus Patriâ & professione, post exhibita multiplicis Eruditionis, facundiæ, religionisque suæ specimina miro cùm æstuaret Fidei Catholicæ promovendæ desiderio, Missionarius Apostolicus in Orientem à Sacrâ Romanâ Congregatione de Propagandâ Fide missus est anno 1640. *Echard. Tom. II, pag. 583. Col. 2.*

avoit trouvé les Eglises Chrétiennes en Orient. Sur son raport on prit de nouvelles mesures, pour favoriser la Prédication de l'Evangile dans ce Pays. On jugea aussi à propos de le renvoyer lui-même sur les lieux, mais avec des Pouvoirs plus amples, & avec un nouveau Caractére.

Vide Fontan. in The. pag. 74.

VI. Il est fait Archevêque de l'Eglise d'Edesse; & chargé du soin de plusieurs autres.

Urbain VIII le nomma Archevêque d'Edesse (*), & suffragant de l'Archevêque de Smyrne. Par un nouveau Décret, dont il fait mention dans une de ses Relations, il fut encore chargé du soin de l'Eglise Métropolitaine d'Ephèse, & de celle de Métélin : preuve du triste état, où se trouvoient ces Eglises abandonnées : lesquelles n'ayant plus rien de leur ancienne splendeur, rien qui pût flatter, ni la cupidité, ni l'ambition, n'attendoient aussi de secours que de la seule charité, ou du courage de quelque Ministre de l'Evangile, qui ne cherchât pas les biens de la terre, & qui ne craignît point les maux de ce monde. La Grace avoit mis notre Prélat dans ces dispositions. Aussitôt que la volonté du Vicaire de JESUS-CHRIST lui fut connue, il se mit en devoir de l'éxécuter. Mais lorsque le Pape Urbain VIII mourut, le 29 de Juillet 1644, il n'avoit pas encore déclaré, dans un Consistoire public, la Nomination de l'Archevêque d'Edesse, ni fait expédier ses Bulles. Innocent X qui lui succéda, fit l'un & l'autre : & le nouvel Archevêque étant parti sans délai, il se rendit d'abord dans l'Isle de Chio; où il étoit attendu. C'est dans la Ville de ce nom, Capitale de l'Isle, qu'il reçut la Consécration, des mains de l'Archevêque de Smyrne, en présence d'une grande multitude de Chrétiens, & de Turcs. Si cette Cérémonie se fit le 29 de Septembre, comme l'assure un Auteur (1), la Navigation du Prélat avoit été heureuse; puisque Innocent X, qui donna les *Lettres* Apostoliques, n'étoit monté sur la Chaire de saint Pierre que le 14 du même mois.

VII. Pendant qu'il travaille dans l'Isle de Chio, il est témoin du Combat, & de la sainte mort d'un de ses Compagnons.

Les besoins de l'Eglise de Chio, & les vives instances de ces Insulaires, arrêtérent quelque tems notre Archevêque dans ce Pays. Il y prêcha souvent, pendant quelques mois; & il eut plusieurs Conférences avec les Grecs, mêlés avec les

(*) Edesse, apellée aujourd'hui Orfa, ou Orphaï, est une Ville de Turquie, en Asie dans le Diarbekir, entre l'Euphrate, & le Chabur, environ à trente-cinq lieues d'Alep, du côté du Levant. On prétend qu'elle avoit été le Siége du Roy Abagarus.

(1) Edessensis Archiepiscopus in Consistorio propositus est, unàque Coadjutor Smyrnensis : qui Litteris Apostolicis acceptis, in Insulam Chiensem profectus est, ac ibidem in Trullo ab Archiepiscopo Smyrnensi (Chiensi Andrensique Episcopis assistentibus) consecrationis munus ritu solemni, frequentique Christianorum ac Turcorum concursu, in Dedicatione S. Michaelis accepit, hoc est die 29 Septembris ejusdem anni, &c. *Echard. ut sup.*

LIVRE XXXVI.

HYACINTHE SUBIANI.

Latins, quoique séparés de Communion. Tandis que tout occupé de son Ministére, il travailloit avec zéle, à la Conversion des Pécheurs, des Schismatiques, & des Infidéles, la Providence voulut qu'il fût témoin du Martyre du Pere Aléxandre de Lugo, Religieux de son Ordre, & l'un de ses Compagnons, dans les Travaux de l'Apostolat. Nous ne sortirons pas de notre sujet, en écrivant ici succinctement l'Histoire de la vie, & de la mort de ce généreux Confesseur de JESUS-CHRIST, puisque l'Archevêque d'Edesse; qui a le premier écrit la Relation de son Martyre, avoit eû aussi part à ses épreuves, & à ses souffrances.

Ex relatione existente in Archivio Minervitano; & ex vita ejusdem à Leone Allatio editâ. Feuillet x, Febr. pag. 293.

Aléxandre Baldrati, natif de Lugo, Bourg d'Italie dans le Ferrarois, ayant embrassé l'Institut des FF. Prêcheurs, le 15 de Janvier 1612, dans sa dix-septiéme année, fit ses Etudes dans un de nos Couvens de Naples; & enseigna avec succès la Théologie, dans celui de Bologne. Le désir de travailler au Salut du Prochain le porta depuis à préférer le Ministére de la Prédication aux Exercices de l'Ecole: il réussit également dans l'un & l'autre Emploi; & il s'étoit acquis une grande réputation dans sa Province, lorsqu'une fâcheuse maladie arrêta pour un tems, ses progrès, & les fruits qu'il faisoit parmi les Peuples. Au lieu d'attendre du repos, & de la vertu des remédes, l'entier rétablissement de sa santé, ce Religieux, dont le zéle, & le naturel étoient extrêmement vifs, se hâta d'aller à Vénise; où ayant trouvé un Vaisseau prêt à faire voile, il s'embarqua pour l'Orient. Quand l'Archevêque d'Edesse arriva dans l'Isle de Chio, il y trouva le P. ALEXANDRE DE LUGO, dont le mérite, & les talens ne lui étoient point inconnus: aussi l'associa-t-il avec plaisir à sa Mission; il fut témoin des bénédictions que lui donnoient les Fidéles, & des Conversions que le Seigneur opéroit par son ministére.

ALÉXANDRE DE LUGO.

I. Zélé Missionnaire.

Les Ennemis de l'Eglise ne voyoient qu'avec peine ce triomphe de la Religion: & un malheureux Apostat, nommé Aga Cusaim, soit pour couvrir sa propre honte parmi les Chrétiens, dont il ne pouvoit soutenir les regards, qui lui reprochoient continuellement son crime; soit pour se faire un mérite auprès des Turcs, fit courir le bruit, que le Dominicain Aléxandre de Lugo avoit embrassé la Religion de Mahomet. La calomnie se répandit au loin, & troubla bien des Fidéles. Les foibles dans la Foi en furent ébranlés; & l'Imposteur triomphoit en secret; mais il ne s'arrêta pas là: portant toujours plus loin son effronterie, il ne craignit point d'aller déclarer

II. Calomnié par un Apostat.

clarer au Gouverneur même de l'Isle de Chio, zélé Mahométan, qu'il avoit de bonnes preuves de ce qu'il avoit avancé.

Le témoignage d'un homme de ce caractére ne devoit point en imposer au Juge. Mais la nouvelle étoit agréable; le Gouverneur la crut: ou du moins il se comporta comme s'il étoit persuadé de la réalité du fait. S'étant fait amener le prétendu Prosélyte, il le reçut avec honneur; loua d'abord son changement; & commençoit à lui faire de grandes proméſſes; si, constant dans sa résolution, il se montroit désormais bon & fidéle Mahométan. Le Disciple de JESUS-CHRIST, dans une sainte indignation, ne le laissa pas long-tems dans son erreur. Moi Mahométan! S'écria-t-il, ô quelle indignité! Quelle imposture! Sçachez, que par la Miséricorde de Dieu je suis Chrétien; j'ai toujours vêcu, & je veux mourir en Chrétien. J'ai l'honneur d'être Religieux, Prêtre, & Prédicateur de l'Evangile. Vous me trouverez prêt à donner ma vie, & à répandre jusqu'à la derniére goutte de mon sang, plûtôt que de renoncer à la Foi de JESUS-CHRIST, seul Sauveur de tous les Hommes. Puissiez-vous......

III. Il confond le Calomniateur, & tous les Mahométans, par une généreuse Confession.

Le Gouverneur l'interrompit, pour lui dire, qu'il ne lui étoit plus permis de se nommer Chrétien, étant devenu le Disciple du Grand Prophéte; ni de faire profession de l'Evangile, ayant reconnu la sainteté de l'Alcoran. Ces paroles allumant de plus en plus le zéle du Serviteur de Dieu, il témoigna dans les termes les plus forts, toute son horreur pour l'Alcoran, & pour son Auteur. Dès-lors le Gouverneur, & l'assemblée des Turcs, qui l'environnoit, s'écriérent tout d'une voix, comme avoit fait autrefois le Grand-Prêtre des Juifs, avec son Conseil: *Cet homme a blasphêmé, il mérite la mort.* Aga Cusaim fut déchargé de l'obligation de prouver, ce qu'il avoit faussement avancé au deshonneur du Pere Aléxandre; il ne fut plus question que d'engager celui-ci, à réparer le tort, qu'on prétendoit qu'il avoit fait à la Religion des Turcs, en déclamant contre leur Loi, & leur Prophéte: c'est-à-dire qu'on lui donna à choisir, ou de mourir dans les Tourmens, ou de retracter ce qu'on apelloit des blasphêmes contre le Prophéte Mahomet. Quelqu'un ajoûta qu'il ne pouvoit faire la réparation, qu'on éxigeoit de lui, qu'en se faisant Turc.

IV. Qui l'expose à de rudes épreuves.

Mais on parloit à un Homme, qui brûlant déja du désir de verser son sang pour la Confession de sa Foi, continuoit à prêcher hautement la Divinité de JESUS-CHRIST, & la nécessité de croire en lui, pour obtenir le salut. Insensible à tout le reste, il ne

daignoit pas même écouter, ni les promesses, ni les menaces des Infideles. Le Juge remit l'affaire au lendemain ; & commanda cependant qu'on conduisît en Prison le P. Aléxandre ; qui passa toute la nuit en Oraison, pour se préparer au Martyre par la Priére. Le lendemain, qui étoit un Mercredi, on le présenta au Cadi, ou Chef de la Justice de la Ville ; les Turcs l'accusérent d'avoir blasphêmé contre leur Grand Prophéte, & d'avoir parlé de sa Loi avec le dernier mépris. Le Divan assemblé, on renouvella les exhortations, les menaces, & les promesses, pour l'ébranler par quelque endroit. Le généreux Confesseur recommença aussi, avec la même fermeté, ses protestations de vouloir souffrir toutes sortes de supplices, plûtôt que de rien faire contre sa Conscience, ou contre ce qu'il devoit à Dieu, & à sa Religion. On envoya querir le Prieur de notre Couvent de Chio ; & le Cadi, le regardant d'un œil farouche & menaçant, lui demanda, pourquoi il avoit gardé chez lui ce Traître ? & d'où venoit qu'il avoit été assez hardi pour l'empêcher d'embrasser la Loi de leur Prophéte ?

V. Constance & fermeté.

VI. Démarches des Turcs, contre un Prélat Dominicain.

Le Pere Aléxandre ne donna pas à son Supérieur le tems de répondre ; il répondit lui-même, que n'ayant jamais eû la pensée de se faire Mahométant, il ne falloit point demander pourquoi on l'avoit empêché de le faire ; qu'il n'étoit passé d'Italie dans cette Isle, que pour y prêcher l'Evangile ; qu'il en avoit reçu la Mission de M. l'Archevêque de Smyrne son Prélat ; & qu'avec le secours du Ciel, il espéroit faire voir à tout le Divan, de quelle constance le Dieu des Chrétiens arme ses Prédicateurs pour la défense des Vérités, qu'il leur fait annoncer. Sur cette réponse le Cadi envoya des Soldats à notre Couvent de Saint Sebastien, avec ordre de lui amener l'Archevêque de Smyrne (*). Interrogé de quel Pays il étoit ; le Prélat répondit qu'il étoit Italien, natif de Florence. On lui demanda quelle étoit sa Profession : je suis, répondit-il, Chrétien ; Religieux de saint Dominique, Archevêque, & Supérieur Majeur de tous les Religieux de mon Ordre, qui se trouvent dans l'Isle de Chio. Tu es donc, repliqua le Cadi, l'ennemi du Grand Seigneur, & digne de mort, pour avoir

(*) Cet illustre Prélat, apellé par l'Abbé Michel Justiniani, Pierre de Marchis, avoit été tiré du Cloître par Urbain VIII, qui le fit Archevêque de Smyrne, & l'envoya dans l'Isle de Chio, vers l'an 1640: *F. Petrus de Marchis*... F. Antonii de Marchis, S. Erini Episcopi ex Ordine nostro assumpti, Nepos, atque in eâdem Ecclesiâ Successor, ab Urbano VIII, ad Smyrnensem Archiepiscopalem translatus est circà annum 1640 ; & bonis operibus cumulatus in pace quievit. De quo Abbas Michael Justinianus in suâ Scio Sacrâ, fol. 145. *Fontan. The. Dom. p.* 100. *Col.* 1.

prêché, & fait prêcher ta Religion dans les Terres de sa Hautesse. L'Archevêque présenta les Lettres du Grand Seigneur, portant permission expresse, pour lui, & pour les Religieux du même Ordre, de demeurer, & de prêcher dans les Etats de Sa Hautesse. La plûpart des Officiers du Divan n'ignoroient point ce Privilége; & ils en rendirent témoignage. Le Cadi n'interrogea plus le Prélat, que pour lui demander, pourquoi il avoit empêché le Pere Aléxandre d'embrasser la Religion de Mahomet. Ce Religieux, qui s'étoit tû jusqu'alors, prit la parole pour répondre à cette interrogation, comme il avoit déja fait, lorsqu'on avoit demandé la même chose à son Prieur. Le Divan trouvant l'Archevêque, & le Prieur assez justifiés, on les renvoya tous les deux au Couvent, avec défense d'en sortir sans nouvel ordre; & on voulut avoir les noms de tous les Religieux qui composoient la Communauté.

VII. Particuliérement contre le P. Aléxandre de Lugo.

Toutes les batteries furent de nouveau dressées contre le seul Aléxandre de Lugo: on fit les derniers efforts, pour le surprendre, ou pour abattre sa constance; comme si de ce triomphe avoit dépendu toute la gloire des Turcs, & l'honneur de leur brutale Religion. Mais voyant l'inutilité de toutes leurs tentatives, le Cadi lui dit qu'il lui donnoit encore trois jours, pour prendre de meilleurs conseils, & lui répondre précisément s'il aîmoit mieux mourir criminel & misérable, que de vivre heureux sous la protection du Grand Prophéte. Si vous n'attendez qu'une réponse précise, répliqua le Pere Aléxandre, il n'est pas besoin de trois jours. J'ai déja répondu précisément, & je vous déclare de nouveau, que rien ne sera jamais capable de me faire renoncer à la Foi de JESUS-CHRIST: jusqu'au dernier soupir, je lui serai fidéle: & cette fidélité, que je n'attends que de sa Grace, fera ma félicité, & assurera mon salut. Et quoi, dit alors le Cadi, crois-tu que nous ne puissions pas nous sauver en suivant notre Loi? Non, repartit sans hésiter le Religieux, il ne peut y avoir de Salut que par JESUS-CHRIST; votre Prophéte est un Prophéte de mensonge, & votre Loi est l'ouvrage du Pere des mensonges.

Le Juge voyant tous les Turcs frémir de rage, anima encore leur fureur, en leur disant: Vengez donc notre Prophéte, & faites ressentir à ce Chien, qui blasphême notre Loi, ce que peuvent des Fidéles, zélés pour leur sainte Religion.

VIII. Qui souffre avec joye, pour le Nom de JESUS-CHRIST.

Cet ordre ne fut que trop promptement éxécuté. On déchargea sur le Confesseur de JESUS-CHRIST, une grêle de coups de

bâton, mais avec tant de violence, qu'il en seroit mort, si le Seigneur ne l'eût réservé à de nouvelles épreuves, pour augmenter son mérite, & la gloire de son Martyre. Tout couvert de sang & de playes, il fut traîné à un cachot ; & lorsqu'il fut arrivé à la porte, on ne lui donna pas le tems de descendre un Escalier, qu'il y avoit de douze marches ; on le poussa rudement, & on le précipita en bas. Tous ces mauvais traitemens n'arrachérent pas une plainte de sa bouche ; & dans l'horreur du Cachot, la joie de souffrir pour le Nom de JESUS-CHRIST lui faisoit oublier la douleur, que lui causoient ses blessures.

Cependant le bruit étoit général dans la Ville de Chio, que le Divan avoit résolu la mort de tous les Religieux du Couvent de saint Sébastien ; & il est vrai que les Infidéles, Maîtres dans le Pays, les fatiguérent en plusieurs maniéres. Ils étoient particuliérement irrités contre nos deux Archevêques, de Smyrne, & d'Edesse, qui se trouvoient alors avec leurs Freres dans la même Communauté. Mais bien-loin d'être intimidés à la vûe du péril, qui sembloit les menacer, ils ne cessoient les uns & les autres de faire de ferventes Priéres, pour obtenir du Ciel cet esprit de force, dont le Pere Aléxandre avoit particuliérement besoin, dans le rude combat, où il étoit engagé. Le courage, & la ferveur des deux Prélats animoient davantage le zele de tous les Religieux ; & pendant que les Catholiques trembloient pour eux, ils ne craignoient pas pour eux-mêmes, uniquement attentifs à ce qui regardoit un de leurs Freres, qui leur étoit cher, & qui étoit devenu précieux à la Religion. L'Archevêque de Smyrne, sans craindre de donner de nouveaux sujets de plainte aux Turcs, ordonna par ses Lettres Pastorales, de faire des Priéres Publiques, & d'exposer le Saint Sacrement dans toutes les Eglises ; il exhorta en même tems tous les Chrétiens de l'Isle, de demander à Dieu la persévérance pour le Pere Aléxandre, qui alloit être exposé à de nouveaux Tourmens pour la Confession de JESUS-CHRIST.

IX. Ses Freres, & tous les Catholiques de Chio font des Priéres pour lui.

La rigueur, avec laquelle on le gardoit, ne put permettre à aucun Religieux de l'approcher dans son Cachot. Mais un Ménuisier Catholique, fort connu de plusieurs Turcs, parce qu'il étoit très-habile dans son Métier, trouva le moyen de pénétrer dans la Prison, & de parler au Confesseur de JESUS-CHRIST. Il le vit en Oraison, prosterné la face contre terre, & baigné de son sang. Le Géolier, quoiqu'Infidéle, rendit

X. Il redouble lui-même sa ferveur, dans l'horreur du Cachot.

aussi témoignage, que depuis qu'il l'avoit en sa garde, il ne l'avoit jamais trouvé qu'en priére, sans se plaindre de personne, & sans prendre aucune nourriture, ne cessant néanmoins de gémir, & de répandre des larmes. Il ajoûta qu'un Juif, aussi prisonnier dans le même lieu, touché d'une fausse compassion, avoit représenté au Religieux qu'il étoit bien simple, de tant s'affliger, & de tant souffrir, puisque par une seule parole il pouvoit se délivrer de toutes ses peines. A quoi le Pere avoit répondu : Mon Ami, ne pensez pas, que l'excès de mes douleurs, ni la crainte des Supplices qui m'attendent, soient capables de m'arracher les larmes, que vous me voyez verser, ces peines me sont agréables; & je voudrois de tout mon cœur en souffrir encore de plus cruelles pour la défense de la Foi. Je ne pleure que mes péchés; & je ne m'afflige que de l'aveuglement des Infidéles, particuliérement de l'obstination des Juifs. Voulez-vous me consoler véritablement? Ouvrez au moins aujourd'hui les yeux aux lumiéres de la Foi; reconnoissez dans la Personne de JESUS-CHRIST le Messie promis à vos Peres; & s'il le faut, mourez pour lui, & avec moi. Si vous avez d'autres pensées, laissez-moi en paix; & ne perdez pas le tems à me donner d'inutiles consolations.

XI. Réponse qu'il fait à un Juif.

Le troisiéme jour, marqué par le Cadi pour prononcer l'Arrêt, étant arrivé, les Turcs voulurent encore essayer de réduire notre Religieux à leurs volontés. Avant que de le faire reparoître devant le Tribunal, ils envoyérent vers lui un de leurs Ministres, Homme éloquent, & en réputation de Sçavoir: lequel en abordant le Prisonnier de JESUS-CHRIST, affecta de lui témoigner beaucoup d'humanité, & d'estime de sa personne. A ces civilités succédérent les offres, les plus capables de tenter la cupidité, & l'ambition. Le Ministre entreprit ensuite de discourir sur la Religion; & il se croyoit en état de prouver que la Créance d'un Dieu en trois Personnes, & d'un Dieu Incarné, n'étoit qu'une chimére. Enfin il fit une image affreuse des supplices, préparés au Prisonnier; si, persévérant dans ses premiers sentimens, il refusoit encore de préférer l'Alcoran à l'Evangile. Ce furent autant de peines perdues. Le Docteur Mahométan trouva dans la personne du Pere Aléxandre, un Religieux élevé au dessus des passions humaines; un Théologien bien instruit du fonds de sa Religion, capable d'en soutenir toutes les Vérités; & un Homme aussi déterminé à tout souffrir, que ses Juges pouvoient l'être

XII. On essaye encore de le séduire, ou de l'intimider.

XIII. Il se met au-dessus de la tentation.

LIVRE XXXVI. ALÉXANDRE DE LUGO.

à multiplier ses souffrances. Ils ne tardérent pas d'en faire l'épreuve, à leur confusion.

XIV. Il entend avec intrépidité l'Arrêt de mort. Ce qu'il dit au Juge.

Traduit une seconde fois devant le Conseil, mais chargé de chaînes, & environné de Satellites, ou de Bourreaux, le Soldat de JESUS-CHRIST fit paroître la paix de son ame, par la sérénité de son front. On lui demanda s'il étoit toujours opiniâtre; & il répondit qu'il étoit toujours Chrétien. Le Cadi prononça la Sentence de mort, qui le condamnoit à être brûlé tout vif, & à souffrir la bastonnade dans la Prison, jusqu'à ce que le feu fût préparé. Aléxandre de Lugo, ayant entendu ce cruel Arrêt avec sa fermeté ordinaire, se tourna vers le Juge, & lui dit ces paroles: Je vous remercie de la grace que vous me procurez aujourd'hui : vous réduirez mon Corps en cendres; & mon Ame s'envolera au Ciel, pour y jouir de la Gloire, que la mort de JESUS-CHRIST nous a méritée. Le bûcher fut dressé dans la plus grande place de la Ville de Chio; où se rendit avec empressement une foule infinie de Turcs, & de Chrétiens; ceux-là transportés d'une folle joie, en voyant périr l'ennemi de leur Religion; & ceux-ci soutenus par l'espérance, que le Triomphe du Martyr de JESUS-CHRIST, feroit en même tems triompher le Christianisme. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les Grecs, quoique Schismatiques, s'accordoient en cela avec les Catholiques Romains.

XV. Et à un Grec Schismatique, qui se recommandoit à ses Priéres.

Ces sentimens des uns & des autres éclatérent davantage, lorsque le Pere Aléxandre parut dans la place : un Grec, qui avoit toujours honoré sa vertu, eut le courage de fendre la presse, & d'aller se jetter à ses piés, pour se recommander à ses priéres. Je prie le Seigneur, lui répondit le généreux Martyr, de vous accorder ce que vous souhaitez. Mais pour obtenir sa Miséricorde, ne différez pas de vous réconcilier à l'Eglise. Au moment qu'on alloit le précipiter dans le feu, un Ministre des Turcs vint l'assurer, qu'on pouvoit encore le sauver, s'il vouloit seulement lever un doigt vers le Ciel, pour témoigner par ce signe, qu'il embrassoit la Loi de Mahomet. Je la déteste, répondit-il aussitôt; & levant trois doigts en haut, il dit d'une voix intelligible : *Sancta Trinitas, unus Deus.* En montant sur le bûcher, il continua sa Confession de Foi, répétant plusieurs fois ces paroles : *In nomine Patris, & Filii, & Spiritûs Sancti.*

XVI. Glorieux Martyre.

On assure que Dieu renouvella en cette occasion, le Miracle autrefois opéré en faveur des trois Israëlites dans la Four-

naiſe. Les flammes parurent reſpecter le Martyr de JESUS-CHRIST. Et pendant que les Chrétiens levoient les mains au Ciel, pour bénir les miſéricordes du Seigneur, les Mahotans en fureur ne ceſſoient de jetter de nouvelles matiéres combuſtibles, au milieu du feu, ou de l'attiſer avec de longues perches. Mais voyant l'inutilité de leurs efforts; un Turc s'aviſa de frapper le Saint, d'un coup de Fourche ſur la tête. Un autre lui porta ſa Lance dans la Poitrine: & un troiſiéme jetta dans les flammes un ſachet de Poudre à Canon. La fumée, & le fer firent ce que le feu n'avoient pû faire. Ce fut, dit notre Archevêque d'Edeſſe, en préſence de plus de quarante mille Spectateurs, que le Pere Aléxandre de Lugo conſomma ſon glorieux Martyr, le dixiéme de Février 1645. Il ajoûte, & il pouvoit parler ſçavanment, puiſqu'il étoit ſur les Lieux, que tous les Chrétiens furent remplis d'une ſainte joye; & que bien des Grecs ſe joignirent aux Latins, pour crier: *Vive la Foi Romaine, pour laquelle on meurt ſi généreuſement.*

XVII. Triomphe de la Foi.

Ap. Fontan. in Th. Dom. p. 74. Col. 1.

Si quelques Turcs firent de ſérieuſes réflexions, ſur ce qu'ils venoient de voir; les zélés Mahométans n'en parurent pas moins endurcis. Ils retirérent le Corps Saint du milieu du braſier, qui ne l'avoit pas conſumé; & ils le mirent en petits morceaux. Ils agiſſoient ainſi, les uns pour aſſouvir leur rage; & les autres par un motif d'avarice, comptant bien de vendre chérement les Reliques. Il ſe trouva en effet pluſieurs Chrétiens, ſoit Grecs, ou Latins, qui donnérent des ſommes conſidérables, pour en racheter une partie. Dans la Ville, & dans toute l'Iſle de Chio, on invoqua dès-lors le nouveau Martyr: & on aſſure que le Ciel fit connoître ſa gloire, par un grand nombre de Miracles; dont pluſieurs furent juridiquement conſtatés. L'Archevêque d'Edeſſe, ayant fait la Relation éxacte de ce Martyre, l'envoya à Rome; & le célébre Léo Allatius s'en ſervit pour écrire l'Hiſtoire du ſaint Religieux. Les nouvelles Inſtructions, qu'il fit venir de Chio, ſa Patrie, le mirent en état d'ajoûter bien des circonſtances, qui ne ſe trouvoient point dans la premiére Relation; & il n'oublia pas les Miracles, qui ſe faiſoient en Italie, depuis que les Fidéles, dans leurs maladies, ou dans leurs autres néceſſités, avoient commencé de réclamer les Interceſſions du Martyr de JESUS-CHRIST.

XVIII. Les Chrétiens rachétent une partie de ſes Reliques.

XIX. Le Ciel l'honore par des Miracles.

XX. Léo Allatius écrit ſon Hiſtoire.

Cependant le triomphe des Chrétiens, dans l'Iſle de Chio, en augmentant la confuſion des Turcs, les irritoit de plus en plus; & le contre-coup retomboit toujours ſur nos Religieux.

LIVRE XXXVI.

ALÉXANDRE DE LUGO.

On continuoit à les accuser d'avoir excité le Pere Aléxandre à invectiver si fortement contre la Loi de Mahomet; & de l'avoir depuis soutenu dans les épreuves, contre les intentions, & les désirs du Cadi. De-là le Gouverneur prenoit occasion de les inquiéter en mille maniéres, & bien loin de respecter la vertu, ou le caractére de l'illustre Archevêque d'Edesse, on parut principalement attaché à le persécuter. Il fut enfermé dans une Tour, privé du plaisir de recevoir la Visite de ses Freres, & souvent menacé d'être brûlé à petit-feu. Sa Foi le soutint; la Priére devint sa consolation & sa force; & pendant près d'un an, qu'il demeura dans sa Prison, à la discrétion des Infidéles, il faisoit tous les jours à Dieu, le sacrifice de sa vie, prêt à répandre son sang, pour les intérêts de la Religion (1).

XXI. L'Archevêque d'Edesse, éprouve aussi la fureur des Turcs. Ibid.

XXII. Il se rend à Smyrne. Ce qu'il y fait.

Délivré enfin, non sans une protection spéciale du Ciel, le Prélat se rendit d'abord à Smyrne en Natolie. Nous avons déja remarqué qu'il avoit été fait Coadjuteur de l'Archevêque de cette Ville, retenu dans celle de Chio, soit par son grand âge, ou pour les intérêts du Saint Siége. Pendant le peu de tems que Subiani s'arrêta à Smyrne, il y éxerça toutes les Fonctions Pastorales, pourvût aux besoins les plus pressans du Clergé, & des Fidéles; & ayant donné les Instructions nécessaires, à celui qu'il y laissoit pour Vicaire Général; tandis qu'il se disposoit à aller visiter les autres Eglises, dont il étoit chargé, il reçut les Lettres du Pape; qui lui apprenoit, qu'il venoit de le nommer Vicaire Apostolique de l'Eglise Patriarcale de Constantinople; & lui ordonnoit de se rendre incessanment dans cette Ville Impériale. La Cour de Rome souhaitoit avec ardeur, que les Patriarches Latins, nommés par Sa Sainteté, pour la conduite des Catholiques, répandus dans le Patriarcat de Constantinople, pussent faire leur Résidence dans la Capitale de l'Empire: & c'étoit pour solliciter cette permission, à laquelle les Patriarches Grecs avoient toujours fait de fortes Oppositions, qu'on envoyoit notre Archevêque à la Cour du Grand Seigneur.

XXIII. Le Saint Siége l'envoye à Constantinople. Pourquoi?

XXIV. Il demeure dix ans dans cette Ville Impériale, éxerçant publiquement toutes les Fonctions d'un Evêque Catholique.

Il ne se dissimula pas à lui-même, que la Commission étoit pleine de difficultés, & de périls: mais accoutumé à se roidir contre les obstacles, & à mettre toute sa confiance en Dieu, il ne pensa qu'à obéir; & quoiqu'on ne lui eût procuré encore la

(1) Quo quidem tempore non pauca pro fide passus est, à Turco Insulæ gubernatore detrusus in carcerem; vixque post diutinæ fere per annum in turre detentionis molestias, ac mortis imminentis pericula, capitis pœnas & ignis evasit, &c. *Echard. Tom. II, pag. 583. Col. 2.*

recommandation

recommandation d'aucun Souverain, il entra avec assurance dans la Ville de Constantinople. L'Ambassadeur de France, à qui il s'adressa d'abord, lui fit un favorable accueil; mais bien loin de lui promettre ses bons offices à la Porte; il lui déclara qu'il craignoit tout pour sa vie, s'il ne se retiroit promptement d'un lieu, où un Evêque Catholique ne peut jamais être en sureté. Le zélé Prélat ne fut point étonné de ce Discours. Ses sollicitations, il est vrai, n'eurent point tout l'effet désiré; mais contre l'attente des Politiques, il éxerça lui-même son Ministére avec assez de tranquillité, sous les yeux des Grecs, & des Turcs; parce qu'il avoit gagné l'affection de plusieurs, dans ses premiers Voyages en Orient. Pendant dix années entiéres, il fit publiquement, tantôt à Péra, tantôt dans la Ville même de Constantinople, les Fonctions Episcopales, prêchant & instruisant les Fidéles, conférant les Ordres, & célébrant la Messe Pontificalement, aimé des Catholiques, & respecté même des Infidéles (1).

XXV. Sa prudence le fait estimer.

La prudence de l'Archevêque contribuoit beaucoup, à lui attirer ces sentimens de vénération, & d'estime: car en expliquant les Dogmes de la Foi Catholique, & les Régles de la Morale Chrétienne, il s'abstenoit sagement de déclamer contre les Erreurs des Grecs; & il n'attaquoit jamais ouvertement la Religion des Mahométans. Il pensoit que c'étoit assez montrer aux uns & aux autres, ce qu'ils devoient croire & pratiquer; que de leur prouver la Vérité, & la Sainteté d'une Religion, bien opposée à celle qu'ils professoient. Le Patriarche des Grecs, & les Schismatiques outrés, auroient souhaité trouver beaucoup moins de modération dans notre Prélat, afin d'avoir quelque prétexte de lui faire de fâcheuses affaires. Ce Patriarche, plus ou moins puissant auprès des Ministres du Grand Seigneur, selon qu'il étoit plus ou moins en état de

XXVI. Le Patriarche Schismatique lui tend des piéges.

(1) Liber tandem ille factus à vinculis, Smyrnam adiit ad Ovium curam, ac Ecclesiæ; cui cum pro voto satisfecisset & officio, constituto Pastoralis curæ Vicario fidissimo, probatissimoque viro, rectà Constantinopolim Vicariâ Suffraganei curâ sibi commissam petiit, ut in urbe illa regia hactenus pertinacissimè negatum Latini ritûs Patriarchis Constantinopolitanis obtineret hospicium, atque domicilium. Cùm autem nullâ Principum commendatione paratus, sed unâ dumtaxat ope divinâ fultus & gratiâ eò venisset, Oratorem Regis Francorum adiit; à quo benignè quidem ille receptus & peramenter; sed non sine gravi animi commotione, quòd in tantum ille se nescius vitæ suæ discrimen adduxisset, sibi suisque scilicet interdicto urbis ingressu, & incolatu, monitusque ut fugâ quantocius sibi consuleret. Quod ille divino inspiratus, audaciorque factus numine minimè se facturum esse respondit; sicque Constantinopoli, sive Peræ, Pontificale munus Ordinationum, Chrismatis, & olei consecrationum, concionumque Ministerium, nec ipsis obsistentibus Græcis, Turcisve repugnantibus, publicè peregit, ac fere per decennium ab omnibus in honore habitus, pacificè commoratus est, &c. *Echard. ut sp.*

LIVRE XXXVI.

ALÉXANDRE DE LUGO.

leur donner de grosses sommes, se crut assez fort en 1655, pour agir efficacement dans la Cour de Constantinople. Il mit en mouvement tous ses Amis, & ses Pensionnaires; & par leur moyen, il entreprit de rendre notre Archevêque suspect de mauvais desseins contre les intérêts de l'Empereur.

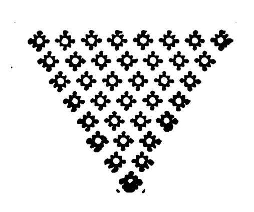
XXVII. Notre Archevêque revient à Rome.

Le Serviteur de Dieu fut instruit de tout. La situation des affaires, les circonstances des tems, & surtout, l'argent que le Patriarche répandoit à pleines mains, pour faire réussir ses intrigues : tout cela fit comprendre à l'Archevêque d'Edesse; que, pour ne point exposer tous les Catholiques à la persécution des Infidéles, il devoit se retirer lui même de Constantinople. Il revint donc à Rome, après la mort du Pape Innocent X, vers le commencement du Pontificat d'Aléxandre VII en 1655. Son âge deja avancé ne lui permettant point d'entreprendre de nouvelles Missions, le pieux Archevêque résolut de consacrer le reste de ses jours à la priére, & à la retraite: ce qu'il fit d'abord dans notre Couvent de Sainte Sabine, & puis dans celui de la Minerve; où il mourut fort saintement le 15 d'Octobre 1656. La Peste, qui ravageoit alors la Ville de Rome, ne le frappa point, dit Fontana; qui ajoûte (& la suite de sa vie le montre assez) que c'étoit un Homme ferme, intrépide, né pour de grandes choses; aussi ressemblant à Sixte-Quint par l'élevation du génie, que par les traits du visage. Son Corps fut enterré dans l'Eglise de saint Paul sur le chemin d'Ostie (1).

XXVIII. Et meurt saintement dans le Couvent de la Minerve.

Nous n'avons de lui, que deux Relations, l'une touchant ses Visites, ou ses Missions dans les Provinces d'Orient, & l'autre sur le Martyre du Pere Aléxandre de Lugo.

(1) Grassante lue anno 1656, non tamen illâ ictus, in hoc nostro sanctæ Mariæ super Minervam Cœnobio, Octobris 15 interiit; corpore ad sanctum Paulum Via Ostiensi delato, atque in ejusdem Basilicæ Atrio sepulturæ tradito. Erat vir invicti pectoris, ad grandia natus, Sixto V, in occursu faciei simillimus, pro ut vidimus. *Fontan. in The. Dom. pag. 43. Col. 2.*



## JOSEPH-MARIE AVILA, ÉVÊQUE DANS LE ROYAUME DE NAPLES.

JOSEPH-MARIE AVILA.

Ughel. Ita. Sacr. Tom. VII, Col. 419. Fontan. in Theatr. pag. 151, 405.

JOSEPH-MARIE AVILA, noble Romain, & Neveu du Cardinal Dominique Cecchini, naquit vers le commencement du dix-septiéme Siécle, sous le Pontificat de Clément VIII. Les Auteurs Italiens, qui parlent avec éloge de ses Talens, & de ses Vertus, ne nous apprennent rien de ses premiéres années. Mais le sacrifice, qu'il fit de sa liberté, en prenant l'Habit de Religieux dans le Couvent de la Minerve; & la grande réputation, où il a été à la Cour de Rome, sont des preuves qu'il avoit commencé de bonne heure, à profiter des Instructions de ses illustres Parens, & à marcher sur leurs traces.

I. Talens du Pere Avila.

Appliqué, d'abord après sa Profession, à l'Etude des Lettres Divines & Humaines, Avila devint habile Théologien, & plus célébre Prédicateur. Ses Exercices Scholastiques l'avoient fait estimer des Sçavans; le Talent de la parole le distinguoit dans ses Discours les plus familiers; mais on admira surtout l'étendue, & la justesse de son esprit, aussi-bien que l'énergie de son Eloquence, dans le Panégyrique de S. Thomas d'Aquin, qu'il prononça en présence des Cardinaux l'an 1634. Ayant depuis reçu le Bonnet de Docteur, avec l'applaudissement général des Romains, il s'adonna tout entier à l'Etude des Livres Saints, & de la Langue Hébraïque. Il lût aussi avec une attention particuliére, ce que les plus célébres Rabins avoient fait de Commentaires & de Paraphrases sur la Bible. Ce n'est pas une simple curiosité, qui lui fit entreprendre ce travail; son dessein étoit de se mettre en état, non-seulement de pénétrer davantage dans les sens des Auteurs Saorés; mais aussi de travailler utilement à la Conversion des Juifs, & par les Oracles Divins, & par le témoignage des Docteurs, dont ils respectent encore l'autorité. Le Pape Urbain VIII loua le zéle d'Avila, & voulant mettre ses Talens à profit, il le nomma d'abord Prédicateur Apostolique des Hébreux; c'est-à-dire, qu'il le chargea du soin d'instruire les Juifs de Rome; de leur prêcher tous les Samedis; & de leur expliquer les Saintes Ecritures, pariculiérement les Textes, qui regardent le Messie: Emploi, que ce sçavant Religieux

II. Application à l'Etude des Ecritures, & de la Langue sainte.

LIVRE XXXVI.

JOSEPH-MARIE AVILA.

remplit pendant sept ans, avec autant de fruit, que de réputation (1).

III. Collége établi à Rome, pour l'Instruction des Juifs.

Quoique les Souverains Pontifes n'eussent jamais négligé l'instruction, & le salut d'un Peuple, qui porte par tout la Loi sans l'entendre; on peut dire que depuis près de soixante années ils donnoient une attention particuliére à cet objet, si digne de la charité du Vicaire de JESUS-CHRIST. Parmi tant d'autres utiles Etablissemens, que le Pape Grégoire XIII fit à Rome, & ailleurs pendant son Pontificat, il fonda un Collége uniquement destiné à l'Instruction des Juifs, en faveur des Néophites, qui avoient reçu la Grace du Baptême, ou qu'on préparoit à recevoir ce Sacrement. Outre les autres Exercices de Piété, on leur prêchoit une fois la semaine; & tous ceux de cette Nation qui se trouvoient à Rome, étoient obligés d'assister à la Prédication. Ce Collége fut fondé l'an 1584; & lorsqu'en 1640, le Pere Joseph-Marie Avila fut chargé d'y faire les fonctions de Prédicateur Apostolique; il y avoit déja eû quatre Sçavans Dominicains, qui s'étoient successivement consacrés à ce Ministére de charité.

Fontan. in Theatr. pag. 405.

IV. Quatre Dominicains avant le P. Avila, avoient été employés à l'Instruction des Juifs. Ibid.

V. Sirléti.

Le premier de tous, nommé Sirléti, reçut sa Mission du Fondateur même, Grégoire XIII. C'étoit, dit Fontana, un autre Paul; né, & élevé dans la Synagogue, & fort zélé pour les Traditions de ses Peres. Mais éclairé depuis par la lumiére de l'Evangile, il avoit abandonné le Judaïsme, pour embrasser la Foi de JESUS-CHRIST. Sa Conversion fut sincére: la suite de sa vie, & toutes ses actions en furent la preuve. Sa naissance n'ayant point empêché qu'on le reçût dans l'Ordre de saint Dominique; il mérita, par la solidité, & l'éclat de ses Vertus; d'être choisi pour travailler à la Conversion des autres Juifs. Aussi zélé pour leur salut, qu'instruit de leur Doctrine, & de leurs Pratiques, il remplit long-tems son Emploi, & avec un succès presqu'incroyable. Ses Discours, ses Exemples, la force de ses preuves, & le beau jour, où il sçavoit mettre les Vérités Catholiques: tout cela faisoit de si vives impressions

(1) F. Josephus-Maria Avila Romanus, nobili loco Romæ natus, ac Dominico Cardinali Cecchino Romano ex Sorore Nepos, Ordini nomen dedit in Conventu sanctæ Mariæ super Minervam; sicque Litteris Humanis & Divinis eminuit, ut per agones Scholasticos omnes lauream obtinuerit, Sacræ Theologiæ Magister approbatus in Comitiis Generalissimis Romæ 1644. Hebraicæ sibi ita comparaverat linguæ peritiam, ut ab Urbano VIII, delectus fuerit Judæorum Ecclesiastes Apostolicus anno 1640; quo munere magna cum laude, & fructu functus est annos plus septem solidos, &c. *Echard. Tom. II, pag. 584. Col. 2.*

LIVRE XXXVI.

JOSEPH-MARIE AVILA.

sur l'esprit, & sur le cœur des Disciples de Moyse, qu'on en vit un grand nombre, qui se rendirent les humbles Disciples de Jesus-Christ (1).

VI. Pichi. Ibid. Echard. Tom. II, pag. 496. Col. 2.

Le Pere Pichi, Italien, Théologien de réputation, & fort versé dans la Langue Sainte, ayant succédé à Sirléti, sous le Pontificat de Paul V, il ne se contenta pas de travailler pendant vingt ans, à l'Instruction des Juifs de Rome, qui venoient entendre ses Discours; mais pour se rendre utile même aux absens, il composa quatre Traités, les uns en Latin, & les autres en Langue Italienne. Le premier, intitulé : *De partu Virginis*, vengeoit l'honneur, & prouvoit par les Oracles des Prophétes, la pureté de la Vierge Mere, contre les blasphêmes des Juifs. Ce Traité est divisé en trois Livres. Le second, en forme d'Epitre à tous les Hébreux d'Italie, montre invinciblement que le Messie promis, & attendu par leurs peres, est arrivé; & que leur attente aujourd'hui est aussi vaine, que leur Pénitence inutile sans la Foi en Jesus-Christ. Le troisiéme Traité est sur la mort du Messie, crucifié par son Peuple. Dans le quatriéme, on trouve l'Exposé, & la Réfutation de la Doctrine des Juifs Modernes.

VII. Jean-Chrisostome Viola. Fontana, Ibid.

VIII. Joseph Ciantes.

Le Pere Jean-Chrysostome Viola, Successeur de Pierre Pichi dans le même Ministére, n'en fit les Fonctions que pendant quelques mois; mais Joseph Ciantes Romain, les remplit après lui l'espace de quatorze ans, & avec un grand fruit, comme nous dirons dans sa Vie. Urbain VIII l'ayant élevé à l'Espiscopat, le Pere d'Avila fut mis à sa place. Il auroit été difficile de trouver un Sujet, plus capable de répondre dignement aux intentions de Sa Sainteté, & de soutenir la réputation que ses Prédécesseurs s'étoient faite. Celle où il étoit lui-même lui concilia d'abord l'estime des Juifs : il gagna leur confiance par sa douceur naturelle, & par la patience avec laquelle il écoutoit sans se rebuter, leurs objections, ou leurs scrupules; & répondoit à leurs difficultés. Tout entre ses mains tournoit en preuves de notre Religion; & il n'omettoit rien de ce qui pouvoit servir à persuader une verité aussi capitale, que celle de la Mission de Jesus-Christ, & de sa

(1) P. F. Sirletus primus delectus est ab eodem Pont. Max. Prædicator, ut tanquam alter Paulus in Synagogâ enutritus, à Christo de Cœlo vocatus, suâ Prædicatione Judæos confunderet. Nam inter Hebræos natus, enutritus, atque edoctus, Spiritu sancto cor ejus dirigente, relictâ Synagogâ, ad agnitionem veritatis venit, sacrâque undâ ablutus, Dominicanam togam petiit, & induit, Christo tutiori viâ famulaturus. Plures suâ Prædicatione, & exemplo ad Catholicam fidem attraxit, longâ annorum serie hujusmodi Sacro Ministerio addictus. *Ibid.*

LIVRE XXXVI.

JOSEPH-MARIE AVILA.

Divinité. Les Juifs ne fermérent pas toujours les yeux à la lumiére qu'il leur présentoit : plusieurs d'entr'eux se rendirent de bonne foi ; & reçurent le Baptême. Le Pere d'Avila les affermit depuis dans les sentimens, qu'il leur avoit inspirés ; & ce fut le travail de sept années. Fontana semble dire, qu'il ne quitta ce Ministére laborieux, que pour accepter l'Episcopat (1). Mais nous sçavons qu'en 1647 il fut fait Provincial dans le Royaume de Naples ; & qu'il remplissoit avec son zéle ordinaire les devoirs de cette Charge, lorsque le Pape Innocent X le nomma l'an 1649 à l'Evêché de Campagna, uni à perpétuité à celui de Satriano, dans la Principauté Citérieure.

IX. Succès du Pere Avila.

X. Qui est fait Evêque. Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 176.

Pendant tout son Episcopat, qui ne fut que de sept ou huit années ; notre Prélat, accoutumé à la sollicitude & au travail, se montra toujours le modéle de son Troupeau. Il ne le perdit jamais de vûe, parce qu'il considéroit le devoir de la Résidence, comme celui, dont un bon Pasteur devoit le moins se dispenser. Il nourrit ses Brebis du Pain de la Parole ; il édifia les Peuples par l'éclat de ses vertus : son assiduité aux Offices Divins, contribua à les faire célébrer avec plus de décence & de majesté ; & par sa vigilance attentive à tout, il réussit plus d'une fois à reconcilier les Familles divisées, à terminer leurs Procès ou leurs querelles ; & à procurer aux Pauvres tous les soulagemens, dont ils avoient besoin.

XI. Sollicitude Pastorale.

L'indocilité, que le pieux Evêque trouva d'abord, dans quelques uns des Ministres, qui auroient dû entrer les premiers dans ses justes desseins, pour le bon gouvernement du Diocèse, & l'instruction ou l'édification des Fidéles, ne l'empêcha pas de leur donner dans l'occasion des marques de sa bonté. Il assembloit souvent ses Ecclésiastiques, soit pour connoître par lui-même, dans les Conférences qu'il avoit avec eux, quelle étoit leur Doctrine, & leur capacité : soit pour s'assurer de la vérité de ce qui lui étoit revenu de la conduite de quelques-uns ; & remédier par ses Exhortations, ou par ses Ordonnances, aux abus qui s'étoient introduits dans les Paroisses. Il ne recommandoit rien avec plus de soin aux Pasteurs, que le bon éxemple, & la vigilance sur la portion du Troupeau qui leur étoit confiée. Mais il ne remettoit point à un

XII. Prudence.

(1) Josepho alter Joseph - Maria Avila Romanus datur Successor in hoc Apostolico Ministerio ; qui cùm annos septem cum laude, Judæorum spirituali fructu, quorum multos ad agnitionem veritatis perduxit, eisdem sacrarum scripturarum veram interpretationem exposuisset, ab Innocentio X. Campaniensis Episcopus anno 1649 factus est. *Fontan. in Thea. Dom. p. 405. Col. 2.*

autre, ni le soin de veiller sur leurs propres démarches, ni celui de pourvoir à leurs nécessités. Ceux qui s'acquittoient dignement de leurs Fonctions, étoient assurés de trouver toujours en lui un Protecteur, un Pere, & un Ami, qui sçavoit connoître le mérite, & le récompenser. Ceux au contraire, qui ne cédoient ni aux priéres, ni aux plus vives sollicitations, pour rentrer dans le devoir, afin de faire cesser le scandale, qu'ils donnoient aux Fidéles par une vie peu réglée, ne pouvoient se flater de continuer impunément à vivre dans leurs désordres. Il n'en trouva que trop de ce caractére; mais dans la sévérité même, dont il fut quelquefois obligé d'user à leur égard, on vit toujours qu'il agissoit, moins en Juge rigoureux, qui punit tout, qu'en Pere compatissant, qui désire le retour des coupables, & qui ne veut point leur perte.

XIII. Charité.

XIV. Fermeté, & discrétion.

Quoique les Historiens ne soient pas entrés dans un détail circonstancié des actions de l'illustre Prélat, ils remarquent néanmoins trois choses, qui font beaucoup d'honneur à sa Religion. Il montra, disent-ils, la vivacité, & en même tems la sagesse de son zéle, dans ce qu'il entreprit pour corriger les mœurs dépravées du Clergé; & rétablir, selon l'esprit des Canons, la Discipline Ecclésiastique extrêmement déchue. Il fit paroître sa fermeté, & sa douceur inaltérable, parmi les véxations, les inquiétudes, ou les persécutions, que voulurent lui susciter quelques esprits discoles, ennemis du joug. Enfin son courage, & tout le feu de sa charité éclatérent particuliérement dans le service, qu'il rendit à ses Diocésains dans un tems de Peste.

Fontan. in Theatr. Dom. pag. 152.

Ce terrible Fléau, dont la Justice de Dieu se sert de tems en tems, pour châtier les hommes, fit sentir ses plus rudes coups l'an 1656, & dans la Capitale du Monde Chrétien, & dans le reste de l'Italie. Les Provinces du Royaume de Naples n'en furent point garanties; & dès que le mal contagieux, qui se répandoit toujours de proche en proche, malgré toutes les précautions qu'on prenoit pour en arrêter le progrès, eut commencé à infecter les environs de la Principauté Citérieure, notre Prélat avertit son Peuple, qu'il étoit tems de pourvoir à sa sûreté, & de prévenir les vengeances du Seigneur, par de dignes fruits de Pénitence. Mais pour donner l'exemple, en suivant celui de saint Charles Borromée, qu'il avoit pris pour son modéle, il résolut de commencer la Pénitence publique par lui-même. Il redoubla la rigueur de ses jeûnes; & poussa plus loin ses veilles; avec la ferveur de son Oraison. Il

XV. La Peste ravage l'Italie.

XVI. Sages précautions de notre Prélat.

LIVRE XXXVI.

JOSEPH-MARIE AVILA.

ordonna des Priéres publiques, & des Processions solemnelles, tandis qu'on pouvoit les faire encore sans inconvénient. Lorsqu'il vit son Diocèse déja entamé, & la Ville Episcopale menacée de près, il fit assembler les Magistrats, & tous les Curés, ainsi que les Supérieurs des Maisons Religieuses. Il représenta aux premiers, qu'il étoit de leur devoir de prendre les mesures, & de donner les ordres nécessaires, pour que le Peuple ne manquât point de secours temporels dans cette calamité : & il exhorta vivement les autres, à ne point refuser leur Ministére à ceux qui pourroient en avoir besoin. Pour lui, il promit d'employer ses biens, sa personne, & sa vie, pour le service du Peuple.

Les conseils du charitable Pasteur firent d'autant plus d'impression sur les esprits, & son discours fut écouté avec d'autant plus de respect, qu'on sçavoit bien que sa langue n'étoit que l'interpréte de son cœur; & qu'il ne promettoit, que ce qu'il étoit véritablement résolu d'éxécuter. Depuis qu'il gouvernoit les Diocèses de Campagna & de Satriano, il avoit donné assez de preuves de cette charité Episcopale, qui l'obligeoit de se faire tout à tous. Mais, quand il vit toutes les parties de son Troupeau ravagées par une cruelle Peste, il se livra à l'ardeur de son zéle, à proportion de la grandeur des maux, dont il étoit témoin. Il se seroit imputé à lui-même la perte de ses Diocésains, si quelques-uns soit dans les Villes, ou dans la Campagne, avoient manqué des secours, qu'il pouvoit leur procurer. Peu content d'avoir d'abord distribué tout ce qu'il avoit de provisions; il fit vendre, ou engager ses meubles, pour avoir de quoi entretenir les pauvres malades, & leur fournir des remédes. Son éxemple joint à ses exhortations, excita la charité de bien des personnes dans le Clergé, & parmi les Laïques, qui montrérent aussi leur zéle, les uns par leurs Aumônes, & les autres par leurs Services.

XVII. Il se rend pauvre pour procurer le nécessaire aux malades.

Ce qui les édifioit davantage, étoit le courage du S. Evêque, & le mépris qu'il sembloit faire de la mort, s'exposant tous les jours au milieu des Pestiférés, & des Mourans, pour consoler les uns, & administrer de ses mains les Sacremens aux autres. On eût beau lui représenter qu'il se trouvoit encore un nombre suffisant de Ministres, & qu'il devoit se conserver pour son Peuple. Il ne prit conseil que de son zéle, parce qu'il étoit persuadé, que le devoir d'un bon Pasteur, dans ces sortes d'occasions, est de donner sa vie pour ses Brebis. Il craignoit d'ailleurs qu'une partie de ceux qui avoient commencé de suivre son

XVIII. S'expose à tous les dangers, pour ses Brebis; & meurt dans l'éxercice de la Charité.

son éxemple pour secourir les malades, ne les abandonnassent peut-être dans le plus pressant besoin, si lui-même prenoit le parti de la retraite, ainsi qu'on le lui conseilloit. Ces considérations le rendant sourd aux priéres de ses Amis, & à leurs plus vives instances, il continua avec la même intrépidité à remplir tous les devoirs de son Ministére, jusqu'à ce que frappé lui-même de Peste, il eut la gloire de mourir dans l'Exercice de la Charité, au milieu de ses Brebis, & pour ses Brebis, le 24 Septembre 1656, cinq mois après la mort de son Oncle le Cardinal Cecchini. Le Corps du saint Prélat fut enterré dans sa Cathédrale sans beaucoup de Pompe; mais les larmes des Pauvres, & de tous les Gens de bien publiérent plus hautement ses vertus, que n'auroit pû faire l'Eloquence des Orateurs (1).

---

## PIERRE DE TAPIA, CÉLÈBRE PROFESSEUR DANS LES UNIVERSITE'S D'ESPAGNE, DEPUIS ARCHEVESQUE DE SEVILLE.

PIERRE DE TAPIA.

Antonius de Lorea, in ejus vita, Tom. in-fol. 1676.
Nicol. Ant. Bibl. Nov, Hisp. Tom. II, pag. 197.
Fontan. in Theatr, pag. 78, 179, &c.
Echard. Tom. II, pag. 587. Col. 2.
Moréri, Tom. VI, pag. 669.

PIERRE DE TAPIA, Fils de Diégo Altanéro, célébre Jurisconsulte, & d'Elisabeth Rodriguez de Tapia, naquit dans le mois de Mars 1582, à Villoria Bourg du Diocèse de Salamanque. Sa pieuse Mere, qui lui fit porter son nom (ce qui n'est point sans éxemple en Espagne) prit un soin tout particulier de son Education, afin de graver dans son jeune cœur, ces sentimens de Religion, & de probité, qui ne s'effacérent jamais; & qui n'ont pas moins contribué que son Erudition, à le rendre très-célébre dans les Ecoles, & dans les Eglises d'Espagne.

Après ses Humanités, & ses Etudes de Philosophie; Tapia, pour obéir à ses Parens, s'appliqua à l'Etude des Loix, & à la science des Canons. Les progrès, qu'il y avoit déja faits à l'âge

(1) *L'Abbé Ughel, ou celui qui nous a procuré la derniére Edition de l'Italie Sacrée, rapporte sommairement tout ce que nous venons de dire:* Fr. Joseph Avila Romanus Ord. Prædicatorum, Cardinalis Cecchini ex sorore nepos, .. obiit ex contagiosâ lue die 24 Sept. 1656, fuit hic Episcopus alumnus Conventûs sui Ordinis divæ Mariæ super Minervam, clarus Theologus, Orator eximius, post Patrem Josephum-Mariam Ciantes Concionatoris munus ad Hebræos summâ cum laude, & Catholicæ Fidei utilitate exercuit. Neapolitani Regni Provincialis fuit; suorum Religiosorum amorem sibi suis amantissimis moribus conciliavit. Episcopus renunciatus nihil habuit antiquius Cleri reformatione, plebis sanctificatione. Grassante lue animam pro sibi commisso populo juxta præceptum Dominicum posuit, non solùm ab illo quamvis morbido numquam suos paternos avertens oculos, sed illi propriis manibus Angelorum panem dispensans. *Ita. Sacr. Tom. VII, Col. 459.*

LIVRE XXXVI.

PIERRE DE TAPIA.

de dix-huit ans, lui méritérent quelques Grades; & flatoient beaucoup les espérances de ceux, qui désiroient le voir marcher sur les traces de son Pere, pour le soutien, & l'honneur de la Famille. Mais Dieu avoit d'autres desseins sur son Serviteur: il vouloit que les grands talens, dont il l'avoit enrichi, fussent consacrés au service de la Religion. Tapia, par l'innocence de sa vie, & la ferveur de ses Priéres, avoit mérité de connoître la volonté du Seigneur; il la suivit en embrassant l'Institut des FF. Prêcheurs, dans le Couvent de saint Etienne à Salamanque; où il fit sa Profession, le dernier jour de Février 1602.

I. Commencemens de Tapia.

Le Pere Echard a raison d'admirer avec quelle rapidité, ce saint & sçavant Religieux fut élevé, de dégré en dégré, à tous les Postes, qui peuvent faire honneur. Incapable d'en rechercher aucun par ambition, il fut toujours considéré comme au-dessus de celui qu'il occupoit, & toujours invité, ou forcé de monter plus haut (1). Antoine de Loréa, qui fit imprimer l'Histoire édifiante de sa Vie, peu de tems après sa mort, est entré dans un grand détail de ses héroïques Vertus, & de ses saintes Actions. Les bornes, que nous nous sommes prescrites dans cet abrégé, ne nous permettant pas de le suivre dans son Récit circonstancié, nous nous contenterons de dire, que Pierre de Tapia, toujours fidéle à sa Vocation, & rempli de l'esprit de son Ordre, parut un autre saint Dominique dans l'Exercice de la Prédication, & un véritable Disciple de saint Thomas dans les Ecoles. Les jeunes Religieux de Salamanque, furent les premiers, qui profitérent de ses Leçons, & de ses exemples. Pendant le séjour qu'il fit d'abord dans le Couvent de saint Etienne, en qualité de Professeur de Philosophie, & de Maître des Etudians, il y fit admirer son esprit de ferveur, de recueillement, de pénitence. Un de ses Freres, nommé Diégo Altanero, Religieux dans la même Communauté, suivoit les mêmes maximes: l'un & l'autre ayant reçu une somme considérable, de leurs illustres Parens, ils priérent le Supérieur de l'employer à quelques réparations, ou embélissemens du Couvent, qu'on y voit encore.

II. Ses premiers Emplois.

L'an 1618, 1620, 1622.

Obligé depuis de professer la Théologie dans les Villes de Plaisance, de Ségovie, & de Tolède, Tapia s'y acquit une si grande réputation; que quoiqu'encore assez jeune, il étoit consulté comme un Oracle, & respecté comme un Saint. Les

(1) Mirum autem quantâ velocitate de gradu in gradum ad omnes Scholæ & Ecclesiæ honores & dignitates pervenerit, adeo ut vix ad aliquam promotus fuerat, quin superiùs ascendere juberetur, &c. *Echard. Tom. II, pag. 587. Col 2.*

Sçavans aimoient à entendre ses Leçons, le peuple ses Instructions; & on ne l'estimoit pas moins par la solidité de sa vertu, que par l'éclat de sa Doctrine. Avant même qu'on l'eut honoré du Titre de Consulteur du Saint-Office, les Inquisiteurs de Tolède le prioient de dire son sentiment dans les affaires les plus importantes, ou les plus difficiles, qui étoient portées à leur Tribunal.

III. Il enseigne avec réputation dans plusieurs Villes d'Espagne.

Mais son plus beau Théâtre fut l'Université d'Alcala; où il remplit successivement deux Chaires de Théologie, depuis l'an 1623, jusqu'en 1640. Pendant ces dix-huit années, notre Docteur donna un nouveau lustre à cette Ecole, déja fort célébre dans les Royaumes d'Espagne; il forma un grand nombre de bons Théologiens; & composa divers Ouvrages Théologiques, dont quelques-uns furent depuis publiés à Séville. Le Roy Catholique Philippe IV, voulut se trouver à sa prise de Bonnet, avec les Princes, & les Seigneurs de sa Cour. Il fit avec une magnificence Royale les dépenses pour cet Acte, qui fut très-solemnel; & Sa Majesté ne cessa dans la suite de lui donner dans toutes les occasions, de nouvelles preuves de la haute estime, qu'elle avoit conçuë de son mérite. Lorsque l'Université d'Alcala avoit quelque affaire à la Cour, ou quelque grace à demander au Prince, c'étoit ordinairement le Pere de Tapia qu'elle députoit pour cela, connoissant bien & la vivacité de son zéle pour les intérêts communs, & l'attention particuliére que faisoit le Roy à toutes ses Demandes.

IV. Et dans l'Université d'Alcala.

V. Il refuse les premiéres Chaires dans celles de Salamanque & de Coïmbre.

Le désintéressement de ce saint Homme méritoit cette confiance: non-seulement il ne demanda jamais rien pour lui-même; mais il refusa avec beaucoup de modestie, les premiéres Chaires dans les Universités de Salamanque, & de Coïmbre; la supériorité dans son Couvent de saint Etienne, & un Evêché dans le Royaume de Naples. Les Exercices de l'Ecole ne l'empêchoient point de vaquer à celui de la Prédication. Durant le cours de l'année, il annonçoit souvent la parole de Dieu, tantôt dans la Ville d'Alcala, tantôt dans les environs. Mais dans le tems des Vacances, il avoit coutume de parcourir plusieurs Diocèses, tant dans la Castille, que dans le Royaume d'Aragon, dans celui de Valence, & dans l'Andalousie. Il alloit plus volontiers chercher le pauvre peuple, sur les montagnes, & dans les autres Lieux, où il se trouvoit moins de Ministres pour rompre aux Fidéles le pain de la parole. Là, au milieu d'une foule de Paysans, de Laboureurs, & de Bergers, on voyoit ce Docteur si estimé, bégayer en quelque maniére

VI. Sa vie Apostolique.

avec les Enfans ; instruisant, catéchisant familiérement les uns ; apprenant aux autres à prier, ou à sanctifier le travail, & les souffrances par la Priére ; & accommodant toujours ses Discours publics à la portée des plus grossiers. Comme son cœur étoit plein de charité, & ses paroles d'onction, il faisoit toujours du fruit. Et ce qu'il venoit de faire dans l'Eglise, il ne dédaignoit pas le continuer dans les Cabanes, ou dans les Chaumiéres, en faveur de ceux qui n'avoient pû se trouver dans l'Assemblée.

Si les Curés lui apprenoient que, dans leurs Paroisses, il y eût des Pécheurs scandaleux, des divisions, de vieilles inimitiés; il ne se retiroit point du lieu, sans avoir au moins commencé de remédier à ces désordres, par la réconciliation des uns, & par la promesse qu'il tiroit des autres, de se comporter désormais d'une maniére plus edifiante. Quoiqu'un de ses soins fut de cacher son nom, & ses qualités, pour ne point perdre ces occasions de pratiquer l'humilité, & la pénitence, qui lui étoient précieuses; sa vertu donnoit un si grand poids à ses paroles, & rendoit si respectable tout ce qu'il jugeoit à propos de prescrire, à ceux dont il avoit entrepris la conversion, que rarement il étoit contredit. Il est vrai que la sainteté de sa vie étoit le sceau de son Apostolat. Non content de faire ses Missions, comme les Apôtres, & les hommes Apostoliques, toujours à pié, sans argent, & sans provisions, son corps étoit toujours couvert d'un Cilice, & chargé d'autres instrumens de Pénitence. Après les fatigues du jour, dans des chemins peu praticables, souvent parmi les neiges, ou les pluyes, il lui arrivoit quelquefois de passer les nuits à la porte d'une Eglise, pour se préparer ainsi par la mortification, & par la priére, à la Célébration des Saints Mystéres. Tous les matins il disoit la Sainte Messe; mais avec une modestie si Angélique, & un si profond recueillement, que ceux qui avoient le bonheur d'y assister, se trouvoient pénétrés de mêmes sentimens de Religion; & attendoient avec un saint empressement, qu'il ouvrit la bouche pour les instruire, par ses Discours; comme il les avoit déja touchés par ses éxemples.

Sa Prédication étoit ordinairement suivie du Cathéchisme, qu'il faisoit aux petits Enfans, pour leur expliquer les premiers Elémens de la Doctrine, & de la Vie Chrétienne. Il leur apprenoit à connoître Dieu, à le craindre, à l'aimer, & à le servir ; à obéir à leurs Parens ; & à se conserver ainsi dans l'innocence, ou à se bien confesser de tous leurs péchés. Les person-

nes plus avancées en âge ne profitoient pas moins de ces Instructions familiéres, que de ses Sermons. Les Curés, qui avoient la dévotion, ou la curiosité de se trouver eux-mêmes à ces saints Exercices; sans connoître encore quel étoit ce Religieux, le considéroient comme un homme, envoyé du Ciel, pour leur propre instruction, & pour celle de leurs peuples. Il arrivoit quelquefois qu'on apprenoit son nom après son départ. Quelques-uns, qui l'avoient d'abord reçu très-froidement, ou qui lui avoient même refusé le couvert, s'empressérent de lui faire au sortir de l'Eglise, les honnêtetés qu'ils auroient dû lui faire dans leurs Maisons, lorsqu'il s'étoit présenté à eux, pour les prier d'agréer qu'il prêchât dans leurs Eglises, selon la permission qu'il avoit par écrit, tant du Nonce Apostolique, que des Evêques. Mais pour obliger le Disciple de JESUS-CHRIST de sortir promptement d'un lieu, c'étoit assez qu'on l'y traitât avec la distinction, qu'il méritoit; & cela ne manquoit jamais d'arriver; lorsque, malgré les pieux artifices de son humilité, & le secret qu'il avoit recommandé à son Compagnon, on venoit à découvrir que ce *pauvre Missionnaire Dominicain* (c'est ainsi qu'il se nommoit lui-même) étoit le célébre Docteur Pierre de Tapia, l'Oracle des Universités, & l'un des plus saints Religieux, qui fussent alors dans l'Eglise d'Espagne.

Cette vie Apostolique, qu'il sçut allier avec les occupations de Professeur public; & qu'il continua avec le même zéle, depuis qu'il fut ordonné Prêtre jusqu'à son Episcopat, est un des plus beaux endroits de son Histoire. Il faudroit un Livre entier pour bien représenter tous les travaux, les fatigues, & les dangers, ausquels l'exposa cette pénible Mission. Dieu seul connoît les fruits abondans, qu'il fit pendant tant d'années presque dans toutes les Provinces d'Espagne. Nous n'ajoûterons ici qu'un fait, qui ne doit pas être omis.

VII. Rencontre du Duc de Médina-Céli, & ses Suites.

Lorsque Pierre de Tapia faisoit ses courses Evangéliques, dans la Vieille Castille, aux Frontiéres d'Aragon, il rencontra un jour le Duc de Médina-Céli, accompagné de quelques Gentilshommes, & suivi de plusieurs Domestiques. Ce Seigneur, l'ayant salué sans le connoître, lui demanda où il alloit: je viens, répondit l'Homme de Dieu, distribuer à vos Vassaux le Pain de la Parole. Vous ferez donc l'Aumône spirituelle, répliqua le Duc, & j'en ferai volontiers une corporelle, en payant toutes les dépenses, que vous pourrez faire sur mes Terres. Après ce peu de paroles, chacun continua son chemin: mais un Gentilhomme, qui avoit reconnu le Pere Tapia, ne man-

qua pas de satisfaire la curiosité du Duc, en lui parlant de la grande réputation de science, & de sainteté, où étoit ce Religieux, qu'il venoit de rencontrer dans un si pauvre équipage. Ce récit le surprit agréablement : & s'étant rendu plus attentif à tout le bien, que faisoit le saint Prédicateur dans le Duché de Médina-Céli, il le fit prier de ne point sortir de ses Domaines sans l'honorer de sa visite. On peut dire que ce fut là l'Epoque de sa Conversion.

Ce jeune Seigneur, riche & puissant, commandoit à plusieurs Peuples ; & il étoit lui-même commandé par ses passions. Toujours livré à celles de ses Favoris, & de quelques Femmes, il vivoit séparé d'avec son Epouse ; & ses grands biens ne servoient qu'à entretenir la cupidité des uns ; le luxe, la mollesse, ou l'impudicité des autres. Avec tous ces défauts, le Duc de Médina-Céli avoit d'excellentes qualités, beaucoup de franchise, de candeur, & de générosité. Si sa vie peu réglée n'édifioit point ses Sujets, aussi ne les fatiguoit-il point par trop de rigueur, à éxiger d'eux ce qu'il lui étoit dû. Mauvais Chrétien, il ne laissoit pas d'être considéré dans tout le Pays comme un bon Maître, & un bon Seigneur. Dès le premier Entretien, qu'il eut dans son Château avec le Pere Pierre de Tapia, il lui ouvrit son cœur sans déguisement ; & le pria de lui prescrire selon ses lumiéres, tout ce qu'il devoit faire pour le réglement de sa Conscience, de sa Maison, & de ses Vassaux. On ne pouvoit porter guéres plus loin la confiance. Le nouveau Directeur se l'étoit acquise par l'odeur de ses Vertus : il se la conserva le reste de ses jours, par la maniére pleine de sagesse & de prudence, avec laquelle il conduisit son Pénitent, pour le retirer de ses habitudes, & le faire entrer dans les sentiers de la justice Chrétienne.

Le premier fruit de cet heureux changement, fut la réconciliation du Duc avec la Duchesse son Epouse. Le Ciel bénit depuis leur union, par la naissance de plusieurs Enfans, qui ont hérité des Titres, & des richesses de cette opulente Maison. Sans faire des misérables, on eut soin d'en écarter toutes les personnes, qui y étoient de trop pour la paix, & l'édification de la Famille. Les attentions du sage Directeur ne s'étendirent pas moins loin, que les devoirs du jeune Duc. Celui-ci connoissoit assez les priviléges de sa naissance ; & il ne trouva pas mauvais, qu'on lui en fît connoître aussi les obligations ; dont la principale étoit d'édifier désormais ses Sujets, & de les rendre heureux ; de les soulager dans leurs peines ; de les dé-

fendre contre l'injustice ou l'oppression ; & de se montrer toujours le Protecteur des Pauvres, des Veuves, des Orphelins. Ce fut à l'accomplissement de tous ces devoirs, surtout à ses pieuses libéralités envers ceux qui étoient dans le besoin, que le Duc de Médina-Céli attribuoit les prospérités, même temporelles, dont le Seigneur le favorisa. On raporte que l'Etat d'Alcala étant passé dans sa Maison, par le décès de la Duchesse de Montalto, morte sans Enfans, il dit un jour au Pere Tapia : *Voyez, mon Pere, comme Dieu récompense, même dès cette vie, les petits services, qu'on lui rend dans la personne des Pauvres.*

Ce Seigneur persévéra sans variation, dans les mêmes sentimens de piété ; & sa reconnoissance envers le Serviteur de Dieu fut si vive ; qu'il l'honora depuis comme son Pere, & lui demeura étroitement uni par une sainte amitié : toute sa Famille en fit de même. La seule chose qui l'affligeoit, parce que cela gênoit trop sa générosité naturelle, c'étoit le désintéressement d'un Religieux, à qui il pensoit être redevable de son bonheur ; & qui néanmoins ne consentit jamais à recevoir de lui le plus petit présent. Cependant le Duc de Médina-Céli trouva le moyen de suivre son inclination bienfaisante, sans intéresser la délicatesse de son Directeur. Outre une Rente perpétuelle, de six cens boisseaux de Froment, qu'il assigna dès-lors à notre Collége d'Alcala, qui les reçoit encore tous les ans ; il fit remettre au Supérieur de la Maison une grosse somme d'argent ; dont une partie suffit pour faire de magnifiques décorations dans l'Eglise ; & l'autre fut employée à une nouvelle Edition des Ouvrages du Cardinal Cajétan.

VIII. Pierre de Tapia, & Jean de saint Thomas, éclairent en même tems l'Université d'Alcala.

Cette Edition, dont deux Imprimeurs de Lyon, Jacques & Pierre Prost, s'étoient chargés, parut l'an 1639 ; & fut dédiée au Duc de Médina-Céli, par le Collége d'Alcala. Il y avoit alors dix-sept ans, que Pierre de Tapia faisoit des Leçons de Théologie dans l'Université de cette Ville. Il remplissoit la Chaire du matin, pendant que le célébre Jean de S. Thomas, dont nous avons déja écrit l'Histoire, occupoit celle du soir. Ces deux Grands Hommes, dont le Génie, l'Erudition, & les Vertus étoient les mêmes, vivoient dans une si étroite union, qu'ils paroissoient n'avoir qu'un cœur, & qu'une ame. Mais toute l'autorité, qu'ils s'étoient acquise par de longs services, & par un mérite si distingué, ils la faisoient uniquement servir à faire fleurir la Piété & les Etudes ; à cimenter la paix entre tous les Professeurs ; & à prévenir, ou étouffer dans leur naissance, les divisions, que de petites jalousies produisoient

LIVRE XXXVI. PIERRE DE TAPIA.

quelquefois parmi les Disciples. Leurs autres Universités d'Espagne pouvoient justement envier cet avantage à celle d'Alcala; qui ne perdit qu'à regret l'un & l'autre Docteur, par la disposition de la Providence: le Roy Catholique ayant obligé Pierre de Tapia d'accepter l'Evêché de Ségovie, l'an 1640, le même Prince choisit peu de tems après Jean de Saint Thomas pour son Confesseur.

IX. Le premier est forcé d'accepter l'Evêché de Ségovie.

Ils avoient tous deux le même éloignement pour les Dignités; & ils furent également obligés de soumettre leur volonté à celle des Supérieurs. Nicolas-Antoine assure qu'il ne fallut pas moins qu'un commandement exprès du Pape, ou de son Nonce en Espagne, pour vaincre la modestie de Pierre de Tapia (1). On revint souvent aux mêmes moyens, pour lui faire occuper successivement les Siéges de Siguenza, de Cordouë, & de Séville. Par tout désiré, demandé par les Peuples; & toujours regretté de ceux, à qui on l'ôtoit, selon que son Ministére étoit jugé plus nécessaire ailleurs; la régularité de sa conduite le fit regarder en tous lieux, comme un véritable Pasteur, & un digne Successeur des Apôtres. Ce qui prouve au moins, que notre Prélat ne faisoit qu'obéir aux ordres du Pape, & du Roy, dans toutes ces Translations; & que sans chercher ses avantages particuliers, il ne considéroit que ceux des Eglises, dont on lui confioit la conduite, c'est qu'il avoit constanment refusé l'Archevêché de Compostelle, quand il accepta l'Evêché de Siguenza. Quelque tems après il fit paroître la même fermeté à refuser l'Archevêché, & la Vice-royauté de Valence; & ne consentit d'être transféré à l'Evêché de Cordouë, que parce que la Peste étant alors dans cette derniére Ville, il espéroit que son Ministére y seroit plus utile (2). Quand on est conduit par la cupidité, ou par l'ambition,

(1) F. Petrus de Tapia... evocatus ad Complutensem Scholam, vespertinam aliquot annis, indeque matutinam seu primariam tenuit, quo tempore magnus ille Joannes à S. Thoma ejusdem Ordinis, in eâdem Scholâ, è loco sibi à Tapia relicto profitebatur. In hac XVIII annorum professione mirum quot profundæ Doctrinæ, subtilissimi ingenii, singularis judicii, simulque Christianarum omnium virtutum documenta dederit. Porrò Segoviensis destinatus Episcopus non prius consensit, quàm adigeretur Nuncii Apostolici Hispaniarum præcepto. *Bibl. Nov. Hisp. Tom. II, pag.* 197.

(2) At quem hactenus Scholæ Hispanæ celebriores, ob Eruditionem quasi certatim ambiverant, hunc deinceps ob sapientiam, vitæ & morum sanctitatem, Canonum peritiam, invictam animi firmitatem, præclarasque alias dotes, Ecclesiæ licèt invitum vicissim appetierunt. Crotoniensis in ulteriori Calabriâ se primam illi obtulerat; sed hanc vir humilis sapienter effugit. Segoviensem... 1640 delatam recusare in animo erat, nisi mandatum summi Pontificis irrevocabile Nuncius protulisset. Compostellana paulo post ambivit, sed constanter renuit. Ad Saguntinam tamen se transferre... 1644 coactus est: sed Valentinam, cui adjuncta erat Regni præfectura, anno 1648 omnino ascen-

LIVRE XXXVI.

PIERRE DE TAPIA.

l'ambition, on ne préfére point le travail au repos, ni les moindres Postes à ceux qui ont & plus d'éclat, & de plus grands revenus.

Tout étoit uni dans la vie de notre pieux Evêque. Aussi pauvre, aussi austére parmi les Princes de l'Eglise, qu'il l'avoit été dans le Cloître en la compagnie de ses Freres, il ne changea rien dans ses Exercices ordinaires de Piété, d'Oraison, de Pénitence. Ses occupations se multipliérent; & ses veilles ne furent pas moins longues, ni ses jeûnes moins rigoureux. Pour faire connoître ses Vertus Episcopales, il nous suffiroit de retracer ici celles, qu'un Siécle auparavant on avoit admirées dans l'illustre Dom Barthélemy des Martyrs. Ce fut le modéle, que le Prélat se proposa d'abord; & ceux qui l'ont bien connu, assurent qu'il le copia parfaitement; soit dans le réglement de sa personne, de sa table, de sa maison; soit dans l'administration de ses Revenus, & de son Diocèse; soit enfin dans son application à réformer son Clergé, à visiter, & instruire ses Peuples, à procurer une éducation chrétienne aux jeunes personnes, & à pourvoir avec la charité d'un Pere à tous les besoins des Pauvres. Pour abréger, nous nous bornerons à quelques Faits; qui n'étant que les suites des Maximes, qu'il observa inviolablement pendant ses dix-sept années d'Episcopat, donneront une idée assez éxacte de ce qu'il a été, & de tout ce qu'il a fait pour remplir saintement un Ministere si auguste.

X. Sa vigilance.

L'Evêque de Ségovie ne fut pas plûtôt arrivé dans sa Ville Episcopale, vers le mois de Septembre 1640, qu'on le vit dans l'éxercice de toutes les Fonctions d'un bon Pasteur. Il annonçoit la Parole du Salut aux Fidéles; chantoit les louanges de Dieu avec ses Chanoines; visitoit les Paroisses, les Hôpitaux, les Prisons; éxaminoit avec soin la conduite, la doctrine, les mœurs des Ministres de l'Eglise, la vigilance, & la fidélité des Administrateurs des Hôpitaux; faisoit d'abondantes Aumônes; & attendant qu'il pût corriger tous les abus, qui n'avoient point échappé à ses premiéres attentions, il proscrivoit sans ménagement ceux qui demandoient un prompt remede. Il ne voulut point remettre après l'Hyver la Visite d'une partie de son Diocèse, impatient de connoître par lui-même l'état de son Troupeau, & ses nécessités.

Cette premiére Visite procura un double avantage aux Peu-

dere detrectavit; nec Cordubensem, admisisset, ni plus in ea laboris & boni operis (eam pestis tunc infestabat) prævidisset, &c. *Echard. Tom. II, pag. 587. Col. 2.*





ples, & aux Eglises, qui eurent la consolation de le recevoir: car peu content de leur donner les secours spirituels, qui dépendoient de son Ministére; il représenta si efficacement à la Cour de Castille l'extrême pauvreté, où il les avoit trouvés; qu'il les fit dispenser de payer le nouvel Impôt, qu'on venoit de mettre, pour soutenir la guerre contre les Portugais, & les Catalans. Durant le cours des mêmes Visites, le Prélat apprit, que depuis son départ de Ségovie, le grand Hôpital y avoit été consumé par les flammes. Cette triste nouvelle l'obligea de presser son retour, pour pourvoir avec plus de diligence au logement, & à l'entretien des Malades. Il fit réparer, & meubler cet Edifice; & il en augmenta considérablement les Rentes. Il donna aux Religieuses de son Ordre, deux mille sept cens écus, pour la Dot de trois pauvres Filles: & par de semblables libéralités, il en mit plusieurs autres en état de s'établir dans le monde, ou de suivre leur Vocation pour le Cloître. La frugalité de la Table de notre Evêque; le petit nombre de ses Officiers, ou Domestiques (car il n'en avoit que ceux dont il ne pouvoit absolument se passer) & son attention à se retrancher à lui-même, tout ce qui n'auroit été que pour la commodité, lui donnoient le moyen de multiplier ses charités. Son Maître-d'Hôtel lui dit un jour, qu'il étoit tems de s'accommoder au moins une Chambre; & il lui présenta une Etoffe, qu'il lui demanda permission d'acheter pour cet effet. Je le veux bien, lui répondit le saint Prélat, si l'argent que vous destinez à cet achat, ne vous est pas nécessaire pour quelque chose de plus pressant. Au même moment, une pauvre Femme, chargée d'Enfans, & de dettes, & persécutée par ses Créanciers, ayant demandé audience, elle exposa en peu de mots la situation, où elle se trouvoit. Le Maître-d'Hôtel comprit d'abord qu'il avoit perdu son affaire: en effet, l'Evêque lui ordonna de remettre cette Etoffe au Marchand; il fit compter cent écus à cette Femme; la pria de l'excuser, s'il ne pouvoit pas lui en donner davantage pour le présent; & lui dit de revenir dans huit jours.

XI. Et sa charité dans la conduite de ce Diocèse.

XII. Rare éxemple de vertu.

Pendant qu'il distribuoit ainsi tous ses Revenus en Aumônes, il exhortoit les Riches à ouvrir aussi leurs mains aux Pauvres, & à fournir en bons Sujets les secours, dont l'Etat avoit alors besoin. Les Peuples de Catalogne, après avoir égorgé leur Gouverneur, venoient de secouer le joug de la Domination Espagnole. Le Royaume de Portugal en avoit fait autant. Tous les Espagnols avoient été chassés dans un même jour

de toutes les Provinces, & de toutes les Villes, soumises à cette Couronne. Dans cet embarras, Philippe IV obligé de soutenir la guerre en tant de lieux différens, demandoit des Subsides extraordinaires à ses Peuples, & des Priéres publiques aux Evêques. Celui de Ségovie fut l'un des Prélats qui montrérent le plus de zéle, pour procurer l'un & l'autre à Sa Majesté. Mais il prit de là occasion de représenter à la Cour, que pour appaiser la colére de Dieu, & attirer les Bénédictions du Ciel sur les Armes du Prince, il falloit mettre la coignée à la racine, & faire cesser plusieurs abus aussi publics, que criminels. Il mettoit dans ce rang les Spectacles profanes, & les Comédies peu décentes, trop propres à corrompre la jeunesse, & à faire perdre l'innocence, avec la pudeur. Mais parce que les Hôpitaux tiroient une partie de leurs Rentes de ces sortes d'Assemblées, le généreux Prélat s'offrit à donner tous les ans mille écus, ou une plus grosse somme, pour ce dédommagement. Nous ignorons quel effet produisit un zéle si désintéressé. On sçait seulement que le Roy Catholique conserva toujours les mêmes sentimens d'estime, pour le saint Evêque, & qu'il lui donna dans toutes les occasions des marques de la plus parfaite confiance. En partant de Madrid pour s'approcher des Frontiéres de Catalogne, il lui fit écrire une seconde Lettre, pour demander de nouveau le secours de ses priéres pour lui-même, & celui de ses Conseils, pour la Reine Elizabeth de France, qu'il laissoit dans la Castille.

XIII. Zéle du bien public, & du Salut des Ames.

L'Evêque de Ségovie fut donc obligé de se rendre quelquefois à Madrid, auprès de cette Princesse, qui vouloit conférer avec lui sur les nécessités présentes. Mais il ne s'étoit pas plûtôt acquitté de ce devoir, qu'il rentroit dans son Diocèse, pour se livrer tout entier au soin de son Troupeau. Il n'y avoit pas encore deux années révolues, qu'il le gouvernoit, lorsque le Siége de Compostelle étant venu à vaquer, par la mort de l'Archevêque, notre Prélat fut nommé à cette Capitale de la Galice. Le modeste refus qu'il en fit, édifia la Cour; & lui attacha toujours plus fortement ses Diocésains. On ne marque pas qu'il ait trouvé parmi eux de grandes difficultés à vaincre; parce que son éxactitude à faire observer les régles, étoit toujours accompagnée de beaucoup de prudence, & de modération. Il montra l'une & l'autre dans la correction, qu'il fut obligé de faire à un Prédicateur, qui dans un de ses Sermons n'avoit pas craint d'avancer, en présence même de l'Evêque, que le Corps de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST s'étoit cor-

XIV. Il refuse l'Archevêché de Compostelle.

XV. Correction qu'il fait à un Prédicateur.

rompu dans le Tombeau, jusqu'à causer de l'horreur, de même que ceux des autres morts : paroles imprudentes qu'il répéta plusieurs fois, pour se faire bien entendre de tout l'Auditoire. Le saint Evêque ne les entendit pas sans indignation : il se tût cependant jusqu'à la fin du Sermon. Alors, pour instruire le Prédicateur, & son Peuple, il dit à haute voix : « Non, mes » Freres, Notre-Seigneur n'a pas été sujet à la pourriture dans » son Tombeau ; car c'est de lui qu'il faut entendre à la lettre » ces paroles du Prophéte : Vous ne souffrirez point, Seigneur, » que votre Saint éprouve la corruption. *Non dabis Sanctum* » *tuum videre corruptionem*. Qu'on se garde bien une autrefois » de prêcher des choses si mal-à-propos, si contraires à l'Ecri- » ture, & si éloignées de la pensée des Peres ».

Ps. XV, 10.

La correction ne pouvoit être ni plus juste, ni plus modérée. Tout l'Auditoire en fut édifié. Le Prédicateur seul s'en offensa : il entreprit de défendre sa proposition, par un Imprimé qu'il fit depuis paroître dans Ségovie. Le Sçavant Evêque voulut bien lui répondre ; & il le fit d'une maniére si lumineuse, qu'il ferma la bouche au téméraire Adversaire. L'obstination d'un particulier, dont l'insolence fut châtiée par ses Supérieurs, n'avoit point troublé la paix du Diocèse. Mais la perte qu'il fit bientôt après de son Pasteur, le jetta dans la derniére consternation. Le Roy Catholique ayant jugé sa présence, & son ministére plus nécessaire à l'Eglise de Siguenza, dans la Nouvelle Castille, les Priéres de ceux de Ségovie ne furent pas plus écoutées, que les représentations de leur Evêque, qui ne pouvoit se résoudre à quitter sa premiére Epouse, pour passer à un autre Siége. Il obéit cependant, après avoir donné, tant à sa Cathédrale, qu'aux autres Eglises, & surtout aux Pauvres, de nouvelles marques de sa libéralité, & de son amour de Pere.

XVI. Il est transféré au Siége de Siguenza.

Ce fut le 12 de Juillet 1645, que le nouvel Evêque de Siguenza fit son entrée dans cette Ville, où il n'étoit pas moins désiré, que regreté à Ségovie. La Providence lui présenta presque dès son arrivée, une occasion d'éxercer sa charité : un Malade, dans l'accès d'une fiévre chaude, s'étoit jetté de nuit par la fenêtre, & traîné ensuite dans un petit bois proche le Palais Episcopal. Les cris, ou les gémissemens de ce pauvre phrénétique, ayant été entendus par le saint Evêque, qui étoit en priére, il se fit suivre d'un Domestique, & alla droit vers le Malade : le couvrit de son manteau, le porta lui-même dans son Palais, le fit traiter par son Médecin ; & ne cessa de lui

XVII. Phrénétique soulagé.

procurer toutes sortes de soulagemens ; jusqu'à ce qu'il pût s'en retourner chez soi. La reconnoissance de ce Malade ainsi guéri, le porta à publier dans tout le Pays, ce que son Bienfaiteur auroit voulu cacher. Celle d'un Curé, qui après avoir long-tems scandalisé sa Paroisse, fut retiré du bourbier par le zéle du charitable Pasteur, ne fut pas moins éclatante. Cet Homme, autrefois aussi superbe, que voluptueux, se glorifioit d'avoir été vaincu par l'humilité d'un Evêque, qui s'étoit prosterné à ses piés, pour le conjurer d'avoir pitié de son ame. Tous les pécheurs, dont il entreprit la Conversion, ne profitérent pas de même de ses charitables avertissemens ; mais il s'en trouva plusieurs, qui ne portérent pas loin la peine de leur endurcissement. L'ancien Historien nous apprend, que lorsque notre Prélat faisoit ses Visites dans la Ville de Molina, à quatre lieues des Frontiéres d'Aragon, entre Albarazin & Siguenza, on lui porta des plaintes contre deux Hommes, dont le commerce charnel avec quelques Femmes mariées, étoit depuis long-tems public, & infiniment scandaleux. Il les fit apeller l'un après l'autre ; & après leur avoir représenté dans les termes les plus forts, toute l'énormité de leur crime ; voyant que leur cœur plus dur que le rocher, n'étoit touché ni de ses paroles, ni de ses priéres, ni de ses menaces, il leur dit enfin, que puisqu'ils se rendoient sourds à la voix de leur Pasteur, le Ciel ne tarderoit pas à éxercer sur eux ses terribles vengeances. Il les renvoya de la sorte. Peu de jours après toute la Ville de Molina vit avec frayeur la mort tragique de ces deux misérables.

XVIII. Conversion d'un Pécheur scandaleux.

XIX. Antoine de Loréa.

XX. Punition de deux autres.

Il faut raporter au même tems un autre Fait, qui releva beaucoup la charité du Serviteur de Dieu ; & qu'on peut mettre parmi les preuves de cet esprit de prophétie, qu'on avoit déja reconnu en lui. La nécessité de pourvoir à la subsistance des Armées, avoit engagé le Ministére à mettre une forte Imposition sur le Diocèse de Siguenza ; & parce que les Peuples étoient hors d'état de compter les sommes, qu'on leur demandoit, on les obligeoit de donner pour cela leur blé, & leur avoine. Cette espéce d'adoucissement ne laissoit pas d'en mettre plusieurs à la mandicité. Par surcroît d'affliction, Antoine de la Tour, nommé pour faire ces levées, les éxigeoit avec tant de rigueur, que la plûpart poussés au désespoir, ne pensoient qu'à abandonner leurs maisons & leurs terres, pour aller vivre ailleurs comme ils pourroient. Notre Evêque, aussi touché de leur état, qu'ils pouvoient l'être eux-mêmes, se

XXI. Le charitable Prélat paye un Impôt pour tous les Diocèsains.

LIVRE XXXVI.

PIERRE DE TAPIA.

chargea de payer entiérement tout ce qu'on éxigeoit de ses Diocésains. Cette générosité fut si agréable à Philippe IV, qu'il lui écrivit pour lui en témoigner sa satisfaction, en le congratulant du zéle qu'il avoit pour son service, & pour le soulagement des Pauvres. Lorsque le Prélat eut fait remettre, en argent, ou en provisions, tout ce qu'il avoit promis; il dit avec beaucoup de douceur à Antoine de la Tour : Vous ferez bien, Monsieur, d'apprendre à commander à votre colére; je suis certainement fâché que vous alliez à l'Armée; car il vous en arrivera du mal. Il ne lui en dit pas davantage; & cet Officier ne profita point de cette leçon. Dans une dispute, il eut la témérité de tirer l'épée contre le Général de l'Armée, & on lui fit couper la tête par la main du Bourreau.

XXII. Et prédit la fin tragique d'un Officier.

Le service, que le même Prélat rendit à son Souverain dans les Etats d'Aragon, l'an 1646, n'est pas une moindre preuve de sa sagesse, que de l'autorité qu'il s'étoit acquise par sa grande réputation. Le Roy Catholique ayant convoqué les Etats dans la Ville de Saragosse, Capitale du Royaume d'Aragon, les Ministres de Sa Majesté demandérent avec tant de hauteur, les Subsides, dont on avoit besoin dans les circonstances très-critiques; que les Seigneurs Aragonois répondirent froidemént, que le Royaume étant si pauvre, & si désolé, il ne sçauroit donner les assistances, qu'on s'en étoit promises. Quelque mouvement que se donnassent les Ministres Espagnols, on ne leur fit jamais d'autre réponse. Cela rompoit cependant toutes les mesures de la Cour de Castille; & la mettoit hors d'état de lever les Troupes nécessaires, ou de les entretenir. Le Roy d'Espagne comprit bien d'où venoit le mécontentement des Aragonois; & il résolut d'employer une personne, capable de ramener par la douceur, ceux qu'on avoit irrités, par une fierté déplacée. Il apella donc l'Evêque de Siguenza, qui se rendit en peu de jours à Saragosse. Instruit de tout ce qui s'étoit passé dans l'Assemblée des Etats, & ayant recommandé cette affaire à Dieu, il rendit visite à tous les Députés dans leurs maisons; leur fit aisément comprendre combien il importoit pour le bien général de la Patrie, de fournir de puissans secours au Roy, dans le pressant besoin, où on se trouvoit. Sa modestie, autant que sa prudence, & son habileté ayant disposé les esprits à ce qu'il souhaitoit, il pria ces Messieurs de lui donner tous ensemble une Audience publique. Ils la lui accordérent volontiers; & ils voulurent que ce fût dans notre Couvent, où le Prélat avoit pris son

XXIII. Les Etats d'Aragon, refusent constanment ce que demandent les Ministres de Sa Majesté.

XXIV. Notre Evêque adoucit les esprits, & obtient tout.

logement. Un début si obligeant lui donna un nouveau moyen, de gagner la bienveillance des Evêques, & des autres Seigneurs d'Aragon, par les maniéres pleines de politesse, dont il les reçut, & les harangua. On l'écouta avec plaisir, & un Prélat Aragonois, le plus ancien des Députés du Royaume, lui répondit au nom de tous : Seigneur Illustrissime, on ne perd rien à demander avec civilité; & on gâte tout quand on veut agir avec empire, & avec mépris. Ce que l'Assemblée avoit refusé aux Ministres de Sa Majesté, elle l'accorde sans peine, sur les représentations de votre Seigneurie : nous sommes même disposés de faire encore davantage pour le service de notre Prince.

XXV. Consulté par le Roy, il répond par deux Ecrits.

Le succès de cette affaire, qui ne pouvoit avoir que des suites fâcheuses, si elle avoit tourné autrement, augmenta de plus en plus la réputation de notre Prélat; & le rendit d'autant plus cher à Philippe IV, qu'on le connoissoit incapable d'user de la faveur, que pour le bien de la Nation, & de l'Eglise. Avant que de lui permettre de retourner dans son Diocèse, Sa Majesté le consulta sur différentes affaires. Il répondit de vive voix sur quelques-unes; & il fit deux Ecrits pour expliquer son sentiment sur quelques autres. Ces Ecrits, adressés au Roy, sont raportés par Antoine de Lorea. Tous les deux sont datés de Saragosse, l'un du 20 Octobre 1646, l'autre du 30 du même mois. Peu de tems après il eut occasion d'écrire une troisiéme Lettre, dont nous pouvons comprendre le contenu, par la Réponse du Roy, conçue en ces termes :

XXVI. Lettre du Roy Catholique, à l'Evêque de Siguenza.

« Révérend Pere en JESUS-CHRIST, Evêque de Siguenza; j'ai reçu votre Lettre du 20 de Novembre dernier; & j'ai lû avec une estime particuliére les avertissemens, que vous m'y donnez; parce que je les regarde comme l'effet de votre zéle pour le Service de Dieu, & celui de mes Etats. La fin principale, que je me propose dans mes actions, étant de plaire à sa Divine Majesté, & de me rendre digne de mériter la paix, & le repos, dont mes Sujets ont un si grand besoin, tout ce qui servira à cette fin, ne sçauroit que m'être très-agréable; surtout venant d'une personne, en qui se trouvent les qualités, que vous possédez si parfaitement. N'ayant négligé aucun des Articles, que vous touchez dans votre Lettre, j'ai expressément ordonné qu'on prît garde de ne pas souffrir dans les Eglises, des conversations, ni des immodesties, ni rien, qui puisse être contre le respect, & la vénération des lieux saints. Quant aux Comédies, on les a tolérées «

LIVRE XXXVI.

PIERRE DE TAPIA.

» jusqu'ici dans le Royaume, sans les permettre ouvertement, » & sans les autoriser. Pour ce qui regarde la Résidence des » Prélats dans leurs Eglises, je ne crois pas qu'on y manque; » & je prends grand soin que cela soit ainsi ».

« Je reconnois combien il est important de sçavoir de quel-» le maniére la Justice s'éxerce dans mes Etats, & parmi mes » Vassaux: & je suis actuellement occupé à la considération » des moyens, qui peuvent nous y conduire, sans les surchar-» ger; & je ne manquerai pas de me servir de celui, qui pa-» roîtra le plus convenable. Touchant la levée de l'argent du » Royaume, j'ai donné des ordres précis, & réitérés, pour » éviter les inconvéniens, dont on a sujet de se plaindre. Au » reste, je demeure entiérement convaincu de tous les autres » points de votre Lettre; & très-satisfait qu'on doive à votre » vigilance, & à votre zéle, le bel ordre, & la ferveur, que tout » le monde admire dans votre Diocèse. Toutes les fois que vous » le jugerez à propos, communiquez-moi vos pensées, pour le » plus grand bien de notre sainte Religion, & celui de mes Sujets; » je recevrai vos avis avec d'autant plus de plaisir, que ce sont » les deux choses que j'ai le plus à cœur; & à la direction des-» quelles j'espére que vous coopérerez avec moi, conformé-» ment aux devoirs de votre Dignité, & à la confiance que » j'ai en vous. A Madrid, le 20 Décembre 1646 ».

» Le Roy ».

XXVII. Le Prince le charge de lui faire connoître ceux qui méritent d'être élevés aux Dignités Ecclésiastiques.

Cette Lettre ne fait pas moins d'honneur à la Religion du Roy Catholique, qu'au mérite de notre Prélat: & il faut dire la même chose de celle, que Sa Majesté lui écrivit le 30 Janvier de l'année suivante, pour le charger de lui faire connoître les personnes, qu'il croiroit les plus capables de remplir les Dignités Ecclésiastiques. Le saint Evêque avoit quelques Parens, qu'il auroit pû mettre de ce nombre; mais c'est ce qu'il ne fit jamais. Son propre Neveu, déja Prêtre, & fort estimé dans l'Université de Salamanque, où il avoit fait ses Etudes, étoit venu le trouver à Siguenza, dans l'espérance d'être employé: l'occasion en effet s'en présenta, par la Vacance d'un Canoni-

XXVIII. Son détachement.

cat dans cette Cathédrale; le Chapitre presqu'entier prioit le Prélat de donner ce Bénéfice à un si digne Prêtre; il lui préféra néanmoins un autre sujet, qu'il croyoit apparenment plus digne: tant il étoit éloigné d'écouter la voix de la chair & du sang, dans des affaires où on ne doit envisager que l'honneur de la Religion, le service de l'Eglise, & l'édification des Fidéles. Aussi la réputation de l'Evêque de Siguenza étoit-elle générale,

nérale, non-seulement dans tous les Royaumes d'Espagne, mais aussi à la Cour de Rome. Cela paroît par la Lettre, que le Cardinal Pierre-Louis de Carafa lui adressa, dans le mois de Février 1647, de la part des Cardinaux Interprétes du Concile de Trente. Le Pape Innocent X, faisoit une attention particuliére à tout ce qui lui étoit recommandé par ce grand Prélat. Lorsque Thomas Turcus, Général des FF. Prêcheurs, alla recevoir la Bénédiction de Sa Sainteté, pour commencer les Visites de son Ordre, le Saint Pere lui dit: Puisque vous vous proposez d'aller en Espagne, ne manquez pas de visiter de ma part l'Evêque de Tapia; vous trouverez en lui un autre saint Dominique.

XXIX. Sa réputation à la Cour du Pape.

Ce Général s'étant acquitté de sa Commission, il eût le plaisir de voir dans la Personne de l'Evêque de Siguenza, tout ce que Louis de Grenade avoit autrefois admiré dans celle de Barthelemy des Martyrs; même esprit de Priére & de Pénitence, même amour de la pauvreté Evangélique; même zéle du Salut des Ames; & même attention à remplir tous les devoirs de la Sollicitude Pastorale. L'amour, & l'attachement, que Turcus remarqua dans les Fidéles, pour le charitable Pasteur, le réjouirent beaucoup. Mais ce qui le surprit davantage, & ce qu'il ne pût attribuer qu'à un Miracle de la Providence, ce fut cette abondance d'Aumônes, qui enrichissoit les Eglises, qui fournissoit à l'entretien, ou à la réparation de plusieurs Monastéres; qui faisoit subsister les Hôpitaux, les pauvres Familles, & généralement tous ceux du Diocèse, qui se trouvoient dans l'indigence. Il paroissoit que les Revenus de plusieurs riches Evêchés, auroient été à peine suffisans pour d'aussi grandes dépenses. Celles, que l'Evêque venoit de faire en faveur de sa Cathédrale, de l'Hôpital de saint Mathieu, & d'un Couvent de son Ordre, alloient à de grosses sommes; & cela ne l'empêchoit pas d'en distribuer encore tous les jours, soit pour l'établissement de quelques pauvres Filles, soit pour la nourriture, & les Habits des Pauvres, & pour les Remédes des malades. On avoit donc raison de penser, que l'argent & les vivres se multiplioient miraculeusement entre les mains de cet homme, né pour éxercer la miséricorde.

XXX. Ce que le Général des FF. Prêcheurs admire dans la conduite du saint Evêque.

Tandis que les Peuples bénissoient le Ciel, de leur avoir donné un tel Pasteur, ils eurent la douleur de le voir passer à la conduite d'une autre Eglise. L'illustre Isidore d'Aliaga, Religieux Profès de nôtre Couvent de Saragosse, & depuis plus de trente ans Archevêque de Valence, étant mort dans une

XXXI. Qui refuse l'Archevêché de Valence.

LIVRE XXXVI.

PIERRE DE TAPIA.

heureuse vieillesse, on voulut lui donner Pierre de Tapia pour Successeur, soit dans la Dignité d'Archevêque, soit dans celle de Viceroy de ce Royaume. Mais cet éclat, qui auroit flaté si doucement l'ambition de bien d'autres, rendit le Serviteur de Dieu infléxible dans la résolution de le refuser. Il n'auroit pas fait paroître moins de fermeté à ne point accepter l'Evêché de Cordouë, dans l'Andalousie; si le Roy Catholique ne lui avoit déclaré, que les motifs qui l'avoient porté à le nommer à cette Eglise, regardant tous la gloire de Dieu, & son propre service, il n'agréeroit point un refus. Le Pere Jean Martinez, Dominicain, Confesseur de Sa Majesté, ajoûta ses priéres à l'ordre du Prince; & représenta si bien au Prélat le besoin, qu'avoit de son Ministére le Diocèse de Cordouë, qu'il vainquit enfin sa résistance. Les Maladies contagieuses faisoient alors beaucoup de ravage parmi ces peuples; & ce fut ce qui détermina plus que tout le reste, le charitable Evêque à courir à leur secours.

XXXII. Et accepte l'Evêché de Cordoue, que la Peste ravageoit.

Comme il n'ignoroit pas ce qu'il devoit personnellement à son Troupeau, il sçavoit aussi que les obligations de sa Famille n'étoient pas les mêmes que les siennes. Il demanda donc à tous ses Officiers, & Domestiques, s'ils auroient le courage de le suivre, offrant à ceux qui pourroient être intimidés par la crainte de la Peste, de les faire conduire commodément chez eux, & de les rapeller de même lorsqu'il n'y auroit plus de Contagion. Ils repondirent tous d'une même voix, qu'ils étoient prêts à le suivre, & au danger, & à la mort. L'Evêque partit donc de Siguenza, dans le mois d'Octobre 1649; & ne s'arrêta à Madrid qu'autant de tems qu'il fut nécessaire, pour rendre ses respects au Roy, lui communiquer quelques affaires, & recevoir ses ordres. Dans les deux Diocèses qu'il venoit de gouverner successivement, il avoit été Suffragant de l'Archevêque de Tolède; & il ne manqua pas de l'aller visiter. Il en fut reçu avec beaucoup d'honneur: mais ce Primat entreprit de lui persuader, qu'il n'étoit pas prudent en lui d'aller se jetter dans le feu de la Peste. Ne pouvant le détourner de continuer son chemin, l'Archevêque l'accompagna demi-lieue hors de la Ville, & en l'embrassant tendrement, il lui dit qu'il seroit la victime de son zéle. Ce n'étoit pas sans doute une menace, bien capable d'arrêter un Homme tout brûlant du feu de la charité, & toujours prêt à donner sa vie pour le salut de ses Freres.

XXXIII. Ses Amis ne peuvent lui faire retarder le Voyage.

Fontan. in Theatr. pag. 179.

Dès le commencement de Décembre il prit possession de

LIVRE XXXVI.

PIERRE DE TAPIA.

l'Eglise de Cordouë, dont il devenoit le septiéme Evêque de son Ordre (*). Sa premiére Visite fut celle de l'Hôpital de saint Lazare; où, malgré les attentions des Freres de la Charité, il trouva tout dans une extrême confusion, par la multitude des malades. Il n'y avoit point de lits pour tous; on y manquoit souvent de secours spirituels, & temporels: & ce qu'on pouvoit y désirer davantage, étoit la présence d'un Homme, capable de commander, & de pourvoir à tout. Le saint Evêque ne négligea aucun de ces Articles: il donna ce qu'il falloit pour dresser cent lits; il employa autant de Chirurgiens, & de Médecins, qu'il étoit nécessaire; & chargea un Prêtre diligent & habile, de veiller sur les besoins des malades, lui permettant de prendre à son choix tous les Officiers, dont il voudroit se servir. Il montra la même charité, & la même sollicitude pour les autres Hôpitaux de la Ville; qu'il visitoit réguliérement deux fois de la semaine. Il porta si loin ses attentions, que depuis son entrée dans la Ville de Cordouë, aucun malade ne mourut sans Sacremens faute de Ministre. Le 25 de Juillet 1650, il eut la consolation d'annoncer à son Peuple la cessation de la Peste; & il ne manqua pas d'avertir tous les Fidéles, de joindre à leurs Actions de Graces, de dignes fruits de pénitence, pour ne plus attirer sur eux la colére du Seigneur.

XXXIV. Sollicitude, & charité pendant la Peste.

Il avoit d'autant plus de sujet d'insister fortement sur la nécessité de faire pénitence, que le fléau, dont on venoit d'être délivré, avoit été suivi de deux autres, non moins rédoutables. La Famine, qui commençoit à se faire sentir, allarmoit les Magistrats, & les Peuples. Mais le saint Evêque étoit bien plus allarmé d'un déluge de crimes, qui s'étoient multipliés pendant les désordes de la Peste. Ce fut vers cet objet, qu'il tourna ses premiéres attentions; & peu content de prêcher avec force, d'instruire, de menacer; il fit enfermer plusieurs Femmes sans pudeur; qui continuoient presque publiquement le commerce honteux, qu'elles n'avoient d'abord commencé que dans l'horreur des ténébres. Comme on pouvoit justement imputer à la lâcheté, ou à la négligence du Gouverneur, les vols, les meurtres, & plusieurs autres crimes, qu'il laissoit

XXXV Et deux autres fléaux.

(*) Ces six Evêques de Cordoue, Prédécesseurs de Tapia, étoient. 1°. Alphonse de Burgos, depuis Evêque de Cuënça. 2°. Jean de Tolède, Fils du Duc d'Albe, depuis Archevêque de Compostelle, & Cardinal. 3°. Martin de Cordoue, aussi distingué par sa piété & sa Doctrine, que par sa naissance. 4°. Bernard Frenesdo, auparavant Confesseur du Roy d'Espagne. 5°. Diégo de Mardones, de la Création de Paul V en 1607. 6°. Dominique Pimentel, depuis Archevêque de Séville, & Cardinal.

LIVRE XXXVI.

PIERRE DE TAPIA.

impunis, notre Prélat l'avertit d'abord avec la charité d'un Pasteur, de se rendre plus attentif à remplir les devoirs de sa Charge, & lorsqu'il vit que par ses priéres, & ses sollicitations, il n'avançoit rien, il menaça enfin les Magistrats, & celui qui étoit à leur tête, de la colére de Dieu, & de celle du Roy. Il fonda en même tems un Mont de Piété pour le soulagement du Public; & fit distribuer des Aumônes, avec encore plus de profusion, qu'il n'avoit fait dans les deux Diocèses de Ségovie, & Siguenza.

XXXVI. Révolte dans Cordoue.

Mais toutes ces libéralités ne pouvoient empêcher, qu'un Peuple aussi nombreux que celui de Cordouë, ne manquât de bien des choses nécessaires à la vie. La disete augmentoit toujours; & les Habitans, après avoir murmuré contre le Gouvernement, se révoltérent ouvertement contre les Magistrats. Les plus riches allérent se cacher dans quelques Couvens; & le Gouverneur se renferma dans un autre, pour laisser passer cette fureur du Peuple. Il se commit bien des désordres durant un jour, & une nuit; & il y auroit eû beaucoup de sang répandu, si le vigilant Prélat, n'avoit pourvû à la sureté de plusieurs, dont il n'avoit pas d'ailleurs sujet de se louer. Les ordres qu'il donna dans cette confusion générale, en arrêtérent les progrès; & lorsque le feu de la Révolte fut ralenti, les Séditieux, & ceux qui avoient donné lieu à la Sédition, vinrent le prier de prévenir le Roy en leur faveur, & d'obtenir leur grace. C'est ce qu'il avoit déja essayé de faire: mais en informant Sa Majesté, & son Conseil, de tout ce qui étoit arrivé à Cordouë, notre Prélat avoit demandé un autre Gouverneur, & une Amnistie générale pour toute la Ville. L'un & l'autre lui fut accordé.

XXXVII. L'Evêque en arrête les Suites; & obtient grace pour des Coupables.

XXXVIII. Désirs du peuple de Cordoue, peu conformes à ceux de l'Evêque.

Le peuple ne pût être insensible à cette double grace, ni méconnoître le puissant Intercesseur, qui la lui avoit procurée. Quelque confiance qu'on eut montrée jusqu'alors, ou quelque déférence qu'on eut eûe pour ses avis, on promit d'avoir désormais plus de docilité & de soumission, pour tout ce que le saint Evêque jugeroit à propos de faire, ou d'ordonner. Mais ce Peuple, son Pasteur, & le Roy Catholique, avoient tous trois des pensées bien différentes. Le premier ne désiroit autre chose, que de pouvoir jouir long-tems du bonheur qu'il possédoit. Le second soupiroit après les douceurs de la Solitude, & se flatoit d'obtenir enfin la liberté de rentrer dans son Couvent. Le troisiéme avoit déja fait proposer au Pape, la Translation de l'Evêque de Cordouë, à l'Archevêché de Séville. Celui-ci, n'ayant aucune connoissance des desseins de la Cour, venoit

XXXIX. Vûes du Roy Catholique, opposées aux uns & aux autres.

de demander à Sa Sainteté la permission de faire un Testament en faveur de ses Domestiques. Il vouloit récompenser leur fidélité, & reconnoître leurs services, tandis qu'il étoit encore en état de le faire. Le Pape, accoutumé à ne rien refuser à un si saint Homme, accorda volontiers la Demande; & chargea notre Général, Jean-Baptiste de Marinis, de lui en donner la nouvelle: ce qu'il fit le 5 de Mars 1651. L'Historien remarque qu'un autre Evêque d'Espagne ayant demandé peu de tems après la même permission, elle lui fut refusée. Son Agent à Rome se plaignit de ce qu'on n'avoit pas pour cet Evêque les mêmes égards, que pour celui de Cordouë. Le Pape Innocent X, lui répondit en ces termes: « Nous connoissons très-bien « l'Evêque de Cordouë; & nous sçavons quel usage il a tou- « jours fait de ses Revenus. Nous lui avons permis de tester de « vingt mille Ducats; nous lui aurions permis d'en faire davan- « tage, s'il l'avoit demandé. Mais parce que nous ne sçavons « pas que votre Evêque fasse le même Emploi de ses Rentes, « nous ne voulons pas lui accorder la même permission ».

XL. Réponse du Pape Innocent X.

Si cet Evêque fut affligé de ce refus, celui de Cordouë le fut encore plus de la nouvelle, qu'on lui donna, que le Roy l'ayant nommé à l'Archevêché de Séville, le Pape avoit fait aussitôt expédier les Bulles. On ne tarda pas à les lui envoyer, avec le *Pallium*, & un ordre exprès d'accepter cette nouvelle Dignité, & de continuer à rendre ses services aux Eglises d'Espagne, selon les désirs de Sa Majesté Catholique. Rien ne pouvoit être plus contraire à ceux du pieux Prélat, que cette troisiéme Translation, qui alloit le jetter dans de nouveaux embarras, & dans une plus grande sollicitude, lorsqu'il pensoit toucher déja au moment de sa Retraite dans le Cloître. Les complimens de félicitation, qu'on s'empressoit de lui faire, augmentoient encore sa douleur; & il trouva peu de véritables Amis, qui sçussent s'affliger avec lui. Mais à l'exemple des plus saints Evêques, il chercha en Dieu seul la consolation, qu'il ne pouvoit recevoir des hommes. Aussi incapable d'opiniâtreté, que d'ambition, il adora avec respect les ordres de la Providence; & s'élevant au-dessus de lui-même, il dit généreusement, comme saint Martin: Seigneur, si c'est vôtre volonté, je ne refuse point le travail.

XLI. Pierre de Tapia, est transféré à l'Archevêché de Séville.

Avant que de quitter le peuple de Cordouë, le pieux & charitable Prélat, voulut lui donner de nouvelles marques de son amour paternel, non-seulement par ses discours pleins de force & d'onction, mais aussi par les nouvelles largesses, qu'il

LIVRE XXXVI.

PIERRE DE TAPIA.

fit aux Pauvres, & aux Eglises. Celle de Séville (dans le Gouvernement de laquelle Tapia succédoit à trois autres Disciples de saint Dominique (*) se hâta de faire éclater sa joye, par la magnifique Réception, qu'elle résolut de faire à son nouveau Pasteur; & dont la Pompe fut encore relevée par la présence du Duc de Médina-Céli; qui y parut avec ses deux Fils, le Duc d'Alcala, & le Marquis de Laguna. Cet ancien Ami de notre Prélat, ne fut pas plutôt de retour à la Cour de Castille; qu'il lui écrivit, que l'intention de Sa Majesté, étoit de le transférer de nouveau; l'Eglise Primatiale de Tolédé étant actuellement sans Pasteur. Notre Archevêque profita de cet avis; mais autrement que le Duc ne se l'étoit proposé: car dans la Lettre, qu'il écrivit aussitôt au Roy, il fit un si grand Eloge des Vertus de l'Evêque de Jaën, que ce Prélat fut nommé à l'Archevêché de Tolédé, & honoré depuis de la Pourpre Romaine. On vit alors dans les deux premiéres Eglises d'Espagne, deux saints Archevêques, peut-être les plus distingués de leur Siécle, par leur Doctrine, leur piété, & leurs talens.

XLII. Le Duc de Médina-Céli, honore son Entrée.

Puisque nous ne sçaurions raporter toutes les belles actions de l'Archevêque de Séville, sans donner trop d'étendue à cette Histoire, nous prions le Lecteur de se souvenir de tout ce que nous avons dit de sa conduite, dans les Diocèses de Ségovie, de Siguenza, & de Cordoue. Il ne se montra pas moins le modéle de son nouveau Troupeau; & n'eut pas de moindres attentions à le former, à l'instruire, à le nourrir, & à le défendre. On peut même dire qu'également charitable, il parut encore plus libéral, parcequ'il avoit de plus grands Revenus à distribuer. Il en donna une bonne partie à l'Hôpital des Enfans Trouvés; & il en fit part à plusieurs honnêtes Familles, à des Officiers, ou à des Gentilshommes, qui étoient dans le besoin; il procura aussi la liberté à quelques Esclaves. Quoiqu'il sentit déja le poids des années; & que ses grandes austérités eussent encore plus affoibli son Corps, il n'avoit rien perdu, ni de la vigilance de l'esprit, ni de la vivacité du zéle, dont il avoit toujours paru animé pour les intérêts de la Religion, & le Salut des Ames.

XLIII. Nouvelles libéralités du Prélat.

XLIV. Ses Visites.

Au commencement du Printems de l'année 1652, l'Arche-

(*) Les trois illustres Dominicains, qui ont rempli le Siége de Séville, avant Pierre de Tapia, sont: 1°. Diégo Déza, Confesseur du Roy Ferdinand, Grand Chancelier de Castille, mort Archevêque de Tolédé. 2°. Garçias de Loysa, Général des FF. Prêcheurs, Confesseur de l'Empereur Charles-Quint, depuis honoré de la Pourpre Romaine. 3. Dominique Pimentel, qui venoit d'être fait Cardinal, & Protecteur du Royaume d'Espagne, en Cour de Rome. L'Histoire du premier, se trouve dans le troisiéme Tome de cet Ouvrage: celle du second, dans le quatriéme; & celle du troisiéme dans celui-ci.

vêque de Séville entreprit la Visite de son Diocèse. Il vit avec douleur que les abus s'y étoient multipliés ; & il eut à corriger bien de mauvaises pratiques, même parmi les Ecclésiastiques, dont quelques-uns, à la honte de leur état, exerçoient des Métiers fort vils ; & quelques-autres cherchoient à gagner leur pain, ou plutôt à contenter leur cupidité, dans une Profession tout-à-fait contraire aux Loix du Prince, & à ses intérêts. L'Archevêque châtia les plus coupables, avec une sévérité qui les intimida tous. Il rendit au Roy les Salines de Moron, que ces Ouvriers d'iniquité avoient usurpées ; & par sa fermeté, il fit cesser un scandale, auquel les Officiers de Sa Majesté s'étoient vainement opposés.

XLV. Sage sévérité.

Un Curé scandaleux trouva en lui la même vigueur, & par son changement il mérita depuis d'éprouver sa clémence. Aussitôt que le Prélat eut été exactement informé de la conduite de cet indigne Ministre, il le fit apeller, & lui dit d'un ton menaçant : Vos désordres sont trop publics, pour pouvoir être ignorés ; & trop crians, pour qu'il soit permis de les dissimuler. Vous vivez dans un infâme commerce avec une misérable, qui ne prend pas plus de soin que vous de cacher sa turpitude. Les malheureux fruits de votre iniquité vous suivent par tout ; & vous montez cependant à l'Autel ; où on vous voit également environné de vos Enfans, & de votre Peuple. Puisque vous avez perdu toute crainte de Dieu, il est tems de vous apprendre à craindre au moins la justice des Hommes. Ces paroles furent un coup de foudre, qui abattirent ce pauvre Homme aux piés de son Juge. Les larmes aux yeux, il promit de réparer le scandale, par une sévére pénitence ; & ne demanda que le tems de la faire. L'Archevêque ne parut pas être persuadé de la sincérité de son repentir ; il s'adoucit néanmoins un peu ; & dit au coupable d'aller à Séville, parce qu'il lui donnoit la Ville pour prison, avec ordre de le venir voir tous les jours. Il vouloit s'assurer de sa Conversion, pour n'être pas obligé de le punir dans toute la rigueur. Il pourvut cependant cette Paroisse d'un bon Pasteur ; & lorsque le Pénitent eut donné de bonnes preuves d'un véritable amendement, le saint Prélat l'ayant fait rapeller : Mon Fils, lui dit-il, si ces larmes abondantes, que vous ne cessez de répandre, sont véritablement pour vos péchés, c'est déja une preuve que Dieu vous les a pardonnés. Je vous ai repris comme Juge ; à présent je vous embrasse comme Pere. Allez en paix ; & continuez votre pénitence dans le

XLVI. De quelle maniére il corrige le scandale d'un Prêtre.

LIVRE XXXVI.

PIERRE DE TAPIA.

Pays, où on a vû vos anciens désordres, afin d'édifier les Fidéles, autant que vous les avez scandalisés.

XLVII. Et l'indécence d'un Régulier.

L'Archevêque corrigea d'une autre maniére, un Supérieur de Communauté; lequel, dès sa premiére Visite, lui ayant d'abord demandé quelques Messes, ajoûta fort grossiérement, que conformément à ce que porte le proverbe, il étoit venu, *pour du thon, & pour le Duc*; témoignant par-là que l'intérêt, & le devoir lui faisoient faire cette Visite. « Mais, mon Pere, » repliqua l'Archevêque, ni les Messes ne sont point du thon, » ni moi le Duc. Ne dites-vous rien de plus sérieux à vos Freres? » Car si vous traitez avec des paroles si profanes les choses » saintes, & les Supérieurs Ecclésiastiques, qu'est-ce que vos » Religieux peuvent apprendre de vous? » Il le renvoya ainsi couvert d'une salutaire confusion: & cependant il lui fit donner quelque argent pour la subsistance de sa Communauté: car comme la prudence régloit ses corrections, la charité les accompagnoit toujours; & il ne reprenoit jamais par humeur. C'est ce qu'on remarqua souvent; soit dans le cours de ses Visites Episcopales; soit dans les Assemblées de ses Ecclésiastiques, où il eut plus d'une occasion de parler avec force. Et c'est aussi ce qui donnoit plus de poids à tous ses Réglemens, & qui attiroit plus de respect à sa personne.

Mais rien ne lui fit plus d'honneur, tant à la Cour de Rome, que dans tout le Clergé d'Espagne, que la sage fermeté, avec laquelle il défendit pendant plusieurs années la liberté de l'Eglise, & ses Immunités. Les nécessités de l'Etat avoient obligé Philippe IV d'éxiger de tous ses Sujets, des Subsides extraordinaires; & le Pape Innocent X avoit accordé un Bref Apostolique, par lequel il lui étoit permis de lever, l'espace de six ans, certains Revenus sur le Clergé. Notre Prélat se fit un devoir de donner à tous les autres, l'exemple d'une volonté prompte à fournir au Prince, les secours dont on avoit besoin. Nous avons vû qu'il étoit allé quelquefois au-delà, en payant même pour tous ses Diocésains, ce qui ne leur étoit point possible d'acquitter. Les six années révolues, la Cour d'Espagne sollicita vivement la prorogation du Bref; & quoique cela lui fut constanment refusé, les Officiers Royaux ne laissoient pas de vouloir obliger tout le Clergé, de gré ou de force, à donner toujours les mêmes sommes. De-là les véxations, les plaintes, les émotions, & les scandales, qui éclatérent dans presque tous les Diocèses de la Monarchie. Les plus

XLVIII. Troubles dans les Eglises d'Espagne.

plus saints Evêques, les plus zélés pour les Droits de leurs Eglises, sembloient avoir les yeux tournés sur celui de Séville. On sçavoit d'une part, quelle étoit son Erudition, & sa sagesse : on avoit de l'autre, une infinité de preuves de son amour pour la Patrie, & de son dévouement aux véritables intérêts de Sa Majesté. Dans la crainte de déplaire à Dieu, ou à César, les uns le consultoient sur le parti qu'il falloit prendre ; & les autres attendoient qu'il donnât le signal, pour se déterminer eux-mêmes.

XLIX. Sages démarches de l'Archevêque de Séville.

Le prudent Archevêque eut d'abord recours aux humbles remontrances ; il s'adressa avec confiance au Roy Catholique, pour le prier de vouloir avoir égard à l'extrême pauvreté de la plûpart des Ecclésiastiques, & de ne pas permettre qu'ils fussent encore surchargés. Il demandoit pour cela trois choses : 1°. Qu'on discontinuât les levées qui n'étoient plus licites : 2°. Que si les besoins actuels de l'Etat éxigeoient que le Clergé fit de nouveaux efforts, on se bornât à ce qui étoit absolument nécessaire : 3°. Qu'on fit autoriser ces nouvelles levées par un autre Bref ; & que jusqu'à ce que Sa Sainteté l'eût accordé, il fût sévérement défendu aux Ministres de Sa Majesté d'inquiéter ceux de l'Eglise. Après avoir représenté d'une maniére très-patétique les excès & les violences, dont le Clergé avoit lieu de se plaindre, notre Prélat, rapelloit à propos l'éxemple édifiant de Ferdinand III Roy de Castille, surnommé le Saint. Lorsque ce Prince, l'an 1248, assiégeoit la Ville de Séville, occupée alors par les Maures, il se trouva dans un grand besoin d'argent pour continuer le Siége : quelques Courtisans lui ayant dit que dans une telle nécessité, il pourroit bien se servir des Trésors de l'Eglise ; je ne le ferai pas, répondit ce saint Roy ; car je me promets plus des Priéres, & des Sacrifices des bons Prêtres, que de leurs richesses. Sa Piété ne fut point sans récompense, puisque le lendemain, 22 de Décembre, la Ville de Séville se rendit à lui ; & il eut la gloire d'ajoûter cette Conquête, à celles qu'il avoit déja faites, des Royaumes de Cordouë, & de Murcie.

Philippe IV fut véritablement sensible, aux remontrances & aux raisons d'un Archevêque, qu'il aimoit, & dont il avoit toujours respecté la sainteté. Mais ses Officiers n'en alloient pas moins leur train. Tandis que le Cardinal Sandoüal, Archevêque de Toléde, & les Evêques de Jaën, d'Alméria, de Ségovie, de Malaga, de Murcie, de Lugo, de Calahorra, surtout le célébre Jean de Palafox, Evêque d'Osma, lui écri-

L. Fermeté à défendre les Immunités Ecclésiastiques.

voient des Lettres de felicitation & de remerciment, au nom de leurs Eglises; les Ministres de la Cour mettoient sa patience, ou sa fermeté, à de nouvelles épreuves, par les Exactions, qu'ils faisoient dans tout son Diocèse. Il est vrai qu'ils ne le firent point impunément; & il s'opposa comme un mur d'airain à toutes leurs entreprises. De part & d'autre on poussa les choses bien loin. Enfin, le dépit de ne pouvoir vaincre la constance d'un Homme, qu'on trouvoit toujours infléxible, lorsqu'il croyoit que la Gloire de Dieu & son devoir, ne lui permettoient point de céder, porta les premiers Officiers de la Couronne à vouloir persuader à Sa Majesté, qu'il étoit de son honneur & de son intérêt, de chasser ce Prélat de ses Terres, afin d'intimider & de réduire tous les autres. Ils dresférent eux-mêmes les Lettres de bannissement, & les présentérent au Roy, pour les faire signer. Mais ce Prince, beaucoup plus sage, & plus modéré, que ses Ministres, leur répondit qu'il n'avoit jamais trouvé mauvais que les Prélats défendissent leurs Droits, en ce qu'ils croyoient conforme aux saints Canons, & aux Décrets de l'Eglise. Il déchira, avec quelque indignation, ces Lettres de bannissement; & ajoûta: « Voilà » qui seroit beau, qu'on dît dans tout le monde Chrétien, » que j'ai chassé de mon Royaume, un Prélat aussi saint que » l'Archevêque de Séville. Dites au Conseil, que je ne veux » pas qu'on éxécute cet ordre ». Le Sécretaire du Roy fut chargé d'écrire ceci à notre Archevêque; qui ne put qu'admirer cette bonté du Roy, dont il avoit si souvent ressenti les effets. Mais la griéve maladie, dont le Prélat étoit alors atteint, en lui annonçant sa prochaine délivrance, le consoloit tout autrement qu'une faveur du Prince, qui ne regardoit que sa personne, & qui ne rendoit pas la tranquillité à son Eglise.

LI. Les Ministres du Roy veulent le faire bannir.

LII. Sa Majesté s'y oppose.

LIII. Derniére maladie.

Depuis assez long-tems, le Serviteur de Dieu souffroit, sans se plaindre, les plus vives douleurs. Son mal s'augmenta encore considérablement au mois de Janvier 1657; & dès les premiers jours d'Août, la maladie parut mortel. Cependant le saint Malade, tirant des forces de sa foiblesse, continuoit toujours avec le même courage, & ses pratiques de piété, & ses attentions sur le Troupeau confié à ses soins. Après avoir reçu le Pain de Vie en forme de Viatique, il voulut renouveller par un Acte solemnel, tout ce qu'il avoit fait pour l'Immunité de l'Eglise. Il dicta lui-même, & signa cet Acte, le 24 d'Août: & le 25, il rendit son Ame à son Créateur, dans tous les sentimens, que la Foi la plus vive, & l'amour pénitent,

LIV. Sainte mort de l'Archevêque.

peuvent inspirer à un cœur, qui n'a jamais soupiré que pour le Ciel.

LIVRE XXXVI.

PIERRE DE TAPIA.

LV. Son Eloge.

Le Pere Grégoire Santillan, de l'Ordre de saint François, & Prédicateur du Roy, chargé de faire son Eloge Funêbre, l'apella plusieurs fois, un Saint, & un Ami de Dieu, le Pere des Pauvres, un second Isidore dans l'Eglise de Séville, & le très-zélé Défenseur de l'Immunité de l'Eglise. Dans toutes les Provinces d'Espagne on lui donnoit les mêmes louanges : les Evêques particuliérement étoient par tout ses Panégyristes. L'Illustre Jean de Palafox, qui lui avoit toujours été uni d'une sainte amitié, ne pouvoit assez célébrer ses éminentes qualités. On rapporte que s'entretenant un jour avec nos Religieux d'Alcala, il leur dit que dans tous les tems, Dieu suscitoit à son Eglise des Prélats d'une haute Sainteté, afin qu'ils servissent de miroir aux autres ; & comme dans le siécle précédent, il avoit donné saint Thomas de Villeneuve, & le Bienheureux Barthélemy des Martyrs ; il proposoit de même dans le XVII[e] Siécle, Pierre de Tapia, pour être la régle, & l'éxemple de ceux qui occupoient les mêmes Places.

Le Corps de notre Archevêque fut mis dans une Caisse de Plomb, garnie d'un Velours Cramoisi, & fermée à deux Clés, dont l'une fut remise au Chapitre, & l'autre aux Exécuteurs Testamentaires ; entre lesquels étoit le Duc de Médina-Céli. Les Chanoines ayant depuis enterré leur Pasteur, ainsi qu'il l'avoit ordonné, dans la nouvelle Sacristie de la Métropole, ils firent graver sur son Tombeau une Epitaphe, qui contient l'Abrégé de sa Vie (1). Le Duc de Médina-Céli, son illustre & fidéle Ami, avoit résolu d'écrire lui-même son Histoire ; & il en avoit déja fait quelques Cahiers. Mais la continuation de ce travail étoit réservée au Pere Antoine de Loréa, Dominicain Espagnol, qui fit imprimer à Madrid, l'an 1676, la Vie de cet illustre Prélat, en un Volume *in-folio*. Nous n'avons qu'éfleuré un Sujet, que cet Auteur, Contemporain, & bien instruit, a traité avec tant d'étendue. Les Faits qu'il raconte, avec toutes leurs circonstances ; les témoignages qu'il cite ; &

LVI Son Histoire commencée par le Duc de Médina-Céli, continuée par un Docteur de l'Ordre de saint Dominique.

(1) En multiplicum virtutum Præsul, uno clauditur lapide, Illustrissimus ac Reverendissimus D. D. Petrus de Tapia, Ord. Præd. qui olim in Complutensi Academiâ, Primariæ Cathedræ moderator diù ardens lucerna fuit : ut indè ad Ecclesiarum candelabrum assumptus, Segoviensem, Seguntinam, ac Cordubensem prorsus illuminaret. Demum huic almæ Ecclesiæ Hispalensi in commune bonum Archiepiscopus præficeretur, verè novus veterum Præsulum æmulator, Pater pauperum, Orphanorum tutamen, & sic in nostrum capitulum beneficus, & amantissimus, ut mutuum amorem, & observantiam in ævum conciliarit. Tandem Immunitatis Ecclesiasticæ propugnator acerrimus, domûs Dei zelo confectus, mortem lætus aspexit die 25 Aug. Anno 1657.

LVII. Epitaphe.

LIVRE XXXVI.

PIERRE DE TAPIA.

les Piéces qu'il produit, ſont autant de preuves, qu'il n'a rien avancé, dont il n'eut de bons garants. Quelques louanges, qu'il donne au mérite, & à la ſainteté d'un ami de Dieu, à qui il attribue même des Miracles, on ne ſçauroit l'accuſer de flaterie, ſans imputer le même défaut à tous les Ecrivains de la Nation, qui ont parlé de Pierre de Tapia.

LVIII. Ouvrages de Tapia.

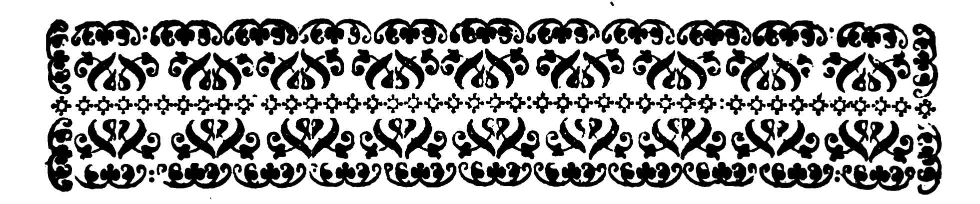
Nous avons déja remarqué, que lorſque ce Docteur enſeignoit dans l'Univerſité d'Alcala, il avoit compoſé quelques Ouvrages, qu'il ne ſe preſſa point de publier, dans l'eſpérance ſans doute de pouvoir les perfectionner, quand il ſeroit rendu à ſa chére Retraite. La Providence ne lui permit pas de jouir de ce repos; mais comme parmi tous les embarras de la Sollicitude Paſtorale, il ſe ménageoit toujours quelques momens pour l'Etude, il mit la derniére main au premier, & au principal de ſes Ouvrages, qu'il a intitulé: *Catena Moralis Doctrinæ*, ou *Somme de Théologie Morale*. Elle eſt diviſée en cinq gros Volumes, dont les deux premiers, imprimés à Séville l'an 1654, & 1657, devoient être ſuivis de trois autres, qui étoient prêts, lorſque le ſaint Archevêque mourut. Le Duc de Médina-Céli, reſolu de les faire imprimer à ſes dépens, les demanda à ſes Domeſtiques, qui les lui donnérent. Mais occupé d'autres affaires, ou prévenu peut-être par la mort, ce Seigneur n'a point éxécuté ſa réſolution; & les Religieux de ſaint Dominique ont inutilement tenté de retirer les Manuſcrits de ſes mains, ou de celles de ſes Héritiers. Au reſte, ce que nous avons de ce ſçavant Diſciple de ſaint Thomas, n'eſt pas moins un monument de ſa tendre piété, que de ſa profonde Erudition. A l'éxemple du Docteur Angélique, il ne travailloit ſes Ouvrages qu'aux piés du Crucifix; & ce n'eſt qu'à JESUS-CHRIST, qu'il a voulu les offrir, comme à la ſource de ſes lumiéres, le premier principe, & la derniére fin de toutes ſes actions (1).

LIX. Dédicace d'un Livre.

(1) Regi ſæculorum æterno, ex alma Virgine in ſæculo nato, immortali, & inviſibili, in cruce pro hominibus mortuo, primo principio, & ultimo fini humanarum actionum moralium, Petrus, indignus Hiſpalenſis Antiſtes munuſculum offert exiguum, at non ingratum, ſi Angelicus Doctor, qui à Chriſto meruit audire: *Benè de me Scripſiſti*, Scriptorum ſuorum calculo ignito attigerit ora offerentis, & calamum, ut ſoli Deo ſit honor & gloria.

*Fin du trente-ſixiéme Livre.*





# HISTOIRE
## DES
# HOMMES ILLUSTRES
## DE L'ORDRE
## DE
# SAINT DOMINIQUE.

## *LIVRE TRENTE-SEPTIÉME.*

### FRANÇOIS DE LA CROIX, CÉLÉBRE MISSIONNAIRE DANS L'AMERIQUE MERIDIONALE, EVESQUE DE SAINTE-MARTHE.

LIVRE XXXVII.

FRANÇOIS DE LA CROIX.



CET illustre Espagnol, dont les Historiens de la Nation ont loué les Vertus, & les Travaux pour la Propagation de la Foi, étoit né avant la fin du seiziéme Siécle, dans la Ville de Grenade, Capitale du Royaume de ce nom. Après avoir enrichi son esprit de plusieurs connoissances, utiles dans le commerce de la vie civile, sans négliger celles de la Religion, il entreprit un Voyage dans l'Amérique, dont il parcourut plusieurs Provinces. La curiosité peut-être, & l'occasion de voyager au loin avec ceux de sa Nation, qui passoient les Mers, le portérent d'abord au désir de connoître par lui-même les Mœurs, les Coutumes, les Richesses des Américains, leur Religion, & leur Police. Il lui fut facile de s'instruire de tout cela; & le Seigneur se servit de cette instruction même, pour l'engager à se joindre aux Ministres de l'Evangile, qui

Ant. Gonçalez, de Acuna, Hist. Provin. Peruanæ fol. 95, 114.
Jo. Melendez Tesoros Verdaderos, Tom. III, p. 347, 678, 687, &c.
Nic. Ant. Bibl. Nov. Hisp. Tom. I, pag. 319.

I.
Ses Voyages au loin.

LIVRE XXXVII.

FRANÇOIS DE LA CROIX.

faiſoient le même Voyage, par des motifs plus purs & plus ſaints.

II. Ses Réfléxions.

L'aveuglement d'une infinité de Peuples encore Idolâtres, plongés dans les ténébres du Paganiſme, & adonnés à toutes ſortes de vices, le toucha vivement; & il ne pouvoit aſſez admirer le zéle déſintéreſſé de tant de fervens Religieux, qui venoient de loin pour annoncer le nom de JESUS-CHRIST à ces Sauvages; ſans être rebutés ni par les fatigues inſéparables du Miniſtére Apoſtolique, ni par les dangers continuels, où leur vie ſe trouvoit expoſée. En Homme ſage, & en Chrétien, François de la Croix fit pluſieurs Réfléxions ſur les deſſeins de la Providence, & ſur le ſort différent de ceux qu'il voyoit tous les jours entreprendre le Voyage des Indes Occidentales; les uns, par l'ardent déſir d'amaſſer des biens périſſables, qui ſouvent avançoient leur perte, ſans avoir raſſaſié leur cupidité; & les autres, dans la ſeule vûe de gagner des Ames à JESUS-CHRIST, ce qui ne pouvoit qu'augmenter leur gloire, en procurant celle de la Religion. La Grace, qui lui inſpiroit toutes ces Réfléxions, ne le laiſſa pas flotter long-tems dans ſes penſées.

III. Il reçoit l'Habit de S. Dominique à Cuſco.

Réſolu de préférer à la félicité apparente de ce monde, le Bonheur ſolide de l'Eternité, il demanda l'Habit de ſaint Dominique, dans le Couvent de Cuſco, Ville conſidérable du Pérou, & autrefois ſa Capitale.

Quoique François de la Croix fût alors dans un âge mûr, & que le principal objet de ſes Etudes n'eût pas été celui, qui ſert à former des Théologiens, & des Prédicateurs, on le reçut avec plaiſir le ſeptiéme jour de Février 1616; & on s'apperçut bientôt que pour être entré des derniers dans la Vigne du Seigneur, ſon travail, & ſa récompenſe ne ſeroient pas moindres, que les travaux, & le ſalaire des premiers.

IV. Ses progrès dans les Lettres Divines.

A la pureté de ſes mœurs, il joignoit la juſteſſe de l'eſprit, un jugement ſolide, & beaucoup de facilité à parler toutes ſortes de Langues. Il voulut commencer par ſe purifier dans la Retraite; afin de s'inſtruire lui-même dans le ſilence, de ce qu'il devoit enſeigner aux autres. Ses progrès dans les Lettres Divines répondirent à l'ardeur du zéle qui l'animoit: & dans l'eſpace de peu d'années, les Supérieurs trouvérent en lui un Sujet, propre à remplir avec ſuccès tous les Emplois, dont on voudroit le charger (1).

(1) F. Franciſcus à Cruce, vernaculè de la Cruz, Hiſpanus Granatæ in Hiſpania ortus, cùm in Americam trajeciſſet, jam ætate maturus ordinem amplexus eſt, & profeſſus

C'étoit principalement à l'Instruction des Sauvages, & des autres Indiens, qu'il avoit prétendu se dévouer, en embrassant un Ordre Apostolique. Cependant avant que de l'appliquer à ce Ministére, on jugea à propos de le tenir quelque tems dans les Exercices de l'Ecole; soit qu'on voulût seulement lui donner occasion de se remplir de nouvelles lumiéres, en communiquant aux jeunes Religieux celles, qu'il avoit acquises avec tant de facilité; soit que la supériorité de ses talens l'eût fait préférer à de plus anciens Théologiens. Il enseigna donc la Théologie, non-seulement dans nos Couvens de Cusco, & de Lima; mais aussi dans l'Université de cette derniére Ville; où pendant plusieurs années il occupa une Chaire Royale, que les Historiens apellent Surnuméraire, comme si elle avoit été érigée en sa faveur. Si cette occupation lui laissoit moins de loisir pour l'Instruction familiére des pauvres Indiens, le Serviteur de Dieu se consoloit, par la considération qu'avec le mérite de l'obéïssance, il avoit encore celui de former des Ministres de l'Evangile, destinés à faire un jour ce qu'il se promettoit de commencer lui-même bientôt.

V. Il enseigne avec honneur à Cusco, & à Lima.

Ses vœux furent remplis, quand on lui permit de suivre la vivacité de son zéle, dans le Ministére de la Parole. Jusqu'alors il n'avoit guéres pû s'éloigner des lieux, où son Emploi de Professeur l'arrêtoit. Et ce n'étoit ni dans les Villes de Lima & de Cusco, ni aux environs, que les Américains manquoient d'instruction. Il falloit aller chercher plus loin des Familles errantes, ou plutôt des Peuples entiers; qui, pour fuir la présence des Européens, fuyoient en même tems la lumiére, dont ils avoient un si grand besoin. La plûpart s'étoient retirés sur ces hautes Montagnes de l'Amérique Méridionale, apellées *Los Andes de Acobamba*, qui s'étendant du Midi au Septentrion, dans le Pérou, le divisent en deux parties. Les Sauvages croyant ces rochers inaccessibles aux Espagnols, continuoient à y vivre, comme avoient fait leurs peres, dans des Régions plus fertiles, & plus commodes; c'est-à-dire, sans aucune connoissance de Dieu, au gré des plus brutales passions. La cupidité n'avoit pû engager leurs Vainqueurs à les poursuivre dans des Retraites si difficiles, & où il y avoit si peu à gagner; mais le zéle de la Foi, & du Salut des Ames, ne

VI. Et commence de travailler à la Conversion des peuples de l'Amérique Méridionale.

die 7 Februarii 1616, in Conventu Cuscenci; virque pietate, doctrinâ prudentiâ insignis evasit. Theologiam pluribus annis Cusci Limæque legit; utrobique etiam Regens primarius institutus; sed & in Universitate Limensi Cathedram regiam supernumarariam obtinuit, &c. *Echard. Tom. II, pag. 578.*

permit point aux Miniſtres de l'Evangile, de mépriſer des Hommes rachetés par le Sang de JESUS-CHRIST. Les fatigues & les dangers, où il alloit s'expoſer, ne l'arrêtérent point; il courut avec d'autant plus de réſolution, au ſecours de ces Infidéles, que leur état étoit plus digne de compaſſion.

Nous pouvons nous en former une idée (par ce qu'en a écrit Garci-Laſſo de la Végua) dans ſon Hiſtoire des Yncas, ou anciens Rois du Pérou. Cet Auteur, né à Cuſco l'an 1540, d'un Gentilhomme Eſpagnol, & d'une Femme du Pays, nous apprend, que les premiers Habitans de l'Amérique Méridionale, étoient des Peuples extrêmement groſſiers, auſſi cruels que corrompus, & fort adonnés à toute ſorte de ſuperſtitions.

VII. Religion, Mœurs, & Coutumes de ces Sauvages.

Ils ſe faiſoient, dit-il, des Dieux ſelon leur caprice; & il n'y avoit perſonne parmi eux, qui ne ſe glorifiât d'avoir une Divinité particuliére. Le Ciel, la Terre, la Mer, les Plantes, les Hautes Montagnes, les Volcans, ou les Feux volans qui ſortent des Montagnes, les Cavernes, les Précipices, les Lions, les Tigres, les Chat-huans, les Couleuvres, les Crapeaux, les Lézards; en un mot, toutes les Créatures avoient leurs Adorateurs. Ils offroient à ces Dieux leurs Priſonniers, ou leurs Eſclaves. Quelquefois leurs propres Enfans étoient les malheureuſes Victimes de leur ſuperſtition, ou de leur cruauté. Ils les ouvroient tout en vie; & ils en dévoroient les chairs, après en avoir préſenté le cœur & les poumons à leur Idole. Quelques-uns nourriſſoient délicatement les Enfans, qu'ils avoient eûs de leurs Priſonnieres; & ils les mangeoient dès que ces Enfans avoient atteint l'âge de quinze ans. Quand ces Femmes ne pouvoient plus avoir d'Enfans, elles devenoient elles-mêmes la nourriture de ceux, qui les avoient priſes. L'Auteur, qui dès ſes jeunes années, avoit été éxactement informé, par les Naturels du Pays, de tous les Uſages de ces anciens Sauvages, ajoûte qu'ils avoient pluſieurs autres coutumes non moins barbares, que celles dont on vient de parler.

Il eſt vrai que la plupart de ces Peuples, ayant depuis embraſſé le Chriſtianiſme, principalement ceux qui habitoient les Côtes de la Mer, ils étoient devenus plus civils, ou moins farouches, par la fréquentation avec les Européens. Mais ceux qui habitent le milieu des Terres, ou leurs Montagnes reculées, conſervent encore leurs anciennes coutumes, avec leur liberté; ainſi que faiſoient dans le dernier Siécle pluſieurs, qui s'étoient maintenus dans une partie du Pays conquis par

les

les Espagnols, nonobstant tous les efforts qu'on avoit faits pour les réduire. Tels étoient les Peuples, dont le Pere François de la Croix entreprit d'adoucir les mœurs, & de dissiper les épaisses ténébres, en leur donnant la connoissance de Jesus-Christ. Celle qu'il avoit lui-même de leur Langue, & de leurs Coutumes, lui fut d'un grand secours; & il éprouva souvent, d'une maniére particuliére, l'assistance du Ciel dans une Mission aussi périlleuse. Le Seigneur, qui avoit mis ses Paroles dans sa bouche, pour la Conversion d'un grand nombre d'Infidéles, préparoit lui-même les cœurs, par sa Grace, afin que la semence de l'Evangile ne tombât pas toujours dans une terre ingrate. Les Vertus du saint Prédicateur contribuérent aussi beaucoup à le faire écouter. Sa charité, sa patience, sa douceur, son désintéressement prévinrent les esprits en sa faveur: les plus sauvages commencérent à lui donner leur confiance, lorsqu'ils se furent convaincus, que bien loin d'en vouloir à leur liberté, ou à leurs biens temporels, il ne cherchoit par tant de travaux, qu'à leur procurer un bonheur éternel, dont jusqu'alors ils n'avoient pas eû même la connoissance.

VIII. Dieu favorise le zéle de son Ministre.

Après avoir prêché, & catéchisé, avec une constance, qui sembloit tenir du prodige, l'Homme Apostolique recueillit les fruits de ses sueurs. Les Conversions ne furent plus rares: on pourroit dire que le nombre en fut très-grand, si on en jugeoit par la multitude de ceux, qui demandérent le Baptême. Mais le sage Ministre n'accordoit pas d'abord, & sans discernement, cette Grace à tous ceux qui témoignoient la désirer. Il vouloit éprouver les esprits; & par un prudent délai, en enflammant de plus en plus les désirs de ceux, qui embrassoient sincérement les Vérités de la Foi, il épargnoit aux autres un Sacrilége; & se donnoit à lui-même le tems de connoître la capacité, & les dispositions de tous. Nous ne dirons pas, que pendant les années, qu'il employa si utilement dans ce saint Ministére, il ait parcouru toutes les Montagnes du Pérou; puisque selon quelques Géographes leur étendue est de près de mille lieues en long, du Nord au Sud; quoique leur largeur ne soit quelquefois que d'une ou de deux journées. Mais on peut avancer, que malgré les précipices, & les autres obstacles, qu'il falloit vaincre pour aller d'un Rocher à un autre, le fervent Missionnaire avoit déja porté le flambeau de la Foi, dans une grande étendue de Pays, lorsque l'obéissance l'obligea d'interrompre sa Mission, pour se rendre en Espagne.

IX. Fruits de sa Mission.

Vide Baudrand. Verbo Andes.

LIVRE XXXVII.

FRANÇOIS DE LA CROIX.

X. On l'envoye à la Cour de Castille.

Il venoit d'être élû Procureur Général de sa Province du Pérou; & en cette qualité il fut envoyé à la Cour de Castille, pour quelques affaires, qui regardoient le bien des Missions. Il obtint du Roy Catholique tout ce que l'on désiroit; & laissa l'odeur de ses Vertus dans tous les lieux, où il fit quelque séjour. De Madrid il se rendit à Rome: mais avant que de sortir d'Espagne, il fit imprimer un Abrégé de toute la Théologie: Ouvrage, qu'il avoit composé pendant qu'il professoit à Lima; & qui fut publié à Barcelone l'an 1636. De retour dans l'Amérique, il n'accepta la Charge de Vicaire Général de la Province de Saint-Antonin, dans le Royaume de la Nouvelle Grenade, que pour être plus en état de travailler à l'avancement de la Prédication dans ces vastes Contrées. C'est aussi dans le même esprit, & en continuant toujours ses Fonctions Apostoliques, qu'il consentit à son Election, pour gouverner la Province du Pérou, dont il a été deux fois Provincial (1).

Echard. Tom. II, pag. 578. Col. 2.

XI. De retour au Pérou, il est mis à la tête de deux Provinces.

Ce fut principalement dans cette Charge, qu'il rendit des Services importans à l'Eglise, à son Ordre, & à sa Nation. Peu content de se servir de tous les moyens que lui donnoit sa Place, pour exciter l'émulation de ses Freres, & les employer tous selon leurs Talens, pour la Propagation de l'Evangile, il parut toujours à leur tête, & mit le premier la main à l'œuvre, dans ce qui demandoit le plus du courage, & de la résolution. Dans sa premiére Mission, il s'étoit vû quelquefois arrêté, tantôt par des Riviéres; tantôt par des Abîmes profonds, que les Torrens avoient creusés; & tantôt par des Fondriéres, qui rendoient les chemins impraticables. Mais aidé du zele de ses Freres, & avec les secours qu'il avoit obtenus du Roy d'Espagne, il entreprit de remédier à tous ces inconvéniens; & de se frayer un chemin vers ces Peuples, qu'il vouloit apeller à la Foi. Il fit faire des Ponts en quelques endroits; & transporter en quelques autres, une si grande quantité de terre, qu'elle suffit pour combler les plus grands creux. Il s'ouvrit ainsi de nouvelles routes, dont il profita le premier; & que d'autres Missionnaires zélés ont suivies après lui, pour aller annoncer JESUS-CHRIST à ces Sauvages, que la Nature sembloit avoir séparés du reste des Hommes.

XII. Grandes entreprises, heureusement exécutées.

Il falloit certainement avoir une charité bien ardente, &

(1) Provinciæ Peruanæ suæ Procurator in Europam Legatus, non solùm res gessit ex sententiâ; sed & magnam sibi apud omnes existimationem collegit. In Indias reversus Vicarium Generalem Magistri ordinis egit in Provinciâ S. Antonini Novi Regni Granatensis: hincque bis Provinciæ Peruanæ Provincialem, &c. *Echard. ibid. Col. 1.*

une grande fermeté d'esprit, pour oser entreprendre un aussi grand travail, & pour ne pas céder aux difficultés, qui se présentoient à chaque pas. C'est aussi ce qui a fait le plus d'honneur à la mémoire de ce Grand Homme. Tous les Historiens de sa Vie en ont parlé avec admiration ; les Religieux de la Province du Pérou, témoins de ces belles actions de leur Supérieur, les ont célébrées même avant sa mort, dans leur Chapitre Provincial de 1649 ; & pour en conserver la mémoire à la Postérité, ils en ont fait une Relation éxacte, signée de tous, & envoyée au Général de l'Ordre à Rome (1).

XIII. Et fort applaudies.

Egalement attentif à maintenir, ou augmenter, la régularité parmi les Religieux, & à soumettre de nouveaux Peuples au joug de JESUS-CHRIST, l'infatigable Provincial faisoit en même tems ses Visites, dans l'étendue d'un grand Royaume ; & ses Missions, dans tous les lieux qu'il étoit obligé de parcourir. Dans chaque Maison de son Ordre il choisissoit quelques Sujets, avec lesquels il travailloit quelque tems ; & qu'il chargeoit ensuite de continuer la Mission dans le même Pays, tandis qu'il alloit porter ailleurs la Parole du Salut. Le zéle qu'il fit paroître pour l'avancement des Etudes, se raportoit encore au même objet. Nous en trouvons une preuve, dans la Fondation du Collége de saint Thomas à Lima, & dans les sages Réglemens qu'il y fit observer.

XIV. Nouvelles Missions.

Nous avons dit ailleurs, que le Pere Jérôme de Loaysa, premier Archevêque de cette Ville Royale, vers le milieu du seiziéme Siécle, y avoit établi une Université, par l'autorité du Pape, & du Roy Catholique, qui avoient accordé l'un & l'autre à cette nouvelle Académie, les mêmes Priviléges, dont jouit l'Université de Salamanque. Mais pour augmenter l'émulation avec le nombre des Professeurs, François de la Croix jugea à propos de fonder, sous la protection de saint Thomas, un nouveau Collége, dont il fut déclaré Recteur, & Administrateur perpétuel. Cette Fondation, dont parle Nicolas-Antoine (2), sans en marquer la date, fut faite au mois de Mars 1646. L'Illustre Fondateur vêcut encore assez long-tems, pour voir l'éxécution de ses Réglemens, qui tendoient tous à former de dignes Ministres de la Parole, des

Tom. IV, Liv. XXIX.

XV. Fondation du Collége de saint Thomas à Lima.

(1) Plura pro Fidei dilatatione præclarè gessit apud Barbaras illas novi orbis nationes, præsertim in Provinciâ *de Los Andes de Acobamba*; quæ Patres in Comitiis Provinciæ anno 1649 Coactis publicè celebrarunt ; & apud Magistrum Ordinis Scripto ab omnibus signato eximiè commendarunt. *Echard*, *Tom. II*, *pag.* 578. *Col.* 1.

(2) Professor fuit S. Thomæ Theologiæ in Gymnasio Limensi ex propriâ Cathedrâ, Collegiique S. Thomæ ejusdem Urbis fundator. *Bibl. Nov. Hisp. Tom. I*, *pag.* 319.

Théologiens & des Prédicateurs, d'autant plus propres à travailler avec fruit à la Conversion des Indiens, qu'ils en connoissoient mieux la Langue, les Usages, & les Mœurs. Afin d'élever les jeunes Religieux dans cet esprit Apostolique, dès le commencement, le Pere Provincial avoit choisi le Couvent de sainte Madeleine à Lima ; où ayant fait revivre la premiére ferveur de l'Ordre, & la plus éxacte régularité, il y mit des Supérieurs remplis du même esprit ; & ordonna que tous les Novices de la Province feroient leur année de Probation dans ce Sanctuaire ; & que de là ils passeroient après leurs Vœux, au Collége de saint Thomas, destiné pour leurs Etudes. Tout cet arrangement, dont on éprouve encore les bons effets, fut confirmé avec éloge, par le Pere Turcus, dans son Chapitre Général de Valence l'an 1647.

XVI. Utiles Réglemens.

XVII. Ouvrages de notre Auteur.

Parmi tant de différentes occupations, le Serviteur de Dieu publioit de tems en-tems quelques nouveaux Ouvrages, les uns en Latin, & les autres en Langue Espagnole. Les principaux sont ses Traités de la Doctrine Chrétienne ; de la connoissance de Dieu ; de la pureté de la Conception de la sainte Vierge ; des devoirs des Vassaux envers leur Souverain ; divers Discours Apologétiques pour les Occidentaux ; l'Histoire du Rosaire ; & un Traité Philosophique. La plûpart de ces Ouvrages, imprimés d'abord à Lima, ont été depuis réimprimés à Madrid, & à Alcala. Mais ses Commentaires sur les Questions disputées de saint Thomas, sont encore en Manuscrit, selon l'Auteur de la Nouvelle Bibliothéque d'Espagne.

Vide Ap. Nic. Ant. & Echard. ut sp.

XVIII. Il est nommé à un Evêché.

Cependant Jean d'Espinar, Religieux du même Ordre, Evêque de Sainte-Marthe, dans l'Amérique Méridionale, étant mort après vingt ans d'Episcopat ; le Roy Catholique nomma d'abord le Pere François de la Croix à cet Evêché ; & cette Nomination fut agrée par le Saint Siége. Tous les Historiens s'accordent sur ce fait ; mais ils ne suivent pas tous les mêmes dattes. Selon le Pere Echard le Brevet de Sa Majesté fut expédié à Madrid le neuviéme Décembre 1652 ; & arriva à Lima le 4 d'Avril 1654, pendant qu'Innocent X remplissoit encore le Saint Siége (1). Fontana au contraire, ne met cette Promotion qu'au mois de Février 1658, sous le Pontificat d'A-

In Theatr. Dom. pag. 288.

(1) Tanto Indorum salutis ardebat desiderio, ut non aliâ ratione nominationi Regiæ ad Episcopatum Sanctæ-Marthæ de se factæ consenserit, quàm quòd deinceps se totum eorum Institutioni devovendum proponeret. Litteras Philippi IV, 12 Decembris 1652, Matriti datas, non nisi quarta Aprilis 1654, Limæ in Collegio S. Thomæ, cujus Rector erat perpetuus, ut & fuit Erector, simul & tunc Provincialis accepit, &c. *Echard. ut sp.*

lexandre VII. Cet Auteur Italien cite pour son sentiment les Régistres de la Chancélerie Romaine; & il a été suivi par le sçavant Auteur du Bullaire de l'Ordre des FF. Prêcheurs.

Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 225.

XIX. Il se rend à Potosi.

Il est certain que ce ne fut qu'après avoir été nommé à l'Episcopat, que François de la Croix se rendit à Potosi, Ville fort considérable du Pérou, dans le Pays de Los Charcas, à trois cens-cinquante lieues de Lima, vers les bords de la Mer pacifique. Deux motifs l'avoient engagé à faire ce long Voyage; je veux dire, les intérêts de la Religion, & ceux de l'Etat. Il y avoit bien des choses à régler touchant l'Instruction des Infidéles, & les Mœurs des Chrétiens: & le Roy Catholique l'avoit particuliérement chargé de corriger divers abus, en appaisant les troubles excités à l'occasion des Mines d'Argent, qui sont abondantes dans les Montagnes de ce Pays. Notre Prélat remplissoit ces deux objets avec son zéle ordinaire, lorsqu'il termina sa carriére dans la Ville de Potosi.

XX. Et y meurt.

Les Auteurs ne s'accordent guéres sur l'année de sa mort: Fontana, qui lui donne deux années d'Episcopat, dit qu'il mourut en 1660. Le Pere Echard place son décès vers la fin de 1657, ou au commencement de 1658. Et Nicolas-Antoine ne le met qu'en 1664. Mais puisqu'ils prétendent l'un & l'autre, qu'il n'avoit pas été encore sacré; ils nous donnent lieu de croire, que le premier a trop avancé son Episcopat; & le second trop reculé sa mort; puisqu'il n'y a nulle apparence qu'il eut differé de cinq ou de six années la Cérémonie de sa Consécration. Nicolas-Antoine a parlé d'une maniére plus conforme au langage commun des autres Historiens, lorsqu'il a dit que cet illustre Prélat, après tant de glorieux travaux, étoit mort dans une haute opinion de Sainteté (1).

XXI. En odeur de Sainteté.

(1) Obiit priusquam consecraretur, dum regio nomine argenti-fodinas Peruanas Oppidi de Potosi visitaret, circa annum 1664, cum fama eximiæ sanctitatis. *Nic. Ant. Bibl. Nov. Hisp. Tom. I, pag. 319.*



LIVRE XXXVII.

## XANTES MARIALES, CÉLÉBRE ÉCRIVAIN, THEOLOGIEN, ET CONSEILLER HONORAIRE DE L'EMPEREUR FERDINAND III.

XANTES MARIALES.

Acta Capit. Gen. Rom. 1670. Echard. Tom. II, pag. 600. Moréri Tom. V, pag. 149. Col. 1. Verbo Mariales.

XANTES MARIALES, Noble Vénitien, de l'ancienne Maison de *Pinardi*, naquit à Vénise l'an 1580, sous le Pontificat de Grégoire XIII. La douceur de ses Moeurs, & son affection pour l'Etude, le rendirent très-cher à ses Parens; & quoiqu'il ne leur fût pas moins attaché, il n'hésita point à s'en séparer, dans sa tendre jeunesse, pour se consacrer au Seigneur dans notre Couvent, apellé des Saints Jean & Paul. Bientôt après sa Profession Religieuse, il témoigna un grand désir de s'éloigner davantage de sa Famille, parce qu'il regardoit les fréquentes visites qu'on lui rendoit, comme un obstacle à sa perfection. Les Supérieurs favoriserent ses désirs empressés. Ils pouvoient le faire, en lui assignant un de nos Colléges d'Italie, où on ne manquoit pas d'habiles Professeurs; cependant on jugea à propos de l'envoyer en Espagne; où se trouvoient les plus excellens Théologiens, qui ayent fait honneur à l'Ecole de saint Thomas, dans le seiziéme Siécle.

I. Réputation de Mariales, en Espagne.

Le jeune Pinardi, qui prit alors le nom de Mariales, profita si bien de leurs Leçons, & de leurs Exemples; surtout pour acquérir la Science des Saints; que n'étant encore que Disciple, il égaloit presque la réputation de ses Maîtres, autant par l'éclat de ses Vertus, que par les qualités de son esprit; dont la vivacité, la justesse, & la pénétration, le faisoient toujours distinguer dans les Disputes Litteraires (1). Sa réputation l'ayant suivi en Italie; où il avoit été rapellé avant l'an 1608, le Sénat de Vénise voulut l'avoir au nombre de ses Théologiens. Il commença dès-lors à être souvent consulté des Sçavans; & dans ses Réponses aux difficultés proposées, ainsi que dans ses Leçons publiques, il fit toujours paroître tant de doctrine, de précision, & de solidité, qu'il illustra beaucoup l'Université de Padoue, depuis l'an 1610 jusqu'en 1624.

II. Et en Italie.

Après avoir professé, avec la même approbation, en diffé-

(1) Junior in Hispaniam transiit ubi in florentissimis nostris Gymnasiis Theologiam audivit; & ut acris erat ingenii, memoriæque vastissimæ brevi Discipulus Magistros æquavit. Hinc vix in Patriam reversus erat, cùm ad docendos æquales applicitus est. *Echard. ut sp.*

rens endroits, pendant seize, ou dix-huit années, Mariales se renferma dans son étude particuliére, résolu de ne s'occuper désormais que de Dieu, & de la connoissance de soi-même, dans la priére, & la lecture des bons Livres. Exempt d'ambition, & ami du silence, il trouvoit une espéce de félicité dans le recueillement, & l'oubli des Créatures. On lui offrit souvent, soit dans son Ordre, ou dans l'Eglise, divers Emplois, qu'on ne put lui persuader d'accepter. L'estime, qu'on faisoit de sa vertu, porta les Supérieurs à ne point faire violence à sa modestie (1). Il étoit facile de connoître à quoi il avoit employé son tems, & ses lumiéres, par un Livre *in-folio* qu'il publia à Vénise l'an 1624, sous ce Titre :

LIVRE XXXVII.

XANTES MARIALES.

III. Ses occupations dans la Retraite.

« Controverses sur toute la Somme de Théologie de saint « Thomas, & sur les quatre Livres du Maître des Sentences : « où on se propose d'éclaircir, par de nouvelles Explications, « le véritable sentiment de ces deux Grands Docteurs ; de « mettre leurs Principes dans un nouveau jour ; & de concilier « un grand nombre de Passages, qui paroissent se contredire. « On réfute en même tems tout ce qui a été jusqu'ici avancé « pour combattre la Doctrine du Docteur Angélique, & le Sys- « tême de son Ecole, ou les Commentaires du Cardinal Cajé- « tan ; & on répond d'une maniére claire & précise aux nou- « velles difficultés de quelques Modernes, contre lesquels per- « sonne n'avoit encore écrit. On tâche enfin de concilier, au- « tant que cela se peut, l'Ecole des Scotistes avec celle des « Thomistes ; & lorsque la Doctrine de Scot ne se trouve point « opposée à celle de saint Thomas, non-seulement on l'expli- « que avec beaucoup de facilité, mais on la défend avec avan- « tage contre tous ses Adversaires ».

IV. Son premier Ouvrage.

Ce seul Titre fait assez connoître le dessein de Mariales, & le mérite de son premier Ouvrage ; qui fut bien reçu du Public, & fort goûté des Gens de Lettres. Ces prémices de son Travail auroient suffi pour immortaliser son nom ; mais il ne cherchoit pas à vivre dans l'estime des Hommes. Le désir de plaire à Dieu, en se rendant utile à ceux qui aiment la Sagesse, & la Vérité, lui avoit fait prendre la plume ; & le même motif l'anima toujours dans la continuation de ses Travaux. On raporte qu'on ne le voyoit presque jamais hors de son Couvent ; & rarement hors de la Bibliothéque, ou de sa Cellule, excepté les heures du jour, où le devoir l'obligeoit

V. La plus forte application ne le rend ni distrait, ni difficile.

(1) Exinde in Musæum se condidit, ambitionis expers, munera ultro oblata respuens omnia, Orationi, Lectioni, & Doctrinæ unicè intentus, &c. *Ibid.*

LIVRE XXXVII.

XANTES MARIALES.

de se trouver avec ses Freres, dans quelques actions de Communauté. Cependant ni la solitude, ni cette forte application à l'Etude, n'empêchoient pas que ceux qui venoient le consulter, ne trouvassent toujours en lui, ces manières aisées & polies, cet air doux & affable, qui lui gagnoient les cœurs. Après avoir reçu ses décisions, on ne quittoit sa conversation, qu'avec un plus grand désir d'en jouir de nouveau (1).

VI. L'Empereur l'honore de plusieurs Titres.

Les Sénateurs, dont plusieurs étoient alliés à sa Famille, quelques Ambassadeurs des Princes, & les Princes même aimoient à visiter le Serviteur de Dieu, à converser avec lui, & à lui proposer leurs affaires ; assurés de trouver toujours autant de lumiéres dans ses Conseils, & dans ses réponses, qu'on trouvoit des charmes dans la douceur de ses entretiens. L'Empereur Ferdinand III voulut honorer son mérite ; sinon par des Emplois, que le modeste Religieux avoit résolu de ne jamais accepter, au moins par des Titres, qui marquoient l'estime, & l'affection de Sa Majesté pour ce sçavant Homme. C'est ce que l'on peut remarquer dans le Frontispice du second Ouvrage, qui sortit de la plume de notre Auteur, &

VII. Autre Ouvrage.

qui est intitulé : « Bibliothéque des Interpretes de la Somme » Théologique de saint Thomas : c'est-à-dire, Examen criti» que de tout ce qu'ont écrit les anciens, & les nouveaux » Théologiens Scholastiques : où on fait remarquer combien » la vanité des Modernes, trop livrés à leur propre sens, les » a éloignés de la sage modération des Sçavans, qui les avoient » précédés, par le Pere Xantes Mariales de l'Ordre des FF. » Prêcheurs, Théologien, Conseiller, & Chapelain Honoraire » de Sa Majesté l'Empereur Ferdinand III (2) ».

VIII. Fort curieux, & intéressant.

Cet Ouvrage, divisé en quatre gros Tomes, est rempli de Recherches fort sçavantes, & très-curieuses. Mais l'Ecrivain n'y a pas toujours assez ménagé les Auteurs, dont il releve les méprises, ou dont il combat les sentimens. L'Editeur, en le donnant au Public, l'a apellé un Ouvrage Ancien, & Nouveau. Ancien, parce qu'il avoit été composé dès l'an 1638, & Nouveau, parce que différens accidens en avoient retardé l'Impression

(1) Qui tamen ita sibi è limine Cœnobii egressum interdixerat, ut invisentes eruditi quique non morosum, non tristem, reperirent ; sed hilarem, sed Urbanum, sed promum condum suavissimum ; neque quis ab eo abiret non cum voluptate, non cum desiderio revisendi, &c. *Echard. ut sp.*

(2) Auctore P. M. Xantes Mariales S. O. P. Cæsareæ Majestatis Ferdinandi III, Theologo à consiliis, nec non & Capellano, ut vulgo dicitur, ab honore. Noverit mundus opus istud & vetus & novum jure apellari posse. Vetus quia editum fuit anno 1638 ; novum verò, quia ob varios tum Auctoris, tum Typographi accidentarios casus evulgari non potuit nisi anno currente 1660, &c. *Ap. Echard. ibid.*

l'Impression jusqu'en l'année 1660, qu'il fut enfin publié à Venise.

LIVRE XXXVII.

XANTES MARIALES.

1658.

IX.
Troisiéme Ecrit.

Deux ans auparavant on avoit fait paroître à Bologne, un autre grand Ouvrage, partagé en deux Volumes *in-folio*, avec ce Titre qui paroît être de l'Editeur «: Ample Amphithéâtre « de tous les Arts, & de toutes les Sciences: ou célébres Ques- « tions disputées par saint Thomas, sur toutes sortes de matié- « res: & qui n'ayant pas été encore expliquées par aucun In- « terpréte, paroissent maintenant avec les Commentaires de « Xantes Mariales ».

X.
Mariales procure une nouvelle Edition, des Commentaires de Nuño.

Dans tous ces différens Ouvrages, on trouve un fonds de Doctrine, véritablement digne du génie, & de la réputation de l'Auteur. Mais ce zélé Thomiste, peu content d'enrichir le public de ses propres productions, il donnoit encore ses soins, & son application, pour procurer une nouvelle Edition de quelques Ouvrages, qu'il estimoit. Diégo Nuño, Docteur Espagnol de l'Ordre de saint Dominique, ayant fait de beaux Commentaires, sur la troisiéme Partie de la Somme de saint Thomas; qu'il avoit présentés, vers le commencement du seiziéme Siécle, au Cardinal Maffée Barberin, alors Légat Apostolique à Bologne; Mariales y ajoûta depuis des Notes de sa façon, pour en rendre la lecture plus aisée, ou plus utile; les fit réimprimer à Venise; & les dédia au même Cardinal, devenu Pape sous le nom d'Urbain VIII.

XI.
Ouvrages qu'on lui attribue, & qui le font éxiler.

Nous ne parlerons pas de plusieurs autres Ouvrages, écrits en Italien, & communément attribués à notre Auteur. Si ceux qui furent imprimés à Cologne, & à Francfort, en 1641, 1643, 1646, & 1649, sous le nom du Chevalier Pierre-Paul Torelli d'Urbin, sont véritablement de Xantes Mariales, ainsi que le bruit en courut dès-lors, il faut avouer que ce Vénitien avoit le cœur bien Espagnol, & l'esprit trop prévenu contre la France. On diroit que la Majesté de l'Empire François, & la gloire de nos Armes lui donnoient des inquiétudes, capables de troubler la douceur de son repos, dans la sainte Retraite, qu'il avoit prise pour son partage. Peut-être que les fréquentes Visites, que lui rendoit l'Ambassadeur d'Espagne, firent naître, ou fortifiérent, l'opinion, qui attribuoit à Mariales les Ouvrages, dont nous parlons: & cela lui attira de fâcheuses affaires. Deux fois il fut banni de sa Patrie; & obligé de se retirer tantôt à Milan, tantôt à Bologne, ou à Ferrare (1). Il est vrai

(1) Quæ lucubrationes linguâ vulgari editæ Auctori suo exitiosæ fuerunt, & in causa cur à Senatu Veneto, è Cœnobio suo SS. Joannis & Pauli ejectus fuerit, & extra

qu'il fut toujours rapellé avec honneur; & que dans tous les lieux qu'il choisit pour son éxil, hors des Terres de la République, les Sçavans, & les Peuples lui firent l'accueil, qui étoit dû à son mérite, à sa vertu, & à sa réputation. Nos Religieux de Bologne voulurent le recevoir au nombre des Enfans du Couvent. Pendant le séjour qu'il y fit, il édifia la Communauté par la sainteté de ses exemples; & il ne se concilia pas moins l'affection des Bolonois, par son caractére de douceur, que leur estime par ses talens (1).

XII. Rapellé dans son Couvent.

Lorsque la Providence l'eut fait rentrer dans son Couvent des saints Jean & Paul, au grand contentement de tout le peuple de Venise, Mariales ne pensa plus qu'à se préparer à la mort, par un redoublement de ferveur. Il continua néanmoins de joindre toujours l'Etude à l'Exercice de l'Oraison. Et ce fut dans ces saintes Occupations, qu'il vit approcher son dernier moment.

XIII. Il se prépare à la mort.

Déja plus qu'octogénaire, il fut attaqué d'une Apopléxie, qui, en lui ôtant l'usage de la Langue, & de la Main, lui laissa une entiére liberté d'esprit. Il profita de cette Grace, pour s'unir plus étroitement à Dieu, & lui faire le sacrifice de sa Vie. Il reçut tous les Sacremens de l'Eglise, avec de grands sentimens d'humilité, de pénitence, & d'amour: & se reposa enfin dans le Seigneur, sur la fin d'Avril 1660.

XIV. Obséques magnifiques.

Le Sénat & le peuple de Venise, voulurent honorer ses Obséques, & les rendre magnifiques. L'Ambassadeur du Roy Catholique, s'y trouva aussi avec toute sa Maison, & un grand nombre d'autres Seigneurs. On lui fit une Oraison Funêbre; & tous les Citoyens marquérent par leur deuil, combien ils regrétoient la perte de cet Homme illustre; qu'ils étoient accoutumés de considérer comme la gloire, & l'ornement de leur Patrie. Le Chapitre Général de son Ordre, assemblé dix ans après à Rome, en fit un pompeux Eloge; qu'on inséra dans les Actes, afin de conserver à la postérité le souvenir de ses Vertus; ainsi que les preuves de sa vaste Erudition, se conservent dans ses Ecrits Théologiques (2).

Reipublicæ ditionem in exilium pulsus; ac modo Mediolanum, modo Ferrariam, ac tandem Bononiam illi fuit fugiendum, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 601. *Col.* 1.

(1) Bis enim in exilium actus est, quod & lubens gaudensque subiit... mirumque quantam utrobique & Eruditionis & morum sanctitatis pepererit opinionem; adeo ut Bononienses Sodales communi suffragio in alumnum adoptarint, ac sibi retinere voluerint, &c. *Ibid. pag.* 600. *Col.* 1.

(2) Funus cohonestarunt Venetiarum viri omnium ordinum spectatissimi: adfuit ipse Regis Catholici Legatus: laudavit ex pulpito sacer orator; planctuque magno prosecutus est populus universus. Insigne est ejus in Actis Capituli Generali Romæ 1670 Elogium, &c. *Echard Tom. II, pag.* 600. *Col.* 2.

XANTES MARIALES.

Après la mort de Xantes Mariales, on tira son Portrait, au pié du quel on fit graver ce Distique :

In placido vultu, studii, Claustrique severum ;
Et Cano in Calamo, florida Scripta virent.

C'est-à-dire, que sur son visage sérein, on voyoit le travail de l'Etude, & la sévérité du Cloître : comme dans les Ecrits d'un Auteur, qui avoit blanchi sur les Livres, on trouvoit toute la force, & toute la vigueur de l'esprit.

---

## PAUL PIROMALLI, MISSIONNAIRE, ARCHEVESQUE, ET NONCE APOSTOLIQUE.

PAUL PIROMALLI.

UN Religieux de saint François, qui a écrit le premier la Vie du Pere Paul Piromalli, nous le représente comme un homme tout rempli de l'esprit Apostolique, non moins recommandable par ses vertus, & ses souffrances pour la Foi, que par ses longs Travaux, ses Ecrits, & les succès de son Ministére, qui l'ont rendu célébre dans l'Europe, & dans l'Asie. L'Auteur, qui avoit vêcu très-familiérement avec lui, paroît fort instruit de tous les Faits, qu'il raporte. Nous en abrégerons le Récit dans cette Histoire.

F. Joannes à Siderno in princip. sui Director Theologici. Fontana passim in The. & in Monum. Domin. Ita. Sacr. Tom. I, Col. 525. Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 175, 225. Echard. Tom. II, pag. 621. Galanus Hist. de reb. Armen.

Piromalli, né sur la fin du seiziéme Siécle, dans un Bourg de la Calabre, apellé Siderne, n'embrassa l'Institut de saint Dominique, que par le seul désir de travailler à sa propre perfection, & au salut des Ames. Aussi prit-il de bonne heure tous les moyens, qui pouvoient le conduire sûrement à cette fin. Dans le silence, l'étude, la priére, & le mépris de lui-même, il reçut une abondance de lumiére, qui en éclairant son esprit, allumérent en même tems dans son cœur, un plus grand amour de JESUS-CHRIST, & un plus ardent désir de procurer la Conversion des Infidéles, par la Prédication de l'Evangile. Dans cette vûe il commença à apprendre les Langues Orientales, mais avant que d'aller éxercer le Ministére Apostolique, parmi les peuples d'Orient, il en fit comme l'essai, selon la volonté des Supérieurs, dans quelques Provinces du Royaume de Naples. Les prémices de son Apostolat furent glorieuses ; parce qu'il pratiquoit tout ce qu'il enseignoit ; & que les Fidéles, édifiés par sa sainte Vie, l'écoutoient avec ce respect, qu'on ne peut refuser aux Ministres de la Parole, qui ne cherchent pas leurs propres intérêts, mais ceux de JESUS-CHRIST.

I. Commencemens de Paul Piromalli.

Le Général de l'Ordre ayant reconnu en ce jeune Religieux,

un mérite supérieur à sa réputation, le fit venir à Rome l'an 1629; & Vincent Candide, alors Prieur de la Minerve, lui confia d'abord l'Education des Novices, comme à un homme capable de leur former l'esprit & le cœur, selon les pures maximes de la vie intérieure, & Apostolique. Toute la Communauté remarqua bientôt avec plaisir les fruits de cette Education. Mais les jeunes Religieux ne purent long-tems profiter d'un tel secours; car les Cardinaux de la Congrégation, apellée de la Propagande, ayant fait apeller l'an 1631, le Procureur Général de l'Ordre, & le Prieur de la Minerve, pour leur demander quelques Religieux, propres pour aller prêcher la Foi dans la Grande Armenie, le Pere Paul Piromalli fut un des premiers, qu'on proposa. Les Cardinaux lui ordonnérent de se tenir prêt à passer en Orient; & le Serviteur de Dieu, admirant les desseins de la Providence, qui s'ajustoient ainsi avec ses désirs, avant même qu'il les eût fait connoître, répondit sans hésiter, que si on l'ordonnoit, il étoit prêt, à l'éxemple du Saint dont il portoit le nom, d'aller à la Prison, & à la mort pour l'amour de JESUS-CHRIST. La suite de sa Vie fait voir en effet, qu'il étoit destiné à marcher sur les traces de S. Paul; & que la Grace le soutint dans les mêmes épreuves, pour la Conversion de ceux qui le firent souffrir.

II. On l'envoye dans les Missions d'Orient.

III. Premiers fruits de son Ministére.

S'étant embarqué pour Malthe, il regarda comme un heureux présage de sa Mission, l'occasion qu'il eût, en arrivant dans cette Isle, de catéchiser deux Mahométans de Barbarie, qu'il attira à la Foi. Six Religieux de son Ordre, l'attendoient dans le même lieu; & ils se mirent ensemble sur un Vaisseau de Marseille; qui, après avoir essuyé deux violentes tempêtes, les remit à Aléxandrete, apellée par les Turcs *Scanderona*, port de Sourie, sur la Côte du Golfe de Lajazzo, & sur les Frontiéres de la Caramanie. Ils y arrivérent le jour de la Conversion de saint Paul, 25 de Janvier 1632; & en partirent aussitôt pour Alep, qui n'en est éloignée que de vingt-deux lieuës. Ils eurent cependant bien des fatigues à essuyer, pendant ces deux ou trois journées; & furent exposés plus d'une fois aux insultes des Voleurs Arabes; qui leur enlevérent tout ce qu'ils portoient. Mais la Providence ne les abandonna pas; & leur fit trouver quelques secours dans la Ville d'Alep, la plus grande, & la plus considérable de toute la Turquie d'Asie: où il y a toujours, non-seulement les Consuls, François, Anglois, Venitiens, pour tout le Levant, avec quelques Marchands Européens, mais aussi plusieurs Missionnaires, Religieux Ca-

tholiques, qui y ont libre éxercice de leur Religion, de même que les Chrétiens Grecs.

IV. Son arrivée en Arménie.

D'Alep le Pere Piromalli, continuant son chemin par la Mésopotamie, que les Turcs nomment aujourd'hui Diarbeck, il traversa l'Eufrate, & arriva à l'ancienne Ville d'Haran, célébre pour avoir été la demeure du Patriarche Abraham. Entrant ensuite dans l'Armenie, il se rendit enfin à Abaraner; où on compte environ trois cens Familles de Catholiques, sous l'obéissance du Roy de Perse. Il y a aussi un Couvent de Dominicains; & l'Archevêque de Naxivan, qui est toujours un Religieux du même Ordre, y fait sa Résidence ordinaire. Ce n'étoit pas encore le terme de son Voyage; mais après tant de fatigues, il auroit pû s'y reposer quelque tems, en la compagnie de ses Freres. Il ne s'y arrêta que le jour des Rameaux; & en partit le lendemain, pour se rendre à Naxivan, Ville Capitale ou Métropolitaine de la Province, au pié du Mont Ararath. Ce Pays devoit être comme le centre de sa Mission, le Théâtre de sa gloire, & celui de ses combats, contre l'infidélité, l'Hérésie, & le Schisme. Il sema dans les larmes, & les tribulations, pendant 22 ans; mais les fruits qu'il en recueillit furent abondans & précieux (1).

Voyez ce qui a été dit dans le IIe Tom. de cette Histoire, Liv. X, pag. 117.

V. Les Arméniens Catholiques, ou Hérétiques, l'écoutent avec le même respect.

Le jour de Pâques, notre Missionnaire commença les Fonctions de son Ministére, par un Sermon qu'il prêcha en présence d'un grand nombre d'Arméniens, qui faisoient tous profession du Christianisme; mais dont la plûpart ne reconnoissant qu'une seule nature en JESUS-CHRIST, ajoûtoient encore à l'Hérésie d'Eutichés, le Schisme, & les Erreurs des Grecs. Il s'y trouvoit aussi plusieurs Catholiques-Romains. Tous cependant reçurent avec respect le Prédicateur, envoyé par le Saint Siége, & l'écoutérent avec plaisir: car on sçait qu'en général, les Arméniens sont de bonnes gens, simples, sans malice, grands jeûneurs, & fort ignorans. Leurs Prêtres, communément mariés, ne sont guéres plus instruit que le peuple. Il ne faut donc pas être surpris, si le premier Discours d'un homme puissant en œuvres & en paroles, fit de fortes impressions sur les esprits. Les uns applaudissoient à des Vérités, dont la Tradition s'étoit toujours conservée parmi eux. Les autres commençoient au

(1) F. Paulus Piromallus Siculus Calaber Siderni natus, & Provinciæ Calabriæ alumnus, Theologus insignis, Linguarum Orientalium peritus, vir verè Apostolicus, & animarum zelo fervens, anno 1631, à Sacrâ Congregatione de Propagandâ in Persidem, & Majorem Armeniam Missionarius directus est; ubi 22 annis Ministrum inconfusibilem, & ardentissimum operarium se præstitit, in angustiis sibi placens pro Christo, quæ nec fructu caruerunt. *Echard. Tom. II, pag. 621. Col. 2.*

moins à douter, si leurs Evêques Eutichéens ne les avoient point trompés: & tous ensemble marquoient un louable empressement à se rendre aux Instructions, que Piromalli continuoit à leur donner.

Les Pouvoirs, qu'il avoit reçus du Pape Urbain VIII, pour célébrer la sainte Messe deux fois le jour, dans le besoin; pour bénir avec solemnité le Peuple trois fois dans l'année; pour absoudre de tous les Cas réservés; dispenser, tant sur les Irrégularités, que sur les empêchemens de Mariage; & pour accorder enfin une Indulgence Pléniére à tous les Fidéles, qui se préparoient à la reception des Sacremens, par des fruits dignes de pénitence: tout cela prévenoit les Peuples en sa faveur. Et pour les rendre toujours plus dociles, ou plus attentifs à la Doctrine du Salut, l'habile Ministre ne manquoit pas de faire remarquer aux Arméniens, que les Dogmes Catholiques, qu'il leur expliquoit selon la Foi de l'Eglise Romaine, étoient les mêmes que leurs Peres avoient reçus de saint Grégoire, l'Evêque & l'Apôtre de l'Arménie dans le troisiéme Siécle. C'étoit pour eux l'Autorité la plus respectable qu'on pût alléguer. Ajoûtons à cela que la vie pénitente, & véritablement sainte du Prédicateur, ne pouvoit qu'édifier les Peuples, & attirer les Bénédictions du Ciel sur son Ministére. Dans fort peu de tems, on vit un changement considérable dans les Eglises d'Arménie; & dans les Mœurs, aussi-bien que dans la Créance d'un grand nombre d'Arméniens. Celui des Catholiques s'accrut par la Conversion des Schismatiques, & des Eutichéens.

VI. Moyens, dont il se sert, pour attirer leur confiance.

A toutes ces Conversions, le Missionnaire Apostolique voulut essayer d'ajoûter celle de l'Archevêque des Arméniens Schismatiques: car il ne doutoit point que de là ne dépendît le retour désiré, non-seulement de quelques particuliers, mais aussi de plusieurs Peuples. Le Prélat le reçut d'abord avec assez d'humanité; mais il n'osa entrer avec lui dans aucune Conférence, sur les Matiéres de Religion, sans en avoir averti le Patriarche de la Grande Arménie: & Piromalli toujours animé de zéle ne refusa pas de se rendre auprès de lui. Ce Patriarche, qui, selon quelques Voyageurs Modernes, a eû plus de quinze cens mille Familles dépendantes de sa Jurisdiction, fait sa Résidence dans un Monastére appellé *Egmiathin*, près de la Ville d'Erivan. Les suites firent connoître que la réputation du saint Missionnaire, ou l'estime qu'il s'étoit déja acquise dans le Pays, avoient indisposé les deux Prélats: le mo-

VII. Le Patriarche d'Arménie, & un de ses Archevêques, traitent fort cruellement le Ministre Apostolique.

ment de leur Conversion n'étoit pas encore arrivé. Bien-loin d'imiter la docilité de leurs Peuples; ou d'entreprendre de montrer la vérité de leur Religion, le Patriarche renvoya notre Prédicateur à l'Archevêque Schismatique, avec ordre de le mettre en prison, les fers aux piés; & de ne lui donner le pain, & l'eau, qu'avec mesure. Tout cela fut éxécuté avec la derniére rigueur. Le Prisonnier de JESUS-CHRIST, comme saint Paul, fut battu trois fois de verges jusqu'à l'effusion du sang; & on rendit sa captivité de vingt-deux mois encore plus dure, par plusieurs autres mauvais traitemens, qui sont raportés par l'ancien Historien.

VIII. Fermeté, patience, & douceur, dans les épreuves.

La priére, & la lecture du Nouveau Testament (qu'on ne lui avoit point ôté) furent son unique consolation dans les chaînes; & sa patience ne fut pas moins grande que ses maux. Aidé de la Grace il soutint avec tant de fermeté, toutes les épreuves, par où on le fit passer; que le Bourreau même envoyé de tems en tems dans sa Prison pour le tourmenter, ne put s'empêcher d'admirer son courage, & sa douceur. Aussi ses souffrances, & ses vertus ne furent-elles pas sans effet. Les deux Prélats, qui le retenoient dans les liens, en adoucirent la rigueur, quelque tems avant que de les rompre entiérement; & le Pere Piromalli profita de cette espéce de liberté, pour composer une partie des Ouvrages, dont nous parlerons dans la suite. Mais ce qu'il désiroit avec le plus d'ardeur, & ce qui lui fut enfin accordé pour le salut de plusieurs, c'étoit la Conversion du Patriarche. On prétend que le Pape Urbain VIII agit fortement pour la délivrance de son Ministre: nous ne disputons point le fait. Mais le doigt de Dieu parut trop visiblement dans la conduite, que tint depuis le Patriarche d'Arménie, pour qu'il fût permis de méconnoître le premier Auteur de cet heureux changement.

IX. Le Patriarche lui rend la liberté.

Ce Prélat ne se contenta pas de rendre la liberté au saint Missionnaire, après une Prison de près de deux ans: il lui permit de plus de venir dans son Monastére d'Egmiathin; où il le traita avec toute sorte de bonté; & lui fit voir sa nombreuse Communauté, composée d'environ trois cens Religieux, dont la vie étoit très-austére; quoique leur foi ne fût point pure; étant tous engagés dans le Schisme, & dans l'Hérésie de Dioscore. Le Pere Piromalli ne put qu'admirer la régularité, & le bel ordre, qui régnoient dans ce Monastére. Il ne refusa pas au Patriarche, & à ses Moines, les louanges que méritoient leurs pratiques de pénitences, leurs jeûnes, leurs

X. Célébre Monastére d'Egmiathin.

veilles, & leur assiduité à chanter les Louanges du Seigneur. Mais sçachant bien, que sans la Foi il est impossible de plaire à Dieu, il réitéra la demande, qu'il avoit faite autrefois au Patriarche, & qui lui avoit attiré les plus indignes traitemens: il le pria avec humilité; & le conjura au nom de JESUS-CHRIST, de lui permettre, ou de prêcher en sa présence, & devant sa Communauté, ou d'entrer en conférence avec ceux qu'il lui plairoit choisir pour cela. Le Patriarche n'écoutoit rien avec moins de plaisir que cette proposition; & le Missionnaire ne se lassoit point de la faire, car la charité de JESUS-CHRIST le pressoit; il auroit donné volontiers son sang, pour le salut de ses Freres. Un jour qu'il sollicitoit avec plus d'instance, le Patriarche lui dit brusquement de ne lui plus parler de ces choses. Le zélé Prédicateur se mettant alors à ses génoux, lui parla ainsi : « Permettez-moi, Monseigneur, de le dire; ou vous, ou moi sommes dans l'erreur, puisque nous pensons si différemment sur des points, qui appartiennent à la Foi. Souffrez donc que j'explique publiquement ma Créance. Si je me trompe, vous me redresserez : mais je m'offre d'avance à souffrir le genre de mort, qu'il vous plaira d'ordonner, si je ne vous prouve que la Foi Romaine, dont nous faisons profession, est la même que celle, que vous a prêché saint Grégoire, l'Apôtre de votre Nation ».

XI. Sainte importunité du Missionnaire.

Cette sainte importunité désarma le Prélat: il ne voulut pas à la vérité entrer en dispute avec notre Théologien; mais il lui permit enfin de prêcher, & il assista à la Prédication. La maniére, dont le Prédicateur traita le Dogme des deux volontés en JESUS-CHRIST; & les preuves, sur lesquelles il appuya le Dogme Catholique, parurent si fortes, si précises, si lumineuses; que le Patriarche en témoigna sa satisfaction, dans les termes les plus gracieux. Il embrassa tendrement le Missionnaire, en lui adressant ces paroles, que quelques Sénateurs avoient dites autrefois à saint Paul, dans l'Aréopage d'Athénes: *Audiemus te de hoc iterum.* Nous vous entendrons encore sur ce sujet. Il fit plus, car après le second, ou le troisiéme Discours, il fit apeller un de ses Religieux, qu'on considéroit comme le plus sçavant Docteur du Pays; & il lui dit qu'il croyoit que cet Homme leur étoit envoyé du Ciel; & qu'à en juger par ses actions, & par sa doctrine, on ne pouvoit rien voir de plus saint que sa vie, ni rien entendre de plus solide que ses Prédications. Le Patriarche avoit dès-lors ouvert les yeux à la vérité; mais avant que de manifester ouvertement tout

XII. Qui obtient enfin la permission de prêcher.

XIII. Heureuses suites de sa Prédication.

tout ce qu'il pensoit, sur les articles qui l'avoient tenu jusqu'alors séparé de l'Eglise Romaine, il chargea son Docteur Arménien de conférer avec notre Prédicateur; de lui faire plusieurs Questions; & de lui proposer toutes les difficultés, dont il pourroit s'aviser. Il fut obéi; & Dieu en tira sa Gloire.

XIV. Converſions.

Ce Patriarche, nommé Cyriaque, ne différa plus de se réunir à l'Eglise Catholique, par l'Abjuration de ses Erreurs. Le Docteur Arménien, & la plûpart des Religieux en firent de même. Non seulement on permit au Pere Piromalli de prêcher les Vérités de la Foi dans toute l'étendue de la Grande Arménie; mais, par une marque de confiance bien singuliére, le Patriarche le pria d'instruire les Enfans, qu'on élevoit en grand nombre dans son Monastére; & ayant fait ramasser tous les Livres de sa Secte, qu'on put trouver, il les lui remit entre les mains, afin qu'il les corrigeât. On ne pouvoit désirer des marques moins équivoques d'une entiére conversion: & il n'est pas facile d'exprimer avec quel zéle, l'Homme de Dieu profita de tous les moyens qu'on lui donnoit, pour rétablir par tout la pureté de la Foi; & enseigner les régles de la Morale Chrétienne. Les Livres, qu'on lui avoit remis, lui fournirent l'occasion de s'instruire à fonds de la Doctrine, dont les Arméniens avoient fait profession dès les premiers Siécles de l'Eglise. Il trouva dans les plus anciens de ces Manuscrits, toutes les Vérités de notre Religion solidement établies; & en les confrontant avec ceux qui avoient moins d'antiquité, il fit remarquer en quel tems on avoit commencé à s'écarter de la Foi Orthodoxe.

XV. Moyens de les multiplier, & de les perpétuer.

Pendant le long séjour de Piromalli, tantôt dans la Ville d'Erivan, tantôt dans le Monastére d'Egmiathin, il travailla heureusement à affermir son Ouvrage, ou plûtôt celui du Seigneur, & de sa Grace. La meilleure partie de son tems étoit employée, ou à instruire solidement les jeunes personnes, dont on lui avoit confié la direction, & qui faisoient l'espérance de l'Eglise d'Arménie; ou à achever de dissiper les doutes qui pouvoient rester dans l'esprit de ceux, qui avoient vieilli dans le Schisme, & dans l'Erreur; ou enfin à se perfectionner lui-même dans la Langue du Pays: ce qui ne contribua pas peu à la gloire de son Ministére. Il composa aussi plusieurs Livres, & en traduisit quelques-uns des Saints Peres en Arménien. Avec cela il continuoit à prêcher aux Peuples les Vérités, qu'il avoit déja fait recevoir à leurs Conducteurs; & ses Discours n'étoient presque jamais sans quelque fruit. Les Maho-

XVI. Utiles Occupations du Serviteur de Dieu.

métans l'écoutoient aussi volontiers que les Arméniens ; & il arriva quelquefois, que les Schismatiques obstinés s'étant jettés sur lui pour le maltraiter, il fut délivré de leurs mains par des Turcs ; qui, sans embrasser sa Religion, respectoient sa vertu. *Allez* ( disoient quelquefois ces Infidéles à des Chrétiens opiniâtres dans leur Schisme ) *allez écouter votre Prédicateur, qui vous apelle : il vous fait beau voir fuir les Instructions, qu'il veut vous donner, pour vous apprendre ce que vous dévriez tous sçavoir.*

XVII. Sa Vertu admirée par les Turcs.

XVIII. Il envoye des Catéchistes en différens Lieux.

Le Disciple de JESUS-CHRIST auroit voulu pouvoir se multiplier, pour porter la Lumiére de son Evangile à tant de différens Peuples, qui en connoissoient peu la Doctrine ; & qui n'en pratiquoient point les Maximes. Il ne voyoit qu'avec douleur, que pour une si abondante Moisson, le nombre d'Ouvriers Evangéliques, étoit toujours fort petit. Pour y suppléer en quelque sorte, il choisit parmi ses Eleves, ceux dont la maturité, le zéle de la Religion, la prudence, & la pureté des Mœurs méritoient sa confiance. Il leur donna ses Instructions par écrit ; & les envoya comme des Catéchistes en différens endroits ; pour y faire, avec le secours de la Grace, ce qu'il faisoit lui-même dans tous les lieux, où l'Esprit de Dieu le conduisoit. Après avoir parcouru une bonne partie de la Grande Arménie, il entra dans la Géorgie ; où les Peres Théatins qui y ont une Mission, le reçurent avec beaucoup de cordialité ; & l'invitérent à prêcher dans leur Eglise le Jeudi-Saint. On raporte que par ce seul Discours, il abolit une ancienne superstition, ayant persuadé aux Arméniens, répandus dans le Gurgistan, que ces Pratiques contraires aux bonnes Mœurs & à la Discipline de l'Eglise, ne l'étoient pas moins à la Doctrine de saint Grégoire leur Apôtre. Il ne s'arrêta que peu de tems en Mengrélie, partie Septentrionale de la Géorgie le long de la Mer Noire ; & il prit son chemin vers la Perse, avec une vingtaine de Persans, qu'il avoit attirés à la Foi. Il eut l'honneur d'être présenté au Roy de Perse ; à qui il offrit un petit Traité de la Foi Chrétienne, qu'il avoit écrit en Langue Persanne. Ce Prince ayant reçu avec bonté ce Livre, il permit à l'Auteur de prêcher dans ses Etats.

XIX. Prêche avec fruit dans la Georgie.

XX. Pénétre dans la Perse ; & présente une exposition de notre Foi, au Roy de Perse.

Voilà une nouvelle porte ouverte à la Prédication de l'Evangile, & une nouvelle carriére, que le zélé Prédicateur alloit fournir, lorsqu'il reçut les Lettres du Pape Urbain VIII, qui lui ordonnoit de se rendre, en qualité de son Nonce, auprès du Roy de Pologne, pour quelques affaires, qui intéressoient la

Religion, & la Paix de l'Eglise dans ce Royaume. Piromalli obéit promptement aux ordres de Sa Sainteté; & il prit sa route par Constantinople, dans l'espérance de faire quelque fruit parmi les Arméniens Schismatiques, qui se trouvoient en grand nombre dans cette Ville Impériale. Le succès répondit parfaitement à ses désirs : car sur la réputation qu'il s'étoit déja faite dans toute l'Arménie, ceux de cette Nation qui négocioient à Constantinople, témoignérent une grande joie à son arrivée : & (ce qu'ils n'avoient peut être jamais fait pour un autre Ministre du Pape) peu contens de l'avoir reçu, avec toute sorte de respect, ils le priérent de vouloir prêcher dans leur Eglise. C'est ce qu'il fit pendant plus de quinze jours, devant un nombreux Auditoire, & avec une satisfaction réciproque. Si le Prédicateur montra beaucoup de tendresse pour un Peuple, à l'Instruction duquel il sembloit spécialement destiné, les Arméniens de leur côté firent paroître jusqu'à la fin, leur bonne volonté, & leur docilité à embrasser toutes les Vérités, qu'il leur prêchoit. Ayant reçu leur soumission au Saint Siége; & réglé toutes choses dans cette Eglise, autant que pouvoit le permettre le peu de tems qu'il s'y arrêta, il leur laissa un de ses Compagnons, avec ses Instructions; & il continua son Voyage, avec ce nouveau gage, que le Seigneur étoit avec lui pour bénir ses entreprises.

XXI. Envoyé en Pologne, & passe par Constantinople.

XXII. Ce qu'il y fait.

A son entrée dans le Royaume de Pologne, il trouva quatre Seigneurs envoyés par le Roy, pour le recevoir, & le conduire devant Sa Majesté Polonoise, avec les honneurs, qu'on a coutume de rendre à un Légat du Pape. Ce Prince (nommé Ladislas Sigismond, non moins recommandable par sa piété, sa Religion & son amour de la justice, que par le courage & la valeur, dont il avoit donné de belles preuves dans la Guerre contre les Moscovites, & dans la défaite d'Osman Sultan des Turcs) eut plusieurs Conférences particuliéres avec le Nonce, touchant les affaires de l'Eglise de Pologne, & les Disputes fréquentes des Arméniens; qui s'étant fort multipliés dans ses Etats, où ils faisoient un grand commerce, y excitoient aussi quelquefois des troubles; les uns persévérant opiniatrément dans le Schisme, tandis que les autres obéissoient à l'Eglise Romaine; dont ils suivoient la Doctrine & les usages. Cette division avoit particuliérement éclatée à Luvou, que les Allemans apellent Lembourg, & les François Léopole, Ville du Royaume de Pologne, & Capitale de la Russie Rouge.

XXIII. De quelle maniére il est reçu par le Roy de Pologne.

On assure que par la sagesse, le zéle, la prudence du Nonce,

LIVRE XXXVII.

PAUL PIROMALLI.

XXIV. Il fait cesser les Divisions des Arméniens, établies dans le Royaume de Pologne.

& par la force de ses Discours toujours solides & patétiques, toutes les Contestations des Arméniens furent heureusement terminées ; & qu'il en coupa même la racine, en réunissant tous les esprits dans une même profession de Foi, & dans les mêmes pratiques. Ceux qui jusqu'alors avoient vécu dans le Schisme, à l'éxemple de leurs peres ; reconnurent enfin les deux Natures en JESUS-CHRIST ; reçurent avec soumission les Définitions du Concile Général de Calcédoine, qui avoit foudroyé leur Hérésie dans le cinquiéme Siécle ; & promirent de ne plus chanter dans leurs Eglises, les louanges de Dioscore, Auteur de leur Schisme, & justement anathématisé par le même Concile. Le Nonce Apostolique fit à Léopole, ce qu'il avoit fait autrefois dans le Monastére d'Egmiathin : c'est-à-dire, qu'ayant lû avec soin les Livres des Arméniens, il les purgea de toutes les Erreurs, qui s'y trouvoient répandues ; & rendit tout conforme à la Doctrine de l'Eglise Catholique. Trente ans après (en 1666) le Pere Pidou, Parisien, Religieux Théatin, fit la même chose à Kaminieck, Capitale de la Podolie ; où (selon Clément Galanus) il avoit été envoyé par la Congrégation de la Propagande.

XXV. Ce qui est très-utile à l'Etat, & fort agréable au Roy.

Cependant le Roy de Pologne vit avec d'autant plus de satisfaction, le succès, dont le Ciel avoit favorisé les efforts de notre Nonce, qu'il souhaitoit avec plus d'ardeur cette réunion des Arméniens, ses Sujets. Ces habiles Négocians étoient trop utiles à son Royaume, pour qu'il pût se résoudre à les en chasser. Mais aussi leurs brouilleries alloient quelquefois si loin, que le repos des Peuples en souffroit considérablement. D'ailleurs le zéle de ce bon Prince pour la pureté de la Foi, & le salut des Ames, ne lui permettoit point de voir avec indifférence, cette diversité de sentimens en matiére de Religion. Il regarda donc comme un service très-important, celui que le Pere Piromalli venoit de lui rendre : & il marqua de la maniére la plus obligeante, le cas qu'il faisoit de cet Homme Apostolique ; qu'il avoit commencé d'estimer avant que de l'avoir vû : car c'étoit sur sa seule réputation, que Sa Majesté s'étoit déterminée à le demander au Saint Pere. Les Cardinaux de la Propagande, toujours attentifs à ce qui peut favoriser le progrès de l'Evangile, ne manquérent pas de profiter de ces heureuses dispositions du Souverain envers le Nonce, pour engager celui-ci, à demander au Roy de Pologne qu'il lui plût établir, dans la Ville de Léopole, un nouveau Collége en faveur de douze jeunes Arméniens ; lesquels se-

soient élevés de telle sorte dans la pureté de la Foi Catholique, qu'au sortir de là ils se trouvassent en état de travailler à l'Instruction de leurs Compatriotes, & à leur Conversion. Tout cela, dit un Auteur, paroît par plusieurs Lettres, écrites sur ce sujet par les Cardinaux, & insérées dans un Ouvrage du Pere Piromalli (1).

XXVI. Revenant en Italie, Piromalli est pris sur Mer; & retiré de l'Esclavage.

Lorsqu'en 1638 notre Missionnaire retournoit en Italie, pour rendre compte à la Sacrée Congrégation, de tout ce qui s'étoit passé, tant dans la Grande Arménie, que dans le Royaume de Pologne, il fut pris sur mer par quelques Pirates Mahométans; qui le conduisirent à Tunis, & le réduisirent à un rude esclavage. Sa patience & sa fermeté ordinaires ne l'abandonnérent pas dans cette nouvelle épreuve; & il en fut délivré par la diligence du Général des FF. Prêcheurs, qui fit payer sa rançon (2). Rendu enfin à Rome, il reçut du Pape Urbain VIII, & de la Congrégation des Cardinaux, une partie des louanges qui étoient dûes à ses longs services. Pour lui donner occasion de les continuer, on le chargea de revoir & de corriger une Version, qu'on venoit de faire, de toute la Bible en Langue Arménienne (3); & on lui permit de faire imprimer quelques Ouvrages, qu'il avoit composés en la même Langue. Mais ni ses facultés, ni le court séjour qu'il fit à Rome, ne le mirent pas en état d'éxécuter alors ce dessein; qu'il reprit depuis sous le Pontificat d'Innocent X, ou d'Aléxandre VII, selon le Pere Echard.

XXVII. S'arrête quelque tems à Rome.

Ayant enfin reçu les nouvelles Instructions du Saint Siége, avec diverses Lettres, que le Pape jugea à propos d'adresser au Patriarche & aux Evêques d'Arménie, Piromalli partit une seconde fois d'Italie, pour aller continuer, ou reprendre, sa premiére Mission. On prétend, qu'à la priére du Roy de Pologne, il passa par ses Etats, & qu'il n'arriva en Arménie que l'an 1641. La suite de ses travaux Apostoliques, & le détail

XXVIII. Et retourne en Orient.

(1) Sequitur copia Epistolarum à Sacrâ Congregatione de Propagandâ fide Scriptarum ad Nuntium Poloniæ, in quibus Nuntium Apostolicum monent, ut det operam apud Regem Poloniæ, quatenus hic Leopoli Gymnasium erigat, & fundet pro duodecim juvenibus Armenis in fide Catholicâ sic educandis; ut hinc exeuntes suos possent docere gentiles. *Echard. Tom. II, pag. 622. Col. 1.*

(2) Præter innumeros Schismaticos, quos in sinum Ecclesiæ Catholicæ reduxit, ipsum Armenorum Patriarcham Cyriacum *Vartabiet*, cum duobus ejus præcipuis Doctoribus, ad Schisma ejurandum, Romanoque Pontifici obedientiam præstandam compulit. Cùm exinde in Urbem reverteretur gestorum rationem redditurus, à Piratis interceptus est, & Tuneti in Caveam conjectus, sed tandem Ordinis ære redemptus, &c. *Echard, Tom. II, pag. 621. Col. 2.*

(3) Sacrorum Bibliorum vulgatæ Editionis versionem Armenam Romæ susceptam dicitur Urbani VIII, jussu recognovisse, ac correxisse. Sed an Typis prodierit, mihi incompertum. *Ibid. pag. 622. Col 2.*

LIVRE XXXVII.

PAUL PIROMALLI.

de ses actions jusqu'en 1664, pourroient enrichir son Histoire; si dans le récit, qui en a été fait, on avoit été plus attentif à marquer les dates, pour ne pas confondre ce qui a précédé son Episcopat, avec ce qu'il a fait pendant les neuf années qu'il a occupé le Siége de Naxivan : où il ne fut élevé qu'en 1655, la derniére année du Pontificat d'Innocent X, & la premiére d'Aléxandre VII.

Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 175.

XXIX. Nouvaux Travaux.

Ce qu'on peut dire de plus certain; c'est que durant le cours de tant d'années, l'infatigable Ministre de JESUS-CHRIST, eut toujours les armes à la main, pour combattre les vices, les superstitions, le Schisme, ou l'Hérésie. Simple Missionnaire ou Archevêque, il ne cessa d'instruire, de catéchiser, de disputer, ou de prêcher : & les pénibles Fonctions de l'Apostolat, dans plusieurs vastes Provinces, ne l'empêchérent pas de prendre souvent la plume; tantôt pour expliquer les Mystéres de notre sainte Religion, selon les besoins des peuples, & les désirs de quelques Princes : tantôt pour défendre les Vérités Orthodoxes, contre les attaques de quelques Docteurs Schismatiques. Il nous a donné lui-même le Catalogue de ses Ouvrages; dont les principaux sont, 1°. Un grand Traité, intitulé: *Economie de Notre Sauveur*, ou *Explication du Mystère ineffable de l'Incarnation, par les seuls Oracles des Prophêtes* (1). Le Roy de Perse avoit engagé notre Auteur à ce travail. 2°. Un Traité Apologétique, touchant le Dogme des deux Natures en JESUS-CHRIST, prouvé par saint Cyrille d'Aléxandrie, & défendu contre les Ecrits de Simon Docteur Arménien. 3°. Une Apologie sur le même sujet, contre le Prêtre Etienne. 4°. Une autre contre Niersen, Prêtre de la même Nation. 5°. Des Réponses aux doutes des Arméniens. 6°. Les Lettres de saint Léon, touchant l'Incarnation, une de saint Cyrille, & les Actes du Concile de Calcédoine : le tout traduit en Arménien. L'Auteur écrivit encore l'Apologie du même Concile, que les Disciples d'Eutychés, & de Dioscore ne cessoient d'attaquer depuis douze cens ans. Cela lui donna occasion de traiter plusieurs autres Questions; de la chûte de l'Eglise d'Arménie; de l'Unité de l'Eglise Catholique; de la Primauté de son Chef; de la perpétuité de sa Doctrine, touchant le Purgatoire, l'Enfer & le Paradis : car parmi les Arméniens, séparés de la Com-

XXX. Catalogue de ses Ouvrages.

(1) Œconomia salvatoris nostri explicans ex solis Prophetarum dictis, ad instantiam Regis Persarum ineffabile adorandumque Incarnationis Sacramentum. *Cet Ouvrage est différent d'un Traité sur la Foi, écrit en Langue Persanne, & présenté autrefois au même Prince par notre Auteur* : Opusculum ad Regem Persarum de Fide Evangelii in Lingua Persicâ.

munion du Saint Siége, c'est une opinion, ou plutôt une Erreur, & une Hérésie assez commune, que les Ames des Saints n'entrent point dans le Paradis, ni celles des Damnés dans l'Enfer, avant le Jugement dernier; & qu'il n'y a aucun lieu apellé Purgatoire; quoiqu'ils ne laissent pas de prier pour les Morts, & d'offrir le Sacrifice de la Messe pour leur Repos.

Outre ces différens Ouvrages de Controverse, & quelques autres Traités Théologiques, notre Auteur en a composé plusieurs; tant pour faciliter aux Missionnaires Européens, le moyen d'apprendre la Langue des Persans, & celle des Arméniens; que pour mettre ceux-ci en état de lire les Livres des Peres Latins. Dans ce dessein, il fit deux Dictionnaires, l'un en Latin & en Persan, un autre en Arménien & en Latin; auquel il joignit une Grammaire Arménienne. On estime particuliérement son Directoire pour la correction des Livres Arméniens: *Directorium ad Purgandos Libros Armenorum.* Nous ne voudrions point assurer que tous ces Ecrits ayent été mis sous presse; mais nous sçavons que les deux premiers furent imprimés à Vienne en Autriche l'an 1656. Celui que Piromalli avoit composé à la demande du Roy de Perse, fut depuis dédié au Pape Aléxandre VII. On en trouve un Exemplaire dans la Bibliothéque du Roy à Paris, & un autre dans celle de Casanate à Rome.

Vide Echard. Tom. II, pag. 622. Col. 1.

XXXI. Autres Ouvrages.

Ibid. p. 621. Col. 2.

Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail des actions de notre illustre Archevêque: & nous ne dirons rien du Synode National, qu'on prétend qu'il avoit assemblé par l'autorité du Pape, puisqu'on nous a laissé ignorer ce qui fut réglé dans cette Assemblée. Il nous suffit de remarquer que le Monastére d'Egmiathin, d'où l'on tiroit plus ordinairement les Evêques de la Nation, a conservé long-tems la pureté de la Foi, que Piromalli avoit fait embrasser à ceux qui gouvernoient cette illustre Communauté. Comme quelques personnes peu instruites de ce fait, l'attribuoient vingt ans après à Clément Galanus, le Docteur Thomas, nouveau Patriarche d'Arménie, voulut rendre un témoignage public à la vérité, en faveur de Piromalli. C'est ce qu'il fit l'an 1656, se trouvant à Vienne en Autriche, soit pour d'autres raisons que nous ignorons, soit peut-être à l'occasion d'une irruption, que les Turcs avoient faite dans le Pays d'Erivan, soumis au Roy de Perse. Voici ses paroles:

XXXII. Témoignage d'un Patriarche d'Arménie.

« Tout l'Orient est informé que le Patriarche Cyriaque a « été apellé, & converti à la Foi Catholique, par la Doctrine « & les Prédications du Pere Paul Piromalli, à présent Arche- «

» vêque de Naxivan : & on n'ignore pas qu'avant même l'ar- » rivée du Pere Galanus à Constantinople, le même Prelat » avoit souffert de grandes persécutions de la part des Schis- » matiques. Ce que je puis attester comme témoin oculaire, » moi Thomas *Vartabiet*, Patriarche d'Arménie. Fait à Vienne » en Autriche, le xi Octobre 1656 (1) ».

Lorsque les infirmités de l'âge, augmentées encore par les Travaux du Ministére Apostolique, ne permirent plus à l'Archevêque de Naxivan de continuer les mêmes soins à un Troupeau, que la conversion des Schismatiques, & des Infidéles avoit rendu nombreux; il souhaita que sa place fut remplie par un autre; & le Pape Aléxandre VII, parut écouter favorablement ses priéres, en le rapellant en Italie. Cependant les vûës de Sa Sainteté, & celles du pieux Prélat n'étoient pas entiérement les mêmes. Celui-ci ne pensoit plus qu'à couler le reste de ses jours, dans le repos du Cloître, uniquement occupé de l'affaire du Salut, par l'Exercice de la Pénitence; & de la Priére. Mais le Saint Pere, qui n'avoit consenti à son retour, que pour apprendre de sa bouche, le véritable état des Eglises d'Orient, jugea au contraire que les peuples ne devoient point être privés du secours, qu'un homme aussi saint qu'expérimenté, pouvoit encore leur procurer. En acceptant donc sa démission de l'Archevêché de Naxivan, il le chargea, du soin de l'Eglise de Bessignano dans la Calabre, dont le Siége ne reléve que de celui de Rome. Obligé de céder à la volonté du Vicaire de JESUS-CHRIST, Piromalli prit possession de cette Eglise, le 15 de Décembre 1664; & il la gouverna en paix pendant près de trois ans (2). Après mille glorieux Travaux, qui rendront sa mémoire précieuse à la postérité, il alla se reposer dans le Seigneur, le 28 May 1667.

XXXIII. Mort de Piromalli.

Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 216. Fontan. in Monu. pag. 671, 672.

(1) Cyriacum Patriarcham à Præfati Pauli Piromalli, nunc Archiepiscopi Nahcievanensis Prædicatione, doctrinaque fuisse ad Catholicam fidem Conversum universa Orientis plaga cognovit; & priusquam P. Galanus Constantinopolim è Mingrelia venisset, plurimas persecutiones à Schismaticis, etiam me præsente passum Ego Thomas *Vartabiet* (*) Patriarcha Armenorum testis oculatus testificor, & fidem facio. Viennæ Austriæ xi. Octobr. 1656. *Ap. Echard. ut sp. pag.* 621. *Col.* 1.

(*) Ce mot n'est pas, comme l'ont cru quelques Auteurs François & Italiens, le nom propre de ce Patriarche; mais un terme commun, qui en Arménien signifie la même chose que Docteur: qualité si respectable parmi les Arméniens, qu'ils la préfé rent à celle d'Evêque. *Vide Moréri, Tom. I, pag.* 695. *Col.* 2.

(2) Fr. Paulus Piromallus Ord. Præd. Calaber, Archiepiscopus Naxivanus in partibus Franc-Armeniæ sub Persis Latini ritûs, cùm ad eam Ecclesiam personaliter se contulisset; & pro posse apud eam resedisset, Pontificalia exercendo, Hæreticos & Infideles convertendo, multa pro fide passus, in hac Bisinianensi quiescere jussus est 15 Decembris 1664, tertio post hujus Præsulatûs anno requiem obtinuit perpetuam. *Ita. Sacr. Tom. I, Col.* 525.

VINCENT

# VINCENT MACULANO, MAÎTRE DU SACRÉ PALAIS, CARDINAL DU TITRE DE SAINT CLEMENT, ET ARCHEVESQUE DE BENEVENT.

VINCENT MACULANO.

Fontan in Monu. Et in The. pag. 40. 454.
Oldoin Hist. Pont. & Cardi. Tom. IV, pag. 607.
Ita. Sacr. Tom. VIII, Col 175.
Echard. Tom. II, pag. 622.

VINCENT MACULANO, qui par l'éclat de ses Vertus a long tems illustré l'Ordre de S. Dominique & le Sacré Collége, & que les Vœux des Peuples ont deux fois porté sur la Chaire de saint Pierre; étoit né à Firenzola (*), le onziéme de Septembre 1578, sous le Pontificat de Grégoire XIII. Ses jeunes années s'écoulérent dans une grande innocence, tant par le secours d'une Education Chrétienne; que par l'horreur naturelle qu'il avoit dès-lors pour tout ce qui peut souiller l'ame. Mais pour s'éloigner davantage de la contagion du Siécle, & conserver plus sûrement cette pureté de cœur; qui jusqu'à l'âge décrépit fut le grand objet de ses attentions, il se consacra de bonne heure à la Pénitence, en prenant l'Habit de Religieux, dans le Couvent des Dominicains de Pavie.

I. Piété, & zéle de Maculano.

L'attrait particulier de Maculano lui faisoit aimer le silence, & chercher la solitude, parce qu'il comprenoit déja (ce qu'il enseigna dans la suite) que ce n'est que dans le calme des passions, & dans l'oubli des créatures, qu'il est donné à l'ame fidelle de s'élever jusques à Dieu, de contempler ses beautés, de recevoir ses lumiéres, & d'entrer enfin dans ses intimes communications, qu'on ne goûte jamais quand on vit selon les sens, en suivant les impressions de la nature corrompue. Mais le zéle du Salut des Ames, & sa Vocation ne lui permettant pas de n'être bon que pour lui-même, il voulut se rendre utile au prochain: il s'appliqua sérieusement à acquérir le trésor des Sciences; & il y réussit. Sans cesser d'être ce qu'on apelle un Homme d'Oraison, & un Religieux intérieur, il devint habile Philosophe, bon Géometre, excellent Mathématicien, également versé dans la Théologie, & dans la Science des Canons. Ce fut dans notre Collége de Bologne, qu'il puisa toutes ces connoissances; il les communiqua depuis aux autres, dans plusieurs Ecoles de sa Province de Lombardie. L'obéissance l'ayant chargé du Gouvernement du Couvent de Sainte-Croix, fondé depuis peu à Bosco par le saint Pape Pie V, il y renouvella l'Esprit de Régularité, & l'amour des Etudes. Sa vigilance, & sa capacité dans les premiers Emplois,

II. Son Erudition.

(*) *Firenzola* est une Ville d'Italie, dans le Territoire de Florence, sur la Riviére de Santerno, au pié du Mont Apennin, aux Frontiéres du Bolonnois.





LIVRE XXXVII.

VINCENT MACULANO.

qui lui furent confiés, lui en attirérent toujours de nouveaux; & dans son Ordre & dans l'Eglise (1).

III. Ses premiers Emplois dans l'Eglise.

Le Saint Siége lui confia le soin de veiller à la conservation du Sacré Dépôt, d'abord dans le Diocèse de Pavie; & ensuite dans celui de Gênes. Dans l'un & dans l'autre Maculano régla si sagement son zéle, en suivant les Loix de la prudence, & de l'équité; qu'il ne fut jamais accusé, ni d'avoir rien entrepris de trop, ni d'avoir rien omis de ce qu'il devoit faire, soit pour écarter le vénin de l'Héresie, ou pour ôter aux Novateurs l'espérance & le pouvoir de nuire à la simplicité des Fidéles. Aussi éloigné de tout sentiment de cupidité, que d'un motif d'ambition, il eut toujours le plaisir de voir les Magistrats & les Evêques applaudir à sa conduite. Les Peuples en sûreté, tandis qu'il veilloit pour eux, le combloient de bénédictions. Enfin, le Pape Urbain VIII, souhaitant de l'avoir auprès de sa Personne, le P. Nicolas Rodolphe le nomma Procureur Général de son Ordre en Cour de Rome, sur la fin de l'année 1629: & lorsque ce Général, peu de tems après, partit d'Italie pour venir faire ses Visites en France, il laissa au Pere Maculano le soin & l'autorité, de régler toutes choses, en qualité de son Vicaire Général.

IV. Il est fait Commissaire Général du Saint Office.

En 1632 le Pape le fit Commissaire Général du S. Office; Emploi, qu'il remplit pendant sept ans avec tant de succès, qu'il étoit consideré de tous les Cardinaux, & de tous les Prélats de la Cour de Sa Sainteté, comme le Théologien le plus habile, le Religieux le plus désintéressé, & le Ministre le plus infatigable lorsqu'il s'agissoit des affaires de la Religion. Son intégrité parut à l'épreuve de tout ce qu'on a coutume d'employer pour aveugler un Juge, pour l'intimider, ou le corrompre. La crainte d'offenser les Grands ne le porta jamais à les flater, ni à vouloir leur plaire aux dépens de ce qu'il devoit à la justice: & il se conserva toujours dans la possession de dire la vérité, quelque danger qu'il y eût à ne point dissimuler. Ces Maximes, dont il ne s'écarta jamais, auroient pû lui faire de puissans ennemis, si la solidité de ses Vertus ne l'avoit rendu respectable à ceux même, que sa conscience ne lui permettoit point de favoriser dans leurs prétentions.

Nous ignorons en quelle année, Maculano eut occasion de

(1) Fr. Vincentius Maculanus de Firenzuola... XI. Septemb. 1578 natus, sexdecim annorum adolescens, Papiæ ordinis habitum induit; talisque evasit, ut per gradus omnes continuo meritorum incremento, supremos tandem, ipsumque ferè Ecclesiæ culmen ascenderit, &c. *Echard. Tom. II, pag. 622. Col. 2.*

VINCENT MACULANO.

faire usage des régles, & de la Science des Mathématiques, qu'il possédoit parfaitement : mais Vincent Fontana, Auteur Contemporain, nous apprend qu'il fut envoyé par le Pape Urbain, dans l'Isle de Malthe, pour y ordonner quelques Travaux, & de nouvelles Fortifications contre les efforts des Turcs. Il fortifia aussi quelques Villes, dans la Légation de Bologne, pour les mettre en état de défense contre les insultes des Princes voisins; enfin il répara le Château Saint-Ange à Rome, & fit les Murailles qui environnent cette partie de la Ville au-delà du Tybre, où est le Palais du Vatican.

V. Ce qu'il fait à Malthe, & à Rome.

In Theatr. Dom. pag. 454. Col 1. Echard ut sp.

Nicolas Riccardi, Maître du Sacré Palais, apellé communément *le Monstre*, à cause de son génie, & de son sçavoir, qui sembloient tenir du prodige, comme il a été dit ailleurs, étant mort à Rome l'an 1639, le Pape ne trouva point de Théologien plus capable de le remplacer, que Vincent Maculano : & ce Poste déja si distingué le conduisit bientôt après à un autre beaucoup plus éminent, puisque dans la Promotion du seiziéme Décembre 1641, il fut honoré de la Pourpre Romaine; & Sa Sainteté, en lui donnant le Titre de Cardinal Prêtre de saint Clément, le nomma en même tems à l'Archevêché de Bénevent (1).

VI. Maître du Sacré Palais.

VII. Cardinal Archevêque de Bénevent.

Fontan. in Theatr. pag. 40. Bullar. Ord. Tom. VI, p. 137, 138.

L'intention du saint Pere étoit de faire briller cette lumiére dans toutes les Congrégations des Cardinaux. Mais le nouvel Archevêque, persuadé que son premier devoir étoit de se donner tout entier aux besoins de son Troupeau, ne cessa de solliciter la permission de se retirer dans son Eglise, jusqu'à ce qu'il l'eût obtenue. Il y avoit six ans révolus, que ce grand Diocèse étoit sans Pasteur, par la mort du Cardinal Augustin Orégi, décédé le douziéme de Juillet 1635. Cette considération étoit, pour les Béneventins un juste motif de désirer avec plus d'ardeur l'arrivée de leur Archevêque; & une raison encore plus pressante pour le Prélat, de ne pas se refuser à leurs empressemens. Il connoissoit déja leurs besoins; & il n'ignoroit point l'étendue de ses obligations. Le Pape Urbain VIII le croyoit trop nécessaire à Rome, pour consentir sans peine à son départ; mais aussi les sentimens d'estime & d'affection, dont il l'avoit toujours honoré, étoient trop chrétiens, pour qu'il

Ita. Sacr. Tom. VIII, Col. 73.

VIII. Il demande & obtient enfin la permission de se rendre dans son Diocèse.

(1) Fr. Vincentius Maculanus... Ord. Præd. multiplici scientiarum cognitione instructus; per gradus ad præcipua in eodem Ordine munia obeunda vocatus, eos progressus fecit, ut Sancti Officii Commissarius, ac Sacri Palatii Apostolici Magister fuerit; in quibus muneribus adeò se gessit, ut ab Urbano VIII, purpurâ, & Beneventano Archiepiscopatu ornatus sit anno 1641, vulgò Cardinalis S. Clementis dictus, &c. *Ital. Sacr. Tom. VIII, Col.* 173.

LIVRE XXXVII.

VINCENT MACULANO

s'opposât absolument à ce que notre Prélat demandoit avec tant de justice.

IX. Où sa presence étoit nécessaire.

Le Peuple de Bénevent ayant eû le bonheur de le recevoir, dans les premiers mois de l'année 1642, il éprouva pour sa consolation, combien la présence d'un bon Pasteur est avantageuse à tout le Troupeau. Les abus, qui ne s'étoient que trop multipliés, par le relâchement dans les Mœurs & dans la Discipline, par la dureté, ou la tyrannie des riches, & l'oppression des foibles, furent redressés, ou abolis presqu'aussitôt que l'Archevêque-Cardinal en pût prendre connoissance. Les ménaces, & la terreur ne marchérent point devant lui. Il sçavoit que la conduite d'un Evêque ne doit pas ressembler à celle d'un Gouverneur de Province. Toujours rempli de l'esprit de JESUS-CHRIST, & de ses Maximes, comme il ne se proposoit en tout que la Gloire de Dieu, & le Salut des Ames, il ne vouloit rien obtenir que par l'amour, par la douceur, la persuasion, & l'éxemple. Il se montra; & il se fit aimer. C'étoit par le Clergé qu'il falloit commencer une réforme nécessaire; & ce fut avec le Clergé même qu'il en voulut délibérer. Il s'agissoit moins de proposer de nouveaux Réglemens, que de faire observer ceux, qui avoient été portés par les Conciles Généraux, & en particulier par les Synodes de l'Eglise de Bénevent. La maniére, dont s'y prit notre Prélat, pour les remettre en vigueur, ne troubla personne, & lui attira la confiance de tous.

X. Fruits de sa piété, & de la sollicitude Pastorale.

Le Chapitre de la Métropole n'hésita point à donner l'éxemple : il fut suivi. Un Chanoine se seroit reproché à soi-même sa négligence, ou son indévotion, s'il avoit manqué, sans cause légitime, aux Offices Divins, ou s'il les avoit récités sans piété, & sans attention; pendant que le pieux Archevêque se trouvoit toujours des premiers au Chœur; & que, par un air grave, modeste, & recueilli, il inspiroit à tous ces sentimens respectueux, avec lesquels on doit toujours chanter les Louanges du Seigneur, & célébrer les saints Mystéres. Les Curés de la Ville, & ceux de la Campagne recevoient ordinairement ses Visites, comme celles d'un Pere, qui ne désiroit que le bien de ses Enfans; & qui annonçoit par tout la paix. Tandis que les Peuples attentifs, & dociles à ses Instructions, en faisoient leur profit; leurs Conducteurs, plus touchés encore de la sainteté de ses actions, que de la force de ses Discours, prévénoient quelquefois ses corrections, pour réformer eux-mêmes ce qu'il y avoit de repréhensible dans leur condui-

re. La régularité, la discipline, le bon ordre, & le repos sont bientôt rétablis dans un Diocèse; lorsque le premier Pasteur, agissant de concert avec ceux, qui doivent partager la sollicitude Pastorale, sçait se faire tout à tous, pour les engager tous à bien remplir les devoirs de leur ministére.

XI. Autres avantages, qu'il procure à son Diocèse.

Tels furent les moyens qu'employa le zélé Cardinal, pour rendre à son Eglise sa premiére beauté, en réglant les Mœurs du Clergé, & des Peuples; & en bannissant des lieux saints, tout ce qui pouvoit paroître opposé, ou à la modestie chrétienne, ou à la majesté & à la décence du Culte Divin. Avec la même vigilance, il pourvut aux besoins des Pauvres, à l'entretien des Hôpitaux, à l'éducation de la Jeunesse, à la paix, & à l'honneur des Familles. Selon la Réfléxion de l'Abbé Ughel, la prudence de ce Prélat, & le Don de la parole contribuérent encore moins, que la force de son éxemple, à faire aimer, & pratiquer tout ce qui appartenoit à la Religion & à la Piété (1). Il n'occupa cependant que l'espace de seize mois, & de quelques jours, le Siége de Bénevent; dont il étoit le cinquante-quatriéme Archevêque, & le quatorziéme honoré de la Pourpre (*). Le Pape Urbain VIII le rapella à Rome, où il jugeoit sa présence nécessaire. Notre Prélat obéit: mais en se laissant placer dans les Congrégations, qu'on apelle du Saint-Office, des Evêques, & des Réguliers, & dans celle de l'Indice; il se démit volontairement de son Archevêché, & pria le Souverain Pontife d'agréer sa Démission; parce qu'il ne croyoit pas pouvoir retenir un Bénéfice, où il ne lui étoit pas permis de faire sa Résidence (2).

XII. Il abdique: Pourquoi?

Le reste de ses jours fut donné aux affaires générales de la Religion, & à ce qui concernoit le Gouvernement de l'Eglise Universelle, sous trois Souverains Pontifes; dont le Cardinal de Saint Clément eût constanment la confiance; & qu'il aida

(1) Ecclesiam sibi creditam suâ præsentiâ illustravit; atque in eâ Ecclesiasticam Disciplinam, pietatemque in quantùm valuit propagavit, non modò gravitate Sermonis, & prudentiâ, sed quod longè præstat, vitæ modestioris exemplo. Sed post annum Romam revocatus à Pontifice, implicitusque curiæ gravioribus negotiis Beneventanum Sacerdotium dimisit anno 1643, &c. *Ita. Sacr. Tom. VIII, Col.* 173.

(*) Le saint Pape Benoît XIII, dans son Synodicon, compte Vincent Maculano, pour le cent-huitiéme Prélat de cette Eglise; & il raporte les noms de tous les Evêques, & Archevêques, qui l'avoient précédé dans ce Siége, depuis saint Photin, à l'exception des onze Evêques, qui succédérent à ce Saint, jusqu'au commencement du quatriéme Siécle. Si on ne trouve plus aujourd'hui les noms de ces Evêques, il faut l'attribuer, dit le saint Pape, à l'ordre qu'avoit donné l'Empereur Dioclétien l'an 302, pour faire brûler toutes les Ecritures des Chrétiens, selon le témoignage d'Eusébe.

(2) Cùm ejus præsentiâ carere non posset summus Pontifex, abdicare maluit, quàm alienis pascendas oves committere. *Echard, ut sup.*

XIII. Son caractére.

toujours de ses Conseils. On ne le compte pas parmi ces sages Politiques, habiles dans l'art de dissimuler; qui sçavent s'accommoder aux tems & aux humeurs des gens, pour parvenir d'autant plus sûrement à leurs fins, & à leur propre élévation, qu'ils paroissent moins s'en occuper. Mais on reconnut toujours en lui un homme vrai & ami de la Vérité, zélé pour la justice, incapable de préférer ses propres intérêts les plus précieux, à son devoir, ou à la Religion. La prudence chrétienne, & la rare Erudition, dont il donnoit tous les jours de nouvelles preuves, étoient encore relevées par cette noble simplicité, qui lui étoit naturelle; & que la plus maligne critique n'entreprit jamais de noircir. Lorsque le Pape Urbain VIII mourut, le 29 Juillet 1644, après avoir tenu le Saint Siége pendant près de vingt-un ans, Maculano n'en avoit pas encore trois de Cardinalat. Il fut néanmoins porté si vivement par le plus grand nombre des Cardinaux; que pendant quelque tems on le regarda à Rome, & dans les Royaumes Chrétiens, comme le prochain Successeur d'Urbain VIII (1). Un Cardinal, Tout-Puissant dans une Cour Etrangére, en lui faisant donner l'exclusion, ne considéra que l'aggrandissement de sa propre Famille, à laquelle il ne croyoit pas que notre Cardinal dût être favorable.

XIV. Après la mort d'Urbain VIII, il est porté pour être Pape.

Tom. V, pag. 255.

L'Auteur Anonyme de l'Histoire des Papes, dit que le Cardinal Antoine Barberin, Neveu d'Urbain VIII, s'efforça de placer sur le Saint Siége le Cardinal Maculano, ou de saint Clément, Profès de l'Ordre de saint Dominique; mais que le parti de France s'y opposa avec vigueur, parce que Maculano étoit ennemi du Cardinal Mazarin, notre Premier Ministre. Cependant selon le même Historien, Antoine Barberin étoit entiérement François, & dans le parti de la France. Il avoue encore que le Cardinal Jean-Baptiste Pamphile, qui fut élû, & qui prit le nom d'Innocent X; étoit ennemi déclaré du Cardinal Mazarin. Aussi, ajoûte-t-il, que *nous fumes pris pour dupes en cette rencontre*. Quoi qu'il en soit, la modestie connuë de notre Cardinal nous permet de penser, que l'opposition qu'on fit à son Elévation, le mortifia moins, que le zéle empressé de ceux qui vouloient lui procurer la suprême Autorité. Toujours semblable à lui-même, il remercia le Seigneur de ce qu'en

Pag. 256.

Ibid.

(1) Tantam verò eximiis virtutibus apud omnes, ipsum præsertim purpuratorum Patrum Collegium fecerat existimationem sui, ut parùm abfuerit, quin in sequenti Conclavi summus ipse Pontifex acclamaretur; cujus & per orbem Christianum publica extitit fama, &c. *Echard. Tom. II, pag. 623. Col. 1.*

détournant de ses foibles épaules, un fardeau, qui seroit redoutable aux Anges mêmes, il le destinoit à une vie plus tranquille, & en même tems plus assurée pour son Salut.

XV. Travail & charité.

Sans jamais se refuser aux besoins de l'Eglise, ni à cette suite d'affaires, où l'engageoit la nécessité de se trouver dans tant de différentes Congrégations, le saint Cardinal continuoit à pratiquer toujours, sous l'éclat de la Pourpre, toutes les vertus d'un Religieux, & d'un Pénitent. Les plus grandes occupations ne l'empêchoient pas de se menager plusieurs momens, le jour & la nuit, pour vaquer à l'Exercice de l'Oraison; & il ne se dispensoit d'aucune austérité de son Ordre, qui fut compatible avec l'Etat, où la Providence l'avoit placé. Quoiqu'en renonçant à son Archevêché de Bénevent, il se fut réduit à la condition de Cardinal pauvre, il trouvoit encore dans sa pauvreté, de quoi soulager les Misérables, & faire du bien à ceux qu'il sçavoit dans l'indigence. On remarque que le zéle de la justice, & cet esprit de charité qui l'animoit, ne paroissoient jamais mieux, que lorsqu'il s'agissoit de défendre la Cause de la Veuve, & de l'Orphelin, quand ils n'avoient pour eux que le bon droit; tandis que le crédit, & les richesses, par conséquent le nombre d'Amis & de Fauteurs, parloient hautement pour leurs Adversaires.

XVI. Réputation de Doctrine.

Cette charité magnanime faisoit sans doute honneur à notre Cardinal: & il n'étoit pas dans une moindre réputation de Doctrine. C'est le témoignage que lui rendirent nos Théologiens de France; qui ayant fait un assez long séjour à Rome, sous le Pontificat d'Innocent X, s'étoient souvent trouvés dans la nécessité, ou l'occasion, de traiter avec les Cardinaux, pour s'expliquer avec eux sur les Disputes, dont on demandoit la résolution au Saint Siége. Un Auteur Contemporain assure que ces Messieurs, de retour à Paris, lui avoient avoué que de tous les Prélats, & Théologiens qu'ils avoient vûs à Rome, il n'en étoit aucun qui parlât plus sçavanment, ni avec autant de précision, sur les matiéres de la Grace, que l'illustre Cardinal de Saint Clément, dont la haute piété étoit en même tems l'éxemple de cette grande Ville.

Jean-Bapt. Feuillet, 15 de Fev. pag. 318.

Le même Ecrivain attribue à notre Cardinal, la sage résolution, que prit enfin le Pape, d'éloigner de la Cour Dona Olympia sa Belle-Sœur; Princesse de beaucoup d'esprit, & de manége; mais qui, pour se trop mêler de mille choses, dont une femme n'auroit point dû prendre connoissance, faisoit

Ibid.

LIVRE XXXVII. VINCENT MACULANO.

XVII. Dona Olympia.

quelque tort à la réputation du Pontife régnant. Les esprits satyriques, & les Ennemis du Saint Siége prenoient de-là occasion de mordre, ou de médire à leur ordinaire. Les Gens de bien en gémissoient, & se taisoient. Personne n'osoit avertir le Saint Pere, parce qu'on ne sentoit que trop, combien il étoit dangereux de s'exposer au ressentiment d'une femme aussi puissante que vindicative. Les Cardinaux, depuis long-tems instruits de tout, tant par le bruit public, que par divers Libelles, ou même par des Médailles frappées dans les Pays Etrangers, résolurent de faire cesser le scandale. Ils priérent donc le Cardinal de Saint Clément de vouloir faire pour l'honneur de la Religion, ce que nul autre ne pouvoit, ou ne vouloit entreprendre. Le Serviteur de Dieu ne se dissimula pas à lui-même le danger de la commission; mais fermant les yeux à tous les motifs humains, qui devoient l'empêcher de s'en charger, il découvrit à Sa Sainteté, ce qu'il lui importoit de ne pas ignorer.

Ce qu'on avoit pû prévoir, arriva. Dona Olympia ayant reçu ordre de sortir du Palais, & défense d'y revenir jamais sans être apellée, elle ne se déconcerta pas pour cela; & sa disgrace ne fut point bien longue. Bientôt après justifiée, ou pardonnée, son génie la porta à vouloir se mêler, plus que jamais, des affaires de l'Eglise, de la disposition des Charges, de la distribution des Benéfices. Si tout le passé fut oublié d'une part; elle n'oublia pas elle même, qu'on lui avoit rendu de mauvais services, en désapprouvant sa conduite, & la faisant trop connoître à celui, à qui seul elle auroit voulu pouvoir la cacher. La prudence lui fit dissimuler son dépit, le reste du Pontificat d'Innocent X: & ce fut après la mort de ce Pape, décédé le sept de Janvier 1655, que Dona Olympia fit éclater ses véritables sentimens. L'espérance de voir le Cardinal de saint Clément sur le premier Trône de l'Eglise, s'étoit renouvellée, & parmi le Peuple Romain, & dans plusieurs Cours de l'Europe. On prétend que les Ambassadeurs tenoient son Exaltation si assurée, qu'ils en avoient écrit à leurs Maîtres comme d'une chose indubitable. Son mérite, sa vertu, son expérience, le grand nombre des Cardinaux, qui lui étoient sincérement attachés; le crédit du Cardinal Antoine Barberin, aussi puissant dans ce Conclave que dans le précédent, parce que le dernier Pape n'avoit point laissé de Cardinal Neveu; tout cela favorisoit l'opinion commune, d'ailleurs très-confor-

Ibid. pag. 519.

XVIII. L'espérance de voir Maculano Pape, se renouvelle après la mort d'Innocent X.

me

me aux désirs des Peuples. Mais le Seigneur en avoit disposé autrement ; & il permit que les secretes menées d'Olympia eussent leur effet.

Tandis que cette Princesse s'intriguoit contre les Sujets, qui ne lui étoient point agréables ; Maculano agissoit, sinon avec la même vivacité, du moins par des vûes plus pures, pour donner un digne Pasteur à l'Eglise. Le Cardinal Fabio Chigi, natif de Sienne, qui avoit été Inquisiteur à Malte, Vice-Légat à Ferrare, Nonce en Allemagne, & Médiateur de la Paix à Munster, s'étoit acquis beaucoup de gloire dans tous ces Emplois. Fait depuis Evêque d'Imola, Cardinal, & Sécretaire du Pape Innocent X, il avoit montré dans toutes les occasions beaucoup de zéle, pour faire la Paix entre les Couronnes. Selon l'expression d'un Historien (qui suivant son stile ordinaire le loue, & le blâme en même tems) Chigi passoit pour un Prélat d'une vie pure, d'une littérature polie, d'une grande dextérité dans les Négociations, & d'une telle prudence ; que, sans jamais perdre de vûe les intérêts du Saint Siége, & de l'Eglise, il avoit toujours évité de donner du chagrin aux Princes Etrangers. Tel étoit le Cardinal que Maculano vouloit placer sur la Chaire de Saint Pierre. Antoine Barberin, dont les intentions étoient aussi droites, parce que dès son Enfance il avoit estimé le mérite, & aimé la piété, entra enfin dans le même parti ; & le fit réussir. Fabio Chigi, élû Pape le huit Avril 1655, par les Suffrages de soixante & quatre Cardinaux, qui se trouvérent au Conclave, prit le nom d'Aléxandre VII. Il étoit dans sa cinquante-septiéme année.

Vie des Papes, Tom. V, pag. 316.

XIX. Il agit lui-même pour un autre, qui est élu.

Le Cardinal de saint Clément en comptoit déja soixante-dix-sept ; & ses jours furent encore prolongés presque jusqu'à la fin du Pontificat du nouveau Pape. Si ce grand âge affoiblissoit insensiblement les forces de son corps, il ne diminuoit en rien ni la vigueur de son esprit, ni son application à la priére, au travail, & aux affaires, qui intéressoient la Religion. Quoiqu'il eût passé les quatre-vingt-six ans, lorsque Fontana en 1664 écrivoit une partie de ses actions, cet Historien remarque que le pieux Cardinal gardoit encore avec la même éxactitude les Observances réguliéres, & pratiquoit toutes les austérités de son Ordre (1). Toujours dur à lui-même, & toujours

(1) Vivit purpuræ decus in ætate octoginta sex annorum constitutus, hoc anno 1664 ; quo hæc scribimus, erga Ordinem suum ac nostrum summâ semper benevolentiâ affectus, Constitutionum nostrarum in victu, ac vestitu observantissimus, &c. *Fontan. in The. pag.* 40. *Col.* 2.

LIVRE XXXVII.

VINCENT MACULANO.

prêt à servir le prochain, on pouvoit dire qu'il ne vivoit que pour Dieu, pour l'Eglise, pour le bien public, & pour celui de tous les particuliers qui avoient besoin de son secours ou de sa protection. Aussi l'Abbé Ughel assure-t-il, que sa réputation étoit si étendue, qu'on venoit de loin à Rome, pour admirer les vertus de ce grand Cardinal, dont le nom étoit célébre dans tout le monde Chrétien (1).

XX. Son Eloge par l'Abbé Ughel.

Son Palais, ainsi que son cœur, étoit toujours ouvert aux Pauvres : & il avoit auprès de lui quelques Religieux des plus distingués par leur régularité, & par leur sçavoir. Après avoir donné une grande partie du jour aux affaires de l'Eglise, il ne se délassoit que dans la priére, ou dans les saints entretiens propres à nourrir sa tendre piété. Lorsqu'il se vit attaqué de sa derniére maladie, il fit apeller le Prieur de sainte Sabine; & le pria de vouloir avoir soin de lui, comme d'un de ses Religieux (ce Couvent appartenant à la Province de Lombardie) dans laquelle il avoit fait sa Profession Religieuse. Comme la Charité & l'Humilité avoient été ses plus chéres Vertus pendant sa vie, il voulut en donner de nouvelles preuves à sa mort, en faisant distribuer aux Pauvres le peu de bien qui lui restoit; & ordonnant que son Enterrement, dans notre Eglise de sainte Sabine, fût fait sans aucune cérémonie, sans Oraison Funébre, & sans Epitaphe. Ayant déclaré ses derniéres volontés, & reçu les Sacremens de l'Eglise, il se reposa dans le Seigneur, entre les bras de ses Freres, & dans l'Habit de son Ordre, qu'il n'avoit jamais quitté; parce qu'il le préféroit à la Pourpre; ainsi qu'il l'avoit déclaré expressément au Pape Aléxandre VII, lorsque Sa Sainteté voulut obliger les Cardinaux Réguliers à prendre le Rouge, pour se conformer aux autres. Ce saint Cardinal mourut le 15 de Février 1667, âgé de quatre-vingt-huit ans, cinq mois, & quatre jours; trois mois avant le décès d'Aléxandre VII, à qui il avoit rendu de bons services, sans entrer aveuglément dans tous ses projets, ni dans toutes les idées de sa Famille.

XXI. Sa derniére maladie.

XXII. Sa mort.

(1) Adhuc superest purpuratus Princeps, cujus veneranda canities omnium virorum concursu Christiano orbi admirationi est, cui par est longam vitam, faustamque precari. *Ita. Sacr. Tom. VIII, Col.* 173.



## DOMINIQUE DE MARINIS, ARCHEVÊQUE, ET VICE-LEGAT D'AVIGNON.

DOMINIQUE DE MARINIS.

I. Illustre naissance de Dominique de Marinis.

CET illustre Prélat, originaire de Ligurie, & Romain de naissance, a réuni en sa personne, ce que la noblesse du sang, & la sainteté de la Religion ont de plus respectable, & de plus auguste. Son Pere, nommé Jean-Baptiste de Marinis; Marquis de Bomba dans le Royaume de Naples, étoit issu d'une Famille Patricienne très-distinguée dans la République de Gênes: & sa Mere, Théodore Justiniani, pouvoit compter parmi ses Ancêtres, non seulement des Princes de l'Isle de Chio, mais aussi des Empereurs Grecs, qui avoient autrefois occupé le Trône de Constantinople.

II. Piété de ses Parens.

La piété, dont l'un & l'autre faisoient profession, ne les avoit pas rendu moins récommandables, que tous les avantages qu'ils tenoient de la nature & de la fortune. Engagés dans les liens du Mariage, ils suivoient scrupuleusement le Conseil de l'Apôtre, usant de ce monde, comme n'en usant pas; c'est-à-dire, sans s'y attacher, sans mettre leurs espérances dans ce qui passe avec la figure du monde. Ils avoient de grands biens; & ils en faisoient un usage chrétien; rachetant leurs péchés par les Aumônes, afin de s'assurer un Trésor dans le Ciel. Le Seigneur de Bomba, non content de donner aux Riches du Siécle, des éxemples si dignes d'être imités, il entreprit encore de montrer la nécessité, & le mérite de l'Aumône par un Ouvrage, qu'il publia sous le Titre de *Dialogue pour exciter la piété des Fidéles à compatir aux Pauvres de* JESUS-CHRIST, *& à subvenir libéralement à leurs miséres.* Dans tout cet Ecrit, il n'exprimoit que les sentimens de son cœur, & ses propres maximes. Aussi trouvoit-il bon que sa pieuse Epouse, comme l'asyle des Affligés, donnât toutes sortes de secours aux personnes de son Sexe, qui gémissoient dans l'abandon, la maladie, ou la pauvreté. On raporte que saint Philippe de Néri estimoit si particuliérement la vertu de cette charitable Dame, qu'il l'apelloit une personne de toute bonté.

III. De ses Freres, & de ses Sœurs.

Le Seigneur voulut récompenser, même dès cette vie, les bonnes œuvres des deux Epoux, par le nombre, & le mérite des Enfans, qui furent les fruits de leur Mariage. Outre six Filles, qui étant venues à l'âge nubile, prirent toutes le Voile dans l'Ordre de saint Dominique, quatre dans le célébre Monastére de Magnanapoli à Rome, & deux dans celui de sainte

LIVRE XXXVII.

DOMINIQUE DE MARINIS.

Catherine de Sienne ; il y eut plusieurs Garçons, dont les Talens, & les Vertus firent honneur à la Piété de leurs illustres Parens. L'aîné de tous recueillit seul tous les Biens de la Famille, que ses Cadets lui laissérent volontiers, résolus de ne prendre que JESUS-CHRIST pour leur partage.

Dominique de Marinis, dont nous écrivons l'Histoire, étoit le quatriéme de ses Freres, & le troisiéme qui embrassa l'Institut des FF. Prêcheurs, dans le Couvent de la Minerve, au

IV. Il entre dans l'Ordre de saint Dominique.

mois de Février 1615, étant né le 21 Octobre 1599. Il avoit été nommé Didier au Baptême ; & on lui donna le nom du saint Patriarche, quand il en reçut l'Habit. Du côté de son Pere, il étoit petit-neveu de notre Léonard de Marinis, autrefois Archevêque de Lanciano, fort célébre dans le Concile de Trente : & l'illustre Vincent Justiniani, Général des FF. Prêcheurs, & Cardinal, sous Pie V, étoit son grand-oncle maternel (1). Nous avons déja donné l'Histoire de l'un & de l'autre : & si nous n'étions obligés de supprimer bien des choses, pour ne pas trop multiplier les Volumes, nous pourrions écrire celle de ses deux Freres, Thomas & Jean Baptiste de Marinis, qui portérent long-tems avec lui le joug de JESUS-CHRIST dans le même Couvent de la Minerve.

V. Thomas de Marinis.

Il suffit de dire ici que le premier, après avoir instruit, & édifié les Peuples, & rendu plusieurs services importans à son Ordre, dans les différens Emplois de Secretaire de deux Généraux, de Vicaire de la Province Romaine, & de Commissaire Général, tant dans l'Allemagne, & la Bohême, que dans l'une & l'autre Sicile, mourut saintement à Naples, moins chargé de jours que de mérites, le 27 de Février 1635.

VI. Jean-Baptiste de Marinis.

Le second des trois Freres, honora successivement toutes les Charges de son Ordre, dont il fut le cinquante-septiéme Général. Nous aurons souvent occasion de parler de lui, parce que n'étant âgé que de deux ans plus que notre Prélat, ils firent leurs Etudes, & quelques Voyages ensemble. On les proposa aussi quelquefois pour les mêmes Emplois, dont leurs Talens les rendoient également dignes ; & ils terminérent enfin leur course dans la même année.

(1) F. Dominicus de Marinis Italus, origine Ligur, Patria Romanus, Patre Joanne-Baptistâ de Marinis Bombæ Domino, ex antiquâ nobilique Liguriæ gente, & Familiâ inter Genuenses triginta nobilitate primarias clarissimâ, & Theodorâ Justinianâ ipsius conjuge è Justinianorum antiquissimâ ac nobilissimâ Familiâ inter Genuenses præcipuâ, Chiensis Insulæ Græcorum imperii potita dominio procreata, quæ & F. Vincentii Cardinalis Justiniani, olim Ordinis Prædicatorum Magistri, ex germano Fratre neptis erat, Romæ natus est anno 1599, Octobris 21, Desiderius in aquis lustralibus vocatus, &c. *Echard. Tom. II, pag. 627. Col. 1.*

Après avoir fait leurs Vœux dans le Couvent de la Minerve, & commencé leurs Etudes dans le même Collége, ils furent envoyés l'un & l'autre en Espagne, pour les continuer dans les Universités d'Alcala, & de Salamanque. Jean Gonçalez, & Pierre de Herréra, deux des plus célébres Théologiens de leur Siécle, furent leurs Professeurs dans cette derniére Université : & les jeunes de Marinis ne profitérent pas moins des éxemples, que des Leçons de ces habiles Maîtres, pour devenir toujours plus vertueux, en devenant plus sçavans. Indépendanment de leur naissance, ils trouvérent dans les qualités de leur esprit & de leur cœur, de quoi s'attirer l'estime & l'affection des Etrangers. L'innocence de leurs mœurs ; & leurs maniéres nobles. pleines de douceur, de civilité, & de grace, leur gagnérent si bien les cœurs des Espagnols, que cette Nation a depuis conservé pour eux des sentimens de vénération, & de respect. Lorsque l'obéissance les rapella en Italie, ils étoient déja en état d'enseigner avec honneur, ce qu'ils avoient appris, autant par une étude particuliére des Saintes Ecritures, & des Livres des Peres, que par leurs Exercices Scholastiques dans les meilleures Ecoles d'Espagne. On mit d'abord leurs Talens à profit, en les chargeant l'un & l'autre, de faire des Leçons de Théologie dans notre Collége de la Minerve. Ce premier Emploi devoit naturellement les conduire de Poste en Poste, & sans interruption, jusqu'aux premiéres Charges de l'Ordre.

VII. Etudes dans les Universités d'Espagne.

Cependant la piété éclairée de Dominique de Marinis ne le rendit attentif qu'à ce qui pouvoit contribuer davantage à sa perfection. Il crut qu'il seroit dans la suite d'autant plus utile à ses Freres, qu'il se seroit éxercé plus long-tems dans la pratique de toutes les Vertus Chrétiennes & Religieuses. La grande réputation de régularité où étoit le Couvent de Toulouse, qu'on considéroit avec raison comme le centre & l'appui de toute la Réforme du Pere Michaelis, lui fit concevoir un grand désir d'aller passer du moins quelques années dans ce Sanctuaire, pour y prendre plus parfaitement l'esprit de sa Vocation ; & y puiser des régles de conduite, qui pussent lui servir le reste de sa vie. Le dessein étoit louable : il fut applaudi des Supérieurs. Séraphin Siccus, alors Général de l'Ordre de saint Dominique, ne se contenta pas d'approuver la résolution du fervent Religieux ; mais en lui accordant la permission qu'il demandoit, il lui donna en même tems une Institution de Proféſſeur ; afin qu'il retirât un double avantage de

VIII. Ce que Dominique de Marinis, fait à Toulouse.

DOMINIQUE DE MARINIS.

son Voyage; & qu'en profitant des beaux Exemples de ses Freres, il leur fût lui-même de quelque utilité. Cet arrangement ne servit qu'à faire mieux connoître la solide humilité de son cœur. Arrivé à Toulouse Dominique de Marinis ne demanda d'autre grace, que celle d'être reçu au nombre des jeunes Etudians, sous la Discipline d'un Maître des Novices. Il passa une année entiére dans cet état, beaucoup moins occupé de l'Etude, que de la Priére, & du soin de se purifier par la mortification des sens, & le renoncement à soi-même. Jamais Disciple ne parut plus docile, ni plus attentif aux Instructions de ses Maîtres. Il étoit entré dans une sainte Communauté par le seul désir de s'édifier; &, sans faire tort à la ferveur d'un grand nombre de Religieux, qui vivoient comme avoient fait les premiers Enfans de saint Dominique, on peut dire que celui-ci étoit un sujet d'édification pour tous ceux qu'il respectoit comme ses modéles. Ses dispositions intérieures ne changérent point, lorsqu'on l'obligea de reprendre le rang qui lui convenoit, & de faire des Leçons de Théologie, à Toulouse comme il avoit déja fait à Rome. Apellé depuis à Paris, & établi premier Professeur dans le Couvent de saint Honoré, il y enseigna avec beaucoup de réputation l'an 1629, & 1630 (1).

IX. A Paris.

Nicolas Rodolphe ayant succédé à Séraphin Siccus, dans la Charge de Général, comme il n'avoit que des sentimens dignes de son grand génie, & de sa vertu, il résolut de ne rien négliger, pour rendre à tout son Ordre sa premiére beauté. Parmi les Religieux de mérite, & les plus capables de l'aider dans une si sainte entreprise, son choix s'arrêta particuliérement sur les trois Freres, Thomas, Jean-Baptiste, & Dominique de Marinis. Le premier s'acquitta fort heureusement de toutes les Commissions, dont il fut chargé jusqu'à sa mort; c'est-à-dire, pendant les cinq ou six premiéres années du Gouvernement de Rodolphe. Le second, dont le zéle, la capacité, & les lumiéres n'étoient pas moins connues, avoit été fait Sécretaire de la Congrégation de l'Indice l'an 1628: & les Fonctions de cette Charge lui permettoient d'autant moins

(1) Inde nonnullis in Theologiæ disciplinis excolendis exactis annis, audiens severiorem Ordinis in Conventu Tolosano vigere disciplinam, perfectioris vitæ avidus eò convolavit: ubi jam quæ retro erant obliviscens ad anteriora virtutum sibi proposita exempla convertit se, ac præclaro humilitatis exemplo veteranus miles, qui Theologiam Romæ docuerat, novum cum Noviciis anno integro tirocinium exorsus est. Inde Parisios à Magistro Ordinis in Conventum SS. Annunciationis ad S. Honoratum missus, in eoque primarius Theologiæ Lector institutus, annis 1629 & 1630 professus est, quo eodem munere antea functus erat Tolosæ. *Echard. Tom. II, pag. 627. Col. 1.*

de vaquer à quelqu'autre chose; que, malgré son éxactitude, & son intégrité, il se trouvoit exposé à la cruelle envie de quelques Auteurs, qui lui attribuoient la condamnation de leurs Ouvrages. Le troisiéme, beaucoup plus jeune que l'un, & moins occupé que l'autre, paroissoit aussi plus en état d'entrer dans toutes les vûes de son Général, & de le servir utilement. Il eut ordre de retourner incessanment à Rome; & dès son arrivée ayant été honoré du Bonnet de Docteur, & de la Charge de premier Régent dans le Collége de la Minerve, il fut fait bientôt après Prieur du même Couvent, & Assistant du Pere Général, avec le Titre de Provincial de la Terre-Sainte.

X. Et à Rome.

Dans tous ces différens Emplois, Dominique de Marinis fit également admirer sa rare Erudition, la solidité de sa Vertu, & la sagesse de ses Conseils. Il donna une nouvelle vigueur aux Etudes; & augmenta l'esprit de Ferveur & de Piété dans toute la Communauté. Pour faire pratiquer les Observances réguliéres, & engager tous ses Religieux à vivre, ou à travailler, selon leur état, il n'avoit pas besoin de longues Exhortations, parce que ses éxemples étoient encore plus puissans, que ses Discours. Ces avantages spirituels ne furent pas les seuls, que le zélé Supérieur procura à son Couvent de la Minerve. Depuis que cette ancienne Maison avoit été donnée à l'Ordre de saint Dominique, on y avoit fait bien des dépenses, plutôt pour réparer, étayer, ou embellir un vieux Edifice, que pour le rendre aussi solide, aussi grand, & aussi commode, qu'il devoit l'être pour une nombreuse Communauté. Tous les Prieurs, qui avoient précédé, sans manquer de zéle, avoient manqué de moyens pour faire réussir une entreprise; pour laquelle il falloit trouver des sommes, qui excédoient de beaucoup les facultés de la Maison. Cette considération ne pût arrêter Dominique de Marinis. Il ne mit sa confiance que dans le Seigneur, dit Fontana, qui étoit alors sur les Lieux, & la Providence lui mit en main tout ce dont il eut besoin, pour faire élever un nouveau Bâtiment, tel qu'on le désiroit depuis plusieurs Siécles (1).

XI. Biens spirituels, & temporels, qu'il procure au Couvent de la Minerve.

Nous n'entreprenons point de parler de tout ce que fit le Serviteur de Dieu, pour le bien général de son Ordre,

(1) In nostro S. M. S. Minervam Cœnobio Regentis studiorum priùs, Prioris postmodum onus obivit; nobileque ædificium quod Meridiem respicit à fundamentis excitavit, Piorum eleemosynis. . . Aggressusque est opus insigne, quod omnes Antecessores suos perterrefecerat; & soli divinæ gratiæ spei innixus, ad quindecim millia scutorum in illo consumpsit, &c. *Fontan. in The. Dom. pag. 59. Col. 2.*

XII. Il sert son Général avec affection, & le défend avec zéle.

pendant tout le gouvernement de Nicolas Rodolphe, dont il fut toujours le sage Conseiller, & comme le bras droit. L'inclination & le devoir l'attachoient à ce Grand Homme: il le servit avec zéle dans la prospérité ; & il ne l'abandonna point dans la disgrace. Lorsque, par je ne sçai quel mécontentement du Pape Urbain VIII, on commença à vouloir inquiéter un illustre Général, qui n'avoit jamais rien entrepris que de saint, ni rien fait que de grand ; le pere de Marinis plus généreux que politique, parla sans crainte, & agit ouvertement en sa faveur, disposé à être (s'il le falloit) la victime de sa fidélité, & de la justice. Il est vrai que tous ses efforts ne détournérent point la tempête ; mais aussi le plus grand orage n'ébranla jamais sa fermeté. L'an 1642 Rodolphe fut déposé, au grand régret de tout son Ordre ; & Dominique de Marinis sortit aussitôt de Rome, pour se retirer à Génes, comme dans un éxil volontaire. Il n'y fut laissé que jusqu'à la mort du Pontife: car Innocent X, étant monté sur la Chaire de Saint Pierre, dans le mois de Septembre 1644, un de ses premiers soins fut de rendre justice au Général déposé, & à ses illustres amis. De Marinis rapellé avec honneur, fut établi Procureur Général de l'Ordre de Saint Dominique en Cour de Rome ; & l'année suivante il auroit éte fait Maître du Sacré Palais, à la place de Michel Mazarin devenu Archevêque d'Aix, s'il se fut trouvé sur les lieux. Son absence procura cette Charge au Pere Vincent Candide ; mais lui-même n'y perdit rien.

XIII. Il est fait Vicaire Général de tout son Ordre.

Thomas Turcus, Général des FF. Prêcheurs, avant que de sortir d'Italie, pour aller faire ses Visites en France, & en Espagne, déclara Dominique de Marinis son Vicaire Général, pour gouverner tout l'Ordre ; ce qu'il fit pendant près de trois ans, d'une maniére, qui le rendit toujours plus cher à ses Religieux, & qui lui attira de nouveaux applaudissemens de la Cour de Rome. Il seconda parfaitement le zéle du P. Général, pour l'avancement des Etudes, de la reforme, & des Missions dans les Pays des Infidéles. L'éxacte connoissance, qu'il avoit de tout ce qui pouvoit concerner la situation de nos nouvelles Provinces, dans les Indes Orientales, & dans les Occidentales, le mit en état de leur fournir à propos tous les secours nécessaires. Si sa douceur naturelle ne lui fit rien relâcher de ce que demandoit la vigueur de la discipline ; le zéle de la Religion ne l'engagea aussi jamais à des entreprises, peu conformes aux régles de la

prudence

prudence & de la charité. Mais tandis qu'ainsi occupé à remplir dignement le Ministére qui lui étoit confié, le Vicaire Général ne pensoit qu'à assurer son salut, en continuant à travailler à celui de ses freres, la Providence l'apella à un autre poste, où ses vertus devoient jetter un plus grand éclat.

Anachronisme du P. Thomas Sovegos, 30 de Juin, p. 672, 673.

En suivant la Chronologie d'un Ecrivain moderne, peu versé dans la Critique, nous dirions que, le Chapitre Général des FF. Prêcheurs étant assemblé à Rome l'an 1650, pour donner un Successeur à Thomas Turcus, le mérite des deux Freres, Jean-Baptiste, & Dominique de Marinis, fixa d'abord les attentions de tous les Electeurs: & nous ajouterions que le premier ayant été élu Supérieur Général de son Ordre, par la pluralité des Suffrages, le second fut nommé par le Pape à l'Archevêché d'Avignon. Mais ce Récit renferme un Anachronisme d'autant plus grossier, qu'il étoit facile à l'Auteur de l'éviter. Il remarque lui-même que l'Archevêché d'Avignon fut donné à Dominique de Marinis, le 18 d'Octobre 1648. Son Prédécesseur, César Argelli Bolonois étoit mort d'une chute, le 30 de Juillet de la même année. Le nouvel Archevêque, obligé de céder à la volonté du Pape Innocent X, reçut ses Bulles le premier de Mars 1649; le Cardinal Jérôme Colomna lui donna le *Pallium*; & il fut sacré le onziéme d'Avril, dans notre Monastére de Magnanapoli, ou de S. Sixte, par le Cardinal Jacques Panzirole, Patriarche de Constantinople. Avant le 12 de Juillet 1649, Dominique de Marinis avoit fait son Entrée solemnelle dans la Ville d'Avignon. Il étoit donc en possession de son Eglise, non-seulement avant le Chapitre de 1650, mais aussi avant la mort du Général Turcus, arrivée le premier jour de Décembre 1649. Il ne se trouva donc point en concurrence avec son Frere, pour la premiére Charge de l'Ordre. On lui rend justice quand on assure, qu'il n'en rechercha jamais aucune; & qu'il remplit fort saintement toutes celles que l'obéissance l'obligea d'accepter.

Gal. Christ. Tom. I, Col. 837.

XIV. Dominique de Marinis, Archevêque d'Avignon.

Etant entré de même dans l'Episcopat, sans cupidité, ni ambition; il en fit toujours les Fonctions sans négligence. Nous ne dirions pas assez, si nous n'ajoutions avec tous les Historiens, qui ont eû occasion de parler de lui; qu'on ne sçauroit trop louer sa Sollicitude Pastorale, la vivacité de son zéle, la régularité de sa vie; & plus que tout, sa tendre charité envers les Pauvres. La premiére chose qu'il s'étoit proposée en soumettant ses épaules au redoutable fardeau, dont on le char-

XV. Ce qu'il se propose dans cette Dignité.

geoit, avoit été de marcher fidellement sur les traces des plus saints Evêques de l'antiquité; & d'imiter particuliérement ceux de ses Prédécesseurs, qui avoient donné les plus beaux exemples de toutes les Vertus Episcopales. On comptoit parmi ceux-ci un Religieux de l'Ordre de saint Dominique, nommé François-Etienne Dulci, natif d'Orviete; qui après avoir occupé pendant quinze ans le Siége d'Avignon, & rempli plus d'une fois la Dignité de Vice-Légat, avec beaucoup de réputation, & de gloire, étoit mort l'an 1624, extrêmement regrété de tous ses Diocésains, dont il avoit gagné les cœurs, autant par ses pieuses libéralités, que par un caractére de douceur, parfaitement conforme, dit Don Denys, à son nom, & à ce qui étoit représenté dans les Armoiries de sa Maison (1).

Le Gouvernement du nouvel Archevêque fut plus long, &, à plusieurs égards, beaucoup plus glorieux, que celui de la plûpart de ses Prédécesseurs. Il fut aussi traversé par quelques incidens, qui ne servirent qu'à faire mieux connoître la prudence du Pasteur, & sa vigilance continuelle sut tout le Troupeau Dès son arrivée à Avignon, il donna de belles preuves de l'une & de l'autre, dans le Réglement de sa Maison, dans le choix de ses Ministres, dans l'économie, ou la distribution de ses Revenus, & dans la Visite de son Diocèse. Pour être toujours en état de fournir aux besoins des Eglises, & des Pauvres, il borna à très-peu de choses, la dépense nécessaire à son Entretien, & à celui de ses Domestiques: il ne reçut dans sa Famille que peu de personnes, toutes d'une probité connuë, & propres pour les Emplois, qu'il leur confioit.

XVI. Ce qu'il y fait.

Le désir d'annoncer la paix à ses Peuples, & de rompre aux petits le Pain de la Parole, ne lui permit point de différer longtems ses Visites Episcopales. Il les fit d'abord dans toutes les Eglises de la Ville, soumises à sa Jurisdiction; & il parcourut ensuite les diverses parties de son Diocèse, répandant par tout avec l'odeur de ses Vertus, les riches effusions de sa Charité. Peu content d'administrer le Sacrement de Confirmation à ceux, que ses Ministres auroient déja préparés; il vouloit prendre lui-même connoissance de tout ce qui regardoit, &

XVII. Visites Episcopales.

(1) Fr. Stephanus Dulci Patriâ Urbevetanus religiosam vitam in Ordine FF. Prædicatorum Professus est: cùmque bonis Litteris apprimè esset Eruditus... Vacante Archiepiscopatu Avenionensi ad hanc sedem evehitur anno. 1609; quo exeunte Avenionem venit & omnium Ordinum applausu, & gratulatione suscipitur... Mortuo... Prolegato Avenionensi, in ejus locum suffectus, istud munus per aliquod tempus, cum summâ probitatis & Religionis famâ gessit... Tandem Stephanus noster, cujus morum dulcedo apprimè cum Nomine, & stemmate gentilitio conveniebat, triste sui desiderium Avenionensibus reliquit anno 1624. *Gall. Christ. Tom. I, Col. 836.*

les simples Fidéles, & leurs Conducteurs. Il prêchoit souvent; mais avec tant de zéle, de force, & d'onction, qu'il imprimoit le respect, & touchoit toujours les cœurs. Il descendoit même jusqu'à l'Instruction familiére des plus simples, & des plus grossiers. Quelques personnes de sa suite voulant un jour le détourner de cette action de charité; parce qu'il leur paroissoit qu'un pauvre Paysan, que l'Archevêque avoit commencé de catéchiser, étoit peu capable d'instruction; il leur répondit, avec cette douceur qui lui étoit naturelle: *Hé pourquoi vous étonnez-vous que je veuille prendre soin d'une ame, pour laquelle* JESUS-CHRIST *a bien voulu répandre son Sang?*

XVIII. Particuliérement dans la Ville de saint Remi.

Depuis plus d'un Siécle que les Disciples de Calvin avoient essayé de semer leurs Erreurs dans toutes nos Provinces; on n'avoit pas encore réussi à purifier de cette contagion, quelques lieux qui en avoient été malheureusement infectés: la petite Ville de Saint-Remi en Provence, & du Diocèse d'Avignon, étoit de ce nombre: ce fut par cet endroit qu'elle attira les attentions particuliéres de notre Prélat. Il visita en personne les Familles, qu'il sçavoit faire profession de la prétendue Religion Réformée. Son caractére & sa réputation méritoient bien, qu'on se fît un devoir de le recevoir avec politesse: & il fit consister le sien à agir en véritable Ministre de JESUS-CHRIST; c'est-à-dire, avec zéle, avec douceur, avec cette charité, & cette sincérité chrétienne, qui ouvre les cœurs. La liberté, qu'il laissoit aux Calvinistes, de proposer toutes leurs difficultés, & de répliquer s'ils vouloient à ses réponses, ne fut point sans effet: sa patience & sa modération inspirérent les mêmes sentimens à ceux, qu'il vouloit ramener dans le sein de l'Eglise. On l'écouta, & on reconnut la vérité; on fut enfin persuadé, & changé. Parmi les personnes, qui abjurérent entre ses mains leurs anciennes Erreurs, on distingua fort une Dame de Qualité, qui ayant sucé avec le lait le venin de l'Hérésie, s'étoit fait jusqu'alors une gloire de ce qui faisoit son infidélité & son malheur. Elle voulut que sa Conversion fût aussi publique qu'elle étoit sincére; & lorsque long-tems après elle se sentit atteinte d'une maladie mortelle, elle désira rendre ses derniers soupirs entre les mains de son bon Pasteur. Comme cette Dame appartenoit à une Maison, qui avoit été en quelque maniére le berceau & l'appui du Calvinisme dans la Province, son changement eut les plus heureuses suites, pour la Conversion de plusieurs autres.

XIX. Calvinistes ramenés à l'Eglise.

XX. Conversion d'une personne fort élevée dans le monde.

Le zélé Archevêque n'eut garde de négliger, ce qui pou-

LIVRE XXXVII.

DOMINIQUE DE MARINIS.

voit faciliter le retour de ceux qui persistoient encore dans l'Erreur, & dans le Schisme. Et comme rien ne contribue davantage à la réduction des Hérétiques, que la doctrine, & le bon exemple du Clergé, il s'appliqua particuliérement à rétablir la Discipline Ecclésiastique, & à faire fleurir les Etudes.

XXI. Etats des Etudes à Avignon.

On remarque que depuis que les Papes avoient cessé de faire leur séjour à Avignon, l'Université y étoit entiérement déchue de sa premiére réputation. Ou on n'y faisoit plus des Leçons de Theologie : ou par un défaut d'émulation, il ne s'y formoit pas, comme autrefois, de véritables Sçavans. Tout languissoit, & parmi les Etudians, qui étoient en petit nombre ; & parmi les Maîtres, qui ne trouvoient rien qui pût les piquer. Dominique de Marinis, selon l'expression d'un Auteur Contemporain, fit revivre la Faculté de Théologie dans cette Ville, en y fondant deux Chaires, dont il fit présent à son Ordre. Il choisit lui-même les Professeurs, qui devoient remplir les premiers les deux Chaires, l'une de Phylosophie, & l'autre de Théologie. Son intention étoit qu'on y enseignât toujours la pure Doctrine de S. Thomas ; & ce fut peut-être ce qui le porta à ordonner, que le Conseil de notre Couvent de Toulouse nommeroit à perpétuité les deux Professeurs ; ayant autrefois étudié, & professé dans cette Communauté, il en connoissoit le zéle pour la conservation du Sacré Dépôt. Il eut le tems d'affermir son Ouvrage, & d'en recueillir les fruits, pour le bien de son Diocèse ; puisque, suivant la remarque de Don Denis, ce fut en 1651, presque dès le commencement de son Espiscopat, qu'il fit cette Fondation, & qu'il remit en vigueur les Exercices Scholastiques (1). Il assistoit réguliérement à tous les Actes publics, & ne dédaignoit pas se trouver à ceux qui étoient moins solemnels, afin de réveiller le zéle des Maîtres, & d'exciter de plus en plus l'émulation des Disciples, soit par sa présence, soit par les difficultés qu'il proposoit. Une complaisance si bien placée, lui procuroit encore le double avantage, & d'être témoin de la Doctrine qu'on enseignoit dans ses Ecoles, & de connoître la capacité des jeunes Ecclésiastiques, qui pouvoient être employés dans le saint Ministére.

Moréri Tom. V, pag. 164.

XXII. L'Archevêque les rétablit par la Fondation de deux Chaires.

Fontana nous apprend que notre Prélat avoit été nommé, par le Pape Innocent X, Nonce Extraordinaire à la Cour de

(1) Fundavit propriis sumptibus in Universitate Avenionensi anno 1651, Cathedram Lectoris in Sacrâ Facultate Theologicâ ; ubi quotannis perpetuò prælegi S. Thomam Aquinatem præcepit ; quod statim ad bonum commune studiosorum inceptum est, &c. *Gal. Christ. Tom. I, Col.* 837.

France : & un autre Auteur assure que les intérêts de son Diocèse lui firent entreprendre, sous le même Pontife, un Voyage à Rome. L'un & l'autre nous ont laissé ignorer le sujet, & l'année de ces Négotiations. Mais nous sçavons que la premiére n'eut point lieu, les affaires s'étant accommodées avant que l'Archevêque sortît de son Diocèse (1). Il n'en fut pas de même de la seconde, qui le retint quelque tems auprès du Saint Siége. Cet éloignement de son cher Troupeau lui auroit été bien sensible, si l'avantage de ce même Troupeau ne l'avoit rendu nécessaire. Le soin, & l'entretien des pauvres étoient la chose, qu'il avoit le plus fortement recommandée à tous ses Officiers. Ceux qui étoient chargés de lever ses Revenus, & de les distribuer, lui ayant écrit depuis, qu'ils n'avoient plus de quoi faire les Aumônes accoutumées, il répondit qu'on n'avoit qu'à vendre tout ce qu'il y avoit de Vaisselle d'argent, puisqu'elle ne pouvoit être mieux employée, qu'à la subsistance des membres de JESUS-CHRIST. Il fut obéi ; mais le soulagement, qu'en retirérent ceux qui se trouvoient dans le besoin, fut pour eux un moindre sujet de consolation, que le retour du charitable Archevêque. Si tous les Etats, tous les Ordres de la Ville, le Clergé, & la Noblesse, se piquérent à l'envi de marquer, par une magnifique reception leurs sentimens de respect, de reconnoissance, & d'amour, pour un tel Pasteur ; les pauvres se distinguérent en leur façon : & les démonstrations publiques de leur joye ne furent pas ce qu'il y eut de moins touchant, pour un Prélat, qui préféroit à tous ses Titres, celui, que tout le monde lui donnoit, de Pere des pauvres.

XXIII. Voyage à Rome.

XXIV. Ce qu'il écrit en faveur des Pauvres.

On pourroit remplir un juste Volume, du simple récit de ses Aumônes, & de tout ce qu'il fit pendant vingt ans, pour consoler ou soulager de pauvres Familles, & repandre dans le sein des misérables, ce que la seule charité lui avoit appris à retrancher de son train, & de sa table. Le détail même le plus circonstancié ne seroit pas entier : car toujours attentif à ce Conseil de l'Evangile : *Lorsque vous ferez l'Aumône, que votre main gauche ne sçache point ce que fait votre main droite :* Cet Ami de Dieu cachoit modestement aux yeux des hommes, la meilleure partie de ses libéralités. Mais celles qu'il ne

XXV. Effusion de sa charité.

Math. VI. 3.

(1) P. F. Dominicus de Marinis Avenionensis Archiepiscopus, ab Innocentio X, creatus, ab eodem Apostolicus Nuncius destinatus est in Galliam ad componenda gravia negotia. Avenione tamen non discessit, rebus tandem compositis. *Fontan. in The. Dom. pag.* 359.

LIVRE XXXVII.

DOMINIQUE DE MARINIS.

pouvoit faire qu'en public étoient toujours si abondantes, & dans les tems surtout les plus stériles ; qu'on eût dit que la fertilité, en se refusant aux Campagnes, s'étoit retirée dans ses Greniers. Tous les pauvres généralement avoient entrée dans son Palais, comme dans leurs maisons : & si les personnes préposées pour leur distribuer leur nourriture, ne les servoient pas avec assez de promptitude, & de douceur ; ou si elles témoignoient quelque rebut dans cet éxercice de charité, notre Prélat arrêtoit bientôt leurs plaintes, tant par son éxemple, que par ces paroles qu'il leur disoit quelquefois : *Pourquoi vous rendez-vous fâcheux à ces pauvres ? ils ne vous demandent pas votre bien, ni le mien, mais le leur.*

XXVI. Autres libéralités.

Dans les années 1653 & 1654, Dominique de Marinis étant Vice-Légat, & Gouverneur Général de la Ville d'Avignon, & du Comtat Vénaissin, il éxerça cette Charge au contentement de tout le monde. La paix par ses soins fut conservée dans le Pays, & la Justice administrée avec beaucoup d'éxactitude. Il employa aussi des sommes considérables pour faire réparer, & rendre plus commode le Palais Archiépiscopal, que le feu du Ciel avoit endommagé. Lorsque ses occupations lui permirent de reprendre le cours de ses Visites, on continua à admirer le zéle, dont il étoit dévoré pour la beauté de la Maison du Seigneur. Ce zéle parut peut-être moins, dans les copieuses Aumônes, qu'il répandit à propos, pour la réparation, & la décoration de plusieurs Eglises de la Campagne, demi-ruinées, ou trop négligées, que dans ses attentions à fournir par tout de bons Ministres ; à régler les mœurs des Ecclésiastiques, & des Fidéles, & à rétablir les anciennes pratiques de piété dans toutes les parties du Diocèse (1). Mais pour procurer de nouveaux avantages à ses peuples, & remédier plus efficacement à tous les abus, en affermissant le bien, qu'il avoit déja fait dans ses Visites, il assembla un Synode à Avignon, dans le mois de Juin 1660 : & les sages Réglemens, proposés & autorisés dans cette Assemblée, furent imprimés la même année, dans la même Ville (2).

XXVII. Sollicitude Pastorale. Synode.

Moréri, ut sp.

Peu de mois avant la tenue de ce Synode, notre Archevêque s'étoit trouvé dans l'occasion de marquer au Roy Très-Chrétien, son respectueux & sincére dévouement. Comme

(1) Hic Episcopale Palatium tonitru deformatum, ampliandum & instaurandum curavit; ac perlustratâ Diœcesi, Ecclesias collapsas, morumque disciplinam sedulò restituit, &c. *Gal. Christ. Tom. I, Col.* 838.

(2) Decreta Diœcesanæ Synodi Avenionensis, celebratæ VI idus Junii 1660, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 628. *Col.* 1.

LIVRE XXXVII.

DOMINIQUE DE MARINIS.

Etienne Dulci, un de ses Prédécesseurs, dont il a été fait mention, avoit eû l'honneur de recevoir dans son Palais, Louis le Juste, lorsqu'il marchoit en 1622, contre ses Sujets rebéles du Languedoc; Dominique de Marinis eût aussi l'avantage d'accompagner Louis le Grand, la Reine sa Mere, & les Princes de sa Cour; lorsqu'en 1660, ce Monarque alla en Provence, avant que de se rendre sur les Frontiéres du Royaume, pour son Mariage avec l'Infante Marie-Thérése d'Espagne. Dans toutes les Villes de Provence, où ce Prélat parut à la suite du Prince, il laissa d'illustres marques de sa piété, & de sa Religion. On en voit encore de beaux Monumens, particuliérement à saint Maximin, dans l'Eglise de sainte Madeleine, & dans celle de Tarascon, où repose le Corps de sainte Marthe. Dans la premiére, ayant fait, avec solemnité, la Translation des Reliques de la sainte Amante de JESUS-CHRIST, il les renferma, en présence de Leurs Majestés, dans une Urne de Porphyre, qu'il avoit fait travailler avec beaucoup de soin: & dans la seconde, il fit construire & orner une Chapelle, qui n'est pas moins digne de la magnificence de ce grand Archevêque. Il reçut aussi, tant de la part du Roy, que de celle de la Reine-Mere, divers témoignages de bienveillance, & d'estime: Anne d'Autriche lui donna une Croix d'Or, enrichie de Diamans; dont il fit depuis présent à sa Métropole.

Gall. Christ. Tom. I, Col. 836.

XXVIII. L'Archevêque accompagne le Roy en Provence.

Echard. Gal. Christ. ut sup.

Le sage Prélat n'omettoit rien, pour cultiver religieusement une faveur d'autant plus précieuse, qu'elle le mettoit en état de procurer plusieurs avantages à son peuple. Aussi son affliction fut-elle extrême, lorsque peu d'années après, il vit naître de fâcheux démélés entre les Cours de Rome, & de France, à l'occasion de l'attentat des Corses, contre l'Ambassadeur du Roy auprès du Saint Siége. Notre Archevêque prévit d'abord toutes les suites de cette affaire. Il redoubla la ferveur de ses priéres, avec la rigueur de ses pénitences, pour demander à Dieu de tourner le cœur du Roy à la clémence; & il veilla avec une nouvelle attention sur son Troupeau; pour empêcher, s'il étoit possible, ces coups de légéreté, & d'imprudence; où les peuples ont coutume de se porter, dans les subites Révolutions, qui leur font changer de Maître. L'espérance, ou le désir de profiter du changement, pour avancer leur fortune, en aveugle toujours un grand nombre: & l'idée flateuse d'un meilleur sort, sous un autre Gouvernement, les engage quelquefois dans des démarches téméraires; dont ils ont ensuite tout le loisir de se repentir. C'est ce que l'on avoit vû parmi les

XXIX. Attentat des Corses.

Le 20 Août 1662.

XXX. Le Prélat en craint les suites & redouble sa vigilance sur son Troupeau.

1664.

Citoyens d'Avignon ; avant même l'Arrêt du Parlement de Provence, du 26 Juillet 1663, par lequel cette Ville, & tout le Comtat Venaissin étoient declarés réunis à la Couronne. Bientôt après ils furent rendus au Saint Siége, par la Paix de Pise : & alors ceux qui s'étoient montrés les moins dociles à la voix de leur Pasteur, furent les premiers à implorer l'honneur de sa protection. Il ne la refusa à personne ; & elle fut utile à tous. Ses salutaires conseils en avoient retenus quelques-uns dans les bornes de la modération ; & par ses bons offices, il appaisa le Saint Pere, en faveur de quelques-autres ; dont on ne pouvoit pas dire, qu'ils ne se fussent bien oubliés dans cette rencontre. Enfin ce qu'il n'avoit pû faire entendre aux plus échaufés, dans un tems de confusion, & de trouble ; il n'eut plus de peine à le persuader à tous : sçavoir, que les Particuliers ne doivent jamais entrer d'eux-mêmes, dans les démêlés des Souverains. Ceux-ci terminent leurs différends quand ils le jugent à propos : & ceux-là trop souvent sont les victimes d'un zéle mal placé, dont personne ne leur tient compte.

XXXI. Sages conseils, & bons offices.

Le retour désiré de la Paix donna aux pieux Archevêque, de nouveaux moyens de perfectionner tout le bien, qu'il avoit déja fait dans son Diocèse ; & dont il s'occupoit uniquement depuis près de quinze ans. Les Fidéles parurent toujours plus empressés à entendre ses instructions, & à en profiter : & le Clergé, aussi persuadé de la droiture de ses intentions, que de la sagesse de ses Réglemens, s'y conforma avec un zéle édifiant. Outre les secours, que les Pauvres trouvoient journellement dans la charité inépuisable de cet homme des Miséricordes, ils virent avec un nouveau sujet de consolation, que par les grosses sommes, dont il venoit d'enrichir un Mont de Piété, il leur ouvroit une ressource assurée dans leurs besoins futurs. Ceux qui cultivoient les Sciences, étoient encore encouragés, & par l'éxemple du sçavant Prélat, & par ses continuelles attentions, à leur procurer de nouveaux moyens de s'instruire.

XXXII. Mont de Piété.

Les soins de la Sollicitude Pastorale, ne l'empêchoient pas de donner une partie de son tems à l'Etude. Lorsqu'il enseignoit autrefois à Toulouse, à Paris, & à Rome, il avoit commencé quelques Traités Théologiques, en forme de Commentaires, sur toutes les parties de la Somme de S. Thomas. Devenu depuis Archevêque, il mit la derniére main à son Ouvrage, qu'il divisa en trois Tomes *in folio*. Les deux premiers, imprimés à Lyon l'an 1663, & 1666, furent dédiés à M. le Dauphin, Louis de Bourbon, Fils aîné de Louis XIV ; le

XXXIII. Ouvrages Théologiques.

le troisiéme Tome, présenté au Pape Clément IX, ne fut publié qu'en 1668.

XXXIV. Autre Synode: nouvelles Visites.

La même année notre Archevêque assembla un second Synode; & reprit le cours de ses Visites Episcopales, suivi de plusieurs Missionnaires; avec lesquels il partageoit toujours le travail. Mais en multipliant ses occupations, il ne se relâchoit en rien de ses Austérités ordinaires; & les cruelles douleurs de la Pierre, dont il étoit tourmenté, ne pouvoient modérer la ferveur de son zéle; parce qu'il avoit pris pour régle de sa conduite, cette belle Maxime de saint Charles: Que l'Evêque au milieu de son Peuple est comme un flambleau allumé, qui ne peut éclairer, qu'en se consumant. Il se consuma en effet dans l'Exercice du saint Ministére; & ses forces s'épuisérent par l'opiniâtreté du travail. Les douleurs aiguës, qui depuis long-tems éxerçoient sa patience, sans affoiblir son courage, étant devenues extrêmes, les Medécins lui proposérent la sonde, comme le seul moyen de recevoir quelque soulagement. Mais le chaste Prélat, plus jaloux de sa pudeur, que de sa vie, répondit aussitôt, comme avoit fait autrefois saint Pie: *S'il n'y a point d'autre remède, j'ai assez vécu.*

XXXV. Maladie.

XXXVI. Patience, & fermeté héroïque.

Sa fermeté jusqu'au dernier soupir fut toujours la même. Bien-loin de se plaindre de ce qui le faisoit souffrir; il rendoit ses actions de graces au Seigneur, de ce qu'il daignoit le visiter, & le purifier par les souffrances, en le rendant conforme à l'image de son Fils crucifié. Son cœur encore plus que sa bouche, répétoit souvent ces paroles si connues de saint Augustin: *Domine, hìc ure, hìc seca, hìc non parcas, ut in æternum parcas.* Brûlez, Seigneur, coupez, & ne m'épargnez point en cette vie; mais pardonnez-moi dans l'autre. Lorsque la violence du mal pouvoit le lui permettre, il s'occupoit du soin de son Troupeau, comme il auroit pû faire dans la meilleure santé. Sa tendre dévotion envers l'Auguste Sacrement de nos Autels, lui avoit inspiré d'établir dans sa Cathédrale l'Adoration perpétuelle; & le Pape lui avoit accordé diverses Indulgences, en faveur des Personnes Pieuses; qui, durant le cours de l'année, iroient aux heures marquées, rendre leurs Hommages à JESUS-CHRIST, dans le Sacrement de son Amour. L'Archevêque, quoique malade, continuoit à donner l'éxemple à tous les Fidéles, par son assiduité à un si saint Exercice, & par le profond anéantissement, où on le voyoit aux piés des Autels, plusieurs heures de suite. Le dernier Discours qu'il ait prononcé en public, a été sur les merveilles de la Divine Eucharistie.

XXXVII. Tendre dévotion envers le S. Sacrement de l'Autel.

LIVRE XXXVII.

DOMINIQUE DE MARINIS.

XXXVIII. Mort de Jean-Baptiste de Marinis, Général des FF. Prêcheurs.

Pendant que, par la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres, il se préparoit à la mort, on lui aporta la nouvelle de celle de son Frere, Jean-Bptiste de Marinis; lequel, après avoir gouverné, avec beaucoup de sagesse & de gloire, tout l'Ordre de S. Dominique, l'espace de dix-neuf ans, venoit de terminer saintement sa course, le sixiéme jour de May 1669. Notre pieux Archevêque le suivit de près; puisque ce fut le vingtiéme de Juin de la même année; qu'il se reposa dans le Seigneur. Don Denis de Sainte-Marthe s'est trompé, quand il a dit que ce Prélat étoit âgé de soixante-seize ans. On a déja remarqué qu'il étoit né le 21 Octobre 1599; il mourut donc dans sa soixante-onziéme année. Son Corps fut enterré avec beaucoup de pompe, dans l'Eglise de Notre-Dame de Dons, qu'il avoit enrichie de plusieurs beaux Ornemens, & de quantité de Vases précieux. Le Pere Antoine Goudin, Religieux du même Ordre, & célébre Professeur dans l'Université d'Avignon, fit l'Oraison Funébre, qui fut depuis imprimée; mais les Pauvres, que notre Archevêque avoit établi ses Héritiers (1), firent encore mieux son Eloge, en publiant une partie des Aumônes, qu'il n'avoit cessé de répandre sur eux, pendant un Episcopat de vingt années.

XXXIX. Et de Dominique de Marinis, Archevêque d'Avignon.

XL. Sa mémoire est en bénédiction.

Nous ne nous flatons pas d'avoir raporté toutes les saintes actions de ce véritable Successeur des Apôtres : mais le peu que nous en avons dit, doit suffire pour le faire connoître. Il faut ajoûter, que sa memoire a toujours été en benédiction dans le Pays. Encore aujourd'hui lorsqu'un nouvel Archevêque arrive à Avignon, on ne croit pas pouvoir faire des vœux plus avantageux pour le Diocèse, & pour lui-même, que de souhaiter de le voir marcher sur les traces de Dominique de Marinis : & quand on veut relever les Vertus Episcopales de quelqu'un de ses Successeurs, on pense avoir tout dit en l'apellant, un autre Marinis.

(1) Sepulchrum S. Maximini, & Beatarum Magdalenæ, & Marthæ Tarascone, Sacello exornato decoravit. Synodum celebravit anno 1668; & obiit die 20 Junii 1669, ætatis 76. sepultusque est in Ecclesiâ Metropolitanâ, in Monumento affabrè elaborato curâ & expensis Rectorum Montis-Pietatis, quam bonorum omnium hæredem instituit. Doctrinæ suæ laborumque fætum reliquit eximium in summam D. Thomæ IV Tomis distributum, &c. *Gal. Christ. Tom. I, Col.* 838.



## IGNACE CIANTES, ET JOSEPH-MARIE CIANTES, EVESQUES.

I. Union des deux Freres.

SI l'union des Freres fait la joye, le soutien, & la félicité d'une Maison; on peut dire que celle d'Horace Ciantes, Sénateur Romain, & de son illustre Epouse, Lucréce de Citara, Fille de la Bienheureuse Louise Albertoni, jouït long-tems de tous ces précieux avantages. L'Histoire nous fait connoître trois de leurs Enfans, également recommandables par leurs Talens, & leurs Vertus; mais distingués surtout par les nœuds indissolubles de l'amour fraternel. Nous ne parlerons que par occasion du troisiéme, apellé Laurent Ciantes, qui succéda à son Pere dans la Dignité de Sénateur. Les deux premiers, que la même piété, la profession de la même régle, & la même Dignité d'Evêque, avoient encore plus étroitement unis, que les liens du sang, nous fournissent une Matiére aussi riche qu'édifiante.

Nés, pour ainsi dire, avec les mêmes semences de Vertus, qui sembloient héréditaires à leur Famille, ils profitérent avec la même ardeur, des attentions de leurs pieux Parens, & de leurs éxemples. Leurs premiers progrès dans les Lettres répondirent à cette élévation de génie, qu'ils firent depuis admirer dans différens Emplois, & qu'on peut encore remarquer dans leurs Ouvrages. Le monde les aima, & ne put en être aimé. Ils renoncérent à ses flateuses promesses, avant que d'avoir éprouvé sa corruption.

IGNACE CIANTES.

II. Ses beaux commencemens.

On ne nous a point appris dans quelle année, Ignace Ciantes se rendit le Disciple de saint Dominique, dans le Couvent de la Minerve. Mais il paroît que ses jeunes années, soit dans le Siécle, ou dans le Cloître, avoient été utilement employées; puisqu'étant né l'an 1594, il eut l'honneur de prêcher en présence du Pape, & de tout le Sacré Collége, le premier Dimanche de Carême 1615; c'est-à-dire, dans sa vingt-uniéme année (1). Son Discours, applaudi de cette

(1) F. Ignatius Ciantes, gente Patritiâ Romæ anno 1594 natus, Patre Horatio Ciantes, Matre Lucretiâ Jacobi de Citara, & Beatæ Ludovicæ Albertoniæ Filiâ, adolescens in Conventu Sanctæ Mariæ super Minervam Ordini nomen dedit: in quo Brevi sic eminuit, ut vigesimum primum ætatis annum vix adeptus coram summo Pontifice, eminentissimoque Patrum purpuratorum consessu, Dominicâ primâ Quadragesimæ perorarit, &c. *Echard. Tom. II, p. 620. Col. 1.*

Oratio habita ad Gregorium XV, in Sacello Pontificio, Domin. I, Quadragesimæ, Romæ 1615 in 4. Quam Auctor Scipioni Cardinali Burghesio Ordinis Protectori nuncupavit. *Ibid. Col. 2.*

LIVRE XXXVII.

IGNACE CIANTES.

auguste Assemblée, fut dès lors imprimé, & dédié au Cardinal Scipion Borghése, Protecteur de l'Ordre des FF. Prêcheurs. Le Panegyrique de saint Thomas d'Aquin, que le jeune Prédicateur prononça, peu de jours après, devant plusieurs Cardinaux, & un nombreux Auditoire, fut aussi imprimé la même année à Rome. Ce second Discours avoit été entendu avec les mêmes applaudissemens, que le premier; & les Romains le lûrent avec le même plaisir. Selon le Pere Echard on trouve aujourd'hui l'un & l'autre dans la Bibliothéque du Cardinal Mazarin, au Collége des Quatre Nations. Mais puisque cet Auteur prétend que ces deux Piéces avoient été faites, & publiées en 1615, il devoit placer le fait sous le Pontificat de Paul V; non sous celui de Gregoire XV, qui ne monta sur le S. Siége, que dans le mois de Février 1621. Il est vrai que ces deux Pontifes l'entendirent avec la même satisfaction, & lui donnerent les mêmes marques d'estime. La gravité, la modestie, & les rares talens de l'Orateur Chrétien, faisoient oublier son âge si peu avancé, & admirer davantage la force, & la justesse de ses discours. Les trois, qu'il avoit prononcés dans la Chapelle du Pape, en présence d'Urbain VIII, furent donnés au public l'an 1627, & recherchés avec un nouvel empressement.

Tom. II, p. 620. Col. 2.

III. Il prêche avec applaudissement, devant plusieurs Souverains Pontifes.

IV. Il éxamine avec soin, la vérité de quelques Miracles.

Ignace Ciantes enseignoit en même tems la Théologie, dans le Couvent de la Minerve: & l'éclat des Miracles, qui s'opéroient tous les jours dans l'Eglise de saint Dominique de Soriano, l'ayant rendu attentif à ce qui faisoit le sujet des entretiens ordinaires des peuples, dans toutes les parties de l'Italie, il s'appliqua particuliérement à éxaminer la réalité des faits, qui venoient à sa connoissance; à écouter les dépositions des personnes, qui se donnoient pour témoins de ce que l'on publioit; à peser tout meurement; & à écrire avec la plus éxacte fidelité, ce qu'il trouvoit appuyé sur des témoignages, qui ne pouvoient être regardés comme douteux, ou équivoques. Les Emplois, qu'on lui donna dans la suite, le mirent dans l'occasion de faire de nouveaux Examens, & de vérifier sur les lieux une bonne partie de ce qu'il avoit appris étant à Rome.

V. Dont il écrit la Relation.

Ce ne fut qu'après avoir pris toutes les précautions, qu'un homme prudent n'a garde de négliger, que notre Auteur publia une Relation circonstanciée de ces merveilles du dernier Siécle. Nous en avons parlé, & fourni les preuves dans un autre Ouvrage (*). Celui de Ciantes, divisé en trois Parties,

(*) Vie de saint Dominique, Liv. III, Chap. XIII, XIV, XV, XVI.

ne fut point donné d'abord dans ſon entier. La premiere partie parut à Meſſine l'an 1632, ſous le nom emprunté de Sylveſtre Frangipanis. Mais l'Auteur mit ſon véritable nom dans la ſeconde partie, publiée deux ans après dans la même Ville. La troiſiéme, intitulée, *Chronique du Couvent de Soriano*, fut imprimée à Milan, à Naples, & deux fois à Rome.

Si dans tout cét Ecrit, qui fut depuis traduit en pluſieurs Langues, notre Auteur a donné des preuves de ſa Religion, & de ſa piété éclairée; il n'a pas fait moins admirer ſa prudence dans le gouvernement de la Province de Naples. Pendant tout le tems qu'il fut à la tête de cette Province, Ciantes travailla avec zéle, à rétablir par tout, ou à augmenter, la régulatité; à donner une nouvelle émulation à la jeuneſſe, aux Théologiens, & aux Prédicateurs. Et ce que l'on admira le plus, c'eſt que par ſes ſages & patétiques Diſcours, ſoutenus de ſes Exemples, il fit réuſſir, à la ſatisfaction de ſes Religieux, bien des choſes, que pluſieurs de ſes Prédéceſſeurs avoient tenté ſans ſuccès. Tant il eſt vrai que la charité a de puiſſans attraits; & qu'on perſuade aiſément le bien, lorſque l'amour prend la place de la crainte.

VI. Sageſſe de ſon Gouvernement.

L'heureux état, où il venoit de mettre toute la Province, dont on lui avoit confié la conduite, porta les Supérieurs à le nommer Commiſſaire Général, dans la Pouille, la Calabre, & de la Sicile au de-là du Phare. Ciantes ne refuſa pas ce nouveau travail; & il eut par tout le même ſuccès; parce que le Seigneur étoit avec lui. Il réforma pluſieurs abus, rétablit la Vie réguliére; les Obſervances, le bon ordre. Les Evêques, & les Magiſtrats des Villes, lui témoignérent plus d'une fois leur ſatisfaction, & leur bonne volonté pour des Communautés, dont il rendoit le Miniſtére plus utile aux peuples. Les Religieux zélés ſe faiſoient un devoir de ſe joindre à lui, dans toutes ſes entrepriſes, qui ne tendoient qu'à la gloire de Dieu, & à l'honneur de ſon Ordre. Les moins accoutumés au joug de la Régularité, & au travail, ſuivoient avec docilité l'Exemple qu'on leur donnoit. Ils auroient rougi de ne point faire comme les autres, ou de contriſter un Supérieur, qu'ils ne pouvoient s'empêcher d'eſtimer & d'aimer.

VII. Heureux ſuccès.

Nicolas Rodolphe, juſte Eſtimateur du mérite, mit le Pere Ciantes au nombre de ſes Aſſiſtans, pour la conduite de tout l'Ordre, & il lui donna le Titre de Provincial d'Angle-

LIVRE XXXVII.

IGNACE CIANTES.

terre. Il n'eut point lieu de se repentir de ce choix, qui lui attira bien des félicitations de la part des Cardinaux, & des Seigneurs Romains. Mais ce même choix, aussi avantageux à l'Ordre de saint Dominique, qu'à son illustre Général, devint dans la suite pour Ciantes, une occasion de bien des tribulations, à cause de son inviolable attachement à la personne, & aux intérêts du Pere Rodolphe. Comme il l'avoit fidélement aidé dans tout le bien, qu'il avoit voulu entreprendre selon le devoir de sa Charge; il le défendit aussi avec zéle, lorsqu'il le vit injustement attaqué: & la crainte d'irriter un Souverain Pontife, ne pût jamais l'empêcher de remplir, en homme de cœur, cette partie de ses devoirs (1).

VIII. Constance & générosité.

Ce fut principalement dans cette occasion, que parurent la sagesse, & la fermeté de ce noble Romain. Il vit changer avec le tems la fortune d'un homme, dont il connoissoit l'innocence; dont il respectoit la vertu; & il ne diminua rien de sa vénération, ni de son attachement pour lui. Il sçut parler sans crainte, quand la Justice le demanda; & se taire par modestie, lorsque la prudence, ou le bien de la paix, lui firent connoître qu'il falloit attendre un autre tems. Avec un peu de complaisance, il auroit bien avancé ses propres affaires, en se ménageant les bonnes graces d'un Pape, qui depuis long tems l'honoroit de son estime: mais son cœur étoit trop éloigné de tout sentiment d'ambition, & sa vertu trop pure, pour se démentir. Dans le Chapitre assemblé à Rome l'an 1644, pour donner un Successeur au P. Rodolphe, le mérite supérieur de Ciantes pouvoit faire penser à lui; & le Pape Urbain VIII voulut prévenir le coup, en le privant de voix passive. Le Serviteur de Dieu reçût cette petite épreuve, avec sa tranquillité ordinaire: & Innocent X ayant bientôt après succédé à Urbain VIII, recompensa sa vertu par un Evêché; après avoir accordé à ses justes instances, & à la priére de plusieurs Cardinaux, la pleine satisfaction, qui étoit dûe au Général injustement déposé. L'illustre Thomas Turcus, qui étoit déja en place, & qui n'a-

IX. Ciantes est élevé à l'Episcopat. Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 175.

(1) Vir prudentiâ eminens, regiminique aptissimus, Provinciæ Regni Siciliæ præfectus est Provincialis; tum & in Provinciis Apuliæ, Calabriæ, Siciliæque ultra Pharum Commissarius Generalis institutus. Quibus in muneribus cùm se omnibus probasset, eum sibi socium, curarumque ac laborum participem ascivit, cum Titulo Provincialis Angliæ, Magister Ordinis Nicolaus Rodolphius, integerrimumque ac fidissimum expertus est, nec adversis fractum. Destituto enim Urbani VIII, auctoritate Rodolphio... non descivit ab eo Ciantes; etiamsi Pontificis propterea offensionem incurrerit, voce passivâ in instante Capitulo Generalissimo 1644 privatus. *Echard. ut sp.*

voit eu aucune part à tout ce qui avoit été tramé contre son Prédécesseur, ainsi qu'il a été remarqué ailleurs ; ne trouva pas mauvais le zéle, que ses amis firent éclater en sa faveur. Il en estima même davantage, le nouveau Prélat, qui fut sacré le 17 Septembre 1646, pour gouverner les deux Diocèses réunis de Bisaccia, & de saint Ange de Lombard, dans le Royaume de Naples.

X. Ses dispositions en acceptant cette Charge.

Ciantes n'envisagea point l'Episcopat, comme une Dignité qui l'élevoit devant les hommes ; mais, selon la Doctrine de saint Paul, comme un Ministére de charité, qui lui imposoit une nouvelle obligation de consacrer tous ses talens à la gloire de Dieu, & au service de l'Eglise, pour le salut des peuples. C'est dans cette vûe que se dévouant au travail, il se donna tout entier à l'Instruction de son Troupeau. Vincent Fontana dit en deux mots, qu'il remplit avec beaucoup d'honneur, tous les devoirs de la sollicitude Pastorale. Mais puisque nous n'avons point de Mémoires circonstanciés touchant le détail de ses actions, nous ne nous aviserons pas d'en parler sur de simples conjectures. L'Abbé Ughel, qui écrivoit vers les premiéres années de son Episcopat, l'apelle un très-digne Prélat, plus recommandable encore par la pureté de ses Mœurs, & l'éminence de sa Doctrine, que par la noblesse du Sang ; & il ajoûte qu'il ne veut point offenser sa modestie, par des louanges importunes. Cet Auteur fait en même tems mention d'un Ouvrage, que notre Evêque venoit de publier ; & il assure qu'il en avoit plusieurs autres entre les mains, dont il pourroit un jour enrichir le Public (1). Lorsque les infirmités de l'âge, augmentées par les incommodités de la goute, ne lui permirent plus de rendre ses services ordinaires à son Diocèse ; la charité qui lui en avoit fait accepter le gouvernement, le lui fit remettre à un autre. Il demanda la permission d'abdiquer son Evêché ; ce qu'ayant enfin obtenu du Pape Aléxandre VII, l'an 1661, il se retira parmi ses Freres dans le Couvent de la Minerve. Son Frere Joseph Ciantes, après de longs & glorieux travaux, l'avoit prévenu dans sa Retraite ; où ils donnérent encore pendant plu-

*In Theatr. Dom. pag. 285. Col. 1.*

XI. Il abdique, & se retire dans le Cloître.

(1) Fr. Ignatius Ciantes, Romanus, Ordinis Prædicatorum, Germanus Frater Josephi Episcopi Marsicensis, non solùm ob generis nobilitatem, sed etiam ob morum, doctrinæque præstantiam, ad Episcopalem Dignitatem evectus est ab Innocentio X, anno 1646, die 17 Septembris. Scripsit, edi-ditque dignissimus Præsul sui Ordinis Prædicatorum Cæremoniale, aliaque sui ingenii Monumenta præ manibus habet ; quem adhuc viventem promeritis laudibus haud onerabimus importunè. *Ita. Sacr. Tom. VI, Col. 835.*

LIVRE XXXVII.

ſieurs années de beaux Exemples de vertu. Nous en parlerons, après avoir ſuivi celui-ci dans les différens âges de ſa vie.

JOSEPH-MARIE CIANTES.

Joſeph-Marie Ciantes, né à Rome l'an 1602, prit l'habit de ſaint Dominique, dans le Couvent de la Minerve, à l'âge de quatorze, ou de quinze ans. Il ſuivit dans tout le reſte ſon Frere Ignace; mais il le précéda dans l'Epiſcopat; & ſa réputation de Doctrine fut encore plus brillante. Peu content de s'appliquer, ainſi que la plûpart de ſes Condiſciples, à l'Etudes des Lettres Divines, & Humaines; il voulut ajoûter à ſes autres connoiſſances, celle des Langues Orientales, particuliérement de l'Hébraïque. Il s'en ſervit depuis heureuſement, ſoit pour approfondir davantage les Textes des Livres ſaints, & les ſens obſcurs des Interprétes, ſurtout des Rabins; ſoit auſſi pour s'inſtruire, dans leurs Ouvrages, de la Doctrine des Juifs, de leurs Mœurs, de leurs Coutumes, & ſe mettre ainſi en état de travailler avec plus de ſuccès, à leur Converſion (1).

I. Etudie les Langues.

La meilleure partie de ſa vie fut conſacrée à cette Etude. Auſſi ſes travaux, véritablement glorieux à l'Egliſe de JESUS-CHRIST, furent très-utiles à un grand nombre de Juifs; qui apprirent de lui, à revenir de leurs faux préjugés, à connoître le véritable Meſſie, à ſe ſoumettre humblement à ſa Loi; & à ſe purifier enfin par la Grace du Baptême. Ciantes étoit à peine entré dans ſa vingt-quatriéme année, lorſque le Pape Urbain VIII, en 1626, l'établit Prédicateur des Juifs, qui étoient à Rome: Emploi, que le jeune Religieux remplit avec tant de zéle, de capacité, & de bonheur, que les plus habiles entre les Romains, & les Prélats du Palais, qui aimoient à entendre tous les Diſcours, qu'il faiſoit dans la Synagogue, publioient hautement ſes louanges; & oſoient ſe promettre d'avance, tous les fruits, qu'il en recueillit dans la ſuite.

II. Et ſe ſert utilement de cette connoiſſance, pour la Converſion des Juifs.

Il continua l'eſpace de quatorze années ce Miniſtére de charité; & il enſeignoit en même tems la Théologie dans le

(1) F. Joſephus-Maria Ciantes... Ignatii Ciantes... Germanus Frater natu Minor, cum eodem ad Minervam noſtrum amplexatus eſt adoleſcens, profeſſuſque inſtitutum. Atque cùm eſſet ingenio, moribuſque à naturâ feliciſſimè comparatus, Sacras Humanaſque comparavit egregiè ſibi diſciplinas: nec minore viſus eſt inter Theologos ævi ſui Eruditione fulgere, quàm in Sacris pulpitis eminere dicendi facundiâ, & gratiâ, utque ſacras ille Litteras intimiùs penetraret: Hebraicam habere voluit familiarem ſibi Linguam; Judæorumque receſſus & mores, abſtruſoſque Maſſoretæ ſenſus exactè penetravit, &c. *Echard. Tom. II, p. 634. Col. 1.*

le Collége de la Minerve. Cette double occupation, bien loin d'avoir quelque chose d'incompatible, lui servoit au contraire à remplir plus dignement l'un & l'autre Office. Versé dans les saintes Ecritures, & dans la lecture des Livres des Hebreux, il appuyoit plus fortement les Vérités, qu'on a coutume d'expliquer en Théologie : & habile Théologien, il combattoit avec plus d'avantage les fausses Traditions des Rabins, & les imaginations creuses des Talmudistes. Il répondoit à tous leurs doutes, & faisoit disparoître leurs difficultés, en leur opposant toujours le Texte sacré, & l'explication de leurs plus célébres Docteurs, pour les combattre par leurs propres armes.

III. Usage qu'il fait de la Théologie.

Si tous ceux, qu'il réduisit au silence, dans des Conférences réglées & pacifiques, avoient embrassé la Religion, dont il leur montroit la vérité, par des preuves sans réplique ; on auroit vû dès-lors les Synagogues changées en Eglises, & les Disciples de Moyse le seroient devenus de JESUS-CHRIST. Mais la Foi est un Don de Dieu, qui n'est pas accordé à tous. Cependant le nombre de ceux qu'il plût au Seigneur, non seulement d'éclairer, mais aussi de toucher efficacement & de convertir à la Foi, par le Ministére de Ciantes, fut très-considérable. On pouvoit espérer qu'il le seroit toujours davantage par la continuation de ses soins. Mais le même Pape, qui lui avoit confié ce Ministére, lui donna pour Successeur en 1640 le Pere Joseph-Marie Avila, dont nous avons déja parlé ; & sa Sainteté fit sacrer Ciantes pour le Siége de Marsico, dans le Royaume de Naples, au pié de l'Apennin. La suite fit voir que la Providence l'avoit choisi pour cette Eglise, afin qu'il lui procurât la paix, en lui faisant rendre l'étendue de sa Jurisdiction.

IV. Il est nommé à un Evêché.

Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 142.

En y arrivant il trouva un Procès, commencé depuis plus de soixante ans, & soutenu avec autant de scandale que de dépenses, entre les Evêques de Marsico ses Prédécesseurs, & les Habitans de *Saponara*, qui s'étoient soustraits à la Jurisdiction de leur Evêque. Les Archiprêtres, & le reste du Clergé de cette petite Ville, Auteurs de l'innovation, qui faisoit le sujet de la querelle, avoient trouvé le secret de s'unir si étroitement le Peuple, dans leur révolte, que tout ce qu'on avoit pû entreprendre jusqu'alors pour les réduire, avoit toujours été inutile. Résolus de s'ensévelir sous les ruines de leurs Maisons, plutôt que de recevoir une Visite Episcopale, ils méprisoient audacieusement les Censures, les Sentences des

V. Révolte du Clergé de Saponara.

Tribunaux Supérieurs qui les avoient ſouvent condamnés, les repréſentations de la Cour de Naples, & les ménaces même de leur Souverain.

VI. Affliction du nouvel Evêque.

Une ſi grande opiniâtreté affligea ſenſiblement le nouvel Evêque; ſon cœur en fut d'autant plus touché, qu'il s'agiſſoit encore moins des Droits de ſon Egliſe, que du Salut, ou de la perte des Ames. Il ne pouvoit ſans verſer des larmes, réflechir ſur toutes les ſuites de cette malheureuſe affaire. Il voyoit une partie du Troupeau toujours ſéparée du Paſteur; tout un Peuple frappé d'excommunication, vivre & mourir tranquillement dans cet état; & des Prêtres interdits, monter tous les jours à l'Autel, ſans daigner demander l'Abſolution des Cenſures; & ſans vouloir ſe repentir du Crime, qui les leur avoit attirées. Après avoir recommandé cette affaire à Dieu, par de ferventes priéres, la premiére attention de notre Prelat, fut d'éxaminer avec ſoin le droit des Parties; & la ſeconde, de faire propoſer au Clergé de *Saponara*, toutes les voyes de conciliation, que la prudence, & la charité pouvoient lui inſpirer.

VII. Il ſuit les régles de la charité, & celles de la juſtice.

Ce moyen n'ayant point réuſſi, par l'infléxibilité des révoltés, il les cita de nouveau devant le Tribual de la Rote à Rome; & il obtint contre eux trois Sentences de Condamnation; que l'Abbé Ughel apelle trois déciſions bien fondées (1).

Mais lorſque pour les faire mettre en éxécution, on conſeilla à notre Evêque d'employer la force, puiſque les Miniſtres du Roy Catholique s'offroient de marcher avec des Troupes, contre les Réfractaires; il refuſa abſolument ces voyes violentes:

VIII. Douceur & modération.

non, répondit le pieux Paſteur, je ne ſuis pas le Vicaire de la Charité de JESUS-CHRIST, pour faire périr les méchans, mais pour travailler à les rendre bons. Ce ſont à la vérité des Sujets révoltés, & des Brebis égarées; mais ce ſont mes Brebis: & la Grace peut les changer. Peut-être que par la patience, l'inſtruction, & un excès de douceur, nous toucherons enfin ces cœurs ſi long-tems endurcis: ſi le Seigneur daigne nous écouter, nous ſauverons leurs ames; mais ſi nous conſentions à leur mort, nous nous ôterions à nous-mêmes toute eſpérance de leur être jamais utiles.

Plein de ces ſentimens, & animé d'une ſainte confiance,

(1) Cæterùm Joſephi invictus animus inveteratam litem inter ſuos Anteceſſores & Archipreſbyteros Saponariæ, in ſupremo Romanæ Rotæ Tribunali diu exagitatam, aſſiduo labore, & indefeſſâ dignâque pertinaciâ ſuſtinuit, donec Palmam tulit victoriæ per tres omninò bene fundatas deciſiones; Saponarioſque Clericos, Archipreſbyterumque Priſtinæ Marſicenſis Eccleſiæ reſtituit poteſtati, &c. *Ita. Sacr. Tom. VII, Col.* 521.

le Prélat ordonna des Priéres Publiques; & redoublant la rigueur de ses mortifications volontaires, il pria avec l'humilité d'un Pénitent, qui reconnoît ne rien mériter par lui même; & avec la Foi vive d'un Juste, qui espére obtenir tout par JESUS-CHRIST. Au jour marqué pour l'éxécution du dessein, qu'il avoit concerté, pour ainsi dire, sous les yeux de Dieu, il assemble son Clergé; se met à la tête de ses Prêtres; & en chantant les Louanges de Dieu, il s'avance vers le Bourg de *Saponara* (*), suivi d'une multitude de Fidéles, qui unissoient leurs Priéres à celles du saint Pasteur. Cependant les Habitans avertis de sa marche, & toujours guidés par leurs Ecclésiastiques Factieux, ferment leurs portes, s'arment comme pour soutenir un Siége; & se rangent sur les murs, dans le dessein, ou de repousser la violence, si on vouloit leur en faire; ou de ne répondre que par leurs invectives ordinaires, aux invitations, & aux raisons, qu'on pourroit employer. C'est aussi ce qu'ils firent, dès que deux Prêtres, qui s'étoient avancés par ordre de notre Evêque, en frappant doucement a la porte, leur eurent annoncé, que leur Pasteur arrivoit pour visiter ses Brebis; qu'on eût à ouvrir, & à venir le recevoir. A ces paroles, ceux qui étoient sur les toits, ou qui paroissoient sur les murs, Prêtres, Laïques, Hommes, Femmes, Enfans, tous de concert, poussérent des cris insultans; les plus mutins menacérent de tirer sur le Clergé de Marsico, & sur l'Evêque même, s'il ne prenoient tous le parti de se retirer promptement.

IX. Démarches édifiantes du Prélat.

X. Obstination des Schismatiques.

C'étoit néanmoins le moment, que Dieu avoit marqué pour faire cesser à jamais ces longues Contestations, en faisant rentrer les Réfractaires dans leur devoir, & accordant à son Serviteur une joye plus sensible, & infiniment plus pure, que celle que peut goûter un Prince victorieux, après la défaite de ses Ennemis. Revêtu de ses Habits Pontificaux, & assis, ou appuyé, sur un tron d'arbre, à peu de distance des murs de *Saponara*, le Prélat fait signe de la main, pour demander seulement qu'on l'écoute. La Sainte Bible à la main, il commence d'un ton grave, & rassuré, son Discours par ces paroles de JESUS-CHRIST, raportées dans le dixiéme Chapitre de l'Evangile selon saint Mathieu: « Lorsque quelqu'un ne vou« dra point vous recevoir, ni écouter vos paroles, secouez en « sortant de cette Maison, ou de cette Ville, la poussiére de «

XI. Le moment de leur Conversion approche.

Math. X, 14. 15.

(*) *Saponara*, Bourg & Château du Royaume de Naples; dans la Principauté ultérieure, sur la Riviére d'Agri, est au pié du Mont Apennin, & aux Confins de la Basilicate, à dix milles, au-dessous de Marsico Novo, vers le midi.

LIVRE XXXVII.

JOSEPH-MARIE CIANTES.

» vos piés. Je vous dis en vérité, qu'au jour du Jugement » Sodome & Gomorrhe seront traitées moins rigoureusement » que cette Ville ».

Le zéle, dont l'Evêque étoit enflammé, sa modestie pleine de majesté, & une éloquence vive & patétique; ou plutôt la Parole de Dieu dans sa bouche, commença à étonner, & à ébranler tous ceux qui l'entendirent. Mais il acheva de les abattre, ou de changer en quelque maniére les loups en agneaux, lorsqu'après avoir répété distinctement les effrayantes imprécations, que Moyse avoit autrefois prononcées dans les Plaines de Moab, contre les Violateurs de la Loi, & les Rebelles, il finit tout son Discours, en secouant la poussiere de ses piés, & tournant le dos à un Peuple jusqu'alors obstiné dans son Schisme, & chargé de mille anathêmes. Comme si un coup de tonnerre en les terrassant, leur avoit fait tomber les écailles des yeux, ces aveugles volontaires virent dans ce moment, ce qu'une orgueilleuse présomption les avoit empêchés pendant tant d'années de voir, & de considérer.

Deuteron. XXVIII.

XII. Le Discours de l'Evêque les effraye.

XIII. Il reconnoissent leur crime; en demandent pardon.

On entendit une multitude confuse de voix; les pleurs, & les gémissemens des coupables; qui se reprochoient à eux-mêmes leur folie, confessoient leur crime, & demandoient miséricorde. Ceux-là crioient au saint Evêque d'avoir pitié d'eux, & de ne pas les abandonner à leur malheureux sort, en se retirant. Ceux-ci paroissoient tout disposés à décharger leur colére contre ceux, qui depuis plus d'un demi Siécle les avoient entretenus, eux & leurs peres, dans la désobéissance, & la rebellion. Peu s'en fallut, ajoute un Auteur Italien & Contemporain, peu s'en fallut, que dans la consternation, & la chaleur des esprits, on ne les précipitât du haut des murailles (1). Mais Dieu ne permit pas qu'on ajoutât ce nonveau crime, à tous ceux dont on s'étoit déja souillé. Le Clergé de *Saponara* avoit jusqu'alors inspiré la révolte à un peuple ignorant, ou séduit; & aujourd'hui le retour de ce peuple penitent est suivi de celui de tout le Clergé. On pose les armes, on ouvre les porte de la Ville; & on court en suppliant aux piés de l'Evêque; on l'environne de toutes parts, non pour lui faire violence, mais pour exciter sa compassion Nous sommes, disent-ils, vos brebis; & vous êtes notre Pasteur. Quelques indignes que nous soyons de pardon, traitez-nous en pere. Priez le Seigneur de nous pardonner;

(1) Hos clamoribus, hos jurgiis, & minis impetunt, injectisque manibus tantùm non dejectant muris præcipites, &c. *Fontan. in The. Dom. pag.* 228. *Col.* 1.

& pour marque de réconciliation, venez, entrez dans notre Ville, & ordonnez, disposez de tout selon votre sagesse.

C'étoit à ce point, que le Pieux Prélat vouloit les amener: il ne se montra pas infléxible; & la maniére, dont il sçut parler à des coupables humiliés, acheva de lui concilier toute leur confiance. Dès le même jour il commença sa Visite, & fit écrire par des Notaires, les protestations, ou les assurances, qu'on donnoit d'une soumission désormais inviolable. Après avoir réformé quelques abus des plus grossiers, & pris les mesures nécessaires pour l'entier rétablissement de la Discipline, il promit aux Habitans d'être leur Avocat auprès du Pape, pour faire lever les Censures, que le Saint Siége s'étoit reservées. Attentif à tout, il leur laissa quelques-uns de ses Prêtres, pour éxercer, en attendant, les saintes Fonctions, dont ceux de Saponara, interdits, & irréguliers ne pouvoient s'acquiter. Les Fidéles s'étant soumis à toutes les Ordonnances de leur Evêque, ils lui demandérent avec beaucoup d'instance de ne point sortir de leur Ville, sans avoir révoqué les imprécations, prononcées contre eux. La charité, qui ne sévit qu'avec peine, est au contraire toujours prête à faire du bien: ainsi l'Evêque de Marsico donna volontiers au peuple, la consolation qu'il désiroit, en faisant succéder les bénédictions, que Moyse avoit promises aux fidéles Observateurs de la Loi, aux ménaces terribles, dont il avoit prétendu effrayer salutairement des Pécheurs obstinés.

XIV. Et l'obtiennent.

Ce qui venoit de se passer à Saponara, fut bientôt sçu à Rome, publié dans le reste de l'Italie, & admiré par tout. Bien des gens, dit Fontana, ne pouvoient se persuader la possibilité même du fait; tant il paroissoit extraordinaire. Ceux qui avoient suivi notre Evêque, croyoient à peine un changement arrivé sous leurs yeux. Personne n'en rendit à Dieu de plus sincéres actions de grace que le Prélat; dont toutes les attentions furent depuis, à rétablir, avec la tranquillité & la paix, le Culte & le Service Divin, parmi le peuple nouvellement soumis. Il y travailla avec tant de succès; que par sa prudence & sa douceur, il fit bientôt oublier tout le passé; & ôta aux plus remuans tout prétexte de vouloir, ou d'oser recommencer les brouilleries.

XV. Application à remettre tout dans l'ordre.

XVI. A Saponara.

Cette grande affaire, qui avoit causé bien des chagrins, & des inquiétudes à quatre de ses Prédécesseurs, ne l'occupa que les deux premiéres années de son Episcopat. Après quoi

LIVRE XXXVII.

JOSEPH MARIE CIANTES.

il donna plus librement, & avec plus de fruit, ses soins au reste de son Troupeau. Dès l'an 1643, selon l'Abbé Ughel, il assembla un Synode, pour remettre en honneur les Pratiques de piété, corriger les abus, & arrêter les désordres, qui se multiplioient dans le Diocèse. Ordinairement il n'employoit que la douce persuasion, & l'éxemple pour rapeller ses Ecclésiastiques à l'esprit des saints Canons. Ses abondantes Aumônes, & sa magnificence dans la décoration des Eglises, augmentérent dans les cœurs de tous ses Diocésains, les sentimens d'amour, & de vénération, qu'on avoit déja pour sa personne. Après avoir fait autoriser par le Saint Siége, les sages Réglemens de son Synode, il les fit imprimer à Rome; & non content d'avoir fait réparer sa Cathédrale, qui menaçoit ruine, il l'enrichit encore d'Ornemens, & de Vases Sacrés.

XVII. Et dans le reste du Diocèse.

Ita. Sacr. Tom. VII, Col. 521.

XVIII. Reconnoissance du Chapitre de Marsico.

Ibid.

Timothée Casélius, Dominicain, natif de Naples, Prédécesseur immédiat de Ciantes, dans le Siége de Marsico, avoit fait de grands biens à son Eglise, & au Chapitre: & la libéralité encore plus généreuse du nouvel Evêque y ayant mis en quelque maniére le comble, les Chanoines crurent en devoir conserver la mémoire à la Postérité, par une magnifique Inscription, qu'ils firent graver sur le marbre, l'an 1649.

XIX. Autres libéralités de l'Evêque.

Ibid.

Ce ne fut cependant qu'après cette même année, que notre Evêque, dont le zéle ne se reposoit point, fit bâtir, orner, & renter un Séminaire pour l'Education, & l'Instruction des jeunes Ecclésiastiques. Il répara en même tems les Archives de l'Evêché, & fit chercher avec beaucoup de soin tous les anciens Monumens, qui avoient échappé aux Incendies, & aux autres révolutions. Son application à tout ce qui concernoit le bien spirituel, ou temporel, de son Eglise, & de ses chers Diocésains, étoit continuelle & infatigable. Ses Visites annuelles, ses fréquentes Instructions, & ses beaux Exemples produisoient toujours de nouveaux fruits; & il avoit la satisfaction de voir, que la reconnoissance des Peuples, leur zéle, & leur attachement pour sa Personne, ne répondoient pas mal à tout ce qu'il faisoit pour eux. Ceux de Saponara ne se distinguoient pas des autres; ou ils ne se distinguoient, qu'en marquant d'une maniére encore plus vive, leur respect & leur amour, pour le bon Pasteur, qui ne les avoit point oubliés dans leur égarement, & qui les avoit si heureusement retirés du précipice. Cependant, soit d'autres motifs, dont l'Histoire ne parle pas; soit l'amour de la retraite, & le désir de perfectionner quelques Ouvrages (ce qu'il ne pouvoit faire commodément tant

qu'il seroit éloigné de Rome) lui firent souhaiter de rentrer dans le Cloître. Sur ses instances, & ses représentations le Pape lui permit d'abdiquer son Evêché; ce qu'il fit au mois de Janvier 1656, après avoir gouverné en paix l'Eglise de Marsico, l'espace de quinze années.

XX. qui abdique enfin son Evêché.

Ciantes n'avoit alors que cinquante-quatre ans; il en vécut encore quatorze dans le Couvent de la Minerve, parmi les Exercices de la Pieté Chrétienne, & dans de saintes occupations; dont les Sçavans, le Public, & les Juifs en particulier recueillirent le fruit. Le premier Ecrit qui sortit de sa plume, fut une excellente Traduction de la Somme de saint Thomas contre les Gentils. Comme notre Auteur avoit connu par une longue expérience, toute la solidité, & l'utilité de cet Ouvrage, il voulut en faciliter la lecture à tous les Juifs, répandus parmi différentes Nations; pour cet effet il le traduisit en Hébreu, & le fit imprimer à deux colonnes, le Latin d'un côté, & l'Hébreu de l'autre. Ce travail, commencé sous le Pontificat d'Urbain VIII, ne fut achevé, & publié à Rome, qu'en 1657 sous Aléxandre VII, à qui il est dédié. Nous avons remarqué ailleurs, avec le Pere Echard, qu'il n'y a que les trois premiers Livres de cette Version, qui ayent été imprimés. Le quatriéme se conserve encore en Manuscrit dans notre Bibliothéque de la Minerve.

XXI. Ses occupations dans le Couvent de la Minerve.

XXII. Il met en Hébreu, la Somme de saint Thomas contre les Gentils.

Vie de S. Thomas; Liv. VI, Chap. IX, pag. 779.

Le soin de sa propre perfection n'empêchoit point le pieux Evêque, de s'occuper aussi beaucoup de la Conversion des Juifs. Il continuoit toujours à y travailler avec tant d'application, & de zéle, qu'il eut la consolation d'en voir plusieurs embrasser le Christianisme, attirés par ses sçavans Discours, ses Conférences, & ses Ouvrages. Les deux principaux, qu'il composa pour ce sujet, furent imprimés à Rome l'an 1667, & 1668. L'un touchant le Mystére de la Trinité, & l'autre pour exposer celui de l'Incarnation du Verbe. Nous en avons une Version en notre Langue, dans la Bibliothéque du Roy, avec ce Titre : *Les deux Mystéres de la Trinité, & de l'Incarnation, prouvés contre les Hébreux, par la Doctrine même de leurs Théologiens; traduit de l'Italien de M. Joseph Ciantes, Evêque de Marsique, par le Sieur du Mothier.*

XXIII. Autres Ecrits.

Le dernier Ouvrage de notre Auteur, qui soit venu à notre connoissance, parut à Rome l'an 1669, sous ce Titre : *Traité de la Perfection propre à l'Etat des Evêques, par comparaison à celle, qui convient aux autres Hommes, dans differens Etats.* Cet Ouvrage est écrit en Italien; & on le voit encore dans la Bi-

XXIV. Dernier Ouvrage.

LIVRE XXXVII.

JOSEPH-MARIE CIANTES.

bliothéque du Roy, selon le Pere Echard. Ughel remarque que tout ce qui sortoit de la plume de ce Pieux & Sçavant Evêque, étoit extrêmement recherché, toujours lû, & applaudi par les Gens de Lettres.

Si les productions de son esprit lui faisoient tant d'honneur, il n'étoit guéres moins connu, ni moins célébre par la pureté des mœurs, la noblesse des sentimens, & cette union plus que fraternelle, qui, depuis la tendre enfance, l'unissoit si étroitement avec Ignace Ciantes, son aîné, personnage lui-même respectable, par mille titres. On a déja dit, qu'après avoir servi l'un & l'autre l'Eglise & le Prochain, dans différens Siéges, ils avoient eû l'avantage de pouvoir se réunir, dans le même Sanctuaire, où ils s'étoient autrefois consacrés au Seigneur. Les derniéres années qu'ils y coulérent ensemble ne furent pas les moins douces de leur vie, ni les moins remplies. Leurs Exercices de Pénitence & de Religion furent les mêmes; & on voit subsister encore des Monumens de Piété, qui leur sont communs. Dans l'Eglise de la Minerve ils relevérent, par des Ornemens, & des Inscriptions, le Tombeau de leurs Parens, & de leurs Ancêtres. Ils firent aussi réparer, & enduire de marbre l'Eglise de sainte Sabine; pour honorer la mémoire de notre saint Patriarche, qui avoit consacré ce lieu par ses larmes, ses pénitences, & ses longues priéres. Le Sénateur Laurent Ciantes fournissoit volontiers à ces pieuses dépenses; parce qu'il faisoit moins de cas de ses richesses, que de l'amitié de ses Freres.

Ita. Sacr. Tom. VII, Col. 521.

Ibid. Col. 522.

XXV. Mort des deux Evêques.

Nos deux Prélats ne terminérent pas leur carriére dans la même année. L'ancien Evêque de Bisaccia se reposa dans le Seigneur, l'an 1667, âgé de soixante-treize ans; celui de Marsico n'en avoit que soixante-huit, quand il mourut l'an 1670. Ils furent enterrés, comme ils l'avoient ordonné, l'un près de l'autre, dans l'Eglise de sainte Sabine; où on fit graver une Inscription, qui marque en peu de mots, une bonne partie de ce que nous avons raporté dans cette Histoire.



VINCENT

LIVRE XXXVII.

## VINCENT BARON, ET VINCENT CONTENSON, CELEBRES THEOLOGIENS.

Vide Echard. Tom. II, pag. 655, 656.

LA néceſſité d'abréger nous oblige de ne parler que ſuccinctement, & ſous le même Titre, de ces deux illuſtres Perſonnages; qui ont vécu en même tems, & dans la même Maiſon; & qui ſont morts dans la même année; l'un auſſi chargé de jours que de mérites; & l'autre en commençant preſque ſa carriére.

VINCENT BARON.

Vincent Baron naquit à Martres au Diocèſe de Rieux en Gaſcogne, le 17 de May 1604. Pendant ſes premiéres Etudes, dans le Collége des Jéſuites à Toulouſe, il ne fit pas moins admirer la beauté de ſon eſprit, par quelques Piéces d'Eloquence, & de Poëſie, qui méritérent l'approbation des Connoiſſeurs; que l'innocence de ſa vie, & ſa prudence, par une ſage attention à fuir tout ce qui auroit pû corrompre ſes mœurs. La Réforme preſque naiſſante du Pere Michaelis, lui ayant fait regarder notre Couvent de ſaint Thomas, comme un aſyle, où il pourroit travailler à ſa perfection, loin des écueils du monde; & ajoûter l'Etude des Sciences à la pratique de toutes les Vertus Chrétiennes & Religieuſes; il s'y préſenta pour demander l'Habit de ſaint Dominique: & il le reçut dans ſa dix-ſeptiéme année, au mois de May 1621.

I. Ses commencemens.

Jean-Bapt. Feuillet, 21 Janv. pag. 498.

Quoiqu'un Hiſtorien loue la Piété de ſes Parens, anciens & zélés Catholiques, il avoue qu'ils n'apprirent qu'avec beaucoup de chagrin le parti qu'il venoit de prendre. Sa Mere & ſon Frere aîné ſe mirent auſſitôt en chemin, pour aller eſſayer de le détourner de ſa Vocation. Ayant rencontré ſur leur route une Egliſe, ils eurent la penſée d'y entrer, & d'entendre une Meſſe; après laquelle, la Mere, touchée ſans doute de la Grace, déclara à ſon aîné qu'elle ne pouvoit paſſer plus avant; & que ſi elle avoit été d'abord fâchée de la démarche de ſon Fils, elle louoit maintenant le Seigneur, de ce qu'il l'avoit apellé à ſon Service. Vous ferez, ma Mere, ce qu'il vous plaira, répondit le jeune Gaſcon; pour moi, je ne recule point: je vais à Toulouſe; & je vous promets que de gré ou de force, mon Frere ſortira du Couvent: dans peu de jours je vous le ramenerai. Il monta à cheval; & à peine avoit-il fait quelques pas, qu'il fut effrayé (dit-on) par la vûe d'un Serpent, dont il ſe crut menacé. Il n'en fallut pas davantage, pour l'obliger de recu-

II. Sa Profeſſion dans l'Ordre de S. Dominique.

ler, & d'abandonner son entreprise. Le fervent Novice continua donc en paix son année de Probation ; & acheva son Sacrifice par les Vœux Solemnels. Après quoi, appliqué à l'Etude de la Religion, & de la Théologie, il y fit les progrès, dont il nous a laissé des preuves dans tous ses Ouvrages.

Il enseigna plusieurs années la Phylosophie, & la Théologie, avec beaucoup de réputation & d'applaudissement : on peut dire aussi avec beaucoup de fruit, parce qu'il expliquoit les Questions les plus difficiles, avec autant de précision & de clarté, que de profondeur. Lorsqu'en 1634 les Carmes Réformés de Salamanque, firent paroître le premier Tome de leur Cours Théologique, dédié à saint Thomas, & tout rempli de sa Doctrine Angélique, le Pere Baron étoit premier Professeur dans notre Couvent de Toulouse, & déja Docteur Conventuel dans l'Université de cette Ville. Il fut chargé d'écrire aux Sçavans Auteurs de cet Ouvrage, une Lettre de Félicitation, & de remerciment, au nom, & de la part de toute sa Communauté ; qui s'est toujours particuliérement intéressée à la gloire du saint Docteur, dont elle ne se pique pas moins de conserver l'esprit, que les sacrées dépouilles. La Lettre du Pere Baron parut si belle, & en même tems si obligeante, que les Théologiens de Salamanque l'ont toujours considérée, comme un Monument précieux à leur Ordre. On l'a depuis traduite en François, & insérée dans le second Tome de l'Histoire de leur Réforme.

III. Il enseigne avec beaucoup de réputation.

Vide & in Monum. Con. Tolos. p. 151. &c.

Il est vrai que notre Auteur excelloit autant par le don de la parole, que par sa rare Erudition ; quoiqu'en fidéle Disciple de saint Paul, il pensât moins à flater l'oreille par une douce harmonie des mots, ou à éblouir par les discours persuasifs de la sagesse humaine ; qu'à éclairer les esprits, & toucher les cœurs par la vertu d'une sagesse Divine, qui sembloit lui être communiquée dans la méditation continuelle des saintes Ecritures. C'est le témoignage que lui rendirent les Sçavans, & les Peuples, qui entendirent souvent ses Prédications, dans les premiéres Chaires de Toulouse, de Bordeaux, d'Avignon, & dans plusieurs autres de nos Provinces, avant qu'il eût commencé à déployer ce talent dans la Ville Royale ; comme il fit dans la suite. La réputation, qu'il se fit parmi les Gens de Lettres, lui assura bientôt l'estime & l'affection de ceux qui les cultivoient avec le plus de succès. Il les méritoit, cette affection, & cette estime, autant par le caractére de son cœur, que par les qualités de son esprit. Homme droit, sincére, dé-

IV. Méditation.

V. Il prêche avec fruit.

sintéressé, charitable, bienfaisant, austére, laborieux, ennemi du vice, du mensonge, de l'erreur, & toujours appliqué à ses devoirs; il n'employa son tems, & tous ses talens, qu'à la recherche, ou à la défense de la Vérité.

VI. Dispute avec avantage, contre les Hérétiques.

Apellé par les Evêques du Languedoc, pour annoncer la Parole de Dieu à leurs Peuples, notre Prédicateur ne bornoit pas son ministére à expliquer les régles des Mœurs, & à persuader aux Fidéles la pratique des Vertus Chrétiennes. Il combattoit en même tems, & avec avantage, les nouvelles Hérésies alors trop répandues dans plusieurs Diocèses. Pendant dix ans, le Pere Baron eut de fréquentes Disputes avec les Ministres des Hugenots; quelquefois même dans leurs Synodes; & il fit toujours honneur aux Dogmes Catholiques, qu'il défendoit. Les plus habiles du parti des Calvinistes éprouvérent souvent, à Montpellier, à Nîmes, à Castres, à Montauban, & ailleurs, que les subtilités de la Dialectique étoient de foibles armes, contre la Science lumineuse d'un Théologien Orthodoxe, qui avoit la Foi pour régle; & qui possédoit également l'Ecriture, la Tradition, l'Histoire, & la bonne Critique (1). Il nous a laissé un Abrégé de ses Controverses dans un Ecrit, imprimé à Paris chez Thiboust, sous ce Titre: *L'Hérésie convaincue, ou la Théologie des Luthériens, & des Calvinistes réduite à quatre Principes, & réfutée d'une maniére toute nouvelle, avec l'Examen de l'Ouvrage du Ministre Claude contre l'Eucharistie.*

VII. Ouvrage de Controverse.

VIII. Sage & fervent Supérieur.

Cependant ni l'Etude, ni les Travaux de l'Apostolat ne rendirent jamais le Pere Baron moins éxact, dans les observances réguliéres: & les services qu'il rendoit au Public, ne l'empêchérent point de remplir divers Emplois dans son Ordre. Il gouverna avec beaucoup de prudence, & à la satisfaction de ses Freres, les Communautés de Rhodez, de Castres, d'Albi, d'Avignon, celle du Noviciat Général à Paris, & deux fois celle de son Couvent de Toulouse. Les maximes de la vie intérieure, qu'il expliquoit à ses Religieux, & qu'on nous a conservées en partie, n'étoient que les régles de sa propre conduite: aussi persuadoit-il autant par ses exemples, que par ses discours. Il n'étoit pas épuisé par le travail le plus rude, ou le plus assidu; parce qu'il avoit encore plus d'assiduité à

(1) In concertationibus adversùs Hæreticos mirum excelluit, cum eorum Ministris pluribus, ut Monspellii, Nemausi, Castris, in Montealbano, & aliàs, dum etiam in suis Synodis erant congregati, publicis habitis congressibus, è quibus palmam per decennium semper reportavit. *Echard. Tom. II, pag. 655, Col. 1.*

LIVRE XXXVII.

VINCENT BARON.

l'Oraison, qu'au Ministére extérieur. On l'a vû en même tems prêcher le Carême dans l'Eglise Métropolitaine de Toulouse, faire des Leçons de Théologie dans l'Université de la même Ville, où les Supérieurs lui faisoient disputer une Chaire; & s'acquitter, le jour & la nuit, de toutes les Fonctions de sa Charge de Prieur : ce qui ne montre pas moins l'admirable ferveur de sa Piété, que la facilité, & la fécondité de son génie capable de tout.

IX. Il se fait estimer à Rome.

Le Général des FF. Prêcheurs (Jean-Baptiste de Marinis) ayant assemblé un Chapitre à Rome l'an 1656, Vincent Baron s'y rendit en qualité de Définiteur Général pour sa Province. Il présida aux Théses dédiées au Pape Aléxandre VII, qui lui acquirent l'estime de toute la Ville, & de tout l'Ordre. Il se trouva aussi dans l'Assemblée, où le même Pape fit dire aux Définiteurs, & à tous les Peres du Chapitre, qu'il avoit un sensible déplaisir de voir la Morale Chrétienne dans l'effroyable relâchement, où quelques nouveaux Casuistes l'avoient réduite; & qu'il les exhortoit à composer un Cours de Théologie Morale conforme à la Doctrine de saint Thomas. Ce fut, disent les Historiens, ce qui engagea le Pere Baron à travailler aux Ouvrages, qu'il a composés sur cette Matiére.

Act. Cap. Rom.

Ipse Baronius in sua Theol. Moral.

Ce travail étoit trop digne de son zéle, & en même tems trop conforme à son inclination, pour qu'il différât de mettre la main à la plume. Mais les différentes affaires, dont on le chargea, ne lui permirent pas de s'y appliquer d'abord avec toute la diligence, qu'il auroit souhaité. A peine étoit-il de retour dans sa Province de Toulouse, que le Pere Général l'établit Prieur dans la Maison du Noviciat de Paris. Le Pere Baron arriva dans cette Capitale l'an 1657; & les deux années suivantes il prêcha le Carême, avec le succès, & l'applaudissement ordinaire, dans les Eglises de saint Eustache, & de saint Roch. Pendant que les Fidéles profitoient de ses Instructions, & le Noviciat de ses Exemples, bien des Personnes de Qualité voulurent profiter aussi de sa Direction. Elles l'honorérent constanment de leur confiance; parce que si on admiroit ses talens, on estimoit encore plus ses vertus, particuliérement sa modestie; son humilité, son esprit de recueillement, de retraite, & de régularité (1).

X. Et à Paris.

(1) Parisiis etiam eo in genere claruit, rostraque S. Eustachii & S. Rochi 1658, & 1659, sed & alia per Quadragesimam cum laude implevit... fulgentes has dotes ornabant eximiæ hominis virtutes, summa humilitas & simplicitas, effusa in Pauperes charitas, juge orationis, ac otii sancti studium, regularis Disciplinæ constantissima & rigidissima observatio, &c. *Echard Tom. II, pag. 655. Col. 1 & 2.*

Jusqu'ici le Pere Baron ne s'étoit jamais refusé aux désirs de ses Freres, quelque Emploi qu'on eût voulu lui confier. Il ne pût cependant se résoudre à accepter la Charge de Provincial de la Province de Toulouse, à laquelle il fut élû dans le Chapitre de Limoges l'an 1658. Le Géneral de l'Ordre écouta ses raisons, & les approuva. Mais en le déchargeant d'un fardeau, il lui en imposa bientôt après un autre, en le nommant Visiteur, ou Commissaire Général pour des affaires importantes, pour lesquelles il l'envoya en Portugal l'an 1660. Le Pere Echard insinue que la longue Guerre, que ce Royaume avoit eû à soutenir contre les Forces d'Espagne, depuis que les Portugais avoient secoué le joug des Castillans; n'ayant pas été favorables à la Régularité, il s'étoit introduit, dans les Maisons même Religieuses, bien des Abus; pour la réforme desquels on avoit besoin d'un Homme de la capacité, & du caractére du Pere Baron. Quoi qu'il en soit, nous sçavons qu'il s'acquitta de sa Commission avec tant de dextérité & de prudence; que la Reine de Portugal, la Cour, & tous les Religieux, rendirent témoignage à son mérite par un Acte public.

XI. Et depuis en Portugal.

Obligé de retourner à Rome, pour rendre compte au Pere Général, du succès de sa Commission, il s'arrêta environ six mois en Italie; & laissa par tout l'odeur de ses Vertus. Comme il avoit refusé tous les présens, qu'on lui avoit offerts dans le Royaume de Portugal, il en étoit sorti aussi pauvre, qu'il y étoit entré: aussi faisoit-il ses Voyages de la même maniére, que les avoit fait saint Dominique, dont il vouloit suivre les traces. La seule grace qu'il demanda au Supérieur de l'Ordre, fut de pouvoir passer le reste de ses jours, dans le Noviciat Général de Paris, à la suite de la Communauté, & sans aucune Charge. Le seul désir de travailler plus sûrement à sa perfection, & de trouver quelque loisir, pour mettre la derniére main à ses Ouvrages, le porta à faire cette demande, qui lui fut accordée. Un Seigneur de ses Amis ayant appris qu'il se disposoit à revenir à Paris, lui envoya une Lettre de Change, pour lui faire toucher à Rome une somme considérable. Son intention étoit de le mettre en état de faire son Voyage, & plus promptement, & avec moins d'incommodité. Mais le Serviteur de Dieu, toujours semblable à lui-même, ne reçut cet argent, que pour en faire aussitôt la distribution aux Pauvres. Il eut ainsi le mérite de la charité, & celui de la pénitence, étant retourné en France à pié, sans autre secours que celui de la Providence, dans tous les lieux, où il

XII. Retourne en Italie.

XIII. Action de charité.

LIVRE XXXVII.

VINCENT BARON.

ne trouvoit point des Maisons de son Ordre. La Personne, qui lui avoit adressé la Lettre de Change, lui ayant depuis reproché en ami cet excès de charité; le saint Religieux lui répondit, avec sa franchise ordinaire : « Je vous avoue, Monsieur, que j'ai trouvé des Pauvres, qui étoient dans un plus » grand besoin que moi : & j'ai fait ce que vous auriez fait » vous-même, s'ils avoient pû vous exposer l'extrême misére, » où je les voyois réduits ».

XIV. Saintes occupations.

Sa Cellule, dans une Maison réguliére, fut désormais pour notre sçavant Solitaire, son Cabinet, & son Paradis sur la terre. Il s'adonna avec une nouvelle ferveur aux saints Exercices de la Vie spirituelle, & de la mortification chrétienne. Partageant tout son tems entre la Priére, & l'Etude, il ne quittoit ses Livres, que pour se trouver au Chœur avec ses Freres; ou pour recevoir quelquefois la Visite des Sçavans, qui aimoient à converser avec lui, & à le consulter dans leurs doutes. La charité néanmoins l'obligeoit de sortir de tems en tems de sa Solitude, pour ne point se refuser à quelques Œuvres de miséricorde. Il ne pouvoit être insensible aux besoins de ceux, qui dans le dérangement de leurs affaires, avoient recours à son crédit. Il sollicitoit pour eux; il faisoit agir tous ses Amis; & il n'oublioit rien de ce qui pouvoit contribuer à leur consolation. On l'a souvent vû aller du Fauxbourg saint Germain, à la Bastille, & dans quelques autres Prisons, pour rendre ses services à ceux qui y étoient détenus. On craignoit quelquefois pour lui; mais la Charité de JESUS-CHRIST, qui le pressoit, lui fermoit les yeux à toutes les considérations, qui auroient peut-être arrêté les Politiques; & il ne pensoit qu'à secourir des personnes d'autant plus affligées, que leurs propres Parens n'osoient solliciter ouvertement en leur faveur.

XV. Œuvres de miséricorde.

Ses longues veilles, & une application infatigable au travail, mirent bientôt le Pere Baron, en état de publier ces differens Ouvrages, dont le Pere Echard nous a donné le Catalogue. Ils furent presque tous imprimés à Paris depuis l'an 1660 jusqu'en 1673. Le premier est un Recueil de ses Sermons, intitulé : « Le Christianisme établi sur quatre principaux Mistéres de la Foi, confirmé par leurs rapports avec » l'Eucharistie, représenté dans les graces particuliéres de » divers Saints, prêché pendant les Octaves du S. Sacrement » dans l'Eglise de saint Eustache de Paris. » Cet Ouvrage est divisé en deux Tomes *in-quarto*; dont le premier contient treize Discours Dogmatiques & Moraux; dans le second on

Echard. Tom. II. pag. 655, 656.

XVI. Recueil de Sermons.

trouve quinze Panégyriques des Saints. Quelque fonds de Doctrine qu'on y remarque, il faut avouer, que le stile, & la maniére dont ils sont composés, ne seroient gueres du goût de notre Siecle.

XVII. Autres Ouvrages.

Les autres Ecrits du Pere Baron, qui ont été donnés au Public, sont : 1°. Une Théologie Morale, divisée en trois Parties, & dédiée au Sérénissime Prince de Conty, Armand de Bourbon, Gouverneur du Languedoc. 2°. Un Traité Théologique, pour expliquer le véritable sentiment de S. Augustin & de saint Thomas, touchant la Liberté Humaine & la Grace Divine (1). 3°. Un Traité Apologétique, partagé en cinq Livres, pour la défense de la Religion, de la Théologie, des Mœurs, & des Droits, ou des Priviléges de l'Ordre des FF. Prêcheurs (2). 4°. Une Réfutation d'un certain Livre connu sous le nom d'*Amedæus Guimeneus*. 5°. Une Réponse au Livre de Jean de Cardenas, intitulé : *Crisis Theologica.*

XVIII. Idée générale de ses Ecrits.

Dans tous ces différens Ouvrages, notre Auteur traite de la Loi, des Régles des Mœurs, de tous les Devoirs de la Vie Chrétienne ; & il en parle avec beaucoup de lumiére, & de solidité. Toujours ferme sur les Principes de S. Thomas, qu'il avoit bien pénétrés, il en donne une idée éxacte, & fort distincte. Il soutient avec force le Sistéme de son Ecole : & s'il combat d'une part les opinions rélâchées, il attaque de l'autre les sentimens qui lui paroissent trop rigides (3). Il refute Caramuel, & défend la sçavante Dissertation, que Prosper Fagnan avoit insérée dans ses Commentaires sur le Droit Canon, pour prouver qu'on ne doit jamais préférer, dans la pratique, l'opinion qu'on juge moins probable, à celle qu'on croit plus probable, & plus sûre. Il prend ensuite la défense de son Confrere Jules Mercorus, Dominicain de Crémone, contre un Anonime, qui avoit critiqué un de ses Ouvrages. Il venge enfin son Ordre, & son Ecole, contre les cruelles Satyres de Théophile Raynaud ; & il combat fort au long l'Apologie des nouveaux Casuistes.

(1) Sanctorum Augustini & Thomæ vera & una mens, de libertate humanâ, & gratiâ divinâ, explicatur, & Scholæ Thomisticæ asseritur, adversùs duos Theophili Raynaudi Libros, &c. Parisiis 1666. *Echard. Tom. II, pag. 656.*

(2) Libri quinque Apologetici pro Religione, utrâque Theologiâ, moribus, ac juribus Ordinis Prædicatorum, adversùs Theophili Raynaudi tres, totidemque Petri de Alva Libros, aliquot Epistolas Jo. Launoii, expostulationes Carterii, aliosque. Parisiis 1666. *Ibid.*

(3) Manuductionis ad Moralem Theologiam pars altera, quâ D. Thomæ vera mens de singulis vitæ humanæ, & Christianæ Officiis inter rigidas & laxiores opiniones media defenditur contra Amadæum Guimenium, & Wendrochium, &c. *Ibid.*

LIVRE XXXVII.

VINCENT BARON.

XIX. Disputes du Pere Baron avec M. de Launoy.

Le Pere Baron se trouva encore engagé dans un combat Littéraire, avec M. de Launoy. Outre que ce fameux Critique, dans ses Ecrits contre certaines Traditions, avoit avancé bien des choses, qui ne parurent point éxactes à notre Auteur; il venoit de donner deux autres sujets de Dispute, en prétendant prouver que la Somme de Théologie n'étoit pas de saint Thomas d'Aquin; & que dans l'Opuscule du saint Docteur contre les Erreurs des Grecs, il y avoit plusieurs Passages ou falsifiés, ou gratuitement supposés aux Peres de l'Eglise Greque. Tout cela éxerça long-tems l'esprit, & la plume des deux Ecrivains. Le Pere Baron accusoit son Adversaire, de n'avoir écrit que pour faire parler de lui, ou pour satisfaire son humeur chagrine, lorsqu'il avoit entrepris de renverser plusieurs opinions générales, & regnantes de tems immémorial; opinions utiles à la piété, non contraires à la Foi, & fondées sur des preuves sans comparaison plus fortes, que ses objections (1). Il mettoit de ce nombre la Tradition des Provençaux touchant l'arrivée de saint Lazare, de sainte Madeleine, & de sainte Marthe en Provence. Le Docteur de Paris soutenoit au contraire, que cette Tradition, & toutes les autres qu'il avoit combattues, n'avoient aucun bon titre, & que l'on ne sçauroit répondre à ses Argumens. On y a néanmoins solidement répondu *.

(*) Nat. Alex. Hist. Eccl. Tom. III, pp. 176, &c.

La Dispute ne fut ni moins longue, ni moins vive, sur les deux Points, qui touchoient la gloire de saint Thomas, & la possession où étoit son Ecole. On disputa avec chaleur; & on fit bien des Ecrits de part & d'autre. Et, comme il arrive presque toujours dans ces sortes de combats, chacun crut pouvoir s'attribuer l'honneur de la Victoire. Chacun en effet étoit félicité & applaudi des siens; chacun avoit ses partisans, & ses amis, comme ses adversaires : car le régne des préventions, est de tout les tems; & il a toujours été rare de trouver des personnes, qui aiment la vérité pour elle-même. Nous n'avons garde de vouloir nous ériger en Juges de la Dispute. Cela ne nous conviendroit pas. Ce qu'on peut dire en général, c'est que les deux Contendans méritoient toute la réputation, dont ils jouissoient. Habiles Théologiens,

XX. Mérite, & avantages des deux Contendans.

(1) Optandum planè, ne mores ingenuos corrupisset nimio suarum cogitationum amore, & alios jure, vel injuriâ carpendi, in naturam inductâ consuetudine. Unde ad minùs, ut cætera omittam, illud incommodi accidit, ut magnum potiùs quàm bonum nomen videatur ambire, & doctiores viros voluisse inumbrare; neque, ut conveniebat sapienti Theologo, satis cordi fuerit effatum illud medicorum: malum benè positum ne moveto, &c. *Vin. Bar. Lib. I, Apol. pag.* 119.

ils

ils avoient blanchi sur les Livres. Il est peu de Sçavans qui en ayent publié un plus grand nombre, que M. de Launoy: & la maniére, dont ils sont composés, fait assez connoître combien il avoit de lecture, & d'érudition; & avec quelle assiduité, & quelle facilité il travailloit. Mais que tout y soit éxact, solide, & hors d'atteinte; c'est ce que l'on ne sçauroit dire sans flaterie. Quelques efforts qu'il ait faits, pour ravir à saint Thomas la Somme Théologique, il n'a pû que faire naître quelques doutes, & pendant quelque tems. Tous les Sçavans s'accordent aujourd'hui à rejetter son opinion comme absolument fausse. Notre Auteur donna de bonnes preuves de cette fausseté; quoiqu'il ne les ait peut-être pas portées jusqu'à la démonstration, comme on a fait depuis.

LIVRE XXXVII. VINCENT BARON.

XXI. Vains efforts pour ôter, à saint Thomas, sa Somme de Théologie.

Tous les Ouvrages du Pere Baron, dont on vient de parler, ont été imprimés avec Privilége, & Approbation. Les Théologiens-Approbateurs lui ont même rendu ce témoignage, qu'en réfutant ses Adversaires, ceux même qui avoient le plus travaillé à décrier son Ordre, il n'étoit point sorti des bornes d'une juste défense, joignant toujours la modération à la solidité de ses réponses (1). Mais le Manuscrit d'un autre Livre, intitulé : *Apologie de la Sacrée Congrégation de l'Indice, de son Sécretaire, & des Dominicains, &c.* étant tombé entre des mains étrangéres, il fut altéré, & imprimé furtivement. Dès qu'il parut, l'Auteur s'en plaignit; & promit une seconde Edition, pour en ôter tout ce qu'on pouvoit y avoir ajoûté de repréhensible (2). Cela n'empêcha pas que la lecture n'en fût défendue par la Congrégation de l'*Index*. On prétend même que Raymond Capisuchi, Maître du Sacré Palais, avoit perdu sa place, pour en avoir ordonné, ou permis l'Impression. Nous verrons (dans la Vie de ce sçavant Homme) comment il fut depuis rétabli dans sa Charge, & revêtu de la Pourpre Romaine.

XXII. Le Pere Baron se plaint qu'on avoit altéré un de ses Ecrits.

Nous ne parlerons point d'un Cours de Théologie, que le Pere Baron, toujours ennemi de l'oisiveté, avoit commencé de composer, par les seuls Principes de saint Thomas; & dont

(1) Ego infrà scriptus Doctor Theologus Sacræ Facultatis Parisiensis, legi vindicationem Familiæ Dominicanæ, & Scholæ Thomisticæ ab utriusque alumno Patre Vincentio Baronio. Familiam Cyriacorum doctrinâ, pietate, & Religione claram semper ac florentem, eo quod decet virum probum, moderamine, tuetur, ac deffendit. Datum Parisiis 12 Junii anno Dom. 1666. *Ludov. Fremont.*

(2) Sic autem propriâ manu ad Libri Titulum scripsit Auctor: Adverte, Lector, præter innumera errata ex prælo passim sensum & stylum auctoris mutantia, addita nonnulla necessaria Sermone simplici, & multa adjecta convitia. Has autem labes tollet secunda Editio. Decreto S. Congregationis Indicis 20 Febr. 1664. Romæ dato prohibitus fuit hic Liber, qui reverà ab altero interpolatus fuerat. *Echard. Tom. II, pag. 656. Col. 1.*

LIVRE XXXVII.

VINCENT BARON.

le Titre devoit être : *D. Thomas sui Interpres.* Il l'avançoit heureusement, malgré ses autres occupations, & son assiduité à toutes les Observances régulières ; lorsqu'après une Retraite de dix jours, & une courte maladie, pendant laquelle il donna de nouvelles preuves de sa tendre pieté, & d'une patience invincible, il se reposa dans le Seigneur, le 21 de Janvier 1674, âgé de soixante-dix ans.

Echard. ut sp.

XXIII. Il meurt dans le Noviciat Général de Paris.

XXIV. Son Eloge.

Le Supérieur du Noviciat Général, en annonçant la mort du Pere Baron, à toutes les Maisons de son Ordre dans le Royaume, fit un juste éloge des talens, & des vertus de ce Grand Homme : qui joignoit à une profonde Erudition une plus profonde humilité ; & ajoûtoit à la prudence d'un Vieillard expérimenté, l'innocence & la candeur d'un Novice. Son style, ordinairement pur, & élegant, n'a rien d'affecté, ni de négligé. Sa facilité d'écrire étoit telle, que sans jamais interrompre ses Exercices de pieté, il avoit composé ses cinq Livres Apologétiques, dans l'espace de quarante jours. On ajoûte qu'il ne fit rien imprimer, que par obéïssance. Quelques personnes de Qualité n'ayant pû avoir son Portrait pendant sa vie, on le fit tirer après sa mort.

Vide in Monum. Conv. Tolos. p. 167.

VINCENT CONTENSON.

VINCENT CONTENSON, qui mourut peu de mois après le Pere Baron (comme nous l'avons déja remarqué) n'avoit point fourni une aussi longue carriére, n'étant né que l'an 1641, dans le Condomois. Ses Parens vivoient avec honneur dans une honnête médiocrité ; & ils ne négligérent pas les talens, dont la Nature l'avoit enrichi. Dès son Enfance Contenson fit remarquer en lui un esprit vif & subtil ; une conception aisée & facile ; une excellente mémoire : & avec cela un goût particulier pour l'Etude ; un désir ardent d'apprendre, & de sçavoir. On l'envoya à Montauban, pour y étudier les Lettres Humaines ; & le peu de tems, qu'il fut dans ces Ecoles, en le faisant connoître, ne le fit pas moins admirer de ses Régens, que de tous ses Compagnons d'Etude. Avec la plus légere application, il précedoit toujours ceux qui s'appliquoient le plus fortement à comprendre, & à retenir ce qu'on leur faisoit lire dans les Auteurs.

I. Qualités de son esprit.

Eloigné de la Maison Paternelle, notre Etudiant n'abusa pas de sa liberté, pour courir après les vains amusemens, qui sont si chers à la jeunesse. Quand la lecture d'un bon Livre n'auroit pas fait sa plus agréable récréation, il connoissoit déja la nécessité de la Priére : il aimoit la conversation des personnes pieuses ; & il préféroit celles, qui étoient en réputation

II. Pendant ses premiéres Etudes à Montauban, il se lie d'amitié avec le Pere Baron.

de Doctrine, & de Vertu. Vincent Baron prêchoit alors à Montauban; Contenson assidu à ses Sermons en fut touché : il voulut se procurer l'avantage de s'entretenir avec le Prédicateur; & ces Entretiens achevérent ce que la Prédication avoit commencé. Il se forma dès-lors entre l'un & l'autre une liaison d'estime, & d'amitié, qui n'a pas moins duré que leur vie. Par le Conseil du Pere Baron, le jeune Etudiant alla demander l'Habit de saint Dominique dans le Couvent de Toulouse; où il fut reçu, & fit ses vœux le deuxiéme jour de Février 1657, dans sa seiziéme année (1).

III. Il prend l'Habit de S. Dominique à Toulouse.

Il eut le bonheur d'avoir d'abord pour Maître, & pour Directeur dans sa vie Religieuse, un Homme fort capable de le former à la plus haute perfection. Le Pere Raymond Mailhat, dont l'Erudition, & la sainteté sont particuliérement connues dans sa Province, & dans celle de Lombardie, après avoir rempli avec succès la Charge de Prieur dans notre Communauté de Toulouse, avoit accepté celle de Maître des Novices : pour l'avancement desquels il sembloit avoir une grace particuliére. Contenson, rempli lui-même de ferveur, & de l'esprit de sa Vocation, donna sans peine toute sa confiance à un Guide si intérieur, si sage, si éclairé : & il jetta ainsi les fondemens de cette solide piété, dont il a fait toujours profession. On peut dire en passant, qu'il avoit quelque besoin de corriger par la vertu, son naturel vif, ardent, & impétueux. Il y travailla de bonne heure; & il y réussit. Ce qui auroit pû être un obstacle à sa perfection, devint pour lui une occasion de se livrer des Combats, & d'acquérir de nouveaux mérites.

Vide Echard. Tom. II, pag. 715.

IV. Sa piété.

Cette vivacité d'ailleurs ne le détournoit point de l'Etude : elle l'appliquoit au contraire plus fortement au travail; & lui faisoit comme dévorer les Livres. Ses premiers progrès dans la Philosophie & la Théologie, furent surprenans. Les Questions les plus élevées, ou les plus abstraites n'avoient rien de trop obscur pour lui; soit qu'il répondit aux Argumens qu'on lui proposoit; soit qu'il proposât lui-même ses difficultés, il traitoit ces matiéres avec tant d'ordre, de facilité, & de précision; qu'on pouvoit le considérer dès-lors, non comme un Disciple qui commençoit ses Etudes; mais comme un habile

V. Ses progrès dans les Sciences.

(1) F. Vincentius Contenson... Aquitanus fuit Condomiensis Diœcesis, Altivillari natus ad 1641. Cui cùm esset egregia indoles, Litteris humanioribus à puero institutus, maximam injecit expectationem sui, ab ingenii felicitate, celeritate, & pietate. Vix factus pubes, miris efficacibusque nostri Vincentii Baron.., tum concionens in civitate Montis Albani habentis, excitatus dictis & exemplis ordinem ingressus est Tolosæ... die altera Februarii 1657. *Echard. Tom. II, pag. 656.*





LIVRE XXXVII.

VINCENT CONTENSON.

Professeur, depuis long-tems éxercé dans toutes les subtilités de l'Ecole. Pour acquérir ce trésor de connoissances, qui, après celui des vertus, faisoit le grand objet de ses désirs, Contenson lisoit assidument, avec des yeux attentifs, les Divines Ecritures, les Livres des Peres, & les Ouvrages de saint Thomas. Il mettoit toutes ses lectures à profit, & il en donnoit de nouvelles preuves dans les occasions.

VI. Avec quelle réputation, & quelle utilité pour le public, il enseigne à Alby.

Il n'étoit que dans sa vingt-quatriéme année, lorsqu'il fut envoyé au Couvent d'Alby, pour y faire des Leçons publiques de Philosophie. Ses Talens le firent briller; sa modestie & sa piété lui conciliérent l'estime de tous les honnêtes gens; & son application à tous les devoirs de son Emploi le rendit utile au Diocèse. En se faisant aimer de tous ses jeunes Disciples, il sçut les piquer d'émulation; & leur inspirer, avec l'horreur du vice, l'amour de l'Etude, & de la Vertu. Le Clergé d'Alby, & son illustre Prélat, M. Gaspard de Daillon du Lude, s'en apperçurent bien; & ils en marquérent souvent leur satisfaction, d'une maniére qui devoit faire autant de plaisir aux Supérieurs, qu'elle faisoit d'honneur à notre Professeur. Les plus habiles aimoient à se trouver à ses Prédications, à ses Leçons, & à ses Disputes; parce qu'il y avoit toujours autant à apprendre qu'à s'édifier. Dans les Théses publiques, qui terminérent son Cours de Philosophie, & qui furent soutenues sous les Auspices de l'Evêque, & en sa présence, toute l'Assemblée applaudit au génie, & à l'Eloquence du Pere Contenson. Mais on n'admira pas moins, dans ses Disciples, cette méthode, ou maniére de les instruire, qui les avoit mis en état de répondre parfaitement à l'attente publique.

Echard. ut sp.

VII. Et à Toulouse.

Rapellé à Toulouse, Vincent Contenson y enseigna quelque tems la Théologie; & il commença à former le plan de cet excellent Ouvrage, qu'il nous a laissé. Son inviolable attachement à la Doctrine de l'Ange de l'Ecole, relevoit bien les autres belles qualités, qu'on ne pouvoit ne pas admirer en lui. Il est rare en effet que ces génies supérieurs, capables de beaucoup, & qui s'imaginent quelquefois être capables de tout, soient en même tems assez dociles, pour s'en tenir éxactement à ce qu'ils trouvent déja établi. Si l'humilité en eux n'égale leurs lumiéres, & leur réputation, ils déviennent sans y penser leurs propres admirateurs; & trop souvent ils mettent une partie de leur gloire, à abonder en leur sens: ils aiment à se frayer de nouvelles routes, & à hazarder de

VIII. Fidéle attachement à la Doctrine de S. Thomas.

nouveaux Systémes, dont ils prétendent se faire honneur dans la postérité. Notre jeune Professeur fut en garde contre cet écueil. Aussi modeste qu'éclairé, plus il approfondissoit les vérités de la Religion, les matiéres Théologiques, & tout ce qui faisoit l'objet de ses Etudes, plus il se persuadoit, que sa plus solide gloire étoit de se montrer par tout le fidele Disciple des Peres, & de saint Thomas. Il comprit, plus distinctement que n'avoit peut-être jamais fait un autre Théologien à son âge, toute la beauté, & la solidité des principes du Docteur Angélique, leur enchaînement & l'œconomie de sa Doctrine, toujours orthodoxe, & toujours lumineuse. Il s'y attacha avec connoissance : il l'expliqua avec méthode : on peut dire en général qu'il la défendit avec zéle, & avec succès (1).

IX. Contenson va en Italie.

Tandis que tout occupé de la Priére, & de ses Livres, il faisoit tous les jours de nouveaux progrès, & dans la science des Saints, & dans la connoissance des hommes; dont la mauvaise humeur mettoit souvent sa vertu à l'épreuve; il trouva l'occasion de faire le voyage d'Italie; & il ne crut pas devoir la négliger. Plusieurs motifs pouvoient l'intéresser à ce voyage. Outre la dévotion de visiter les Lieux saints, & le désir de connoître les célébres Bibliothéques, & les sçavans Hommes de Rome, il y étoit encore engagé par la douceur de la Compagnie. C'étoit le Pere Raymond Mailhat, que le Général de l'Ordre apelloit auprès de lui, soit pour d'autres affaires, soit pour l'associer à ceux qui travailloient à faire revivre l'Esprit de saint Dominique, dans le Couvent de sainte Sabine; & le Pere Contenson, lié d'amitié avec ce grand Serviteur de Dieu, regarda comme une faveur de pouvoir lui servir de Compagnon. Selon le Pere Echard, les deux Religieux partirent de France l'an 1665. Je ne doute point qu'il ne faille reculer cette époque, d'une année, ou de deux; puisqu'en 1665 le Pere Contenson continuoit son Cours de Philosophie à Alby; & que de l'aveu du Pere Echard, il professa depuis la Théologie à Toulouse. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'ils étoient arrivés à Rome avant la mort du Pape Aléxandre VII, décédé le 22 May 1667; & que le Général des FF. Prêcheurs, Jean-Baptiste de Marinis, les reçut

Tom. II, pag. 715.

(1) Licèt acutissimo feracique esset ingenio, quo qui gaudent, luxuriari plerumque amant, & novitatibus instant, nusquam à rectâ S. Thomæ Scholâ recessit, illibatæ Thomistarum Doctrinæ semper inhærens, ac inconcussa ejus Dogmata nervosè proponens, atque propugnans, &c. *Echard. Tom. II, pag. 657. Col. 1.*

très-favorablement. Raymond Mailhat, placé d'abord dans le Couvent de sainte Sabine, y coula le reste de ses jours, dans une grande ferveur d'esprit; & y travailla si heureusement, autant par la force de ses Exemples, que par la sagesse de ses Conseils, qu'il a été regardé comme le Restaurateur de la Discipline réguliére dans cette Maison. Il fut estimé des Souverains Pontifes Clément IX, & Clément X; & honoré de la confiance d'Innocent XI, qui le nomma Consulteur du Saint Office. Déja plus qu'octogénaire, il mourut dans une haute opinion de Sainteté l'an 1693 (1).

X. Ce qu'il y fait

Le dessein de Contenson n'avoit point été de faire un long séjour en Italie. Il fut donc obligé de se séparer d'un Ami, dont il étoit tendrement aimé; & qu'il respectoit comme son pere, & son modéle. Cependant afin de profiter de tout pour enrichir toujours son esprit, il ne sortit point de Rome sans avoir visité les plus fameuses Bibliothéques, & y avoir fait de sçavantes Collections. Il en fit de même dans celles qu'il trouvoit sur sa route en revenant en France. Il n'y fut pas plutôt de retour, que l'idée qu'on avoit de sa vertu, & de sa capacité, le fit rechercher par quelques Prélats du Royaume, qui l'engagérent à professer la Théologie dans leurs Séminaires. Un Auteur a cru que ce fut à cette occasion, & par le conseil de ces mêmes Evêques, que Contenson avoit conçu le dessein de donner un Cours Théologique, dans un nouveau goût; c'est-à-dire, débarassé des épines de l'Ecole, & aussi propre à exciter la piété, ou à la nourrir dans le cœur, qu'à instruire, & éclairer l'esprit (2). Il est vray qu'il y travailla dès-lors avec plus d'application, & d'assiduité, qu'il n'avoit encore fait; & on ne sçauroit nier, qu'il n'eût tous les talens, qu'on peut souhaiter dans un Ecrivain, pour faire un bon Livre. Génie aisé, juste, pénétrant; cultivé par de bonnes Lectures, versé presque dès l'enfance dans les Livres Saints, dans le langage des Peres, & déja enrichi d'une infinité de connoissances : à l'âge de vingt-sept ans, Contenson pouvoit passer pour un Théologien consommé,

XI. De retour en France, il professe dans quelques Séminaires.

XII. Ses talens, ses vertus.

(1) Tandem meritis, & ætate gravis... Romæ magnâ sanctitatis, & innocentiæ famâ, magno & suorum, & omnium luctu, ad superos abiit xv Februarii 1693, ætatis 82. *Echard. Tom. II, pag. 735. Col. 2.*

(2) Inde post menses aliquot reversus in Galliam, in quibusdam Episcoporum Seminariis Theologiam docuit, quorum & suasu novam tractandæ Theologiæ methodum aggressus est, quâ non uni lumen afferret ingenio, sed amorem & affectum etiam unà in cordibus excitaret. Huic dum incumbit operi Parisios ab Ordinis Magistro mittitur anno 1672; ubi susceptum à se consilium ita prosequitur, ut nec labori parceret, nec affectæ jam graviter valetudini minimùm indulgeret, &c. *Echard. Tom. II, pag. 657. Col. 1.*

Il aimoit la Priére, le travail, la Vertu; & à toutes les autres qualités, qui le distinguoient, il ajoûtoit le zéle de la Religion, l'amour de la Vérité, & le don de la Parole. On sçait que son stile toujours naturel, est plein de beautés, qui plaisent au Lecteur, & qui attirent son attention, sans le distraire sur les Vérités, qu'il établit.

XIII. Sa Théologie de l'esprit, & du cœur.

Dès l'an 1668 la premiére Partie de son Ouvrage, intitulé *Theologia mentis & cordis*, avoit été lue, & approuvée avec éloge, par deux Docteurs de Paris dans notre Couvent de Chambery en Savoye. Ce qui nous confirme dans la pensée, que l'Auteur avoit commencé de composer avant son voyage de Rome. Thomas de Rocaberti, ayant depuis succédé au Pere de Marinis, dans le Gouvernement de tout l'Ordre, il se hâta d'écrire au Pere Contenson des Lettres pleines de témoignages d'estime, & d'affection, pour renouveller la permission d'imprimer, déja donnée par son Prédécesseur, & encourager en même tems l'Ecrivain, à ne rien négliger pour rendre son travail utile à tous les Sçavans, & à son Ecole en particulier. Ces Lettres sont du 5 Juillet 1670; le nouveau Général avoit été élû à Rome le 25 de May de la même année. Peu de tems après le Pere Contenson reçut de nouvelles preuves de la bienveillance de son Supérieur; lequel, en lui permettant de venir faire sa demeure dans le Noviciat Général de Paris, lui procuroit le plaisir de rejoindre le Pere Baron, son ancien ami; & l'avantage de pouvoir conférer avec les autres Sçavans de la Ville Royale.

XIV. Il vient la continuer, ou la perfectionner à Paris.

Il est vrai que sa santé étoit déja bien affoiblie, autant peut-être par un travail continuel, que par ses grandes austérités, car il ne se bornoit point à celles de la Régle. Mais la maladie ne pût ni retarder son voyage, ni lui faire modérer son Etude. En passant par Lyon, il fit ses conventions avec quelques Libraires, qui s'engagérent de faire imprimer son Ouvrage. Il leur en remit les premiers Cahiers; & leur promit de leur envoyer le reste du Manuscrit, à proportion qu'il y mettroit la derniére main. Cet engagement fut pour notre Auteur un nouveau motif de pousser bien loin ses veilles, malgré la violence d'un Asthme, qui lui ôtoit la facilité de respirer. Déja connu, & estimé des plus habiles Théologiens de Paris, il ne profitoit pas moins de leurs sçavantes Conversations, que du loisir du cabinet. Cependant son mal augmentoit toujours; & les Médecins lui déclarérent qu'il falloit changer d'air, & suspendre le travail, s'il vouloit vivre.

XV. La maladie ne l'empêche pas d'écrire.

LIVRE XXXVII.

VINCENT CONTENSON.

Il fit l'un, & il ne fut pas maître de l'autre. Pendant que les Imprimeurs commençoient à travailler, il alla du côté de Beauvais, pour respirer un meilleur air. Mais comme il portoit avec lui sa Bibliothéque, en changeant de demeure il ne changea pas d'occupation; & ni l'amour naturel de la vie, ni toutes les attentions de ses Freres, & de ses amis ne purent l'arracher à ses Livres. Les forces de son corps diminuoient tous les jours; & celles de son esprit étoient toujours les mêmes. Il continuoit à envoyer à ses Libraires les fruits de son opiniâtre travail.

XVI. Et de prêcher.

L'Évêque de Beauvais, qui ne connoissoit pas moins la piété de ce fervent Religieux, que sa facilité à traiter la Parole de Dieu, ne crut pas le surcharger, en l'invitant à donner des Instructions au Peuple de Creil (petite Ville de l'Isle de France) pendant l'Avent de 1674. Le zéle du Serviteur de Dieu lui fit accepter avec plaisir ce nouveau travail. Il s'en acquita avec fruit, & avec une approbation générale. Il étoit destiné à mourir les armes à la main. Le 25 de Décembre, après avoir célébré les trois Messes, il fit encore un Discours fort touchant sur le Mystére du Jour: & le lendemain il rendit son ame à son Créateur, dans les sentimens de la plus ardente charité. Il traitoit alors de l'amour pénitent, ou de la nécessité de l'amour de Dieu, pour être justifié dans le Sacrement de Pénitence. Notre pieux & sçavant Auteur n'étoit âgé que de trente-trois ans, & de quelque mois, lorsqu'il mourut le 26 Décembre 1674. Le Clergé, & les Citoyens de Creil, pour marquer leurs sentimens de reconnoissance, & de vénération, enterrérent son corps dans l'Eglise de la Paroisse, avec tout l'appareil, dont ils étoient capables; & un Religieux de son Ordre fit graver, sur le Tombeau, une Inscription Latine, qu'on pourroit traduire ainsi en François:

XVII. Sa mort.

XVIII. Son Epitaphe.

« Ici repose le R. P. Vincent Contenson, de l'Ordre » des FF. Prêcheurs, décédé dans la fleur de l'âge, & la ma» turité de la vertu. La mort lui a imposé silence dans cette » Eglise; ce qu'une maladie mortelle n'avoit pû faire. Il devoit » mourir en prêchant, puisqu'il ne vivoit que de zéle. Il a » senti le coup de la mort, lorsqu'il annonçoit la Nativité » du Sauveur; mais la Naissance du Maître n'a point été la » mort du Disciple. Il étoit mûr pour le Ciel, ayant com» mencé depuis long-tems à mourir au monde (1).

(1) Hìc jacet R. P. Vincentius Contenson Ordinis Fratrum Prædicatorum: ætate juvenis, virtute senex; cui in hoc templo mors silentium imposuit, quod gravis morbus im-

D'abord

LIVRE XXXVII.

VINCENT CONTENSON.

D'abord après la mort du P. Contenson, la Théologie Dogmatique & Morale parut à Lyon, en neuf Tomes *in-douze*. On en a fait depuis une seconde Edition en deux Volumes *in-folio*; & le Public en attend une troisiéme. Vincent Baron, l'un des trois Théologiens nommés par le Pere Général, pour l'éxamen de cet Ouvrage, en parle ainsi dans son Suffrage du 18 Septembre 1673:

XIX. Approbation, & idée de la Théologie de Contenson. Selon Vinc. Baron.

« L'Auteur me paroît avoir parfaitement rempli son dessein, & le Titre de *Théologie de l'Esprit & du Cœur*; puisque sans parler des autres perfections de son Ouvrage, on y trouve par tout une rare Erudition, jointe à une égale Piété. Je ne doute pas que les véritables Sçavans, qui le liront sans prévention, n'en portent tous le même jugement; & qu'ils n'en parlent même d'une maniére encore plus avantageuse. On verra d'abord qu'en fidéle Disciple de saint Thomas, dont il rend éxactement le sens, & les paroles, Contenson n'avance jamais rien, que de conforme à l'Analogie de la Foi, & aux régles des Mœurs. On peut aussi espérer, que son travail fera heureusement cesser les plaintes (justes ou injustes) qu'on a coutume de faire, moins sans doute contre la Théologie, que contre les Théologiens, & leur méthode ordinaire: car il est vrai que ce qui détourne bien des gens, de l'étude d'une Science, d'ailleurs si sainte, & si nécessaire, c'est la maniére dont elle est traitée par la plûpart. Le Lecteur craint d'être, ou accablé par la multitude, ou embarrassé par l'obscurité, de tant de Questions subtiles, qui font perdre toujours beaucoup de tems; & qui nous exposent à perdre même le goût de la piété. Cette Théologie de l'Esprit & du Cœur n'a aucun de ces inconvéniens, l'Auteur ayant trouvé le secret d'instruire, & de toucher en même tems; d'unir une agréable variété avec une grande abondance; & de corriger la trop grande subtilité des Scholastiques, par un choix exquis de tout ce que les Peres ont écrit de plus solide, & de plus beau ».

ponere non potuit. Concionando mori debebat, qui vivebat animarum zelo. Sensit se morientem, Nascentem Christum cùm prædicavit: nec tamen Nativitas Domini mors fuit discipuli. Nam dignus videbatur Cœlo qui nasceretur, cùm dudum mortuus esset solo. Obiit die 26 Decemb. 1674. *Ap. Echard. ut sp.*

Has omnes criminationes, aut veriùs calumnias longissimè amovet hæc Theologia mentis & cordis, perpetuâ pietatis cum Eruditione, brevitatis cum rerum ubertate concordiâ, & selectis Sanctorum Patrum locis, quibus nimia Scholastices subtilitas ad bonam & sanctam mentem temperatur. Datum Parisiis, die 18 Septembris anni 1673. Fr. Vincentius Baronius, Ord. Præd. Theologus, & Inquisitor Tolosanus.

## MARIUS-AMBROISE CAPELLO, ÉVÊQUE D'ANVERS.

MARIUS-AMBROISE CAPELLO.

Belgium Dominic. pag. 141. Fontan. in Theatr. pag. 116. Gall Christ. Tom. V, Col. 131. Infulæ Belg. p. 44.

I. Ses pieux Parens l'élévent chrétiennement.

AMBROISE CAPELLO, né à Anvers l'an 1596, lorsque cette Ville obéïssoit encore au Roy Catholique, étoit Fils de Jean-François Capello, originaire d'Italie, qui avoit été Officier Général dans les Armées du Roy d'Espagne Philippe II. Sa Mere, nommée Marie de Boxhon de Eyck, relevoit par ses vertus la noblesse de sa naissance: aussi avoit-elle soin d'élever tous ses Enfans dans la crainte de Dieu, & les Maximes du Christianisme. Le petit Marius-Ambroise attira particuliérement ses attentions; & elle lui fit comme sucer avec le lait sa tendre dévotion envers la Sainte Vierge; dévotion qui s'acrut toujours depuis dans son cœur; & dont il donna d'illustres preuves dans tout le cours de sa vie.

Attaqué d'une griéve maladie, dans ses jeunes années, il ne demanda à Dieu sa guérison, que par l'Intercession de la Vierge-Mere; & avec promesse de se consacrer au Service des Autels. Contre l'attente des Médecins la santé lui fut rendue; il la regarda comme un présent que le Ciel lui faisoit; & son Vœu, comme une nouvelle obligation de conserver sans tache son ame & son corps. Sentimens, qui demeurérent profondément gravés dans le fonds de son cœur; & qu'il ne démentit jamais.

II. Il se consacre à Dieu, dans l'Ordre de saint Dominique.

Pour continuer avec plus de facilité, & de fidélité, le sacrifice qu'il avoit fait de lui-même, Capello n'eut pas atteint sa dix-septiéme année, qu'il se fit recevoir dans le Couvent des FF. Prêcheurs à Anvers; où il prononça ses Vœux l'an 1613; & d'abord après on l'envoya faire ses Etudes de Philosophie à Douay, & celles de Théologie à Salamanque en Espagne. Dans l'un & l'autre Cours le jeune Etudiant se distingua, autant par la prudence, la modestie, & l'innocence des Mœurs; que par la solidité du jugement, & la facilité à s'énoncer en plusieurs Langues. Il n'étoit encore que Diacre quand il revint en Flandres; & on ne laissa pas de l'établir Professeur de Philosophie dans le Couvent de Sainte Croix à Douay: où le Collége de saint Thomas, aujourd'hui célébre dans cette Ville, n'étoit pas encore fondé. Ses lumiéres jettérent depuis plus d'éclat dans l'Université de Louvain: il y fit des Leçons de Théologie; & y prit le Dégré de Docteur le 27 de Janvier 1627, dans sa trentiéme année. Sage, & zélé Supérieur,

III. Il professe à Douay, & à Louvain.

Il fit aimer la douceur de son Gouvernement, soutint la vie réguliére, & entretint toujours la paix dans les Couvens d'Utrecht, de Bruxelles, & d'Anvers. Il fut chargé trois différentes fois de la conduite de celui-ci (1).

IV. Gouverne sagement plusieurs Communautés.

Après la prise de Bolduc, & l'Expulsion du Clergé Catholique, par les Hollandois en 1629, Capello ouvrit un asyle, & fut un sujet de consolation, non-seulement à quelques Religieux de son Ordre, obligés d'abandonner leur Couvent; mais aussi à plusieurs Fidéles, qui après avoir perdu la meilleure partie de leurs biens, s'exiloient eux-mêmes de leur Patrie, pour conserver l'Exercice de leur Religion. Etabli Préfet Apostolique de nos Missions en Hollande, & dans la Basse-Allemagne, il remplit toutes les Fonctions de sa Charge, avec la sagesse & l'intrépidité d'un Homme ferme, uniquement touché des intérêts de la Religion, & du Salut des Ames. On le vit souvent à la tête des Prédicateurs Orthodoxes, attaquer avec zéle le vice, & l'impiété; sans trop ménager les Ministres de l'Erreur; & sans craindre pour sa propre vie, dans un Pays, & parmi des Peuples, que les nouvelles Hérésies avoient déja infectés. Souvent contredit, menacé, exposé à divers périls, il fut toujours soutenu par le secours d'en-Haut; & continua à exercer son Ministére, avec un courage, qui augmenta celui de ses Freres; dont plusieurs eurent le bonheur de sceller de leur sang, les Vérités qu'ils défendoient.

V. Préfet de nos Missions en Hollande.

VI. Il soutient avec intrépidité les intérêts de la Foy.

La réputation qu'Ambroise Capello s'étoit déja faite, le rendoit précieux aux Evêques des Pays-Bas, qui le considéroient comme le Docteur, & l'appui de la Foi, dans leurs Diocèses. Le Roy Catholique, Philippe IV, l'honora aussi de sa confiance, & le députa vers le Pape Urbain VIII, On n'a point marqué le sujet, ni l'année de cette Commission; dont il s'acquitta d'une maniére, qui lui assura la continuation de l'estime, & de l'amitié de son Souverain (2).

VII. Il mérite la confiance des Evêques, & du Roy d'Espagne.

Le Chapitre Général de l'Ordre de saint Dominique ayant été convoqué à Rome, pour le mois de May 1644, Ambroise Capello y assista en qualité de Définiteur de sa Province; &

(1) A pueritiâ sedulò educatus, decimum-septimum ætatis suæ annum agens, S. Dominici Familiæ nomen dedit in Patria: inde à Superioribus post nuncupata Religionis vota, in Hispaniam studiis Theologicis, in Academiâ Salmanticensi, erudiendus mittitur. In Belgium redux, Duaci primùm, tum Lovanii Philosophiam apud suos adhuc juvenis professus est. Mox Theologico studio per triennium præfectus, Doctoris insignia in eâdem Academiâ consequitur anno ætatis suæ 36. Variorum posteà Conventuum regimini admotus, &c. *Gall. Christ. ut sp.*

(2) Regiâ Legatione à Philippo IV, Hispaniarum Rege, ad SS. Dñm Urbanum VIII Summum Pontificem honorificè persunctus est, &c. *Belg. Dominic. pag. 242.*

il concourut à l'Election de Thomas Turcus, qui succéda à Nicolas Rodolphe. Le nouveau Général ayant bientôt reconnu, que le mérite de ce Religieux, ses talens, & ses vertus n'étoient point au-dessous de sa réputation, résolut de se servir de son ministére, pour diminuer un peu le fardeau, dont on venoit de le charger. Il le nomma d'abord Commissaire, ou Visiteur Général, pour toutes les Maisons de l'Ordre, dans l'Allemagne, la Bohême, la Stirie, la Carinthie, & les Provinces voisines. Le Visiteur fit dans ces différens Pays tout ce qu'il étoit permis d'attendre de sa sagesse, & de son zéle. Sa diligence, & le bon compte qu'il rendit des affaires, le firent surtout admirer du Pere Général : il voulut l'avoir avec lui dans les Visites, qu'il alloit faire dans les Royaumes de France, & d'Espagne, en commençant par le Pays-Bas Espagnol. Quelque éclatant que fût le mérite de Turcus ; il n'effaçoit pas celui de Capello ; qui partagea souvent avec son Supérieur les honneurs, qu'on lui rendoit, particuliérement dans les Etats de Sa Majesté Catholique. C'est ce que l'on vit chez les Evêques de Brabant, & de Flandres ; & ensuite dans la Cour de Castille. Le Roy Philippe IV témoigna beaucoup de plaisir de le voir, & de l'entretenir en particulier, sur la situation des affaires dans le Pays-Bas. Ce Monarque le traita toujours avec distinction. Don Denis de Sainte-Marthe a cru que Sa Majesté l'avoit nommé dès-lors (c'est-à-dire en 1647) à l'Evêché d'Ypres, après la mort de Bouckaert, Successeur immédiat du fameux Cornélius Jansénius.

VIII. Commissaire Général, dans les Royaumes du Nord.

IX. Depuis Compagnon de Thomas Turcus, dans ses Visites, en France, & en Espagne.

X. Il est nommé à l'Evêché d'Ypres.

Mais la Ville d'Ypres ayant été peu de tems après assiégée, & prise, par l'Armée de France, avant que l'Evêque nommé eût reçu les Bulles de Rome, il ne prit point possession de cette Eglise ; & continua encore pendant sept ans à rendre ses Services à l'Ordre, dans l'état de simple Religieux. Fontana prétend qu'il fut pourvû par la Cour d'Espagne, d'un autre Evêché, dans les Indes Occidentales sous l'Archevêque de Méxique. Mais outre qu'il est certain que notre Prélat n'a jamais été dans ces Pays éloignés ; nous sçavons que le feu de la Guerre étant enfin rallenti ; & l'Evêque d'Anvers, Gaspard Némius, ayant été transféré à l'Archevêché de Cambrai l'an 1652, Ambroise Capello fut nommé pour lui succéder, & sacré dans son Eglise Cathédrale le treiziéme de Septembre 1654, par le nouvel Archevêque de Cambrai, assisté des Evêques de Gand & de Ruremonde (1). Il n'avoit donc pas reçu

In Theatr. pag. 125.

XI. Puis à celui d'Anvers.

(1) A Philippo IV, Hispaniarum Rege, cui eximiæ ejus dotes, ac merita probè

jusqu'alors l'Imposition des Mains ; quoiqu'il y eût déja sept ans, qu'on l'avoit choisi pour le Siége d'Ypres. Les Ecrivains n'attribuent ce retardement qu'au tumulte de la Guerre. Le Serviteur de Dieu en fit son profit ; & il servit à faire mieux connoître les dispositions des Peuples à son égard.

Plus cette Consécration avoit été différée, plus elle fut applaudie des autres Evêques, & agréable aux Habitans d'Anvers. Ils se réjouirent d'avoir pour Pasteur un Concitoyen, dont ils connoissoient bien les vertus, le caractére, & la capacité. Ils osérent se promettre tout de sa charité, où de sa vigilance ; & leurs espérances ne furent point trompées. Pendant vingt-deux ans d'Episcopat, le zélé Evêque d'Anvers ne fut occupé que du soin de son Troupeau ; & il ne parut touché que du désir de rendre heureux les Peuples, qui lui étoient confiés. Egalement attentif à écarter ce qui auroit pû corrompre leur Foi, ou troubler leur repos, il veilloit à tout, & prenoit connoissance de tout. Il annonçoit souvent la Parole de Dieu ; & n'instruisoit pas moins efficacement le Clergé, & le Peuple, par la sainteté de ses actions, que par la pureté de sa doctrine. Prélat toujours religieux, modeste, pénitent ; il fut en même tems libéral, magnifique, aumônier ; il mérita d'être apellé le Pere, & le Protecteur des Pauvres. Parmi les personnes, sur qui il répandoit ses largesses, il ne manquoit pas de distinguer ceux, qui devoient plus particuliérement attirer ses attentions, soit par leur naissance, soit par des services déja rendus à l'Eglise, ou au Public.

XII. Sollicitude Pastorale.

Un inconvénient qu'il avoit remarqué (avant même qu'il fût en état d'y remédier) c'étoit de voir quelquefois de bons Ecclésiastiques manquer de pain dans leurs vieux jours. Ambroise Capello en étoit d'autant plus touché, que la Religion lui paroissoit en quelque maniére deshonorée, ou méprisée dans ses Ministres. A peine assis sur le Siége d'Anvers, il se hâta d'ôter ce scandale. Il fit bâtir à ce dessein un grand Séminaire, destiné à loger, & entretenir les anciens Prêtres de son Diocèse ; lorsqu'après avoir long-tems éxercé le saint Ministére, déja chargés d'infirmités & d'années, ils voudroient désormais goûter le repos dans un honnête loisir. Afin que le

XIII. Il fonde un Séminaire, en faveur des pauvres Ecclésiastiques.

perspecta erant ; quique suo sæpiùs eum honoraverat colloquio, ad Yprenses tandem Insulas designatur anno 1647. Verùm interceptâ tunc temporis per Gallos Civitate, dilata est ejus consecratio ; donec translato ad Cameracensem Ecclesiam Gaspare. . . Antuerpiensibus datus est Episcopus, & ab ipso Antecessore inauguratus in Ecclesiâ suâ Cathedrali, die 13 Sept. anno 1654, adjuvantibus in re Sacrâ Antonio Triest Gandav. & Andreâ Crusen Ruræmundensi Præsulibus. *Gall. Christ. ut sup.*

Séminaire pût gratuitement pourvoir à tous leurs besoins, le charitable Prélat le dota richement : Don Denis dit que dans un même jour, il donna cent onze mille six cens florins, pour cette œuvre de charité (1). Il ne compta pas cette somme en entrant d'abord dans l'Episcopat ; mais dès le commencement il usa de beaucoup d'œconomie ; & prit ses mesures, pour se mettre un jour en état de consommer son ouvrage.

XIV. Eglise Collégiale d'Anvers.

L'Eglise de la Paroisse, apellée aujourd'hui la Collégiale de Saint Jacques, est encore redevable à notre Prélat, de l'Etablissement d'un Chapitre de Chanoines, fait par ses soins, ou avec son approbation, avant la fin de 1656 (2). Mais sa première, & principale attention, dans les Visites de son Diocèse, & dans les Assemblées du Clergé, fut toujours d'inspirer aux Ministres de l'Autel, une grande idée de leur état, & l'amour de leur Vocation, de la Priére, de l'Etude. Il essaya de faire revivre parmi eux l'esprit des saints Canons ; afin qu'une fois formés sur ces régles de conduite, leur vie, & leur Ministére fussent plus utiles aux Fidéles ; qu'ils devoient instruire par leurs lumiéres, & édifier par leurs exemples.

XV. Autres œuvres de piété, de zéle, & de charité.

Comme un Pere commun, ce pieux Evêque faisoit du bien à toutes les Communautés, parce qu'il aimoit sincérement tous les Ordres Religieux : & il marquoit plus ouvertement sa confiance, à ceux qui travailloient avec succès, ou à former la jeunesse dans la piété, & dans les Lettres ; ou à retirer les hommes du vice, par le Ministére de la Prédication, & par la direction. Ses libéralités envers le Couvent de son Ordre, dans lequel il s'étoit autrefois consacré au Seigneur, furent dignes de son cœur noble & généreux. Il y fit faire diverses réparations, de nouveaux Edifices, de précieux Ornemens, & de riches Vases, pour le Service Divin. Il rendit beaucoup plus célébre la Fête de saint Thomas d'Aquin, & de saint Dominique ; & donna une nouvelle vigueur aux Etudes (3). Déja avant sa Promotion, dès l'an 1641 il avoit

(1) Gregi suo ex illo tempore invigilavit omni curâ ac sollicitudine, Seminario pro suæ Diœcesis Pastoribus erecto, qui per ætatem jam provectam, aut infirmam valetudinem, vel labores continuos, Pastorali ferendo oneri impares essent. Ad quod opus uno eodemque die centum undecim florenorum millium & sexentorum summam contulit anno 1674, 24 Martii, &c. *Gall. Christ. Tom. V, Col.* 136.

(2) Anno 1656, die 25 Decembris, hoc pio Præsule approbante, & collaborante, erectum est Antuerpiæ Capitulum Canonicorum in Ecclesiâ Parochiali, nunc Collegiata, S. Jacobi ; ut ex illius Capituli Litteris patet. *Belg. Dominic. pag.* 243

(3) Erga sui Ordinis Cœnobium Antuerpiense munificus quoque fuit ; quod pluribus novis auctum ædificiis, studio etiam Generali Philosophiæ ac Theologiæ ornavit. Aliis etiam piis fundationibus clarus, S. Thomæ Aquinatis, & S. Dominici festa solemni ritu celebranda curavit, &c. *Gall. Christ. ut sup.*

établi, dans son Couvent, un Cours de Philosophie, & de Théologie : & à sa considération, trois de ses illustres Niéces avoient assigné un fonds pour l'entretien de douze Etudians. Voulant mettre depuis la derniére main à son Ouvrage, pour le bien commun de la Province, & l'avantage particulier de cette Maison, le Prélat augmenta considérablement les pensions des Professeurs, & des Disciples; fit ériger ce Cours en Etude générale; & obtint l'approbation, ou confirmation de deux Généraux. Jean-Baptiste de Marinis l'avoit accordée le 27 de Novembre 1655. Son Successeur Thomas de Rocaberti la renouvella, dans son Chapitre de Rome 1670.

Vide Belg. Dominic. pag. 209.

Le voisinage des lieux tout infectés d'Hérésie, & la fureur de la guerre, qui se ralluma plus d'une fois dans le Pays-Bas, pendant le Gouvernement de notre Prélat, lui fournirent un nouveau sujet de veiller à la garde du Troupeau; & sur les démarches de ceux, qui ne cherchoient qu'à le surprendre. Malgré sa vigilance continuelle, & ses fréquentes Instructions, il eut la douleur de voir une fois les Citoyens d'Anvers armés les uns contre les autres; & une vile populace revoltée contre l'Autorité des Magistrats. Ce fut dans cette occasion, qu'on pût remarquer l'activité, & en même tems la sagesse du zéle du charitable Pasteur. Moins effrayé du danger, où il pouvoit être lui-même, dans une Sédition populaire, qu'affligé de celui où ses Brébis se trouvoient exposées; il parla, & il agit avec tant de prudence, de courage, & de fermeté; qu'il réussit non-seulement à faire cesser le tumulte; mais aussi à en empêcher les suites, qui ne pouvoient être que funestes, & tragiques pour quelques-uns. Ses attentions furent depuis à éteindre jusqu'aux derniéres étincelles de ce feu, soufflé par le Démon de la discorde (1). Après avoir fait respecter l'Autorité des Magistrats, & réconcilié les Citoyens entr'eux, il plaida la Cause du Peuple à la Cour de Castille, & obtint sans beaucoup de difficulté tout ce qu'il demanda.

XVI. Le vigilant Evêque, appaise une Sédition.

XVII. Et obtient le pardon des Coupables.

Ce qui avoit troublé pour un peu de tems, le repos du Troupeau & du Pasteur, devint par l'événement un nouveau lien, qui unît plus étroitement l'un à l'autre. Les Fidéles sentirent plus que jamais, quel bien ils possédoient dans la personne de leur Evêque : & le zéle de celui-ci sembloit croî-

(1) Verbo & exemplo cunctis prælucens, vicinorum Hæreticorum insidiis, ac miserorum calamitati, sinceræque ovium suarum quieti sedulò semper invigilavit. Quod heroicè in ultimo plebis adversùs nonnullos Reip. Ministros tumultu ostendit, non semel periculo se objiciens ad illum sedandum, modò hos, modò illos blandè, ac intrepidè conveniens, &c. *Insulæ Belgiæ. pag.* 49.

LIVRE XXXVII.

MARIUS-AMBROISE CAPELLO.

tre, & devenir tous les jours plus actif, pour affermir la tranquillité & la paix dans tout le Diocèse, & procurer le salut de son Peuple. Son âge déja fort avancé, ne l'empéchoit point de faire avec la même régularité ses Visites Episcopales: & quoiqu'il eût employé de grosses sommes, à la réparation des Eglises, & à l'entretien des Hôpitaux, il continuoit toujours ses Aumônes avec la même profusion. Ne faisant qu'une très-modique dépense pour lui-même, ou pour les gens qui étoient à son service, il se trouvoit en état d'éxercer la charité, envers tous ceux qui étoient dans le besoin. Ses mains, ainsi que les portes de son Palais, leur étoient toujours ouvertes. Mais dans le tems de cherté, & de disète, il augmentoit ses libéralités, à proportion des misères publiques. Bien des Familles désolées, bien des Particuliers dépouillés de leurs anciennes possessions, chassés de leurs maisons, & persécutés par les Héretiques, trouvérent dans la charité de ce saint Prélat, un supplément à tout ce qu'ils avoient perdu; ou à ce qu'ils avoient été obligés d'abandonner pour ne point renoncer à la Foi.

XVIII. Grandes libéralités.

XIX. Redoublées dans un tems de Peste, & de disette.

Lorsque les maladies contagieuses ravageoient la Ville d'Anvers l'an 1666, le zéle vigilant de notre Evêque fit que le Peuple n'éprouva qu'une partie des maux, dont il étoit ménacé; & qu'il n'avoit que trop mérité par ses péchés. Prêt à donner sa vie pour ses Brébis, selon le devoir d'un bon Pasteur, il n'eut garde de commettre à un autre le soin d'un Troupeau, dont il devoit répondre: & son éxemple rassura tous ceux, qui, par leur Etat, ou leurs Emplois, étoient apellés à travailler avec lui, & sous ses ordres. Mais peu content d'avoir pourvû aux besoins spirituels des Fidéles, dans cette calamité publique, il porta aussi ses attentions à tout ce qui pouvoit contribuer en quelque maniére à leur conservation.

Il seroit à souhaiter que l'Historien Contemporain, qui nous a donné un petit Abrégé de la Vie de cet illustre Prélat, fut entré dans un plus grand détail de ses actions. On s'est contenté de nous le représenter comme un Evêque digne des premiers Siécles de l'Eglise; tout rempli de l'Esprit de JESUS-CHRIST, & toujours semblable à lui-même: comme un Homme né pour le bonheur de ses Freres; & qui pouvoit dire, avec un ancien Patriarche, qu'il étoit l'Oeil de l'aveugle, le pié du Boiteux, le Pere commun des Orphelins, l'Appui & le Consolateur de tous les affligés. Il soutint jusqu'à la

XX. Sa mort.

la fin ce caractére, qui lui étoit naturel. Le peu de bien qu'il n'avoit point distribué aux Pauvres pendant sa vie, il le leur laissa à sa mort, arrivée le 4 d'Octobre 1676, dans la soixante-dix-neuviéme année de son âge, la vingt-troisiéme commencée de son Episcopat. Son corps fut enterré dans son Eglise Cathédrale. Un Chanoine prononça l'Oraison Funébre; & les Directeurs de l'Hôpital firent graver une Epitaphe sur son Tombeau (1).

LIVRE XXXVII.

MARIUS-AMBROISE CAPELLO.

## ANTOINE LE QUIEU, MISSIONAIRE APOSTOLIQUE, FONDATEUR DE LA CONGREGATION DU S. SACREMENT.

ANTOINE LE QUIEU.

CE grand Serviteur de Dieu, dont l'Histoire a été écrite fort au long, par un de ses Disciples (*), mais dont nous nous contenterons de rapporter sommairement les principales actions, semble avoir réuni en sa personne, les dons & les vertus des plus saints Fondateurs d'Ordre. Homme juste & pénitent, solitaire & Apostolique, sa vie fut d'abord toute cachée en Dieu avec JESUS-CHRIST; & les douceurs de la Contemplation n'éteignirent point en lui les ardeurs du zéle, dont il brûloit pour le salut des ames. Son Ministére a été utile à une infinité de personnes: il en a retiré plusieurs des routes de l'iniquité, ou des ténebres de l'Héresie: & on en a vû, qui sous sa conduite se sont élevées à une haute perfection. Par la Fondation de plusieurs Couvens, établis dans une éxacte régularité, il a ouvert autant d'asyles à l'innocence. Les Loix, & les Exemples, qu'il a laissés à ses Disciples, nous permettent de dire qu'encore après sa mort, il continue d'édifier le prochain, de travailler à la Conversion des Pécheurs, & d'instruire les gens de la Campagne, dans une de nos Provinces. Tel est le Portrait du Pere Antoine du Saint Sacrement, & le Précis de sa Vie.

I. Idée de la vie, & des vertus de ce saint Homme.

(1) Alteram Inscriptionem Pii Præsulis memoriæ Pauperum Curatores posuere, quæ sic habet:

*Illustrissimo ac Reverendissimo Domino, Fratri Ambrosio Capello, Ord. FF. Prædicator. VII Antuerpiensium Episcopo, in vitâ & morte Archieleemosinario (satis dixi) Eleemosinarii ex asse Heredes pio & grato animo pp. anno 1676.* Gall. Christ. ut sp.

(*) Le Pere Archange, qui, ayant reçu l'Habit de saint Dominique, des mains du Pere Antoine, a été le fidéle Compagnon de ses travaux, & depuis son Successeur dans la Charge de Vicaire Général de la Nouvelle Congrégation, a écrit sa Vie en deux Tomes; il la fit imprimer à Avignon l'an 1682. On ne doute pas qu'il n'eût fait quelque chose de bon, s'il avoit eû autant de talent que de zéle. *Non desunt qui in hâc Antonii vitâ castiganda quædam, alia molliendo, ac resecanda plura sentiant, &c.* Echard. Tom. II, pag. 739, Col. 2.

LIVRE. XXXVII.

ANTOINE LE QUIEU.

II. Sa naissance, ses Parens.

Il étoit né à Paris le 23 Février 1601; & on ne l'avoit pas encore retiré des mains de la Nourrice, lorsqu'il perdit son Pere, apellé comme lui, Antoine le Quieu, célébre Avocat au Parlement de Paris. Sa pieuse Mere, Marguerite le Caron, qui l'avoit voué au Seigneur avant que de le mettre au monde, prit un grand soin de son Education; mais elle ne trouva à corriger, dans sa plus tendre enfance, qu'une trop grande inclination à mortifier son corps, & tous ses sens, par des Pénitences peu proportionnées à son âge. Le Don d'Oraison, l'amour de la Retraite, la lecture des bons Livres, & une vigilance continuelle à la garde de son cœur, sanctifiérent ses premiéres Etudes. Lorsqu'il eut achevé sa Philosophie, on l'obligea de fréquenter les Ecoles de Droit; parce qu'on le destinoit au Barreau; où son pere s'étoit fait une si grande réputation d'Eloquence, & de probité, que quand il mourut, âgé seulement de 26 ans, on le regreta comme l'Avocat le plus accompli de son Siécle. Ce fut Achilles de Harlay, alors premier Président, qui lui rendit ce témoignage. Le jeune le Quieu n'étoit point indigne d'un tel pere; ses talens naturels, & ses progrès dans les Sciences, le pouvoient faire aspirer à la même fortune, & à la même réputation : mais ce n'étoit pas la chair & le sang qu'il consultoit, pour se déterminer à un genre de vie. Il ne vouloit connoître que la volonté de Dieu; & déja décidé en faveur de l'Etat Religieux, il n'hésita quelque tems que sur le choix de la Régle, qu'il devoit préférer. Il aimoit la Solitude des Chartreux. La Réforme de sainte Thérese l'attiroit souvent chez les Carmes Déchaussés; enfin il préféra celle du Pere Michaëlis, dans la ferveur de laquelle on venoit de fonder le Couvent de l'Annonciation, dans le Fauxbourg saint Honoré à Paris.

III. Sa Vocation à l'Etat Religieux.

IV. Dans quel esprit il embrasse l'Institut de saint Dominique.

Ce fut dans un esprit de sacrifice, & animé du plus ardent désir de tendre toujours à ce qu'il y a de plus parfait, par l'accomplissement des Conseils Evangéliques, qu'il reçut l'Habit de Religieux le 16 d'Août 1622. La grace qui avoit ainsi préparé son cœur, le soutint dans les mêmes sentimens, avant & après sa Profession. Les saints Exercices de piété, & toutes les pratiques du Cloître, les plus capables de mortifier la chair, ou d'humilier l'orgueil, & l'amour propre : il s'en servit comme d'autant de moyens de s'élever à Dieu, & de s'unir à lui. Tous les jours il apprenoit à mourir au monde, & à lui-même, pour ne vivre que de l'Esprit de JESUS-CHRIST. Bien loin de chercher quelque adoucissement à la rigueur de la

Régle, il se seroit volontiers condamné à de plus grandes austérités, si l'obéissance, dont il fit toujours sa premiére Loi, n'avoit donné des bornes à ce grand amour des souffrances.

V. Progrès dans la Sainteté.

Au reste, ce ne fut pas la ferveur de quelques mois, ni de quelques années. La piété de cet Ami de Dieu parut la même jusqu'à la mort. Si on remarqua en lui quelque changement, ce ne fut qu'un accroissement de zéle, & de charité; & cet accroissement devint encore plus sensible, lorsqu'il eût reçu la Grace du Sacerdoce. Aussi fut-il jugé bientôt capable de former les autres, & de les conduire dans les voyes de la perfection.

VI. Ses premiers Emplois, à Paris, & à Avignon.

On lui confia d'abord le soin des Novices dans le Couvent de saint Honoré : peu de tems après il fut envoyé dans celui d'Avignon, pour y remplir les mêmes Fonctions. Et le Pere Echard remarque que les Supérieurs ne le destinérent à cet Emploi, que parce qu'on avoit rassemblé dans le même Noviciat, un nombre de sujets de grande espérance (1). Plusieurs en effet répondirent à ses soins; & se firent depuis beaucoup d'honneur dans la Province. Quelques-autres portérent dans les Pays Etrangers le fruit de l'Education, que leur avoit donné le Serviteur de Dieu. Tels furent les Peres Henry Salieri, & George Herbstein, que le Général de l'Ordre, Nicolas Rodolphe, avoit envoyés à Avignon, pour être formés sous la conduite du Pere Antoine. Le premier, Polonois de Nation, étoit allé à Rome pour visiter les Lieux saints. Le second étoit Allemand, engagé autrefois dans les Erreurs de Luther; mais la Grace ayant éclairé son esprit, il avoit renoncé au monde, & s'étoit retiré de la Cour de l'Empereur Ferdinand II, pour passer le reste de ses jours dans la Pénitence sous l'Habit de saint Dominique. Il profita si bien des leçons, & des éxemples de son nouveau Directeur; que de retour en Allemagne, il ne se fit pas moins estimer par sa Religion, & par une solide piété, qu'il étoit déja estimable par ses qualités naturelles. On prétend qu'en 1642 il fut envoyé par l'Empereur Ferdinand III, vers le Roy Très-Chrétien Louis XIII; & qu'ayant rempli sa Com-

Charles de saint Vincent, II. Part. de Sept. pag. 616.

(1) Ab eâ verò die tantùm abest, ut quicquam relaxarit pristini fervoris, quin seu animi ad res divinas conversione, seu Disciplinæ regularis severiori exercitatione, seu voluntariâ carnis afflictatione creverit semper, & ad mortem usque constanter perseveraverit. Vix ad Sacerdotium promotus erat, quod quidem & tremebundo, & multis vigiliis, orationibusque præparato animo suscepit, cùm tironum instructioni applicitus, in eo genere perfectum se Magistrum probavit: unde Avenionem eum ablegarunt Superiores, ubi quidam recèns induti aderant magnæ spei Juvenes, &c. *Echard. Tom. II, pag. 663. Col. 2.*

LIVRE XXXVII.

ANTOINE LE QUIEU.

mission avec le succès désiré, il eut l'honneur de recevoir de nouveaux témoignages de bonté, de la part de Sa Majesté Impériale; & celui de refuser une Dignité Ecclésiastique, à laquelle il avoit été nommé.

Pendant les quatre années, que le Pere le Quieu demeura dans le Couvent d'Avignon, il reçut des Graces singuliéres du Ciel, donna de grands éxemples à ses Freres, & rendit divers services au prochain. La mortification sévére des passions, & l'assiduité à la Priére, préparoient son Ame aux faveurs Célestes. A peine donnoit-il deux heures de repos à son corps; & il passoit la meilleure partie de la nuit en Oraison, devant le Saint Sacrement. Comme les Exercices ordinaires du Noviciat ne pouvoient point remplir la vivacité, & l'étendue de son zéle, il avoit obtenu des Supérieurs la permission, de s'employer en même tems à l'Instruction, ou à la consolation des Fidéles. Il leur prêtoit son Ministére dans les Prisons, dans les Hôpitaux, dans le Confessional, & en Chaire. Outre plusieurs personnes d'une piété distinguée, qui s'étoient mises sous sa direction, pour apprendre de lui à se perfectionner toujours; il attiroit une foule d'Auditeurs, qui venoient tous les jours de Dimanche, & de Fête, entendre ses Exhortations toujours vives, toujours patétiques, & remplies de cette onction que le Saint-Esprit ne communique ordinairement qu'aux Ames pures, toutes brûlantes du feu de la Charité.

VII. Zéle du Salut des Ames.

Ibid.

Lorsque les Supérieurs, craignant peut-être que cette multiplicité d'occupations ne fît tort à sa santé, ou à l'éducation des Novices, révoquérent la Permission, qu'ils lui avoient donnée de prêcher, & de confesser; l'humble Religieux obéit sans se plaindre: & par son éxemple, il apprit à tous ceux qu'il formoit à la Vertu, que ce n'est point le sacrifice, mais l'obéissance, qui nous rend agréables au Seigneur. Il n'abandonna pas de même le dessein, qu'il avoit conçu depuis long-tems, de fonder quelques nouveaux Couvens dans la plus parfaite régularité; surtout dans la pauvreté la plus rigoureuse. En cela il ne se proposoit pas seulement l'avantage, de pouvoir garder ses Constitutions à la lettre; & de procurer la même facilité à quiconque voudroit l'imiter: il prétendoit encore que les Religieux ainsi élevés, seroient plus propres à instruire les pauvres Gens de la Campagne; & à travailler, avec le secours du Ciel, à l'Extirpation de l'Hérésie, dans tous les lieux, où il vouloit établir ces nouveaux Sanctuaires.

VIII. Dessein d'une nouvelle Réforme.

Quelques obstacles qu'il eut à vaincre; & quelque grandes

que fussent les difficultés, qu'il prévoyoit dans l'éxécution de ses projets ; il n'en fut pas moins persuadé que la volonté de Dieu étoit, qu'il y travaillât : & il le fit d'abord par un renouvellement de ferveur, tant dans ses priéres, que dans ses pénitences. Bien des personnes d'une vertu connue, se firent un mérite d'entrer dans les mêmes vûes ; & de recommander à Dieu cette affaire. Il étoit tems, que le Pere Antoine communiquât son dessein au Général de son Ordre ; puisqu'il ne pouvoit agir, qu'avec son agrément, & sous son autorité. Il en écrivit donc au Révérend Pere Nicolas Rodolphe ; lequel, toujours favorablement prévenu pour le Serviteur de Dieu, ne put qu'admirer son zéle, & sa candeur. Il vit avec tant de plaisir l'exposé qu'il lui faisoit, qu'en répondant il lui disoit, que sa Lettre avoit été à son égard, comme le Livre que l'Ange présenta autrefois à Ezéchiel ; & qu'il l'avoit dévorée, ainsi que le Prophéte avoit dévoré ce Volume. Cependant ce sage Supérieur, aussi prudent que zélé, pour éxaminer mûrement toutes choses, ordonna au Pere Antoine de le venir trouver à Rome.

IX. Communiqué au Pere Général.

L'ordre fut promptement éxécuté : le 26 d'Avril 1635 le Pere le Quieu partit d'Avignon, extrêmement regreté des uns, & chargé de bénédictions par les autres. Plusieurs Citoyens l'accompagnérent assez loin hors de la Ville, ne pouvant se lasser de faire des Vœux pour son retour, & de lui donner des témoignages publics de leur profonde vénération. Son Voyage jusqu'à Marseille ne fut qu'une Mission continuelle : & on assure que le Ciel commença dès-lors à faire éclater sa sainteté par des Miracles. Le premier Historien de sa Vie en raporte plusieurs ; qui furent faits, dit-il, à Malemort, & dans quelques autres lieux de Provence ; où cet Ami de Dieu annonça la Parole du Salut. Arrivé à Rome, le 17 Juin, il fut reçu avec bonté par le Pere Général, qui le fit d'abord loger avec les Novices ; afin que par ses éxemples, & ses saints Entretiens, il leur communiquât une partie de cet esprit de ferveur, & de régularité, dont il étoit rempli.

X. Qui fait venir le Pere Antoine à Rome.

Lorsqu'il exposa ensuite, en présence du Pere Rodolphe, & de son Conseil, le Plan des Etablissemens qu'il méditoit, pour rendre à son Ordre toute sa premiére beauté, il fut écouté avec plaisir, & applaudi. Il répondit très-sensément à toutes les difficultés : on parut enfin également satisfait & du dessein, & des moyens qu'il vouloit prendre pour le succès de l'entreprise. Bien-loin de l'en détourner, on le pressa d'en

XI. Approuve son dessein.

venir au plutôt à l'éxécution; on lui offrit même une Maison dans Rome, pour en faire comme le berceau de sa nouvelle Réforme. Mais le Serviteur de Dieu ayant représenté qu'il étoit plus avantageux à l'Ordre, & aux besoins des Peuples, que cela se fît dans une Province de France, le Pere Général lui fit expédier les Patentes, le premier Dimanche d'Octobre 1635.

XII. Le Pape en fait de même.

Il le conduisit ensuite à l'Audience du Pape Urbain VIII, qui approuva, & loua fort son zéle. En lui donnant la Bénédiction Apostolique, Sa Sainteté ajoûta qu'elle prétendoit la donner en même tems à tous ceux, qui se rangeroient sous sa conduite, pour vivre désormais en parfaits Disciples de saint Dominique, dans la plus étroite Observance. Il ne tint pas à nos jeunes Novices de Rome qu'ils ne fussent de ce nombre. Le saint Homme avoit si bien réussi à leur rendre aimable le joug de JESUS-CHRIST, que lorsqu'il fut sur son départ pour revenir en France, ils demandérent tous avec empressement la permission de le suivre : mais cela ne fut accordé qu'à un jeune Profès, nommé Dominique Palavicini.

XIII. Retour en France.

Soit prudence, & attention pour ce cher Compagnon de Voyage; soit pour d'autres raisons, le Pere Antoine ne fit dans son retour que de petites journées. Il s'arrêta plusieurs semaines dans quelques Couvens, à Assise, à Bologne, à Modéne; dans les uns, pour contenter sa dévotion; & dans les autres, par nécessité, étant retenu par une fiévre opiniâtre, qui ne l'empêchoit pas cependant de continuer toujours ses austérités ordinaires, ni ses longues priéres, le jour & la nuit. Par tout il édifia; & il laissa par tout une odeur de sainteté, qui le faisoit considérer parmi les Italiens comme un autre S. Dominique.

Son arrivée en Provence y causa une joye presqu'universelle; & les Messieurs d'Avignon lui offrirent les premiers un lieu, pour y établir une Communauté. Mais des raisons de prudence ne lui ayant point permis d'entreprendre cette Fondation dans une Ville, qui avoit déja un célébre Couvent, & un Monastére du même Ordre, il accepta un petit endroit dans le Diocèse de Cavaillon (apellé Lagnes) où sous les auspices de l'Evêque, qui entroit avec zéle dans toutes les vûes du Serviteur de Dieu, il fonda une espéce de Monastére, & une Chapelle, dont la Bénédiction se fit le dixiéme de Juillet 1636. Les éxemples, & les Prédications de cet Homme Apostolique, & de sa petite Communauté, parurent rallumer, dans tout le Diocèse, le feu de la Charité, & la ferveur des premiers Chrétiens. Personne n'en sçut mieux profiter que les Religieuses

XIV. Fondation d'un Couvent, dans le Diocèse de Cavaillon.

Ursulines, dont le Monastére, à une lieue de Lagnes, fut mis par l'Evêque sous la conduite du Pere Antoine. Il avoue lui-même que ces chastes Vierges reprirent d'abord, avec tant de courage, toutes les saintes Pratiques de leur état, que plusieurs vécurent, & moururent depuis dans une grande odeur de sainteté. Cependant on s'empressoit de tous côtés de se procurer le même avantage. Dans les Villes d'Arles, d'Aix, de Marseille, bien des personnes de piété, & d'autorité, priérent le S. Prédicateur de venir faire sa Mission, & un Etablissement parmi eux. Il en fit un dans le mois de Juin 1637, au Thor, Bourg situé sur la Sorgue, à trois lieues d'Avignon. Les Habitans montrérent dès-lors une dévotion extraordinaire, pour ce Sanctuaire, qui est devenu le Chef de la nouvelle Congrégation.

XV. Plusieurs Villes offrent des Etablissemens au Pere Antoine.

XVI. Qui fonde le Couvent du Thor.

La Vie du Pere Antoine, & de ses Disciples (car il en avoit déja plusieurs) étoit plus Angélique qu'Humaine. On eût dit que toute leur nourriture étoit la Parole de Dieu, la Priére, la Pénitence, & le Travail, dont ils faisoient leurs saintes délices. Les Evêques, & les Peuples, témoins de ce qui se passoit sous leurs yeux, ne pouvoient assez admirer l'austérité de leur Vie, ni les fruits de leur Ministére. Frederic Sforse, noble Romain, alors Vice-Légat d'Avignon, & depuis Cardinal, Evêque de Rimini, reconnoissant le doigt de Dieu, dans la conduite de son Serviteur, l'honora de son amitié, lui promit sa Protection, & l'exhorta à se roidir contre toutes les difficultés, pour ne jamais abandonner l'Oeuvre du Seigneur.

XVII. Sainteté de sa Vie, & de ses premiers Disciples.

Les contradictions, que le pieux Réformateur avoit essuyées jusqu'alors, n'étoient pas bien considérables. Elles furent plus grandes dans la suite : & nous devons avouer qu'il y donna lui-même quelque occasion, par un zéle qu'il croyoit bon ; mais qu'on jugea excessif. Tandis que, selon le Plan autrefois exposé à Rome, il s'étoit borné à vouloir remettre les choses sur l'ancien pié, & éxiger de ses Disciples qu'ils vêcussent, comme avoient vêcu saint Dominique, & ses premiers Enfans, les Supérieurs s'étoient fait un devoir de lui applaudir, & de le favoriser en tout. Ils avoient vû avec plaisir, renaître de leurs jours, cette premiére ferveur de l'Ordre, qui avoit été en si bonne odeur dans son Siécle d'Or. On pouvoit même espérer, que ce qui se pratiquoit déja avec tant d'édification, dans deux ou trois petites Communautés, se répandroit peu à peu dans les autres Maisons plus nombreuses ; & peut-être dans toutes les Provinces du Royaume. Les Religieux, qui

XVIII. Renouvellement de ferveur.

aimoient leur Etat, & qui n'en ignoroient point les Obligations, auroient eu moins de peine à embrasser tout ce qui étoit de leur Régle, lorsqu'à tous les autres motifs se seroit joint l'éxemple, toujours puissant, d'un Homme suscité de Dieu, pour montrer en sa personne une Loi vivante, suivie, & imitée de plusieurs.

Mais après avoir remis en vigueur tout ce qui est prescrit par nos Constitutions, & ce qui a jamais été pratiqué par nos Peres, dès le commencement de leur Institut; le zéle du P. Antoine le porta au-delà. Il voulut ajoûter à la Régle, & distinguer sa Réforme par la nudité des piés. Cela étoit assez conforme à son esprit de pauvreté, & de pénitence; & son Réglement, déja mis en pratique, fut autorisé par un Rescrit, qu'il obtint du Vice-Légat. Mais l'Ordre entier regarda cela comme une singularité, qui tendoit à le désunir, & à le détruire. Le Pere Général, aussitôt qu'il en fut informé, lui commanda très-expressément d'abandonner ce dessein; & de s'engager à ne jamais le reprendre. Si ce saint Homme (moins prévenu sur un point duquel il ne paroissoit pas sage de faire dépendre la perfection de sa Réforme) avoit donné dans cette rencontre les marques de sa docilité ordinaire, aux ordres du premier Supérieur, il se seroit épargné bien des désagrémens; & sa Congrégation, en peu de tems, auroit fait tous les progrès, qu'il avoit lieu de se promettre. Dieu permit qu'il se fit une espéce de devoir d'une fermeté déplacée. Le Général de son côté révoqua ses Patentes; le priva de ses premiers Etablissemens; & le cita à Rome; où obligé de faire plusieurs Voyages, il fut toujours mal reçu de ses Supérieurs, du Cardinal Protecteur, & du Pape même. Thomas Turcus, & Jean-Baptiste de Marinis, Successeur du Général Rodolphe, se montrérent également infléxibles à ne jamais souffrir une singularité capable de diviser l'Ordre, dont la force doit consister dans l'unité (1).

XIX. Le Pere Antoine veut introduire la nudité des piés.

XX. Les Supérieurs s'y opposent.

Le Serviteur de Dieu reconnut dans la suite, que ce qu'il avoit regardé comme un moyen d'assurer sa Réforme, pouvoit au contraire l'anéantir: & il loua la douceur de la Providence, qui avoit fait servir à l'accomplissement de ses desseins,

(1) Fatendum autem in eo consilio prosequendo humani quid ei excidisse; quod universum Ordinem in eum concitavit, cùm nempè aliis apud nos statutis austeritatibus, pedum nuditatem addere voluit, & ipsa amplecteretur. Quapropter non cessarunt Superiores, donec à mente revocarint. Hos maximè pungebat Unitas Ordinis inter tot turbines hactenus inconcussa, quam eà nuditate certò ruituram, ex aliorum Ordinum experientià præsagiebant, &c. *Echard. Tom. II, pag. 664. Col. 1.*

ce

ce qu'on pouvoit plutôt regarder comme une faute. Voici de quelle maniére il s'expliquoit dans une de ses Relations : « En prenant la nudité des piés, j'avois prétendu affermir davantage l'étroite pauvreté, que j'avois embrassée. Dieu permit que pour y réussir, je prisse ce moyen, qui, selon les apparences humaines, sans que j'y fisse toute la réfléxion nécessaire, étoit plutôt capable de la détruire, que de l'affermir. Il en tira néanmoins ce que j'en prétendois ; mais d'une autre maniére que je ne l'avois pensé ; car lorsque je fus à Rome, & que l'on me vit déchaussé, l'on ne me dit plus rien de la pauvreté, contre laquelle plusieurs avoient déja crié, comme étant trop singuliére en ce tems, & capable de faire une division dans l'Ordre ; ce que l'on avoit même tâché de faire appréhender au Général. Mais l'on ne s'attacha plus qu'à la nudité des piés ; & l'on me dit que je me contentasse de ce qui étoit dans nos Constitutions, sans introduire dans l'Ordre une nouveauté de cette nature. Ainsi, par un trait admirable de la Providence Divine, notre pauvreté fut confirmée dans la condamnation de la nudité des piés : & Dieu, dont la sagesse est infinie, me fit faire, sans que je le connusse, ce que font ceux qui tirent au blanc, lesquels visent toujours plus haut, pour donner juste dans le milieu : de même il voulut que je prisse la nudité des piés, qui étoit par-dessus les Constitutions, afin que l'on me laissât la pauvreté, que j'avois embrassée selon les Constitutions ».

XXI. Il reconnoit enfin qu'il n'avoit pas assez réfléchi, sur les inconveniens de cette singularité.

Après le Chapitre assemblé à Rome l'an 1644, le Pere Antoine s'étant enfin rendu à tout ce que l'Ordre désiroit, & éxigeoit de lui ; le nouveau Général, qui n'attendoit que cette marque de soumission, le remit aussitôt en liberté, & lui permit de revenir en France. Il lui fit aussi espérer de nouvelles Patentes, lorsque lui-même seroit dans le Royaume ; où il se proposoit de venir incessanment faire ses Visites. Les affaires du Pere Antoine l'ayant d'abord conduit à Paris, il prêcha le Carême de 1645, dans l'Eglise de saint Thomas du Louvre ; & les trois Dimanches d'après Pâques, dans celle de S Sulpice. La Communauté de saint Honoré auroit fort souhaité de le posséder plus long-tems, & de le voir désormais fixe dans sa Maison. Il se hâta cependant de retourner au petit Couvent du Thor ; où la Providence avoit fait marcher devant lui deux de ses chers Disciples. Tous les Gens du Pays, avertis de sa prochaine arrivée, allérent à sa rencontre ; & ne le reçurent pas autrement que comme un homme descendu du Ciel. Tant son

XXII. Il prêche à Paris.

XXIII. Revient en Provence.

LIVRE XXXVII.

ANTOINE LE QUIEU

caractére de douceur, & une sainte simplicité lui attiroient le respect, & l'amour de tout le monde. Lorsque Thomas Turcus fut depuis arrivé à Avignon, le Pere Antoine vint lui rendre ses devoirs; & en obtint sans peine tout ce qui lui avoit été promis; c'est-à-dire une ample permission de poursuivre l'œuvre de la Réforme. Quelques personnes, qui craignoient encore, où il n'y avoit pas lieu de craindre, ayant voulu représenter, qu'il falloit toujours se défier de la trop grande ferveur du Pere Antoine, le sage Général leur répondit en deux mots: « Je le connois à présent, cet homme d'une » haute Sainteté; je veux le protéger, & le prendre immédia» tement sous mon Autorité: *Verè enim est vir eximiæ sancti*» *tatis* ».

XXIV. Et reprend l'œuvre de la Réforme.

XXV. Les progrès en sont lents.

Rien ne paroissoit devoir plus arrêter l'Ouvrage si désiré par les peuples, & entrepris avec tant d'ardeur par un Religieux, qui avoit toutes les qualités nécessaires pour le conduire à sa derniére perfection. Cependant les progrès en furent encore fort lents, pendant plusieurs années. Parmi les contradictions que le Pere Antoine venoit d'essuyer, il avoit perdu son petit Etablissement de Lagnes, & un autre déja commencé à Marseille. Il regrétoit le premier; & il étoit moins touché de la perte de celui-ci. La raison, qu'il en donne lui-même, c'est que dans les Villes on a ordinairement le secours, & l'instruction, dont on manque dans les Campagnes. Celles-là, disoit-il, sont remplies d'Ouvriers, qui demeurent souvent inutiles; tandis que les peuples se trouvent délaissés dans celles-ci; où il n'y a presque personne, qui veuille se charger du soin de tant de pauvres Ignorans. Cette considération lui rendoit toujours plus chere sa Communauté du Thor; & attendant que la Providence lui ouvrit quelqu'autre porte, pour donner toute l'étendue à son zéle, il ne cessoit de se purifier lui-même de plus en plus, par les saints Exercices de la Charité & de la Pénitence. Il instruisoit avec bonté les personnes les plus simples, catéchisoit les Enfans, rétablissoit la concorde & la paix dans les Familles, terminoit les Procès & les Querelles. Se faisant ainsi tout à tous, selon l'esprit de JESUS-CHRIST, il passoit les jours dans un utile travail, & la nuit dans la priére.

XXVI. Saintes Occupations.

XXVII. Le Couvent de S. Honoré à Paris, désire avoir le P. Antoine pour Prieur.

Plus ce genre de vie étoit conforme à sa Vocation; plus aussi l'épreuve, où l'on mit de nouveau sa vertu, fut rude; & le sacrifice, qu'il fit de sa volonté, méritoire. Le Couvent de saint Honoré à Paris étant sans Prieur, toute la Communauté n'eut qu'une voix pour demander le Pere Antoine; & on écrivit

pour cela au Pere Général ; qui faisoit alors ses Visites en Espagne. On lui représenta si bien les vœux de tous les Religieux, & les grands avantages, qu'on se promettoit du Gouvernement d'un Supérieur, selon le cœur de Dieu, que le P. Turcus résolut de les satisfaire. Mais, sans user de son Autorité, il se contenta d'écrire en Pere : & il le fit d'une maniére, qui ôta à l'humble Religieux, jusqu'à la pensée de s'excuser. Il lui marquoit que JESUS-CHRIST l'apellant à Paris, par la voix des Supérieurs, il devoit l'y suivre sans replique : que ce qu'il faisoit, dans un coin de la Provence, étoit bon ; mais que ce qu'on lui commandoit étoit encore meilleur : qu'après avoir renoncé à ses commodités, à ses Parens, à ses Amis, à ses lumiéres particuliéres ; après avoir fait des répugnances de la nature, un sacrifice de bonne odeur, il pouvoit monter sans crainte aux premiéres Charges, comme sur un Bucher, pour y être consumé, si la gloire de Dieu, & le bien de ses Freres le demandoient : que puisqu'il aimoit le Seigneur, il allât paître les Brebis, qu'il lui marquoit, par préférence à celles, qu'il s'étoit lui-même choisies : que par ce moyen, Dieu seroit toujours avec lui ; & qu'il ne détourneroit pas l'œil de sa Providence de dessus le petit Troupeau, qu'il alloit laisser pour un tems dans le Desert de sa Maison du Thor.

XXVIII. Le Pere Général lui écrit pour cela.

Cette Lettre, datée de Saragosse, le 19 Février 1648, ne fut pas plutôt rendue au Pere Antoine, qu'il se mit en chemin pour Paris. La longueur du Voyage ne l'empêcha pas de le faire, comme il avoit fait tous les autres, à pié, sans rien diminuer de ses Jeûnes, & sans autre provision, que sa confiance en la Divine bonté. Comme nous ne pensons qu'à abreger, nous n'entrerons pas dans le détail de ce qu'il fit dans le Couvent de saint Honoré. Il suffit de remarquer, que, selon ce que lui avoit prédit le Pere Général, la main du Seigneur fut toujours avec lui. Il perfectionna ce qu'il y avoit de bon parmi ses Freres ; rendit leur Ministére aussi utile au public, que leurs éxemples étoient déja édifians ; affermit, & augmenta la régularité ; veilla sur la Doctrine, & sur les Etudes ; & dans un tems de confusion & de trouble, il conserva toujours la paix dans la Maison. On ajoûte que pendant les Guerres Civiles, qui agitoient alors toutes les parties du Royaume, & principalement sa Capitale, la réputation de prudence & de sainteté du Serviteur de Dieu, fit qu'on l'employa plus d'une fois pour ménager quelque accommodement. Cela l'obligea de faire bien des Voyages à Saint Germain, où étoit la Cour ; &

XXIX. Le Serviteur de Dieu se rend à Paris.

XXX. Où son Ministére est utile à ses Freres.

XXXI. Et au Public.

LIVRE XXXVII.

ANTOINE LE QUIEU.

on l'y recevoit toujours avec distinction. La Reine-Mere, Anne d'Autriche, l'écoutoit volontiers : & dans la suite cette Princesse, qui croyoit avoir ressenti les effets de ses priéres, l'honora de sa Visite ; & lui recommanda de continuer à prier pour elle, pour le Roy son Fils, encore Mineur, & pour le bien général du Royaume.

Charles de saint Vincent, pag. 642.

Mais quelque bien, que pût faire le Pere Antoine, soit dans le public, ou dans sa Communauté de saint Honoré, il soupiroit toujours après celle du Thor. Il y avoit près de deux ans qu'il en étoit absent, lorsque le Pere Thomas Turcus mourut dans le mois de Décembre 1649. On le désiroit, & on l'attendoit toujours en Provence : tandis que dans la Congrégation de saint Louis, dont il venoit d'être fait Vicaire Général, on prenoit de nouvelles mesures, pour le retenir. La circonstance d'un Chapitre convoqué à Rome, pour l'Election d'un nouveau Général, le détermina à faire encore le Voyage d'Italie, dans l'espérance d'obtenir enfin la liberté de vaquer uniquement à l'affaire, qui lui tenoit particuliérement au cœur. On dit qu'en passant par Faënza il arrêta, par ses priéres, un Incendie, qui menaçoit d'embraser notre Couvent, & une partie de la Ville. Le Cardinal Frédéric Sforce, autrefois Vice-Légat d'Avignon, le reçut à Rimini, avec tous les témoignages de tendresse, que peut donner un ancien & sincére Ami. Enfin arrivé à Rome le 5 de Juin 1650, la seule grace, qu'il demanda au Général élu, fut la permission d'aller reprendre ses Travaux Apostoliques dans la Provence. Cela lui fut accordé : & la joye qu'il en eût, lui rendit suportables les fatigues extrêmes, ausquelles il fut exposé dans son retour. La Contagion, déja déclarée dans quelques endroits de l'Italie, avoit justement allarmé les peuples. Dans les plus petits Bourgs, ainsi que dans les Villes, on redoubloit les précautions. On fermoit les Portes, ou on mettoit des barriéres ; & notre Voyageur, presque par tout refusé, étoit obligé, après avoir marché tout le jour, de passer les nuits dans la Campagne, couché sur la terre nûë, ou appuyé contre un Arbre.

XXXII. Il retourne en Italie.

Ibid. pag. 645.

XXXIII. Ce qu'il obtient, ce qu'il souffre dans son retour.

Ibid. pag. 647.

C'étoit par cette nouvelle épreuve, que le Ciel le préparoit aux fruits extraordinaires, dont il a depuis béni son Ministére : & il ne faut pas regarder comme le moindre, l'Institution, que le Pere Antoine fit à Marseille, d'une Communauté de Religieuses, consacrées à l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement. Il leur donna, avec un Habit simple & modeste, la Régle de Saint Augustin, & des Constitutions pleines

XXXIV. Il fonde à Marseille, un Monastére de Religieuses.

de sagesse, qui ont été approuvées par le Saint Siége. Ce nouveau Monastére, où l'esprit de priére & de ferveur s'est toujours soutenu, est encore la bonne odeur de JESUS-CHRIST dans tout le Pays.

Le Cardinal Grimaldi Archevêque d'Aix, & les Evêques de Carpentras, de Saint Paul, & de Vaison favorisant le zéle Apostolique du Pere Antoine, pour l'Instruction des Peuples, & la Conversion des Hérétiques répandus dans leurs Diocèses, il fit en différens tems diverses Fondations, qui ont été, & qui sont encore aujourd'hui d'une grande utilité, par les travaux, & les éxemples édifians de ses Disciples, qui marchent fidellement sur les traces de ce saint Homme. Outre son Couvent du Thor; où il forma, avec des soins infinis, une Communauté de douze Religieux, sur le modéle de celles que S. Dominique lui-même avoit établies; il en fonda une seconde à Sault, sur les Montagnes de Provence, aux Confins du Dauphiné, & du Comtat Venaissin; une troisiéme au Bourg de Cadenet, dans le Diocèse d'Aix; une quatriéme à Saint-Paul-trois-Châteaux, dans le Bas-Dauphiné; une cinquiéme dans la Ville de Vaison, sur une Montagne près de la Louvese; & il en avoit commencé une sixiéme, que ses Enfans ont achevée, à Bedoin dans le Diocèse de Carpentras. Ce sont les six Couvens qui font la Congrégation apellée du Saint Sacrement, & qui reconnoit le Pere Antoine pour son Fondateur.

Pag. 649.

XXXV. Et différens Couvens de Religieux.

Pag. 650, 651. &c

XXXVI. Soins pour bien former ses Eléves.

On ne sçauroit bien exprimer, avec quel zéle il s'appliqua le reste de ses jours, à faire que toutes ses Maisons fussent autant de Séminaires d'Ouvriers Evangéliques, c'est-à-dire, de saints Religieux, & de Prédicateurs propres à travailler à la sanctification des Ames. Tous ses Discours, ses Ecrits, & ses éxemples ne tendoient qu'à inspirer aux Sujets, que la Providence lui adressoit, le parfait renoncement au monde, & à eux-mêmes; la pratique de toutes les Vertus chrétiennes; l'estime des Observances réguliéres, animées de l'esprit de JESUS-CHRIST; & l'amour du Silence, de la Solitude, de la Retraite. Il vouloit que ses Eléves fissent toujours succéder l'Etude à l'Oraison, & le Travail à la Psalmodie; afin que déja purifiés par la Pénitence, ils fussent en état de détruire par la Prédication l'empire du Démon, & établir celui de JESUS-CHRIST. Dans ce dessein, il composa quelques petits Ouvrages de Piété, tout remplis de ce feu du saint Amour, qui embrasoit son cœur. Le premier est intitulé: *De la devotion à la Vie cachée de* JESUS-CHRIST. Le 2: *La véritable voye pour*

XXXVII. Ouvrages de Piété.

*arriver bientôt à la plus haute Perfection chrétienne, & religieuse.* Le 3: *L'amour de* JESUS *envers l'Ame.* Le 4: *Transports de l'Ame bienheureuse.* Le 5: *La préparation du Paradis.* Les deux premiers ont été imprimés à Avignon. Et le Pere Echard nous apprend que les trois autres se trouvent en Manuscrit, dans le Couvent du Thor.

Echard. Tom. II, pag. 664. Col. I.

L'éxemple du Pere Antoine étoit encore plus efficace, que ses Exhortations, & tous ses Ecrits. Epuisé par le travail, & par ses austérités, le zéle du Salut des Ames le faisoit encore courir après la Brebis égarée; & il préféroit les Montagnes les plus écartées, ou les petits Villages, aux Villes considérables. Lorsque les Evêques l'invitoient à venir prêcher dans leurs Cathédrales, il répondoit modestement, qu'il étoit envoyé pour annoncer l'Evangile aux Pauvres. C'est aussi ce qu'il a fait, avec un zéle persévérant, & un fruit incroyable, en Provence, en Dauphiné, dans le Bas-Languedoc, & dans plusieurs autres Provinces. Toutes les années, depuis le mois d'Octobre jusqu'au Carême, il faisoit la Mission en divers endroits, & avec plusieurs de ses Religieux. Le Carême étant arrivé, il les distribuoit pour aller prêcher dans les Paroisses, où ils étoient demandés, se réservant toujours pour lui celle, où il y avoit le plus à travailler. Les Dimanches & les Fêtes, il prêchoit trois ou quatre fois le jour, si dans les Villages des environs on manquoit de Prédicateur.

XXXVIII. Travaux Apostoliques.

Il est vrai que l'ardeur des Peuples à l'entendre, étoit bien capable d'animer celle qu'il avoit à les instruire. Quoiqu'il n'arrivât quelquefois que bien tard en certains lieux, il ne laissoit pas d'entrer d'abord dans l'Eglise, après avoir prié le Curé de faire sonner le Sermon. Comme il ne falloit pas d'autre signe, pour faire sçavoir que le Pere Antoine étoit arrivé, & qu'il alloit monter en Chaire, on voyoit aussitôt le pauvre Peuple courir avec empressement à l'Eglise. Les uns quittoient leur souper, & les autres leur lit, pour aller écouter la Parole de Dieu. Après Pâques, lorsque les Prédicateurs ne pensent ordinairement qu'à se délasser de leurs fatigues passées, le Serviteur de Dieu faisoit une autre espéce de Mission, en visitant tous ses Couvens l'un après l'autre: sans négliger ses Religieuses de Marseille, dont il continuoit à prendre un soin de Pere, pour les affermir, ou les faire toujours avancer dans les Voies de la Perfection.

XXXIX. Admirable ferveur des Peuples.

XL. Le Pere Antoine travaille à la Conversion des Hérétiques.

Tous ces travaux, quelque grands qu'ils fussent, étoient bien au-dessous de ceux, que l'Homme Apostolique avoit en-

trepris pour l'Extirpation de l'Hérésie, d'abord dans quelques Diocèses, où il s'étoit établi; ensuite sur les Montagnes des Sévénes; & enfin dans tous les environs de Génêve; & jusqu'aux portes de cet asyle du Calvinisme. Un Auteur assure qu'il recommençoit tous les ans cette derniére Mission; & qu'il en retira de précieux fruits, par la Conversion de plusieurs (1). Mais pour mettre plus de clarté dans cette Histoire, suivons l'ordre que nous venons de marquer, en commençant par les combats du Pere Antoine avec les Hérétiques de Provence.

XLI. A Sault.

La Fondation du Couvent de Sault donna occasion au Pere Antoine, non-seulement d'instruire les Fidéles, & de les fortifier dans la Foi; mais aussi de combattre, par les armes spirituelles, les Hérétiques, qui étoient puissans, & en grand nombre dans le même lieu. Après y avoir fait une célébre Mission; il traita sçavanment pendant huit jours les Matiéres de Controverse, offrant aux Ministres de l'Erreur de satisfaire pleinement à toutes leurs difficultés; & leur donnant le défi de repondre à ce qu'il venoit d'établir, pour saper leur nouvelle Religion, par ses Fondemens. Il fit la même chose à Mont-Brun en Dauphiné; où malgré les oppositions des Hérétiques, & de leurs Protecteurs, il fit planter une Croix au milieu de la place de ce Village; qui, depuis long-tems, passoit pour une petite Génêve. Par ordre du Cardinal Grimaldi, Archevêque d'Aix, le Pere Antoine alla continuer ses Prédications de Controverse en presence des Calvinistes de Lour-Marin, & de la Vallée d'Aignes, qui en étoit toute infectée. Mais il travailla & plus long-tems, & avec plus de danger dans le Bourg de Mérindol.

XLII. A Mont-Brun.

XLIII. A Lour-Marin.

XLIV. Dans la Vallée d'Aignes.

XLV. A Merindol.

On sçait que Mérindol, cette ancienne retraite des Vaudois, avoit reçu dans le seiziéme Siécle les nouvelles Hérésies de Luther & de Calvin, sans abandonner ses premiéres Erreurs. Ni le zéle du Roy François I, ni toute la rigueur du Parlement d'Aix ne purent abattre l'orgueilleuse opiniâtreté de ces Fanatiques, qui aimérent mieux périr, & voir l'embrasement de leurs maisons, que d'ouvrir les yeux à la lumiere, qu'on leur presentoit. Depuis la terrible exécution de

(1) Sodales Parisienses sui amantissimos, quos & ipse tenerrimè semper dilexit, relinquens, Provinciam repetiit, ac totus deinceps Pauperibus Evangelizandis, Hæreticisque in sinum Ecclesiæ reducendis, verbo & exemplo incubuit; in hisque id potissimùm solemne habuit, ut quotannis ad usque Genevæ portas excurrens, Missionem in eâ regione susciperet; ubi & non Pœnitendum animarum fructum retulit, &c. *Echard. ut sp.*

1545, le Pays s'étoit repeuplé; mais les Enfans n'étoient pas meilleurs que leurs Peres: & plus d'un Siécle après, lorsqu'en 1654 notre Missionnaire voulut essayer de les ramener, par tous les moyens, que la charité peut employer, ils montrérent le même endurcissement, ou plûtôt la même férocité. On refusa de le loger; on ne lui permit pas même de passer la nuit dans le Bourg. Mais tous ces indignes traitemens, bien-loin de ralentir le zéle du saint Prédicateur, ne servirent qu'à l'augmenter. Il prioit avec plus de ferveur pour la conversion de ces aveugles volontaires: & avec une intrépidité, qui les faisoit sécher de dépit, & de douleur, il leur annonçoit des Vérités, qui condamnoient & le déreglement de leurs Mœurs, & leur obstination dans le Schisme.

XLVI. Ce qu'il fait dans ce petit Bourg, tout rempli d'Hérétiques.

Accompagné de trois de ses Religieux, & suivi d'une foule de Catholiques, qui venoient des Villages voisins, pour profiter de ses Prédications, l'Homme de Dieu entroit tous les matins dans Mérindol; & pendant neuf ou dix jours il y fit tout ce qu'il avoit coutume de faire dans les autres Missions. Ayant tout ordonné pour une Procession, qui fut faite avec beaucoup d'ordre, & de piété, malgré les murmures des Huguenots, il fit le tour de leur Temple, le Saint Sacrement à la main; comme Josué avoit fait porter autrefois autour de Jérico, l'Arche du Seigneur. Il termina cette religieuse Cérémonie, par une Prédication, qu'il fit au milieu de la place, qui étoit devant ce Temple; & il planta la Croix sur un lieu éminent, afin qu'elle fût vûe de tous les Habitans. La présence du saint Missionnaire avoit en quelque maniére lié les mains aux Hérétiques: mais dès qu'il se fut retiré, leur fureur éclata contre le Signe de notre Salut. Ils abbattirent la Croix, la foulérent aux piés, & l'ayant mise en plusieurs piéces, ils les jettérent au feu.

XLVII. Impiété des Huguenots punie.

Une si grande impiété ne demeura point impunie. Le Pere Antoine, qui s'étoit retiré dans son Couvent de Cadenet, au voisinage de Mérindol, veilloit à tout; il fit d'abord dresser un Procès-verbal, & le remit au Parlement d'Aix. Il empêcha à la vérité, qu'on ne sévît contre les coupables, par l'effusion du sang. Mais le Parlement rendit un Arrêt, pour ordonner qu'une Croix semblable à celle qui avoit été abbattue, seroit mise, aux dépens des Huguenots, dans le même endroit; & qu'on y afficheroit l'Arrêt, portant peine de mort contre quiconque retomberoit dans le crime, qui avoit donné lieu à la Sentence. Les Consuls du lieu furent chargés d'y veiller, sous peine d'amende.

Pag. 657, 658.

Le Pere Antoine (que le Pape Aléxandre VII venoit d'établir Missionnaire Apostolique, avec tous les Pouvoirs nécessaires pour réconcilier les Hérétiques, qui profiteroient de ses Prédications) revenoit de tems en tems à Mérindol, infiniment plus touché de la perte de tant d'Ames; que du péril, où sa vie étoit continuellement exposée. Lorsque la Reine-Mere, Anne d'Autriche, accompagnoit le Roy en Provence, l'an 1660, Sa Majesté reçut avec sa bonté ordinaire la visite du Pere Antoine; & fit expédier, au nom du Roy, des Lettres, par lesquelles il étoit enjoint *à tous les Officiers, Justiciers, & Sujets, qu'il appartiendra, non-seulement de recevoir le Pere Antoine, & ses Compagnons; mais aussi de leur donner toute la faveur & secours, dont ils seront requis, empêchant de tout leur pouvoir qu'il ne leur soit fait aucun trouble par les Ministres, & autres de la Religion Prétendue Réformée, en la Prédication de la Parole de Dieu, & en tous les autres Exercices de Piété, défendant auxdits Ministres, & autres d'empêcher par voie de fait, ou de menaces, ceux qui voudront les aller entendre, &c.*

XLVIII. Lettres Patentes de Sa Majesté, en faveur du S. Missionnaire. Ibid.

Par ces Lettres, accordées à la considération du Pere Antoine, plûtôt qu'à sa demande, on avoit prétendu pourvoir à la sûreté de sa personne, & à la liberté de son Ministére. Mais cela n'empêcha pas que les Huguenots ne cherchassent toujours les occasions de lui nuire; & qu'ils ne suivissent en effet leur mauvaise volonté, quand ils croyoient pouvoir le faire impunément: comme ils le firent, & à Sault, & à Mérindol. L'Homme de Dieu, toujours avide des croix, souffroit patiemment, ce qu'il considéroit comme l'apanage de l'Apostolat. Toujours prêt à répandre son sang pour le Salut de ses persécuteurs, il ne cessoit de leur faire une guerre sainte, en s'opposant fortement à leurs Erreurs. C'étoit par ce motif qu'il alloit à Mérindol, toutes les fois que les Calvinistes faisoient leur Céne, & que les Ministres y tenoient leur Synode. Depuis l'Arrêt du Parlement de Provence, & les Lettres de Sa Majesté, il avoit fait acheter une Maison dans le Bourg de Mérindol, & y avoit dressé un Autel. Il passoit là plusieurs jours de suite, avec quelques-uns de ses Compagnons, occupé à chanter les Louanges de Dieu, à instruire les Fidéles, qui s'y rendoient des environs, & à faire publiquement les autres Exercices de la Religion Catholique. Deux ou trois fois l'année il y faisoit l'Oraison de quarante heures; & il les terminoit toujours par la Procession du Saint Sacrement. Son intention n'étoit point d'irriter les Hérétiques; mais de toucher les

XLIX. Qui revient souvent à Merindol.

LIVRE XXXVII.

ANTOINE LE QUIEU.

moins obstinés, & d'humilier les autres, en leurs causant une confusion, qui pouvoit leur être salutaire, pour peu qu'ils eussent voulu faire attention, aux grandes Vérités qu'il prêchoit, & aux grands éxemples qu'il leur donnoit.

L. Il entre dans les Sévénes.

L'an 1662 il alla prêcher dans le Vivarez, le Vélay, le Givaudan, dans les environs d'Anduse, d'Alais, de Saint-Ambroise, & dans tout ce Pays, qu'on apelle proprement les Sévenes. La multitude, & l'opiniâtreté des Hérétiques n'y étoient pas moindres dans le dix-septiéme Siécle, qu'elles l'ont paru au commencement de celui-ci; où nous avons vû le plus grand de nos Monarques, obligé d'arrêter, par la force des Armes, les désordres de ces Fanatiques, aussi peu soumis aux Loix du Prince, qu'à celles de l'Eglise. On peut juger par là, à quelles fatigues, & en même tems à quels dangers, le zéle de la Maison du Seigneur exposoit notre Missionnaire, parmi des peuples de ce caractére. Il ne se bornoit pas à prêcher dans les Eglises des Catholiques; il éxerçoit aussi son Ministére dans les places publiques, & dans les lieux, dont l'Hérésie sembloit s'être fait autant de retranchemens. Son dessein étoit de procurer la facilité d'entendre la Parole de Dieu, à bien des personnes, à qui les Ministres Protestans ne permettoient point de se rendre dans nos Eglises, pour y apprendre la véritable Voie du Salut. Il ne faut pas douter que plusieurs n'ayent profité de ses Instructions, pour l'amendement de leur vie; & quelques-uns pour l'abjuration de leurs Erreurs Cependant on ne sçauroit assurer que le nombre des Conversions ait répondu à la grandeur de ses travaux.

LI. De quelle maniére il y éxerce son Ministére.

Il les continua avec plus de fruit en Provence; où les Fidéles montroient toujours un nouvel empressement à le suivre; parce qu'ils étoient encore plus touchés de l'éclat de ses Vertus, & de la sainteté de sa vie, que de la force de ses Discours. On le vit souvent dans un ravissement d'esprit à l'Autel; on fut témoin de quelques guérisons miraculeuses, qu'on ne pouvoit attribuer qu'au mérite de ses priéres: & on étoit si persuadé qu'il étoit favorisé de lumiéres extraordinaires, que lorsque la Ville de Marseille fut menacée de Peste, en 1664 & 1665; pendant que les Citoyens allarmés ne pensoient qu'à quitter leurs Maisons, pour se retirer dans leurs Campagnes, ou ailleurs; un seul mot du Pere Antoine leur fit abandonner ce dessein. Il avoit écrit à ses Religieuses du Saint Sacrement, de ne point se troubler; parce qu'on n'avoit rien à craindre à Marseille. Le bruit de cette nouvelle

LII. Quelle est sa réputation dans toute la Provence.

s'étant répandu dans la Ville, tout le monde fut rassuré; & chacun demeura chez soi.



LIII. Il commence ses Missions dans le Genevois.

Ce fut après cette époque (dix ans avant sa mort) que le Pere Antoine commença ses Missions dans le Genevois. Jean d'Aranthon (un des Successeurs de saint François de Sales) qui étoit monté sur le Siége d'Annecy l'an 1660, le reçut comme un présent que le Ciel lui faisoit, pour sa consolation particuliére, & pour l'avantage de ses Diocésains. Peu content de lui avoir d'abord donné tous ses pouvoirs; il écrivit à tous ses Curés, pour leur recommander de recevoir le Pere Antoine, avec le respect que méritoit sa vertu, & de seconder son zéle, en tout ce qui dépendroit de leur Ministére. Le même Prélat nous a appris l'ordre, que le Serviteur de Dieu observa toujours dans cette Mission; tant pour sa personne, que pour les Fonctions Apostoliques. Nous ne raporterons ici qu'un petit Extrait de ses Mémoires:

LIV. De quelle maniére il est reçû par l'Evêque de Geneve.

LV. Témoignage de ce Prélat.

« Le Révérend Pere Antoine (dit cet Evêque) a travaillé « dans toutes les Cures, qui sont à trois lieues de Geneve, l'es- « pace de dix ans; en y donnant réguliérement deux mois de « chaque année. Pour y convoquer les peuples, il prêchoit par « tout les Quarante Heures, & tenoit le Très-Saint Sacrement « exposé. Il prêchoit deux fois, & quelquefois trois fois le « jour. Il demeuroit les dix, & les douze heures dans le Con- « fessionnal; & passoit les nuits entiéres sur le marche-pié de « l'Autel, où reposoit le Très-Saint Sacrement. Sa nourriture « étoit quelques racines, ou quelques légumes; & si ses gran- « des fatigues l'obligeoient quelquefois à prendre quelque peu « de repos, il le prenoit pour l'ordinaire sur un peu de paille. « Pour n'être point à charge à Messieurs les Curés, il faisoit « acheter lui-même les choses, qui brûloient devant le Très- « Saint Sacrement, pendant les Exercices de Quarante Heures, « se prévalant pour cet effet des Aumônes de quelques per- « sonnes de Condition de Grenoble. Il n'a jamais voulu m'in- « commoder de quoique ce soit, se contentant seulement de « me faire l'honneur de manger quelquefois à ma table, & « de prendre ses Pouvoirs toujours les genoux à terre, me « disant: *Monseigneur, demandez à Dieu qu'il bénisse nos petits* « *travaux; & qu'il nous maintienne par sa Grace dans nos sain-* « *tes Observances.* Quand je le pressois quelquefois de prendre « des souliers neufs, il me répondoit agréablement, qu'il mar- « choit mieux avec ses souliers usés, & me prioit de l'en « dispenser. Il prenoit simplement un quignon de pain, & un «

Pag. 659.

LIVRE XXXVII.

ANTOINE LE QUIEU.

» demi-septier de vin; & très-souvent on le trouvoit en che» min, prenant ses repas sur le bord d'un ruisseau avec un » morceau de pain bis, & avec une écuelle de terre, dont il » se servoit pour puiser l'eau qu'il bûvoit; sans que son âge » de soixante-quatorze ou quinze ans, lui ait fait accepter au» cun adoucissement parmi toutes ses grandes austérités ».

Qu'on fasse attention à la qualité de la personne, qui parle ainsi. C'est un illustre Prélat, qui ne raconte qu'une partie de ce qui l'a édifié, & de ce qu'il a vû lui-même, non pas une seule fois dans quelque occasion, mais très-souvent, & pendant dix années. On conviendra sans doute, qu'un Prédicateur, qui joignoit à une vie si pure, & à une Foi si vive, une Pénitence rigoureuse, des Priéres ferventes, un travail assidu, & une pleine confiance en la Grace toute puissante de Jesus-Christ, ne pouvoit que faire beaucoup de fruit. Il en fit en effet, non-seulement aux environs de Geneve, où un grand nombre de Fidéles l'écoutoient toujours avec docilité; mais dans la Ville de Geneve même, où il se rendit plusieurs fois; & du milieu de laquelle il arracha plusieurs Apostats, qu'il eut le bonheur de ramener à la Foi, & de faire entrer dans les Voies de la Pénitence. Il fit plus; des personnes, qui, par leur naissance, & leur éducation, étoient peu favorablement prévénues pour l'Eglise Romaine, eurent quelques conversations secretes avec lui; & il dissipa heureusement leurs préjugés.

LVI. Fruits des Prédications, & des priéres du Pere Antoine.

Ecrivant de Geneve à ses Religieux, pour les exhorter à redoubler la ferveur de leurs priéres, pour le succès de ses Missions, le Pere Antoine leur marquoit, que les Conversions ne seroient plus rares dans la Ville de Geneve; si, par l'entremise de la Cour de France, on pouvoit obtenir la liberté de Conscience, en faveur de ceux, qui voudroient revenir à la Communion du Saint Siége. Cela est conforme à ce qu'il eut l'honneur d'écrire au Roy Très Chrétien Louis XIV: J'ose assurer Votre Majesté, disoit le saint Missionnaire, qu'il y a un grand nombre de personnes dans Geneve, qui soupirent après la Foi Catholique, & que pour obtenir de Dieu cette liberté, j'ai fait depuis sept ans, plus de cent fois les Quarante Heures d'Oraison, avec mes Religieux, à l'entour de Geneve, sous les yeux, & avec la permission de Monseigneur l'Evêque de cette Ville.

LVII. Ce qu'il écrit à ses Religieux. Pag. 655. Ibid.

L'Auteur, qui raporte ceci, assure avoir eû entre les mains, la Copie de cette Lettre, écrite de Cadenet l'an 1674. Il ajoûte, que ce saint Homme passant un jour dans la Ville de Geneve, les Magistrats le firent apeller en leur présence, &

Charles de saint Vincent, pag. 655, 661.

LVIII. Il est interrogé par les Magistrats de Geneves.

qu'après l'avoir examiné sur plusieurs Chefs, ils s'arrêtérent particuliérement sur une prétendue Prophétie, qu'on lui attribuoit, selon laquelle tous les Genevois devoient se convertir, la neuviéme année de ses Missions. Le Pere Antoine répondit à toutes les Interrogations, avec tant de candeur, & de prudence; que, sans offenser personne, il soutint parfaitement son caractére. Ces Magistrats, tout opposés qu'ils étoient à sa Religion, ne purent qu'admirer sa sagesse. Ils le renvoyérent honnêtement contre son attente. Peut-être eussent-ils contenté l'envie, qu'il avoit de souffrir pour la cause de JESUS-CHRIST, si on eût été dès-lors aussi instruit, qu'on le fut dans la suite, de toutes les Conversions, qu'il avoit déja faites dans le Pays, surtout de ce grand nombre d'Apostats, qu'il fit rentrer dans l'Eglise par une sincére pénitence.

LIX. Désir du Martyre.

Cette réfléxion n'est pas sans fondement; puisque nous sçavons d'une part qu'un des plus ardens désirs du Pere Antoine, étoit de donner sa vie pour le Salut de ses Freres; & que nous n'ignorons pas de l'autre, que cette guerre qu'il avoit déclarée au Vice, & à l'Hérésie, l'avoit souvent exposé aux plus grands périls. Les Libertins, les Herétiques, leurs Ministres surtout, lui tendirent mille piéges, dans le Dauphiné, en Provence, sur les Montagnes des Sévenes, & dans le Genevois. Il n'en fut délivré quelquefois que par un miracle de protection. Mais si la Grace du Martyre fut refusée à la ferveur de ses priéres; il n'en fut pas moins le Martyr de la Charité, par cette continuité de travaux Apostoliques, que le zéle du Salut des Ames lui fit entreprendre; & qu'il soutint avec le même courage jusqu'à ses derniers jours.

LX. L'Archevêque d'Avignon l'oblige de prêcher dans cette Ville.

Il étoit déja dans sa soixante-seiziéme année: &, selon sa pieuse coutume, il ne cessoit point d'instruire, de catéchiser les pauvres gens de la Campagne, d'entendre leurs Confessions, & de leur procurer toutes sortes de consolations; lorsque l'Archevêque d'Avignon, Hyacinthe Libelli, lui fit une espéce de violence, pour l'engager à rendre les mêmes services à des personnes plus distinguées, en venant prêcher l'Avent de 1675, & le Carême suivant, dans l'Eglise de saint Agricol, l'une des plus grandes Paroisses d'Avignon. L'obéïssance lui fit entreprendre ce travail; & la charité ne lui permit point d'abandonner l'autre. Comme il ne s'étoit d'abord engagé qu'à prêcher les Dimanches, & les Fêtes de l'Avent; il avoit fait venir sa petite Troupe de Missionnaires, dans quelques Villages proche d'Avignon, & en sortant de saint Agricol, il alloit les

LXI. Conduite du Saint, pendant l'Avent de 1675.

joindre, pour travailler avec eux le reste de la semaine, à l'Instruction du petit Peuple. On ne pût jamais l'arrêter deux jours de suite dans la Ville, quelque instance qu'on lui fit; ou quelque incommode que fut le tems. Cependant bien des gens de Condition, de l'un & de l'autre Sexe, qui remplissoient son Auditoire, souhaitoient aussi de lui parler au Confessional, pour lui décharger leur conscience, & recevoir ses avis. L'Homme de Dieu n'étoit si réservé à leur égard, que parce qu'il se persuadoit que les Grands du monde ne manquent jamais de Guides, s'ils veulent bien en avoir. Cette seule considération lui faisoit préférer le soin des Petits & des Pauvres, à qui il n'est pas si ordinaire de trouver tout le secours spirituel, dont ils peuvent avoir besoin.

LXII. Et le Carême de 1676.

On se dédommagea un peu, durant le Carême, que le Pere Antoine passa entier dans Avignon. Il y prêcha tous les jours; & souvent plusieurs fois du jour; sans que ce pénible travail, joint à toutes ses austérités, & à son grand âge, l'empêchât de demeurer plusieurs heures de suite dans un Confessional, qu'on voyoit assiégé dès les quatre heures du matin. Le bruit de quelques miracles, accordés aux priéres du saint Prédicateur, & dont l'Archevêque d'Avignon fit faire des informations juridiques, augmentoit toujours la foule des Auditeurs, & des Pénitens. Mais rien ne mortifioit plus sensiblement l'humble Religieux, que la dévotion indiscrette du Peuple, qui ménageoit peu sa modestie. Ceux-ci lui déchiroient les Habits. Ceux-là se mettoient à genoux dans les Ruës, pour demander sa Bénédiction. Les uns ne le voyoient jamais, qu'ils ne criassent hautement, *Ah, bon Saint! ô Grand Saint, priez pour nous!* Les autres apportoient leurs malades sur son passage; afin qu'il leur rendît la santé, en les benissant, ou en leur imposant les mains. Plusieurs Conversions non équivoques furent peut-être les miracles, les plus capables de frapper les esprits. On met de ce nombre le changement de vie de quelques jeunes personnes qui avoient long-tems scandalisé la Ville: mais la Grace ayant touché leur cœur, dans une Prédication du Pere Antoine, elles résolurent de lui faire une sincére Confession de leurs désordres, & de continuer ensuite à les pleurer, dans une Maison de Pénitence; où il les renferma.

LXIII. Dévotion indiscrette du peuple. Pag. 695, 697.

LXIV. Conversions plus marquées. Ibid.

LXV. Le S. Prédicateur ne peut se retirer secrettement d'Avignon.

Cependant le Disciple de JESUS-CHRIST, résolu lui-même de se dérober au-plutôt aux applaudissemens & aux honneurs, mille fois plus affligeans pour lui, que les injures, dont les Huguenots avoient coutume de le charger ailleurs, voulut

sortir secrettement d'Avignon ; & après le Sermon du Mardi de Pâques, il avertit son Compagnon, de se tenir prêt à partir le lendemain à trois heures du matin. Mais il fut prévenu : plusieurs heures avant le jour, la Maison étoit comme bloquée, & les Ruës voisines toutes pleines de monde, qui attendoit la Bénédiction du saint Prédicateur. Dès que les Portes du Couvent furent ouvertes ; on vit, malgré toutes les précautions, une multitude confuse de gens de toute condition, qui pénétrérent par tout, pour chercher, disoient-ils, le Saint, & l'Ami de Dieu. On jugea à propos, qu'il accordât quelque chose à la dévotion du peuple : il célébra donc la Messe au grand Autel de notre Eglise, & donna la Bénédiction du Saint Sacrement. Mais on n'en étoit pas plus avancé ; & le Pere Antoine auroit eû bien de la peine à sortir d'Avignon, si le Vice-Légat (*) n'eût envoyé un Carosse, avec ses Gardes-Suisses, pour le conduire selon ses désirs à son Couvent du Thor. Le peuple s'opiniâtra encore à le suivre pendant quelque tems ; & quelques Dames montérent en Carosse, avec leurs petits Enfans, pour les présenter au Serviteur de Dieu, & l'engager à leur donner sa Bénédiction.

Ibid.

(*) Charles Anguisciola.

LXVI. Il fait beaucoup de fruit ailleurs. Ibid.

Tout cet éclat fit juger à bien des personnes sages, que ce nouvel Elie ne tarderoit pas à être ravi à la terre, & à ses Disciples. Il mourut en effet la même année ; & cependant au sortir d'Avignon, il prêcha encore, & fit du fruit en plusieurs endroits, à Marseille, à Aix, à Valence en Dauphiné, à Grenoble, à Montfleury, & dans le Diocèse de Geneve. S'étant arrêté un mois & demi dans la Mission du Genevois, il en revint vers la fin de Juillet, non-seulement épuisé de forces, mais aussi attaqué d'une Fiévre, qui ne le quitta plus. Rendu enfin au Thor, quoique le mal, qui l'accabloit, ne lui permit point de prendre son peu de nourriture ordinaire, il ne l'empêchoit pas de continuer toujours ses saints Exercices, ni de se trouver avec la Communauté à tous les Offices du jour & de la nuit. Il voulut visiter encore son Couvent de Sault, & aller mourir dans celui de Cadenet. La ferveur de son esprit sembloit croître toujours avec la maladie, & son union avec Dieu étoit continuelle. Ayant reçu les derniers Sacremens de l'Eglise, & donné sa Bénédiction à ses chers Enfans, à qui il fit espérer de leur être plus utile dans l'autre vie, qu'il ne l'avoit été dans celle-ci, il mourut de la mort des Justes, le septiéme jour d'Octobre 1676, âgé de soixante-seize ans. Il y en avoit cinquante-quatre qu'il portoit l'Habit de saint Dominique, & quarante-un qu'il

Pag. 699.

LXVII. Sa ferveur dans sa derniére maladie.

LXVIII. Sa sainte mort.

travailloit à laisser des Héritiers de son esprit, dans une sainte Congrégation; qu'il a la gloire d'avoir fondée, & affermie dans la plus éxacte régularité. Elle a été confirmée au Chapitre Général de l'Ordre, tenu à Rome sous le P. Antonin Cloche, le 30 de May 1694.

LXIX. On pense à sa Canonisation.

Les premiers qui ont écrit l'Histoire du Pere Antoine du S. Sacrement, se sont fort étendus sur ses Vertus, ses Maximes, ses Prophéties, & ses Miracles. Nous nous sommes contentés de le faire connoître par ses Actions. Et sans entreprendre de les raporter toutes, il a fallu se renfermer dans le simple récit de celles, qui le distinguent particuliérement. La voix publique a fait son Eloge; & on assure que le Pape Innocent XII, dès l'an 1693, nomma des Commissaires Apostoliques, qui devoient commencer les Informations nécessaires, pour procéder un jour à la Canonisation de cet Ami de Dieu (1). Plusieurs illustres Prélats, témoins de ses héroïques Vertus, semblent avoir voulu le canoniser, par le témoignage qu'ils ont rendu à sa haute piété, les uns pendant sa vie, & les autres après sa mort.

LXX. Son Eloge. Pag. 707.

Dominique de Marinis Archevêque d'Avignon, si respectable lui-même par ses éminentes qualités, disoit quelquefois qu'il connoissoit dans son Ordre trois Saints en vie, dont le plus grand étoit le Pere Antoine.

Ibid.

Le pieux Evêque de Geneve, Jean d'Aranthon, ayant appris la nouvelle de sa mort, écrivit à ses Religieux pour adoucir leur douleur; ou pour se consoler lui-même avec eux, sur une perte qui leur étoit commune. Parmi les justes louanges, que ce Prélat donnoit à la mémoire du défunt, il disoit, que pour lui faire justice, il faudroit dire, que pendant qu'il vivoit, il ne lui restoit rien de la nature; que tout en lui étoit de la Grace; & ajoûter (ce que saint Augustin avoit dit de saint Jean-Baptiste) que c'étoit un Homme du Ciel, ou un Ange de la terre. Que pour lui, toutes les fois qu'il avoit eû l'avantage de converser avec le Serviteur de Dieu, il avoit été convaincu, que si on pouvoit canoniser les Saints vivans sur la terre, celui-ci mériteroit de l'être.

Nous pouvons finir cette Histoire par les paroles d'un Ecrivain du dernier Siécle; lequel ayant fait un Livre contre les Réguliers, se crut depuis obligé de se rétracter. C'est dans

(1) Laboribus tandem pro Christo exantlatis fractus, devotam Deo reddidit animam, Cadeneti in Provincia VII Octobris 1676, ibidem apud suos sepultus. De cujus Apotheosi jussu S. P. Innocenti XII, anno 1693 constitutum in partibus Inquisitorem, & Commissarium Apostolicum ferunt, &c. *Echard. Tom. II, pag. 664. Col. 1.*

cette Rétractation qu'il parloit ainsi du Pere Antoine, mais sans le nommer, parce qu'il vivoit encore :

« Y a-t-il quelque chose dans le tems, où nous sommes, « de plus admirable que la conduite de ce grand Religieux de « l'Ordre de saint Dominique, que sa modestie m'empêche de « nommer ; & que le Dauphiné, & la Provence regardent « comme un Ange incarné, & un homme descendu du Ciel ? « En vérité je crois qu'après les Apôtres, le monde n'a pas vû « un Prédicateur de l'Evangile plus fervent, & moins inté- « ressé. N'a-t-on pas reconnu dans ces deux Provinces, par « une infinité d'expériences, que ce Régulier est infatigable « dans les affaires de Dieu ; & que sa conversation instruit plus « dans un jour, qu'une année d'Etude réglée ? Cet homme a je « ne sçai quoi de dévot, qui vous imprime du respect pour « toutes les choses, qui regardent la Religion ; je ne sçai quoi « de doux & d'honnête, qui gagne les inclinations, pour les « porter à la piété. Il vous attire, & il vous retient : & bien « qu'il en use sans façon, & sans artifice, il y a je ne sçai quoi « dans sa personne, qui vous enleve. Aussi cette Sainteté n'est « pas seulement sur les lévres ; elle passe jusques dans ses ac- « tions. Quelles austerités ne pratique-t-il pas, & n'inspire-t-il « point aux personnes qu'il a formées, & qui se sont jointes à « lui en sa maniére de vie ? A considérer ce fervent Régulier, « occupé continuellement & presque sans relâche, aux Exer- « cices soit de Piété, soit de Charité, soit de l'Oraison, il faut « conclure qu'il vit plus en Ange qu'en homme. Aussi les cho- « ses surprenantes & extraordinaires, pour ne pas dire les Mi- « racles qu'il a faits ( afin de n'entreprendre pas l'Apothéose « d'un homme qui vit encore ) nous font espérer, qu'il aug- « mentera le grand nombre des saints Réguliers, qui ont été « canonisés dans ce Siécle par le Saint Siége ».

Pag. 708.

Fasse le Ciel, que nous voyïons enfin l'accomplissement de ce que cet Auteur espéroit avec tant de raison ! La charité du saint Personnage, dont il faisoit un portrait si ressemblant, est à présent consommée. Ses héroïques Vertus ont reçu leur récompense ; & une vie aussi pure que pénitente, a été couronnée par une mort précieuse. Il a plû au Seigneur de manifester la gloire, dont son ame jouit maintenant, par un grand nombre de Guérisons miraculeuses, en faveur de ceux qui ont reclamé ses Intercessions, dans leurs pressans besoins. On n'a point négligé de faire constater juridiquement une partie de ces Miracles, & de les écrire exactement, pour en transmettre la

LIVRE XXXVII.

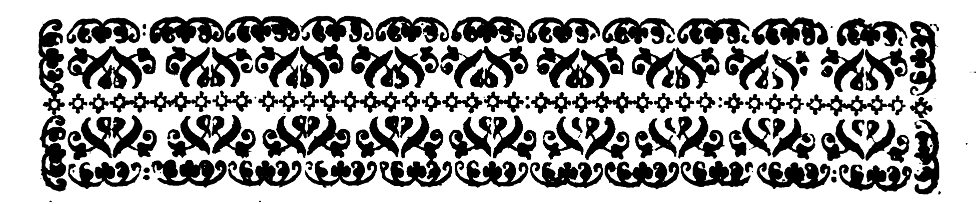
ANTOINE LE QUIEU.

connoissance à la Postérité. Si le Tout-puissant, qui l'a sanctifié par sa Grace, le fait proposer un jour, par l'Autorité de l'Eglise, au Culte des Fidéles, & à la Vénération publique, nous aurons en cela un sujet de consolation d'autant plus sensible, que ce sera le premier de sa Nation, pour lequel l'Ordre de saint Dominique ait fait décerner cet Honneur. On ne peut qu'être surpris qu'un Ordre aussi fécond en Saints; qui en a donné plusieurs dans tous les autres Pays Chrétiens, dans l'ancien & dans le nouveau Monde, n'ait pas encore un de ses Religieux François canonisé; quoiqu'il puisse se glorifier d'avoir eû dans ce Royaume, & dans tous les Siécles depuis sa Fondation, plusieurs excellens Sujets d'une éminente sainteté. On en a fourni les preuves juridiques au Saint Siége; & nous pouvons en espérer le succès, avec d'autant plus de confiance; que, selon l'Oracle d'un Grand Pape, l'Eglise Romaine défére plus volontiers ces Honneurs à des Héros Chrétiens, dont l'éminente sainteté a été utile aux Peuples. Tels sont les SS. Fondateurs d'Ordre; & ceux qui dans la suite des tems ont rendu leur premiére beauté à ces mêmes Instituts, en les réformant: *Sancta hæc Sedes Canonisationis honorem illis libenter indulgere consuevit, quorum admiranda vitæ sanctitas sit utilitati populorum conjuncta; inter quos illi recensentur, qui virtute insignes, & prodigiis illustres Sanctorum Ordinum fuerunt Fundatores: quibus alii succedunt, qui Religiosas Familias ad sanctioris Instituti studium prospere invitarunt, &c.*

De Serv. Dei Beatif. &c. Tom. I. p. 566.

*Fin du trente-septiéme Livre.*





# HISTOIRE
## DES
## HOMMES ILLUSTRES
## DE L'ORDRE
## DE
## SAINT DOMINIQUE

## *LIVRE TRENTE-HUITIÉME.*

### DOMINIQUE DE SAINT THOMAS, PRINCE OTTOMAN, FILS D'IBRAHIM EMPEREUR DES TURCS.

LIVRE XXXVIII.

DOMINIQUE OSMAN.



CE n'est pas sans doute déparer cet Ouvrage, que de mêler avec l'Histoire de tant de Saints & sçavans Religieux, celle d'un Prince du Sang Ottoman, qui avoit embrassé le même Etat ; & qui est mort dans la même Profession. Prince, que le monde apellera peut-être malheureux, pour avoir perdu dans son bas âge, la liberté, & un grand Empire, qui lui apartenoit par sa naissance. Mais que la Foi nous permet de regarder au contraire comme véritablement heureux ; dès-là que devenu par le Baptême l'humble Disciple de JESUS-CHRIST, il a été apellé à la liberté des Enfans de Dieu, & à une Gloire plus solide, que celle que peut donner aux Souverains de la Terre, l'éclat de leurs Scêptres, & de leurs Couronnes.

L'Histoire de ce religieux Prince fut écrite de son vivant, par le Chevalier de Jant, qui fit imprimer son Ouvrage à Paris l'an 1670 ; & le dedia à Son Altesse Monseigneur le Duc

d'Orléans, Frere unique du Roy. Le Pere Octavien Bulgarini Dominicain, Vicaire Général de la Congrégation de Sainte Marie de la Santé à Naples, écrivit depuis la même Histoire en Italien, par ordre du Cardinal Antoine Pignatelli, alors Archevêque de Naples, & ensuite Pape sous le nom d'Innocent XII. Comme Bulgarini avoit conversé familiérement avec le Prince Ottoman; & qu'il avoit ramassé avec soin ce que plusieurs autres bons Auteurs en avoient déja écrit, son Ouvrage fut bien reçu du public. Il s'en fit deux Editions à Naples, en 1689, & 1698; & on le traduisit en François. Nous en avons un petit Abregé, dans le cinquiéme Tome du grand Dictionnaire Historique de Moréri. Mais c'est principalement de l'Histoire de Malte, qu'il faut tirer les circonstances, & les premiéres preuves de celle-ci. Nous ne chercherons point à l'embellir, mais à l'abréger.

*pag. 718.*

I. Sort des Enfans du Sultan Achemet.

Le Sultan Achmet, mort le 15 de Novembre 1617, laissa cinq jeunes Princes; sçavoir, Osman, Amurat, Ibrahim, Bajazet, & Orcan. Les trois premiers montérent successivement sur le Trône, mais après diverses révolutions trop ordinaires parmi les Turcs. A la mort du Sultan Achmet, ses Enfans n'étant pas en âge de gouverner un aussi grand Empire, les Janissaires tirérent d'abord de Prison Mustapha (*), Frere du feu Empereur, pour le mettre sur le Trône; & l'ayant depuis chassé, ils couronnérent Osman, l'aîné d'Achmet. Dans la suite cette Milice insolente rapella Mustapha, qui fit étrangler Osman; & fut lui-même enfermé de nouveau. Amurat, âgé alors de quinze ans, fut salué Empereur, au mois de Septembre 1623. Le jeune Sultan, suivant la cruelle politique des Ottomans, fit aussitôt enfermer ses trois Freres dans une étroite Prison. Orcan, & Bajazet furent depuis les tristes victimes de ses défiances, ou de sa cruauté: il les fit étrangler, parce qu'il les craignoit. La simplicité d'Ibrahim, Prince foible, & stupide, lui sauva la vie.

II. Artifice d'Amurat IV.

On raporte que l'Empereur Amurat, étant sur son départ pour aller faire la Guerre en Perse, fit venir en sa présence ses trois Freres; & quand il les vit prosternés à ses piés, il leur dit qu'ayant résolu de se mettre à la tête de ses Armées, & d'aller châtier l'insolence du Sophi de Perse, il désiroit apprendre de leur bouche, s'ils avoient assez de cœur pour le

(*) Le Chevalier de Jant, qui donne six Fils au Sultan Achmet, compte *Mustapha*, pour le second page 19. Mais dans un autre endroit, il reconnoit ce Mustapha pour Frere de l'Empereur Achmet, page 161.

ſuivre dans ce Voyage. *Orcan*, le plus jeune de ſes Freres, mais d'un eſprit plus vif que les autres, répondit le premier en ces termes : Seigneur, tu pourrois bien te diſpenſer de faire un ſi long Voyage, en demeurant dans le Siége de ton Empire, & jouiſſant de toutes les proſpérités, dont le Ciel a voulu bénir la juſtice que tu rends à tes Peuples. Mais ſouffre que moi, qui ſuis du nombre de tes Eſclaves, j'aille ſous ton autorité commander tes Armées en Perſe. Si tu m'accordes cette grace, j'eſpére que je te ferai voir des preuves de ma valeur, & de ma conduite. *Bajazet* prenant enſuite la parole, dit : Seigneur, mon Frere Orcan eſt le fidele Interpréte de mes penſées : mais ta juſtice ne te permettra pas de préférer un Cadet à ſon Aîné, qui eſt ſi fort ſoumis à tes Commandemens. Honore-moi de tes Ordres ; & tu verras ma fidélité à les remplir. *Ibrahim* ne fit pas une ſemblable réponſe : Seigneur, dit-il en verſant des larmes, j'ai grand regret de te voir partir ; mais je te ſupplie d'avoir pitié de moi, & de mes petits Oiſeaux, que je nourris dans ma chambre ; leſquels aſſurement mourront de faim pendant ton abſence, ſi tu ne me laiſſes quelques piéces d'argent, pour les nourrir pendant ton long Voyage.

III. Réponſes de ſes trois Freres.

Hiſt. du Prince Oſman, p. 20, 21, 22, 23, 25, 26.

Ce Diſcours, feint ou naturel d'*Ibrahim*, ne déplut point à Amurat. Le Sultan jugeant de la ſimplicité de ſon Frere, par l'ingenuïté de ſa réponſe, commanda que lui, & ſes petits Oiſeaux, fidéles Compagnons de ſa Priſon, y fuſſent bien nourris. Il ajoûta que ſi, lui Empereur, venoit à mourir dans la Guerre de Perſe, on mît la Couronne ſur la tête d'*Orcan*, comme ayant le plus de mérite ; mais que s'il en revenoit Victorieux, l'on ſacrifiât Bajazet & Orcan au repos de ſon Empire, & à la ſureté de ſa vie. Le Sultan vainquit les Perſes ; & la Sultane ſa Mere, fit éxécuter ſon cruel Arrêt contre les deux malheureux Princes ; Ibrahim fut laiſſé dans ſa demeure avec ſes Oiſeaux. Mais juſqu'à la mort d'Amurat, il vécut dans des allarmes continuelles, expoſé plus d'une fois au danger de ſubir le même ſort que ſes deux Freres.

IV. Arrêt cruel du Sultan.

Les débauches continuelles d'Amurat le conduiſirent au Tombeau, dans le mois de Février 1640, la trente-deuxiéme année de ſon âge, & la dix-ſeptiéme de ſon Régne. Il ne laiſſa point de Poſtérité. Perſonne ne pouvoit plus diſputer le Trône à Ibrahim, le ſeul Prince qui reſtât de la Famille des Ottomans. Il n'apprit cependant cette nouvelle qu'avec une mortelle frayeur. Il craignoit encore que les Seigneurs de la Cour,

V. Sa mort.

qui venoient lui rendre leurs premiers respects, ne fussent envoyés par Amurat, pour le faire mourir. La Sultane même, sa Mere, ne put le rassurer, qu'en faisant aporter devant lui le Cadavre du Sultan. La maniére, dont Ibrahim se comporta après s'être assuré de la mort de son Frere, fit juger que dans tout ce qu'il avoit fait jusqu'alors, il y avoit bien autant, ou plus, de dissimulation, que d'imbécillité. Quoi qu'il en soit, la santé du nouveau Sultan paroissoit s'affoiblir tous les jours, & comme on craignoit de le perdre, sans avoir un Héritier de la Couronne, ses Favoris lui persuadérent de faire un Vœu à Mahomet. Il le fit en présence des Seigneurs de sa Cour; & promit avec serment, que le premier Enfant qu'il auroit, il le regarderoit comme un don du Ciel, consacré à son Prophéte; & qu'il le feroit porter à la Méque, avec des présens dignes d'un Empereur.

VI. Ibrahim lui succéde.

La santé de ce Prince s'étant depuis fortifiée, par les attentions des Médecins, & le régime, qu'on lui fit garder quelque tems, deux Sultanes lui donnérent deux Princes dès l'an 1642. Celui qui naquit de *Zaphira*, le deuxiéme jour de Janvier, fut apellé Osman. C'est le Prince, dont nous entreprenons ici d'écrire l'Histoire. Le 22 de Mars, *Emina*, autre Sultane, eût un Fils, qui régna sous le nom de Mahomet IV. Mais si la naissance de ces Princes répandit d'abord la joye dans tout l'Empire Ottoman; elle n'y apporta pas la paix, ni la tranquillité : parce que le Sultan, livré désormais à ses passions, à ses Favoris, & à ses Ministres, commença à gouverner, moins en Souverain qu'en véritable Tyran. Et tel est l'effet ordinaire de la mauvaise politique de la Maison Ottomane.

VII. Naissance d'Osman.

Lorsque le Grand Seigneur a plusieurs Freres; ou il les fait mourir, aussitôt qu'il se voit des Enfans, capables de lui succéder : ou il les tient dans une perpétuelle Prison, & dans une continuelle frayeur de la mort. Cette situation violente, en leur retrecissant en quelque sorte l'esprit, & le cœur, les rend timides, soupçonneux, mélancoliques, quelquefois stupides, & toujours peu traitables. Si par une de ces révolutions, dont l'Histoire des Turcs fournit plus d'un éxemple, de tels Princes parviennent à la Couronne, comme ils n'ont ni expérience des affaires, ni connoissance du monde, ils abandonnent tout le Gouvernement ou à leur Mere, ou à quelqu'un de leurs Visirs. Les Favoris abusent aussi souvent de la trop grande autorité, que le foible Sultan leur laisse prendre; & le rendent ainsi méprisable à ses Peuples, en ce qu'il ne réprime pas la cupidité,

VIII. Mauvaises Politiques des Ottomans.

& ne sçait point punir les injustices de ceux, qui les oppriment. D'ailleurs il est assez naturel à l'homme de passer d'une extrême contrainte, à une licence extrême : & les mauvais traitemens qu'il a long-tems soufferts, l'ont comme accoutumé à la cruauté. Il ne faut donc pas être surpris, si dans un Prince Infidéle, qui ne sort d'une longue prison, que pour monter sur le Trône, on trouve quelquefois un excès de cruauté, avec de plus grands excès de volupté, & de débauche.

IX. La conduite d'Ibrahim fait des Mécontens.

Ibrahim donna dans tous ces vices : Prince méfiant, & frappé de la pensée qu'il n'étoit ni aimé, ni estimé de ses Sujets ; il voulut du moins se faire craindre ; & tandis qu'il élevoit aux premiéres Charges des gens de néant ; il ôtoit, ou il permettoit qu'on otât, les biens, la liberté, & quelquefois la vie, aux personnes les plus distinguées de l'Empire. De-là les mécontentemens, les murmures, les cabales, les séditions, & enfin les conspirations contre la vie du Sultan. Ses cruautés, sa fierté, son ingratitude lui avoient attiré la haine générale. Non-seulement les Grands de sa Cour, mais aussi le Mufti, Chef de la Religion Mahométane, & la Sultane même *Kiosen*, sa Mere, qu'il avoit maltraitée pour plaire à un Favori, résolurent la perte d'Ibrahim. Mais on avoit lieu de craindre, que sous le premier soupçon, le Sultan ne se défit lui-même de ses deux Fils, afin que ne restant que lui seul du Sang Ottoman, sa conservation parut nécessaire à celle de l'Etat ; on voulut avant toutes choses pourvoir à la sûreté du Prince Osman, son Aîné. Pour cela, le Mufti se chargea de solliciter l'Empereur à s'acquitter enfin du Vœu qu'il avoit fait, d'envoyer ce Prince à la Méque, pour le consacrer à Mahomet. Bien des considérations pouvoient en détourner le Sultan : & peut-être que la principale étoit son extrême passion pour *Zaphira* ; sans laquelle il ne croyoit pas pouvoir vivre ; & sans laquelle néanmoins il n'osoit exposer l'Héritier de la Couronne à un si long Voyage. Ce fut cependant cette même passion pour la Sultane chérie, qui fit ce que n'auroient pû faire, ni les instances réïtérées du Mufti, ni toutes les raisons de Religion qu'il étaloit avec beaucoup d'éloquence.

Hist. du Prince Osman, p. 44, 45.

X. On commence à conspirer contre lui.

XI. On lui tend un piége.

La Sultane *Emina*, outrée de ce qu'ayant été la premiére dans les bonnes graces du Sultan, elle n'avoit pas été la premiére à lui donner des Enfans, avoit conçu les plus mauvais desseins contre *Zaphira*, sa Rivale. Le contrepoison, que celle-ci prit fort à propos, lui conserva la vie dans un festin ; mais cela ne fit que rendre toujours plus sensible, ce qu'on devoit ap-

LIVRE XXXVIII.

DOMINIQUE OSMAN.

préhender de la jalousie d'*Emina*. Le Grand Seigneur l'ayant soupçonnée, & obligée de venir se justifier en sa présence, elle y parut pleine de confiance, portant son Fils Mahomet entre les bras; mais son effronterie à nier le crime, dont on l'accusoit, enflamma tellement la colére du Sultan, qu'ayant tiré son Sabre, il l'auroit enfoncé dans son sein, si *Emina* n'avoit mis son Fils devant elle, pour lui servir de bouclier, & ne se fut aussitôt enfuie. L'enfant en fut blessé au front, & en porta toujours depuis les marques. Ibrahim extrêmement touché de cet accident, le regarda comme un chatiment du Ciel, de ce qu'il n'avoit point accompli son Vœu. Le Mufti, fort attentif à le confirmer dans cette idée, éxagéra encore les malheurs, qu'il devoit craindre, s'il ne se hâtoit de remplir ses promesses. D'ailleurs Zaphira, apprehendant encore plus pour son Fils Osman, que pour elle-même, si on ne déroboit ce jeune Prince aux violences d'Emina, & à ses artifices, souhaita le conduire à la Méque; & Ibrahim consentit enfin à ce Voyage. On ne pouvoit le faire commodément par terre; & il ne paroissoit pas qu'on eût à risquer sur Mer, dans un tems où les Turcs étoient en paix avec les Vénitiens, les François, les Anglois, & les Hollandois Il fut donc résolu que le Prince Osman, accompagné de sa Mere, la Sultane Zaphira, feroit par Mer son Voyage de la Méque. On fit dès-lors dans le Port de Constantinople tous les préparatifs nécessaires.

XII. Les brouilleries du Sérail, & l'adresse du Mufti le déterminent à envoyer Osman à la Méque.

XIII. Zaphira s'embarque avec son Fils, au Port de Constantinople.

On équipa en diligence un grand Galion, Vaisseau qu'on nomme *la Grande Sultane*, de quinze cens Tonneaux, monté de cent-vingt Canons, de six cens Janissaires, choisis de plusieurs Esclaves de l'un & de l'autre Sexe; & fourni de toutes sortes de Provisions de guerre, & de bouche: sans parler des richesses immenses, & des magnifiques présens, que le Sultan envoyoit à la Méque. Neuf Vaisseaux de guerre de différente grandeur furent aussi armés, pour servir d'escorte; & une seconde Flote devoit se joindre à celle-ci à l'Isle de Rhodes, & accompagner la Grande Sultane jusqu'à Aléxandrie. Le Prince Osman, & sa Mere Zaphira étant montés sur le grand Galion, avec Gelis-Zumbul, Chef des Eunuques, & l'Aga Mahomet, Amiral de la Flote, tous ces Vaisseaux sortirent du Port de Constantinople; & arrivérent heureusement à Rhodes à la mi-Septembre 1644. Le Bacha, qui avoit eû ordre de s'y trouver avec ses Vaisseaux, ne s'y étoit pas rendu. On l'y attendit inutilement jusqu'au 26 du même mois. Cependant le vent étoit favorable; & par le conseil de Gelis-Zumbul, l'Amiral fit remettre

mettre en Mer, pour continuer la route vers la Méque. Ils ne furent pas long-tems à se répentir l'un & l'autre de leur précipitation.

Dès le 25 d'Août, le Commandeur de Bois-Bodrand, Général des Galéres de Malte, étoit sorti de cette Isle; & pendant trente-trois jours il avoit couru les Mers, avec sept Galéres, sans trouver aucune occasion de signaler son courage, & de se venger des mauvais traitemens, que les Infidéles lui avoient faits, durant sa Captivité à Tunis. Enfin le 28 de Septembre, les Vaisseaux Turcs & les Galéres de Malte, se trouvérent à peu de distance, les uns des autres. La Sentinelle du grand Galion ayant averti, qu'elle découvroit quelques Galéres d'une médiocre grandeur, Zumbul, & Mahomet n'en furent pas fort allarmés; parce qu'ils se persuadoient, que si c'étoit des Algériens, ils ne s'aviseroient pas d'insulter le Pavillon Ottoman; & que si les Galéres étoient montées par des Chevaliers de Malte, il ne seroit pas difficile, avec des forces supérieures, de leur donner bientôt la chasse. Ils se préparérent cependant au combat, en cas d'attaque. Les Braves Chevaliers ne tardérent pas de la commencer, avec cette intrépidité qui leur est naturelle; & qui semble s'augmenter à proportion du danger.

XIV. Sept Galéres de Malte, rencontrent les Vaisseaux Turcs.

Le Général des Galéres ayant fait donner le signal du combat, il marcha le premier à l'Ennemi; & mit d'abord en fuite le premier Vaisseau, qu'il rencontra. Les Galéres S. Jean & S. Joseph, en attaquérent un second, qui fut secouru par un troisiéme; & tous les deux après quelque résistance, furent obligés de se rendre. Dans le même tems trois Galéres, apellées Sainte-Marie, Saint-Laurent, & la Victoire, attaquoient avec vigueur le grand Galion. La premiére, après une décharge de toute son artillerie, s'étoit rangée d'une maniére, que les Turcs ne pouvoient tirer leur Canon contre elle: & la seconde demeuroit toujours attachée au Galion, qu'elle continuoit d'endommager, malgré les pertes qu'elle faisoit continuellement, & le danger où elle étoit d'être engloutie: car les Infidéles, ne pouvant presque pas se servir de leur artillerie, ne cessoient de jetter du haut du Galion, une grêle de pierres, & de fléches; ils jettoient encore de grosses piéces de bois, des arbres entiers, & des antenes de réserve d'une prodigieuse grandeur. Tout cela faisoit périr bien du monde sur les Galéres de Malte; mais les Turcs ne purent réussir à les submerger, comme ils se le proposoient. Au contraire cette quantité

XV. Et les attaquent.

XVI. Combat opiniâtre.

LIVRE XXXVIII.

DOMINIQUE OSMAN.

de bois servit aux Chevaliers, pour se faire un pont, & monter ainsi dans le Galion.

XVII. Allarme dans le grand Galion.

On dit que Gélis Zumbul, voyant alors la grandeur du péril, & la faute qu'il avoit faite de quitter si précipitament l'Isle de Rhodes, voulut persuader à Mahomet, & aux autres Officiers, qu'il y auroit plus d'inconvénient d'exposer la vie de la Sultane, & de son Fils, que de capituler avec les Chevaliers de Malte. Mais cette proposition, digne d'un Chef des Eunuques, irrita les Janissaires; & l'Amiral Mahomet répondit, qu'avant que de présenter leurs mains aux chaînes des Chrétiens, il falloit leur faire connoître de quelle trempe étoient les cimeterres des Turcs. Cependant le Général des Galéres, après avoir pris ou écarté les autres Vaisseaux, tourna vers le Galion, le salua de toute son Artillerie, & l'aborda avec tant de furie, que les plus intrépides parmi les Officiers Ennemis commencérent à s'étonner. Ils continuoient néanmoins à se défendre. Le Général des Galéres fut tué en abordant le Galion: mais sa mort ne servit qu'à enflammer davantage les Chevaliers, & les Soldats Chrétiens. Malgré tous les efforts des Turcs, ils montérent en grand nombre sur le Galion; & ayant gagné l'entrée de vive force, y arborérent l'Etendart de la Religion, toujours formidable aux Infidéles. Zumbul avoit été tué d'un coup de Canon. L'Amiral Mahomet avoit reçu une blessure mortelle; & le feu des Galéres avoit emporté le plus grand nombre des Janissaires. Enfin après un cruel combat de cinq heures entiéres, les Turcs se rendirent à discrétion, le 28 Septembre 1644.

XVIII. Les Turcs sont forcés de se rendre.

XIX. Perte du côté des Maltois.

Hist. du Prince Osman, p. 15, 16.

Cet avantage, l'un des plus considérables, que les Chrétiens eussent remportés depuis long-tems sur les Infidéles, coûta cher aux Vainqueurs: car outre dix Commandeurs, ou Chevaliers de Malte, qui furent tués, & douze blessés; on compta environ deux cens cinquante Soldats parmi les blessés, & cent seize entre les morts; selon la Liste qu'en a donné le Chevalier de Jant. Les sept Galéres, sous la conduite du Commandeur Cotonner, qui avoit pris la place du Brave de Bois-Bodrant, arrivérent à Malte le troisiéme Octobre, chargées d'immenses richesses, & d'un butin incroyable. Les Prisonniers, & Prisonniéres étoient en grand nombre: mais ce qu'on distingua le plus fut la Sultane Zaphira, qui portoit entre ses bras son Fils Osman, jeune Prince âgé alors de deux ans, & neuf mois. Quoique le Grand Maître, Jean-Paul de Lascaris, ne connut pas encore la qualité de ces deux Personnes, il les

XX. Richesse du butin.

traita d'abord avec distinction; & les logea dans un Quartier particulier, avec les quarante Dames, ou Demoiselles, qui étoient à leur service.

XXI. Zaphira veut être inconnue.

Comme la plus grande attention de Zaphira étoit de cacher sa Dignité, & de commander là-dessus le plus rigoureux silence à toutes les personnes de sa suite : le plus vif empressement du Grand-Maître, & de tous les Chevaliers, fut aussi de pénétrer le mystére. Les uns & les autres se trouvoient également intéressés; celle-là à demeurer inconnue, pour ne point perdre toute espérance de recouvrer sa liberté : & ceux ci à la connoître, pour retirer de leur Victoire, tous les avantages qu'ils pouvoient s'en promettre. A la vérité il ne leur étoit pas difficile de s'assurer, que cette Dame étoit une des plus distinguées de l'Empire Ottoman. Son air noble & fier, & tout ce qui l'environnoit, le marquoit assez; mais cela ne suffisoit pas. On tâcha d'avoir de plus grands éclaircissemens; & on y réussit. Il n'étoit pas naturel que tant de Femmes gardassent long-tems le secret. Elles ne furent pas cependant les premiéres à le violer. L'Amiral Mahomet, Prisonnier, & prêt à expirer: autant peut-être de chagrin, que de ses blessures, demanda comme la derniére grace de voir le jeune Osman; on le lui accorda; il s'attendrit en le voyant; & la douleur, ou le désespoir, lui arracha ces paroles : *O Enfant malheureux de Monseigneur Ibrahim, que le Ciel est cruel & impitoyable à ton égard!* L'Aga moribond n'en dit pas davantage: il mourut en parlant de la sorte. Quelques Esclaves avoient déja fait le même aveu: ils avoient déclaré aux Chevaliers, que leur Maîtresse étoit la Sultane; & le jeune Osman, le Fils du Grand-Seigneur. Ils ajoûtoient (ce qui étoit vrai) qu'on les avoit conduits de nuit dans le Galion, en le faisant sortir du Sérail, par la porte du Jardin, qui regarde la Mer.

Hist. du Prince Osman, p. 54. 55.

XXII. L'Amiral Turc, avant sa mort, trahit le secret.

XXIII. Quelques Esclaves ne le gardent pas.

Quoique ces différentes preuves pussent paroître suffisantes, pour ne plus douter du fait, dont on vouloit s'assurer; on prit encore de nouveaux moyens, pour rendre la vérité sensible aux moins faciles à croire. Le Grand-Maître ordonna qu'on traitât désormais ses illustres Prisonniéres avec plus d'honneur, qu'on n'avoit encore fait. Il fit loger la Sultane, avec son Fils, & les Dames de leur suite, chez Ignace de Ribéra, dont la Maison avantageusement située étoit fort belle, grande, commode, & richement parée. On tâcha d'adoucir la Captivité de Zaphira, par les festins, les jeux, & les divertissemens; cependant on mit une Compagnie de Soldats à la porte de sa

LIVRE XXXVIII.

DOMINIQUE OSMAN.

Maison; afin que personne ne pût y entrer, sans un Billet signé de deux Chevaliers, ni en sortir qu'avec la permission de Ribéra. L'extrême éxactitude de celui-ci, à veiller à la garde des personnes, qui lui étoient confiées, leur déplut; & une de ces Dames dit une fois, dans son dépit, que c'étoit contre toute sorte de droit, de traiter comme Esclave la Femme du Grand-Seigneur. Il est vrai qu'elle se repentit bientôt d'avoir laissé échapper cette parole; & nia dans la suite de l'avoir dite.

XXIV. Paroles échapées à une Dame de la suite de la Sultane.

Les ordres sévéres de la Sultane tenoient tout son monde, dans une vigilance continuelle. Ses Dames suivantes se faisoient une loi de parler peu; & d'éviter tout entretien, ou conversation avec les Chrétiens, surtout avec les Chevaliers. Pendant le jour, & lorsqu'elles craignoient d'être vûes, elles s'abstenoient des prosternemens, & génufléxions ordinaires; mais elles agissoient avec moins de contrainte dans l'intérieur de la Maison, quand elles n'avoient pas lieu d'appréhender les yeux de quelque Chrétien. Ignace de Ribéra, regardant par une fenêtre cachée, vit plus d'une fois les honneurs excessifs, qu'on rendoit au jeune Osman, & à sa Mere. Il en avertit le Grand-Maître; par l'ordre duquel plusieurs Chevaliers, conduits dans le même endroit, furent témoins que toutes ces Dames se prosternoient souvent devant la Sultane, & devant son Fils, ne leur parlant, & ne les servant jamais qu'à genoux.

Pag. 56; 57.

XXV. Nouvelles découvertes.

Zaphira, toujours accablée de chagrin, se livroit à mille affligeantes réfléxions; & sa santé en étoit fort altérée. Le Grand-Maître, pour la recréer, l'envoya dans sa Maison de Campagne, apellée du Bosquet, où il fut ensuite lui-même la visiter. Cette Princesse de son côté lui fit ses remercimens, & lui amena son Enfant. Le Chevalier de Jant raconte ici, que le Grand-Maître ayant convié Osman à manger à sa table, ce jeune Prince refusa la viande, parce qu'on ne lui donnoit pas un Service d'or, comme au Grand-Maître. On le contenta; & il fit son devoir. Mais rien ne diminuoit les inquiétudes de Zaphira, ni par conséquent sa maladie. Les propositions, qu'elle avoit déja faites, pour sa délivrance, pour celle de son Fils, & de toutes les personnes qui étoient à sa suite, n'ayant point été acceptées, elle en fit de beaucoup plus avantageuses, qui furent également réjettées. On ne lui avoit d'abord répondu qu'en termes généraux; & on lui dit enfin, que le Grand-Seigneur, Maître de tant de Royau-

Pag. 58.

XXVI. Zaphira travaille inutilement à sa délivrance.

mes, trouveroit d'autres moyens de racheter la Sultane, & son Fils; qu'au reste, on ne manqueroit jamais de lui rendre ce qui étoit dû à sa haute Dignité. Ce compliment fut un coup de foudre pour la pauvre Princesse; qui n'avoit pas jusqu'alors désespéré de recouvrer sa liberté, parce qu'elle ne sçavoit point que son secret eût été trahi. La maniére, dont on venoit de lui parler, la jettant d'abord dans une espéce de fureur, elle tomba en défaillance. Ses foiblesses, coup sur coup réitérées, furent suivies de violentes convulsions, & d'une sueur froide. Elle ne parla presque plus, que pour reprocher à ses Esclaves, que leur imprudence l'avoit trahie, elle, & son Fils. Zaphira finit ainsi sa vie, & ses avantures, dans sa dix-neuviéme année, le 6 de Janvier 1645, trois mois & trois jours depuis son arrivée à Malte.

XXVII. Le chagrin, & le dépit la font mourir.

Après la mort de la Sultane, le Grand-Maître voulant faire dresser un Procès-verbal autentique de la naissance du Prince Osman, on employa divers moyens pour tirer la vérité de la bouche de ses Domestiques. Comme ils furent interrogés séparément; plusieurs confessérent que Zaphira étoit Femme d'Ibrahim, & Osman le Fils aîné de ce Sultan. Mais les Dames captives, vivement touchées de ce que, par quelques discours indiscrets, elles n'avoient pas peu contribué à la mort de leur Souveraine, refusérent constanment de parler; & les priéres ne firent pas plus d'effet sur elles, que les menaces. Ignace de Ribéra s'avisa d'un stratagême, qui réussit. Un Juif, sous prétexte de vouloir acheter l'Esclave Osman, fut introduit dans l'Appartement de ces Dames; & il joua si bien son Personnage, que la Vente parut conclue. Ce prétendu Traité jetta toutes les Captives dans une affreuse consternation: il n'y en eût pas une, qui ne poussât les plus hauts cris, & qui ne répandit bien des larmes. La Dame surtout, qui étoit spécialement chargée du soin du Prince, se possédant encore moins que les autres, protesta qu'elle perdroit plutôt la vie, que de souffrir que le Fils aîné du Grand-Seigneur, devint l'Esclave d'un misérable Juif. Les Chevaliers présens à cette Comédie parurent vouloir suspendre, par compassion, la Vente du jeune Esclave. Quelques jours après, on en revint aux Interrogations juridiques: & ces Dames ne pouvant plus nier ce qu'elles avoient si souvent avancé, firent enfin leurs Dépositions, qu'on trouva parfaitement conformes à celles des autres Esclaves. On dressa donc un Procès Verbal, qui ôte tout le doute qu'on pourroit avoir sur la qualité d'Osman. Ce Verbal fut envoyé au Pape

XXVIII. Les Esclaves, juridiquement interogés, attestent la qualité de Zaphira, & d'Osman.

XXIX. Les Dames Captives, font enfin le même aveu.

XXX. Procès Verbal.

Pag. 37, 38.

LIVRE XXXVIII.

DOMINIQUE OSMAN.

Innocent X, avec l'Alcoran enrichi de Pierreries de grand prix, qu'on avoit trouvé parmi les autres Trésors, dont le Galion étoit rempli: cet Exemplaire de l'Alcoran, se voit encore aujourd'hui à Rome, dans la Bibliothéque du Vatican.

Nous ne nous sommes étendus sur cet Article, que pour n'être plus obligés d'y revenir. Nous n'avons pas raporté, il est vrai, tout ce qui pourroit servir à constater la naissance du Prince Osman; mais nous en avons dit assez, pour pouvoir tirer cette conséquence, avec un Historien bien instruit, que l'Ordre de saint Jean ayant traité, comme il a fait, la Sultane Zaphira, & son Fils, il avoit donc des preuves bien certaines de ce qu'ils étoient; que cet Ordre, si jaloux de sa réputation, n'auroit pas voulu, sur des témoignages équivoques, publier par tout, qu'Osman étoit Fils du Grand-Seigneur; & qu'il n'auroit pas envoyé une Relation autentique de cette Histoire, à Sa Sainteté, par le Commandeur de Bude, alors son Ambassadeur à Rome; s'il n'avoit été en état, & de bien prouver la vérité de la Relation, & de répondre solidement à toutes les objections des critiques, & à leurs raisonnemens. C'est aussi ce que le Chevalier de Jant a fait avec succès. L'on peut consulter là-dessus, ajoûte le même Auteur, ceux qui sont venus d'Asie, d'Afrique, & des Pays les plus éloignés: entre lesquels il s'en rencontre présentement ici, qui assurent que la vérité de la prise du Fils du Sultan, est connue jusques dans la Cour du Roy de Perse; & que même dans les Villes d'Alger, de Tunis, & de Tripoli on n'en doute pas.

Ibid.

Pag. 61, 78.

Pag. 70.

XXXI. La prise du Fils du Sultan, connue dans les Cours de l'Asie, & de l'Afrique.

Cette nouvelle, portée à Constantinople, allarma toute la Cour, & fit cesser les divertissemens, qui furent défendus dans la Ville. L'Empereur d'Orient se laissa aller d'abord à une douleur extrême: & l'esprit de vengeance succédant aux larmes, il résolut de porter le fer & le feu dans l'Isle de Malthe. Le Grand-Maître s'y attendoit; & il disposoit tout en diligence, pour bien recevoir l'armée Ottomane. Il fit faire de nouvelles Fortifications à la Ville, & aux Châteaux; sollicita de puissans secours auprès des Princes de l'Europe; & cita tous les Chevaliers, par ses Lettres du 24 Janvier 1645, pour se trouver avec leurs équipages à Malte, le quinziéme Avril suivant. Par une Lettre écrite de Malte, au Grand-Prieur de France, en date du 21 Juin 1645, on voit que toutes les Places de cette Isle étoient déja en bon état; qu'il y arrivoit du secours de toutes parts; qu'on avoit alors seize mille hommes portant les Armes, parmi lesquels on comptoit quinze cens Chevaliers; & que le

XXXII. Préparatifs de guerre.

Voyez ces Lettres de Citation, p. 78, 79, &c.

Pag. 81.

Vicomte d'Arpajoux, déclaré Lieutenant-Général du Grand-Maître, tant à la Campagne, que dans les Places, faisoit cette Charge, avec une grande capacité, & une approbation générale.



Le Sultan de son côté faisoit lever du monde dans tout son Empire; où il avoit envoyé ses ordres, dont on dit que les Venitiens ont quelque Copie, & qui justifient encore la vérité de cette Histoire. Pendant que les Maltois attendoient l'Ennemi, le Grand-Seigneur fit attaquer les Venitiens, & s'empara de la Canée, sous prétexte, qu'ils avoient fourni une retraite aux Chevaliers, après la prise de la Sultane. Ce fut là l'origine de cette funeste guerre, qui ne finit qu'en 1669, par la perte de l'Isle de Candie. Cependant Ibrahim avoit offert des sommes très-considérables aux Maltois, pour la Rançon de son Fils: & les Chevaliers de Malte n'avoient demandé rien moins que la restitution de l'Isle de Rhodes. Ils sçavoient bien qu'ils ne l'obtiendroient point, la Loi de Mahomet défendant de rendre volontairement aux Chrétiens, un Pays, sur lequel il y auroit eû une Mosquée de bâtie. Mais ils vouloient témoigner par cette demande, qu'ils n'étoient pas résolus à rendre jamais le Prince Osman (*). Peu de tems après, les Conjurés se défirent d'Ibrahim; qu'ils firent mourir; & mirent à sa place Mahomet son Fils, qui étoit encore en bas âge.

XXXIII. Les Venitiens attaqués par les Turcs: Pourquoi?

Moréri Tom. V. pag. 718. Col. 2.

XXXIV. Offres du Grand-Seigneur pour la Rançon de son Fils.

Pendant que tout étoit en confusion dans le Sérail de Constantinople; & que la guerre entreprise contre les Vénitiens, se faisoit avec vigueur de part & d'autre; les Chevaliers de Malte, que les Turcs n'avoient osé attaquer dans leur Isle, se rendoient d'autant plus attentifs à l'éducation du Prince Osman, qu'ils remarquoient beaucoup de prudence dans sa conduite, de la solidité dans son esprit, & quelque chose de grand dans sa Personne. Parmi les Dames, qui avoient été à la suite de la Sultane, quelques-unes moururent à Malte, dans leur infidélité: le jeune Prince parut surtout sensible à la perte de *Calpha-Boula*, qui avoit eû soin de lui dans son enfance. Quelques autres, des plus jeunes, ayant embrassé le Christianisme, furent mises au service de la Reine d'Espa-

Hist. d'Osman, pag. 75.

(*) Les Continuateurs du Dictionnaire de Moréri disent, que l'Ordre de Malte, en demandant la restitution de l'Isle de Rhodes, vouloit marquer, *qu'on ne pouvoit racheter par aucun prix un Enfant, qui avoit été consacré à* JESUS-CHRIST *par le Baptême*. Mais il y a là un Anachronisme; puisque la mort du Sultan précéda de plusieurs années le Baptême d'Osman. Celui-ci, comme nous verrons plus bas, ne fut baptisé que dans le mois de Février 1656: & celui-là fut honteusement déposé, renfermé dans une Prison, & étranglé par un Bourreau, avant la fin de 1649. *Hist. du Prince Osman, pag. 52.*

gne : & il y en eut dix-sept, à qui le Prince Osman procura la liberté, qu'il ne pouvoit se procurer à lui-même. Le Bacha de Tunis lui avoit envoyé une somme considérable, pour servir à sa propre rançon. Mais quand il eut appris, par le Grand-Prieur de Toulouse, que la Religion de Malte étoit inébranlable dans son premier dessein ; & que tout l'or du monde ne l'obligeroit point à changer de sentiment, ce jeune Prince remercia par ses Lettres le Bacha de Tunis ; lui fit connoître qu'il n'avoit plus besoin de ses assistances, &, qu'il pensoit à lui renvoyer l'argent, qu'il en avoit reçu. Les Chrétiens pourroient admirer ici la générosité de deux Princes Infidéles. Celui de Tunis répondit à Osman, que ce qui étoit une fois sorti de sa bourse, n'y rentroit jamais ; & qu'il pouvoit s'en aider comme il le trouveroit bon. Osman, s'oubliant en quelque maniére lui-même, ne crut pas pouvoir mieux employer cet argent qu'à racheter le reste des Dames, & des Eunuques, qui avoient servi sa mere, & lui-même jusqu'à l'âge, où il étoit pour lors. Les uns & les autres n'ayant pas voulu se convertir à notre Foi, on leur permit de s'en retourner libres à Constantinople.

XXXV Sort des Dames Captives. Pag. 72, 73.

XXXVI. Générosité du Prince Osman.

Le Prince captif étant déja entré dans sa treiziéme année, il étoit tems qu'on le mît entre les mains d'un homme, capable de lui donner les premiéres notions du Christianisme. Il convenoit aussi de se précautionner contre la surprise. Dans l'Isle de Malte il y avoit plusieurs Turcs : on pouvoit donc craindre, que la fréquente occasion, qu'ils auroient de parler à l'illustre Prisonnier, ne lui fût préjudiciable. Peut-être même auroient-ils trouvé dans la suite les moyens de le faire disparoître. On résolut donc dans le Conseil de Malte, de le faire élever dans un Couvent, & on choisit celui des FF. Prêcheurs, apellé de *Porto-Salvo*, en la Cité de Valette. Le Grand-Maître ordonna au Bailli Don Thomas de Hozes, de l'y conduire : ce qu'il fit un Mardi matin, 17 Novembre 1654. Les Religieux le virent arriver avec joie ; & ils cultivérent avec soin les belles dispositions, qu'il avoit reçues de la nature. Tous firent de ferventes priéres, pour obtenir du Ciel une grace de conversion. Mais un seul fut chargé de lui apprendre la Langue Latine, les Lettres Humaines, & de l'instruire des Vérités de notre sainte Religion.

XXXVII. Il est mis dans un Couvent des Dominicains.

Pag. 75.

Celui qui ne s'étoit pas refusé à ce ministére de charité, avoit tous les talens nécessaires pour s'en bien acquitter. C'étoit un Théologien grave, pieux, & sçavant ; d'un esprit fort cultivé ; qui joignoit beaucoup de politesse avec beaucoup de prudence ;

XXXVIII. Un saint & sçavant Religieux est chargé de son Instruction.

LIVRE XXXVIII. DOMINIQUE OSMAN.

prudence ; & qui avoit vieilli sur les Livres, ou dans la pratique de toutes les Vertus. Il n'en falloit pas moins pour se roidir contre mille difficultés, & n'être pas tenté de laisser l'ouvrage imparfait. On raporte, que quelque douces & honnêtes que fussent, dans toute autre occasion, les maniéres du jeune Turc, on le trouvoit absolument intraitable, aussitôt qu'on vouloit lui parler de la Religion de JESUS-CHRIST ; & il étoit encore moins capable de se retenir, toutes les fois qu'on entreprenoit de le désabuser des superstitions Mahometanes. Un mot dit contre l'Alcoran, il le regardoit comme une impiété, & un blasphême, qui en l'affligeant mortellement, lui faisoit perdre l'appétit, & le sommeil. Les Dames de la suite de la Sultane s'étoient particuliérement appliquées, à lui remplir la tête de maximes de leur Religion, ou de fâcheux préjugés contre le Christianisme : & le petit Prince n'avoit que trop répondu à leurs soins. Il ne se montroit que trop constant dans les promesses, qu'il leur avoit faites, de ne jamais abandonner la Religion de ses Peres. Il avoit beaucoup de vivacité d'esprit, une excellente mémoire ; & il ne paroissoit pas permis qu'à son âge on fût aussi instruit, qu'il l'étoit, touchant la fausse Religion, qu'on lui avoit fait sucer avec le lait. Toujours en garde contre tout ce qui ne s'ajustoit pas à ses premiéres idées, il ne vouloit croire que ce qu'on pouvoit lui rendre sensible ; & faisoit des difficultés sur toutes choses. Enfin il portoit l'entêtement à ce point (il l'a avoué dans la suite) que s'il étoit tombé malade, il avoit résolu de cacher sa maladie, & de se laisser mourir ; de peur que, selon les préventions que lui avoient données ces Femmes Infidelles, quelque Chrétien ne le baptizât peut-être à son insçu.

*Voyez Bulgarini. Hist. de la Vie du Pere Dominique de S. Thomas, Liv. III.*

XXXIX. Attachement du jeune Prince au Mahométisme.

XL. Obstacles à sa conversion.

On conçoit donc de quelle sagesse, de quelle adresse, mais surtout de quelle patience avoit besoin le zélé Religieux, qui travailloit à la Conversion d'Osman. Pendant assez long tems il vit toutes ses peines infructueuses : & il n'étoit pas aisé de prévoir à quoi aboutiroient enfin tous les soins, qu'on se donnoit, pour faire entendre un sourd, toujours décidé à boucher ses oreilles, à toutes les leçons de Religion. Cependant il étoit arrêté dans le Ciel, que cet obstiné Mahométan seroit un jour un zélé Chrétien, & un véritable Disciple de JESUS-CHRIST. On auroit sans doute bien abrégé les difficultés, si d'abord après la mort de la Sultane, son Fils, qui commençoit à peine sa quatriéme année, avoit été retiré d'entre les mains des Dames captives. Mais aussi le triomphe de la Grace

XLI. On ne se lasse pas d'y travailler & de la demander à Dieu.

LIVRE XXXVIII.

DOMINIQUE OSMAN.

auroit été moins éclatant. Quand il plut au Seigneur de répandre ce don céleste dans l'ame d'Osman, pour l'éclairer, & le toucher, il parut d'abord un homme nouveau. Docile désormais aux Instructions, & sensible à la charité de ceux, qui se donnoient la peine de l'instruire, il commença à mettre tout à profit. Il ne proposa plus ses doutes, & ses difficultés, que pour en avoir l'éclaircissement. Persuadé enfin de la vérité, & de la sainteté de nos Mystéres; plein de vénération pour la Religion de JESUS-CHRIST, il demanda avec autant de ferveur, que d'humilité, d'être admis au nombre des Chrétiens, par la Grace du Baptême. Ses demandes étoient sincéres, ses désirs ardens, & ses mœurs fort pures. Le même jour, qu'il fut régénéré, il eut le bonheur de recevoir la Sainte Communion. Raportons ici les paroles du Chevalier de Jant.

XLII. Triomphe de la Grace dans un changement peu espéré.

Hist. du Prince Osman, p. 75, &c.

« Cette Conversion (dit cet Auteur) se fit avec beaucoup » de solennité, & un grand concours de monde, devant l'Autel du Rosaire; où Osman s'étant mis à genoux, l'on chanta » le *Te Deum*, auquel plusieurs Grands-Croix, Commandeurs, » & Chevaliers assistérent : & tout notre Ordre (de Malte) » ne témoigna pas moins de joie en ce commencement, qu'il » fit paroître d'allégresse dans la célébration de son Baptême; » pour le sujet duquel il fut tenu un Conseil, afin d'y délibérer de la maniére, que l'on en useroit dans cette Cérémonie, tant pour la qualité de la personne, que pour l'honneur & la magnificence de notre Religion. Il fut arrêté au » Conseil, que le Baptême se feroit dans l'Eglise Conventuelle » de Saint Jean, avec toute la solennité possible, & aux frais » du Trésor. Le Grand-Maître Lascaris s'offrant de tenir » l'Enfant sur les Fonds, l'on jugea que personne n'étoit plus » digne de cet honneur que cette Eminence; & comme l'on » prévit que le grand concours de Peuple pourroit embarrasser l'ordre de la Cérémonie; il fut ordonné que l'on feroit » une grande barriére de bois, en forme de Balustrade, qui » tiendroit depuis la grande porte de l'Eglise jusqu'au Maître-Autel. Ainsi le 23 de Février 1656, un jour de Mercredi » au matin, toutes choses étant préparées pour cette grande » Cérémonie, deux Commandeurs des plus anciens furent » prendre dans un Carosse ce nouveau Converti; & l'amenérent avec grande pompe jusqu'à la porte de l'Eglise, près de » laquelle l'on avoit dressé sur un petit Théatre, un grand » Buffet fort magnifique. A la droite étoit le Grand-Maître, » accompagné de tous les Grands-Croix, selon leur rang; &

XLIII. Grands préparatifs pour la Cérémonie du Baptême du jeune Turc.

de l'autre, le Prieur de Saint Jean, vêtu de ses Habits Pon- « tificaux, assisté de tout le Clergé, avec le Prince vêtu d'une « robe de toile d'argent, pendante jusqu'aux talons. L'Eglise « étoit très-richement parée, & brilloit de la clarté d'une in- « finité de flambeaux, ainsi que de l'éclat d'une Argenterie « des plus belles, & des plus riches, qui se puisse voir en « Eglise du Monde. Elle retentissoit d'une agréable Simpho- « nie, que faisoient divers Choeurs de Musique; pendant que « la Ville, pour faire éclater sa joie, y mêloit le bruit du « Canon; à quoi répondirent ceux des Forteresses, & la « Mousqueterie des Soldats. Ainsi rien n'étoit oublié en une « Action si solennelle ».

XLIV. Le Grand-Maître est son Parrain.

« Les premiéres Cérémonies étant achevées, le Grand- « Maître s'approcha de l'Autel, auprès duquel l'on avoit pré- « paré des Fonds fort superbes; & tenant le Prince, le Grand- « Prieur de l'Eglise versa sur sa tête les Eaux Salutaires du « Baptême, & célébra ensuite la Messe Pontificalement, à « laquelle le nouveau Baptizé communia. Après quoi son « Eminence l'embrassa avec de si grands sentimens de ten- « dresse, qu'elle en jetta des larmes de joie: faisant voir par « cette Action, qu'il recevoit cet Enfant au nombre de ceux « de notre Religion; & on lui assigna dès-lors une Pension « pour son entretien, & la Table lui fut donnée comme aux « autres Chevaliers. Ainsi notre Ordre n'omit rien pour faire « connoître à tout le monde, l'estime qu'il faisoit d'un gage « si précieux ».

XLV. Osman veut être apellé Dominiq.

« Le Prince *Osman* ayant changé son nom en celui de *Do- « minique-Ottoman*, il demeura toujours depuis ce tems-là au « Couvent des Peres Dominicains; où il apprit à lire, & à « écrire, & commença ensuite ses Etudes. Mais en l'année 1658 « ayant résolu de choisir un Etat plus parfait, il obtint per- « mission de son Eminence, de prendre l'Habit de la Religion, « où il étoit élevé: après toutefois avoir reconnu que le motif « de son dessein venoit d'une véritable Vocation ». Tout cela est du Chevalier de Jant.

Bulgarini, Liv. IV. XLVI. Sa Conversion est sincére.

Il faut ajoûter avec un autre Auteur, que la conduite du nouveau Chrétien fut la preuve de la sincérité de sa Conversion. On ne vit jamais en lui ni inconstance, ni légéreté, ni rien qui pût le faire soupçonner d'aller par deux voies. Tout annonçoit au contraire le changement, que la Grace avoit fait en sa personne. Modeste, docile, patient, assidu à l'Etude, & à la Priére, il édifioit tous ceux qui l'approchoient. Son

LIVRE XXXVIII.

DOMINIQUE OSMAN.

naturel le portoit assez à la Solitude : mais quoiqu'il n'aimât point à recevoir des visites ; les Chevaliers, qui venoient le voir, étoient également charmés de son abord, & de ses entretiens. Il parloit volontiers des Miséricordes du Seigneur, & de la douceur de la Providence, qui ne l'avoit laissé tomber dans la honte de la Servitude, que pour le rendre éternellement libre par JESUS-CHRIST. Sa bouche ne parloit que de l'abondance d'un cœur touché, & rempli de reconnoissance. Il y avoit un peu plus de deux ans, que Dominique Ottoman avoit reçu la Grace du Baptême, lorsqu'il commença à solliciter celle de se consacrer entiérement à JESUS-CHRIST, par la Profession Religieuse. Ce fut un nouveau sujet de consolation pour le Grand-Maître ; qui jugea à propos de faire éxaminer avec soin cette Vocation, & de la favoriser. Luc Bon, Prieur de la grande Eglise de Saint Jean, & le Commandeur Raymond d'Albito, Procureur des Catécuménes, furent députés pour cet Examen ; après lequel ils firent le raport suivant, qu'on écrivit dans les Livres du Conseil de la Religion :

XLVII. Il veut être Religieux.

Ibid. pag. 141.

*Eminentissime & Révérendissime Seigneur, & Sacré Conseil.*

XLVIII. Raport des deux Commandeurs, chargés d'éxaminer la Vocation.

« Pour remplir la Commission qui nous fut donnée le 23 du » mois de May passé, nous avons avant toutes choses éxaminé » soigneusement Dominique de Saint Thomas (*) Esclave de » Votre Eminence, & de notre Religion. Nous avons trouvé » qu'il avoit un ferme propos de se faire Religieux de saint » Dominique, supposé le bon plaisir de Votre Eminence, & » le consentement de notre Sacré Conseil. Et parce que dès le » moment qu'il s'est fait Chrétien, notre Religion a montré » qu'Elle faisoit beaucoup plus de cas de la Conquête d'une » Ame, que d'aucun autre interêt, quelque grand qu'il puisse » être, elle s'est reconnue aussi obligée, par la Charité chré- » tienne, de lui procurer un Etat, dans lequel il pût vivre non- » seulement en bon Chrétien, mais aussi d'une maniére par- » faite, & avec tranquillité d'esprit. Nous jugeons à propos, » sous le bon plaisir de Votre Eminence, & de nos Vénérables » Seigneurs, qu'on lui accorde ledit consentement ; mais sous » les conditions suivantes, & non autrement. Sçavoir que dans » le terme de deux ans, à compter dès le jour présent, il se

(*) Nous avons dit plus haut, avec le Chevalier de Jant, que le Prince Osman en se faisant Chrétien, prit le nom de *Dominique Ottoman* : ici il est apellé *Dominique de Saint Thomas* : & c'est en effet le nom qu'il retint toujours depuis.

rendra capable de faire expreſſément la profeſſion réguliére; « qu'il fera l'année de Noviciat en un des Couvens de l'Iſle; « que pour cet effet on obtiendra du Saint Siége la permiſſion « néceſſaire; & qu'il ne pourra en aucune maniére, ni pour « quelle raiſon que ce ſoit, ſortir de l'Iſle, avant que d'avoir « fait la profeſſion ſolennelle. Et afin qu'étant Religieux, il « puiſſe être pourvû honnêtement de tout ce qui ſera jugé con- « venable, tant pour lui faire des Habits, que pour lui acheter « des Livres, & autres choſes néceſſaires ſelon les occurrences, « nous eſtimons à propos, que dès le jour qu'il fera ladite Pro- « feſſion, comme il ne retirera plus ce qui lui fut aſſigné an- « nuellement, quand il ſe fit Chrétien, on lui accorde, avec « l'agrément de Votre Eminence, & de notre Sacré Conſeil, « douze écus de Sicile par chaque mois, ou la valeur de cela « au lieu où il fera ſa Réſidence ».

FR. LUC BON, Prieur de l'Egliſe de S. Jean.
FR. RAYMOND D'ALBITO, Commandeur.

XLIX. Qui eſt approuvé par le Grand-Maître, & par ſon Conſeil.

Ce raport, fait le 4 Juillet 1658, ayant été loué, & approuvé par le Grand-Maître, & par ſon Conſeil, la ferveur du jeune Poſtulant augmenta avec ſa joie. Il ne penſa plus qu'à ſe préparer à ſon Sacrifice par le Jeûne, & par la Priére. L'Evêque de Malte (Michel Bélaguer) pour ſeconder ſes pieux déſirs, lui confera le Sacrement de Confirmation, le 4 d'Août, dans la Chapelle de ſaint Dominique, dont on célébroit la Fête. On ne tarda pas à recevoir les Permiſſions qu'on attendoit de Rome; c'eſt-à-dire un Bref du Pape Aléxandre VII, & les Lettres de Jean Baptiſte Marinis, Général des FF. Prêcheurs. Toutes choſes ainſi diſpoſées, Dominique de S. Thomas, âgé alors de ſeize ans, neuf mois & dix-huit jours, fut revêtu de l'Habit Religieux le 20 Octobre 1658. La Cérémonie ſe fit avec beaucoup d'éclat, dans notre Couvent de la Vieille Ville, en préſence du Grand-Maître de Malte, des Chevaliers, de toute la Nobleſſe, & d'une grande multitude de Peuple. Une modeſtie, pleine de graces, & de majeſté, arrêtoit les yeux de toute l'Aſſemblée ſur la perſonne du jeune Ottoman; dont les premiéres démarches dans les Voies du Salut ne furent jamais démenties.

L. Le Pape, & le Général des FF. Prêcheurs, donnent les permiſſions néceſſaires.

LI. Oſman reçoit l'Habit de ſaint Dominique.

LII. Perſévérance & ferveur.

Pendant ſon année de Probation, dans une Communauté fort réguliére, il ne voulut uſer d'aucune Diſpenſe, quoiqu'il fût d'une Compléxion délicate, & ſouvent attaqué d'une Fiévre-quarte. Son courage ſembloit lui donner des forces; &

on eut toujours de nouvelles preuves, que la Grace agissoit fortement en lui, tandis qu'il répondoit avec fidélité à toutes les impressions de la Grace. A quel autre principe, qu'à l'onction secrete du Saint-Esprit, auroit-on pû attribuer tout ce que l'on remarquoit dans le nouveau Disciple de JESUS-CHRIST; cette piété si soutenue, cet oubli, ou ce mépris des grandeurs mondaines, cette éxactitude scrupuleuse à tous les points de la Régle, à toutes les Cérémonies de la Religion, ce goût enfin de la priére, & de la mortification Chrétienne? C'est ce qu'on ne se lassoit point d'admirer dans le Fils d'un Sultan, dont la premiére Education avoit été si éloignée des Maximes de l'Evangile. Aussi l'Ordre de Saint Jean, & celui de Saint Dominique, également édifiés de sa conduite, résolurent de ne point différer sa Profession; & il prononça ses Vœux Solennels le 21 Octobre 1659. On assure qu'il fut guéri le même jour de la Fiévre-quarte; & qu'il reprit sa couleur naturelle.

LIII. Profession solennelle.

Le Pere Général, informé de tout par les Religieux de Malte, & ne voulant rien négliger pour l'avancement d'un tel Sujet, pensa d'abord à le faire conduire à Salamanque, où les Etudes fleurissoient beaucoup. Mais le Pape, ne pouvant consentir à cet éloignement, voulut qu'on lui assignât quelqu'autre Etude en Italie; & il fut résolu qu'il seroit envoyé à Naples. Ce fut sur la fin de Mars 1660, que le nouveau Profès sortit de Malte, aussi regreté, qu'il étoit aimé. Quand on n'auroit point fait attention à sa haute naissance; ses qualités naturelles, son caractére d'esprit & de cœur, & ses Vertus le rendoient si aimable, qu'il enlevoit généralement l'estime & l'amour de tous ceux qui le connoissoient. Son bon naturel ne lui permettoit pas d'être insensible au moindre bienfait, ni d'oublier jamais les marques de bonté qu'il avoit reçues. On a déja remarqué avec quelle générosité, pour racheter un grand nombre de Dames, & d'Eunuques, qui l'avoient servi, il s'étoit dépouillé d'une somme d'argent, dont il pouvoit avoir lui-même besoin. On le vit depuis répandre des larmes sincéres à la mort du Grand-Maître Lascaris: il le pleura comme son Protecteur, & son bon Pere. Aussi les Successeurs de ce Grand Homme, dans sa Dignité, lui succédérent-ils dans les mêmes sentimens de tendresse envers le Prince Ottoman. Raphael Cotonner, qui commandoit la Galere Saint-Laurent, quand on prit le Galion des Turcs, devenu depuis Grand-Maître de Malte, donna des preuves particuliéres de

LIV. Le jeune Religieux se fait généralement aimer, & estimer.

son affection pour notre Religieux : il l'embrassa tendrement à son départ de l'Isle ; & tous les Commandeurs, ou Chevaliers en firent de même. Certes, on ne sçauroit trop relever ici les généreux sentimens de ces Messieurs ; qui prouvoient si bien par les effets, ce qu'ils avoient déja dit, qu'ils préféroient la conquête d'une Ame à tout l'or du monde. On n'ignore pas qu'ils avoient constanment refusé de très-grosses sommes, offertes par le Grand-Seigneur, pour la Rançon du Prince captif ; & dès qu'ils ont le plaisir de le voir consacré pour toujours à JESUS-CHRIST, ils renoncent absolument à tous les droits, qu'ils avoient sur sa Personne, comme sur leur Esclave. Ils ne font plus de vœux que pour sa conservation, sa persévérance, & son bonheur.

LV. Il part de Malte, pour aller à Naples.

L'Escadre de la Religion de Saint Jean étant prête à faire voile pour la Sicile, Dominique de saint Thomas s'embarqua, avec quelques-uns de ses Freres, sous la conduite du Pere Vincent Maffia, célébre Dominicain, alors Provincial de Sicile, depuis Evêque de Patti, où il est mort en grande réputation de sainteté. Le séjour du jeune Religieux dans cette Isle, ne fut pas long : & en partant de Messine, pour se rendre à Naples, il demanda qu'on le conduisît d'abord à Soriano ; où il vouloit visiter l'Image Miraculeuse de saint Dominique, & faire ses Dévotions dans la Chapelle du saint Patriarche, à la Protection duquel il se croyoit redevable de la Grace de sa Vocation. Il seroit inutile de dire avec quels témoignages publics, de respect, & de joie, il fut reçu, non-seulement dans les Maisons de son Ordre, mais aussi dans les Villes de Sicile, de Calabre, & particuliérement dans celle de Naples. Entre les onze Couvens, que l'Ordre de saint Dominique posséde dans cette grande Ville (outre neuf Monastéres de Religieuses) celui de Notre-Dame de la Santé avoit été choisi, pour être la demeure du Prince Ottoman ; & on y envoya de Rome le Pere Thomas de Lazio, très-habile en tout genre d'Erudition, pour diriger ses Etudes. La piété, & l'application du jeune Etudiant répondoient bien aux espérances, qu'on avoit conçues de lui. Mais sa santé s'affoiblissant tous les jours, tant à cause que l'air du Pays lui étoit contraire, que parce que les Médecins l'accabloient de Remédes, le Pere Général l'apella à Rome avant la fin de l'an 1660.

LVI. Fait ses dévotions dans l'Eglise de Soriano.

LVII. Sa Santé ne se soutenant pas à Naples, il est apellé à Rome.

Le Pape Aléxandre VII lui fit un très-favorable accueil ; le traita toujours selon sa naissance ; & parut si satisfait de toutes ses réponses ; que Sa Sainteté recommanda expressé-

LIVRE XXXVIII. DOMINIQUE OSMAN.

ment au Pere Général, de veiller avec un soin particulier à sa conservation, & à son Education. A proportion que sa santé se fortifioit, Dominique de saint Thomas reprenoit, avec une nouvelle ferveur, ses Exercices de Piété, & d'Etude : ses progrès dans l'une & dans l'autre étoient sensibles. Sa modestie naturelle, autant que l'envie de mettre tous ses momens à profit, lui faisoient préférer les douceurs de la Solitude, aux honneurs qu'il recevoit dans les Palais des Cardinaux, & des Ambassadeurs : & les seules loix de la bienséance l'engageoient à recevoir, ou à rendre des visites. Cette conduite le faisant toujours plus estimer, le Pape Aléxandre VII, par un Bref spécial, le déclara Enfant du Couvent de la Minerve. Et le Pere Général, par un autre Privilége peu commun, voulut que désormais il ne dépendît que de lui seul. Mais le modeste Religieux, bien-loin de se prévaloir de ce Privilége, qui fut depuis confirmé par le Pape Clément X, il obéïssoit ponctuellement, non-seulement à tous les Supérieurs des lieux, où il se trouvoit, mais encore au Frere Convers, destiné à avoir soin de lui.

LVIII. Il s'applique également à la Piété & à l'Etude.

LIX. Le Pape, & son Général le distinguent en tout.

Il y avoit près de quatre ans, que le Disciple de JESUS-CHRIST édifioit la Communauté de la Minerve, & la Ville de Rome; lorsque le Cardinal Antoine Barberin, Protecteur de l'Ordre de saint Dominique, jugea convénable de l'apeller à Paris, où cette Eminence se trouvoit alors. On croit que ce qui avoit donné lieu à cette résolution, étoit l'espérance que le Roy Très-Chrétien déclareroit bientôt la Guerre au Turc; & que le Cardinal Mazarin ne manqueroit pas de se servir du Prince Ottoman, pour mettre de la division parmi les Infidéles, dont la formidable puissance devenoit toujours plus funeste aux Chrétiens, surtout à la République de Vénise. Le Voyage de Paris étant résolu, le Pape Aléxandre VII vouloit que notre Religieux le fît avec le Neveu de Sa Sainteté, le Cardinal Chigy, qui venoit en France en qualité de Légat à *Latere*. Il obtint cependant du Saint Pere la permission de faire son Voyage avec moins d'éclat; & il partit le 30 d'Août n'étant accompagné que de deux Religieux de son Ordre (*). Quoique sa sortie de Rome eût été d'abord assez secrete, le

LX. Par le conseil du Cardinal Barberin, il est envoyé à Paris.

Bulgarini, Liv. V.

(*) Le Pere Thomas Ignozzi Italien, & Henry Chamois Profès du Couvent d'Avignon. Le premier étoit un Religieux d'un mérite distingué; & qui, pour avoir demeuré plusieurs années à la Cour de l'Empereur, & du Roy de Pologne, étoit très-intelligent dans les affaires. Son attachement pour le Prince Ottoman, fit qu'il ne le quitta plus jusqu'à la mort. Il écrivit exactement toutes ses actions; & donna depuis les Mémoires au Pere Bulgarini.

bruit

bruit s'en répandit bientôt après ; & il ne put éviter une partie de l'embarras, qu'il avoit appréhendé. A Florence, à Modene, à Parme, à Milan, & à Turin, on lui rendit, malgré lui, tous les honneurs, qui sont dûs au Fils du Grand-Seigneur.

LXI. On lui rend de grands honneurs, à Florence.

Le Grand-Duc le reçut à Florence avec Pompe ; les Bourgeois se signalérent aussi ; & le Résident de Venise, lui ayant rendu Visite, lui témoigna que puisqu'il étoit la cause innocente de la guerre, que les Turcs faisoient à la République, pour se venger de la Religion Chrétienne, il espéroit qu'il ne contribueroit pas peu aux triomphes de l'Eglise. La Duchesse de Modene, en l'absence du Duc, lui députa un Gentilhomme, pour le complimenter, & le lendemain cette Princesse, accompagnée de beaucoup de Noblesse, le reçut sous un magnifique Dais. Tous ces honneurs affligeoient véritablement le Serviteur de Dieu ; mais il ne laissoit pas de répondre à tout avec beaucoup de grace. Le plaisir, qu'il ressentoit d'être entré dans Bologne, sans avoir été presque apperçu ; & d'en être sorti de même, après avoir contenté sa dévotion devant le Tombeau de saint Dominique, lui faisoit espérer qu'il continueroit désormais sa route, avec moins d'embarras. Il se trompa. Le Duc de Savoye ne le sçut pas plutôt arrivé dans notre Couvent de Turin, qu'il l'envoya chercher dans son Carosse, par le Marquis Pianezza ; le traita d'Altesse ; & voulut qu'on lui donnât la même qualité, à la Cour, & dans tous ses Etats. L'estime, la tendresse, & l'affection, que toute la Famille Royale témoigna pour ce religieux Prince, furent extraordinaires ; mais rien ne le toucha comme l'attention du Duc, qui engagea l'Archevêque de Turin, à fixer un jour pour exposer le Saint Suaire, avec toute la pompe, & la magnificence, usitées dans cette auguste Cérémonie ; pendant laquelle le Duc de Savoye voulut avoir toujours le Prince Ottoman à sa droite. L'appareil extérieur qui frappoit les sens de tous les Spectateurs, & l'honneur qu'on faisoit en particulier au Prince, qui donnoit lieu à cette solennité : tout cela l'occupoit bien moins qu'un autre objet qui s'offroit à son esprit. Le S. Suaire, dont le Corps du Fils de Dieu avoit été enveloppé, le rapelloit naturellement au souvenir de la Passion, & du grand Mystére de notre Rédemption. Ces réfléxions firent sur lui de vives impressions ; & les larmes, qui coulérent de ses yeux, furent des preuves non équivoques de sa Religion, & de sa tendre piété.

LXII. A Modéne.

LXIII. Et à Turin.

LXIV. Exposition du S. Suaire.

LXV. Tendre piété du Pere Ottoman.

Après avoir rendu ses Actions de Graces au Duc de Savoye,

LIVRE XXXVIII.

DOMINIQUE OSMAN.

pour toutes les politesses, qu'il en avoit reçûës, Dominique de Saint Thomas ne lui demanda pour derniére faveur, que la liberté de poursuivre son Voyage, comme il l'avoit commencé; c'est-à-dire, accompagné seulement de ses deux Religieux. C'est ce qu'on eut bien de la peine à lui accorder: car la Cour de Turin vouloit lui donner un autre Equipage; & le défrayer au moins jusqu'à Chambery. Il obtint néanmoins ce qu'il désiroit: & Dieu le permit ainsi, pour mettre sa patience à quelques petites épreuves. Il en trouva plusieurs dans le passage des Alpes, surtout dans un lieu fort stérile & désert; où surpris par la nuit, & dépourvû de tout secours, il ne pût avoir qu'une méchante Cabane, pour se mettre à couvert. En y entrant, il dit à ses Compagnons de Voyage, moins tranquilles que lui: *Il est tems que nous trouvions quelque lieu convenable à l'état de pauvres Religieux, tels que nous sommes: cette Cabane nous est bien plus propre que tout l'éclat de la Cour.* Le Bienheureux Jourdain de Saxe avoit tenu le même langage, dans un cas assez semblable; lorsqu'après avoir dîné à la Table du Pape, il fut obligé dans sa route de passer une nuit sur la paille dans une Grange. L'esprit de JESUS-CHRIST est toujours le même dans ses Serviteurs. Il les éprouve; & les console; & leur apprend à profiter de tout pour leur avancement dans la vertu.

LXVI. Il se réjouit dans la pauvreté, & l'indigence.

LXVII. Il arrive à Lyon.

Celle de notre Religieux Voyageur ne parut pas moins dans les honneurs, que dans les épreuves. Arrivé à Lyon dans le mois de Janvier 1665, il reçut des Lettres du Cardinal Barberin, qui l'invitoit à se rendre incessanment à Paris: & lorsqu'il approchoit de cette Capitale, le Chevalier de Souvré Ambassadeur de Malte auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne, fut au-devant de lui avec le Carosse de la Duchesse de Chevreuse; il le conduisit, à travers une foule incroyable de peuple, dans le Couvent de la Rue saint Honoré. Peu de jours après, le même Ambassadeur, avec plusieurs Chevaliers, & autres personnes de considération, voulut le conduire à l'Audience du Roy: lequel déja instruit de la naissance, & des aventures du Pere Ottoman, le fit recevoir avec honneur, écouta avec bonté sa Harangue; & l'assura qu'il lui donneroit des marques de son estime, tant qu'il demeureroit dans son Royaume. Sa Majesté le qualifia d'Altesse; & voulut qu'il entendît la Messe à son côté dans sa Chapelle. On l'introduisit ensuite à l'Audience de la Reine, de la Reine-Mere, & de tous les Princes du Sang; qui lui firent l'honneur de lui rendre la Visite. Le Nonce du Pape, & tous les Ambassadeurs, l'Ar-

LXVIII. Et à Paris.

LXIX. De quelle maniére il est reçu à la Cour de France.

Bolgatini, Liv. V.

chevêque de Paris, le Corps de Ville, le saluérent aussi; de même que plusieurs Seigneurs Allemans, Anglois, & Polonois, qui se trouvoient dans la Ville Royale. Tout le monde parut également satisfait de ses maniéres, de sa gravité, de sa modestie, & de sa présence d'esprit.

Tom. V, pag. 719. Col. 1.

LXX. Les Ambassadeurs Turcs se prosternent à ses piés.

Moréri, après quelques autres Auteurs, remarque que les Ambassadeurs Turcs à Paris se prosternérent devant lui, & témoignérent avec larmes combien ils avoient de douleur, de voir le Fils d'un grand Empereur si mal vêtu. A quoi Osman répondit, qu'il avoit bien plus de douleur de leur aveuglement; qu'il bénissoit mille fois les Miséricordes du Seigneur sur lui; & que l'Habit qu'ils regardoient comme si vil, lui paroissoit plus précieux que la Pourpre des Rois, qui n'avoient pas la connoissance de JESUS-CHRIST. Toute la suite de sa vie est une preuve, que ces paroles n'exprimoient que les véritables sentimens de son cœur: & c'est ce qui le rendoit si estimable à tous les Princes de l'Europe.

LXXI. Ce qu'il obtient du Roy d'Angleterre.

Le Roy d'Angleterre lui donna une marque particuliére de sa considération. Certains Arméniens, dont les Vaisseaux chargés de riches Marchandises, avoient été pris par les Anglois près de Smyrne; après s'être inutilement adressés à plusieurs Cours, pour obtenir la restitution de leurs biens, se présentérent au Pere Ottoman; & le priérent d'avoir pitié d'eux, & de leurs Familles, dont la perte des Vaisseaux faisoit la ruine. Le Serviteur de Dieu, touché de leur infortune, écrivit en leur faveur à Sa Majesté Britannique; & le Monarque, à sa priére, fit rendre aux Négocians Arméniens ce qui leur appartenoit.

LXXII. Il souhaite retourner en Italie.

Après deux ans de séjour à Paris, Dominique de S. Thomas n'y trouvant pas autant de tranquillité qu'il avoit espéré, & dont il croyoit avoir besoin, pour vaquer selon ses désirs à la Priére, & à l'Etude, écrivit au Cardinal Barberin, & au Pere Général, pour demander la permission de retourner à Rome, ou dans quelqu'autre Ville d'Italie. Il exposoit avec beaucoup de naïveté les motifs de sa demande. On en fut édifié; mais on jugea à propos qu'il demeurât encore quelque tems en France. Cependant les Ambassadeurs des Turcs terminérent les différends entre la Porte, & notre Cour, en relâchant aux François la Ville & le Port de Gigeri(*) en Afrique. Ainsi le Roy Très-Chrétien, occupé d'ailleurs à la Guerre

(*) Gigeri, petite Ville au Royaume d'Alger, avec un Port sur la Mer Méditerranée, avoit été prise en 1664, par les François, qui l'abandonnérent depuis, parce qu'on ne la pouvoit pas bien fortifier.

LIVRE XXXVIII.

DOMINIQUE OSMAN.

contre l'Espagne, ne pensoit plus à la déclarer aux Turcs; qui continuoient à envoyer leurs forces dans l'Isle de Candie. D'une autre part, le Pere Ottoman reçut des Lettres de presque tous les Patriarches Grecs, & du Fils du Prince de Valachie, qui lui promettoient le secours de plusieurs Nations, s'il vouloit faire valoir ses droits, & prendre les Armes contre son Frere, le Sultan Mahomet IV. Les progrès, ou les efforts des Infidéles, qui allarmoient les Chrétiens, sembloient demander qu'on ne négligeât pas un moyen de faire une puissante diversion. Il est vrai que dans l'état, où la Grace avoit heureusement mis Dominique de saint Thomas, le désir de régner le touchoit peu. Mais sensible aux maux de la Chrétienté, il ne se seroit point refusé aux plus grands travaux, & n'auroit point craint les plus grands dangers, pour étendre l'Empire de JESUS-CHRIST, & procurer à sa Nation les lumiéres de l'Evangile.

Ibid. LXXIII. Les Patriarches Grecs, & quelques Princes le font solliciter, de prendre les armes contre Mahomet IV.

LXXIV. Il part de Paris.

L'Ambassadeur de Vénise à la Cour de France, le pressoit en même tems de profiter, pour le bien commun, de favorables dispositions des Peuples; ou de vouloir au moins conférer avec le Sénat. Le Pere Général lui ayant écrit dans ces circonstances, pour le rapeller en Italie, il sortit de Paris le 27 Juillet 1667, lorsque le Roy étoit en Flandres, à la tête d'une puissante Armée. Arrivé à Turin, le Pere Ottoman se mit sur le Pô, & se rendit d'abord à Vénise; où le Doge, & le Sénat le reçurent avec beaucoup de magnificence. Les Vénitiens ayant éxaminé avec soin les Lettres des Patriarches Grecs, particuliérement celles de l'Archevêque d'Aléxandrie, & de son Grand Vicaire, Côme-Maurice Paléologue, ne doutérent pas que la présence du Prince Ottoman, s'il paroissoit dans l'Isle de Candie, ne causât quelque favorable révolution. Ils écrivirent en conséquence au Pape, pour le faire entrer dans les mêmes vûes. Clément IX étoit assis sur la Chaire de S. Pierre depuis le 20 de Juin 1667. Ce Pontife extrêmement zélé pour les intérêts de l'Eglise, consentit avec plaisir à ce qu'on lui proposoit; & tandis qu'il faisoit équiper ses Galéres, pour les joindre à celles de Malte, de Sicile, & de Vénise, il témoigna désirer voir le Pere Ottoman, qui se rendit à Rome au commencement de l'année 1668. Sa Sainteté lui donna bien des marques de son affection paternelle; & l'exhorta à conduire son dessein, selon l'Esprit de Dieu; à vaquer beaucoup à la priére; & à ne regarder en tout que la Gloire de celui, qui avoit daigné le retirer du Mahométisme,

LXXV. Le Sénat de Venise le reçoit avec beaucoup d'honneur.

LXXVI. Le Pape Clément IX lui fait un favorable accueil à Rome.

Lui ayant donné ensuite sa Bénédiction, il le fit embarquer à Civita-Vechia, sur la Galére Saint-Pierre.

LXXVII. Il s'embarque à Civita-Vechia.

L'Escadre, commandée par Rospigliosi, prit des Munitions dans le Port de Naples; joignit celle de Malte à Messine; & après avoir côtoyé la Morée, elle trouva au commencement du mois d'Août, l'Armée Chrétienne, vers la Canée. De là le Prince Ottoman écrivit aux Chrétiens du Péloponnése, déja fort disposés à secouer le joug des Turcs. Ceux d'Albanie lui firent aussi sçavoir, qu'ils étoient prêts, à se déclarer pour lui, & à le soutenir de toutes leurs forces, s'il vouloit venir se mettre à leur tête. Ils lui offroient leurs Enfans pour ôtages, & pour gages de leur fidélité. Mais on n'avoit rien de plus pressé, que de secourir Candie, vivement attaquée par l'Armée des Infidéles. Osman se flatoit, que s'il pouvoit conférer avec les principaux Chefs de l'Armée, il ne seroit pas impossible, ou de les engager dans ses intérêts, ou de moyenner une paix favorable à la République de Venise. Dans cette confiance, il écrivit en Langue Turque, au Grand-Vizir, au Bacha de la Canée, & à l'Aga des Janissaires, pour leur donner avis de son arrivée dans cette Isle, & leur apprendre qu'il avoit à leur communiquer des affaires très-importantes, & qui leur seroient avantageuses. Mais ces Officiers Mahométans ne se trouvoient pas à beaucoup près, dans les mêmes dispositions, que les Chrétiens soumis à la Domination Ottomane. La Religion, dont le Prince Osman faisoit profession, étoit pour les uns un nouveau motif de le désirer; & pour les autres, une raison de lui être contraires. L'avis du Grand-Vizir fut d'envoyer ses Lettres au Grand-Seigneur, & d'empêcher que l'Armée ne fut instruite de ce qui se passoit, de peur que l'arrivée du Fils aîné d'Ibrahim n'excitât des Révoltes parmi les Troupes.

LXXVIII. Arrivé dans l'Isle de Candie, il envoye des Lettres dans le Peloponése; & en reçoit des Chrétiens d'Albanie.

LXXIX. Il écrit aux Chefs de l'Armée, qui envoyent ses Lettres au Grand-Seigneur, & les cachent aux troupes.

Les nouveaux secours attendus d'Italie ne parurent pas; & la Ville de Candie, après avoir soutenu le Siége le plus long, & le plus mémorable, dont on eût oui parler depuis plusieurs Siécles, se rendit enfin aux Turcs par composition. Le Traité de paix ayant été signé le 27 de Septembre 1669, le Pere Ottoman retourna à Venise; & dans le dessein de se rendre à Rome, il s'embarqua sur un Vaisseau François, qui devoit le porter à Ancone. La Navigation fut d'abord assez favorable. Mais bientôt après il s'éleva une furieuse tempête, qui battit le Vaisseau pendant deux jours; & le jetta enfin sur les Côtes de Raguse. La quantité de Turcs, répandus dans tout ce Pays, obligea notre Religieux de prendre ses précautions, pour n'ê-

LXXX. Candie renduë aux Turcs: Paix concluë avec les Venitiens.

Livre XXXVIII.

Dominique Osman.

LXXXI. Divers accidens.

tre point reconnu. Retenu pendant un mois entier à Raguse, il vit avec douleur les tristes débris de cette Ville, qu'un tremblement de terre, & un grand incendie avoient presqu'entiérement ruinée ; une partie ayant été renversée, & l'autre brûlée. Il se trouva lui-même dans une extrême disette ; & il sçut pratiquer la patience chrétienne ; après avoir éxercé la charité, en distribuant aux Pauvres & sa Pension, & tout ce qui lui restoit pour sa subsistance. Un Vaisseau Anglois le porta delà à Ravenne ; où le Cardinal Légat le reçut avec distinction, & le fit conduire de même à Lorette. Il eût en ce lieu quelques Conférences avec le Cardinal Fachinetti, qui lui apprit que le Pape, fort malade, souhaitoit beaucoup de le voir. Dominique de Saint Thomas partit sans délai pour Rome ; & il y arriva le 9 de Décembre, au moment que Clément IX venoit d'expirer. Il fut sensible à cette perte, & à celle de son Général, Jean-Baptiste de Marinis, décédé peu de mois auparavant.

LXXXII. Le P. Ottoman arrive à Rome, le 9 Décembre 1669.

Le nouveau Pape Clément X, & Thomas de Rocaberty, Général des Dominicains, eurent les mêmes attentions que leurs Prédécesseurs, pour le Pere Dominique de S. Thomas. Il étoit déja dans sa vingt-huitiéme année ; & n'étoit pas encore Prêtre. On comprend que, dans les vûës des Supérieurs, des raisons d'Etat, & de Politique les avoient portés à ne point engager dans les Ordres Sacrés, un Sujet que la Providence pouvoit destiner à quelqu'autre chose. Mais ces raisons ne subsistant plus depuis la paix conclue entre les Venitiens & les Turcs, on l'avertit de se disposer à recevoir l'imposition des mains. Il s'y prépara par le Jeûne, la Priére, la Retraite, la Méditation des Livres Saints, & la pratique de toutes les Vertus. Sa solitude étoit si profonde, que quelques Cardinaux s'en plaignirent au Pere Général. Le Supérieur en parla au Serviteur de Dieu, qui lui répondit modestement, que toutes ces Visites, qu'on lui conseilloit de faire, ou de recevoir, étoient fort propres à le dissiper, & peu utiles à son Salut. Depuis qu'il eût reçu la Grace du Sacerdoce, on ne le voyoit guéres qu'à l'Autel, où il célébroit les Saints Mystéres, avec une modestie angélique, ou dans quelques Exercices de Charité. On raporte qu'un Prêtre Espagnol, réduit à un état fâcheux, s'étant adressé à lui, pour être secouru dans sa misére, le charitable Religieux lui donna tout de suite la Pension entiére, qu'il venoit de recevoir des Chevaliers de Malte ; doublement content, & d'avoir eû cette occasion de faire une

LXXXIII. Il se prépare à recevoir les Ordres Sacrés.

LXXXIV. Il les reçoit, & célébre les Saints Mystéres, avec une piété éxemplaire.

LXXXV. Il pratique la charité & la pénitence.

bonne œuvre, & de pouvoir souffrir lui-même en cachant aux Supérieurs ses propres besoins.

LXXXVI. Zéle du Salut des Ames.

Zélé pour le Salut des Ames, il se proposoit d'établir un Couvent en Italie, où on éleveroit des Missionnaires, particuliérement destinés à aller prêcher l'Evangile aux Mahométans. Il s'appliquoit cependant avec beaucoup d'affection, à instruire les Turcs Catécuménes, qui se trouvoient à Rome: & il demanda au Pere Général la permission d'aller en Arménie, afin de fortifier les Chrétiens contre la persécution, & d'attirer les Infidéles à la Foi, même au péril de sa vie. Il demanda si souvent cette grace, & avec tant de ferveur, qu'il l'auroit enfin obtenue; si le Cardinal Altiéri, alors Protecteur de l'Ordre de saint Dominique, après avoir considéré la foiblesse de sa compléxion, & les dangers ausquels cette entreprise alloit l'exposer, ne s'y fût expressément opposé.

LXXXVII. Il est fait Docteur, & Vicaire Général, pour tous les Couvens de son Ordre, dans l'Isle de Malte.

On ne voulut pas néanmoins lui ôter toute occasion d'exercer son zéle: l'an 1675 Thomas de Rocaberti le fit Docteur de l'Ordre, & Vicaire Général de tous nos Couvens situés dans l'Isle de Malte. Dominique de Saint Thomas partit de Rome sur la fin d'Octobre; passa quelques jours à Naples; & se rendit de là dans la Sicile. Il attendoit à Siracuse un Vaisseau, & le vent favorable pour aller à Malte, lorsqu'on apprit que les Maladies Contagieuses faisoient de grands ravages dans cette Isle. Bien-loin que cette nouvelle lui fît suspendre son Embarquement, il en attendit le jour avec plus d'impatience, par le désir d'aller soulager & le Peuple, & les Religieux dans leurs besoins. A peine fut-il entré dans le Couvent de *Porto-Salvo*, le 28 Mars 1676, qu'ayant pris possession de sa Charge, il commença d'abord à en remplir les devoirs, avec un zéle, & une application, qui édifiérent, & surprirent agréablement tous les Religieux.

LXXXVIII. Ce qu'il y fait pendant la Peste.

Après avoir rétabli dans quelques Maisons les saints Exercices, que la Peste avoit fait interrompre; son dessein étoit d'exposer sa vie, pour servir les Fidéles, & administrer les Sacremens aux Pestiférés. Les Chevaliers de Malte, & ses propres Religieux tâchérent de donner des bornes à sa ferveur. Mais il ne fut pas toujours facile de l'arrêter.

LXXXIX. Griéve maladie.

Au milieu de tant de maladies, & dans les excessives chaleurs de l'Eté, le peu de précaution qu'il prit pour conserver une santé chancelante, lui attira un violent mal de tête: ce mal lui causant en même tems une extrême dégoût pour toute sorte de nourriture, il tomba dans un épuisement, qui fut suivi d'une fiévre continue.

LIVRE XXXVIII.

DOMINIQUE OSMAN.

Les Médecins commencérent dès-lors à craindre pour ses jours ; & le courage du pieux Malade n'en fut point abattu. Aussi occupé à remplir sa Charge, & à se prêter aux besoins du Prochain, que s'il avoit joui de la meilleure santé, il continua à mépriser son mal jusques vers la fin de Septembre ; qu'il en fut enfin accablé, & obligé de se mettre au lit. La fiévre, plus forte que les remédes augmentant toujours, on jugea à propos de lui faire changer d'air ; & le septiéme jour d'Octobre on le porta dans une Maison de Campagne, apellée l'Isle. Trois Religieux de son Ordre l'y accompagnérent ; le Grand-Maître de Malte le faisoit visiter tous les jours par son Médecin ; & l'assiduité des Chevaliers auprès du Malade, montroit assez combien il leur étoit cher. Le caractére de son cœur, tendre & reconoissant, ne pouvoit que le rendre fort sensible à toutes ces attentions ; mais il porta d'abord la sienne vers un autre objet, plus digne de l'occuper. Dans le cours de sa maladie, il demanda, & reçut plusieurs fois les Sacremens, avec une foi, & une piété peu communes. Quoiqu'à l'âge de quinze ans, il eût été purifié par les Eaux du Baptême, il voulut faire une Confession Génerale de toute sa vie, depuis sa premiére enfance. Il témoigna ensuite un ardent désir d'être transporté dans le Couvent de *Porto-Salvo*, afin de finir sa carriére dans le même lieu, où il avoit commencé à connoître JESUS-CHRIST, & à vivre de son Esprit. La crainte d'avancer sa mort fit qu'on ne pût lui donner cette consolation ; mais il eut celle de se faire revêtir de son Habit de Religieux ; dans lequel il reçut le Saint Viatique. Malgré son extrême foiblesse, il auroit voulu sortir du lit, & se prosterner à terre en présence de son Sauveur. Le mal ne le lui permettant pas, il se contenta d'aller au-devant de l'Epoux, par les saints désirs de son cœur, & par des Actes réïtérés de foi, de contrition, de confiance, & d'amour de Dieu. Après une courte agonie, il rendit son ame à son Créateur le 25 d'Octobre 1676, dans la trente-cinquiéme année de son âge. La vie qu'il avoit menée depuis sa Conversion au Christianisme, & toutes les circonstances de sa mort furent regardées comme des témoignages consolans, que le Seigneur avoit des desseins de miséricorde sur cet Elû.

XC. Courage du malade.

XCI. Il reçoit les derniers Sacremens.

XCII. Sa mort.

XCIII. Affliction dans l'Isle de Malte.

Sa mort ne laissa pas de causer une affliction générale, dans toute l'Isle de Malte. Le Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean (*) ordonna, qu'on fît les Obséques dans notre Eglise, avec toute la magnificence possible. Douze des plus anciens Commandeurs, & un très-grand nombre de Chevaliers, accompagnérent

(*) Nicolas Cotoner, Frere de Raphaël Cotoner, son Prédécesseur.

compagnérent le Corps de l'illustre défunt, pendant que tous les Canons des Forteresses, & des Galéres annonçoient cette mort au Peuple. Un Carme Déchaussé, chargé de faire son Oraison Funebre, ne manqua pas de relever beaucoup, parmi ses autres Vertus, sa fermeté dans la Foi, son zéle pour la Religion, sa douceur, sa modestie, sa générosité, & son invincible patience dans les épreuves.

XCIV. Un Ecrivain Anglois attaque la naissance d'Osman.

Nous ne regardons pas comme la plus petite, celle où ce Religieux Prince s'étoit trouvé, par la malignité, la vanité, ou l'avarice de quelques Ecrivains; qui, pour paroître plus sages que les autres, ou gagnés peut-être par l'argent des Turcs, avoient entrepris d'attaquer sa naissance. Sept ans avant sa mort on avoit vû paroître en Angleterre, un mauvais Livre, qui fut traduit en Allemand, & imprimé en 1669, sous ce Titre: *Histoire des trois fameux Imposteurs de ce Siécle; le Pere Ottoman; Mahomet Béi, ou Jean-Michel Cigala; & Sabataï Sevi: par Jean Evelin, Chevalier, & Membre de la Société Royale de Londres.*

XCV. Et il est réfuté par un Chevalier de Malte.

Ce fut contre ce Critique Protestant, qu'un Chevalier de Malte prit la plume; & qu'il fit imprimer à Paris une Histoire plus véridique du Prince Osman. On peut voir avec quel avantage, & quelle facilité, il détruit les frivoles Conjectures, & les pitoyables raisonnemens de l'Adversaire. Le Chevalier de Jant commence ainsi son Epître Dédicatoire à M. le Duc d'Orléans: « A qui pourroit mieux s'adresser le Frere « du Grand-Seigneur, qu'au Frere du plus grand Monarque « de l'Europe? Et quel secours plus puissant pourroit-il im- « plorer, que celui de Votre Altesse Royale, contre l'injustice « de ceux qui tâchent d'obscurcir la gloire, qu'il a d'être sorti « du plus illustre Sang, qui soit dans tout l'Orient? Si V. A. « R. lui fait l'honneur de recevoir favorablement le récit de « ses Aventures, il croira avoir trouvé un asyle dans son Palais « Royal, contre la calomnie; aussi-bien que contre le fer, « & le poison; dont la cruelle politique des Turcs le menace « partout ailleurs ».

pp. 61, &c.

Après tout ce que nous avons raporté dans cet abrégé, il seroit inutile de réfuter de nouveau le Critique mercénaire. Laissons au Lecteur sensé à juger, si la qualité d'Imposteur, qu'il a osé donner à Osman, convient à ce Prince, qui étoit encore au berceau, lorsque tout l'Ordre de Malte, & presque tous les Souverains de l'Europe (Chrétiens ou Infidéles) furent persuadés, non sans de bonnes preuves, qu'il étoit effecti-

Livre XXXVIII.

Dominique Osman.

vement le Fils du Sultan Ibrahim, & le Frere aîné de l'Empereur Mahomet IV. Quatre Papes, les Rois de France, & d'Angleterre, & tous les Princes d'Italie, le traitérent toujours comme tel. Si c'est là un Imposteur, il avoit commencé de l'être à l'âge de trois ans.

On consacra à sa mémoire l'Inscription suivante :

*Religioso Principi, P. Dominico Ottomano, Vicario & Commissario Generali Conventuum Melitensium Ordinis FF. Prædicatorum Epitaphium Perennis memoriæ.*

Invidit fortuna viro, ne Regna teneret
Maxima, quæ nato jura paterna dabant.
At nimium fœlix, cui Sacra Palatia Cœli
Obveniant, captus dum sua Sceptra fugit.
Magna pericla manent alios; invenit in alto
Pignora vivendi hic non meditata Polo.
Dum melior placuit; Mahumetis prima recessit
Religio, gremio perfida corda fovens.
Natus erat Princeps; ast infœliciter orbi;
Fœlicior Frater vixit in Æde Dei.
Cœlesti peperit Guzmanus sorte Ibrahimi
Prolem, quam Domino reddidit ipse suo.

## THOMAS DE SARRIA, PRÉDICATEUR DE MARIE D'ESPAGNE REINE DE HONGRIE, ET DE BOHEME; DEPUIS ARCHEVESQUE DE TRANI, ET DE TARENTE; AMBASSADEUR DE L'EMPEREUR FERDINAND III EN ITALIE, ET DU ROY CATHOLIQUE, EN ALLEMAGNE.

Thomas de Sarria.

QUOIQUE ce Pieux & Sçavant Prélat se soit rendu célébre dans le dix-septiéme Siécle, tant par ses Vertus & ses Talens, que par les Emplois qu'il a remplis avec honneur; surtout par son habileté à traiter les plus grandes affaires, dont il fut chargé par Sa Majesté Catholique, dans differentes Cours de l'Europe; nos Ecrivains ont fort négligé de nous apprendre ses belles actions. Vincent Fontana en dit peu de chose; & le Pere Echard n'en parle que par occasion. Mais dans le septiéme, & le neuviéme Tomes de l'Italie Sacrée, nous trouvons de quoi nous dédommager : & c'est sur ces précieux Monumens que nous allons écrire succinctement son Histoire.

Fontan. in Theatr. Dom. p. 103, 107. Echard. Tom. II, pag. 709. Col. 2.

Thomas, issu de l'ancienne & noble Maison de Sarria, né

l'an 1602 dans le Diocèse de Compostelle en Galice, embrassa dès sa jeunesse l'Institut des FF. Prêcheurs, dans leur Couvent Royal de Sainte Marie au Diocèse de Léon (1). L'étude des Lettres Divines & Humaines, & les Exercices de piété perfectionnérent dans le Cloître ses qualités naturelles, & l'éducation qu'il avoit reçue de ses Parens. Ses rapides progrès dans les Sciences, particuliérement dans celle que l'Ecriture apelle la Science des Saints, le firent considérer par ses Supérieurs, comme un sujet propre à former les autres; & il répondit bien à cette idée. Après avoir donné ses premiéres Leçons aux jeunes Religieux, il brilla dans l'Université de Pampelune Ville d'Espagne, Capitale du Royaume de Navarre: où pendant plusieurs années il enseigna la Philosophie, & la Théologie, non sans beaucoup de fruit pour les Etudians. La réputation, qu'il s'y fit, engagea le Pere Général, à le destiner pour Régent d'Etude, dans notre Couvent de Sainte Croix à Cologne. Dans cette Ville Impériale, les Talens de Sarria, soit pour la Chaire, soit pour l'Ecole, parurent avec un nouvel éclat; & ne lui conciliérent pas moins la confiance des Peuples, que l'estime des Sçavans. Dans l'Université de Pampelune il avoit pris quelques Grades: celle de Cologne lui donna le Bonnet de Docteur. Parmi les illustres Disciples, qu'il mit par ses soins en état de servir utilement l'Eglise, & leur Ordre, on distinguera toujours Jean-Antoine d'Aubermont, issu des Comtes de Ribaucourt; qui honora long-tems l'Habit de saint Dominique; & soutint avec intrépidité les intérêts de la Foi, & du Saint Siége, dans les Provinces du Pays-Bas; surtout dans la Ville de Lewarde, Capitale de la Frise.

Le Pere Thomas de Sarria, n'avoit pas encore trente-cinq ans, quand on l'apella à la Cour de Vienne, du tems de l'Empereur Ferdinand II. Son mérite étoit déja connu dans cette Cour; & le don de la parole l'y fit bientôt admirer. Marie d'Espagne, Fille de Philippe III., alors Reine de Hongrie, & de Bohëme, & depuis Impératrice, le choisit d'abord pour son Prédicateur. Sa Majesté ne cessa depuis de l'honorer d'une confiance d'autant plus sincére; qu'Elle connoissoit le zéle du Serviteur de Dieu, & la solidité de ses vertus, qui relevoient tous ses talens. Cette Princesse au reste ne pensoit du mérite de son Prédicateur, que ce qu'en pensoient les plus habiles Ministres

LIVRE XXXVIII.

THOMAS DE SARRIA.

I. Naissance, & vocation de Sarria.

II. Il professe avec honneur à Pampelune.

III. Et à Cologne.

Vide Echard. ut sup. Ubi de Joan-Anton. d'Aubermont.

IV. Apellé à la Cour de Vienne, il est fait Prédicateur de la Reine de Hongrie.

(1) Thomas è nobilissimâ Sarriorum gente, in oppido Artabriensi Compostellanæ Diœceseos natus, in Regali Conventu S. Mariæ de Trianos Legionensis Diœcesis, Prædicatorum Ordini nomen dedit, &c. *Ita. Sacri Tom. IX, Col.* 149.

de la Cour de Vienne, & de celle de Madrid. Aussi lorsque le Marquis de Velada fut envoyé par le Roy Catholique, auprès du Roy d'Angleterre, cet Ambassadeur souhaita amener avec lui notre Religieux, en qualité de son Théologien, de son Confesseur, & de son Conseiller de confiance. Thomas de Sarria se prêta à ses désirs; & les Historiens conviennent qu'il ne lui fut pas d'un petit secours: car il l'aida de ses conseils dans toutes les Délibérations. Mais il n'étoit pas si occupé des affaires politiques, qu'il négligeât jamais celles de la Religion. Au milieu de Londres, il défendit hautement les Dogmes de l'Eglise Romaine. Il prêcha souvent dans la Chapelle de l'Ambassadeur d'Espagne; & quoi qu'il attaquât avec force les nouvelles Hérésies, il étoit écouté avec plaisir, non-seulement par les Catholiques, mais aussi par les Sectaires, dont il combattoit les Erreurs, & dans ses Discours, & par ses Ecrits (1).

V. Il prêche les Dogmes Catholiques dans Londres.

De retour en Allemagne, il se trouva à Vienne à la mort de l'Empereur Ferdinand II, décédé le 8 Février 1637; & à l'Election de Ferdinand III, qui, étant monté la même année sur le Trône de l'Empire, prit Thomas de Sarria pour son Prédicateur ordinaire; & l'employa depuis dans différentes Négociations, auprès des Souverains Pontifes, Urbain VIII; & Innocent X. Il est rare qu'un Religieux, à la Cour, & dans l'embarras des affaires Séculiéres, n'oublie insensiblement la simplicité de son Etat; & qu'il ne perde beaucoup de cet esprit de priére, ou de retraite, qui devoit conserver la pureté de son ame, & sanctifier toutes ses actions. Ceux, à qui des motifs peu épurés font préférer le tumulte des Cours, aux saints Exercices de leur Profession, ne sçauroient guéres éviter cet écueil, qui les précipite ensuite dans plusieurs autres. Cependant l'exemple de plusieurs saints Religieux, dont nous avons déja parlé, & qu'on a vûs aussi modestes, aussi recueillis, & aussi pénitens, à la suite des Princes, qu'ils auroient pû l'être dans le secret de leurs Monastéres, nous persuade que le Sei-

VI. L'Empereur Ferdinand III, le prend pour son Prédicateur, & l'envoye en Ambassade à la Cour de Rome.

(1) In Pampilonensi Universitate ad multos annos Philosophiam, & Theologiam docuit ex Cathedra; & in utraque Facultate meruit laureari. Dein à supremo sui Ordinis Præsule Regens studii Generalis in Conventu S. Crucis Coloniæ designatus, post adeptam in almâ Urbe Magisterii Palmam, Germaniam petiit, ubi ab Hungariæ & Bohemiæ tunc temporis Reginâ, Mariâ Philippi III Hispaniarum Regis Filiâ, in suum Concionatorem electus fuit. Præclarè obito sui Ordinis munere Coloniæ, Confessarius & Theologus Marchionis de Velada Legati Catholicæ majestatis ad Aulam magnæ Britanniæ Regis eligitur; ibique consiliis laudati Oratoris, aliorumque magnatum sæpius inservuit; pluriesque in ipsius publico sacello Conciones habuit auditus lubenter non modo à Catholicis, sed etiam ab ipsis Novatoribus, quorum sententias, eo quo servebat puritatis Fidei zelo... coram & scriptis etiam confutavit, &c. *Ita. Sacr. Tom. IX, ut sp.*

gneur accorde des Graces particuliéres à ceux, qui se laissent conduire par son esprit: dans quelque situation que la Providence les mette, elle proportionne toujours ses secours à leurs besoins. L'Illustre Personnage, dont nous parlons en fit l'épreuve. Son mérite, non pas son ambition; la volonté des Supérieurs, plutôt que la sienne, l'avoit produit à la Cour de l'Empereur, & lui fit entreprendre plusieurs Voyages. Aussi sçut-il toujours unir tous les devoirs; & la suite des autres affaires ne le rendit jamais distrait sur celle, qui devoit la premiére occuper son esprit, & son cœur. La régularité de sa vie, & la pureté de ses mœurs étoient telles, qu'il fut élû unanimement Provincial de la Province de Bohëme; sans que sa qualité d'Etranger fit le moindre obstacle à son Election.

VII. Il est employé par les Princes d'Allemagne, pour terminer quelques démêlés.

Pendant qu'il remplissoit les devoirs de cette Charge, avec toute la vigilance, que lui inspiroit le zéle de l'avancement spirituel de ses Freres, & de la Conversion des Hérétiques, ausquels il faisoit annoncer les Vérités du Salut, les Princes de l'Empire eurent recours à sa prudence, pour l'accommodement d'une affaire, qui ne rencontroit pas de moindres difficultés, que toutes celles qu'il avoit traitées jusqu'alors. Il s'agissoit de terminer les démêlés entre l'Empereur, & l'Electeur Palatin, au sujet de la Ville de Franckendal. Cette Place, dans le Palatinat du Rhin, appartenoit à l'Electeur: mais les Cours de Vienne, & de Madrid, y avoient des prétentions: & les Espagnols, qui s'en étoient emparés, incommodoient fort, par leurs courses, tous les Pays aux environs, durant les guerres d'Allemagne. Après bien des contestations, l'habile Provincial trouva le moyen d'accorder les Parties: la Ville de Franckendal ayant été restituée au Palatin, celle d'Heibron fut rétablie dans sa liberté, & la paix rendue à l'Empire. Thomas de Sarria en signa le Traité, en qualité de Ministre, & de Député de Sa Majesté Impériale.

VIII. Et par la Cour de Vienne, pour faire élire un Roy des Romains.

Son habileté dans les plus difficiles Négociations, son talent à manier les esprits, & le zéle plein de reconnoissance, qu'il eût toujours pour la Maison d'Autriche, ne parurent pas moins depuis, dans la maniére dont il traita avec les Electeurs, pour l'Election d'un Roy des Romains (1). Ferdi-

(1) Cæsarei Concionatoris munere Cohonestatus, pro Imperatore Ferdinando III, ad Urbanum VIII, & Innocentium X. Splendidam Legationem obivit. Provincialis deinde Bohemiæ nemine discrepante ab suo ordine renunciatus fuit. Dissidia inter Cæsaream Majestatem, & Sereniss. Electorem Palatinum, pro restitutione Civitatis Franckendalensis composuit; quâ civitate evacuatâ, Elbruna suæ libertati restituta fuit, & pax Imperii confirmata, & ab ipso Thoma nomine Legati subscripta. Pro Electione Romanorum Regis cum Sereniss. Electoribus arduam licet ac difficillimam rem egit, &c. *Ita. Sacr. Tom. IX, Col: 149.*

nand-François, Fils de Ferdinand III, fut élû à cette Dignité, le 11 May 1653. Mais il mourut le 9 Juillet de l'année suivante.

IX. Nommé à l'Archevêché de Trani.

L'Archevêché de Trani, dont le Siége avoit été rempli pendant 29 ans par notre Diégo Alvarez, étant vacant en 1655, par la mort de son Successeur; le Roy d'Espagne nomma à cette Dignité Thomas de Sarria; qui se fit sacrer à Rome le 15 d'Octobre 1656, selon l'Abbé Ughel. On peut dire d'abord, avec le même Auteur, que le sçavant Prélat gouverna son Diocèse avec autant de gloire, que de douceur & de paix, toujours estimé des Grands, aimé des Peuples, honoré du Clergé, & singuliérement cher à son Souverain (1). Mais quelque désir qu'il eût de ne donner désormais ses soins, qu'à sa propre sanctification, & à l'instruction des Fidéles, dont il étoit devenu le Pasteur; des raisons d'Etat, & d'un bien plus général, l'arrachérent pour un tems du milieu de son Troupeau, lorsqu'il commençoit à peine à le connoître, & à lui distribuer le Pain de la Parole.

L'Empereur Ferdinand III, après un Régne de vingt ans, & en avoir vécu quarante-neuf, mourut le 2 d'Avril 1657. Les Cours de Vienne & de Madrid, également intéressées à lui faire donner un Successeur de la même Famille, se reposérent principalement sur le zéle, & la dextérité de notre Archevêque pour le succès de leurs grands desseins. Le Roy Catholique le chargea de ses Instructions; & l'envoya à la Diete de l'Empire, avec le Comte de Pegneranda, son Ambassadeur Extraordinaire. L'Archiduc Léopol, Roy de Hongrie, en faveur duquel, il devoit agir, n'étoit encore que dans sa dix-septiéme année, étant né le 9 Juin 1640. Son Election, traversée d'ailleurs par plusieurs Puissances, rencontroit d'autant plus de difficultés, qu'il ne paroissoit pas de l'intérêt des Princes d'Allemagne, de concentrer en quelque sorte l'Empire dans la même Maison. D'un autre côté la Cour de Vienne avoit pris un ascendant, dont il n'étoit pas aisé de revenir : & Léopol avoit l'affection des Peuples, & des forces, que l'Empire pourroit toujours opposer aux Armées des Turcs. De Sarria ne

X. Il est député par le Roy Catholique, à la Diete de l'Empire.

XI. Il influe beaucoup à l'Election d'un nouvel Empereur.

(1) Fr. Thomas de Sarria, Religiosus Ord. Prædicatorum, Doctissimus S. Theologiæ candidatus, & præcipuâ dexteritate in rebus agendis præditus, variis pro Catholicâ Majestate apud Christianos Principes functus muneribus, ad nominationem ejusdem Regis Tranensis electus est Archiepiscopus, die 15 Octobris 1656 Romæ consecratus; hujus Ecclesiæ ornamentum futurus consultè pergit onus adimplere, charus Regi, charus omnibus; cui Deus O. M. nestoreosque concedat annos. *Ita. Sacr. Tom. VII, Col. 915.*

manqua pas de faire valoir ces considérations: & il conduisit cette affaire avec tant de prudence, qu'après un Interrégne de quinze mois, l'Archiduc fut proclamé Empereur, le 18 Juillet 1658. Il est vrai, ajoute un Auteur Italien, que c'étoit le Prince, que la Republique Chrétienne souhaitoit le plus de voir sur le Trône des Césars : mais ce fut principalement par l'adresse de l'Archevêque de Trani, qu'on leva les obstacles qui s'opposoient à son Exaltation (1).

XII. Ce qu'il fait dans son Diocèse.

Après cet heureux succès, notre Prélat n'eut rien de plus pressé, que de se rendre à son cher Troupeau, pour lui continuer ses offices de charité. Peu content de veiller avec soin sur la conduite, & la Doctrine de tous ceux, qui étoient chargés de l'Instruction des Fidéles; il les instruisoit lui-même, & par ses fréquentes Prédications; & par quelques petits Ecrits, qu'il composa pour mettre les Vérités Catholiques, & les régles des mœurs, à la portée de tout le monde. Parmi les Vertus Episcopales, dont il donna de beaux éxemples, soit dans le réglement de sa personne, & de sa Maison; soit dans celui qu'il mit, & qu'il fit observer, dans toutes les Eglises de son Diocèse: on loue particuliérement sa charité envers les Pauvres, son attention pour faire bien élever les jeunes Ecclésiastiques, & sa magnificence dans la décoration des lieux saints. Ses mains furent toujours ouvertes aux nécessiteux : regardant ses Revenus comme leur patrimoine; il les ménageoit comme un sage Œconome, & les distribuoit avec la bonté d'un Pere toujours attentif aux besoins de ses Enfans. Deux fois l'année il faisoit donner des habits à toutes les personnes du Diocèse, dont la nécessité lui étoit connue. En arrivant à Trani, il trouva le Séminaire fermé, & abandonné depuis long-tems, faute de Revenus, pour en faire faire les réparations, & pourvoir à l'entretien des Directeurs : le zélé Archevêque donna d'abord une somme pour réparer cet Edifice; & une autre pour en augmenter les Revenus. Mais sa principale attention fut de choisir de bons Directeurs, & des Professeurs capables de former la jeunesse à la Science, & à la Piété. Il orna en plusieurs maniéres son Eglise Cathédrale; & il fit construire une grande, & belle Chapelle, qu'il enrichit d'un bon nombre de Vases précieux, de divers Ornemens fa-

XIII. Pour les Pauvres.

XIV. Pour les jeunes Ecclésiastiques.

XV. Et pour la décoration des Eglises.

(1) Ab suo Rege Catholico Philippo IV, unà cum Comite de Pegneranda extra Ordinem Legato, in Germaniam immittitur; ut ibi Comitiis pro novo Cæsare eligendo interesset; in quibus adeo naviter se gessit, ut quod summopere christiana exoptabat Respublica, Sereniss. Hungariæ Rex Leopoldus I, suâ peculiari industriâ Imperator salutaretur, &c. *Ita. Sacr. Tom. IX, Col.* 149.

LIVRE XXXVIII.

THOMAS DE SARRIA.

crés, & de tout ce qui peut appartenir au Service Divin (1). Nous ne lisons pas que depuis son retour d'Allemagne, il soit jamais sorti du Diocèse de Trani, jusqu'au 13 du mois d'Avril 1665, que le Pape Aléxandre VII, à la demande du Roy Catholique, le transféra à l'Archevêché de Tarente.

Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 214.

XVI. Il est transféré à l'Archevêché de Tarente.

Thomas Caraccioli avoit rempli long-tems, & avec beaucoup d'édification, le Siége de cette Métropole. Mais ni la vie éxemplaire de cet illustre Prélat, ni sa vigilance Pastorale, ni toute la fermeté, avec laquelle il s'étoit opposé aux emportemens d'une populace mutinée; n'avoient pû empêcher qu'il ne se glissât bien des abus, & parmi le Peuple, & dans le Clergé. Les droits de l'Archevêque étoient d'ailleurs attaqués, une partie des Biens de son Eglise usurpés, & sa Jurisdiction Temporelle, en quelques lieux, contestée. Telles furent peut-être les considérations, qui engagérent le Pape, & le Roy d'Espagne, à confier le soin de cette Eglise à notre Prélat, dont on avoit tant de fois reconnu la capacité, la sagesse, l'habileté dans les affaires les plus épineuses, & les plus difficiles.

XVII. Sa conduite dans la Visite de son Diocèse.

Le nouvel Archevêque de Tarente répondit parfaitement aux désirs du Saint Siége. Il commença d'abord par visiter son Troupeau: & dans les Visites, qu'il fit de tout le Diocèse, il voulut tout voir, & tout éxaminer par lui-même; pour être plus en état d'appliquer à chaque mal le remede convenable. Comme il ne faisoit ses Visites que dans l'Esprit de JESUS-CHRIST, qui est toujours un Esprit de charité & de paix, d'ordre, & de justice, il se montra également attentif à récompenser, ou encourager les bons Ministres, & à réprimer les mauvais. On ne le vit jamais employer la sévérité des Loix, qu'à l'égard de ceux, qu'il ne put ni gagner par les bienfaits, ni réduire au devoir par la raison. Ce qui l'affligea davantage, fut de trouver trop souvent sur ses pas, ceux qui auroient dû le plus favoriser ses louables efforts, & joindre leurs persuasions à sa sollicitude Pastorale, pour le bien des Coupables même. Mais tous les contre-tems ne pûrent ralentir son

(1) Christianam Doctrinam plebem suam ipse perdocuit, non solùm in Ecclesiâ, sed etiam in publicis plateis, pro quâ facillimè explicandâ Libellum composuit. Pro eleemosynis manum semper apertam habuit; proprioque ære bis quotannis Pauperes omnes Diœcesanos vestire solitus fuit. Seminarium quod jamdiu ob tenues redditus clausum fuerat, constitutâ dote reclusit; pietate & Doctrinâ præsignibus assignatis præceptoribus. Peramplum Sacrarium vastitate Ædis principis dignum proprio etiam censu construxit, quod fabrefacto thurribulo argenteo, cui par non habent primariæ Regni Neap. Ecclesiæ, vestibus Sacris, pretiosa supellectili, aliisque ad divinum cultum necessariis ditavit, &c. *Ita. Sacr. Tom. VII, Col. 915.*

zéle;



zéle; & les plus grands obstacles ne le rébutérent point. Comme il ne travailloit que pour la Maison du Seigneur, & pour sa Gloire, il ne mit aussi sa confiance que dans le secours Divin. La justice de la cause, qu'il défendoit, & la droiture de ses intentions, lui firent mépriser tout ce qu'il eut à souffrir dans l'accomplissement de ses devoirs. Les véxations, & tous les désagrémens qu'on tâcha de lui causer, il les compta pour rien, quand il fut question de soutenir les droits, la liberté, & l'étendue de la Jurisdiction de son Eglise.

LIVRE XXXVIII.

THOMAS DE SARRIA.

XVIII. Fermeté à défendre les Droits de son Eglise.

Toutes les dépenses qu'il fallut faire, pour s'opposer à l'usurpation, & conserver des droits légitimes, qu'il vouloit transmettre à ses Successeurs, tels que ses Prédécesseurs les avoient anciennement possédés, il les prit sur lui-même, sans éxiger que le Clergé contribuât en quelque chose, aux frais pour la cause commune. La Puissance Laïque, par voie de fait, lui retenoit une partie de ce qui devoit lui revenir de ses Terres: mais cela, ajoûte l'Historien, ne fit pas que ses Aumônes fussent moins abondantes, ni ses libéralités moins magnifiques, pour la réparation de divers Edifices. Le Palais Archiépiscopal, comme un vieux Bâtiment long-tems négligé, menaçoit ruine de tous côtés; & la Maison destinée à loger les Clercs, qu'on prépare à la reception des saints Ordres, ne se trouvoit point en meilleur état. Soit par la stérilité des années, ou par la négligence des Administrateurs, les Revenus, tant du Séminaire, que de l'Eglise même Métropolitaine, étoient réduits à si peu de chose; que l'un n'avoit pas de quoi entretenir un petit nombre d'Ecclésiastiques; & que le Service Divin ne se faisoit pas dans l'autre, avec la décence & la majesté convenable.

XIX. Etat de l'Eglise de Tarente.

Notre Archevêque, dont la prudence, & la sage économie étoient une ressource dans les plus grands besoins, pourvut à tout, & en moins de tems, & avec plus de facilité, qu'un autre n'auroit pû faire, dans la paisible jouissance de tous ses Revenus. Sans jamais négliger les Pauvres du Diocèse, qu'il apelloit ses Créanciers; il ne se contenta pas de faire d'abord toutes les réparations nécessaires, tant dans le Palais Archiépiscopal, que dans le Séminaire; il étendit, & augmenta beaucoup celui-ci; le remplit de Sujets d'espérance; leur donna des Maîtres propres à les édifier, & à les instruire: & afin que chacun ne fût désormais occupé qu'à remplir son devoir, il fournit abondanment à l'entretien des uns, & des autres. Il donna plusieurs Vases de prix à sa Cathédrale, & il en aug-

XX. Libéralités, & magnificence de l'Archevêque.

LIVRE XXXVIII.

THOMAS DE SARRIA.

menta considérablement les Revenus (1). On a achevé son Histoire, & fait son Eloge, en disant que tel qu'il avoit été dans le Diocèse de Trani pendant neuf ans, tel il parut dans celui de Tarente, l'espace dix-sept années, qu'il le gouverna avec toute la sagesse, & la vigilance d'un Pasteur, qui connoît tous ses devoirs, & qui n'en néglige aucun.

XXI. Parmi les Sollicitudes du Ministére, il fait son délassement de la Priére & de l'Etude.

L'amour de la paix, qu'il eût voulu conserver avec tout le monde, ne l'empêcha pas de s'opposer toujours, avec une fermeté Episcopale, à tous ceux qui prétendoient s'approprier ce qui appartenoit en effet à l'Eglise. Et ce long Procès ne lui fit rien perdre de la charité Chrétienne, envers les personnes, qui éxercérent le plus sa patience; & qui purent toujours se louer de sa modération. L'Exercice fréquent de l'Oraison avoit été autrefois son soutien, parmi tous les embarras des affaires Séculiéres; il y trouva encore sa consolation, & sa force, au milieu des soins de la sollicitude Pastorale. Mais son délassement le plus doux après la priére, étoit la lecture, & l'Etude. Quoiqu'il pût passer pour un des sçavans Hommes de son Siécle, il a peu écrit; & il a mieux aimé procurer l'impression des Ouvrages des autres, que de nous donner les productions de son esprit.

XXII. Ouvrages, dont il procure l'Edition.

Echard. Tom. II, pag. 532, 533.

L'illustre Dominique de Gravina, décédé depuis peu dans le Couvent de la Minerve (quoiqu'il fût Profès de celui de Notre-Dame de la Santé à Naples) avoit enrichi le Public d'un grand nombre de beaux Ouvrages; dont le premier intitulé: *Prescriptions Catholiques contre toutes les anciennes, & nouvelles Hérésies*, ne contient pas moins de douze Volumes *in-folio*. Cet Auteur avoit aussi laissé plusieurs Manuscrits, qui méritoient de voir le jour. Thomas de Sarria, encore Régent d'Etude à Cologne, en fit imprimer quatre; dont les deux premiers étoient proprement une Apologie des Ordres Religieux, & une Réponse au *Gémissement de la Colombe*, attribué au Cardinal Bellarmin. Les deux suivans étoient des Traités Apologétiques des Vérités Catholiques, contre les Ecrits du

(1) Ad hanc Tarentinam Ecclesiam translatus anno 1665 13 Aprilis, novam Diœcesim illico solertissimè sancta visitatione perlustravit. Cùm Archiepiscopus Baro sit ac utilis Dominus Oppidi Criptarum, vulgo le *Grottaglie*, sua jura, & Ecclesiasticæ libertatis... strenuè usque ad ultimum vitæ anhelitum propriis sumptibus tutatus fuit: quia super cæteras, quas pro causâ Domini sui perpessus fuit ærumnas Laïca potestas ab illo feudo provenientibus redditibus eum spoliarat; nihilominus non modo Archiepiscopale Palatium vetustate penè collabens restauravit, sed & Seminarium refecit, ac prolatavit; alumnos restituit, & aluit; Magistros verè dignos in eo prælegit; & ut suo verè muneri quisque faceret satis, largum censum constituit... suæ Cathedralis Hierophylacium ditavit, &c. *Ita. Sacr. Tom. IX, Col. 149.*

fameux Marc-Antoine *de Dominis*, autrefois Archevêque de Spalato. Dans ses momens de loisir, notre Prélat, ayant lû avec attention, & enrichi de plusieurs notes, tous les autres Manuscrits de Dominique de Gravina, il avoit résolu de les publier : mais déja octogénaire, il n'eut pas le tems d'éxcuter son dessein. Après 26 ans d'Episcopat, chargé de jours & de mérites, il mourut au milieu de son Troupeau, le 5 de Novembre 1682. En mourant il donna la derniére marque de sa tendre affection pour son Ordre ; à qui il voulut laisser ses dépouilles ; son Corps, sa Bibliothéque, sa Chapelle, & tout ce qui étoit à sa disposition. La modestie, dont il avoit toujours fait profession, le porta à défendre qu'on lui fît ni Mausolée, ni Epitaphe. Mais cela n'empêcha point qu'on ne rendît à sa mémoire le tribut de louange, qui étoit dû à ses vertus, & ses grandes qualités. Un Exprovincial de l'Ordre de saint Augustin fit son Oraison Funébre, dans notre Eglise de saint Pierre, apellée l'Impériale, dans laquelle il fut enterré.

XXIII. Sa mort.

XXIV. Son amour pour son Ordre.

## HYACINTHE LIBELLI, MAÎTRE DU SACRÉ PALAIS, DEPUIS ARCHEVESQUE, ET VICE-LEGAT, D'AVIGNON.



LA Ville apellée par les Italiens *Citta di Castello*, dans l'Etat de l'Eglise, & en Ombrie, fut la Patrie de LIBELLI. Son Pere nommé *Fauste*, étoit noble ; & *Justine* sa Mere descendoit des Comtes de Carbonaria. Dès son enfance Libelli montra du génie, de l'émulation, de la piété ; une imagination vive, la repartie prompte ; beaucoup de facilité à s'énoncer, & une présence d'esprit qui faisoit admirer ses bons mots. Il n'étoit que dans sa douzieme année, lorsqu'il reçut l'Habit de saint Dominique, des mains du Pere Vincent Candide, dans le Couvent de la Minerve. Ses progrès dans les Sciences furent rapides. A l'âge de seize ans il soutint des Théses de toute la Philosophie, avec beaucoup d'applaudissement ; & il n'en avoit que vingt-cinq, quand il fut fait Prédicateur Général. Honoré depuis du Bonnet de Docteur, il remplit successivement divers Emplois, dans son Ordre, & dans l'Eglise, avec l'estime des Supérieurs, & l'approbation des Souverains Pontifes (1).

Fontan. in Theatr. pag. 458. Echard. Tom. II, pag. 701. Col. 1. Moréri, Tom IV, pag. 139. Verbo, Libelli.

I. Ses commencemens, & ses progrès.

(1) P. Fr. Hyacinthus Libelli Nobilis Typhernas, Patre *Fausto*, Matre *Justina* *Eugubina* ex Comitibus de Carbonaria... 12 annos natus, habitum nostri Ordinis à F. Vincentio Candido tunc Priore suscepit ; & 16 annum agens, cum plausu ex universa

LIVRE XXXVIII.

HYACINTHE LIBELLI.

Après avoir fait des Leçons publiques de Philosophie à Pérouse, & de Théologie dans le Collége de la Minerve, Libelli fut établi Préfet de celui de la Propagande, sous le Pontificat du Pape Urbain VIII. Sa réputation commença dès-lors d'être grande parmi les Sçavans d'Italie. La précision & la netteté de son esprit, autant que la solidité de sa doctrine, attiroient une foule de Disciples, qui venoient remplir son Ecole.

II. Sa réputation parmi les Sçavans de Rome.

Une Eloquence vive & naturelle ne le distinguoit pas moins entre les célébres Prédicateurs: & on lisoit toujours avec plaisir ce qui sortoit de sa plume, ou ce qu'il dictoit à ses Ecoliers. L'an 1631 il hazarda un petit Ecrit qu'il publia à Rome, pour prouver que l'on ne doit pas condamner l'opinion de ceux qui soutiennent, que l'Immortalité de l'Ame ne peut être démontrée par la seule lumiére naturelle. Cet Ouvrage, moins considérable par son volume, que par la maniére dont le sujet y est traité, rendit les Sçavans de Rome encore plus attentifs au génie de l'Auteur. Les plus habiles aimoient à se trouver à ses Explications; & ceux qui n'avoient pas la même facilité de l'entendre, tâchoient de se procurer les Ecrits, qu'il dictoit tous les jours à ses Disciples.

Le célébre Jean Caramuel en fait mention avec éloge: & dans son grand Ouvrage, qu'il apelle une *Théologie morale fondamentale*, il en transcrit de fort longs passages. En parlant surtout de la maniére d'accorder la liberté de l'Homme avec la Science de Dieu, & le Décret des choses futures; cet Ecrivain s'explique ainsi: « Pour bien pénétrer le sentiment du

III. Paroles de Caramuel

» Docteur Angélique, & avoir une idée éxacte de celui de » ses Disciples, il faut lire ce qu'a dicté là-dessus, dans les » Ecoles de Rome, l'excellent Docteur, le Pere Hyacinthe » Libelli, cet Homme rempli d'Erudition & d'esprit; qu'on » peut bien considérer parmi les autres Théologiens Dominicains comme un Thomiste très-rigide (1)».

IV. Théses célébres.

On regarda encore comme un précieux monument du génie de Libelli, & de son sçavoir, les Théses très-amples, tirées de tous les Conciles Généraux, sur tout ce qui peut ap-

Philosophia Conclusiones defendit; annoque suæ ætatis 25 Prædicator Generalis, Magister postea in Capitulo Generalissimo creatus est, &c. *Fontan. in The. Dom. pag.* 458. *Col.* 2.

(1) Ut ergò Angelici Doctoris mentem benè intelligas, & ejusdem Discipulorum sententiam benè capias, proderit legere, quæ de hac materiâ RR. & eximius P. M. Hyacinthus Libelli vir eruditissimus, & ingeniosissimus, & inter cæteros Theologos Dominicanos Thomista severissimus Romæ dictavit. Inquivit ergò Dubio 4, utrum cum scientiâ futurorum in Decreto Thomistico cohæreat libertas humanæ voluntatis. *Sic Caramuel in sua fundamentali Theol. p.* 30.

partenir, ou à la Théologie Scholastique, Dogmatique, & Morale; ou à la Philosophie Spéculative & Pratique; ou à l'Histoire de l'Eglise. Ces Conclusions, qui remplissoient un Volume *in-folio*, de quatre-vingt-huit pages, furent dédiées au Pape Urbain VIII, & soutenues avec beaucoup d'éclat par l'Auteur, au nom de sa Province Romaine, pendant la tenue du Chapitre Général, le 15 de May 1644 (1). Ce fut à la suite de cet Acte, que Libelli reçut le Dégré de Docteur.

Les Curieux attendoient de lui un nouvel Ouvrage, qui l'occupoit depuis quelque tems; c'étoit une Bibliothéque des Ecrivains de son Ordre. Fontana assure qu'il y travailloit avec application: & on sçait qu'il avoit tout ce qui pouvoit être nécessaire pour y réussir. Mais ses autres occupations ne lui permettant pas d'y mettre sitôt la derniére main, il confia son Manuscrit à l'Abbé Michel Justiniani; qui s'étoit chargé de le revoir, & de le publier. Nous ignorons si l'Ouvrage a été imprimé.

Echard. ut sp.

Cependant le Pere Libelli, que ses talens rendoient propre à tout, fut élû Provincial de la Province de Rome; ce qui ne pouvoit que partager le tems, qu'il eût voulu donner entiérement à ses Etudes. Les Religieux, qui ne se louoient pas moins de la sagesse, que de la douceur de son Gouvernement, le mirent une seconde fois à leur tête; & il se rendit à leurs désirs. Tandis qu'il remplissoit cette Charge, sans interrompre son commerce Littéraire avec les Sçavans; le Pape Innocent X le fit Secretaire de la Congrégation de l'Indice: Emploi, que notre Théologien éxerça avec honneur, l'espace de dix ans. C'est ce qui l'engagea à lire, & à éxaminer avec soin un grand nombre de Livres, pour distinguer ceux qui pouvoient être utiles à l'Eglise, d'avec ceux qu'il ne convenoit pas de laisser entre les mains des Fidéles. Il fit un Catalogue de tous les Livres défendus par la Sacrée Congrégation: & ce Catalogue fut imprimé à Rome.

V. Libelli est fait Sécretaire de la Congrégation de l'Indice, par Innocent X.

L'illustre Raymond Capisucchi, alors Maître du Sacré Palais, ayant été calomnié auprès du Pape Aléxandre VII, dont la religion fut surprise par les envieux de ce grand Homme; Sa Sainteté lui ôta cette importante Charge; & en pourvut en même tems le Pere Libelli; qui en fit les Fonctions depuis l'an

VI. Et Maître du Sacré Palais, par Aléxandre VII.

(1) Theses ex cunctis Œcumenicis Conciliis, quæ ad Theologiam Scholasticam, Dogmaticam, & Moralem, nec non ad Philosophiam tam speculativam quàm Moralem, & Historiam pertinent exceptæ, Urbano VIII, dicatæ in Comitiis Generalissimis Ordinis Prædicatorum, pro Romanâ Provinciâ propugnatæ à F. Hyacintho Libelli Theologiæ Lectore, ac Prædicatore Generali, &c. *Echard. ut sp.*





LIVRE XXXVIII.

HYACINTHE LIBELLI.

1663 jusqu'en 1672: il fut par conséquent le Théologien de trois Papes, Aléxandre VII, Clément IX, & Clément X; sous lesquels il occupa toujours une place, dans la Congrégation, établie par Clément VIII, pour l'éxamen des Evêques; c'est-à-dire, des Sujets proposés pour remplir un Siége Episcopal en Italie, ou dans les Isles adjacentes.

Fontan. in Theatr. Dom. p. 404, 405.

VII. Sentiment de plusieurs Calvinistes, touchant l'Exposition de la Foi.

Dès les premiéres années du Pontificat de Clément X, le Maître du Sacré Palais eut une occasion de faire paroître ce qu'il pensoit du Livre intitulé: *Exposition de la Doctrine de l'Eglise Catholique, sur les matiéres de Controverse, par Messire Jacques-Bénigne Bossuet, Evêque de Condom.* Cet excellent Traité n'étant encore écrit qu'à la main, avoit été employé à l'Instruction de plusieurs personnes particuliéres. Il s'en étoit répandu bien des Copies; & aussitôt on entendit les plus instruits entre les Prétendus Réformés dire presque par tout, que si le Livre étoit approuvé, il leveroit à la vérité de grandes difficultés; mais que l'Auteur n'oseroit le rendre public; & que s'il l'entreprenoit, il n'éviteroit pas la Censure de toute sa Communion, principalement celle de Rome, qui ne s'accommoderoit pas de ses maximes. L'illustre & sçavant Evêque, à qui le seul désir de ramener dans le sein de l'Eglise nos Freres errans, avoit fait prendre la plume, ne fut point surpris de tels discours. Il sçavoit bien que la plûpart de ces Messieurs ne connoissant notre Doctrine, que par les peintures affreuses que leur en font leurs Ministres, ils ne la reconnoissent plus, lorsqu'elle leur est montrée au naturel, & dans toute sa pureté. Persuadé d'ailleurs que, dans tout son Traité, il n'avoit exposé que la véritable Doctrine de l'Eglise Romaine, & les sentimens du Concile de Trente, il n'avoit pas lieu de craindre ce soulévement des Orthodoxes, ces Censures de Rome, & ces foudres, dont les Prétendus Réformés le menaçoient. Déja plusieurs Evêques du Royaume avoient lû, & approuvé cette Exposition, avec les Eloges qu'elle mérite; & l'Auteur fut bien aise que les Sçavans de Rome en pussent faire aussi la lecture, avant sa Publication. Il en envoya donc quelques Copies à plusieurs Cardinaux; & ceux-ci les communiquérent à des Théologiens de réputation. Le Cardinal Chigi, Neveu du Feu Pape Aléxandre VII, ayant remis un de ces Manuscrits au Maître du Sacré Palais, le chargea de le lire avec attention, & de lui en dire son sentiment. C'est ce que le Pere Libelli fit par sa Lettre du 26 Avril 1672. Nous croyons en devoir raporter ici la Traduction, comme on la trouve parmi

Pag. 144.

plusieurs autres, dans la cinquiéme Edition du Livre, faite à Paris l'an 1681.

*Traduction de la Lettre du Révérendissime Pere Hyacinthe Libelli, alors Maître du Sacré Palais, & maintenant Archevêque d'Avignon, à Monseigneur le Cardinal Sigismond Chigi.*

VIII. Quel jugement Libelli porte de cet Ouvrage.

« J'ai lû le Livre de Monsieur de Condom, qui contient « l'Exposition de la Doctrine de l'Eglise. Je dois à Votre Emi- « nence une reconnoissance infinie, de ce qu'Elle m'a fait em- « ployer quatre heures si utilement, & si agréablement. Il « m'est impossible d'exprimer combien cet Ouvrage m'a plû, & « par la singularité du dessein, & par les preuves qui y corres- « pondent. La Doctrine en est saine en toutes ses Parties; & « l'on ne peut pas y appercevoir l'ombre d'une faute. Pour moi « je ne vois pas ce qu'on y pourroit objecter: & quand l'Au- « teur voudra que le Livre soit imprimé à Rome, j'accorderai « toute les permissions nécessaires, sans y changer un seul mot. « Cet Auteur, qui a beaucoup d'esprit, a montré un grand ju- « gement dans ce Traité; où laissant à part les Disputes qui ne « font d'ordinaire qu'accroître la discorde, parce qu'il est rare « de trouver des hommes, qui veuillent céder les prérogatives « de l'esprit à leurs Compagnons, il a trouvé un autre moyen « plus facile de traiter avec les Calvinistes; moyen, dont on « doit espérer bien plus de fruit. En effet dès qu'on leur fait « perdre l'horreur, qu'ils ont sucée avec le lait, pour nos Dog- « mes, ils s'approchent de nous plus volontiers; & découvrant « la mauvaise foi de la Doctrine qu'ils ont apprise de leurs « Maîtres, dont la maxime principale est que nos Dogmes sont « horribles, & incroyables, ils s'appliquent avec plus de tran- « quillité d'esprit à chercher la Vérité Catholique. C'est à quoi « il faut soigneusement les exhorter, n'y ayant pas de meilleur « moyen de les faire renoncer à leurs erreurs: & Votre Emi- « nence avoit grande raison de dire ces derniers jours, que la « Vérité Catholique sera toujours victorieuse dans l'esprit de « tout homme sage, qui sçaura la considérer sans préoccupa- « tion, par comparaison à l'Hérésie. Je prends la liberté d'a- « dresser à Votre Eminence ce long Discours, ne pouvant ren- « fermer en moi même le plaisir que m'a donné la lecture du « Livre, dont Elle a bien voulu me faire part. Je la prie de me « continuer de semblables faveurs, &c ». A Rome le 26 Avril 1672.

LIVRE XXXVIII.

HYACINTHE LIBELLI.

Libelli justement prévenu pour le mérite de l'Auteur, & de son Ouvrage, auroit souhaité être dans l'occasion de pouvoir ajoûter au témoignage, qu'il venoit de rendre, une approbation encore plus solennelle. Mais avant que le Livre fut publié par l'Impression, la Charge de Maître du Sacré Palais avoit été renduë au Pere Capisucchi : & nous verrons ailleurs ce qu'il écrivit au sçavant Prélat François, au sujet de son Exposition de la Foi.

IX. Libelli est nommé par Clément X, Archevêque, & Vice-Légat d'Avignon.

Quelques mois après la date de la Lettre, qu'on vient de raporter, le Siége d'Avignon se trouvant vacant, par la mort de l'Archevêque Azon Ariosti de Bologne, Successeur immédiat de notre Dominique de Marinis, le Pape Clément X nomma aussitôt Libelli à cette Métropole : & Sa Sainteté voulut bien l'honorer en même tems de la Dignité de Vice-Légat dans le Comtat Vénaissin. Ces deux Postes (quoique le second ne soit que pour un tems assez limité) sont sans doute bien capables de flater l'ambition d'un homme, qui aspire aux honneurs : & je ne sçai si on peut bien s'en raporter au témoignage de ceux, qui prétendent que le Maître du Sacré Palais ne quitta pas volontiers son premier Emploi, & la Cour du Pape. Quoiqu'il en soit, le nouvel Archevêque ayant été sacré à Rome avant la fin de 1672, il arriva à Avignon, & prit possession de son Eglise, le 21 Février de l'année suivante. Don Denis de Sainte-Marthe ajoûte, qu'il fut justement considéré dans le Pays, non-seulement comme un habile Théologien, mais aussi comme un Sçavant en tout genre d'Erudition (1).

X. S. Benoît apellé S. Benezet.

A peine avoit-il commencé à éxercer les Fonctions de la sollicitude Pastorale, dans son Diocèse, qu'il fut fortement sollicité par tout son Clergé, & de la part de la Cour de France, de faire la Translation du Corps de saint Bénoît, apellé communément saint Bénézet. On sçait que ce jeune Berger, que Dieu avoit fait paroître dans le douziéme Siécle comme un prodige de sa Grace, ayant entrepris de construire un Pont sur le Rhône (entreprise, que la rapidité du Fleuve avoit fait juger impossible, & à nos Rois, & aux Empereurs Romains) il l'éxécuta heureusement, par le secours de celui, qui lui avoit donné la Mission. Après la mort du Saint, que

(1) Hyacinthus Libelli Ordinis S. Dominici, Sacri Palatii Magister à Clemente X, electus est Azonis Successor, simulque insignitus dignitate Vice-Legati. Possessionem verò Ecclesiæ suæ accepit die 21 Februarii an. 1673. Non in Theologiâ tantùm, sed in omni quoque scientiarum genere fuit versatissimus, &c. *Gal. Christ. Tom. I, Col.* 838.

cette

cette action a rendu fort célébre dans le Comtat Venaissin, la Provence, & le Languedoc, son Corps fut enterré sur le Pont; & les Miracles, qui se firent à son Tombeau, portérent la Ville à faire bâtir, dans le même lieu, une Chapelle en son Honneur. Près de cinq Siécles après; c'est-à-dire, l'an 1669, une grande partie du Pont étant ruinée, & l'autre pouvant être facilement emportée par l'impétuosité des Eaux, on jugea à propos de retirer de là les Saintes Reliques. Les Directeurs de l'Hôpital obtinrent d'abord qu'elles fussent portées dans leur Eglise; pendant que les PP. Célestins, dont le Monastére est de Fondation Royale, agissoient puissanment à la Cour de France, pour obtenir eux-mêmes ce sacré Dépôt.

XI. Instances réitérées des Célestins, pour avoir ses Reliques.

Le Roy Très-Chrétien voulut bien faire sçavoir par ses Lettres, à l'Archevêque Azon Ariosti, qu'il souhaitoit qu'on transportât le saint Corps, dans l'Eglise des Célestins d'Avignon. Le Prélat y parut tout disposé; mais ayant depuis représenté les raisons, qu'il y avoit de le remettre dans le lieu de sa premiére sépulture, il eût l'agrément de Sa Majesté; & la nouvelle Translation fut faite dans le mois de May 1672. Cet Archevêque mourut le 18 Novembre de la même année: & Libelli, lui ayant succédé, les Célestins réitérérent leurs sollicitations, tant dans la Cour de France, qu'auprès du nouvel Archevêque. Ils n'attribuoient le peu de succès qu'ils avoient eû jusqu'alors, qu'à un défaut de bonne volonté, de la part du dernier Archevêque. Leurs nouvelles instances produisirent plus d'effet. Il fut déterminé qu'ils seroient les Dépositaires du Corps de saint Benezet, jusqu'à ce que le Pont de la Ville, & la Chapelle du Saint fussent rétablis. Ce qui ne me paroît guéres différent d'une Donation perpétuelle. Notre Archevêque ayant donc choisi le Lundi de Pâques, 26 de Mars 1674, pour cette Translation, il la fit avec toute la solennité, la pompe, & la magnificence, dont parlent les Editeurs des Actes des Saints, dans leur second Tome d'Avril. Il suffit de remarquer ici, que ce Prélat s'étant d'abord rendu à la Chapelle sur le Pont, accompagné de l'Evêque d'Orange, suivi de son Clergé, d'une nombreuse Noblesse, & d'une foule incroyable de peuple, non-seulement de la Ville, mais aussi de tous les environs, il eût le plaisir de reconnoître, que le Corps de saint Benezet, après tant de Siécles, étoit toujours entier, sans aucune marque de corruption, & plus semblable à celui d'une personne endormie, qu'à celui d'un mort. La prunelle des yeux, dit M. Baillet, avoit encore sa couleur & son vif, quoique les

XII. Notre Archevêque en fait la Translation.

Pag. 958, 959.

14 Avril, Col. 194.

barres de fer, qui avoient serré le Tombeau, fussent toutes rongées par la longueur des tems, & l'humidité des vapeurs de la Riviére. Tout cela avoit été déja vérifié le 18 de Mars 1670, lorsque durant la Vacance du Siége Archiépiscopal, le Grand Vicaire fit faire la premiére ouverture du Tombeau, en présence de témoins publics, commis pour attester la chose.

On a assez négligé de nous instruire des autres actions de notre Archevêque. Nous sçavons en général, qu'il favorisa les Etudes; & qu'il fut toujours attentif à conserver la paix dans son Diocèse; ainsi que dans tout le Comtat, lorsqu'il en eut le Gouvernement, les deux fois qu'il fut revêtu de la Dignité de Vice-Légat (*). Il se montra aussi favorable à la Réforme du Pere Antoine: & il ne procura pas de petits avantages à son Peuple, lorsqu'il engagea ce saint Religieux à venir annoncer la Parole du Salut, dans une des Paroisses d'Avignon. On a déja vû quels furent les fruits de ses Prédications, & de ses exemples, pendant l'Avent de 1675, & le Carême de 1676.

(*) 1673, 1676.

XIII. Maintient la paix dans le Diocèse, & dans le Comtat.

Notre Prélat mérite encore d'être loué, & de ses attentions à vivre toujours dans une parfaite intelligence avec les autres Evêques de sa Province; & de son éxacte fidélité aux loix de la Résidence; puisqu'à l'exception d'un Voyage qu'il fut obligé de faire à la Cour de France, en 1682, à l'occasion de la naissance de Louis de Bourbon, Duc de Bourgogne, on le vit toujours au milieu de son Troupeau, occupé à remplir les devoirs d'un vigilant Pasteur. Il appuya la demande de son illustre Chapitre, de Notre-Dame de Doms, pour obtenir du Pape Clément X l'usage du Rochet pour les Chanoines, & la faculté de porter toute l'année la Chape rouge, qu'ils ne portoient autrefois que pendant l'Hyver.

XIV. Fait construire une nouvelle Chapelle dans sa Métropole.

Libelli a ajoûté un autre ornement à son Eglise Métropolitaine, en y faisant construire, non sans de grandes dépenses, la magnifique Chapelle, qu'il dédia à la Résurrection de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST, & qu'il choisit pour le lieu de sa Sépulture. Sa mort arriva le 23 d'Octobre 1684, après onze ans & huit mois d'Episcopat (1), peu de semaines avant le décès de Gaspar Lascaris Evêque de Carpentras, l'un de ses Suffragans. Nous n'avons de Libelli aucun autre Ouvrage imprimé, que ceux dont il a été fait mention; & il est certain

XV. Sa mort.

(1) Sub hoc Antistite Clemens X concessit Canonicis hujus Ecclesiæ (Avenionensis) usum lineæ tunicæ brevioris, quæ vulgò apellatur *Rochet*, & choralis trabeæ vulgò CHAPE coloris rubei, per totum annum, quam antea in hyeme tantùm gestabant, à

que dans le Recueil de bons mots, qu'on lui a attribués, il y en a une partie, qu'on peut regarder comme gratuitement supposés à cet Archevêque.

## GREGOIRE LOPEZ, CHINOIS, PREMIER EVESQUE DE SA NATION, VICAIRE APOSTOLIQUE DANS LES MISSIONS DE LA CHINE.

*GREGOIRE LOPEZ.*

*Hist. Philipp. Tom. II. Dom. Navaret. Hist. Sinen. Tom. I. Fontan. in Monu. pp. 671, 693, 697. Apol. des Domin. pag. 363. Echard. Tom. II, pag 708, &c.*

I. Patrie, & naissance de Lopez.

LOPEZ, né de Parens Chinois, dans la Ville de Foquien, Capitale de la Province de ce nom, fut d'abord élevé dans la Religion de ses Ancêtres : c'est-à-dire, dans la Superstition, & l'Idolatrie : car tous ceux de ce vaste Empire, que la lumiére de l'Evangile n'a pas encore éclairés, ne reconnoissent point d'autre Dieu, que le Ciel matériel, ou la vertu du Ciel, qu'ils nomment *Kan-Ti*. Quoique divisés en plusieurs Sectes, les Chinois sont tous éloignés de la pureté du véritable Culte. Les uns sacrifient aux Astres; les autres offrent leur encens aux Idoles dans leurs Temples; il y en a qui adorent le Démon, & pratiquent la Magie. Les premiers sont apellés *les Lettrés*; les seconds *les Idolâtres*; les troisiémes *les Sorciers*. Les deux premiéres Sectes surtout rendent un Culte superstitieux à Confusius, aux Philosophes, aux Rois, & à leurs Ancêtres.

II. Sectes des Chinois.

III. Lopez est apellé à la Foi.

On comprend par là quelle peut avoir été la premiére éducation de Lopez; mais le Seigneur en vouloit faire un Vase d'Election; & en le retirant de ses ténébres, il se hâta de le sanctifier par sa Grace, afin de le faire servir ensuite d'instrument à sa Miséricorde, pour la sanctification de plusieurs autres. Ce que le jeune Chinois n'avoit pû apprendre de ses Parens, ni des Maîtres qu'ils lui avoient donnés, il l'apprit par le ministére de quelques Religieux Espagnols. Le Pere Antoine de Sainte Marie, pieux & zélé Missionnaire Franciscain, qui avoit déja travaillé avec fruit, dans l'Empire de la Chine, avec le célébre Jean-Baptiste de Morales de l'Ordre de saint Domi-

tempore quo Canonici statum regularem deseruerunt (**). Anno 1674 secunda feria Paschæ, transtulit Corpus S. Benedicti, quo Auctore Pons constructus est super Rhodanum, Post xi annos & menses octo Hyacinthus morti succubuit die 23 Octobris anni 1684. Jacet in Sacello, quod ipsemet construxerat propriis, & quidem magnis sumptibus, dicavitque Christo resurgenti. *Gall. Christ. Tom. I, Col.* 838.

(**) Les Chanoines de notre Dame de Doms, qui avoient pris la Régle de S. Augustin l'an 1096, en présence du Pape Urbain II, François de Nation, furent sécularisés en 1481, par le Pape Sixte IV.

LIVRE XXXVIII.

GREGOIRE LOPEZ.

nique, lui donna la première connoissance de JESUS-CHRIST & de sa Loi.

Le Prédicateur Apostolique ayant reconnu dans Lopez un esprit solide, un naturel doux & poli, beaucoup de docilité, & des Mœurs très-pures, s'attacha particuliérement à lui faire connoître la véritable Religion, & le chemin du Ciel. La Grace parla en même tems à son cœur, & le rendit susceptible de tout ce qu'on vouloit lui enseigner. Lopez fit aussi usage de la lumiére de sa raison; non pour rejetter une autre lumiére infiniment plus vive, & plus pure, qui s'offroit à lui; mais pour captiver son esprit sous le joug de la Foi, en croyant humblement des Vérités révelées, qu'il ne comprenoit pas; mais qui déja lui paroissoient (comme elles sont en effet) dignes de la sainteté, de la puissance, de la sagesse, & de la bonté de Dieu. Son ame cependant s'enflammoit de l'Amour de JESUS-CHRIST; & il ne pouvoit (sans verser des larmes) entendre parler de tout ce que l'Homme-Dieu avoit daigné faire & souffrir, pour racheter les Pécheurs, & sauver ceux qui croiroient en lui.

IV. Tendre piété, & reconnoissance.

Solidement instruit des Vérités de la Religion, & affermi dans la Foi de nos Mystéres, le zélé Chinois renonça publiquement aux vaines superstitions, & à toutes les pratiques criminelles de sa Nation. Il demanda la Grace du Baptême, & la reçut avec le nom de Grégoire, qu'il porta depuis. Il fit plus : plein de reconnoissance pour le Don, qui lui avoit été communiqué; & résolu de donner sa vie, s'il étoit nécessaire, pour la Gloire de celui, qui avoit voulu mourir pour le délivrer de la mort éternelle, il commença à travailler selon son pouvoir, à faire connoître à ses Compatriotes le Nom Adorable de JESUS-CHRIST, sa Doctrine, ses Mystéres, ses Exemples. S'il n'eut pas le bonheur de gagner ses Parens, & ses anciens Amis; il eût au moins le courage de se séparer d'eux; & de mépriser généreusement tout ce qui pouvoit devenir un obstacle à son Salut. Les biens, les commodités, tous les avantages de sa Famille, il les abandonna, pour s'attacher aux saints Ministres, qui l'avoient régénéré en JESUS-CHRIST. Il leur rendit toutes sortes de services, dans la Ville de Foquien; & les suivit depuis dans celle de Péquin, Capitale de l'Empire de la Chine. Le nouveau Chrétien, déja dans un âge mûr, s'estimoit trop heureux de pouvoir contribuer en sa maniére, à la Propagation de la Foi, tantôt en servant d'In-

V. Il reçoit le Baptême.

VI. Il quitte ses Parens, pour servir JESUS-CHRIST, & ses Ministres.

terprête aux Prédicateurs Evangéliques, tantôt en les aidant de ses facultés ; & quelquefois en faisant l'office de Catéchiste envers les Chinois, qui vouloient apprendre les premiers Elémens de la Religion, qu'il avoit lui-même embrassée.

Ces beaux commencemens faisoient espérer de plus grands progrès : & le Seigneur, qui avoit rempli son Disciple, de zéle & d'amour, ne tarda pas à mettre sa foi, & son courage, à l'épreuve ; la Grace augmenta l'un & l'autre, pour lui faire mériter de nouvelles couronnes. La persécution, excitée dans la Ville Capitale contre les Ministres de la Foi, s'étendit à tous ceux, qui les recevoient, qui leur donnoient retraite, ou qui les favorisoient en quelque façon. Avec les Missionnaires on arrêta leurs Catéchistes, ou leurs Interprétes ; & après les avoir fait languir quelque tems en prison, sans pouvoir les intimider, ni les séduire, on les envoya en éxil. L'invasion, dont les Provinces de la Chine étoient menacées du côté des Tartares, qui en firent bientôt après la Conquête (*), alluma encore plus le feu de la persécution, contre nos Missionnaires. Plusieurs saints Religieux de différens Ordres furent envelopés dans la tempête, & forcés, les uns de se cacher, & les autres de pratiquer dans les fers la patience, dont ils avoient souvent fait l'éloge dans leurs Discours. Ceux qui avoient pû se dérober, par la fuite, à la fureur des Infidéles, voyant depuis la persécution un peu ralentie, continuérent, mais avec de plus grandes précautions, à cultiver un Peuple nouveau, qu'ils avoient acquis à JESUS-CHRIST : je veux dire, un nombre considérable de Chrétiens, mêlés parmi une plus grande multitude d'Idolâtres. Les autres, qu'on n'avoit fait sortir de prison, que pour les transporter hors du Royaume, se retirérent pour la plupart à Macao, Ville à la vérité de la Chine, mais habitée par les Portugais, qui en sont les Maîtres.

VII. Persécution contre les nouveaux Chrétiens, particuliérement contre les Missionnaires.

Les Religieux de saint François s'étant embarqués, pour passer de la presqu'Isle de Gaoxam, dans la Cochinchine, Royaume considérable d'Asie, Lopez les suivit dans tous leurs Voyages, essuya les mêmes dangers sur terre & sur mer, &

VIII. Lopez les suit dans d'autres Royaumes.

(*) Ce que les Voyageurs, & quelques Historiens racontent des richesses, des forces, & du sage Gouvernement de la Chine, est admirable. Mais par cela même on seroit plus surpris qu'un Empire aussi puissant qu'étendu, & extrêmement peuplé, ait été si facilement conquis, par un peuple méprisable & vagabond, tels que sont les Tartares de Niuche, si on ne sçavoit que Dieu se plait à confondre l'orgueil des hommes, & leur fausse sagesse, en changeant les Etats, & renversant quelquefois les Trônes, qui paroissoient les plus affermis.

LIVRE XXXVIII.

GREGOIRE LOPEZ.

fit paroître toujours la même fermeté, dans les périls, & les fatigues. A peine échappés à une violente Tempête, ils ne parurent pas plutôt parmi les nouveaux Peuples, qu'ils vouloient apeller à la Foi, qu'on les traita avec encore plus de dureté qu'on n'avoit fait à Péquin. Mais cette longue suite d'événemens fâcheux ne fut pas capable d'ébranler le courage du fervent Proselyte. En recevant le Baptême il s'étoit fortement persuadé que la Croix seroit désormais son partage; & qu'il ne devoit arriver à la Gloire, que par les humiliations. Aussi considéra-t-il comme un gain, & un avantage, le supplice qu'on lui destinoit dans une Ville de la Cochinchine; & il vit sans pâlir tout l'appareil de la mort. Mais la Providence, qui le réservoit à d'autres travaux, & à de plus longs combats, le retira de ce danger; & le fit arriver à Manille, Capitale de toutes les Philippines, Isles d'Asie qui appartiennent aux Espagnols, dans l'Océan Oriental (1).

IX. Courage & fermeté.

X. Arrivé à Manille, Lopez étudie dans le Collége de S. Thomas.

La tranquillité, dont Lopez commença à jouir dans ce Pays, le mit en état d'étudier sérieusement toutes les Vérités, & les Maximes de la Religion Chrétienne : il voulut apprendre le Latin, les Lettres Divines & Humaines, & se perfectionner dans la Langue Espagnole. Les Dominicains du Collége de saint Thomas lui en facilitérent les moyens; & s'appliquérent à lui enseigner tout ce qui étoit de sa portée. On convient que ses progrès dans les Sciences furent assez médiocres. Mais il n'y avoit rien de médiocre dans sa vertu : on ne pouvoit qu'admirer sa tendre piété, la ferveur de sa Foi, son esprit d'humilité, & de pénitence, le zéle qui le dévoroit pour procurer la Gloire de Dieu, la connoissance de JESUS-CHRIST, & le Salut des Ames. Il conçut dès-lors le dessein d'embrasser l'Etat Religieux, ce qu'aucun autre Chinois n'avoit encore fait; & il n'aspira au Sacerdoce, que pour pouvoir travailler avec plus de succès à la Conversion de ses Compatriotes. L'exacte régularité, & ce zéle Apostolique, qu'il voyoit avec plaisir dans notre Province, apellée du Saint Rosaire des Philippines, lui inspirérent le désir d'en-

XI. Il conçoit le premier désir d'entrer dans l'Ordre de S. Dominique.

(1) Hinc majores animos concipiens, factusque pro Fide ardentior, iisdem iterum se adjunxit, ac ad Urbem Macao comitatus est; cum iisque navigans, in Cochinchinâ, quò tempestate acti appulerant, jamjam pro Christo strangulandus erat, sed Deo majora de eo providente liberatus, Manilam tandem pervenit. Ibi, quod nullus adhuc sinensis eo usque aggressus erat, Ecclesiasticum & regularem statum Deo inspirante decrevit amplecti; cujus ut compos evaderet, in Collegio nostro S. Thomæ Manilensi aggregari obtinuit; & ab ipsis elementis Hispanam & Latinam Linguam addiscere tentavit; & priorem quidem mediocriter, posteriorem aliquantulum sibi comparavit. Philosophiam etiam annis quibusdam audivit, &c. Echard, Tom. II, pag. 708. Col. 2.

trer dans l'Ordre de saint Dominique ; & il persévéra constanment dans cette résolution ; malgré une longue épreuve, où on le mit.

XII. Il revient dans la Chine, pourquoi?

Le Pere Dominique Gonçalez, Provincial des FF. Prêcheurs dans les Philippines, voulant envoyer quelque secours temporel, aux Missionnaires de son Ordre, que la persécution n'avoit pû empêcher de continuer à travailler dans la Chine ; Grégoire Lopez s'offrit de porter lui-même cet argent ; & il s'acquitta éxactement de la Commission ; quoiqu'il lui fallut faire par terre un Voyage de plus de quinze journées avec autant de danger, que d'incommodité. Son arrivée ne fut pas d'une petite consolation pour le Pere Jean Garcia, Dominicain Espagnol ; qui, après avoir prêché l'Evangile, avec fruit dans le Méxique, & dans les Philippines, étoit enfin entré dans la Chine, le septiéme Sepembre 1635. Quoique depuis ce jour-là, cet Homme Apostolique eût été continuellement exposé aux plus rudes épreuves, il n'avoit cessé de remplir avec un courage invincible tous les devoirs du saint Ministére, pour gagner des Ames à Jesus-Christ. Lopez le trouva à *Tingcheu*, dans la Province de Foquien ; occupé à instruire, & à confirmer dans la Foi, les Chinois, qu'il avoit retirés de l'Idolâtrie, ou de l'Athéisme ; toujours persécuté par les Infidéles, & pouvant néanmoins dire à ses nouveaux Chrétiens, ce que saint Paul avoit écrit à ceux de l'Eglise de Corinthe : « Je suis rempli de consolation, & comblé de joie « parmi toutes mes souffrances : car étant venus (parmi vous) « nous n'avons eû aucun relâche selon la chair ; mais nous « avons eû toujours à souffrir. Ce n'a été que combats au- « dehors, & que frayeurs au-dedans. Cependant Dieu, qui « console les humbles & les affligés, nous a consolés par l'ar- « rivée de Tite ».

Vide Hist. Philipp. Tom. II, Part. II, Cap. XXXVIII, XXXIX, &c. Et Echard. Tom. II, pag. 615.

II. Cor. VII, 4, 5, 6.

Si notre Missionnaire se trouvoit en effet parmi les Chinois, dans une situation assez semblable à celle, où avoit été S. Paul dans la Macédoine ; l'arrivée d'un Homme du caractére de Lopez fût pour lui, ce que la présence de Tite avoit été pour l'Apôtre. Animé du même esprit, & brûlant du même zéle pour la propagation de la Foi, Lopez partagea d'abord avec le Ministre de Jesus-Christ, les travaux & les dangers. Il se chargea volontiers de l'Instruction des Enfans, des Catécuménes, & des Néophites. Comme sa qualité, & son Habit de Chinois lui donnoient plus de liberté de se montrer par tout, il faisoit tous les Voyages, qu'on jugeoit néceffaires, pour les

XIII. Ce qu'il y fait à la Compagnie d'un Missionnaire Dominicain.

intérêts de l'Evangile: & il obtint de plusieurs de ses Compatriotes, des Aumônes assez considérables pour mettre notre Missionnaire en état de bâtir un Hospice, & une petite Eglise dans la Ville de *Tingcheu*. Lopez voulut encore contribuer d'une autre maniére à cette bonne œuvre; & il n'y eût ni peine, ni travail qu'il n'embrassât avec joye, pour la construction de la nouvelle Eglise. Il portoit lui-même le bois, les pierres, le sable, le ciment; & mettoit la main à tout. Ce fut principalement par ses soins, que cette Maison de Priére, élevée à la gloire du Vrai Dieu, au milieu d'un grand Peuple presque tout Idolâtre, fut achevée avant la fin de 1651. Lopez, âgé alors de plus de trente ans, obtint enfin ce qu'il désiroit avec ardeur; on lui donna l'Habit de saint Dominique; & on le renvoya à un de nos Couvens de Manille; soit pour y être élevé à toutes les Pratiques de Religion, soit aussi pour y faire quelque étude de Théologie (1).

XIV. Il reçoit l'Habit de S. Dominique; & retourne à Manille.

Nous ne nous arrêtons pas à représenter ici la ferveur, que le nouveau Religieux fit paroître dans le Cloître; ni son assiduité le jour & la nuit à la Priére, à la Psalmodie, ou à la lecture; son amour du travail, & son éxactitude à toutes les Observances réguliéres. On a déja remarqué qu'aucun autre de sa Nation, ne l'avoit précédé dans la carriére, qu'il entreprit de fournir; & il faut ajoûter que les beaux éxemples qu'il donna, pourroient servir de modéle à tous ceux, qui aspireroient à la perfection chrétienne, & religieuse. Sa Vocation à l'Apostolat étoit trop marquée, pour qu'on fît difficulté de lui faire recevoir les Ordres Sacrés, d'abord après sa Profession. Il fut fait Prêtre l'an 1654; & il demanda aussitôt la permission de se joindre à quelques-uns de nos Prédicateurs, qui partoient des Philippines pour aller annoncer la Foi dans la Chine. Les Supérieurs se rendirent d'autant plus volontiers à ses désirs, qu'on connoissoit non-seulement la vivacité de sa foi, & la solidité de sa vertu, mais aussi son industrie à procurer aux Ouvriers Evan-

XV. Ordonné Prêtre, il rentre dans le Royaume de la Chine.

(1) Ibi à F. Joanne Garcia nostro, viro Apostolico insigni retentus, eumdem multùm adjuvit in Ministerio Verbi, Catecumenos instituens & Neophitos, itinera necessaria faciens, eleemosynas à suis gentibus procurans: in quibus & Ecclesiæ nostræ *de Tingteu* fabricæ plurimum desudavit, ligna, lapides, calcem, arenam, onera graviora portando, ac componendo omnia, veluti generis omnis faber... Trigesimum jam ætatis annum attigerat, vel etiam prætergressus, cùm tandem quod diu expetierat, & ardentissimis etiam videbatur meruisse obsequiis, à patribus sinensibus consecutus est. Ab iis nempe habitu Ordinis donatus, Manilam iterum adiit tirocinii adimplendi causâ, quo emenso, sacraque doctrinâ aliquandiu auditâ, primusque sinensium indigenarum Sacerdos inauguratus, ad suam gentem anno 1654, à Superioribus remissus est, &c. *Echard, Tom. II, pag.* 708.

géliques,

géliques, les secours, qu'ils n'auroient pû attendre d'un autre. Le peu de tems qu'il avoit pû donner à l'Etude, ne lui avoit pas permis d'acquérir une grande Erudition : mais il avoit la science des Saints; & le Seigneur voulut bien se servir de son Ministére, pour étendre, & conserver dans la Chine la Religion Chrétienne, dans un tems de persécution.

XVI. Travaux Apostoliques.

Tandis que les Missionnaires Espagnols, relegués à Canton (ou *Quantung*) dans la partie Méridionale de la Chine, ne pouvoient que lever les mains au Ciel, & offrir leurs Priéres pour les nouveaux Chrétiens, qu'on affligeoit en mille maniéres, pour les obliger de renoncer à JESUS-CHRIST, & à sa Loi, & de reprendre le culte sacrilége des Idoles; Lopez, toujours semblable à lui-même, sous l'Habit extérieur du Pays, parcouroit avec un zéle infatigable, les Provinces de l'Empire, où le feu de la persécution étoit le plus allumé; visitoit & consoloit les Eglises abandonnées; soutenoit les foibles dans la Foi; & leur administroit les Sacremens; réconcilioit les Apostats; & faisoit de nouvelles Conquêtes. Dominique Navarette, qui étoit sur les lieux, & qui avoit eû lui-même l'honneur de souffrir pour le Nom de JESUS-CHRIST, nous apprend, dans une de ses Relations adressée au Général des FF. Prêcheurs, que pendant trente mois que Grégoire Lopez mit à parcourir dix grandes Provinces de la Chine, non-seulement il affermit les Fidéles dans la Foi; non-seulement il rapella à la Religion, par la Pénitence, un grand nombre de nouveaux Chrétiens, qui avoient succombé à la crainte, ou à la violence; mais qu'il avoit été encore assez puissant en œuvres & en paroles, pour convertir dans le même tems une multitude d'Infidéles; & donner le Baptême à plus de deux mille cinq cens Idolâtres, à qui il fit abjurer leurs Erreurs, & recevoir la Foi de l'Evangile (1).

XVII. Conversions.

Si Lopez avoit travaillé avec un si grand succès, pendant que tous les autres Ministres de l'Evangile étoient ou dans les liens, ou obligés de se cacher, & de se taire; il ne fit pas de

(1) P. Gregorius Lopez Natione Sina, primus ex illâ Gente Religiosus, primusque Sacerdos... multùm in eâ vineâ Dñi excolendâ insudavit, præcipuè post ejectos omnes Apostolicos Missionarios ex eodem Regno. Fuit hic vir verè Apostolicus, qui zelo zelatus, pro Dño Deo exercituum, cùm solus ibidem remansisset, duos annos & ultrà in visitandis, confirmandisque in Catholicâ fide Christianis illis noviter conversis consumpsit, peragratione decem Provinciarum ad hoc assumptâ, quâ Apostatas multos ad gremium S. Matris Ecclesiæ reduxit, Catholicosque in eadem constabilivit; & suprà bis mille & quingentos Idololatras, ejuratis Idolis, propriâ manu sacrâ undâ abluit, corde inconcusso in assumpto Apostolico Ministerio indefessus perseverans. *Fontan. in Monu. Dom. ad an. 1659. pag. 671. ex relatione P. Dominici Navarrete ad Mag. Ord.*

moindres fruits lorsqu'il plut à la Providence de lui rendre une partie de ses Freres. L'activité de son zéle parut ranimer leur courage : & ce que le Seigneur avoit fait par le ministére d'un seul, fut pour tous un nouveau motif de mépriser le péril, & de travailler sans relâche dans une aussi abondante moisson.

XVIII. Persévérance dans le saint Ministére.

La persécution contre les Chrétiens continuoit toujours, ou se renouvelloit de tems en tems; elle fut surtout portée fort loin en 1664 : mais dans les circonstances les plus critiques la Parole de Dieu ne fut point enchaînée ; & les Conversions ne parurent peut-être jamais plus solides. La perte, que les Eglises de la Chine firent cette même année, par la mort de l'illustre Jean-Baptiste de Morales, ne pouvoit être mieux réparée que par le zéle toujours plus ardent de Lopez. On assure que, pour autoriser de plus en plus son ministére, Dieu lui donna un tel pouvoir sur les Démons, qu'il les chassoit des corps des Possédés, par la seule Invocation du Nom de JESUS-CHRIST, ou par la vertu du Signe de la Croix. Les Prêtres des Idoles en furent quelquefois les témoins, & les admirateurs. Si la lumiére de la Foi avoit éclairé leur esprit, ils auroient admiré, avec encore plus de raison, la vertu de la Grace, qui chassoit le Démon, & le péché, des Ames qu'on régénéroit en JESUS-CHRIST par le Baptême.

XIX. Autres Conversions. Ap. Fontan. p. 693. Col. 2.

Outre les Conversions, dont nous avons parlé, Lopez en faisoit tous les jours de nouvelles. Selon le témoignage de Navarette, l'an 1666 il attira une centaine de Chinois à la Foi, dans la Ville de Foquien; & cinq cens cinquante-six, dans une Isle, distante de sept lieues du Continent. Aussi sa réputation, & l'odeur de ses Vertus se répendant au loin; les Gentils mêmes le respectoient; les Fidéles le considéroient comme leur Pere & leur Apôtre; & les Missionnaires de tous les Ordres se faisoient un honneur de sa connoissance, ou de son amitié : il s'en trouvoit peut-être peu dans ces vastes Contrées, à qui il n'eût rendu quelque service particulier. On peut dire en un mot, que Grégoire Lopez étoit en estime & en vénération, non-seulement dans toutes les Provinces de la Chine, mais encore dans les Royaumes voisins.

XX. Réputation de Lopez. Fontan. in Monu. pag. 697. Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 314, 331.

Les Evêques, Vicaires Apostoliques dans le Royaume de Siam, dans la Cochinchine, & dans le Tunquin, écrivirent au Pape, pour apprendre à Sa Sainteté les fruits admirables de notre Apôtre; & lui représenter le juste sujet qu'on avoit d'espérer, que dans un plus haut dégré d'autorité, il feroit aussi de plus grands biens, pour la gloire de l'Evangile. Le témoi-

gnage de ces Prélats étant conforme à celui de l'illustre Navarette, depuis Archevêque de Saint-Domingue, qui se trouvoit alors à Rome, le Pape Clément X voulut élever Lopez à la Dignité d'Evêque, & de Vicaire Apostolique, dans plusieurs Provinces de la Chine. Cela paroît par les Lettres mêmes, que Sa Sainteté lui écrivit, en date du 4 Janvier 1674. Le Saint Pere, après avoir loué les vertus, & les travaux Apostoliques de Grégoire Lopez, qu'il apelle Chinois de naissance, & Dominicain de profession, déclare que c'est autant par la connoissance, qu'il a de son zéle ardent pour la Propagation de la Foi Orthodoxe; que pour répondre aux vœux de plusieurs illustres Prélats, qu'après l'avoir nommé Evêque de Basilée, il jugeoit encore à propos de l'établir Vicaire Apostolique de six Provinces de la Chine, à la place de feu Ignace *Cosolendi*, à qui le Pape Aléxandre VII avoit autrefois donné la même Commission, & la même Dignité (1).

XXI. Le Pape Clément X, le nomme à un Evêché.

Les Lettres Apostoliques furent éxactement remises à Lopez : & les Vicaires Apostoliques, qui avoient sollicité cette affaire auprès du Saint Siége, ne manquérent pas sans doute de faire tout ce qui pouvoit dépendre d'eux pour la consommer. Il ne s'agissoit plus que d'avoir le consentement de l'Evêque nommé; & c'est ce qu'il fut alors impossible d'obtenir. La modestie du Serviteur de Dieu n'étoit pas moindre que son zéle : & autant qu'il aimoit le travail, autant craignoit-il l'élévation. Après plusieurs priéres, bien des instances réitérées, & des sollicitations inutiles, il fallut lui laisser la liberté de continuer le saint Ministére, dans la simplicité d'un Religieux, & avec la seule qualité de Missionnaire Apostolique. Il fonda cependant de nouvelles Chrétientés, ou Eglises; & il travailla avec une nouvelle ardeur à cultiver, entretenir, & perfectionner les anciennes.

XXII. Qu'on ne peut lui faire accepter.

Cependant le Pape Innocent XI ayant repris le dessein de son Prédécesseur, donna de nouveaux ordres pour vaincre la

XXIII. Le Pape Innocent XI, réussit à vaincre sa résistance.

(1) Cùm itaque... sicut Venerabiles Fratres Episcopi, Vicarii Apostolici Chinæ, Tunkini, & Cocincinæ, nobis nuper exponi fecerunt, ipsi te, qui patriâ Sinensis existis, ob egregium tuum Orthodoxæ Fidei, & Christianæ Religionis zelum, dicto Ignatio Episcopo, in Vicariatu Apostolico subrogari plurimùm desiderent, nos supplicationibus eorumdem... inclinati, firmiterque in Dño sperantes, te, qui professionem regularem in Provinciâ sanctissimi Rosarii insularum Philippinarum Ordinis Prædicatorum expressè emisisti, & quem Ecclesiæ Basilitan. in partibus Infidelium consistenti in Episcopum, & Pastorem, auctoritate Apostolicâ præfecimus, strenuè magnoque cum animarum fructu in vineâ Domini esse laboraturum, ac de Catholicæ Religionis zelo, Doctrinâ, prudentiâ, dexteritate, integritate, charitate, aliisque virtutibus tuis plurimùm in Dño confisi... Te Nanchini in Sinâ, cum administratione Provinciarum... Vicarium Apostolicum... tenore præsentium facimus, &c. *In Bullar. Ord. ut sp.*





résistance de Lopez : ces Lettres Apostoliques sont du 12 Octobre 1679 ; & ne furent rendues que dans le mois de Décembre 1681. Le Général des FF. Prêcheurs, suivant les intentions de Sa Sainteté, écrivit aussi à son Religieux, pour l'exhorter à se soumettre à la volonté du Vicaire de JESUS-CHRIST. Mais en même tems il ordonnoit au Provincial des Philippines, de donner à ce Prélat un Compagnon sçavant en Théologie, pour lui servir de Conseil. Ce sage Supérieur jugeoit cela nécessaire, soit parce qu'on étoit persuadé que les lumiéres de Lopez, sur les Matiéres Théologiques, étoient bien au-dessous de Sa Sainteté ; soit aussi parce qu'il paroissoit porté à tolérer les honneurs, que les Chinois ont coutume de rendre à Confucius, & aux Morts. Un reste de sa premiére éducation, & un grand désir de faciliter la Conversion de ses chers Compatriotes, le rendoient moins scrupuleux, sur le fait de leurs Cérémonies. Il est vrai que depuis longtems ces Cérémonies étoient fortement combattues, par les plus éclairés Missionnaires de l'Ordre de saint Dominique ; qui les ont toujours regardées comme superstitieuses & illicites. Mais le Saint Siége ne s'étant pas alors expliqué aussi expressément, qu'il l'a fait dans la suite ; l'opinion de Lopez, qui ne les considéroit que comme des honneurs purement civils, rendus à la mémoire d'un grand Philosophe, & des Ancêtres, ne faisoit point tort à sa Religion, & n'obscurcissoit point l'éclat de ses éminentes Vertus. Avant que l'Eglise eût prononcé sur l'opinion des Millenaires ; ce sentiment qu'il faut regarder aujourd'hui comme une Hérésie, a été soutenu sans crime, par de saints Evêques, & par des Martyrs.

XXIV. On prévient le nouveau Prélat contre ses Freres.

Il ne faut pas nier néanmoins, qu'en cette rencontre il n'ait paru quelque chose de l'homme, dans la conduite de Grégoire Lopez. Arrivé à Manille pour y être sacré, quelques personnes ( qui ne cherchoient point à édifier, mais à détruire ) lui représentérent sous de mauvaises couleurs, les avertissemens, que le Pere Général avoit cru devoir lui donner ; & on lui fit entendre, que l'intention des Supérieurs de son Ordre, étoit de l'envoyer comme en éxil, dans la Province de Cagayant ; & de l'y laisser, sans espérance de retourner jamais à la Chine. Le bon Prélat donna dans le piége. Les soupçons, qu'on avoit fait naître dans son esprit (& on dit que les Chinois en sont fort susceptibles) l'indisposérent d'abord envers ses Freres ; il commença à se refroidir ; & s'éloigna d'eux pour un tems. Il prit pour son Grand-Vicaire le

Pere Jean de Léonissa Franciscain, & fit paroître son petit Traité touchant le Culte rendu à Confucius, & aux Ancêtres. Ce n'est qu'une Opuscule de vingt pages, écrit par l'Auteur en Langue Chinoise, & traduit en Latin par le Pere de Léonissa.

XXV. Analyse du Traité de Grégoire Lopez.

Dans cet Ecrit, Lopez avoue, 1°. Que les Lettrés de la Chine sont Athées: 2°. Que l'on offre à Confucius, au Printems & dans l'Automne, un pourceau, une chévre, du vin, des fruits, des étoffes de soye: Que les Gouverneurs des Villes doivent aller se présenter devant sa Tablette deux fois le mois; & les Mandarins, quand ils prennent possession de leurs Charges, en lui présentant des Cierges, & des Parfums: que l'on éprouve, & choisit les Animaux qui lui doivent être offerts: qu'on se prépare à cette Cérémonie par un Jeûne, &c. Il avoue encore que les Chinois se disposent aux Offrandes Solennelles, qui se font aux Ancêtres, par le Jeûne, l'Abstinence du vin, & des spectacles, par la retraite, & l'éloignement des affaires, & par des Purifications, & des Bains, afin d'avoir communication avec leurs Esprits, le jour de la Cérémonie, comme s'ils étoient présens. Il ajoute que les Chinois offrent le sang & le poil des animaux; & qu'ils avertissent avant la Cérémonie les Esprits des Défunts, condition nécessaire au Sacrifice. Il reconnoît qu'ils conservent dans leurs Maisons les Tablettes des Ancêtres; qu'ils les visitent tous les matins; qu'ils leur font de profondes révérences; qu'ils leur rendent compte de leurs affaires: que quand il leur est né un Enfant, ou qu'ils veulent marier leurs Filles, ils en donnent avis à leurs Parens défunts; & qu'ils font servir des viandes devant leurs Tablettes, le premier, & le cinquiéme jour de la Lune. Enfin il ne nie pas que dans ces Offrandes, les Chinois ne fassent des Priéres, & qu'ils ne rendent des Actions de Graces aux Esprits, afin qu'ils leur procurent du bien, & qu'il détournent d'eux toute sorte de mal.

Voyez l'Apol. des Dominic. pag. 366. &c.

L'Auteur partage les Chinois en trois Classes. La premiére, est celle des Lettrés du premier ordre. La seconde, des Lettrés du commun, des Personnes de condition, & des Prudens. La troisiéme, du Peuple, & des Ignorans. Il dit que quelques-uns des Lettrés du premier ordre ne croyent point les Erreurs, qui sont mêlées dans les Cérémonies, qui se font en l'honneur des Ancêtres, ni la présence de leurs Ames dans les Tablettes; mais, que d'autres croyent toutes ces Erreurs, persuadés que les Ancêtres défunts ont plus de pouvoir, qu'ils n'avoient

pendant leur vie; qu'ils peuvent faire du bien, & détourner les maux de leurs Familles; qu'ils sont présens dans leurs Tablettes, pour jouir des Offrandes qu'on leur fait; & que cette Créance s'est établie depuis deux mille ans; que les Commentateurs ont expliqué le Texte des Livres Classiques en ce sens-là, quoique les Passages qu'ils en citent ne soient point formels, ni tout-à-fait clairs. Il dit la même chose des Lettrés de la seconde Classe; & il avoue que presque toutes les personnes, qu'il a mises dans la troisiéme, sont dans ces Erreurs.

Lopez ne pouvoit sans doute ignorer quelles étoient les Cérémonies usitées dans sa Nation: & il est juste de supposer qu'il étoit autant ou plus instruit qu'un autre, de tout ce qui regarde le fait. Il n'en étoit pas tout-à-fait de même du droit, n'ayant jamais été habile Théologien. Aussi après avoir parlé des Offrandes faites à Confucius, & de la maniére, dont on se prépare à la Cérémonie, il se contente de dire, que *tout cela paroît d'abord passer les bornes des honneurs civils, & semble être superstitieux.* Nos plus sçavans Missionnaires; qui, pour avoir long-tems éxercé le saint Ministére dans le Pays, étoient éxactement instruits de tout ce qui s'y pratiquoit, pensoient, & parloient bien autrement. Le Pere Echard a cru, que ce Traité de Lopez, connu apparanment avant son Sacre, avoit été l'occasion du démêlé, dont on a parlé (1).

Quoi qu'il en soit; il est permis d'avancer qu'il n'y eut jamais qu'une voix sur la droiture, & la pureté des intentions de Grégoire Lopez. Ce qu'on l'avoit vû faire avec tant d'édification pendant trente années, avant sa promotion à l'Episcopat, il le fit avec le même zéle, & le même succès, les cinq ou six derniéres années de sa vie. Il mourut vers le commencement de 1687, dans la Ville de Nauquin, généralement regreté des Missionnaires de tous les Ordres, & de tous les nouveaux Chrétiens; parmi lesquels sa mémoire est encore en bénédiction. La ferveur de sa foi, l'innocence de ses mœurs, sa simplicité, ses travaux, ses souffrances, dans le Ministére de Missionnaire, & de Vicaire Apostolique, ne lui ont pas sans doute acquis moins de mérite devant Dieu, que de gloire, & de réputation devant les hommes. Voici ce qu'en a écrit un

(1) Videtur scriptum illud dissidio mox relato occasionem dedisse: cùm enim eò usque nostris semper optimè consensisset, quos non solùm ut Superiores, sed ut parentes ac præceptores colebat; istis novum, nec ferendum visum est, eum Episcopum designatum, tam citò ab eo quod ab iis acceperat, in aliud Evangelium transferri; & cultum Confucii & mortuorum ab illis idololatricum & superstitiosum semper existimatum, à Neophito ferè criminis absolvi, &c. *Echard. Tom. II, pag. 709. Col. 1.*

Evêque de l'Ordre de ſaint François, qui l'avoit fréquenté: « Le 27 Février, après une longue infirmité, & une patience admirable, eſt mort ſaintement le très-Illuſtre Seigneur, F. Grégoire Lopez, Evêque de Baſilée, & Vicaire Apoſtolique. On ne ſçauroit repréſenter en peu de mots ſes grands travaux, ni les grands ſervices, dont toute cette miſſion lui eſt redevable; non plus que ſon fidéle attachement au ſaint Ordre des FF. Prêcheurs, dont il faiſoit depuis long-tems profeſſion. Nous devons à la vérité nous réjouir dans le Seigneur, de ce que le Ciel a déja couronné cet Evêque, le premier de ſa Nation; Prélat, dont on aura peine à trouver le ſemblable dans l'eſpace de pluſieurs Siécles; & qui a été encore plus utile à ſa Patrie après ſa mort, qu'il ne l'avoit été pendant ſa vie. Je ne puis cependant ne pas m'affliger, de ce qu'il nous a été ravi dans un tems, où la Vigne du Seigneur ſembloit avoir le plus beſoin d'un homme comme lui. Il eſt juſte de penſer, que Dieu l'a glorifié dans le Ciel. Pour moi, je ne ſçaurois trop honorer ſa mémoire; & je ne doute pas que tous les Miſſionnaires, ou plutôt tous les Chrétiens, ne conſervent à jamais les mêmes ſentimens de vénération (1) ».

(1) Die 27 Februarii, poſt diuturnam infirmitatem, patientiſſimè toleratam, meritorum magis quàm dierum plenus, piiſſimè obdormivit in Dño illuſtriſſimus Dominus F. Gregorius Lopez, Baſilitanus Epiſcopus, Vicarius Apoſtolicus Nankinenſis, cujus Apoſtolici labores, egregia in totam hanc miſſionem merita, ſummumque in ejus ſacram Prædicatorum familiam, in quâ à plurimis annis religioſa vota emiſerat, ſtudium, brevi compendio exprimi non poſſunt. Eſt quòd gaudeamus, Cœlo donatum primum Sinicæ Nationis Epiſcopum, cui parem in communi ſententiâ vix plura ſæcula edere poterunt; quique plura ſuæ nationi mortuus à Deo impetravit beneficia, quàm impertierit vivens. Nihilominus non triſtari non poſſum, tunc nobis fuiſſe ereptum, quando ejus operâ non parùm hæc Dominica vinea indigebat, &c. *Epiſc. Argdis.*



LIVRE XXXVIII.

## HYACINTHE SERRONI, PREMIER AUMONIER DE LA REINE DE FRANCE ANNE D'AUTRICHE, ET PREMIER ARCHEVESQUE D'ALBY.

HYACINTHE SERRONI.

Voyez l'Eloge Historique de ce Prélat, par l'Abbé de Camps. Gall. Christ. Tom. I, Col. 41, 110, 785. Bullar. Ord. Tom. VI, p. 175, 225, 382. Echard. Tom. II, pag. 711. Moréri, Niceron.

SERRONI, plus connu encore par son génie, & ses talens, que par ses Dignités, & ses Emplois; naquit à Rome le 30 d'Août 1617. Ses premiéres inclinations le portérent au Service des Autels; & on peut juger des espérances qu'il fit concevoir dès sa plus tendre jeunesse, par l'affection que lui témoigna le Pape Urbain VIII, qui lui donna l'Abbaye de Saint Nicolas; lorsqu'il n'étoit encore âgé que de huit ans. Sa Sainteté connoissoit donc le mérite du sujet; & elle ne considéra que l'innocence de ses mœurs, la beauté de son naturel, & les qualités naissantes de son esprit, qui le faisoient déja aimer & estimer.

I. Serroni quitte une Abbaye: & reçoit l'Habit de S. Dominique.

L'application à l'Etude, & les soins de ses Maîtres ayant perfectionné ce que le jeune Serroni avoit reçu de la nature, il résolut de se consacrer au Seigneur dans l'Etat Religieux; la grace de sa Vocation lui faisant préférer les avantages du Cloître à ceux, que son Bénéfice lui donnoit déja dans le Clergé de Rome. Je ne sçai s'il avoit appréhendé que ses Parens ne missent peut-être quelque obstacle à l'éxécution de ses desseins: mais je trouve que, pour embrasser l'Institut des FF. Prêcheurs, il alla se présenter en 1632 au Couvent de Saint Dominique à Fiésoli près de Florence. Ayant achevé avec beaucoup de ferveur son année de Probation, dans cette sainte Retraite, il revint à Rome, & fit sa Profession solennelle dans le Couvent de la Minerve (1). On le vit depuis s'avancer d'un pas égal, & dans la pratique des Vertus, & dans toutes les connoissances, qui pouvoient le rendre utile à l'Eglise, & à son Ordre. Il étudia avec succès la Philosophie, & la Théologie; & il fit avec réputation des Leçons publiques de l'une & de l'autre. Mais, sans se borner à cette Etude, Serroni lut, & se rendit propre, tout ce que les meilleurs Auteurs, Historiens, Orateurs, Canonistes, Interprétes des Saintes Ecritures, avoient écrit de plus recherché, de plus beau, & de plus solide. Les Sçavans le jugeoient digne du Bonnet de Docteur, avant qu'il en fût honoré, dans le

II. Il est honoré du Bonnet de Docteur.

(1) Hic in Conventu Fesulano Romanæ Provinciæ, Ordinis habitum assumpsit anno 1632, translatus postmodum ad Conventum Minervæ, in eodem evoluto anno, professionem emisit, &c. *Fontan. in The. Dom. pag.* 128. *Col.* 2.

Chapitre

Chapitre Général de son Ordre, assemblé à Rome l'an mille six cens quarante quatre.

Les liens d'estime & d'amitié qui l'unissoient dès-lors au Pere Michel Mazarin, Profès du même Couvent de la Minerve, furent également utiles à tous les deux. Les lumiéres, & la capacité de l'un le rendoient cher, & en quelque maniére nécessaire à l'autre, qui voulut toujours se servir de ses Conseils, tant dans les Fonctions de Maître du Sacré Palais, que dans celles d'Archevêque, & de Cardinal. Lorsque Mazarin, nommé par le Roy Très-Chrétien, à l'Archevêché d'Aix en Provence, partit de Rome l'an 1645, pour venir rendre ses respects à Sa Majesté, & prêter Serment de fidélité, Serroni l'accompagna, & parut avec lui à la Cour de France, où son mérite le fit estimer. Quoique plus jeune que le Prélat, il dirigeoit toutes ses démarches; & sa prudence lui mérita l'approbation du Cardinal-Ministre. Mais sa principale gloire fut d'être goûté de Louis XIV; & son bonheur, de lui plaire. Ce Prince crut rendre service à l'Eglise en ne laissant pas une si grande lumiére dans l'obscurité du Cloître.

III. Il vient en France avec Michel Mazarin, depuis Cardinal.

Serroni étoit retourné en Italie, lorsque le Roy le nomma à l'Evêché d'Orange, dont le Brevet lui fut envoyé à Rome dans le mois d'Août 1646. Le Pape Innocent X accorda les Bulles, & la dispense d'âge: car le nouvel Evêque n'avoit pas accompli sa vingt-neuviéme année, lorsqu'il fut sacré le 4 Juin 1647. Cette Cérémonie se fit avec beaucoup d'éclat, dans l'Eglise de la Minerve, par le Cardinal Marius, assisté de l'Archevêque d'Avignon, César Argelli. Avant la fin de la même année, l'Evêque d'Orange avoit pris possession de son Eglise; & il ne pensoit qu'à remplir tous les devoirs d'un vigilant Pasteur, lorsque d'autres besoins l'éloignérent pour un tems de son Troupeau. Le Pape le jugeant capable de gouverner plus d'un Diocèse, l'établit Vicaire Apostolique, pour faire les Fonctions Episcopales dans la Province de Tarragone, dont l'Eglise Métropolitaine, & toutes les Cathédrales étoient alors dépourvuës d'Evêques (*).

IV. Il est fait Evêque d'Orange.

Gall. Christ. Tom. I, Col. 786.

V. Et Vicaire Apostolique dans toute la Province de Tarragone.

On comprendra aisément toutes les difficultés de ce Ministére, si on fait attention, qu'outre le Fléau de la Guerre, dont la Catalogne étoit devenue le Théâtre, depuis qu'elle

VI. Etat de cette Province.

(*) Avant que les Eglises de Saragosse, & de Valence fussent erigées en Métropoles, celle de Tarragone avoit dix-huit Suffragans: dont il lui en reste encore huit, sçavoir: Barcelone, Gironne, Lérida, Elne pour le Rit, Vich, Urgel, Tortose, & Solsone. La Sollicitude & la Jurisdiction du Vicaire Apostolique s'étendoient à toutes ces Eglises.

LIVRE XXXVIII.

HYACINTHE SERRONI.

avoit entrepris, en 1640, de se soustraire à la Domination Espagnole, la Peste & la Famine faisoient encore de grands ravages dans tout ce Pays, particuliérement en 1648, & 1649. Il ne suffisoit donc pas d'instruire les Fidéles par la parole, ni de les aider par le secours des Sacremens; il falloit encore les consoler, & les nourrir. Il falloit empêcher la dissipation des biens des Eglises, & l'usurpation de leurs droits. Il falloit arrêter les fréquens scandales, extirper les anciens abus, ou s'opposer aux nouveaux. Il falloit soutenir, ou rétablir le bon ordre, la discipline, la régularité dans le Clergé, & parmi les Peuples. Un Evêque étranger, âgé de trente ans, se trouvoit chargé de faire seul, dans huit ou neuf Diocèses, ce qu'autant de Pasteurs n'auroient éxécuté qu'avec bien de la peine, dans des tems aussi critiques. Cependant un Auteur Contemporain assure que notre habile Prélat *s'acquitta pendant cinq ans de cette Commission, avec un zéle incroyable, & avec une approbation générale.*

L'Abbé de Camps.

VII. Le Roy nomme Serroni à divers Emplois, qu'il remplit dignement.

Comme il n'avoit pas moins de talens pour les affaires politiques, que pour celles de l'Eglise, le Roy Très-Chrétien jugea à propos de le revêtir de la qualité de Visiteur Général, & d'Intendant de l'Armée dans la Principauté de Catalogne. Dans ces Emplois, Serroni fit également admirer sa grandeur d'ame, son zéle pour le service de Sa Majesté, & sa Charité envers les Peuples. Il leur procura la sûreté & le repos; & les délivra de la dure nécessité, où ils étoient depuis long-tems, de payer des contributions, que les Gouverneurs de Carol, de Puybalador, de Rya, de Puycerda, & de quelques autres petites Places, qui sont dans la Montagne, leur avoient imposées, pendant les désordres de la Guerre. Il obtint même des ordres de la Cour, pour faire raser la plûpart de ces Fortifications; il fit aimer la Domination Françoise à ces Peuples; & en se rendant caution de leur fidélité, il gagna si bien leur affection, qu'ils se montrérent depuis plus soumis & plus fidéles, que lorsque les Forteresses, & leurs Garnisons les tenoient en respect.

On ajoûte que par ses soins Serroni mit les Troupes du Roy en très-bon état; & qu'il y entretint la discipline, parce qu'il avoit trouvé le secret de se faire aimer, & respecter, en leur faisant faire leur devoir. Il épargna des sommes considérables à Sa Majesté sur les dépenses ordinaires de l'Armée: & dans le peu de bien qu'il avoit alors, la charité lui fit trouver de quoi secourir les Officiers dans leurs besoins: il paya même

VIII. Générosité du Prélat.

la Rançon de plusieurs, que les Espagnols avoient fait prisonniers.

1659. IX. Son habileté admirée dans une difficile Négociation.

Après la Suspension d'Armes entre la France & l'Espagne, le Roy le nomma Commissaire avec M. de Marca, alors Archevêque de Toulouse, pour le Réglement des Limites des deux Royaumes. Son illustre Collégue ayant reçu depuis ordre de rester à Perpignan, notre Prélat eut la gloire d'achever cette importante Négociation avec les Ministres d'Espagne. Apellé ensuite à la Conférence de Saint Jean-de-Luz, pour y soutenir les intérêts de la France sur le fait des Limites, Serroni les ménagea avec tant de prudence, & d'habileté, qu'il se fit également admirer & du Cardinal Mazarin, & de Don Louis de Haro, Ministre du Roy Catholique; c'est-à-dire, de deux plus grands Hommes de leur Siécle.

1660.

X. Il est fait premier Aumônier de la Reine, & transféré à l'Evêché de Mende.

Le mérite de notre Evêque devenant tous les jours plus connu, sa réputation plus éclatante, & ses services plus agréables à la Cour, la Reine-Mere le prit pour son premier Aumônier; & le Roy, qu'il avoit eû l'honneur d'accompagner depuis Saint Jean-de-Luz jusqu'à Paris, le nomma à l'Evêché de Mende, dans le mois de Mars 1661 (1). La Providence, plus favorable à ce nouveau Troupeau, lui conserva long-tems son Pasteur, & lui fit éprouver en plusieurs maniéres l'ardeur du zéle, dont son cœur étoit rempli. Par sa présence, & par ses maniéres engageantes, Serroni assoupit d'abord un grand nombre de Procès que les Habitans de Mende avoient soutenus contre leurs Evêques. On loue particuliérement un rare éxemple de désintéressement qu'il donna, en refusant la jouissance d'un Droit déja établi sur les Etoffes, fabriquées dans le Diocèse; & dont son Prédécesseur recevoit une Rente annuelle de quinze mille livres. Il renonça à ce Revenu en faveur de ses chéres Ouailles, pour leur faire connoître, dit un Historien, qu'il cherchoit à procurer leur Salut, & non pas à s'accommoder de leur laine.

XI. Le Droit de Marque.

L'Abbé de Camps.

XII. Son désintéressement, & ses Vertus lui gagnent la confiance de tous ses Diocésains.

Une bonté si généreuse ne pouvoit manquer de lui concilier les esprits, & les cœurs de ses Diocésains, & de les engager à aimer un Prélat, qui avoit pour eux un cœur de Pere. Mais il ne se servoit de cette autorité, qu'il s'étoit si justement acquise, que pour la Gloire de Dieu, pour les intérêts du Roy, & pour l'avantage de ses Peuples. Quelque Aventurier ayant

(1) Hyacinthus Serroni Romanus, Ordinis S. Dominici, Annæ Reginæ Matri ab eleemosynis, ex Episcopo Arausicano designatur Episcopus Mimatensis mense Martio an. 1661, &c. *Gall. Christ. Tom. I, Col.* 109.

LIVRE XXXVIII.

HYACINTHE SERRONI.

excité une Sédition, qui souleva une partie du Vivarez, notre Prélat leva avec une diligence incroyable des Troupes, dans toutes les Terres dont il étoit Evêque & Seigneur; les fit marcher avec la même promptitude contre les Rebelles, qu'il dissipa; & par sa bonne conduite, il maintint ses Diocésains dans la fidélité qu'ils devoient au Prince, dans le tems que leurs Voisins leur donnoient un éxemple de désobéissance & de révolte. L'Hérésie de Calvin, depuis long-tems répandue dans le Pays, entretenoit toujours ces malheureuses semences de rebellion. Ce fut aussi à l'Extirpation de l'Hérésie, & à la Conversion de ceux qui l'avoient embrassée, ou sucée avec le lait, que notre sçavant Prélat donna sa premiére, & sa principale attention. Ses autres occupations, quelque grandes, quelque multipliées qu'elles fussent, ne l'empêchoient pas de se ménager toujours un tems, pour instruire lui-même & les Domestiques de la Foi, & ses Ennemis. Il écrivoit, il prêchoit souvent, il répondoit avec bonté à toutes les difficultés, qu'on vouloit lui proposer. Il visitoit avec soin toutes les Eglises de son Diocèse, & fournissoit par tout d'habiles & de zélés Ministres. Il fit divers Etablissemens dans sa Ville Episcopale pour l'Education de la Jeunesse. Et on peut dire qu'il ne négligea rien de tout ce qui pouvoit contribuer à réunir toutes les parties du Troupeau, dans la Confession des mêmes Vérités, sous la conduite d'un même Pasteur.

XIII. Sollicitude Pastorale.

Il est vrai que l'estime, que faisoit Sa Majesté des lumiéres de notre Prélat, & ses Emplois l'apellérent quelquefois à la Cour. Dans le mois de Janvier 1666 il se trouva à la mort de la Reine-Mere, Anne d'Autriche; & le Clergé de France assemblé à Paris le choisit pour prononcer l'Oraison Funébre de cette Princesse : ce qu'il fit avec un applaudissement général, dans l'Eglise des Augustins le 13 du mois de Mars. Il avoit souvent prêché en présence des deux Reines, & de l'Assemblée du Clergé, de même que dans les Etats de Languedoc, & dans plusieurs autres occasions (1). Il se fit encore beaucoup d'honneur toutes les fois qu'il eut à parler sur les Matiéres Théologiques. Il les avoit aussi présentes; & il les traitoit avec autant de profondeur, & de précision, que pourroit le faire le plus habile Professeur, qui feroit actuellement

XIV. Il fait à Paris l'Oraison Funébre de la Reine Anne d'Autriche.

(1) Varias enim ille pro rerum occasione conciones habuit ac peroravit Parisiis coram utrâque Reginâ, Annâ, & Mariâ-Theresiâ Austriacis, & ad Populum Clerumque suum, ac Ordinum etiam Provinciæ Occitaniæ Comitia; quarum aliquæ publici juris factæ, eruditis visæ sunt & delicatis auribus haud ingratæ, &c. *Echard. Tom. II, pag. 712.*

des Leçons de Théologie. C'est ce que les plus célébres Assemblées admirérent plus d'une fois, lorsqu'il présida à des Théses publiques; ou lorsque, pour exciter l'émulation des jeunes Etudians, il honoroit de sa présence celles qu'on soutenoit dans le Collége de sa Ville Episcopale. Attentif à tous les Argumens, & à toutes les Réponses, il terminoit ordinairement la Dispute, en répandant un nouveau jour sur tout ce qui avoit été objecté, ou répondu. L'ordre, la clarté, cette abondance de doctrine, qu'il étaloit dans ces occasions, faisoient dire aux personnes éclairées, que ce Prélat n'étoit pas moins sçavant Théologien, qu'habile Politique; & selon l'expression d'un Auteur, on croyoit entendre un autre saint Thomas.

XV. Il brille dans les sçavantes Disputes.

Candor Lilii, p. 555.

Le zéle & la solide piété de ce grand Evêque ne le rendoient pas moins respectables, que toutes les qualités de son esprit; & l'usage qu'il faisoit de ses Revenus pour l'utilité publique, surtout en faveur des Pauvres, lui en attiroit toujours de nouvelles de la part du Roy Très-Chrétien. L'Abbaye de Saint Robert, apellée de la Chaise-Dieu, qui avoit été successivement possédée par les Cardinaux de Richelieu, Mazarin, & Mancini, étant vacante par la mort de ce dernier, Louis XIV la donna à notre Prélat le 11 Octobre 1672. En prenant possession de cette Abbaye, Serroni devint le Protecteur & le Pere d'une Religieuse Communauté, dont il mérita la confiance & l'amour, par ses vertus, & par ses bienfaits. On peut voir le magnifique Eloge qu'en a fait Don Claude Estiennot, dans son Catalogue des Abbés de la Chaise-Dieu (1). Mais quand les Religieux ne publieroient point les présens considérables, qu'il leur a faits, pour agrandir la Nef, & embellir les Chapelles de leur Eglise, ces sacrés Edifices, & le grand Corps de Logis qu'il a ajoûté à la Maison Abbatiale, seroient des Monumens éternels de sa magnificence, & de sa libéralité.

XVI. Nommé à l'Abbaye de la Chaise-Dieu: ce qu'il y fait.

Nous avons d'autres preuves non moins sensibles de sa charité Episcopale, dans les Ouvrages, qu'il composoit en même tems; soit pour rapeller dans le sein de l'Eglise Catholique, ceux de ses Diocésains que l'Erreur en avoit fait sortir; soit

XVII. Ouvrages de Piété.

(1) De hoc Antistite noster Claudius Estiennot, Seriem Abbatum Casæ-Dei texens, non ineleganter ait: Præsul est sanè Eruditissimus & Humanissimus, quique, ut cum Sidonio loquar, agit sine superbiâ nobilem, sine invidiâ potentem, sine superstitione Religiosum, sine jactantiâ Litteratum, sine asperitate fortem, sine popularitate communem... juvandis Litteris natus est, Antistes cedro dignus, quem Musæ quas colit non sinent mori, *Gall. Christ. Tom. I, Col.* 41.

pour affermir dans la Foi, & consoler chrétiennement ceux, qui déja éclairés d'en-haut, & revenus enfin de leur égarement, ne pensoient qu'à se purifier par la Pénitence, ou à s'instruire par la lecture des Livres Saints. C'est dans ce dessein que le zélé Evêque écrivit ses *Méditations & affections sur les Sept Pseaumes de la Pénitence, pour l'usage des nouveaux Convertis de son Diocèse.* Ce petit Traité fut suivi d'un second plus étendu, intitulé : *Entretiens affectifs de l'Ame avec Dieu, sur les cent cinquante Pseaumes.* Au commencement de cet Ouvrage, divisé en trois Tomes, l'Auteur parle ainsi aux nouveaux Catholiques :

XVIII. Discours de Serroni, aux nouveaux Convertis de son Diocèse.

« Quoique ces Entretiens, que nous avons composés sur les » Pseaumes, puissent être utiles à tous les Fidéles, que Dieu » a confiés à notre conduite; c'est néanmoins particuliérement à » vous que nous les adressons, nos très-chers Freres, nouveaux » rejettons de sainteté, que le Saint-Esprit a formés dans son » Eglise, germe de piété, essain nouveau, la fleur de notre » honneur, le fruit de nos travaux, qui êtes notre joye & » notre couronne, comme parle l'Apôtre.

« Vous êtes enfin devenus les Membres vivans de JESUS-» CHRIST; & l'on publie par tout le monde le Miracle de » votre Conversion, & de votre Foi. Vous ne pouviez pas » chanter un Cantique agréable au Seigneur dans une terre » étrangére, où l'on deshonoroit sans cesse son saint Nom. » Mais puisque Dieu, par sa Grace, vous a fait rentrer dans » l'Eglise, dans cette sainte Cité, où le Seigneur fait paroître » sa Grandeur, admirer sa Puissance, & louer la magnificence » de sa bonté ; dans cette heureuse Sion, dont les louanges » lui sont agréables; vous avez bien connu que c'étoit à pré-» sent que vous pouviez participer au bonheur dont parle » David, quand il dit: Heureux ceux qui habitent dans la » Maison du Seigneur; ils le loueront pendant les Siécles des » Siécles.

« C'est pour lui faire ce Sacrifice de louange que vous avez » souhaité d'avoir les Pseaumes en Langue vulgaire; & notre » grand Monarque, que vous devez considérer comme votre » Pere dans la Foi, puisqu'il vous a engendrés à l'Eglise, & » qu'il vous engendre encore tous les jours, par ses soins, par » sa piété, & par son zéle, jusqu'à ce que JESUS-CHRIST » soit entiérement formé dans vous, il n'a rien épargné pour » satisfaire un désir si Saint. Il a fait faire une Version des » Pseaumes tout exprès pour vous, & vous l'a fait donner

avec une libéralité toute Royale. Vous pouvez vous vanter, « en recevant de la main du plus grand des Rois les vives ex- « pressions du cœur du saint Roy David, que les Rois sont « devenus vos Nourrissiers, & que vous êtes allaités par des « mammelles doublement Royales.

« C'est un présent digne de sa pieté, & vous ne pouvez « rien souhaiter de plus utile que les Pseaumes, dont l'Eglise « s'est toujours si avantageusement servie. C'étoit l'entretien « de saint Augustin au commencement de sa Conversion: « c'étoit sur les Pseaumes qu'il faisoit dès-lors ses Priéres, & « ses Conférences avec sa sainte Mere, & avec son cher Alipe, « encore Catéchumene.

« Toutes les Ecritures étant inspirées de Dieu, sont utiles « pour nous instruire. Les unes contiennent des Prophéties, « les autres des Histoires. Il y en a qui ne renferment que « des régles de conduite, & des Instructions. Mais, comme « dit le même saint Augustin, tout ce qu'il y a d'utile dans « les autres parties des Saintes Ecritures, se trouve rassemblé « dans le seul Livre des Pseaumes. Il prédit les choses futures; « il raporte les Histoires des Siécles passés; il donne des Ré- « gles pour la conduite de la vie; il est le Trésor général de « toute la bonne Doctrine; il guérit d'une maniére prompte, « facile, admirable, toutes les anciennes ou nouvelles playes de « l'Ame; il nous fait persévérer dans le bien, & réprimer les « passions les plus violentes. D'autres l'ont apellé l'abrégé de « toute l'Ecriture, la consommation de toute la Théologie, un « Arsenal semblable à la Tour de David, qui contient toutes « les Armes des Forts, & un Paradis de Délices.

« Mais comme la profonde science, & les grands Mysté- « res qui y sont compris, font, selon la remarque de saint « Augustin, que ce qui paroît même plus clair, a quelquefois « de très-grandes obscurités, il vous est arrivé, nos très-chers « Freres, en lisant la Traduction de ces Pseaumes, ce qui ar- « riva à l'Eunuque de Candace, Reine d'Ethiopie, lorsqu'il li- « soit le Livre d'Isaye. Interrogé par le Diacre Philippe, s'il en- « tendoit ce qu'il lisoit, il avoua qu'il n'y avoit pas moyen de « l'entendre, si quelqu'un ne le lui expliquoit. De même lors- « que les Curés, & les Missionnaires de notre Diocèse, édifiés « de votre application à l'Etude, & à la lecture des Pseaumes, « vous ont demandé si vous entendiez ce que vous lisiez, vous « avez répondu que vous ne compreniez pas bien ce qui étoit « contenu dans les Traductions, & que vous aviez besoin de quel- «

» que Explication, pour les bien entendre, & pour les méditer.

« Votre désir est si louable, & votre Demande si juste ; qu'obligés de répondre aux saints empressemens de tous nos Fidéles, nous avons cru qu'il étoit du devoir de notre Charge, » de vous contenter, & de vous satisfaire par quelque Explication dévote & affective des Pseaumes de David ; afin qu'en les méditant, le feu de votre zéle, & de votre charité se rallume de plus en plus.

« Et comme l'état où vous avez été après votre Conversion, étoit un état de Pénitence, & de regret de votre vie passée ; & que vous étiez dans le commencement d'une nouvelle vie, nous avons jugé à propos de commencer ces Explications, par celle des Sept Pseaumes Pénitentiaux, que nous vous avons donnés, redigés en Priéres, en Aspirations & en Entretiens avec Dieu. Maintenant que vous êtes plus avancés, & que nous sçavons par votre propre aveu, que cette nouvelle méthode d'expliquer les Pseaumes, qui vous apprend en même tems celle de prier, de méditer, & de vous entretenir d'une maniére affective avec Dieu, vous a été agréable & avantageuse, nous vous donnons ici l'Explication de tout le Pseautier selon la même méthode. Nous y ajoûterons dans la suite d'autres Ouvrages de Piété, pour vous aider à vous perfectionner dans la voye du Salut, qui est la seule chose à laquelle nous devons aspirer ».

XIX. Nouveaux Ecrits.

Les nouveaux Ouvrages, que Serroni promettoit ici, étoient : 1°. Une Explication des Evangiles pour chaque jour de l'année : 2°. Des Discours de Piété pour les Exercices Spirituels de huit jours, à l'usage des Ecclésiastiques de son Diocèse : 3°. Des Dissertations sur les Cas de Conscience. Pendant qu'il consacroit ainsi sa plume, & ses veilles à l'instruction des Fidéles, sans négliger les autres devoirs de la Sollicitude Pastorale, il fut nommé le septiéme d'Août 1676, au Siége d'Alby, dont il devint le premier Archevêque. Il y avoit près de seize ans qu'il gouvernoit dans une grande paix, & avec une prudence admirable le Diocèse de Mende (1) ; & il conduisit de même l'espace de onze années celui d'Alby, toujours estimé des Grands, respecté des Peuples, & chéri des Pauvres, ho-

XX. L'Eglise d'Alby érigée en Métropole ; Serroni en est fait premier Archevêque.

(1) Ad Mimatensem Gabalorum Ecclesiam, antiquitate, dignitate, titulorum juriumque majestate, & opulento reditu præstantissimam, ex Arausicensi translatus mense Maio 1661, quam sexdecim annis propè summâ tranquillitate, gregis obsequio, maximâque prudentiâ rexit, Abbas simul Casæ-Dei Commendatarius, &c. *Echard. Tom. II, pag. 712. Col. 1.*

noré

noré de la confiance de ſon Souverain, & zélé pour le bien de l'Etat.

XXI. Diſcours de l'Abbé de Camps.

L'Abbé de Camps, nommé Evêque de Pamiers, qui ayant été pendant vingt années auprès de notre Prélat, en avoit remarqué les belles actions, & les rares qualités, finit ainſi ſon Hiſtoire, & ſon Eloge : « Hyacinthe Serroni s'eſt aſſurément rendu digne du jugement avantageux, que Louis le « Grand a fait de ſa perſonne. Il a toujours édifié l'Egliſe par « ſa Piété ; il a fait la guerre à l'Héréſie, & aux Erreurs qui « ſe ſont élevées contre la ſainte Doctrine ; il s'eſt appliqué « avec beaucoup de zéle au Réglement des Diocèſes, que « Dieu lui a confiés ; & il a laiſſé des Monumens de ſa libéralité « dans les Egliſes, & dans les Maiſons Epiſcopales. Il a fondé & « fait bâtir un Collége & un Séminaire à Mende, dont il a « donné la conduite aux Peres de la Doctrine Chrétienne. Il « a auſſi établi & fondé un Séminaire à Alby, dont il a confié « la Direction aux Peres de la Compagnie de JESUS, & dont « ſa mort lui a fait laiſſer le Bâtiment imparfait....

XXII. Etabliſſemens.

XXIII. Grandes libéralités.

« Comme il étoit pénétré de cette grande Maxime, que « les Eccléſiaſtiques ne ſont que les Diſpenſateurs des Biens « de l'Egliſe, qui ſont le Patrimoine des Pauvres ; il faiſoit de « grandes aumônes ; il donnoit tous les ans une ſomme con- « ſidérable à l'Hôpital de Mende, lorſqu'il en étoit Evêque ; « & à celui d'Alby, lorſqu'il fut pourvu de cet Archevêché. « Il faiſoit diſtribuer d'aſſez groſſes aumônes aux Pauvres « Honteux. Il accommodoit tous les Procès autant qu'il ſe « pouvoit ; & lorſque l'intérêt rendoit les Plaideurs trop opi- « niâtres, il donnoit ſouvent de l'argent pour payer les dé- « pens, & pour établir par un ſolide accommodement la « charité, & la paix entre les Familles.

XXIV. Etendue de ſa Charité.

« Sa charité s'étendoit plus loin que ſon Diocèſe : il faiſoit « ailleurs des Penſions à des perſonnes de Qualité, & à d'au- « tres qui étoient dans l'indigence. Il aſſiſtoit ſes Amis dans « leurs beſoins ; & il faiſoit pluſieurs aumônes ſecretes, outre « celles qu'il faiſoit réguliérement tous les jours à tous les « Pauvres qui ſe préſentoient à lui ſur les chemins de ſa « marche.

XXV. Pratique de Religion.

« Il a ſçu joindre la prudence & la modération, à la force « du Gouvernement. La multitude, & la difficulté des affai- « res, les Emplois, & les Commiſſions, dont le Roy l'a ho- « noré, ne l'ont jamais embarraſſé, ni détourné de ſes Exer- « cices ordinaires de piété. Il trouvoit toujours le tems, lorſ- «

LIVRE XXXVIII.

HYACINTHE SERRONI.

» qu'il étoit en santé, de célébrer chaque jour le saint Sacrifice de la Messe, même dans ses Voyages; de s'y préparer » par la Méditation, & l'Oraison; & de réciter tous les jours » de l'année, outre l'Office Canonial, celui de la Sainte Vierge, celui des Morts, & son Chapelet. La priére, la lecture, » l'étude, la charité, & le Service du Roy partageoient tout » son tems; & l'on peut dire de ce grand Prélat, avec plus » de mérite que cet ancien Poëte n'a dit de Caton, que la » volupté qui n'est née que pour elle-même, ne s'est jamais » glissée dans ses actions, & qu'elle n'y a eû aucune part. La » grandeur ne l'a jamais ébloui. Il s'est fait aimer universellement par sa modestie, sa douceur, son affabilité, & par » son inclination généreuse à rendre service à ses Amis, & à » obliger tout le monde, en même tems qu'il se faisoit admirer par ses grandes qualités. Son rare mérite, qu'on sçavoit être le seul motif, qui obligeoit le Roy à l'honorer des » premiers Emplois, lui avoit acquis une estime, & un respect » universel. Le plaisir qu'il prenoit, à n'employer le crédit » que la faveur du Cardinal Mazarin lui donnoit, & qu'il » soutint par lui-même après la mort de ce grand Ministre, » que pour procurer des avantages considérables à ses meilleurs Amis, l'avoit fait chérir d'une infinité de personnes » de Marque. Son amitié faisoit honneur à tous ceux qui y » avoient quelque part.

« Il n'a jamais fait d'actions publiques, qu'il ne se soit fait » admirer. L'Eloge Funébre qu'il prononça (en présence de » l'Assemblée Générale du Clergé) de la feue Reine, Anne » d'Autriche, Mere du Roy, de laquelle il avoit eû l'honneur » d'être premier Aumônier, & les Discours qu'il a faits dans » plusieurs autres Assemblées de l'Eglise Gallicane, & aux » Etats de Languedoc, ont toujours été accompagnés des applaudissemens de ces illustres Compagnies. Il a fait paroître » dans ces belles occasions, un attachement, & une fidélité » inviolable pour les intérêts de l'Eglise, & du Roy: & on a » toujours remarqué, que s'il avoit le cœur Romain par l'élévation, & la grandeur de ses sentimens, il avoit les inclinations toutes Françoises pour le Service de notre Grand » Monarque; & qu'il n'avoit pas d'autre passion que de signaler » de plus en plus sa reconnoissance envers Sa Majesté.

XXVI. Mort de Serroni.

« Etant venu à Paris, pour l'Assemblée Générale du Clergé, il y mourut le 7 de Janvier 1687 d'une longue maladie, dans la soixante & dixiéme année de son âge. Il se pré-

paroit depuis long-tems à la mort ; & il se disposoit à rendre compte à Dieu de ses actions, en se le demandant tous les jours à soi-même avec beaucoup d'éxactitude, & purifiant tous les soirs sa Conscience, depuis plusieurs années, pas le Sacrement de Pénitence. Il fit sa Confession générale un mois avant sa mort. Il n'attendit pas l'extrêmité pour recevoir le Saint Viatique. Il prononça sa Profession de Foi, avec une piété, & une fermeté, qui toucha tous les assistans. Il protesta qu'il avoit toujours été si fortement persuadé, & si vivement pénetré des Vérités de la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine, & entr'autres de la présence réelle du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST, au Saint Sacrement de l'Eucharistie, qu'il avoit souhaité de répandre tout son Sang, pour en rendre témoignage, & pour en persuader les Hérétiques. Le Curé de saint Sulpice, qui lui administra ce Sacrement, & celui de l'Extrême-Onction, crut devoir faire à son peuple le Récit de cette action, & donner un témoignage public d'une foi si vive, au Prône de sa Messe de Paroisse, pour l'édification des nouveaux Convertis, & des anciens Catholiques.

» Par les sentimens de Piété, qu'il a montrés jusqu'au dernier soupir de sa vie, & par les aspirations de son Ame à Dieu, cet illustre Archevêque a fait voir que sa Piété venoit de source, & que ses *Exercices Spirituels de huit jours*, ses *Entretiens affectifs de l'Ame avec Dieu sur les Pseaumes de la Pénitence*... étoient des productions de son cœur, plus que de son esprit... Ces Entretiens sur les Pseaumes, sont si propres à édifier tous les Fidéles, à les porter à aimer Dieu, & à pratiquer toutes les Vertus Chrétiennes, qu'un Auteur Protestant n'a pû s'empêcher d'exhorter ceux même de sa Religion, à se servir de cet Ouvrage. Le pieux Archevêque nous en a laissé d'autres, qui sont des Monumens de son Erudition ; une Histoire Ecclésiastique depuis la Naissance de JESUS-CHRIST ; un Ouvrage sur les Conciles Généraux, Nationaux, & Provinciaux ; des Discours publics, prononcés en différentes occasions ; & quelques Dissertations, sur les Cas de Conscience.

Nouv. de la République des Lettres; Janvier, 1687. p. 112.

« On ne sçauroit exprimer, ajoûte l'Abbé de Camps, combien l'Archevêque d'Alby fut universellement regreté. Le deuil public que témoignérent de sa mort, non-seulement les Chapitres, & tous les Corps, mais encore toutes les Familles considérables des Villes, dont il avoit été Evêque, ou dans

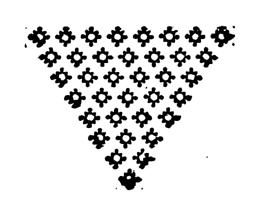
» lesquelles il avoit fait quelque séjour, & les Priéres qu'elles » firent faire pour le repos de son Ame, furent autant de té» moignages de la grande considération, qu'il s'étoit acquise » par tout où il avoit eû le loisir de se faire connoître. Par » cette mort, l'Eglise de France perdit un de ses plus grands » Ornemens; l'Eglise Universelle, un de ses plus grands Pré» lats; & Sa Majesté, un de ses plus fidéles Sujets. Tous les » Ordres Religieux le pleurérent comme leur Protecteur; les » Pauvres, comme leur Pere; & ceux qu'il honoroit de son » amitié, comme l'Ami le plus sincére, & le plus généreux » qui fut jamais ».

Son cœur fut porté dans l'Eglise Métropolitaine d'Alby, & son Corps inhumé dans notre Eglise du Noviciat Général, dont peu d'années auparavant il avoit posé la premiére pierre. L'Evêque nommé de Pamiers déclare que l'Eloge, qu'il n'avoit pû s'empêcher de publier, des Actions & des Vertus de Serroni, n'étoit qu'un abrégé, &, pour ainsi dire, un Discours Préliminaire, ou une Préface de l'Histoire de ce grand Homme, qu'il se proposoit d'écrire plus au long, & avec plus d'éxactitude. Voici l'Epitaphe qu'il eût soin de faire graver sur le Tombeau de son Bienfaiteur.

D. O. M.

Qui primum hujus templi lapidem posuit
Hic situs est
Hyacinthus Serroni, Patritius Romanus,
Abbas Casæ-Dei apud Avernos,
Primus Albiensium Archiepiscopus,
Et Reginæ Matris primus ab eleemosynis:
Qui octennis ab Urbano VIII.
Sancti Nicolaï intra muros Abbatiâ donatus.
Ubi decimum quartum annum attigit,
In sacram divi Dominici familiam cooptatus,
Concionator egregius, summus Theologus,
Magistri Sacri Palatii socius effectus est.
Inde accitur in Gallias.
Consilii dexteritate Regi, Reginæ,
Aulicis Ministris Regiis acceptissimus.
Ad Auriacæ Urbis insulas vocatus.
Vigente bello.
Viduatas Pastoribus Tarraconensis
Provinciæ Diœceses jubente Pontifice,

Rege procurante,
Quinquennio feliciter administravit.
Pluribus non impar muneribus,
Vir amplissimi ingenii,
Provinciæ saliorum in rebus maritimis,
Et bellicarum in Catalaunia
Inspector, ac penè Prorex Regni,
Limitum arbiter;
Post confecta cum laude tam ampla
Negotia, ad Mimatensem sedem evectus;
Mimatensibus annuos redditus
XV millium librarum Episcopo pendi
Solitos ex lanificis, dignâ Principis
Indulgentiâ, remisit.
Ad Albiense demum Translatus solium,
Post fundata in utraque sede Seminaria,
Restauratas & ampliatas Ædes,
Ubique Pietatis, Doctrinæ, prudentiæ,
Eruditionis, zeli, vigilantiæ Pastoralis
Vestigia reliquit.
Parisiis denique coactis Cleri Gallicani
Comitiis, dum totus incumbit Religioni
Promovendæ, scriptis, verbis, operibus;
Morbo diuturno ac gravi correptus,
Obiit die vij Januarii, anno D. 1687 ætatis 70.
Patrono suo optimo,
Singulari pietate affectus,
Franciscus de Camps,
Disciplinæ alumnus,
Apamiarum Episcopus designatus,
In tanta Benefactoris jactura
Æternum mærens posuit.



LIVRE XXXVIII.

## THOMAS MAZZA, COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU SAINT OFFICE.

THOMAS MAZZA.

LA Ville de Forly, dans l'Etat de l'Eglise, proche du Mont Apennin, fut la Patrie de Thomas Mazza; dont l'Erudition, les Travaux pour la Foi, & les Talens estimés de plusieurs Papes, méritent que nous lui donnions un Rang parmi nos Hommes illustres.

I. Commencemens de Thomas Mazza.

Les soins attentifs de ses Parens, & son inclination naturelle à la Piété, & aux Lettres, en lui faisant fuir les mauvaises compagnies, l'éloignérent du vice, & de la contagion de l'éxemple. Ayant embrassé dès ses jeunes années l'Institut des FF. Prêcheurs, dans sa Patrie, Thomas se distingua d'abord dans le Cloître, comme il avoit fait dans le Siécle, autant par l'amour du travail, & l'innocence des mœurs, que par la maturité du jugement, & par ses rapides progrès dans les Sciences. Peu avancé en âge il parut également versé dans la lecture des Philosophes, & des Théologiens, & dans la connoissance de l'Histoire ancienne, soit Sacrée, ou Profane. Il avoit du goût pour la Poësie; mais il excelloit surtout dans le Don de la Parole (1).

II. Ses premiers Emplois dans l'Ordre.

Pendant plusieurs années il donna de grandes preuves de sa capacité, dans nos Ecoles de Lombardie; où il forma plusieurs Disciples, qui lui firent honneur. Les Fidéles profitérent aussi de ses Prédications, ou de sa Direction, pour sortir des routes de l'iniquité, & régler leurs mœurs. Il faisoit haïr le vice, & aimer la vertu, par la maniére vive, touchante, & patétique, dont il représentoit la laideur de l'un; la beauté, le mérite, & les avantages de l'autre. Ses éxemples soutenoient toujours ses Discours: & s'il fut obligé de remplir quelques Emplois dans son Ordre, cela ne le détourna jamais des Fonctions du saint Ministére, pour lequel il n'avoit pas moins de vocation que de talent.

Le nom de Mazza étoit célébre dans l'Italie, & sa réputation déja établie sous le Pontificat d'Innocent X, & d'Aléxandre VII; elle s'acrut encore sous Clément IX, & Clément X.

(1) Fr. Thomas Mazza Forolivii Romardiolæ Civitate ditionis Pontificiæ natus, ibidem adolescens ordinem amplexatus, & professus, morum integritate, & gravitate, ac multiplici claruit Eruditione. Nam præter in Philosophia, & Theologia peritiam, quas variis suæ Provinciæ Lombardiæ locis & Conventibus docuit, in profana, sacraque fuit exercitatissimus Historia; Poëticâ etiam plurimùm arte deliciabatur, atque dicendi gratiâ pollebat, *Echard. Tom. II, pag. 718. Col. 1.*

Tous ces Papes le chargérent successivement de veiller sur les démarches des Hérétiques, & à la conservation du Sacré Dépôt, en qualité d'Inquisiteur Général de la Foi, dans les Diocèses de Crémone, de Vicence, de Vérone, de Gênes, & de Bologne. Si la vigilance, le zéle, & la fermeté du Religieux Ministre le firent craindre de tous ceux, qui aimoient les profanes nouveautés; sa modération, sa probité, son désintéressement connu, & la sagesse de ses démarches, lui conciliérent la confiance des Peuples, l'approbation des Evêques, avec lesquels il agissoit toujours de concert, & celle du Saint Siége. Il ne commit jamais son autorité; & on ne le soupçonna jamais d'avoir autre chose en vûe, que les intérêts de la Religion, l'honneur, & la tranquillité de l'Eglise.

LIVRE XXXVIII.

THOMAS MAZZA.

III. Et dans l'Eglise.

Ces occupations ne l'empêchoient pas de publier de tems en tems quelques Ouvrages, Thélogiques, Historiques, ou Critiques. Parmi ceux-ci, on distingue deux Apologies; la première touchant le Poëte Claudien; & la seconde en faveur de Jean Annius de Viterbe.

IV. Ouvrages.

Claudien, célébre Poëte Latin, avoit vécu dans le quatriéme Siécle, sous l'Empire de Théodose; & mourut sous celui de ses Fils Arcade, & Honoré, qui lui firent dresser, dans Rome, une Statue avec une Inscription, où il est apellé le plus excellent des Poëtes: *Inter cæteras ingentes artes prægloriosissimus Poëtarum.* Les anciens Auteurs Ecclésiastiques, & les Modernes, qui ont souvent parlé de ce fameux Poëte, s'accordent assez à admirer son génie, son Erudition, ses grandes connoissances. Louis Vivés dit qu'il étoit né Poëte; qu'il possédoit l'esprit poëtique dans toute sa plenitude; & qu'il étoit tout rempli de ce feu qui produit l'enthousiasme. La plûpart des Critiques conviennent que son style est beau, pur, châtié, élégant, doux, grave, noble, élevé. Quelques-uns le préférent à celui de Virgile. On avoue du moins que de tous ceux qui ont entrepris d'imiter ce Prince des Poëtes, Claudien est celui qui approche le plus de la majesté de son style; & qui se sent le moins de la corruption de son Siécle. Mais ni les Anciens, ni les Modernes ne sont guéres d'accord touchant la Patrie, & la Religion d'un Homme aussi connu. Les uns le font Egyptien de naissance; les autres Italien & Florentin; ceux-là prétendent qu'il étoit né en Espagne; & ceux-ci dans les Gaules, fondés sur ce que la Famille des Claudiens a été illustre dans la Ville de Vienne en Dauphiné. Il a été Payen, selon les uns; & Chrétien, selon les autres, qui lui attribuent

V. Apologie du Poëte Claudien.



LIVRE XXXVIII.

THOMAS MAZZA.

un Poëme sur JESUS-CHRIST. Notre Auteur a écrit pour établir, & défendre ce sentiment (1).

VI. Et de Jean Annius.

L'Apologie en faveur d'Annius est pleine d'Erudition, & travaillée avec soin. Mazza y reconnoît d'abord, avec le grand nombre de Sçavans, que tous ces Livres touchant les Antiquités, publiés par Annius, ne sont pas en effet les véritables Ouvrages des Anciens Auteurs, dont ils portent les noms. Mais il s'efforce de prouver que ce sont des Extraits, des Abrégés, ou des Fragmens de leurs véritables Ouvrages; Abrégés faits plus de deux cens ans avant le tems d'Annius (2). Les plus habiles Critiques ne conviennent pas que Mazza ait bien réussi à prouver ce point. Il lui a été plus facile de réfuter solidement l'accusation faite contre Annius, par Antoine Augustin, après Latinus-Latinius; & de justifier la sincérité de cet Auteur, dont il donne deux illustres Cardinaux pour garants. Mais quoiqu'il avoue qu'Annius, sans jamais avoir eû intention de tromper, a été lui-même trompé, il ne laisse pas de soutenir, que ses Commentaires peuvent être de quelque utilité (3).

Cet Ecrit de Thomas Mazza fut approuvé par quelques Sçavans, & attaqué avec chaleur par quelques autres. François Macédo se distingua parmi les premiers. François Sparavéri de Vérone, & le célébre Noris, depuis Cardinal, ne se sont pas moins distingués entre les derniers. Notre Auteur reprit la plume pour leur répondre, & soutenir tout ce qu'il avoit avancé.

VII. Mazza est fait Commissaire Générale du Saint Office.

VIII. Chargé d'éxaminer la Doctrine, & les Mœurs des Quiétistes.

Cependant le Pape Innocent XI, dont le choix fut toujours un témoignage autentique du mérite de ceux, qu'il mettoit dans les Charges, apella le Pere Mazza à Rome l'an 1682, & l'établit d'abord Commissaire Général du Saint Office. En lui confiant cet important Emploi, Sa Sainteté le chargea spécialement d'éxaminer de près la doctrine, & les maximes de quelques Contemplatifs, apellés Quiétistes déja fort multipliés en Italie; & d'éclairer surtout la conduite de leur Chef, Michel de Molinos, Prêtre Espagnol, personnage, que bien des

(1) Claudiani Poëtæ vita & Apologia pro illius fide christiana. *Ap. Echard. Tom. II, pag. 718. Col. 2.*

(2) Auctorum quos Annius edidit libros non ipsa eorum esse opera defendit; at Fragmenta tantùm operum, non iterum ipsa ab eis scripta, sed cujuscumque sint, verorum operum compendia: non ab Annio ficta; imò ex codicibus ante ducentos & amplius annos scriptis eruta, &c. *Echard. Ibid.*

(3) Denique etiamsi falsi supponantur hi libri Anniani, & in his edendis non quidem delusor, sed delusus Annius, adhuc tamen non parvæ utilitatis esse additis Annii Commentariis contendit. Quæ commodiùs, nec sine voluptate apud ipsum auctorem legentur. *Echard. Ibid.*

Romains,

THOMAS MAZZA.

Romains, même dans le Clergé, respectoient alors comme un Homme de Dieu, & un grand Directeur des Ames; & qu'on reconnut depuis n'être qu'un parfait Hypocrite, & un véritable Séducteur (1). Son air modeste, pénitent, composé; ses Discours toujours dévots & mystiques; ses Lettres toutes remplies de spiritualité; & son premier Livre, publié à Rome l'an 1675, sous le Titre de *Guide Spirituelle* : tout cela étoit d'autant plus capable de cacher la corruption de l'Auteur, & d'en imposer aux personnes simples, qu'on voyoit Molinos constanment honoré de la confiance de bien des Prélats, son Livre déja réimprimé, traduit en plusieurs Langues, & approuvé avec éloge, par des Docteurs de réputation.

Vide Amat de Graveson, Hist. Eccl. Sæc XVII, p. 16. Dupin, Hist. Eccl. du XVIIe Siéc. Tom. III, pag. 606.

IX. Guide spiritnelle de Molinos.

Dans la Préface de son Ouvrage, Molinos se donnoit pour un Homme inspiré; & promettoit de conduire ses Disciples à la plus haute Contemplation, & au sommet de la perfection Chrétienne, par une voie courte, facile, jusqu'alors peu connue.

X. Préface de cet Ouvrage.

« La Théologie Mystique, disoit-il, n'est pas une Science « d'imagination, mais de sentiment. On ne l'invente point; « mais on la sent. On ne l'apprend point par l'Etude; mais on « la reçoit du Ciel. C'est pourquoi elle est si certaine, si efficace, « d'un si grand secours, & si abondante en fruits. Elle « n'entre point dans l'ame par les oreilles, ni par la lecture « continuelle des Livres; mais par l'Infusion de l'Esprit de « Dieu, qui répand sa Grace dans les simples, & dans les « petits; & qui l'accompagne d'une douceur ineffable.

« Il y a des Sçavans, qui n'ont jamais rien lû sur ce sujet; « & des Spirituels, qui n'ont pas encore senti les effets de « cette Grace. C'est ce qui est cause que les uns & les autres « la condamnent. Ceux-là par ignorance; & ceux-ci, parce « que l'expérience leur manque.

« Il est sûr que ceux qui n'ont pas senti cette douceur, « ne peuvent juger de ces secrets mystérieux, & qu'ils seront « choqués d'entendre parler des effets merveilleux que l'A- « mour Divin produit dans l'ame, parce qu'ils ne les sentent «

(1) Ab Innocentio Papâ XI, sanctæ Romanæ & Universalis Inquisitionis in Urbe Commissarius Generalis est institutus anno 1682, quod egregiè magnâque sui & Ordinis gloriâ, sex annos ad obitum usque munus exercuit & obivit. In Quietistarum errores, antesignanive Michaelis Molinos Fanatici & Hæretici, ejusque erroris sociorum, Summi Pontificis jussu diligenter inquisivit; ac post longissimi tædiosissimique processûs moras, tandem eâdem Apostolicâ auctoritate, prædicti Molinosii solemnem in Ecclesiâ sanctæ Mariæ super Minervam, maximo inauditoque populorum confluxu, suscepit abjurationem; eique damnationis suæ sententiam pronunciavit, &c. *Echard. Tom. II, pag. 718. Col. 1.*

» pas dans la leur. Mais qui mettra des bornes à la Bonté de » Dieu, comme si son bras s'étoit racourci, & qu'il ne pût » plus faire présentement ce qu'il a fait autrefois ? Dieu n'a » pas égard au mérite, lorsqu'il apelle les hommes : il ne » choisit pas les plus forts, ni les plus riches, mais les Ames » foibles & malheureuses, afin que sa Miséricorde infinie en » éclate davantage.

« Ce n'est point ici une Science de théorie, mais de pra» tique; où l'expérience fait faire plus de progrès, que les spé» culations les plus subtiles, & les plus ingénieuses. C'est pour» quoi sainte Thérese avertissoit son Confesseur, de ne confé» rer des choses Spirituelles qu'avec des Spirituels : parce, di» soit-elle, qu'ils ne sçavent qu'un chemin, où ils sont demeu» rés au milieu; & ils ne sçauroient réussir dans cette sainte » Science.

« Ceux qui condamneront la Doctrine de ce Livre, fe» ront voir par-là qu'ils n'ont aucune connoissance de la Théo» logie Mystique; & qu'ils n'ont jamais lû saint Denys, saint » Augustin, saint Grégoire, saint Bernard, saint Thomas, » saint Bonaventure, & tant d'autres saints Docteurs de l'E» glise, qui l'ont définie, approuvée, & enseignée, comme » des personnes qui en avoient ressenti les effets.

« On est obligé d'avertir, que ce Livre n'est pas pour » toute sorte de personnes; mais pour ceux-là seuls, qui mor» tifient leurs sens & leurs passions; qui sont avancés dans l'E» xercice de l'Oraison, qu'il encourage, & qu'il guide, en » levant les obstacles, qui les empêchoient de poursuivre leur » route vers la Contemplation parfaite.

« J'ai tâché de rendre le style de ce Livre, dévot, simple, utile; » & n'ai point employé des phrases recherchées, ni les ornemens » d'une fausse éloquence, ou les subtilités de la Théologie : » mon dessein n'étant que d'enseigner la Vérité, d'une ma» niére nette, & claire, & dans un esprit humble, & sincére.

« On ne doit pas s'étonner de voir paroître tous les jours de » nouveaux Livres Spirituels; parce que Dieu a toujours de » nouvelles lumiéres à communiquer; & que les Ames ont » toujours besoin de ces Instructions. On n'a pas encore tout » dit, ni tout écrit; & l'on écrira jusqu'à la fin du monde. Les » lumiéres, que Dieu a répandues sur son Eglise, par le mi» nistére de saint Thomas le Docteur Angélique, sont admi» rables : cependant ce Saint disoit à l'heure de sa mort, que » la Majesté Divine avoit versé sur lui des rayons si purs, &

si vifs dans cet instant, que ceux qui l'avoient éclairé lorsqu'il écrivoit, n'étoient rien en comparaison de ceux, qui le pénétroient en ce moment. Dieu aura donc toujours de nouvelles lumiéres à communiquer aux hommes; & la Sagesse infinie ne s'épuisera jamais.

« Les difficultés qui se rencontrent dans le chemin intérieur, quelque grandes, & quelque nombreuses qu'elles soient, ne doivent pas jetter dans l'abattement : il est bien juste qu'il en coûte, pour obtenir une chose de si grand prix. Ayez bon courage; la Grace Divine, & la force intérieure qu'elle donne, vous rendront capables de surmonter tous les obstacles, qui vous viennent dans l'esprit, & beaucoup d'autres encore.

« Je n'ai pas pour but de traiter de la Contemplation d'une maniere spéculative, ni d'en faire l'Apologie, comme plusieurs Sçavans qui ont fait des Livres entiers, pleins de raisons solides, & de passages de l'Ecriture, & des Saints Peres, pour réfuter ceux qui la condamnent mal à propos. Durant plusieurs années, qu'un grand nombre d'Ames se sont mises sous ma Direction, pour les conduire dans le chemin intérieur, où elles étoient apellées, l'expérience m'a fait voir la nécessité qu'il y a de lever les obstacles, d'ôter les inclinations, & de rompre les chaînes, qui les empêchent de poursuivre leur course, & de s'avancer vers la Contemplation parfaite.

« C'est donc à quoi tendent principalement les conseils de ce Livre, parce qu'afin que les Ames que Dieu apelle, marchent d'un pas ferme & assuré dans ce chemin intérieur, il faut surtout ôter les obstacles, qui les arrêtent, & qui empêchent leur vol spirituel. Pour en venir à bout, je me suis plus servi de ce que la bonté infinie de Dieu a daigné m'enseigner, & m'inspirer; que des pensées, que la lecture des Livres auroit pû me suggérer. Il est vrai que quelquefois, quoiqu'assez rarement, j'ai cité des Auteurs que la pratique & l'expérience ont rendu sçavans sur cette matiére, afin que l'on comprenne, que la Doctrine qu'on enseigne ici, n'est ni fort nouvelle, ni fort singuliére.

« Ainsi ma premiére vûë a été, non de rendre assuré le chemin intérieur, mais de le débarrasser; & la seconde, d'instruire les Directeurs de Conscience, afin qu'ils n'arrêtent point les Ames que Dieu apelle, par des voyes secretes à la paix intérieure, & à la souveraine félicité. Que Dieu,

» par sa Miséricorde infinie, veuille leur faire obtenir la » fin qu'elles se proposent, & qu'elles souhaitent si ardemment.

« J'espére de la bonté de Dieu, que quelques-unes de ces » Ames avancées, qu'il apelle à cette sublime Science, tire» ront du fruit de mon travail; & alors je croirai mes soins bien » employés. C'est l'unique fin de mes vœux; & s'ils sont agréa» bles à Dieu, comme je n'en sçaurois douter, je serai entié» rement satisfait ».

XI. Ce que Molinos avoit insinué dans sa Préface, il le développe plus clairement dans la suite.

M. Dupin dit que cette Préface fait bien connoître la nature de l'Ouvrage, & le dessein de l'Auteur. Il nous paroît au contraire, que Molinos s'est contenté d'y insinuer, avec beaucoup de réserve, une partie des principes communs de sa nouvelle Méthode; sans y laisser même entrevoir les affreuses conséquences, qu'il en tiroit lorsqu'il s'expliquoit avec des personnes de confiance; & qu'il a dévelopées dans la suite de son Ecrit, particuliérement dans le troisiéme Livre de la Guide Spirituelle. Il s'est expliqué avec encore moins de retenue, dans quelques-unes de ses Lettres, où il dit nettement que l'Homme intérieur doit anéantir ses puissances, & demeurer comme un corps inanimé; sans penser ni à la récompense, ni à la punition, ni au Paradis, ni à l'Enfer, ni à la Mort, ni à l'Eternité : que la Voie intérieure est celle, où l'on ne connoît ni lumiére, ni amour, ni résignation : que l'Ame ne se doit souvenir, ni d'elle-même, ni de Dieu, ni d'autre chose; parce que dans la vie intérieure toute réfléxion est nuisible, même celle qu'on fait sur ses actions humaines, & sur ses propres défauts; enfin que le Contemplatif ne doit faire à Dieu aucune demande, ni lui rendre graces d'aucune chose, l'un & l'autre étant un acte de propre volonté. La lecture des Livres Spirituels, la Prédication, la Priére Vocale, l'Invocation des Saints, la Méditation même sur la Passion de JESUS-CHRIST, & tous les Actes extérieurs de vertu, selon Molinos, ne sont que des obstacles à la parfaite Contemplation, & à l'Oraison de Quiétude. Tels sont les obstacles, dont il prétendoit débarrasser le chemin intérieur, pour ces Ames avancées, apellées à la sublime Science.

XII. Erreurs de Molinos. Conséquences, qu'il tire de ses propres principes.

Ce Directeur Fanatique n'avoit déja que trop réussi à faire des Disciples. Pour connoître combien sa Doctrine pernicieuse avoit fait des progrès, & quelle étoit la nécessité de l'arrêter, il suffit de lire ce que le Cardinal Caraccioli, Archevêque de Naples, écrivoit au Pape Innocent XI, en ces termes :

XIII. Lettre du Cardinal Caraccioli au Pape Innocent XI.

TRE'S-SAINT PERE,

« Si j'ai quelque lieu de me consoler, & de rendre graces « à Dieu, en apprenant que beaucoup d'Ames confiées à mes « soins, s'appliquent au saint éxercice de l'Oraison Mentale, « source de toute Bénédiction Céleste ; je ne dois pas moins « m'affliger d'en voir quelques-autres s'égarer inconsidéré- « ment dans des voyes dangereuses. Depuis quelque tems, « Très-Saint Pére, il s'est introduit à Naples, &, comme je « l'apprends, en d'autres parties de ce Royaume, un usage « fréquent de l'Oraison passive, que quelques-uns apellent de « pure Foi, ou de Quiétude. Ils affectent de prendre le nom « de Quiétistes, ne faisant ni Méditation, ni Priéres Vocales ; « mais dans l'éxercice actuel de l'Oraison, se tenant dans un « grand repos ; & dans un grand silence, comme s'ils étoient « ou muets, ou morts, ils prétendent faire l'Oraison purement « passive. En effet il s'efforcent d'éloigner de leur esprit, & « même de leurs yeux, tout sujet de Méditation, se présentant « eux-mêmes, comme ils disent, à la lumiére, & au souffle de « Dieu, qu'ils attendent du Ciel, sans observer aucune Régle, « ni Méthode, & sans se préparer ni par aucune lecture, ni « par la considération d'aucun point ; quoique les Maîtres de « la Vie Spirituelle, ayent coutume de les proposer, surtout « aux Commençans, afin que par la réfléxion sur leurs pro- « pres défauts, sur leurs passions, & sur leurs imperfections, ils « parviennent à s'en corriger. Mais ceux-ci prétendent s'élever « d'eux-mêmes au plus sublime dégré de l'Oraison, & de la « Contemplation, qui vient néanmoins de la pure bonté de « Dieu, qui le donne à qui il lui plaît, & quand il lui plaît. « Aussi se trompent-ils visiblement, s'imaginant que sans avoir « passé par les éxercices de la Vie Purgative, ils peuvent par « leurs propres forces s'ouvrir d'abord le chemin de la Con- « templation : sans penser que les Anciens & les Modernes, « traitant cette matiére, enseignent unanimement, que l'O- « raison Passive, ou de Quiétude, ne peut être pratiquée que « par des personnes arrivées à la parfaite mortification de leurs « passions, & déja fort avancées dans l'Oraison. C'est cette « Méthode irréguliére de faire Oraison, par laquelle le Démon « est enfin parvenu présentement à se transformer en Ange de « Lumiére, dont je vais faire le Récit à Votre Sainteté, non « sans une très-grande horreur.

« Il y en a parmi eux qui rejettent entiérement la Priére «

LIVRE XXXVIII.

THOMAS MAZZA.

» Vocale : & il est arrivé que certains, exercés de long-tems » dans l'Oraison de pure Foi, & de Quiétude, sous la conduite » de ces nouveaux Directeurs, étant depuis tombés en d'au- » tres mains, n'ont pû se résoudre à dire le saint Rosaire, ni » même à faire le signe de la Croix, disant qu'ils ne peuvent, » ni ne veulent le faire, ni réciter aucune Priére Vocale, parce » qu'ils sont morts en la présence de Dieu, & que ces choses » extérieures ne leur servent de rien. Une femme élevée dans » cette pratique, ne cesse de dire : Je ne suis rien, Dieu est » tout ; & je suis dans l'abandon où vous me voyez, parce qu'il » plaît ainsi à Dieu. Elle ne veut plus se confesser ; mais elle » voudroit toujours communier : elle n'obeït à personne, & ne » fait aucune Priére Vocale. D'autres encore, dans cette Orai- » son de Quiétude, quand il se présente à leur imagination des » Images même Saintes, & de Notre Seigneur JESUS-CHRIST, » s'efforcent de les chasser en secouant la tête, parce, disent- » ils, qu'elles les éloignent de Dieu. C'est pourquoi ils font en- » core cette action ridicule & scandaleuse, même en commu- » niant publiquement, parce qu'alors il s'imaginent devoir » laisser JESUS-CHRIST, pour penser uniquement à Dieu. » Leur aveuglement est si grand, que l'un d'eux s'avisa un » jour de renverser un Crucifix de haut en bas, parce, disoit-il, » qu'il l'empêchoit de s'unir à Dieu, & lui faisoit perdre sa » présence. Ils sont dans cette erreur, de croire que toutes les » pensées, qui leur viennent dans le silence, & dans le repos » de l'Oraison, sont autant de lumiéres, & d'inspirations de » Dieu, & qu'étant la lumiére de Dieu, elles ne sont sujettes à » aucune Loi. De là vient qu'ils se croyent permis sans distinc- » tion tout ce qui leur passe alors dans l'esprit.

« Ces désordres me pressent, moi qui suis, quoiqu'indigne, » comme le Vigneron appliqué à la Culture de cette Vigne, » d'en rendre un compte éxact avec tout le respect que je dois » à Votre Sainteté, comme au grand Pere de Famille ; afin que » connoissant par sa sagesse, la racine envenimée, qui produit » de tels germes, il employe toute la force de son bras Apos- » tolique, pour les couper, & pour en arracher jusqu'à la ra- » cine, d'autant plus que sur cette matiére, il se répand des » Opinions, qui méritent d'être condamnées. Depuis que je » suis ici on m'a présenté un Manuscrit, qui traite de l'Oraison » de Quiétude, pour obtenir la permission de l'imprimer : il s'y » est trouvé tant de Propositions dignes de Censure, que jai ré- » fusé cette permission, & que j'ai retenu le Livre. Je prévois

XIV. M. Bossuet a raporté cette Lettre, à la suite de son Instruction, sur les Etats d'Oraison.

que les plumes se préparent de tous côtés à écrire des choses « dangereuses : je supplie Votre Sainteté de me donner les lu- « miéres, & les moyens qu'Elle jugera à propos, afin que de « ma part je puisse aller au-devant des plus grands scandales, « qu'il y a à craindre dans cette Ville, & dans ce Diocése ».

XV. Déguisement de Molinos, & son crédit.

Cette Lettre du 30 Janvier 1682 fut peut-être l'occasion, qui porta le Pape Innocent XI à faire venir à Rome le Pere Thomas Mazza, dont il connoissoit les lumiéres, le zéle, la fermeté; & à lui recommander si expressément de donner toutes ses attentions, pour découvrir ce mystére d'iniquité, que le sçavant Tauléré avoit combattu dans le quatorziéme Siécle; & qu'on renouvelloit dans le dix-septiéme. Quoiqu'il y eût déja sept ans, que Molinos avoit fait paroître sa Guide Spirituelle, & son petit Traité de la Communion Quotidienne; quoiqu'il ne cessât de diriger, & de dogmatizer au milieu de Rome, il s'envelopoit si adroitement dans ses expressions mystiques; & il cachoit avec tant d'artifice le venin de sa doctrine, que peu de personnes osoient le soupçonner d'erreur. Sa réputation se soutenoit, & le nombre de ses Pénitens, ou de ses Disciples croissoit toujours. Quelques Théologiens à la vérité avoient déja écrit contre lui : mais plusieurs autres ayant pris la plume en sa faveur, ses Partisans avoient eû assez de crédit, pour faire mettre à l'Index des Livres défendus, les Ecrits publiés contre celui de Molinos.

Dupin, ut sp. p. 626.

XVI. Le Commissaire Général, découvre de nouvelles horreurs.

Les choses en étoient là, lorsque le Commissaire Général entreprit de suivre cette affaire; & il en fit son capital. Indépendament de toute autre considération, le zéle de la Religion, & celui du Salut des Ames étoient des motifs assez puissans, pour le faire agir. Il le fit avec prudence, & avec succès. Il eut connoissance de plusieurs Lettres de Molinos, qui n'avoient point été publiées; & de quelques-unes de ses Conférences, où il avoit coutume de s'expliquer plus clairement. On vérifia plusieurs de ses Propositions, où l'Auteur favorisoit ouvertement la corruption du cœur humain; & déclaroit innocentes les actions les plus contraires à l'honnêteté & à la pudeur. Entre les soixante-huit Propositions, extraites de ses Ecrits, ou de ceux de ses Disciples, & insérées dans la Bulle d'Innocent XI qui les condamna, il y en a plusieurs, que nous n'oserions raporter en notre Langue. Il suffit de remarquer ici que (selon le Novateur) les révoltes de la chair, les plus humiliantes pour des Ames chastes, n'étoient que des violences de Satan, propres à purifier le Contemplatif : « Quand «

Prop. 47.

» ces violences arrivent, il faut, disoit-il, laisser agir Satan; » sans s'y opposer, par effort, ni par adresse, mais demeurer » dans son néant; & quoiqu'il s'en ensuive des actions hon- » teuses... même encore pis, il ne faut pas s'en inquiéter, mais » bannir les scrupules, les doutes, & les craintes; parce que » l'Ame en est plus éclairée, plus fortifiée, & plus pure; & » qu'elle acquiert la sainte liberté. Surtout il faut bien se » garder de s'en confesser: c'est très-bien fait de ne s'en point » accuser, parce que c'est le moyen de vaincre le Démon, & » d'acquérir un trésor de paix ».

XVII. Molinos est arrêté à Rome.

Le Commissaire Général ayant fait toutes les Informations, & pris toutes les assurances nécessaires, Michel de Molinos fut enfin arrêté, & conduit dans les Prisons de l'Inquisition de Rome, au mois de Juillet 1685. Quelque tems après le Cardinal Cibo, premier Ministre du Pape, écrivit une Lettre Circulaire à tous les Evêques d'Italie, pour les avertir que, sous prétexte d'enseigner des Méthodes d'Oraison, on répandoit de toutes parts des Erreurs éxécrables. Il leur enjoignoit en même tems de la part de Sa Sainteté, de tenir la main à purger leurs Diocèses, de telles maximes, & de tels Directeurs; d'empêcher surtout qu'il n'y en eût de ce caractére dans les Communautés Religieuses. On nomma des Visiteurs de Couvens, & on leur ôta les Livres de Molinos. Dans cette Lettre on faisoit mention de dix-neuf Propositions erronées, tirées des Livres des Quiétistes : à chacune de ces Propositions on avoit joint une courte Réfutation.

XVIII. Et condamné à faire une Abjuration publique de ses Erreurs.

Pendant que le Tribunal de l'Inquisition instruisoit le Procès de Molinos, sur ses Ecrits, & sur ses Aveux; bien des gens de tout Sexe, & de toute Condition, furent arrêtés, comme suspects de Quiétisme. Enfin le 28 d'Août 1687 la Congrégation des Cardinaux du Saint Office rendit un Décret, pour condamner Molinos à abjurer publiquement ses Erreurs. Ce Jugement fut éxécuté le 3 de Septembre suivant, sur un Amphithéâtre, dressé pour cela dans l'Eglise de la Minerve. Outre le Sacré Collége, & le Clergé de Rome, on y vit un concours extraordinaire de Personnes de Qualité, & une affluence incroyable de Peuple. Le Pape, qui voulut que cet Acte se fît avec le plus grand appareil, avoit accordé des Indulgences, pour y attirer plus de monde, afin que la Rétractation publique du Chef des Quiétistes, servît à l'amendement de ses Disciples, & fût un préservatif pour les Fidéles. Molinos, conduit des Prisons de l'Inquisition, parut sur le Théatre, les mains liées,

XIX. Il la fait dans l'Eglise de la Minerve, entre les mains du Commissaire du Saint Office.

liées, & tenant un Cierge allumé. Notre Commissaire Général reçut son Abjuration, & prononça la Sentence de sa Condamnation. Le Décret de l'Inquisition, qui fut lû devant cette grande Assemblée, étoit conçu en ces termes :

XX. Décret contre Molinos.

« Pour arrêter le cours d'une Hérésie très-dangereuse, « qui s'est répandue en plusieurs parties du Monde, au grand « scandale des Ames, il faut que la Vigueur Apostolique s'a- « nime, afin que par l'Autorité, & la sagesse de la Sollicitude « Pastorale, l'audace des Hérétiques soit abbatue dès les pre- « miers efforts de l'Erreur ; & que le flambeau de la Vérité Ca- « tholique, qui brille dans la sainte Eglise, la fasse voir de « toutes parts pure de l'horreur des fausses Doctrines. Etant « donc notoire qu'un Enfant de perdition, nommé Michel « de Molinos, a enseigné de vive voix, & par des Ecrits répan- « dus de tous côtés, des Maximes Impies, qu'il a même mises « en pratique ; par lesquelles, sous prétexte d'une Oraison de « Quiétude, contraire à la Doctrine, & à la Pratique des SS. « Peres depuis la Naissance de l'Eglise, il a précipité les Fidé- « les, de la vraye Religion, & de la pureté de la Piété Chrétien- « ne, dans des Erreurs très-grandes, & dans des infamies hon- « teuses : notre Très-Saint Pere le Pape Innocent XI, qui a « tant à cœur que les Ames confiées à ses soins puissent heu- « reusement arriver au Port du Salut, en bannissant toute « Erreur, & toute Opinion mauvaise ; dans une affaire si im- « portante, après avoir oui plusieurs fois en sa présence les « Eminentissimes & Révérendissimes Cardinaux, Inquisiteurs « Généraux dans toute la République Chrétienne ; & plusieurs « Docteurs en Théologie ; ayant aussi pris leurs Suffrages de « vive voix, & par écrit, & les ayant mûrement éxaminés « (l'Assistance du Saint-Esprit implorée) il a ordonné qu'on « procéderoit, comme s'ensuit, à la Condamnation des Pro- « positions ici raportées, dont Michel de Molinos est Auteur, « qu'il a reconnu être les siennes, qu'il a été convaincu, & « qu'il a confessé respectivement avoir dictées, écrites, com- « muniquées, & crues ».

XXI. Il est condamné à une Prison perpétuelle. Le Commissaire lui donne l'Absolution des Censures.

On lut ensuite soixante-huit Propositions, extraites des Ecrits de Molinos, & justement condamnées, tant par le Tribunal du Saint Office, que par le Pape. Pendant cette lecture le Peuple cria plus d'une fois, que le Novateur méritoit d'être brûlé : *Al fuoco*. Mais on eut égard à son repentir, & on se contenta de le condamner à une Prison perpétuelle, selon le pouvoir qu'il en avoit reçu du Pape, le Commissaire Général le

LIVRE XXXVIII.

THOMAS MAZZA.

réconcilia à l'Eglise, par l'Absolution des Censures qu'il avoit encourues (1). Tout cela fut confirmé par une Bulle de Sa Sainteté, du 20 Novembre 1687. M. Bossuet a eû raison de dire, que depuis le Concile de Vienne on n'avoit point frappé d'un si rude coup les fausses & irréguliéres Spiritualités. Mais ce coup, tout rude qu'il étoit, ne put entiérement dissiper la Secte des Quiétistes. Tandis que Molinos pénitent s'efforçoit de réparer par ses larmes, le scandale de sa Doctrine, quelques-uns de ses Disciples entreprirent de justifier ses égaremens. D'autres continuérent à déguiser ses Erreurs, & à les répandre. D'un autre côté, les Prélats, & les Docteurs Catholiques écrivirent contre le Quiétisme. Plusieurs Evêques de France le firent avec beaucoup de force & de dignité.

Instruction sur les Etats d'Orai. p. 385.

On pouvoit espérer, que Thomas Mazza, dont le nom & les talens étoient connus dans la République des Lettres, publieroit aussi quelque Ouvrage sur les mêmes Matiéres, qu'il avoit examinées des premiers, & avec tant de soin. Mais il ne vécut pas long-tems après la consommation de l'affaire, qui l'avoit occupé pendant près de six années entiéres. Le Seigneur, qui voulut sans doute récompenser son travail, l'apella à lui dans le mois de Juillet 1688 (2). Le Maître du Sacré Palais, Dominique-Marie Pozzobonelli, mourut le même jour à Rome, & le même Orateur fit l'Oraison Funêbre de ces deux Théologiens.

(1) Le Pape Innocent, dans sa Bulle, *Cœlestis Pastor*, dit: Après que ledit de Molinos revêtu de l'Habit de Pénitent, a abjuré publiquement les Erreurs & Hérésies susdites, nous avons donné pouvoir à notre cher Fils le Commissaire de notre S. Office, de l'absoudre en la forme ordinaire de l'Eglise, des Censures qu'il avoit encourues: ce qui auroit été accompli en tout point, en éxécution de notre Ordonnance, du 3 Septembre de la présente année.

(2) Non diu postea vixit Thomas noster, quem mense Julio anni 1688, mortalitatem exuisse magno omnium luctu & desiderio refert Rovetta. *Echard. Tom. II, pag. 718. Col. 1.*



## DOMINIQUE-FERDINAND NAVARRETTE, PREFET APOSTOLIQUE DES MISSIONNAIRES DOMINICAINS A LA CHINE; DEPUIS ARCHEVESQUE DE SAINT-DOMINGUE DANS LA NOUVELLE ESPAGNE.

DOMINIQUE-FERDINAND NAVARRETTE.

I. Patrie, & Vocation de Navarrette.

CET Homme Apostolique, qui, par ses Vertus, ses Ecrits, & ses longs Travaux, a rendu son Nom célébre, non-seulement dans l'Europe, mais encore dans l'Asie, & dans l'Amérique, étoit natif de Peñafiel, petite Ville d'Espagne, dans la Vieille Castille. Ayant prit l'Habit de saint Dominique dans sa Patrie vers l'an 1630, & fait ses Etudes dans notre Collége de saint Grégoire à Valladolid, il enseigna quelque tems avec honneur dans les mêmes Ecoles; & sa réputation commençoit à se répandre dans les autres Universités du Royaume, lorsque le zéle du Salut des Ames le transporta dans les Pays les plus éloignés, pour faire connoître le Nom de JESUS-CHRIST aux Nations Infidelles (1).

II. Il va annoncer JESUS-CHRIST aux Gentils.

Le Pere Jean-Baptiste de Morales, qui pendant plus de vingt-cinq ans n'avoit cessé de travailler à la Vigne du Seigneur, dans les Philippines, dans l'Empire du Grand Mogol, & dans celui de la Chine; après avoir gagné une infinité d'Ames à JESUS-CHRIST, & avoir souvent arrosé ces Missions, de ses sueurs, & de son sang, étoit allé à Rome l'an 1644, & avoit obtenu du Pape Innocent X, la décision de plusieurs difficultés touchant le Culte, & les pratiques des Chinois. Revenu ensuite en Espagne, il y assembla un nombre considérable d'Ouvriers Evangéliques, résolu de conduire lui-même ce nouveau secours dans nos Missions Etrangéres, & de ne finir sa vie que dans ce glorieux travail. Navarrette, animé du même esprit Apostolique, se joignit avec joye à ce grand Serviteur de Dieu, avec vingt-sept autres Religieux du même Ordre, & de la même Nation. Pleins de confiance en la Divine Bonté, & comptant pour rien les périls, & les fatigues d'une

(1) F. Dominicus-Ferdinandus Navarrette, Vulgò Fernandez, Hispanus, vir egregiis in Ecclesiam meritis, exantlatisque pro fide laboribus, ac scriptis omnigenâ eruditione refertis, usquequaque Clarissimus, in Civitate Rupefideli, vulgò *Peñafiel*, Castellæ veteris natus est, ibidemque Ordinem amplexus, exactis in Pinciano nostro S. Gregorii Collegio studiis, inter Condiscipulos adeò emicuit, ut mox in eodem artium Lector institutus fuerit, ac professus est. Primarias deinceps Academiarum Hispanarum Theologiæ Cathedras Ordini addictas sperare poterat; at Evangelii apud Infideles Sinas præsertim propagandi zelo ardens divino huic se totum devovit consilio, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 720. *Col.* 2.

LIVRE XXXVIII.

DOMINIQUE-FERDINAND NAVARRETTE.

longue Navigation, ils s'embarquérent ensemble au Port de *Sanlucar*, dans l'Andalousie, au mois de Juin 1646, & ne furent rendus au Méxique que vers la fin de l'année.

III. Arrive au Méxique. Vide Hist. Philipp. Et Echard. Tom. II, pag. 611, 612, 720.

Leur dessein devoit les conduire plus loin; mais il leur fallut attendre un tems favorable pour la Navigation, & le Vaisseau qui les devoit porter dans les Philippines. Navarrette mit cependant tous ses momens à profit, soit pour se perfectionner toujours dans l'Etude de la Religion, & dans la pratique de toutes les Vertus; soit pour apprendre la Langue de ces différens peuples, ausquels il vouloit annoncer l'Evangile. Il avoit, dans la personne de Morales, un Pere & un Maître, également pieux & sçavant, zélé, & expérimenté: il en profita pour faire comme les premiers Essais de l'Apostolat, par les Exercices de l'Oraison, & les Travaux de la Pénitence. Il étoit en état de commencer une Mission avec espérance de succès, lorsque le jour des Rameaux, cinquiéme d'Avril 1648, il se mit sur la Mer pacifique, & arriva heureusement dans les Isles Philippines, le 29 de Juin de la même année.

IV. Et passe aux Philippines.

Pendant que Jean-Baptiste de Morales, avec quelques-uns de ses Compagnons, continuoit sa route vers la Chine, où il étoit attendu, & où il fut reçu avec une joye incroyable, par les nouveaux Chrétiens, à qui il avoit procuré la connoissance du vrai Dieu; Dominique Navarrette fut prié de s'arrêter quelque tems à Manille, & de remplir une Chaire de Théologie, dans le Collége de saint Thomas. Il se rendit d'autant plus volontiers à ce que les Supérieurs éxigeoient de lui, que cet Emploi s'accordoit avec le plan qu'il avoit fait, de se consacrer tout entier au service de la Religion. D'un côté, il formoit des Disciples, destinés à porter un jour le flambeau de la Foi, dans ces vastes Régions de l'Orient; & de l'autre, il se trouvoit à portée de converser souvent avec les Chinois, les Japonois, les Indiens, qui faisant un grand Commerce dans les Philippines, pouvoient l'instruire de tout ce qui regardoit les Loix, les Usages, les Mœurs, le Génie, & l'Idiome de leurs Pays. Il ne finit ses Exercices Scholastiques, que pour se livrer sans partage à ceux de la Vie Apostolique. Ce fut dans l'Isle même de Manille qu'il voulut les commencer. De là il passa dans le Royaume de Macassar, ou de Mancaçar. Il prêcha le Carême de 1659 dans la Ville de Macao; & avant la fin de la même année, il entra dans la Chine propre; dont le langage lui devint en peu de tems si familier, qu'il s'énonçoit avec fa-

V. On l'oblige de professer dans le Collége de saint Thomas.

VI. Commence ses Missions.

VII. Se rend la Langue Chinoise familiére.

cilité, & écrivoit avec élégance dans la même Langue (1).

Avec un tel secours Navarrette travailla plus utilement à avancer l'Œuvre de Dieu, par la Conversion des Infidéles, & l'Instruction de ceux qui avoient déja embrassé la Foi. En état de lire d'abord les Livres des Chinois, il lui fut aussi plus facile de discerner sûrement ce qu'il pouvoit y avoir de bon, d'avec ce qu'il falloit rejetter comme superstitieux, & trop opposé à la pureté de notre Religion. De quelque zéle qu'il fût animé pour la propagation de la Foi, il aimoit mieux multiplier un peu moins ses Chrétiens, dans les Provinces qu'il étoit obligé de parcourir, & ne donner le Baptême, qu'à ceux que la Grace avoit mis dans une sincére résolution d'abandonner entiérement le Culte, & les Cérémonies superstitieuses de leurs Ancêtres. Sur ce point on le vit toujours ferme, & invariable; quoiqu'il se fît un devoir de conserver toujours la charité, & la paix, avec ceux mêmes des Ministres Evangéliques, qui ne pensoient pas comme lui. Mais sa fermeté n'empêcha pas qu'il ne gagnât la confiance des Peuples; & qu'il n'eût bien des actions de graces à rendre, pour l'abondante bénédiction, qu'il plut au Seigneur de répandre sur ses travaux. Le zéle, la ferveur, le courage à toute épreuve, que firent paroître dans l'occasion quelques-uns de ses nouveaux Chrétiens, le remplirent d'admiration, & d'une joie d'autant plus pure, qu'il avoit appris à dire avec le Prophéte: Ce n'est point à nous, Seigneur, non ce n'est point à nous, mais à votre Saint Nom, que cette Gloire appartient. Un tel changement ne peut être que l'Ouvrage de votre Droite.

VIII. Prudence dans le le saint Ministére.

IX. Fruits.

Voyez l'Apologie des Dominic. Chap. XVII, XVIII.

Fontan. in Monu. ad an. 1662, 1663.

Après avoir éxercé pendant deux ans le saint Ministére, dans la Province de *Foquien*, Navarrette travailla une année entiére, avec le même zéle, & le même succès dans celle de *Chekiang*: & à ses Prédications presque continuelles, il ajoûtoit une autre occupation, également utile aux naturels du Pays, & aux Ministres Européens, qui venoient de si loin, pour leur annoncer l'Evangile. Les différens Ouvrages, qu'il avoit déja commencés, & qu'il mit depuis au jour, en com-

X. Utiles occupations.

(1) Ad Insulas Philippinas pervenit Vigiliâ S. Jo. Bapt... subitò Sacræ Theologiæ Lector in Collegio S. Thomæ Malinensi positus est, primariamque etiam posteà Cathedram pro præclarâ in docendo ratione obtinuit. Eo solutus exercitio, Infidelium, novarumque, ut aiunt, Christianitatum instructioni totus incubuit, in Insulis Philippinis primùm, deinde in Regno *Macazar*, quò missus anno 1657; & per quadragesimam Conciones habuit tum in Civitate *Macao*, ad quam accessit anno 1659; demum eodem anno in Sinarum Imperio, quorum Linguam brevi familiarem sibi fecit, adeò ut eâ & eleganter scriberet, & promptè loqueretur, &c. *Echard. Tom. II, p. 720. Col. 2.*

LIVRE XXXVIII.

DOMINIQUE-FERDINAND NAVARRETTE.

battant solidement la Superstition, & l'Idolâtrie, instruisoient les nouveaux Chrétiens, soutenoient leur Foi; & pouvoient être d'un grand secours aux autres Missionnaires, pour apprendre plus promptement la Langue, & travailler plus facilement à la Conversion des Infidéles. Mais tandis qu'il continuoit ainsi ses travaux pour la Gloire de Dieu, la mort mit fin à ceux du Pere Jean-Baptiste Morales. Ce digne Supérieur, & depuis tant d'années le grand appui de nos Missions, se reposa enfin dans le Seigneur le 17 Septembre 1664, dans la Province de Foquien. Tant de Fidéles, qu'il avoit engendrés en JESUS-CHRIST; tant d'Eglises, qu'il avoit fondées, ou édifiées par ses Vertus, surtout par sa patience dans les souffrances, le pleurérent (1); mais personne ne fut plus sensible à cette perte commune, que Dominique Navarrette, qui se faisoit honneur d'être son Disciple; & qui devint son Successeur dans la Charge de Préfet Apostolique de nos Missions dans les Provinces de la Chine (2).

XI. Navarrette succéde à Jean-Baptiste Morales, dans la Supériorité des Missions.

Le mérite, la capacité, & le zéle toujours agissant, du Serviteur de Dieu, étoient si généralement connus, qu'on le vit avec plaisir dans une place, dont lui seul se croyoit indigne. Il ne tarda pas à en sentir tout le poids, lorsque la persécution contre l'Eglise de la Chine, excitée d'abord par quelques Tartares en 1663, selon Fontana, éclata avec plus de fureur l'an 1665. Les Ministres de la Cour firent publier des Edits sévéres contre tous ceux, qui prêchoient, ou qui embrassoient la Loi de JESUS-CHRIST. Le prétexte de ces Edits fut, dit-on, un Livre des Ephémérides, composé par le Pere Jean-Adam Jésuite; mais la véritable raison ne fut autre, que la haine que ces Infidéles avoient conçue contre notre Religion, ou le chagrin qu'ils avoient de voir le grand nombre de nouveaux Chrétiens, qui se multiplioient tous les jours dans les différentes parties de la Chine (3). Tous les Missionnaires, de quelque Institut qu'ils fussent, eurent ordre de se rendre

In Monu. ad An. 1663, p. 676. Col. 1.

XII. Persécution contre les Chrétiens.

XIII. Tous les Missionnaires sont relégués.

(1) Post fustigationes, pressuras, atque ludibria... pugnis contusus, & ad mortem penè vulneratus, patientiâ suâ incredibili multos Evangelii filios Ecclesiæ dedit, novasque in vastissimis illis Regionibus, & Christianitates, & Ecclesias, partim auxit, partim fundavit vir verè Apostolicus, &c. *Fontan. in Monu. Dom. ad an. 1664. pag. 676. Col. 2.*

(2) Annis duobus stetit, Navarrette, in Provinciâ *Fo Ngan*, & anno uno in Provinciâ *Chekiang*, partes viri verè Apostolici omnes implens, Missionis etiam præfectus in his Regionibus constitutus. *Echard. Tom. II, pag. 720.*

(3) Verùm anno 1665, occasione Ephemeridum lunarium Joannis-Adami S. J. Collegii Mathematici Præsidis, quæ Collegii rituum Præfecto, aliisque Infidelibus non placuerunt; sed verius ex eorum adversus fidem Christianam zelo ac livore, gravissima exorta est in Ecclesiam tempestas, &c. *Ibid.*

à Pékin, où étoit la Cour. De-là on les relégua à Macao; mais à cause de quelques Contestations, survenues entre les Portugais, & les Chinois, on les retint dans la Ville de Canton, sans les enfermer, & sans leur laisser aucune autre liberté, que celle de sortir de l'Empire.

LIVRE XXXVIII.

DOMINIQUE-FERDINAND NAVARRETTE.

XIV. Leurs Conférences à Canton.

Durant cette Captivité, qui fut de plusieurs années, les Ministres de JESUS-CHRIST, Franciscains, Jésuites, Dominicains, conférérent souvent ensemble sur les intérêts de la Religion, sur la maniére de prêcher l'Evangile, & sur ce qu'il falloit ou tolérer, ou interdire à tous ceux qui demanderoient désormais la Grace du Baptême. Ces Conférences furent toujours pacifiques; mais les sentimens ne purent jamais se réunir sur le dernier article. Dominique Navarrette profitoit cependant de son loisir, pour mettre la derniére main à quelques Ouvrages. Le peu d'espérance d'obtenir bientôt la liberté de reprendre ses Fonctions Apostoliques dans la Chine, le détermina enfin à revenir en Europe, après avoir pourvû aux besoins de la Mission, autant que la situation présente des affaires pouvoit le lui permettre. Il étoit à Madrid au mois de May 1672; & arrivé à Rome au commencement de l'année suivante, il fit une Rélation éxacte de la Mission, non-seulement au Général de son Ordre, mais aussi au Pape Clément X, & à la Sacrée Congrégation de la Propagande.

XV. Nouveau travail de Navarrette, qui revient en Espagne; & se rend à Rome.

C'est dans cette Rélation, que l'Auteur fait mention de quatre Ouvrages, qu'il avoit composés en Langue Chinoise, & dont nous ne doutons pas que les Copies ne fussent répandues dans le Pays. Tels sont, 1°. Une Explication des Vérités Catholiques, avec la Réfutation des Erreurs les plus communes de la Chine: 2°. Un Catéchisme, ou Instruction sur les Noms admirables de Dieu: 3°. Une Apologie de la Religion Chrétienne, contre un Chinois, nommé *Jang Kuang Sien*, qui, l'an 1659, avoit publié un Ouvrage en deux Livres, contre les Prédicateurs de la Foi: 4°. Une Compilation, ou Extrait des meilleurs Livres Chinois (1).

XVI. Ouvrages en Langue Chinoise.

Vide Echard, Tom. II, p. 723. Col. 2. Moréri Tom. V, *Verbo Navarrette*

Le Pere Navarrette n'étoit point allé à Rome, pour y trouver la récompense de ses travaux: aussi refusa-t-il constamment celle qui lui fut offerte. Sur son Exposé, on avoit senti la nécessité d'envoyer dans la Chine, un Chef de toute la Mission, avec un caractére; qui, en lui attirant le respect des Missionnaires de différens Ordres, pût les réunir tous dans les

(1) Præceptor Ethnicus ex optimis quibusque Sinensium Libris extractus, & ex eorumdem sententiis concinnatus. *Echard. Tom. II, pag. 723. Col. 1.*

LIVRE XXXVIII.

DOMINIQUE-FERDINAND NAVARRETTE.

mêmes pratiques. La sagesse, & les talens de Navarrette étant bien connus du Pape, & des Cardinaux, le Cardinal Ottoboni alors Préfet de la Congrégation de la Propagande, & depuis Pape sous le nom d'Aléxandre VIII, le proposa pour être élevé à l'Episcopat, & chargé de la conduite des Missions, dans l'Empire de la Chine. Mais le Disciple de JESUS-CHRIST crut avoir de bonnes raisons, pour ne point accepter cet honneur. Il les fit agréer ces raisons; & il reprit le chemin d'Espagne (1); après avoir donné par écrit plusieurs doutes, sur lesquels il souhaitoit que la Congrégation du S. Office voulût bien prononcer. Dans un de ses Traités il nous apprend, que cet Ecrit fut remis, avec les Réponses des Cardinaux, à Laurent Brancato, apellé depuis le Cardinal de Laurea, & à Cajetan Miraballi Clerc Régulier.

XVII. Navarrette refuse une Dignité, qui lui est offerte.

XVIII. Ouvrages qu'il publie à Madrid.

Dès son arrivée à Madrid, après de si longs Voyages, notre infatigable Auteur reprit la plume; comme s'il ne pouvoit se délasser d'un travail que par un autre. On peut voir le nombre de ses Ouvrages, dans le long Catalogue, qu'en a fait le P. Echard. Ils sont presque tous écrits en Langue Espagnole: le plus grand de tous, & peut-être le plus curieux, est divisé en trois parties. La premiére, qui contient sept Traités, fut imprimée à Madrid l'an 1676, & dédiée au Prince Don Jean d'Autriche, sous le Titre de Traités Historiques, Politiques, & Moraux; avec une courte Description de l'Empire de la Chine, de la Religion de ces Peuples, & de plusieurs faits, qui appartiennent à l'Histoire de leurs Empereurs, ou de leurs plus célébres Philosophes, &c.

XIX. Il est fait Archevêque de Saint-Domingue, dans l'Isle de ce nom.

Tandis que Navarrette faisoit commencer l'Impression du second Volume, où il étoit parlé au long des anciennes, & des nouvelles Disputes touchant la Mission de la Chine, & du Japon, le Roy Catholique Charles II, le nomma à l'Archevêché de Saint-Domingue, dans la Nouvelle Espagne; & Sa Majesté témoigna d'abord qu'Elle ne recevroit ni refus, ni excuse. Le Pape Innocent XI fit expédier les Bulles; & le nouvel Archevêque ayant reçu la Consécration dans la Ville Royale, arriva à son Eglise avant la fin de 1678. On ne laissoit point d'avancer à Madrid l'impression de son Ouvrage; mais Jean d'Autriche étant décédé l'année suivante, la mort du Mécénas, & l'absen-

(1) In quo loco res essent Sinicæ factâ ad summum Pontificem, & Congregationem S. R. E. Cardinalium relatione, adeò se omnibus probavit; ut cùm de Episcopo in eas Regiones mittendo deliberaretur, ipsemet à Cardinali Ottobono, Congregationis tunc Præside, posteà Alexandro VIII, S. P. eâ Dignitate ornandus propositus fuerit; quod tamen munus optimis rationibus permotus sapienter effugit, &c. *Echard. Tom. II, pag. 721. Col. 1.*

ce

ce de l'Auteur, firent que cette Impreſſion ne fut point continuée. Nous avons cependant tout l'Ouvrage en Manuſcrit dans les Archives de l'Ordre : & c'eſt de là que nous avons appris une partie de ce que nos Miſſionnaires avoient fait dans l'Empire de la Chine. On y voit auſſi en quel état ſe trouvoit cette Miſſion, lorſque Navarrette en partit. Ce qu'il en dit appartient à ſon Hiſtoire ; il a écrit d'ailleurs d'un ſtyle ſi ſimple, & ſi modeſte ; que, ſelon la Réfléxion d'un célébre Apologiſte, la vérité des faits s'y fait ſentir, auſſi-bien que la ſincérité de l'Ecrivain :

XX. Une partie de ſes Ouvrages demeure en Manuſcrit dans nos Archives.

Navarret. Tom. II. Traité I. Prælud. pag. 28.

« Dieu a permis, dit-il, que les Religieux de mon Ordre « ſoient entrés en 1631 dans cette Moiſſon. Ils y ſont demeu- « rés juſqu'en la préſente année 1677 ; & nous eſpérons de la « Grace de Dieu, qu'ils continueront d'y demeurer. Il y a « eû vingt Ouvriers, qui ont particuliérement cultivé cette « Vigne ; & tous ont ſçu aſſez bien la Langue Mandarine, qui « eſt la plus commune dans tout l'Empire : la plûpart ont même « ſçu la Langue particuliére de chaque Province, où ils réſi- « doient. Il n'y a que ceux qui ont étudié les Langues, qui « puiſſent ſçavoir quelles en ſont les difficultés. Je ne dis point « qu'ils fuſſent tous très-doctes, très-prudens, très-pieux, « comme je vois qu'on le dit de quelques autres. Je dirai ſeu- « lement que c'étoient des Sujets propres à l'Emploi, auquel « les Supérieurs les deſtinoient : en quoi ils agiſſent avec autant « de réſerve, & de précaution, qu'on en doit apporter dans « un choix ſi important. Mais quand ils ſe ſeroient trompés « quelquefois, comme je crois qu'ils ont fait en me choiſiſſant, « il ne faudroit pas s'en étonner ; puiſqu'étant hommes, ils peu- « vent tomber en de ſemblables fautes.

XXI. Ce qu'il nous apprend de nos Miſſions de la Chine.

« Il y a eû parmi ces Miſſionnaires un ſaint Martyr le Pere « François Capillas, Religieux du Couvent de Valladolid : les « Actes de ſon Martyre ſont préſentement dans les Archives « de la Congrégation des Rites. Le Vénérable Pere Dominique « Coronado, Religieux du Couvent de ſaint Etienne de Sala- « manque, mourut à Pékin, & il mourut Martyr, ſelon le ſen- « timent de ſix Peres Jéſuites, qu'ils m'ont donné par écrit, « & que j'ai envoyé aux Religieux de notre Province. D'autres « ont été cruellement traités & fouetés, comme les Peres Jean- « Baptiſte Morales, & François Diaz. J'ai dit quelque choſe de « la perſécution de l'année 1665, dans le premier, & le ſixié- « me Traité de mon premier Tome. Nous avions en ce tems- « là onze Réſidences, vingt Egliſes, & quelques Oratoires dans «

» des Villages. Lorsque la persécution commença en 1664, » nous avions des Eglises dans cinq Villes, trois Bourgs, & » trois Villages. Ces lieux étoient dans trois Provinces, *Fokien*, » *Chekiang*, & *Kantung*. Les Voleurs & les Pirates de Mer ont » détruit quelques-unes des premiéres ; & les Payens habitans » des Lieux mêmes ont détruit les autres. J'ai remarqué dans » le sixiéme Traité de mon premier Tome, que comme c'est » à nous de semer la Parole de Dieu, il n'appartient qu'à Sa » Divine Majesté de faire croître, & meurir les grains. Nous » avions en 1668 environ dix mille Chrétiens ; & les choses pa» roissoient si bien disposées lorsque la persécution arriva, qu'il » sembloit que nous étions venus au tems de la Moisson: » mais l'homme ennemi sema la zizanie, & empêcha le fruit.

« Quand notre Ordre n'en auroit point fait d'autre en la » Chine, que celui qu'on a vû dans le tems de la persécution, » lorsque nous étions retenus à Canton, il me sembleroit tou» jours fort considérable. J'ai déja marqué comme notre Re» ligieux Chinois, étant demeuré libre, visita les Eglises de la » Chine, administra les Sacremens, réconcilia les Apostats, » & convertit un très-grand nombre d'Infidéles. Il baptisa plus » de trois mille personnes, dans le tems même où notre enne» mi les armes à la main nous faisoit une cruelle guerre. Les » Brebis étoient poursuivies par le Loup, dépourvûës de tout » secours ; & il plût à Dieu d'opérer toutes ces merveilles par » ce pauvre Chinois. N'a-t-on pas raison de dire que c'est vrai» ment le doigt de Dieu qui les opére ? On a aussi écrit le nom» bre des personnes, que lui, & le Pere Varo ont baptisées à » *Fokeu*. Je puis assurer que Notre Seigneur donna en peu » d'années aux Peres Antoine de Sainte Marie, & Bonaven» ture Ibanez, de l'Ordre de Saint François, environ quatre » mille Chrétiens, dans la Ville Métropolitaine de Kantung... » sans permettre les Cérémonies, que les Chinois pratiquent » à l'égard de leurs Morts. Ces deux Religieux furent réduits » à une si grande nécessité, que leur meilleure nourriture » étoient les herbes, qu'ils cueilloient dans le fossé de la Ville.

Grégoire Lopez.

« Pour ce qui regarde la qualité de nos Chrétiens, au sujet » desquels on nous fait plusieurs insultes, j'en dirai ici la vérité, » quoique cela ne soit pas nécessaire. Je suppose que depuis » 1649, nos Religieux ont baptisé plus de cinq mille quatre » cens personnes : nous ne pouvons pas dire précisément le » nombre de ceux qui l'ont été les années précédentes, parce » que les Registres ont été brûlés. Mais selon ce que j'ai oui

dire à nos anciens, le tout revient bien au nombre que j'ai « marqué ailleurs. Il paroît petit à quelques-uns; il nous paroît « fort grand à nous autres. Parmi ces Chrétiens, il y a eû qua- « tre Mandarins d'Epée; trois *Kun-Sing*, qui sont des Bache- « liers Jubilés, qui auroient pû parvenir au Mandarinat, mais « ils ne l'ont pas voulu. Les Bacheliers ou Licenciés passent « le nombre de soixante & dix; dont il y en avoit trente-qua- « tre vivans en 1671, comme le Pere François Varo me l'a « mandé. Il n'y en avoit que quatre de ce nombre qui fussent « tiédes; tous les autres remplissoient tous leurs devoirs de « Chrétiens, avec une ferveur très-éxemplaire. Nous avons « encore un Chrétien d'une Famille considérable, nommé *Jean* « *Mieu*, Mandarin; la Femme d'un Viceroy nommé *Lieu* « *Chun Zao*, qui s'appelloit *Marie Mieu*... Entre les Lettrés « nous avons eû un nommé Antoine, qui avoit fait vœu de « chasteté, au grand étonnement des Chinois, & qui refusa « des Partis considérables qu'on lui présenta. Il étoit Profès de « notre Tiers-Ordre; & après avoir vêcu d'une maniére éxem- « plaire, il mourut âgé de trente-six ans. J'en ai connu un autre « nommé *Piedro Chen*, aussi Profès de notre Tiers-Ordre, qui « disputa avec tant de zéle & de vigueur, en présence d'un Visi- « teur Payen, contre d'autres Lettrés, qui calomnioient notre « sainte Loi, qu'étant demeuré victorieux, & ses Adversaires con- « vaincus, le Visiteur jugea que la Loi de Dieu étoit sainte & vé- « ritable; & que tout ce qu'on disoit pour la rendre méprisable, « n'étoit qu'un tissu de faussetés. Les Infidéles couverts de con- « fusion, & remplis de fureur, à la sortie de l'Audience, se jetté- « rent sur ce fidéle Soldat de JESUS-CHRIST, & le frappérent « avec tant de violence, qu'étant de retour chez lui, & vo- « missant le Sang, il mourut trois jours après, ayant reçu les « Sacremens de l'Eglise. Quatre autres perdirent généreuse- « ment leurs dégrés pour la défense de la Foi, dont ils soutin- « rent la Vérité dans une Dispute publique, au Tribunal du « Général de la Mer dans la Ville Métropolitaine. J'ai connu « encore un nommé *Lucas*, Homme d'un rare esprit, qui con- « vainquit publiquement à Fogan, un Bonze de grande répu- « tation dans sa fausse Secte.

« Nous avons eû parmi nos Chrétiens, douze filles, toutes « à l'exception d'une seule, de Familles honorables, qui consa- « crérent leur Virginité à Dieu, s'y étant portées par le seul « attrait de sa Grace, sans avoir égard aux difficultés, que nos « Religieux même leur proposoient. Elles ont surmonté toutes «

LIVRE XXXVIII.

DOMINIQUE-FERDINAND NAVARRETTE.

» ces difficultés avec un courage héroïque, & ont donné aux » Chinois un rare éxemple de vertu. Elles vivoient encore l'an » 1671.

« Mais le fruit le plus considérable, que l'Eglise ait recueilli » de nos Chrétiens, ç'a été deux Prêtres; dont l'un nommé » *Nicolas* est maintenant Curé dans l'Evêché de *Nuevas* » *Carceres*, où il se conduit d'une maniére édifiante. Il a été » mon Ecolier au Collége de saint Thomas de Manille; où il » s'est toujours distingué par sa Vertu. L'autre est le Pere » *Grégoire Lopez*, Religieux de notre Ordre, qui est présen- » tement Evêque de Basilée, & chargé par le Saint Siége, du » soin de l'Eglise de la Chine. Il a été Disciple de Don Jean » Lopez, qui est mort Archevêque de Manille; & qui m'a dit » souvent beaucoup de choses à son avantage, dont je pourrois » parler s'il ne vivoit pas encore. C'est à Dieu qu'il faut rendre » gloire de tout cela, puisqu'il est l'unique Auteur du bien que » nous avons fait ».

Tout cela est de l'illustre Navarrette, qui parle rarement de lui-même, & toujours avec beaucoup de modestie. Nous voudrions que la même attention qu'il a eûe de nous donner une idée de nos Missions de la Chine, quelque autre eût bien voulu l'avoir, pour nous apprendre tout ce qu'il a fait lui-même pour la Gloire de Dieu, soit dans la Charge de Préfet Apostolique, soit depuis dans celle d'Archevêque de Saint-Domingue.

XXII. Zéle, & prudence de l'Archevêque de Saint-Domingue, dans la conduite de son Diocése.

Nous avons dit qu'il étoit arrivé dans son Diocèse l'an 1678: & nous sçavons qu'il le gouverna en paix, & avec beaucoup de sagesse, les onze derniéres années de sa vie, montrant en sa personne, & dans la conduite du troupeau, toutes les vertus d'un vigilant & charitable Pasteur (1). Il ne put qu'admirer le soin particulier, que les Habitans de Saint-Domingue prennent ordinairement de leurs Eglises, qui sont toutes très-belles, fort riches, & fort ornées. Mais sa principale attention, comme son premier devoir, fut de purifier, & d'orner les Temples vivans du Saint-Esprit, en réglant les mœurs de ses Peuples, & leur apprenant à vivre selon l'Esprit de l'Evangile. Ses éxemples n'y contribuérent pas moins que ses Instructions. Et ce qui lui gagna principalement les cœurs de tous ses Diocèsains; & qui le mit ainsi en état de faire respecter tout ce qu'il vouloit leur prescrire, fut cet amour de Pere qu'il leur portoit, ou cette tendre charité, qui le rendoit infiniment sensible à leurs maux,

(1) Sponsam suam inivit exeunte eodem anno 1678, ejusque ita studuit ornatui, ut primitivorum sanctæ Ecclesiæ Antistitum clarissimum in se præbuerit exemplar, &c. *Echard. Tom. II, pag. 721. Col. 1.*

& toujours attentif à les consoler dans leurs peines, ou à les soulager. Il aimoit les Pauvres, & les nourrissoit comme ses Enfans. Il traitoit avec honneur les bons Ministres; & ménageoit avec prudence la délicatesse de ceux même, dont il n'avoit pas lieu d'être content; dans l'espérance de les ramener plus facilement à leur devoir. Toutes les Communautés Religieuses, sans distinction, trouvérent dans le pieux Archevêque un Protecteur, & un Ami sincére. Peu content de vivre toujours dans une parfaite intelligence avec les Officiers de Sa Majesté Catholique, il leur faisoit rendre par le Peuple le respect, & l'obéissance, qu'on leur devoit; & les engageoit eux-mêmes à remplir éxactement leurs devoirs, en administrant la justice selon l'esprit des Loix, & la volonté du Prince. Par cette heureuse harmonie, le sage Prélat pourvut à la tranquillité des uns & des autres; fit cesser des plaintes réciproques; termina bien des Procès; & prévint (ou arrêta) quelques commencemens de Sédition. L'honneur de la Religion, le Salut des Fidéles, & le bien public, furent toujours les motifs qui le firent agir, & les régles de sa conduite.

XXIII. Ce qu'il fait pour les Jésuites.

On ne doit point oublier la maniére pleine de générosité, dont il en usa avec les Peres Jésuites. Depuis plus de trente ans que ces Religieux étoient dans la Ville de Saint-Domingue, ils n'y avoient pas encore acquis une demeure fixe; & ils se trouvoient sur le point de se retirer, lorsque notre Archevêque prit possession de son Eglise. La résolution en étoit prise; il les engagea cependant à la révoquer, & à continuer leurs Services; il promit de leur procurer un Etablissement solide, & de leur fonder un Collége; ce qu'il éxécuta. Dans ses Lettres au Roy d'Espagne, le Prélat témoigna que les Peres de la Compagnie de JESUS étoient utiles à son Diocèse, pour l'Education de la Jeunesse, l'Instruction, & l'Edification des Fidéles; & qu'il étoit de l'intérêt public qu'ils demeurassent dans la Ville Archiépiscopale. Ces témoignages d'estime & d'affection étoient sincéres: aussi ne cessa-t-il de les combler de nouveaux bienfaits. « Ensorte, dit un Auteur, qu'il fit connoître « au monde entier, que s'il ne pensoit point comme eux sur « les Cérémonies Chinoises (ainsi qu'il l'avoit montré autre- « fois dans les Conférences de Canton) son cœur n'en étoit « pas moins bien disposé à leur égard (1) ». C'est ainsi en effet

(1) Inter præclara ejus gesta, non omittenda exhibita Patribus Societatis Officia. Cùm enim de loco deserendo tum cogitarent, quòd à triginta & ampliùs annis stationem fixam obtinere non potuissent, eos jamjam abeuntes retinuit; brevi Collegium

LIVRE. XXXVIII.

DOMINIQUE-FERDINAND NAVARRETTE.

que les honnêtes Gens, surtout les Ministres de JESUS-CHRIST, doivent soutenir les intérêts de la Verité, sans oublier jamais les Loix de la Charité.

XXIV. Sa mort.

Toutes les actions, & tous les Ecrits de l'illustre Navarrette sont autant de preuves, que cette maxime étoit profondément gravée dans son cœur, & qu'il la mit constanment en pratique jusquà sa mort, qui arriva sur la fin de l'année 1689 (1).

## THOMAS-MARIE RUFO, ARCHEVÊQUE DE BARI.

THOMAS-MARIE RUFO.

Ita. Sacr. Tom. VII, Col. 671, 672, 673. Lombardus in Archiv. Barensib. fol. 159. Cavaler. in sua Galleria Dominic. Tom. I, fol. 654.

NOus sommes redevables à la diligence du sçavant Nicolas Coléti, de tout ce que nous sçavons de cet illustre Prélat, l'un des Grands Personnages, qui ayent fait honneur à l'Ordre de saint Dominique dans le dernier Siécle.

Thomas-Marie Rufo (ou Rufus) étoit de la noble & ancienne Maison des Ducs de Bagnara, Princes de Saint-Antime, établie depuis long-tems dans le Royaume de Naples, mais originaire de Rome; où elle avoit eû autrefois des Consuls; & (ce qui lui est plus glorieux) où elle avoit donné d'intrépides Défenseurs de la Foi, & plusieurs Martyrs. Ce qui semble prouver que déja sous les Empereurs Payens, dans les trois premiers Siécles de l'Eglise, la Maison des Rufo faisoit publiquement profession de la Religion Chrétienne (2)

I. Noblesse, & Vocation de Thomas Rufo,

Les Descendans de ces Grands Hommes n'avoient point dégénéré de leur vertu, dans le dix-septiéme Siécle: & l'élevation de sentimens, jointe à une solide pieté, qu'on remarque dans toute la conduite de Thomas Rufo, le fait assez connoître pour le digne héritier de l'esprit de ses Ancêtres. Dès ses jeunes années, il se consacra à JESUS-CHRIST dans le Couvent Royal de saint Dominique à Naples; & bien-tôt

II. Il se fait estimer en Espagne,

iis extrui curavit; in cordis visceribus tenerrimè amplexus est; ac quibuslibet gratiis sibi devinxit: quo manifestum fecit universo orbi, si quando anteà in Controversiis Sinensibus illi cum eis non convenerat, id non ex amaro aut tristi animo, sed ex unico veritatis, cui ad mortem usque constantissimè adhæsit, amore prodiisse. *Echard. Tom. II, pag. 721. Col. 1.*

(1) Obiit inter suorum lacrymas, ingentique totius Ordinis luctu, amantissimus Pater, Præsulque omni veneratione dignissimus, anno Christi 1689. Ut res Sinicas nemo dilucidiùs explicuit, nemo ad eas Missiones, aspirante numine, vocatis ac pergentibus utiliùs. *Ibid.*

(2) F. Thomas-Maria ex inclytâ Bagnaræ Ducum, S. Antimi Principum, multorumque feudorum domina Gente Rufa, quæ licèt primariæ Nobilitatis sit in Regno Neapolitano, origine tamen Romanâ est, & Consularis plurium indigetum, ac Martyrum fœcundissima parens, &c. *Ita. Sacr. Tom. VII, Col. 671.*

après ses Vœux il fut envoyé en Espagne, pour y continuer ses Etudes, & se perfectionner dans l'Université de Salamanque. Par la sublimité de son génie, & la fidélité à sa Vocation, il fit de si beaux progrès dans la Vertu, & dans les Sciences; que tout Etranger qu'il étoit, on le préféroit aux meilleurs Sujets de la Nation. N'étant encore que Diacre, il enseignoit avec éclat dans les Ecoles d'Espagne. Les Romains n'admirérent pas moins sa rare Erudition, lorsqu'après un séjour de neuf ans, de retour en Italie sous le Pontificat d'Urbain VIII, il soutint des Théses publiques de Théologie, dédiées à Sa Sainteté (1).

III. Et en Italie.

IV. Ses premiers Emplois.

Il parut dès-lors en état d'honorer (& il honora en effet) tous les Emplois qui lui furent confiés. Prédicateur habile, plus habile Théologien; sage & prudent Supérieur, ses talens étoient encore relevés par ses vertus. Il prêcha, & il fit du fruit: les Fidéles étoient d'autant plus touchés de ses Discours, que dans ses actions ils voyoient la pratique des saintes Maximes, qu'il vouloit leur faire embrasser. La réputation, qu'il s'étoit acquise parmi les Sçavans, dans un âge peu avancé, excitoit l'émulation de ses Disciples: il en forma d'excellens dans nos Ecoles de Naples, où il avoit pris le Dégré de Docteur. Mais ce fut principalement dans la conduite de cette Communauté, qu'on put remarquer quel bien est capable de produire un Supérieur; qui, sans vouloir se faire craindre, & ayant tout ce qu'il faut pour être aimé & estimé, ne propose aux autres la loi qu'ils doivent suivre, qu'après s'en être rendu lui-même le parfait observateur.

La mémoire de Thomas Rufo seroit toujours précieuse à ses Freres, quand il n'auroit pas laissé parmi eux tant de Monumens, qui font honneur à sa piété. On assure qu'il employa plus de douze mille ducats, pour réparer, & embellir sa Maison de Profession; c'est-à-dire, le Couvent, & l'Eglise de saint Dominique, l'ancienne Chambre de saint Thomas, & sa magnifique Chapelle. Il remplit avec la même dignité, les Charges de Consulteur du Saint Office, de Provincial de Sicile; de Visiteur Général dans la Pouille, & d'Assistant de son Général Thomas de Rocaberty. Ces différens Postes accordés uni-

V. Nouvelles Charges.

(1) Adolescens quippe Sacro Prædicatorum Ordini nomen dederat. In Hispanis autem in Salmenticensi Academiâ disciplinis omnibus brevi ob sublime ingenium fuit imbutus; & ibi vix Diaconus illas ex Cathedrâ perdocuit. Post novennium Italiam repetens publicas Theses Urbano VIII, dicatas Romæ communi plausu sustinuit, &c. *Ibid.*

LIVRE XXXVIII.

THOMAS-MARIE RUFO.

quement à son mérite, le firent toujours mieux connoître, en lui fournissant plus d'une occasion de favoriser les gens de bien, & de s'opposer avec force, à tout ce qui pouvoit troubler le bon ordre, la régularité, ou la discipline.

Devenu enfin Procureur Général de tout l'Ordre de saint Dominique, en Cour de Rome, il en soutint les intérêts avec tant de zéle, & de capacité, qu'il reçut souvent des complimens de félicitation, de la part des Cardinaux, & de tous les Prélats du Palais. L'Auteur, que nous suivons, raporte que les Religieux de Notre-Dame de la Mercy, trouvant mauvais que saint Raymond de Pegnafort fût regardé comme l'un de leurs Fondateurs, avoient voulu se pourvoir contre cette prétention.

VI. Décret, qu'il obtient de la Congrégation des Rites.

Thomas Rufo entreprit au contraire de faire confirmer par un Décret solennel, un fait aussi notoire, & si expressément remarqué par les Historiens, anciens & modernes. Sa Partie avoit employé pour cette petite affaire, tout le crédit de Christine Reine de Suéde, & de quelques Princes: mais cela n'empêcha pas que notre Procureur Général n'obtînt de la Sacrée Congrégation des Rites, un Décret aussi ample, & aussi circonstancié qu'il le pouvoit souhaiter (1).

Cependant quelque honneur qu'il se fît dans l'éxercice de cet Emploi, & quelques avantages qu'il procurât à son Ordre; son attrait particulier le rapelloit toujours au repos de la solitude. Le désir de travailler uniquement à sa propre perfection, par les saints Exercices de la Pénitence, & de la Priére, l'avoit rendu comme inébranlable dans le refus de quelques Dignités Ecclésiastiques, que d'autres recherchoient avec empressement. L'Historien, qui nous apprend que Thomas Rufo avoit constanment refusé l'Evêché de Capaccio dans le Royaume de Naples, ne marque pas le tems; mais on sçait que ce Siége étoit vacant en 1677, par le décès de l'Evêque Camille, du Sang Royal d'Aragon; & au commencement de 1684, après la mort d'André Boniti, son Successeur. Le dixiéme d'Avril de la même année le Serviteur de Dieu fut contraint de soumettre sa volonté à celle de son Souverain, & à l'ordre absolu du Pape Innocent XI, qui ne montra pas moins de fermeté, pour

VII. Il refuse diverses Dignités.

Ita. Sacr. Tom. VII, Col. 481.

VIII. On l'oblige d'accepter l'Archevêché de Bari.

(1) Procurator demum Generalis fuit universi Ordinis fuit, cujus acerrimè jura in almâ Urbe propugnavit; & præcipuè à Sacrâ Rituum Congregatione adversùs Fratres D. Mariæ de Mercede, quibus Christina Suecorum Regina, & plures magnæ auctoritatis Principes pro virili favebant, Decretum obtinuit, quo declaratum fuit D. Raymundum de Pegnafort Dominicanum illorum fuisse Fundatorem, Regulasque & Constitutiones illis sancisse, &c. *Ita. Sacr. Tom. VII, Col. 671.*

lui

lui faire accepter l'Archevêché de Bari, qu'il en pouvoit avoir lui-même à refuser le fardeau (1).

La volonté du Seigneur s'étant ainsi manifestée, par celle du Vicaire de JESUS-CHRIST, l'Archevêque élû ne pensa plus qu'à la remplir, en se dévouant généreusement au travail. Il fut sacré à Rome le 23 de Juillet 1684; & pendant que les Habitans de Bari se préparoient à le recevoir avec la pompe ordinaire, il les prévint, & entra peu accompagné dans leur Ville, à la seconde heure de la nuit. Depuis ce moment jusqu'à celui de sa mort, tous ses soins & toutes ses pensées ne furent que pour son Troupeau. Ayant d'abord réglé sa personne, & sa Maison sur l'éxemple des plus saints Evêques, pour être lui-même le modéle de tous ceux, dont il étoit devenu le Pasteur, il se hâta de faire la Visite de son Diocèse. Cette diligence lui parut d'autant plus nécessaire, que la longue absence de son Prédécesseur avoit donné lieu à bien des abus, qui s'étoient insensiblement introduits, tant parmi le Peuple, que dans le Clergé, & dans quelques Monastéres. Par la douceur, & la prudence, le Prélat vint bientôt à bout d'abolir une partie de ces abus; & avec la patience il remit enfin toutes choses en régle, sans avoir presque besoin d'user de son autorité; & sans troubler la paix, qu'il s'étudia au contraire d'établir par tout, & d'affermir de tout son pouvoir. Il sçavoit bien, que selon l'expression de l'Ecriture, le vent violent & impétueux, capable de renverser les Montagnes, & de briser les Rochers, n'est pas un signe de la présence du Seigneur; *Non in commotione Dominus.*

IX. Sollicitude Pastorale. Prudence & douceur.

I. Reg. XIX, 11.

Le cœur de notre Archevêque étant rempli de charité, & ses démarches toujours réglées par la sagesse, les Fidéles se persuadérent aisément qu'il ne se proposoit en tout, que la Gloire de Dieu, & leur Salut: aussi pour faire recevoir la Loi, il lui suffisoit ordinairement de la proposer. Il eut un soin particulier que l'Office Divin se fît par tout avec toute la majesté, ou la décence possible; & qu'il ne parût rien dans les Eglises, qui ne fût digne de la sainteté de la Maison du Seigneur. Ayant donc remarqué, que, dans la plûpart des Eglises de la Campagne, les Seigneurs des Paroisses avoient fait placer,

X. Abus abolis.

(1) Ab Innocentio XI, die 10 Aprilis 1684, hanc Barensem Ecclesiam invitus nolensque coactus fuit accipere, cùm antea Caputaquensem, atque alias ab aliis summopere quæsitas recusasset, ut suâ claustrali quiete frueretur.., consecratus die 23 Julii 1684, omni recusâ:â pompâ, horâ 2 noctis privatim ad suam Ecclesiam pervenit, &c. *Ibid.*

LIVRE XXXVIII.

THOMAS-MARIE RUFO.

pour eux ou pour leurs Familles, des Dais au milieu du Sanctuaire; & que dans plusieurs Monastéres même de la Ville, les Religieuses étoient en usage de recevoir dans l'Eglise la visite de leurs Parens, qui venoient les y entretenir de leurs affaires domestiques, il regarda tous ces usages comme de véritables abus, & comme des profanations du Lieu saint, il les abolit dès la première année de son Episcopat (1).

XI. Attentions sur le Clergé.

Il porta encore plus loin ses attentions à régler les mœurs de tout son Clergé; & selon un Auteur, il y travailla moins par ses vives & fréquentes Exhortations, ou par ses Discours patétiques, que par les éxemples même de sa vie toujours pure & irrépréhensible. Il ne voulut rien oublier, ni rien épargner, pour que toutes les Eglises du Diocèse fussent pourvûes de dignes Ministres; & que les jeunes gens, qui se destinoient à l'Etat Ecclésiastique, reçussent une sainte Education. Persuadé que le Salut, ou la perte des simples Fidéles dépendent beaucoup de l'éxemple, que leur donnent leurs Conducteurs, il étoit sur ce point d'une éxactitude infinie: & quelque douceur qu'il fit paroître dans tout le reste, il montra toujours beaucoup de sévérité dans l'éxamen des Sujets; lorsqu'il s'agissoit, ou de leur confier le soin des Ames, ou de les admettre seulement aux saints Ordres. On raporte que de cent qui se présentoient pour être ordonnés, à peine s'en trouvoit-il quelquefois dix, à qui le saint Archevêque voulût imposer les mains. Pour se mieux assurer de leur vocation, de leur sagesse, & de leur capacité, il les obligeoit de passer le tems prescrit par les Canons, dans un Séminaire, sous la Discipline des pieux & sçavans Maîtres, qu'il avoit choisis; & qui lui rendoient un compte éxact de la conduite d'un chacun. De cette sorte, si le nombre des nouveaux Clercs fut moins grand durant l'Episcopat de notre Archevêque, celui des bons Clercs fut beaucoup plus considérable. Aussi fit-il de grandes dépenses, soit pour leur entretien, & leur commodité; soit pour leur logement, qu'il

(1) Ad suam Ecclesiam pervenit, quam illicò sanctâ Visitatione perlustravit, opportuna adhibens amuleta variis absurdis, quæ per absentiam ferè quadriennem sui ultimi Præsulis irrepserant. Crates ferreas, à quibus in propriis Ecclesiis Moniales suos consanguineos compellebant, auferri, atque tibi extrà Ecclesias refigi jussit sub hac inscriptione: Eloquutorium collapsis jam sæculis, ne domus Dei negotiationi, non orationi dicata intueatur, nunc ab Ecclesiâ relegavit Illustr. ac Rever. Dominus Frater Thomas-Maria Rufus, Archi. Bar. & Canusinus (*), Præsulatûs anno primo 1684. *Ital. Sacr. Tom. VII, Col. 672.*

(*) L'Archevêque de Bari est aussi apellé Evêque de *Canose*, Ville depuis long-tems ruinée, & enfin détruite l'an 1694, par un tremblement de terre.

fit réparer, & agrandir, de ses deniers; comme on le lit dans une Inscription; que la reconnoissance des Magistrats a fait graver sur un Edifice (1).

XII. Fermeté à défendre les Droits, & la Jurisdiction de son Eglise.

La fermeté vraiment Episcopale de ce Prélat parut principalement, dans la maniére, dont il soutint les Immunités, les Droits, & la Jurisdiction de son Eglise. Ses Prédécesseurs lui avoient laissé bien des Procès sur cet article : il en voulut voir la fin; en quoi il trouva plus d'un obstacle à vaincre; mais il se roidit contre toutes les difficultés; & il fut toujours favorisé par le Pape Innocent XI, qui, connoissant quelles étoient ses lumiéres, sa probité, & la droiture de ses intentions, écoutoit volontiers ses demandes; & appuyoit ses justes prétentions. Quelques Eglises, qui avoient refusé de reconnoître la Jurisdiction de ses Prédécesseurs, le reçurent avec honneur, & sans aucune opposition, lorsqu'il entreprit d'y faire sa Visite.

XIII. Effusion de Charité envers les Pauvres.

Nous ne parlerons pas ici des dons précieux, dont il enrichit son Eglise Métropolitaine, & celle de saint Dominique; non plus que des Ornemens, & des Vases Sacrés, dont il pourvut les pauvres Paroisses de la Campagne. Mais nous ne sçaurions passer sous silence ses grandes Aumônes, ou ses libéralités envers toutes les personnes, dont les besoins lui étoient connus : c'est peut-être l'endroit le plus édifiant de son Histoire. Outre les Revenus ordinaires de son Archevêché, qu'il ne considéroit que comme le Patrimoine des Pauvres; & qu'il leur distribuoit toujours, avec la fidélité d'un Econome, & la charité d'un Pere; il recevoit de grands biens de sa Maison; & il en faisoit servir la meilleure partie au même usage. Tandis qu'il fut dans le Cloître, il laissa à la disposition des Supérieurs, ou avec leur agrément il employa à des réparations utiles, les grosses sommes qu'il tiroit de ses Parens. Devenu Archevêque, il faisoit deux portions de cet argent : la premiére, ordinairement la plus petite, suffisoit pour son entretien, & pour celui de sa Maison. La seconde tournoit entiérement au profit des pauvres Familles de son Diocèse. Les Veuves, les Orphe-

(1) Cleri sanctificationi omnibus nervis incubuit continuis concionibus, familiaribus sermonibus, at potiùs suæ vitæ exemplis. In examine Ordinandorum accuratissimus fuit, adeò ut è centum aliquoties vix decem approbaret; perpauci ipso sedente ad Clericatum transiere; & non nisi illi, qui diu in Seminario Litteris ac virtutibus flamine dignis, sub Magistris sanctimoniâ ac doctrinâ conspicuis prius fuerant imbuti : quare Alumnorum numerus illicò excrevit, quorum commodo ipse semper invigilans, propriis sumptibus illud refecit, & prolatavit; in cujus fronte hæc extat Inscriptio : *Ruentes desertas Ædes parat, auget, exornat excubans Præsul & Pius A. B. E. C. ac velut oblitam excolit terram, ut electa in eâ semina serta dent fructum in tempore suo* 1687. Ita. Sacr. Tom. VII, Col. 672.

LIVRE XXXVIII.

THOMAS-MARIE RUFO.

lins, les Pupilles trouvoient toujours dans sa charité une ressource d'autant plus prompte, & plus assurée, qu'il se montroit plus facile à donner, qu'ils ne l'étoient eux-mêmes à demander. Il leur épargnoit même cette peine, lorsqu'il avoit pris une fois connoissance de leur état. Les Pauvres Honteux étoient reçus, & traités familiérement à sa Table. Après le repas, il ne les congédioit point sans leur avoir remis quelque argent; & lorsqu'il en manquoit, il leur donnoit tout ce qu'il trouvoit sous sa main. Plutôt que de les voir souffrir, & ne pas les soulager, il lui est arrivé quelquefois de les obliger à prendre les couvertures de son propre lit. On sçait avec quelle attention de Pere il veilloit, pour que l'innocence, & l'honneur des personnes du Sexe fussent à couvert: & on ne sçauroit dire le grand nombre des pauvres Filles, à qui le charitable Prélat avoit procuré une dot, & un honnête établissement (1).

Si l'éxemple d'une charité si bien placée étoit, pour les personnes riches, une leçon de ce qu'elles devoient faire elles-mêmes, pour l'utilité publique, & leur propre sanctification; les Ministres de l'Eglise, & particuliérement les Curés, ne trouvoient pas moins une régle de conduite, dans ce qu'ils voyoient faire tous les jours à leur Pasteur. Dans la Ville de Bari il n'y avoit point de malade (pauvre ou riche) que le pieux Archevêque n'honorât de sa visite. Il consoloit avec bonté ceux qui étoient dans les souffrances; leur apprenoit à se les rendre méritoires, par la patience chrétienne, & la soumission aux ordres de la Providence; il les préparoit à recevoir les derniers Sacremens; & avoit coutume de leur porter lui-même le Saint Viatique. Il le faisoit avec une espéce de solennité, pour faire rendre plus d'honneur à l'Auguste Sacrement de nos Autels; & les Chanoines de son Chapitre se faisoient un devoir de se trouver en nombre à cette action de Religion (2).

XIV. Et envers les Malades.

On conçoit facilement combien un tel Pasteur devoit être cher à son Troupeau; & combien la réputation de sa sainteté l'avoit mis en estime, non-seulement dans son Diocèse, mais aussi dans les autres parties du Royaume de Naples, particu-

(1) Cùm esset de suo ditissimus, manum semper egenis apertam habuit, & præcipuè verecundis, quos suos sæpè sæpius commensales reddebat; & aliquando patri familias, cùm nihil aliud in promptu haberet, sui proprii cubilis Lodices dedit. Puellas, ne pudicitiæ jacturam facerent, innumeras dotavit. Viduis, Orphanis, pupillis præsentissimus semper fuit. *Ita. Sacr. ut sp.*

(2) Ad Infirmos Eucharisticum Pharmacum semper ipse deferre, etiam noctu, quod à suis etiam Canonicis sociatum semper voluit... ac maximâ cereorum copiâ propriis ipsiusmet Archiepiscopi expensis, &c. *Ibid.*

liérement dans toute sa Province Ecclésiastique. Ses neuf Evêques Suffragans s'accordoient tous à le considérer comme leur digne Chef, & leur modéle : ils conservérent toujours avec lui la plus parfaite intelligence (*). Le Ciel parut vouloir relever encore, aux yeux des Peuples, l'éclat & le mérite de ses vertus, par quelques graces gratuites : car on assure, que le saint Archevêque commandoit avec empire aux Démons, & qu'il les chassoit des corps des Possédés, qu'on lui amenoit des Provinces voisines. Le soulagement, ou la guérison, qu'il procura à plusieurs malades, passa aussi pour quelque chose de surnaturel ; soit que le Seigneur ait voulu honorer la grandeur de sa foi, ou récompenser la confiance des Fidéles (1).

XV. Graces gratuites.

Cette confiance ne paroissoit jamais mieux, que dans les tems, que les Peuples étoient menacés, ou déja frappés de quelque Calamité. On les voyoit alors courir à leur bon Pasteur, comme autrefois les Israëlites à Moyse. Mais leurs dispositions étoient ordinairement plus constantes, que n'avoient été celles de cet ancien Peuple, toujours favorisé, & toujours ingrat, superbe, murmurateur. Ils ne demandoient au saint Archevêque ce qu'il falloit faire, pour appaiser la colére du Seigneur, qu'après avoir reconnu qu'ils l'avoient provoquée par leurs péchés ; & ils ne refusoient pas d'en faire pénitence. Avant la fin de 1690, ou au commencement de l'année suivante, le bruit se répandit que le mal contagieux s'étoit déclaré dans la Pouille. Bientôt après on fut informé que la Peste, en s'étendant de proche en proche, avoit commencé à se faire sentir dans la Province de Bari ; & enfin que ses ravages étoient déja considérables dans la Ville de Conversano ; c'est-à-dire, au voisinage de celle de Bari. Ces nouvelles, qui n'étoient que trop fondées, donnérent occasion à notre Archevêque, d'assembler son Peuple, & de redoubler ses Exhortations pour le porter à une réforme générale des mœurs ; afin de fléchir la Justice de Dieu, & de détourner, par des fruits dignes de pénitence, le fléau dont on étoit menacé de si près.

XVI. La Peste fait des ravages dans la Pouille.

Pendant qu'avec son Clergé, & avec les Magistrats, il prenoit selon la prudence, toutes les mesures nécessaires, pour que les secours spirituels & temporels ne manquassent point

XVII. L'Archevêque de Bari en Sollicitude pour son peuple.

(*) L'Archevêque de Bari a pour ses Suffragans, les Evêques de Bitonte, de Molfeta, de Giovenazzo, de Ruvo, de Conversano, de Monervino, de Polignano, de Lavello, & de Biretto.

(1) Plenam vim habuit in liberandis à Dæmone obsessis, qui ad ipsum è vicinis Provinciis accurrebant. Mira etiam pro beneficio infirmorum patravit, maximâ sui fide in Deum, & maximâ illorum in seipsum. *Ibid.*

aux Fidéles dans le besoin, il leur donnoit à tous l'éxemple, qu'ils devoient imiter, pour attirer sur eux, & sur leurs Enfans, les regards favorables du Seigneur. Accoutumé dès sa jeunesse aux Exercices de la mortification chrétienne, sa ferveur paroissoit se renouveller dans un âge presque décrepit: ses veilles étoient plus longues, ses jeûnes plus rigoureux, sa priére plus persévérante; & son corps epuisé par ses austérités, secondoit cependant la vigueur de son esprit. On voyoit souvent le zélé Pasteur aux piés des Autels, s'efforcer de faire une sainte violence au Ciel, en faveur de ses Brébis, dont il sentoit d'avance les maux; & ce fut dans une de ces occasions, qu'il annonça à ceux qui se trouvoient autour de lui, que son dernier jour approchoit (1).

XVIII. Il prédit sa mort prochaine.

Ces paroles furent bientôt portées dans tous les quartiers de la Ville; & la consternation dès-lors fut générale. Tout autre sujet de crainte parut cesser, du moins pour quelque tems; & on ne se montra sensible qu'à la prochaine perte d'un Pasteur, ou d'un Pere commun, sous la protection duquel on trouvoit toujours quelque adoucissement aux plus grandes afflictions. Ces sentimens, que la piété, & la reconnoissance avoient fait naître dans tous les cœurs, se soutinrent tout le tems de la derniére maladie de l'Archévêque; pendant laquelle il se fit aporter trois fois le Saint Viatique. Il reçut toujours ce Pain de Vie hors de son lit, les genoux nûs sur la terre, & avec les témoignages les plus édifians d'une foi vive, d'une profonde humilité, & d'une douce confiance en la bonté Divine. Les Fidéles profitoient volontiers de cette occasion, pour se mettre à la suite du Clergé, & recevoir la Bénédiction du saint Prélat. Lui-même de son côté tiroit des forces de sa foiblesse, pour dire quelques paroles d'édification à son cher Troupeau. Selon un Auteur: il parla pendant une demi-heure, avec le zéle, & l'esprit d'un Elie, ne pouvant cesser d'exhorter le Peuple à l'amour de Dieu, & à la pratique de toutes les vertus Chrétiennes, qu'en cessant de vivre (2).

XIX. Dans sa maladie, il exhorte le peuple à la Pénitence.

(1) In Apuliâ ineunte anno 1691, magna Pestilentiæ suspicio percrebruit, quæ in Cupersani Civitate grassabatur; intereà loci Archiepiscopus continuos ad populum sermones habere, morum mutationem, vitæ reformationem omnibus insinuare. Coram Augustissimo altaris Sacramento, ferunt multoties sui dilectissimi Gregis futuras ærumnas deflevisse, suumque vicinum obitum prænunciasse, &c. *Ita. Sacr. ut sp.*

(2) Ultimo tandem morbo implicitus ter Angelorum pane, nudis flexus genibus, & indutus omnibus Episcopalibus vestibus, refici voluit: quo tempore ad horæ dimidium populo vitiorum fugam, virtutum sequelam, Eliæ velut agitatus Spiritu suasit; ab omnibus qui coram aderant, veniam petiit... Quæ humilitatis significatio à cunctorum oculis lacrymas elicuit, &c. *Ibid.*

Ses Officiers, les Religieux de son Ordre, & les Pauvres surtout, furent le mieux partagés, dans la disposition qu'il fit de tout ce qu'il pouvoit donner. Ayant fait appeller tous ceux qui avoient été à son service, après leur avoir recommandé de persévérer toujours dans la crainte du Seigneur; il leur témoigna sa satisfaction, sa reconnoissance; & leur laissa à chacun la juste récompense qu'il avoit méritée. Il donna sa Bibliothéque, sa Mitre, & quelques Ornemens au Couvent Royal de saint Dominique, où il avoit autrefois prononcé ses vœux. Mais il voulut que l'argenterie de sa Chapelle, & tout ce qui se trouveroit de meubles dans le Palais, fut vendu, & qu'on en fit un fonds; dont le revenu seroit employé tous les ans à habiller un certain nombre de Pauvres.

XX. Pourvoit aux besoins des Pauvres.

Tout le tems que le Prélat vécut après cette derniere disposition, il ne s'entretint plus qu'avec Dieu: il ne fut occupé que de son propre salut, & de la conservation de son Peuple; car il le portoit toujours dans son cœur; & bien loin de pouvoir l'oublier dans le tems, qu'il alloit en être séparé pour toujours; c'étoit alors au contraire qu'il donnoit les plus fortes marques de son sincere amour, & de cette sollicitude Pastorale, qui fait la propre vertu des Evêques. Durant son agonie, & déja entre les bras de la mort, il continuoit à s'offrir à la Divine Majesté, comme une victime volontaire pour le salut de ses cheres Enfans: on l'entendoit souvent repéter ces paroles: Seigneur, contentez-vous de ma mort; épargnez le Troupeau; laissez vivre ce pauvre Peuple, afin qu'il vous serve dans la justice; & qu'il se rende digne de votre miséricorde. Ce cri de la charité, qui embrasoit son cœur, monta jusqu'au Ciel; & sa priére fût éxaucée. Le saint Archevêque se reposa dans le baiser du Seigneur, à qui sa vie avoit été agréable; & comme Noé au tems de la colere, il devint la réconciliation de ses Freres. Ce fut le 29 d'Avril 1691, que mourut, dans son Eglise de Bari, Thomas-Marie Rufo, l'un des douze Archevêques, que le Pape Innocent XI avoit tirés de l'Ordre de saint Dominique (*). Le Ciel parut content de cette victime, puisque le feu de la peste, dont les approches avoient effrayé tous les Peuples, commença dès lors à se ralentir, à diminuer sensiblement, & bientôt après à s'éteindre tout à fait (1).

XXI. Il offre sa vie pour celle du Troupeau.

XXII. Il est éxaucé.

(*) Vide Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 382, 383.

(1) In ultimo agone auditus ab adstantibus sæpè proferre: *Domine interfice me*: quibus Verbis Divinæ se Nemesi, ut populo suo parceret, victimam expiationis litabat. Sic & in diebus suis placuit Deo, in tempore iracundiæ factus fuit reconciliatio: quippe anno 1691, die 29 Aprilis, quo D. Petrus è suâ etiam Dominicanâ familiâ Martyrii palmam sæculis ante adeptus fuerat, ipse beatæ Æternitatis iter fœliciter arripuit, pestilens

LIVRE XXXVIII.

THOMAS-MARIE RUFO.

XXIII. Odeur de Sainteté.

Les Obséques de cet ami de Dieu, dont la mémoire sera longtems en bénédiction dans le Pays, répondirent à l'affection, que tous ses Diocésains lui portoient; & à la haute idée qu'ils avoient de sa sainteté. Le Clergé & le peuple, toutes sortes de personnes, Riches, Pauvres, Hommes, Femmes, Enfans, publioient ses louanges & ses vertus; on ne l'appelloit que *le Saint*. Tous à l'envi s'empressoient d'avoir quelque chose qui eût été à son usage. Ses instrumens de Pénitence ou de Dévotion, ne furent donnés qu'à des personnes de la premiére qualité, qui les reçurent avec respect, & les conservérent comme de précieuses Reliques (1).

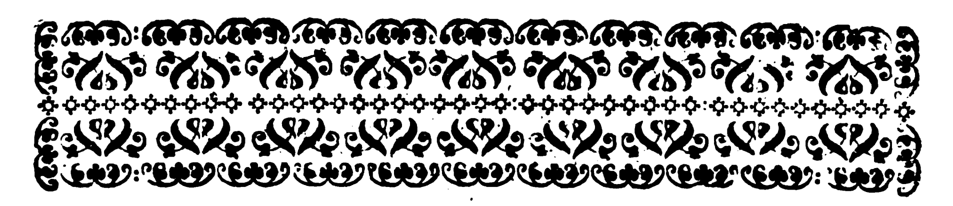
morbus non ultra progredi, imò decrescere, brevique tandem evanescere. *Ita. Sacr. ut sp.*

(1) Tanti Præsulis solemnes exequias Clerus, universa civitas, omnis denique populus, communibus lacrymis prosecuti sunt; & apud omnes semper audiit Sanctus; & cùm triduo in suâ æde principe jacuisset insepultus, alii capillos, alii ungues, alii particulas vestium clam ei amputarunt, & loco sacri thesauri apud se retinentes. Ejus Mariana-Rosaria, Agnus Dei, & cætera devotionem, quæ in se vivente excitaverant, non nisi viris Principibus venerationis ergo donatâ fuerunt. *Ibid.*

*Fin du trente-huitiéme Livre.*



HISTOIRE



# HISTOIRE DES HOMMES ILLUSTRES DE L'ORDRE DE SAINT DOMINIQUE.

## LIVRE TRENTE-NEUVIÉME.

### RAYMOND CAPISUCCHI, MAITRE DU SACRE' PALAIS, DEPUIS CARDINAL DU TITRE DE SAINTE MARIE DES ANGES.



A Maiſon des Capiſucchi anciennement diſtinguée parmi les Familles Patriciennes de Rome, eſt aſſez connue & par ſes Titres, & par ſes Alliances, & par les Grands Hommes qui en ſont ſortis. Elle a donné pluſieurs Cardinaux, & quelques Légats Apoſtoliques à l'Egliſe; d'illuſtres Sénateurs à la République; & de célébres Capitaines aux Armées. Dans le ſeiziéme Siécle Blaiſe Capiſucchi, & Camille ſon Frere, ſe ſignalérent par leur valeur, & leur intelligence dans l'Art Militaire. Celui-là fit pluſieurs belles Actions, en France, & en Allemagne, contre les Proteſtans; & celui-ci dans la Bataille de Lépante, contre les Turcs. L'un & l'autre avoient mérité l'approbation, & les éloges du ſaint Pape Pie V.

LIVRE XXXIX.

RAYMOND CAPISUCCHI.

Prosper Mandozius, Bibl. Rom. Cent. V, n. 39. Cent. VI, n. 28.
Fontan. in Theatr. pag. 404, 405, 458. Et in Monu. ad an. 1650, 1654, 1673.
Bullar. Ord. Tom. VI, pag 312, 382. Tom. VII, p. 520.
Echard. Tom. II, pag. 729, &c.
Moréri, Verbo. Capiſucchi.

Raymond Capiſucchi, dont nous parlons, dernier Fils de Paul Capiſucchi, Marquis de Puy-Catin, & de Hortenſe Ma-

rescotti, Dame non moins recommandable par sa vertu, que par sa noblesse, naquit à Rome l'an 1616; & reçut le nom de Camille au Baptême (1). Son excellent naturel le rendit extrêmement cher à toute la Famille : quoique le plus jeune de ses Freres, il sembloit faire les délices de ses Parens; sa pieuse Mere surtout l'aima avec tant de tendresse, qu'elle voulut cultiver elle-même les heureuses dispositions, que la Nature, & la Grace avoient mises en lui. Il étudia depuis les Belles-Lettres dans le Collége Romain; & les progrès qu'il y fit, commencérent à le distinguer de bonne heure parmi les jeunes Seigneurs de son âge. Mais quoique par tout flaté, & applaudi, il ne fut pas moins attentif à la voix de Dieu, pour connoître sa volonté, & l'accomplir. A peine étoit-il entré dans sa quatorziéme année, qu'il se hâta de se dérober aux plaisirs du Siécle, & à ses écueils, en se renfermant dans la Maison du Seigneur, résolu de ne travailler que pour sa Gloire, & de ne vivre que de son Esprit. Le Pere Vincent Candide (dont nous avons déja écrit l'Histoire) étant Prieur dans le Couvent de la Minerve, contenta les saints désirs de Capisucchi, en le revêtant de l'Habit de saint Dominique, le huitiéme de Juin 1630. La Grace le soutint dans la Carriére, où elle l'avoit fait entrer. La rigueur de la Régle ne fut point au-dessus de la ferveur du pieux Novice : il fallut même la modérer quelquefois. L'année de Probation étant révolue, quoique Capisucchi n'eût pas atteint l'âge requis par le saint Concile de Trente, pour la Profession solennelle, il acheva cependant son Sacrifice, parce que le Pape Urbain VIII voulut bien accorder la Dispense nécessaire, pour qu'il fît ses Vœux.

I. Commencemens de Raymond Capisucchi.

Les Supérieurs eurent toujours depuis une attention particuliére à favoriser les progrès d'un Religieux de si grande espérance : & leurs soins ne furent jamais inutiles. Capisucchi estimoit sa Vocation : son plus grand désir étoit de se mettre en état d'en remplir tous les devoirs. Il ne fut donc pas nécessaire de le presser de prendre les moyens, qui pouvoient le conduire à cette fin. Le silence, la priere, l'étude de la sagesse,

(1) F. Raymundus Capisucchi ex pervetustâ Capisucchiorum Romanâ familiâ. . . Ex quâ viri sacrâ purpurâ, Legatione Pontificiâ, Dignitate Senatoriâ, & patritiâ, copiarum præfecturâ, prudenter fortiterque gestorum ac belli laude, aliisque dotibus longè, præclarissimi prodiere quamplurimi, patre Paulo Marchione Podii Catini. . . Matre verò hujus alterâ conjuge Hortensiâ Mariscotta spectatæ virtutis & nobilitatis fœmina. . . Romæ natus est anno 1616 filiorum ultimus, Camillus è sacro fonte dictus, &c. *Echard. Tom. II, pag. 729. Col. 1.*

la lecture des bons Livres, la docilité aux maximes, ou aux avis des Anciens, & une sainte émulation, qui le portoit à vouloir imiter tout ce qu'il remarquoit dans les plus parfaits: c'est par de tels moyens, qu'aidé de la Grace, il acquit dans sa jeunesse, ce qui dans les autres n'est ordinairement le fruit que d'un grand travail, & d'une longue expérience. Il étoit encore dans le rang de Disciple; & déja il méritoit d'en tenir un parmi les Maîtres, les plus vertueux, & les plus sçavans. Trop modeste pour chercher à briller dans les Disputes de l'Ecole, sa modestie même faisoit qu'on estimoit davantage ses talens, la subtilité, la justesse, la pénétration de son esprit, la solidité de son jugement, sa mémoire, son érudition, & son éloquence naturelle. Le Sacré Collége admira tout cela dans notre jeune Orateur, dès le premier Discours qu'il prononça le jour de la Fête de saint Thomas d'Aquin, en présence des Cardinaux, assemblés le septiéme de Mars dans l'Eglise de la Minerve. On ne marque pas en quelle année Capisucchi fit ce beau Panégyrique, qui fut d'abord imprimé à Rome, & dédié au Grand Duc de Toscane; mais le Pere Echard croit que ce fut dans ses premiéres années d'Etude (1).

II. Son premier Discours devant le Sacré Collége.

Ayant fini son Cours de Théologie, avec tout le succès qu'on s'étoit promis; il fut établi Professeur dans le Collége de la Minerve. Les jeunes Religieux confiés à de si bonnes mains, sçurent bien profiter d'un tel avantage: ses Leçons & ses Exemples servirent également à former, non-seulement des Philosophes, & des Théologiens; mais (ce qu'il n'avoit pas moins à cœur) de zélés Ministres de la Parole, d'autant plus propres à faire du fruit parmi les Peuples; qu'à l'imitation de leur illustre Maître, ils avoient appris à ne chercher, dans leurs Etudes, & dans leurs Travaux, que les intérêts de JESUS-CHRIST, l'honneur de la Religion, & le Salut des Ames. Capisucchi n'étoit encore que dans sa vingt-huitiéme année, & il comptoit déja plusieurs Disciples parmi les Professeurs, & les Prédicateurs de réputation, lorsqu'il fut honoré du Bonnet de Docteur, & confirmé dans ce Titre par le Chapitre Général de son Ordre, tenu à Rome au mois de May 1644, peu de mois avant la mort du Pape Urbain VIII.

III. Il enseigne avec fruit.

IV. Et prend le dégré de Docteur.

L'année suivante, Vincent Candide succéda à Michel Ma-

(1) Oratio Panegyrica in laudem sancti Thomæ Aquinatis die VII Martii, coram S. R. E. Cardinalium Collegio, in Æde S. Mariæ super Minervam, ab ipso recitata; & eodem anno Romæ Typis edita, & Magno Duci Florentiæ nuncupata. Tunc junior erat, & Scholas Theologicas vix ingressus erat. *Echard. Tom. II, pag. 730. Col. 1.*

LIVRE XXXIX.

CAPISUCCHI. RAYMOND

V. Il est fait Sécretaire de la Congrégation de l'Indice.

Fontan. in Theatr. pag. 404, 405, &c.

VI. Et Maître du Sacré Palais.

zarin, dans la Charge de Maître du Sacré Palais: & comme celui-ci s'étoit utilement servi des conseils d'Hyacinthe Serroni, dans les Fonctions de son Emploi; celui-là voulut aussi profiter des lumiéres de Capisucchi, qui commença ainsi à entrer dans la connoissance des affaires de la Religion. On avoit assez de preuves de sa probité, & de son Erudition: celles qu'il donna depuis de son habileté dans le maniment des affaires, le firent juger propre à tous les Emplois. Le Pape Innocent X, le fit Sécretaire de la Congrégation de l'Indice l'an 1650; & peu après Sa Sainteté le mit dans la Congrégation de l'Examen des Evêques. Enfin le Maître du Sacré Palais étant mort au commencement de Novembre 1654, le même Pape choisit pour son Théologien Raymond Capisucchi, qui prit la place de Vincent Candide.

VII. Il éxerce cette Charge pendant neuf ans.

VIII. Et il est supplanté.

Les Auteurs Contemporains nous apprennent avec quelle dignité il remplit ces différens Emplois; & dans quelle réputation il étoit non seulement à Rome, & en Italie; mais aussi dans presque toutes les Cours de l'Europe (1). Cependant un mérite si généralement reconnu ne put le mettre à couvert de l'envie. On réussit à prévenir le Pape Aléxandre VII, assis alors sur la Chaire de S. Pierre. Hyacinthe Libelli fut nommé Maître du sacré Palais; & Capisucchi rentra dans le Cloître.

Vide Vinc. Baron. Apol. Lib. V, p. 343.

IX. Saint usage qu'il fait de cette épreuve.

Il parut par l'événement que Dieu avoit ménagé cette épreuve à son Serviteur, pour couronner sa vertu. Elle servit aussi à faire mieux connoître la haute estime, que faisoient de lui tous les Cardinaux, les Princes Romains, & les Ambassadeurs, qui se trouvoient à Rome. Il n'y en eut pas un seul, qui ne se montrât véritablement sensible à la disgrace de ce grand Homme, aussi aimé pour la douceur de ses mœurs, que respectable par ses autres qualités. Mais tandis que les uns écrivoient en sa faveur; & que les autres parloient, ou agissoient auprès du Souverain Pontife; Capisucchi tranquille dans sa retraite, & content du témoignage de sa conscience, ne pensoit qu'à mettre tout à profit pour sa propre perfection. Quelque appliqué qu'il fut à enrichir son Esprit de toutes sortes de

(1) Sacræ Theologiæ Magister in Comitiis Romæ Generalissimis anno 1644 approbatus, F. Vincentii Candidi Sacri Palatii Magistri Socius primùm ascitus; tum ab Innocentio X anno 1650, Secretarius Indicis constitutus, ac Episcoporum Examinator; demum ab eodem summo Pontifice eidem Candido, anno 1654 mortuo, suffectus fuit Sacri Palatii Magister: quâ ex præfecturâ quantùm accepit Dignitatis & ornamenti, ut verbis Prosperi Mandosii utar, tantùm eidem decoris reddidit ac splendoris; non eâ modò quâ imbutus cumulatè erat Eruditione, atque Doctrinâ, sed & ingenitâ ipsi morum suavitate atque elegantiâ, quâ sibi omnium animos mirificè universèque devinciebat, &c. *Echard. Tom. II, pag. 729. Col. 1.*

Sciences, celle que l'Ecriture appelle la Science des Saints, avoit toujours été le premier objet de son étude ; & le loisir, où il venoit de rentrer, lui fournissoit un nouveau moyen d'y faire de plus grands progrès. On avoit prétendu l'humilier ; & il n'ouvrit pas la bouche, pour se plaindre des Auteurs d'une humiliation qu'il n'avoit point méritée.

X. Le Pape lui offre plusieurs Dignités, qu'il refuse.

Une conduite si sage, & si chrétienne, fut sa plus belle apologie. Le saint Pere ne put s'empêcher de l'admirer ; & pour donner une marque publique, que l'innocence de Capisucchi lui étoit bien connue, sa Sainteté lui fit offrir plus d'une fois des Dignités Ecclésiastiques ; que le prudent Religieux eut toujours la constance de refuser. Ce n'étoit en lui ni chagrin, ni dépit ; ni le seul amour du repos ; mais selon la remarque du P. Echard ; « il étoit persuadé que l'intérêt de la Religion, « & le sien propre, demandoient que n'étant point coupable, il « fût rétabli dans la place, d'où on l'avoit fait descendre, avant « que de monter à un poste plus élevé. Les Successeurs d'A- « léxandre VII, suivirent en effet ce plan ; & ce Pape leur en « avoit donné en quelque maniére l'exemple ; puisque ne pou- « vant faire accepter à Capisucchi un Archevêché, il avoit « ordonné que dans le Cloître il précéderoit tous ses Freres, « & qu'il tiendroit par tout le premier rang après le Pere Gé- « néral (1) ».

XI. Il publie quelques Ouvrages.

Pendant les dix années qu'il vécut ainsi éloigné des affaires, & du tumulte de la Cour, il donna divers Ouvrages qui furent estimés des Sçavans. Le premier, & peut-être le principal, sous le titre de *Controverses Théologiques, Scholastiques, Morales, & Dogmatiques, selon les principes de saint Thomas*, remplit un gros volume *in-folio* de mille quatorze pages, & parut à Rome l'an 1670. Cet Ouvrage depuis revû & augmenté par l'Auteur, a eû plusieurs Editions. Il fit aussi imprimer son sentiment touchant un Livre, qui traitoit du Culte des Saints de l'ancien Testament, & ses sçavantes Réflexions sur le dégré héroïque des Vertus, nécessaires pour la Canonisation des saints.

XII. Et met la derniére main à plusieurs autres.

Parmi les autres Ouvrages, que Capisucchi avoit mis en état

(1) Sed nec minus claruit vir fortis, cùm adversâ sub Alexandro VII, usus est Aulâ Pontificiâ; sponteque, & grandi animo tum, anno scilicet 1663, Palatii Magisterio cessit: æmulorum ut iræ locum daret: & illustres licèt infulas ei tum obtulerit summus Pontifex, quod innocentiæ viri testimonium est luce clarius, constanter recusavit, Ecclesiæ non satis consultum arbitratus, si ad Dignitates ascenderet, priusquam per restitutionem in integrum fama sua, labe omni vel minimâ immunis palam omnibus ostenderetur. Quod & per gradus egere Pontifices. Privatus morabatur apud suos, studiis quibus mirè deliciabatur, unicè intentus, cùm jussit Alex. VII, ut primum à Magistro Ordinis ceu aliàs, locum obtineret. *Echard. ut sp.*

LIVRE XXXIX.

RAYMOND CAPISUCCHI.

d'être publiés, on compte un Traité du rapport de nos actions à Dieu ; un autre, de la Contrition & de l'Attrition ; un troisiéme, de l'opinion probable; un quatriéme touchant les Régles des mœurs, & la Décision de plusieurs Cas de conscience ; un cinquiéme des Questions Théologiques, qui appartiennent au Sacré Tribunal de la Foi ; un sixiéme, des Vérités Théologiques, expliquées par leurs définitions. On lui attribue encore un Recueil de tous les discours qu'il avoit prononcés pendant vingt ans dans le Palais Apostolique ; une Vie du B. Jean Chisi Siennois ; & une Histoire Généalogique de la Maison de Capisucchi.

XIII. Il est rétabli dans sa Charge.

Mais quelque utile que fut son travail aux Gens de Lettres, le Pape Clément X, persuadé qu'il pouvoit rendre d'autres services à l'Eglise, nomma au commencement de l'année 1673, le Pere Libelli à l'Archevêché d'Avignon ; & rétablit d'abord Capisucchi dans son premier emploi. Sa Sainteté lui adressa pour cela le Bref suivant :

*A notre cher Fils Raymond Capisucchi, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, Maître du Sacré Palais.*

LE PAPE CLEMENT X.

*Notre cher Fils, Salut & Bénédiction Apostolique.*

XIV. Bref du Pape Clément X à Capisucchi.

Vide Ap. Fontan. in Monu. pag. 690. Et in Bullar. Ord. Tom. VI, p. 312.

« L'Office de Maître du Sacré Palais étant aujourd'hui vacant, comme nous le déclarons par ces Lettres, nous avons » jetté les yeux sur vous, pour remplir cette Charge, que » vous avez autrefois éxercée avec honneur. La piété, la pru- » dence, la science des saintes Ecritures, & toutes les Vertus » dont vous êtes orné, ne nous permettent point de douter, » que vous ne soyez en état de juger sainement des Ecrits, » que divers Auteurs publient tous les jours, & que vous ne » remplissiez toujours votre Emploi avec toute l'intégrité, & » l'éxactitude possible. C'est pourquoi nous vous avons établi, » & par ces Présentes nous vous établissons Maître du Sacré » Palais, avec toute l'Autorité, tous les Pouvoirs, Droits, » Honneurs, Charges, & avantages attachés à cette Dignité. » Nous ordonnons à tous ceux à qui il appartient, de vous re- » connoître, aider, favoriser, de vous rendre, & de vous faire » rendre ce qui vous est dû. Fait à Rome, à Sainte Marie- » Majeure, sous l'Anneau du Pécheur, le premier jour de » Février 1673, la troisiéme Année de notre Pontificat » (*).

(*) La même année, on vit arriver à Rome deux Dominicains, chargés des Lettres du

Le Souverain Pontife n'en demeura point là. Il voulut que son Théologien entrât, & qu'il donnât son suffrage, dans presque toutes les Congrégations de Cardinaux. Il lui donna place dans celles du saint Office, des Rites, des Indulgences, de l'Indice, & de l'Examen des Evêques. Toute la Ville de Rome le vit avec joye, & applaudit. Les Sçavans surtout accoutumés à donner au Public les productions de leur esprit, & les fruits de leurs veilles, se réjouirent d'avoir désormais pour arbitre, ou pour juge de leurs Ouvrages, un homme aussi droit, & aussi habile (1). Le célébre M. Bossuet, si distingué lui-même dans le Clergé de France, ne tarda pas à lui écrire, pour lui faire présenter un Exemplaire de son Exposition de la Foi Catholique : & le Maître du Sacré Palais, peu content de joindre son Approbation à tant d'autres, qui faisoient connoître le prix de cet excellent Ouvrage, il crut qu'il étoit de l'intérêt de la Religion, qu'il fût traduit, & publié en Italien : & il en fit des complimens à l'Illustre Auteur, en ces termes :

LIVRE XXXIX.

RAYMOND CAPISUCCHI.

XV. Le rétablissement de Capisucchi applaudi de tous les Romains.

« Après avoir admiré avec tous les autres, un mérite aussi « rare que le vôtre, il falloit encore que je vous marquasse « l'inclination particuliére que j'ai à vous servir, à l'occasion « de l'excellent & docte Ouvrage, que vous avez composé pour « la défense de la Foi Catholique, & qui vient d'être traduit « en Italien, pour être utile à tout le monde. Je vous dois une « reconnoissance infinie de l'occasion, que vous m'avez fait « naître, de vous rendre quelque service. Nous sommes tous « ici en attente de la publication de ce bel Ouvrage, pour jouir « du fruit de vos nobles travaux. Personne n'en aura plus de « joye que moi, qui ressent & ressentirai toute ma vie, un désir « ardent de me rendre digne de l'honneur de vos commande- « mens. Je finis en vous assurant de mes respects, &c. à Ro- « me le 20 Juin 1675 ».

XVI. Lettre du Révérendissime Raymond Capisucchi, Maître du Sacré Palais, à M. Bossuet Evêque de Condom.

L'honneur que se faisoit Capisucchi dans l'exercice de ses différens emplois ; & l'entiere confiance, que sa Sainteté continuoit à lui témoigner, faisoient espérer aux Romains, qu'il seroit compris dans la premiere Promotion. On l'attendoit, parce qu'on le désiroit, & qu'il le méritoit. Mais les circonstan-

Roy de Perse, en réponse à celles que le Pape Clément IX avoit écrites à ce Prince, au sujet de la guerre contre les Turcs.

(1) Incredibile est quantùm solemni huic Pontificis judicio Roma gratulata sit universa : quanto plausu id acceperint non solùm purpurati Patres, qui jam olim Capisucchum Collegam sperabant, sed & Principum Oratores & Legati : quantâ lætitiâ gestierint quique litterati, quòd virum adeò eruditum suorum iterùm habituri essent operum arbitrum, ac veritatis vindicem. Omnium exspectationi etiam hac vice respondit, &c. *Echard, ut sup.*

LIVRE XXXIX.

RAYMOND CAPISUCCHI.

ces des affaires, & le grand âge de Clément X, ne lui permirent pas d'éxécuter tout ce qu'il méditoit, pour honorer le mérite, & récompenser les services. D'ailleurs il avoit déja donné la Pourpre Romaine à deux Religieux de saint Dominique (*) lorsqu'il mourut le 22 de Juillet 1676.

(*) Vin. Marie Orsini. Philippe - Thomas Howard.

XVII. Il est fait Cardinal.

Le Cardinal Benoît Odescalchi, devenu son Successeur sous le nom d'Innocent XI, n'étoit pas moins favorablement prévenu pour Capisucchi. Il y avoit plus de trente ans que ces deux illustres Personnages, s'estimoient mutuellement. Ils avoient toujours vécu dans une étroite union, parce qu'ils avoient l'un & l'autre la même idée du vrai mérite, & qu'ils pratiquoient les mêmes vertus. On ne fut donc pas surpris de voir le Maître du Sacré Palais, dans la même faveur, & dans de plus grands honneurs, sous le nouveau Pape. Dans la Promotion du premier jour de Septembre 1681, le Pape Innocent XI lui donna la Pourpre, avec le titre de Cardinal Prêtre de Sainte Marie des Anges. Nous voudrions avoir des Mémoires plus détaillés; ou que les Auteurs, qui s'étendent si volontiers sur les éloges de Capisucchi, nous eussent fait connoître en particulier ses belles actions, & les nouveaux services qu'il rendit au S. Siege, pendant près de dix ans, qu'il fut dans le Sacré College. Mais on a cru avoir tout dit, en assurant que dans cette éminente Dignité, le nouveau Cardinal fut, ce qu'il avoit été dans des postes moins élevés, toujours lui même, Homme droit, Homme religieux, incorruptible, modeste, charitable, désintéressé, dégagé du monde, sans faste, sans vanité, sans pompe, zélé pour l'honneur de l'Eglise, toujours porté à favoriser les gens de bien, à protéger l'innocence, & à distinguer la vertu.

Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 582.

XVIII. Il éxamine la Doctrine des Quiétistes.

Dans toutes les Congrégations, & dans toutes les occasions, où l'on traita des affaires de la Religion, les lumiéres du Sçavant Capisucchi furent d'un grand secours, mais particuliérement dans l'éxamen, que le Pape Innocent XI fit faire de la Doctrine de Michel Molinos, & des Quiétistes. Ces nouveaux Contemplatifs récusoient le jugement des Théologiens; & pour laisser un champ libre à leurs imaginations, ou pour éluder les Censures, dont on les flétrissoit, ils décrioient la Science & les Sçavans. *Ces Sçavans Scholastiques*, disoit Molinos, *ne sçavent ce que c'est que se perdre en Dieu, ils condamnent la Science Mystique, parce qu'ils n'y connoissent rien. Ils sont moins disposés à la contemplation que les ignorans, parce qu'ils ont moins de Foi, moins d'Humilité, moins de soin de leur Salut, &*

Guid. Spir. Liv. III, Cap XVII, XVIII. Et alibi.

*qu'ils*

*qu'ils ont la tête remplie de Phantômes, d'Espéces, d'Opinions, & de Spéculations, qui ferment l'entrée à la véritable Lumiére.* Les Quiétistes concluoient de là que les Théologiens n'étoient pas propres à juger de telles matiéres, & que la Contemplation ne devoit recevoir d'autres Juges que les Contemplatifs. Il faut, disoient-ils, sçavoir la Pratique avant la Théorie, & en ressentir les effets par la Contemplation surnaturelle.

Notre Cardinal se trouvoit d'autant plus en état de parler sçavanment sur les différens genres d'Oraison ; & de faire remarquer les égaremens, ou les erreurs des faux Mystiques, qu'il étoit lui-même très-instruit, & très-expérimenté dans les Voyes intérieures. Outre les pures Lumiéres, qu'il avoit puisées dans l'Ecriture, & dans la Tradition ; une longue expérience, ou la sainte habitude de converser avec Dieu, par la Priére, lui avoit appris à discerner sûrement les Opérations du Saint-Esprit, d'avec les illusions de l'imagination. Il n'en falloit pas davantage pour découvrir d'abord le Fanatisme des nouveaux Quiétistes, & tout le venin de leur Doctrine. La condamnation solennelle, qui en suivit l'Examen, ne détrompa point tous ceux, que Molinos avoit séduits : mais comme parmi ceux-ci, il se trouvoit bien des gens de caractére, & quelques-uns, qui, pour être désabusés, n'avoient besoin que d'être instruits ; il ne faut pas douter que le Cardinal Capisucchi, si généralement estimé des Romains, n'ait eû l'avantage d'en ramener plusieurs.

Ni la facilité de ce Cardinal à donner audience, à toutes sortes de personnes ; ni ses autres occupations, quelque multipliées qu'elles fussent, ne purent jamais l'empêcher de donner quelques heures du jour à l'Etude ; & son Etude, selon la Régle de saint Augustin, n'étoit qu'une attention à la Lumiére Eternelle, ou un saint attachement de son cœur à celui qui est la Vérité même. Il étudioit, & il communiquoit volontiers le fruit de ses Etudes ; non pour paroître sçavant, mais pour être utile. C'est dans cet esprit qu'étant déja Cardinal, Capisucchi publia un nouvel Ecrit intitulé : *Questions choisies de la Théologie Dogmatique, & Morale*, avec une Dissertation Historique, & Critique, touchant l'Hérésie des Prédestinatiens. Cet Ouvrage, le dernier que nous ayons de notre Auteur, fut imprimé à Rome l'an 1684, & dédié au Pape Innocent XI.

XIX. Il publie un nouvel Ouvrage.

Après la mort de ce Souverain Pontife, Capisucchi entra dans le Conclave ; & ne contribua pas peu à l'Exaltation du Cardinal Pierre Ottoboni, Vénitien ; qui prit le nom d'Aléxan-

XX. Mort d'Innocent XI.

LIVRE XXXIX.

RAYMOND CAPISUCCHI.

dre VIII, en montant sur la Chaire de saint Pierre, le sixiéme d'Octobre 1689. Le nouveau Pape en usa avec notre Cardinal, comme avoit fait son Prédécesseur : il lui montra toujours la même confiance : & se servit de ses Conseils dans le Gouvernement de l'Eglise. Mais son Pontificat ne fut pas long, puisqu'il mourut le premier jour de Février 1691. Le Cardinal Capisucchi se seroit donc trouvé à un second Conclave, si une griéve maladie, dont il étoit déja atteint, ne l'avoit averti de ne penser à autre chose, qu'à se préparer lui-même au passage de l'Eternité. Il en fit dès-lors son unique occupation ; & quoiqu'il eût toujours vécu d'une maniére très-édifiante, il entra dans un compte sévére avec lui-même, afin d'expier par la pénitence, ces fautes de fragilité, ou de surprise, dont les plus justes ne sont point exempts. Les Cardinaux, assemblés depuis plusieurs mois, ne s'étoient pas encore réunis pour donner un premier Pasteur à l'Eglise, lorsque le pieux Cardinal termina sa carriére, le 22 d'Avril 1691, dans sa soixante-quinziéme année, après neuf ans, & sept mois de Cardinalat.

XXI. Et d'Aléxandre VIII.

XXII. Maladie du Cardinal Capisucchi.

XXIII. Sa mort.

Comme il avoit aimé les Pauvres pendant sa vie, il ne les oublia point à sa mort. L'Abbé Marescotti, son Neveu, depuis Cardinal, Protecteur de l'Ordre de saint Dominique, hérita de sa Chapelle, & de sa Bibliothéque. Son Corps fut inhumé dans le Tombeau de ses Ancêtres, à l'Eglise de Sainte Marie *in Porticu* : & son Cœur fut porté, avec ses Entrailles, dans celle de la Minerve : où on grava une Epitaphe, que le Révérend Pere Brémond nous a conservée dans le septiéme Tome du Bullaire de l'Ordre.

Pag. 520.

---

## THOMAS CARBONEL, CONFESSEUR, ET CONSEILLER DU ROY D'ESPAGNE CHARLES II; ET EVESQUE DE SIGUENÇA.

THOMAS CARBONEL.

LA vie de cet illustre Prélat, dont toute l'Espagne publie encore les louanges, a été écrite avec beaucoup d'éxactitude, par Thomas Reluz, sçavant Dominicain, mort depuis Evêque d'Oviédo, dans le Royaume de Léon. L'Auteur, qui avoit conversé familiérement avec le Serviteur de Dieu, ne raporte que les faits, dont il avoit été lui-même témoin ; ou qu'il avoit sûrement appris de personnes dignes de foi : aussi son Ouvrage, publié en Espagnol, trois ans après la mort du saint Evêque, a-t-il été reçu avec un applaudissement gé-

néral. Nous nous contenterons d'en faire ici un abrégé, qu'on puisse lire avec édification, & relire avec plaisir.

THOMAS CARBONEL.

I. Naissance de Thomas Carbonel.

Thomas Carbonel naquit à Madrid le 6 Janvier 1621, & reçut le Baptême, avec le nom de Baltazar, dans la Paroisse de Saint Sébastien, le 17 du même mois; peu de tems avant la mort du Roy Catholique Philippe III, & le Couronnement de Philippe IV, qui lui succéda. Son Pere, nommé Genês Carbonel, & sa Mere Marie Sanchés, vivoient avec honneur, & avec piété; mais leur fortune ne répondoit point à leur noblesse. Ils n'eurent de leur Mariage que deux garçons, & deux filles; qu'ils élevérent avec soin dans la crainte du Seigneur. L'aîné de tous mourut à Saragosse âgé de 24 ans. L'aînée des filles fut mariée à Don Fauste de Pagola, Secretaire du Roy: & la plus jeune, Marie Carbonel, consacra sa virginité à JESUS-CHRIST, sous l'Habit de saint Dominique, dans le Monastére de sainte Catherine d'Avila.

II. Ses Parens.

III. Ses inclinations.

Dès sa plus tendre enfance le petit Baltazar parut n'avoir d'inclination, que pour les pratiques de piété, pour la lecture, & pour les choses sérieuses. On remarque (ce qui est bien rare dans les enfans) que son éloignement pour le mensonge étoit tel, que rien ne pouvoit l'obliger de dire quelque chose contre la vérité. Les qualités de son esprit, docile, ouvert, aisé, judicieux, n'étoient pas moindres que celles du cœur, naturellement tendre, & compatissant. Tout cela avoit arrêté sur lui les principales attentions de ses Parens, & leur affection. Mais il avoit à peine atteint sa onziéme année, lorsqu'il eut le malheur de perdre son Pere, & sa Mere, l'an 1631 ou 1632. Son Oncle, Alfonse Carbonel, chargé désormais de son Education, le mit d'abord aux Etudes; & on ne tarda pas à admirer ses progrès dans les Belles-Lettres, particuliérement dans la Poësie; où il réussissoit au delà de ce que son âge sembloit le permettre. Il ne paroissoit guéres flaté des louanges qu'on lui donnoit; & il ne s'accommodoit pas de la compagnie des autres enfans; si, comme lui, ils ne préféroient aux frivoles amusemens, l'étude, la priére, la fréquentation des Eglises. Dès-lors on le voyoit, dans la Maison de son Oncle, faire de petites Exhortations aux Domestiques; les interroger sur les principes de la Foi, & les instruire de ce qu'ils ignoroient. Il vouloit surtout inspirer aux autres cette tendre dévotion envers la Sainte Vierge, qu'il avoit comme sucée avec le lait; & dont il fut le zélé Prédicateur le reste de sa vie. Tous les jours il se rendoit dans notre Eglise, apellée Notre-Dame d'Ato-

IV. Son éducation & ses progrès.

V. Pratiques de Piété.

LIVRE XXXIX.

THOMAS CARBONEL.

cha, pour y réciter le Rosaire avec les Religieux, & y faire une heure d'Oraison : pratique, qu'il observoit dans les différentes saisons de l'Année ; & lorsqu'il trouvoit l'Eglise fermée, il faisoit les mêmes priéres en s'arrêtant à la porte, sans craindre ni la pluie, ni le froid, ni les chaleurs ; & sans se plaindre de la légéreté des jeunes étourdis, qui lui jettoient quelquefois des pierres, pour le détourner de ce saint Exercice.

VI. Vocation ; épreuves ; persévérance.

Tel étoit Baltazar Carbonel dans sa douziéme & treiziéme année. Il pensoit déja sérieusement à embrasser un état de vie, pour assurer son Salut : & tous ses désirs se portant vers le Cloître, il n'hésita pas de se présenter au Pere Etienne Rodriguez Prieur du Couvent de S. Thomas à Madrid, pour obtenir de lui l'Habit de S. Dominique. La candeur, l'innocence, & les sages réponses du Postulant à toutes les demandes, qu'on lui fit, prévénoient en sa faveur. Mais sa grande jeunesse, & la foiblesse de sa compléxion, ne permettoient point qu'on se hâtât de le recevoir. On lui dit donc de continuer encore pendant quelques années de prier, & d'étudier, afin de connoître plus clairement la volonté du Seigneur, & de se mettre en état de l'accomplir. Cette réponse, prise pour un honnête refus, le mortifia sans le décourager. Il croyoit que Dieu l'apelloit à l'Etat Religieux ; il en connoissoit les obligations, & il les aimoit. Au lieu d'une épreuve de plusieurs années, à peine put-il laisser écouler quelques mois sans réitérer ses vives, & humbles instances. Mais il ne le fit pas avec plus de succès ; parce que les raisons de différer sa réception paroissoient toujours les mêmes.

VII. Quelques Religieux s'employent inutilement en sa faveur.

Il se trouvoit cependant bien des Religieux dans la Communauté de saint Thomas ; qui, connoissant mieux le mérite du Sujet, joignirent leurs priéres à ses sollicitations, pour essayer de vaincre la fermeté du Supérieur. Ils voulurent lui persuader qu'un refus réitéré, en décourageant un jeune homme déja distingué par sa piété, & capable d'honorer un jour sa Profession par ses talens, pourroit être préjudiciable à l'Ordre. Le sage Supérieur ne parut point touché de ces raisons : » Ce n'est point à nous, disoit-il, à perpétuer l'Ordre de saint » Dominique. Dieu, qui l'a établi dans son Eglise, sçaura bien » le conserver, & lui donner des Sujets capables d'en mainte- » nir la beauté & la sainteté, par leur Erudition, & leur vie » éxemplaire. C'est une erreur que de croire, que l'Ordre » manquera de Sujets, lorsque les Supérieurs se montreront » difficiles à recevoir, & rigoureux dans les épreuves ».

Celles qu'on faisoit essuyer au jeune Disciple de JESUS-CHRIST, ne servirent qu'à l'affermir de plus en plus dans sa pieuse résolution. Comme il en étoit occupé le jour & la nuit, il prioit avec une nouvelle ferveur : & voulant faire d'avance l'essai de ses forces, il pratiquoit en secret dans le Siécle, les mêmes austérités, ausquelles il prétendoit se dévouer dans le Cloître. Plein de confiance en la divine Bonté, il disoit quelquefois avec cette sainte simplicité, qui touche le cœur de Dieu : Vous m'avez fait connoître, Seigneur, votre volonté ; & vous sçavez que je n'ai point d'autre désir que de l'accomplir : levez donc vous-même les obstacles, qui s'y opposent. Parlez, mon Dieu ; & tout vous obéira. Après sa priére, il prend la plume, dresse une Requête en Vers Héroïques ; & il va avec assurance la présenter au même Supérieur, qui l'a déja renvoyé deux fois. La Grace guidoit ses démarches ; elle les rendit efficaces. Le Pere Rodriguez admirant la persévérance de son Postulant, & ayant lû avec une joie secrete tout le contenu de la Requête, ne put douter que sa Vocation ne vînt du Ciel. Il l'éxamina néanmoins avec une nouvelle attention ; & les réponses de Carbonel ayant pleinement satisfait, on lui donna l'Habit de Religieux le 3 de Mars 1634, dans la quatorziéme année de son âge, commencée depuis environ deux mois.

VIII. A l'âge de treize ou de quatorze ans, il obtient l'Habit de saint Dominique.

Comme on ne demanda point de dispense, pour avancer sa Profession solennelle, ce ne fut qu'après trois années presqu'entiéres de Probation, qu'il fit ses Vœux, le 18 Février 1637, entre les mains du Pere Jean Martinez, alors Prieur du Couvent de saint Thomas, & depuis Confesseur du Roy Philippe IV, & de la Famille Royale. Le fervent Novice ; quoiqu'impatient d'achever son sacrifice, avoit passé tout son tems d'épreuve, dans un continuel recueillement ; parce qu'il trouvoit la paix de son ame, & sa plus douce consolation, dans les saints Exercices de l'Oraison, de la Pénitence, & de l'obéissance Religieuse. Ami du silence, & du travail, il faisoit ses délices de la Psalmodie, de la Méditation des Livres saints ; dont il en apprit plusieurs par cœur, & de la lecture de quelques Ouvrages de saint Augustin, & de saint Bernard. Le nom de Thomas, qu'on lui donna à la Profession, fut aussi pour lui un nouveau motif, de travailler à imiter l'humilité, la pureté, & les autres vertus du Docteur Angélique ; avant même que de pouvoir puiser dans ses Ecrits, ce trésor de doctrine, & de lumiéres, qui le fit depuis briller dans les Universités, & dans les Eglises d'Espagne.

IX. Ferveur, & Profession, après trois années de Probation.

X.
Etudes dans le Couvent de Salamanque.

La piété de Thomas Carbonel avoit ainsi jetté de profondes racines, quand on lui mit les Livres des Philosophes entre les mains; & ce fut dans le célébre Couvent de Salamanque, qu'il alla faire son Cours de Philosophie, & commencer celui de Théologie. Les habiles Professeurs, qu'on lui donna; & les beaux exemples de vertu, qu'il eut le bonheur de trouver, dans une Communauté des plus réguliéres, comme des plus nombreuses d'Espagne, ne servirent pas peu à exciter son émulation, pour le faire avancer d'un pas égal dans la Piété, & dans la Science. Les subtilités de l'Ecole ne ralentirent point en lui l'amour de la priére; & les douceurs de cette vie toute cachée en Dieu, qui étoit son principal attrait, ne l'empêchérent pas de donner toujours assez de tems à l'Etude, pour tenir un rang distingué parmi ceux de ses Condisciples, qui se faisoient le plus estimer dans les Disputes. Mais la modestie sembloit être sa vertu favorite: il en donna un rare éxemple dans une occasion; où il souffrit, non-seulement avec patience, mais aussi avec joie, une petite humiliation, qu'il n'avoit point méritée. C'est une louable coutume dans plusieurs Maisons de l'Ordre de saint Dominique, de faire prêcher quelquefois en présence de la Communauté les jeunes Etudians en Théologie, afin de les éxercer, & de connoître leurs talens pour le saint Ministére. Thomas Carbonel remplit ce devoir à son tour; & la Communauté de Salamanque n'avoit pas été moins satisfaite de son Discours, que de la maniére aisée, & naturelle, dont il l'avoit prononcé. Cependant, soit humeur, soit distraction, ou peut-être dans le seul dessein d'éprouver le jeune Orateur, le Supérieur en parut fort mécontent: il lui fit sur le champ une sévére correction, comme s'il avoit affecté une vaine éloquence, propre à gâter le goût des commençans; & ces reproches furent suivis d'une pénitence, qu'il lui imposa. Mais tous les Religieux parurent aussi édifiés du modeste silence de Carbonel, qu'ils avoient été charmés de la beauté de son Discours. Lui seul se crut coupable; lui seul louoit depuis la conduite de son Supérieur: ce qui avoit paru à quelques-uns une vivacité déplacée, il ne l'apelloit que prudence, sagesse, & charité.

XI.
Rare modestie.

Pendant son séjour à Salamanque, ce jeune Religieux donna de si belles preuves d'une vertu solide, & toujours soutenue, que long-tems après on en parloit encore avec admiration. « Je l'ai connu, les deux premiéres années qu'il étudia en Philosophie (disoit l'un des Confesseurs du Roy Charles II) je

François de Reluz, dont parle le Pere Echard, Tom. II, pag. 708. Col. 1.

le suivis ensuite au Collége de saint Thomas ; & il m'a tou- « jours paru comme un Ange, ou comme un parfait Religieux, « enrichi de plus excellens talens, d'une rare modestie, d'une « prudence, d'une discrétion singuliére, & doué d'une Elo- « quence qui lui étoit comme naturelle.

XII. Témoignage d'un illustre Evêque.

« Depuis qu'il vint étudier dans notre Couvent de Sala- « manque, ajoûte le sçavant Pierre de Godoy, alors Evêque « d'Osma, je conçus de grandes espérances, qu'il se signaleroit « par sa Piété, & par sa Science, s'il continuoit à s'appliquer à « l'une & à l'autre, comme il fit l'espace de quatre ans, qu'il « fut dans le Collége. C'étoit un éxemple de Vertu à tous ses « Condisciples ; & nous admirions tous sa conduite. Il aimoit à « se tenir dans le silence, & la solitude : mais dans les Disputes, « & les Conférences, il faisoit paroître tant de vivacité d'esprit, « avec une si rare modestie, qu'il s'acquit l'estime, l'amour, « & la vénération, non-seulement de ceux, avec lesquels il « conversoit, mais encore des Supérieurs, des Docteurs, & des » plus vénérables de cette célébre Communauté ».

Il s'en falloit bien que Thomas Carbonel ne pensât aussi avantageusement de lui-même. Il n'avoit les yeux ouverts que sur ses propres défauts ; tandis que la Charité le rendoit attentif à tout ce qui pouvoit l'édifier dans ses Freres. On ne sçauroit mieux exprimer ses sentimens, que par ses propres paroles, raportées par l'Auteur de sa vie, qui les avoit ouïes de sa bouche : « Lorsque je me vis, disoit-il, dans ce grand Collége, « où nous étions quatre-vingt, ou quatre-vingt-dix jeunes Re- « ligieux, je remarquai que plusieurs d'entr'eux étoient tou- « jours dans le recueillement, qu'ils employoient plusieurs « heures à l'Oraison, & qu'ils traitoient fort durement leurs « Corps. Quoiqu'ils eussent un esprit vif & délicat, & une con- « ception merveilleuse, ils étudioient beaucoup ; & ils joi- « gnoient à ces belles qualités une vie toute Angélique. Quand « je faisois réfléxion à la conduite de ces jeunes Religieux, je « connoissois clairement combien j'étois éloigné de leur sain- « teté. Mais ce qui m'affligeoit davantage, c'étoit que je n'a- « vançois point dans la Vertu, que je ne ressentois point les « saintes ardeurs de ce zéle, & de cet amour de Dieu, qu'au- « roient dû allumer dans mon cœur les bons éxemples, que me « donnoient mes Maîtres, mes Condisciples, & un grand nom- « bre de respectables Vieillards, assidus de jour & de nuit à « toutes les actions de Communauté, sobres dans leur nourri- « ture, éxacts dans l'Observance de la Régle, & éloignés de «

XIII. Paroles, & sentimens du Serviteur de Dieu.

LIVRE XXXIX.

THOMAS CARBONEL.

» toute dispense, quelques instances que leur fissent les Supé» rieurs de se soulager dans leur grand âge. Tous ces avanta» ges me devenoient inutiles, par mon peu d'attention à imiter » ce que je ne pouvois m'empêcher d'admirer. Que Dieu ait » pitié de moi; & qu'il me pardonne tant d'ingratitudes, & » d'infidélités. Je suis Profès depuis tant d'années; mais quelle » confusion pour moi, d'être si dépourvû de Vertu ».

Ainsi parloit ce saint Homme; lorsque, dans un âge plus avancé, il se rapelloit le souvenir des premiéres années, qu'il avoit passées dans la Maison du Seigneur. Tout excitoit en lui des sentimens de reconnoissance, & d'humilité, parce qu'il ne croyoit pas d'avoir jamais bien répondu aux grandes miséricordes, dont le Seigneur avoit daigné le prévénir. On sçait cependant qu'après avoir laissé l'odeur de ses Vertus dans le Collége de Salamanque, il n'édifia pas moins celui de *saint* Thomas, dans la Ville d'Alcala; où on lui fit continuer ses Etudes de Théologie.

XIV. Il enseigne longtems, & avec réputation.

XV. Et remplit les Fonctions du S. Ministére.

Dès l'an 1645 Thomas Carbonel commença à faire des Leçons de Philosophie, à Pampelune; il en fit ensuite de Théologie, avec beaucoup de réputation, dans les Villes de Ségovie, d'Oviédo, de Cuença, d'Avila, de Palence. Il annonçoit en même tems l'Evangile avec le zéle d'un Apôtre: & ses beaux éxemples ne contribuérent pas moins que ses Discours, à plusieurs célébres Conversions. Sa haute piété, & cet esprit de charité, qui l'animoit, éclatérent particuliérement dans le Couvent de Sainte Croix à Ségovie, le premier que S. Dominique ait fondé en Espagne, & qu'il ait consacré par ses priéres, & ses pénitences. Cette circonstance, & l'éxacte régularité d'une Communauté, qui faisoit revivre l'esprit du Bienheureux Fondateur, par l'imitation de ses vertus, rendoient ce séjour infiniment délicieux au Serviteur de Dieu. La Grote, ou Chapelle souterraine, si souvent arrosée du sang de l'illustre Patriarche, est encore aujourd'hui en grande vénération aux Habitans de Ségovie, & aux Peuples des environs. C'étoit aussi le lieu, où Carbonel aimoit à passer les nuits en Oraison, & dans les différens éxercices de pénitence, dont il affligeoit son Corps, pour attirer les regards de la Divine Miséricorde sur lui-même, sur ses Disciples, sur ses Pénitens, & ses Auditeurs.

XVI. On lui fait des reproches, qui lui font honneur.

Quoiqu'il ne négligeât aucun de ses devoirs; & que les progrès de ses Ecoliers lui fissent honneur dans toutes les Disputes publiques; cependant son assiduité à la priére, ses longues méditations,

méditations, & le tems qu'il employoit tous les matins, ou à purifier sa conscience, ou à célebrer les saints Mystéres, avec toute la décence que demande le redoutable Sacrifice : tout cela parut à quelques-uns peu compatible avec la Charge de Maître des Etudians, & de Professeur, à qui tous les momens doivent être si précieux. On lui en parla un jour, & on prétendoit lui faire entendre, qu'en abrégeant ses priéres, il trouveroit plus de tems pour l'Etude. Cela est vrai, répondit l'humble Religieux ; mais je sçai par l'expérience, qu'on apprend moins par l'Etude, que par la Priére ; & si je prie beaucoup, c'est que j'ai un grand besoin du secours de Dieu, & de ses Divines Lumiéres. Il ajoûta dans une autre occasion : « Je dois travailler plutôt à devenir un bon Religieux, qu'à « être un habile Professeur : & pour y réussir, je crois qu'il est « de mon devoir de vaquer souvent à l'Oraison, & de n'offrir « les Divins Mystéres, qu'avec toute la ferveur, & la dévo- « tion possible. Si on pense que cela ne peut convenir avec les « devoirs d'un Régent, qu'on écrive au Pere Provincial d'en « nommer un autre : ce sera pour moi un véritable sujet de « consolation ».

XVII. Sage réponse.

Mais les Supérieurs étoient trop sages, pour ne point approuver la conduite d'un Religieux ; en qui on voyoit des marques si sensibles de l'esprit de Dieu. Les véritables Spirituels sçavent bien que les lumiéres, qu'une Ame fidelle, déja dégagée de l'empire des sens & des passions, a coutume de puiser dans l'Oraison, sont & plus pures, & plus sûres, que celles qu'il est permis de chercher ou dans les Livres, ou dans le Commerce des Sçavans. Il n'y a que ceux qui n'ont pas mérité d'en faire l'expérience, qui puissent douter de cette Vérité. D'ailleurs le Disciple de JESUS-CHRIST, en mettant à profit l'un de ces deux moyens d'acquérir la Science, n'avoit garde de négliger l'autre. Il prioit, il lisoit, il étudioit ; & il trouvoit du tems pour tout ; parce qu'il ne sçavoit ce que c'étoit que de le perdre. Aussi n'étoit-il guéres moins distingué par l'Erudition que par la Piété.

XVIII. On apprend plus dans la Priére, que par l'Etude.

Depuis près de vingt ans qu'il enseignoit la Théologie, il avoit formé un grand nombre de bons Sujets ; & il continuoit avec la même réputation ses Leçons dans le Couvent d'Avila, au Royaume de Léon ; lorsque le Pere Clément Alvarez ayant été fait Evêque de Cadix, il laissa une Chaire de Théologie vacante dans l'Université d'Alcala. Cette Chaire étoit une de celles, que le Cardinal Sandoval, Duc de Lerma, avoit fon-

XIX. Carbonel est choisi pour remplir une Chaire de Théologie dans l'Université d'Alcala.

dées en faveur de nos Religieux. Le droit de nommer celui qui devoit remplir la Chaire vacante, appartenant à cette illustre Famille, le Duc de Médina-Cæli, au nom du Duc de Lerma, choisit d'abord le Pere Carbonel, qui ne se refusa point au travail. Sa réputation parut relever celle d'une Université déja fort célébre: & le nombre de ceux qui la fréquentoient devint plus considérable. Mais quoique consulté par bien des personnes, & obligé de répondre à leurs doutes, ce qui n'augmentoit pas peu ses occupations, le Serviteur de Dieu ne diminuoit rien ni de son assiduité à la Priére, ni de ses austérités ordinaires. Ses veilles étoient poussées si loin, & il prenoit si peu de nourriture, qu'on ne sçavoit presque de quoi il vivoit. Les Supérieurs, & ses Freres, craignant qu'il ne succombât enfin sous le poids, lui en témoignoient quelquefois leur peine. L'humble Pénitent admiroit leur Charité; & il arrêtoit leurs plaintes, en leur répondant que si on connoissoit l'obligation, où il étoit d'appaiser la colére du Seigneur, irritée par ses péchés, on s'inquiéteroit moins de sa santé.

Nous n'entrerons point ici dans le détail de ses pratiques de pénitence, peu différentes de celles des anciens Anachorétes. Il suffit de remarquer, que sévére à lui seul, ses rigoureuses mortifications ne le rendoient jamais, ni moins agréable dans la conversation, ni moins actif lorsqu'il s'agissoit de servir le prochain, & d'exercer les œuvres de charité. Il pratiquoit cette vertu en plus d'une maniére envers ceux de ses Disciples, qui se trouvoient dans quelque besoin. La Providence le mit aussi dans l'occasion d'en faire ressentir les effets à un Beau-Frere, qu'il aimoit tendrement. Don Fauste de Pagola, s'étant mis sur Mer pour passer aux Isles Canaries, vers la fin de l'année 1668, fut pris par des Corsaires, & conduit en esclavage dans la Ville d'Alger. On assure que Thomas Carbonel eût voulu imiter en cette occasion la charité de saint Dominique; & s'offrir lui-même, pour le rachat d'une personne, qui le touchoit de si près; & pour la consolation d'une famille qu'il voyoit dans la désolation. Mais ni son âge, ni son état ne lui permettant point de se mettre dans les fers, pour un autre, il chercha d'autres moyens de l'en retirer. Les Barbares ne demandoient pas moins de huit mille écus pour la rançon de leur Esclave: La Famille ne pouvoit pas fournir une si grosse somme; mais le Pere Carbonel ne desespéra pas de la trouver. Plusieurs Evêques d'Espagne, qui étoient en même tems ses freres, & ses amis, lui en envoyerent une partie;

XX. Son Beau-Frere est pris sur Mer par des Corsaires.

XXI. Il travaille à le délivrer.

XXII. Pierre de Godoy, Evêque d'Osma.

& ils auroient porté plus loin leur générosité, s'ils n'avoient apprehendé de faire tort aux pauvres de leurs Diocèses.

THOMAS CARBONEL.

Ildephonse, Henriquez, Evêque de Malaga; Alvarez, Evêque de Cadix, &c.

Thomas Carbonel, résolu de faire diligence, & encouragé par les Lettres qu'il recevoit de Madrid, demanda qu'on mît un autre Docteur à sa place, afin qu'il pût aller solliciter cette affaire dans la Ville Royale. Cependant le Duc de Medina Celi, le Corps de la Faculté, son Provincial même, s'opposoient à cette résolution, par la seule raison, qu'ils ne vouloient point priver l'Université d'Alcala, d'un habile Professeur, qui lui faisoit honneur. Mais celui-ci réitera ses instances; & obtint enfin par une pieuse importunité, ce qui avoit été refusé à ses premiéres priéres. Sa réputation avoit prévenu en sa faveur bien des Seigneurs de la Cour: Sa présence fit le reste. Les vingt-quatre mille livres furent envoyés à Alger, &c. il eût le plaisir de procurer la liberté à son Beau-Frere, cinq mois après qu'il fut tombé entre les mains des Pirates.

XXIII. Il envoye 24000 liv. à Alger, pour sa Rançon.

XXIV. Zéle du Salut des Ames.

Débarrassé lui-même de tous les soins, ausquels le devoir de Professeur l'avoit assujetti l'espace de vingt-trois années, il se dévoua tout entier au saint Ministére pour gagner des ames à JESUS-CHRIST, par la Prédication, & la direction. Exercé, comme il étoit dès sa jeunesse, dans les voyes intérieures, humble, zélé, charitable, pénitent & plein de lumiéres, rien ne lui manquoit de tout ce qui peut attirer la confiance des Fidéles, & toucher les cœurs. Il se sentoit lui-même apellé aux divines fonctions, mais il auroit voulu pouvoir les remplir, en faveur des pauvres Peuples de la Campagne. On l'obligea cependant de s'arrêter à Madrid, où il travailloit avec autant de fruit, que d'application, à la conversion des Pécheurs, lorsque, malgré sa modestie, il se vit comme accablé d'emplois, & de titres.

XXV. Carbonel élû Prieur de son Couvent, est fait Prédicateur du Roy, Confesseur de Sa Majesté, Inquisiteur d'Espagne, & nommé à l'Evêché de Plaisance.

Nommé d'abord un des Prédicateurs du Roi, on lui fit prendre possession de cette charge dans la Chapelle du Palais, avec les Cérémonies ordinaires: & presqu'en même tems, c'est-à-dire le 30 Août 1672, il fut élû Prieur du Couvent de saint Thomas; dans lequel il avoit fait autrefois ses vœux. Son Gouvernement répondit à l'idée qu'on avoit de sa Sainteté & de ses talens. A peine s'étoit-il déchargé de son Prieuré, que le Roi Catholique Charles II le choisit pour son Confesseur. Cet honorable, mais difficile Emploi, qu'un homme moins saint & moins instruit auroit reçu du moins avec complaisance, s'il n'avoit eû la témérité de le désirer, parut au Serviteur de Dieu tout ce qu'il est en effet. Il en fut effrayé: & il n'oublia rien

LIVRE XXXIX.

THOMAS CARBONEL.

pour prouver sa prétendue incapacité. On ne l'obligea pas moins de se soumettre à la volonté du Prince : le 16 Novembre 1675, Thomas Carbonel accepta en tremblant, ce qu'on ne lui permettoit point de refuser. Peu de mois après il fut fait Inquisiteur d'Espagne ; & le 28 d'Août 1676 Sa Majesté le nomma à l'Evêché de Plaisance.

Don Jérôme Eguia, Sécretaire des dépêches du Roi, en lui présentant le Brevet ; lui dit que, pour ne point le contrister plus long-tems, Sa Majesté avoit pris pour son Confesseur le Pere Gabriel Ramirez ; & qu'on espéroit de lui qu'il ne refuseroit pas les nouvelles marques de bienveillance, que lui donnoit le Roy Catholique, en confiant à ses soins l'Eglise de Plaisance. Ce peu de paroles lui apprenoient deux nouvelles, qui causérent en lui des sentimens bien différens. La première lui fut infiniment agréable ; & la seconde l'affligea sensiblement. Mais ce ne fut qu'après avoir marqué, dans les termes les plus respectueux, toute sa reconnoissance envers son Souverain, qu'il osa prier ce Ministre, de vouloir bien employer ses bons offices, pour lui faire obtenir la Grace entiére. On ne fut point surpris de ce nouveau trait de sa modestie : le Roy écouta avec bonté ses raisons ; & sans recevoir encore ses excuses, il lui donna quelques jours pour se déterminer. Thomas Carbonel passa tout ce tems en Oraison, ou dans ses Pratiques de Pénitence. Après quoi persistant toujours dans la résolution de ne point accepter un Evêché ; il fallut nommer un autre Sujet, pour remplir le Siége de Plaisance.

XXVI. Il refuse cet Evêché.

Mais la joye de se voir rendu à lui-même, & à sa Solitude, ne fut pas de longue durée. Avant la fin de Janvier de 1677, l'illustre Pierre de Godoy étant mort Evêque de Siguença, le Clergé, le Peuple, & la Cour ne parurent avoir qu'une voix pour marquer son Successeur. Et l'on sçavoit que le Prélat défunt avoit expressément témoigné le même désir : durant sa derniére maladie, on lui avoit entendu dire plus d'une fois : « O si » ma place étoit remplie par le Pere Thomas Carbonel, que le » Troupeau, qui va se trouver sans Pasteur, & que j'aime si » tendrement, seroit heureux ! Le Roy Catholique le nomma en effet à ce Siége, le 24 de Février ; & cette Nomination, prévenue par les Vœux des Fidéles, fut extrêmement applaudie. Rien ne diminuoit la joye publique, que la crainte de ne pouvoir peut-être obtenir le consentement de l'Evêque élû. Il se trouvoit en effet dans les mêmes sentimens, qu'il venoit de faire paroître dans une semblable occasion. Mais la Provi-

dence ne permit pas qu'il trouvât la même facilité, à faire recevoir ses excuses. Le Roy lui fit déclarer qu'il n'en écouteroit aucune. Le Nonce du Pape parla sur le même ton; & ajoûta que si le Pere Carbonel s'opiniâtroit à refuser, on trouveroit le moyen de le contraindre. Mais l'opiniâtreté ne fut jamais le caractére des Saints. Ils sçavent se défier d'eux-mêmes; prévoir le danger, le craindre, & le fuir, autant & de la maniére qu'il est en eux. Mais toujours soumis aux ordres de la Providence, & à la volonté connue des Supérieurs; ils mettent des bornes à leur crainte; & ils ne se précipitent point dans un mal réel, par la seule appréhension d'un mal possible. Notre Théologien, instruit depuis long-tems de la Doctrine de saint Thomas, n'ignoroit pas les Régles, que le Docteur Angélique a établies, pour condamner & la présomption de ceux qui ambitionnent l'Episcopat; & la fausse Humilité de ceux, qui, pour fuir un Ministére de Charité, résistent opiniâtrement à la volonté absolue de leurs Supérieurs.

XXVII. On ne lui laisse point la liberté de refuser celui de Siguença.

2. 2. q. 185. a. 2.

Les principes de Saint Thomas, & ses exemples étoient donc également présens à son fidéle Disciple: & pour éviter le redoutable fardeau de l'Episcopat, il ne vouloit mettre en œuvre, que les mêmes moyens, que le Saint Docteur avoit sçu employer dans le besoin; les prieres, les humbles représentations, la médiation de ses amis. Tout cela est permis: & lorsque tout cela fût inutile, l'Evêque de Siguença se soumit, & s'abandonna sans murmure au bon plaisir de ceux, à qui il devoit obéir. Les Bulles étant venuës de Rome, il se disposa à son Sacre, par la retraite, & par un renouvellement de ferveur. Trois illustres Personnages s'offroient à faire cette Cérémonie; Don Diego Valladarez Grand Inquisiteur d'Espagne, le Cardinal d'Aragon Archevêque de Tolede, & le Seigneur Mellini Nonce du Pape. Quelques affaires imprévuës s'opposerent aux desirs du premier. Le second se trouva empêché par une maladie. Ce fut le troisiéme qui fit la Consécration, avec beaucoup de pompe, en présence du Roi, & de toute la Cour de Castille, le 26 de Septembre 1677. Le Duc de Medina Cœli voulut être le Parrain.

XXVIII. Il se soumet; & il est Sacré.

Notre Prélat ne s'arrêta plus à Madrid que douze ou quatorze jours, moins pour faire, ou recevoir les visites usitées, que pour acheter quelques Ornemens, pour les pauvres Eglises de son Diocèse. Cependant il en fit prendre possession en son nom, par son Proviseur & son Aumônier; & il voulut que les aumônes suivissent ou accompagnassent cette Cérémonie. Mil-

XXIX. Prise de possession: Aumônes.

le mesures de bled furent distribuées par ses ordres, à une quantité de Pauvres, qui s'étoient rendus de toutes parts dans la Ville de Siguença. Il partit lui-même de Madrid le dixiéme d'Octobre, avec un équipage peu différent de celui des premiers Evêques: encore fallut-il lui faire une espéce de violence, pour l'obliger de l'accepter. Le premier jour du voyage fut marqué par une tempête des plus violentes. Le vent, la pluye, les éclairs & les tonneres furent si extraordinaires, que l'Evêque & tous ceux de sa suite, se trouverent en danger de périr au milieu des eaux pendant l'obscurité de la nuit. Arrivé enfin aux confins de son Diocése, le pieux Prélat se mit à genoux devant une Croix, qui sépare les deux Diocèses de Tolede, & de Siguença: Dans la ferveur de sa priere, il demanda au Souverain Pasteur, de lui donner les forces nécessaires pour porter la Croix, dont on l'avoit chargé, & de répandre l'abondance de ses Graces sur le Peuple, qui lui étoit confié.

XXX. Violent Orage.

XXXI. Quel modéle l'Evêque de Siguença se propose.

Plusieurs Habitans de Siguença s'étant rendus dans ce même lieu, les uns pour le conduire à son Eglise, & les autres pour être soulagés dans leur misere, il les reçut tous avec les mêmes témoignages de tendresse: & pendant qu'on disposoit tout dans la Ville, pour lui faire selon l'usage une Entrée magnifique, il interrompit cet appareil, ou le rendit inutile, en se rendant sans bruit dans son Eglise Cathédrale, le soir du quinziéme Octobre. Ce n'est pas en ce seul point qu'il imita Dom Barthelemy des Martyrs: On peut dire que la vie & la conduite de ce saint Archevêque de Brague, fut en toutes choses le modéle de celle du nouvel Evêque de Siguença. En lisant l'Histoire de l'un, on apprend tout ce que l'autre a fait, tant pour le Réglement de sa Personne, que pour celui de sa Famille, du Clergé, du Peuple, des Officiers de la Justice, & de tout le Diocèse: mêmes éxemples de Piété, de Zéle, de Charité; même Sollicitude Pastorale; mêmes attentions à corriger les abus, à rétablir la Discipline Ecclésiastique, à faire connoître & respecter la Religion, & à favoriser les Etudes; mêmes soins pour bannir les Procès, les Queréles, les Inimitiés; pour réprimer la violence, ou la cupidité des Grands; pour nourrir les Pauvres, pour protéger les Foibles; pour instruire enfin, & pour édifier tous les Diocésains. Dans tout le Palais Episcopal, il n'y avoit point d'Appartement plus pauvre, ou plus simple, que celui du Prélat; parmi les Fidéles, on n'en connoissoit point de plus réguliers ou de plus modestes, que les Domestiques de l'Evêque: & dans l'espace de peu d'années on

XXXII. Il veille à tout.

pût dire, qu'entre tous les Diocèses Suffragans de l'Archevêque de Tolède, on n'en voyoit pas de mieux policé, de plus tranquille, ni de plus religieux, que celui de Siguença.

XXXIII. Sa conduite envers ses Domestiques.

Si nous ne craignions de nous étendre trop, nous entrerions dans un détail aussi curieux qu'édifiant. Il suffira de remarquer d'abord, que la modestie de notre Evêque, & son inclination à donner beaucoup aux Pauvres, l'obligérent à ne recevoir dans sa Maison qu'un très-petit nombre de Domestiques, & d'Officiers, dont il ne pouvoit pas absolument se passer: mais il les choisit bien; & il les traita toujours comme ses Freres, ou ses Enfans. Tous les jours il faisoit avec eux les Priéres, les Lectures, la Méditation. Il leur donnoit des Gages considérables, pour les empêcher de recevoir des présens; ce qu'il leur avoit étroitement défendu. Sains ou malades, il avoit soin qu'ils fussent bien traités. S'il les chargeoit de veiller à certaines affaires, ou sur la conduite de certaines personnes, dont il vouloit être particuliérement instruit, il veilloit lui-même sur eux; & ne s'exposoit point à être trompé par des raports infidéles.

XXXIV. Et à l'égard de ceux qui se destinoient à l'Etat Ecclésiastique.

Ses précautions étoient encore plus grandes envers ceux de ses Domestiques, qui se destinoient à l'Etat Ecclésiastique, ou qui l'avoient déja embrassé. Il n'éxaminoit pas moins leur vocation que leurs moeurs. Après leur avoir déclaré qu'ils ne devoient point s'attacher à lui, dans l'espérance d'obtenir quelque Bénéfice, puisqu'il n'auroit jamais égard qu'à la capacité & au mérite, il les exhortoit à vaquer beaucoup à l'Oraison & à l'Etude; & leur procuroit le tems & les moyens nécessaires pour cela. Il entretenoit dans l'Evêché plusieurs Professeurs, choisis pour enseigner la Grammaire, les Belles-Lettres, & la Théologie Morale, aux jeunes Ecclésiastiques. L'Evêque se trouvoit souvent à leurs Conférences, ou à leurs disputes, éxaminoit avec soin leurs progrès; & donnoit toujours quelque récompense à ceux qui l'avoient méritée. On vit sortir de cette Ecole plusieurs bons sujets; dont les uns brillerent depuis dans l'Université de Siguença, tandis que les autres servoient utilement les Eglises du Diocèse.

XXXV. Zéle de la Justice.

L'Evêque de Siguença étant en même tems Seigneur temporel, c'étoit à lui à faire rendre la justice à ses Peuples. Aussi fut-il toujours attentif à ne placer, ou à ne laisser en place, que des Juges éclairés & intégres, capables de remplir dignement les devoirs de leur charge. Peu content de les exhorter à se mettre, dans leurs jugemens, au dessus des considérations

humaines ; à ne regarder que le bien public, à faire cesser les scandales ; & à prevenir tous les maux, qu'il étoit en leur pouvoir de faire éviter ; le zélé Prélat joignoit ses soins à leur vigilance, pour entretenir, ou rétablir la Paix entre les Familles, & procurer à tous la sureté, & le repos. La confiance qu'avoient les Fidéles en la bonté, & aux lumiéres de leur Pasteur, faisoit que sa médiation accommodoit plus d'affaires, & terminoit plus de Procès, qu'on n'en jugeoit dans le Tribunal de Siguença. Quelques Officiers, peut être trop intéressés, se plaignirent quelquefois, que ces réconciliations, ou ces sortes d'accommodemens, laissoient bien des fautes impunies : mais notre Evêque leur fit comprendre, que les Parties étant satisfaites, le bon ordre rétabli, & la tranquillité publique conservée ; on devoit être content, de quelque maniére que cela se fit.

XXXVI. Prédications, Visites Episcopales.

On n'étoit pas moins édifié du zéle tout Apostolique, qui l'appliquoit à l'instruction de son Peuple ; soit par ses Prédications, ou par ses visites. Il commença celles-la dans la Cathédrale, le Dimanche de la Septuagesime 1678 ; & celles-ci dans une partie de son Diocése, au mois d'Avril de la même année. Les unes & les autres furent continuées presque sans interruption tout le tems, qu'on lui permit de demeurer au milieu de son Troupeau. Voulant tout connoître par lui même, il s'appliqua avec un soin particulier à tout ce qui regardoit le Culte Divin, la conduite des Pasteurs, & des autres Ministres, l'éducation de la jeunesse, & le soulagement des Pauvres. Il n'y eût ni Bourg ni Village de son Diocése, qu'il ne se fit un devoir de parcourir dans le cours de ses Visites annuelles. Il prêchoit par tout avec une onction, qui touchoit les plus endurcis ; & il ne dédaignoit pas instruire lui-même les Enfans ; ou expliquer aux pauvres gens de la Campagne, les Mystéres de notre sainte Religion, & les devoirs particuliers de leur Etat. Ceux qui l'accompagnoient dans ces pénibles voyages, touchés des fatigues extrêmes, qu'il essuyoit en visitant jusqu'aux moindres hameaux, lui représentérent qu'en se bornant à visiter en personne, les Villes & les Lieux considérables, il seroit en état de renouveller tous les ans ce travail ; & qu'il pourroit se contenter d'envoyer quelques Prêtres de confiance, avec de bons Prédicateurs dans ces petits endroits trop éloignés, ou cachés entre les montagnes.

» Mais ce n'est pas là, leur répondit-il, que se bornent mes » obligations, le principal devoir d'un Evêque c'est d'instruire

» son

son Peuple. C'est là son obligation essentielle. Ces Lieux « écartés, quelque méprisables qu'ils vous paroissent, sont dans « mon Diocése; je suis le Pasteur de ceux qui les habitent. Ce « sont mes Brebis, dont je dois rendre un compte éxact au Sou- « verain Juge: Ma Charge m'oblige donc à les visiter, à les sou- « lager, à leur donner l'instruction, ou la consolation, dont « ils ont besoin, & qui peuvent dépendre de moi ».

Cependant ses travaux continuels, joints à ses austérités ordinaires, l'affoiblirent, & l'épuisérent. Il en contracta une fiévre violente, qui fit craindre pour sa vie; & cette crainte parut d'autant plus fondée, qu'il se trouvoit alors dans un Pays, où il n'étoit pas facile de lui procurer quelque soulagement. Sensible à l'affliction de ses Domestiques, le charitable Prélat ne l'étoit point à sa propre situation: il s'en réjouissoit au contraire, & il en bénissoit le Seigneur: *Car*, disoit-il, *quelle plus grande consolation pourroit-il m'arriver, que de mourir dans ces pauvres Cabanes, & parmi mes Brebis?*

Il plût cependant à la Providence de lui rendre la santé, & de lui faire voir le fruit de son Ministére. Les Peuples toujours plus édifiés, ne considérant leur Evêque que comme un saint, ou comme un Pere plein de bonté pour eux, écoutoient tous ses discours avec un respect infini; & ils recevoient ses instructions, comme des Oracles, qui sortoient de la bouche de Dieu même. Cette docilité lui facilita les moyens d'abolir d'abord bien des Coûtumes superstitieuses; & de retrancher plusieurs abus, qui s'étoient glissés dans quelques endroits du Diocèse, tant par raport à la sanctification des Fêtes fort mal observée; qu'à l'égard des parjures & des injustices, dont la cupidité avoit introduit l'usage, & dans le commerce, & dans l'éxécution des Testamens. Quelques Usuriers furent aussi obligés de réformer leurs Contrats; & le Prélat fit citer les plus rebéles à comparoître à Siguença devant son Official. Il traita avec la même sévérité certains Quêteurs, ou Imposteurs, qui sous prétexte de quelques Indulgences, suçoient le Peuple, & enlevoient les Aumônes aux véritables Pauvres.

Parmi les abus, que l'Evêque de Siguença avoit entrepris de réformer, il regardoit comme l'un des plus dangereux, l'éloignement des Sacremens de la Pénitence, & de l'Eucharistie. Persuadé que les Fidéles privés de ces secours, ne pouvoient long-tems résister aux attaques du Démon, ni soutenir avec une fermeté Chrétienne les divers accidens de cette vie, il ordonna aux Curés d'exhorter fortement leurs Peuples à la fré-

quentation des Sacremens ; & de redoubler eux-mêmes leurs attentions, pour les y disposer selon les régles de l'Eglise. Il voulut qu'ils se rendissent plus assidus à instruire les Fidéles, à régler leurs mœurs, & à se montrer toujours prêts à les entendre avec charité, & avec patience. Pour nourrir la piété & la Dévotion envers la Sainte Vierge, il établit la Confrérie du Rosaire dans toutes les Paroisses du Diocèse, où elle n'étoit pas encore établie ; & il engagea les Curés à le faire réciter dans leurs Eglises, tous les Dimanches & les Fêtes ; il leur recommanda surtout de joindre toujours l'explication des Mystéres, à la récitation des Priéres, afin que les Peuples apprissent ainsi à connoître & à pratiquer leur Religion. Ce saint usage s'introduisit insensiblement dans les maisons des particuliers. On profita aussi de plusieurs Livres de Piété, que le saint Evêque fit distribuer gratuitement dans le Diocèse. Les Prédicateurs, qu'il eût soin d'envoyer de tous côtés, & toujours à ses dépens, achevérent d'en bannir l'ignorance, & avec l'ignorance les vices les plus grossiers. Dès la seconde ou troisiéme Visite dans les mêmes Paroisses, le Prélat eût le plaisir d'y remarquer un changement si sensible, qu'il ne pût s'empêcher d'en témoigner publiquement sa satisfaction, aux Fidéles & à leurs Conducteurs.

Les uns & les autres se rendoient d'autant plus dociles à sa voix ; qu'outre la vénération qu'ils avoient pour ses héroïques vertus, ils recevoient tous les jours de nouveaux bienfaits de sa libéralité. La premiére fois qu'il visita les Eglises de la Campagne, il en fit réparer plusieurs : il prit un mémoire de tous les Vases, ou Ornemens sacrés, qui y manquoient : & sans avoir égard au droit qu'il avoit d'obliger à ces dépenses, la Fabrique, ou ceux qui jouissoient d'une partie des Revenus de ces Eglises, il aimoit mieux les faire ces dépenses, que de souffrir que le Service Divin se fît avec indécence ; ou que la bonne intelligence, qu'il vouloit entretenir avec tous ses Prêtres, fût troublée à cette occasion.

Mais rien peut-être ne lui attiroit plus les Bénédictions du Ciel, & la confiance des Peuples, que la profusion de ses Aumônes, & sa tendre charité envers les Pauvres. Quoique son Evêché fût chargé d'une Pension de quinze mille Ducats, il donnoit cependant beaucoup plus que les plus riches Bénéficiers ; & ce n'étoit que dans une sage économie, qu'il trouvoit de quoi pourvoir à une infinité de besoins. Attentif à retrancher toutes les dépenses superflues de sa Maison ; à ne rien

donner pour enrichir ſes Parens ; à garder une frugalité extraordinaire à ſa Table ; à ne nourrir des Domeſtiques qu'autant que la bienſéance, & la néceſſité l'éxigeoient ; à éloigner enfin de ſon Palais tous les ameublemens riches, & précieux, pour n'en avoir que de ſimples, & de plus modeſtes, il ſe montroit libéral, & magnifique envers tous ceux qui étoient dans la néceſſité.

Le premier Hiſtorien de ſa Vie, qui avoit été auſſi le Compagnon de ſes travaux, nous apprend que le ſaint Evêque de Siguença, en commençant chaque année ſes Viſites Epiſcopales, faiſoit toujours porter à ſa ſuite des ſommes conſidérables d'argent, un grand nombre d'habits pour toutes ſortes de perſonnes, & une quantité de remédes. Tout cela étoit diſtribué ſelon les beſoins, aux pauvres, aux malades, aux Veuves, aux Peres de Famille chargés d'enfans, à qui ils ne pouvoient donner eux-mêmes la nourriture, ni l'éducation convenable. Bien des pauvres Demoiſelles trouvérent dans la charité de ce bon Paſteur, de quoi s'établir honnêtement. Plus d'une fois il mit l'Hôpital de Saint Mathieu de Siguença en état de fournir tout le néceſſaire à ſes malades. Il employa huit mille Ducats pour faire bâtir l'Egliſe des Dominicains de Cifuentes ; & il en envoya ſept mille au Pape Innocent XI, ſoit pour la Guerre contre les Turcs, ou pour d'autres Œuvres de Piété, qui regardoient le Bien public. Il n'y avoit que la chair & le ſang, qui n'euſſent point part à ſes faveurs. Un de ſes Couſins lui ayant fait demander du ſecours, pour vivre avec quelque décence dans Madrid ; il lui répondit qu'il n'avoit point de Parens plus pauvres, que les pauvres de Siguença. Il ne laiſſa pas de lui faire donner de quoi pouvoir continuer ſes Etudes ; & il le fit par un motif de reconnoiſſance, ce jeune homme appartenant à Alphonſe Carbonel, qui avoit été chargé de l'éducation de notre Evêque, lorſqu'il étoit Mineur, & Orphelin.

Il n'y avoit pas encore cinq années revolues, que l'Evêque de Siguença travailloit (avec le zéle, & l'application qu'on vient de voir) à former un Peuple ſaint, en rendant à ſon Egliſe ſa premiére beauté, lorſqu'un événement, auquel il n'avoit garde de s'attendre, vint l'arracher tout d'un coup à ſon Troupeau. Le 20 de Mars 1682 il reçut un Courier de Madrid, avec les Lettres du Duc de Médina-Céli, & du Secretaire des Dépêches du Roy, qui lui ordonnoit de ſe rendre inceſſanment à la Cour, & de partir le lendemain. Ni ces Let-

tres, ni le Courier, qui les avoit rendues, ne lui donnérent aucun éclaircissement sur le motif de ce Voyage. Disposé cependant à faire toute la diligence, qu'on éxigeoit de lui, notre Evêque nomma d'abord son Proviseur pour gouverner le Diocèse pendant son absence; donna les ordres nécessaires, pour faire toujours continuer les Aumônes ordinaires; & s'étant rendu à sa Cathédrale, il fit un Discours fort touchant au Peuple qui s'y étoit assemblé, lui donna sa Bénédiction, & se recommanda à ses priéres. Les larmes, & les gémissemens des Fidéles l'interrompirent souvent: mais l'espérance qu'il leur fit concevoir de son prochain retour, diminua un peu leur douleur.

Etant parti de Siguença le 21 de Mars, il apprit le 22, qui étoit le Dimanche des Rameaux, que le Confesseur du Roy, le Pere Charles de Bayona, étoit décédé le 19. Cette nouvelle ne pouvoit que l'affliger beaucoup; il avoit perdu un véritable ami, dans la personne d'un pieux & sçavant Religieux; & il commençoit à craindre, qu'on n'eût jetté les yeux sur lui pour occuper sa place. La conjecture n'étoit pas sans fondement, ni son esprit sans inquiétude. Il continua cependant sa route; & arrivé à Madrid le Lundi de la Semaine Sainte, il fut obligé d'aller loger chez le Duc de Médina-Celi, qui avoit envoyé ses Carosses au-devant de lui, à quatre lieues de la Ville. Ce Seigneur l'ayant reçu avec l'affection d'un ancien Ami, & les politesses qui convenoient à l'un & à l'autre, il lui annonça d'abord, qu'on ne l'avoit fait venir si promptement, que parce que le Roy l'avoit choisi pour être son Confesseur; & que voulant faire sa Communion Paschale, ce Prince souhaitoit le voir à la Cour le Jeudi-Saint.

Moins surpris qu'affligé de cette déclaration, le sage Prélat ne fit point paroître d'abord toute la peine qu'il en ressentoit: deux choses en effet pouvoient le consoler. La premiére étoit la piété connuë de Charles II, jeune Monarque, qui, à l'âge de 21 ans, sçavoit commander à ses passions, & gouverner ses Peuples avec sagesse. La deuxiéme étoit, que la qualité d'Evêque l'obligeant à résider dans son Diocèse, il ne lui seroit peut-être pas difficile de s'éloigner bien-tôt de la Cour. Il se flatoit donc d'obtenir son congé après avoir satisfait à la dévotion du Roy. Mais Sa Majesté ne l'entendoit pas de même. Le Duc de Médina-Céli, & plusieurs autres Grands d'Espagne, que le Prélat vouloit employer, parce qu'il les regardoit comme ses Amis, entreprirent au contraire de lui persuader, que la Charge de

Confesseur du Roy regardant le Bien public, le Nonce Apostolique, qui étoit à Madrid, pourroit le dispenser de la Résidence, jusqu'à ce que le Pape en eût disposé autrement. Ne pouvant mieux faire, Thomas Carbonel consentit de s'en tenir à ce que Sa Sainteté décideroit. Ce fut le Lundi de Pâques, qu'il donna cette parole au Roy Catholique ; & ce Prince en fut si satisfait, qu'en sortant de la Messe, il dit à quelques Seigneurs de la Cour, qui se trouvoient auprès de lui : *La fermeté du bon Pere Carbonel m'a fait craindre jusqu'à présent, qu'il ne cherchât quelque occasion pour se retirer : mais il a eu pitié de moi ; il s'arrêtera ici, comme je le souhaite, pour être mon Confesseur.*

Tandis que dans tout le Diocèse de Siguença, on faisoit des Priéres publiques pour le retour d'un Pasteur si généralement aimé ; & que celui-ci écrivoit à Sa Sainteté, pour lui exposer avec candeur ses sentimens, assez conformes aux vœux de ses Peuples ; le Roy Catholique faisoit agir son Ambassadeur à Rome, pour avoir une Réponse favorable. Voici les Lettres Apostoliques, qui furent adressées à notre Prélat.

A notre Vénérable Frere Thomas Evêque de Siguença,

Le Pape INNOCENT XI.

*Vénérable Frere, Salut & Bénédiction Apostolique.*

« Quand votre Piété & votre Religion ne nous auroient pas « été déja connuës, par bien des endroits ; nous nous en fe- « rions formé une grande idée, en lisant les Lettres, que « vous venez de nous adresser. Vous nous y apprenez, que « notre très-cher Fils en JESUS-CHRIST, le Roi Catholique « Charles d'Espagne, vous a appellé pour être son Confesseur, « à la place de celui, que la mort lui a enlevé depuis peu. Vous « nous faites connoître en même-tems, toute la peine que vous « avez d'accepter une charge, & un honneur, qui vous éloi- « gneroient de la vûe de votre chere Epouse, l'Eglise de Si- « guença. C'est pourquoi vous nous priez de vous déclarer no- « tre sentiment. Nous ne sçaurions, notre vénérable Frere, « ne pas louer ce zéle de la Charité Pastorale, & ces sentimens « d'une humilité chrétienne, que nous remarquons en vous. « Nous prions en même-tems le Pere des Lumiéres, de répan- « dre ce même esprit sur les autres Evêques, aujourd'hui prin- « cipalement que leur Ministére est si nécessaire à l'Eglise Ca- « tholique, déja trop éloignée de son ancienne Discipline, & « agitée de toutes parts par de violentes tempêtes. Il ne nous «

» paroît pas cependant que vous puissiez, sans résister à la vo-» lonté de Dieu, refuser absolument l'important emploi, dont » vous a chargé un très bon, & très-religieux Prince: d'au-» tant mieux qu'on peut espérer qu'en éxerçant cette charge, » selon les vœux du Roy, vous procurerez de grands avanta-» ges, non seulement à tous les Royaumes d'Espagne, mais aussi » à l'Eglise Universelle.

» Nous vous conseillons donc, & vous exhortons fortement » dans le Seigneur, de vous prêter aux désirs de Sa Majesté; » & de remplir ainsi l'attente de tous les gens de bien, qui ne » se promettent rien que d'heureux, & de favorable, de votre » ministére. Pour ce qui regarde l'Eglise de Siguença, vous » verrez vous même ce qu'il conviendra de faire selon l'esprit » des Saints Canons. Nous vous apprendrons aussi, quand il fau-» dra, notre volonté, après que nous aurons consulté celle de » Dieu, par la Priére. Nous vous promettons d'avance tout ce » qui dépendra de notre Autorité. Notre cher Fils le Cardinal » Sabo Mellini vous dira le reste. Nous vous donnons notre Bé-» nédiction Apostolique. Fait à Rome, sous l'anneau du Pécheur, » le 22 Avril 1682, la sixiéme annee de notre Pontificat. »

Cette Lettre eût tout l'effet, que le Roy Catholique en attendoit. L'Evêque de Siguença, un peu rassuré par l'espérance d'apprendre bientôt la derniére volonté du Vicaire de JESUS-CHRIST, ne pensa qu'à remplir saintement l'Emploi, qui le retenoit pour un tems à la Cour. Après la gloire de Dieu, & le salut du Prince, qui occupoient toujours ses premiéres pensées, il se rendoit principalement attentif à procurer le soulagement des Peuples; la Paix, la tranquillité des Eglises, le soutien des anciennes familles; & l'avancement de ceux, qui avoient servi, ou qui servoient encore utilement l'Etat. Notre Evêque avoit toujours été d'une éxactitude infinie, à ne conférer des Bénéfices qu'à ceux qu'il connoissoit en être les plus dignes; mais il redoubla ses attentions, quand il se vit dans la néceffité de diriger le choix de son Souverain, dans la nomination d'un si grand nombre de Bénéficiers. Comme Sa Majesté remettoit souvent à sa décision, ou à sa diligence, les affaires les plus importantes, il se croyoit plus obligé qu'autrefois de vaquer à l'Oraison, pour attirer les Lumiéres du Ciel: & lorsque la justice ou l'injustice d'une affaire lui étoit connuë, rien n'étoit capable de le faire mollir dans la défense de la bonne Cause. Sa fermeté à soutenir dans toutes les occasions les intérêts de la justice; à protéger les Gens de bien; à

prévenir ou à rendre inutiles les intrigues des mal-intentionnés ; son dégagement enfin pour ses propres intérêts, & pour ceux des personnes, qui lui appartenoient : Tout cela faisoit justement regarder Thomas Carbonel, comme un Saint Confesseur d'un Roi Catholique. On pouvoit dire que la Vérité, la Justice, l'innocence n'avoient jamais eû un plus libre accès auprès du Trône ; & que les vœux du Pape, & du Roi étoient parfaitement remplis.

Cependant cette conduite du prudent Confesseur ne fut pas goutée de tout le monde. Il parut à quelques Ministres trop éxact, ou trop peu politique. Quelques-autres blâmerent sa sévérité, ou son peu de ménagement. Les uns & les autres eussent souhaité de le trouver plus complaisant en certaines occasions. L'Auteur de sa vie insinue qu'il y eût quelques démêlés, qui firent honneur à l'intégrité de notre Evêque ; mais sur lesquels il n'a pas jugé à propos de s'expliquer: sans doute parce que les personnes intéressées étoient encore en vie lorsqu'il écrivoit.

Mais le mécontentement de quelques-uns n'étoit pas ce qui affligeoit davantage le Serviteur de Dieu. Il n'ignoroit point, que quand on ne prend que l'Evangile pour régle ; on trouve toujours sur ses pas, ceux qui se conduisent par d'autres principes. Son grand embarras, & la source de mille peines intérieures, étoit de se voir si long-tems éloigné du Troupeau, dont il demeuroit toujours chargé. Il est vrai qu'il avoit pris toutes les précautions moralement possibles, pour que son absence ne lui fût point préjudiciable. Il en avoit d'abord confié la conduite à des Ministres vigilans, zélés, & d'une vertu éprouvée. Il y envoyoit de tems en tems des Missionnaires Apostoliques. Les Visites, & les Aumônes s'y faisoient à l'ordinaire : & chaque semaine on lui en rendoit un compte éxact. Tout cela néanmoins ne tranquillisoit pas son esprit. Il est vrai encore, qu'il auroit pû renoncer à son Evêché : aussi y pensoit-il sérieusement. Mais le tems n'étoit pas encore venu pour l'éxécution. Car s'il craignoit la Charge d'Evêque, il redoutoit encore plus celle de Confesseur du Roy : & si une fois il avoit abdiqué celle-là, il auroit eû un moyen de moins, pour se délivrer de celle-ci. Après plusieurs instances inutiles pour obtenir son Congé ; le parti qu'il crut devoir prendre, fut d'écrire de nouveau au Pape ; & il le fit en ces termes ; sa Lettre est du 7 Mars 1686 :

TRE'S-SAINT PERE,

« Il y aura quatre ans accomplis le 21 de ce mois, que «

» Sa Majesté Catholique m'ayant apellé à la Cour, pour être » son Confesseur, j'acceptai cet Emploi par le conseil, & sur » les remontrances de Votre Sainteté, que je reçus alors com» me un ordre exprès. Cependant je n'ai jamais cru devoir » long-tems éxercer cette Charge, persuadé que la qualité » d'Evêque est peu compatible avec celle de Confesseur du » Roy, puisque l'une & l'autre demandent Résidence, car le » Confesseur ne sçauroit s'absenter de la Cour pendant une » semaine. Sur ce principe, je me flatois de ne demeurer ici, » que jusqu'à ce que le Roy Catholique eût jetté les yeux sur » une personne qui lui fût agréable, & à laquelle il pût con» fier les secrets de sa Conscience. D'ailleurs j'ai fait réflé» xion, Très-Saint Pere, sur ce que Votre Sainteté me mar» quoit dans son Bref, que pour ce qui regarde l'Eglise de » Siguença, je me conformerois à ce qu'ordonnent les Canons » sur ce sujet ; & que vous me feriez connoître en son tems » votre volonté. Cependant comme je reconnus bientôt mon » incapacité, à m'acquitter de deux Charges si accablantes ; » & que l'expérience m'apprend chaque jour, que je ne sçau» rois même en bien remplir une seule ; il n'y avoit pas six » mois que j'étois à la Cour, que je demandai avec beaucoup » d'instance la permission de me retirer dans mon Eglise ; à » quoi Sa Majesté ne voulut point consentir.

« On m'auroit peut-être accordé plus aisément la liberté » d'abdiquer l'Evêché de Siguença ; je ne l'ai pas cependant » demandée ; soit parce que l'engagement que j'ai pris avec » mon Eglise me paroît beaucoup plus fort ; soit parce que » je crois y trouver de moindres dangers, que dans la Charge » de Confesseur du Roy. J'ai toujours vécu dans l'espérance » de me voir dégagé des liens du Confessional, pour me don» ner tout entier aux soins de mon Troupeau. J'ai fait connoître » plusieurs fois mon dessein au Roy Catholique : & dans une lon» gue Conférence, que j'eus il y a six mois avec Sa Majesté, » je lui expliquai en particulier tous les motifs, qui m'obli» geoient à lui demander cette grace avec une espéce d'impor» tunité. Depuis ce tems-là je n'ai point cessé d'agir ; & lors» que je me flatois d'obtenir enfin la consolation tant désirée, » le Roi me fit dire, que si ma Conscience se trouvoit si gênée, » je pouvois avoir recours à Votre Sainteté, pour lui exposer » mes raisons, & qu'il consentiroit à ce que Vous auriez or» donné.

« Mais vous les voyez, Très-Saint Pere, ces raisons : il y en a plusieurs

plusieurs. La premiére est que la qualité de Confesseur du « Roy m'est un obstacle invincible à l'obligation que j'ai de « résider dans mon Diocèse, & ne me laisse pas le moindre « tems pour le visiter. La deuxiéme est fondée sur l'expérien- « ce que j'ai, que la longue absence d'un Evêque cause tou- « jours de grands maux à son Eglise, soit pour le spirituel, « soit même pour le temporel, étant difficile de retirer toutes « les Rentes de l'Evêché, destinées pour les Pauvres, & d'en « faire un Emploi convenable. J'ai lieu, il est vrai, de me re- « poser sur le zéle, la charité, & la vigilance de ceux, à qui « j'ai donné cette Commission : je sçai néanmoins qu'il y a « plusieurs choses, qui ne peuvent s'éxécuter par leurs soins, « & qui demandent absolument ma présence. J'avoue que si « les biens & les avantages, que je puis procurer au public, « en demeurant à la Cour en qualité de Confesseur, répa- « roient la perte que l'Eglise de Siguença souffre de mon absen- « ce, ce défaut de Résidence seroit en quelque maniére tolérа- « ble : mais pour vous dire sincérement la vérité, Très-Saint « Pere, il n'en est pas ainsi. Il n'est personne, qui sçache mieux à « quoi se réduisent toutes les Fonctions d'un Confesseur du Roy, « que le Roy même ; & j'ai eû l'honneur de faire voir éviden- « ment à Sa Majesté, que les biens qu'on peut faire aujourd'hui « dans cet Emploi, ne sont pas assez grands, pour justifier un Evê- « que, qui seroit toujours absent de son Eglise, lorsqu'on peut « trouver d'autres Sujets également, ou plus capables de bien « remplir l'Emploi de Confesseur.

« J'ajoûterai à toutes ces raisons, qu'à l'âge de soixante-six « ans, n'ayant qu'une santé fort chancelante, je ne suis plus en « état de m'acquitter de ces deux Charges. Je renoncerois avec « bien de la joye à l'une & à l'autre : mais je succomberai sous « le poids, si on me contraint de continuer toutes ces Fonc- « tions. J'ai donc recours à Votre Sainteté, & prosterné à ses « piés, je la supplie de faire attention à ma très-humble Re- « quête. J'attens sa résolution, & lui demande sa Bénédiction « Apostolique.... A Madrid le 7 Mars 1686 ».

La Réponse du Pape Innocent XI, très-zélé lui-même pour la Discipline de l'Eglise, ne frustra point l'attente de notre Prélat. Mais la confiance, que le Roi avoit en son Confesseur, ne lui permit pas de consentir si aisément à sa retraite. En faisant toujours espérer, il différoit toujours de donner son agrément : & il retint ainsi l'Evêque auprès de sa personne, jusqu'au dernier mois de l'année. Ce ne fut que peu de jours

avant les Fêtes de Noël 1686, que le Diocèse de Siguença eut enfin la consolation de recouvrer son Pasteur. Les Priéres publiques, qu'on n'avoit cessé de faire pour cela, furent dès-lors changées en Cantiques de louanges; & la joye fut universelle. La rigueur de la saison ne put empêcher, que les chemins, par où le Prélat devoit passer, ne fussent remplis d'une foule incroyable de peuples: & cette multitude croissoit toujours, à proportion qu'on approchoit de la Ville Episcopale.

Mais dans tout ce spectacle religieux, qui publioit d'une maniére si naturelle le tendre amour des Fidéles, pour leur saint Evêque, rien ne le frappa davantage, & rien ne parut en effet plus touchant, que le zéle de deux mille Enfans, assemblés à Siguença, & sortant en ordre de la Ville, pour aller, disoient-ils, recevoir leur Pere. Aussitôt qu'ils l'apperçurent, les uns levant au Ciel leurs mains innocentes, & les autres prosternés par terre, pour recevoir sa bénédiction, ils répétoient tous ensemble les paroles, que les Enfans des Hébreux avoient chantées à l'Entrée de JESUS-CHRIST dans la Ville de Jérusalem, *béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.* Ces cris, qui faisoient retentir l'air, faisoient en même tems couler des larmes de joie: & le pieux Prélat mêla les siennes avec celles d'un grand Peuple, qui marquoit trop d'amour, pour n'être point aimé.

Pour bien répondre à ces témoignages d'affection de tout le Troupeau, l'Evêque de Siguença n'avoit qu'à continuer à lui faire sentir les effets de la Sollicitude Pastorale; comme il avoit fait pendant près de dix ans, soit lorsqu'il étoit présent, soit durant son absence: il parut porter encore plus loin que par le passé, & sa vigilance, & sa charité, envers les Fidéles de toute sorte d'Etat; mais particuliérement à l'égard de ceux, que le monde a coutume de négliger davantage. On le voyoit souvent dans les Hôpitaux, dans les Prisons, dans les Maisons des Pauvres, & dans celles, où il y avoit des malades. Il instruisoit les uns avec bonté; il consoloit les autres, & les préparoit à recevoir les Sacremens. Il aimoit à cacher ses Aumônes dans le sein des Misérables; & à n'avoir pas toujours de témoins de ses libéralités; surtout à l'égard de certaines Familles, qui craignoient encore moins la pauvreté, que la réputation d'être pauvres. Le saint Homme ménageoit leur foiblesse; & il profitoit cependant de tout, pour les ramener à l'esprit du Christianisme: car s'il étoit si attentif, pour que ses Brébis ne manquassent pas des secours temporels, il étoit bien plus zélé pour le Salut des Ames.

Ce zéle, dont il étoit dévoré, le rendoit infatigable à instruire, avertir, corriger, & à ne donner surtout que des éxemples, qu'on pût, & qu'on dût imiter. Sa modestie, & sa ferveur à chanter les Louanges de Dieu, imposoient à tout son Chapitre, une douce nécessité de célébrer les Offices Divins, avec la décence, & la majesté, que demande la Religion. Les Religieux les plus réguliers, & les plus austéres l'étoient moins que leur Evêque; ils faisoient moins d'Oraison, moins de pénitence, que lui; & ceux qui faisoient une profession particuliére de pauvreté, ne pouvoient point se vanter d'être plus pauvres dans leurs Cellules, qu'il l'étoit lui-même dans son Palais. Nous ne parlerons point de son humilité, qui sembloit quelquefois poussée à une espéce d'excès. Nous avons déja remarqué que, pour pouvoir faire de plus grandes Aumônes, il n'avoit pris de Domestiques, que ceux dont la bienséance ne lui permettoit pas de se passer; & néanmoins il étoit si confus de se voir entouré de gens destinés à le servir, qu'il n'osoit presque leur demander quelque service : si on ne le prévénoit, il aimoit mieux suppléer à leur défaut, que de les fatiguer. Quelque sçavant, & éclairé qu'il fût dans la conduite des Ames, il n'entreprenoit jamais rien, sans consulter quelqu'un, tant il se défioit de ses propres Lumiéres. Dans ses fréquentes maladies, il n'usoit jamais de la plus petite dispense, que par le conseil d'un Homme de confiance : c'étoit le Pere Aléxis de Foronda, Religieux de son Ordre, mort après lui en odeur de sainteté. Le Docteur Don Simon Ovegero voulant entrer dans le service de notre Evêque, il le reçut avec joye, comme un personnage d'un mérite distingué; mais en même tems il le pria, avec une humilité qui couvrit ce Docteur de confusion, de l'avertir dès qu'il le verroit commettre quelque faute, dans le Gouvernement de son Eglise. Tels étoient les sentimens qu'avoit de lui-même un grand Evêque, dont la capacité & la vertu faisoient l'admiration des Eglises d'Espagne. Tels étoient les éxemples, qu'il donna aux Habitans de Siguença pendant l'Hiver de 1687.

Dès le commencement du Printems, il se hâta de reprendre le cours de ses Visites dans l'étendue de son Diocèse. Nous ne dirons pas qu'il ait eû la consolation de trouver toutes choses dans le même état, où il les avoit vuës cinq ans auparavant. Il eût au contraire plus d'une occasion de vérifier ce qu'il disoit au Pape, dans sa derniére Lettre; que nonobstant le zéle, la charité, & la vigilance de ceux à qui il avoit confié le soin

LIVRE XXXIX. THOMAS CARBONEL.

de son Eglise, il y avoit néanmoins plusieurs choses, qui demandoient absolument sa présence. Il ne rencontra pas de petites difficultés, lorsqu'il voulut arrêter les scandales, ou les désordres, qui commençoient à s'introduire en quelques endroits. Mais ce qui devoit le toucher plus vivement, c'étoit de voir que la corruption se glissoit même dans le Sanctuaire. Il y reconnut des mercenaires, qui ne montoient tous les jours à l'Autel, que pour vivre de l'Autel. Du reste, aussi peu attentifs à s'instruire de leurs devoirs, que négligens à les remplir, ils scandalisoient les Fidéles par la précipitation, & la maniére indécente, dont ils célébroient les divins Mystéres. La sage fermeté du Prélat, sa charité, & sa douceur rendirent ses corrections utiles à quelques-uns. Il y en eût aussi, qui se montrérent assez indociles à sa voix, pour mériter qu'il les suspendît des fonctions Ecclésiastiques. Cependant, pour ne point les réduire à la nécessité de mandier leur pain, à la honte du Clergé, il leur donna charitablement de quoi vivre.

Le pacifique Prélat ne se portoit jamais qu'à regret, à ce qui pouvoit contrister quelqu'un de ses Diocésains, parce qu'il les aimoit tous en JESUS-CHRIST. Il sortoit en quelque maniére hors de son caractére, lorsque les intérêts de la gloire de Dieu, le salut du prochain, & son propre devoir l'engageoient à se servir de son autorité, pour maintenir l'ordre, ou pour le rétablir par le châtiment des coupables. Ennemi des Procès, & des contestations, il n'omettoit rien pour conserver toujours la paix, avec ceux même qui vouloient frustrer son Eglise d'une partie de ses Revenus; il disoit à ce sujet, avec saint Ambroise, qu'il est indigne d'un Evêque de donner occasion à des disputes scandaleuses, pour ne pas perdre quelque peu de temporel. Son Proviseur se plaignoit un jour de ce que quelques Ecclésiastiques avoient apellé de sa Sentence au Métropolitain, & il lui conseilloit d'aller en personne à Toléde, pour justifier la justice de la Sentence. « Vous n'agissez, lui répondit notre Evêque, que dans le dessein de conserver la Discipline, & le bon ordre dans l'Eglise: Je vous loue. Mais ne trouvez pas mauvais si je ne fais pas les démarches que vous souhaitez. Nous avons décidé cette affaire selon nos lumiéres, lorsque nous en étions les Juges. Le Métropolitain en usera sans doute de la même maniére. S'il confirme notre Sentence, on connoîtra par tout la justice de notre procédé, s'il la casse, il en rendra compte au Souverain Juge ».

L'âge avancé du saint Evêque, ses infirmités habituelles, &

les peines intérieures, dont il plaisoit au Seigneur de l'affliger, ou de l'éprouver, ne l'empêchoient pas de continuer toujours ses visites annuelles, parce que si elles lui causoient de grandes fatigues, elles ne laissoient pas de produire aussi de grands fruits. Il y avoit cependant plusieurs années, qu'il sollicitoit sa démission : & il poursuivit cette affaire avec plus de vivacité vers la fin de 1691. Avant que d'en venir là, il avoit pesé devant Dieu les raisons qu'il avoit de vouloir abdiquer son Evêché : il avoit ordonné des priéres publiques, & consulté bien des personnes, recommandables par leur piété, & leurs lumiéres. Enfin il écrivit à Sa Majesté Catholique, à l'Archevêque de Saragosse, Président du Conseil de Castille, & au Pere Pierre Matilla Dominicain, alors Confesseur de Charles II. Il sollicita aussi le Saint Siége. Le Pape Innocent XI, & son Successeur Aléxandre VIII étant morts, Innocent XII remplissoit la Chaire de Saint Pierre. C'est à ce Souverain Pontife, que l'Evêque de Siguença adressa la Lettre suivante :

TRE'S-SAINT PERE,

« La soixante-douziéme année de mon âge court déja avec « la quinziéme de mon Episcopat ; auquel, sans aucun mérite « de ma part, j'ai été élevé par la Grace de Dieu, & du Saint « Siége. Le poids immense d'une Charge, qui pourroit être « formidable aux Anges mêmes, augmente d'autant plus celui « des années, qu'à la foiblesse naturelle de la complexion, se « joint encore l'incommodité d'un air fort rude, & contraire « à mon tempéramment. Tout cela fait que je ne sens plus en « moi, surtout depuis quatre ans, les forces nécessaires, pour « bien remplir toutes les Fonctions de la Sollicitude Pastorale. « Sujet d'ailleurs à beaucoup de scrupules, & à de grandes « peines de conscience, j'étois très-porté, il y a long-tems, à « demander d'être enfin déchargé d'un fardeau, qui m'accable. « L'importance de l'affaire me retenoit d'une part ; une expé- « rience journaliére me faisoit sentir de l'autre, que ma santé « s'affoiblissant de plus en plus, je devenois tous les jours moins « capable, & de résister à l'intempérie de l'air, & de vaquer « comme il faut à tous les devoirs de ma Charge ; mes peines « intérieures croissoient à proportion ; & le désir d'abdiquer, « devenoit aussi plus violent. Convaincu néanmoins qu'une « affaire de cette nature ne devoit point être décidée par les « seules lumiéres de ma foible raison, je l'ai proposée, & laissée « au jugement de plusieurs personnes, pieuses, éclairées, pru- «

LIVRE XXXIX.

THOMAS CARBONEL.

» dentes, timorées, & d'autant plus capables d'en juger, qu'elles avoient une connoissance plus distincte de ma conscience, pour avoir souvent entendu mes confessions. Ayant tout éxaminé avec soin; après avoir beaucoup prié, pour mériter de recevoir les lumiéres d'en haut, tous ces Théologiens se sont réunis, & ont persisté dans le sentiment, que je pouvois, que je devois même, demander ma démission, & travailler à l'obtenir du saint Siége. Conformément donc à leur avis, j'ai d'abord écrit, selon l'usage, au Roy Catholique, pour solliciter l'agrément de Sa Majesté. Je fais aujourd'hui ce qui est le plus essentiel, tandis que prosterné aux piés de Votre Sainteté, je remets, Très-Saint Pere, ma Charge entre vos mains. Je renonce à l'Evêché de Siguença; & vous supplie de vouloir, par votre bonté, & votre autorité Apostolique, rompre les liens, qui m'attachoient à cette Eglise. J'ai une pleine confiance, que Votre Sainteté ne me refusera point la grace, que je lui demande avec autant d'instance que d'humilité. Par là on pourvoira en même tems à l'avantage de l'Eglise de Siguença, & à la tranquillité de mon esprit. Rendu ainsi à moi-même sur la fin de mes jours, je pourrai avec plus de liberté me préparer à la mort, dont le moment n'est pas éloigné; & je demanderai à Dieu avec une nouvelle ferveur, qu'il conserve long-tems Votre Sainteté, pour le bien de son Eglise ». Fait à Siguença le 9 de Février 1692, &c.

FR. THOMAS, Evêque de Siguença.

Lorsque le Prélat écrivoit cette Lettre, il ne doutoit point, que les amis, qu'il avoit à la Cour d'Espagne, n'eussent déja tout disposé selon ses désirs. Thomas Reluz, son Confesseur, le même qui a depuis écrit l'Histoire de sa vie, pressoit en effet cette affaire: mais les Ministres en avoient tant d'autres sur les bras, que sa Requête ne pût être remise à la considération du Conseil de Castille, que dans le mois de Mars. Le succès ne répondit pas même à son attente: Car après avoir mûrement éxaminé les raisons, de part & d'autre; on conclut que celles, que notre Evêque faisoit valoir, pour obtenir sa démission, ne regardant que sa consolation & sa tranquillité particuliére, elles ne devoient pas l'emporter sur le bien général de tout le Diocèse, qui perdroit trop par la retraite d'un Prélat d'une piété si reconnue, d'une vie si éxemplaire, & d'une charité si étendue. Ainsi le Conseil supplia Sa Majesté de répondre à l'Evêque de Siguença, qu'on ne pouvoit écouter sa demande; & que ses travaux étant si nécessaires à son Peuple,

il devoit, nonobstant ses peines & ses difficultés, continuer à conduire une Eglise, que la Providence avoit confiée à ses soins, lorsqu'il y pensoit le moins.

Le résultat de cette Assemblée ne pouvoit qu'affliger le Serviteur de Dieu: mais il fut bientôt consolé; en apprenant, par une Lettre de l'Archevêque de Saragosse, que le Roi Catholique, sans avoir égard à la conclusion du Conseil de Castille, avoit eu la bonté de consentir enfin à sa démission. Sur cette agréable nouvelle, Thomas Carbonel alla d'abord à l'Eglise, pour rendre à Dieu ses actions de grace; & se disposa ensuite à se retirer parmi ses freres. Comme il vouloit rentrer dans le Cloître aussi pauvre, qu'il en étoit sorti, il mit entre des mains fidelles ce qui lui restoit à distribuer. Les Hôpitaux, les Eglises, les Monastéres reçurent ses derniéres libéralités. Tous ses Domestiques furent récompensés selon leurs services. Aucun n'auroit été mécontent, si la séparation d'un si bon Maître, n'avoit été pour tous un juste sujet d'affliction. Il ne fut point question d'acquitter des dettes, parce que le prudent & modeste Prélat n'en avoit point contractées. Il dépensoit peu, & ne donnoit qu'à proportion qu'il avoit. Outre les autres Aumônes, dont on ne parle qu'en général, on raporte qu'il fit donner à une pauvre Demoiselle neuf mille réales pour sa dot, ou pour entrer en Religion, si elle y étoit appellée; quinze cens mesures de bled au Couvent de Cifuentes; deux mille à la Trésorerie de l'Eglise de Siguença, & quatre mille au Chapitre, pour la décoration de sa Cathédrale

Mais tandis que le saint Evêque, déja rendu à lui-même, ne soupiroit qu'après le repos du Cloître, il plût au Seigneur de l'apeller à celui de l'Eternité. Il en fut averti le Lundi-Saint, trente-uniéme de Mars, par une fiévre, qui ne parut cependant dangereuse que le Jeudi suivant. On peut dire que toute sa vie avoit été une préparation continuelle à la mort: aussi en vit-il les approches avec une parfaite résignation; & il la reçut dans un saint excès de joye, de confiance & d'amour. Toutes ces peines intérieures, qui l'avoient long-tems humilié en le purifiant, firent place aux tendres sentimens d'une ardente charité. Plein de jours, & de bonnes œuvres, il s'endormit dans le Seigneur, la veille de Pâques, cinquiéme jour d'Avril 1692. Les gémissemens des Pauvres, ou plutôt les regrets de tous les Habitans de Siguença, n'annoncérent pas moins cette mort, que le son des Cloches de toute la Ville. Ses Obséques furent d'abord célébrées avec toute la pompe, & la solennité

LIVRE XXXIX.

THOMAS CARBONEL.

possible : mais le Chapitre les réitéra le 21, 22, & 23 d'Avril ; & on prononça trois Oraisons Funébres, à la louange de ce grand Evêque ; que toutes les Eglises d'Espagne considéroient comme l'ornement de leur Siécle, & de leur Nation.

Dans l'Epitaphe, qu'on fit graver sur son Tombeau, Thomas Carbonel est comparé au Docteur Angélique, pour la Doctrine, & la Pureté ; à saint Thomas de Villeneuve, Archevêque de Valence, par la profusion de ses Aumônes ; & à saint Vincent Ferrier, par l'onction, & la force de ses Discours (1).

Les Fidéles, qui pendant quinze années avoient été témoins de ses héroïques vertus, ne doutant point de la gloire de son Ame, réclamérent d'abord ses Intercessions, comme celles d'un Ami de Dieu. Nous passons ici sous silence les Guérisons qui furent publiées comme miraculeuses, & les autres faveurs, que les Peuples, dans leurs besoins spirituels, & temporels, crurent avoir reçu du Ciel, par le crédit du saint Evêque de Siguença. Dans le Chapitre Provincial d'Espagne, tenu à Bennevente le 12 Avril 1693, on fit mention avec éloge de ce pieux Prélat, parmi les Religieux de saint Dominique, décédé en opinion de sainteté (2).

## ILDEPHONSE HENRIQUEZ, EVESQUE DE MALAGA.

ILDEPHONSE HENRIQUEZ.

Fontan. in Theatr. Dom. p. 224, 254, 255, 256.
Bullar. Ord. Tom. VI, p. 225, 226.
Echard. Tom. II, pag. 673, 732.
Petr. Godoy, in Epist. Nuncup.

PEU de mois après le décès de Thomas Carbonel ; le Royaume d'Espagne, & l'Ordre de saint Dominique firent une nouvelle perte, par la mort de l'illustre Evêque de Malaga ; Prélat, qui ne mérite pas moins d'être connu, que celui de Siguença. Sa naissance dans un sens étoit plus distinguée ; ses talens avoient paru avec plus d'éclat ; ses vertus, Chrétiennes & Episcopales, ne lui attirérent pas moins l'admiration des Grands, & l'amour des Peuples. Cependant on

(1) Illustrissimus D. D. Fr. Thomas Carbonel, Ordinis Prædicatorum clara lux ; Cathedræ Complutensis moderator ; semel atque iterum Caroli Regis Confessarius, Placentino Episcopatu recusato, ad hujus Episcopatûs regimen compulsus fuit. Cathedram, munus Confessarii, & Ecclesias dimisit ; quia cellam ardentissimè concupivit, ad quam confugere anhelans, ad deponendum Episcopale onus consensum Regium obtinuit : sed ipsâ die, quæ fuit quinta Aprilis anni 1692, quâ litteræ Regiæ pervenerunt, ad quietem Paradisi evolavit, ætatis suæ 72 Fuit in puritate & Doctrinâ Angelici Doctoris imitator ; in eleemosynis Valentinus Thomas ; in Prædicatione Vincentius Ferrerius, cujus ipsâ die, cùm dilexisset suos, & eis benedictionem impertiret, Vespere Sabbati Sancti obiit ; seu potiùs cum Christo resurrexit.

(2) Fr. Thomas Carbonel, hujus nostræ Provinciæ decus præclarissimum, sicut & totius Prædicatorum Sacræ Religionis præstans ornamentum ; quin & toti Hispaniæ Præsul admirandus, &c.

on

on n'a point eû le même soin d'écrire éxactement ses belles Actions; ou les Mémoires détaillés n'en sont pas venus jusqu'à nous. Il faudra nous contenter de recueillir, & de raporter sommairement le peu que nous en trouvons.

ILDEPHONSE HENRIQUEZ.

I. Naissance, Education, & Vocation d'Ildephonse.

Ildephonse Henriquez, né à Madrid vers la fin de 1631, ou au commencement de l'année suivante, fit paroître dès sa plus tendre enfance ce beau naturel, qui fut comme le germe de toutes les excellentes qualités, qu'on a depuis admirées en lui. Le Roy d'Espagne Philippe IV, ayant mis auprès de lui des Précepteurs choisis, afin qu'on lui donnât une éducation digne d'un Prince de son Sang, il eût le plaisir de voir, que ses progrès, soit dans la Piété, soit dans les Lettres, répondirent toujours à ses désirs, & aux attentions des sages Maîtres, qui travailloient sur un si riche fond. Nous ignorons en quelle année, & pour quelle raison, Ildephonse avoit été conduit à Malaga dans le Royaume de Grénade: mais nous sçavons que ce fut dans cette Ville, & selon les Historiens le 29 d'Avril 1648, qu'il reçut publiquement l'Habit de saint Dominique. L'amour constant qu'il a toujours conservé pour cet Etat, & sa fidélité à en remplir les engagemens, sont une preuve que rien d'humain n'étoit entré dans le motif de sa Vocation. En faisant sa Profession Religieuse, il voulut être apellé Ildephonse de Saint Thomas: & c'est sous ce seul nom qu'il a été depuis connu (1).

II. Amour de la sagesse.

On remarque que l'étude de la sagesse occupoit déja son cœur, dans un âge, où les passions font ordinairement le plus sentir leur empire, ou leur tyrannie. Il aimoit dès-lors à connoître les Hommes célébres, les Sçavans de réputation: il en étoit connu, & aimé; & il entretenoit avec eux un commerce de Lettres. Avant même que de commencer son Cours de Théologie, la première chose, qu'il demanda à l'illustre Pierre de Godoy, Chancelier, & Professeur de Salamanque, fut la communication des Ecrits, qu'il continuoit à dicter dans cette Université, dont il étoit l'Oracle. Ce qu'il en reçut, ne fit qu'augmenter en lui ce louable désir de sçavoir. Il pria, il sollicita, il pressa souvent le même Professeur, de faire imprimer ses sçavantes Disputes sur la troisiéme partie de la Somme

(1) F. Ildephonsus à sancto Thomâ, nobilissimis splendidissimisque in Hispaniâ ortus natalibus, primam lucem vidit sub finem anni 1631, vel sequentis initia; optimè à puero educatus sub egregiis Præceptoribus, ut erat ingeniosus, miros in Litteris progressus fecit, nec minores in pietate; quâ excitatus adolescens Ordinem, totâ stupente, sed & plaudente Hispaniâ, amplexus in Conventu Malacitano, vestemque Dominicanam induit 29 Aprilis 1648. *Echard. Tom. II, pag. 732. Col. 2.*

LIVRE XXXIX.

ILDEPHONSE HENRIQUEZ.

de Saint Thomas. Lorsque l'Auteur publia depuis son excellent Traité de l'Incarnation, il avoua qu'il le donnoit aux vives instances de notre Prélat ; à qui il fut dédié.

Epist. Nuncup.

III. Sa réputation, ses rapides progrès dans les Sciences.

Avec cette noble ardeur, jointe à la facilité, & à l'élevation du génie, le jeune Religieux pénétra aisément dans le Sanctuaire des Sciences. Il acquit une grande connoissance des meilleurs Auteurs, & de leurs Ouvrages. Bientôt il se fit une réputation, qui sembloit l'égaler aux plus anciens Théologiens. Dans l'espace de sept années depuis sa Profession, non-seulement il avoit achevé avec honneur tous ses Actes Scholastiques, & prit ses Dégrés ; mais on l'avoit vû dans les plus célébres Colléges de sa Province, faire des Leçons publiques de Philosophie, & de Théologie ; & mériter les applaudissemens de ceux, qui avoient vieilli dans les Etudes. Pierre de Tapia, si connu dans les Universités d'Espagne, & alors Archevêque de Séville, se trouvant à des Théses solennelles, ausquelles notre jeune Professeur présidoit, voulut éprouver si tout ce que la renommée publioit de son Erudition, & de ses lumiéres, étoit aussi réel, qu'on le disoit. Il proposa les plus grandes difficultés : ses Argumens poussés avec toute la solidité, & la force d'un Docteur consommé, réveillérent l'attention de l'Assemblée ; & procurérent de nouveaux applaudissemens au Pere Ildephonse. L'Archevêque lui-même, quoique d'un caractére très-éloigné de la flaterie, ne put s'empêcher d'avouer qu'il avoit enfin trouvé un parfait Théologien dans un jeune homme. Il n'en parloit depuis qu'avec une espéce d'étonnement ; & on a quelques-unes de ses Lettres ; où il ne faisoit pas de moindres Eloges de sa capacité, que de la subtilité, & de la beauté de son esprit.

IV. Talens pour la Chaire ; fruit de ses Prédications.

Les Peuples n'admiroient pas moins en lui le Don de la Parole, les graces du Discours, & toutes les parties de l'Orateur Chrétien. Il se seroit fait suivre, & toujours écouter avec plaisir, quand il n'auroit eû pour objet que de plaire à l'esprit, & de le persuader par la douceur d'une Eloquence naturelle. Mais animé d'un zéle plus pur, & ne cherchant que les intérêts de JESUS-CHRIST, dans l'Exercice du Divin Ministére, il sçavoit parler au cœur, & le toucher. On avouoit qu'il étoit difficile de se rendre un peu assidu à ses Prédications, sans se former le plan d'une vie désormais réglée sur les Maximes de l'Evangile. C'étoit la régle, que le zélé Prédicateur avoit prise pour lui-même : l'innocence & la pureté de sa vie donnoit un nouveau poids à la morale qu'il prêchoit.

LIVRE XXXIX.

ILDEPHONSE HENRIQUEZ.

On pensera peut-être que nous faisons plutôt son Panégyrique, que son Histoire. Il est pourtant vrai, que nous ne raportons, que ce qu'ont écrit avant nous plusieurs graves Auteurs Espagnols, François, ou Italiens, qui ont eû occasion de parler des talens, & des vertus de ce religieux Prince, l'amour & les délices de ses Freres. Son rare mérite l'avoit fait élire Provincial de la Province de Grenade, en 1658; lorsqu'il ne finissoit que sa vingt-sixiéme année: & on ne fut pas surpris de voir que, par la sagesse de son Gouvernement, sa vigilance, & sa douceur, il se concilia non-seulement l'affection & l'estime de tous les jeunes Religieux, mais aussi la confiance, le respect, & l'admiration des plus graves, & des plus anciens (1).

V. Il est élû Provincial.

Dans un Poste, ordinairement rempli par des Sujets d'un mérite distingué, & d'une expérience consommée, le nouveau Provincial ne fit aucune démarche, que la Religion ne pût avouer. Comme il mettoit lui-même tout son plaisir dans l'accomplissement de ses devoirs, il inspiroit sans peine les mêmes sentimens à ses Freres: tous se portoient avec joye à seconder ses bonnes intentions. Ils vivoient dans une grande union; servoient le prochain avec zéle. La paix, la régularité, les Etudes fleurissoient dans toutes les Maisons de la Province: & on attribuoit tout cela aux talens, ou à la prudence d'un Supérieur; dont le coup d'essai sembloit égaler, ou surpasser même, les modéles, qu'il avoit choisis. Cependant le Roy Catholique, qui voyoit avec beaucoup de complaisance, l'honneur que le Pere Ildephonse continuoit à se faire, & dans son Ordre, & devant le Public, le jugeant déja en état de conduire sagement un Diocèse, le nomma à celui d'Osma, vacant en 1661. Le Pape Aléxandre VII envoya les Bulles, en date du 26 Septembre de la même année.

VI. Sagesse, & succès de son Gouvernement.

VII. Il est nommé à un Evêché.

Echard. ut sp. Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 225.

Ildephonse de Saint Thomas, toujours semblable à lui-même, ne voulut ni refuser l'Episcopat, ni donner un consentement exprès, sans avoir obtenu celui de son Général. Il écrivit donc au Pere Jean-Baptiste de Marinis, qui gouvernoit alors tout l'Ordre de saint Dominique: & avec cette candeur, qui lui

VIII. De quelle maniére il écrit à son Général.

(1) Verùm non solum in Scholis egregium, sed & in Sacris pulpitis, quâ zelo, quâ dicendi gravitate & elegantiâ eximium se Verbi Dei præconem præstiterat; Disciplinæ regularis intereà tenacissimus; quo factum est, ut non expectatis, quæ per leges nostras præscribuntur interstitiis, & laureâ donatus, & Prior electus fuerit: imò vigesimum sextum ætatis vix compleverat, cùm ad totius Bæticæ Provinciæ regimen anno 1658 assumptus est: quod munus eâ prudentiâ, suavitate, vigilantiâ implevit; ut non solùm sibi juniorum conciliaverit animos, sed & seniorum amorem, reverentiam, admirationem, &c. *Echard. Tom. II, pag. 733. Col. 1.*

Livre XXXIX.

Ildephonse Henriquez.

étoit naturelle, il exposa la volonté de Sa Majesté Catholique; & ses propres Réfléxions. Il en faisoit sur son âge encore peu avancé; sur les périls, & les obligations de la Dignité, où on vouloit l'élever; & sur cet attrait particulier, qui lui avoit fait embrasser un état, qui lui étoit toujours extrêmement cher: ce qui lui faisoit dire, qu'à ne consulter que son inclination, on le trouveroit toujours plus disposé à obéïr dans le Cloître, qu'à commander dans un Siége Episcopal.

In Theatr. Dom. pag. 254, 255.

La Réponse que lui fit le Pere Général, & qui nous a été conservée par les soins de Fontana, suffiroit seule pour confirmer tout ce que nous avons dit jusqu'ici, du mérite de l'Evêque élû. Rien de plus tendre que cette Lettre, ni de plus propre à faire connoître combien un tel sujet étoit précieux à tout son Ordre. Après avoir remercié la Divine bonté de tous les talens, dont elle l'avoit enrichi; & loué le choix, qu'on avoit fait d'un Pasteur, si capable de faire le bonheur de plusieurs Peuples; le Pere Général ne dissimule pas la juste douleur, qu'il ressent en voyant que celui, que tous ses Freres regardoient comme leur gloire, & leur Couronne, leur étoit enlevé, dans un tems où ses éxemples, sa prudence, sa sage conduite commençoient à produire des fruits de si bonne odeur; & il continue ainsi sa Lettre:

IX. Lettre du Pere Général des FF. Prêcheurs, à l'Evêque élû.

« Que personne donc ne condamne nos sentimens, si avant » que de vous féliciter de votre Elévation, nous gémissons » d'abord sur notre perte. Nous ne pouvons sitôt oublier les » beaux progrès, qu'on vous a vû faire avec tant de rapidité, » dans le sein de la Religion; où en fort peu de tems vous » êtes devenu la lumiére, l'appui, l'ornement de toute votre » Province. Nous nous souvenons de cet excellent & aimable » caractére, qui vous ayant fait commencer par de grandes » choses, vous destine à de plus grandes; & qui a déja fait tant » d'honneur à un Ordre, que vous avez illustré par les rayons » d'une piété solide, d'une rare érudition, & d'un Gouver- » nement plein de sagesse. Nous nous rapellons enfin, de » quelle maniére vous avez toujours prévenu les années, par » votre Esprit; vos Egaux, par votre mérite; & la Vieillesse, » par la gravité de vos mœurs. Qu'il nous soit permis de le di- » re en gémissant, vous avez été mûr avant le tems, pour être » trop précipitamment ravi à ceux, à qui votre présence étoit » si douce, & si honorable.

» A Dieu ne plaise cependant, que nous pensions nous op- » poser en quelque sorte, à la volonté du Seigneur, ni à cel-

le du pieux Monarque ; qui s'est hâté de vous retirer de des- « sous le boisseau, sans consulter vos désirs, ni les nôtres. Puis- « qu'on veut vous placer comme une lampe sur un chandelier « élevé, à Dieu ne plaise que nous envions, ou que nous pré- « tendions refuser à l'illustre Eglise d'Osma, à un Clergé res- « pectable, & à un Peuple fidéle, un Pasteur, un Evêque, & « un Guide, d'autant plus capable de bien conduire son Trou- « peau, qu'il s'est montré lui-même plus soumis à nos ordres, « & plus prompt à nous obéir. Suivez donc votre destinée, « notre cher fils : c'est la derniére fois que nous vous donnons « ce doux nom, en vous embrassant avec toute la tendresse « d'un Pere. Vous nous avez demandez la permission d'accep- « ter l'Episcopat ; & en la demandant vous voudriez ne pas « l'obtenir : nous vous la donnons cependant par ces présentes « Lettres : Allez & vivez : recevez cependant ce dernier, & « tendre baiser, que nous vous donnons comme le doux gage « de l'amour de tout mon Ordre. Bientôt nous rendrons à vo- « tre bâton Pastoral les respects qui lui sont dûs. Que le suc- « cès réponde à votre mérite ; que vos entreprises, nouveau « Timothée, soient toujours heureuses : Nous commençons « de voir s'accomplir en vous, ce qu'un secret pressentiment « nous faisoit déja prévoir, lorsque nous couronnions vos tra- « vaux Scholastiques. Nous ne manquâmes point d'avertir, « que personne ne méprisât votre jeunesse, parce que nous ne « doutions pas qu'elle ne fut un jour louée dans le lieu, où sont « assis les Anciens.

« Nous comprenons bien que ce dernier adieu ne sera pas « moins amer à votre tendre affection pour nous ; que l'éclat « de la Dignité Episcopale est contraire à votre modestie : & « nous avons de bonnes preuves de la vérité, de ce que vous « assurez, dans vos derniéres Lettres, qu'il vous seroit plus « doux de vivre sous l'obéissance de l'Ordre, que d'avoir le droit « de commander dans le Siécle. Mais en permettant ainsi à nos « cœurs de s'expliquer, nous donnons une nouvelle occasion « à des larmes réciproques, qui ne serviront à rien. Finissons « donc nos inutiles regrêts ; & adoucissons par des bénédictions « la douleur d'une si triste séparation. Que le Seigneur multi- « plie sur vous ses miséricordes ; & qu'il vous comble de mille « faveurs. &c. »

Dans la Lettre que le même Général écrivit à la Province de Grenade, pour faire procéder à l'Election d'un nouveau Provincial, il reléve encore par de nouveaux Eloges les ver-

LIVRE XXXIX.

ILDEPHONSE HENRIQUEZ.

tus, & les excellentes qualités de l'Evêque élu. Il veut essuyer les larmes de ses Freres par la considération de la gloire, qu'il leur revient d'avoir donné un si grand Homme à l'Eglise; & les exhorte à marcher avec la même fidélité dans les voyes qu'il leur avoit ouvertes, & dans la pratique de toutes les vertus, dont il leur avoit donné de si beaux exemples, tout le tems qu'il avoit été parmi eux.

Fontan. in Theatr. Dom. pag. 256.

X. Conduite du pieux Evêque.

Avant la fin de l'année 1661, l'Evêque d'Osma fut sacré; & il se rendit en diligence dans son Eglise, résolu de donner tous ses soins, & sa vie, s'il étoit nécessaire, pour le Troupeau, qui lui étoit confié. Le souvenir de ce zéle Apostolique, & de cet amour pénitent, que saint Dominique avoit fait éclater autrefois à la tête du Chapitre d'Osma, fut pour le pieux Prélat un puissant motif de travailler, avec une nouvelle ferveur à se remplir lui-même de cet esprit de zéle; qui devoit le soutenir dans les fonctions de la Sollicitude Pastorale. Tout ce qu'il avoit déja fait dans la conduite des Ames, ou dans l'Exercice du saint Ministére, il le compta pour peu: Mais se regardant désormais comme dévoué au service des Fidéles, & obligé de veiller pour le bien de leurs Ames, comme en devant rendre compte, il ne pensa qu'à les instruire; à les édifier, & à leur procurer tous les secours spirituels, ou temporels, dont ils pourroient avoir besoin.

XI. Dans les Diocèses d'Osma, de Plaisance, & de Malaga.

C'est ce qu'il fit toujours avec succès, & sans interruption, dans les trois Diocèses, qu'on l'obligea de gouverner successivement. L'Eglise d'Osma ne pût le posséder que peu d'années; & celle de Plaisance que peu de mois: parce que le Pape & le Roy Catholique jugérent son Ministére plus nécessaire, ou plus utile à d'autres Peuples. Mais il remplit pendant vingt-neuf ans le Siége de Malaga; qu'il ne consentit jamais d'abandonner, quelque empressés que fussent les vœux des Fidéles, qui l'appelloient à de plus grands Siéges. Un Auteur contemporain nous apprend que toutes les Eglises d'Espagne sembloient se disputer comme à l'envi, l'honneur & le bonheur d'avoir pour Evêque un Prélat si généralement estimé (1). Ce qu'on peut dire avec assurance, c'est que les Peuples, qui se trouvérent les premiers sous sa conduite, ne le perdirent jamais qu'à regret; & qu'il parut apporter toujours la Paix, & une sainte joye dans tous les Diocèses, dont il prit le gouvernement.

(1) Omnibus Hispaniæ Ecclesiis pro te Pastore & capite habendo, piâ æmulatione certantibus. *P. Godoy Episc. Oxom. ut supr.*

Les longues Guerres, que la Monarchie d'Espagne avoit soutenuës, & qu'elle continuoit encore de soutenir, depuis qu'elle étoit entrée dans l'alliance des ennemis de la France, l'avoient comme épuisée. Toutes les Provinces, tous les Peuples se trouvoient surchargés; & on ne voyoit que trop d'anciennes Familles déchues de leur premiére splendeur, déja réduites à la triste nécessité de réclamer la charité des Pasteurs. Tout ce que notre Evêque pouvoit ménager, soit sur les Revenus de son Evêché, ou sur les grosses pensions, qu'il retiroit de la Famille Royale, il l'employoit à nourrir les Pauvres, à soulager les Misérables; & la meilleure portion étoit toujours réservée pour la subsistance de ces honnêtes Familles, qu'il se croyoit obligé de préférer dans des besoins communs. Il ne se retira pas des Diocèses d'Osma & de Plaisance, sans laisser dans l'un & dans l'autre, d'illustres Monumens de sa Piété & de sa Charité. Mais il fit quelque chose de plus en faveur du premier. Apellé ailleurs par un ordre de la Providence; & ne pouvant oublier un Troupeau, qu'il aimoit, il voulut lui procurer un autre Pasteur selon le cœur de Dieu; un Evêque capable de soutenir tout le bien qu'il avoit lui-même commencé, & de continuer dans le même esprit ses libéralités publiques ou secrétes.

XII. Aumônes.

Pierre de Godoy, natif du Diocèse de Plaisance, & Profès du Couvent de Salamanque, s'étoit fait depuis long-tems une réputation, qui rendoit son nom illustre dans tous les Royaumes d'Espagne. Saint & habile Prédicateur, il tenoit un Rang distingué parmi ceux que Sa Majesté Catholique écoutoit toujours avec plaisir. Ses talens pour la conduite des Ames n'étoient point inconnus, non plus que sa prudence dans le Gouvernement. Mais plus célébre eucore par sa vaste Erudition, pendant vingt-cinq ans il avoit rempli successivement plusieurs Chaires, dans l'Université de Salamanque, avec un si grand applaudissement; que ses Leçons Théologiques, quoiqu'encore en Manuscrit, étoient recherchées par les Sçavans de toutes les Nations. Le Pere Gonet avoue qu'il s'en est utilement servi, en bien des endroits de son bouclier de la Théologie des Thomistes: & nous avons remarqué que le jeune Ildephonse, avant même sa profession Religieuse, avoit tâché de se procurer les Ecrits du Pere de Godoy. Dès-lors il s'étoit volontairement rangé parmi les Disciples de ce grand Théologien, qu'il honora toujours depuis comme son Maître; & parce qu'il ne connoissoit pas moins la solidité de ses Vertus, que la pureté

XIII. Quel Evêque il procure à l'Eglise d'Osma.

de sa Doctrine, il souhaita l'avoir pour Successeur, dans la conduite du Diocèse d'Osma. Philippe IV n'eût aucune peine à le nommer à cet Evêché, pour lequel le Pape fit expédier les Bulles, le 31 Mars 1664. Notre Prélat, déja Evêque de Malaga, en fit les frais, & les honneurs. Il eût la satisfaction de Sacrer de ses mains son ancien Maître; de le pourvoir de tout; & de pouvoir laisser à sa vigilance la Garde du cher Troupeau (1).

On ne pouvoit le confier à des meilleures mains. Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur les louanges de ce Sçavant & charitable Evêque. Nous dirons seulement qu'il remplit dans toute leur étendue les vûes de son Prédécesseur; & que si les Pauvres perdirent quelque chose à l'échange; c'est que le second avoit de moindres richesses à distribuer. Mais dans un sens il donnoit autant, puisqu'il donnoit tout ce qu'il avoit. Comme Pierre de Godoy avoit succédé à l'illustre Ildephonse de saint Thomas, dans le Siége d'Osma; il précéda aussi Thomas Carbonel, dans celui de Siguença. Dans ces deux Diocèses, il répandit toujours ses Aumônes avec tant de profusion; qu'on peut dire de lui à la Lettre, ce qui a été dit du Saint Evêque d'Hippone, qu'en mourant il ne fit point de Testament; parce qu'il ne lui restoit plus rien à distribuer, ayant envoyé d'avance tous ses biens dans les célestes Trésors, par les mains des Pauvres.

XIV. Rare Charité de ce Prélat.

C'étoit avec des Evêques de ce caractére, que celui de Malaga aimoit à être particuliérement uni: il leur communiquoit ses desseins; & les consultoit volontiers dans ses doutes: il suivoit leurs plus beaux Exemples: il leur en donnoit aussi; que les plus anciens dans l'Episcopat se faisoient honneur d'imiter. Exact observateur des Saints Canons, il régla sa conduite, & tout son Diocèse sur les Décrets du Concile de Trente; & ne parut avoir rien plus à cœur que la loi de la Résidence, telle qu'elle est prescrite, & expliquée par les peres de cette

(1) F. Petrus de Godoy Hispanus... in Diœcesi Placentinâ natus, Salmanticæ ad S. Stephani Ordinem amplexatus & professus, Gymnasii Gregoriani Pinciæ subinde Collega, tantam sibi in Scholis peperit famam, ut nulli secundus, vix ipse suâ ætate secundum habuerit... Primariam S. Thomæ Salmantinam Cathedram consecutus, eâ celebritate docuit, ut Universitates non solùm Hispanæ, sed & exteræ nihil aliud quàm *Godoy* nomen resonarent... Tantum lumen Regi Catholico Philippo IV, super candelabrum visum est erigendum: itaque ad Oxómensem Ecclesiam nominatus anno 1664, ad eam promotus est ab Alexandro VII. Die 31 Martii anni ejusdem, ipsiusque F. Ildephonsi à S. Thomâ nobilissimi Principis, tum Episcopi Malacitani ex Ordine assumpti, sui olim Discipuli, ac sumptus omnes Regiâ magnificentiâ conferentis, manibus consecratus, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 673. Idem habet ipse Godoy in Epist. Nuncup.

Sainte

ILDEPHONSE HENRIQUEZ.

Sainte Assemblée. Il se montra ainsi le modéle de son Troupeau ; le Docteur, le Pere, le Médecin de son peuple ; & ne négligea jamais aucune partie de son Ministére. Non-seulement il se fit un devoir capital d'annoncer la parole de Dieu ; mais il écoutoit avec charité les Confessions des Fidéles qui s'adressoient à lui ; & il administroit quelquefois les derniers Sacremens aux Malades.

XV. Sollicitude Pastorale.

Pour mieux conserver, & affermir la Paix dans son Diocèse, l'Evêque de Malaga n'en sortit presque jamais ; que lorsqu'il fut apellé, ou par le Métropolitain, pour régler les affaires Ecclésiastiques de la Province ; ou par le Prince, que des besoins d'une autre nature obligeoient de convoquer de tems en tems les Etats Généraux du Royaume. Dans ces sortes d'occasions, on faisoit ordinairement d'autant plus d'attention à l'avis de notre Prélat ; qu'on connoissoit sa droiture, son zéle, & ses lumiéres.

Nous ne parlerons point de ses Visites Episcopales, ni de ses Synodes ; non plus que des Fondations, & des Etablissemens, qu'il peut avoir faits ; parceque les mémoires ne nous en donnent qu'une connoissance confuse, ou trop générale. On s'est contenté de dire, qu'étant fort riche, il vécut toujours en pauvre volontaire, parce que la charité l'obligeoit à se dépouiller de tout, pour ne pas laisser sans secours, ceux qui étoient dans le besoin. L'an 1665 il perdit un Protecteur, & son Pere, par la mort du Roy Catholique Philippe IV, dont il étoit Fils naturel ; mais il trouva toujours les mêmes ressources, comme la même affection dans la Famille Royale, dont il étoit tendrement aimé. La Reine Marie-Thérese faisoit quelquefois l'éloge de ce grand Evêque, qu'elle apelloit son Frere. C'est, dit le Pere Echard, ce que nous avons entendu de la bouche de cette pieuse Princesse, lorsqu'elle venoit faire ses prieres, dans notre Eglise de saint Honoré (1).

Nous ignorons à quelle occasion, & sous quel prétexte, quelques Ecrivains, aussi peu jaloux de leur propre réputation, que de celle d'autrui, oserent attribuer à notre Prélat, un libelle peu digne de son génie, & de sa piété. Aussi l'a-t-il publiquement désavoué, par une belle Lettre, qu'il adressa au Pape Innocent XI, & qui a été plus d'une fois imprimée en Espa-

(1) Francorum Reginam Ludovici XIV, consortem Augustissimam, Mariam-Theresiam, Ecclesiam nostram Parisiensem ad S. Honoratum frequentantem pluries audivimus sic nos alloquentem : *Frater meus vestri Prædicatorum Ordinis Malacitanus Episcopus, vir [illegible] est religiosus, eximiusque Episcopus.* Echard, Tom. II, pag. 733. Col. 1.

LIVRE XXXIX.

ILDEPHONSE HENRIQUEZ.

gne, & en Allemagne. C'est peut-être le seul Ecrit, que ce sçavant Homme ait publié, ayant toujours fait sa principale, ou son unique occupation, du soin de son Salut, & de celui de son Troupeau. Ce fut dans ce glorieux travail qu'il finit ses jours le 12 d'Août 1692, dans la soixante & uniéme année de son âge, la trente-uniéme de son Episcopat. Un Auteur dit que pendant toute sa vie l'Evêque de Malaga fut considéré dans l'Europe, comme un Prélat digne des premiers Siécles de l'Eglise (1). Il seroit difficile de rien ajoûter à cet Eloge.

## PHILIPPE-THOMAS HOWARD, CARDINAL DU TITRE DE SAINTE CECILE; GRAND AUMÔNIER DE LA REINE D'ANGLETERRE, ET PROTECTEUR DE CE ROYAUME.

PHILIPPE-THOMAS HOWARD.

Vide Moréri Tom. IV, pag. 671, 672, Col. 2. 674. Col. 2. Belgium Dominicanum. pag. 406.

I. Naissance.

ON peut voir dans les Auteurs toute la Généalogie de la Maison d'Howard, l'une des plus anciennes, & des plus riches d'Angleterre. Ce n'est point à nous à parler ici de son Antiquité, de ses Titres, de ses grandes Alliances, & de ses Branches. Il nous suffit de remarquer que Philippe-Thomas, né à Londres dans le mois de Mars 1629, étoit Fils de Henri Howard, Comte de Norfolk, d'Arondel, & de Surrey. Sa Mere étoit Elizabeth Stuart. Il avoit plusieurs Freres, dont l'aîné, Thomas V du nom, mourut sans postérité à Pavie l'an 1677. Le second, apellé Henry Howard, Duc de Norfolk, Comte-Maréchal d'Angleterre, a hérité des Biens & des Titres de la Famille, moins illustre encore par tous ces avantages temporels, que par son inviolable attachement à la Religion Catholique. Parmi toutes les Révolutions, dont la Grande-Bretagne a été le Théâtre dans ces derniers Siécles, la Maison d'Howard a eû le bonheur de conserver toujours la pureté de sa Foi. Pendant les cruelles divisions du Royaume, sous Charles I, (dont Thomas Howard, Ayeul de notre Cardinal, avoit commandé les Armées) cette Famille se retira en Flandres; soit pour ne prendre aucune part au crime des Révoltés; soit aussi pour ne point exposer sa Religion à la fureur des Tyrans (2).

(1) Sanctorum Ecclesiæ Primitivorum Antistitum exempla assequi continuo studuisse, quoad vixit, fama per universam Europam erat. Quæ verò præclara gesserit speciatim enarrare Gentilium suorum & Symmystarum est; à quibus id in Historiâ Provinciæ Hispaniæ expectatur, &c. *Ibid.*

(2) Eminentiss. D. P. Philippus-Thomas Howard Avum habuit Thomam Comitem Arundeliæ, Suriæ, &c. Summum Marescal-

LIVRE XXXIX.

PHILIPPE-THOMAS HOWARD.

Le jeune Howard conçut dès-lors quelque désir de renoncer au tumulte du monde, & de se mettre à l'abri de ces écueils, en se consacrant au Service de Dieu, dans la Retraite. Une tendresse naturelle pour des Parens affligés, lui fit différer pour un tems l'éxécution d'un dessein, qui ne pouvoit qu'augmenter leur affliction. Mais quelques années après, s'étant rendu en Italie avec son illustre Ayeul (*), il rencontra à Milan le Pere Jean Haquet, Dominicain, Irlandois de nation, qui enseignoit la Théologie, dans notre Couvent de saint Eustorge. Le jeune Anglois, toujours sollicité par la Grace de rompre ses liens, ouvrit son cœur à ce bon Religieux, qu'il estimoit pour sa piété, & pour sa science; & qu'il considéroit comme l'un des Compagnons de son éxil. Il lui déclara avec simplicité, & son désir d'entrer dans l'Ordre de saint Dominique; & l'embarras, où il se trouvoit par raport à ses Parens, dont il prévoyoit & craignoit l'opposition, surtout de la part de son grand-pere, qui l'aimoit avec tendresse.

(*) Thomas Howard IV du nom, ne mourut qu'en 1646.

II. Vocation de Philippe Howard.

Si votre Vocation vient de Dieu, lui dit le Professeur, vous ne devez point redouter tous les efforts des hommes. Il peut, par la vertu de sa Grace, changer leur volonté; & faire servir à l'accomplissement de ses desseins, les obstacles même, qu'ils voudroient y mettre. Ne pensez donc qu'à connoître la volonté de Dieu sur vous; & à ne pas vous rendre indigne de son assistance. Purifiez-vous d'abord par une sincére Confession; & redoublez avec confiance la ferveur de vos priéres: la Providence fera le reste. Ces paroles consolérent, & encouragérent en même tems le Serviteur de Dieu. Il profita des sages conseils, qu'on lui avoit donnés: & sans communiquer sa résolution, à ceux qui auroient pû la traverser, il continua à voir les principales Villes d'Italie. Le séjour qu'il fit à Plaisance, lui donna occasion de demander la permission de revoir la Ville de Milan. Il l'obtint; & aussitôt il se mit en devoir d'aller rejoindre son Théologien Irlandois. Ayant concerté toutes choses ensemble, Howard, accompagné ou conduit par le Pere Haquet, se rendit à Crémone: & ce fut là qu'il prit l'Habit de saint Dominique, le 28 de Juin 1645. On ajoûta alors au nom de Phi-

III. Il prend l'Habit de S. Dominique.

lum Regni Angliæ, nobilissimi Ordinis Garterii Equitem, Serenissimi Caroli I, Regis Angliæ, in Angliâ, Scotiâ, & Hyberniâ à Secretioribus Consiliis, & ejusdem Regis anno 1639, contra Scotos Supremum & Generalem Militiæ Ducem, Aviam Alatheam Talbot, Patrem Henricum Howard Comitem Arundeliæ, Suriæ, &c. Matrem Elizabetham Stuart Regi Angliæ sanguine junctam, Londini in Angliâ natus mense Septembri anno 1629, ante decapitationem prædicti Regis, cum Parentibus Antuerpiam confugit; ne perduellibus adhæreret, & avitam fidem Catholicam violaret, &c. *Belg. Dominic. pag.* 406.

lippe, qu'il avoit reçu au Baptême, celui de Thomas, que plusieurs de ses Ancêtres avoient porté (1).

La joie du nouveau Religieux auroit été parfaite, si ses Parens avoient pû se résoudre à ne pas la troubler. Mais si la tempête, qu'il avoit prévue, ne tarda point à éclater, il éprouva aussi la vertu des secours, qu'on lui avoit fait espérer. Dès qu'on eut appris sa retraite, toute sa Famille en Flandres, & en Italie, se mit en mouvement pour le faire sortir du Cloître.

IV. Oppositions de la Famille.

Tandis que sa grande-mere, Alathée Talbot, agissoit vivement auprès de l'Internonce de Bruxelles, afin qu'il employât tous ses amis à la Cour du Pape, son Ayeul écrivoit lui-même à Rome. Le Chevalier Digbé, qui devoit épouser (comme il épousa en effet dans la suite) Catherine Howard, Sœur de notre Religieux, se prêta volontiers aux désirs de la Famille : & il eut le crédit d'intéresser dans cette affaire, trois Cardinaux, Pamphile, Neveu du Pape régnant, François Barberin Protecteur du Royaume d'Angleterre, & Antoine Barberin Protecteur de l'Ordre des FF. Prêcheurs. Le premier écrivit de la part de Sa Sainteté au Cardinal des Monts, Evêque de Crémone, pour lui apprendre, que la volonté du Vicaire de JESUS-CHRIST étoit qu'il retirât incessanment dans son Palais Episcopal le jeune Novice, employant les Censures, ou la force, s'il étoit nécessaire, pour le faire sortir du Couvent, & le retenir auprès de lui, jusqu'à ce que Sa Sainteté en eut autrement ordonné.

Cette Lettre étoit du 17 Juillet 1645 : & le 26 du même mois le Novice, sans quitter son Habit de Religieux, se laissa conduire en présence de l'Evêque de Crémone. Ce Prélat lui parla avec beaucoup de douceur : il eut lieu aussi d'être satisfait de la sagesse de ses réponses, & d'admirer la fermeté de son ame.

V. Premier Examen de sa Vocation.

Seul à défendre sa Vocation, dans une Maison Etrangére, comme avoit fait autrefois saint Thomas dans celle de ses Parens, le sage Religieux conduit par le même esprit, fit paroître la même modestie ; & ne montra pas moins de constance. Le nombre, l'âge, la qualité de ceux qui vouloient lui persuader qu'il se trompoit, ou qu'il avoit été trompé, en embrassant un Etat ; qui n'étoit point, disoient-ils, selon sa Vocation,

(1) Post aliquot annos cum Avo in Italiam profectus, Medionali colloquia miscens cum P. Joanne Hacquet Hyberno... eidem de amplectendo Ordine nostro desiderium indicavit ; sed quomodo id fieri posset, ob contrarios Avi & parentum animos, ignorabat. Deinde Placentiæ moram trahens, acceptâ ab Avo Veniâ, Medionalum rediit ; & cum præfato Patre Hacquet piâ fugâ Cremonam petiit ; ibidem abjectâ splendidissimâ veste, humilem Prædicatorum habitum, suis insciis, suscepit die 28 Junii anno 1645 ; nomenque Thomæ suo addidit, in honorem S. Thomæ Aquinatis cujus exemplum imitari statuit. *In Belgio Dominicano pag. 406, 407.*

ne lui imposérent pas. Les menaces des uns furent aussi peu capables de l'intimider, que les raisonnemens des autres de le séduire. Si les Parens, les Amis, ou des gens intéressés à faire leur cour à une puissante Famille, n'oubliérent rien pour ébranler un jeune homme de seize ans ; ils se virent contraints d'avouer à la fin, que l'esprit qui parloit par sa bouche, étoit supérieur à leur fausse sagesse ; & qu'un enfant les avoit tous vaincus.

VI. Témoignage de l'Evêque de Crémone.

Le Cardinal Evêque le vit avec une secréte satisfaction. Il en loua le Seigneur ; & en rendit témoignage : car, en répondant à la Lettre du Cardinal Pamphile, il l'assuroit que pendant sept jours il avoit lui-même éxaminé la Vocation de Philippe Howard ; qu'il l'avoit fait éxaminer avec soin par plusieurs Sçavans : & que rien ne paroissoit plus ferme, ni moins suspect que cette Vocation. Il ajoûtoit que tous ceux qui avoient voulu avoir part à cet Examen, ou qui s'y étoient trouvés, n'avoient pû s'empêcher d'admirer la résolution du jeune Religieux, toujours plus constant à vouloir persévérer dans un état de vie ; qu'il n'avoit choisi, que pour travailler plus efficacement à son Salut, & à la Conversion de ceux de sa Nation, qui avoient eû le malheur d'abandonner la Religion de leurs Peres.

VII. Nouvelles instances des Parens.

Cette déclaration, qui ne pouvoit être suspecte à personne, satisfit les trois Cardinaux ; & donna lieu au Général des Dominicains, Thomas Turcus, d'agir désormais en faveur d'un jeune Seigneur, qui se jettoit de si bonne grace, dans le sein de son Ordre. Mais les Parens ne laissérent pas de continuer leurs importunes instances : & le Souverain Pontife, pour s'en délivrer, ayant commis cette affaire à la décision des Cardinaux de la Congrégation apellé de *Propaganda Fide*, il en émana un Décret, pour faire venir le Novice à Rome. On le mit d'abord dans le Couvent de Saint Sixte ; & on prit toutes les mesures, qui parurent nécessaires, pour éprouver davantage sa Vocation. Mais ceux qui avoient entrepris de la combattre, ne s'accommodoient pas d'un simple Examen, ils vouloient aller à leur but par des voies plus courtes. Le Frere du jeune Novice demanda donc, au nom de toute la Famille, qu'il plût à Sa Sainteté, 1°. De remettre Philippe Howard dans son premier état, en lui ôtant son Habit de Religieux : 2°. De l'éloigner de la conversation de toutes sortes de personnes, capables de l'entrenir dans ses premiéres idées : & de défendre enfin qu'aucun Ordre, ou Communauté Réguliére, pût le

LIVRE XXXIX.

PHILIPPE-THOMAS HOWARD.

recevoir ſans l'agrément de la Famille, & une permiſſion expreſſe du Saint Siége. Toutes ces demandes étoient peu conformes à l'équité, & à la liberté Chrétienne: auſſi n'y eut on aucun égard (1).

VIII. Nouvelles épreuves. Autre Examen.

Le parti que prit le Saint Pere, fut de faire conduire le jeune Religieux dans une Maiſon de l'Oratoire, apellée par les Romains *La Chieſa Nova*. Dans cette ſainte Retraite, il continua ſon Noviciat, avec une admirable ferveur d'eſprit, ſous la Diſcipline d'un Prêtre très-expérimenté; qui mit la vertu de ſon Diſciple à toutes les épreuves; & qui ſe laſſant enfin de l'éprouver, déclara au bout de cinq mois, que ſi une telle Vocation ne venoit pas de Dieu, il ignoroit ce qu'on pouvoit apeller une Vocation céleſte. Le Pape voulut en faire luimême le dernier Examen; & il le fit avec une ſévérité, dont les Parens avoient certainement lieu d'être ſatisfaits. Ils ne le furent pas cependant du ſuccès: car le Diſciple de JESUS-CHRIST, déja accoutumé à de tels combats, & toujours ſoutenu de la Grace, répondit à tout avec tant de prudence, & de préſence d'eſprit: il ſatisfit ſi pleinement à toutes les Queſtions, & à toutes les difficultés, qu'on lui oppoſa; qu'en ſe faiſant admirer de toute la Cour de Rome, il ne laiſſa pas le moindre doute ſur le ſujet de ſa Vocation.

IX. Prudence & fermeté d'Howard.

Thomas Howard ſortit donc de cette épreuve, ſous Innocent X, comme autrefois ſaint Thomas d'Aquin, dont il ſe propoſoit l'éxemple, étoit ſorti d'une ſemblable ſous Innocent IV; & il eut le même ſort. Dominique de Marinis (depuis Archevêque d'Avignon, & alors Vicaire Général de l'Ordre des FF. Prêcheurs, tandis que le Pere Turcus faiſoit ſes Viſites en Eſpagne) ayant été apellé: reprenez, lui dit Sa Sainteté, ce qui vous appartient: le Ciel vous envoye ce jeune homme; il eſt déſormais à vous: on a aſſez tenté ſa conſtance; recevez ſes vœux. Ce fut dans le Couvent de Saint Sixte que le fervent Novice fit ſa profeſſion, au commencement de ſa dixſeptiéme année.

X. Il fait ſa Profeſſion religieuſe.

Envoyé de là à Naples, pour faire ſes Etudes dans le Couvent de Notre-Dame de la Santé, il s'appliqua avec une égale ardeur à la Piété, & aux Sciences; & il y fit des progrès conſidérables. On ne le vit point inſenſible à la nouvelle de la mort de ſon illuſtre Ayeul, Thomas Howard, Duc de Norfolk, décédé à Pavie le 4 d'Octobre 1646. Mais en accordant ce

XI. Ses Etudes à Naples.

(1) Quod, quia invito F. Philippo, fieri non opportebat, non fuit conceſſum. *In Belg. Domin. ut ſp.*

qu'il devoit à la nature, il donna en même tems de nouvelles preuves & de sa Religion, & de la solidité de son esprit. La mort du célébre Turcus, qui l'avoit aussi aimé d'un amour de Pere, renouvella depuis sa douleur, sans l'accabler : & lorsque, pour élire un nouveau Supérieur Général, le Chapitre de tout l'Ordre se tint à Rome, l'an 1650, Howard fut choisi entre tous les Etudians, pour en faire l'ouverture selon l'usage : ce qu'il fit par un fort beau Discours Latin, qui fut extrêmement applaudi. On donna de justes louanges au génie, à l'éloquence, aux talens du jeune Religieux : & on fut édifié de la vivacité de son zéle : car, pour commencer dè-lors à éxécuter, autant qu'il étoit en lui, ce qu'il s'étoit proposé en entrant dans le Cloître, il demanda au nouveau Général, & à son Chapitre, qu'il fût ordonné que tous les jeunes Anglois, Ecossois, ou Irlandois Catholiques, qui se présenteroient pour demander l'Habit, ou qui l'ayant déja obtenu dans leurs Provinces, viendroient dans les nôtres pour pouvoir étudier, seroient admis au Noviciat, & aux Etudes, afin que solidement instruits de toutes les Vérités de la Religion, ils pussent dans la suite combattre les Erreurs, & travailler parmi leurs Compatriotes à la Propagation, ou à la défense de la Foi Catholique. La demande étoit trop juste, pour n'être point accordée. Le Chapitre Général en fit une Ordonnance; qui fut envoyée dans les différens Pays Catholiques, où il y a des Maisons de l'Ordre de saint Dominique (1).

XII. Ce qu'il obtient du Chapitre Général de son Ordre, en faveur des Catholiques de sa Nation.

Ces asyles, ouverts à des Fidéles persécutés, & errans pour la Foi, étoient alors d'autant plus nécessaires, que la Tyrannie faisoit un plus grand nombre de malheureux dans toute l'étendue des trois Royaumes. Depuis long-tems on voyoit des Sujets rebéles poursuivre leur Souverain les armes à la main : & l'infortuné Charles I, après divers combats, & différens succès, étant enfin tombé au pouvoir de ses ennemis, venoit d'être accusé, jugé, condamné, & éxécuté par des Monstres dignes de l'horreur de tous les Siécles. Ce Monarque, à qui Howard avoit l'honneur d'être Allié, par sa Mere Elizabeth Stuart, ayant mieux aimé être sacrifié pour son Peuple (&

XIII. Nouveaux Troubles en Angleterre.

(1) Romæ in Capitulo Generali doctissimam orationem habuit; & à totius Ordinis patribus obtinuit, ut juvenes Angli, Scoti, & Hyberni ubique ad Ordinem, & Novitiatum, ac studia reciperentur; ut illis peractis, ad propagationem Fidei Catholicæ in Patriâ procurandam apti redderentur. Finito Capitulo Generali missus fuit ad stadium Conventûs Rhedonensis, ubi post annum, dispensante summo Pontifice, factus est Sacerdos, mense Augusto anni 1652, ætatis suæ anno 23 nondum completo. *In Belg. Domin. pag.* 409.

par ſon Peuple) que d'expoſer la liberté, les biens, & la vie de ſes Sujets, à l'inſolence d'une Faction armée, eut la tête tranchée le 9 Février 1649. Dès-lors le fameux Cromwel, principal Auteur de cette triſte Tragédie, qui n'eut jamais d'exemple, ſe montra à découvert tel qu'il étoit, parfait ſcélérat, parfait Tyran, ſous le Titre ſpécieux de Protecteur de la Nation Anglicane. S'il ne ſacrifia pas à ſa cruelle politique toute la Famille Royale; c'eſt qu'elle avoit pris d'avance ſes meſures, pour ſe retirer dans des Pays Etrangers. Charles II, qui monta depuis ſur le Trône de ſes Ancêtres, étoit à la Haye en Hollande, lorſqu'il apprit la funeſte nouvelle de la mort de ſon Pere. Cependant l'ambitieux Protecteur fit couler bien du ſang, & répandre bien des larmes, aux plus nobles Familles. La Religion des uns, la puiſſance, ou les richeſſes des autres, & la probité de pluſieurs, devenoient leur Crime. Les moins malheureux furent ceux, qui ſe bannirent eux-mêmes, pour conſerver la Foi, ou ſauver leur vie, par le ſacrifice de leurs biens, & de leurs Dignités.

XIV. Howard va en Bretagne.

Pluſieurs ſe réfugiérent en France : ils ſe trouvoient ſurtout en grand nombre dans la Bretagne : & c'eſt ce qui fit naître au jeune Howard, le déſir d'aller lui-même dans cette Province; dans l'eſpérance ſans doute de procurer à quelques-uns le ſecours, ou la conſolation, dont ils avoient beſoin. Les Supérieurs favoriſérent encore ſon deſſein : & lorſqu'il eut achevé ſon Cours de Théologie à Rennes, ils lui envoyérent une Diſpenſe du Pape, en vertu de laquelle il fut ordonné Prêtre l'an 1652, quoiqu'il n'eût point accompli ſa vingt-troiſiéme année.

XV. Il eſt ordonné Prêtre.

Nous ignorons combien de tems le Pere Howard s'arrêta depuis, dans la Haute-Bretagne. Ce que nous ne pouvons ignorer, c'eſt que tous ſes momens, & tous ſes ſoins furent toujours employés à l'œuvre, à laquelle il ſe croyoit ſpécialement deſtiné; & pour l'avancement de laquelle, il ne ceſſa de travailler le reſte de ſes jours; toujours prêt à recueillir, ſoulager, inſtruire, ou fortifier dans la Foi, ſes chers Compatriotes, ſans refuſer les fatigues, & ſans craindre les périls; où il fut expoſé plus d'une fois. Avant la fin de 1654 il ſe trouvoit à Paris, & au commencement de l'année ſuivante il ſe rendit en Flandres; où il vouloit procurer la Fondation de deux nouvelles Maiſons de ſon Ordre; l'une en faveur des Anglois Catholiques, & l'autre, pour des perſonnes du Sexe, mais de la même Nation, apellées à l'Etat Religieux. Dès qu'il

XVI. Ce qu'il y fait.

XVII. Ses projets en Flandres.

qu'il fut dans le Pays, il proposa cette affaire aux Supérieurs de nos Communautés de Gand, & de Bruxelles; qui entrérent d'autant plus volontiers dans ses vûes, qu'ils en sentoient les avantages. Mais il s'agissoit de trouver les sommes nécessaires. Le Pere Howard les pria de chercher seulement un lieu convenable à son dessein. Il prit sur lui tout le reste.

Résolu de passer pour cela en Angleterre, il ne fut point intimidé par le péril. Cromwel vivoit encore; & tenoit toute la Nation dans les fers. Les Peuples, & les armées étoient en sa main; le Parlement dégradé sembloit n'avoir d'autre ambition que de le flater bassement; & la seule terreur de son nom avoit ôté aux Princes du Sang la pensée même de se montrer dans un Pays, où ils étoient nés pour commander. Depuis que Charles II, apellé par les Ecossois en 1651, avoit perdu la Bataille de Worchester, il étoit revenu en Hollande: trop content d'avoir pû se sauver déguisé en Bucheron, il ne méditoit pas de nouvelles entreprises pendant la vie du Tyran. Ces considérations n'arrétérent point le Pere Howard. Cependant il s'exposoit beaucoup: il est vrai qu'il n'alloit point disputer la Domination à celui, qui l'avoit usurpée: Mais sa naissance, & sa Religion ne pouvoient que le lui rendre suspect. D'ailleurs, le Protecteur avoit par tout ses Espions. Malgré tout cela, le zélé Religieux débarqua en Angleterre en 1656; entra dans la Ville de Londres; eut plusieurs entretiens avec quelques anciens Missionnaires; qui louérent ses projets; & promirent de travailler pour le mettre en état de les éxécuter. Pendant qu'ils recueilloient pour cela les Aumônes des Fidéles, Howard de son côté agissoit avec le même zéle, pour confirmer les Foibles dans la Foi; ou pour en rapeller quelques-uns, qui avoient manqué de fermeté; & procurer un asyle à ceux, qui ne demandoient que d'être mis hors du danger de la persécution. Il fit partir devant lui un certain Martin Russel, qui vint en 1656 prendre l'habit de saint Dominique, dans le Couvent de Gand; où l'année suivante il fit sa Profession, en présence du Pere Howard (1).

XVIII. Il passe en Angleterre.

XIX. Effets de son zéle.

Celui-ci à son retour d'Angleterre, trouva que les choses avoient été mises en bon état dans le Pays-Bas, & par les soins de nos Religieux, & par la faveur du Prince, Don Jean d'Au-

(1) In Angliam appulsus, propositum suum aperuit veteranis quibusdam Ordinis nostri Missionariis, qui illud approbarunt; & in colligendis eleemosynis collaborarunt. Interim P. Philippus huic operi jugiter intentus, Martinum Russel Ordinis nostri habitu induendum, anno 1656 Gandavum misit; & anno sequenti in Belgium redux, professionem illius suâ præsentiâ cohonoravit, &c. *In Belg. Domin. pag.* 409.

LIVRE XXXIX.

PHILIPPE-THOMAS HOWARD.

triche, Gouverneur de Flandre. Le zéle, dont il étoit animé, lui ayant fait mettre auſſitôt la main à l'œuvre, pour conduire à ſa perfection, ce qui étoit déja bien avancé, il y travailla avec tant d'application, & de ſuccès; que dès le mois d'Avril 1658 les Religieux Anglois prirent poſſeſſion d'un Couvent, qu'il leur avoit fait bâtir, & renter, dans le lieu nommé Bornheim, ſur l'Eſcaut entre Aloſt au Midi, & Anvers au Septentrion. Thomas Howard pouvoit en être conſidéré comme le Fondateur; & déja il en avoit été inſtitué le premier Supérieur, par les Lettres du Général de l'Ordre, datées du 15 Décembre 1657.

XX. Il fait bâtir un Couvent.

Lorſque le Serviteur de Dieu avoit voulu ſe retirer dans le Cloître, toute ſa Famille s'étoit miſe en mouvement pour l'en détourner, ou pour l'obliger de quitter ſa retraite : & nous allons voir qu'une fois affermi dans ſa vocation, il a attiré une partie de ſa Famille, dans le même genre de vie. Antoinette Howard, l'une de ſes Sœurs, fut la premiere à lui témoigner le déſir qu'elle avoit de conſacrer ſa Virginité à JESUS-CHRIST, en prenant le voile dans l'Ordre de ſaint Dominique. Pluſieurs autres illuſtres Vierges de la même Nation, voulurent auſſi ſuivre le même exemple: & le fervent Religieux ne différa plus de mettre en exécution, ce qu'il avoit déja réſolu à ce ſujet. Ayant donc communiqué ſon deſſein au Pere Général, & reçu une réponſe favorable, il fit jetter les fondemens d'un nouveau Monaſtére; qui fut commencé en 1660, à Vilvorde, ſur la petite Riviére de Senne, à deux lieues au-deſſous de Bruxelles.

XXI. Et un Monaſtére en Flandres.

Le Seigneur, qui lui inſpiroit un zéle ſi agiſſant pour le Salut des Ames, venoit de faire éclater ſa juſtice ſur la perſonne & la Famille d'Olivier Cromwel. Cet Uſurpateur étoit mort à Londres le 15 Septembre 1658, ayant maintenu ſa tyrannie juſqu'au dernier ſoupir de ſa vie. Mais quoique l'année précédente, le Parlement d'Angleterre eût déclaré la qualité de Protecteur héréditaire dans ſa Famille, d'aîné en aîné; après ſa mort la Nation rapella ſes Princes légitimes. Charles II, fut reconnu en 1660, & proclamé Roy de la Grande Bretagne. Le Corps de l'uſurpateur, déterré par une Ordonnance du Parlement, fut attaché aux fourches patibulaires : On pendit & on brula ſes effigies dans toutes les Villes. Sa Veuve ſortit du Royaume, & ſe retira à Hambourg avec ce qu'elle pût emporter de meilleur, & y épouſa un Miniſtre de Village. Richard & Henri Cromwel ſes deux fils, s'enſevelirent eux-mê-

XXII. Sort de Cromwel & de ſa Famille.

mes dans une obscurité volontaire. Une partie de leurs Parens disparut ; & les autres prirent leur ancien nom de *William*, pour être moins odieux, & faire oublier qui ils étoient.

XXIII. Charles II, monte sur le Trône.

Quoique les troubles d'Angleterre ne fussent pas entiérement appaisés, les Catholiques s'y trouvoient moins exposés à la persécution, sous la protection du Roy, & de son Frere le Duc d'Yorck zélé Catholique. Charles II. ayant épousé au mois de May 1662, Catherine Infante de Portugal, cette pieuse Princesse choisit Philippe-Thomas Howard, pour son premier Chapelain ; & le Général des FF. Prêcheurs, en lui permettant d'aller remplir sa charge à la Cour de Londres, l'établit son Vicaire Général, tant sur tous les Religieux de l'Ordre, qui se trouvoient en Angleterre, que sur toutes les Maisons ou Communautés du même Institut, situées dans le Pays-Bas.

XXIV. Le Pere Howard est apellé à la Cour d'Angleterre.

D'Aubanie, Grand-Aumonier de la Reine d'Angleterre, étant mort, le Pere Howard qui étoit son Neveu, lui succéda dans cette Dignité, & dans la Surintendance de la Chapelle Royale. En 1667 il se trouva au Congrès de Bréda ; où la Paix fut conclue entre le Roy d'Angleterre, & les Provinces-Unies (1).

Ces différentes occupations ne lui faisoient point oublier les Epouses de Jesus-Christ, qu'il avoit d'abord renfermées dans le Monastére de Vilvorde. Il avoit pourvû avec beaucoup d'attention à tous leurs besoins, Spirituels & Temporels : Mais ayant considéré que le lieu n'étoit, ni assez commode, ni assez sûr dans un tems de Guerre ; il fit de nouvelles dépenses, pour loger plus sûrement, & plus commodément ses Religieuses, dans la Ville de Bruxelles ; où il les conduisit l'an 1669. Ce Monastére se soutient encore, avec autant d'édification que d'utilité pour bien des Familles. La Communauté toujours composée de Religieuses Angloises, est nombreuse, & réguliére.

XXV. Il transfére ses Religieuses Angloises à Bruxelles.

XXVI. Fruits de son zéle.

Le séjour du Pere Howard à la Cour d'Angleterre ne procuroit pas de moindres avantages à l'Eglise. De l'aveu même des plus zélés Protestans, il en avoit déja rapellé plusieurs à la Foi ; & il continuoit à faire des Conversions ; lorsqu'en 1674 il fut contraint de sortir de Londres, & de tout le Royaume pour ne point donner lieu à quelque nouvelle révolution. C'est ce qui paroît par les accusations, ou les plaintes, qu'on formoit

(1) Anno 1665 Domino d'Aubanie, avunculo suo, supremo Reginæ Angliæ Eleemosinario defuncto, P. Philippus-Thomas ad dignitatem illam, cum superintendentiâ Sacelli Regii, electus fuit : & anno 1667 Bredæ interfuit congressui Legatorum ; ubi pax conclusa fuit. *In Belg. Domin. pag.* 410.

contre lui ; plaintes qui ne lui étoient pas moins glorieuses, qu'elles étoient peu honorables aux Hérétiques ses Accusateurs.

XXVII. Plaintes des Protestans contre lui.

On l'accusoit d'abord d'avoir engagé le Roy Charles II à publier son Edit de 1672, pour permettre à tous ses Sujets la liberté de conscience : Edit, qui n'avoit pas moins mortifié ceux de la Religion Anglicane, que consolé les Orthodoxes ; en faveur desquels il avoit été principalement porté ; on lui attribuoit en second lieu, la conversion de deux Chanoines de Windsor ; l'un desquels, apellé Jean Gréene, au lieu d'aller faire ses Etudes dans l'Université d'Oxford, selon les intentions de son Chapitre, étoit venu dans le Pays-Bas embrasser l'Institut de saint Dominique. Enfin le Pere Howard ayant fait imprimer en Anglois quelques Livres de piété, ses Ennemis remarquérent qu'il y étoit fait mention des Indulgences, & des Décrets de quelques Papes, qui les avoient accordées : Or ils regardoient cela comme un crime d'Etat, ou un attentat contre les Loix, qui défendent de publier les Bulles des Pontifes Romains dans la Grande Bretagne. On menaçoit de porter toutes ces plaintes au prochain Parlement. Ce qui ne pouvoit manquer d'exciter un nouvel orage, non seulement contre la personne du Grand Aumônier ; mais aussi contre tout ce qu'il y avoit de Catholiques dans le Royaume. La prudence demandoit qu'on prévînt le coup ; & ce fut le sage parti que prit le Pere Howard, ayant demandé & obtenu de Sa Majesté, la permission de se retirer de la Cour (1).

XXVIII. Il se retire de la Cour.

Outre les sommes, dont le Roy & la Reine lui firent présent, pour faire subsister les Catholiques, qui s'étoient déja retirés, ou qui se retirérent avec lui dans le Païs-Bas, il emporta plusieurs vases précieux, & tous les ornemens sacrés, qui lui appartenoient. Il en enrichit son Couvent de Bornheim. Il eût soin depuis de faire consacrer la nouvelle Eglise, par Nicolas French, Evêque Irlandois ; & il y mit, avec un morceau de la Vraye Croix, les Reliques de saint Amand, qu'il avoit

XXIX. Il enrichit en plusieurs maniéres son Couvent.

Vide Belgi. Domin. pag. 403.

(1) Anno 1674 P. Philippus-Thomas, ob zelum promovendi fidem Catholicam, & Ordinem nostrum, ex Angliâ discedere penè coactus, Bornhemium redire statuit; accusabant enim illum adversarii ejus 1°. Quòd magnus promotor fuisset edicti Regii circa libertatem conscientiæ concessi anno 1672; 2°. Quòd D. Joannem Davis Canonicum Windesorianum...& D. Joannem Greene... ad fidem Catholicam convertisset... Unde P. Philippus-Thomas timens ulteriorem Regni perturbationem, petitâ & obtentâ à Rege ex Angliâ discedendi veniâ, in Belgium transfretavit, conferens pretiosissima ornamenta Ecclesiastica, & quidquid in Angliâ habebat, ut in Conventu suo Bornhemiensi, à strepitu aulæ Regiæ segregatus, securiùs Deo serviret, &c. *In Belg. Domin. pag.* 411.

reçuës du Pape. Enfin le Roy Catholique, peu content de lui remettre avec bonté tous les Droits d'amortissement, donna encore plusieurs arpens de terre à sa Communauté. Mais ce qui pouvoit le plus réjouir le Pere Howard, c'étoit de voir que le Sanctuaire, dont il étoit le Fondateur, se remplissoit toujours de bons Sujets; entre lesquels il avoit déja reçu à l'habit, & à la Profession Religieuse deux de ses Freres Germains, Amand, & François Howard.

XXX. Il apprend sa Promotion au Cardinalat.

Dans cette douce retraite, environné de plusieurs fervens Religieux, qui l'honoroient tous comme leur Pere; & dont quelques-uns lui étoient redevables de leur retour dans le sein de l'Eglise, Thomas Howard ne pensoit qu'à couler ses jours dans la Priére, attendant un tems plus favorable pour préter son secours à ceux, qu'il plairoit à Dieu de retirer des ténébres de l'Hérésie, par son Ministére. Il travailloit cependant de la maniére qui lui étoit possible, à cette œuvre de charité, en formant des Disciples destinés à remplir un jour les mêmes Fonctions, lorsqu'on lui apporta les Lettres de sa Sainteté, avec la nouvelle de sa Promotion au Cardinalat. Ayant généreusement renoncé à toutes les Dignités du Siécle, il n'ambitionnoit point celles de l'Eglise; & dans un coin de la Flandre, il n'avoit garde de penser qu'on se souvînt seulement de lui à la Cour de Rome. Son mérite cependant ne pouvoit y être inconnu; & le Saint Pere, sans y être sollicité, se porta de lui-même à le récompenser.

C'étoit le Pape Clément X; qui, considérant beaucoup moins l'Illustre Naissance de Thomas Howard, que ses Vertus, & ses Travaux pour la Foi, voulut l'honorer de la Pourpre Romaine, dans la Promotion du 27 May 1675. Le Courier arriva à Bornheim le Dimanche de la Trinité; & il dût être moins surpris de la joye universelle, que cette nouvelle causa dans tout le Pays, que de l'indifférence, pour ne pas dire de la tristesse, avec laquelle le nouveau Cardinal la reçut. Soit par un véritable sentiment d'humilité & de modestie; soit peut-être parcequ'il se voyoit par là, hors de toute espérance de retourner en Angleterre, où il y avoit encore beaucoup de bien à faire, il est certain que son Elévation l'étonna, & l'affligea en même-tems (1).

XXXI. Il en est surpris, & affligé.

(1) Anno 1675, in Festo SS. Trinitatis inexpectatus Nuntius Româ Bornhemium accurrit, annuntians SS. D. Clementem Papam X, die 27 Maii Patrem Philippum Thomam Howard in S. R. E. Cardinalem assumpsisse. P. Philippus nullius instantis promotionis conscius, in Conventu suo solitarius, Confratribus suis super gratissimo

LIVRE XXXIX.

PHILIPPE-THOMAS HOWARD.

S'étant d'abord enfermé dans sa Cellule, pour consulter le Seigneur par la Priere, il demeura seul pendant trois ou quatre heures. Le lendemain matin il célebra la Messe, fit exposer la Vraye Croix pour implorer les lumiéres du Ciel; & ayant pris un Frere Convers pour l'accompagner, il se rendit à Anvers, dont Marius-Ambroise Capello, Religieux de son Ordre, étoit alors Evêque. Le nouveau Cardinal avoit assez de confiance en ce saint Prélat, dont il connoissoit les lumiéres, & la haute piété, pour être persuadé qu'il lui parleroit selon Dieu. Il lui exposa donc avec simplicité toutes ses peines; résolu, s'il le lui conseilloit, de refuser la Pourpre. Mais l'Evêque, qui n'apprit que par lui-même, sa Promotion, ne pensoit pas comme lui. Il fit moins d'attention à toutes ses raisons; qu'aux avantages qu'il pourroit procurer à la Religion, dans l'éminente Dignité, dont on venoit de le revêtir. Il ne se hâta pas cependant de s'expliquer; mais l'ayant conduit dans la Chapelle de son Palais, après avoir prié quelque tems ensemble, l'Evêque pour toute réponse entonna le *Te Deum*.

XXXII. Il consulte l'Evêque d'Anvers.

XXXIII. Son Entretien avec un saint Religieux.

On rapporte que le Cardinal, s'entretenant dans notre Couvent d'Anvers, avec un saint Religieux, qu'il honoroit de sa familiarité, lui avoua qu'une de ses peines étoit la crainte, que sa nouvelle Dignité ne fût peut être plus nuisible, que profitable à son cher Couvent de Bornheim; parce que pour vivre en Cardinal à Rome, il seroit obligé de dépenser une partie de ce qu'il n'auroit voulu employer que pour le bien de cette Communauté. Le Religieux lui répondit que Sa Majesté Catholique ne manqueroit pas sans doute, de le nommer à quelque Evéché, qui le tireroit d'embaras. « Non, répliqua aussi-tôt le » Cardinal, je n'accepterai point d'Evêché, & je ne me ren- » drai point dépendant, en recevant des faveurs. Dès qu'on » tient quelque grace d'un Prince, on se trouve comme néces- » sité d'entrer dans ses intérêts, & de se conformer à ses vûes, » en tout ce qu'il lui plaît; quelquefois même contre le cri de » sa propre conscience. C'est un écueil qu'un homme sage doit » éviter ». L'Historien ajoute, que notre Cardinal fut toujours si ferme dans cette résolution; que quoique l'Espagne, l'Allemagne, & la France lui ayent souvent fait présenter de riches Bénéfices, il n'en accepta jamais aucun (1).

Nuntio exultantibus, obstupuit; & dolore ac lacrymis perfusus promotionis suæ Nuntium vix admittere voluit; sed primò Deum in re tanti momenti consulendum judicans, tribus vel quatuor horis solus in humili cellâ suâ Orationibus intentus cum Deo remansit, &c. *Belgi. Domin. pag.* 411, 412.

(1) Quam sententiam toto vitæ suæ de-

Il étoit à peine revenu de sa surprise, lorsque peu de jours après le départ du premier Courier, on vit arriver à Anvers un Ecclésiastique, envoyé par le Pape, pour remettre la Calote au Cardinal. Ce fut l'Evêque du lieu, qui revêtu de ses habits Pontificaux, dans l'Eglise Cathédrale, la lui mit sur la tête, en présence d'une nombreuse Assemblée, & avec toute la solemnité usitée dans de semblables occasions. Ayant ensuite visité quelques Couvens de Flandre, & réglé toutes choses dans celui de Bornheim, qu'il n'oublia jamais, non plus que son Monastére de Religieuses Angloises; le Cardinal Howard se mit en chemin, pour se rendre auprès du Souverain Pontife, selon les ordres qu'il en avoit reçus. A son arrivée à Rome, on y renouvella les démonstrations de joye, qui avoient éclaté le jour de sa nomination. En recevant le Chapeau des mains de Sa Sainteté, il reçut en même-tems le titre de Cardinal Prêtre de sainte Cécile; qu'il quitta depuis pour opter celui de sainte Marie sur la Minerve. Jacques Albani Ghibbesius, célébre Poëte, & Professeur public dans le Collége de la Sapience, prononça à la louange de notre Cardinal, un Poëme, qui fut applaudi; & que Vincent Fontana nous a conservé dans ses Monumens (*).

XXXIV. On lui apporte la Calote.

XXXV. Il se rend à Rome.

Dès le mois de Mars 1676, le Pape Clément X fit entrer le Cardinal de Sainte Cécile dans quatre différentes Congrégations de Cardinaux; afin qu'il commençât à faire servir ses lumiéres, & ses talens, au bien général de la Chrétienté. Ce fut cependant dans celle de la Propagande, qu'il donna toujours ses principales attentions, ne pouvant omettre, ou négliger aucune occasion d'étendre, & de soutenir la Foi, surtout dans les Pays soumis à Charles II, Roy d'Angleterre. Il entretint toujours des liaisons particuliéres avec ce Prince, & avec un grand nombre de ses Sujets Catholiques. Tandis que le Monarque, après avoir terminé ses Guerres, & conclu la Paix, avec la France, & la Hollande, ne s'appliquoit qu'à

XXXVI. Est admis dans plusieurs Congrégations.

cursu religiosissimè servavit; ita ut quamvis Hispania, Germania, & Gallia varia Beneficia ei obtulerint, illa semper constanter recusaverit. *Ibid.*

(*) Ce Poëme, composé de quatre-vingt-neuf Vers Héroïques, commence ainsi:

Majus à celsâ titulos haud justiùs unquam
Majestate tulit, neque tanto veris honore
Se jactavit Ovans, Regalia Germina quàm cùm
Stirpis *Arundeliæ* Romano murice tinxit,
Atque Sacrum Patribus lectis adscripsit *Howardum. Vide cætera in Monum. Dominicanis*, *pag.* 701.

LIVRE XXXIX.

PHILIPPE-THOMAS HOWARD.

éteindre les Factions, qui s'élevoient de tems en tems dans ses Royaumes; & à y faire fleurir le Commerce, les Arts, & les Belles-Lettres; notre Cardinal travailloit avec la même ardeur à perpétuer dans sa Patrie, ces restes de piété & de Religion, que tant de Révolutions n'avoient pû entiérement détruire. Clément X, qui avoit toujours paru animé du même zéle, finit son Pontificat avec sa vie le 22 Juillet 1676. Mais Innocent XI, qui lui succéda; & à l'Exaltation duquel, le Cardinal Howard avoit beaucoup contribué, ne se montra pas dans des dispositions moins favorables.

XXXVII. Nouvelles Révolutions en Angleterre.

Pendant ce Pontificat, la Providence voulut, que notre Cardinal fût témoin de divers événemens, tantôt heureux, tantôt malheureux; qui changérent plus d'une fois l'état des affaires, & la condition des Orthodoxes, en Angleterre. Le Roy Charles II, qui les avoit toujours aimés, & protégés (quoique peut-être avec moins de fermeté qu'il ne convenoit) mourut le 16 Février 1685; & (selon le témoignage de plusieurs Auteurs) il mourut dans les sentimens de l'Eglise Catholique. Le Duc d'York, son Frere, proclamé Roy le même jour à Londres, sous le nom de *Jacques II*, fut couronné le 3 de May suivant; quoique personne n'ignorât, qu'il étoit bon Catholique Romain; & qu'il en faisoit ouvertement profession, depuis environ 24 ans. C'étoit aussi la raison, ou le prétexte, dont quelques Factieux avoient voulu profiter, pour l'éloigner du Trône; & qu'on continua depuis à faire valoir, pour l'en faire descendre. Au commencement de son Régne, le Comte d'Argile excita contre lui une Rebellion en Ecosse; & le Duc de Monmouth en Angleterre. Mais leurs Troupes furent défaites, & les deux Chefs ayant été pris, eurent l'un & l'autre la tête tranchée.

Moréri Tom. III, pag. 58.

XXXVIII. Howard est déclaré Cardinal, Protecteur de ce Royaume.

Jacques II ne différa pas de donner des marques publiques de sa Foi, & de son zéle pour l'ancienne Religion de ses Peres. Peu satisfait de tous les témoignages d'estime, & de confiance, dont il avoit déja honoré notre Cardinal, il pria Sa Sainteté en 1686, de le déclarer Cardinal-Protecteur du Royaume d'Angleterre: qualité, que Thomas Howard accepta d'autant plus volontiers, qu'il en faisoit les Fonctions, avant que d'en avoir le Titre. Le Prince ne s'arrêta point là: comme il ne se proposoit rien moins, qu'une entiére & parfaite réconciliation avec le Saint Siége, il envoya en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire à Rome, le Comte de Castelmaine, Seigneur Catholique d'Angleterre, & il trouva bon que Sa Sainteté

teté lui envoyât de même, M. Dada, Archevêque d'Amasie, depuis Cardinal, avec la qualité de Nonce Extraordinaire. Enfin l'an 1687, ce Monarque fit un Edit, par lequel il donnoit une pleine liberté de Conscience dans ses Royaumes.

Il semble qu'un Roy Catholique ne pouvoit pas en faire moins, en faveur de la véritable Religion, dont ses Royaumes & ses Peuples avoient fait profession durant tant de Siécles; pendant lesquels ils avoient donné tant de Grands Hommes à l'Etat, & tant de Saints à l'Eglise. Mais l'iniquité des tems ne permettoit plus de consulter précisément les Loix, & la raison. L'Hérésie & le Schisme, depuis le Régne de Henry VIII, avoient prévalu à un point, que les plus sages commencérent dès-lors à craindre pour Jacques II; les Politiques l'accusérent d'imprudence; & blâmérent son peu de ménagement. Les zélés Protestans, regardant déja leur nouvelle Religion comme anéantie, si la Catholique étoit tolérée, commencérent à cabaler, pour exciter un soulévement général, contre leur légitime Souverain; tandis que le Prince d'Orange, invité par les Factieux, & guidé par sa propre ambition, se préparoit à envahir le Royaume, sous prétexte d'en maintenir la Liberté, & les Loix. On sçait quelles furent les suites de cette entreprise, aussi fatale à la Religion, qu'à la Famille Royale. Jacques II, poursuivi par une partie de ses Sujets, & trahi, ou trop foiblement soutenu, par l'autre, fut obligé en 1688 de venir chercher un asyle en France, où la Reine son Epouse s'étoit déja retirée, avec le Prince de Galles. Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, élevé l'année suivante sur le Trône d'Angleterre, s'y maintint par les mêmes voyes, par lesquelles il y étoit monté.

XXXIX. Les Protestans cabalent.

XL. Jacques II, obligé de sortir d'Angleterre.

Jusqu'à cette derniére Révolution, le Cardinal de sainte Cécile n'avoit point perdu l'espérance de voir la véritable Religion, sinon rétablie dans tout le Royaume d'Angleterre, du moins retirée de l'oppression. C'étoit, & ce fut toujours, le grand objet de ses vœux, & de ses priéres. Le Seigneur lui refusa la consolation de voir un si grand bien. Les péchés des Peuples les rendoient eux-mêmes indignes d'une telle faveur, parce qu'ils ne cessoient d'ajoûter de nouveaux excès aux crimes de leurs Peres. Mais le zéle du pieux Cardinal, & sa charité ouvrirent toujours un asyle, aux Fidéles, qui persécutés pour la Foi, abandonnoient leur Patrie, & toutes leurs commodités, pour se conserver dans la liberté de professer leur Religion. Ce fut à l'entretien, & au soulagement de ces illustres Exilés,

XLI. Œuvres de Piété du Card. Howard.

LIVRE XXXIX.

PHILIPPE-THOMAS HOWARD.

In Belgi. Dom. pag. 413.

que le Serviteur de Dieu fit servir ses biens, son crédit; tout ce qu'il pouvoit faire, ou par lui-même, ou par le moyen de ses Amis. Les grandes Aumônes qu'il distribuoit journellement à Rome, ne l'empêchoient pas de continuer toujours de donner les secours nécessaires, aux deux Maisons Religieuses, qu'il avoit déja établies dans le Pays-Bas. Il prenoit en même tems ses mesures, pour la Fondation d'un nouveau Collége à Louvain. Ce Collége fut fondé depuis de ses deniers, en faveur des Religieux de son Ordre, & de sa Nation.

Après avoir assisté à trois Conclaves; & honoré l'espace de dix-neuf ans la Pourpre Romaine, par l'éclat de ses vertus, le Cardinal Howard se reposa dans le Seigneur le 17 de Juin

XLII. Sa mort.

1694, âgé de soixante-quatre ans. Son Corps fut inhumé dans le Chœur de notre Eglise à la Minerve: & on grava sur son Tombeau l'Epitaphe suivante:

XLIII. Son Epitaphe.

D. O. M.

In Bullar. Ord. Tom. VI. pag. 330.

Fr. Philippo-Thomæ Howardo, de Norforciâ, & Arundellâ,
S. R. E. Presbytero Cardinali, Tituli Sanctæ Mariæ super Minervam,
Ex Sacrâ Familiâ Fratrum Prædicatorum, S. Mariæ Majoris Archipresbytero,
Magnæ Britanniæ Protectori, magno Angliæ Eleemosynario,
Patriæ, & Pauperum Patri, Filio Provinciæ Anglicanæ ejusdem Ordinis,
Parenti, & Restauratori optimo, Hæredes inscripti mærentes posuere,
Annuentibus S. R. E. Cardinalibus Eminentissimis, Palutio de Alteriis,
Francisco Nerlio, Galeatio Marescotto, Fabritio Spada,
Supremi Testamenti Executoribus.
Obiit XIV. Cal. Julii, Anno Salutis 1694. Ætatis suæ 64.

---

## JEAN-THOMAS DE ROCABERTI, CINQUANTE-NEUVIE'ME GENERAL DES FF. PRESCHEURS, DEPUIS ARCHEVESQUE, VICEROY DE VALENCE, ET GRAND INQUISITEUR D'ESPAGNE.

JEAN-THOMAS ROCABERTI.

Fontan. in Monu. Dom. pag. 683. &c. Nic. Ant. Bibl. Nov. Hisp. Tom. II. pag. 330. Moreri, Tom. VI. pag. 135. 136. Echard. Tom. II. pag. 630. Col. 2.

LA Maison de Rocaberti, si distinguée en Espagne par son ancienne Noblesse, ne l'est pas moins par les saints Personnages de l'un & de l'autre Sexe, qu'elle a donnés à l'Eglise; & qui ont honoré différens Ordres Religieux. Un Auteur Espagnol a écrit l'Histoire édifiante de plusieurs de cette Famille, à qui la piété semble héréditaire. Joseph de Rocaberti, mort en odeur de sainteté avant la fin du seiziéme Siécle, avoit donné de grands exemples de vertu dans l'Ordre de saint François. La Mere Etiennete de Rocaberti

n'avoit pas moins édifié la Réforme naissante de sainte Thérése, dans la Ville de Barcelone; où, Fondatrice d'un Monastere de Carmélites, elle mourut de la mort des Justes l'an 1608. Nous ne devons point oublier deux illustres Vierges (la Mere Jérôme Rocaberti, & Hipolyte Rocaberti) dont la premiére a rétabli la Vie Réguliére; & la seconde l'a portée à sa perfection, dans une de nos Maisons de Barcelone, apellée le Monastére des Anges. Celle-ci (pour la Béatification de laquelle on a déja fait les Informations) étoit Tante du pieux Archevêque, dont nous allons écrire la Vie.

JEAN-THOMAS ROCABERTI.

Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 334, 382, 420.

Jean-Thomas de Rocaberti naquit vers l'an 1624 à Perelada, sur les Frontiéres du Roussillon, & de la Catalogne. Son Pere, Don François Jofre, Vicomte de Rocaberti, Comte Perelada, & sa Mere apellée Madeleine la Fortezza, Comtesse de sainte Marie de Formiguéra, ne négligérent point son Education. Ils eurent le plaisir de voir qu'il alloit ordinairement au-devant de leurs désirs; autant par la docilité, & la facilité de son génie; que par son application à l'Etude des Lettres, & aux éxercices de la piété Chrétienne: car dès son Enfance, il parut également zélé à vouloir devenir sçavant & vertueux. Envoyé à Gironne, pour y continuer ses Etudes, il continua à aimer la priére, la lecture des bons Livres, la fréquentation des Lieux saints, & celle des personnes, capables de l'édifier par leurs éxemples, en l'instruisant par leurs Discours. Assez sage pour craindre le danger, il se conserva dans la pureté, & dans l'innocence, par la fuite des Compagnies, qui pouvoient lui faire perdre l'une & l'autre.

I. Commencemens de Rocaberti.

Pendant que dans le Pays tout retentissoit du bruit des Armes: tandis que les Espagnols faisoient les plus grands efforts, pour chasser les François du Roussillon; & que la Catalogne, à l'éxemple du Portugal, se révoltoit contre le Roy Catholique, pour se mettre sous la protection de la Couronne de France: enfin dans le tems qu'une foule d'Etudians quittoient les Livres, & les Ecoles, pour entrer dans le Militaire, le jeune Rocaberti ne pensoit qu'à se procurer un état de vie moins exposé, & plus tranquille. L'exemple ne le tentoit pas; mais il redoubloit la ferveur de ses Oraisons; & approchoit souvent des Sacremens, pour mériter de connoître la volonté du Seigneur. Il la connut, & il la suivit, en demandant l'Habit de saint Dominique; qu'il reçut vers l'an 1640, dans le Couvent de Gironne. D'où il passa depuis à celui de Valence. Ce fut dans cette seconde Maison (plus éloignée du tumulte de la

II. Sa Vocation.

III. Ses progrès.

LIVRE XXXIX.

JEAN-THOMAS ROCABERTI.

Guerre) que Rocaberti acheva son Cours de Théologie, avec un si grand succès; que quoique jeune il prit tous les Dégrés; & obtint une Chaire de Théologie, dans l'Université de la même Ville.

La réputation, qu'il s'étoit déja faite parmi les Sçavans, & que ses Leçons Théologiques rendirent toujours plus célébre, répondit à son amour pour les Sciences; sans rien diminuer de sa premiére ardeur, à acquérir la perfection des Vertus Chrétiennes & Religieuses. Il n'auroit pas cru remplir l'étendue de sa Vocation, s'il n'avoit fait servir tous ses talens au salut des Ames: il y travailla en deux maniéres: je veux dire, par l'éxercice de la Prédication; & par la composition de quelques Livres de piété. Pendant le cours de plusieurs années, la Providence se servit de son Ministére, pour l'instruction des Peuples, & la Conversion des Pécheurs. Mais ce fut surtout l'avancement des Fidéles, dans les pratiques de la vie intérieure, que notre Auteur avoit en vûe, quand il publia en Langue Espagnole, ses deux premiers Ouvrages, sous le Titre de *Nourriture Spirituelle par l'Exercice journalier de la Méditation*, & de *Théologie Mystique, pour instruire l'Ame, dans la pratique de l'Oraison*. Nicolas-Antoine, dans sa Bibliothéque d'Espagne, a fait mention de ces deux Traités; que le Public reçut avec applaudissement; & qu'on lût avec édification.

IV. Il travaille au Salut des Ames.

V. Ouvrages de Piété.

Bibl. Nov. Hisp. Tom. II. p. 330.

Les troubles dont toute la Monarchie (particuliérement la Principauté de Catalogne) étoit depuis long-tems agitée, à l'occasion de la Guerre avec la France, étant enfin appaisés par le Traité des Pyrénées de 1660, & cette Paix heureusement cimentée par le Mariage du Roy Très-Chrétien avec l'Infante d'Espagne, Rocaberti continua son Ministére, avec plus de tranquillité, & plus de fruit. Après avoir rempli avec honneur différens Emplois, dans sa Province d'Aragon, son mérite le fit élire Supérieur de la même Province; & la sagesse de son Gouvernement ajouta encore beaucoup à l'idée, qu'on avoit déja de sa Vertu, de sa Prudence, & de son amour pour la vie réguliére. Aussi incapable de dissimuler les transgressions ou les abus, que d'irriter les Esprits par des corrections précipitées; il sçut faire respecter la Loi, par l'Autorité de l'exemple: & il se conduisit toujours avec ce zéle éclairé, qui ne manque guéres de produire tout l'effet, que doit se proposer un Supérieur, qui cherche moins sa propre gloire, que l'avantage de ceux qui doivent lui obéir.

VI. Il est fait Provincial d'Aragon.

Thomas de Rocaberti finissoit la quatriéme année de son

Provincialat, lorsqu'obligé de se trouver au Chapitre Général, convoqué à Rome l'an 1670, pour donner un Successeur au Pere Jean-Baptiste de Marinis, il fût élu lui-même Supérieur Général de tout l'Ordre de saint Dominique, par le concours des suffrages de tous les Electeurs, & avec l'applaudissement de tous ses Freres. Animé du même esprit, que ses Illustres Prédécesseurs, il marcha toujours sur leurs traces; & prit les mêmes moyens, pour conserver, ou augmenter la pureté de son Institut, en faisant fleurir par tout la Régularité, les Etudes, & les Missions, surtout dans les Pays des Infidéles. Il favorisa ceux qui cultivoient avec succès les Sciences; & qui faisoient honneur à leur Ecole, par leurs Ecrits. Le Célébre Contenson dont la *Théologie de l'Esprit & du Cœur* fut dédiée à notre Général, se loue souvent de la Protection, dont il l'avoit constanment honoré. Mais dans le choix des Sujets, qui devoient être promus aux Charges, ou aux Grades, ce sage Supérieur s'étoit fait une Loi de ne jamais accorder des graces, aux dépens de la justice, ou du bon ordre. Il ne donnoit la préférence qu'à la capacité, & au mérite; sans avoir égard, ni à la naissance de quelques-uns; ni aux recommandations, ou aux sollicitations qu'on employoit pour quelques autres. Cette conduite, qui fut toujours la même, ne contribua pas peu, à maintenir la Paix, & l'émulation entre les Freres.

VII. Et Général de tout son Ordre.

Le Pape Clément X, & tout le Sacré Collége, en estimérent davantage le Général, qui profita en homme sage, de la confiance de Sa Sainteté, pour procurer de nouveaux honneurs à son Ordre. Non-seulement il obtint que la Fête du B. Albert le Grand, du B. Gonçalez d'Amaranthe, & de la Bienheureuse Marguerite de Savoye, fût célebrée tous les ans, dans toutes les Maisons de l'Ordre de Saint Dominique, ainsi que dans plusieurs Diocèses; mais par un zéle aussi louable que persévérant, il réussit à faire Canoniser saint Louis Bertrand, l'Apôtre des Indes Occidentales; & l'Illustre sainte Rose de Lima, la premiére Vierge Chrétienne, qui ait mérité cet honneur dans le vaste Empire du Pérou. Thomas de Rocaberti procura en même tems la Béatification Solennelle, & depuis long-tems désirée du saint Pape Pie V. (1). Les dépenses ex-

VIII. Honoré de la confiance du Pape.

IX. Il obtient la Canonisation, ou la Béatification de plusieurs Saints, & Saintes de l'Ordre.

(1) Terminato Capitulo statim manum misit ad fortia, regularem observantiam, studia, pietatem, sanctorumque nostrorum decorem, ac venerationem in Christiani orbis populis, Regnis, ac nationibus promovendo. In collatione graduum se justum præbens, Pontificis maximi Clementis Papæ X, feliciter regnantis gratiam ita promeruit,

LIVRE XXXIX.

JEAN-THOMAS ROCABERTI.

traordinaires, qu'on est obligé de faire dans ces sortes de Cérémonies, ne le rebutérent point: il se roidit contre les difficultés; & dans un Gouvernement de six années, il fit ce que six Gouvernemens n'avoient pu faire dans un demi Siécle. Le zéle de notre Général parut encore, dans les Instances souvent réitérées, qu'il fit auprès du Saint Siége, pour faire étendre, du moins à toutes les Provinces de son Ordre, le Culte Religieux, que le Pape Pie II avoit déja prescrit dans le Royaume de Hongrie, pour honorer la memoire de la B. Marguerite Fille du Roy de Hongrie Bela IV. & ce fut à la priére, ou à la considération de Thomas de Rocaberti, que l'Empereur Léopold demanda la même grace à Sa Sainteté, par la Lettre suivante:

X. Il engage l'Empereur à écrire à Sa Sainteté.

TRE'S-SAINT PERE,

XI. Lettre de Léopold au Pape Clément X.

« Notre Royaume de Hongrie, autrefois si religieux, & si » florissant, sous la Protection du Ciel, & celle de la Glorieuse » Vierge, à laquelle la Piété de ses anciens Rois l'avoit spécialement dévoué, se trouve aujourd'hui si différent de ce » qu'il a été, que nous ne pourrions entreprendre sans gémir, » d'en représenter le triste état à Votre Sainteté. Vous n'ignorez pas, T. S. P., que pendant que la plus grande, & la meilleure partie de cet infortuné Royaume est opprimée par la » cruauté des Turcs; l'autre est si infectée par l'Hérésie, & le » Schisme, qu'on y trouve à peine quelques restes de l'ancienne » Piété, & de la Foi Orthodoxe. La trop grande distance des » Lieux, ne nous permet pas même d'y apporter le remède » nécessaire. Les Gens de bien néanmoins se flatent encore, » que si les Princes Chrétiens mettoient fin à leurs Guerres, » il ne seroit pas impossible de rendre à cet Etat sa premiére » beauté, & d'y faire refleurir la Religion, avec le secours du » Tout-Puissant, & sous la Protection des saints Patrons du » même Royaume, qui ne sont pas en petit nombre. Entre ces » Saints Patrons & Protecteurs, les Fidéles de Hongrie révérent » particuliérement la B. Marguerite Fille du Roy Béla, & de Marie Fille d'un Empereur Grec, autrefois Religieuse Professe de » l'Ordre célébre de saint Dominique, parce que les Vertus de » cette Sainte & Chaste Vierge répandent encore aujourd'hui

ut Canonisationem solemni ritu ac pompâ, SS. Ludovici Bertrandi, & Rosæ de sancta Maria, & solemnem Beatificationem Pii V Pontificis maximi, tanto tempore in Urbe, ac Orbe exoptatam ab eodem impetraverit, &c. *Fontan. in Monu. Dom. p. 683. Col. 1.*

une agréable odeur. Pour honorer sa vie pure & innocente, il y a plus de deux Siécles, que le Pape Pie II d'heureuse mémoire, ordonna que les Religieux du même Ordre en feroient tous les ans la Fête, par une Messe Solennelle, & un Office Propre; mais cela ne fut accordé que dans l'étendue du Royaume de Hongrie: cependant il en est de l'éclat de la Vertu, & de la Sainteté, comme de celui du Soleil, dont les rayons, sans pouvoir être bornés à certains Lieux; brillent au loin, & se répandent de toutes parts, pour le bien & la consolation de tous les Peuples. Nous avons une pleine confiance, que quelque grand que soit le désordre des affaires de Hongrie, le Seigneur y mettra la main; par les intercessions de cette Bienheureuse; si comme nous le demandons par ces Présentes, avec un respect filial, & par la vénération que nous avons envers les Saints, vous voulez bien ordonner par votre Autorité Apostolique, que le Culte de la B. Marguerite de Hongrie, tel qu'il a été prescrit, & jusqu'ici pratiqué dans ce Royaume, le soit désormais dans toutes les Maisons de l'Ordre des FF. Prêcheurs. Si nous obtenons cette grace de Votre Sainteté, nous la mettrons avec distinction au nombre de celles que nous avons souvent reçuës de sa bonté; & nous n'en perdrons point le souvenir, &c. Donné à Vienne le 22 d'Octobre 1672. &c ».

L'Impératrice, Marguerite-Marie d'Espagne, adressa en même tems, & pour le même sujet, une semblable Lettre, au Cardinal Fridéric de Hesse, alors chargé des affaires de l'Empereur auprès du Saint Siége: & les deux Lettres furent remises entre les mains de notre Général, selon Fontana qui en prit copie (1).

Pendant que le Pere Thomas de Rocaberti agissoit avec zéle, auprès du Vicaire de JESUS-CHRIST, pour l'extension du Culte de nos Saints, le Pape de son côté employoit le Ministére du même Général, pour vaincre la modestie d'un de ses Religieux, & l'obliger enfin d'accepter l'honneur de la Pourpre Romaine, qu'il refusoit. Le Pere Vincent-Marie des Ursins, jeune Religieux de 23 ans, & alors Professeur de Philosophie dans notre Couvent de Bresse, venoit d'être compris

(1) Leopoldus semper Augustus, atque Margarita-Maria Imperatrix ejus Uxor, ad supplicationem P. Magistri Ordinis dedere Litteras; Imperator quidem ad Pontificem Maximum Clementem X. Imperatrix verò ad Cardinalem Lantgravium Hassiæ, Oratorem Cæsareum apud Sanctissimum, ut Officium & Missa propria Beatæ Margaritæ de Hungaria in toto Ordine Prædicatorum celebretur.... præfatas Litteras apud Patrem Generalem vidimus, & exscripsimus. *Fontan. in Monum. Dominic. p. 688, 689. Col. 1. & 2.*

dans la Promotion de Cardinaux du 22 Février 1672. Toute la Ville de Rome, ou plutôt toute l'Italie, en applaudissant à ce choix, avoit pris part à la joye particuliére, qu'en ressentoit l'Ordre de saint Dominique. Mais le modeste Orsini n'étoit pas en cela dans les mêmes sentimens que ses Freres. Résolu de fuir dans la Religion les honneurs, qu'il avoit méprisés dans le monde; & inébranlable dans sa résolution, au lieu d'aller recevoir à Rome les marques de sa Dignité, selon les Vœux de tout son Ordre, & les désirs du Pape, il s'étoit contenté d'écrire à Sa Sainteté une Lettre, que l'humilité Chrétienne sembloit avoir dictée; & s'étoit retiré à Bologne, où il devoit prêcher le Carême prochain. Cependant plus il s'opposoit à son élévation, plus le Saint Pere travailloit à vaincre sa résistance. Sa Sainteté lui écrivit un Bref; par lequel après avoir beaucoup loué sa rare modestie, & ses autres Vertus, elle l'exhortoit, & néanmoins lui ordonnoit, de se soumettre, & de donner incessanment des marques de sa soumission. Notre Général fut chargé de porter lui-même ces Lettres Apostoliques au nouveau Cardinal, & de joindre ses Exhortations, ou son Autorité, s'il étoit nécessaire, à celle du Pape, pour obtenir ce que l'on désiroit. Thomas de Rocaberti se rendit en diligence à Bologne; & agit avec tant de prudence, pour dissiper les peines, ou les scrupules, de son Religieux, qu'il le conduisit aux piés de Sa Sainteté. Il étoit sorti de Rome le 2 de Mars, & il y rentra le 18, avec la double satisfaction, d'avoir rempli les intentions du Pape, & procuré à son Ordre un saint Cardinal, que nous avons vû depuis assis sur la Chaire de S. Pierre.

XII. Le Pere Général persuade au jeune Orsini, d'acepter la Dignité de Cardinal.

XIII. Il apprend à son Ordre, la mort de la Sœur du Pape.

Dans la Lettre Circulaire que le Pere Général adressa l'année suivante, à toutes les Provinces de l'Ordre, pour annoncer la mort de D. Marie-Virginie Altieri, Sœur du Pape Régnant, & Religieuse de saint Dominique, dans notre Monastére de sainte Madeleine, au Mont Quirinal, il releva dignement toutes les Vertus de cette Vierge Romaine, qui avoit vieilli dans les saintes Pratiques de la plus éxacte régularité (1): & de là

(1) Sed nobis quod habuisse jucundum fuit, amisisse durum est: si tamen amittitur quod solùm præmittitur. Inde gaudium erat: hinc luctus remansit, & lacrymæ, attamen in mensura; quam ne excedamus, hoc saltem nobis solatium esto, quòd fidenter præsumimus, illam animam purissimam rectâ viâ hinc à lacrymis ad gaudia æterna transiisse, ut pote quam à primæ juventutis flore usque in senectam, velut speculum totius observantiæ regularis jugiter admirata est domus... nempe Monasterium nostrum in Monte Quirinali, celeberrimum ob exactam primævi rigoris disciplinam: ubi quoad vixit, assiduæ mortificationis, pietatis, Religionis, omniumque virtutum exemplar fuit singulare, vivumque perfectionis Magisterium, &c. *Ap. Fontan. in Monu. Domin. ad An. 1673. pag. 690, 691.*

il prit occasion d'exhorter de nouveau tous les Religieux de marcher, selon leur vocation, sur les traces de leurs Peres.

LIVRE XXXIX.

JEAN-THOMAS ROCABERTI.

XIV. Soin des Missions Etrangéres.

L'objet, dont il parut toujours le plus occupé, parmi ses autres sollicitudes, fut l'avancement, ou le progrès de nos Missions, depuis long-tems commencées avec fruit, & glorieusement soutenues sous ses Prédécesseurs, dans presque toutes les parties du Nord, de l'Orient, & de l'Occident. Outre les Relations éxactes, que le Pere Général recevoit de toutes parts; & qu'il n'a point manqué de conserver dans les Archives de l'Ordre, il étoit fidélement instruit de ce qui se passoit, dans les Pays les plus éloignés, par le témoignage de plusieurs de ses Religieux, que les intérêts de la Foi apelloient de tems en tems à Rome. Ce fut l'an 1673, que Dominique Navarrette, depuis Archevêque de saint Domingue; après avoir travaillé pendant plusieurs années à la Vigne du Seigneur, dans l'Empire de la Chine, se rendit auprès du Saint Siége, pour exposer au Pape, à la Congrégation *de Propaganda fide*, & à son Général l'état présent des Eglises Chrétiennes dans ces vastes Contrées; les divers obstacles, que les Infidéles continuoient à mettre à la publication de l'Evangile; & les pratiques suspectes, tolérées ou permises aux nouveaux Chrétiens, par quelques-uns de leurs Missionnaires, & absolument rejettées par quelques-autres. Le Pere Général fit d'autant plus d'attention à ce dernier article, qu'il regardoit immédiatement la pureté du Culte Divin.

Vide Monu. Dom. ad An. 1673. page 691, 693.

XV. Travaux, & souffrances de plusieurs SS. Missionnaires.

Il s'informoit avec soin du nombre, des qualités, & des talens de ses Religieux, dévoués au Ministére Apostolique parmi les Infidéles; soit de ceux qui continuoient encore leurs travaux, soit de ceux qui avoient déja terminé leur pénible carriére, ou par une mort naturelle, ou par les mains des Infidéles: car le martyre étoit la récompense la plus ordinaire de ceux qui avoient gagné un plus grand nombre d'Ames à JESUS-CHRIST. Les Indiens en avoient fait mourir plusieurs dans l'Indostan, principalement dans les Isles de Timor, & de Solor. Les Turcs, les Tartares, & les Cosaques, dans la Russie, avoient aussi répandu, ou ils répandoient tous les jours, le sang de quelques-autres; qui, après leur avoir annoncé pendant plusieurs années les Vérités de l'Evangile, souffroient constamment les plus cruels supplices, & la mort, pour confirmer la Foi qu'ils avoient prêchée. Nous n'entrerons pas ici dans un détail, que le Lecteur curieux pourra lire dans nos Annales. Fontana (qui avoit lû & éxaminé les diverses Relations, en-

Vide ibid. ad An. 1671, 1672, 1673, 1674, 1675, &c.

voyées à notre Général) a eû raison de dire, que dans le tems même qu'il écrivoit, les Religieux de saint Dominique, occupés aux Fonctions de l'Apostolat, parmi les Barbares des Indes, dans l'Asie, & dans l'Amérique; quelques-uns au milieu des Schismatiques de la Russie, & de l'Arménie, quelques autres parmi les Hérétiques du Septentrion; & plusieurs dans le Pays des Scytes, ou des Tartares, renouvelloient les Travaux des premiers Successeurs des Apôtres, exposés aux mêmes souffrances, & aux mêmes périls pour la Gloire de l'Evangile (1).

XVI. Dans diverses Contrées.

C'étoit à la vigilance du Pére Général, à fournir par tout des Ouvriers Evangéliques, & à remplacer ceux que la mort, ou la persécution enlevoient. Les fervens Catholiques d'Angleterre & d'Irlande ne travailloient volontiers que dans leurs Pays. L'Italie, & la Pologne en fournissoient plusieurs pour le Nord; quelquefois aussi pour la Perse. La France en envoyoit dans différentes Contrées de l'Amérique. Mais c'étoit des Royaumes d'Espagne, & du Portugal, qu'on prenoit le grand nombre de Missionnaires, qui alloient prêcher la Foi dans les Indes Orientales, dans l'Empire du Japon, & dans celui de la Chine. Le zéle de Rocaberti ne se lassoit point; & son vaste génie suffisoit à tant de soins. Mais tandis que l'Ordre entier se reposoit sur la sagesse de sa conduite, il eût le regret d'en être privé lorsqu'il s'y attendoit le moins.

XVII. Rocaberti est fait Archevêque de Valence.

Le Roy Catholique Charles II, voulant profiter des conseils de ce grand Personnage, né son Sujet, & procurer en même-tems un digne Pasteur à la Capitale du Royaume de Valence, le nomma à cet Archevêché avant la fin de l'année 1676. Le Pape ayant approuvé cette Nomination; donna les Bulles, & le nouvel Archevêque fut Sacré à Rome. Sa Sainteté néanmoins voulut, qu'il continuât à gouverner son Ordre, jusqu'au prochain Chapitre Général, qui devoit être assemblé aux Fêtes de la Pentecôte de l'année suivante. Le Pére Echard s'est trompé, lorsqu'il a attribué ces Bulles, & cet Ordre au Pape Clément X (2). Ce fut son Successeur Innocent XI, qui fit l'un & l'autre;

Bullar. Ord. Tom. VI. pag. 334.

(1) Plurimis interim Missionibus indefessam navant operam nostri Prædicatores, inter Barbaros Indiarum, tum Orientalium, tum Occidentalium; inter Schismaticos Russiæ & Armeniæ; inter Hæreticos vasti Septentrionis; nec non in durissimâ servitute, & vinculis Scytharum, seu Tartarorum, egentes, angustiati, afflicti, in solitudinibus errantes, in montibus, & speluncis, & in cavernis terræ. *Monum. Domin. p. 699. Col. 2.*

(2) Eâ vera in speculâ Ordinis supremâ, dum Disciplinæ regulari asserendæ invigilat; nova eidem à summis Pontificibus plurium nostrorum utriusque sexûs Beatificatione, & Canonisatione impetrat decora; promovendis studiis, & ad Infideles Missionibus incumbit, à Rege Catholico Carolo II, ad Valentinam sedem oblatus anno 1676, & à

comme il paroît par sa Constitution du sixiéme Février 1677, où il donne les plus grands Eloges à la prudence, & aux rares talens du Général Archevêque.

Ce ne fut donc qu'après avoir présidé au Chapitre du 2 Juin 1677, dans lequel on lui donna Antoine de Monroy pour Successeur, que Thomas Rocaberti partit pour l'Espagne, également regreté des Romains, & désiré de son Peuple. A la Cour de Castille, & dans tout le Royaume de Valence, il fut reçu avec les honneurs, dûs non-seulement à un grand Archevêque, mais aussi à un homme chéri du Prince, & précieux à la Nation, dont il avoit toujours soutenu les intérêts, avec zéle, & avec Dignité. Nous voudrions avoir en main des Mémoires assez circonstanciés pour pouvoir donner une connoissance exacte de tout ce qu'il fit dans son Diocèse, pour le bonheur du Troupeau, qui lui étoit confié; & la gloire d'une Eglise, qu'il gouverna pendant vingt-deux ans. La solide piété, dont il faisoit profession; le zéle, qu'on lui connoissoit pour le salut des Ames; l'amour du bon ordre, de la Discipline, de la Régularité dont il avoit donné tant de preuves; enfin sa longue expérience, sa prudence, sa capacité; & la Loi, qu'il se fit d'abord de ne se jamais dispenser de celle de la Résidence, que pour des raisons Canoniques: tout cela nous permet sans doute de prendre à la Lettre le témoignage des Ecrivains, qui assurent que notre Archevêque remplit jusqu'à la fin tous les devoirs d'un bon & vigilant Pasteur.

XVIII. Idée générale de son Episcopat.

Il se montra toujours, & dans toutes les occasions, l'Ami, le Protecteur, le Pere de ses Peuples; & cette inclination généreuse à faire du bien, lui concilia d'abord la confiance & l'amour des Fidéles. Le Clergé de Valence, & tous les Ordres Religieux se faisoient un devoir de se conformer aux sages Réglemens du pacifique Prélat, & un mérite de remettre entre ses mains leurs intérêts les plus chers. Les Particuliers, & les Familles, dans leurs besoins, ou dans le dérangement de leurs affaires, trouvoient en lui non-seulement leur consolation & leur conseil, mais aussi leur soutien, & leur appui. Ils adoucissoient leurs peines, en les déposant dans le sein d'un Pere, toujours prêt à les secourir. La tranquillité, dont il fit jouir son Diocèse, lui acquit une telle réputation; que

summo Pontifice Clemente X acceptatus, inauguratus est Romæ eodem anno mensis.. sic tamen ut ejusdem Pontificis auctoritate regimen Ordinis persequi, Magistri etiam titulo, jussus sit ad anni sequentis 1677, futura Comitia Generalia, &c. *Echard. Tom. II, pag. 630. Col. 2.*

LIVRE XXXIX.

JEAN-THOMAS ROCABERTI.

XIX. Il eſt Viceroy du Royaume de Valence.

le Roy Catholique, pour procurer les mêmes avantages à tous les Peuples du Royaume de Valence, le fit deux fois Viceroy, ou Gouverneur de ce Royaume. L'Archevêque n'uſa de ce nouveau dégré d'Autorité, que pour le bien public, & celui de la Religion, en faiſant rendre éxactement la Juſtice, & obſerver les Loix du Prince, auſſi bien que celles de l'Egliſe. Sa Majeſté Catholique de ſon côté lui donnoit ſouvent de nouvelles marques de ſon eſtime : en 1695 l'Archevêque de Valence fut honoré de la Suprême Autorité d'Inquiſiteur Général d'Eſpagne (1).

XX. Et Inquiſiteur Général.

XXI. Ses Lettres au Pere Aléxandre.

Parmi ces différentes occupations notre Prélat ne pouvoit oublier ſes Livres: & il entretenoit toujours un commerce de Lettres avec les Sçavans de l'Europe. Nous avons entre les mains, & en Original, pluſieurs de ſes Lettres écrites au célébre Pere Aléxandre, en 1681, 1683, 1684, & 1685. Dans la premiére, après avoir loué les Ecrits de cet habile Théologien, il lui demande la continuation de ſon amitié : *Memineris quòd ſi eadem eſt Religio, quâ fruimur, idem ſit amicitiæ habitus, quo gloriemur.* Il lui apprend enſuite qu'il s'étoit répandu un bruit à Valence qu'une nouvelle Héréſie venoit de s'elever dans le Brabant, & il le prie de vouloir l'inſtruire éxactement de ce fait. Dans la plûpart des autres Lettres, l'Archevêque remercie le Docteur de Paris, du Préſent qu'il lui avoit fait de ſes Ouvrages : il lui parle en même tems de ceux, que la Mere Hippolyte de Rocaberti, ſa Tante, ſçavante Religieuſe de l'Ordre de ſaint Dominique, avoit compoſés ſur la Vie Intérieure, & que lui-même diſpoſoit en pluſieurs Tomes, pour les donner au Public; parce qu'après les Approbations, & les Eloges qu'en avoient fait pluſieurs Docteurs Eſpagnols, il ne doutoit pas que l'onction, dont ces Ecrits étoient remplis, ne ſervît beaucoup à nourrir la Piété, & à exciter l'Amour de Dieu, dans le cœur des Fidéles, qui le liroient avec attention : *Spero equidem, eos qui ſæpiùs iſtis utentur libris, non parùm tum in amore Divino, tum in devotione incrementum eſſe facturos.* Ces Ouvrages, dont l'Archevêque avoit fait préſent au Pere Aléxandre, & au Couvent de ſaint Honoré à Paris, ſont écrits en Eſpagnol.

Epiſt. data Valentiæ, XI Cal. Febru. 1681.

Viſe Sor. Hippolytæ Scriptorum Synopſim. Ap. Echard. Tom. II, pag. 814. Valentiæ Nonis Maii 1683.

XXII. Ouvrages, dont il procure l'Impreſſion.

Lorſque Thomas de Rocaberti étoit encore Général de ſon

(1) Exinde verò ad ſuam ſponſam accedens, nova in dies à Rege Hiſpaniæ accepit ſuæ in eius prudentiam, ac ſolertiam fiduciæ ac exiſtimationis argumenta: nam & Regni Valentini ſemel ac iterum conſtitutus eſt Prorex & Gubernator; & anno 1695 menſe Maio Generalis Hiſpaniarum Inquiſitoris Dignitate ſupremâ condecoratus, &c. *Echard. Tom. II, pag. 630. Col. 2.*

JEAN-THOMAS ROCABERTI.

Ordre, il avoit commencé à retirer de la poussiére, plusieurs bons Ouvrages, qui n'avoient pas encore paru : & il continua à faire les frais de l'Impression, quand il fut Archevêque. Outre les Sermons de saint Vincent Ferrier, & de saint Louis Bertrand, qu'il avoit recueillis en deux Tomes; il publia plusieurs Traites Théologiques, pour lesquels les Sçavans s'intéressoient; sçavoir, 1°. Les Commentaires de Nicolas Eymeric, sur les quatre Livres de l'Evangile, & sur les Epitres de saint Paul : 2°. Ceux du Pere Nicolas de Gorran, autre Sçavant Dominicain, Auteur du treiziéme Siécle, & autrefois Confesseur du Roy de France Philippe le Bel : 3°. Les quatre Tomes de la Grace, de Thomas de Lémos.

Echard. Tom. II pag. 631, Col. 1.

XXIII. Nouveaux Ecrits qu'il compose

L'attachement de notre Prelat, pour les intérêts du Saint Siége, parut dans les trois Volumes *in folio*, qu'il composa dans ses vieux jours ; & qui furent imprimés à Valence en 1691, 1693, 1694. L'Auteur y traite fort au long de la Puissance Ecclésiastique, & en particulier de l'Autorité du Souverain Pontife. Les principes, qu'il établit, ou plutôt qu'il suit par tout, sont aussi conformes aux sentimens des Théologiens Espagnols, & Italiens, qu'ils le sont peu aux Maximes de notre Nation. Cet Ouvrage recherché, & applaudi en Espagne, & en Italie, ne fit pas fortune en France. Le Parlement de Paris en défendit le débit dans le Royaume, par un Arrêt du 20 Décembre 1695.

Echard. Moréri. ib. ip.

XXIV. Son grand Recueil, intitulé : *Bibliotheca maxima Pontificia*.

Notre Archevêque a pris encore la peine de recueillir en vingt & un Volumes *in-folio*, tous les Ouvrages du même genre que le sien : c'est-à-dire, les Traités d'un très-grand nombre d'Auteurs, Anciens, ou Modernes, Theologiens, & Canonistes, qui avoient entrepris d'écrire pour la défense de l'Autorité, des Droits, & des éminentes Prerogatives du Saint Siége. Le premier Tome de ce Recueil, intitulé : *Bibliotheca maxima Pontificia*, parut à Rome l'an 1695; l'Archevêque, qui fit les frais de toute l'Impression, dédia ce grand Corps d'Ouvrage au Pape Innocent XII. Dans le Bullaire de l'Ordre des FF. Prêcheurs, je trouve une Constitution du même Pape, qui leve la défense de tirer les Livres des Bibliothéques ; & permet, sous certaines conditions, aux Bibliothécaires, de prêter tous les Livres, dont le Prélat pourroit avoir besoin, pour remplir son dessein. Ce Bref, ou Constitution, est du 13 Mars 1697.

Tom. VI, pag. 420.

XXV. A quel dessein il entreprend ce nouveau travail.

Il n'est pas indifférent de remarquer ici, ce qui donna occasion à l'Auteur d'entreprendre cet Ouvrage : vers le com-

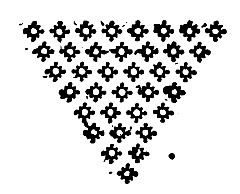
LIVRE XXXIX. JEAN-THOMAS ROCABERTI.

mencement du dix-ſeptiéme Siécle, un Juriſconſulte Allemand, nommé Melchior Goldaſt, avoit fait paroître en trois Volumes un Recueil de divers Traités, ſous le Titre de *Monarchie du Saint Empire Romain*, *&c.* Cet Ecrivain, dont la fortune fut toujours médiocre, & la Religion aſſez équivoque, sembloit avoir choiſi tout ce que les Ennemis de la Primauté de ſaint Pierre avoient jamais publié. Auſſi ſon Ouvrage eſt-il eſtimé des Proteſtans. L'intention donc de l'Archevêque de Valence étoit (comme il le dit lui-même) d'oppoſer ſon nouveau Recueil à celui de Goldaſt; & de fournir aux Docteurs Catholiques des armes contre les Ennemis de l'Egliſe Romaine (1). En quoi on ne ſçauroit trop louer ſon deſſein. Il a procuré encore cet avantage à la Republique des Lettres, qu'il nous a conſervé une foule de bons Ecrits, dont quelques-uns n'avoient pas été imprimés; & dont pluſieurs autres déja oubliés, ou peu connus, demeuroient ſous la pouſſiére, dans quelque coin de Bibliothéque.

XXVI. Sa mort.

Ce fut en continuant de travailler ainſi pour l'Egliſe, & pour la Religion, que Jean-Thomas de Rocaberti mourut le 13 de Juin 1699, dans la ſoixante-quinziéme année de ſon âge, & la vingt-deuxiéme de ſon Epiſcopat. Moréri remarque qu'il y a eû de la même Famille un autre Rocaberti, Archevêque de Tolède, Inquiſiteur Général d'Eſpagne, & Préſident du Conſeil, mort à Madrid le 4 Septembre 1710.

(1) Eſt igitur hujus noſtræ Bibliothecæ ſcopus præcipuus, arma congregare, congregata diſponere, diſpoſita exhibere dimicare volentibus, pro Romanâ ſede tuendâ, & Hæreticorum continuâ arroganti dicacitate retundendâ; ſe offerent enim, quæ à viris, ſanctâ Religione, unâ ac Eruditione micantibus ſunt hactenus elaborata; quorum doctrinæ, non de ſomniis erutæ fuere, ſed ex ſacris codicibus ſcripturarum, &c. *Monit. ad Lectorem.*



## REGINAL COOLS, EVÊQUE DE RUREMONDE, ET D'ANVERS.

REGINAL COOLS.

Belgium Dom. pag. 349, &c. Gall. Christ. Tom. V, p. 137, & 385. Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 384, & p. 695. Tom. VIII, pag. 511.

DOn Denis de Sainte-Marthe, dans son *Gallia-Christiana*, nous donne une grande idée des talens, & des vertus de cet illustre Evêque; qui a été la gloire de sa Patrie, l'appui de la Foi Orthodoxe dans le dernier Siécle; & qui est mort en odeur de sainteté vers le commencement de celui-ci.

I. Commencemens de Cools.

Il naquit dans la Ville d'Anvers, au Duché de Brabant, l'an 1615, lorsque cette Ville étoit encore sous la Domination du Roy Catholique Philippe III. Son Pere Abraham Cools, & sa Mere Susanne Van Can, peu favorisés de la fortune, vivoient dans la crainte du Seigneur. Leurs modiques facultés ne les empêchérent pas de donner une bonne Education à leur Fils; qui, après l'Etude des Belles-Lettres, s'appliqua d'abord à celle de la Jurisprudence; & il y réussit. Mais un feu de jeunesse le fit passer du Collége dans les Armées, que le Roy d'Espagne entretenoit dans le Pays-Bas. Il ne suivit pas long-tems cette Profession; dégoûté du Service, il se rendit à la Cour de Bruxelles, fut reçu parmi les Avocats; & il se fit bientôt une si grande réputation d'habileté, & de probité; que les Grands, & les Princes même lui confioient les affaires de plus grande conséquence. Le nombre, & le crédit des personnes, qui croyoient avoir besoin de son ministére; ou qui se trouvoient bien de s'en être servi, sembloient déja assurer sa fortune, & son avancement : tout flatoit agréablement son ambition. Estimé, applaudi, recherché, toujours distingué dans les assemblées des honnêtes Gens, Cools pouvoit choisir parmi les différens partis, qui se présentoient. Mais son cœur n'étoit point satisfait : & dans le tumulte du Barreau, comme dans celui des Armes, il sentoit toujours qu'il n'étoit pas, où Dieu l'apelloit.

II. Dans les Armées.

III. Dans le Barreau.

IV. Dans l'Ordre de saint Dominique.

Déja âgé de trente ans, il demanda l'Habit de saint Dominique : & il le reçut dans le Couvent de Bruxelles, le deuxiéme jour de Février 1645. Dès ce moment, le Disciple de JESUS CHRIST ne travailla qu'à se purifier par la pénitence : il ne pensa qu'à oublier le monde, & à mourir à lui-même, par la mortification des sens, & le renoncement à sa propre volonté. Son unique regret étoit de l'avoir trop long-tems suivie, en allant d'objet en objet; moins attentif à la voix de sa Conscience, qu'à celle de la cupidité. En changeant donc

LIVRE XXXIX.

REGINAL COOLS.

d'Habit, & d'Etat, ses vûes, & sa conduite changérent aussi. Il parut d'abord un homme nouveau. S'il faut juger de ces commencemens de conversion, par les progrès que nous admirerons bientôt, on peut assurer qu'ils furent beaux; & qu'on a eû raison de dire, que dans la Maison du Seigneur il ne se fit pas moins estimer par sa piété, sa doctrine, sa prudence, & la pureté de ses mœurs, que par la grande capacité qu'il montra dans tous les Emplois, qui lui furent confiés (1).

V. Emplois saintement remplis.

Avec ses lumiéres naturelles, & ce qu'il avoit déja acquis par ses Etudes, il n'eut pas besoin de beaucoup de tems, dans sa Retraite, pour être formé à toutes les Fonctions, qu'il devoit remplir: & il n'y en eut point, pour laquelle il ne parut propre. Maître des Novices, Professeur, Régent des Etudes, Directeur éclairé, & Prédicateur célébre, il eut la confiance des Peuples; également aimé au dedans, & considéré au-dehors, il ne fut formidable qu'aux Sectaires, ou à leurs Erreurs: car en combattant avec force les profanes Nouveautés, il traita toujours avec honnêteté les Novateurs même; & ce fut peut-être par cet endroit principalement, qu'il réussit à en désabuser plusieurs, qu'il retira des ténébres de l'Hérésie. Pendant qu'il étoit Prieur à Bruxelles, & à Namur, ou Procureur Général de sa Province (Emploi qu'il remplit deux fois avec honneur à la Cour de Bruxelles) son application à tous les devoirs de sa Charge, ne l'empêchoit point de travailler en même tems à la Conversion des Hérétiques. Il parut plus d'une fois qu'il avoit reçu du Ciel un talent, ou une grace particuliére pour cela (2).

VI. Zéle pour la Conversion des Herétiques.

VII. Il est député à la Cour d'Espagne.

Nous passons sous silence certains Faits, où le zéle du Pere Cools pour la pureté de la Foi ne parut pas moins, que sa tendre piété, & sa constance dans tous les exercices de la Profession, qu'il avoit embrassée. Nous nous contenterons de remarquer que député à la Cour de Madrid, pour quelques affaires importantes, soit par le Gouverneur du Pays-Bas, ou par les Supérieurs de son Ordre, il se fit une telle réputation

(1) Reginaldus, piis juxta ac Catholicis Antuerpiæ natus est parentibus Abrahamo Cools, & Susanna Van Can. Post absoluta Humaniorum Litterarum studia, Jurisprudentiæ etiam incubuit; tum juvenili abreptus ardore arma tulit aliquandiu; quibus positis, togam induit; causarumque patronum, veritatis ac justitiæ tutorem egit in foro Bruxellensi; spondebatque subsellia majora, cùm spretis mundi illecebris, & Connubio jam parato, sacro Prædicatorum Ordini nomen dedit; in quo variis, iisque præcipuis muneribus egregiè perfunctus est; & doctrinâ, pietate, prudentiâ, & morum integritate excelluit, &c. *Gall. Christ. Tom. V, Col.* 385.

(2) In convincendis & convertendis Hæreticis fortissimus, & felicissimus, &c. *Belg. Dom. pag.* 350.

parmi

parmi les Grands d'Espagne, & auprès de leurs Majestés Catholiques; que la Reine le prit pour son Confesseur; & que le Roy Philippe IV lui accorda tout ce qu'il étoit venu lui demander. Depuis que nos Religieux de Bolduc, après la prise de cette Ville (par les Hollandois) en avoient été chassés, avec le reste du Clergé Catholique, Séculier & Régulier, ils étoient demeurés dispersés dans le Pays, occupés à la vérité à instruire, ou consoler les Fidéles, & à les fortifier dans la Confession de la Foi : mais sans avoir une Habitation fixe, où ils pussent comme auparavant former une Communauté. Le Pere Cools obtint de Sa Majesté Catholique, non-seulement la permission, mais aussi les moyens, de leur faire bâtir un Couvent dans la Ville de Malines.

Vide Bataviam desolatam. p. 98, &c.

VIII. Ce qu'il obtient du Roy Catholique.

La confiance que le Monarque prit en lui, alla plus loin; puisque sur la connoissance qu'il avoit de son mérite, & de son habileté, il le préféra à tous les Seigneurs de sa Cour, pour l'envoyer à celle de France, en le chargeant de deux Commissions également honorables. La premiére étoit d'assurer le Roy Très-Chrétien, Louis XIV, de son consentement au Mariage de Sa Majesté, avec l'Infante d'Espagne, Marie-Thérése. La seconde regardoit le Traité, ou la Paix des Pyrenées, dont notre Religieux avoit le pouvoir de signer, au nom du Roy Catholique, les Articles Préliminaires (1). Don Denis de Sainte-Marthe, & l'Auteur du Livre intitulé : *La Flandre Dominicaine*, raportent ces faits; & ils ne nous en apprennent point la date; qu'il faut placer sans doute avant l'année 1660.

IX. Qui l'envoye vers le Roy Très-Chrétien.

Un Auteur Moderne dit, que le Pere Cools se trouvoit à Madrid dès l'an 1650; & qu'ayant présenté à la Cour de Castille, une Supplique du Provincial de Flandres, pour la Fondation du Couvent de Malines, il en reçut une réponse favorable le 19 Septembre de la même année. Nous ne pouvons pas avancer de même, ce qui regarde le Mariage de l'Infante, & le Traité des Pyrenées. Il faut donc, ou que ce Religieux ait fait un fort long séjour en Espagne; ou qu'il y ait été député plus d'une fois. Il paroît d'autant plus naturel de s'en tenir à ce second sentiment, que nous sçavons qu'en 1653, Cools fut nom-

In Bataviâ desolatâ. pag. 105.

X. Ce qu'il fait à la Cour de Bruxelles.

(1) In Hispanias ad Regem, negotiorum causâ ablegatus, magnam sibi in Aulâ famam conciliavit; quin & dignus habitus, cui Regina conscientiæ suæ moderamen crederet. Jussu deinde Philippi IV Regis, in Franciam venit, Ludovicum XIV Christianissimum Regem de Connubio cum Hispaniarum Infante Mariâ-Theresiâ certiorem redditurus; & ibidem Pyrenaicæ Pacis primordia cum cæteris disposuit, &c. *Gall. Christ. Tom. V, Col.* 385.

LIVRE XXXIX.

REGINAL COOLS.

Belg. Dom. p. 302, 303.

mé Procureur Général de sa Province, à la Cour de Bruxelles. Il étoit donc de retour alors dans le Pays-Bas ; & on avoit besoin d'un homme comme lui, pour surmonter les difficultés, qui se rencontroient dans l'éxécution de l'Etablissement projetté : car quoique l'Archevêque de Malines, avec la plûpart des Magistrats, le favorisât ; & que le Roy Catholique, Philippe IV, eût expressément renouvellé son consentement, & donné des Lettres Patentes, signées à Bruxelles le 24 de Février 1652, la trente-uniéme année de son Régne ; on ne laissoit pas d'y trouver toujours bien des oppositions. La prudence, & le crédit du Pere Cools levérent enfin tous ces obstacles ; & sa Province lui confia de nouveau le même Emploi de Procureur Général, dans le Chapitre tenu à Louvain l'an 1668 (1).

L'embarras des affaires, si capable de distraire un Religieux, en le mettant souvent dans la nécessité de traiter avec les gens du monde, ne fut jamais pour le Disciple de JESUS-CHRIST, un sujet de distraction, ou de relâchement. Au milieu des plus grandes occupations, comme dans le repos du Cloître, on le voyoit toujours recueilli, toujours attentif à marcher sous les yeux de Dieu. Aussi continuoit-il à faire beaucoup de fruit, & par ses Prédications, & par ses éxemples. Le Roi d'Espagne, qui depuis plus de vingt-cinq ans l'honoroit de son estime, voulut lui donner de nouvelles marques de sa confiance, en le choisissant l'an 1676, pour remplir le Siége de Ruremonde, vacant par la mort de Lancellot de Gottignies son dernier Evêque. Le Pape Innocent XI, à qui le mérite du Sujet, & le zéle qui l'animoit pour la défense de la Foi, n'étoient point inconnus, accorda avec plaisir les Bulles ; & le nouvel Evêque prit possession par Procureur de son Evêché, le septiéme de Janvier 1677. Dix jours après ayant été Sacré dans l'Eglise Aulique de Bruxelles, par Alphonse de Berghes Archevêque de Malines, assisté des Evêques de Namur, & de Bruges, il se rendit en diligence dans son Eglise, où le Clergé & le Peuple le reçurent avec les plus grandes démonstrations d'une joye publique. Le pieux Prélat y répondit d'abord par sa modestie, & il parut depuis que tous les sentimens, qu'on avoient conçus de lui, il les méritoit autant par ses vertus, que par les biens infinis, qu'il ne cessa de procurer à tout son Diocèse, pendant vingt-trois ans qu'il le gouverna.

XI. Il est nommé à l'Evêché de Ruremonde.

(1) In agendis dexterrimus, omnium animos adeò fortiter & suaviter ad se alliciebat ; prout Provinciæ nostræ Patres, in Capitulis Provincialibus Bruxellis anno 1653, & Lovanii 1668, eum instituerint in Procuratorem Provinciæ, ad graviora Provinciæ negotia pertractanda in Aulâ Bruxellensi. *Belg. Domin. pag.* 350.

Ruremonde, ſeconde Ville du Duché de Gueldres dans les Pays-Bas, étoit grande, belle, riche, avec pluſieurs magnifiques Monaſtéres. Les Hollandois qui s'en étoient rendu maîtres en 1635, en avoient été chaſſés l'année ſuivante; & depuis leur Expulſion, le Clergé, ſelon les intentions du Roy Catholique, n'avoit rien négligé, pour rétablir l'éxercice de la véritable Religion, & la pureté du Culte. Jacques de Caſtro, alors Evêque de Ruremonde, & tous ſes Succeſſeurs, donnérent leurs premieres attentions à effacer juſqu'aux moindres traces du Calviniſme. On ne ſçauroit néanmoins aſſurer que leurs louables efforts ayent eû tout le ſuccès déſiré. D'ailleurs le Diocèſe, tout environné de Sectaires, étoit depuis quatre ans ſans Paſteur, lorſque notre Evêque en prit poſſeſſion. Il eſt naturel de penſer, que la contagion de l'éxemple, & l'impunité y avoient multiplié les déſordres; & qu'inſenſiblement on s'étoit bien relâché ſur ce qui concernoit la Diſcipline Eccléſiaſtique, le Service Divin, l'inſtruction des Fidéles; l'uſage des Sacremens, & les pratiques ordinaires de piété.

XII. Etat de cette Ville.

XIII. Et de ce Diocèſe privé de Paſteur depuis quatre ans.

Le premier ſoin du nouveau Prélat fut de faire une Viſite Epiſcopale, dans toute l'étendue de ſon Diocèſe, afin de connoître par lui-même, ce qu'il falloit abolir, ou rétablir, ſoutenir, & perfectionner. Comme la prudence & la douceur accompagnoient toujours la vivacité de ſon zéle, il réuſſit en peu de tems à corriger les abus, qui pouvoient être de conſéquence: & il remédia d'abord à une partie des maux. Perſuadé que l'ignorance n'en produiſoit pas de moindres, que la corruption des mœurs; il s'appliqua ſurtout à inſtruire les Peuples, & à inſpirer de l'émulation à tous les Eccléſiaſtiques, qui devoient travailler avec lui, ou ſous ſes ordres. Il ordonna qu'on feroit déſormais le Catéchiſme, non-ſeulement dans toutes les Paroiſſes, ce qui commençoit à être négligé, mais auſſi dans les Chapelles de la Ville, ou de la Campagne, & dans les Egliſes même des Réguliers. Tout ce qu'il connoiſſoit de Miniſtres fidéles, en état de travailler utilement au ſalut des ames, il les employoit ſelon leurs talens: & il n'en laiſſoit aucun ſans quelque récompenſe, proportionnée aux ſervices, qu'il avoit déja rendus, ou qu'il pouvoit rendre. Il donnoit aux uns, parcequ'ils avoient travaillé; & aux autres, afin qu'ils travaillaſſent.

XIV. Sollicitude Paſtorale du nouvel Evêque.

XV. Inſtructions.

Gall. Chriſt. Tom. V, Col. 385.

Mais toutes ſes invitations, & ſes exhortations les plus fortes l'étoient encore moins, que ſes éxemples. Il n'y avoit point de Curé dans la Ville, ni dans tout le Diocèſe de Ruremonde, qui ne ſe portât à remplir cette partie de ſes devoirs, ou

XVI. Exemples.

qui ne condamnât sa propre négligence, quand il considéroit avec quelle assiduité, & quelle douceur, le zélé Prélat s'appliquoit lui-même à instruire, & catéchiser les Pauvres, & les Enfans. C'est ce qu'on lui voyoit faire dans toutes les occasions, & dans tous les lieux; non seulement dans les Eglises, mais aussi dans les Places publiques, dans les ruës, dans les chemins, ou dans les Maisons des Particuliers, sans se rebuter ni de la grossiéreté des uns, ni de la légéreté des autres. Nul ne lui paroissoit indigne de ses attentions: il ne méprisoit personne, & ne refusoit point d'entrer dans la cabane du Berger, & du Laboureur, soit pour l'instruction des ignorans, soit pour la consolation des malades & des affligés. Comme il louoit avec bonté, une réponse, dont il étoit content; il ajoutoit aussi toujours quelques Aumônes à ses paroles de consolation, en faveur de ceux qu'il voyoit dans la souffrance. Par ces maniéres populaires, & pleines de charité, ce bon Pasteur se concilioit si bien l'amour de son Troupeau, & le cœur de tous ses Peuples; qu'il leur persuadoit aisément tout ce qu'il jugeoit nécessaire, ou pour les retirer du vice, ou pour leur faire embrasser les pratiques de piété.

Gall. Christ. Ibid.

On loue particuliérement la sollicitude Pastorale de notre Prélat, & sa vigilance continuelle sur son Clergé. Ce qu'il éxigeoit principalement de tous ses Ecclésiastiques, étoit la pureté des mœurs, la gravité, la modestie, la fuite des Compagnies trop mondaines, l'Etude, & de saintes occupations. Il les exhortoit souvent & fortement à fuir l'oisiveté, comme la source féconde de tous les vices. Parmi les jeunes Clercs, à qui il avoit déja donné les moindres ordres, & qui se disposoient à monter plus haut, il ne distinguoit, & ne préféroit que ceux qui se distinguoient eux-mêmes par leur sagesse; qui fréquentoient le Chœur, & les Paroisses; qui s'éxerçoient utilement, ou à faire le petit Catéchisme aux Enfans, ou dans quelque autre honnête occupation. La régularité de leur conduite, étoit toujours leur meilleure recommandation auprés de l'Evêque. Il ne trouvoit lui-même de plaisir, que dans le travail; & lorsqu'il voyoit le succès de ce qu'il avoit entrepris pour le salut des ames, il ne manquoit jamais d'en donner à Dieu seul toute la gloire, selon ces paroles du Prophéte, qu'il avoit prises pour sa devise: *Non nobis* (1).

XVII. Ce qu'il éxige principalement de son Clergé.

(1) Clerum vigilanti oculo circumspiciebat, quem moribus integris, in actu cultuque religiosum ac gravem, otium seu pestem fugere volebat. Quamobrem Clericum recens ordinatum frequentare Chorum, assistere Parochis, Catechetica lectione populum sub-

LIVRE XXXIX.

REGINAL COOLS.

XVIII. Ce qu'il fait en faveur de ses Diocésains, qui se trouvoient sous la Domination des Hollandois.

Quoique la charité de ce saint Evêque s'étendît sans distinction, à tous les Fidéles confiés à ses soins; on peut dire qu'il portoit particuliérement dans son cœur cette partie du Troupeau, qui se trouvoit sous la Domination des Hollandois. Ces pauvres Catholiques, continuellement exposés au caprice, & aux passions de leurs nouveaux Maîtres, étoient l'objet & de sa tendresse, & de ses pieuses inquiétudes. Selon les Loix du Pays, il ne lui étoit point permis de se transporter chez eux: mais incapable de les oublier, il les aidoit de ses priéres, & leur envoyoit tous les secours qui pouvoient dépendre de lui. Depuis que la Doctrine nouvelle, & toujours séditieuse de Calvin avoit porté une grande partie des Provinces du Pays-Bas, à se séparer de la Communion de l'Eglise Romaine, & à se retirer de la dépendance du Roy Catholique: mais sur-tout après la prise de Bolduc en 1629, nos Religieux n'avoient cessé, sous un habit emprunté, de visiter les Familles Catholiques, qui avoient continué leur habitation dans les Villes révoltées, ou subjuguées par les Huguenots. Ils méprisoient le péril, pour ne point perdre l'occasion de visiter, instruire, confirmer dans la Foi Orthodoxe, ceux qui en faisoient encore profession, & pour leur donner les Sacremens. C'est par ce même moyen, que notre Evêque de Ruremonde tâchoit de suppléer en quelque sorte à ce qu'il ne pouvoit pas faire lui-même, à l'égard des Fidéles de son Diocèse, qui étoient dans le cas. Il alloit aussi quelquefois en personne au voisinage de leurs Villes, pour leur donner la facilité de venir recevoir ses instructions, & le Sacrement de Confirmation. On rapporte que dans une occasion, & dans l'espace de peu de jours, il imposa les mains à quinze-mille personnes, qu'il avoit fait préparer pour cela (1).

XIX. Témoignage d'un Auteur Contemporain.

C'est, ajoûte Don Denis de Sainte Marthe, ce que nous apprenons d'un Auteur, qui a écrit depuis peu l'Histoire Ecclésiastique du Duché de Gueldres; & qui avoit particulierement connu l'illustre Prélat, dont il a fait le Portrait, & l'Eloge en

inde instruere, aut alio quopiam utili labore jugiter occupari jubebat. Erat in laboribus alacer & hilaris; & si quid in lucrandis animabus feliciter profecerat, Deo in omnibus dabat gloriam: quorsum etiam hoc sibi lemma delegerat, NON NOBIS. *Gall. Christ. ut sp.*

(1) Quamvis autem omnes & singulas oves Fidei suæ concreditas ingenti Charitate complecteretur, cordi tamen imprimis ipsi erant Diœcesani sub Batavorum ditione agentes, quos invisere Hollandorum interdicto vetabatur; ne tamen ab ipso neglecti viderentur, in viciniam, unde facilis ad ipsum erat aditus, perrexit: quibus ad ipsum maximo numero confluentibus, Confirmationis Sacramentum intra paucos dies quindecim millibus prævià exhortatione impensum est ab indefesso Præsule. Hæc & alia de eo narrat nuperus Historiæ Ecclesiasticæ Ducatûs Geldriæ Scriptor testis oculatus. *Gall. Christ. Ibid.*

LIVRE XXXIX.

REGINAL COOLS.

ces termes : Parmi ses autres excellentes qualités, & ses vertus » Episcopales, la charité envers les Pauvres sembloit tenir le » premier rang : on ne sçauroit bien exprimer quelle étoit la » profusion de ses Aumônes : car, sans parler de celles, pour » lesquelles il ne vouloit point avoir de témoins, on voyoit, » toutes les semaines, dans la Cour de son Palais, une foule de » Pauvres ; à qui, après une instruction familiére, il faisoit tou- » jours distribuer du pain, de la viande, ou du bouillon, selon » les besoins d'un chacun. Ses libéralités, portées jusqu'à une » pieuse prodigalité, épuisoient tous ses Revenus, ensorte que » l'Econôme, ne trouvant pas quelquefois de quoi fournir à la » nourriture des Domestiques, étoit obligé de cacher à l'Evê- » que même l'argent, qu'il jugeoit nécessaire de réserver pour » sa Table, & pour l'entretien de sa Maison. Rien n'étoit plus » affable que l'abord de ce Prélat, accoutumé à donner *indif-* » féremment Audience à tous ceux qui se présentoient, de quel- » que Etat, ou Condition qu'ils fussent, il accordoit avec bonté » tout ce qu'il n'étoit pas forcé de refuser ; & ne renvoyoit ja- » mais personne, sans lui avoir fait politesse, & dit quelque » mot d'édification.

XX. Grandes Aumônes.

XXI. Il est député pour la troisiéme fois à la Cour de Castille.

« Peu content de veiller, sans se lasser, sur tous les besoins spi- » rituels, ou temporels de son Eglise, il avoit aussi à cœur les » intérêts de la Patrie, & de tout le Pays, depuis long-tems » foulé, & presqu'épuisé par les Tributs, que levoient conti- » nuellement les Officiers du Prince. Ces considérations, & » quelques autres affaires, qu'il falloit communiquer à la Cour » de Castille ; & que l'Evêque ne pouvoit bien traiter qu'en » personne, lui firent entreprendre un second ou troisiéme » voyage en Espagne : Ce fut en 1687, par conséquent sous » le Régne de Charle II., auprès duquel il ne parut pas moins » en faveur qu'il l'avoit été auprès de Philippe IV. Aussi eût-il » la satisfaction d'obtenir de Sa Majesté Catholique, tout ce » qu'il avoit été chargé de demander. Il ne désiroit rien pour » lui-même, cependant le Roy voulut l'honorer du Titre de » Primat du Duché de Gueldres : honneur, dont il ne paroît » pas qu'il ait jamais fait aucun usage, selon la remarque d'un » autre Auteur.

Belg. Dom. p. 351.

XXII. Conversions.

XXIII. Le Duc d'Holstein abjure l'Hérésie entre les mains du Prélat.

« De retour dans son Eglise, l'Evêque de Ruremonde s'ap- » pliqua, avec une nouvelle ardeur, à la réduction, ou à la » Conversion des Hérétiques. Il en ramena en effet un grand » nombre dans le sein de l'Eglise : entre lesquels on distingue » avec raison le Duc d'Holstein ; qui prévenu d'abord par les

maniéres honnêtes, & convaincu ensuite par les pressantes « raisons du Sçavant Prélat, abjura l'hérésie & fit profession « de la Foi Catholique entre ses mains (1).

« La prudence de cet Evêque, & sa présence d'esprit paroissoient dans toutes les occasions où il avoit à parler. Juste & « précis dans ses réponses, & dans tous ses discours, il parloit « à chacun selon sa portée, & donnoit à tous les conseils, qui « leur convenoient. Il auroit voulu que les Ecclésiastiques surtout n'eussent jamais oublié ces paroles de JESUS-CHRIST, « qu'il leur répétoit souvent: *Cherchez premiérement le Royaume* « *de Dieu, & sa justice, & toutes ces choses vous seront données par* « *dessus.* Toute sa conduite étoit une preuve, qu'il avoit lui-même cet avertissement toujours présent à son Esprit. Lorsqu'il parloit des choses spirituelles avec ses amis, il le faisoit « avec tant d'onction, qu'il répandoit ordinairement des larmes, & qu'il en faisoit répandre. Sa Table étoit toujours frugale, la délicatesse ainsi que l'abondance des vins, & des viandes en étoit bannie. Pendant le repas, il faisoit faire une lecture de Piété; ou on ne s'y entretenoit que des choses propres à nourrir l'esprit, & à édifier, le tout cependant d'une « maniére qui ne gênoit personne: Car le Prélat n'étoit point « opposé à une honnête gayeté; il aimoit même les mots fins « & pleins d'esprit. Tous ses meubles, ainsi que sa vaisselle, « étoient de vil prix, simples & propres. La grandeur de son « esprit répondoit bien à celle de son corps, quoiqu'il fût de la « plus haute taille. Il avoit le regard grave, & néanmoins doux, « & prévenant. La sincérité, & la candeur de son ame paroissoient peintes sur son front (2) ».

XXIV. Maximes, & Pratiques de l'Evêque de Ruremonde.

Entre les Bienfaits, dont les Habitans de Ruremonde furent redevables au zéle de leur Evêque, il ne faut point oublier deux Monumens, qui font honneur encore aujourd'hui à sa piété, je veux dire la Fondation des Dames Carmélites, qu'il reçut dans sa Ville Episcopale l'an 1698; & le rétablissement du Séminaire, abandonné depuis plus de quarante ans, & presqu'entiérement ruiné, soit par les malheurs des Guerres, ou par la négligence de ceux qui étoient chargés de cette admi-

XXV. Il favorise un Etablissement des Religieuses Carmelites.

(1) Errantes ac in Fide devios mirâ comitate habebat, quorum innumeros ex errorum tenebris ad veræ Fidei lumen perduxit, quos inter eminet Holsatiæ Dux, qui Reginaldi argumentis convictus in manibus ipsius ejuratâ Hæresi palam se Catholicum confessus est, &c. *Gall. Christ. Tom. V. Col.* 386.

(2) Erat eâ corporis proceritate, ut ultra justam corporis staturam, capite ferè emineret; corpori par animus; gravi quidem, at hilari aspectu; animique candor ac serenitas totâ se facie prodebat. *Ibid.*



LIVRE XXXIX.

REGINAL COOLS.

nistration. Notre Prélat, entrant dans les vuës des Peres du Concile de Trente, employa des sommes considérables, pour que son Diocèse ne fût pas plus long-tems privé d'un Séminaire, qui devoit beaucoup contribuer à maintenir la Discipline, l'émulation, & le bon ordre dans le Clergé. Il fit donc réparer, & aggrandir à ses dépens l'ancien Edifice destiné à l'éducation des jeunes Ecclésiastiques; y assigna de nouveaux Revenus; & y établit trois Professeurs de Philosophie, & de Théologie. Il donna à un Chanoine de son Chapitre le soin d'administrer le Temporel; & il choisit lui-même les premiers Professeurs, qu'il prit dans son Ordre, afin que la Doctrine de saint Thomas fût toujours enseignée dans le Diocèse. Pour la même raison, il voulut que le droit de nommer désormais les Professeurs, fût attribué au Pere Provincial de Flandres; qui mit dans la suite un quatrième Professeur, pour expliquer l'Ecriture Sainte dans le même Séminaire. C'est ce que le Pape Benoît XIII a confirmé, & autorisé de nos jours, par un Bref Apostolique du 1. Septembre 1729.

XXVI. Rétablit le Séminaire.

XXVII. Transféré à l'Evêché d'Anvers.

Lorsque l'Evêque d'Anvers, Jean-Ferdinand de Beughem, mourut le 19 de Mai 1699; l'Evêque de Ruremonde, âgé alors de quatre-vingt quatre ans, en avoit déja employé vingt-trois à mettre son Diocèse sur le pié, où on le voyoit. Il ne pensoit qu'à se préparer à la mort, & à finir ses travaux avec ses jours, au milieu d'un Troupeau, qu'il aimoit; & dont il avoit toujours été sincérement aimé. Cependant il plût au Roy d'Espagne, & au Pape Innocent XII de le transférer à l'Evêché d'Anvers, sa Patrie. Les premiéres nouvelles qu'il apprit de cette Translation, si peu attendue, ne lui furent point agréables: & il ne pût s'empêcher de dire dans son étonnement: « Falloit-il donc transplanter ce vieux arbre, accoutumé depuis » tant d'années au climat de Ruremonde? Si c'est la volonté » du Seigneur, je m'y soumets: Dans le nouveau Siége, je pour» rai faire de plus grandes Aumônes. Ce sera un nouvel avan» tage pour les Pauvres » (1). Il y en eût en effet un très-grand nombre, qui changérent alors de demeure. Les chemins, dit un Historien, en étoient remplis depuis Ruremonde jusqu'à Anvers: & lorsqu'on leur demandoit, où ils prétendoient

XXVIII. Il est regrété surtout des Pauvres.

(1) Inscius ad Infulas Antuerpienses denominatus fuit; & cùm Promotionis suæ Nuntium reciperet, gemebundus respondit: *Ad quid transplantare veterem arborem jam per tot annos Climati Ruræmundensi assuetam? Attamen si voluntas Dei sit, fiat. Habebo in isto Episcopatu majores proventus, ex quibus largiores, quàm hîc, Eleemosynas erogare potero: hoc solatium habebunt Pauperes.* Belg. Domin. pag. 351.

aller;

aller, ils ne répondoient autre chose sinon que leur Pere n'étant plus avec eux, c'étoit à eux à le suivre.

Ces sentimens ne leur étoient point particuliers : comme les vertus Episcopales de notre Prélat l'avoient mis en considération dans toutes les Eglises du Pays-Bas ; sa charité en particulier, & ce zéle, dont il avoit toujours paru animé, pour le bien public, le rendoient infiniment cher aux Peuples, & le faisoient surtout désirer de celui d'Anvers. Aussi s'empressa-t-on de lui en donner des preuves, & par les différentes Députations qu'on lui adressa d'abord, & par la magnifique Réception, dont on honora son Entrée le 12 de Juin 1700. Il avoit cru peut-être éviter une partie de ces honneurs, en se retirant dans le Couvent de son Ordre : où il passa la nuit, résolu de se rendre le lendemain matin avec peu de suite, à son Eglise Cathédrale, & de là au Palais Episcopal. Mais on trouva le secret de le prévenir : Le Clergé, le Sénat, & tout ce qu'il y avoit de Gens de distinction dans la Ville, en accompagnant leur Evêque, firent éclater de nouveau leur attachement à sa Personne, & leur respect pour sa vertu. On assure que la modestie du Serviteur de Dieu, fut ce qui releva le plus l'éclat de toute cette Pompe. On sçavoit bien que ce n'étoit point par une vaine ostentation, que la Crosse qu'il avoit à la main, n'étoit qu'un bâton de bois doré, parce que son amour pour les Pauvres, ne lui avoit jamais permis d'avoir rien de précieux à son usage.

XXIX. Et reçû avec joye dans sa nouvelle Eglise.

Pour achever de faire le récit de sa vie, & en même-tems son Eloge, il suffiroit de dire, que tout ce qu'il avoit fait pendant tant d'années dans le Diocèse de Ruremonde, il le fit encore l'espace de six ans dans celui d'Anvers, sans que son grand âge mit quelque obstacle à un zéle toujours agissant. La seule différence fut, que sa vigilance dût être d'autant plus continuelle, que les tems furent plus fâcheux, & moins tranquilles. Il n'y avoit que cinq mois qu'il avoit pris possession de son Eglise, lorsque la mort du Roy Catholique Charles II, décédé le 1 Novembre 1700, dans sa trente-neuviéme année, parut annoncer cette suite de maux, dont on fut depuis accablé. Le Pays-Bas bien-tôt après, devint le Théâtre ordinaire de la longue & cruelle Guerre, qui troubla toutes les parties de l'Europe, pour la Succession de ce Prince. Eh, que n'avoit-on pas à craindre pour un Pays Catholique, lorsqu'on y voyoit les Villes & les Campagnes inondées d'une multitude infinie d'Anglois, d'Hollandois, & de Luthériens Allemans, qui grossissoient les Armées de l'Empereur ?

XXX. Mort du Roy Catholique Charles II.

XXXI. Sollicitude, & Charité de l'Evêque dans un tems de Guerre.

La consolation du charitable Pasteur, dans ces jours d'épreuve, eût été de pouvoir rassembler sous ses yeux tout le Troupeau, auparavant dispersé dans l'étendue du Diocèse, & de lui servir de bouclier. Prêt à répandre son sang, & à donner sa vie, s'il étoit nécessaire, pour la conservation & le salut des Fidéles, confiés à ses soins, il étoit d'une attention inexplicable sur les besoins de tous; & ne permettoit pas qu'un seul manquât du secours, qu'il étoit en état de lui procurer. Le nombre de ceux qui se réfugioient dans la Ville d'Anvers, soit pour sauver leurs meilleurs effets, ou pour n'être point eux-mêmes exposés aux insultes d'une soldatesque indisciplinée, étoit très-grand, & plusieurs n'y subsistérent pendant longtems, que par les libéralités continuelles du saint Evêque. Il les nourrissoit, & il les instruisoit: car, jusqu'à l'âge décrépit, il ne cessa de remplir à la Lettre le précepte de saint Paul, d'annoncer la parole, d'exhorter les Pécheurs à la Pénitence, de les presser à tems & à contre tems, de reprendre, de supplier, & de menacer, sans jamais se lasser de les tolérer & de les instruire. L'Auteur du *Gallia Christiana* n'a point fait difficulté de dire, que toutes les vertus qui forment le parfait Evêque; & que l'Apôtre recommandoit autrefois à ses chers Disciples, Timothée & Tite, ont paru avec éclat dans notre Prélat: qui toujours lui même, fut par tout le Pere des Pauvres; se fit tout à tous pour les gagner tous à JESUS-CHRIST; & duquel on peut dire en un mot qu'il ne vécut que pour Dieu, que pour ses Brebis, pour son Prince, pour la Loi, pour la Patrie (1).

II. Tim. IV. 2.

XXXII. Persévérance dans l'Exercice du saint Ministere.

XXXIII. Fondation d'une Chaire de Théologie.

Malgré les calamités de la Guerre, dont il ne vit point la fin, & nonobstant les grandes dépenses, qu'il faisoit pour soulager une infinité de Misérables, il trouva encore le moyen de faire beaucoup de bien à différens Monastéres, & de fonder une nouvelle Chaire de Théologie dans le Séminaire d'Anvers: mais avec la condition expresse, qu'on y enseigneroit toujours la Doctrine de saint Thomas: ainsi qu'il avoit déja ordonné pour le Séminaire de Ruremonde.

(1) Reginaldus, de quo in Ruræmundensibus Episcopis uberior Sermo recurret, ad Antuerpiensem in Patriâ traducitur Cathedram, Caroli II Hispaniarum Regis nominatione... Præfuit autem huic Ecclesiæ annis sex & amplius, ex Ordine Dominicano secundus, iis ornatus virtutibus, quas Apostolus ad Titum & Timotheum scribens requirit in Episcopo, verè Pater Pauperum, quibus omnia largiter distribuebat: & quia Episcopi est, quod idem Apostolus ait, *Prædica Verbum*, usque in senectam & senium prædicare non desiit, arguendo, obsecrando, increpando in omni patientiâ & Doctrinâ. Uno Verbo omnibus omnia factus, soli Deo, ovibus sibi commissis, Regi, legi, ac Patriæ vixit. *Gall. Christ. Tom. V, Col.* 137.

REGINAL COOLS.

Plein de jours & de mérites, étant déja dans la trentiéme année de son Episcopat, & la quatre-vingt-dixiéme de sa vie, il se reposa dans le Seigneur, le 10 de Décembre 1706. François Van Huyssein, Docteur de l'Ordre de saint Dominique, prononça l'Oraison Funébre du saint Evêque, qui fut encore plus hautement loué par les larmes des Pauvres, & la voix de tous les Peuples. Après sa mort le Siége d'Anvers demeura vaçant pendant cinq ans : ce qui rendit sa perte doublement sensible aux Fidéles.

XXXIV. Mort du pieux Evêque.

## PIERRE D'ALCALA, VICAIRE APOSTOLIQUE DANS LA CHINE.

PIERRE D'ALCALA.

Hist. Philipp. Tom. II, Part. II, Cap. ult. Ex Relatione Fideli Domini Montigni. Echard. Tom. II, pag. 770. Col. 2. Apolog. Dominic. Cap. 24. Ann. Domin. Tom. II, Sept. pag. 812. &c.

PIERRE D'ALCALA, issu d'une ancienne Famille de Grenade, naquit dans la Capitale du Royaume de ce nom, l'an 1641, sous le Régne de Philippe IV. Il eût l'avantage de trouver plusieurs beaux éxemples à imiter, dans l'Histoire de ses Ancêtres; dont quelques-uns s'étoient particuliérement distingués, par leur zéle pour la Religion; lorsque les Maures d'Afrique, devenus les Maîtres d'une grande partie des Provinces d'Espagne, s'efforçoient d'établir par tout, avec leur injuste domination, les erreurs de leur Secte. Le Pere, & la Mere de notre Religieux vivoient aussi dans leur état, selon les régles de l'Evangile, & de la plus éxacte probité. De plusieurs Enfans, dont leur Mariage avoit été béni, l'un fut élevé à l'Episcopat; & un autre ayant précédé celui, dont nous parlons, dans l'Ordre de saint Dominique, s'y étoit déja rendu recommandable, autant par son Erudition, que par sa Piété.

I. Education, & Vocation de Pierre d'Alcala.

L'Education Chrétienne, que Pierre d'Alcala reçut dans la maison Paternelle, & ses inclinations naturelles faisoient espérer qu'il ne dégénéreroit pas de la vertu de tant d'illustres Parens: & on eût bientôt le plaisir de voir, qu'il commençoit à remplir toutes ces espérances. Ses premiéres années furent mises à profit; il n'en perdit aucune partie dans de vains amusemens: & les leçons de sagesse, qu'on se hâta de lui donner dès son enfance, devinrent pour lui autant de régles de conduite, dont il ne s'écarta jamais. Il étoit fort jeune, quand, pour se consacrer à JESUS-CHRIST, il prit l'Habit de saint Dominique, dans le Couvent de Grenade. Sa compléxion paroissoit extrêmement foible: & néanmoins le désir de la perfection lui donna assez de courage, pour ne pas craindre de s'engager dans

LIVRE XXXIX.

PIERRE D'ALCALA.

une Profession austére, & assez de forces pour remplir tous les devoirs d'un homme Apostolique.

II. A la Vie Apostolique.

Particuliérement apellé aux Fonctions du saint Ministére, ce fut aussi vers cet objet qu'il dirigea d'abord ses vûës. Ses premiéres pratiques de piété dans la retraite, & toutes ses études n'eurent point un autre but. Il ne lisoit rien avec plus de satisfaction, que la sainte vie de ces fervens Religieux, qui, dans les derniers Siécles, avoient porté la Lumiére de l'Evangile aux Gentils, dans les vastes régions de l'Orient. Les grands succès que la divine bonté avoit souvent accordés à leur Foi, le remplissoient de joye: mais il n'admiroit pas moins leurs travaux, leurs combats, leurs souffrances, & leur zéle, toujours persévérant parmi les périls, & les persécutions. Il ne désiroit rien avec plus d'ardeur, que de pouvoir marcher sur leurs traces, & de finir comme eux sa vie, ou par le Martyre, ou du moins dans l'Exercice de l'Apostolat.

III. Il se dévoue à la Conversion des Infidéles.

Ses vœux furent remplis. A peine ordonné Prêtre, mais déja rempli de l'esprit du Sacerdoce, il demanda avec humilité d'être mis au nombre des Ministres de la parole, qu'on envoyoit aux Philippines; & il l'obtint. Il s'embarqua dans un Port d'Espagne, avec trente-huit autres Religieux de son Ordre, destinés comme lui à travailler à la Vigne du Seigneur, parmi les Infidéles. Le trajet fut heureux: ils arrivérent tous à Manille avant la fin d'Août 1666. La premiére Mission de Pierre d'Alcala lui ayant été assignée dans les mêmes Isles, il n'y employa pas moins de quatorze années, à Prêcher, Instruire, Catéchiser les Indiens; apellant les Infidéles à la connoissance de Jesus-Christ, & confirmant dans la Foi ceux qui l'avoient déja embrassée (1). Il parut que la main du Seigneur étoit avec lui, pour répandre l'Onction sur ses lévres; & toucher puissanment les cœurs, qu'il vouloit faire entrer dans les voyes du Salut. Parmi tant de différens Peuples, à qui le zélé Missionnaire avoit entrepris d'annoncer le Royaume de Dieu, il eût toujours une admirable facilité à entendre, ou à parler lui-même leur langage; & à se concilier leur affection.

C'étoit déja beaucoup pour le succès de sa Mission. Mais cela

(1) F. Petrus de Alcala Hispanus Bæticus, Granatæ nobili loco natus, ibidem Ordinem amplexatus est adolescens. Peracto studiorum curriculo ætatis 25, salutis animarum procurandæ desiderio ductus, novo Missionariorum supplemento, quod ad Insulas Philippinas mittebatur, adjungi petiit, & obtinuit. Itaque cum aliis triginta & octo nostris Hispaniâ solvens Manilam appulit sub finem Augusti 1666; ibique quatuordecim annis circiter egit, Neophytis in Fide confirmandis, ac Indis adhuc Infidelibus ad Christum adducendis sedulam navans operam, &c. *Echard. Tom. II, pag. 770. Col. 2.*

n'empêchoit point qu'un aussi grand travail, qui l'obligeoit de faire bien de pénibles voyages, par terre, & sur l'eau, ne parut au-dessus de ses forces naturelles. Sa santé étoit peu affermie; & sa vie fut exposée à differens dangers. Dans une occasion, il se vit au moment d'être englouti par un Crocodile monstrueux, qui couroit sur lui. Les naturels du Pays sçavent combien il est difficile de se dérober à la vitesse, & à la voracité de cet Animal amphibie, quand on a le malheur de le trouver sur ses pas. Mais Dieu réservoit son Serviteur à d'autres travaux; & il le conserva par un miracle de protection. Les plus grandes fatigues n'avoient pû ralentir la vivacité de son zéle. Le péril dont il avoit été délivré, ne servit qu'à exciter dans son cœur de nouveaux sentimens de reconnoissance, en l'affermissant dans la pieuse résolution de travailler jusqu'à la mort.

IV. Il est délivré d'un grand péril.

La charité de JESUS-CHRIST, qui le pressoit, lui faisoit désirer de pénétrer dans la Chine, où une abondante moisson l'attendoit. Il en avoit souvent demandé la permission, sans avoir pû l'obtenir; parce que les Isles, où il faisoit toujours de grands fruits, paroissoient avoir besoin de la continuation de son Ministére. Cependant les Supérieurs, qui pouvoient employer d'autres Ouvriers Evangéliques dans les Philippines; & qui craignoient de s'opposer peut-être à la volonté de Dieu, par un plus long refus, accordérent enfin vers l'an 1689, la permission, que Pierre d'Alcala sollicitoit depuis tant d'années. Le Pere Jean de Polanco, Profès de notre Couvent de Valladolid, le même qui quatorze ans auparavant avoit conduit les trente-neuf Missionnaires à Manille, après avoir travaillé avec succès dans la Chine, étoit retourné en Espagne; & ayant fait une seconde assemblée de plusieurs bons Prédicateurs, il les avoit encore amenés dans les Philippines. Entre ces nouveaux Missionnaires, étoient les Peres Arcade du Rosaire, Pierre d'Alarcon, & Alphonse de Cordoue. Ce fut avec ces trois Religieux, que Pierre d'Alcala s'embarqua pour entrer dans l'Empire de la Chine, par l'Isle Formose, qui n'est qu'à trente-quatre lieuës de la Province de Fokien, dont elle faisoit autrefois une partie. Les vents furent présque toujours contraires; en sorte que le trajet qu'on fait ordinairement en moins de huit jours, ils ne purent le faire que dans vingt-quatre.

V. Obtient la permission d'aller à la Chine.

Vide Echard. Tom. II, pag. 6..

Le Gouverneur de l'Isle les reçut d'abord avec quelque humanité. Quoiqu'il ne parut guéres disposé à ouvrir son cœur aux Vérités de l'Evangile, il ne laissoit pas d'admirer la vie pénitente, & le désintéressement de ces Etrangers, qui vendicent

VI. De quelle maniére il est reçu dans l'Isle Formose.

LIVRE XXXIX.

PIERRE D'ALCALA.

de si loin, & s'exposoient à tant de fatigues, par le seul désir de faire connoître le vrai Dieu, & les voyes du Salut. La curiosité attira bientôt les Insulaires autour de nos Missionnaires, qui commençoient à faire du fruit, lorsque les Prêtres des Idoles, ayant persuadé au Gouverneur que ces Religieux n'étoient que des Sorciers, qui par leurs discours enchanteurs, obligeoient les hommes de se faire Chrétiens, on leur laissa beaucoup moins de liberté qu'auparavant. On leur donna des Gardes, qui ne les perdoient point de vûë; mais on n'empêchoit point les gens du Pays de continuer à venir les voir, & les entendre. Quelques Chinois Chrétiens leur amenoient journellement des Infidéles, dont plusieurs crurent en JESUS-CHRIST, & reçurent le Baptême.

La Providence ménagea aussi un événement, qui contribua à l'instruction, & au Salut de plusieurs. Le Viceroy de Fokien ayant ordonné au Gouverneur de l'Isle Formose de se rendre dans sa Province, avec toutes les Troupes qu'il pourroit amener, pour l'aider à secouer le joug des Tartares, les Soldats qu'on avoit donnés pour Gardes à nos Missionnaires, furent de ce nombre. Cela procura un peu plus de liberté, & aux Prédicateurs pour exercer les Fonctions Apostoliques, & aux Peuples, pour profiter de leurs instructions: Le nombre de Fidéles s'accrut considérablement. On rapporte que le Pere Pierre d'Alcala, allant de Village en Village annoncer la parole de Dieu, il rencontra sur un grand chemin, un échafaud fort élevé; où trois Chinois condamnés comme Criminels, & attachés avec plusieurs gros cloux, qui leur perçoient les piés, les mains, & les bras, jettoient des cris affreux, au milieu d'un supplice; qui, sans leur ôter la vie, leur faisoit souffrir toutes les douleurs de la mort. Ils vivoient ainsi depuis plusieurs jours; & les Infidéles, qui environnoient l'échafaud, ne sembloient s'assembler en ce lieu, que pour insulter au désespoir de ces malheureux. Le zélé Missionnaire, sans prendre conseil que de la charité même, qui embrase son cœur, monte hardiment sur l'échafaud, mêle ses larmes avec celles de ces trois Suppliciés; & ayant un peu modéré leur impatience par ces témoignages d'une tendre compassion, il leur fait connoître Dieu, & son Fils JESUS-CHRIST: leur promet le pardon de leurs crimes, & une vie éternellement heureuse; si repentans de leurs péchés, ils se soumettent aux ordres de la Providence, & meurent Chrétiens. La Grace le faisoit parler, la même Grace prépara les cœurs des Chinois: ils demandérent humblement le Baptême, & le reçurent avant que d'expirer.

VII. Action héroïque de zéle, & de Charité.

VIII. Il arrive dans la Province de *Fokien*.

Le retour du Gouverneur dans l'Isle Formose ne permit pas à nos Prédicateurs, d'y continuer leur Mission avec la même tranquillité. Peut-être y avoient-ils fait, dans l'espace de six mois, tout ce que le Seigneur vouloit y opérer par leur ministére. Quoi qu'il en soit, ils poursuivirent leur route, & arrivérent selon leur premier dessein dans le Royaume de la Chine. Pierre d'Alcala se retira d'abord auprès des Religieux de son Ordre, dans la Province de *Fokien* : où il vit avec plaisir les bénédictions, que Dieu avoit données à leurs travaux, dans le nombre, & la ferveur de ces nouveaux Chrétiens; à qui on avoit enseigné toutes les Vérités de notre sainte Religion; & qui en suivoient fidélement les Maximes dans la pratique. Il ne s'arrêta cependant auprès de quelques anciens Missionnaires, qu'autant de tems qu'il fallut, pour s'instruire plus parfaitement de la Langue Chinoise, des Loix, des Mœurs, des Coutumes du Pays; & de tout ce qui pouvoit le mettre en état de travailler avec fruit. Après quoi, il passa seul dans la Province de *Chekiang*; &, pendant les vingt-six années, qu'il vécut encore, il ne cessa d'éxercer les Fonctions Apostoliques, dans différentes parties de ce grand Empire (1).

IX. Et passe dans celle de *Chekiang*.

La vie très éxemplaire du Serviteur de Dieu, ses Prédications continuelles, & ses Vertus, surtout sa douceur, sa patience, sa charité toujours bienfaisante, lui conciliérent bientôt l'amour, & la confiance des Chinois : & par ses infatigables travaux, il acquit en peu de tems un grand Peuple à JESUS-CHRIST. La Chrétienté (ou la nouvelle Eglise) qu'il forma dans la Province de *Chekiang*, & en particulier dans la Ville de *Lanki*, où il faisoit sa Résidence ordinaire, ne fut guéres moins nombreuse, ni moins florissante, que celle qu'on voyoit depuis plusieurs années, dans la Province de *Fokien*. Tous ceux qu'il avoit engendrés en JESUS-CHRIST par le Baptême, l'aimoient, & l'honoroient comme leur Pere; l'écoutoient comme leur Docteur; & le révéroient comme un Saint. Cette confiance augmenta encore beaucoup, à l'occasion, dont nous allons parler.

X. Où il fait plusieurs Conversions.

XI. Dans une inondation, il est conservé, avec tous ceux qui se trouvent auprès de lui.

Une inondation extraordinaire & imprévue, étant survenue à *Lanki*, plusieurs personnes y périrent; & un grand nombre de maisons furent entraînées par les Torrens. Celle où se trouvoit le Pere d'Alcala, étoit exposée au même danger. Néanmoins plusieurs Chrétiens, les plus voisins, se hâtérent

(1) Tum verò, quod in votis potissimùm habebat, in Sinense Regnum missus est; ac in eâ excolendâ Domini Vineâ indefatigabilis Operarius viginti sex annis solidis laboravit. *Echard. ut sup.*

LIVRE XXXIX.

PIERRE D'ALCALA.

de s'y retirer, croyant trouver leur sûreté auprès du Disciple de JESUS-CHRIST. Tout le bas étant déja rempli d'eau, le Pere, & les Chinois qui étoient avec lui, monterent au plus haut de la maison; mais quelques précautions qu'ils prissent, là perte des uns & des autres paroissoit inévitable; puisque la maison n'étoit ni plus élevée, ni plus solide, que celles qu'on voyoit crouler à droite & à gauche, & que l'impétuosité des Torrens y étoit égale. Mais le Serviteur de Dieu ne cessoit de prier; & ce fut à la vertu de sa priére, qu'on attribua la conservation de la maison, & de tous ceux qui s'y étoient retirés, comme dans un asyle.

XII. On le fait Supérieur des Missionnaires.

La grande réputation du Pere d'Alcala fit qu'on le choisit peu de tems après, pour Supérieur de tous les Religieux de son Ordre, qui se trouvoient dans la Chine. Ce choix lui fut très-sensible, tant à cause de l'éloignement qu'il avoit toujours eû, & des Charges, & de tout ce qui pouvoit lui attirer quelque honneur; que parce que le soin de son Troupeau lui tenoit uniquement à cœur. Il fallut cependant se soumettre, & s'éloigner pour un tems, d'une Mission qu'il lui étoit si chere, pour aller à *Fokien*, demeure ordinaire du Supérieur. Il continua dans cette Province, les mêmes Exercices de Missionnaire, que dans l'autre. Il n'y fut ni moins vigilant, ni moins utile aux progrès de l'Evangile; & il remplit les devoirs de sa Charge, à la satisfaction de tous les Religieux. Mais à peine eut-il fini le tems de sa Supériorité, qu'il retourna voir ses Enfans Spirituels dans la Province de *Chekiang*. La joye fut grande de part & d'autre. Les Chinois se réjouissoient de ce qu'ils recouvroient un Pere, qui leur avoit fait connoître JESUS-CHRIST, & qui étoit toujours leur Consolateur dans toutes leurs peines. Et le Pere d'Alcala, voyant que ces nouveaux Chrétiens, par les soins du Religieux, à qui il les avoit confiés, s'étoient conservés dans la même ferveur, ne cessoit de bénir Dieu, de ce qu'il répandoit tant de Bénédictions sur cette Eglise.

XIII. Il va travailler dans la Province de *Fokien*.

XIV. Revient depuis à sa Chrétienté.

XV. Persécution contre les Chrétiens.

Mais le Démon troubla bientôt une joie si pure, par la nouvelle persécution, suscitée en 1687, & contre les Ministres de l'Evangile, & contre tous ceux qui faisoient profession du Christianisme dans la Chine. Le prétexte de cette persécution, n'est pas raporté de la même maniére, par les Auteurs. Selon les uns, le Viceroy de *Chekiang* crut avoir trouvé cette occasion, dans l'achat d'une maison, que le Pere d'Alcala avoit acheté d'un Chinois, pour y loger les Missionnaires, & leurs Catéchistes, dans

Apolog. des Domin. Chap. XXIV, p. 399.

dans la Ville de *Chieu-Keu*; quoiqu'il n'eût acheté cette Maison, qu'avec les permissions requises; & qu'il l'eût bien payée; ainsi qu'il fut prouvé devant tous les Tribunaux de la Province, & même devant celui du Viceroy.

D'autres Ecrivains reprennent ceci de plus haut, & remarquent que l'Empereur de la Chine ayant proposé seize Articles, pour l'Instruction de ses Peuples, le seiziéme ordonnoit de ne point donner dans les fausses Religions, & de ne se pas laisser séduire par leurs pernicieuses maximes. Le Mandarin de *Lingan*, dans un Discours, qu'il composa sur cet Article, fit le dénombrement de ces fausses Religions : parmi lesquelles il mit le Christianisme, ajoûtant que *la Religion Chrétienne est une Secte, qui tend à la révolte, autant que la Secte la plus décriée de la Chine*. Il est vrai qu'un Missionnaire accrédité à la Cour, obtint peu après un Edit de l'Empereur, pour faire effacer ces mots par tout où on les trouveroit : ce qui fut éxécuté. C'est le Pere *Verbiest* Jésuite, qui rendit ce service à la Religion. Le mal étoit réparé, si on s'en fût tenu là. Mais le zéle trop ardent d'un autre Missionnaire poussa les choses plus loin, en intentant un Procès Criminel contre le Mandarin de *Lingan*. Le Gouverneur de *Haut-Keout*, à qui on présenta une accusation dans les formes, contre ce Mandarin, pria le Missionnaire de lui abandonner cette affaire, sans la poursuivre par les voyes de la Justice. Il ne put l'obtenir; & il en fut choqué. Il écrivit donc au Mandarin, & lui envoya par un Exprès l'accusation formée contre lui. Celui-ci l'ayant reçue en pleine Audience, en conçut un si grand dépit, qu'il résolut de s'en venger. Il porta ses plaintes au Viceroy *Chekiang*, qui prit ses intérêts avec feu, & se déclara contre les Chrétiens, dont il jura la perte. Tel fut le sujet, & le commencement de la nouvelle persécution, qui éclata d'abord dans la même Province. On vit paroître plusieurs Ordonnances très-injurieuses à la Foi : plusieurs Eglises furent renversées : les Infidéles, persuadés qu'ils seroient soutenus par le Viceroy, & qu'ils gagneroient ses bonnes graces, à proportion qu'ils nuiroient aux Chrétiens, leur firent ressentir tout ce que la haine, & la fureur pouvoient leur inspirer.

Ibid. & pag. 400.

XVI. Motif, ou prétexte de cette Persécution.

Pierre d'Alcala n'avoit eû aucune part (non plus que ses Freres) au Procès intenté contre le Mandarin : mais il n'en fut pas moins l'objet de la persécution. Il étoit trop distingué parmi les plus zélés Missionnaires : le nombre des Chinois, & des Familles, qu'il avoit apellées à la Foi, étoit trop grand, & sa Chré-

XVII. Pierre d'Alcala inquiété, justifié, & éxilé.

LIVRE XXXIX.

PIERRE D'ALCALA.

tienté dans la Province de *Chekiang* étoit trop florissante, pour ne point attirer sur lui les premiéres attentions des Persécuteurs. Ce fut alors que le Viceroy s'avisa de l'inquiéter pour la Maison, dont on vient de parler. Il fit faire aussi des Informations sur sa conduite. Mais les Chinois, même Infidéles, cités pour déposer contre lui, déclarérent hautement en présence des Commissaires, que depuis qu'ils connoissoient ce Religieux, ils n'avoient jamais remarqué en lui, que des Mœurs très-pures, une vie fort éxemplaire, avec un désir ardent de servir tout le monde; & ajoûtérent qu'ils seroient sensiblement mortifiés, si on vouloit les forcer de dire le contraire. Cela n'empêcha pas que le Confesseur de JESUS-CHRIST n'eût beaucoup à souffrir, pour la défense de l'Evangile: il fut éxilé à Canton; & pendant son absence, on essaya de détruire tout le bien qu'il avoit fait dans le Pays.

XVIII. Il est rapellé, & il rassemble le Troupeau déja dispersé.

L'Empereur de la Chine ayant depuis arrêté la persécution, qu'il n'avoit point ordonnée, Pierre d'Alcala revint de son éxil; & travailla d'abord à rassembler le Troupeau, qu'on avoit dispersé. Si la persévérance de plusieurs de ses nouveaux Chrétiens le consola, il fut en même tems sensiblement affligé de la chute de quelques autres. Une Famille entiére, qu'il avoit baptisée; après s'être peu à peu rallentie de sa premiére ferveur, venoit de renoncer enfin à la Foi. Il n'y avoit eû qu'une vieille Femme, qui, plus fidelle à ses promesses, étoit demeurée ferme, pendant l'Apostasie de ses Enfans. Son éxemple, ses vertus, sa sainte mort, & les vives Exhortations du Pere d'Alcala, les rapellérent enfin à leur devoir; il eut la consolation de les réconcilier tous à l'Eglise; & celle de les voir marcher désormais, avec plus de fidélité, dans la pratique des Divins Commandemens.

XIX. Il entretient la paix avec tous les Ministres de l'Evangile.

Un des premiers soins du Serviteur de Dieu, depuis son entrée dans la Chine, avoit toujours été de conserver la charité, & la paix, avec tout le monde; d'honorer sincérement tous les Missionnaires de différens Ordres; de cultiver leur amitié; & de vivre avec eux dans la plus parfaite intelligence. Le caractére de son esprit, autant que la Religion, & la piété, le rendirent invariable dans cette conduite. Toujours ennemi des divisions, des contestations & des disputes, il pouvoit dire avec S. Paul: *Si quelqu'un aime à contester, il nous suffit de répondre, que ce n'est point là notre coûtume, ni celle de l'Eglise.* Mais en laissant ainsi à chacun la liberté d'abonder dans son sens, le sage Ministre n'en étoit pas moins ferme dans les sentimens,

1 Cor. 11, 16.

& la pratique de son Ordre, pour ne rien permettre à ses Chrétiens, qui ne s'accordât avec les principes qu'il avoit toujours suivis, & qui établissoient la pureté du Culte.

Cet esprit de charité, & de zéle, paroît parfaitement dans deux Lettres, que nous avons de lui; & qu'on peut lire dans l'Apologie des Dominicains Missionnaires de la Chine *p.* 530. L'une avoit été écrite presqu'au commencement de sa Mission l'an 1680; l'autre, du 20 Décembre 1691, étoit une explication de la premiére; lorsqu'il sçut qu'on en avoit mal pris le sens.

Pag. 402, 405.

XX. Nouveaux Travaux. Nouvelles Conversions.

Le Serviteur de Dieu continua encore pendant quinze ans à remplir toutes les Fonctions de l'Apostolat, avec la même ferveur, & le même succès; sans qu'un travail si pénible, ni ses infirmités, lui ayent jamais fait rien relâcher des austérités ordinaires de l'Ordre, ou des saintes pratiques de la Province des Philippines. Lors même qu'il se trouvoit seul, & après les fatigues du jour, il se relevoit toujours de nuit, pour vaquer quelque tems à l'Oraison, & à ses Exercices de Pénitence. C'étoit sa premiére, & sa principale préparation, pour annoncer la Parole de Dieu. Aussi fructifioit-elle toujours dans sa bouche: il avoit le plaisir de voir l'Assemblée des Fidéles croître tous les jours, en nombre, & en mérite. Par sa vigilance, & son application infatigable au saint Ministére, non-seulement il répara en peu d'années, toutes les pertes, que la derniére persécution avoit causées à son Eglise; mais il excita une nouvelle ferveur parmi les Chrétiens; & la sainteté de leurs éxemples engagea bien des Infidéles à vouloir les imiter. Un nombre considérable d'Ouvriers Evangéliques n'auroit pû que difficilement faire les Instructions nécessaires, administrer les Sacremens, & donner les autres secours spirituels, à un grand Peuple, dans un vaste Pays. C'étoit néanmoins ce que faisoit sans relâche le Pere d'Alcala. N'ayant ordinairement qu'un autre Religieux avec lui, il se trouvoit quelquefois sans Compagnon, par l'obligation, où il étoit de l'envoyer de tems en tems dans des lieux fort éloignés, selon les besoins de la Mission. Le Pere Salvateur de Saint Thomas, dans une Lettre à un Vicaire Apostolique, lui apprenoit la véritable raison, pour laquelle les Religieux de son Ordre ne se rendoient pas volontiers dans le Royaume de la Chine (1).

(1) Licèt nostri Ordinis Ministri talia monstra (Superstitiones Sinensium) rejiciant in Ministeriis à nobis fundatis: tamen aliquando coacti fuimus dissimulare cum aliorum Ministrorum Christianis ad vitanda scandala, non tamen vitato interiori conscientiæ remorsu; ex quo continua afflictio sequitur, quæ multis Missionem derelinquendi est causa; & quod pejus est, cùm in Provinciâ Philippinarum sint Religiosi; &

LIVRE XXXIX.

PIERRE D'ALCALA.

XXI. Le Pape honore le Pere d'Alcala, de la Dignité de Vicaire Apostolique.

Cependant le Pape Innocent XII, informé du mérite de Pierre d'Alcala, & de tout ce qu'il avoit fait pour la propagation de la Foi, depuis tant d'années, qu'il travailloit dans la Vigne du Seigneur, voulut l'honorer de la qualité de Vicaire Apostolique, dans la Province de *Chekiang*. Cette Dignité, qui lui donnoit une Jurisdiction spirituelle sur tous les Missionnaires, & toutes les Eglises de la même Province, l'obligeoit en même tems à veiller avec une nouvelle application à tout ce qui regardoit la Prédication de l'Evangile, le Culte Divin, & les Mœurs, non-seulement des nouveaux Chrétiens, mais aussi de leurs Ministres. Dans des circonstances aussi critiques, l'embarras n'étoit point petit, surtout pour un homme aussi modeste, que résolu à entretenir toujours la paix avec ceux même, qui suivoient des pratiques, qu'il ne pouvoit lui-même approuver. Sans se prévaloir jamais de son autorité, il sçut se mettre au-dessus du respect humain, pour n'envisager que la Gloire de Dieu, l'honneur de la Religion, & le salut des Ames. Il n'entreprit jamais rien de considérable, sans avoir consulté les autres Missionnaires, qui lui étoient cependant inférieurs, en dignité, & en expérience. Par ses maniéres douces & prévenantes, s'il ne fit pas tout le bien qu'il souhaitoit, il fit du moins éviter le scandale, & conserva la paix.

XXII. Le Légat de Sa Sainteté, veut le sacrer Evêque.

Tandis qu'il cultivoit ainsi la Vigne du Seigneur, le Patriarche d'Antioche, Charles-Thomas Maillard, apellé depuis le Cardinal de Tournon, entra dans la Chine, avec la qualité de Légat Apostolique, pour y régler les différends des Missionnaires, touchant le Culte Chinois, & en informer ensuite le Saint Siége. Ce Grand Personnage, sur la réputation de notre Vicaire Apostolique, & avant que de l'avoir vû, conçut une estime particuliére de sa personne, & de sa sainteté. Il crut qu'un des plus grands avantages qu'il pût procurer aux Eglises de la Chine, étoit de le leur donner pour Evêque. Le Légat avoit souvent déclaré sa résolution à quelques Missionnaires, se réservant de le sacrer lui-même, lorsqu'il seroit dans la Province de *Chekiang*. Il lui envoya cependant un de ses Ecclésiastiques, avec une Lettre fort obligeante, & une somme d'argent, lui marquant en particulier que la Sacrée Congrégation lui donnoit une Pension, comme à un Vicaire Apostolique. Le Pere d'Alcala reçut toutes ces marques de bonté, avec le respect,

litterati, & Missionis Spiritu pleni, qui possent nos juvare, ob hunc timorem multi ad nos venire renuunt, &c. *R. P. Salvator à S. Tho. in Epist. ad Dñm. Carol. Maigrot Vic. Apost. 10. April. 1693.*

qu'il devoit au Légat du Pape; continua la visite de la Province, pour être en état d'en rendre un compte fidéle; & se disposoit à aller au-devant du Légat; mais dans la résolution de ne point accepter de nouveaux honneurs. Il étoit résolu au contraire de faire tous ses efforts, pour se faire décharger de la qualité de Vicaire Apostolique; non par la crainte du travail, mais par le seul désir de continuer toujours ses Fonctions, dans le rang de simple Missionnaire. Cet état, plus conforme à son humilité, le délivroit d'ailleurs de plusieurs peines d'esprit; & lui laissoit plus de tems pour travailler à l'Instruction, & au Salut de ses nouveaux Chrétiens. C'étoit ce qui lui tenoit uniquement au cœur.

XXIII. Derniére Maladie du saint Missionnaire.

Mais le Seigneur, qui vouloit mettre fin à ses travaux, & récompenser une vie si utilement employée, l'avertit de sa derniére heure, par une maladie, dont il fut attaqué durant le cours de ses Visites. Le Pere d'Alcala reprit aussitôt le chemin de *Lanki*, parce qu'il ne vouloit mourir qu'au milieu de son cher Troupeau, dans la nouvelle Eglise, ou Chrétienté, qu'il avoit formée par ses sueurs, & entretenu avec tant de soin. Il ne fut pas plutôt arrivé en cette Ville, qu'accablé par la violence du mal, il demanda les derniers Sacremens à un Religieux de son Ordre, Compagnon ordinaire de son Ministére: il les reçut avec les sentimens d'un homme juste, & d'un véritable Pénitent; c'est-à-dire, avec une Foi vive, une sincére contrition, & une pleine confiance en la Miséricorde du Seigneur. Ayant ensuite réglé toutes les affaires de la Mission, avec beaucoup de présence d'esprit, il ne s'occupa plus que de Dieu, & du désir de lui être uni par la consommation de son sacrifice.

XXIV. Sentimens de Religion, & d'Humilité.

M. Montigni, Prêtre du Séminaire des Missions Etrangéres, qui de retour à Paris, a souvent fait l'Eloge de ce Grand Serviteur de Dieu, se trouva auprès de lui dans sa derniére maladie; & vérifia ainsi ce que notre Missionnaire lui avoit dit quatre ans auparavant, que Dieu l'avoit conduit dans ce Pays, afin qu'il l'assistât à la mort. Ce pieux Ecclésiastique, qui ne le quitta plus dès qu'il le vit alité, lui ayant demandé dans ces derniers momens, si rien ne lui faisoit peine: *Une seule chose m'en donne beaucoup*, repliqua le saint Malade, *c'est que je n'ai rien fait pour Dieu.* On n'ignoroit pas cependant, que consacré à Dieu dès sa tendre enfance, il avoit toujours porté sur son corps la mortification de JESUS-CHRIST; & que dans la persécution, comme dans la paix, il n'avoit cessé de

LIVRE XXXIX.

PIERRE D'ALCALA.

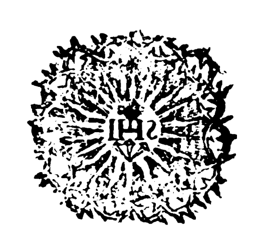
travailler à lui gagner des Ames, en les retirant des ténébres de l'Idolâtrie, ou du bourbier de l'iniquité. Plusieurs milliers de Chrétiens, qui lui devoient la connoissance de l'Evangile, & la Grace du Baptême, publioient assez ce qu'il avoit fait, pour étendre l'Empire de JESUS-CHRIST, en détruisant le régne de Satan. Mais l'humble Disciple du Sauveur n'oublioit pas ce qui avoit été dit aux Apôtres mêmes: *Lorsque vous aurez accompli tout ce qui vous est commandé, dites: Nous sommes des Serviteurs inutiles, nous avons fait ce que nous étions obligés de faire.* (Luc. XVII, 10.)

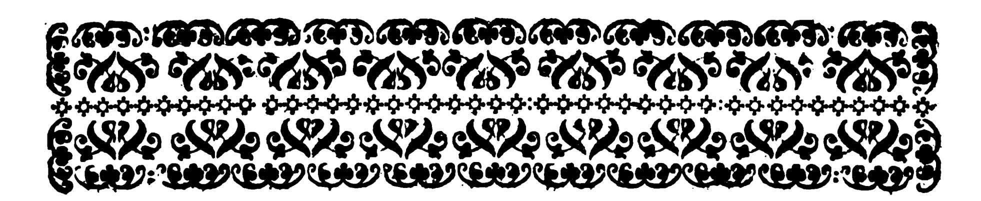
XXV. Sainte mort.

Ce fut dans les mêmes sentimens d'un amour humble & pénitent, que Pierre d'Alcala rendit son ame à son Créateur, le 14 de Septembre 1706 (1), dans la soixante-cinquiéme année de son âge, & la quarantiéme de son Apostolat. On vit alors plus que jamais combien il étoit cher aux Chinois, aux Chrétiens, & aux Infidéles mêmes; puisqu'ils donnérent tous les marques les plus sensibles de leur vénération pour ce saint Homme, & de leur douleur de l'avoir perdu.

(1) Id nobis dicere sufficiat, tantam sibi auctoritatem conciliasse apud omnes, ut Missionariorum nostrorum in eo Regno Præses & Vice-Provincialis institutus fuerit per triennium; tum ab Innocentio XII, in Provinciâ *Chekiang* datus Apostolicus Vicarius; sed & de eo ad infulas evehendo deliberaverat insignis ille vir, ac nunquam satis admirandus Cardinalis Turnonius, Clementis XI, in Sinarum Imperio de latere Legatus; ad quem cùm pergeret, statûs earum Ecclesiarum rationem redditurus, firmo tamen cum proposito Ordinem Episcopalem constanter respuendi, morbo ex itinere contracto interceptus, in Urbe *Lanki* summo omnium desiderio piissimam Deo reddidit animam XIV Septembris 1706, ætatis 65, &c. *Echard. ut sp.*

*Fin du trente-neuviéme Livre.*





# HISTOIRE
## DES
## HOMMES ILLUSTRES
## DE L'ORDRE
## DE
## SAINT DOMINIQUE.

## *LIVRE QUARANTIÉME.*

### ANTONIN MASSOULIÉ DOCTEUR DE CASANATE, CONSULTEUR DU S. OFFICE.

LIVRE XL.

ANTONIN MASSOULIÉ.

Echard. Tom. II, pag 769. Col. 2. Dupin, Hist. Eccl. du XVIIe Siéc. Part. IV, pag. 460. &c. Moréri Dict. Hist. Tom. V, pag. 198. Jac. Lafon, II. Part. Doct. p. 376. &c.

I. Patrie, & Parens du P. Massoulié.



ANTONIN (ou Antoine) MASSOULIE', né à Toulouse le 28 Octobre 1632, n'étoit que le troisiéme des Enfans, dont le Seigneur avoit béni le Mariage de Jean Massoulié, & de Cécile de Celles, ses pieux Parens. L'un & l'autre, dans une fortune médiocre, marchoient avec tant de fidélité dans les sentiers de la justice Chrétienne, qu'ils méritérent de voir s'accomplir en leur faveur cette parole du Prophéte : *La race des Justes sera bénie.* Leur aîné, nommé comme son Pere, Jean Massoulié, & une Fille, apellée Guillemette Massoulié, ont honoré l'Habit de saint Dominique, par une vie pure & innocente. Leur mort a été précieuse; & leur mémoire est encore en bénédiction. Mais le plus jeune de tous, doué de plus grands talens, a pratiqué aussi toutes les vertus Chrétiennes & Religieuses dans un dégré plus héroïque : & il tient un rang distingué parmi les Grands Hommes de son Ordre, & de son Siécle. Toulouse, Paris, Rome, & Florence,

LIVRE XL.

ANTONIN MASSOULIÉ.

n'ont pas moins admiré sa Piété, que son Erudition : & les véritables Sçavans liront toujours avec estime ses beaux Ouvrages.

II. Ses qualités d'esprit, & de cœur.

Comme le Sage, il avoit reçu de Dieu, une bonne ame; un naturel doux; un cœur tendre & docile; un esprit vif, aisé, juste, étendu, avide de tout sçavoir, & capable de tout comprendre; une mémoire heureuse & fidelle; un jugement solide & délicat; le don de la parole : & avec cela une modestie naturelle, ou une timide pudeur, qui donnoit un nouveau lustre à toutes ses autres qualités. Dans toute la suite de cette Histoire, nous verrons, quel usage le Pere Massoulié sçut faire de ses différens talens, pour la Gloire de celui, de qui il les avoit reçus.

III. Il coule ses jeunes années dans l'innocence.

Dans la Maison de son Pere, & dans un âge, qu'on regarde communément comme la saison des plaisirs, ou des amusemens de l'enfance, Massoulié aimoit le travail, les occupations sérieuses & utiles; & dès-lors il commençoit de sanctifier l'Etude par la Priére. Il ne fréquentoit pas moins l'Eglise, que le Collége; & jamais on ne le vit se familiariser avec ceux, dont les inclinations ne s'ajustoient point avec les siennes. Sa compagnie la plus ordinaire, comme la plus agréable, étoit celle de son Frere; parce qu'il l'engageoit aisément dans les mêmes pratiques de dévotion. Lorsqu'ils pensérent à embrasser un état de vie, ils firent ensemble le même essai, s'éprouvérent eux mêmes de la même maniére; & ne se determinérent dans le choix, qu'après avoir mérité de connoître la volonté de Dieu, par la ferveur de leurs priéres, & par la fréquentation des Sacremens. Si l'amour, qu'ils avoient l'un & l'autre pour leurs Parens, dont ils étoient tendrement aimés, parut s'opposer d'abord à leur Vocation; ces sentimens naturels cedérent bientôt à la Grace; & ce fut leur propre Pere, qui les conduisit tous deux à l'Autel, pour y être immolés, comme deux innocentes victimes.

IV. Et reçoit l'Habit de S. Dominique, dans le Couvent de Toulouse.

Antoine Massoulié n'étoit point avancé dans sa quinziéme année, quand il reçut l'Habit de saint Dominique, dans le Couvent de Toulouse, le 21 d'Avril 1647. Il fit sa Profession, & prit le nom d'Antonin, le 2 Novembre de l'année suivante (1).

V. Sentimens de reconnoissance.

Sa fidélité à la Grace de sa Vocation fut proportionnée à sa

(1) F. Antoninus Massoulié, sic in Religione nuncupatus, qui lustrico nomine Antonius dictus fuerat, gente Gallus, Natione Occitanus, Tolosanus Patriâ 28 Octobris 1632 natus, acris ingenii adolescens, Litteris humanioribus egregiè instructus, vix 14 ætatis annum egressus, cum Germano natu majore Joanne habitum Ordinis induit 21 Aprilis 1647, &c. *Echard. ut sp.*

reconnoissance;

reconnoiſſance ; & ſa reconnoiſſance étoit telle, que quarante-huit ans après ſa Profeſſion, dans une Lettre qu'il écrivoit de Rome à un de ſes amis, il s'expliquoit ainſi : « Je puis dire avec « ſincerité, que l'honneur le plus grand que j'aye eû, c'eſt d'a- « voir été reçu dans la Province, & le Couvent de Toulouſe. « Il y a peu de Cours, où l'on a quelque connoiſſance des Re- « ligions, qui n'ayent une eſtime très-grande de cette Pro- « vince, & particuliérement ici à Rome, où l'on n'en parle « qu'avec éloge. Toute mon application, eſt de ne me pas ren- « dre indigne de l'honneur, que j'ai d'appartenir à une Province « ſi ſainte & ſi ſçavante. Je confeſſe ſincérement que j'en ai reçu « infiniment plus de bien, que je ne ſuis capable d'en avoir de « reconnoiſſance ».

Lettre du 25 Sept. 1696.

Quand le Pere Maſſoulié parloit de la ſorte l'an 1696, il avoit déja donné mille preuves de la ſincérité de ſes ſentimens ; puiſqu'on peut dire que depuis ſon Entrée dans le Cloître, il n'avoit ceſſé de faire honneur à ſon Habit, ſoit par une application continuelle à ſe mettre en état de remplir dignement tous les Emplois ; ſoit par la maniére dont il remplit toujours ceux, qui lui furent confiés. Durant le cours de ſes Etudes, il ne ſe borna point à apprendre préciſément les leçons de ſes Maîtres ; il lût encore les Livres Saints, & quelques Interprétes, les Ecrits de pluſieurs Peres, & les Ouvrages de ſaint Thomas, dont il apprit preſque par cœur toute la Somme de Théologie. Il étudia avec le même ſuccès les Mathématiques, & les Langues ſçavantes, particuliérement la Gréque, & l'Hébraïque : & il ſe rendit ſi habile dans celle-ci, qu'il pût en faire des leçons à ſes Diſciples. Le deſſein du Serviteur de Dieu, en étudiant ou en enſeignant la Langue Sainte, n'étoit pas de faire montre de ſon ſçavoir, mais de ſe mettre lui-même, & de mettre ſes Ecoliers en état de conſulter les ſources Sacrées des Livres Canoniques, & de pouvoir ainſi convaincre plus aiſément l'infidélité des Juifs, ſi l'occaſion s'en préſentoit.

VI. Etude, & progrès dans toutes les Sciences.

La premiére qui ſe préſenta fut, lorſqu'il enſeignoit la Théologie à Avignon, l'an 1659. Il eût avec le Chef de la Synagogue, quelques Conférences particuliéres, ſur les Myſtéres de notre Religion. Il en montra ſi clairement la vérité, par les Textes les plus exprès des Ecritures ; qu'il mit ſon Adverſaire dans la même ſituation, où ſe trouva autrefois le Roy Agrippa, lorſque ne pouvant réſiſter au Diſcours de ſaint Paul, il lui dit : *Il ne s'en faut guére que vous ne me perſuadiez d'être Chrétien.* Le Rabin d'Avignon auroit fait quelque choſe de

VII. Le P. Maſſoulié diſpute avec un Rabin.

Act. des Apôtres, XXVI. 28.

plus que ce simple aveu, s'il n'eût appésanti son cœur, bouché ses oreilles, & fermé ses yeux, de peur d'être forcé de reconnoître des Vérités, & de se rendre à des preuves, ausquelles il ne pouvoit répondre. On assure que ce Rabin, homme d'ailleurs habile, se sentant vivement pressé par notre Théologien, & craignant de paroître vaincu, lui disoit: je ne veux plus entendre vos raisons: je ne veux plus vous écouter: *nolo audire, nolo, nolo.* Parler ainsi, c'étoit déja avouer sa défaite. Mais tel a toujours été le caractére de cette aveugle, & opiniâtre Nation, depuis qu'elle a rejetté la lumiére, en rejettant le Messie.

VIII. Qui demeure vaincu, sans être persuadé.

Les Travaux du Pere Massoulié furent plus utilement employés dans nos Ecoles de Carcassonne, d'Avignon, de Perpignan, & dans le Noviciat Général de Paris; où il fit des leçons de Théologie, avec autant de succès, que de réputation. Non moins à faire avancer ses Ecoliers dans la science des Saints, qu'à leur déveloper avec clarté les principes de saint Thomas, & tout le systême de sa Doctrine, il forma en même tems & de bons Théologiens, & de parfaits Religieux. Les fruits, qu'il avoit déja faits dans cet Emploi, n'étoient donc point petits; & on en devoit espérer de plus grands. Cependant son attrait pour la vie cachée lui fit accepter avec plaisir la charge de Maître de Novices: & ce fut une nouvelle source de bénédictions, non-seulement pour la Communauté de saint Germain, mais aussi pour les différentes Provinces, qui envoyoient leurs jeunes Religieux, dans ce Sanctuaire, pour y être élevés par un homme si zélé, & si intérieur, aussi capable de les édifier par la sainteté de ses éxemples, que de les instruire solidement par ses Discours. « Souvenez-vous, leur disoit-il, » que vous êtes des Enfans de saint Dominique, destinés par » votre Vocation, à communiquer au Public ce que vous au» rez appris dans l'Oraison: que Dieu vous a mis dans son » Eglise pour être les Prédicateurs de l'Evangile: que vous ren» drez un compte rigoureux au Pere de Famille, si vous abu» sez des talens, qui vous rendent capables de travailler uti» lement dans sa Vigne: & que votre ministére sera sans fruit, » si par l'odeur de vos Vertus, vous n'attirez au Service, & à » l'amour de Dieu, les Peuples à qui vous annoncerez les Vé» rités de la Religion ».

IX. Application à former les jeunes Religieux à la Piété.

X. Utile Emploi du tems.

La vigilance du Pere Massoulié à former ses Eléves; & son assiduité, soit à la Priére, ou à tous les éxercices de la Communauté, occupoient presque tous ses momens pendant le jour. Mais il sçavoit s'en ménager durant la nuit, pour continuer

toujours ses Lectures de l'Ecriture, & des Livres des Peres, surtout de saint Thomas. C'est à ces veilles que nous devons le commencement des Ouvrages Théologiques, & des Traités de Piété: qu'il ne publia que dans la suite, mais dont il forma dès lors tout le plan. Outre plusieurs autres Sçavans de Paris, qui étoient en liaison avec lui, il aimoit à se communiquer à trois excellens Religieux (Vincent Baron, Vincent de Barjac, & Vincent Contenson) qui se trouvoient en même tems dans notre Noviciat Général. Il y avoit déja neuf ans que le Pere Massoulié édifioit cette Maison, lorsque l'obéissance le rapella à celle de Toulouse, pour lui confier le soin de nos Ecoles. Il recommença donc à faire des Leçons de Théologie; & il se rendit encore utile aux Fidéles, par la Prédication, & la Direction. Les personnes de l'un & de l'autre sexe, qui se mirent sous la conduite d'un Directeur si expérimenté (& il y en eût beaucoup surtout parmi les Gens de Qualité) apprirent de lui à servir Dieu en esprit & en vérité.

XI. Sage direction.

Tandis qu'il s'occupoit ainsi à faire valoir ses talens, pour la sanctification de plusieurs, une Chaire de Théologie vint à vaquer dans l'Université de Toulouse, par la mort du Célébre Antonin Reginald, Docteur Dominicain, & premier Professeur Royal, décédé le 12 Avril 1676. Les Supérieurs de l'Ordre ayant d'abord choisi le Pere Massoulié, pour disputer la Chaire vacante, la Ville, & l'Université de Toulouse, en témoignérent d'autant plus de joye, que le mérite connu du Sujet, & sa rare Erudition sembloient répondre du succès. Ceux qui devoient entrer en lice avec lui, furent peut-être les seuls qui parurent mortifiés de ce choix: plus ils estimoient notre Théologien, plus ils craignoient de l'avoir pour Adversaire dans la Dispute. Il s'y prépara moins par l'Etude, que par la Priére: il fit ses Preleçons avec un applaudissement général: & lorsque le tems fut arrivé, auquel, selon l'usage, le Parlement, & l'Université de Toulouse donnent la matiére des Théses, c'est-à-dire, quelques points tirés des Livres du Maître des Sentences; le Pere Massoulié, sans se renfermer dans des bornes si étroites, ajouta à ces articles, toute l'Ecriture Sainte, toute la Somme de saint Thomas, & les quatres Livres entiers du Maître des Sentences. Par là il s'engageoit d'expliquer toutes les difficultés, qu'on peut former contre les Livres Saints; de soutenir comme vray, & Orthodoxe, tout ce que le Docteur Angélique enseigne dans sa Somme; & de défendre, à quelques opinions près) tout ce que le Maître des Sentences

XII. Dispute pour une Chaire de Théologie dans l'Université de Toulouse.

avance dans ses Livres : sujet immense, qui réveilla l'attention de tous les Sçavans ; & qui étonna ses Compétiteurs, quoique la plûpart fussent d'un mérite fort distingué.

Cependant ils ne se déconcertérent point ; & une noble émulation leur fit faire les plus grands efforts ( il faut avoir été présent à ces sortes de Disputes, pour comprendre à quel travail d'esprit, de Sçavans Théologiens se condamnent eux-mêmes, autant par intérêt, que par le désir de vaincre, ou par la crainte d'être vaincus ). Ceux-ci employérent tout ce qu'ils avoient de vivacité, de pénétration, ou de subtilité, pour sortir avec honneur de ce combat Littéraire. Le Pere Massoulié fut attaqué avec force, & même avec adresse ; on lui proposa les argumens les plus forts, les questions les plus difficiles & les plus embarrassantes. Mais tout cela, de leur propre aveu, ne servit qu'à faire mieux connoître la supériorité du Sçavant Disciple de saint Thomas. Il répondit à tout avec tant de justesse & de précision ; il expliqua avec tant de netteté, & de solidité, toutes les difficultés proposées ; que toute l'Assemblée dans une espéce d'étonnement, ne se lassoit pas de louer la beauté de son génie, & l'étendue de son Erudition. Quand il se taisoit, on attendoit avec impatience qu'il parlât ; quand il parloit, on le regardoit attentivement pour l'admirer ; & quand il s'étendoit dans ces Discours, on mettoit le doigt sur la bouche, pour l'écouter. Mais quoiqu'il parut avoir trouvé la clé de la Science, sa modestie prévenoit autant en sa faveur, que son sçavoir même.

XIII. Succès, & applaudissement général.

Le Pere Massoulié soutint matin & soir la Dispute, pendant trois jours consécutifs, & le succès fut toujours le même. Tous ses Compétiteurs, après avoir rempli leur devoir essentiel, n'eurent à son égard que des maniéres officieuses. Un seul, qui n'avoit pû se distinguer par un autre endroit, s'avisa d'argumenter en Grec ; soit pour faire parade de son sçavoir ; soit dans le dessein d'embarrasser le Soûtenant, à qui il pensoit que cette Langue étoit inconnue. Il fut bien-tôt détrompé, & plus surpris encore de voir le Pere Massoulié lui répondre d'abord en Hébreu ; & donner ensuite en Latin la solution de l'argument, qui avoit été proposé en Grec.

XIV. Un jeune Théologien, pour embarrasser le Pere Massoulié, argumente en Grec. On lui répond en Hébreu.

Ce fut en ce même-tems, que notre Théologien publia son premier Ouvrage, touchant les pratiques de la vie Spirituelle. Comme c'étoit le fruit de ses Réfléxions sur les maximes du Docteur Angélique, il a aussi intitulé son Traité : *Méditations de saint Thomas*. Et c'est à l'occasion de cet Ecrit, que M. Dupin a dit : « Tout le monde sçait que saint Thomas a été sub-

XV. Premier Ouvrage du Pere Massoulié.

til Théologien ; mais il y a peu de personnes, qui le regardent comme un mystique. Cependant ses Opuscules sont pleins de pensées, de spiritualité, aussi-bien que ses Commentaires sur saint Paul, sur les Œuvres attribuées à saint Denis, & sur le Cantique des Cantiques. Le Pere Massoulié l'ayant connu, par une lecture assez longue des Ouvrages du saint Docteur, en a recueilli un grand nombre de Remarques, sur les pratiques les plus ordinaires de la Vie spirituelle. Il les a ensuite mises en forme de Méditation pour les éxercices des Retraites de dix jours ; & les a fait imprimer à Toulouse en 1678. Ce Livre (qui a eu quatre Editions) contient non seulement trente Méditations sur les Vies Purgative, Illuminative & Unitive, mais encore des Réflexions sur ces états ; & un Traité des Vertus, dans lequel les Actes des principales Vertus sont expliqués en particulier ».

XVI. Il est élû Provincial de la Province de Toulouse.

Ce premier Ouvrage du Pere Massoulié, auroit été bientôt suivi de plusieurs autres, si on eût laissé à l'Auteur la liberté de suivre tout son penchant, pour l'Etude, la Retraite & la Priére. Mais on lui connoissoit d'autres talens ; & on voulut les mettre à profit, en le chargeant de la conduite de ses Freres, malgré sa modestie, & son éloignement de tout ce qu'on apelle Supériorité. Dans le Chapitre assemblé à Carcassonne, le 22 d'Avril 1679, le Pere Massoulié, quoiqu'absent, fut élu Supérieur de toute la Province de Toulouse : & son Election, qui n'affligea que lui seul, fut confirmée par le Général ; sur l'esprit duquel ni les priéres, ni les vives instances du Provincial élu ne firent aucune impression. Obligé de plier sous les Loix de l'obéissance, il ne pensa plus qu'à remplir éxactement tous les devoirs d'un vigilant Pasteur. On ne sçauroit marquer en détail tous les avantages, que ses soins, sa prudence, ses beaux exemples, & ses sages Réglemens procurérent à la Province. Il suffit de dire, qu'aimé, estimé, respecté de tous les Religieux, il perfectionna parmi eux la Vie réguliére, y entretint toujours la paix, l'esprit d'Oraison, & le zéle pour la Doctrine de saint Thomas ; donna une nouvelle vigueur aux Etudes, & une plus grande émulation aux Etudians ; alla au devant des abus, qui pouvoient s'introduire, ou retrancha ceux qui s'étoient insensiblement glissés ; & remédia à divers accidens survenus dans quelques maisons ; & favorisa toujours le zéle des Religieux, qui consacroient leurs talens au service du Prochain & de l'Eglise. Pendant son gouvernement, il eût des contre-tems fâcheux à

XVII. Fruits de son Gouvernement.

essuyer, & des affaires délicates à ménager. Mais dans les circonstances les plus critiques, la sagesse du Serviteur de Dieu le mit au-dessus des événemens; ou lui fournit des moyens, pour écarter une partie du mal, qu'on pouvoit appréhender.

XVIII. Il est fait Prieur du Noviciat Général de Paris.

La satisfaction du Pere Massoulié eut été parfaite, si ayant heureusement fini sa quatriéme année de Provincialat, il avoit pû jouir du loisir de la retraite, dans laquelle il s'étoit d'abord renfermé, mais il en fût bientôt après retiré par le Général de l'Ordre, Antoine de Monroy, qui le nomma Prieur du Noviciat Général de Paris, l'an 1684. La régularité, & la ferveur de cette Communauté, où le Pere Massoulié avoit laissé autrefois l'odeur de ses Vertus, étoient toujours les mêmes; mais sa pauvreté étoit extrême. Le zélé Supérieur ne se découragea point; & le Seigneur bénit sa confiance, en le mettant en état de fournir à tous les besoins de ses Religieux; d'acquitter plusieurs dettes; & d'avancer même l'Edifice déja commencé. Il procura depuis de semblables avantages à nos Couvens, & Monastéres d'Alsace, où il fut envoyé en qualité de Visiteur, ou de Commissaire du Pere Général. Les derniéres Guerres avoient désolé la plûpart de ces Maisons: où le spirituel se trouvoit assez dérangé, & le temporel presqu'entiérement ruiné. C'étoit à la prudence du Pere Visiteur à trouver les moyens de réparer ces différentes pertes. Il y travailloit avec beaucoup d'application, lorsque le Pere Cloche, qui avoit succédé à Monroy, l'apella à Rome, & le fit son Assistant, pour les affaires des Couvens de France.

XIX. Visiteur de nos Couvens d'Alsace.

XX. Et Assistant du Pere Général.

XXI. Dans quelle estime il est à Rome.

Quoique M. Dupin mette ceci en 1686, & un autre Ecrivain en 1689; nous pensons avec le Pere Echard, que ce fut au mois de Septembre 1687, que le Pere Massoulié partit de Paris, pour se rendre à Rome, où il a vécu encore vingt-huit ans, toujours occupé du travail, de la Priére & de l'Etude; recherché & chéri des Sçavans; estimé du Sacré Collége, honoré de la confiance de quatre Papes; & consulté sur les matiéres de la Religion, qui furent traitées de son tems, devant le Siége Apostolique (1).

(1) A Magistro Ordinis, F. Antonio de Monroy, Noviciatûs Generalis Parisiensis Prior institutus est anno 1684, à quo tamen Officio importunis precibus ultimo triennii anno 1687 mense Martio exoneratus, datus continuò fuit super omnes Alsatiæ Conventus Regis Christianissimi ditioni subjectos Commissarius, ut aiunt, & Visitator Generalis. Hinc à Magistro Ordinis, F. Antonino Cloche, Romam accitus, ab eodem in partem laborum, ac regiminis, & ut dicunt, Socius pro Galliis mox delectus & assumptus: quod accidit ejusdem anni mense Septembri. Mirum autem quantùm in Urbe Orbis Christiani capite claruerit, quanti habitus ab eruditis omnibus, ab universo Cardinalium Cœtu, à Summis Pontificibus, qui eo vivo clavum Ecclesiæ tenuerunt, &c. *Echard. ut sup.*

XXII. Il publie son grand Ouvrage : *D. Thomas sui Interpres.*

Parmi une foule d'autres occupations, le Pere Massoulié mit la derniére main à un excellent Ouvrage Théologique, qu'il méditoit depuis long-tems, & qu'il fit imprimer à Rome l'an 1692, avec ce Titre : *saint Thomas Interpréte de soi-même, touchant la Motion Divine, & la Liberté créée.* Il falloit avoir lû avec les Lumiéres du Pere Massoulié, tous les Ecrits du saint Docteur, & les posséder dans la perfection ; pour donner une idée aussi claire de toute la suite de sa Doctrine ; concilier les différens Textes ; & expliquer avec tant de netteté, tout ce qui pouvoit paroître difficile, ou obscur. Ce Sçavant Ouvrage en augmentant le nombre des Disciples de saint Thomas, augmenta aussi la réputation de notre Auteur.

XXIII. Il est mis dans une Congrégation où on travaille à une Réforme.

Le Pape Innocent XI l'avoit déja employé, dans l'Examen de la Doctrine de Michel Molinos, ou de ses Disciples: & le Pape Innocent XII ayant établi une Congrégation générale, ou extraordinaire, pour remédier au relâchement qui s'étoit introduit dans presque tous les Ordres Religieux, Sa Sainteté voulut que le Pere Massoulié, déja déclaré Consulteur du saint Office, fût de cette Congrégation ; & que de concert avec plusieurs autres grands Hommes, choisis pour cela, il travaillât à cette affaire, aussi importante que difficile. Cette Congrégation fut établie l'an 1694 ; l'année suivante, la Cour de Rome donna une autre marque publique du cas, qu'elle faisoit des lumiéres, & de la capacité de notre Théologien.

XXIV. Le Pape l'envoye à Florence, pour travailler à la Conversion d'un célébre Rabin.

Le Grand Duc de Toscane, souhaitant avec ardeur la Conversion d'un fameux Rabin, qui se trouvoit pour lors à Florence ; après avoir inutilement tenté plusieurs voyes, s'étoit enfin adressé au Pape, pour lui demander un homme assez habile dans la Théologie, surtout dans l'intelligence de l'Ecriture Sainte, & de la Langue Hébraïque, pour convaincre ce Rabin, considéré dans tout le Pays, comme le Maître ou le premier Docteur de sa Nation. La Congrégation des Cardinaux, apellée *de la Propagande*, chargée de ce choix par Sa Sainteté, jetta d'abord les yeux sur le Pere Massoulié. Innocent XII, très satisfait du choix, fit apeller ce Théologien, l'exhorta à entreprendre avec confiance une œuvre, qui regardoit la Gloire de Dieu, l'honneur de la Religion, & le salut de plusieurs Ames : car on ne doutoit pas que la Conversion d'un Rabin de grande réputation ne fût suivie de quelques autres. Le Pere Massoulié aussi modeste que sçavant, pria le saint Pere de vouloir donner cette Commission à quelque Docteur plus capable que lui. Mais Sa Sainteté, sans écouter ses excuses, lui donna sa Bénédiction,

LIVRE XL.

ANTONIN MASSOULIÉ.

& le fit partir, avec un autre Religieux de la Minerve, Prédicateur ordinaire des Juifs à Rome. Ils arrivérent à Florence dans le mois de Juin 1695. Bien loin d'accepter l'appartement que le Grand Duc lui offrit dans son Palais, le Pere Massoulié ne voulut pas même permettre qu'on le traitât avec quelque distinction, dans le Couvent de saint Marc, où il alla se loger.

XXV. Obstacles à vaincre.

Dans les premiéres Conférences, qu'il eut avec le Rabin, qu'on vouloit attirer au Christianisme, il comprit qu'il avoit affaire à un homme enflé de son sçavoir, incirconcis de cœur, & d'oreilles; & qui n'étoit point insensible aux flateuses promesses, que lui faisoient les Juifs de Florence & de Livourne, pour le retenir dans la Synagogue. Ce Juif avoit d'ailleurs deux enfans fort attachés au Judaïsme; & il craignoit qu'ils ne fussent maltraités par ses Confréres, s'il abandonnoit leur Religion. Ces différens obstacles firent sentir au Pere Massoulié toute la difficulté de l'entreprise; mais sans lui faire perdre l'espérance du succès. Il ne l'attendoit ce succès, que de la Grace de JESUS-CHRIST : il fit pour cela de ferventes priéres, & pratiqua de rigoureuses pénitences. Quelque grand que fût l'entêtement du Rabin; c'étoit déja un bien, qu'il ne refusât pas d'écouter tout ce qu'on avoit à lui proposer; & qu'il fût capable de le comprendre. Notre Théologien, après avoir montré dans la personne de JESUS-CHRIST, tous les caractéres du Messie, donna une idée juste & précise de sa Religion; & répondit avec la même solidité à toutes les objections, que faisoit son Adversaire contre la Divinité, la Sainteté, & la Vérité de la Religion Chrétienne. Soit dans ses Argumens, soit dans ses Réponses, le Pere Massoulié s'appuyoit toujours, non-seulement sur les Textes formels des Livres Canoniques; mais aussi sur divers Passages du Thalmud, Livre trop autorisé parmi les Juifs, pour n'être point respecté par un Rabin. Celui-ci se soutint quelque tems, tâchant d'eluder par ses subtilités, les raisons les plus pressantes. Mais l'habile Théologien le pressoit toujours plus vivement; plus d'une fois il le fit tomber en contradiction avec lui-même; & le réduisit à faire divers aveux, dont il sçut bien profiter, pour l'obliger de reconnoître la vanité, & la superstition du Judaïsme moderne. Enfin la Grace répandant la lumiére dans son esprit, il montra désormais un cœur docile; il déclara qu'il étoit déja Chrétien par la Foi, & demanda avec humilité le Baptême. Pour preuve de la sincérité de sa demande, il reçut avec joie, & baisa avec

Relation envoyée de Florence l'An 1709.

XXVI. Le Rabin ne refuse point la Dispute.

XXVII. Il demande le Baptême.

avec respect, l'Image du Crucifix, que le Pere Massoulié lui présenta.

LIVRE XL.

ANTONIN MASSOULIÉ.

Il profita aussi de toutes les Instructions, que ce Pere continua à lui donner, soit pour le fortifier dans la Foi; soit aussi pour régler ses Mœurs; & le préparer ainsi à recevoir le Baptême; dont la Cérémonie fut fixée au 15 d'Août. Comme une multitude presqu'infinie de peuple souhaitoit y assister, on choisit pour cela l'Eglise Cathédrale de Florence; où le Pere Massoulié, accompagné du Prieur de Saint Marc, conduisit son Catécumene; le Grand Duc, suivi de toute sa Cour, s'y rendit en même tems. Ce Prince fit les Fonctions de Parrein; & l'Archevêque de Florence administra le Sacrement. La modestie, & la piété du nouveau Chrétien augmentérent la joye publique, qui fut très-grande. Celle du Grand Duc parut par ses Libéralités: & le Pape Innocent XII, non content de faire témoigner sa satisfaction au Pere Massoulié, par une Lettre du 18 Août 1695; il en écrivit à tous ses Nonces dans les Cours des Princes Catholiques, leur marquant de publier cette Conversion, comme une chose très-glorieuse à l'Eglise, & qui pouvoit avoir de très-heureuses suites. Cependant tous les Juifs d'Italie étoient dans la consternation. La honte, ou le dépit, d'avoir perdu un homme, qu'ils avoient long-tems regardé comme leur Oracle, leur inspira la folle pensée de faire courir le bruit qu'il étoit revenu à eux. Il est pourtant certain que le nouveau Chrétien se montra toujours ferme dans la profession, & dans les pratiques de la Religion, qu'il venoit d'embrasser.

XXVIII. Qu'il reçoit des mains de l'Archevêque de Florence, en présence d'un Peuple infini.

La capacité du Pere Massoulié avoit paru dans les Conférences, ou les Disputes, qu'il avoit eues avec lui; & sa prudence, dans la maniére, dont il avoit conduit cette affaire. On n'admira pas moins sa modestie dans le refus constant d'un Evêché, auquel le Grand Duc le nomma, pendant qu'il étoit encore à Florence. Ce Prince, sous prétexte de reconnoître son mérite, ne pensoit qu'à le retenir dans ses Etats: mais toutes ses instances furent inutiles. Un magnifique Reliquaire, qui renfermoit un bras de saint Guillaume, Duc d'Aquitaine, fut la seule chose, que le Pere Massoulié voulut accepter; il envoya depuis ce Présent à son Couvent de Toulouse; & ayant consenti que son Compagnon (*) fut pourvu de l'Evêché, qui lui étoit offert, il alla reprendre ses occupations ordinaires, dans le Couvent de la Minerve. Tous les Religieux, toutes les Maisons de l'Ordre, surtout celles de la Province de Toulouse,

XXIX. Le P. Massoulié refuse constamment un Evêché; qui est donné à son Compagnon.

(*) Grégoire Compagni Romain. Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 455.

qui se conservoient dans un esprit de ferveur, & de régularité, trouvérent en lui un Protecteur, & un Ami, toujours porté à les servir dans les occasions. Mais des affaires plus importantes, parce qu'elles regardoient plus immédiatement le bien général de la Religion, & de l'Eglise, vinrent bientôt partager les attentions de notre Théologien.

Après la condamnation si solennelle du Quiétisme, par la Bulle du Pape Innocent XI, dont nous avons parlé ailleurs, on étoit fondé à regarder cette Secte comme abattue; & on n'auroit point dû s'attendre que des Hommes de réputation, & des Catholiques entreprissent jamais de remettre en honneur des Erreurs si justement proscrites. Cependant dès l'an 1697, il parut dans ce Royaume un Livre; qui, par la pureté du style, & le mérite distingué de son Auteur, étoit très-propre à rétablir un Quiétisme mitigé, plus épuré, & par-là, peut-être plus dangereux. Ce Livre fut d'abord attaqué avec force par plusieurs Sçavans Evêques de l'Eglise de France; & déféré par l'Auteur même au Jugement de Sa Sainteté. Pour procéder à cet Examen, le Pape Innocent XII établit une Congrégation de Cardinaux, & de Théologiens: parmi lesquels le Pere Massoulié fut compris. On ne pouvoit guéres choisir de Docteur plus éclairé, & en même tems plus expérimenté, ou plus capable d'éclaircir sçavanment ces Matiéres. Cela parut dans toutes les Assemblées, où il eut occasion de parler. Incapable d'ailleurs de suivre des impressions étrangéres, de dissimuler, ou de trahir la Vérité, par aucune considération humaine, il traita ce Sujet avec une justesse, & une précision, qui répandirent de grandes lumiéres, sur des Questions, que les nouveaux Mystiques proposoient avec tant d'art, & de subtilité, qu'il n'étoit point facile de démêler le vrai d'avec le faux, le certain, ou le sûr d'avec le suspect, & le dangereux.

XXX. Le Livre *des Maximes des Saints* examiné.

Le Livre, examiné avec soin selon toute la rigueur Théologique, fut condamné par le Pape: & l'illustre Auteur, soumis au Jugement du Saint Siége, publia lui-même la condamnation de ses Maximes, avec une humilité, qui a eû peu d'éxemples, & qui édifia toute l'Eglise. Mais il étoit toujours à craindre, que les Fidéles, faute d'Instruction, ne donnassent dans l'un ou l'autre des deux écueils; ou de se laisser séduire par les Maximes des Quiétistes, répandues dans un grand nombre de Livres; ou d'abandonner un éxercice aussi utile, & aussi saint, que celui de l'Oraison, par la crainte de tomber dans des Erreurs déja condamnées. Ces considérations enga-

XXXI. Et condamné à Rome.

XXXII. Le P. Massoulié, publie son Traité de la véritable Oraison.

gérent le Pere Massoulié à expliquer solidement ces Matiéres, par les principes de Saint Thomas. Et tel est le sujet des deux Traités, écrits en notre Langue, & imprimés à Paris l'an 1699, & 1703. Le premier est intitulé : *Traité de la véritable Oraison ; où les Erreurs des Quiétistes sont réfutées, & les Maximes des Saints sur la Vie Intérieure, sont expliquées selon les principes de Saint Thomas.*

XXXIII. Paroles de l'Auteur.

XXXIV. Epître Dédicatoire.

« J'avois eû occasion, dit notre Auteur, d'examiner cette « Matiére de l'Oraison, & d'en faire une Etude particuliére : « & il me paroissoit qu'il étoit à craindre que la condamna- « tion si solennelle, qu'on venoit de faire du Quiétisme, ne « fût une occasion à plusieurs de quitter ce saint Exercice, « faute de bien distinguer ce qui se passe dans l'ame, lorsqu'a- « pliquant doucement la volonté aux Vérités Divines, sans « beaucoup raisonner, elle goûte un véritable & saint repos ; « & ce qui lui arrive, lorsque, sans produire aucun Acte, elle « s'abandonne à une oisiveté vicieuse, & sujette à l'illusion. « J'avois fait sur cela diverses remarques, pour m'en servir « dans les occasions qui se présentoient de parler sur ce sujet « & d'en dire mon sentiment. Depuis, on m'a engagé à les « mettre en ordre, & à en composer ce petit Ouvrage.... Je « me suis attaché pour cela à la Doctrine de saint Thomas ; « qui, ayant excellé aussi-bien dans la piété, que dans la scien- « ce, n'est pas un Guide moins sûr en cette Matiére, que dans « les autres points de la Théologie, & de la Morale Chré- « tienne. J'ai évité de me servir de la plûpart des termes, qui « sont en usage parmi les Auteurs Mystiques ; parce qu'ils sont « souvent obscurs ; & que mon dessein étoit de me rendre in- « telligible à tous.

XXXV. Avertissement.

« Les Peres de l'Eglise ( continue le Pere Massoulié ) ont « été bien plus réservés après que les Hérésies ont été dé- « couvertes, qu'ils n'étoient auparavant. Certaines expressions « dont ils s'étoient servis, sans difficulté dans un tems, ils les « ont rejettées, ou modifiées dans un autre.... Saint Jérôme « nous apprend qu'avant qu'Arrius (ce Démon du Midi) parut, « les Peres, & les Auteurs Ecclésiastiques, usoient de moins « de précautions, & se servoient, fort innocemment de plu- « sieurs termes, dont on ne se servit plus dans la suite, après « que cet Hérésiarque eut corrompu la pureté de la Foi.... « La même chose est arrivée à l'égard de la Théologie Mys- « tique, de l'Oraison, & de la Contemplation. Ceux qui en « écrivoient autrefois pouvoient sans danger, se servir de cer- «

LIVRE XL.

ANTONIN MASSOULIÉ.

» tains termes, qui étoient propres à donner quelque idée de » tout ce qui se passe, dans cet état d'union intime de l'ame » avec Dieu : & ils pouvoient les employer avec d'autant plus » de liberté, que les Peres de l'Eglise.... s'en étoient servis.

« Mais la malice de l'homme ayant perverti ces pratiques » innocentes; la corruption s'étant glissée, & cachée sous le » voile de l'Oraison; & l'oisiveté ayant pris la place du véri- » table repos de l'ame, il est maintenant nécessaire de faire » voir les choses à découvert, autant qu'il est possible, pour » détromper les uns, & pour affermir les autres dans le chemin » du Ciel. Comme les personnes d'une véritable piété mar- » chent toujours avec crainte, & avec une grande défiance » d'elles-mêmes, il semble qu'après ce qui vient d'arriver, » elles auroient quelque sujet d'augmenter leur appréhension, » si l'on ne s'expliquoit pas plus clairement en ces Matiéres » douteuses; & si l'on ne dévelopoit le sens Catholique, que » l'on doit entendre sous ces termes, qui sont devenus équi- » voques, par le mauvais usage, qu'on en a fait.

« C'est ce que nous avons résolu de faire dans ce petit Ou- » vrage; où nous parlerons selon toutes les régles de la plus » éxacte Théologie; & nous découvrirons quelques Erreurs, » qu'on a voulu cacher sous le manteau d'une plus parfaite dé- » votion. Cette explication, comme je l'espére, mettra pre- » miérement les ames, dans une grande paix, & dissipera tou- » tes leurs craintes, puisqu'on leur montrera clairement les » écueils, qu'elles doivent éviter; & qu'on leur fera voir le » chemin assuré, dans lequel elles pourront entrer, & courir » sans aucun danger. On pourra aussi connoître, par tout ce » que nous avancerons, que si l'on trouve dans les Livres des » Peres, ou des Saints, quelques maniéres de parler, dont » les Contemplatifs oiseux ont voulu corrompre le sens, on » ne doit pas pour cela, selon la remarque de saint Thomas, » *les mépriser, ou les rejetter, mais on les doit expliquer avec* » *respect* ».

XXXVI. Analyse de son Ouvrage.

Notre sçavant Auteur remplit parfaitement l'idée qu'il a voulu donner, & toutes les promesses qu'il a faites. Son Traité est divisé en trois Parties. Dans la premiére, le Pere Massoulié nous découvre tous les écueils, où on peut tomber dans l'Oraison; & détruit les pernicieuses Maximes des nouveaux Mystiques, ou les Erreurs des Quiétistes, qu'il réduit à onze. Il explique en quel sens les SS. Peres ont dit quelquefois, qu'il y a une Oraison de repos, & de quiétude : & après avoir mon-

tré que c'est une erreur, de vouloir être indifférent pour la pratique des Vertus, pour la possession, ou la privation de Dieu; il enseigne de quelle maniére on doit se comporter quand on est attaqué de pensées de désespoir. Dans la seconde Partie, il donne des Maximes pour faire l'Oraison; il fait voir qu'elle consiste plus dans l'amour que dans la connoissance; & que le saint Amour est la source des plus grandes Lumiéres. La troisiéme partie contient plusieurs importans Avis sur la pratique de l'Oraison, & des exemples de différentes sortes d'Oraison. En finissant tout ce Traité, le Pere Massoulié soutient que la véritable Oraison, est inséparable de la mortification des sens, & qu'il est impossible qu'un homme goûte d'avance les délices du Ciel, s'il ne se prive volontairement des consolations de la Terre.

« C'est sur le même principe, ajoûte-t-il, qu'on peut assurer, que le véritable caractére du Quiétisme, est l'éloignement « des mortifications du corps, & des Exercices de la Péniten- « ce: & l'on peut avancer sans danger de se tromper, non-seu- « lement qu'une ame qui a de l'horreur pour la mortification, « mais que celle même, qui ne sent pas un grand désir de la prati- « quer, autant qu'il lui est possible, selon les régles de la pru- « dence Chrétienne, n'a pas encore commencé d'entrer dans le « chemin de la véritable vertu. Que si dans son Oraison, elle se « trouve en repos, par la cessation des opérations de l'entende- « ment, & de la volonté, elle doit croire que son Exercice n'est « qu'une grande perte de tems: & si elle y ressent quelque goût « extraordinaire, ce ne peut être qu'un appas du Démon qui « la trompe ». XIII. Part. pag. 559

XXXVII. Traité de l'Amour de Dieu.

Le Pere Massoulié n'en demeura point là. Il composoit en même tems (mais différentes Occupations ne lui permirent de publier que quelques années après) un autre Ouvrage, intitulé: *Traité de l'Amour de Dieu; où la nature, la pureté, & la perfection de la Charité sont expliquées selon les principes des Peres, surtout de saint Thomas.*

XXXVIII. Epître Dédicatoire.

« Cette Matiére, dit l'Auteur, n'est pas moins importante « que celle de l'Oraison, puisqu'il s'agit d'établir le fondement « de la Piété Chrétienne; sans lequel toutes les autres vertus, « & l'Oraison même nous feroient inutiles. Il est même d'au- « tant plus nécessaire d'expliquer les difficultés qui s'y rencon- « trent, que nous sommes en un tems, où des personnes en « voulant porter les ames à une plus grande perfection, don- « nent une idée de l'Amour de Dieu, qui n'est propre, qu'à «

XXXIX. Réflexions de l'Auteur.

» en éloigner les Fidéles, & à éteindre en eux la véritable piété.
» On prétend que plus cet Amour de Dieu est pur, plus il doit
» éloigner une ame de tout autre motif, & bannir tout désir de
» béatitude : on va jusqu'à dire, que quand on est arrivé à cet
» état de pur amour, on doit être indifférent pour toutes cho-
» ses, & même pour son propre salut. Cependant rien n'est
» plus à craindre pour un Chrétien, que cette indifférence :
» car si les Divines Ecritures, les Saints Peres, & la raison
» même nous enseignent qu'il faut avoir comme une faim, &
» une soif de la Justice ; si l'amour tend nécessairement à la
» possession de son objet ; si toutes les Créatures se portent avec
» ardeur, autant qu'elles en sont capables, à leur derniére fin :
» peut-on concevoir rien de plus opposé au vrai Amour, que
» l'indifférence pour la possession du Souverain Bien, en quoi
» consiste notre Salut » ?

XL. Sous un voile de perfection, divers Hérétiques ont caché leur venin.

Dans son avertissement, le Pere Massoulié remarque, que plusieurs anciennes, & nouvelles hérésies ont caché leur venin, sous un voile de perfection, & de pureté d'amour. Tels ont été les *Gnostiques*, les *Cathares* ou *Novatiens*, les *Apostoliques*, les *Massaliens* ou les *Prians*. Ils ne vouloient faire autre chose que prier : ils se croyoient les seuls spirituels, & ils apelloient charnels tous les autres Chrétiens. Mais sous ce prétexte de Spiritualité & d'Oraison continuelle, ils se dispensoient des Jeûnes, & des autres Exercices de Piété : ils s'abandonnoient à de très-grands déreglemens ; & ils enseignoient que la Priére étoit une pleine expiation des péchés, le plus grand de tous les Sacremens, & de tous les Sacrifices. Les *Beguars*, condamnés dans le Concile de Vienne, ne promettoient rien moins qu'une perfection consommée, qui les rendoit impécables. Ils prétendoient que les vertus ne devoient être pratiquées que par les imparfaits ; & en dispensant leurs parfaits de tout Exercice de Piété & de Pénitence, ils leur permettoient de suivre sans crainte toutes leurs passions : parce, disoient-ils, que dans cet état de perfection, la sensualité étant domptée & entiérement soumise à la raison, on ne pouvoit pécher en accordant au corps tout ce qu'il désiroit. Les Disciples de Michel Molinos se sont depuis accommodés de cette Doctrine.

XLI. Il y a toujours eû de véritables Mystiques.

Notre Auteur avoue néanmoins, qu'il y a eû dans tous les Siécles, de véritables Mystiques, dont la vie a été non-seulement sans reproche, mais aussi très-sainte. Des hommes spirituels, qui ont donné d'excellentes régles de toutes les Vertus Chrétiennes. Mais on peut, dit-il, se plaindre d'eux, de ce que

le désir de donner une grande idée de la perfection, & du pur amour, les a poussés au-delà des bornes, qu'ils devoient garder en écrivant sur cette matiére. Ils se sont servis de plusieurs expressions extraordinaires, & peu intelligibles par leur trop grande sublimité. On ne doit point être surpris, que les Mystiques ayent des termes, & des expressions, qui sont propres à cette espéce de Théologie. Tous les Arts, & toutes les Sciences ont leurs maniéres de parler, tantôt propres, & tantôt figurées. Il est pourtant vrai, que quelques Mystiques ont trop abusé de cette liberté. Ils ont voulu expliquer ce qui se passe de plus secret, ou de plus extraordinaire, dans la communication des Ames avec Dieu; & ne trouvant pas des expressions assez naturelles, ils se sont formé un langage, où il faut avouer que souvent l'on n'entend rien; on ne sçait s'ils s'entendent eux-mêmes.

XLII. Dont néanmoins quelques-uns ont outré les termes.

« Saint Thomas, continue le Pere Massoulié, n'a jamais employé des termes si obscurs; quoiqu'il ait senti & expérimenté tout ce qu'il y a de plus grand, & de plus relevé dans la Vie Contemplative: car il entroit en extase, presque toutes les fois qu'il se mettoit en Oraison. Il a traité des dons du saint Esprit, du don de Prophétie, de l'extase, du ravissement, des Graces gratuitement données, de la Vie Contemplative. Il a parlé universellement de toutes les régles & de tous les Priviléges, qui peuvent former, ou qui ont coutume d'accompagner, une sainteté consommée: mais par tout il s'est expliqué d'une maniére très-intelligible, & en des termes les plus communs: ses expressions ne laissent aucune obscurité.

XLIII. Conduite différente de saint Thomas.

« Nous suivrons cette même régle, ce qui nous sera d'autant plus aisé, que c'est par les principes de ce saint Docteur, que nous expliquerons toutes les difficultés, dont nous aurons à parler... Une autre raison nous obligera encore à nous expliquer selon toute la rigueur de la Théologie: c'est qu'en traitant de la nature, & de la pureté de l'Amour, il y a de très-grandes difficultés, & des principes, qu'il est très-mal-aisé d'unir ensemble. Tout le monde s'accorde d'une part, que l'Amour ne peut être que d'un bien, qui nous est convenable; puisque le bien est l'unique objet de la volonté, au-de-là du quel elle ne se peut porter. Personne ne nie d'un autre côté, que les Loix de l'amitié ne nous obligent d'aimer un ami pour lui-même, sans nul intérêt, sans nul retour sur nous-mêmes. Quel moyen d'accorder ces deux choses, qui semblent si opposées? Ne pouvoir aimer Dieu que comme notre Sou-

XLIV. Il faut parler avec précision en cette matiére.

LIVRE XL.

ANTONIN MASSOULIÉ.

» verain Bien, & néanmoins être obligé de l'aimer pour lui-» même... Nous employerons toute la premiére Partie de ce » Traité, à expliquer ce point, qu'on peut apeller le plus essen-» tiel de la Théologie Mystique. Nous montrerons clairement » qu'il ne faut jamais séparer ces deux motifs de la charité : » *aimer Dieu pour lui-même, & l'aimer comme notre Souverain* » *Bien.* Cet éclaircissement nous donnera occasion d'expliquer » à fonds la nature de l'amour, & les Loix de l'amitié ».

XLV. Ce qui forme la véritable Charité. Traité de l'Amour de Dieu, Chap. 1. 2. 3.

Trois choses, dit le Pere Massoulié après saint Thomas, concourent à former la Charité, qui sont l'amour, la bienveillance, & l'amitié. L'amour nous porte vers notre Souverain Bien ; la bienveillance nous engage à souhaiter tout ce qu'il désire ; l'amitié nous rend participans de toutes ses richesses. Cette seule idée de la Charité suffit pour dissiper celle du prétendu amour désintéressé des Quiétistes. Si par impossible, dit le Docteur Angélique, Dieu n'étoit pas le Souverain Bien de l'homme, l'homme ne trouvéroit pas en Dieu la raison de l'aimer souverainement. L'Homme l'adore comme Dieu, il le craint comme juste ; il l'admire comme bon en général. Mais pour l'aimer, il faut le considérer comme bon par rapport à soi en particulier : l'amour suppose une communication de biens. Il est vrai, qu'on doit aimer Dieu par-dessus toutes ses Graces, & tous ses dons ; mais il faut que les Graces & les dons nourrissent, & fassent croître cet Amour. Le Pere Massoulié réfute fort au long les Mystiques, qui ont fait consister la Charité parfaite, à aimer Dieu purement pour lui-même, sans aucun retour sur nous. Il fait voir que la bonté de Dieu, sa qualité de notre Souverain Bien, ses divines perfections, ses bienfaits généraux, & particuliers, sont autant de sources d'une infinité d'Actes différens, que la Charité nous fait former. Il compare ensuite la Charité avec l'Espérance ; & montre que ces deux Vertus Théologales, qui se produisent réciproquement, se perfectionnent aussi l'une l'autre. Après avoir prouvé que la Charité, considérée comme amitié, aime Dieu uniquement pour lui-même ; que la Divine bonté, est le premier objet de la Charité, que le second objet de la Charité est Dieu comme notre souverain bien ; que Dieu considéré dans ses divines perfections, est un troisiéme objet d'amour ; & que tous les bienfaits, que nous avons reçus de Dieu, généraux & particuliers, sont autant de motifs de l'aimer ; il montre que la source des erreurs des faux Mystiques, est d'avoir voulu séparer ces différens rapports, & tous ces motifs, qui se renferment, & qu'il faut toujours unir.

XLVI. De la nature de l'Amour de Dieu.

Il

XLVII. De la pureté de cet Amour.

Il finit cette premiére Partie, par l'explication de quelques difficultés, & par l'éclairciſſement de cette maxime équivoque; *Qu'il ne faut aimer que Dieu ſeul, & qu'on doit ſe rendre indifférent pour tout le reſte.* On n'aime que Dieu ſeul, dit notre Auteur, quoiqu'on aime quelqu'autre choſe hors de Dieu, lorſqu'on ne l'aime qu'en Dieu, & pour Dieu. Lorſque vous aimez une choſe à cauſe d'une autre, vous aimez celle où votre amour tend, & non pas préciſément celle, par laquelle il paſſe, & qui conduit l'amour à ſa fin.

Dans la ſeconde Partie, le Pere Maſſoulié traite de la pureté de la Charité: & il remarque d'abord, que la Queſtion n'eſt pas de ſçavoir s'il peut y avoir des Actes d'une pure Charité, & qui regardent la ſeule Bonté Divine en elle-même; ni ſi cet Acte eſt plus parfait que celui, qui regarde notre propre bien. L'Auteur n'en doute pas: mais il fait conſiſter l'état de la Queſtion, à ſçavoir, ſi la pureté de l'Amour doit exclure tout autre motif, même de la Béatitude Eternelle. Il prouve que cette idée du pur Amour, non-ſeulement renverſe toutes les Régles communes de la Vertu, & de la Vie Spirituelle; mais auſſi qu'elle eſt oppoſée aux principes de la Foi. Il ſoutient que la Charité parfaite, bien loin d'exclure les motifs des autres Vertus, & le déſir de la Béatitude, elle les doit renfermer pour être parfaite. On ne doit pas s'imaginer qu'en aimant Dieu comme notre Souverain Bien, nous rapportions ce bien ſouverain & infini à nous-mêmes. Dieu qui fait notre Béatitude, eſt toujours la fin de notre Amour. Toutes les Vertus n'ont pour fin que la Béatitude, & cette Béatitude eſt Dieu même, ou la poſſeſſion de Dieu. Telle a toujours été la pratique des plus grands Saints de tous les tems: quelque parfaite que fut leur Charité, elle leur faiſoit envisager, & ſouhaiter avec ardeur la Béatitude. Il eſt vrai que ſi dans la poſſeſſion de Dieu, on ne conſidéroit que la gloire, l'élévation, le plaiſir qu'il y a d'être heureux; & qu'on ne rapportât ſa Béatitude qu'à ſoi-même comme à ſa derniére fin; ce ſeroit un déréglement, & un amour mercenaire. Mais il n'en eſt pas de même, lorſqu'on ne déſire cette Couronne de Gloire, que pour la mettre aux piés de l'Agneau; quand on ne demande cet héritage, que pour ſe conſerver la qualité de Fils adoptif de Dieu, & le droit de l'aimer éternellement. Une des plus dangereuſes conſéquences, que l'on tire du ſyſtême du pur amour, eſt l'indifférence pour le ſalut, & l'acquieſcement à la damnation: indifférence, que les faux Myſtiques

XLVIII. Le pur Amour n'exclut point le déſir du Salut, mais le renferme.

LIVRE XL.

ANTONIN MASSOULIÉ.

portent plus loin, que les Stoïciens leur Apathie; & que le Pere Massoulié combat avec beaucoup de force. Quelques saints Personnages ont employé quelquefois certaines expressions, qui sembloient approcher de ce sentiment; mais on ne doit considérer ces expressions, que comme de pieuses éxagérations, que sainte Thérése apelle une céleste folie. Notre Auteur, après avoir remarqué, que ces pieux excès sont plus évidens lorsque l'effort de la peine se mêle avec l'amour, dans les Ames affligées, il explique en quel sens saint Paul vouloit être Anathême pour ses Freres, & Moyse demandoit d'être effacé du Livre de Vie.

Chap. XVI de sa Vie.

La troisiéme & derniére Partie de ce Traité, est employée à expliquer la perfection de l'Amour de Dieu, que le Pere Massoulié fait consister dans l'union, ou la possession de l'objet aimé, quand il est present; & dans le désir de le posséder, quand il est éloigné. C'est le désir de ce bonheur, qui a soutenu les Martyrs dans la violence des tourmens; & qui a fait en cette vie la seule joye des saints. L'Auteur en cite plusieurs Exemples, & rapporte divers témoignages des Peres, contre l'opinion de ceux, qui excluent ce désir, de la perfection du Christianisme. Il montre que l'amour des Ames les plus parfaites, pendant qu'elles vivent sur la terre, leur fait désirer la Gloire Céleste; que tout l'ordre surnaturel se rapporte à la Béatitude éternelle; que toutes les Créatures soupirent dans l'attente de participer à la Gloire de Dieu; & que la marque certaine d'un amour pur, parfait, & désintéressé, est le désir des souffrances.

XLIX. De la perfection de la Charité.

Le Pere Massoulié a tiré à son ordinaire ses principes, & ses raisonnemens des œuvres de saint Thomas, dont il avoit fait sa principale Etude. Cela paroît dans tous ses Ecrits, mais particuliérement dans celui-ci; où il parle encore plus au cœur, qu'à l'esprit; & dans lequel on trouve également, tout ce que la Théologie la plus éxacte peut apprendre sur cette matiére; & ce que la plus haute piété peut inspirer. Cet Auteur, dit M. Dupin, a sçu allier la Théologie avec la Piété, & la Spiritualité; & a corrigé par la premiére les excès où tombent ceux qui s'appliquent à la seconde, sans avoir de principes de Théologie. Au reste ces deux Traités de l'Oraison, & de l'amour de Dieu, aprouvés à Rome, & à Paris, ont été reçus partout avec les mêmes applaudissemens, de la part des Catholiques, surtout des véritables Sçavans. Mais les Quiétistes y ont vû leur systême sappé par ses fondemens.

L. Le P. Massoulié, tire de S. Thomas tous ses Principes, & tous ses Raisonnemens.

Le Cardinal Jérôme Casanate mettoit alors la derniére main, à la célébre Fondation, qu'il a faite en faveur du Couvent

LIVRE XL.

ANTONIN MASSOULIÉ.

de la Minerve (& dont nous pourrons parler plus amplement dans l'Histoire du Pere Cloche). Ce Cardinal, qui n'honoroit pas moins la vertu que la Doctrine du P. Massoulié, voulut qu'il fut le premier des deux Professeurs, destinés à expliquer, dans le nouveau Collége, le Texte de la Somme de saint Thomas. Le Serviteur de Dieu ne refusa point le travail. Dès son premier Discours il attira une foule de Sçavans. Bien des Prélats & des Cardinaux l'honorérent de leur présence, & les jeunes Ecclésiastiques Romains s'empressérent depuis d'aller entendre ses Leçons. Il y en eut plusieurs, qui firent de beaux progrès sous un Maître si habile. Le Prince Cibo, Neveu du fameux Cardinal de ce nom, se distingua surtout dans un Acte public, que le Pere Massoulié lui fit soutenir, sur presque toute la Somme de saint Thomas, en présence de tout ce qu'il y avoit de Sçavans, dans la Ville & à la Cour de Rome.

LI. Il explique le Texte de sa Somme dans le Collége de Casanate.

Peu de mois après la mort de l'illustre Cardinal Casanate, décédé le 3 de Mars 1700, l'Eglise perdit son premier Pasteur, Innocent XII, qui mourut le 28 de Septembre, après avoir tenu le saint Siége neuf ans, deux mois, dix-sept jours. Le Cardinal Jean-François Albano, élû par les suffrages de tout le Sacré Collége, pour lui succéder, donna une preuve éclatante de l'estime, qu'il faisoit des lumiéres, & de la prudence du P. Massoulié; à qui il envoya d'abord M. l'Abbé Olivieri, depuis Cardinal, pour le consulter, & sçavoir s'il pouvoit se dispenser d'accepter la Papauté, quoique l'Election fut unanime. La décision de notre Théologien fut, que selon saint Thomas, un Cardinal élû à cette suprême Dignité, sans l'avoir recherchée, & n'ayant en vûë que le bien de l'Eglise, devoit se soûmettre au choix libre, qu'on avoit fait de lui. Le nouveau Pape, qui prit le nom de Clément XI, témoigna toujours depuis au Pere Massoulié la même confiance, dont ses trois Prédécesseurs l'avoient honoré. Comme eux il voulut sçavoir son sentiment, soit sur les autres affaires difficiles, qui se présentoient, soit en particulier sur les Disputes touchant les Cérémonies Chinoises (1).

LII. Mort du Pape Innocent XII. Son Successeur consulte le P. Massoulié.

Lorsque le Pere Cloche, Général des FF. Prêcheurs, partit de Rome l'an 1702 pour aller présenter ses respects au Roy Catholique Philippe V, arrivé dans son Royaume de Naples,

LIII. Le Pere Cloche l'établit Vicaire Général de tout l'Ordre.

(1) De Quæstionibus gravissimis, & ad fidem spectantibus, nempe de Quietistarum seu Molinosiorum Hæresi, de Mysticorum novorum heteroclitâ pietate & contemplatione, de peccato Philosophico, & præcepto Amoris Dei, de cultu Sinensium superstitioso, Congregationes, plures à summis Pontificibus Innocentio XI, Alexandro VIII, Innocentio XII, Clemente XI, institutæ sunt: in his ut inter Doctores selectos suum votum ferret Massoulieus, voluerunt iidem, &c. *Echard. ut sup.*

il institua le Pere Massoulié Vicaire Général de tout l'Ordre. La modestie de ce Religieux, plutôt que la multitude de ses occupations, le porta à employer divers moyens, pour être dispensé d'accepter cette charge ; & il ne doutoit pas que le Vicaire de JESUS-CHRIST, de qui il recevoit tant d'autres marques de bonté, ne lui accordât ce qu'il désiroit avec ardeur. Il se trompa : le saint Pere, édifié de son humilité, ne voulut point écouter sa priére ; il lui ordonna même de remplir l'Emploi dont on l'avoit chargé, & ajouta agréablement ces paroles : *Je ne vous fais pas autant de mal, que vous m'en avez fait, en m'obligeant d'accepter le Souverain Pontificat.*

LIV. Occupations, & austérités de ce saint Religieux.

Le retour du Pere Général à Rome, délivra le Pere Massoulié d'un fardeau, qu'il ne portoit qu'avec peine. Il continua cependant avec le même zéle ses Fonctions ordinaires, soit d'Assistant, soit de Docteur du Collége de Casanate. Sa foible santé, déja accablée par le travail, & les veilles demandoit du repos ; mais la ferveur de son esprit, & l'amour de la Croix, firent qu'on ne pût jamais l'engager à modérer la rigueur de ses pénitences : & ce ne fut qu'en cessant de vivre, que ce véritable Disciple de JESUS-CHRIST cessa d'affliger son corps, par divers genres de mortifications. Il portoit toujours sur sa chair un rude cilice, & une chaîne de fer, qu'il ne quitta pas même dans sa derniére maladie. Doux, charitable, compatissant envers le Prochain, il n'étoit sévére qu'à lui-même. Quoiqu'il

LV. Sa derniére maladie.

souffrit de grandes incommodités, il les cachoit adroitement sous un visage serain ; & ne se plaignoit jamais, de peur d'être forcé de recevoir quelque soulagement. Lorsqu'au commencement de 1706 une violente fiévre l'obligea de s'arrêter, tous les remédes ne purent adoucir le mal, ni en diminuer les progrès. Le pieux malade, dont la vie avoit été une longue préparation à la mort, & qui représentoit bien dans ses actions, les grands sentimens de piété, & d'amour de Dieu, qu'il avoit si dignement exprimés dans ses Ecrits ; chanta le Cantique de sa délivrance. Le Pape l'envoya visiter tous les jours par son Médecin. Plusieurs Cardinaux, & les personnes de la premiére distinction de Rome, marquoient à l'envi l'intérêt qu'ils prenoient à sa santé ; sa modestie souffroit de toutes ces marques de bonté. Il ménageoit cependant ses momens, pour s'entretenir seul avec Dieu, autant qu'il lui étoit possible ; & pour se purifier de plus en plus, par l'union de ses souffrances à celles de JESUS-CHRIST.

LVI. Sa mort.

Ayant reçu les derniers Sacremens, & demandé les priéres

de l'Eglise, il entra dans une douce agonie, & mourut de la mort des Justes, la nuit du 22 au 23 de Janvier, plus chargé de mérites, que de jours, quoiqu'il fût dans sa soixante-quinziéme année. La perte de ce Grand Homme, aussi humble que Sçavant, fut très-sensible à tous les Gens de bien, dont il étoit connu, mais particuliérement à ses Freres, qu'il avoit long-tems édifiés par la sainteté de sa Vie. Nous n'ajoûterons rien à ce que nous avons eû occasion de remarquer de ses Vertus, & nous n'entreprendrons point de faire l'Apologie de ses Ouvrages. Après l'approbation générale de tout ce qu'il y a de véritables Sçavans, & l'estime qu'en ont toujours fait les Souverains Pontifes, ce n'est point demander quartier à la critique que d'observer, que le Pere Massoulié mérite certainement des égards, & que si dans ses Ecrits on lit en passant quelques endroits obscurs ou susceptibles de plusieurs sens, il est de l'équité de les entendre conformément aux principes de saint Thomas, que l'Auteur a établis, & répandus dans tous ses Ouvrages.

LVII. Son Eloge.

Nous pouvons finir cette Histoire par les paroles de M. Dupin: « le Pere Massoulié, dit-il, avoit lû les Peres, particuliérement saint Augustin, saint Grégoire & saint Bernard. Il « étoit bon Scholastique, solide Mystique, & il sçavoit avec cela « la Langue Hébraïque. Il a rendu de grands services à son Or- « dre, par sa sage conduite, & par son application continuel- « le aux devoirs de ses Emplois. Il étoit fort zélé pour la Doc- « trine de saint Thomas, & de son Ecole; & il a travaillé toute « sa vie, non-seulement à la soutenir, mais encore à la mettre « à couvert du soupçon de Jansénisme ».

Il ne faut point oublier que c'est à la diligence de ce zélé Thomiste, que nous devons le Supplément de la *Théologie de l'Esprit & du Cœur*; que le Pere Contenson, prévenu par la mort, avoit laissée imparfaite (1). Lui-même nous a laissé aussi en manuscrit divers Ouvrages commencés: car au milieu de ses autres occupations, il a continué à écrire jusqu'à sa mort (2).

(1) Theologiam Mentis & Cordis noster Vincentius contenson susceperat; sed præmaturâ morte abreptus imperfectam reliquerat, octo Prioribus Tomis *in*-12, tantùm Lugduni editis; duos tamen adjecit Massoulieus ex Schedis ab Auctore relictis, ejus stylum ac methodum, quoad potuit, secutus; & apud eosdem Bibliopolas Lugduni edidit, ut ipse tacito nomine Lectori præfatur, &c. *Echard.Tom. II, pag.* 770. *Col.* 1.

(2) Inter tot curas interim ac labores, à studiis, & à scribendo non cessans, nec sibi parcens, donec jubente Deo ad præmium immortale transivit. Obiit Romæ in Minerva nocte inter 22 & 23 Januar. 1706. *Ibid.*

## ALÉXANDRE PINY.

ALÉXANDRE PINY.

I. Naiſſance de Piny.

BArcelone (apellée plus communément Barcelonette) petite Ville de Provence, au Comté de Nice, & au pié des Alpes Maritimes, ſur le torrent de Hubaye, a été la Patrie d'Aléxandre Piny, né l'an 1638, ſous le Régne de Louis XIII. Pendant que toute la France célébroit, par des Rejouiſſances Publiques, la Naiſſance du Dauphin, ſurnommé d'abord *Dieu-Donné*, & depuis *Louis le Grand*.

II. Ses commencemens.

Le beau naturel du jeune Piny, & ſes inclinations toutes portées à la Vertu, furent, pour ſes pieux Parens, le ſujet d'une joye d'autant plus pure, & plus ſolide; qu'à proportion que ſa raiſon ſe dévelopoit, il donnoit des marques moins équivoques de ce qu'il ſeroit un jour. La nature l'avoit bien partagé; & le Seigneur le prévint de ſes Bénédictions de douceur, pour éloigner de lui tout ce qui auroit pû faire bréche à ſon innocence. Comme s'il avoit craint la corruption du Siécle, avant que d'être en un âge à pouvoir la connoître, il ne trouvoit de plaiſir que dans la priére, ou dans la lecture de quelque Livre de Piété, ſurtout des Livres Saints. Ayant lû dans les Proverbes de Salomon, ces paroles de la Sageſſe: « j'aime ceux qui » m'aiment: & ceux qui veillent dès le matin pour me cher- » cher, me trouveront. » Il ſe ſentit dès-lors enflâmé d'un ſi grand déſir de poſſéder ce tréſor caché, ſeul capable de rendre l'homme véritablement riche, & heureux, que cette impreſſion ne s'effaça jamais depuis, ni de ſon Eſprit, ni de ſon Cœur.

Prov. VIII, 17.

Loin de la vûë de ſes Parens, lorſqu'il étudioit les Belles-Lettres dans les Ecoles de Draguignan, le Fidéle Diſciple de JESUS-CHRIST ſe rendit encore plus vigilant à la garde de ſon cœur. On ne le vit jamais dans les Aſſemblées de ceux qui aimoient à couler leurs jours dans les divertiſſemens, les jeux, & les plaiſirs. Il fuyoit leur compagnie, avec autant de ſoin; qu'il recherchoit celle des perſonnes, qui pouvoient lui faire connoître ſes devoirs de Chrétien, & l'aider à les remplir. Dans le calme des paſſions, il entendit la voix de Dieu, qui l'apelloit à ſon ſervice: & il ſuivit ſans héſiter, cette lumiére, en embraſſant l'Inſtitut de ſaint Dominique, dans le Couvent de Draguignan. Si on aſſure, que depuis ce moment juſqu'à celui de ſa mort, le Serviteur de Dieu n'a été occupé que du déſir de ſe perfectionner, & de celui de contribuer au Salut du Pro-

III. Il ſe conſacre au Seigneur.

chain, on n'avancera rien que de connu, & de certain. Pour faire au naturel le portrait du Pere Piny, au commencement, comme à la fin de sa carriére, il suffiroit de représenter un parfait Religieux, toujours pénitent, & toujours recueilli, ami du silence, de la Retraite, du Travail; déja mort au monde, & aprenant tous les jours à mourir à lui-même, à l'imitation de S. Paul.

Quoique les occasions de relâchement, & de chûte, soient moins ordinaires dans le Cloître, que dans le Siécle; on a toujours sujet de craindre pour sa propre foiblesse: on a toujours besoin de marcher avec précaution, & de discerner les esprits. L'homme se porte par tout: & par tout il est capable de donner, ou de recevoir des impressions, qu'il seroit dangereux de suivre. Ce n'est que par une constante fidélité à la Grace de sa Vocation, que le Disciple de JESUS-CHRIST peut se conserver dans cette sainte ferveur, qui l'a une fois animé, dans le tems de son sacrifice. Telle fut la fidélité du Pere Piny. On ne remarqua jamais en lui ni variation, ni changement; ou il ne changea, que pour avancer toujours, & aller de vertu en vertu. Ses regards ne s'arrêtoient que sur les Religieux de sa Communauté, ou de sa Province, les plus capables de l'édifier par leurs exemples: & sans en mépriser aucun, ni se préférer à aucun, il tâchoit de surpasser en régularité, & en ferveur, ceux qui méritoient d'être considérés comme les plus fervens, & les plus réguliers. La Priére, l'Etude, les Exercices de Pénitence, ou la Méditation des Saintes Ecritures, remplissoient si bien tous ses momens, le jour & la nuit; qu'en donnant fort peu au sommeil, il n'accordoit rien au plaisir, rien à l'oisiveté.

IV. Fidélité à la Grace de sa Vocation.

C'est sur ces fondemens, que le Pere Piny voulut élever tout l'Edifice de la Perfection Chrétienne & Religieuse, à laquelle il aspiroit. Ce fut aussi par ces moyens, qu'il se mit en état de faire honneur à son Ordre, & de servir utilement l'Eglise. Dès qu'il eût reçu l'Ordre de la Prêtrise, il accepta avec joye l'Emploi de Prédicateur: Emploi, qu'il éxerça d'abord avec beaucoup de succès, quelquefois dans les Villes, plus souvent sur les Montagnes de Provence. A l'éxemple de saint Dominique, & de S. Vincent Ferrier, s'il se préparoit aux Fonctions du Divin Ministére, c'étoit moins par l'Etude, que par la Priére. Sa bouche ordinairement ne parloit que de l'abondance du cœur; & il touchoit encore plus ses Auditeurs, par la sainteté de sa vie, que par la force de ses Discours.

V. Il prêche avec fruit.

On ne lui permit pas néanmoins de négliger ses talens pour l'Ecole. Sa modestie, ou son attention continuelle à se cacher,

LIVRE XL.

ALÉXANDRE PINY.

VI. Et enseigne avec honneur.

n'avoit point empêché que pendant ses Etudes, on ne connut quelle étoit la pénétration, la subtilité, & la justesse de son esprit. Il en donna de nouvelles preuves dans l'Emploi de Professeur. L'obéissance l'ayant engagé de faire des Leçons de Philosophie, & de Théologie, & de se mettre sur les rangs pour prendre les Dégrés, il enseigna quelque tems, avec une grande réputation, & avec un plus grand fruit pour ses Disciples. Piny en forma plusieurs dans nos Ecoles d'Aix en Provence. Il n'avoit pas atteint sa trente-sixieme année, lorsqu'il fut honoré du Bonnet de Docteur (1) : & il avoit déja fait imprimer un petit Ouvrage, qui parut à Lyon l'an 1666 sous le titre : *De Questions disputées entre l'Ecole de saint Thomas & celle de Molina* (2).

VII. Premier Ouvrage.

VIII. Il en publie un second.

Quatre ans après, le P. Piny donna, en cinq petits Tomes, un nouveau Cours de Philosophie, selon le Systême de saint Thomas. L'ordre, & la méthode de tout cet Ouvrage sont propres à l'Auteur; & montrent la netteté de son esprit : comme ses raisonnemens, ses preuves, & sa réponse aux objections, font connoître quelle étoit sa pénétration, & sa capacité. Il faut en avoir beaucoup pour le suivre ; & plus encore pour se débarrasser de ses Argumens, si on veut entreprendre d'y répondre. L'Ecrivain n'établit par tout que des principes les plus simples, les plus reçus dans toutes les Ecoles : & les conséquences, qu'il en tire en bon Logicien, paroissent si naturelles, que l'esprit n'ose s'y refuser. Le seul défaut, que je trouve dans ce Traité (qui n'a eû qu'une Edition) c'est qu'il n'est point assez proportionné à la portée des Commençans. On diroit qu'il a été composé, moins pour des Disciples, que pour des Maîtres, déja familiarisés avec les subtilités de l'Ecole; & capables de suivre les raisonnemens les plus profonds. Mais ce qu'il y a de trop élevé pour les esprits médiocres ; paroît toujours clair & facile aux Génies du premier rang. Quand on ne connoîtroit notre Auteur, que par le seul Ouvrage, dont nous parlons, on ne lui disputeroit point cette qualité. Pendant que cet habile Thomiste honoroit les Ecoles, & les Chaires de Provence ; & que par l'éclat de ses vertus il se ren-

IX. On l'apelle à Paris.

(1) F. Alexander Piny Gallus Provincialis, Barcinone Urbeculâ in Comitatu Niciensi Duci Sabaudiæ tum subjectâ, nunc verò ditionis Gallicæ, ortus, Ordinem Dracenæ... Professus, peractis studiis, Philosophiam & Theologiam Aquis Sextiis Provinciæ suæ Provinciæ studio Generali docuit ipse cum laude non vulgari, adeo ut lauream Magisterii ante XXXVI. annum ætatis assecutus fuerit, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 772 *Col.* 2.

(2) Quæstiones agitatæ inter Thomistas & Molinistas modo resolutæ Scholastico, & rhythmicis versibus decantatæ. *Lugduni, Jacobi Carteron* 1666. *Ibid.*

doit

doit tous les jours plus respectable aux peuples, la volonté de ses Supérieurs, & les besoins de son Ordre l'apellérent ailleurs. C'étoit dans la Capitale du Royaume, qu'il devoit faire usage de ses talens.

X. A quelle occasion.

Thomas de Rocaberty, Général des FF. Prêcheurs, plein de zéle pour la Discipline Réguliére, & l'avancement des Etudes, voulut rétablir l'un & l'autre dans le Collége de saint Jacques à Paris. Pour mettre ce dessein en éxécution, d'une maniére, qui pût en assurer le succès, il fut résolu que le Conseil de cette Maison (d'où on avoit vû sortir tant de Grands Personnages) seroit désormais composé de seize Religieux ; & que chaque Province de l'Ordre, dans le Royaume, choisiroit pour cela deux Sujets, des plus distingués par la Piété, la Doctrine, & la Prudence, zélés surtout pour l'Observance des Régles. Par cette destination, ils devenoient les Modérateurs du Collége pour le Spirituel, & pour le Temporel. Ils devoient regarder le Couvent de saint Jacques comme leur Maison ; ils étoient ainsi, & plus intéressés à en procurer les avantages, & plus autorisés à faire garder tous les Réglemens, qu'on jugeroit convenables de dresser, ou de renouveller, pour remplir l'objet, qu'on se proposoit. Le Roy Très-Chrétien, Louis XIV voulut bien approuver tout ce plan, & le favoriser. Les diverses Provinces s'y conformérent avec plaisir ; & chacune envoya deux de ses Religieux à Paris. Celle de Provence choisit le Pere Piny. Si quelque chose sembloit lui manquer, c'étoit l'âge : car en 1676 il n'étoit que dans sa trente-huitiéme année. Cependant on le préféra sans peine à plusieurs autres, qui avoient déja l'expérience du Gouvernement, & dont les vertus étoient connues. Cette préférence (dont personne ne fut offensé, ni surpris) étoit un témoignage solennel, qu'on rendoit au mérite supérieur d'un Religieux (qui, en se méprisant soi-même) avoit sçu se rendre agréable à Dieu, & aux hommes (1).

XI. Ce qu'il fait dans le Collége de saint Jacques.

Chargé d'abord de l'Education des jeunes Religieux, & du soin de leur expliquer les Saintes Ecritures, Piny travailla avec une application infatigable à leur faire connoître, & aimer les

(1) Cùm autem, favente Christianissimo Rege Ludovico XIV, Magister Ordinis Fr. Joannes-Thomas de Roccaberty duos ex quâlibet in Galliæ Regno Ordinis Provinciâ viros emeritos, & usquequaque egregios censuisset eligendos, qui in Gymnasio Sanjacobeo Parisiensi assignati, Collegium illud generale regerent, & disciplinæ regulari asserendæ invigilarent, ipse alter ex suâ Provinciâ ad id muneris selectus est, & inter alios cooptatus anno 1676, Magistri juvenum, ut & superioris sexdecim annis, quibus ibidem mansit pluries Officio functus est Deo & hominibus probatus. *Echard. ut sp.*

LIVRE XL.

ALÉXANDRE PINY.

obligations de leur Etat ; & à former de véritables Disciples de JESUS-CHRIST, en formant des Disciples de saint Thomas solidement pieux, & sçavans. Ses Instructions, sa vigilance, & ses exemples surtout, servirent beaucoup à l'avancement de plusieurs. Pour les aider dans leurs Etudes, & leur rendre ce travail en même tems plus aisé & plus utile, il entreprit de faire un Abrégé de tout ce qu'il y a dans la Somme de S. Thomas, qui appartienne à la Théologie Scholastique, ou Dogmatique, Positive, & Morale ; & de renfermer le tout dans quatre Tomes *in-douze* ; dont un Etudiant peut commodément faire chaque année la lecture. Nous ne sçaurions rendre plus sensible le dessein de l'Auteur, & le prix de son Ouvrage, qu'en traduisant ici en François, l'Approbation de trois Théologiens de l'Ordre, Docteurs de Paris, dont le Pere Aléxandre étoit le plus jeune.

XII. Il donne un abrégé de toute la Somme de saint Thomas.

Après avoir donné en peu de mots une idée de la Somme de S. Thomas, qu'ils apellent la Production d'un Esprit Angélique, ou le dernier effet de l'esprit humain, tant par la sublimité de la Doctrine, que par la méthode, la clarté, & l'arrangement des Matiéres ; ces Docteurs ajoûtent : « Il ne » faut donc pas douter, que ceux-là ne soient dignes de louan» ge, & qu'ils ne rendent un grand service à l'Ecole, qui éxer» cent leur esprit, & leurs talens, sur un Ouvrage de cette » nature : non, dans le dessein précisément de l'éclaircir ; car » quelle clarté pourroit-on communiquer au Soleil ? ni pour » y mettre un plus grand ordre ; puisqu'on n'en sçauroit ima» giner de plus parfait, que celui qui régne dans toutes les » parties de la Somme : ni pour en interpréter le sens, saint » Thomas étant toujours son premier, & son plus fidéle Inter» préte : mais pour essayer de l'abréger, sans l'obscurcir, & » sans lui faire rien perdre de ses beautés. Un tel dessein est sans » doute conforme à celui qu'a eû le saint Docteur ; lorsqu'il » a composé sa Somme Théologique, non pour la seule utilité » des Doctes, mais aussi pour l'Instruction des Commençans ; » à qui il l'a présentée, comme un lait de la Divine Sagesse. » Ceux là au contraire s'éloignent beaucoup d'une vûe si sage, » qui, par un mélange confus de plusieurs Questions inutiles, » de vaines subtilités, & de distinctions sans fin, chargent plus la » Théologie, qu'ils ne l'éclaircissent ; & abusent ainsi du tems, » & des peines des jeunes Etudians. Nous ne pouvons douter » que l'intention du Religieux & habile Auteur de l'Ouvrage » intitulé : *Abrégé de la Somme Angélique de saint Thomas d'A-*

XIII. Idée de cet Ouvrage.

*quin*, n'ait été de faire éviter cet inconvenient ; & de faciliter les moyens d'acquérir un trésor de Science ; lorsque par ses soins, & son travail, il a rendu la Somme Angélique beaucoup plus courte, sans lui ôter ni sa clarté, ni sa beauté. Nous y reconnoissons avec plaisir la rare Erudition de l'Ecrivain ; & nous sommes persuadés que son Ouvrage peut être d'une très-grande utilité aux Disciples, & aux Maîtres. Les uns y apprendront en peu de tems, & avec facilité, les Questions les plus importantes de la Théologie ; & sans s'embarrasser d'une multitude d'autres qui sont inutiles, ils ne s'arrêteront à la Scholastique qu'autant qu'il est nécessaire, pour entrer dans la connoissance des Saintes Ecritures, des Conciles, & des Peres : ce qui doit faire l'occupation la plus sérieuse d'un véritable Théologien. Les Professeurs (s'ils prennent la peine de relire une fois dans l'année, cet excellent Abrégé) se rapelleront aisément leur Théologie Scholastique, qu'on a coutume d'oublier, lorsqu'on s'occupe à des Etudes plus sublimes (1) ».

Quoique cette Approbation soit du mois de Novembre 1677 ; l'Ouvrage, dédié à M. François de Harlay Archevêque de Paris, ne parut qu'en 1680. Notre Auteur fit imprimer la même année, *la Vie de la Mere Madeleine de la Sainte Trinité, Fondatrice de l'Ordre de Notre-Dame de Miséricorde.* Tous les autres Ouvrages, que le Pere Piny a depuis donnés au Public, ne regardent que les Matiéres de Spiritualité. Tels sont ses Traités, 1°. De *l'Oraison du Cœur*, ou *la maniére de faire l'Oraison parmi les distractions, les plus crucifiantes de l'esprit :* 2°. Celui qu'il a intitulé : *Le plus Parfait*, où il explique quelle est de toutes les voyes intérieures, celle qui peut le plus contribuer à glorifier Dieu, & à sanctifier l'ame : 3°. *Retraite sur le pur Amour, ou pur abandon à la Divine Volonté :* 4°. *La Vie cachée, ou Pratiques intérieures cachées à l'homme sensuel, mais*

Traités de Piété imprimés, l'An 1683.

1684.

(1) Quin id persuasum habuerit operis quod inscribitur : *Summa Angelica sancti Thomæ Aquinatis compendium resolutorium*, religiosus & Eruditus Author, non dubitamus, cum id Summæ Angelicæ suis studiis præstiterit, ac labore, ut longè, sit brevior, nec tamen ullâ sui parte imminuta videatur, aut obscurior evaserit. Hoc igitur compendium illibatæ S. Thomæ Doctrinæ, viam omnem, sensum, perspicuitatem, ipsaque verba servans, ac novâ methodo tradens, ut Authorem suum in Doctrinâ S. Thomæ versatissimum probat, ita utilissimum forè viris Theologis censemus, sive Discipulis, ut brevi ac facile Summam Theologicam ediscant, ac inutilium controversiarum onere liberati, tantam habeant Scholasticæ notitiam, quanta necessaria est, ut ad studium Sacrarum Litterarum, Conciliorum, Patrum, in quo consenescere Theologus debet, manuducat: sive Magistris, ut quotannis, si fieri possit; compendium illud relegentes, fugientem, dum sublimioribus vacant studiis, Scholasticam revocent, & retineant, &c. *Tom. I. Summ. Angel.*

LIVRE XL.

ALÉXANDRE PINY.

1685.

*connues, & très-bien goûtées de l'homme spirituel: 5°. Les trois différentes manières pour se rendre intérieurement Dieu présent; & par l'une des trois marcher toujours en la présence de Dieu.* L'Auteur traite tous ces Sujets en homme véritablement expérimenté; c'est-à-dire, avec beaucoup de lumiére, & d'onction. Il paroît néanmoins qu'il se tenoit moins sur ses gardes que le Pere Massoulié: contre certaines expressions, dont les nouveaux Mystiques ont souvent abusé.

XIV. Zéle.

Depuis long-tems la réputation du Pere Piny n'étoit plus renfermée dans le Cloître. Quoique son grand attrait fût pour la vie cachée en Dieu, à qui seul il vouloit plaire; il n'ignoroit pas, que par sa Vocation il se devoit aussi au Prochain. Le zéle du Salut des Ames ne lui permit pas de refuser son secours à celles, qui vouloient en profiter pour leur avancement spirituel: & il se concilia bientôt la confiance d'un grand nombre de personnes; qui trouvérent dans ses éxemples, la preuve sensible de tout ce qu'il établissoit dans ses Ecrits. Dès-lors ses momens ne furent plus à lui: aussi estimé au-dehors, qu'aimé & chéri au-dedans, il se vit dans la nécessité de consacrer une bonne partie de son tems à la Direction des Consciences.

XV. Et saintes pratiques du P. Piny.

Après avoir rempli, l'espace de seize années, les intentions de ses Supérieurs dans le Collége de saint Jacques; il demanda en 1692, & il obtint, la permission de venir faire pendant un an une espéce de Retraite, dans ce Noviciat Général: & il se retira ensuite dans le Couvent de Saint Honoré; où il a coulé le reste de ses jours, dans les œuvres de la charité, & dans les Exercices de la pénitence. Il passoit la meilleure partie de la nuit en priére, dans le chant des Pseaumes, ou dans les douceurs de la Contemplation: & il employoit le jour presque entier, ou à prêcher, ou à entendre les Confessions, ou à écrire, & à répondre à ceux qui le consultoient sur leurs doutes. Les pauvres & les petits ne trouvoient pas moins d'accès auprès de lui, que les personnes de la plus haute Qualité: & pendant qu'il expliquoit aux uns les secrets de la Vie intérieure, pour les faire avancer dans les sentiers de la perfection Chrétienne; il ne s'appliquoit pas avec moins de succès à retirer les autres de leurs habitudes criminelles, & des routes de l'iniquité. Ceux qu'il avoit déja touchés par la vertu de sa parole, & la force de ses Prédications, venoient achever l'œuvre de leur Conversion, & répandre un torrent de larmes à ses piés, dans le Sacré Tribunal. Pour soutenir dans l'ame de ses Pénitens ce que l'Esprit de Dieu avoit commencé en eux, cet Hom-

XVI. Qui unit à la Vie intérieure la Vie Apostolique.

me infatigable ajoûtoit ſouvent aux Inſtructions, qu'il leur faiſoit de vive voix, divers Ecrits pour preſcrire à ceux qui le ſouhaitoient, un Réglement de vie; conforme à leur Etat, & proportionné aux beſoins d'un chacun. Jamais il ne ſe refuſa à une action de charité; & on ne le vit jamais ſortir de ſon Couvent, que pour quelque œuvre de miſéricorde. Dieu ſeul connoît tous les fruits de ſon miniſtére (1).

XVII. Rares Vertus.

On ne pouvoit porter plus loin, ni l'eſprit d'humilité, de pénitence, de déſintéreſſement, ni l'éxercice de toutes les vertus, qui font le caractére de l'Homme Apoſtolique. Auſſi peu ſuſceptible d'ambition, que de reſpect humain; le Serviteur de Dieu éloigna toujours de lui ce qui pouvoit le relever aux yeux des hommes; les Honneurs, les Charges, les Dignités. Mais lorſque la Gloire de Dieu parut le demander, il ne craignit pas de dire des Vérités ſalutaires, aux plus Grands Princes. Si ſes Avertiſſemens n'eurent pas toujours leur effet, on reſpecta du moins ſa vertu; & lorſqu'on n'avoit point le courage de ſuivre ſes Avis, on demandoit le ſecours de ſes priéres.

XVIII. Fruits du ſaint Miniſtére.

Le Pere Echard, qui avoit converſé familiérement avec lui pendant ſeize ou dix ſept ans, aſſure que la beauté de ſon génie, ſa ſcience, ſes vertus, ſa régularité, ne peuvent être aſſez louées. Il ne craint pas, dit-il, d'être démenti de ceux, qui ont connu ce ſaint Perſonnage. Eh de qui n'étoit-il pas connu? puiſqu'à la Ville, & à la Cour, parmi le Peuple, & parmi les Grands du Monde, ou de l'Egliſe, nul ne fut de ſon tems plus eſtimé, ni plus applaudi, que le Pere Piny. Dans la Ville Royale, & dans tout le Diocèſe de Paris, les Supérieurs, ou les Supérieures des Maiſons Religieuſes trouvoient toujours en lui, un Directeur éclairé, un zélé Prédicateur; un Homme, que la prudence, & les lumiéres mettoient en état de ſoutenir, & de perfectionner tout ce qui étoit bon; ou de faire revivre, dans ces Sanctuaires, l'Eſprit primitif de leurs Saints Fondateurs. On connoît pluſieurs de ces Monaſtéres; où on conſerve encore, avec l'odeur de ſes Vertus, les louables pratiques, qu'il y a établies. Sans nous étendre davantage ſur les travaux, & les louanges de cet Ami de Dieu, nous nous contentons de dire, qu'il eſt mort comme il avoit vecu,

(1) Hæc tantùm breviter dicere liceat expertis... tempus illi quandiu fuit apud nos ſic diviſum, ut noctem Deo ſibique daret, ad matutinas abſque ullâ unquam intermiſſione ſurgens horamque integram poſtea orationi ſemper vacans: diem proximo, ſeu ſcribendo, ſeu conciones habendo, ſeu confeſſiones audiendo; adeò ut non aliâ de cauſâ è domo unquam egrederetur. Quot animas ad Deum revocarit, aut jam Deo devotas ad perfectionem erexerit, quis enumeret? Echard. II, pag. 773. Col. 1.

LIVRE XL.

ALÉXANDRE PINY.

dans les ardeurs de la charité, & dans l'éxercice de cette Vertu (1).

XIX. Mort précieuse.

C'est dans un travail, si digne d'un Disciple de JESUS-CHRIST, & d'un Enfant de saint Dominique, que le Pere Aléxandre Piny a épuisé ses forces, & consomme son sacrifice. La ferveur de son esprit ne lui permettant pas de rien accorder à la foiblesse de la chair, elle succomba sous la rigueur de ses pénitences, & du grand froid de l'année 1709, le vingtiéme Janvier, après avoir chanté les Louanges de Dieu à minuit, & passé la matinée dans le Confessional; il se confessa lui-même; dit la Sainte Messe à son heure ordinaire; c'est-à-dire à midi: & peu de tems après, lorsqu'il persévéroit dans son Action de grace, on fut obligé de le conduire, ou de le porter, à l'Appartement des Malades, pour lui administrer le Sacrement des Mourans. Il continuoit cependant à s'entretenir avec Dieu: qui l'apella au Repos Eternel, le même jour, une heure avant minuit (2). Comme il n'avoit jamais attaché son cœur à la Créature, ni rien possédé sur la terre, il ne regreta rien à sa mort. Mais il fut lui-même extrêmement regrété de ses Freres; & tous les Gens de bien furent ses Panégyristes.

---

## ANTOINE CHATAGNIÉ, MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE, DANS LES PROVINCES DE FRANCE.

ANTOINE CHATAGNIÉ.

CE saint Religieux, qui a terminé de nos jours sa vie pénitente & Apostolique, dans notre Noviciat Général de Paris, étoit né l'an 1644, d'une honnête Famille de Marüege, dans le Givaudan, sur le Torrent de Cologne, vers les Frontiéres du Roüergue. Ayant passé son enfance, & les premiéres années de sa jeunesse, dans les Exercices de la Piété Chrétien-

I. Piété, & Vocation du Serviteur de Dieu.

(1) Vir fuit & ingenii, & eruditionis, & pietatis, & disciplinæ regularis laude nunquam satis commendandus, cujus acta & hagiologia & diaria nostra non parùm ornabunt... universim dici potest, nec à quoquam eorum quibus notus fuit me arguendum vereor (quibus verò non notus ille, in Aulâ, in Urbe, summis & infimis, magnatibus seu in sæculo, seu in Ecclesiâ, Laïcis, portioni illi gregis Christi sanctiori?) nullum fuisse suâ ætate omnibus probatiorem. Quâ ratione vixit, eâdem mortuus est. *Echard. ut sp.*

(2) Hieme postremâ, quæ hominum memoriâ fuit acerrima, ex consuetis exercitiis remisit nihil; sed promptum Spiritum caro infirma sequi non potuit. Quo die à nobis excessit, nempe xx Januarii anni 1709, exomologesim fecerat; confessiones de more audierat, sacrum circa meridiem ut illi consuetum celebrarat; nec nisi sub tertiam post meridiem decubuit, ut sacro ungeretur oleo: deinceps in preces totus effusus, cum Deo solo locutus ad undecimam ante mediam noctem, quâ ejus anima non tam à corpore exempta est, quàm ad Cœlum progressa. *Ibid.*

LIVRE XL.

ANTOINE CHATAGNIÉ.

ne, toujours en garde contre tout ce qui auroit pû ternir la pureté de son ame, ou ralentir sa ferveur, il se consacra au Service de Dieu, dans le Couvent de Rhodez l'an 1662. & il parut qu'en prenant l'Habit de S. Dominique, il en avoit reçu aussi l'Esprit. La Réforme du Pere Michaëlis, qui se soutenoit toujours avec éclat, dans la Province de Toulouse, fut peut-être le premier motif, qui l'invita à embrasser un genre de vie, qui lui offroit en même tems, un asyle assuré pour son salut; & des moyens particuliers, pour travailler un jour à l'Instruction des Fidéles, & à leur sanctification.

Ce fut le double objet, que le jeune Religieux se proposa d'abord; & qu'il n'a jamais perdu de vûe. Aussi eut-il toujours un respect singulier pour ceux de ses Freres, qui, animés du même esprit, se distinguoient par une haute Piété, & par le zéle du salut des Ames. Résolu de les imiter, il observoit avec des yeux attentifs toute leur conduite; il s'associoit d'avance, du moins par ses désirs, & par ses priéres, à leurs travaux Apostoliques; se réjouissoit des fruits, qu'il plaisoit au Seigneur d'accorder à leur Ministére; & il ne trouvoit point de plaisir plus touchant, que celui d'apprendre, que les Peuples profitoient de leurs Prédications, ou de leurs exemples, pour se retirer du vice, & corriger leurs moeurs. La grande réputation du Pere Antoine le Quieu, l'Apôtre de son Siécle, dont nous avons déja donné l'Histoire dans ce Volume, étoit pour le zélé Disciple de JESUS-CHRIST, un nouveau motif de faire tous ses efforts, pour se mettre en état de marcher sur ses traces, & de fournir la même Carriére.

II. Louable Emulation.

En se dévouant ainsi aux Missions, presque dès ses premiers pas dans la vie Religieuse, il ne négligea aucune des pratiques, qui pouvoient lui servir de préparation à l'Apostolat, & l'aider à acquérir les lumiéres nécessaires, pour en bien remplir toutes les Fonctions. A la priére, au silence, à la mortification des sens, & des passions, il ajoûta une étude sérieuse de toutes les Vérités de la Religion, & la méditation presque continuelle des Saintes Ecritures, particuliérement des Livres des Prophétes, qu'il apprit comme par coeur; & dont il se rendit le style familier. Les talens du Pere Chatagnié n'étoient point brillans: & ne prévenoit pas par son extérieur. Mais il avoit l'esprit bon, le jugement solide, la mémoire heureuse, une éloquence mâle, & naturelle. Ces avantages se trouvoient encore relevés, par l'assemblage de toutes les Vertus Morales, Chrétiennes, & Religieuses.

III. Préparation à l'Apostolat.

LIVRE XL.

ANTOINE CHATAGNIÉ.

Dès qu'on le jugea capable d'éxercer le saint Ministére, on le vit se livrer à toute l'ardeur de son zéle, dans les Campagnes, & sur les Montagnes du Givaudan, & du Roüergue. Il parcourut les Bourgs, les Villages, les Hameaux; aussi content de pouvoir catéchiser un Berger, qui étoit à la suite de son Troupeau, ou un Paysan dans sa Cabane, que d'annoncer la Parole de Dieu, en présence d'un nombreux Auditoire. La vie dure, pauvre, pénitente, qu'il menoit; la pureté, & la simplicité de ses mœurs; ses Instructions familiéres; ses Discours touchans & patétiques; enfin cette effusion de charité, qui lui faisoit mépriser la rigueur des Saisons, & les plus grandes fatigues, pour gagner quelque Ame à JESUS-CHRIST: tout cela lui assura d'abord le cœur des Peuples. Il en fut regardé comme l'Apôtre, dans un âge; où le défaut d'expérience ne pouvoit être suppléé, que par l'Esprit de Dieu, qui l'animoit, & qui répandoit la Grace sur ses lévres.

IV. Premiéres Prédications.

Après avoir prêché, non sans beaucoup de fruit, dans les Diocèses de Viviers, de Saint-Flour, de Rhodez, de Vabres, & d'Alby, le Pere Chatagnié, résolu de porter plus loin la Prédication de l'Evangile. Mais quoiqu'applaudi des Fidéles, & estimé des Prélats, il se défioit toujours de lui-même: & pour entreprendre de nouvelles Missions, il souhaita de n'y paroître qu'en second, sous la conduite d'un plus ancien Prédicateur, plus éxercé dans le Ministére. Le fameux Pere Antoine le Quieu venoit de terminer sa Carriére: & il avoit laissé un Elizée, dans la personne du Pere Jean-Vincent Bernard, connu sous le nom de Bernard du Rosaire, Profès du Couvent de Saint-Maximin, Homme tout rempli de l'Esprit Apostolique, & déja célébre par un grand nombre de Conversions (1).

V. Extension de sa Mission.

C'est à ce fervent Ministre de la Parole, que la Providence voulut, que le Pere Chatagnié se joignît, pour travailler ensemble à détruire le régne de Satan, & rapeller plusieurs Peuples aux Maximes de l'Evangile. Le Seigneur répandit ses Bénédictions sur leurs travaux, dans le Languedoc, & dans la Provence. Lorsque l'âge, & les infirmités obligérent depuis le Pere Bernard, de se borner désormais à la Priére; soit dans le Couvent de Saint-Maximin, qu'il édifia encore quelque

(1) F. Joannes-Vincentius Bernard, à Rosario vulgò nuncupatus, quod in eo apud populos totâ latè Galliâ promovendo Beatæ Virginis cultu, præsertim Salyos Tolosates, & Aquitanos, saluteque animarum procurandâ, maximam impenderit, non sine fidelium ædificatione, & Præsulum gratiâ, benedictioneque, vitæ partem, Gallus fuit, & Natione provincialis, patriâque Sammaximinianus, Regiique ibidem S. Magdalenæ Cœnobii alumnus, &c. *Echard. Tom. II, pag.* 743.

tems;

tems; soit dans celui du Tor, où il finit saintement sa vie; le Pere Chatagnié persévéra, avec la même ferveur, à remplir ses Fonctions Apostoliques.

VI. Dans plusieurs Provinces.

Le Pere Cloche, Général de l'Ordre de saint Dominique, lui envoya en 1687 une Patente fort ample, qui fut depuis renouvellée, & confirmée l'an 1690, & 1695; pour lui permettre de faire (avec l'agrément des Evêques) des Missions dans toute l'étendue du Royaume; d'établir les Confréries du Saint Nom de JESUS, & du Rosaire dans tous les lieux, où ces pieux Etablissemens pourroient contribuer à réveiller la Foi & la dévotion des Peuples; & de prendre jusqu'au nombre de six Religieux, tels qu'il le jugeroit à propos, pour l'aider dans le Ministére Apostolique. Ces sortes de facultés, beaucoup plus illimitées, qu'on n'a coutume de les accorder, montrent l'idée qu'on avoit de celui, à qui elles étoient données, & ce qu'on se promettoit de sa Vertu. L'éxemple de ce saint Homme excita en effet le zéle de plusieurs de ses Freres, qui ne refusérent point de le suivre dans une partie de ses Courses Evangéliques. Mais il s'en est trouvé peu, qui ayent porté aussi loin que lui, & avec la même constance, le poids d'un travail, qui recommençoit toujours: car cet infatigable Ministre ne sçavoit distinguer ni les tems, ni les saisons, lorsqu'il s'agissoit du Salut des Ames. Comme les besoins des Fidéles étoient toujours présens; il se croyoit aussi toujours obligé de leur donner les secours Spirituels, qui dépendoient de lui. Ni les chaleurs excessives de l'Eté, ni les froids, les néges, ou les pluyes de l'hiver, ne pouvoient lui faire interrompre la suite de ses Missions. Seul, ou accompagné de quelqu'un de ses Freres, il a parcouru sans relâche l'espace de près de trente-cinq ans, la Guienne, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, tous les Diocèses d'Auvergne, le Limosin, le Poitou, le Pays Chartrain, la Picardie, la Normandie, répandant par tout la Semence de l'Evangile, & laissant dans tous les lieux l'odeur de ses Vertus.

VII. Ce qu'il fait en Bretagne.

La Haute & la Basse-Bretagne furent pour lui un grand Théâtre: sa tendre dévotion envers saint Vincent Ferrier, son modéle, le porta à aller plusieurs fois à Vannes; non-seulement pour visiter le Tombeau de cet Apôtre, & puiser son esprit auprès de ses Reliques; mais pour y continuer aussi ses travaux; & faire sur la fin du dix-septiéme Siécle, ce que l'Homme de Dieu avoit fait dans le même Pays, vers le commencement du quinziéme. Animé du même zéle, & soutenu du même secours d'en haut, notre Missionnaire prêcha avec succès les mêmes Vé-

LIVRE XL.

ANTOINE CHATAGNIÉ.

rités. Il faut ajoûter qu'il donna les mêmes Exemples : Exemples de charité, de pénitence, de détachement.

VIII. Esprit de zéle, de charité, & de pénitence.

Comme saint Vincent, il sembloit porter tous les Pécheurs dans son sein : & jamais il n'eut de plus grande consolation sur la Terre, que de pouvoir contribuer à leur amandement, & à leur Salut. Lorsqu'avec l'assistance de celui, qui met sa parole dans la bouche de ses Prédicateurs, il avoit réussi à retirer une Ame de ses égaremens, il oublioit d'abord tout ce qu'une telle conversion lui avoit coûté de fatigues, & de sueurs. Il comptoit pour rien ce qu'il avoit souffert, & ce qu'il souffroit tous les jours dans ses courses Evangéliques. Cependant elles ne pouvoient être qu'infiniment pénibles, & par leur continuité, & par la maniére dont il les faisoit. Dès le commencement de ses Missions, il avoit pris pour lui-même, & à la lettre, ce que le Sauveur avoit dit à ses Disciples, en les envoyant, sans bourse, sans argent, & sans provisions; afin que dans un entier dénuement de tous les secours temporels, ils ne s'appuyassent que sur ceux de la Grace, & ne fussent occupés que du soin d'annoncer l'Evangile à tous les Peuples. Telle fut toujours la régle de cet Homme Apostolique. Persuadé que l'équipage d'un Ambassadeur de JESUS-CHRIST, est la pauvreté; & ses provisions, sa confiance en la Providence Divine; il ne fit ses longs voyages qu'à pié; & il ne porta jamais avec lui, ni pain, ni argent. Son Bréviaire, & la Sainte Bible étoient les seules choses, qu'il avoit toujours sur lui. Jamais on ne le vit se mettre en peine de sa nourriture pour le lendemain. Jamais il n'accepta ce que la charité des Fidéles lui présentoit, que pour ses besoins actuels. Il sçavoit que pour établir le Royaume de Dieu, dans le cœur des Peuples, le Prédicateur doit montrer qu'il est réellement persuadé des Vérités, qu'il annonce; & que s'il n'est détaché même du nécessaire, il ne persuadera pas aux autres de se détacher du superflu.

IX. Pauvreté volontaire, désintéressement.

C'étoit donc autant par un motif de charité, & de zéle, que par un esprit de mortification, que le Pere Chatagnié fut si constant dans la pratique de la plus rigoureuse pauvreté. Mais à quoi ne l'exposa pas cette résolution ferme & arrêtée de vivre toujours en Pauvre de JESUS-CHRIST, & de se rendre comme indépendant des nécessités du Corps? Nous sçavons, il est vrai, que dans bien des occasions, lorsqu'il arrivoit dans une Ville, où il n'y avoit point de Religieux de son Ordre, les Fideles se disputoient l'honneur de recevoir chez eux le saint Ministre, & de l'entretenir. Il est vrai encore, que plusieurs

X. Charité des Fidéles, envers le Ministre de JESUS-CHRIST

Evêques, dans les Diocèses desquels, il alloit rompre le pain de la parole, avoient soin que le pain quotidien ne lui manquât point. Les Pasteurs, qui n'avoient eû le plaisir de voir leur Troupeau réuni, docile, & soumis; que depuis que cet Ange de paix avoit paru dans leurs Paroisses, pour y faire cesser les divisions, les jalousies, les discordes, ne négligeoient pas à son égard, les devoirs de l'hospitalité. Et au défaut de la prévoyance des hommes; le Seigneur, qui a nourri autrefois ses Prophétes, par le ministére des Corbeaux, suppléoit ordinairement aux attentions des uns & des autres, par des voyes, qui ne paroissoient qu'un pur hazard; & qui n'en étoient pas moins un effet de la sage Providence.

XI. Abandon à la Providence.

Cependant cette même Providence, soit pour éprouver & purifier son Serviteur; soit pour lui faire acquérir de nouveaux mérites, permettoit quelquefois qu'après le travail & les fatigues de la journée, il ne trouvât pas où prendre le repos de la nuit. Il lui est arrivé plus d'une fois, qu'accablé de lassitude, pressé de la faim, & arrêté dans un Pays inconnu, tantôt par la tempête, tantôt par des torrens, & des précipices, il a été obligé d'attendre le retour du Soleil, couché sous un arbre, & exposé, non seulement à l'horreur des ténébres, mais aussi à la férocité des bêtes carnaciéres. O Athéniens (disoit autrefois un ambitieux Conquérant parmi les périls de la Guerre) à quoi ne nous expose point le désir de mériter vos louanges? Le Disciple de JESUS-CHRIST, dans des circonstances non moins périlleuses, auroit pû dire plus chrétiennement: Vous le voyez, ô Mon Dieu, ce n'est que pour vous plaire, pour vous faire régner dans les cœurs, que je me livre sans ménagement à toutes sortes de dangers. De combien de traits, également curieux & édifians, ne pourrions-nous pas embellir l'Histoire de cet Homme admirable; si moins modeste, il avoit voulu nous apprendre une partie de ces événemens singuliers, qui ont mis sa patience aux plus rudes épreuves?

XII. Peines intérieures.

Mais des pensées bien différentes occupoient sans cesse son Esprit. Toujours anéanti sous la main de Dieu, il n'avoit garde de parler de ce qui pouvoit lui faire honneur devant les hommes. Ses peines intérieures, ses craintes, ses continuelles allarmes sur son Salut, affligeoient son cœur le jour, & la nuit; soit par la malice du Démon, dont il travailloit si puissanment à détruire l'Empire; soit par la permission, & la miséricorde du Seigneur, qui vouloit donner ce contrepoids à de secrets retours de l'amour propre, dans les prodigieux succès de ses

LIVRE. XL.

ANTOINE CHATAGNIÉ.

travaux Apostoliques. Cette épreuve ne dura pas moins que sa vie ; & il la soutint toujours avec un courage héroïque. Il sanctifia de même ses autres croix par le silence ; & à toutes les fatigues du Ministére, il joignit la Priére & la Pénitence, se souvenant de ce qu'avoit dit l'Apôtre : *De peur que la grandeur de mes révélations ne me causât de l'élévement, Dieu a permis que je ressentisse dans ma chair un aiguillon, qui est l'ange & le ministre de Satan, pour me donner des soufflets. C'est pourquoi j'ai prié trois fois le Seigneur, afin que cet Ange de Satan se retirât de moi.* Et ailleurs : *je traite rudement mon corps, & je le réduis en servitude ; de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même.* Le Disciple de ce Grand Apôtre, se fortifioit contre les mêmes tentations par les mêmes remédes.

II. Cor. XII, 7. 8.

I. Cor. IX, 27.

XIII. Mortifications utiles au prochain.

S'il consacroit toutes les heures du jour au service du Prochain, dans des œuvres de charité, il employoit une partie de celles de la nuit, à prier & à gémir aux piés des Autels. Mais à l'un & à l'autre exercice, il ajoutoit divers genres de mortification, ne se pardonnant pas les plus légéres fautes ; & traitant son corps avec autant de sévérité, que s'il avoit dû expier les plus grands crimes. Ni le poids du travail, ni les infirmités & les maladies, qui en étoient la suite, ne furent jamais pour lui une raison de se dispenser de ses jeûnes ordinaires : & cette rigueur envers lui-même, il la portoit souvent à de pieux excès ; qu'il soutenoit cependant, moins par la force de son tempéramment, quoique robuste, que par la ferveur de son esprit, & le désir de faire pénitence. Par de telles pratiques, le saint Missionnaire attiroit sur lui-même, & sur ses Auditeurs, ces graces choisies, qui, en éclairant l'esprit, touchent & changent les cœurs, ces graces de conversion, qui accompagnérent toujours son ministére ; & qui étoient encore plus sensibles dans les endroits où l'Homme de Dieu s'arrêtoit plus longtems, & où il faisoit des Missions plus Solennelles : comme sont celles qu'il a faites dans les Villes de Limoges, du Puy en Velay, de Clermont Capitale de l'Auvergne, de Toulouse, & enfin à Paris.

XIV. Missions à Paris.

Selon les régles ordinaires, on ne devoit point s'attendre, que dans la Ville Royale, parmi un Peuple de Sçavans, plus accoutumés à la politesse, & à l'éloquence des Grands Orateurs, qu'à la simplicité des Missionnaires, on écoutât volontiers un homme, dont la façon de s'énoncer, les maniéres & les discours paroissoient si éloignés de ce goût fin & délicat, qui semble décider aujourd'hui du sort du Ministre, & du succès

du Ministére. Cependant celui, qui a sçu confondre la fausse sagesse du monde, par la folie de la croix, a voulu que notre Prédicateur Apostolique ait fourni les trois derniéres années de sa vie, une glorieuse carriére, dans la Capitale du Royaume; & qu'il y ait annoncé les Vérités Evangéliques, avec un succès d'autant plus grand, qu'il étoit inespéré.

Nos Religieux du Noviciat ayant été chargés l'an 1711, de faire deux Missions, l'une dans le Fauxbourg saint Antoine, & l'autre dans l'Eglise de saint Sauveur des petites Maisons; ils invitérent le Pere Chatagnié de s'y trouver. Il regarda cette invitation, comme un ordre du Ciel: aussi-tôt il se mit en chemin; & au moment de son arrivée on le vit prêt à monter en Chaire. Quoique ses discours toujours familiers & populaires, fussent d'ailleurs vifs, & pressans, tout remplis de l'esprit des Prophétes, & de leurs expressions les plus touchantes; expressions qu'il avoit le don de paraphraser avec une éloquence presqu'inimitable: il faut avouer qu'ils ne furent pas d'abord applaudis. On ne tarda pas néanmoins à en sentir l'Onction: bientôt on y trouva plus de force & d'énergie que dans les discours persuasifs de la sagesse humaine. Enfin le Missionnaire fut goûté, suivi, & admiré à Paris, comme il l'avoit été dans les Provinces. Les fruits furent les mêmes, & peut-être encore plus grands. On a vû des personnes de qualité, & de jeunes Ecclésiastiques d'un sçavoir distingué, qui n'ayant été d'abord au Sermon, que par un esprit de curiosité, ou par la seule envie de critiquer, sont sortis de l'Eglise avec la ferme résolution d'embrasser la Pénitence. Quelques-uns se sont retirés dans des lieux de Priére & de Retraite. L'empressement de Messieurs les Curés de Paris, à procurer à leurs Paroissiens ce Ministre de la Parole, n'est pas une petite preuve de ce qu'on vient d'avancer. Après les deux Missions, qui l'avoient fait connoître aux Parisiens, le Pere Chatagnié a prêché à saint Germain l'Auxerrois, à saint Gervais, à saint Nicolas Deschamps, pendant trois Carêmes de suite, avec un concours de Peuple, un applaudissement, & un succès, qui ont étonné tout Paris.

XV. Conversions.

Un Homme de distinction, accoutumé à employer ses grands biens à des œuvres de Piété, avoit si fort goûté cette maniére d'annoncer l'Evangile; & il en voyoit des fruits si sensibles; que, pour arrêter dans la Ville Royale, cet homme puissant en œuvres & en paroles, il s'étoit engagé de le faire prêcher tout le cours de l'année dans différentes Paroisses, & d'entretenir avec lui d'autres Missionnaires, pour travailler de concert

au Salut des Ames. Mais après de si longs travaux, Dieu vouloit récompenser ses Vertus. Pendant qu'il remplissoit son Ministére dans la Paroisse du Temple, où il devoit prêcher l'Octave du Saint Sacrement, ce saint Religieux fut attaqué d'une oppression de Poitrine, qui le mit hors d'état de continuer ses Fonctions. Rien ne l'attachoit à la Terre: il désiroit cependant de vivre, pour être encore utile au Prochain. Mais ses désirs étoient soumis à la volonté du Seigneur. Pendant sa courte maladie, il répétoit souvent ces paroles, qui partoient d'un cœur tout pénétré des sentimens de la Religion: *fiat voluntas tua.* Quelques heures avant sa mort, il faisoit cette Réflexion: » Saint » François Xavier se trouva aux portes de la Chine, où il » voyoit devant ses yeux un vaste champ à défricher, & une » abondante moisson à recueillir, lorsque Dieu content de ses » pieuses intentions l'enleva de ce monde: il faudra donc, ajou» toit-il, que ce foible & indigne Ministre du Seigneur quitte » la Terre, dans le tems que toutes choses sont disposées à faire » de grands fruits dans Paris: que la volonté de Dieu soit faite ».

XVI. Zéle, & soumission dans une griéve maladie.

XVII. Mort précieuse.

Dans ces sentimens de charité, de zéle, & de soumission aux ordres de la Providence, le pieux malade fit une Confession générale de toute sa vie; reçut le Saint Viatique; & après une agonie de quelques momens, il rendit son Ame à Dieu le cinquiéme de Juin 1714, âgé de soixante-dix ans. Sa mort, précieuse, sans doute aux yeux du Seigneur, affligea toutes les personnes de Piété, qui eussent souhaité de voir prolonger ses jours, pour le salut d'une infinité d'Ames: & sa mémoire est encore en Bénédiction dans presque toutes les Provinces du Royaume. Les croix, qu'il a fait arborer en cent différens endroits; & au pié desquelles il avoit coutume de terminer ses Missions, en présence d'une multitude de Fidéles, par des discours embrasés, & dignes d'un saint Vincent Ferrier, ont toujours été, & sont encore aujourd'hui en vénération parmi les Peuples. On assure comme un fait constant, qu'il s'y est fait des guérisons miraculeuses. Mais le plus grand de tous les miracles, c'est la conversion des cœurs; qu'on doit regarder comme le Sceau, & le plus précieux fruit de l'Apostolat de ce saint Homme.

XVIII. Sainte mort du Pere Campmas, dans le Couvent d'Alby.

Peu de tems après, la Province de Toulouse perdit, par la mort du P. François Campmas, un autre de ses plus excellens Sujets; le Couvent d'Alby, le plus ferme appui de sa régularité; la Ville, un zélé Directeur; & tout le Diocèse, un Casuiste éxact, sage, éclairé. C'est ainsi que s'expliqua l'Archevêque d'Alby, Henri de

FRANÇOIS CAMPMAS.

Nesmond, en apprenant la mort de ce Grand Serviteur de Dieu. Sa haute piété, & son Erudition lui avoient acquis depuis long-tems la confiance du Clergé, & celle de tous les Fidéles; qui le considéroient avec raison, comme un modéle de Vertu, & l'image vivante de saint Dominique. Ces sentimens de respect, & de vénération éclatérent surtout, à son heureux décès. Les marques qu'en donnérent les Grands & les Petits, ne furent point équivoques: Toutes les attentions des Religieux ne pûrent empêcher que les habits qui couvroient son corps, ne fussent souvent déchirés. Plusieurs personnes, de l'un & de l'autre sexe, tâchérent de se procurer quelque chose, qui eût été à son usage, pour le conserver comme un Sacré Dépôt. On écrit que quelques-uns s'en étant servis dans leurs besoins, ou dans leurs infirmités, ils ont ressenti le pouvoir que ce Fidéle Disciple de Jesus Christ a sans doute auprès de Dieu; en la présence duquel il avoit toujours marché, continuellement anéanti par la crainte de ses jugemens, & dans la vûe de ses propres foiblesses. L'impression que ce double objet faisoit sur son cœur, paroissoit si bien dans tout son extérieur, dans ses actions, dans ses discours, & dans toute la suite de sa vie; qu'on peut dire, que tout en lui prêchoit la Piété, la Religion, la crainte du Seigneur: crainte salutaire, dont il étoit vivement pénetré; & qui faisoit le jour & la nuit le sujet de ses Méditations. Il passa à une meilleure vie le sixiéme Octobre 1715. Notre dessein n'est point d'écrire son Histoire: mais la reconnoissance ne nous permettoit pas d'oublier un saint Personnage, à qui nous nous croyons redevables, après Dieu, de notre Vocation à l'Ordre de saint Dominique.

---

## ANTOINE DE MONROY GÉNÉRAL DE L'ORDRE DES FF. PRESCHEURS, DEPUIS ARCHEVESQUE DE COMPOSTELLE.

ANTOINE DE MONROY.

I. Origine, & naissance de Monroy.

DEPUIS que les Espagnols, sous la conduite de Ferdinand Cortez, avoient conquis en 1521 le Méxique, Province de l'Amérique Septentrionale, plusieurs Familles distinguées dans les anciens Etats du Roy Catholique, s'étoient établies dans ce fertile Pays; ou y avoient acquis de beaux Domaines, dans lesquels quelques Grands d'Espagne ne dédaignoient pas aller faire leur séjour. Les Comtes de Monroy furent de ce nombre: & c'est de cette Illustre Maison, que sor-

LIVRE XL.

ANTOINE DE MONROY.

tit Antoine de Monroy, né dans la Capitale de cette Isle, (*) au mois de Septembre 1633. Il étoit donc Americain de naissance, quoiqu'Espagnol d'Origine. Cependant l'Education également Noble, & Chrétienne, qu'il reçut de ses Parens, ou de ses Précepteurs, fit qu'il ne contracta rien, ni des vices, ni de l'humeur rude, & demi Sauvage des naturels du Pays. On loue au contraire la douceur de son naturel; ses maniéres toujours polies & affables; & les qualités de son esprit, aisé, vif, solide, & judicieux. Sans lui permettre de négliger aucun des Exercices ordinaires à la jeune Noblesse, on l'appliqua de bonne heure à l'Etude des Lettres. Monroy y avoit fait des progrès considérables; lorsque portant ses vûes plus loin que ceux, qui ne cherchoient leur félicité que dans les richesses de la Terre, il résolut de se mettre à la suite de JESUS-CHRIST, par la profession de la pauvreté volontaire; & de préférer le bonheur de l'Eternité, à tout ce que l'éclat de sa Maison pouvoit lui faire espérer d'honneurs & de Dignités dans le Siécle. Ses Parens ne mirent point d'obstacle à ses pieux desseins; & il reçut l'Habit de saint Dominique, dans le lieu même de sa naissance.

II. Education.

III. Et Vocation à l'Ordre de saint Dominique.

Il y avoit déja plus d'un Siécle, que l'Ordre des FF. Prêcheurs avoit, dans l'Amérique soumise à la Domination Espagnole, non-seulement des Couvens, & des Colléges, mais aussi des Provinces entiéres, & réguliéres. Dans le Chapitre tenu à Salamanque l'an 1551, on avoit marqué les limites de la Province de Méxique, ou de la nouvelle Espagne. Mais à cause de sa trop grande étendue, on la divisa depuis en deux, dans le Chapitre de Venise en 1592. La premiére partie retint le nom de Province de Méxique, sous la protection de saint Jacques: & la seconde fut appellée la Province de *Guaxaca*, ou de saint Hippolyte Martyr (1). Ces Etablissemens, nécessaires dans ces

IV. 7 Provinces, & Maisons des FF. Prêcheurs dans l'Amérique.

(*) La Ville de Méxique, qui donne son nom à toute la Province, étoit grande & florissante avant que les Espagnols entrassent dans le Pays: outre plus de quatre-vingt mille Maisons, on y voyoit plusieurs Temples magnifiques, pleins d'Idoles d'Or, ou d'argent, & trois Palais, où l'Empereur de Méxique faisoit sa Résidence. Lorsque Cortez l'assiégea, les Méxicains se défendirent opiniâtrement, & se retranchérent de rue en rue. Mais leur dernier Monarque, *Montezuma*, ayant été tué, la Ville déja à demi brûlée, fut prise le 13 Août 1521; & ensuite rétablie dans sa premiére splendeur. Les Espagnols y ont bâti trente ou quarante mille Maisons, de grands Palais, de belles Eglises, & plusieurs Monastéres. Les Américains habitent dans les Fauxbourgs.

(1) Nova hujus Provinciæ institutio fuit in Salmantino Capitulo, anno 1551 celebrato, sancita, assignatis eidem terminis, intra quos Novam Hispaniam, à terrâ Tequantepeque exclusivè usque ad Floridam, complecteretur, ut pro Provinciâ S. Crucis Indiarum supra retulimus. Fuit autem postea; in Veneto Capitulo an. 1592, in duas divisa,

vastes

vastes Contrées, pour faire de nouvelles Conquêtes à JESUS-CHRIST, par la propagation de la Foy, servent en même-tems à assurer celles du Roy Catholique, en unissant les Peuples par les liens de la Religion, & en adoucissant les mœurs des Américains, par la Doctrine de l'Evangile. Les Familles Espagnoles, établies en grand nombre dans les Pays conquis, & les nouveaux Chrétiens, fournissent des Sujets à ces Maisons Religieuses.

Parmi ces Sujets les plus distingués par une solide Piété, on doit compter Antoine de Monroy. La Grace de sa Vocation, à laquelle nous le verrons toujours fidéle, le fit aller de Vertu en Vertu : & l'union qu'il sçut faire de la Sainteté avec l'Etude, le mit en état de se rendre utile à sa Patrie, & à son Ordre.

V. Monroy également agréable aux Méxicains & aux Espagnols, prêche avec fruit.

Egalement agréable aux Espagnols, & aux Américains, il prêcha aux uns & aux autres les Vérités du Salut, avec beaucoup de fruit : il parut d'autant plus propre à faire cesser l'ancienne antipatie, qui se conservoit toujours entre les deux Nations, qu'il prenoit un intérêt égal à la gloire des deux Peuples. Dans cette persuasion, ils l'écoutoient tous avec le même plaisir : & les particuliers ne refusoient pas de s'en tenir à sa décision, pour terminer leurs querélles. Le Gouverneur, ou Viceroy, prévenu de son mérite, donnoit encore du crédit à son Ministére, par sa facilité à lui accorder tout ce qu'il demandoit en faveur des anciens Méxicains. Le zélé Religieux sçut profiter de ces avantages, pour apeller à la Foi, & faire entrer dans le sein de l'Eglise, ceux qui s'étoient opiniâtrés jusqu'alors à fermer les yeux à la lumiére de l'Evangile. Ce n'est pas seulement dans la Ville Capitale, mais aussi dans les différentes parties de la Province, qu'on le vit prêcher avec applaudissement, & faire des Conversions. Pendant qu'il engageoit les uns à renoncer au culte des Idoles, pour se soumettre au joug de JESUS-CHRIST, il travailloit avec le même zéle, à retirer les autres du vice, & à régler leurs mœurs.

VI. Il remplit avec honneur divers Emplois, dans le Méxique.

Ce ne fut donc pas sans peine, qu'il se vit obligé d'interrompre ces saintes & utiles Fonctions, pour remplir celles de Professeur. Il fit des Leçons de Philosophie, & de Théologie aux jeunes Religieux. Il fut depuis Régent des Ecoles, & Recteur de notre Collége apellé *de porta Cæli*. Ayant pris le Bonnet de Docteur, il obtint la premiére Chaire de Théologie,

quarum una S. Jacobi de Mexico nomen conservaret ; altera verò S. Hippolyti Martyris de Oaxaca Provincia nuncuparetur.

*Fontan. in Serie. Provinciar. Ord. FF. Præd. pag.* 217, 291.

LIVRE XL.

ANTOINE DE MONROY.

dans l'Université de Méxique (1). Bientôt après on le nomma Qualificateur du saint Office, & Supérieur de la Communauté, où il avoit fait ses Vœux. Ces différens Emplois demandoient, dans celui qui en étoit chargé, beaucoup d'Erudition, de Piété, de prudence, & de zéle pour la conservation du sacré dépôt. Le Pere de Monroy ne manquoit d'aucune de ces qualités: Aussi remplit-il tous ses devoirs d'une maniére à mériter d'être généralement approuvé, & applaudi.

VII. Député par sa Province, il vient à Rome.

L'an 1676 Antoine de Monroy, âgé alors de quarante-trois ans, fut député à Rome, par sa Province, en *qualité* de Procureur, & de Définiteur Général. Il arriva dans cette Capitale du Monde Chrétien, dans le tems que Thomas de Rocaberti, déja nommé Archevêque de Valence en Espagne, alloit remettre le Gouvernement de tout l'Ordre de saint Dominique à celui qui seroit élû par le Chapitre, convoqué à Rome pour le mois de Juin 1677. En venant en Europe, *le* Serviteur de Dieu ne comptoit pas d'y faire un long séjour: & les Définiteurs de différentes Nations, de qui il n'étoit pas même connu, n'avoient formé aucun dessein sur sa Personne. Cependant la Providence vouloit se servir de leurs suffrages, pour le mettre à leur tête. Peu de jours avant l'Assemblée, personne ne pensoit à lui: lorsqu'ils furent assemblés, & qu'ils eurent reconnu ses talens, & son mérite, il n'y en eût aucun, qui ne le jugeât digne de la place, qu'on devoit remplir. La Ville de Rome, & toutes les Provinces de l'Ordre furent également surprises de cette Election, qui avoit été fort pacifique, & presqu'unanime. Le Général élû, plus surpris lui même que tous les autres, reconnut le doigt de Dieu dans son Elévation; & ne pensa dès-lors qu'à remplir dignement le poste, qu'il n'avoit ni attendu, ni désiré.

VIII. Il est élû Supérieur Général de tout son Ordre.

La sagesse & la douceur de son Gouvernement, furent *la* preuve la moins équivoque qu'on ne s'étoit point trompé dans le choix; & que l'Esprit de Dieu y avoit présidé. Monroy marcha sur les traces de ses Prédécesseurs, dont nous avons souvent fait remarquer la vigilance, le zéle, & la fermeté: c'est-à-dire, que plein de sollicitude pour le maintien des régles, des Etudes, & des Missions, il fit tous ses efforts, pour faire re-

IX. Sagesse de son Gouvernement.

(1) F. Antonius de Monroy Origine Hispanus, Patre ex illustri Comitum de Monroy Hispaniæ Magnatum stirpe, tum Mexici agente, natus, adolescens Ordini nomen dedit Mexici; ubi exactis studiis, quas exceperat Philosophicas & Theologicas suis sodalibus jussus est tradere Disciplinas. Pluribus annis sacram Doctrinam in Gymnasio Mexicano primarius Professor interpretatus est; undè & Magisterii apices reportavit, &c. *Echard. Tom. II, pag. 668.*

prendre à son Ordre sa premiére beauté, & le rendre toujours plus utile à l'Eglise; principalement pour la Conversion des Gentils à la Foi. Si dans le reste, il ne parut point inférieur à plusieurs: Sur cet article, il égala, ou surpassa même les plus zélés; quoique depuis plus d'un Siécle, tous se fussent portés avec ardeur, à favoriser la Prédication de l'Evangile, parmi les Infidéles. Le nouveau Général se croyoit d'autant plus obligé de travailler à ce grand Ouvrage, qu'il avoit une connoissance particuliére & de ces vastes Régions, où le nom de JESUS-CHRIST n'avoit pas encore été annoncé; & de l'aveuglement extrême de ces Peuples Barbares, accoutumés à se souiller par les abominables sacrifices, qu'ils offroient tous les jours aux Démons.

X. Zéle pour la Conversion des Infidéles.

On rapporte que lorsque les Castillans abordérent au Méxique, on trouva dans la Ville de ce nom un grand nombre de Temples; dans lesquels ces Idolâtres faisoient profession d'adorer tous les Dieux du Pays, dont ils s'imaginoient mériter les faveurs, ou appaiser la colére, en leur sacrifiant chaque jour plusieurs hommes, que leurs Prêtres égorgeoient aux piés des Idoles. Le sang étoit donné aux Serpens & aux Lézards, qu'on nourrissoit dans des cavernes; & la chair, aux Lyons, aux Tygres, aux autres Bêtes carnaciéres, renfermées dans des cages pour le plaisir de Montezuma, Empereur des Méxicains. Les têtes de ces malheureuses victimes de la cruauté, & de la superstition, demeuroient exposées dans la grande place du Temple, sans qu'il fût permis de les ôter, jusqu'à ce qu'elles tombassent d'elles-mêmes. Aussi assure-t-on, que lorsque la Ville fut forcée par les Espagnols, le nombre prodigieux de ces têtes desséchées présentoit un Spectacle le plus capable d'exciter la compassion, & l'horreur.

XI. Leur Religion avant qu'on leur prêchât la Foi.

Aug. d'Avila, Hist. Provin. S. Jac. Mexi.

Après la Conquête du Pays, par les Armes du Roy Catholique, ces cruels Sacrifices ne furent plus pratiqués parmi les Nations soumises. Nos Missionnaires Européens les firent d'abord détester dans tous les lieux, où ils portérent le flambeau de la Foi. Et les Américains vaincus, sans embrasser le Christianisme, étoient du moins arrêtés par la sévérité des Loix du Vainqueur. Mais dans les Terres les plus éloignées des côtes de la Mer, il y a toujours de grandes Contrées, où ni les Soldats Espagnols, ni les Ministres de la Parole, n'ont pû encore pénétrer. Le Démon s'y fait adorer par ces Peuples Sauvages, & Infidéles; qui continuent à lui offrir les mêmes Sacrifices, usités autrefois dans le Méxique; avec peut-être cette diffé-

XII. Sacrifices de quelques Peuples Sauvages.

LIVRE XL.

ANTOINE DE MONROY.

rence, que les Sauvages mangent eux-mêmes la chair humaine des Victimes, que les Méxicains donnoient à leurs Animaux.

Le zéle ardent de notre Général ne lui permettoit pas d'oublier ce grand nombre de Peuples, encore assis dans l'ombre de la mort, toujours livrés aux illusions de Satan, & à la corruption de leur propre cœur. Personne ne connoissoit mieux que lui la difficulté qu'il y avoit d'attirer ces Barbares à la Foi; puisqu'un Européen ne pouvoit gueres avancer dans leurs Terres, sans être exposé à une mort certaine & cruelle. Mais il sçavoit aussi que tout est possible à la charité, lorsqu'il plaît au Tout-Puissant d'écouter les ferventes Priéres de ses Serviteurs. L'Histoire récente de sa Patrie lui en fournissoit de beaux Exemples. Il n'ignoroit pas ces Miracles de Conversion, que Dieu avoit opérés dans ces mêmes Pays; où lui-même avoit vû les Temples des Idoles, changés en Eglises; & une multitude de Payens, devenus les Adorateurs de JESUS-CHRIST. Il se souvenoit que le Pere Dominique de Bétenços, l'Apôtre de la Nouvelle Espagne, avoit détruit une infinité d'Idoles, & fait connoître à ceux qui leur offroient leur sacrilége encens, la malice du Démon qui les avoit rendu ses Esclaves. On n'avoit pas encore oublié, que dans une grande Isle de l'Amérique Méridionale, entre les détroits de Magellan, & du Maire, & le passage de Brouvers, Isle apellée par les Espagnols, *la Terre de feu*, à cause de la cruauté de ses Habitans, dont les Armées de Charles-Quint n'avoient osé entreprendre l'attaque; un seul Religieux de saint Dominique, armé de la Vertu de Dieu, & de sa parole, avoit fait en peu de tems de grandes Conquêtes à JESUS-CHRIST.

XIII. Zéle du Pere Général, pour la Conversion de ces Idolâtres.

Tout cela faisoit espérer au zélé Général, qu'il ne seroit peut-être pas impossible, de défricher de proche en proche cette Terre ingrate. Il vouloit du moins que les Religieux de sa Province, en redoublant l'ardeur de leurs Priéres, se rendissent attentifs à profiter de tous les moyens, que la Providence leur fourniroit, pour entreprendre une aussi importante Mission. Il dressa pour cela tous les Réglemens, qu'il jugea nécessaires, ou utiles, & obtint l'agrément du Saint Siége, & de la Cour de Madrid, pour l'Erection d'une Université dans notre Couvent de *Quito*, Ville Capitale d'un Pays fort considérable de l'Amérique. Afin d'exciter davantage le zéle des Enfans, par le souvenir de celui de leurs Peres, il fit imprimer en trois Tomes *in-folio*, l'Histoire de la Province du Perou; & rendit plus commune celle de la Province de saint Jacques de

XIV. Ce qu'il fait pour cela.

Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 359, 369.

Méxique. C'est dans ces Monumens, que nous trouvons le récit simple & circonstancié des travaux de nos saints Missionnaires, & celui de leurs succès : succès d'autant moins douteux, que les preuves en sont sensibles, & toujours subsistantes. De Grandes Nations, Idolâtres encore dans le seiziéme Siécle, sont aujourd'hui une partie considérable de l'Eglise Catholique. Des Peuples entiers se prosternent avec humilité devant la Croix de JESUS-CHRIST, dans ces mêmes lieux, où leurs Peres offroient autrefois des Sacrifices impurs à leurs fausses Divinités. Leur ferveur, & leur persévérance dans le Christianisme, rendent un illustre témoignage au zéle embrasé de ceux, dont il a plû à Dieu de se servir pour faire un tel changement.

XV. Il est fait Archevêque de Compostelle.

Le soin de cultiver, & de multiplier toujours ces Conversions, fut ce qui occupa le plus le Pere de Monroy, pendant les huit ou neuf années, qu'il gouverna tout l'Ordre de saint Dominique. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ses autres actions; qui le firent estimer à la Cour de Rome, & à celle de Madrid. Son mérite, encore plus que sa naissance, l'ayant rendu cher au Roy Catholique Charles II, Sa Majesté le proposa au Saint Siége, pour remplir celui de l'Eglise de Compostelle. Le Pape Innocent XI l'accepta avec plaisir; à condition néanmoins qu'il continueroit à gouverner l'Ordre de saint Dominique, jusqu'à l'Election de son Successeur. Le Chapitre Général ayant été assemblé à Rome dans le mois de Juin 1686, notre Général Archevêque y présida; & ne contribua pas peu à l'Election du Pere Antonin Cloche, François de nation, l'un des Grands Hommes de son Siécle, & des plus distingués entre les Successeurs de saint Dominique. Nous remettons son Histoire au Volume suivant, pour ne point trop charger celui-ci.

Bullar. Ord. Tom. VI, pag. 371.

XVI. Sollicitude & Charité du Prélat envers ses Diocésains.

D'abord après le Chapitre de Rome, l'Archevêque élû partit d'Italie, passa par la France; fut reçu avec distinction à la Cour de Castille, & avec de grands témoignages de joye, dans son Diocèse de Compostelle; qu'il conduisit en paix, & avec beaucoup de gloire, l'espace de trente années (*). On lui offrit depuis plusieurs autres Dignités; & il les refusa constanment, pour n'être point obligé d'abandonner un Troupeau, qui lui

(*) Antoine de Monroy étoit le sixiéme Religieux de son Ordre, apellé au Gouvernement de l'Eglise de Compostelle. Rodrigue Gonçalez avoit rempli ce Siége, dans le treiziéme Siécle: Beranger de Landore, dans le quatorziéme; Jean de Tolède, dans le seiziéme. Munio de Zamora, & Lopez de Barientos avoient modestement refusé la même Dignité. *Fontan. in Theat. Dom. pag. 67, & 68.*

fut toujours cher, & sincérement attaché (1). Pasteur fidéle & prudent, il veilla avec soin à la garde de ses Brébis : rompit lui-même le Pain de la Parole aux Fidéles : rétablit le Culte Divin, trop négligé en plusieurs endroits : il fit bâtir, ou réparer, plusieurs Eglises ; & donna à tout le Clergé de beaux exemples de piété, de frugalité, de modestie.

XVII. Et envers les Etrangers.

Il est surtout distingué par sa charité envers les Pauvres, & à l'égard de ce nombre presqu'infini de Pélerins ; qui, de toutes les parties du Monde, se rendent à Compostelle, pour visiter le Tombeau de l'Apôtre saint Jacques. Après avoir pourvû, avec les attentions d'un Pere, aux nécessités des pauvres Familles du Diocèse, le pieux Prélat ne croyoit pas pouvoir mieux employer le reste de ses grands Revenus, qu'au soulagement des Fidéles, qu'un motif de Religion faisoit venir de si loin ; & dont la plûpart auroient eû peine à subsister, sans un secours, que notre Archevêque ne leur fit jamais acheter par des demandes importunes. Pendant son long Episcopat, il n'arriva point d'Etranger à Compostelle, qui n'eût part à ses libéralités, si nous en exceptons ceux qui n'étoient point dans le besoin ; ou qui ne le firent pas connoître. La maniére noble & généreuse, avec laquelle ce Prélat reçut les Officiers, & les Soldats François en 1702, après la malheureuse affaire de *Vigo*, ne doit pas être oubliée dans son Histoire.

Les Galions d'Espagne, venant du Méxique richement chargés, devoient aborder au Port de Cadix, dans le tems que les Armées Navales d'Angleterre, & de Hollande faisoient le Siége de cette Place. Il fallut donc chercher un autre Port. Le Marquis de Châteaurenaud, Vice-Amiral François, qui, avec une Escadre de vingt-trois Vaisseaux de Guerre, ou Frégates, escortoit ces Galions, les auroit bien-tôt mis en sûreté dans quelque Port de France : mais les Officiers Espagnols, par une jalousie fort déplacée, s'opposérent toujours à ce dessein ; & on prit le parti d'aller chercher le petit Port de *Vigo*, dans la Galice. Ce Port étoit peu assuré, si on venoit à y être attaqué : le Vice-Amiral le sentit ; mais c'étoit à lui une néces-

(1) Post annos verò Regiminis octo ad Ecclesiam Compostellanam nominatus est à Rege Catholico Carolo II, & summo Pontifici Innocentio XI oblatus anno 1685, cujus jussu eam infulam admisit, cum onere tamen ordinem regendi ad sequentia Comitia Generalia, & alterius Magistri Electionem, anno 1686 die prima Junii habendam. Quod ut mox actum est, versus suam sponsam iter aggreditur ; eamque quam sibi conjunxerat Deus ubi semel inivit, ab ea se ullo quocumque quæsito obtentu nunquam separari permisit, &c. *Echard. Tom. II, pag. 668. Col. 2.*

sité de prendre terre. D'ailleurs le caprice des Espagnols d'un côté, & l'approche des Flottes Ennemies de l'autre, ne lui laissoient pas la liberté de choisir le Poste. Il fit cependant dresser quelques Batteries à la hâte, pour défendre le Port de *Vigo*; & on travailla ensuite avec toute l'activité possible, à décharger les Galions, & les Vaisseaux. Tout l'or, & l'argent, à peu de chose près, fut d'abord transporté à plus de vingt lieues dans les terres. Malgré cette diligence, il restoit encore dans les Vaisseaux une quantité considérable de Marchandises; lorsque les Anglois, & les Hollandois, repoussés avec perte devant Cadix, parurent avec leurs Flottes combinées au Port de *Vigo*, dont ils attaquérent les Batteries, avec avantage, par Terre, & par Mer. Le Marquis de Châteaurenaud, à la tête de ses braves François, fit dans cette occasion, tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Officier de réputation. Mais obligé enfin de céder à la supériorité des forces, il ne voulut point que les Ennemis profitassent de ce qu'il ne pouvoit sauver. Ayant donc retiré tout son monde, tant des Galions, que des Vaisseaux, il y fit mettre le feu. Les flammes en consumérent une partie; & les Ennemis s'emparérent de l'autre.

XVIII. Perte de plusieurs Galions, & Vaisseaux de Guerre, au Port de *Vigo*.

Cet accident ruina plusieurs Officiers, qui y perdirent leurs Equipages; & réduisit à la misére une quantité de Matelots, & de Soldats; qui se répandirent d'abord dans la Galice, les uns blessés, ou malades; les autres couverts de vieux haillons, presque tous hors d'état de se procurer le nécessaire pour vivre, dans un Pays rempli de montagnes, & assez mal peuplé. La Providence cependant ne les abandonna pas: ceux qui se réfugiérent à Compostelle (& ce fut le grand nombre) trouvérent, dans la générosité naturelle de l'Archevêque, toute la consolation, dont ils avoient besoin. Tous furent accueillis, & traités avec bonté. On eut un soin particulier des blessés, & des malades. Le Prélat distingua surtout les Officiers, qu'il traita avec beaucoup de politesse, & selon leur rang. Aussi de retour en France, publiérent-ils par tout ses Vertus. Ce ne fut pas seulement à nos Religieux de Paris, mais aussi à la Cour de Louis XIV, qu'ils dirent plus d'une fois, que dans leur disgrace ils avoient eû le bonheur de trouver à Compostelle, un saint Pasteur, & un Archevêque magnifique (1).

XIX. Générosité de notre Archevêque, à l'égard des Officiers & des Soldats, dans un extrême besoin.

(1) Quæ... de singulari & eximiâ Archiepiscopi nostri in victu parsimoniâ, summâ verò erga exteros liberalitate leguntur, experti sunt, & comprobarunt Classis Gallicæ Duces, & Milites omnes, in funestâ illâ ab Anglis ad Portum *Vigo* acceptâ clade. Tum enim in Galæciam ingressi, & Palantes, rebus omnibus spoliati, ab eo lautè & opiparè accepti sunt, & necessariis omnibus abundè suppeditatis, omni Officiorum genere do-

LIVRE XL.

ANTOINE DE MONROY.

Dans des occasions plus importantes, Monroy donna d'autres preuves & de sa vertu, & de son inclination pour le sang de France. Témoin de toutes les Révolutions, qui agitérent la Monarchie après la mort de Charles II, & l'Avénement de Philippe V au Trône d'Espagne, il demeura toujours ferme dans le parti de son légitime Souverain. Il n'avoit jamais douté du Droit du Petit-Fils de Marie-Thérese, à une Couronne, qui lui appartenoit par sa naissance; & à laquelle il étoit apellé autant par les vœux de toute la Nation, que par le Testament de Charles II. Il connoissoit d'ailleurs les qualités Royales de ce Prince, sa sagesse, son courage, sa fermeté, son zéle pour la Religion. C'étoient autant de liens, qui attachérent d'abord notre Prélat aux intérêts de Philippe V. Pendant la longue & cruelle Guerre, que le jeune Monarque eut à soutenir contre les Puissances liguées, l'Archevêque de Compostelle l'aida toujours de ses Conseils, & employa avec zéle pour une cause si juste, tout ce qu'il avoit de crédit, de richesses, & d'Amis. Il sçut contenir ses Peuples, & faire entrer les Evêques ses Suffragans, dans les mêmes sentimens, ou les y affermir.

XX. Zéle pour le service du Roy Catholique, Philippe V.

Lorsque les Alliés de l'Archiduc (qui se faisoit apeller Charles III) enflé du succès de leurs Armes, portoient toujours plus loin leurs prétentions; & refusoient opiniatrément d'entendre à la Paix, si les Espagnols ne commençoient par renvoyer en France le Prince, qu'ils avoient apellé; & ne le forçoient de céder la Couronne à son Compétiteur, les Evêques d'Espagne ne cédérent point à la Noblesse, en zéle, & en fermeté, pour la cause commune. Ceux qui occupoient les premiers Siéges parurent donner le ton au reste du Clergé; & leurs Députés s'étant assemblés à Madrid, déclarérent que les Propositions des Alliés étoient injurieuses à la Nation; & injustes, en ce qu'elles renversoient l'ordre de la Succession, établi depuis long-tems, & confirmé par le Testament de Charles II. Ils se plaignirent que des Etrangers voulussent selon leurs passions, disposer d'une Monarchie, qui ne leur appartenoit pas. Ils ne manquérent pas de remarquer, que les Puissances Confédérées, dont quelques-unes ne s'étoient élevées que par des révoltes, & des usurpations, entreprenoient visiblement sur la liberté Espagnole; & que leur attentat n'étoit pas moins dangereux, que l'avoit été autrefois l'invasion des Maures.

XXI. Le Clergé se déclare hautement pour lui.

vincti. Hinc in Franciam reversi, magnificentiam Archiepiscopi unà & sanctitatem ubique, & in Aula ipsa Ludovici XIV prædicaverunt; seseque verum Ecclesiæ Pastorem vidisse gloriati sunt. *Echard. Tom. II, pag. 669. Col. 1.*

Les

XXII. Sage & ferme résolution.

Les Députés conclurent enfin, qu'il étoit tems de revenir de cette espéce de létargie, qui jusqu'alors avoit prévalu sur une partie considérable de la Nation, & n'avoit servi qu'à rendre ses Ennemis toujours plus audacieux : qu'il s'agissoit de la défense de leur Religion, des Loix, & des Libertés du Royaume; des biens, & de la vie des Peuples : & que les offres d'une Paix juste, & raisonnable, ne pouvant remplir les desseins ambitieux des Alliés, il falloit se préparer tout de nouveau à une Guerre, qu'on leur rendoit nécessaire : que du reste, il n'étoit pas juste que la Noblesse, & le Tiers-Etat en supportassent tout le poids; que tandis que l'un & l'autre sacrifioient leur sang, & leurs biens, pour la cause commune; c'étoit au Clergé à les seconder, non-seulement par ses priéres, mais encore par une grande Contribution des Revenus des Bénéfices : que l'Eglise devoit donner avec gayeté, quand il s'agissoit (comme dans l'occasion présente) de défendre les Droits de Dieu, ceux du Roy, & de tout le Royaume : que comme dans les grands maux il falloit de prompts remédes, c'étoit à eux à prendre incessanment une résolution, qui fît connoître à toute l'Europe, que la Nation Espagnole n'étoit pas capable de la lâcheté, ni de l'injustice, dans lesquelles on vouloit la faire tomber.

XXIII. Notre Archevêque l'embrasse avec joye.

Après ces sages Réfléxions, il fut résolu unanimement, que les Ecclésiastiques contribueroient, selon leur pouvoir aux frais de la Guerre. Plusieurs même consentirent de ne retenir de leurs Revenus, que le pur nécessaire pour subsister. Notre Archevêque, qui n'avoit pas voulu limiter les Pouvoirs de ses Députés, entra avec d'autant plus de plaisir dans tous ces justes Engagemens; qu'il craignoit pour la Religion Catholique dans les Etats de la Monarchie, si on ne s'opposoit avec vigueur, aux Troupes Angloises, Allemandes, & Hollandoises, qui infestoient, ou ravageoient déja toutes les Provinces. Il ne pouvoit ignorer ce que ces mêmes Soldats, presque tous Calvinistes, ou Luthériens, avoient commis d'excès, de sacriléges, & d'impiétés, non-seulement en Italie, & en Flandres, mais dans une grande partie même de l'Espagne, depuis le commencement de la Guerre. Enfin le Religieux Prélat ne pouvoit penser, sans entrer dans une sainte indignation, que les Ennemis de Philippe V eussent employé la trahison, & la perfidie, en faveur des Maures contre les Chrétiens, pour faire passer la Ville d'Oran au pouvoir des Infidéles, en l'enlevant aux Espagnols, qui la possédoient depuis deux Siécles.

XXIV. En 1509, Oran, Ville d'Afrique, fut prise par le Cardinal Ximenez.

Ces motifs, fondés sur la justice, & la Religion, engageoient

l'Archevêque de Compostelle, à redoubler la ferveur de ses priéres, pour attirer les Bénédictions du Ciel, sur les Armes du Roy Catholique; tandis que, pour fournir de nouveaux secours d'hommes, & d'argent, il se retranchoit à lui-même une partie du nécessaire, vivant moins en Evêque, qu'en simple Religieux. Les besoins de son Troupeau furent les seuls, qu'il n'oublia jamais, & qu'il ne put se résoudre à sacrifier à aucune autre considération. Le Seigneur écouta ses vœux; éxauça ses priéres, & couronna sa charité. Il lui accorda la grace (qu'il ne cessoit de demander) de voir la piété refleurir dans son Diocèse, la paix rendue à tout le Royaume; & Philippe V, après tant, & de si violentes agitations, affermi sur son Trône.

XXV. Mort du pieux Archevêque.

Une longue infirmité, qui avoit éxercé la patience du Prélat, sans lui faire négliger aucun de ses devoirs, fut terminée par une mort tranquille, le septiéme jour de Novembre 1715.

En annonçant la mort de cet illustre Archevêque, à toutes les Provinces de l'Ordre de saint Dominique, le Pere Cloche nous apprit quelques circonstances de sa vie, dont nous n'avons point parlé: ce qui nous engage à donner ici la traduction de cette Lettre.

XXVI. Lettre du Pere Cloche à tous ses Religieux; touchant la mort de l'Archevêque de Compostelle.

Ap. Echard. ut sp.

« Si vous êtes sensibles, mes très-chers Freres, aux bienfaits, dont l'illustre Archevêque de Compostelle, Antoine de Monroy, n'a cessé de nous combler, pendant les neuf années, qu'il a été Général de tout l'Ordre de saint Dominique, vous partagerez avec nous la douleur, que nous cause sa mort, & vous ne perdrez jamais le souvenir de ses belles actions. Vous n'ignorez pas quelle fut sa sagesse dans les Conseils; sa prudence dans les affaires; sa diligence & sa fermeté dans l'éxécution de ce qui demandoit de l'activité; sa prévoyance à écarter tout ce qui auroit pû nuire à la Religion; & sa vigilance pour le maintien de la Discipline réguliére. Vous avez connu sa rare piété, jointe à une solide Erudition; cette pureté des mœurs; cette candeur d'âme; cet éloignement du faste, & de la gloire mondaine; enfin toutes les Vertus, qui rendirent son Gouvernement aussi heureux, qu'agréable à tous les bons Religieux. Nous devons ajoûter, qu'après son élevation à la Dignité d'Archevêque, on n'a vû aucun changement, ni dans sa conduite, ni dans sa personne. Aussi frugal, aussi pénitent, aussi modeste, sur le Siége d'une des premiéres Eglises d'Espagne, qu'il l'avoit été dans le Cloître, il joignit la sollicitude Pastorale, avec les Vertus Chrétiennes, & Religieuses, dont il

avoit paru orné dès ses jeunes années. On a reconnu & ad- « miré en lui toutes les qualités d'un parfait Pasteur, sans au- « cun mélange des défauts, qui ne doivent pas se trouver dans « un Evêque.

« La charité, qui est la Reine des Vertus, l'avoit comme « consacré tout entier à l'utilité du prochain. Quelque étendu « que soit le Diocése de Compostelle, il n'y a cependant ni « Paroisse, ni Village, qui n'ait attiré ses attentions, & res- « senti ses libéralités. Par la sagesse de ses Loix, & la sainteté « de ses Exemples, il a rétabli le bon ordre, la Discipline Ec- « clésiastique, le Culte Divin; & il a corrigé ce que la lon- « gueur, ou le malheur des tems avoit corrompu, ou altéré (1). « Il a réparé, ou orné les lieux saints, & édifié plusieurs Eglises. « Son amour pour les Pauvres le rendoit plus sévére à lui- « même : il sembloit avoir oublié ses propres besoins, pour « soulager ceux des autres, particuliérement les nécessités des « Familles, qui n'osoient publier leur pauvreté; & dans le sein « desquelles, le prudent & charitable Prélat aimoit à répan- « dre (sans témoins) ses plus abondantes Aumônes. Ayant ob- « tenu du Saint Siége la permission de faire un Testament, il « a établi en mourant les Pauvres, ses seuls Héritiers; & n'a « laissé aux autres que le souvenir de ses Vertus, & le regret « de l'avoir perdu.

« Toujours semblable à lui-même, & toujours aimé de ses « Diocésains, pendant les trente années de son Episcopat, il « n'a cherché qu'à se rendre agréable à Dieu, & à servir tout « le monde. Sa tendre affection pour l'Ordre qu'il avoit em- « brassé, n'a point été stérile. Il a fait relever à ses dépens un « de nos Monastéres, qui par son antiquité tomboit en ruine. « Il a encore fondé, & doté un nouveau Collége, en faveur « de nos jeunes Etudians, afin qu'élevés à la piété, & dans la « saine Doctrine, ils rendent de plus grands services à l'Eglise. « Mais quelque respectable qu'ait été ce religieux Prélat pen- « dant sa vie, il a paru encore plus grand à sa mort. La vieil- « lesse, la maladie, la langueur n'avoient en rien diminué ni « la force, ni la présence de son esprit. L'espace de vingt an- « nées entiéres, il a été affligé de Paralysie dans une partie de «

(1) In eo prorsus summa erant omnia, ex quibus undique fuit perfectus, & detractis quibuscumque vitiis Episcopus cumulari debet. Sed præsertim in ipso eminebat eximia caritas... Ea quæ jam injuriâ temporum delapsa defluxerant, æquissimis legibus vinxit, mores emendavit, restituit disciplinam, cultum Dei excitatis passim Ædibus sacris instauravit, & ad veterem sanctimoniam omnia suis exemplis revocavit, &c. *Ap. Echard. Ibid.*

LIVRE XL.

ANTOINE DE MONROY.

» ſon corps ; & on n'a jamais entendu ſortir de ſa bouche un » gémiſſement, ou une parole de plainte. Juſqu'à ſon dernier » moment, ſes Diſcours ont toujours été embraſés de l'Amour » de Dieu ; ſon viſage toujours ſerein, & ſa vigueur toujours la » même pour la défenſe des Droits de ſon Egliſe. Comme ſi » les années, & les infirmités lui avoient donné de nouvelles » forces, il ſe répandoit ſouvent en Actions de graces, de ce » qu'il pouvoit participer au Calice de JESUS-CHRIST, & » porter une partie de ſa Croix. Il ſentoit bien que tous les » jours il perdoit une partie de lui-même ; & il en faiſoit avec » joye un ſacrifice à la Divine volonté. Ainſi préparé pour l'E- » ternité, l'unique objet de ſes penſées, & de ſes déſirs, le ſaint » Archevêque, renfermé dans une petite Cellule, qu'il avoit » choiſie, & qu'il aimoit, parce qu'elle le faiſoit ſouvenir de » la pauvreté Religieuſe, muni de tous les Sacremens, il s'eſt » endormi dans le Seigneur, entre les bras de ſes Freres, dans » ſa quatre-vingt-troiſiéme année (1) ».

## NOËL ALÉXANDRE, DOCTEUR DE PARIS.

NOEL ALÉXANDRE.

Dupin, Aut. du XVII^e Siéc. V, Part. pag. 273...
Niceron, Hiſt. des Hom. Illuſtr. Tom. III, pag. 328...
Echard. Tom. II, pag. 810. &c.
Moréri, Tom. I, pag 284.
Epiſt. de ejus obitu.
Varia Monu. quæ extant ap. Auctor.

LA réputation, & les Ecrits ſi connus du Pere Aléxandre, l'un des plus Sçavans comme des plus laborieux Auteurs du dernier Siécle, nous diſpenſent ſans doute de faire ſon Eloge. Mais plus ſon nom eſt célébre dans la République des Lettres, plus nous nous croyons obligés de le placer parmi ceux de ces Hommes Illuſtres ; dont la Doctrine, les Vertus, & les glorieux Travaux ont fait honneur à l'Ordre de ſaint Dominique, & à l'Ecole de ſaint Thomas.

Noël Aléxandre naquit à Roüen le 19 de Janvier 1639, de Parens moins recommandables par leurs biens, que par leur probité. Diſtingué dès ſa jeuneſſe, par les excellentes qualités dont la nature l'avoit favoriſé, on trouva en lui un ſi grand fonds de raiſon, d'Eſprit, de Jugement, de Mémoire, de Sageſſe ; & une gravité ſi peu ordinaire à ſon âge ; qu'on crut devoir cultiver de ſi belles diſpoſitions. La facilité & la ſupériorité de ſon génie, le firent toujours remarquer dans les exerci-

(1) Deo quotquot habebat Corporis partes, ceu totidem victimas immolabat, lætuſque cernebat ſe in dies aliquâ ſui parte Chriſto configi Cruci. Demum Æternitatis candidatus, Cœlo jam maturus, & in ſuâ quam religioſæ paupertatis amans elegerat abjectiſſimâ cellâ, ſolis cœleſtibus bonis inhians, mortem ſerenâ fronte aſpexit, quam omnibus Eccleſiæ Sacramentis munitus, tranquillè inter manus Fratrum ſuorum oppetiit, ineunte anno ætatis ſuæ 83, die VII Novembris anni Æræ Chriſtianæ 1715. Ap. *Echard. Ibid.*

ces du Collége ; où plus d'une fois il remporta tous les premiers prix, qu'on a coûtume de proposer, pour exciter l'émulation des jeunes gens. Vers la fin de sa quinziéme année, il demanda l'Habit de saint Dominique, & il le reçut dans le Couvent de Roüen ; où il fit sa Profession le neuviéme de May 1655 (1).

LIVRE XL.

NOEL ALÉXANDRE.

I. Commencement, & progrès du P. Aléxandre.

Envoyé bientôt après à Paris, il tint toujours parmi nos Etudians, dans le Collége de S. Jacques, le même Rang, qu'il avoit mérité dans celui de Roüen, lorsqu'il apprenoit les Belles-Lettres. Ses Conférences, ses Disputes, les Actes publics, qu'il soutint, ou dans lesquels on l'entendit argumenter, lui firent dès-lors un nom, qui devint de jour en jour plus Illustre. Ses Leçons de Philosophie, & de Théologie, pendant douze années, ne l'occupérent pas de telle sorte, qu'il négligeât le Ministére de la Prédication. Il regardoit cet Exercice comme la fin principale de son Ordre. Quelques Sermons qu'on lui fit prêcher, lui firent honneur, parce qu'ils étoient solides, Sçavans & bien composés. Mais comme il n'avoit pas cette facilité de s'énoncer, qui plaît aujourd'hui dans un Orateur, il n'éxerça pas long-tems le Ministére de la Parole. Ses Supérieurs crurent que ses talens seroient plus utiles à l'Eglise, s'il s'appliquoit uniquement à l'Etude de l'Ecriture & de la Tradition. Il fut le *Présenté* de son Ordre dans sa Licence, qu'il fit en 1672 & 1673, avec un succès incroyable. Il reçut le Bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, le 21 de Février 1675 ; & fut choisi l'année suivante, pour un des Conventuels de la Maison de saint Jacques. On le chargea depuis de dresser les Statuts, ou de retoucher ceux qui avoient été faits autrefois, pour le Réglement des Etudes dans le même Collége.

II. Il lit les Peres, & donne son premier Ouvrage.

L'application continuelle du Pere Aléxandre, à lire avec les lumiéres de la critique, les Canons & les Décrets des Conciles, les Ouvrages des Saints Peres, les Ecrits des anciens Auteurs, les Actes des Martyrs, & l'Histoire de l'Eglise, l'avoit déja mis en état d'éclaircir bien des difficultés, & de montrer dans toutes les occasions une Erudition peu commune. La même année qu'il prit le dégré de Docteur, il attaqua M. de Launoi ; soit sur son Traité de la Simonie ; soit touchant la

(1) F. Natalis Aléxandre Gallus Neustrius Rotomagi XIX Januarii 1639 natus, acris ingenii adolescens, ac supra sodales, dum studia humanitatis in Gymnasio prosequeretur, ita eminens, ut in actionibus publicis palmam semper ferret, & aliquando visus sit prima omnia præmia reportasse, Ordini nomen dedit in Patriâ, tirocinioque exacto Professus est IX Maii 1655. *Echard. Tom. II, pag.* 810. *Col.* 2.

*M. Dupin est le seul, qui est mis la naissance du P. Aléxandre au dix de Janvier, & son Entrée dans l'Ordre des FF. Prêcheurs en 1653.*

Somme de Théologie ; que ce Docteur vouloit ôter à saint Thomas. Ce premier Ouvrage du Pere Aléxandre fut lû, & applaudi des Sçavans.

III. A quoi employé par M. Colbert.

M. Colbert, Ministre & Sécretaire d'Etat, toujours zélé pour l'avancement des Sciences & des Arts, voulut connoître notre Théologien ; il ne l'eût pas plutôt connu, qu'il l'estima, & lui fit du bien. Ce grand Homme, qui n'oublioit rien pour former M. l'Abbé Colbert son Fils, depuis Archevêque de Roüen, ayant composé une Assemblée des plus habiles gens, pour faire des Conférences Ecclésiastiques, qui servissent à l'instruction du jeune Abbé, le Pere Aléxandre y fut apellé ; son esprit, son Erudition, le jour qu'il sçavoit répandre sur les matiéres, les plus obscurs : Tout cela lui mérita d'abord la confiance du Prélat ; comme il avoit déja l'estime du Ministre. L'un & l'autre l'honorérent toujours depuis de leur amitié & de leur protection.

IV. A quelle occasion, il forme le dessein d'écrire l'Histoire Ecclésiastique.

Cependant ces Conférences firent naître au Pere Aléxandre la pensée de travailler sur l'Histoire Ecclésiastique. Chargé de rédiger par écrit tout ce qui avoit été proposé, & éclairci, il s'en acquitta avec tant de netteté, & de méthode, que les Personnes sçavantes de cette Assemblée, lui conseillérent d'entreprendre un Corps entier de l'Histoire de l'Eglise. M. Colbert parut le souhaiter plus que tout autre ; il l'anima à cette entreprise, dont l'éxécution difficile & épineuse auroit rebuté un Ecrivain moins laborieux que le Pere Aléxandre. La Gloire de Dieu, l'utilité de l'Eglise, la volonté des Supérieurs l'emportérent sur toutes les considérations qui auroient pû l'arrêter. Il y a travaillé seul, sans aide, sans Copiste, cherchant lui-même les matiéres, les arrangeant, & les mettant au net, avec cet ordre, que personne n'avoit trouvé avant lui ; & écrivant de sa propre main jusqu'aux Tables.

V. Exécution de ce grand Ouvrage.

Ce grand Ouvrage est intitulé : *Selecta Historiæ Ecclesiasticæ capita, & in loca ejusdem insignia Dissertationes Historicæ, Criticæ, Dogmaticæ.* C'est-à-dire : *Chefs choisis de l'Histoire Ecclésiastique, avec des Dissertations Historiques, Chronologiques, Critiques & Dogmatiques, sur les plus importans endroits.* Si l'Auteur fit paroître dans tout cet Ouvrage une profonde Erudition, une parfaite connoissance de l'Antiquité Chrétienne, & de tout ce qui concerne la Foi, les Mœurs, & la Discipline de l'Eglise dans tous les Siécles ; la maniére, dont le Public applaudit d'abord à son Travail, dans le Royaume & dans les Pays Etrangers, lui fut un gage assuré de l'utilité, qu'en rece-

voit la République des Lettres. Nos Sçavans, & les Curieux en firent leurs délices. Ceux qui faisoient leur Licence dans la Faculté de Paris, crurent avoir trouvé une Bibliothéque entiére dans un seul Ouvrage. Et dans les Pays, où ces sortes d'Etudes n'étoient point encore connuës, on commença à les goûter & à s'y appliquer. Nous ne sçaurions mieux continuer l'Histoire de cet habile Ecrivain, dont tout le tems fût rempli par la Priére, l'Etude, & le Travail, qu'en faisant ici l'Histoire littéraire de ses Ouvrages; c'est-à-dire, en marquant l'année où ils furent publiés, & donnant en même tems une légére idée de ce qu'ils contiennent.

Histoire du I Siécle de l'Eglise, 3 Vol. in-8o.

Quoique le Pere Aléxandre ait écrit l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament depuis la Création du Monde, jusqu'au dix-septiéme Siécle, il commença d'abord par la naissance du Christianisme. Dès l'an 1676 il fit imprimer à Paris trois Tomes *in-octavo*. Le premier contient l'Histoire du premier Siécle de l'Eglise, réduite en abrégé sous certains points principaux, qui comprennent ce qui s'y est passé de plus considérable; comme les persécutions qu'elle a souffertes, la suite des Papes, qui l'ont gouvernée; celle des Héréfies, & des Hérétiques, qui ont attaqué sa Doctrine; les Conciles, qui ont défendu & consacré ses Dogmes, en proscrivant l'erreur; les Auteurs Ecclésiastiques, qui ont combattu pour la Foi, & qui l'ont illustrée par leurs Ecrits; & enfin les Princes, les Rois, & les Empereurs, qui ont régné pendant ces cent premiéres années. Ce Récit historique est suivi de plusieurs Dissertations, sur les points contestés d'Histoire, de Chronologie, de Critique, ou de Dogme, qui concernent ce Siécle. Le tout est écrit avec précision, & netteté, d'un style facile à entendre. Les passages y sont rapportés fort au long, & les objections proposées par argumens, & par distinctions, suivant la forme de l'Ecole. Le Pere Aléxandre a suivi la même méthode dans l'Histoire de tous les Siécles.

VI. Sujet de différentes Dissertations, Historiques & Critiques.

La premiére Dissertation du premier Volume, regarde les Oracles des Sybilles. Le Pere Aléxandre prouve d'abord que ces Oracles, tels qu'ils ont été cités par les Saints Peres, & par les Anciens Auteurs Ecclésiastiques, ne sont pas de pures fictions des Chrétiens. Il soutient cependant que ceux, que nous avons aujourd'hui en huit Livres, insérés dans la Bibliothéque des Peres, sont supposés, ou corrompus. Les années de la naissance, du Baptême, & de la mort de JESUS-CHRIST, sont le sujet de la seconde Dissertation. Dans la troisiéme, il

prouve que les prétenduës Lettres d'Abagare à JESUS-CHRIST, & de JESUS-CHRIST à ce Roy, sont entiérement supposées. Il traite ensuite de l'origine de la Religion Chrétienne, de la Primauté de saint Pierre, & des Pontifes Romains, ses Successeurs; de l'Election des sept Diacres, & de l'usage des sorts dans les Elections Ecclésiastiques; du Symbole des Apôtres; des Canons, & des Constitutions Apostoliques; de la Propagation de la Foi, en Espagne, & dans les Gaules. Il se déclare pour la Tradition, selon laquelle saint Paul a établi la premiére Eglise d'Espagne; & il n'admet point l'arrivée de l'Apôtre saint Jacques dans le même Royaume. Il défend celle de Madeleine, de Marthe, & du Lazare en Provence; & la Mission de saint Denis l'Aréopagite en France.

Dans ses Dissertations critiques, le Pere Aléxandre éxamine encore ce qu'on doit penser des Liturgies autrefois attribuées à saint Pierre, à saint Jacques, à saint Matthieu, & à saint Marc. Il les rejette, ainsi que les anciennes Décrétales, citées sous les noms des premiers Papes, jusqu'à saint Syrice. Il parle aussi de différentes Collections du Droit Canonique; des Ecrits de saint Denis; & des Lettres de saint Ignace Martyr. Ses six derniéres Dissertations sont un Recueil de ce que les Peres ont écrit contre les Erreurs de Simon le Magicien, de Saturnin, de Basilide, de Cérinthe, d'Ebion, & des Nicolaïtes. M. Dupin dit que ce premier Volume contient 28 Dissertations. J'en compte 29, du moins dans l'Edition de 1699.

VII. Et Dogmatiques.

Histoire du II Siécle.

Le deuxiéme & troisiéme Tomes de la Théologie positive du Pere Aléxandre, nous présentent toute l'Histoire du second Siécle de l'Eglise, éclaircie dans vingt Dissertations. Dans la premiére, l'Auteur prouve solidement qu'on ne peut dire que l'Ame de l'Empereur Trajan a été délivrée des Enfers, par les Priéres du Pape saint Grégoire, sans avancer une Fable, & une Erreur, qui combat tous les principes de la Religion, & de la saine Théologie. Il réfute dans les suivantes, les faux Dogmes, ou les réveries d'un grand nombre d'Hérétiques, Helceseïtes, Valentiniens, Gnostiques, Marcionites, Montanistes, Hermogéniens, &c. Il s'est particuliérement attaché à combatre, ce que Jean Daillé, Ministre Calviniste, avoit écrit, soit contre le Sacrement de Confirmation, ou touchant les Jeûnes, le Carême, le choix & l'usage des Viandes. Le Pere Aléxandre éxamine aussi ce qui concerne la fameuse Question de la Célébration du jour de Pâques; Dispute, qui ayant fait beaucoup de bruit dès le second Siécle, occupa encore les Peres du

VIII. Questions de Controverse.

du Concile de Nicée, dans le quatriéme. Il défend ensuite la Doctrine de saint Justin, de saint Irenée, & de saint Clément d'Aléxandrie. Il avoue que Tertulien a été Montaniste; & qu'il a suivi les Erreurs de cette Secte; mais qu'il n'a point attribué un corps à Dieu, ni combattu le Dogme de la Consubstantialité du Fils. Enfin notre Auteur traite des Versions de l'Ecriture Sainte, qui ont été en usage dans les quatre premiers Siécles de l'Eglise; & en parlant de celle des Septante, il approuve l'opinion de ceux qui ont dit, que ces Interprétes ayant travaillé séparément dans différentes Cellules, avoient tous travaillé de la même maniére. Ce sentiment n'est point sans difficulté: mais le P. Aléxandre le regarde comme le plus probable, si on veut s'en tenir au témoignage des Peres, & des plus célébres Rabins (1). Il reconnoit qu'Aristée, & saint Jerôme ne sont point favorables à cette opinion; mais il leur oppose l'Autorité de saint Justin Martyr, de saint Irénée, de Clément d'Aléxandrie, de saint Cyrille de Jérusalem, de saint Epiphane, de saint Augustin, de Philon; &c.

Avant la fin de l'an 1677 on vit paroître le quatriéme Volume, dans lequel notre Auteur a renfermé, & expliqué en 27 Dissertations, l'Histoire Ecclésiastique du troisiéme Siécle. Après un simple Exposé de plusieurs nouvelles Hérésies, & un Récit fort abrégé de diverses persécutions, excitées contre l'Eglise par les Empereurs, Sévére, Maximin, Déce, Valérien, Galien, &c. Le Pere Aléxandre parle du crime des Libellatiques, & de la Dispute qui s'éleva entre ceux qui étoient tombés durant la persécution, & le Clergé de Rome, à qui saint Cyprien s'étoit uni, pour maintenir la vigueur de la Discipline. Il traite aussi fort au long la Question de la Pénitence publique, qu'il croit avoir été en usage même pour des péchés cachés, dans les six premiers Siécles de l'Eglise; & il répond aux Autorités que M. Petit avoit alléguées pour prouver le contraire. Notre Auteur découvre ensuite l'origine, & le progrès de la Contestation, qui étoit entre le Pape saint Etienne, & saint Cyprien, sur la Rébaptization de ceux, qui avoient été baptizés par les Hérétiques. Il montre que saint Cyprien, & les Evêques d'Afrique n'ont jamais consideré cette Question, comme un Dogme de Foi; & soutient que le Pape Etienne n'a jamais prétendu autoriser la validité d'un Baptême, qui auroit été donné par des Hérétiques, dans une autre forme que celle

Hist. du IIIe Siécle. 1 Vol. in-8o.

(1) Septuaginta Interpretes versionem suam in singulis Cellulis inclusos edidisse, probabilior est opinio, si Patres Ecclesiæ, & nobiles Judæorum Historici audiantur.

qui est prescrite dans l'Evangile. Tout ce qui regarde la Vie, les Mœurs, les Vertus, l'Ordination de saint Cyprien, ses sentimens, son Martyre, & ses Défenseurs, se trouve ramassé en différentes Dissertations. Le Pere Aléxandre en fait une pour défendre le Pape Zépherin, contre ceux qui l'ont accusé d'avoir favorisé les Montanistes; & une autre, pour rejetter comme une Fable, ce qui a été dit de la prétendue chûte du Pape Marcellin, & de sa condamnation par un Concile de Sinuesse, qui n'a jamais éxisté, non plus qu'une Ville de ce nom.

Du IVe Siécle, 3 Vol. in-8°.

L'Histoire du quatriéme Siécle fournit une si vaste matiére; qu'on ne doit pas être surpris, que le Pere Aléxandre en ait trouvé assez, pour faire trois gros Volumes, & des Sujets pour quarante-cinq Dissertations. Mais on pouvoit être justement surpris de voir paroître ainsi d'année en année des Ouvrages, qui demandoient un grand travail, & qui supposoient une lecture presqu'infinie. Cependant ces trois nouveaux Tomes furent publiés à Paris l'an 1678.

IX. Dissertations.

Les principales Dissertations, qu'on y trouve, regardent, 1°. Le Concile Romain, sous le Pape Melchiade; où Cécilien fut absous, & Donat condamné: 2°. Celui d'Arles contre les Donatistes: 3°. Les Conférences de Carthage, entre les Evêques Catholiques, & ceux qui suivoient le Schisme de Donat: 4°. Le Schisme de Méléce, & son origine, 5°. Le II Concile d'Aléxandrie contre Arrius: 6°. L'époque du premier Concile Général de Nicée, sa Convocation, ses Présidens, le nombre des Peres, & le sens des Canons: 7°. Le Baptême, & la Foi de l'Empereur Constantin: 8°. L'autorité & les Canons du Concile de Sardique contre l'Hérésie d'Arrius: 9°. Les Apellations des Evêques au Siége Apostolique: 10°. L'époque, & les différentes Formules de Foi du Concile de Sirmich: 11°. Les Actes du Concile de Rimini: 12°. La Convocation du second Concile Général, premier de Constantinople, le Symbole, & les Canons de ce Concile, assemblé contre les Hérétiques Macédoniens, qui nioient la Divinité du saint Esprit. Le Pere Aléxandre parle encore des célébres Disputes du quatriéme Siécle, sur les termes de Consubstantialité, & d'Hypostase; de la chûte d'Osius; des Combats & des Travaux de saint Athanase; des Ecrits de saint Jérôme, particuliérement de ses Versions. Enfin il réfute le Livre de David Blondel; & prouve contre ce Calviniste, que la Supériorité des Evêques au-dessus des Prêtres, est de droit Divin (1):

(1) Episcopos jure Divino Presbyteris esse Superiores, sacra Scriptura, & Traditio disertè testantur.

vérité autrefois attaquée par Aërius, & depuis par les Protestans, mais solidement établie par notre Auteur, sur les témoignages de l'Ecriture & de la Tradition.

Le Pere Aléxandre, dit M. Dupin, couroit ainsi d'une rapidité extrême, de Siécle en Siécle; quand il pensa rencontrer un obstacle, qui pouvoit retarder sa course, par la nécessité, où il se seroit trouvé de répliquer à quelques Adversaires. Parmi les personnes, qui profitoient de ses veilles, il y en eût qui formérent le dessein de faire des Remarques critiques sur son Ouvrage, & de traiter la plûpart des mêmes Questions; mais d'une maniére plus courte, plus hardie, & dégagé des termes de l'Ecole. Le travail n'étoit pas bien difficile: on peut à petit frais acquérir le mérite d'Abréviateur, & y joindre encore celui de Critique. L'Auteur lui-même a fait d'avance les trois quarts de l'Ouvrage, qu'on veut lui opposer, sous un titre, qui semble annoncer un Adversaire, & qui cache en effet un Plagiaire. Celui-ci ayant abrégé, avec ses Notes, l'Histoire des trois premiers Siécles, & commencé celle du quatriéme, le tout dans un Volume *in-octavo*, remit son Manuscrit entre les mains d'un autre, qui commença à le faire imprimer à Roüen, sous le Titre *d'Animadversions sur l'Histoire Ecclésiastique du Pere Noël Aléxandre.* La chose ayant été sçûe, inquiéta le Libraire du Pere Aléxandre, beaucoup plus que l'Auteur. Il agit avec chaleur, se chargea de rembourser les frais de l'Impression, & la fit discontinuer; toutes les feuilles déja imprimées furent déchirées en sa présence, & le nouvel Ouvrage entiérement supprimé.

X. Un Anonyme commence un Ouvrage sur ceux du Pere Aléxandre, & le suprime.

Le Pere Aléxandre continuant le sien avec sa diligence ordinaire, on vit paroître en trois années (depuis 1678 jusqu'en 1681) l'Histoire du V, VI, VII, VIII, IX, & X$^{e}$ Siécles, en sept nouveaux Volumes. Entre plusieurs autres Hérésies du cinquiéme Siécle, celles de Pélage, de Nestorius & d'Eutichès causérent de grands troubles, & exercérent long-tems les Pasteurs, & les saints Docteurs de l'Eglise. Le P. Aléxandre a traité à fonds ces différentes matiéres: il a fait l'Histoire, & le portrait de tous ces Novateurs; a exposé leurs faux Dogmes, & les divers états de leur Hérésie. Il a parlé de leurs Défenseurs, & de leurs principaux Disciples: ainsi que des plus célébres Ecrivains Catholiques, qui entreprirent de les combattre; & des Conciles, qui proscrivirent leurs Erreurs, particuliérement des Conciles Généraux, d'Ephése I., & de Calcédoine; où les Hérésies opposées des Nestoriens, qui admetroient deux per-

Hist. Eccl. du V, VI, VII, VIII, IX & X$^{e}$ Siécles, 7 Vol. in-8°.

XI. Hérésies du V$^{e}$ Siécle.

sonnes en JESUS-CHRIST, & des Eutichéens, qui ne reconnoissoient en lui qu'une seule nature après l'union, furent solennellement anathématisées. Ramassant ensuite, mais en abrégé, ce que saint Augustin & saint Prosper avoient opposé au Pélagianisme, & au demi-Pélagianisme; ce que saint Cyrille d'Aléxandrie a écrit contre Nestorius; & le Pape saint Léon contre Eutichès, le Pere Aléxandre réfute les mêmes Erreurs, avec toute la précision, & la solidité qu'on peut désirer. La vingt-cinquiéme Dissertation est contre l'Hérésie de Vigilance, qui avoit dogmatisé contre le Culte & l'Invocation des Saints, la Virginité, les Jeûnes, & les Miracles, qu'il apelloit des prestiges du Démon. En combattant cet Hérésiarque, notre Auteur réfute en même-tems le Ministre Daillé, & attaque les Wicléfites, les Luthériens, les Calvinistes, touchant les Reliques, les Images, l'Invocation, & le Culte des Saints; il explique en quoi doit consister ce Culte (1).

XII. Disputes du VI[e].

L'Histoire du sixiéme Siécle renferme celle de trente-sept Conciles Nationaux, ou Provinciaux, assemblés en France, & en Espagne; plus ordinairement pour rétablir la Discipline Ecclésiastique; & quelquefois pour régler les Mœurs dépravées des Fidéles, corriger divers abus, ou terminer quelques disputes. Celle qu'on apelle *des trois Chapitres*, troubla le repos des Eglises dans l'Orient & dans l'Occident, & ne fut pas entiérement finie par la Décision du cinquiéme Concile Général, II de Constantinople. Il étoit question de prononcer sur trois Chapitres, ou trois Articles, qui ne regardoient pas directement la Foi, mais seulement les personnes, & les Ecrits de trois Evêques; sçavoir de Théodore Evêque de Mopsueste, d'Ibas Evêque d'Edesse, & de Théodoret Evêque de Cyr. Ils avoient tous, même parmi les Orthodoxes, & d'illustres Défenseurs, & d'ardens Adversaires. L'Empereur Justinien, qui aimoit à se mêler des affaires de l'Eglise, étoit entré plus qu'il ne lui convenoit dans la Discussion de celle-ci: il éprouva en plus d'une maniére, la patience du Pape Vigile, qu'il avoit fait venir à Constantinople. Le Pere Aléxandre éclaircit sçavanment tous ces Points, & traite en même tems des Erreurs, & des nouveaux Défenseurs d'Origéne, & de leur Condamnation. Il parle aussi de la Personne & des Ecrits de saint Grégoire Pape, de S. Ful-

(1) Sanctos sacro cultu & honore, civili majore, inferiore divino, prosequi licet; cujus Religionem Scripturæ Sacræ adstruit Auctoritas.... Sanctorum cum Christo regnantium invocationem, licitam, piam, & utilem esse, Traditio & perpetuus Ecclesiæ usus approbant.

gence, de S. Grégoire de Tours, & de plusieurs autres Auteurs Ecclésiastiques. Il finit l'Histoire de ce Siécle, par une Dissertation contre les Hérétiques apellés *Agnoïtes*, parce qu'ils soutenoient que JESUS-CHRIST avoit ignoré le jour du Jugement, & rejettoient avec mépris toutes les Explications que les Peres ont données à ces paroles du Sauveur : *Quant à ce jour, ou à cette heure-là, nul ne la sçait, ni les Anges qui sont dans le Ciel, ni le Fils, mais le Pere seul.*

Marc. XIII, 32.

L'Hérésie de Monothélites, qui ne reconnoissoient qu'une seule volonté, & une seule opération en JESUS-CHRIST, fit beaucoup d'éclat dans le septiéme Siécle : & ce fut dans le même Siécle que parut la Secte impure de Mahomet, dont les Sectateurs ont causé tant de maux à l'Eglise, & à tous les Peuples Chrétiens, dans les trois parties de la Terre. On sçait que Mahomet, Arabe de naissance, homme ignorant, & sans mœurs, mais politique & rusé, aidé par un Moine nommé Sergius, entreprit de faire une nouvelle Secte, composée de toute sorte de Religions. Il reconnoît à la vérité qu'il n'y a qu'un seul Dieu ; mais avec Sabellius il a nié la Trinité des Personnes Divines. Il a soutenu avec Carpocrate, que JESUS-CHRIST n'étoit point Dieu, mais simple Prophéte ; & plus ridiculement encore avec Cerdon, qu'il étoit impossible que Dieu eût un Fils, puisqu'il n'avoit point de Femme ; que JESUS-CHRIST n'avoit point été crucifié ; que les Démons se réconcilieront avec Dieu à la fin du monde ; que Dieu est corporel ; & que la Suprême Félicité des Hommes doit consister dans les plaisirs du corps. C'est la nouvelle Religion ; ce sont les Dogmes, que ce Faux-Prophéte a d'abord proposés à des Peuples aussi barbares que lui ; & qu'il a ordonné à ses Successeurs d'établir par tout, par la force des Armes. Entre les Dissertations, dont le Pere Aléxandre a enrichi l'Histoire Ecclésiastique du septiéme Siécle, il a employé la cinquiéme à combattre le Monothélisme, & la sixiéme à faire connoître, & à réfuter la Religion Mahométane.

XIII. Naissance du Mahométisme dans le VII<sup></sup>e Siécle.

Dans le Volume suivant, il représente l'origine, & l'état de la nouvelle Hérésie des Iconoclastes, ou *Brise-Images* ; ses progrès dans le huitiéme Siécle, sous la protection de l'Empereur Léon Isaurique, & de son Fils Constantin Copronyme ; les souffrances, & les combats des Défenseurs des saintes Images ; & les Actes du septiéme Concile Général, II de Nicée, qui foudroya l'Erreur. Le Pere Aléxandre n'a point oublié l'Hérésie

XIV. Nouvelles Hérésies dans le VIII[e] Siécle.

de Felix Evêque d'Urgel, & d'Elipand Evêque de Tolède, qui soutenoient que JESUS-CHRIST n'étoit Fils de Dieu, que par adoption. Ces deux Hérésies sont réfutées dans deux sçavantes Dissertations. L'Auteur combat de nouveau le Ministre Daillé, & répond solidement à toutes ses objections. En expliquant le second Canon du Concile de Francfort, il fait voir, que quoique ce Concile, en condamnant le second de Nicée, se soit trompé sur le fait, il a tenu la même Doctrine, & suivi la même Foi.

XV. Les principaux Evénemens du IX & X[e] Siécles.

La Translation de l'Empire des Grecs, à Charlemagne; la Dégradation, & le rétablissement de l'Empereur Louis le Débonnaire; la Fable de la Papesse Jeanne; le Schisme de Photius, & sa condamnation dans le huitiéme Concile Général, quatriéme de Constantinople, & dernier qui se soit tenu dans l'Orient; l'affaire de Gottescalque, accusé de renouveller les anciennes Erreurs des Prédestinatiens, sa condamnation, ses Fauteurs, & ses Adversaires: tous ces points, & plusieurs autres, ont donné occasion au Pere Aléxandre, de faire autant de Dissertations, pour éclaircir l'Histoire du neuviéme, & du dixiéme Siécles. Il en a fait une particuliére, pour prouver, que dans le dixiéme, il n'étoit point arrivé de changement dans la Doctrine de l'Eglise, touchant l'Eucharistie. Il parle enfin de l'Institution des sept Electeurs du saint Empire; & contre l'opinion de plusieurs graves Auteurs (qui attribuent cette Institution au Pape Grégoire V, dans le Concile Romain de 996) le Pere Aléxandre prétend qu'elle fut faite par les Princes mêmes de l'Empire, dans le treiziéme Siécle, sous le Régne de Frédéric II (1). Mais c'est une Question de fait, & d'un fait purement Historique, disputé parmi les Sçavans.

Jusqu'ici le Pere Aléxandre avoit donné quatorze Volumes de son Histoire Ecclésiastique; Ouvrage, qu'on lisoit avec plaisir en France; & qu'on recherchoit avec empressement hors du Royaume. Les Sçavans, les Evêques, les Cardinaux lui en faisoient des complimens. Le Pape même, Innocent XI, de sainte mémoire, voulut que le Cardinal Cibo marquât à l'Auteur la satisfaction de Sa Sainteté, par une Lettre, que nous plaçons ici, avec sa Traduction.

(1) Sub Imperio Friderici II, Germaniæ Principes jus eligendi Imperatorem septemviris detulere, qui deinceps soli Electores ab Historicis numerantur.

XVI. Lettre écrite par le Cardinal Cibo, de la part du Pape Innocent XI, au Pere Aléxandre.

Admodum Reverende Pater,

*PRidem acceperam Libros Ecclesiasticæ Historiæ nuper à te editos, cùm pervenerunt ad me illi quoque, quos ad Sanctitatem Suam misisti; à qua illi perbenignè excepti sunt tanquam filialis observantiæ tuæ pignus. Eâ occasione ostendit sanctitas sua præclarè se de tua pietate, & Catholicæ Fidei zelo sentire; sibique perspectum esse non defuisse te occasionibus reipsa declarandi quàm constanter sanctissimi Ordinis tui placitis, tum in Disciplina, tum in Doctrina, adhæreas, ubi præsertim de hujus sanctæ sedis Auctoritate, & Dignitate agatur. Injunxit autem mihi Sanctitas Sua ut paternæ suæ erga te benevolentiæ testem Apostolicam Benedictionem tibi Pontificiis verbis amanter elargirer. Quod dum exequor, plurimas pro simili munere ad me misso gratias humanitati tuæ ago, libentius etiam datâ opportunitate relaturus. Romæ die 15 Julii 1682.*

*Paternitati tuæ:*

*Ad Officia A. Cardinalis Cibo.*

*Très-Révérend Pere,*

J'Avois déja reçu les Livres de l'Histoire Ecclésiastique, que vous avez publiés depuis peu, lorsqu'on m'a encore remis ceux que vous avez envoyés, pour être présentés au Souverain Pontife. Sa Sainteté, qui les a reçus avec beaucoup de bonté, a témoigné combien Elle pensoit avantageusement de votre piété, & de votre zéle pour la Foi Catholique, étant bien persuadée que vous ne laissez point échapper les occasions de montrer publiquement, avec quelle fermeté vous demeurez toujours attaché aux sentimens de votre très-saint Ordre, soit dans les Questions de Discipline, ou de Doctrine, surtout lorsqu'il s'agit de l'Autorité, & de la Dignité du Saint Siége. C'est pourquoi Sa Sainteté m'a enjoint de vous donner de sa part la Bénédiction Apostolique, comme une preuve de sa bonté Paternelle à votre égard. En éxécutant cet ordre, je vous rends en même tems mes actions de grace, pour un semblable présent, que je dois à votre politesse: je vous marquerai plus particuliérement ma reconnoissance dans l'occasion. A Rome le 15 Juillet 1682.

Dispośé à rendre service à votre Paternité.

A. Cardinal Cibo.

Hist. Eccl. du XIe. XIIe Siécle, 3. Vol. in-8°.

Lorsque le Pere Aléxandre reçut cette Lettre, il faisoit imprimer trois nouveaux Volumes, qui furent publiés l'année suivante: & dans lesquels, outre l'Histoire des Papes, qui ont occupé le Saint Siége dans le onziéme, & douziéme Siécles, de plusieurs Synodes, qui ont été assemblés; & d'un grand nombre d'Ecrivains Ecclésiastiques, qui ont fleuri, sous leur Pontificat; on trouve treize sçavantes Dissertations, pour l'éclaircissement des points les plus difficiles, ou les plus importans. La premiére explique fort au long, tout ce qui regarde la personne, le génie, les mœurs, les erreurs, la condamnation, & la pénitence de Bérenger, Archidiacre d'Angers; qu'on peut apeller le Chef des Sacramentaires, & le Précurseur des Zuingliens, & des Calvinistes. Dans la seconde

Differtation, l'Auteur traite des Démêlés entre le Pape Grégoire VII, & l'Empereur Henry III; de la patience, du courage, de la fermeté de celui-là; des crimes, des variations, & du Schisme scandaleux de celui-ci; qui osa assembler un Conciliabule, pour créer un Anti-Pape, & l'opposer à Grégoire VII. La Matiére des Investitures des Evêques, & des Abbés, qui fit tant de bruit dans le onziéme Siécle, est fort bien traitée dans la quatriéme Dissertation. Après avoir expliqué l'origine, & l'usage des Investitures, tel qu'il étoit en Allemagne, & en Angleterre, avant le Pontificat de Grégoire VII, le Pere Aléxandre conclut, que l'Eglise a sagement aboli cet usage; dont les Rois des Romains Henry IV & Henry V avoient trop abusé, pour opprimer la liberté Ecclésiastique, & faire un trafic honteux des Bénéfices (1).

La septiéme Dissertation contient l'Histoire du célébre Abailard, & la réfutation de ses Erreurs. L'Auteur parle aussi des trois premiers Conciles Œcuméniques tenus en Occident, & apellés le I, II, III de Latran. Le premier fut assemblé pour le Recouvrement de la Terre-Sainte: le second pour la Condamnation de l'Anti-Pape Pierre Fils de Léon: & le troisiéme contre les Schismatiques, ordonnés par l'Anti-Pape Victor IV. Dans la dixiéme Dissertation, partagée en neuf Articles, nous trouvons l'Histoire de saint Thomas Archevêque de Cantorbéry; ses longs Démêlés avec Henry II Roy d'Angleterre; & tout ce qui fut fait pour, ou contre le saint Martyr. Enfin dans ses trois derniéres Dissertations, l'Auteur traite plusieurs Questions de Controverse, touchant l'usage du Pain Azyme dans le Sacrifice de la Messe; la Présence Réelle du Corps, & du Sang de JESUS-CHRIST dans le Sacrement de l'Autel; & le Baptême des Enfans.

En parlant des Démêlés entre les Papes, & les Empereurs, ou les autres Princes Temporels, le Pere Aléxandre n'a point pris la précaution, de ne faire que le personnage d'Historien, qui raporte simplement les Faits. Il a voulu aussi traiter ces Matiéres délicates, en Thélogien, & en Docteur François: ce qui paroît surtout dans le IX & X Articles de la seconde Dissertation: où il soutient que le Pape Grégoire VII n'avoit eû ni droit, ni autorité de déposer l'Empereur Henry III; & il combat toutes les raisons, sur lesquelles ce Pontife se croyoit

(1) Cùm Henricus IV & Henricus V Germaniæ Reges, aliique Principes investituris, ad opprimendam sacrarum electionum libertatem, & ad sacrilegam Episcopatuum, Abbatiarumque Nundinationem abuterentur, ipsarum usum jure prohibuit Ecclesia.

appuyé.

appuyé. Cela ne pouvoit que prévenir contre lui le Pontife régnant. Bientôt après, ses Ouvrages furent proscrits par un Décret du Pape Innocent XI., donné le 13 de Juillet 1684. On n'y taxe aucune Erreur en particulier; mais on y condamne en général tous les Ecrits du P. Aléxandre, avec défense de les lire, retenir, imprimer, sous peine d'Excommunication *ipso facto*, réservée au Pape.

Histoire du XIII & XIVe Siécles de l'Eglise, 3 Vol. in-8°.

Avant la fin de la même année 1684, notre Auteur fit paroître en trois Tomes, l'Histoire du XIII & du XIVe Siécles : & comme toujours ferme dans les mêmes principes, selon les maximes de la Nation, il continuoit à écrire dans le même goût, un bel Esprit lui appliqua cette parole d'un ancien Poëte: *Potuit fulmen meruisse secundum*. Dans ces trois Volumes nous avons l'Histoire de plusieurs nouvelles Sectes, l'Exposé, & la Réfutation de leurs Erreurs; dont les plus grossiéres sont celles des Albygeois, des Fratricelles; des Béguards, & des Wiclésites. Après l'Histoire des Papes, des Conciles, & des Docteurs Catholiques, qui ont proscrit, ou combattu ces Héréfies, le P. Aléxandre explique, & défend sçavanment la Vérité du Sacrifice de la Messe, & l'Institution divine de la Confession Sacramentelle, contre les Vaudois, les Albygeois, les Disciples de Wiclef, de Luther, & de Calvin; particuliérement contre le Ministre Jean Daillé, qu'il accable par le poids de l'Autorité de l'Ecriture, & de la Tradition; & dont il réfute pié à pié toutes les Objections, ou toutes les Erreurs contenues dans quatre Livres. L'affaire des Templiers, les Crimes dont ils furent accusés, leurs aveux, ou les variations de quelques uns, leur condamnation, & la suppression de leur Ordre, par le Pape Clément V, dans le Concile Général de Vienne: tout cela fait une partie de l'Histoire du quatorziéme Siécle.

Du XV, XVIe Siéc. 4 Vol. in-8°.

Celle du quinziéme & du seiziéme, qui remplit quatre Volumes, parut à Paris l'an 1686. On y voit dans un grand détail ce que l'Eglise Catholique a fait pendant deux cens ans, par l'Autorité de ses premiers Pasteurs, par la plume de ses Ecrivains, ou dans ses augustes Assemblées; particuliérement dans les Concile de Constance, de Bâle, de Florence, & de Trente; soit pour faire cesser le grand Schisme d'Occident, & celui d'Orient; soit pour étouffer les Héréfies naissantes de Jean-Hus, de Martin Luther, de Calvin, des Anabatistes, des autres Protestans, des Sociniens, &c. La douziéme, & derniére Dissertation contient en abrégé, toute l'Histoire du Concile de Trente, en explique les Canons, & les Décrets; & répond

solidement aux Objections, ou aux Calomnies de ceux, qui ont osé attaquer l'Autorité de cette sainte Assemblée.

XVII. Seconde Edition de cet Ouvrage.

Toute l'Histoire Ecclésiastique du Pere Aléxandre, est donc renfermée en vingt-six Volumes *in-octavo*. La premiére Edition n'ayant été finie qu'en 1686, on en fit une seconde, en autant de Tomes, l'an 1687. Ce qui n'est pas une petite preuve de l'estime, qu'en faisoit le Public. Deux ans après, notre infatigable Auteur publia six nouveaux Volumes, qui renferment toute l'Histoire Sainte de l'Ancien Testament. Pour faire connoître l'intention de l'Ecrivain, & toute l'œconomie de son nouvel Ouvrage, nous n'aurions qu'à raporter, ou à traduire sa Préface, qui n'est que de peu de lignes. Mais le Lecteur curieux ne sera pas fâché de trouver ici quelque chose de plus détaillé.

Histoire de l'Ancien Testament, 6 Vol. in-8o.

Tout le tems de l'Ancien Testament, est partagé en six principales Epoques, ou six Ages. Le premier s'étend depuis la Création jusqu'au Déluge. Le Pere Aléxandre en raporte d'adord l'Histoire en trois façons; selon Moyse, selon Josephe, & selon les Payens. Il fait remarquer qu'il n'y a que la premiére, où la vérité soit toute pure: dans les deux autres, elle est altérée, par les imaginations ridicules des Docteurs Juifs, ou par les erreurs grossiéres de la Théologie Payenne. Il donne quelques éxemples de ces rêveries des Rabins, & de ces Fables de Payens, L'opinion que la nuit étoit la Mere des Dieux, & des Hommes; les âges d'or, d'argent, de cuivre, & de fer; la Boëte que Jupiter donna à Pandore, pour punir le vol de Prométhée en la personne des Humains; le Déluge de Déucalion; & semblables Fables, sont des inventions des Poëtes, qui ont déguisé, ou altéré la vérité de l'Histoire par leurs Fictions.

XVIII. Premiére Epoque ou premier âge du Monde.

Après ces premiéres Réfléxions, le Pere Aléxandre donne dix Dissertations. La premiére est sur l'Ouvrage de six jours, ou de la Création; la seconde, du Paradis Terrestre; la troisiéme, d'Adam, & d'Eve; la quatriéme, de la Polygamie de Lamech; la cinquiéme, de l'Enlévement d'Enoch; la sixiéme, des Alimens dont les hommes usoient avant le Déluge; la septiéme, sur ce qui est dit dans la Genèse, que les Enfans de Dieu épousérent les Filles des Hommes; la huitiéme, des années des Patriarches; la neuviéme, de la longueur de leur vie; & la derniére, de l'Arche de Noé. Dans la troisiéme, l'Auteur réfute le Systême des Préadamites, ou de ceux qui ont soutenu qu'il y avoit eû des hommes & des femmes avant

Adam. Il justifie dans la quatriéme la Polygamie des Patriarches, qui ont vêcu après le Déluge; mais il condamne celle de Lamech (1). Dans la cinquiéme, il prouve contre quelques Rabins, que l'Enlevement d'Enoch ne peut être interpreté de la mort; & il y parle du Livre attribué à ce Patriarche. Dans la huitiéme Dissertation, le Pere Aléxandre préfére la Chronologie du Texte Hébreu à celle des Septante; & la défend contre l'Auteur du Livre de l'*Antiquité des tems rétablie*. Il fait voir dans la derniére, que suivant les dimensions, que Moyse a données à l'Arche, elle pouvoit contenir toutes les espéces d'animaux, avec les alimens nécessaires pour les nourrir pendant le Déluge.

XIX. Seconde Epoque.

Le second âge s'étend depuis le Déluge jusqu'à la Vocation d'Abraham. L'Histoire de tout ce tems est raportée en abrégé dans trois Chapitres; & selon les différentes maniéres dont elle a été écrite par l'Auteur Sacré, par Josephe, & par les Historiens Gentils. On trouve ensuite six Dissertations. Dans la premiére, le Pere Aléxandre prétend prouver, que Japhet étoit l'aîné des Enfans de Noé. Il parle dans la seconde, des Préceptes du droit naturel, communs à toutes les Nations; & dont les principaux se réduisent à sept: il y en a deux touchant le Culte de la Divinité, & l'honneur qui lui est dû: quatre, qui regardent la Société, & les Mœurs des Hommes: le septiéme défend la cruauté envers les Animaux. La bénédiction, que Noé donna à ses Enfans, & que notre Auteur apelle Prophétique, est expliquée dans la troisiéme Dissertation. Il soutient dans la quatriéme, que Caïnan, qui se trouve dans les Septante parmi les Descendans de Noé, entre Arphaxat & Salé, est un homme supposé: & il tâche de répondre au témoignage tiré de l'Evangile selon saint Luc. Dans la cinquiéme Dissertation, il parle de la construction de la Tour de Babel, & de la confusion des Langues. Il soutient que la seule Langue, connue avant, & après le Déluge, jusqu'à cette Epoque, est la Langue Sainte, qui a depuis persévéré dans sa pureté, dans la Famille d'Héber, & d'Abraham. Enfin la sixiéme Dissertation, est de la naissance de ce Patriarche, & de son passage de la Mésopotamie dans la Terre de Chanaan.

XX. Troisiéme Epoque.

L'Histoire du troisiéme âge du Monde n'est ni moins curieuse,

(1) Insolens Lamechi Poligamia, qui plures simul uxores primus duxisse legitur, Patriarcharum qui post diluvium vixere, exemplis à crimine vindicari non potest; ut nec illorum Polygamia Lamechi exemplo damnari.

ni moins habilement traitée. Dans le premier Chapitre, l'Auteur y raporte l'Histoire des 430 années, qui ont suivi la Vocation d'Abraham jusqu'à la sortie du Peuple d'Israël de l'Egypte, ainsi qu'elle est écrite dans les Livres Sacrés. Il y concilie en passant les paroles de Moyse, avec ce que dit saint Etienne dans les Actes des Apôtres, touchant le Sépulchre d'Abraham: & dans le second Chapitre, il représente les changemens, ou les altérations, que les Juifs, & les Payens ont fait à l'Histoire de cet âge. Le Récit des premiers touchant le Sacrifice d'Isaac, est mêlé d'une infinité de Fables. Ils disent que lorsqu'Abraham emmena son Fils, pour l'immoler, le Diable se mit à côté de celui-ci, & tâcha de le détourner de se dévouer ainsi soi-même à la mort; mais qu'Isaac, pour expier le crime, qu'il avoit commis en manquant de respect & d'obéissance à ses Parens, se soumit à ce Supplice; & que Sara l'ayant appris, expira de douleur. Ils ajoûtent, par une imagination rabinique, que le Bélier qui fut immolé en la place d'Isaac, étoit aussi ancien que le monde, ayant été créé le soir du sixiéme jour. Les Payens semblent avoir eû quelque connoissance de ce Sacrifice; & en avoir copié ce qu'ils ont dit d'Iphigénie, & d'Heléne. Les Mahométans ont aussi parlé d'Abraham à leur mode: ils ont feint qu'il avoit eû une Naissance miraculeuse; qu'il avoit disputé avec Nembrod sur l'Unité de Dieu, & sur la Résurrection des Corps; & qu'ayant quitté son Pays, pour aller s'établir à la Mecque, il y avoit jetté les fondemens d'un Temple. L'ignorance des Noms du Pere & de la Mere de Melchisédech a fait dire aux Payens, qu'il étoit Fils du Soleil & de la Terre. Ils avoient entendu parler de l'embrasement de Sodome, & du changement de la Femme de Loth en Statue de Sel, dont on peut croire que la Fable de Niobé n'est qu'une imitation.

XXI. Fables des Juifs, des Payens, & des Mahométans.

XXII. Origine de divers Royaumes, formés dans le 3me âge du Monde.

Dans le troisiéme Chapitre, le Pere Aléxandre traite de l'origine des Royaumes, qui se sont formés durant le troisiéme âge du Monde: & il dit beaucoup de choses du Gouvernement, de la Religion, & des Etudes des Egyptiens. Ils s'adonnoient particuliérement à l'Arithmétique, à la Géométrie, à l'Astronomie, & à la Médecine. Quoique leur Religion fût remplie des plus pitoyables superstitions, cela n'empêchoit pas qu'ils ne fussent sages dans le Gouvernement, & qu'ils ne rendissent communément la Justice avec beaucoup d'équité. Celui qui présidoit à leurs Jugemens, portoit le portrait de la Vérité, fait d'un diamant, pendu à son col avec une Chaîne d'Or. No-

tre Auteur, en traitant de la Théologie des Egyptiens, rejette le sentiment d'un Sçavant, qui soutient que Moyse fut mis par ces Peuples au rang des Dieux, sous le nom d'Osiris & d'Apis. Il ne trouve pas plus soutenable l'opinion de ceux, qui ont cru, qu'Apis & Sérapis étoient des symboles, sous lesquels les Egyptiens honorérent Joseph comme un Dieu.

XXIII. Sujet de seize Dissertations.

Ces trois Chapitres sont suivis de seize Dissertations; dans lesquelles le Pere Aléxandre traite, 1°. Du séjour des Hébreux dans l'Egypte; 2°. De l'Enlévement de Sara; 3°. De ce qui regarde la personne, & la qualité de Melchisédech, que quelques-uns ont cru faussement avoir été le Fils de Dieu, ou le Saint-Esprit, une Vertu céleste, ou un Ange; 4°. Il parle des limites de la Terre Promise; 5°. Du Mariage d'Abraham avec Agar; 6°. De l'Institution, & de l'Antiquité de la Circoncision: il réfute le sentiment de ceux, qui, en suivant Hérodote, en ont raporté l'origine aux Egyptiens; 7°. Il condamne Loth de péché & d'imprudence, pour avoir voulu exposer ses deux Filles, à la lubricité des Sodomites, quoiqu'il ne le fit que pour sauver l'honneur des deux Etrangers, qu'il avoit reçus dans sa Maison. La huitiéme Dissertation, est sur le Sacrifice d'Abraham; la neuviéme, sur l'action de Jacob, qui surprend son Pere, pour se faire bénir, au préjudice de son Frere aîné: la dixiéme, sur le crime des Enfans de Jacob, qui trompent, & égorgent les Sichimites, pour venger leur Sœur deshonorée. Dans la onziéme Dissertation, le Pere Aléxandre traite de l'Histoire de Juda & de Thamar: il ne veut pas qu'on raporte à l'usage des Chananéens, la Loi qui obligeoit d'épouser la Veuve de son Frere décédé sans Enfans; & il réfute quelques Rabins, sur la Fornication, en faisant voir qu'elle a toujours été défendue parmi les Juifs. La douziéme Dissertation, est pour expliquer l'Oracle de Jacob, & la Bénédiction qu'il donna à son Fils Juda: la treiziéme regarde l'Histoire de Job: la quatorziéme, les Playes, dont Moyse frappa l'Egypte: la quinziéme, l'Apparition du Seigneur à Moyse: la seiziéme enfin, est un Recueil de ce que les Interprêtes de l'Ecriture ont écrit de la Pâque des Juifs, de son Institution, du lieu, du tems, & de la maniére de manger l'Agneau Paschal.

XXIV. Quatriéme Epoque.

Le Pere Aléxandre rapporte ensuite l'Histoire Sacrée du quatriéme âge du Monde; c'est-à-dire, depuis la sortie d'Egypte, jusqu'à la construction du Temple; & il ne se sert d'abord que des Livres Saints, pour faire l'Histoire de Moyse, &

LIVRE XL.

NOEL ALÉXANDRE.

XXV. Altérations faites dans l'Histoire Sainte par les Rabins.

du Peuple de Dieu dans le Désert, de Josué, des Juges, & des deux premiers Rois des Hébreux. Il fait ensuite remarquer les altérations que les Juifs y ont faites. Josephe semble douter si le passage de la Mer-Rouge doit être attribué à une Protection Miraculeuse du Ciel, ou à des causes purement naturelles. Il dissimule le crime, que commirent les Hébreux, en élevant le Veau d'Or. Philon le diminue tant qu'il peut; & le rejette sur un petit nombre de personnes, pour en décharger la Nation. Rabbi-Salomon l'attribue aux seuls Prosélytes Egyptiens, & un autre n'en accuse que Jannès & Mambrès. La Vie de Josué, l'Histoire des Juges & des Rois, n'ont pas été moins altérées, que celle du saint Législateur, comme le Pere Aléxandre le fait voir, en rapportant ces altérations.

XXVI. Et par les Gentils.

Mais les changemens faits dans cette Histoire par les Payens, sont encore plus énormes. La sortie d'Egypte est étrangement défigurée, par le Récit qu'en ont fait Manéthon, Appion, Simmaque, Justin, Tacite, & les autres Historiens Prophanes. Quelques-uns d'entr'eux, disent que les Israëlites furent chassés par le Roy d'Egypte, parce qu'ils étoient Lépreux. Un autre ajoûte qu'après six jours de marche, ils sentirent des ulcéres, qui les obligérent de se reposer; & que c'est de là qu'est venu le jour du repos, ou l'Institution du Sabbat. Ces Payens ont encore plus abusé des Livres Saints, en appliquant à Mercure, à Bacchus, à Typhon, à leurs autres Héros, ou faux Dieux, ce que l'Ecriture a dit de Moyse.

XXVII. Histoire Prophane du même âge.

L'Histoire Prophane de ce quatriéme âge fait encore une partie du Travail du Pere Aléxandre. Il y donne la Chronologie & l'Histoire des Rois, qui ont régné en ce tems-là en Egypte, & Phénicie, dans l'Assyrie, dans l'Argolide, en Crête, & il rapporte les Evénemens les plus remarquables de l'Histoire. Il y fixe le tems auquel les caractéres des Lettres furent apportés en Gréce; celui de l'Institution des jeux Istmiques; celui dans lequel les Amazones se signalérent par leurs merveilleux Exploits; celui de la prise de Troye; & celui de la Fondation de Carthage, qui est une preuve qu'Enée & Didon ne se sont jamais vûs.

XXVIII. Sçavantes Dissertations.

Le Pere Aléxandre éclaircit à son ordinaire l'Histoire Sainte, par plusieurs belles Dissertations; où il parle 1°. Des Dépouilles de l'Egypte, que les Israëlites enlevérent licitement. 2°. Des Préceptes naturels de la Loi de Moyse, & de ceux particuliérement du Décalogue, 3°. Des Cérémonies de la Loi; où il prouve contre Marsham, que ces Cérémonies ne tirent

point leur origine des Payens. Il prouve en même-tems que Dieu avoit non-seulement permis, mais aussi ordonné les Sacrifices; non qu'ils lui fussent agréables par eux-mêmes; mais parce qu'ils étoient véritablement utiles aux Israëlites (1). Dans une autre Dissertation, le Pere Aléxandre traite amplement du Gouvernement des Juifs, de leurs Loix, de leurs Jugemens, & de leurs Magistrats. L'Adoration du Veau d'Or, le Serpent d'Airain, la Prophétie de Balaam, & la mort de Moyse, sont le sujet de quatre Dissertations. Enfin le Pere Aléxandre éxamine quel est l'Auteur du Pentateuque, des Pseaumes, & des autres Livres Sacrés, qui ont été écrits dans cet âge; & il éclaircit les points de Chronologie, qui concernent les Livres de Josué, & des Juges.

XXIX. Cinquiéme Epoque.

En faisant l'Histoire du cinquiéme âge du monde, qui commence à la Fondation du Temple de Salomon, & finit au tems que les Juifs furent emmenés Captifs en Babylone, le Pere Aléxandre accorde, autant qu'il est possible, les contradictions qui semblent se trouver, dans les Livres Sacrés, au sujet des années des Régnes des Rois d'Israël, & de Juda. Il donne aussi un Abrégé de l'Histoire du Monde; & représente la Succession des Rois d'Egypte, d'Assyrie, de Chaldée, & de Tyr, des Archontes d'Athénes, de Corinthe, de Lacédémone, & d'Argos. On y voit leurs Guerres, & principalement celles que quelques-uns de ces Princes ont eûes avec les Juifs; les différens succès de leurs Armes; les progrès & la décadence de leurs Etats. Les Loix de Solon y sont assez amplement expliquées, avec les motifs qui ont porté ce Législateur à les faire. Comme l'Empire Romain ne s'est élevé que sur les ruines de celui des Grecs, on ne voit ici que les commencemens de Rome, & les premiers Essais de ses Armes sous cinq Rois; dont le dernier est l'ancien Tarquin, qui régnoit à la fin de ce cinquiéme âge, au tems que les Juifs subirent le joug de la servitude.

XXX. Dissertations.

Dans les Dissertations qui suivent ce Récit Historique, le P. Aléxandre prouve d'abord contre un Ecrivain Moderne, que Salomon dans la construction du Temple n'a point imité les Egyptiens, ni les autres Idolâtres; mais qu'il a suivi l'ordre de Dieu, intimé à son Pere David, & à lui-même. 2°. Il parle de la

(1) Sacrificia Israëlitis non solùm permisit Deus, sed præcepit: illa tamen non expetivit tanquam iis indigens, aut quasi per se ei grata ac jucunda essent; sed aliarum rerum gratiâ: scilicet ad idololatriam abolendam, ad Christi sacrificium adumbrandum, ad spiritualia sacrificia, quæ exigebat ab hominibus, significanda.

Reine de Saba, qui vint à Jérusalem, pour admirer ou éprouver la sagesse de Salomon. 3°. Il agite la Question du salut de ce Prince. 4°. Il éxamine quels sont les Livres dont il est Auteur 5°. Il parle de la révolte de Jéroboam, & de l'Idolâtrie d'Israel, qui abandonna le Culte du Seigneur, pour adorer les Veaux d'Or ; & il prouve que ces Veaux d'Or, n'étoient ni des Symboles du Vrai Dieu, ni des Monumens élevés pour honorer la mémoire de Joseph, mais des Idoles formées sur le modéle de celles de l'Egypte. 6°. Il explique quelques difficultés touchant les Prophêtes Elie, & Elizée, & Aman le Syrien. 7°. Il parle du signe miraculeux donné au Roy Ezéchias, pour l'assurer de sa prochaine guérison. 8°. Il concilie les Livres des Rois, & des Paralipoménes, avec les Evangiles de saint Matthieu, & de saint Luc, sur la Généalogie de JESUS-CHRIST. 9°. Il rapporte la vie des douze petits Prophêtes, établit l'Autorité, & explique l'accomplissement de leurs Prophêties. La Personne & le Livre de Tobie, sont l'objet de la derniére Dissertation.

XXXI. Sixiéme Epoque.

Dans le sixiéme âge du monde, notre Auteur explique l'Histoire du Peuple de Dieu, 1°. Pendant les soixante-dix ans de captivité; 2°. Depuis le retour de Babilone jusqu'au tems des Machabées ; 3°. Sous leur Gouvernement ; & le Régne d'Hérode jusqu'à la Naissance de JESUS-CHRIST. Il parle des différentes Sectes des Juifs ; des Samaritains, des Saducéens, des Pharisiens, des Scribes, des Esséniens, des Hérodiens, &c. Le Pere Aléxandre fait remarquer à son ordinaire, ce que les Juifs & les Payens ont changé, ou altéré dans cette Histoire ; & donne en abrégé celle des Grecs, & des Romains. Il ajoûte à tout cela dix Dissertations. La premiére regarde les Prophêtes, qui ont écrit dans ce sixiéme âge ; il prouve en particulier, que Daniel est Auteur du Livre, qui porte son nom, & que l'Histoire de Susanne & de Bel est véritablement de lui. Il explique dans la seconde la Prophêtie des soixante-dix semaines, & montre qu'elle a été accomplie en JESUS CHRIST. Il fixe dans la troisiéme le commencement & la fin des soixante-dix ans de la Captivité. Dans la quatriéme, il traite trois Questions sur Esdras ; sçavoir, s'il a réparé entiérement les Livres Sacrés ? S'il est Auteur des points de la Langue Hébraïque ? Si c'est de lui que vient la Cabale ? Le Pere Aléxandre tient 1°. Qu'Esdras n'a pas entiérement réparé, mais seulement revû, & corrigé les Livres Canoniques : 2° Que les points de la Langue Hébraïque sont beaucoup plus récens qu'Esdras, & inventés par les Massoretes,

sorètes. 3°. qu'Esdras a sçu sans doute la Cabale, si on la prend pour l'intelligence du sens Mystique de l'Ecriture Sainte ; mais que si on entend par ce mot l'art Cabalistique des nouveaux Juifs, qui consiste à changer, ou à combiner à leur façon, les Lettres differentes des Livres Saints, pour en tirer le sens, ou la preuve des Dogmes de la Religion, la Cabale n'est qu'un jeu, quelquefois une superstition, ou une impiété, qu'on ne sçauroit sans crime attribuer à Esdras. Le Pere Aléxandre parle ensuite des Auteurs des Livres Sacrés, écrits dans le sixiéme âge, & de la Version des Septante. Il traite aussi de la Patrie d'Hérode, & soutient qu'étant Iduméen, il devoit passer pour Etranger parmi les Israëlites. Il finit par une Critique sur le passage célébre de Josephe touchant JESUS-CHRIST ; & soutient que ce passage est véritablement de cet Auteur.

Le Pere Aléxandre a donné à cet Ouvrage la même forme qu'au précédent, parce qu'il a eû en vûe la commodité des jeunes Bacheliers, qui ont à argumenter, & qui trouvent dans ce Livre la matiére toute digérée, & toute arrangée. Au reste, pendant le cours de cette suite de Volumes d'Histoire Ecclésiastique, notre Auteur fit paroître divers autres Ouvrages, & quelques Dissertations séparées. Outre celle qu'il avoit publiée en 1675, pour combattre le Traité de M. de Launoi, touchant la Simonie, & venger saint Thomas, à qui ce Docteur disputoit la Somme Théologique ; il en a donné une seconde contre les Editeurs des Actes des Saints, pour montrer que l'Office du Saint Sacrement est du saint Docteur : une troisiéme en forme de Dialogue entre un Dominicain & un Cordelier, pour combattre l'opinion mal fondée, que saint Thomas eût été Disciple d'Aléxandre de Halez ; & une quatriéme qui est un Panégyrique de l'Ange de l'Ecole. Il eût aussi une dispute Littéraire avec le Pere Frassen Cordelier, dont voici l'occasion.

XXXII. Autres Ouvrages du P. Aléxandre.

XXXIII. Sentiment de l'Auteur touchant la Vulgate.

Dans un des Volumes de son Histoire Ecclésiastique, le Pere Aléxandre en parlant de la Vulgate, avançoit qu'après la correction des Papes Sixte V & Clément VIII ; il reste encore des fautes dans cette Version : que ces fautes peuvent toujours être corrigées par le Saint Siége : que les Sçavans peuvent proposer leurs conjectures sur ces corrections : que le Concile de Trente, en déclarant la Vulgate autentique, ne l'a point préférée au Texte Hébreu, ni au Texte Grec : & que c'est une réverie de dire, que le Texte Hébreu ait été corrompu par les Juifs. Le Pere Frassen s'éleva contre ce Systême, dans ses *disquisitions Bibliques*. Notre Auteur ne fut pas long-tems à se défendre ;

LIVRE XL.

NOEL ALÉXANDRE.

il fit bientôt paroître une Dissertation Apologétique, & Anticritique contre le Pere Frassen, dans laquelle il soutient son sentiment par de nouvelles preuves, & répond solidement à toutes les objections de son Adversaire. Cette Dissertation, publiée en 1682, a été depuis insérée dans l'Histoire Ecclésiastique, & fort approuvée des Sçavans.

Le Pere Aléxandre avoit toujours ses Admirateurs, & ses Critiques: mais les Critiques mêmes ne pouvoient s'empêcher d'admirer l'étendue de ses Lumiéres, & de louer la beauté de ses Ouvrages. L'Auteur des *Réfléxions sur les Règles, & sur l'usage de la Critique*, n'est pas toujours du sentiment de notre Ecrivain. Voici cependant ce qu'il en dit:

XXXIV. Le Pere Honoré de Sainte Marie, Carme Déchaussée. Tom. I, Diss. I pag. 99.

« La profonde Erudition qui paroît dans les Ecrits du Révérend Pere Aléxandre: l'applaudissement général de tous » les Sçavans; l'estime & l'approbation du Public, sont des » préjugés très-légitimes du rare mérite de cette grande Lumiére de l'Ordre de saint Dominique. L'étendue du seul dessein » de son Histoire Ecclésiastique, qui renferme ce qui s'est passé » de plus important depuis le commencement du Monde, jusqu'à présent, par rapport à la Religion, n'a pas été au-dessus des forces du vaste génie, & de la capacité surprenante » de ce Docteur, quoiqu'il y eut assez de matiére, pour épuiser la Science & le Travail de plusieurs Sçavans. Il a la gloire » non-seulement d'avoir formé le premier un si grand Projet, » mais aussi de l'avoir éxécuté. Que l'on parcoure ce qu'il y a » de plus relevé, de plus profond, & de plus mystérieux dans » l'Ecriture Sainte, tant du Vieux que du Nouveau Testament; » de plus épineux, de plus difficile, & de plus curieux dans » l'Histoire Ecclésiastique, & Profane; rien n'a échapé à sa » pénétration dans ses Recherches. Les Controverses par rapport à la Religion, qui ont occupé, & souvent arrêté les plus » grands Esprits; les difficultés les plus épineuses qui ont été » formées jusqu'à présent sur les quatre grandes Monarchies » du Monde, sur les Souverains Pontifes, & les Empereurs; sur » les Persécutions, sur les Conciles, sur les Hérésies, & sur » tout ce qu'il y a de plus remarquable dans ce qui compose l'Histoire de l'Eglise, ou qui a quelque liaison avec cette Histoire, » soit par rapport aux Tems, aux Lieux, aux Faits, à la Doctrine, aux Personnes, & aux Ordres différens: Tout cela est » parfaitement bien dévelopé, & mis dans tout son jour, dans » les Dissertations Historiques, Chronologiques, Critiques, » & Dogmatiques de son Histoire Ecclésiastique. L'esprit, le

sçavoir, le bon sens, qui régnent par tout dans cet Ouvrage, « pour ne rien dire des autres Traités de cet habile Dominicain; « la Critique judicieuse, fine, & désintéressée, qu'il a faite des « Ecrits des Peres, & des Auteurs Ecclésiastiques, & Profa- « nes; enfin l'ordre naturel, la diversité prodigieuse des ma- « tiéres; & la solidité avec laquelle il les traite, lui ont ac- « quis une réputation, & une estime si générale, qu'elle sub- « sistera aussi long-tems, que les productions de son esprit res- « teront entre les mains du Public. On peut donc dire, sans « crainte de se tromper, que jamais Eloge n'a été plus juste que « celui des Docteurs, qui ont approuvé l'Histoire Ecclésiasti- « que de ce Grand Homme, quand ils l'ont apellé une fontaine « pure, & inépuisable de Doctrine, où ceux qui sont peu « avancés, comme les plus Sçavans, peuvent puiser les eaux « de la plus profonde sagesse: » *Fons est Doctrinæ purus & perennis, ex quo non tyrones modò, sed & eruditi quique reconditiorem sapientiæ aquam haurire possint.*

Par la continuation de son Travail, le Pere Aléxandre procura de nouveaux avantages aux Gens de Lettres, & mérita de recevoir de nouvelles marques de la satisfaction publique. Il écrivit quelques Ouvrages en François; entr'autres un *Abrégé de la Foi & de la Morale de l'Eglise, tiré de l'Ecriture Sainte.* Ce Traité, qui parut à Paris en 1686, y fut réimprimé l'an 1688, en deux Tomes *in*-12. Sa Théologie positive fut aussi suivie d'assez près de la Théologie Dogmatique, & Morale, qu'il publia pour la premiére fois, en dix Volumes *in*-8°. l'an 1694. L'année suivante, on en fit une nouvelle Edition à Venise. Cependant l'Illustre Archevêque de Roüen, Jacques-Nicolas Colbert, ayant recommandé en 1696 à ses Curés, la lecture de la Théologie Dogmatique & Morale du Pere Aléxandre, il y eût un Théologien, qui dès la même année entreprit ce Prélat, sous prétexte de lui proposer ses difficultés. L'Archevêque donna une Lettre Pastorale contre cet Ecrit, qui fut traité de Libelle: & le Pere Aléxandre, dès l'an 1697, publia un Ouvrage intitulé: *Eclaircissemens des prétendues difficultés proposées à Monseigneur l'Archevêque de Roüen, par un Ecclésiastique de son Diocèse, sur divers endroits des Livres, dont il recommande la lecture à ses Curés.* Ces Eclaircissemens furent suivis de quelques Lettres, ausquelles bien des gens ont cru que notre Auteur n'avoit point eû de part. Mais un Ecrivain de réputation qui n'en étoit point persuadé, fit paroître successivement neuf Lettres contre lui. Le Pere Aléxandre répondit par six autres,

XXXV Théologie Dogmatique, & Morale.

X Vol. in-8°.

XXXVI. Eclaircissemens.

LIVRE XL.

NOEL ALÉXANDRE.

qui parurent toutes dans la même année 1697. Sa Majesté jugea à propos d'imposer silence aux deux Partis. Moréri dit que ces Lettres, pour ou contre le Pere Aléxandre, furent rëimprimées, mais tronquées à Lyon; & qu'on en fit en 1698 une Edition plus éxacte à Delft dans le Pays-Bas.

XXXVII. Nouvelle Edition de Théologie positive, ou de l'Histoire Ecclésiastique.

VIII Tom. in-fol.

Les Exemplaires de l'Histoire Ecclésiastique, tant de l'Ancien, que du Nouveau Testament, étant presque tous distribués l'an 1699, l'Auteur en procura une nouvelle Edition, en huit Tomes *in-folio*; qu'il dédia au Roy. Ayant trouvé le moyen d'avoir communication des Notes, que les Censeurs Romains avoient faites sur plusieurs de ses Propositions, en 1684; il les raporta éxactement, chacune en sa place, avec la Réponse, ou l'Explication. Ce n'est point à nous à dire, si l'une & l'autre est toujours assez solide : il est du moins certain, qu'on y remarque par tout la modestie, & l'Erudition du Pere Aléxandre. Nous devons traduire ici cette Partie de sa Préface; où il expose & la maniére, dont il a fait son Apologie, & les raisons qu'il a eues de la faire.

XXXVIII. Paroles de l'Auteur.

XXXIX. Son Apologie. Il soumet tous ses Ecrits au Jugement du Saint Siége.

« Le seul désir, dit-il, d'éclaircir la vérité, & la nécessité » d'une juste défense, m'ont engagé à donner mes Remarques » sur les Notes des Religieux Censeurs. Je les ai faites avec » toute la modération, & le respect, qu'il convient; & je les » ai placées dans tous les Chapitres, dans les Dissertations, » Questions, & Articles; où on avoit cru trouver quelque » chose de repréhensible. J'espére que nul ami de la Vérité, » & de l'Equité ne blâmera en cela ma conduite. On a toujours » laissé aux Auteurs accusés, la liberté de défendre leurs Ecrits, » par de justes Apologies. Les Sçavans n'ignorent point que » c'est ce qu'ont pratiqué autrefois saint Denis d'Aléxandrie, » saint Jérôme, Orose, Julien Evêque de Tolède : & dans les » Siécles postérieurs, Alphonse Tostat depuis Evêque d'Avila, » Jean Pic de la Mirande, Louis Thomassin, & plusieurs au- » tres illustres Ecrivains. A l'éxemple de ces saints Peres, & » de ces célébres Auteurs, j'ai cru pouvoir mettre les Eclair- » cissemens nécessaires à côté des Notes, que les Religieux » Censeurs ont faites sur mon Histoire Ecclésiastique. Si ma » pensée a paru quelquefois obscure, je l'explique. Lorsque la » vérité est connue, je la défens, puisque rien ne peut prescri- » re contr'elle. Je reconnois sincérement ce qui est mien; & » je désavoue ce qui m'est gratuitement attribué. Ce que j'ai » simplement raporté comme un fait Historique, & non com- » me un Dogme, je le donne pour ce qu'il est; & je prie qu'on

le prenne de même. Je propose comme une opinion, ce qui « n'est qu'opinion. Toutes les fois que l'occasion le demande, « ou le permet, je fais profession de montrer, & mon profond « respect pour le Saint Siége Apostolique; & mes sentimens « touchant la Suprême Autorité du Souverain Pontife dans « tout le Monde Chrétien, & les Priviléges singuliers, qu'il a « reçus de JESUS-CHRIST, & qui sont reconnus de toute « l'Eglise.

« Certes, je ne suis pas assez prévénu en ma faveur, pour « croire que je ne me sois trompé en rien; les Sçavans auront « peut-être remarqué que je me suis perfectionné par le tra- « vail; mais je ne rougis point d'avouer, qu'à l'âge même où « je suis, je me crois encore fort éloigné de la perfection, ou « du privilége d'écrire sans erreur. Le plus ou le moins de « fautes; & la facilité à les reconnoître, ou l'opiniatreté à les « soutenir, font toute la différence entre les Ecrivains. Je me « crois en sûreté, parce que je me tiens sincérement, & forte- « ment attaché à la Chaire de saint Pierre, comme au centre « de l'Unité Sacerdotale; d'où nous recevons les Oracles de la « Vérité, les Dogmes de la Foi Orthodoxe, les Régles des « Mœurs, & de la Discipline; en un mot, le Sacré Dépôt, « qu'elle a reçu elle-même des Apôtres; & qui, par une suc- « cession non interrompue de Pontifes, a été transmis jusqu'à « nous. L'Eglise Romaine étant la Mere, & la Maitresse de « toutes les Eglises; comme le Pape est le premier, & le Su- « prême Juge de toutes les Doctrines, & de tous le Livres, « c'est à son Examen, & à son Jugement, que je soumets, avec « le respect, & l'obéïssance d'un Fils, & d'un Disciple docile, non- « seulement cet Ouvrage; mais aussi tous ceux que j'ai écrits « jusqu'ici, ou que je pourrai écrire à l'avenir, afin que par « son Autorité on reçoive, ce qui mérite d'être approuvé, & « qu'on corrige, ce qui doit être corrigé (1) ».

(1) Non sum tam amanter superbus, ut nullâ in re me errasse confidam. Scribendo me profecisse docti fortè agnoscunt: à perfectione sine ullo errore scribendi in istâ etiam ætate longè me abesse ipse agnosco, palamque profiteri non erubesco: sed interest quantùm & in quibus erretur; & quàm facilè quisque, vel quantâ pertinaciâ suum defendere conetur errorem. Securum me existimo, Cathedræ sancti Petri, unde unitas Sacerdotalis exorta est, ex quâ veritatis oracula funduntur, & Doctrinæ Fidei, morum Disciplinæ, quæ in eâ prædicatur, & traditur, ab Apostolis acceptæ, & ad nos usque per continuam Pontificum successionem derivatæ, firmiter adhærens: Ecclesiæque Romanæ omnium Ecclesiarum Matris ac Magistræ, ac summi Pontificis Doctrinarum omnium ac Librorum supremi censoris ac judicis examini ac judicio, hoc opus, cæteraque à me edita, vel deinceps edenda, ut humilis Filius ac Discipulus summâ reverentiâ, & devotione subjiciens. Ut ejus Auctoritate quæ suscipienda sunt approbentur, & quæ corrigenda sunt, emendentur.

XL. Nouveaux Ouvrages. Nouvelle Edition de la Théologie Dogmatique. II Tom in-fol.

Cette nouvelle Edition (qui a été suivie de quelques autres) venoit de paroître, lorsque l'Auteur publia son Ouvrage intitulé : *Paralipomenes de la Théologie Morale* ; ou Recueil de Lettres sur les régles des Mœurs, & la Décision de plusieurs Cas de Conscience. Bientôt après il joignit cet Ecrit avec sa Théologie Dogmatique & Morale ; qui fut imprimée de nouveau, divisée en cinq Livres, avec diverses augmentations. Selon le Jugement des Auteurs du Journal des Sçavans, on trouve dans cet Ouvrage une Explication solide des Dogmes de la Foi, & des Préceptes de la Morale : le P. Aléxandre n'y propose ni ses propres pensées, ni les Opinions particuliéres de quelque Ecole, mais la Doctrine de l'Eglise Catholique, fondée sur l'Autorité de l'Ecriture, & de la Tradition. C'est sur ces Principes qu'il traite les Matiéres, qui regardent les Bénéfices, la Simonie, l'Usure, le Mensonge, les Equivoques ; & qu'il décide un grand nombre de Questions Dogmatiques, & Morales.

XLI. Ouvrage utile aux Prédicateurs.

Le Pere Aléxandre ne s'ést pas contenté de s'éxercer sur la Morale Dogmatique, il a encore voulu donner ses Réfléxions sur la Morale de la Chaire, & sur les Régles de la Prédication. Dans un Livre, qui eut deux Editions en 1701, & 1702, il a donné des Modéles de Sermons, ou d'Homélies, dont les pensées sont tirées de l'Ecriture Sainte, & des Peres. Sa méthode est d'expliquer d'abord l'Evangile, suivant le sens Littéral, & d'en tirer ensuite des Instructions Morales. Les Prédicateurs, qui veulent traiter sçavanment, & solidement la Parole de Dieu, liront avec fruit cet Ouvrage, divisé en trois Parties.

XLII. Commentaire sur les quatres Livres de l'Evangile. I Tom. in-fol.

Pour ne laisser aucune partie de la Théologie, sur laquelle il n'eût travaillé, le Pere Aléxandre est entré dans la vaste carriére de l'Ecriture Sainte, & pour son premier Ouvrage en ce genre, il a donné en 1703 un Commentaire perpétuel sur les quatre Livres de l'Evangile. Sur chaque Chapitre il raporte le sens Littéral, & le sens Moral séparément. Sa méthode est de comparer les Passages de l'Ecriture, qui ont raport les uns aux autres ; & de tirer des Peres de l'Eglise, les Explications de ces Passages. Il fait profession de ne rien dire de lui. Il suit la Vulgate ; & s'abstient de citer les Auteurs Profanes, & les Catholiques même, qui ont donné de nouveaux sens à quelques Passages de l'Ecriture. Mais écoutons notre Auteur, qui nous apprend le motif, qui lui a fait entreprendre ce Commentaire, & l'ordre qu'il y a observé.

XLIII. Dessein & Méthode de l'Auteur.

« Ayant déja publié divers Ouvrages, j'ai résolu, dit-il,

de chercher mon repos dans la lecture de la Sainte Ecriture, « & de vieillir dans cette méditation. J'ai pris en main le saint « Evangile, pour nourrir mon esprit, le fortifier, & le consoler, par la lecture assidue des Préceptes de JESUS-CHRIST, « & de ses Exemples. Cette Etude a tant de douceur, & tant « d'attrait pour moi, que toute autre occupation ne peut que « m'ennuyer, ou me déplaire. Je me repentirois presque d'avoir employé mon tems à faire d'autres Ecrits, si ces Ecrits « ne regardoient aussi les choses saintes, & s'ils n'avoient été « entrepris pour l'utilité de l'Eglise. Est-il rien de plus doux, « que d'écouter Dieu même qui parle; & d'apprendre de son « Verbe, la maniére de converser avec la Divine Majesté (1)? «

« Mon dessein, dans ce Commentaire, est de donner une « Exposition suivie du saint Evangile, selon les quatre Evangélistes; de proposer séparément le Sens Littéral, & le Sens « Moral; & d'en tirer l'Explication, tant de la comparaison « de différens Textes, que de la Doctrine des Saints Peres: « car dans ce genre d'étude, & de travail, je ne crois pas qu'il « soit permis de rien donner à la nouveauté, ni de rien ôter « à l'Antiquité. Aussi ai-je résolu de ne produire dans tout cet « Ouvrage, que la pure & ancienne Doctrine; telle que je l'ai « apprise dans l'Ecole de l'Eglise Catholique, Apostolique, & « Romaine. La Vulgate, consacrée depuis tant de Siécles, par « les Décrets, & l'Usage de l'Eglise Universelle, est la Version « que j'ai religieusement suivie; mais je n'ai pas négligé de « remarquer quelquefois la force de l'Expression, que nous « trouvons dans le Texte Grec, ou dans les Versions Orientales. Il ne s'est présenté aucun Texte, propre à établir, ou « confirmer les Dogmes de la Foi, & les Préceptes des Mœurs, « dont je n'aye tâché de déveloper le sens, & de marquer l'objet. Et c'est (si je ne me trompe) ce que doivent faire tous « les Interprétes Orthodoxes, dans leurs Commentaires sur « les Saintes Ecritures.

« Comme plusieurs Sçavans Hommes ont déja travaillé « avec succès, à expliquer la Concorde, & l'Harmonie des « quatre Evangélistes; je me suis contenté de toucher légé- «

(1) Multis variisque operibus publicam in lucem editis, in Scripturæ Sacræ Lectione quiescere decrevi, in ejus Meditatione consenescere. Sanctum Evangelium in manus sumsi, ut Christi Jesu Domini ac Salvatoris nostri præcepta relegens, & exempla, iis animum nutrirem, roborarem, consolarerque meum. Sacrum illud studium tam suave mihi est, ut aliorum fastidium quoddam mihi creet; peneque me in alia incubuisse pœniteret, nisi & illa sacra essent, eoque animo suscepta, ut Ecclesiæ quoquomodo serviant, &c. *In Præfat.*

» rement la même Matiére : & il ne ne m'a point paru digne » de la grandeur du sujet, d'y mêler les Sentences, quoique » d'ailleurs excellentes, qu'on trouve dans les Ecrits des Ora- » teurs Profanes, des Poëtes, & des Philosophes. Pour la même » raison, je n'ai point voulu profiter de ce que pouvoient me » fournir les Rabins, les Hétérodoxes, & certains Commenta- » teurs Catholiques trop peu attachés à l'Antiquité. J'ai au » contraire fait remarquer leurs Erreurs, & les ai combattues ; » parce que je regarde l'envie de montrer son Erudition, en » donnant aux Saintes Ecritures, de nouveaux sens, inconnus » aux Anciens, comme une vaine ostentation, très-indigne » d'un Ministre de JESUS-CHRIST. Je consens, que ceux » qui aiment la nouveauté, jusques dans la Doctrine Sacrée, » se plaignent ici de moi ; pourvu qu'on ne puisse pas me re- » procher de m'être éloigné en quelque chose, du sentiment » unanime des Peres ; ou de l'Explication, que l'Eglise Catho- » lique a toujours donnée aux Textes, que j'ai entrepris d'ex- » pliquer.

» En m'attachant particuliérement à éclaircir le Sens Spi- » rituel, par la Parole même de Dieu, & selon les saints Doc- » teurs, j'ai eû principalement en vûe l'utilité des Prédicateurs, » & des Pasteurs des Ames, chargés d'expliquer l'Evangile » aux Fidéles. C'est par la Prédication que l'Eglise s'est établie, » & étendue : & c'est par le même Ministére qu'elle continue » à nourrir la Foi de ses Enfans, & à régler leurs Mœurs. Il » étoit donc à propos de fournir aux Ministres de la Parole, » une abondante matiére, d'autant plus précieuse, qu'elle » est tirée du fonds même de l'Evangile. Il seroit à souhai- » ter que ceux qui remplissent aujourd'hui les Chaires Evan- » géliques, voulussent rapeller cet ancien usage de proposer » la Parole de Dieu ; usage si familier aux Saints Peres, & aux » premiers Evêques ; qui commençant toujours par l'Expli- » cation du Sens Littéral de l'Ecriture, tiroient de là le sujet » de toutes leurs Réfléxions Morales, pour instruire solide- » ment leurs Auditeurs, & pour les toucher. Que les Maîtres » de l'Eloquence Sacrée, & nos célébres Prédicateurs fassent » attention, si cette pratique consacrée par l'Antiquité, n'est » point préférable à l'Usage, où on est aujourd'hui, de se » borner à un seul Texte, conçu en peu de paroles, & bientôt » oublié par le Prédicateur ; qu'on ne voit occupé, qu'à rem- » plir son Discours, de beaux portraits, de tours ingénieux, » & de tous les ornemens d'une Eloquence mole, & stérile ;

peu

peu propre à instruire, beaucoup moins à toucher, & à changer le cœur. De là vient que les Conversions sont à présent si rares ; quoique le nombre des Prédicateurs n'ait peut-être jamais été plus grand, ni les Auditoires plus remplis. Je m'estimerois heureux, si ce Commentaire, le dernier peut-être de mes Ouvrages, servoit en quelque chose, à l'édification, & à l'utilité de l'Eglise. Cependant, quoique vieux, & fatigué, je ne refuserai point d'employer le reste de mes forces au travail, lorsque les Supérieurs l'ordonneront, & que cela pourra contribuer à la Gloire de Dieu, & au service de l'Eglise (1) «.

XLIV. Quelques Ouvrages François, du P. Aléxandre.

Le P. Aléxandre n'a point mis son nom à plusieurs petits Ouvrages François, qu'il avoit publiés sur la fin du dernier Siécle, ou au commencement de celui-ci. Tels sont, 1°. Un *Recueil de plusieurs Piéces pour la Défense de la Morale, & de la Grace de* JESUS-CHRIST ; imprimé en 1698 : 2°. *L'Apologie des Dominicains Missionnaires de la Chine, ou Réponse au Livre intitulé : Défense des nouveaux Chrétiens*, imprimée l'an 1699 : 3°. *Conformité des Cérémonies Chinoises avec l'Idolatrie Grecque & Romaine, pour servir de confirmation à l'Apologie des Dominicains Missionnaires de la Chine, par un Religieux, Docteur, & Professeur en Théologie* ; imprimé en 1700 : 4°. Sept *Lettres d'un Docteur de l'Ordre de saint Dominique, sur les Cérémonies de la Chine*. Tous ces Ecrits furent aussitôt traduits en Italien, & bientôt imprimés une seconde fois à Cologne.

XLV. Deux Evêques, Vicaires Apostoliques dans les Missions Orientales, lui écrivent.

L'Auteur en reçut des félicitations, & des remercimens, non-seulement de la part de ses illustres Amis, accoutumés à lui écrire de différens Royaumes de l'Europe; mais aussi de deux Evêques, Vicaires Apostoliques dans les Pays des Infidéles. Nous avons entre les mains deux Lettres, écrites à ce sujet au Pere Aléxandre, l'une de M. Charles Maigrot, Evêque de Conon, datée de Fokien dans la Chine, le 11 de Décembre 1701.

L'autre est de M. Louis de Cicé, Evêque de Sabula, Vicaire Apostolique dans l'Empire du Japon. Nous pouvons la transcrire en entier sur l'Original :

XLVI. Lettre de l'Evêque de Sabula.

« Toutes les fois, mon Révérend Pere, que j'ai lû les Ouvrages, que vous avez faits sur les Matiéres agitées entre les Missionnaires de la Chine, j'ai regardé comme une grace spé- «

(1) Utinam Ecclesiæ ædificationi & utilitati serviat Commentarium istud, quod fortè postremum erit operum meorum ! Ultra sexageneriam enim provectus ætatem, lassescere incipio. Nullos tamen refugiam pro Dei gloria, & Ecclesiæ obsequiis labores, quamdiu vires suppetent, si ab iis qui Dei vice mihi præsunt, imperentur. *Ibid.*

» ciale, que Dieu faisoit aux Missions de l'Orient, de vous avoir » inspiré un si beau, & si pieux dessein, il est toujours fort à » souhaiter que dans des points de si grande conséquence, un » homme aussi éclairé, & aussi sçavant que vous l'êtes, donne » ses lumiéres, traite toutes choses à fonds, fasse de sages, & » doctes Réfléxions, & ne craigne point de dire publiquement » son sentiment. Je vous dirai, mon Révérend Pere, que vo- » tre sentiment est d'un grand poids sur l'esprit des Personnes » qui ont l'honneur de vous connoître. Quelque chose qui puisse » arriver à Rome, je suis persuadé que nos Messieurs de la » Chine n'auront pas peu de consolation, de sçavoir que vous » avez embrassé leur Cause. La Censure de Sorbonne sera aussi » pour eux un préjugé bien avantageux, & leur donnera une gran- » de espérance que le Saint Siége confirmera ce qui a été fait, » par de si savans Hommes. Si tels sont ses Arrêts, ils en béni- » ront Dieu. S'ils sont contraires, ils l'en béniront encore: ayant » fait ce qu'ils se croyoient obligés en conscience de faire, ils » se tiendront en paix, & suivront exactement les régles qu'on » leur aura prescrites; eux à la Chine, & moi à Siam, nous at- » tendrons les nouvelles de la fin de ce fameux combat. S'il a » duré encore quelque tems après mon départ, je ne doute » point, mon Révérend Pere, que vous ne vous soyez encore » mis dans la mêlée, & que vous n'ayez bien fait des Ouvra- » ges: je vous les demande, mon Révérend Pere, ces derniers » Ouvrages: Comme j'ai les premiers, je serai bien aise d'a- » voir complet tout ce que vous avez fait sur ces matiéres; je » les lirai avec joye, & j'espére en profiter beaucoup; je vous » demande surtout vos saintes Priéres. Je suis,

Mon Révérend Pere,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur, Louis de Cicé, Evêque de Sabula, Vicaire Apostolique de Siam, du Japon, &c.

*A Chandernagor dans le Royaume de Bengale, le 25 Décembre 1702.*

XLVII. Le Pere Aléxandre est fait Provincial de la Province de Paris.

Après les petits Traités dont on vient de parler, le Pere Aléxandre n'écrivit plus sur cette matiére; qui fut enfin solennellement décidée selon ses Vœux, par une Bulle du Pape Clément XI du 19 Mars 1705. L'année suivante, la Province de Paris ayant élu le Pere Aléxandre pour son Supérieur, il tra-

vailla avec beaucoup de zéle, pendant quatre ans, à remplir tous les devoirs de sa charge, également attentif à soutenir, ou à rétablir la Discipline réguliere ; & à faire fleurir les Etudes. Cette occupation (à laquelle l'obeïssance ne lui avoit pas permis de se refuser) en interrompit une autre infiniment plus conforme à son génie, & à son plan. A peine débarassé de son Emploi, il reprit la plume ; & dès l'an 1710 il fit imprimer son Commentaire Littéral, & Moral, sur toutes les Epitres de saint Paul, & sur les sept Epitres Canoniques.

LIVRE XL. NOEL ALÉXANDRE.

XLVIII. Ses Commentaires sur les Epîtres de saint Paul. 1 Tom. in-fol.

Il en avoit fait un semblable sur les Prophéties d'Isaye, de Jérémie, & de Baruch, qui n'a point été imprimé. Comme ce pieux Auteur avoit résolu de sanctifier sa vieillesse par la méditation continuelle des saintes Ecritures, il se proposoit de donner au Public ses Réflexions sur tous les Livres des Prophétes. Mais le Seigneur l'affligea sur la fin de sa vie par la perte de la vûe. Ce fut sans doute une rude épreuve pour un homme accoutumé dès sa jeunesse, à ne goûter d'autre plaisir que celui de l'Etude ; & qui se voyoit réduit à l'impuissance de lire, & d'écrire. Il la soutint cependant cette épreuve, avec une patience Chrétienne, & une entiére résignation à la volonté de Dieu. Ayant déja enrichi son Esprit de tout ce que les Livres Saints ont de plus capable de nourrir la Piété, & la Foi ; s'il ne lisoit plus ces divins Oracles, il continuoit à les méditer, pour en faire le sujet ordinaire de sa consolation. Il ne fut pas privé de celle de célébrer de tems en tems la sainte Messe : Car on n'avoit pû refuser cette permission à sa tendre Pieté. D'autant plus attentif à la Voix de Dieu, & à sa Lumiére intérieure, qu'il étoit moins frappé des objets extérieurs, il continua toujours à réciter son Breviaire, avec une ferveur, une dévotion, un recueillement, qui édifioit, & touchoit en même tems ceux qui prioient avec lui.

XLIX. Autres Commentaires non imprimés.

L. Etat d'épreuve ; soutenu avec une rare patience.

Consulté encore par les Sçavans, le Pere Aléxandre ne refusoit pas le secours de ses Lumiéres dans le besoin. On sçait de quel poids étoit son Suffrage dans les plus importans sujets, qu'on traitoit dans les Assemblées de Sorbonne. On connoît peu de Docteurs, qui pendant une longue carriére ayent reçu de plus grands applaudissemens de la part des Princes de l'Eglise. Nous avons entre les mains les Originaux de cinquante quatre Lettres, que quatorze ou quinze Cardinaux lui avoient écrites, presque d'année en année, depuis l'an 1677 jusqu'en 1711. (*) Toutes ces Lettres, remplies d'Eloges, sont autant

LI. Lettres de quinze Cardinaux, écrites au Pere Aléxandre.

(*) Ces Cardinaux sont MM. d'Aguirre, Albano, Casanate, Cibo, d'Estrées, Cantelmi,

LIVRE XL.

NOEL ALÉXANDRE.

de Monumens, ou de Preuves de la haute estime, que ces Seigneurs faisoient, & du mérite de notre Auteur, & de l'excellence de ses Ouvrages. Le Cardinal des Ursins (depuis Benoît XIII.) dans quatorze Lettres, qu'il a adressées au Pere Aléxandre, a souvent avoüé que ses Ecrits lui étoient d'une grande utilité; qu'il les lisoit avec autant de fruit que de plaisir; & qu'il avoit coutume de s'en servir, pour faire des Homélies aux Fidéles de son Diocése. Dans la Lettre du 15. Février 1689, ce saint Cardinal lui marquoit, que le tremblement de terre, arrivé à Benevent le 5 de Juin de l'année précédente, ayant renversé son Palais Archiépiscopal, & détruit sa Bibliothéque; il avoit heureusement recouvré ses Ouvrages, qui lui tenoient lieu d'une Bibliothéque entiére.

LII. Ce que lui écrit le Cardinal Orsini, Archevêque de Bénévent, depuis Pape.

Nous ne parlerons pas ici de ce grand nombre de témoignages d'approbation, & d'estime, que notre Auteur recevoit continuellement, soit des Archevêques de Compostelle, & de Valence en Espagne; soit de la part de plusieurs Sçavans Prélats de l'Eglise de France. Nous nous contentons de faire connoître les liaisons particulières, qu'il eût toujours avec un des plus illustres Archevêques du Royaume. Charles le-Goux de la Berchère, ayant fait sa Licence avec le Pere Aléxandre, avoit conçu une telle idée de ses vertus & de ses talens, que l'amitié qu'il contracta dès-lors avec lui, ne finit qu'avec leur vie. Devenu Evêque de Lavaur, & depuis Archevêque successivement d'Aix, d'Alby, & de Narbonne, il fut constanment le Patron, l'Admirateur, & le Panegyriste de ses Ouvrages. Cela paroît par une quantité de Lettres, dont nous conservons les Originaux.

LIII. Lettres de M. Charles le Goux de la Berchere, au P. Aléxandre.

Etant sur son départ de Lavaur, pour se rendre à Aix en Provence, le Prélat écrivit en ces termes à notre Auteur: « Je vous suis d'autant plus obligé de votre Compliment, » mon Révérend Pere, que vous avez bien voulu employer » ces momens si utiles au Public, pour me donner des marques de votre souvenir. Assurez vous que vous aurez toujours » une des premiéres places dans le mien, aussi-bien que dans » mon estime: & que de tous les Admirateurs de votre Scien» ce, & de votre vertu, il n'y en a point qui soit plus parfai» tement à vous que moi, &c. à Lavaur le 18 Décembre 1685.

Dans celle du 13 Novembre 1686, écrite de Lambesc, apparemment pendant la tenue des Etats de la Province, l'Ar-

Ferrari, Howard, ou Norfol, de Noailles, Spada, des Ursins, &c. Noris, Panciatici, Paulucci, Rospigliosi,

chevêque d'Aix commençoit ainsi sa Réponse à une Lettre du Pere Aléxandre : « J'ai reçu, mon Révérend Pere, le présent « que vous avez bien voulu me faire du dernier Ouvrage, que « vous avez composé. Il sera très-utile aux Nouveaux Catho- « liques, & aux Anciens : car il fait naître l'envie de voir en « racourci ce qu'il y a de plus beau dans la sainte Ecriture. « Les passages en sont très-bien choisis ; & les remarques les « éclaircissent parfaitement. Je verrai avec joye ce que vous « promettez au Public, sur l'Ancien Testament, &c.

Après la mort de Serroni, premier Archevêque d'Alby ; M. de la Berchere nommé par Sa Majesté, pour lui succéder, en reçut un compliment du Pere Aléxandre, & il lui répondit ainsi : « Je sçai, mon Révérend Pere, en quelle estime étoient « votre vertu, & votre Doctrine dans l'esprit de l'illustre Pré- « lat, que nous regrétons, & dont je suis destiné de remplir la « place à Alby. Vous n'aurez point de peine de vous conser- « ver la même considération auprès de moi ; & je n'oublierai « rien dans les choses essentielles, pour aider à réparer en quel- « que façon la perte que vous avez faite. Je m'y sens porté & « par l'estime, que je fais de votre Ordre, & par votre mé- « rite particulier, &c. à Aix le 31 Janvier 1687.

« Il me semble ( dit l'Archevêque dans une autre Lettre ) « qu'il y a long-tems que vous n'avez rien donné au Public : « je commence à m'ennuyer ; & je vous exhorte à ne pas ou- « blier que vous êtes redevable à tous les Sçavans, du compte « de vos Etudes, & du fruit de vos Travaux. J'y prens plus de « part que personne, &c. à Alby ce 20 Janvier 1688 ».

L'empressement de ce Prélat, à voir paroître de nouveaux Ouvrages du Pere Aléxandre, fut satisfait ; & il le témoigna par deux de ses Lettres écrites dans le cours de l'année suivante. Il disoit dans la premiére : « Aux heures que les affai- « res me laissent libre, je continue de lire votre Histoire Ec- « clésiastique : j'en suis présentement aux Siécles quinziéme & « seiziéme. Après quoi je passerai à l'Histoire de l'ancien Tes- « tament. Les vingt-six Volumes du Nouveau, m'ont occupé « pendant une année & demie : ils sont tous marqués, & pos- « tillés de ma main, avec des notes en marge. » A Alby le 18 Janvier 1689.

« Le dessein, dont vous m'écrivez, d'une Théologie Ec- « clésiastique, est tout à fait selon mon goût ; & j'ai impatience « de le voir bientôt achevé. Je souhaitois un tel Ouvrage de- « puis long tems. Je trouvois bien dans le grand Catéchisme «

» de Canisius une partie de ce que je désirois; mais selon le » plan que vous me faites de votre Ouvrage, il sera parfait en » ce genre, & d'une très-grande utilité pour tout le monde.

« Afin que plus de gens puissent l'acheter, je vous conseille » de le faire imprimer *in*-8°, de même que votre Histoire Ec» clésiastique: n'y oubliez pas les fréquentes Notes margina» les, & les Tables copieuses, ensemble le Sommaire de ce » qui est traité dans chaque page, au haut de ladite page. Vous » ne sçauriez croire combien ces choses invitent les Lecteurs, » & excitent leur curiosité. Pour moi qui voudrois sçavoir d'a» bord tout ce que contiennent les Livres, qui tombent en» tre mes mains, je vous avoue que je fais un grand cas de ces » petits secours. Ils servent aussi beaucoup à faire trouver ce » qu'on a lû, & à se souvenir plus facilement des matiéres.

« Je ne m'intéresse pas également pour tous les Auteurs. » Mais il y a une si grande conformité de génie entre vous & » moi, que je regarde vos Ouvrages comme si c'étoient les » miens propres; & que je lis vos Livres avec la même com» plaisance que si je les avois composés: *Vestri sunt per labo- rem, mei sunt per amorem*, disoit autrefois saint Grégoire... J'ou» bliois de vous dire que je viens d'achever vos six Volumes » de l'Ancien Testament; ainsi j'ai lû entiérement les trente» deux Volumes de votre Histoire, &c. à Alby le 27 Septembre » 1689.

Nous passons quelques Lettres, qui ne contiennent que des témoignages réïtérés d'amitié & d'estime, ou des Complimens ordinaires. Dans celle du premier Février 1703, l'Archevêque d'Alby remercie le Pere Aléxandre de lui avoir donné des nouvelles de ses Ouvrages, & il ajoute: J'avois sçu l'heu» reuse destinée de vos deux derniers *in-folio*, présentés au » Roy; & je souhaite que votre Commentaire sur les Evan» giles paroisse bientôt. Cependant je vous exhorte à ne pas » demeurer dans le dessein que vous avez de vous reposer après » que ce Livre sera achevé: votre destinée étant de travailler » pour l'Eglise de Dieu, tandis qu'il vous donnera la santé » nécessaire, &c.

Le Prélat, transféré bientôt après à l'Archevêché de Narbonne, ne tarda pas à recevoir le Commentaire qu'il désiroit. Il apprit depuis avec un nouveau plaisir que l'Auteur avoit encore continué son travail sur l'Ecriture; il lui écrivit pour l'en féliciter, & l'encourager à ne pas cesser d'écrire. Voici sa Lettre datée de Montpellier le 25 Janvier 1709.

« Votre Lettre, mon Révérend Pere, à cette nouvelle an- « née me confirme les assurances de l'amitié que vous m'a- « vez accordée il y a long-tems. Vous ne pouviez m'en don- « ner une marque plus sensible, qu'en prenant part à la juste « douleur que la mort de Madame de la Berchere m'a causée : & « je vous remercie de tout mon cœur des priéres que vous avez « faites pour cette Dame, que toutes sortes de raisons m'obli- « geoient d'estimer & de chérir infiniment.

« Puisque vous avez achevé vos Commentaires sur saint « Paul, & sur les Epîtres Canoniques ; je ne doute pas que la « Providence, qui vous a donné les moyens de finir un si grand « Ouvrage, ne vous fournisse bientôt ceux de le donner au Pu- « blic, pour qui vous l'avez composé. En attendant, je vous « exhorte d'occuper votre loisir à continuer vos Commentai- « res sur Isaye. Vos travaux passés ne doivent point ralentir « votre ardeur pour l'Etude, vous ayant acquis une réputation « si étendue, & étant d'une si grande utilité pour tout le mon- « de. Et s'il faut qu'un Empereur meure debout, un Docteur « aussi célébre que vous êtes, doit se préparer à la mort par « l'Oraison, la Lecture, & l'Instruction. Saint Jérôme, que « vous me citez, a travaillé jusqu'au dernier moment : & quoi- « qu'il n'ait pas autant lû de Livres, ni composé autant de « Volumes que vous ; ne refusez pas de suivre son éxemple, « dans la confiance que le vôtre ne manquera pas d'exciter « ceux qui viendront après vous, à travailler comme vous avez « fait pour le service de l'Eglise, &c ».

Après avoir si souvent & si fortement invité notre Auteur à continuer toujours son travail, l'Archevêque de Narbonne commença enfin à lui conseiller de ménager ses yeux : « Je pro- « fite, mon Révérend Pere, de mon premier loisir au retour « de nos Etats, pour vous remercier des marques obligeantes « de votre souvenir, vous assurant qu'on ne peut être plus sen- « sible que je le suis à votre amitié.

« J'ai plus d'impatience que vous-même de voir paroître au « jour vos Commentaires sur Isaye, & Jérémie. Tous vos Ou- « vrages ont eû tant de succès, que ces derniers ne seront pas « reçus du Public avec moins d'agrément que les précédens. « Cependant vous ne sçauriez assez ménager vos yeux, qu'il « est impossible de rétablir à un certain âge, lorsqu'ils com- « mencent à s'altérer. Pour les miens, ils ne sont pas plus mau- « vais qu'ils étoient il y a vingt ans ; & la raison en est, que « je ne travaille pas autant que vous.

LIVRE XL.

NOEL ALÉXANDRE.

« Le Pere Lequien a rendu un grand service à l'Eglise, par » sa nouvelle Edition de saint Damacéne, que je ne manque- » rai pas de faire venir au plûtôt. Je finis en vous assurant que » je serai toujours avec la même estime, & la même bonne » volonté que depuis trente-cinq ans, mon Révérend Pere, » entiérement à vous. A Narbonne le 11 Février 1712.

Il paroît par cette derniére Lettre, que dès l'an 1712, la vûë du Pere Aléxandre étoit déja bien affoiblie, par ses longues veilles, & la continuité d'un travail opiniâtre, mais elle ne fut entiérement éteinte que deux ans après. Cet accident nous a fait perdre plusieurs beaux Ouvrages, qui n'attendoient que la derniére main de l'Auteur. Outre ceux, dont on a déja fait mention, le Pere Aléxandre avoit revû, corrigé, considérablement augmenté, & enrichi de plusieurs sçavantes Notes, la Bibliothéque sainte de Sixte de Sienne. Il ne faut pas douter que le Public n'eut aussi reçu avec applaudissement son *Viridarium*, ou Recueil de plusieurs Piéces d'Erudition, & d'Eloquence: parmi lesquelles il y a plusieurs Discours François; dont les uns avoient été prononcés par notre Auteur, devant l'Assemblée générale du Clergé; & quelques autres en présence du Roy Louis XIV, lorsqu'il avoit l'honneur de présenter à Sa Majesté quelques-uns de ses nouveaux Ouvrages. Il mourut à Paris dans le Collége de saint Jacques le 21 d'Août 1724, dans sa 86me année. Par cette mort l'Ordre de S. Dominique perdit un grand Docteur. Aussi modeste que sçavant, il n'étoit pas assez prévenu en sa faveur, pour croire qu'il ne se trompoit jamais: & son Appel, qui dément ses propres principes, fait voir qu'il s'est trompé en effet. (*).

LIV. Ouvrages de l'Auteur, qui n'ont point été imprimés.

(*) Voyez la page 829. lig. 9, 10, &c.

## PIERRE PAUL, PREFÉT APOSTOLIQUE DANS LES MISSIONS DE L'AMERIQUE.

PIERRE PAUL.

NOUS avons l'avantage consolant de pouvoir finir ce cinquiéme Tome, par le Récit abrégé des actions, & des vertus Héroïques d'un saint Personnage, qui nous a long-tems édifiés par sa plus haute Piété, & en qui nous avons toujours admiré ce que l'esprit de JESUS-CHRIST a coutume de faire dans ces ames pures, qui n'ont que Dieu pour objet, l'Evangile pour régle; & qui ne tenant presque plus à la terre, portent continuellement leurs pensées, leurs désirs, & leur cœur vers le Ciel, leur héritage, & leur seule Patrie. Ceux qui n'ont point connu le Pere Paul, s'imagineront peut-être que nous

nous faisons ici moins l'office d'Historien, que celui de Panégyriste : tandis que les Fidéles qui ont pratiqué cet ami de Dieu, trouveront que ce début ne répond que foiblement à l'idée, qu'ils se sont formée de sa Sainteté. Nous ne craignons pas du moins qu'ils nous accusent de rien éxagérer. Nous sommes même persuadés, qu'ils voudroient, & qu'ils pourroient, ajouter bien des traits, au tableau que nous en ferons.

I. Patrie du Pere Paul. Piété de ses Parens.

Pierre Paul, né dans la Ville d'Aix, le onziéme Avril 1642, & baptizé deux jours après dans l'Eglise de saint Sauveur, étoit fils de M. Claude Paul, Avocat au Parlement de Provence, & de Françoise Decourt. Son Pere, Originaire de S. Chamas, petit Bourg dans le Diocèse d'Arles, a vêcu si chrétiennement, soit dans les liens du Mariage, à la suite du Barreau ; soit dans l'Etat Ecclésiastique, après la mort de son Epouse, qu'il a pû servir de modéle dans l'une & l'autre Profession. Le Seigneur ayant béni son Mariage, par la naissance de quatre Enfans mâles, il n'eut rien de plus à cœur que de leur donner une sainte éducation ; autant par ses bons éxemples, que par le moyen des Précepteurs, qu'il mettoit auprès d'eux dès leur septiéme année, & qu'il choisissoit avec soin, faisant beaucoup moins d'attention à leur capacité, qu'à leur sagesse & à leurs mœurs. L'aîné de ses Enfans, s'étant établi dans le Monde, a marché avec fidélité sur les traces de son Pere, & a laissé une postérité digne de lui. Le second a travaillé long-tems & avec fruit au salut des Ames, dans la Congrégation de l'Oratoire ; où il est mort en odeur de Sainteté. Le quatriéme libre de tout engagement a coulé ses jours dans une solitude, menant la vie d'un Anachorête, & d'un Pénitent.

II. Premiéres Etudes.

Celui dont nous écrivons l'Histoire, étoit le troisiéme ; & ne parut pas le moins favorisé de la nature, & de la Grace. Quoique d'un naturel vif, & un peu ardent, il avoit de la douceur, & beaucoup de docilité. Il commença de bonne heure à aimer la Priére, les pratiques de Piété, & le fréquent usage des Sacremens. Mais ses dévots Exercices ne l'empêchérent jamais de s'appliquer à ses autres devoirs d'Ecolier. Après l'Etude des Belles-Lettres, âgé de quinze ans, le jeune Paul voulut choisir un état de vie ; & il se fixa d'abord à l'Ordre de S. Dominique.

III. Vocation.

Il soutint sans se décourager l'épreuve de plus d'une année ; & ce ne fut que dans le mois de Juillet 1658, qu'il partit d'Aix, accompagné de son Frere aîné, avec assurance d'être reçu dans le Couvent Royal de saint Maximin. Il écrivit à son Pere, qui se trouvoit à saint Chamas, pour lui apprendre sa Vocation, &

LIVRE XL.

PIERRE PAUL.

son départ : en lui disant le dernier adieu, il ne craignit point de l'assurer, que conduit par l'inspiration du saint Esprit, & plein de bonne volonté, il étoit résolu de ne plus penser qu'à son salut, parmi les Enfans de saint Dominique.

Ce que le Disciple de JESUS-CHRIST promettoit, étoit véritablement gravé dans son cœur. Aussi ne vit-on jamais en lui, ni variation, ni changement. Comme il vouloit obéir à ses Supérieurs pour se rendre toujours plus agréable à Dieu, il accoutuma aussi son corps à obéir à l'Esprit. Il se fit dès-lors une Loi de traiter rudement la chair ; de ne lui accorder que le nécessaire ; & de ne rien donner au plaisir. Ayant fait sa Profession Religieuse dans ces saintes dispositions, il marcha avec une nouvelle ferveur dans la voye des divins Commandemens, & dans la pratique des Conseils Evangéliques. Sa vertu toujours soutenue ne pouvoit qu'édifier tous ses Freres : mais il s'en falloit beaucoup qu'il ne se crut lui-même aussi avancé, & aussi affermi dans le bien qu'il le désiroit. Dans la crainte de se ralentir dans ses saints Exercices, par ceux de l'Ecole, il ne manquoit pas de passer tous les ans, dix jours entiers dans une plus profonde retraite, pour entrer en compte avec lui-même, & sonder les plus secrets replis de sa conscience ; en même tems qu'il examinoit avec la sévérité d'un Censeur, toutes ses actions, & la maniére dont il remplissoit ses devoirs de Chrétien, & de Religieux. Ce fut dans une de ces Retraites annuelles, qu'éclairé d'en haut, & plus vivement touché de la Grace, le Pere Paul commença ce train de vie peu commun, dans lequel il ne s'est jamais démenti.

IV. Progrès dans la Vertu.

V. Mort de sa Mere. Son Pere entre dans l'Etat Ecclésiastique.

Pendant qu'il couroit ainsi de vertu en vertu, se montrant tous les jours plus intérieur, plus uni à Dieu, plus mort à lui-même, & à toutes les créatures, il apprit le décès de sa pieuse mere ; & bientôt après le changement d'état de son Pere, qui entra aussi-tôt dans le Clergé, pour donner le reste de ses jours au service des Autels, à l'Instruction des Fidéles, ou au soulagement des Pauvres. Le Cardinal Jérôme Grimaldi, Archevêque d'Aix, connoissant sa rare Piété, & sa capacité, lui imposa les mains, l'éleva au Sacerdoce, & lui confia le soin d'une Paroisse de son Diocèse. Lorsque ce digne Ministre chanta sa premiére Messe l'an 1663, on vit ce qui n'arrive peut-être pas deux fois dans un Siécle : il fut assisté à l'Autel par trois de ses Enfans. L'un déja Prêtre de l'Oratoire, faisoit les Fonctions de Diacre ; le Dominicain âgé alors de 21 ans, celles de Soûdiacre, & un troisiéme, saint Solitaire, portoit l'encensoir.

Un tel Spectacle étoit encore moins curieux qu'édifiant.

Le Pére Paul s'étant lui-même preparé aux Ordres Sacrés, par la Priére, la Pénitence, l'Etude, & la Méditation des Saintes Ecritures, dès qu'il fut ordonné Prêtre, avant la fin de 1666, il fut en état de remplir les premiers devoirs de sa Vocation, dans le Ministére de la parole. Et c'est l'emploi qu'il a le moins interrompu l'espace de plus de soixante ans. Il est vrai qu'on le chargea pendant quelque tems de faire des leçons de Philosophie, & de Théologie, aux jeunes Religieux, dans différens Couvens de sa Province, & qu'il se vit contraint plus d'une fois d'accepter le Gouvernement de différentes Communautés. Mais sans jamais négliger aucune de ces charges, le Serviteur de Dieu sçavoit toujours se ménager quelque tems, pour prêcher, instruire, catéchiser les Fidéles, & travailler à la Conversion des Pécheurs. En considérant toute la suite de la Vie de cet Homme Apostolique, on se persuade aisément qu'il avoit pris pour lui-même, ce qu'avoit dit le Grand Apôtre: *Malheur à moi, si je ne prêche point l'Evangile.* Mais il voulut le prêcher comme avoit fait S. Paul; sans y chercher sa propre gloire; sans être jamais à charge à personne; sans écouter la chair ou le sang, & sans rien ôter à la pureté de la Parole de Dieu, pour ménager la délicatesse des Hommes, ou flater leurs passions.

VI. Le Pere Paul, Ordonné Prêtre, travaille au Salut des Ames.

I. Cor. IX. 16.

Il y avoit déja plusieurs années que le Pere Paul annonçoit avec cette sainte liberté, & une noble simplicité, la parole du salut, dans les Diocèses d'Aix, de Marseille, d'Arles, & d'Avignon; lorsque la Providence lui ouvrit une autre porte, pour porter au loin la lumiére de l'Evangile. Depuis plus de soixante ans, nos Supérieurs étoient en possession d'envoyer des Prédicateurs dans les Colonies Françoises de l'Amérique, à la Martinique, à la Guadelouppe, à S. Domingue. Ces deux premiéres Isles, & la plus grande partie de la troisiéme, soumises à la Domination du Roy, étoient alors partagées en vingt-quatre Paroisses, ausquelles l'Ordre de saint Dominique fournissoit (comme il fournit encore) des Ministres, pour donner aux Habitans tous les Secours spirituels, dont ils peuvent avoir besoin pendant leur vie, & à la mort. L'an 1684, Antoine de Monroy, Général des FF. Prêcheurs, ordonna au Pere Paul de se rendre à la Martinique, pour y éxercer le saint Ministére; & cet ordre fut ponctuellement éxécuté. Le Serviteur de Dieu, toujours ami du Travail, auroit entrepris celui-ci avec un surcroit de plaisir, si à la qualité de Missionnaire

VII. Il va éxercer le saint Ministére, dans l'Isle de la Martinique.

LIVRE XL.

PIERRE PAUL.

Apostolique, on n'avoit pas ajoûté celle de Supérieur de la Mission dans cette Isle.

VIII. Zéle, Charité, Travail.

La Charité de JESUS-CHRIST, qui le pressoit, & qui lui avoit appris le secret de se faire tout à tous, pour l'Instruction des uns, & la consolation, ou le soulagement des autres, fit bientôt connoître à toute la Colonie, quel Trésor elle venoit de recevoir, dans la Personne du saint Ministre. Les Maîtres, & les Esclaves, les Grands & les Petits trouvérent en lui, le secours dont ils avoient besoin. Ni les chaleurs du Pays, ni la distance des lieux, ni la difficulté des chemins, ne l'empêchérent jamais de courir dans tous les endroits, où il espéroit faire quelque fruit; tantôt auprès des Malades, ou des Personnes affligées; & tantôt parmi les Négres, qu'il instrûisoit avec bonté, leur apprenant à prier Dieu, à garder ses Commandemens, à servir leurs Maîtres avec fidélité, à leur obéir par Religion, & à sanctifier leur travail par la patience. Il pratiquoit lui-même excellenment cette Vertu, puisqu'il ne se lassoit point de répéter toujours les mêmes Instructions, & de proposer cent fois les Vérités les plus simples, à des Gens, dont l'esprit léger & volage, n'est pas moins rusé pour leurs propres intérêts, que borné dans ce qui regarde le salut. Mais ce qui auroit rebuté un autre, excitoit davantage le zéle du Pere Paul. Toujours prêt à donner sa vie, pour le salut d'une Ame, il comptoit pour rien le travail, le plus fatiguant, & le plus assidu. Sa tendre Piété, son Esprit d'Oraison, de Pénitence, & son parfait désintéressement, n'étoient pas moins connus.

IX. Sa haute réputation.

Il ne faut donc pas être surpris, si l'éclat de ses Vertus lui acquit d'abord une si grande réputation; que, dans toute l'étendue de l'Isle, on ne l'apelloit que le saint Missionnaire, le saint Homme. Si nous connoissions moins quelle est la malice de Satan, & l'aveuglement des hommes charnels, nous serions plus justement surpris, qu'il se soit trouvé des Gens, à qui le Serviteur de Dieu devint odieux, par l'endroit même, qui auroit dû le leur rendre plus estimable; je veux dire, parce qu'il s'intéressoit fortement à leur Salut.

X. Ne le met point à couvert de la mauvaise volonté d'un homme puissant.

Celui, qui tenoit un des premiers Rangs dans la Colonie, ne donnoit point d'exemples à imiter: & lorsque la Gloire de Dieu, ou l'Edification des Fidéles le demanda, le P. Paul ne craignit point de s'opposer à un scandale public. Ce ne fut néanmoins qu'avec les sages ménagemens, que la prudence inspire; & après avoir inutile-

ment épuisé tous les moyens de douceur, de charité, & d'honnêteté. Tout cela n'empêcha pas que le Coupable, qui auroit dû s'humilier, ne fût vivement piqué que le Prédicateur eût osé déclamer contre un scandale, qu'il n'étoit pas résolu de faire cesser. Sa résolution fût de se venger, & de le faire avec éclat.

Une pauvre femme, accoutumée à mandier son pain, fut l'instrument qu'il choisit pour cela. Il lui apprit tout ce qu'elle devoit dire à la charge du Ministre de JESUS-CHRIST, & à sa propre confusion. Il l'exhorta surtout à bien garder le secret, & à ne rien craindre. Ayant ensuite convoqué une grande Assemblée, il fit citer à son Tribunal le Pere Paul; qui se présenta aussitôt. Alors l'Auteur de cette Manoeuvre, après une courte Morale, ordonna à la Femme de faire son Accusation & ses Plaintes (c'est à-dire, de répéter la Leçon que lui-même lui avoit faite) elle le fit sans être interrompue; car le Disciple de JESUS-CHRIST imita en cette occasion le silence de son Divin Maître. Cependant tout le monde sçavoit à quoi il falloit s'en tenir; & le Coupable étoit peut-être le seul, qui ne sentît pas tout le ridicule de la Comédie. Il la termina par une sévére correction, qu'il fit au P. Paul; & celui-ci, toujours semblable à lui-même, ayant tout écouté sans ouvrir la bouche pour se justifier, se contenta de dire en se retirant: « Je vous assure, Monsieur, que si Dieu m'abandonnoit, je serois capable des plus grands crimes; mais par sa Miséricorde je suis innocent de celui qu'on m'impute ».

XI. Fausse Accusation.

XII. Patience héroïque: Humilité.

Cette modestie du saint Missionnaire le rendit encore plus respectable à toute la Colonie; & fit retomber sur le seul Coupable toute la confusion, dont on avoit voulu le couvrir. Le malheur de cet Homme, qui abusoit ainsi de son Autorité, fut de n'avoir pas un Ami, qui osât lui dire une vérité. Après avoir attaqué le Supérieur de la Mission, il voulut encore inquiéter deux de ses Freres, en faisant courir des bruits injurieux à leur personne, & à leur Ministére. Le Pere Paul, qui avoit negligé sa propre Justification, ne fut pas de même indifférent sur la réputation de ses Religieux. Il prit hautement leur Défense; & les fit pleinement justifier par un Acte public, qui fut passé au mois de Septembre 1685. Il en seroit demeuré là; mais ayant appris que l'Auteur de toutes ces véxations, craignant peut-être qu'on ne lui en fît un crime à la Cour de France, avoit pris les devants, pour exposer le fait en sa maniére; le Pere Paul se détermina à informer de tout le Pere Mas-

XIII. Sage fermeté.

LIVRE XL.

PIERRE PAUL.

soulié, alors Prieur du Noviciat Général de Paris. Il lui écrivit en ces termes.

XIV. Lettre du Pere Paul, au Pere Massoulié.

« Les maux extrêmes, qui nous accablent dans cette » Isle, & le juste sujet que nous avons d'appréhender que » notre Mission ne soit entiérement éteinte, si l'on n'y apporte » un prompt secours, nous oblige à recourir à Votre Révé- » rence, pour la prier très-instanment d'employer tout son » zéle, & son pouvoir pour les détourner ces grands maux. » Plût à Dieu, que les infamies, dont on nous charge, ne » fussent que des pertes particuliéres de notre réputation: » nous n'aurions pas de peine à nous en consoler, à l'éxemple » des saints Apôtres, dont nous continuons de faire les Fonc- » tions, que notre saint Ordre a commencées ici avec tant de » gloire, depuis plus de soixante ans. Mais voyant avec une » extrême douleur, que par les Calomnies, dont on tâche de » nous noircir, on met un grand obstacle au Salut des Ames » que nous devons procurer; & que nous ne sçaurions plus re- » prendre avec fruit les Vices, pour publics qu'ils puissent être, » si l'on ne repare notre Honneur, nous avons recours à votre » bonté; & vous supplions de nous aider à obtenir cette répa- » ration, d'où dépend la gloire de notre Ministére. Nous avons » déja député un Religieux, pour vous informer de tout; & » pour justifier notre conduite auprès de Monseigneur le Mar- » quis de Scenelay, Ministre du Roy pour ces Colonies, &c.

« J'ajoûte cette petite Lettre à un gros paquet..... pour » vous prier instanment, mon Révérend Pere, d'être persuadé » de l'intégrité, des bonnes mœurs, de la probité, & de l'éxac- » titude, que tous nos Religieux de cette Isle ont fait paroître » jusqu'à présent, & de ne prendre aucun chagrin pour toutes » les méchantes affaires, qu'on leur a suscitées; mais d'atten- » dre, s'il vous plaît, que Monseigneur de Seignelai vous en » fasse des plaintes; en quel cas, & non pas plûtôt, je supplie » Votre Révérence de lui représenter, qu'un de nos Religieux » part incessanment, député de tout notre Corps pour l'infor- » mer de tout, &c.

*A l'Isle Martinique le 6 Octobre* 1685. F. P. PAUL.

XV. Réfléxion sur cet Ecrit.

On voit ici le caractére toujours pacifique du Serviteur de Dieu. Quoique publiquement calomnié, il se tût; & il ne commença à se plaindre, que lorsque l'intérêt de la Mission, le repos, & la réputation de ses Freres le demandérent; lorsqu'on le mit dans la nécessité de parler. Encore voulut-il qu'on ne portât ses plaintes au Ministre, que dans le cas que le

Coupable, qu'il ne nomme même point, eut fait les premiéres démarches. Une conduite si Chrétienne, & la loi qu'il s'étoit faite de ne jamais parler de ses Persécuteurs, que pour les excuser, achevérent de lui gagner le cœur de tous les Gens de bien. Son ministére fut utile à une infinité de personnes, qu'il retira du vice ; ou dont il fit cesser les inimitiés, les querelles, & les Procès : & lorsque les Supérieurs le rapellérent en France, il laissa une telle opinion de sa sainteté dans l'Isle de la Martinique, qu'encore aujourd'hui les plus anciens Habitans ne parlent du Pere Paul, qu'avec des sentimens de vénération.

XVI. Fruits du Ministére du P. Paul.

Son retour dans le Couvent de Saint-Maximin (dont il étoit déja Prieur en 1692) parut y rallumer l'Esprit de Ferveur, & de Priére, le zéle du Salut des Ames, l'Amour, & la Pratique des Observances réguliéres. Les beaux éxemples de cet Imitateur de saint Dominique, étoient bien capables d'exciter une louable émulation parmi les Religieux. Mais il ne fut pas d'une moindre utilité aux simples Fidéles, par ses vives & fréquentes Exhortations ; & surtout aux Pauvres, par une effusion de charité, à laquelle il ne sçut jamais mettre des bornes. Nous en raporterons ici quelques traits ; & le Lecteur doit être persuadé, que bien-loin d'éxagérer, nous en omettrons beaucoup plus que nous n'en dirons.

XVII. Ce qu'il fait à saint Maximin, dans la Charge de Prieur.

Celui qui avoit précédé le Pere Paul, dans la conduite de la Communauté de Saint-Maximin, avoit par ses épargnes laissé une somme considérable dans le Dépôt ; & cette somme étoit destinée à la réparation d'une partie du Couvent, qu'on apelle les Hospices. Le nouveau Prieur, jugeant que les besoins des Pauvres pressoient plus que le reste, il leur distribua en peu de tems tout cet argent : & il continua toujours ses grosses Aumônes, en blé, en pain, en vin, & en couvertures de lit. Pendant un rude Hyver, il en fit acheter de neuves pour tous ses Religieux ; & en retirant de chacun, une seconde couverture demi-usée, il en eut pour donner à soixante pauvres Familles. Il avoit fait sa distribution ; & n'avoit gardé pour lui-même que le simple nécessaire ; lorsqu'une Mere affligée vint lui exposer sa misére, & celle de ses Enfans ; à qui elle ne pouvoit pas fournir un lit. Le charitable Prieur lui donna d'abord ce qu'il trouva sous sa main ; l'exhorta à mettre sa confiance en Dieu, qui n'abandonne jamais ceux qui le craignent ; & en lui recommandant un sévére secret, lui marqua l'heure & l'endroit, où elle devoit se trouver sur le soir, avec un de

XVIII. Grandes Aumônes.

ses Enfans. Le moment arrivé, le Pere Paul ne fit qu'un paquet de son lit, & le jetta par la fenêtre; comme avoit fait dans un semblable cas Barthelemy des Martyrs, dans son Couvent de Viane. Il imita encore le saint Archevêque, & dans son courage à souffrir en silence toute la rigueur du froid; & dans son attention à tenir toujours sa pénitence cachée.

XIX. Rare éxemple de Charité.

La Providence lui présenta bien d'autres occasions, de pratiquer la charité; & il auroit cru faire une grande faute, s'il en avoit négligé une seule: surtout à l'égard des Pauvres personnes du Sexe; à qui l'indigence pouvoit devenir un sujet de tentation. Cependant ses grandes libéralités firent craindre à quelques-uns, que cette espéce de profusion n'allât bien au-delà des facultés de la Maison; & il est vrai, que dans moins de trois ans le Serviteur de Dieu donna beaucoup plus, qu'on n'avoit peut-être fait durant quinze ou vingt années. Sa maxime étoit que l'Aumône n'appauvrit jamais une Maison: il en avoit l'expérience; puisque sans cesser de secourir toutes sortes de Pauvres, il voyoit toujours le Couvent dans un meilleur état que par le passé. La Communauté ne manquoit de rien; on n'avoit point contracté des dettes; & le sage Supérieur étoit en état de laisser, soit en argent, ou en provisions, de quoi soulager pour long-tems les attentions de son Successeur. Le Provincial néanmoins sur les représentations de quelques Particuliers, jugea à propos de borner l'autorité du Pere Paul pour le Temporel, en le rendant en quelque maniére dépendant d'un Vicaire, dans la distribution des Aumônes. Par là on lui donna occasion de pratiquer en même tems la charité, & l'humilité: car il ne se fit jamais une peine d'aller demander à un de ses Inférieurs, ce qu'il vouloit faire passer entre les mains des Pauvres.

XX. Humilité non moins admirable.

Une Vertu moins solide n'auroit point été à cette épreuve: mais on peut dire que cet Ami de Dieu possédoit toutes les Vertus Chrétiennes & Religieuses, dans un dégré héroïque. Tendant toujours au plus parfait, il regardoit comme un privilége de la Supériorité, de pouvoir prendre sur lui-même ce qu'il y a, dans les Pratiques du Cloître, de plus difficile, ou de plus mortifiant pour la nature. Le travail, quelque rude qu'il fût, ne le rebutoit jamais, quand il s'agissoit de la Gloire de Dieu, ou du service du Prochain. Voici un fait, qu'il n'est point permis de passer sous silence; & qui nous a été raconté sur les lieux, par des personnes, qui en avoient été témoins.

Notre Communauté de Saint-Maximin étant chargée de

la

la Cure, elle est en usage d'envoyer tous les Dimanches, & toutes les Fêtes un de ses Prêtres à une Chapelle, qui est à une lieue de la Ville, pour procurer aux Gens de la Campagne la commodité d'entendre la Messe, & de recevoir quelque Instruction. Il arriva pendant les grands froids de l'Hyver, que celui qui étoit destiné pour cette Fonction, voyant que les vents, la pluie, ou la neige avoient rendu les chemins peu praticables, alla représenter au Pere Paul la difficulté, & l'inutilité de ce Voyage. Il ne croyoit pas (& il avoit raison) qu'on pût entreprendre de faire une lieue, tandis qu'on n'osoit pas même paroître dans les rues : & il ajoûtoit, que quand un Religieux essayeroit de vaincre la difficulté, en s'exposant à toutes les injures du tems, il n'en seroit pas plus avancé, puisque les Paysans qui se trouvoient à quelque distance de la Chapelle, ne se croiroient pas obligés de sortir de leurs Maisons. Vous avez raison, mon Révérend Pere, répondit le saint Prieur ; le vent est si froid, & si violent, que vous pourriez en être bien incommodé : je vous prie de dire la Messe ici : quelque autre plus robuste fera le reste. Un moment après il prend son bâton, prie un Frere Convers de vouloir l'accompagner, & se met en chemin. Ce ne fut pas sans avoir beaucoup souffert qu'il arriva au terme : mais c'étoit par la Pénitence, qu'il se préparoit à offrir les Saints Mystéres. Le Fermier, qui avoit sa demeure auprès de la Chapelle, fut le seul, avec sa Famille, qui pût assister aux Priéres, au Catéchisme, & à la Messe ; après laquelle le Pere Paul se remit en chemin, sans vouloir ni se présenter au feu, ni prendre quelque nourriture ; quelque besoin qu'il eût de l'un & de l'autre.

XXI. Le zéle, & la charité, le portent à de pieux excès.

Le Seigneur ne tarda pas à récompenser cette Pénitence, en lui faisant pratiquer une autre œuvre de charité. Sur son chemin le Pere Paul rencontre un Pauvre presque nud, & transi de froid. Il n'attend pas que par ses plaintes, le Mandiant s'efforce d'exciter sa compassion : ses entrailles en sont remplies. Il se met un peu à l'écart, tire ses bas, & ses souliers ; prie le Pauvre de s'en servir ; & marche ainsi sur la glace, parmi les cailloux. Ses piés en furent bientôt ensanglantés : mais ce n'étoit pas ce qui l'embarrassoit : sa crainte étoit uniquement d'être rencontré par quelqu'un, qui ne lui gardât pas le secret. Il s'assura de celui de son Compagnon ; & lorsqu'ils furent près de la Ville, il l'envoya au Couvent pour lui chercher une paire de souliers ; pendant qu'il se tenoit lui-

XXII. Ce qu'il fait pour un pauvre Mandiant.

même caché derriére un buisson, ou une muraille : car jamais Saint ne craignit plus les yeux des hommes, dans les actions qui pouvoient attirer leurs louanges.

XXIII. Il continue ses saintes Actions à Montauban.

Elû Prieur dans le Couvent de Montauban, avant que d'avoir achevé ses trois années dans celui de saint Maximin, le Pere Paul se hâta de se rendre aux ordres des Supérieurs. Ce n'étoit qu'à regret, il est vrai qu'il se voyoit dans la triste nécessité de tenir un rang distingué parmi ses Freres. Il vouloit obéir ; & il n'aimoit pas à commander. Deux choses cependant le consoloient : l'une de pouvoir s'éloigner d'un Pays ; où dans toutes les occasions on lui témoignoit une estime, qui lui étoit à charge. L'autre étoit l'espérance de faire quelque fruit, parmi les Gens de la Religion ; en travaillant à la Conversion de ceux, qui ne s'étoient pas encore tout à fait dépouillés des préjugés de leur premiére Education. Ses Vertus le mirent bientôt en réputation chez les Anciens & les Nouveaux Catholiques : & qui pourroit exprimer ce que le zéle lui fit entreprendre, pour faire entrer les uns dans le sein de l'Eglise ; & les autres dans les voyes de la Pénitence ? Qui pourroit dire avec quelle affection il recevoit les Pécheurs, qui donnoient quelque marque de retour ? On le vit embrasser avec la plus tendre charité un Apostat pénitent, pour lequel il n'avoit cessé de gémir, de prier, d'affliger son ame & son corps, jusqu'au moment que le voyant enfin rendu à la maison de son Pere, il pût lui dire ce qui avoit été dit de l'Enfant Prodigue : *Mortuus erat & revixit ; perierat, & inventus est. Il étoit mort, & il est ressuscité ; il étoit perdu, & il a été retrouvé.*

Luc. XV, 24.

XXIV. Il est envoyé dans l'Isle saint Domingue.

Nos Missions de l'Amérique avoient encore besoin d'un Ministre tel que le Pere Paul : au premier signe de la volonté de son Général, il traversa une seconde fois les Mers. En 1696 il éxerçoit les Fonctions de l'Apostolat dans l'Isle saint Domingue, avec la qualité de Préfet Apostolique, & de Vicaire Général de la Congrégation du Saint Nom de JESUS. Ces Titres, qu'on ne lui avoit fait accepter, qu'en faisant violence à sa modestie, étoient utiles au bien général de la Mission ; parce qu'ils donnoient plus de poids & d'autorité, à un homme, qui devoit servir de modéle à tous les autres Prédicateurs. Sa Vertu dans cette Colonie, ne fut point éprouvée de la même maniére, qu'elle l'avoit été dans la Martinique. Dès son arrivée dans l'Isle saint Domingue, il se trouva lié d'amitié avec le Gouverneur ; c'est-à-dire avec l'un des plus illustres Personnages de son Siécle.

XXV. M. Ducasse, Gouverneur de cette Colonie.

M. Ducasse, si connu dans les Indes Occidentales en France, & en Espagne, avoit toutes les qualités de l'honnête homme; bon Citoyen, bon Sujet, Officier intrépide, excellent Gouverneur. Sa Bravoure alloit de pair avec sa prudence. Modéré dans la Victoire, il ne manquoit jamais de ressource dans les revers imprévûs; mais il ne la cherchoit que dans son courage & dans sa vertu. Aussi avoue-t-on que ses pertes n'ont pas moins contribué à sa réputation, que ses plus heureux succès; parce qu'il se relevoit toujours d'une maniére, dont lui seul paroissoit capable. C'est dans l'Histoire de l'Isle de saint Domingue, qu'il faut voir les grands avantages, que sa sagesse & sa valeur avoient procurés à cette Colonie. Il nous suffit d'ajoûter ici, que par sa Religion M. Ducasse donnoit un nouveau lustre à tous ses talens Politiques, & Militaires.

Tom. II, Liv. X, pag. 229, &c. Liv. II, pag. 301.

Un Gouverneur de ce caractére ne pouvoit qu'aimer, & estimer le Serviteur de Dieu: aussi lui donna-t il toute sa confiance, dès qu'il le connut: & comme ils ne se proposoient l'un & l'autre, que le bien de la Colonie, ils y travaillérent de concert, chacun en sa maniére. Quoique le zéle du Pere Paul s'étendit sans distinction à tous les Habitans de la Côte; il parut s'appliquer plus particuliérement à ceux, dont les autres Missionnaires espéroient moins la Conversion; parce qu'ils étoient considérés dans toutes les Contrées de l'Amérique, comme des gens sans Mœurs, sans Sentimens, & sans Loy.

XXVI. Portrait des Flibustiers.

On n'ignore pas ce que c'est que cette espéce de Corsaires apellés *Flibustiers*; avanturiers non moins fameux dans nos Histoires, par leurs Dissolutions, leurs Cruautés, & leurs Brigandages, que par leur intrépidité, leur audace, & leurs exploits. L'intérêt & le libertinage leur donnérent naissance; & une haine implacable contre les Espagnols en augmenta le nombre. Leur profession étoit d'attaquer tous les Vaisseaux de cette Nation, qu'ils trouvoient sur Mer, lorsqu'ils pouvoient le faire avec avantage; mais souvent ils pilloient indifféremment Amis & Ennemis. Leur nombre devenant tous les jours plus considérable, leur nom & leurs Exploits plus connus, ils formérent un Corps. L'Isle de saint Domingue étoit toujours leur Retraite, ou leur demeure; & la petite Isle de la Tortuë, leur rendez-vous ordinaire, après leurs Expéditions de Mer. Pendant les longues Guerres, que la France eût à soutenir, dans le dernier Siécle, contre l'Espagne, liée avec plusieurs autres Puissances de l'Europe, on donna quelquefois des Commissions aux Flibustiers, contre les Ennemis; mais

ils en abusérent presque toujours ; parce qu'ils étoient beaucoup moins sensibles au bien de l'Etat, qu'à leurs avantages particuliers. Ce qui faisoit leur force, les entretenoit dans un esprit d'indocilité, qui donnoit bien de l'occupation aux Gouverneurs. On ne les trouvoit presque jamais disposés à obéir, quand on leur défendoit de continuer leurs courses, ou leurs pirateries : & dans le tems même qu'ils faisoient trembler toutes les Indes, ils n'étoient que d'un foible secours pour la Colonie, dont ils étoient Membres, parce que courant presque toujours les Mers selon leur gré, ils ne se trouvoient point à portée de la défendre au besoin. D'ailleurs ils empéchoient qu'elle ne pût s'enrichir par le Commerce, qu'ils ruinoient ; & la mettoient dans un continuel danger d'être ravagée par représailles.

XXVII. Le Pere Paul travaille à leur Conversion.

Des gens ainsi livrés au feu des passions les plus brutales, ne paroissoient guéres susceptibles d'Instruction. Notre saint Missionnaire ne les regarda pas cependant comme indignes de ses soins ; & il s'y attacha avec d'autant plus de zéle, qu'il étoit plus touché de leur état. La Vertu, quand elle est à un certain dégré, se fait toujours respecter. Parmi ces Corsaires si décriés, il s'en trouvoit en qui il restoit encore quelque sentiment de Religion. Ils écoutérent le Serviteur de Dieu ; & leur exemple ayant engagé les autres à ne point refuser de l'entendre, insensiblement ils prirent confiance en lui. Par les charmes de sa douceur, & d'une charité toujours prévenante, il sçut se les attacher à ce point, que plusieurs auroient exposé volontiers leur vie, pour défendre celui, qu'ils commencérent d'apeller leur Prédicateur, & leur Pere. Il les engageoit à faire la Priére avec lui ; leur apprenoit les Elémens de la Religion Chrétienne & tâchoit de leur inspirer la crainte du Seigneur, & de ses Jugemens. Lorsqu'il les vit un peu dociles, il essaya de leur persuader trois choses : La premiére, de n'aller jamais en course sans commission : La seconde, de donner des bornes à la cupidité, dans les Expéditions même commandées, & de s'en tenir éxactement aux ordres, qu'ils pourroient avoir reçus du Prince, ou des Gouverneurs : & enfin de s'adonner à quelque honnête Profession, pour faire subsister leurs Familles, lorsqu'ils ne seroient point employés.

XXVIII. Ce qu'il veut leur persuader.

Le plus sûr sans doute eût été de les retirer d'abord d'un Métier, qui leur étoit tous les jours une occasion de crime. Mais outre que le grand nombre n'auroit pas même écouté cette proposition, l'état présent des affaires vouloit qu'on se

ménageât ce ſecours. M. Ducaſſe lui-même uſoit de beaucoup de ménagement avec le corps des Flibuſtiers. C'étoit ſelon lui un mal, mais un mal néceſſaire : On avoit beſoin de ces gens-là, pour les lâcher contre les Anglois, & les Eſpagnols : Ceux-ci particuliérement uſoient de beaucoup de cruauté, à l'égard des Priſonniers, qu'ils faiſoient ſur nous. On en peut juger par ce billet, que M. Ducaſſe écrivit au Gouverneur de la Havane, en date du 2 Février 1692.

Hiſt. de l'Iſle saint Domingue, Tom. II, Liv. X, pag. 241.

« Un de nos Corſaires, vient de m'amener trois Priſonniers « de votre Iſle, leſquels je vous renvoye, ils pourront vous in- « former comment je les ai traités. Le Roy mon Maître m'ayant « honoré du Gouvernement de cette Côte, j'ai voulu, M. « commencer de cette maniére, & vous dire qu'il ne tiendra « qu'à vous, & à Meſſieurs les Officiers, qui commandent dans « les Indes, que nous ne la mettions réciproquement en prati- « que. Je dois auſſi vous dire, M., que le Préſident de ſaint « Domingue en agit avec une cruauté, qui n'a point d'éxemple, « faiſant égorger les Priſonniers, & traitant d'une maniére « barbare, ceux, qui échapent à cette fureur, les faiſant mou- « rir de faim, les outrant de travail, & les enfermant la nuit « dans des cachots, où ils reſpirent à peine. S'il ne modére « cette cruauté, je ſerai obligé de ne faire aucun quartier aux « Eſpagnols : je ne m'y réſoudrai pourtant qu'avec peine, & « je ſuſpendrai juſqu'à ce que j'aye reçu de vos nouvelles. Si « vous négligez cet avis, Dieu vous imputera l'effuſion du « Sang, qui ſera répandu. Je vous offre même de rendre les » Eſpagnols que j'ai, ſi tous les Commandans veulent renvoyer « les François ».

XXIX. Cruautés éxercées envers les Priſonniers.

Les Eſpagnols ne changérent rien à leurs maniéres : & la Guerre continuant toujours avec la même opiniâtreté, M. Ducaſſe reçut en 1696, ordre de la Cour, de tenir un ſecours prêt à ſe joindre à l'Eſcadre de France, pour une expédition ſecréte. Il falloit pour cela arrêter dans la Colonie les Flibuſtiers, qui s'y trouvoient, & faire apeller tous ceux qui étoient au tour de cette Iſle, afin qu'ils puſſent tous s'embarquer au beſoin. Cependant l'Eſcadre ne parut pas auſſitôt qu'on l'attendoit ; & rien n'étoit moins facile que de contenir les Avanturiers, toujours impatiens de courir les Mers, dès que la ſaiſon le permettoit. Quelque aſcendant que le Gouverneur eut pris ſur eux, il eût beſoin que le Pere Paul employât auſſi ſes Inſtances, & ſes Exhortations, pour les empêcher de ſe débander. Les Vaiſſeaux de France, commandés par M. de Pointis, étant enfin arrivés

XXX. Le Pere Paul, accompagne le Gou-

verneur de Saint Domingue, dans l'Expédition de Carthagéne.

au commencement de Mars 1697, M. Ducasse se joignit à cette Escadre, avec douze ou quinze cens Habitans de la Côte, dont les Flibustiers faisoient la meilleure partie. L'Expédition de Carthagene fut alors résolue; & le Gouverneur de saint Domingue souhaita que le Pere Paul l'accompagnât. Il avoit ses raisons pour l'amener avec lui; & l'Homme de Dieu avoit aussi les siennes, pour ne pas se refuser. Il vouloit être de quelque secours aux Mourans, & empêcher, autant qu'il seroit en lui, les désordres, les violences, & les injustices, qui suivent ordinairement la prise d'une Place.

XXXI. Ardeur d'un zéle intrépide.

On sçait que celle de Carthagéne ne coûta pas beaucoup aux François. Le célébre Fort de *Boucachique* succomba dès le premier jour du Siége, par l'heureuse témérité d'une Troupe de Flibustiers. Les Ennemis défendirent un peu mieux le Fort saint Lazare, & leurs Fortifications de *Hihimani*. Pendant ces deux attaques qui furent meurtriéres, notre Missionnaire s'exposa toujours autant qu'aucun Soldat de la Flotte, pour aller dans la Tranchée, & jusques sous le feu des Assiégés, exhorter les blessés & les mourans, les absoudre & recevoir leurs derniers soupirs. Plus d'une fois entraîné par l'ardeur de son zéle, il se trouva comme au milieu d'une grêle de balles, ou de boulets de Canon, qui partoient des remparts de la Place. Ceux qui avoient admiré sa constance, & qui le comptoient déja parmi les morts, ne purent sans étonnement le voir revenir, tout couvert de sang & de poussiére, mais avec cette sérénité de visage, qui lui étoit ordinaire.

XXXII. Ce que le Pere Paul fait dans Carthagéne.

Le Gouverneur Espagnol ayant fait arborer le Pavillon blanc, les Articles de la Capitulation furent dressés, & nos Troupes introduites dans la Ville. Ce fut principalement dans cette occasion, que le zéle actif du Pere Paul le fit courir de toutes parts, pour s'opposer à la licence du Soldat, empêcher le vol, ou la profanation des choses saintes, & conserver surtout l'honneur des personnes du Sexe. Sa présence empêcha sans doute bien des crimes; & il avoit eû le plaisir de voir, que par le cinquiéme Article de la Capitulation, il étoit expressément arrêté, qu'on ne toucheroit point aux Eglises, ni aux Couvens. Cependant, dit un Historien François, la Capitulation fut violée, l'argenterie des Eglises enlevée, les Chasses des Saints brisées &c. La Religion du Roy fit depuis restituer cette argenterie, & réparer les scandales, que la vigilance des Officiers, ni le zéle du Ministre de JESUS-CHRIST n'avoient pû empêcher.

Hist. de l'Isle Saint Doming. Tom. II, Liv. II, pag. 335.

Pag. 337.

XXXIII. Il est fait Prisonnier par les Anglois.

Lorsque l'Escadre fut prête à mettre à la voile, pour son retour, M. Ducasse ne voyant point le Pere Paul dans son Vaisseau, le fit chercher avec soin, & ne donna le signal du départ, qu'après avoir appris, que le saint Missionnaire étoit sur un autre bâtiment, avec les malades, & les blessés, qu'il n'avoit pas voulu abandonner. Ce Vaisseau, pris dans sa route par les Anglois, fut conduit à la Jamaïque, où la vertu du Pere Paul le fit respecter de ceux même, dont il étoit devenu le Prisonnier. La Paix de Riswic, conclue le 20 de Septembre 1697, lui procura la liberté; & il ne s'en servit, que pour continuer avec une nouvelle ferveur, les Fonctions du saint Ministére, dans l'Isle Saint Domingue. Il n'en sortit vers la fin du dernier Siécle, que pour se dérober aux applaudissemens des Peuples: car on assure que le Seigneur avoit honoré sa Sainteté par des Miracles. Si tous les Habitans de l'Isle n'avoient pas assez profité de ses Travaux, & de ses exemples; il en laissa au moins plusieurs qu'on pouvoit regarder comme fort réglés dans leur conduite, bien instruits de leur Religion, & en état d'aider, par leur docilité, à policer la Colonie. Un Religieux digne de foi nous a assuré, qu'étant arrivé lui-même dans l'Isle Saint Domingue, 20 ou 24 années après le départ du Serviteur de Dieu, il n'entendoit parler dans toute la Colonie, que des Vertus du Pere Paul, de l'austérité de sa vie, de son zele infatigable dans les Travaux de l'Apostolat, de son ardente Charité pour les Pauvres, & de son application continuelle à gagner des Ames à JESUS-CHRIST.

XXXIV. Il recouvre la liberté; & continue sa Mission à Saint Domingue.

XXXV. Et en France.

Depuis son retour dans la Province, il n'a pas moins édifié ses Freres; soit dans le Couvent de Toulouse, qui l'avoit élû pour Prieur l'an 1703; soit à Montpellier, à Avignon, dans quelques autres Villes de Provence; particuliérement à saint Maximin, où il a passé les douze derniéres années de sa Vie, dans l'Exercice de la Priére, & les pratiques de la Charité. Nous ne craignons pas d'attester, que l'espace de cinq ans, que nous avons eû le bonheur de vivre avec ce saint Religieux, dans la même Maison, nous n'avons jamais remarqué en lui, ce qu'on peut apeller une imperfection volontaire. Jamais nous ne l'avons vû que comme anéanti sous les yeux de Dieu, tout occupé de sa sainte présence, & brûlant de son amour. Ni l'âge, ni les infirmités ne l'empêchoient point d'être toujours le premier au Chœur le jour, & la nuit; & de garder la Régle dans toute sa rigueur. Mais autant qu'il étoit sévére à lui-même, autant se montroit-il doux, affable, & prévenant envers les au-

XXXVI. [illegible]

tres. Plus docile que le dernier des Novices, il sembloit deviner les pensées des Supérieurs pour faire leur volonté. Je n'en excepte que le cas, où on auroit voulu donner des bornes à sa ferveur: encore s'excusoit-il de si bonne grace, pour n'être point obligé de prendre quelque soulagement, qu'on n'osoit le presser; en sorte que, sans perdre le mérite de l'obéissance, il avoit celui de porter toujours plus loin ses pratiques de mortification.

XXXVI. Ses p[illegible]tes Courses [illegible]vangéliques.

Nous avons déja dit qu'il fit de l'Exercice de la Parole, l'occupation de toute sa Vie. Dans l'âge décrepit, le P. Paul continuoit encore à aller tous les jours de Dimanche & de Fête, dans les Villages voisins, pour faire des Instructions familiéres, aux gens de la Campagne. S'il en rencontroit quelques-uns dans les Champs, il ne manquoit pas de s'arrêter, pour leur dire quelque parole d'édification, leur apprendre à sanctifier leurs peines, leur recommander la crainte de Dieu, & les exhorter à fréquenter les Sacremens. Pour n'être à charge à personne, il ne mangeoit jamais chez les Curés; & n'entroit dans les Maisons des Fidéles, que pour leur consolation, sans y prendre jamais sa nourriture. Le Compagnon de ses Courses Evangéliques portoit quelques morceaux de Pain, & des Fruits; c'étoit assez pour leur frugal Repas; qu'il aimoit à faire auprès d'un Ruisseau, ou d'une claire Fontaine. Lorsque le mauvais tems ne lui permettoit point de sortir, il faisoit ses Exhortations devant l'Autel du Rosaire; & il les commençoit, ou les terminoit toujours par la Priére publique. Le Peuple de saint Maximin, justement prévenu de sa Sainteté, s'empressoit toujours de l'entendre, & d'unir sa voix à celle du Serviteur de Dieu. Pour empêcher les entretiens, & les immodesties, pendant la Célébration des SS. Mystéres, & des Offices Divins, il se montroit de tems en tems dans l'Eglise; & par sa présence il retenoit les moins dévots dans le respect.

Lorsque la sécheresse, la grêle, les grands froids, quelquefois les inondations, ou quelques autres accidens rendoient les années stériles, & causoient la Cherté des Vivres; l'attention continuelle du Pere Paul étoit de penser, par quels moyens il pourroit soulager la misére des Pauvres. On ne sçauroit concevoir quels étoient les pieux stratagêmes de sa Charité, pour leur procurer quelque soulagement. N'étant plus en place, il ne pouvoit pas leur distribuer, comme autrefois, l'argent & le blé de la Communauté. Quelques Aumônes qu'on fit, si elles étoient proportionnées aux Revenus de la Maison, elles

XXXVII. Sollicitude, & Charité pour les Pauvres, dans un tems de Cherté.

ne l'étoient point aux nécessités publiques : & c'est ce qui affligeoit le cœur de cet Homme de Miséricorde. Il sollicitoit d'abord la charité du Supérieur ; & après en avoir obtenu tout ce qu'il pouvoit, il demandoit la permission de faire la Quête ; & de commencer par les Religieux ; car il supposoit qu'ils pouvoient avoir dans leurs Cellules, quelques mauvais Souliers, ou autres vieux Meubles, dont ils ne se servoient point. Il alloit ensuite dans les Maisons commodes de la Ville ; par tout il se faisoit donner quelque chose. Il y en avoit qui lui donnoient de leur nécessaire, pour ne pas le voir sortir de chez eux, les mains vuides, & parce qu'ils faisoient plus de fonds sur ses Priéres, que sur leurs Provisions. Tout ce qu'il avoit pû ramasser, il le remettoit entre les mains du Pere Curé ; afin qu'instruit des besoins des pauvres Familles, il fît la distribution selon sa prudence.

Mais quelque attentif qu'il fut à remplir saintement tous les devoirs de son Etat, sans négliger aucune occasion de se rendre utile au Prochain ; il cherchoit toujours quelque nouveau Travail. Vers la fin de 1718, ayant appris que, dans nos Missions de la Martinique, on manquoit de Sujets, pour en bien remplir les Fonctions, le Pere Paul, âgé alors de soixante-dix-sept ans, prit la résolution d'y aller lui-même. Il dit au Supérieur, qu'il avoit pour cela ses Lettres, qu'il lui fit voir : après quoi ayant demandé la Bénédiction, il alloit s'embarquer à Marseille, avec autant d'assurance, que s'il eût été à la fleur de son âge ; ou s'il n'avoit eû à faire qu'un Voyage de peu de lieuës. Mais il n'étoit pas encore hors du Couvent, que le Peuple averti de son dessein, ferma aussitôt toutes les Portes de la Ville. Hommes, Femmes, Grands, & Petits, ils montrérent tous la même résolution de s'opposer à son départ. Il eût beau se transporter d'une Porte de la Ville à l'autre, & prier, ou sommer Messieurs les Consuls, de les faire ouvrir : on lui répondit toujours qu'il ne sortiroit point ; & qu'on ne le permettroit jamais. Ce fut en lui une nécessité de rentrer dans le Couvent ; il fut deux heures de suite en Priére, dans le Chœur où on dit l'Office de nuit ; & ce qui auroit été à un autre une tentation de vanité, ne servit qu'à l'humilier, dans la pensée, qu'il n'étoit pas digne d'aller travailler à la Vigne du Seigneur.

XXXVIII. Le Peuple de S. Maximin s'oppose à la sortie du Pere Paul.

J'ai été témoin de cet Evénement : & la Communauté jugea à propos de me députer, pour aller à Marseille prendre les précautions nécessaires, afin que le Pere Paul, au cas qu'il le

LIVRE XL.

PIERRE PAUL.

présentât, ne fût point reçu dans les Vaisseaux, qui devoient faire voile pour les Indes Occidentales. A mon Retour, ce saint Homme me fit quelques reproches, de ce que dans cette occasion, disoit-il, je ne l'avois point traité en Ami. Mais tous ces reproches se changérent en Actions de Graces, lorsque je lui déclarai, que j'avois trouvé un bon Prédicateur, qui n'attendoit que la Mission, pour partir, (*) & qui étant plus robuste que lui, seroit par cet endroit plus en état d'aller prêcher au loin l'Evangile. Voilà, me dit-il, alors en m'embrassant, les Lettres de sa Mission; envoyez-les lui au plutôt; vous me consolez; je demeure tranquille. Nous le fumes aussi; & les Habitans de saint Maximin commencérent à se rassurer, dès qu'ils ne craignirent plus de perdre le Pere Paul.

XXXIX. Ce qui console le Serviteur de Dieu, dans l'impuissance de retourner à l'Amérique.

Leur frayeur se renouvella peu d'années après, lorsque les Maladies contagieuses, après avoir fait les ravages qu'on sçait, dans tous les Quartiers de Marseille, se communiquérent de proche en proche, à presque toutes les autres Villes de la Province. Celle de saint Maximin, accoutumée à regarder le Disciple de JESUS-CHRIST, comme son Ange Tutelaire, n'éprouva point les suites ordinaires de ce redoutable Fléau. On ne négligeoit point les précautions, qu'on est obligé de prendre dans un tems de Peste; mais ce n'étoit pas de là que le Peuple attendoit son Salut: la présence du Serviteur de Dieu le rassuroit tout autrement. Cependant la Contagion ravageoit les Lieux voisins, & le Village de saint Zacharie venoit de perdre son Curé, tandis que la Peste enlevoit tous les jours une partie des Habitans. Le Pere Paul, déja Octogénaire, demanda d'aller à leur secours; & il le demanda avec tant d'instance; que le Supérieur, à qui il avoit donné autrefois l'Habit de saint Dominique, n'osant pas le contrister par un refus, il lui dit qu'il y consentiroit, s'il trouvoit un autre Prêtre dans la Communauté, qui voulut l'accompagner. Il le chercha, & il le trouva; mais il n'en fut pas plus avancé. Quand on le vit aller du côté des Barriéres, qui étoient aux trois issuës du Fauxbourg, on se douta de son intention; & on vit aussitôt une émotion dans la Ville. Pendant que les Gardes le repoussoient, tout le Peuple crioit après lui: « Où pensez-vous donc aller, Pere

XL. La Peste ravage les Lieux voisins de saint Maximin: le Pere Paul veut aller à leur secours; il est encore arrêté.

(*) Le Pere Goisseau Dominicain Flamand, qui se trouvoit alors dans la Communauté de Marseille; & qui après avoir travaillé pendant deux ans, avec honneur, dans la Martinique, revenu en Provence avant la fin de 1720, rendit de grands services au Public, & aux Pestiférés, d'abord à Marseille, où il fut lui-même frappé de Peste, & depuis dans les Villes d'Aix, d'Orange, d'Avignon, d'Arles, &c.

Paul? Si vous nous quittez, nous sommes perdus. Tant que « vous serez ici, la main du Seigneur nous épargnera : demeurez « donc, nous vous en conjurons, demeurez avec nous ». On le prioit, & on le forçoit de s'arrêter. Obligé de rentrer dans le Couvent, en se présentant au Supérieur, il lui dit, avec cet air franc qui lui étoit naturel: « Puisqu'on veut tant me con- « server la vie, je veux bien aussi la conserver ». On continua à veiller sur lui; mais le saint Homme ne pensa plus qu'à offrir ses Priéres, & ses Pénitences, pour les Pestiférés, à qui on l'empêchoit de rendre ses services.

XLI. Zéle toujours actif.

L'ardeur de son zéle ne lui permettoit pas de se borner à la suite du Chœur. Tous ceux qui étoient dans les Emplois, le Pere Curé, le Maître des Novices, le Sacristain, le Portier même, trouvoient toujours en lui un second, ou un Supplément dans le besoin. Dès que les Passages furent ouverts, on le vit reprendre ses Fonctions Apostoliques dans toutes les Paroisses, à plusieurs lieuës aux environs: & lorsqu'il ne pût plus faire ses Voyages à pié, il aima mieux se servir d'une petite monture, que de discontinuer le saint Ministére, dont il connoissoit les fruits. N'oublions pas de faire remarquer quelle étoit sa Charité envers les Soldats; pour lesquels il sembloit avoir une espéce de Prédilection.

XLII. Conduite du P. Paul, envers les gens de Guerre.

La Ville de saint Maximin se trouvant sur la grande Route d'Espagne en Italie, on y voit souvent passer des Troupes, dans le tems de Guerre; & toutes les fois que le Pere Paul apprenoit l'Arrivée de quelque Régiment, il alloit d'abord faire politesse aux Officiers; leur offroit tout ce qui pouvoit dépendre de lui, ou de la Communauté; & la grace qu'il leur demandoit toujours, c'étoit de souffrir que, pendant leur séjour, il assemblât de tems en tems leurs Soldats dans l'Eglise, pour leur faire quelques Exhortations. Les Militaires toujours polis, frappés d'ailleurs de cet air de Sainteté, qu'il portoit sur le front, ne répondoient ordinairement que d'une maniére obligeante. Plusieurs le priérent de marquer son heure, afin qu'ils pussent faire battre la Caisse, & conduire eux-mêmes leurs Troupes à ses Exhortations. Pour se concilier l'attention des Soldats, le saint Prédicateur louoit volontiers leur bravoure, & leurs services: il parloit ensuite des péchés, & des occasions de péché, qui se rencontrent dans leur Profession; les exhortoit fortement à remplir en Chrétiens les devoirs de cet Etat; & tâchoit surtout de leur faire comprendre, qu'étant plus ex-

posés que les autres hommes, aux dangers d'une mort toujours prochaine, ils devoient aussi plus particuliérement travailler à se mettre en état de paroître devant Dieu.

XLIII. Fruits de ses Instructions.

La tendre Charité, dont il paroissoit embrasé pour leur Salut, les engageoit à venir souvent entendre ses Discours, & sa Messe; & à se trouver à la Priére publique, qu'il faisoit tous les soirs. Ils recevoient avec action de graces les Chapelets, qu'il leur distribuoit, & promettoient de le réciter désormais tous les jours. Quelques-uns plus touchés, & portant plus loin leur confiance, venoient le prier de vouloir les préparer à la Grace de la Réconciliation. Plus d'une fois ils renvoyérent quelques Femmes, qui suivoient les Troupes; & dans une occasion, ils consentirent qu'il mît dans une Maison de Retraite une jeune personne, qu'ils avoient enlevée aux environs de la Ville d'Aix. Dans ces Rencontres, le Serviteur de Dieu trouvoit toujours les moyens de vaincre les difficultés, & de pourvoir à tout. Les Officiers & les Soldats, dans l'admiration, ne sortoient jamais de saint Maximin, que pleins de sentimens de reconnoissance, & d'estime pour un homme, dont ils auroient voulu trouver un semblable dans tous les Lieux.

XLIV. Ses beaux Exemples dans le Noviciat; où il reprend tous les Exercices d'un Novice.

La ferveur du Pere Paul croissant toujours, à proportion qu'il approchoit de son terme, il demanda comme une grace, la permission d'entrer dans le Noviciat; sous prétexte que les Novices, en cas d'accident pendant la nuit, seroient plus à portée de le secourir. Le Supérieur comprit bien quel étoit son véritable dessein; & lui accorda ce qu'il désiroit. En prenant une Chambre dans le Noviciat, ce respectable Vieillard reprit aussi tous les Exercices des Novices. Plus docile, plus éxact, & plus obéissant, que le plus jeune des Commençans, il aimoit à dépendre d'un Pere Maître; & il vouloit en dépendre en tout. Ses saints Exemples ne pouvoient qu'entretenir, & augmenter, parmi ces jeunes Gens, l'esprit d'Oraison, & de Retraite, l'amour & l'estime de leur Etat, & l'application à des lectures utiles. Mais peu content de les édifier, le Pere Paul usoit de toutes sortes d'adresses, pour les soulager dans ce qu'il y avoit de pénible & d'humiliant. « Mon pauvre Enfant, (di- » soit-il quelquefois à celui qui étoit chargé de balayer le Dor- » toir), vous n'êtes pas encore accoutumé à ce Travail, qui vous » incommoderoit: laissez-moi faire; j'entends fort bien ce mé- » tier ». O que cela est petit! dira peut-être ici un Lecteur peu instruit des Maximes de JESUS-CHRIST, & de son Evangile.

Mais qu'il nous permette de dire au contraire : ô qu'il y a du Grand dans ces petites choses ! La Charité, & l'Humilité chrétienne donnent du prix, & du mérite, à tout ce qu'elles font entreprendre.

XLV. Ferveur, & courage, dans de griéves maladies.

Pour abréger, nous omettons une infinité d'autres actions, qui, n'ayant que le même principe, ont fait de toute la Vie du Pere Paul, une longue suite de bonnes Œuvres. Le poids des années ne l'empêchoit pas de se trouver toujours à l'Office de la nuit. Ses souffrances, ses vives douleurs ; il les cachoit avec soin, de peur d'être traité en malade. Lorsque la grandeur du mal, & l'Ordre exprès des Supérieurs l'obligeoient de s'arrêter, il s'accusoit de lâcheté ; il obéissoit cependant ; & soutenoit avec une patience héroïque ce qu'il souffroit dans tous ses membres. Un Cancer au Sein, & une Goutte chaude, le tourmentant le jour & la nuit, ne lui laissoient point un moment de repos. Si la violence du mal arrachoit quelques soupirs de sa bouche ; il se condamnoit aussitôt : *Mon Sauveur*, disoit-il, *ne se plaignoit point sur la Croix ; & moi Pécheur, qui suis dans un bon Lit, & pour qui on a tant de soins, je me plains encore : jugez si je ne suis pas bien misérable.* Le courage du saint Malade étoit tel, que pour peu qu'il eût de soulagement, il reprenoit aussitôt toutes ses Pratiques de Piété ; & vouloit se trouver avec ses Freres aux Divins Offices, quoiqu'il lui fallut au moins une bonne demie-heure, pour se traîner de sa Chambre au Chœur.

XLVI. Le P. Paul perd la vûë, & la recouvre.

Peu d'années avant sa mort, il fut privé presqu'entiérement de l'usage de la vûë. S'il lui restoit quelque foible lueur, cela ne lui suffisoit point pour lire même dans le Missel. Ne pouvant plus célébrer la Messe, il l'entendoit, & communioit tous les jours. Cette épreuve, par laquelle le Seigneur le fit passer, pour lui donner une nouvelle occasion de mérite, ne dura que six ou sept mois : après lesquels, le Sacristain le voyant un matin, qu'il prenoit les Ornemens sacrés, pour aller à l'Autel, lui demanda, s'il avoit donc recouvré la vûë. Oui, répondit le Pere Paul, le Seigneur m'a accordé cette grace, par l'Intercession de sa Très-Sainte Mere. Il dit donc la Messe, & il continua de la dire tous les jours, jusqu'à sa derniére maladie ; qui fut longue, & très-douloureuse. Mais ce long martyre ne fut pour lui, que le sujet de ses continuelles Actions de Grace. Toujours lui-même, sur son Lit de douleur, il parut ce qu'il avoit été dans tous les âges de sa vie, rempli de Dieu, uni à Dieu, ne soupirant qu'après

XLVII. Quel usage il en fait.

XLVIII. Sa sainte mort.

le moment de voir Dieu, & de le posséder dans le jour de l'Eternité. Dans ces saintes ardeurs, muni des derniers Sacremens, & des Priéres de l'Eglise, il se reposa dans le Seigneur, le 20 Juillet 1727, dans sa quatre-vingt-sixiéme année. Ainsi mourut ce zélé Disciple de JESUS-CHRIST, ce véritable Enfant de saint Dominique, héritier de son esprit, & Imitateur de ses Vertus. La simple Histoire de sa Vie fait son Eloge; auquel nous ne devons rien ajoûter.

XLIX. Jean-Baptiste Labat.

Un Ecrivain peu judicieux, également connu & par le talent de bien écrire; & par l'abus qu'il a fait de son talent, pour écrire d'assez mauvaises choses, est peut-être le seul; qui, de sang froid, & sans prétexte, ait osé parler peu respectueusement de ce grand Serviteur de Dieu.

L. Les Peuples l'invoquent.

Aussitôt que le bruit de la mort du Pere Paul fut répandu dans le public, toutes les bouches s'ouvrirent pour parler de ses rares Vertus, & pour implorer ses Intercessions. Ce ne fut pas seulement le peuple de saint Maximin, qu'on vit courir en foule dans notre Eglise; tous ceux des Bourgs, & des Villages voisins, s'y rendirent avec le même empressement, conduits par le même esprit de Piété, & de Religion. Chacun vouloit avoir la consolation de voir au moins le Corps du saint Homme, & lui rendre les derniers devoirs. La dévotion indiscréte de quelques-uns, & le désir d'avoir de ses Reliques, les auroient portés à déchirer tous ses Habits, si on n'avoit pris d'abord la sage précaution de le fermer sous clé, dans une Chapelle de l'Eglise; où une forte Grille de Fer, sans en empêcher la vûë, en empêchoit l'approche. La foule, qui fut toujours la même jusqu'à bien avant dans la nuit, étoit trop grande, pour laisser la liberté de faire les Obséques; & ce ne fut pas sans peine, qu'on réussit enfin à faire sortir tout ce monde. La plûpart n'eurent la complaisance de se retirer, que sous l'espérance d'assister le lendemain à l'Enterrement. Mais comme on se seroit trouvé dans le même embarras, qu'il falloit nécessairement éviter, on jugea à propos de faire l'Inhumation pendant la nuit, en se réservant de faire le lendemain les Cérémonies ordinaires. Le Corps fut mis dans un Cercueil, sur lequel on écrivit ces paroles: *C'est ici le Corps du Vénérable Pere Pierre Paul, décédé en odeur de Sainteté, le 20 de Juillet 1727.*

Bien des personnes d'Aix, de Marseille, de plusieurs autres Villes de Provence, qui n'avoient pû venir à saint Maximin,

écrivirent à leurs Amis, pour les prier de leur procurer quelque chose, qui eût été à l'usage du saint Défunt: tant l'opinion de sa Sainteté étoit alors, comme elle est encore, répandue dans tout le Pays, où on avoit pû observer de plus près, & pendant plus long-tems, sa conduite, & toutes ses actions.

Nous avons vû une petite partie de ce que nous venons d'écrire. Le reste nous a été écrit, ou attesté de vive voix, par des personnes dignes de foi, la plûpart Témoins Oculaires.

*Quoique notre premiére intention eût été de renfermer l'Histoire de nos Hommes Illustres, dans cinq Volumes; nous ne pouvons nous dispenser d'en donner un sixiéme, ayant à écrire la Vie du saint Pape Benoît XIII, & de quelques autres Grands Personnages.*

Fin du quarantiéme Livre, & du cinquiéme Tome.

# TABLE DES MATIÉRES

## CONTENUËS DANS CE CINQUIÉME VOLUME.

### A



### B

## C



## D

# M

## Q



## R



## S

# T



# V



# X

*Fin de la Table des Matières du cinquième Volume.*

---

## *FAUTES A CORRIGER.*

PAge 59. *ligne* 39. de s'apeller, *lisez* de rapeller.
119. *lig.* 9. & ses Erreurs, *lis.* & de ses Erreurs.
139. *lig.* 33. presque général, *lis.* générale.
159. *lig.* 26. ne fussent exposés, *lis.* exposées.
208. *lig.* 20. son Entré, *lis.* Entrée.
232. *lig.* 30. si mal fondés, *lis.* si mal fondées.
236. *lig.* 27. leurs faisoient, *lis.* leur faisoient.
244. *lig.* 38. nécessaires, *lis.* nécessaire.
303. *lig.* 34. & par François, ôtez *par.*
348. *lig.* 29. un Emplois, *lis.* Emploi.
400. *lig.* 1. Parmi les Disciples. Leurs autres Universités, *lis.* Parmi leurs Disciples. Les autres Universités.
443. *lig.* 39. avoit particuliérement éclatée, *lis.* éclaté.
754. *lig.* 15. non moins à faire, *lis.* non moins attentif à faire.
784. *lig.* 19. résolu de porter, *lis.* résolut.



